

MALET & P. GRILLET

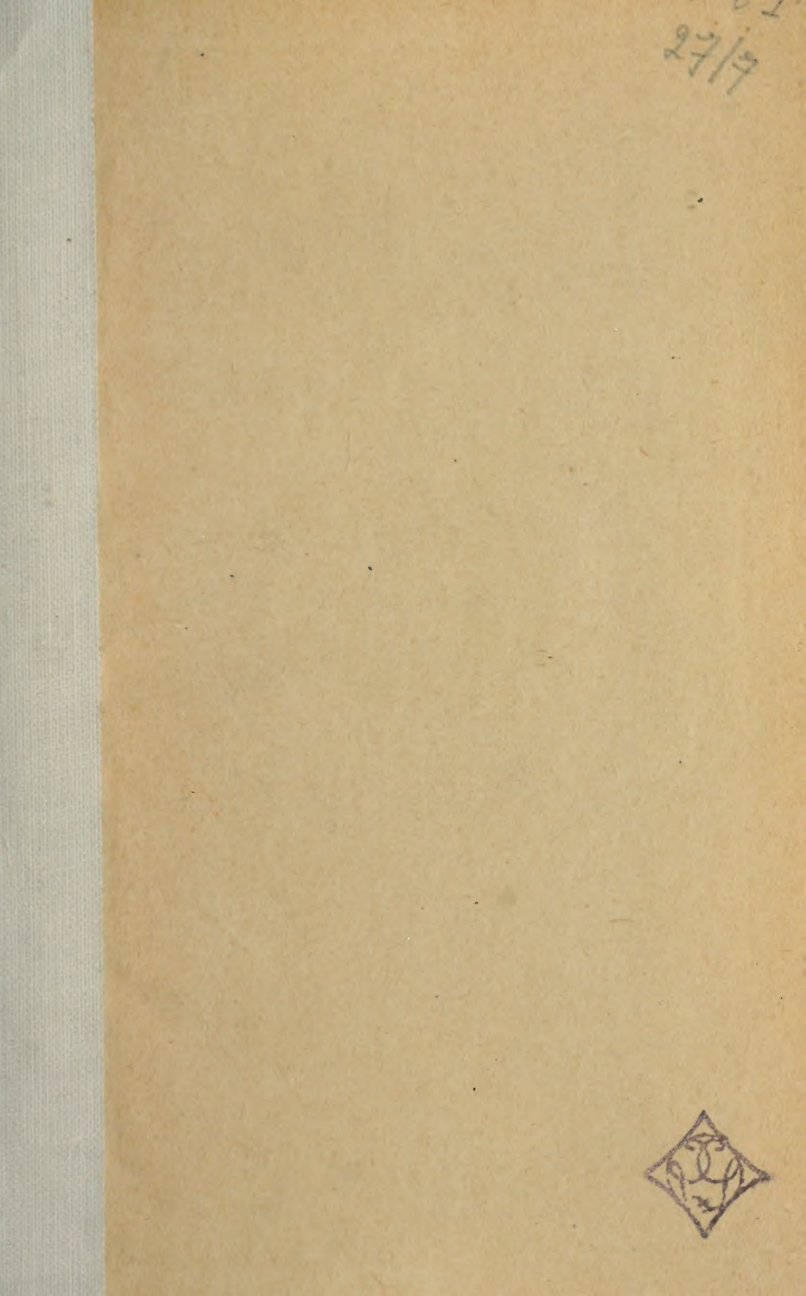
XIXe SIÈCLE

HISTOIRE CONTEMPORAINE

1815-1920

PHILOSOPHIE-MATHÉMATIQUES

LIBRAIRIE HACHETTE


27/7

XIX[e] SIÈCLE

HISTOIRE CONTEMPORAINE

(1815-1920)

91.694. — Imprimerie LAHURE, 9, rue de Fleurus, Paris.

COURS COMPLET D'HISTOIRE

A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

A. MALET
Ancien professeur agrégé d'Histoire
au Lycée Louis-le-Grand

P. GRILLET
Professeur agrégé
d'Histoire et de Géographie

XIXe SIÈCLE

HISTOIRE CONTEMPORAINE

(1815-1920)

OUVRAGE RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AUX PROGRAMMES OFFICIELS
ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES D'APRÈS LES DOCUMENTS
DE CARTES ET DE PLANS

PHILOSOPHIE — MATHÉMATIQUES

NOUVELLE ÉDITION
COMPRENANT L'HISTOIRE DE LA GRANDE GUERRE

par Jules ISAAC
Professeur agrégé d'histoire au Lycée Saint-Louis

LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

EXTRAIT DES PROGRAMMES OFFICIELS

ARRÊTÉS le 31 MAI 1902 pour l'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

CLASSES DE PHILOSOPHIE ET DE MATHÉMATIQUES

(*Programme commun aux classes de* Philosophie A et B *et de* Mathématiques A et B.)

Histoire contemporaine.

I.

La Restauration en Europe. — L'Europe après le Congrès de Vienne. Les monarchies absolues; les congrès; les interventions.

La monarchie constitutionnelle en France[1]. — La Charte, régime électoral; presse; budget. Luttes des partis. La Révolution de 1830, Revision de la Charte. Gouvernement de Louis-Philippe; les partis d'opposition; formation des partis catholique et socialiste.

L'Angleterre jusqu'en 1848. — La Réforme de 1832; les agitations chartiste et irlandaise: l'agitation libre-échangiste.

*Le mouvement intellectuel en Europe pendant la première moitié du XIX*e *siècle.* — Les arts; les lettres; les sciences.

II.

La Révolution de 1848 *et la Réaction.* — En France, en Italie, en Allemagne, en Autriche.

Le second Empire. — La Constitution de 1852; l'empire autoritaire; l'empire libéral.

Les Guerres nationales. — Formation de l'unité italienne. Formation de l'unité allemande; la guerre de 1870.

La Question d'Orient. — Désorganisation et démembrement de l'empire ottoman; formation des États chrétiens des Balkans. Guerre de Crimée. Guerre des Balkans. Congrès de Berlin. Les États des Balkans depuis 1878; l'Autriche puissance balkanique.

III.

L'Eglise catholique. — Pie IX. Le concile du Vatican. Léon XIII.

La France de 1870 *à* 1889. — La Constitution de 1875. Principales réformes.

---

1. Dans l'histoire parlementaire de la France et de l'Angleterre, le professeur ne fera pas l'histoire complète et suivie des ministères.

L'Empire allemand. — La Constitution. Les partis. — L'Alsace-Lorraine.

L'Autriche-Hongrie depuis 1860. — Les luttes des nationalités.

L'Angleterre. — Réformes démocratiques. — L'Irlande.

L'Espagne. — Les révolutions.

La Belgique. — Les partis; le régime électoral.

La Suisse. — L'État fédéral; le gouvernement direct.

La Russie au XIXe siècle. — La Pologne; les réformes d'Alexandre II; l'abolition du servage.

Le Mouvement intellectuel dans la seconde moitié du XIXe siècle. — Les arts; les lettres; les sciences.

IV.

Transformation de l'industrie et du commerce. — La vapeur; l'électricité; la grande industrie, développement des relations internationales.

Les puissances européennes en Afrique. — La conquête de l'Algérie. Le protectorat français en Tunisie. La question d'Égypte. Le partage de l'Afrique. Convention de Berlin. La lutte contre la traite.

Les puissances européennes en Asie. — Asie russe; Asie anglaise; Asie française. — Extrême-Orient : le Japon; la Chine.

L'Amérique. — Formation des États de l'Amérique latine. Les États-Unis, organisation de l'État fédéral depuis 1787; les partis; agrandissement du territoire; abolition de l'esclavage; la politique d'annexion.

V.

Caractères généraux de la civilisation contemporaine. — La paix armée. Les alliances. Importance des intérêts économiques. L'impérialisme.

Respect de la personnalité humaine : abolition de l'esclavage et du servage. Adoucissement de la législation pénale.

Liberté religieuse : suppression des religions d'État.

Les libertés politiques : le régime représentatif; les principales formes de gouvernement.

Formation du régime démocratique : le droit de suffrage; le suffrage universel; l'instruction populaire; le service militaire.

Les doctrines sociales et la législation ouvrière.

AVERTISSEMENT

Albert Malet, parti au front au début de la Guerre, a été porté disparu à l'Offensive de Champagne en septembre 1915.

Il n'a pas pu terminer le dernier volume de sa Collection de Manuels historiques à l'usage de l'Enseignement Secondaire, à laquelle il s'était consacré avec tant d'ardeur.

M. Pierre Grillet a bien voulu se charger de rédiger la Deuxième Partie du volume intitulé « XIXe Siècle », à l'usage des Classes de Philosophie et de Mathématiques.

Il s'est inspiré aussi exactement que possible de l'esprit, de la méthode et des procédés d'exposition d'Albert Malet, de façon à conserver au volume une unité parfaite.

Les neuf premiers chapitres (1re Partie) ont été entièrement rédigés par M. Malet. Les quinze derniers (2e Partie) sont l'œuvre de M. Pierre Grillet, sauf quelques emprunts faits aux autres volumes classiques de MM. Malet et Isaac.

Il a été impossible à M. Pierre Grillet, empêché par d'autres occupations, de rédiger le chapitre relatif à l'histoire de la Grande Guerre. Ce chapitre est l'œuvre de M. Jules Isaac, professeur agrégé d'histoire au Lycée Saint-Louis.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

(1815-1914)

CHAPITRE I

LA RESTAURATION EN EUROPE

L'EUROPE APRÈS LE CONGRÈS DE VIENNE. LES MONARCHIES ABSOLUES. LES CONGRÈS. — LES INTERVENTIONS

Après le congrès de Vienne et les traités de 1815, Napoléon et du même coup la Révolution étant vaincus, les Bourbons — la dynastie « légitime » — étant « restaurés », les territoires rendus vacants par la ruine de la puissance napoléonienne, étant partagés entre les Alliés, ceux-ci, spécialement le tsar, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, eurent une double et constante préoccupation, à savoir :

Entre les États vainqueurs maintenir la paix;

A l'intérieur des États vainqueurs, empêcher la diffusion des doctrines révolutionnaires, des idées de liberté et d'égalité apportées par les armées de la République et de l'Empire, réprimer les aspirations libérales et nationales des peuples; restaurer là où elle avait été ébranlée, maintenir là où elle n'avait cessé d'exister, la puissance absolue des souverains.

Pour assurer le maintien de la paix, le tsar Alexandre Ier proposa et fit accepter à Paris en 1815 la conclusion de la *Sainte-Alliance*, pacte d'inspiration religieuse, par où les souverains s'engageaient à se conformer dans les relations entre États aux principes de justice et de charité du Christianisme.

Pour empêcher la diffusion des doctrines révolutionnaires, restaurer l'autorité monarchique, réprimer les mouvements libéraux et nationaux, Metternich, chancelier d'Autriche, tira de la Sainte-Alliance *la Pentarchie*, syndicat des intérêts absolu-

tistes, société de secours mutuels des souverains contre leurs sujets.

Sainte-Alliance et Pentarchie durèrent jusqu'à 1826, soit dix années environ.

En face des rois, les peuples, dans leurs éléments les plus éclairés, s'irritaient les uns de ce qu'on oubliait les promesses de libertés faites en 1812, les autres de ce qu'on rétablissait l'absolutisme, là où il avait été un moment aboli. De là des troubles et des révolutions libérales, d'abord en Allemagne, puis en Italie à Naples et au Piémont, enfin en Espagne.

Pour réprimer ces révolutions les souverains s'entendirent dans des *Congrès*, tenus successivement à *Vienne* (1819-1820), à propos des troubles d'Allemagne; à *Troppau* et à *Laybach* (1820-1821), à propos des révolutions d'Italie; enfin à *Vérone* (1822), à propos de la révolution espagnole. Les divergences d'intérêts des puissances, d'abord en Espagne, ensuite dans les *affaires d'Orient*, amenèrent en premier lieu le relâchement, puis, en 1826, la dislocation de la Sainte-Alliance.

L'EUROPE EN 1815 LES TENDANCES LIBÉRALES DES PEUPLES

L'Angleterre et les royaumes scandinaves mis à part, dans l'Europe telle que l'avaient reconstituée les traités de Vienne et de Paris, il n'était pas un État qui, soit dans quelque partie de son domaine historique, soit sur l'un des territoires qui venaient de lui être attribués, n'eût subi à des degrés divers, mais directement, l'action de la France révolutionnaire et impériale. Les territoires formant le nouveau royaume des Pays-Bas, la Hollande et la Belgique; les territoires de la rive gauche du Rhin, répartis entre la Prusse et la Bavière; au delà du Rhin, la Westphalie et le Hanovre; au delà du Jura les Cantons suisses; au delà des Alpes, l'Italie, partagée entre le roi de Sardaigne, l'empereur d'Autriche, le Pape, le roi des deux Siciles; enfin, par delà les Pyrénées, l'Espagne — tous ces pays avaient été soumis soit à Napoléon, soit à ses frères. Si despotique qu'eût été la domination napoléonienne, cependant elle avait partout comporté la mise en vigueur d'au moins une partie des principes révolutionnaires, la proclamation théorique de la souveraineté du peuple, l'abolition effective des privilèges, l'établissement du régime de l'égalité. Les peuples qui avaient bénéficié du régime, à tout le moins dans ces peuples les hommes des classes libérales et les bourgeois, s'étaient attachés aux principes.

Bien plus, ceux-là même qui avaient désespérément combattu l'Empereur avaient les uns subi la séduction des idées révolutionnaires, les autres exploité cette force de séduction pour armer à leur profit les peuples contre l'Empereur. Ainsi dans l'Espagne soulevée en faveur de Ferdinand VII, des *Cortès générales* élues en 1810 sur l'initiative de la junte insurrectionnelle, avaient voté et promulgué, en 1812, une Constitution qui posait en principe la souveraineté populaire, établissait la séparation des pouvoirs, laissait au roi l'exécutif et donnait le législatif aux représentants élus de la nation. — « Peuples, soyez libres !... Nous sommes tous des hommes libres ! » avaient dit en 1813, en Allemagne, au début de la guerre de l'Indépendance, les souverains appelant leurs sujets aux armes. « Il est conforme aux principes de justice et de libéralité des puissances alliées, écrivait au tsar, en novembre 1814, le grand réformateur prussien Stein, que l'Allemagne jouisse d'une liberté politique et civile ; que la souveraineté des princes soit limitée ; que les abus d'autorité cessent ; que les droits de tous soient fixés et garantis et que l'Allemagne cesse d'être un vaste réceptacle d'oppresseurs et d'opprimés. » Quand, Napoléon étant revenu de l'île d'Elbe, il avait fallu de nouveau armer la Prusse, Frédéric-Guillaume, le 22 mai 1815, par une déclaration royale avait annoncé la prochaine réunion des Diètes provinciales, pour « élire les représentants du pays » et constituer une « Assemblée nationale dont la compétence s'étendrait à tout ce qui regarde la législation y compris les impôts ».

Au total, que ce fût en dehors de toute action des souverains, ou par l'action des souverains eux-mêmes, le ferment des idées françaises était répandu dans l'Europe entière, et le chevalier de Gentz, familier et confident du chancelier d'Autriche Metternich, voyait juste quand il écrivait : « La réaction de 1813, qui a suspendu mais non terminé le mouvement révolutionnaire en France, l'a réveillé dans les autres États. »

LES SOUVERAINS ABSOLUTISTES

En face de l'élite de leurs peuples, désireuse de conserver les libertés acquises ou d'acquérir les libertés promises, les souverains — un seul excepté, le tsar, qui inclinait au libéralisme — n'avaient tous qu'une pensée : maintenir ou restaurer leur autorité absolue. Ferdinand VII revenant en Espagne faisait arrêter, avant de rentrer à Madrid, ceux-là même qui, depuis six ans, luttaient contre les

Français pour lui conserver sa couronne, les régents et les chefs libéraux des Cortès. Après quoi il abolissait la Constitution de 1812 (4 mai 1814) et rétablissait l'Inquisition.

En Italie, le roi de Naples Ferdinand supprimait la Constitution qu'il avait prudemment accordée aux Siciliens en 1812. Dans les États de l'Église, le Pape Pie VII rétablissait la législation antérieure à l'occupation française, et les laïcs étaient de nouveau exclus de toutes les charges publiques, de toutes les fonctions administratives. Le roi de Sardaigne Victor Emmanuel Ier, rentrant à Turin, prenait l'almanach de 1798, année où le Directoire avait réduit la famille de Savoie à se retirer en Sardaigne, et rappelait à l'activité tous ceux des fonctionnaires alors en service qui se trouvaient encore vivants.

En Allemagne, l'électeur de Hesse procédait de même manière : il déclarait avoir dormi depuis 1806 et remettait toutes choses en l'état où elles étaient le jour où Napoléon l'avait chassé de son électorat. En Prusse, au lieu de la convocation de l'Assemblée nationale solennellement promise en mai 1815, Frédéric-Guillaume faisait paraître, en mai 1816, une déclaration qui annulait en grande partie *l'ordonnance de régularisation* par où, en 1811, Hardenberg avait complété l'émancipation des serfs [1].

Restaurer le passé; à tout le moins maintenir ce qui était et n'admettre aucune nouveauté; tel était l'idéal de ces souverains réactionnaires ou conservateurs dont l'empereur d'Autriche offrait le modèle achevé. Recevant en 1821 à Laybach les professeurs du gymnase — le lycée — il leur adressait, dit-on, les paroles suivantes : « Tenez-vous à ce qui est ancien, car cela est bon : puisque nos aïeux s'en sont bien trouvé, pourquoi pas nous? Il surgit aujourd'hui des idées nouvelles que je ne puis pas approuver, que je n'approuverai jamais. Défiez-vous-en. J'ai besoin non de savants, mais de fidèles sujets : en préparer, voilà votre rôle. Quiconque me sert doit enseigner ce que j'ordonne. Celui à qui cela ne va pas ou qui vient avec des idées nouvelles n'a qu'à s'en aller. Sinon je le renverrai moi-même. » Ce discours, d'authenticité douteuse, traduit cependant avec une parfaite fidélité l'état d'esprit de l'empereur d'Autriche et de la majeure partie des souverains.

1. Voir *Révolution et Empire*, page 681.



Le Tsar Alexandre I[er] (1777-1825).

Étude peinte par Gérard (1770-1837). — Château de Versailles. — Ph. Hachette.

Le promoteur de la Sainte-Alliance en grande tenue de général, habit vert, grand cordon bleu, épaulettes d'or, culotte blanche, bicorne noir à plumet blanc, noir et jaune. Cheveux et favoris blonds, les yeux bleus. Cette étude, qui donne l'allure générale de l'homme, fut faite à Paris, par Gérard : sa légitime réputation de grand portraitiste lui valut en 1814 d'avoir pour modèles tous les souverains alliés.

LA SAINTE-ALLIANCE

Pareilles oppositions de tendances entre sujets et souverains devaient fatalement conduire à des conflits intérieurs, à des luttes de peuples à rois. Or, en 1815, Alexandre Ier n'avait prévu, avec la volonté d'y remédier, que les conflits internationaux, les luttes de peuples à peuples, de souverains à souverains. Pensant avec tous les politiques qu'après plus de vingt ans de guerre l'Europe avait besoin de sécurité et de repos, par là déjà très pacifique, il l'était devenu plus encore par sentiment religieux, sous l'influence d'une mystique, la baronne de Krudner, une Russe allemande, qui depuis 1807 prêchait une sorte de néochristianisme. Inspiré par elle, pendant son second séjour à Paris, au lendemain de la seconde restauration de Louis XVIII, le tsar proposa à ses alliés, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, la conclusion d'un pacte religieux, devenu célèbre sous le nom de *Sainte-Alliance.* Le texte en avait été préparé dans de longs entretiens entre le tsar, Mme de Krudner et un ex-député de Lyon aux États-Généraux de 1789, Nicolas Bergasse.

L'acte fut signé le 26 septembre 1815. Ayant reconnu « la nécessité *d'asseoir la marche à adopter* sur les vérités sublimes de la religion », la Sainte-Trinité invoquée, les souverains s'engageaient à « maintenir à la face de l'univers leur détermination inébranlable de ne prendre pour règle de leur conduite que les préceptes de cette religion sainte ». En conséquence « conformément aux paroles des Saintes Ecritures qui ordonnent à tous les hommes de se regarder comme frères, les trois monarques demeureraient unis par les liens d'une fraternité véritable et indissoluble et, se considérant comme compatriotes, ils se prêteraient, en toute occasion et en tout lieu, assistance, aide et secours ». Il en serait de même entre leurs peuples : « Le seul principe en vigueur serait de se rendre réciproquement service, de se témoigner par une bienveillance inaltérable l'affection mutuelle, de ne se considérer tous que comme membres d'une même nation chrétienne, les trois princes ne s'envisageant eux-mêmes que comme délégués de la Providence pour gouverner trois branches d'une même famille ».

Tout souverain qui accepterait les principes de l'union chrétienne ainsi constituée devait y être reçu « avec autant d'empressement que d'affection ». Louis XVIII et le prince régent d'Angleterre — le roi Georges III était fou depuis 1810 — donnèrent successivement leur adhesion.

CARACTÈRE DE LA SAINTE-ALLIANCE

Le traité de la Sainte-Alliance fut publié en février 1816. Metternich, hostile au tsar coupable de libéralisme, appela l'acte « un monument vide et sonore ». Les libéraux, par contre, y virent une manifestation de l'esprit réactionnaire et absolutiste, le prologue d'une action concertée, d'une offensive générale contre eux et leurs idées, et, d'un mot qui fit fortune, ils dénoncèrent à l'animadversion publique « la Sainte Alliance des rois contre les peuples ». Au vrai, un an plus tôt, en 1814, le tsar avait imposé aux Bourbons, comme condition de leur retour en France, l'établissement d'un régime constitutionnel, et il se préparait à donner lui-même, spontanément, une constitution très libérale à son nouveau royaume de Pologne. Précurseur des « pacifistes » de nos jours, mû par un sincère esprit de paix, il n'eut en proposant la conclusion de la Sainte-Alliance d'autre pensée que de maintenir la bonne entente entre les souverains, d'écarter par là les occasions de conflits, tout au moins s'il en survenait d'en assurer la solution amiable.

Quant aux moyens, ils furent définis par un acte ultérieur. Le 20 novembre 1815, le jour même où était signé le second traité de Paris, les empereurs de Russie et d'Autriche, les rois d'Angleterre et de Prusse renouvelèrent l'alliance conclue un an et demi auparavant, en mars 1814, au cours de la campagne de France, à *Chaumont*[1]. Ils convinrent, en vue de resserrer les liens qui les unissaient « pour le bonheur du monde », de se réunir à des époques déterminées afin d'étudier « les grands intérêts communs » et d'examiner « les mesures qui, dans chacune de ces époques, seraient jugées les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples et pour le maintien de la paix en Europe ». C'était un essai d'institution d'un Directoire international, l'ébauche d'un conseil suprême sinon des États-Unis, du moins des États Alliés d'Europe.

METTERNICH

De ce qui devait être, dans la pensée du tsar, un moyen de paix entre les États, le chancelier d'Autriche Metternich fit un instrument de guerre dans les États, contre les tendances révolutionnaires, les idées et les mouvements libéraux et nationaux.

Metternich, pendant huit années, joua en Europe un rôle prépondérant et son nom demeure attaché au système de com-

1. Voir *Révolution et Empire*, p. 706.

pression politique — *le système Metternich* — généralement appliqué, de 1815 à 1822, par les souverains de la Sainte-Alliance. L'homme mérite donc qu'on s'y arrête.

Il avait, en 1815, quarante-deux ans. Né à Coblentz, il avait fait en partie ses études à l'université française de Strasbourg. Marié à une petite-fille de Kaunitz, — le chancelier de Marie-Thérèse, — entré au service de l'empereur François, ambassadeur à Berlin avant Austerlitz, à Paris avant Wagram, chancelier d'Autriche après 1809, il avait déterminé François Ier à donner la main de Marie-Louise à Napoléon. Il le détermina en 1813 à entrer dans la coalition générale contre la France et fut, on l'a vu[1], dans les conseils des Alliés, le stratégiste et le tacticien politique par excellence.

Prodigieusement orgueilleux, il n'avait que dédain pour les hommes politiques ses contemporains, de « pauvres rêveurs », des « niais », des « acrobates » et des « sots ». Dans le passé, Richelieu et Mazarin étaient à ses yeux tout juste des « gens de mérite ». Quant à lui, il était « le lieutenant de Dieu », ayant mission spéciale de combattre le fléau des doctrines révolutionnaires ; « la lanterne » à laquelle les souverains, particulièrement le tsar, venaient « s'éclairer » ; « une puissance morale » dont la disparition, si elle se produisait, laisserait dans le monde un vide, auquel il ne songeait pas sans effroi.

Il se définissait « *l'homme de ce qui était* », c'est-à-dire le partisan irréductible de l'ancien régime et de la monarchie absolue. Il abhorrait la Révolution, comparée par lui tour à tour à un volcan, à un incendie « qui menace de tout dévorer », à une hydre « la gueule ouverte pour avaler l'ordre social ». Il détestait le régime parlementaire et même le système représentatif : le premier parce que c'était, disait-il, le régime du « Ote-toi de là que je m'y mette »; le second parce que c'était le système « des culbutes perpétuelles ». Or, Metternich estimait que le premier des biens pour les États était « le repos », et dans son esprit le repos c'était l'immobilité.

D'autre part il professait que les États n'étaient point des corps isolés, mais qu'ils formaient une « société » où chacun, conservant ses intérêts particuliers, était en même temps lié aux autres par des intérêts généraux. Ces intérêts créaient entre les États une solidarité, « un pacte moral », et leur créait des devoirs, donc des droits, communs. Le premier des devoirs

1. Voir *Révolution et Empire*, page 700.



Metternich (1773-1859).

Portrait par Th. Lawrence (1769-1830). — Château de Windsor. — Phot.

Né à Coblentz, entré au service autrichien, Clément, comte, puis (1803) *prince de Metternich, fut à trente-trois ans ambassadeur près de Napoléon* (1806-1809), *à trente-sept ans chancelier. A ce titre il gouverna l'Autriche quarante ans, jusqu'à la révolution de* 1848. *Son grand rôle commença en* 1813 : *en joignant les forces autrichiennes aux forces prusso-russes, il assura la défaite de Napoléon. A dater de* 1815 *il fut le chef de la réaction absolutiste en Europe, l'ennemi acharné des idées de liberté répandues par les armées françaises. Tous les mouvements libéraux et constitutionnels en Allemagne et en Italie, jusqu'en* 1848, *furent réprimés par lui. — Thomas Lawrence, portraitiste anglais, célèbre à vingt-deux ans, a représenté Metternich en grand uniforme, culotte blanche, habit chamarré d'or, la poitrine barrée d'un grand cordon sur lequel pend, au bout de la cravate rouge, le bélier de la Toison d'or. La tête en forme d'œuf, couronnée de cheveux bouclés qui se font rares et grisonnent, surmonte un cou fort long, serré dans une haute cravate blanche. L'air content de soi dit la vanité de l'homme, l'un des plus prodigieux orgueilleux qui fut jamais. Le portrait fut peint sur l'ordre du prince régent d'Angleterre* (1818), *aux conférences d'Aix-la-Chapelle. Metternich avait quarante-cinq ans.*

était de ne rien faire qui pût nuire à la collectivité ou seulement compromettre son repos. Si donc il se produisait, à l'intérieur d'un État, quelque événement qui pût retentir fâcheusement chez ses voisins, y exercer « une influence délétère », ses gouvernants avaient le devoir de chercher et d'appliquer les remèdes nécessaires. S'ils y manquaient, la collectivité, pour se garder de la contagion, avait le droit de se substituer aux défaillants et « d'intervenir ».

Ce droit d'intervention était l'essentiel du système Metternich. Les événements délétères qui en devaient entraîner l'application — pour Metternich, conservateur par tempérament et ministre d'une monarchie où la force seule tenait unis, en un assemblage disparate, Allemands, Tchèques, Magyars, Serbo-Croates, Italiens, Polonais — c'étaient naturellement tout *mouvement libéral*, tout *mouvement national.*

Pour réprimer ces mouvements, Metternich travailla sans relâche à faire accepter, puis mettre en pratique par les souverains de la Sainte-Alliance, le principe d'intervention. Ainsi la Sainte-Alliance cessa d'être une garantie du maintien de la paix entre les États. Elle se transforma en syndicat des intérêts monarchiques; elle devint une société d'assurance et de secours mutuels entre les rois contre les peuples. Si bien que les réunions périodiques — les *Congrès* — prévues par le traité de 1815 et destinées à rechercher les mesures « les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples » eurent à peu près exclusivement pour objet de convenir de mesures répressives et d'en déterminer le mode d'application.

CONGRÈS D'AIX-LA-CHAPELLE

Ce fut à la fin de 1818, au Congrès *d'Aix-la-Chapelle* (30 septembre, 15 novembre), que Metternich parvint à faire accepter par les Puissances le principe du droit d'intervention.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle — les Alliés l'appelèrent la *Conférence* — était en lui-même la suite et l'épilogue des événements de 1815. Le traité de Paris du 20 novembre stipulait, on l'a vu[1], que 150 000 coalisés occuperaient pendant cinq ans les places du nord et de l'est de la France. Cette occupation avait pour objet à la fois de garantir aux Alliés le paiement des indemnités de guerre et d'assurer la sécurité des Bourbons.

1. Voir *Révolution et Empire*, page 728.

L'actif patriotisme du duc de Richelieu[1], alors président du Conseil et désireux d'obtenir avant tout la prompte libération du territoire, avait donné à Louis XVIII, dès le mois de mars 1818, par le vote d'une loi militaire — la loi Gouvion-Saint-Cyr[2] — l'armée qui lui était nécessaire, tandis qu'il parachevait au mois d'avril le règlement des indemnités de guerre. Dès lors, plus rien ne justifiait le maintien d'un corps d'occupation en France : Richelieu en demanda le retrait anticipé. Il eut gain de cause, grâce à l'amitié personnelle et au bon vouloir du tsar pour la France (2-18 octobre).

Cette question réglée, le Congrès invita Louis XVIII à entrer dans le concert des quatre puissances : Angleterre, Autriche, Prusse, Russie. La quadruple Alliance étant ainsi transformée en quintuple Alliance, Metternich, soucieux de « préserver l'autorité du naufrage et de sauver les peuples de leurs propres égarements », s'occupa d'organiser ce qu'il appelait « la Pentarchie morale », c'est-à-dire la prise en tutelle de l'Europe par les Cinq. Un protocole secret stipula que tout État — le mot devait s'entendre : tout souverain — qui ferait appel à la Pentarchie, en recevrait l'appui matériel dont il pourrait avoir besoin. En même temps on renouvelait une fois de plus le traité de Chaumont et les Alliés s'engageaient à mettre leurs forces en commun pour rétablir l'ordre en France, au cas où « un bouleversement quelconque y surviendrait et menacerait le repos ou la sûreté des voisins ». Le droit d'intervention était de la sorte affirmé de façon formelle. L'application en fut faite pour la première fois moins d'une année plus tard en Allemagne.

L'AGITATION EN ALLEMAGNE

L'Allemagne était le centre d'une double agitation, nationale et libérale. On sait[3] de quelles déceptions avaient été suivis pour les Allemands la guerre de Délivrance et les Traités de 1815. De la prise d'armes et des victoires de 1813 les Allemands avaient attendu *l'unité de l'Allemagne*, non pas l'unité à la française, effaçant à l'intérieur toutes les frontières politiques pour fondre tous les États en un État, mais l'unité par une fédération des peuples. Conservant leur autonomie dans les affaires d'intérêt régional et d'importance secondaire, ils auraient été par contre étroite-

1. Voir ci-dessous, page 43.
2. Voir ci-dessous, page 47.
3. Voir *Révolution et Empire*, pages 744 et 745.

ment associés et n'auraient plus formé qu'un peuple pour les affaires majeures et d'intérêt général, armée, diplomatie, commerce.

Au lieu d'une fédération des peuples, les diplomates, à Vienne, en 1815, établirent une confédération de souverains. L'acte constitutif de la Confédération germanique, signé le 8 juin 1815, dix jours avant Waterloo, plaçait à la tête de la Confédération un *président*, l'empereur d'Autriche, et une *diète* siégeant à Francfort. Cette Diète était formée de ministres représentant les souverains, dépourvus de toute autorité propre, liés par les instructions reçues, ne pouvant rien décider d'eux-mêmes, devant en référer toujours à leurs maîtres, ayant pouvoir de négocier, non de gouverner. Elle était un Congrès de diplomates, non pas un gouvernement. D'ailleurs, il n'y avait pas même l'apparence d'un gouvernement commun; point d'institution qui établît un lien réel entre les États; point de représentation des peuples allemands; rien qui manifestât l'existence de la nation germanique. Constituée de la sorte, la Confédération était vouée à la même nullité politique qui avait, jusqu'à sa fin, caractérisé le Saint-Empire romain de nationalité germanique. De cela, les patriotes — les *Teutomanes*, disait Metternich — Stein à leur tête, se désespéraient et s'irritaient.

L'irritation n'était pas moindre chez les libéraux — Metternich les appelait les *Jacobins*. — Conformément aux promesses faites en 1813, et dont le retour de Napoléon eût rendu l'oubli imprudent, le pacte fédéral — à l'article 13 — spécifiait « qu'il y aurait dans chacun des pays de la Confédération un régime d'assemblées d'États ». En vertu de cet article, le grand-duc de Saxe-Weimar, en 1816, donna à ses sujets, avec une Constitution très libérale, un régime représentatif. Pas un souverain ne l'imita.

L'AGITATION UNIVERSITAIRE

Les libertés concédées aux Weimariens rendaient l'absolutisme plus insupportable encore au reste de l'Allemagne. Le mécontentement d'ailleurs, il importe de le remarquer, n'existait pas dans la masse du peuple : rien ici qui se puisse comparer à l'état de l'opinion française avant 1789. Libéraux et Patriotes — les mêmes hommes généralement — étaient encore une minorité presque uniquement composée de professeurs et d'étudiants, et les seuls centres d'agitation étaient les Universités. A la faveur du régime libéral établi par le grand-duc de Saxe-Weimar, il se forma à l'Université d'Iéna, alors la plus importante de l'Allemagne, au-dessus

des associations particulières et traditionnelles, une « association générale d'étudiants » — la *Burschenschaft* — à laquelle s'affilièrent promptement les étudiants des autres Universités.

En octobre 1817, professeurs et étudiants, pour célébrer à la fois le tricentenaire de la Réforme et l'anniversaire de la bataille de Leipzig (18 octobre), vinrent manifester à la Wartbourg[1]. Il y eut déploiement de l'ancienne bannière impériale, chansons où l'on conspua la tyrannie, bûcher où furent brûlées, avec un bâton de caporal autrichien et un ceinturon de soldat prussien, de vieilles épreuves d'imprimerie symbolisant les livres d'écrivains réputés réactionnaires.

A ces manifestations puériles, Metternich affecta d'attribuer un caractère d'extrême gravité quand il vit, en 1818, le roi de Bavière et le grand-duc de Bade, en 1819, le roi de Wurtemberg donner à leur tour des Constitutions à leurs peuples. Il les trouva plus graves encore quand il découvrit que le roi de Prusse, tombé de nouveau sous l'influence de Hardenberg et des Réformateurs[2], inclinait lui-même aux concessions libérales.

Sur ces entrefaites, un étudiant à demi fou, Karl Sand, poignardait à Mannheim, dans sa maison, le poète Kotzebue, qui, dans un journal, menait campagne contre les étudiants libéraux, et que l'on accusait d'être un traître, espionnant pour le compte du tsar (23 mars 1819). La mère du meurtrier reçut des milliers de lettres de félicitations.

CONGRÈS DE CARLSBAD ET DE VIENNE

Quand il connut le drame, Metternich n'eut d'autre pensée — les expressions sont de lui — que de « donner à l'affaire la meilleure suite possible et d'en tirer le parti le plus avantageux ». Par ses soins, les souverains allemands se réunirent d'abord à *Carlsbad* (7-30 août 1819), puis à *Vienne* (novembre 1819-mai 1820). Dans ces deux congrès, particulièrement au congrès de Carlsbad, Metternich fit adopter une série de mesures antilibérales. La Burschenschaft dut être dissoute; les Universités durent être placées sous le contrôle de commissaires qui eurent mission de surveiller l'esprit de l'enseignement, pouvoir d'exclure les professeurs et les étudiants suspects, pouvoir même en certains cas d'ordonner leur emprisonnement. Les journaux et les livres furent soumis à la censure. Les souverains s'interdirent d'accorder

1. Voir *Histoire moderne*, page 352
2. Voir *Révolution et Empire*, page 679.

aucune constitution qui limitât leurs pouvoirs. Enfin l'on convint que la Confédération, représentée par la Diète, aurait droit d'intervenir d'office dans les États qui contreviendraient à ces diverses décisions et pourrait par la force en imposer l'application. Metternich atteignit ainsi, au moins pour un temps, le but qu'il s'était proposé. Le mouvement libéral fut enrayé en Allemagne pour une dizaine d'années, jusqu'à 1830; le mouvement unitaire pour près de trente ans, jusqu'à 1848.

RÉVOLUTION D'ESPAGNE

Les faits par où s'était manifesté en Allemagne le mécontentement des libéraux et des unitaires n'étaient, à vrai dire, que des incidents dont Metternich, par système, avait démesurément grossi l'importance. Par contre ce furent de véritables révolutions que provoquèrent les libéraux et que réprima la Sainte-Alliance, en Italie, dans les royaumes des Deux-Siciles et de Sardaigne et, d'autre part, en Espagne.

De ces révolutions, la première se produisit en Espagne. Ferdinand VII y régnait en despote turc. Il faisait ses favoris d'un porteur d'eau et d'un ex-commissionnaire, bannissait ou envoyait au bagne, sans jugement, au gré de son caprice, les hommes politiques, suspects de libéralisme. Un jour, il expédia à chacun des officiers commandant en second les citadelles de Valence, de Séville et de Cadix, l'ordre, que nul d'ailleurs n'exécuta, de passer par les armes les gouverneurs et de prendre leur place. Une situation économique lamentable, la détresse des finances, qu'achevait de ruiner l'insurrection des colonies d'Amérique, ne permettaient plus d'assurer les services publics même essentiels; la solde n'était plus payée aux troupes qui, depuis 1814, n'avaient pas touché d'uniformes.

A Cadix, à la fin de 1819, on concentrait un corps expéditionnaire à destination de l'Amérique du Sud. Le 1er janvier 1820, le chef de bataillon *Riego* entraîna ses hommes à se « prononcer » en faveur de la Constitution de 1812. Ce premier « *pronunciamento* » échoua, et les soldats qui suivirent Riego furent dispersés, pris ou tués. Mais il détermina des soulèvements partiels au nord-ouest et à l'est, à la Corogne, à Saragosse, à Barcelone, et ceux-là réussirent. Au début de mars, Ferdinand dut convoquer les Cortès et prêter serment à la Constitution de 1812, de nouveau mise en vigueur (9 mars 1820).

RÉVOLUTION DES DEUX-SICILES

Trois mois plus tard, le royaume des Deux-Siciles avait à son tour sa révolution militaire. Dans ce royaume, les libéraux, généralement des officiers et des nobles, s'étaient groupés dans la société secrète des *Carbonari* : le nom venait, dit-on, de ce que primitivement, les affiliés se réunissaient dans les bois, en des huttes de charbonniers. D'origine mal connue — les uns le font remonter au treizième siècle, au temps des luttes de la Papauté et des Hohenstaufen[1], d'autres le rattachent à la diffusion de la franc-maçonnerie en Italie au dix-huitième siècle — le carbonarisme à Naples s'était développé surtout pendant la domination française et le règne de Murat : le but des Carbonari était d'imposer au roi l'établissement d'un régime constitutionnel. Le but demeura le même quand les Bourbons eurent remplacé Murat. Le succès des libéraux espagnols détermina les Napolitains à agir. Au début de juillet 1820, le général Pépé souleva les garnisons napolitaines (2-5 juillet) et réclama de Ferdinand Ier la mise en vigueur de la constitution espagnole de 1812. Le 13 juillet, Ferdinand jurait fidélité à la Constitution, priant Dieu de « lancer sur sa tête les foudres de Sa vengeance s'il prêtait ce serment de mauvaise foi ou s'il devait jamais le violer ».

CONGRÈS DE TROPPAU ET DE LAYBACH

Dès qu'il connut la révolution espagnole, le tsar proposa aux signataires de la Sainte-Alliance de prendre toutes mesures utiles pour secourir Ferdinand VII. Mais l'Angleterre se déroba. En effet ses commerçants et ses industriels avaient intérêt à ce que l'Espagne, paralysée par des troubles intérieurs, ne pût rétablir dans ses colonies d'Amérique son autorité et par suite son monopole économique. Metternich se déroba de même. Le soin d'intervenir en Espagne ne pouvait être confié qu'à la France: Metternich ne voulait pas que la France pût jouer un rôle de quelque importance.

Par contre, dès que se produisit la révolution napolitaine, Metternich, qui en redoutait le contre-coup par toute l'Italie, concentra hâtivement des troupes dans la Vénétie et la Lombardie. Il n'osa point agir toutefois sans l'assentiment des Alliés et, dans le courant d'octobre, un congrès fut réuni à *Troppau* dans la Silésie autrichienne (20 octobre-8 décembre).

Là, Metternich s'efforça de faire admettre, par l'Europe et

1. Voir *Histoire moderne*, page 131.

pour l'Europe, le même principe qu'il venait de faire accepter, à Carlsbad, par l'Allemagne et pour l'Allemagne, à savoir « que tout gouvernement a droit de contrôler les changements politiques survenus dans un autre Etat, lorsque ces changements sont de nature à menacer la sécurité des voisins ». Les représentants de la France et de l'Angleterre, États constitutionnels, repoussèrent le principe. Mais il fut admis par le plénipotentiaire prussien et par le tsar. Troublé par la nouvelle d'une insignifiante sédition survenue dans un des régiments de sa garde, longuement endoctriné par Metternich qui s'efforça de lui démontrer l'existence d'une entente secrète entre les libéraux de tous les pays — de fait ils étaient en correspondance suivie — Alexandre finit par déclarer « que depuis 1814 il s'était trompé sur l'esprit public, qu'il avait fait beaucoup de mal et devait s'efforcer de le réparer ». En conséquence il signa avec l'empereur d'Autriche et le plénipotentiaire prussien un protocole, communiqué à tous les gouvernements européens, le 8 décembre 1820, et dont les dispositions principales étaient les suivantes : « Tout État faisant partie de l'Alliance qui subirait dans son régime intérieur une altération opérée par la révolte, cesserait de faire partie de l'Alliance. Les alliés ne reconnaîtraient aucun changement opéré par des voies illégales. Pour ramener au sein de l'Alliance les États où de pareils changements se seraient effectués, les puissances emploieraient d'abord les démarches amicales, en second lieu une force coercitive, si l'emploi de cette force devenait indispensable. »

Par application, le roi des Deux-Siciles était invité à se rendre à Laybach pour y conférer avec les Alliés des affaires de son royaume. Au cas où les démarches amicales des trois cours n'auraient point le succès désiré, l'Autriche aurait mandat d'assurer militairement le rétablissement de l'ordre à Naples.

La France et l'Angleterre protestèrent ; mais elles déclaraient en même temps qu'elles n'en demeuraient pas moins dans l'Alliance. Toutefois le duc de Richelieu, afin d'enlever à l'Autriche tout prétexte d'intervention, s'efforça d'obtenir des libéraux napolitains qu'ils modifiassent eux-mêmes la Constitution. Il échoua.

Sur l'invitation des trois puissances, Ferdinand se rendit à *Laybach*, en Carniole (janvier 1821). Avant de quitter Naples, il jura solennellement devant la Chambre de défendre la Constitution auprès des Alliés. A peine arrivé, il écrivit sous la dictée de Metternich une sommation au parlement napolitain

d'avoir à reconnaître, selon la volonté des Puissances, son autorité pleine et entière. Sur le refus des Napolitains, 80000 Autrichiens entrèrent dans le royaume, battirent à *Rieti* le général Pépé (7 mars), occupèrent Naples et veillèrent à l'abolition de la Constitution et au rétablissement de la monarchie absolue.

MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE EN PIÉMONT

Au lendemain même de la défaite des libéraux napolitains, les libéraux piémontais tentaient à leur tour une révolution (10 mars). Le mouvement — mouvement militaire comme en Espagne et à Naples — commença à Alexandrie aux cris de « Mort aux Allemands! » Ceux qui le dirigeaient pensaient par cette diversion venir en aide aux Napolitains. Le roi Victor-Emmanuel abdiqua en faveur de son frère Charles-Félix. En l'absence de ce dernier, la Constitution espagnole de 1812 fut proclamée à Turin. Mais Charles-Félix était absolutiste; il appela les Autrichiens à l'aide et, les libéraux ayant été vaincus à *Novare* (8 avril), l'ancien régime était restauré (10 avril 1821), un mois jour pour jour après le mouvement d'Alexandrie. « Voilà ce que c'est, disait Metternich, qu'une révolution prise à temps. »

LA RÉACTION

Naturellement la restauration de l'absolutisme s'accompagna, à Naples et dans le Piémont, de poursuites contre les vaincus et de nombreuses condamnations à la prison, au bagne, à la peine capitale. D'autre part les Piémontais avaient trouvé d'actives sympathies, des complicités même, parmi les Lombards-Vénitiens. La découverte de ces complicités fournit à Metternich l'occasion de frapper les plus éminents des libéraux milanais. Condamnés à mort, ils furent, après commutation de peine, internés pour de longues années dans les terribles cachots du Spielberg, en Moravie. L'un de ces condamnés, *Silvio Pellico*, devait plus tard émouvoir l'Europe entière du récit de ses souffrances.

CONGRÈS DE VÉRONE

Ce fut seulement à la fin de 1822, un an et demi après la répression des mouvements italiens, que la Sainte-Alliance, au congrès de *Vérone*, en Vénétie (20 septembre, 14 décembre), décida de frapper à leur tour les révolutionnaires espagnols. Peut-être n'eût-elle rien entrepris contre eux s'il ne s'était produit dans les provinces du nord de l'Espagne des mouvements contre-révolutionnaires, d'où

sortit une guerre civile, très vite atroce (août 1822). Dès lors le rétablissement de l'ordre en Espagne devint pour le tsar une idée fixe : la restauration de l'autorité légitime à Madrid était, disait-il, nécessaire au salut de l'Europe, et il ne quitterait Vérone qu'après l'avoir assuré, ses cheveux dussent-ils y blanchir.

Metternich et les Anglais, pour les raisons précédemment indiquées[1], demeuraient hostiles à toute intervention. Mais le tsar trouva un énergique concours chez les représentants de la France, le ministre des affaires étrangères Montmorency et surtout Chateaubriand. L'un et l'autre, contrairement au sentiment de Louis XVIII et aux instructions de Villèle, alors président du Conseil, voulaient la guerre ; ils y voyaient en effet un moyen d'affermir les Bourbons en leur donnant le prestige des succès militaires, en leur ralliant les anciens officiers des armées impériales et, selon les paroles que devait employer plus tard Chateaubriand devant la Chambre, « en achevant la réconciliation des Français sous la tente, dans la pensée d'une commune gloire ». Finalement et en dépit des protestations véhémentes du plénipotentiaire anglais, Wellington, le Congrès décida que les gouvernements de Russie, de France, d'Autriche et de Prusse sommeraient simultanément le gouvernement espagnol de rétablir Ferdinand, sans délai, dans la plénitude de son autorité : faute de quoi ce serait la guerre. Une nouvelle circulaire expliqua à l'Europe : que les Alliés ne voulaient rien que la paix et le bonheur des peuples ; qu'ils luttaient et lutteraient sans trêve contre « les facteurs de ténèbres et de mensonge » ; qu'ils voulaient ramener et ramèneraient dans le devoir l'Espagne, « triste exemple des conséquences infaillibles de tout attentat contre les lois éternelles du monde moral » (14 décembre 1822).

L'EXPÉDITION D'ESPAGNE

Trois mois plus tard, 100 000 Français, sous le commandement nominal du *duc d'Angoulême*, neveu de Louis XVIII, franchissaient la Bidassoa (7 avril 1823). L'expédition dura six mois. La complicité de la majorité des Espagnols, les paysans et la populace des villes, qui criaient au passage des troupes « Mort à la Constitution ! Vive le roi absolu ! » facilita grandement les opérations. L'épisode le plus brillant fut, devant Cadix, où les Cortès s'étaient réfugiées en emmenant le roi comme otage, la prise des ouvrages du *Trocadéro* (31 août 1823). Le 1er octobre, Ferdinand VII,

1. Voir ci-dessus, page 15.

remis en liberté, annulait tous les actes du gouvernement constitutionnel et signait une première liste de proscription. Un détail suffit à caractériser la fureur que le souverain et ses tenants apportèrent dans leurs vengeances. Riego fait prisonnier étant traduit en justice, le ministère public ne requit pas seulement la peine de mort, mais il demanda que le corps du supplicié fût dépecé et que les quartiers en fussent exposés dans quatre grandes villes du royaume. Le duc d'Angoulême, à qui Villèle recommandait « de protéger les vaincus sans avoir l'air de les favoriser », s'honora en s'efforçant d'empêcher cette sauvage réaction. Il échoua; mais du moins les troupes françaises, partout où elles le purent, favorisèrent la fuite des proscrits.

DISLOCATION DE LA SAINTE-ALLIANCE

Le congrès de Vérone fut le dernier des congrès de la Sainte-Alliance, l'expédition d'Espagne la dernière intervention opérée, au nom de l'Europe, dans les affaires intérieures d'un pays : cette expédition achemina vers la ruine la Sainte-Alliance qui se disloqua en moins de quatre ans. L'Angleterre déjà s'en était à demi retirée. Elle ne s'était pas bornée à refuser de contresigner l'ultimatum préparé à Vérone. Quand l'armée française était entrée en Espagne, le premier ministre, Canning, avait renouvelé les protestations de Wellington et déclaré au Parlement que si l'Angleterre ne s'opposait pas par la force « à l'illégitime agression » des Français, c'est qu'elle se trouvait isolée. En France, ceux mêmes qui avaient voulu l'expédition, et tout d'abord Chateaubriand, ne voyaient pas sans remords ses sanglantes conséquences.

Les affaires grecques devaient achever de ruiner l'Alliance. Elle tenait ses assises à Laybach quand se produisit le soulèvement des Grecs : ceux-ci avaient député auprès d'elle pour lui demander son appui. Le tsar inclinait à ce qu'on leur vînt en aide. Mais Metternich tenait « l'affaire pour placée hors de la civilisation ». « Là-bas, par delà les frontières orientales, écrivait-il, trois ou quatre cent mille individus pendus, égorgés, empalés, cela ne compte guère. » Il persuada au tsar, ce dont il était d'ailleurs persuadé lui-même, que l'insurrection grecque se rattachait aux Révolutions d'Espagne et d'Italie; qu'elle était un épisode d'un complot européen, une diversion, « un nouveau coup des révolutionnaires, destiné à détourner vers l'Orient l'attention des Alliés, pour laisser le champ libre à leurs menées subversives en Italie, en Allemagne et en France ». On ne reçut

donc pas les envoyés des Grecs; on ne les reçut pas davantage à Vérone. Metternich comptait du reste que les Turcs viendraient promptement à bout des insurgés. Il n'en fut rien. La lutte se prolongeant, les intérêts politiques, les affinités religieuses, le sentiment populaire devaient empêcher que la Russie s'en désintéressât plus longtemps. Quand Alexandre I[er] fut mort (1[er] décembre 1825), son successeur, le tsar Nicolas, semblait, en raison de son tempérament absolutiste, devoir marcher, plus qu'aucun autre souverain, d'accord avec Metternich. En fait, il se sépara promptement du chancelier et se dégagea de la Sainte-Alliance, parce que, souverain russe, il estima que l'intérêt particulier de la Russie devait passer avant les intérêts généraux des souverains. De là, dès les premiers mois de 1826, des négociations avec l'Angleterre et la France pour assurer le règlement du conflit turco-grec au profit des Grecs insurgés, et dans ce but la signature du *traité de Londres* (6 juillet 1827)[1]. Ce fut la fin de la Sainte-Alliance. L'Autriche n'ayant plus d'autre partenaire que la Prusse, Metternich, « le rocher de l'ordre », se trouva pour un temps réduit à l'impuissance.

LES CONFÉRENCES DE MÜNCHENGRATZ

Six ans plus tard cependant la Sainte-Alliance fut partiellement reconstituée. La révolution de juillet 1830 et la chute des Bourbons en France, la révolution de Belgique (août 1830) et la dislocation du royaume des Pays-Bas, l'insurrection de la Pologne (novembre 1830), les soulèvements italiens des duchés de Modène et de Parme et des États de l'Église (février 1831) rapprochèrent le tsar de Metternich. L'entente se fit en 1833, à *Münchengratz*, dans des conférences auxquelles participèrent le tsar, l'empereur d'Autriche et le prince royal de Prusse (10-20 septembre 1833). Les trois représentants des cours absolutistes affirmèrent une fois de plus leur droit d'intervenir, sur appel des souverains, dans les États où se produisaient des troubles politiques. Mais aussitôt la France protesta qu'elle s'opposerait par les armes à toute intervention dans les États ses voisins. D'autre part, une *quadruple Alliance* fut conclue à Londres (22 avril 1834) entre les puissances constitutionnelles, Angleterre, France, Espagne et Portugal. La formation de cette contre-ligue libérale modéra la ligue absolutiste, si bien que les déclarations de Münchengratz ne furent suivies d'aucun effet.

1. Voir ci-dessous, page 418.

CHAPITRE II

LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE EN FRANCE 1815-1848

De 1815 à 1848, sous les règnes de *Louis XVIII* (1815-1824), de *Charles X* (1824-1830) et de *Louis-Philippe* (1830-1848), la France, pendant trente-trois ans, a été une *monarchie constitutionnelle*, c'est-à-dire qu'elle a été gouvernée par des souverains dont une constitution, la **Charte**, définissait et limitait les pouvoirs. Rédigée en 1814 lors du premier retour des Bourbons, quelque peu modifiée après leur chute en 1830, la Charte faisait participer au gouvernement les représentants élus de ceux des Français qui payaient une certaine somme d'impôts, le *cens*, soit la minorité de la nation. De là les dénominations de *monarchie du suffrage restreint* et de *monarchie censitaire* également appliquées à la monarchie constitutionnelle.

Les règnes de Louis XVIII et de Charles X sont ce que l'on appelle la **Restauration**. Pendant les quinze années de la Restauration, de 1815 à 1830, la bourgeoisie française fit l'apprentissage du gouvernement représentatif et dans une certaine mesure du régime parlementaire, acceptés par Louis XVIII, odieux à Charles X. L'apprentissage se fit au milieu d'ardentes luttes parlementaires entre les *ultra-royalistes*, anciens émigrés, désireux de restaurer le plus possible de l'Ancien Régime, et les *libéraux*, en majorité bourgeois, défenseurs des libertés conquises à la Révolution. Charles X crut assurer la victoire des Ultras en 1830; mais en violant la Charte, il provoqua la **Révolution de juillet**. La dynastie aristocratique des Bourbons fut chassee et remplacée par une royauté bourgeoise avec Louis-Philippe d'Orléans.

De 1830 à 1848 les règles du régime parlementaire furent en apparence respectées par Louis-Philippe. En fait, Louis-Philippe tendit constamment à faire prévaloir sa volonté, et les dernieres

années du règne, à partir de 1840, virent triompher la politique personnelle du roi. Cette politique, tenant compte uniquement d'une minorité de riches bourgeois, lassa la masse de la nation désireuse de participer au gouvernement. N'obtenant pas satisfaction, le peuple renversa par la ***Révolution de février 1848*** la monarchie constitutionnelle.

I

LA RESTAURATION, 1815-1830

LA CHARTE; RÉGIME ÉLECTORAL; PRESSE; BUDGET
LUTTES DES PARTIS
LA RÉVOLUTION DE 1830; RÉVISION DE LA CHARTE

RÉDACTION DE LA CHARTE

La monarchie constitutionnelle a reposé sur la *Charte*. La Charte fut rédigée, aux mois de mai et de juin 1814, dans les conditions suivantes :

Après avoir prononcé, à l'instigation de Talleyrand la déchéance de Napoléon, le 3 avril 1814, le Sénat avait rédigé une Constitution, dont l'acceptation par Louis XVIII devait être la condition de son avènement. Cette Constitution, Louis XVIII était résolu à la rejeter.

En l'acceptant, en effet, il eût reconnu tenir la couronne de la volonté de la nation, au nom de qui le Sénat prétendait agir : il eût ainsi adhéré au principe révolutionnaire de la souveraineté du peuple. Or, Louis XVIII entendait être roi comme l'avait été son frère Louis XVI avant la Révolution, c'est-à-dire par droit de naissance, « roi par la grâce de Dieu ».

Mais les souverains alliés avaient garanti par avance la Constitution que les Français se donneraient librement. D'autre part, le tsar et même Metternich s'inquiétaient du péril qu'il y avait, pour la paix intérieure de la France, à laisser rentrer sans conditions les Bourbons, « incorrigés et incorrigibles ». Après avoir fait avertir le Comte d'Artois que « toutes les baïonnettes étrangères qui étaient en France se réuniraient au soutien du Sénat et de la Constitution envers et contre tous », Alexandre intervint directement et de la manière la plus énergique auprès de Louis XVIII. A la suite d'une entrevue à Compiègne où il avait vainement essayé de lui faire accepter la Constitution, le tsar

menaça Louis XVIII de s'opposer à son entrée dans Paris, s'il n'accédait tout au moins aux dispositions essentielles de l'acte préparé par le Sénat. Louis XVIII dut promettre, par une déclaration solennelle publiée à *Saint-Ouen*, « d'adopter une Constitution libérale » (2 mai).

Le soin de rédiger cette Constitution fut confié à une commission composée de trois « commissaires du roi », de neuf sénateurs et de dix membres du Corps Législatif. La commission, qui avait tenu quatre séances, estimait qu'il lui en faudrait encore trois pour achever son travail, quand le 2 juin les souverains alliés l'invitèrent à tout terminer sous deux jours. Ils comptaient quitter Paris le 5; ils voulaient que la Constitution fût promulguée le 4, avant leur départ. Le travail fut achevé à la hâte, et sans que d'importantes questions, en particulier le système des élections, eussent été réglées. Un des commissaires du roi, le comte Beugnot, alors préfet du Nord, rédigea le préambule, dont Louis XVIII n'eut même pas le temps de prendre connaissance avant la séance solennelle où la Constitution fut promulguée. Ce fut le même Beugnot qui appela la Constitution la *Charte constitutionnelle*. Ce nom de Charte, emprunté aux institutions de l'Ancien Régime, était destiné à marquer — le préambule l'affirmait d'ailleurs en termes exprès — que la Constitution émanait « du libre exercice de l'autorité royale », qu'elle était un acte volontaire, une concession gracieuse, « octroyée » par Louis XVIII à « ses sujets », et non pas un contrat entre le peuple et le roi. Enfin elle fut datée de la *dix-neuvième année du règne*, pour bien indiquer qu'au jour où Louis XVII avait disparu, Louis XVIII était devenu naturellement et légitimement « roi de France », et qu'il tenait la couronne de l'hérédité et non de la volonté du peuple.

A CHARTE

Les dispositions essentielles de la Charte étaient les suivantes :

La Charte distinguait et séparait le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Le *pouvoir exécutif* appartenait au roi seul, « chef suprême de l'État ». Il commandait les armées de terre et de mer, déclarait la guerre, signait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nommait à tous les emplois et faisait — aux termes de l'article 14 — « les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État ». Il était assisté de ministres responsables. Ceux-ci pou-

vaient être mis en accusation par la Chambre des députés, devant la Chambre des pairs.

La *Chambre des pairs* et la *Chambre des députés* partageaient avec le roi le *pouvoir législatif.* Le roi avait l'initiative des lois; ce droit d'initiative Louis XVIII y avait tenu absolument, comme à « l'un des plus beaux fleurons de la couronne ». Les lois votées par les deux Chambres étaient sanctionnées et promulguées par le roi. Le roi convoquait et prorogeait les Chambres et pouvait dissoudre la Chambre des députés, sous réserve d'en convoquer une nouvelle dans un délai de trois mois. Il nommait les pairs soit à titre viager soit à titre héréditaire : ils furent tous nommés à titre héréditaire à dater de la seconde Restauration en 1815. Les députés, inviolables pendant le cours des sessions, étaient élus pour cinq ans; la Chambre se renouvelait annuellement par cinquième. Pour être électeur, il fallait être âgé de trente ans et payer au moins 300 francs de contributions directes. Pour être éligible, il fallait être âgé de quarante ans et payer 1000 francs de contributions directes. Aucun impôt ne pouvait être établi ni perçu sans un vote des Chambres, et ce vote n'était acquis que pour un an.

La Charte maintenait l'organisation judiciaire créée par l'Empire, l'inamovibilité des juges, le Code civil. Elle proclamait l'*égalité* de tous les Français, tous admissibles à tous les emplois. Elle garantissait la *liberté individuelle*; la *liberté du culte*, tout en déclarant le Catholicisme religion de l'État; la *liberté de la presse*, sous la seule réserve de se conformer « aux lois qui réprimeraient les abus de cette liberté ». Elle abolissait la confiscation et déclarait irrévocable la vente des biens nationaux. Enfin elle abolissait la conscription; une loi spéciale devait déterminer le mode de recrutement de l'armée.

CARACTÈRE DE LA CHARTE

Malgré les prétentions surannées exposées dans le préambule, quoique Louis XVIII s'y proclamât roi par la grâce de Dieu et que les Français y fussent traités de « sujets », la Charte leur garantissait les conquêtes essentielles de la Révolution : l'égalité, la liberté et, grâce au régime représentatif, part directe au gouvernement.

Toutefois, comme dans les Constitutions de 1791 et de l'an III[1], le *droit d'être représenté n'existait que pour une minorité de gens riches* : ceux-là seuls, en effet, pouvaient être élec-

1. Voir *Révolution et Empire*, pages 394 et 470.

teurs qui payaient un cens minimum de 300 francs. Tout en proclamant l'égalité de tous les Français, *la Charte créait donc une classe de privilégiés, les privilégiés de la fortune.* Cette classe devait être plus réduite encore qu'au temps de la Constitution de l'an III, puisque la Charte subordonnait — ce qui n'avait jamais été fait antérieurement — la faculté d'être élu député au paiement d'un cens spécial très élevé. En 1791, il y avait eu 429000 électeurs ; un peu plus de 200000 en l'an III ; la Charte ramenait leur nombre à 90000 environ, parmi lesquels moins de 12000 pouvaient être députés.

Le droit de participer aux affaires publiques était donc réservé à une infime minorité de grands propriétaires terriens, généralement nobles, de banquiers, d'industriels et de gros commerçants qui constituaient la *haute bourgeoisie.* Encore le droit de voter accordé aux industriels et commerçants était-il une nouveauté. Les Constitutions antérieures, en effet, ne comptaient pour le cens que l'impôt *foncier*, en sorte que seuls les propriétaires de terres ou de maisons pouvaient être électeurs et éligibles. Au contraire, la Charte faisait entrer *tous les impôts directs, contribution foncière, contribution personnelle et mobilière, patentes*, dans le calcul du cens. Cette nouveauté fut de grande conséquence. Les patentés, industriels et commerçants, admis pour la première fois à voter, devaient à la Révolution leur importance politique. Ils ne l'oublièrent pas et furent les défenseurs naturels des principes de la Révolution, ou, comme on disait alors, des *idées libérales.* Ils purent les défendre dans la Chambre, contre ceux des nobles qui, gardant le regret de l'Ancien Régime, en désiraient le rétablissement au moins partiel.

LES PARTIS

En face de la Charte il se forma trois partis : deux partis d'opposition, le parti *ultra-royaliste* et le parti *indépendant* ; un parti de gouvernement, le parti *royaliste constitutionnel* ou *doctrinaire.*

Pour les Ultra-royalistes la Charte était une fâcheuse concession à la Révolution : leur désir secret était qu'on l'abolît.

Pour les Indépendants, la Charte méconnaissait les droits les plus importants de la nation : le désir secret de beaucoup d'entre eux était le renversement des Bourbons.

Les Constitutionnels estimaient que la Charte, loyalement appliquée, devait pleinement satisfaire les Français.

En raison des places qu'ils occupaient à la Chambre, les Ultra-

royalistes formèrent ce qu'on appela l'opposition de *droite*; les Indépendants, l'opposition de *gauche*; les Constitutionnels siégèrent au *centre*.

LES ULTRA-ROYALISTES

Les Ultra-royalistes — on les appelait aussi les *Ultras* tout court, ou bien les *royalistes purs* — étaient à peu près tous des Émigrés. Ils n'allaient pas jusqu'à vouloir le rétablissement complet de l'Ancien Régime, avec l'inégalité des classes et tous les privilèges. Mais, du moins, ils voulaient le rétablissement de l'autorité à peu près absolue du roi; par suite, ils voulaient que l'on restreignît le plus possible les libertés accordées par la Charte. Ils se montraient ainsi plus royalistes que le roi : de là leur surnom d'*Ultras*. Bien entendu ils comptaient que l'autorité royale s'exercerait à leur profit et s'emploierait à réaliser leur programme, dont les traits essentiels étaient les suivants :

Le roi ne devrait confier l'administration qu'à des « mains pures »; il devrait donc procéder à l'*épuration* des fonctionnaires de tous ordres, préfets, magistrats, officiers, etc., en majorité suspects d'attachement à l'Empire et d'esprit révolutionnaire. A leur place il nommerait ceux qui avaient souffert pour « la bonne cause », les Émigrés. Il restituerait aux Émigrés ceux des biens confisqués par la Révolution, qui n'étaient pas encore vendus; lorsqu'il y aurait eu vente, une indemnité serait payée aux propriétaires dépossédés. Il y aurait ensuite à redresser l'esprit de la nation, faussé par les *Philosophes*, Voltaire et Rousseau; à faire la guerre aux idées de la Révolution; à former pour l'avenir des Français dociles et dévoués à la monarchie autoritaire : on y arriverait par la *presse* et l'*enseignement*. La presse serait, comme sous l'Empire, soumise à la censure, qui laisserait vivre seule « la bonne presse » : la presse ultra-royaliste. L'enseignement serait mis sous la surveillance du Clergé, dont on s'assurerait l'appui en lui rendant une place éminente dans l'État. Si le roi s'opposait à la réalisation de ce programme, on passerait outre, au nom de l'intérêt royal, au cri de : « Vive le roi quand même! »

Les Ultra-royalistes avaient pour chef le frère même de Louis XVIII, son héritier, le *comte d'Artois*, le futur Charles X, le roi de leurs rêves. Leurs coryphées étaient le comte de *La Bourdonnaye*, un ancien soldat de l'armée de Condé; *Chateaubriand*, alors dans le plein de sa gloire; *Corbière*, un avocat de

Rennes; le baron *de Vitrolles*, agent des Bourbons auprès des Alliés pendant la campagne de 1814; le vicomte de *Bonald*, le philosophe et le théoricien du parti, le comte de *Villèle* fut leur principal ministre. Ils eurent pour journaux le *Drapeau Blanc*, la *Quotidienne*, *la Gazette de France* et, pendant un temps, jusqu'à 1824, le *Journal des Débats*.

Le parti comprenait, à Paris, presque toute la grande noblesse, ou, comme on disait, le *Faubourg Saint-Germain*, du nom du quartier où cette noblesse était groupée; en province, les gentilshommes campagnards, les grands propriétaires fonciers et leurs fermiers; partout le Clergé, qui, selon le langage du temps, faisait « de l'autel le soutien du trône ». Très active alors, faite par de nombreux missionnaires qui s'en allaient prêchant de ville en ville, organisant d'immenses processions, faisant planter en souvenir de leur prédication des croix gigantesques, la propagande religieuse était en même temps toujours une propagande ultra-royaliste. Au total, les Ultras étaient peu nombreux. Mais ils étaient riches, actifs et violents, et ils avaient l'appui déclaré d'une partie de la famille royale.

LA NGRÉGATION

Aux Ultras l'esprit de parti rattacha la *Congrégation*, présentée comme une société secrète, religieuse et politique, dirigée par le comte d'Artois. Dans un « mémoire » demeuré fameux (janvier 1826), le comte de Montlosier la montra toute-puissante, ramifiée dans les départements, comptant 48 000 affiliés, jouant aux élections un rôle considérable, dominant presque la Chambre avec 105 députés, et disposant à son gré des places et des faveurs. En fait, le comte d'Artois n'appartint jamais à la Congrégation; cinq députés seulement y furent affiliés, et la liste de ses adhérents, aujourd'hui publiée, prouve qu'ils ne furent jamais 1400. Association de piété, fondée au temps du Consulat par des étudiants en médecine et en droit (1801), la Congrégation atteignit son plein développement vers 1820. Ses membres participèrent à l'organisation d'œuvres qu'inspiraient surtout des pensées de charité et de foi : « société des Bonnes Œuvres » pour la visite des malades et des prisonniers (1821); « association de Saint-Joseph » pour le placement des ouvriers sans travail (1822); « société des Bonnes Études », sorte de cercle de conférences et de discussions (1823); « société des Bons Livres », pour la vente à bon marché de livres moraux (1824). Ces diverses œuvres eurent une incon-

testable influence religieuse et morale; mais leur importance politique qu'on a cru longtemps très considérable, fut au vrai tout à fait médiocre

LES INDÉPENDANTS

Les Indépendants étaient partisans de la souveraineté du peuple. Ils protestaient donc que la Charte eût dû être dictée par le peuple au roi et non concédée par le roi au peuple. D'autre part, ils jugeaient qu'elle n'assurait pas au pays toutes les libertés nécessaires. Ils luttèrent contre les Ultras, à la fois pour sauvegarder les libertés accordées et pour en obtenir de nouvelles. Ils furent surtout les défenseurs infatigables de la liberté de la presse. Ils furent aussi les adversaires du Clergé, à cause de son intervention dans la politique en faveur des Ultras, et, en face de ce qu'ils appelaient « le *parti prêtre* », les Indépendants furent un parti *anticlérical*.

Beaucoup étaient les ennemis de la dynastie. A leurs yeux, les Bourbons, « ramenés par l'étranger », rétablis sans que les Français eussent été consultés, étaient non pas les souverains « légitimes », mais des intrus qu'il fallait renverser. Quelques-uns pensaient à leur substituer le *duc d'Orléans*, leur cousin. Mais, comme l'aveu public de ces sentiments anti-dynastiques les aurait fait emprisonner, les Indépendants les cachaient.

Le parti indépendant était nombreux. Il comprenait quelques membres de la vieille noblesse, beaucoup d'hommes des classes libérales, avocats, médecins, etc., les étudiants; tous ceux qui restaient fidèles au souvenir de Napoléon, « les Bonapartistes », officiers mis en demi-solde, vieux soldats, etc.; les républicains — on disait « les Jacobins »; les patriotes exaspérés par les traités de Paris; les paysans acheteurs de biens nationaux, inquiets des menaces et de l'arrogance des anciens émigrés. Au total, un ensemble d'éléments énergiques, mais très disparates comme le montre cette courte liste d'hommes célèbres du parti : *La Fayette*, le duc *de Broglie*, le duc de *La Rochefoucauld-Liancourt*, ancien grand-maître de la garde-robe de Louis XVI, le fondateur de la première école des Arts et Métiers, le marquis de *Chauvelin*, *Laffitte*, un banquier, *Manuel*, un avocat, le général *Foy*, l'un des bons soldats des guerres d'Espagne, un grand orateur. Les trois derniers étaient, avec La Fayette, les chefs secrets du groupe des partisans du duc d'Orléans. Entre les libéraux l'union se faisait autour d'un même symbole, le *dra-*

peau tricolore, opposé au *drapeau blanc*, rétabli par les Bourbons en 1814, et symbole des Ultras. Les journaux des Indépendants étaient la *Minerve*, le *Globe* et, dans la dernière année de la Restauration, en 1830, le *National* et le *Temps*. Leur poète fut le chansonnier républicain *Béranger*; leur pamphlétaire un ancien officier d'artillerie, l'helléniste *Paul-Louis Courrier*.

LA CHARBONNERIE

Les Indépendants eurent leur société secrète, la *Charbonnerie*, organisée au début de 1821 sur le modèle de la Charbonnerie italienne. Les organisateurs furent un commis voyageur en vins, Dugied, qui avait séjourné à Naples, et un étudiant en médecine, Bazard. Les Charbonniers étaient groupés en sections de dix membres ou *ventes particulières*, dont les délégués — on les appelait *députés* — à raison de un par vente, groupés également par dix formaient à leur tour *les ventes centrales* ou *départementales*. Par le même procédé, au-dessus des ventes centrales se constituaient les *hautes ventes* ou *ventes fédérales*. La direction générale appartenait à une *vente suprême*, dont les membres étaient inconnus des Charbonniers et où il paraît certain que siégèrent La Fayette et Manuel. Chaque affilié versait un franc par mois, devait avoir un fusil, cinquante cartouches, et jurait d'exécuter aveuglément les ordres de ses chefs. La Charbonnerie se recrutait surtout parmi les étudiants et dans l'armée ; elle finit par compter 2000 ventes et 40000 adhérents. Les Charbonniers voulaient renverser les Bourbons « ramenés par l'étranger » et « rendre à la nation le libre exercice du droit qu'elle a de choisir le gouvernement qui lui convient ». Ils organisèrent neuf complots dans les six premiers mois de 1822 : tous échouèrent.

LES CONSTITUTIONNELS

Les Royalistes constitutionnels ou *Doctrinaires* durent leur surnom à une certaine affectation de rigueur dans le raisonnement, au ton un peu sentencieux et dogmatique de leurs orateurs et de leurs écrivains les plus célèbres, de deux d'entre eux surtout, *Royer-Collard*, le philosophe, le théoricien et le vrai chef du parti, et *Guizot*.

Les Doctrinaires voulaient l'application loyale de la Charte, qui leur paraissait excellente, selon la formule de l'un d'eux, le duc Decazes, pour *nationaliser la royauté et royaliser la France*. Ils voulaient réconcilier la France de l'Ancien Régime et la France de la Révolution, amener d'un côté les privilégiés

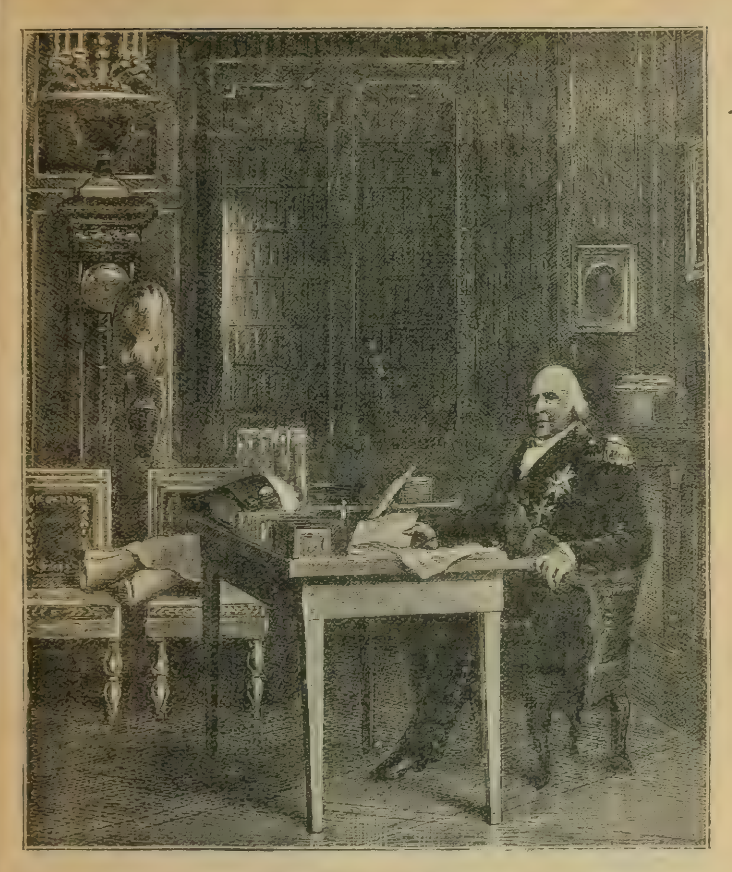
dépossédés à reconnaître sincèrement l'organisation sociale et politique sortie de 1789, et de l'autre déterminer la bourgeoisie à considérer la Restauration comme légitime. Toutefois, et bien qu'on les qualifiât de *libéraux*, ils tenaient, comme les Ultras, le roi pour supérieur au peuple. Ils n'admettaient pas que les députés représentants du peuple pussent, comme en Angleterre, imposer des ministres au roi. Partisans du régime représentatif, ils repoussaient le régime parlementaire.

Dans les rangs des Constitutionnels on trouvait, avec quelques émigrés comme le *duc de Richelieu*, beaucoup de membres des assemblées révolutionnaires ou impériales : tels *Royer-Collard*, ancien député aux Cinq-Cents, *Lainé*, membre du Corps législatif, *Benjamin Constant*, le rédacteur de l'Acte Additionnel en 1815; des fonctionnaires de l'Empire : tels *Guizot*, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, *Beugnot*, *Pasquier*, de *Barante*, anciens préfets; tel *Decazes*, secrétaire des commandements de Madame Mère et qui, devenu le favori de Louis XVIII, fut le ministre du parti. Leurs journaux étaient le *Courrier Français*, le *Journal des Débats* après 1824, et surtout le *Constitutionnel*, le plus lu des journaux du temps.

De bonne heure il se fit une séparation parmi les députés constitutionnels. Les uns, se rapprochant par leurs votes des Indépendants, formèrent le *centre gauche*; les autres, votant souvent avec les Ultras, constituèrent le *centre droit*. Pris dans leur ensemble, les Constitutionnels et les Ultras représentaient la majorité du corps électoral, 90 000 personnes; les Indépendants représentaient la majorité de la France.

LOUIS XVIII

Le programme des Constitutionnels était précisément le programme de Louis XVIII. Il ne voulait pas, disait-il, « être le roi de deux peuples » ; il désirait « que les enfants d'une même patrie fussent un peuple de frères ». Ce n'était pas qu'il eût grand penchant pour le système constitutionnel. En 1800, un de ses familiers lui conseillant pour faciliter une restauration de promettre aux Français le régime représentatif, il répondait en haussant les épaules : « Le régime représentatif, comme en Angleterre! Plutôt la Sibérie! » Mais la politique de réconciliation lui était inspirée par la finesse de son intelligence, l'expérience, le souvenir d'un passé tout récent et l'amour de son repos. Sorti de France en juin 1791, il avait vécu vingt-trois ans dans l'exil, longtemps errant, ne trouvant que de



LOUIS XVIII (1755-1824).

Tableau de GÉRARD. — Château de Versailles. — Photo Hachette.

Louis XVIII dans son cabinet de travail aux Tuileries ; bibliothèques et pendule en acajou, relevé de filets de cuivre et de motifs en bronze doré ; chaises de velours bleu, le bois doré ; simple table de bois blanc, légère et facile à déplacer sans quitter son siège : podagre, le roi en effet se lève difficilement. Sur la table un chapeau de général, des livres, une écritoire avec plume d'oie. Le roi est vêtu de bleu. Des boutons d'or dessinent la couture du pantalon ; sur l'habit, plaque et cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit. En dépit des épaulettes et du bicorne à plumes blanches, rien de moins guerrier que la physionomie de ce roi, aux longs cheveux blancs, aux joues très pleines, flasques et tombantes, et qui apparaît épais et court, presque incapable de se mouvoir, bien que le peintre ait redressé la taille et tendu la jambe. Des yeux vifs, un sourire fin, toute la mine d'un aimable épicurien, grand lecteur d'Horace, qui prise fort la chair délicate, les propos aiguisés d'esprit et désire finir paisiblement sa vie.

précaires refuges en Westphalie, à Vérone, dans le Brunswick, à Mittau, chez le tsar, à Memel et à Varsovie, chez le roi de Prusse; jamais sûr du lendemain, jusqu'à ce qu'après la paix de Tilsitt le gouvernement anglais, qui déjà le pensionnait, l'eût recueilli au château de Hartwell. Tout cela était d'hier. Il était convaincu, — et l'expérience des Cent jours l'affermit dans sa conviction, — que si l'on tentait de ramener les Français à l'Ancien Régime, les Français se révolteraient. Vieux, podagre, il n'entendait pas s'exposer à perdre un trône retrouvé contre toute vraisemblance, et courir, à soixante ans, le risque d'un nouvel exil. Selon le mot du général Thiébauld, « il y avait en lui la ferme volonté de mourir sur le trône, et ce qu'il fallait d'esprit et de prudence pour ne pas le vouloir en vain ».

LE COMTE D'ARTOIS

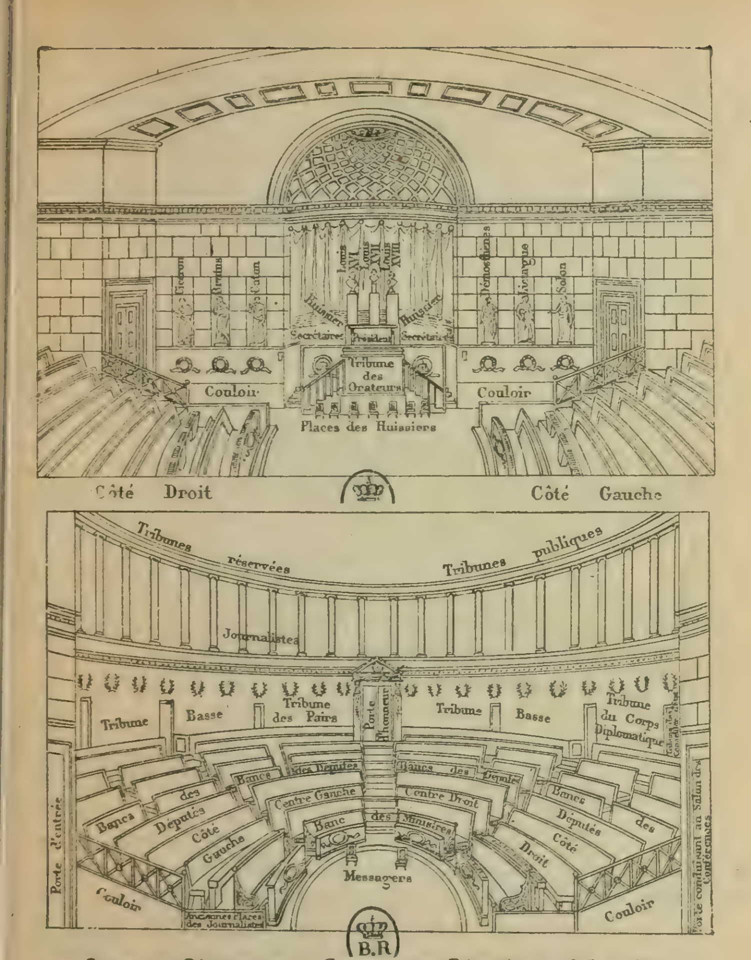
Au contraire, le comte d'Artois, son frère, inintelligent et têtu, n'admettait pas la politique de modération. Il se vantait d'être avec La Fayette l'un des deux seuls hommes qui n'eussent pas changé depuis 1789. Il était tout imbu de préjugés d'Ancien Régime et de haine contre la Révolution. Il déclarait « qu'il aimerait mieux scier du bois que de régner à la façon d'un roi d'Angleterre ». Le jour de la promulgation de la Charte, il avait feint d'être malade pour ne pas y prêter serment. Toutes les mesures libérales l'irritaient; toutes les mesures de réaction l'avaient pour avocat. Le pavillon de Marsan, sa résidence aux Tuileries, était le quartier général des violents, de ceux qui estimaient, avec le rédacteur en chef du *Drapeau Blanc*, Martainville, que « Louis XVIII pensait révolutionnairement » et que « tous les Libéraux devraient être aux galères ». Il poursuivait et fatiguait Louis XVIII de ses récriminations. Louis XVIII résista pendant quatre ans environ. Puis, de guerre lasse, voulant son repos, à partir de 1820, il céda à son influence. En sorte que, si l'on excepte une courte période de quatre ans, de 1816 à 1820, durant laquelle l'influence libérale l'emporta, pendant la majeure partie des quinze années de la Restauration, ce furent les Ultras qui dominèrent.

LE FONCTIONNEMENT DU RÉGIME

L'essentiel de l'histoire de France étant, de 1815 à 1830, les débats dans les Chambres, il est nécessaire de voir comment fonctionnait le régime institué par la Charte.

LE ROI ET LE MINISTÈRE

Le roi choisissait à son gré les ministres dans les Chambres ou en dehors des Chambres : en principe il pouvait les choisir sans nul souci de l'opinion des députés. De



Salle des Séances de la Chambre des Députés de 1815 à 1829.
Dessin de Montaut. — Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

La Chambre des Députés est, à partir de 1815, *le centre de la vie politique en France où commence à fonctionner le régime parlementaire. La Chambre siège au Palais Bourbon, l'ancien hôtel du prince de Condé, confisqué à la Révolution. La salle des séances avait été construite par Gisors pour le Conseil des Cinq-Cents* (1795-1799). *L'hôtel ayant été rendu au prince de Condé en* 1814, *le gouvernement lui louait la salle; il acheta le Palais en* 1827 *et fit construire en* 1829 *la salle actuelle. En haut, vue de la tribune et du bureau où siègent le président et les secrétaires. Trois bustes de rois et six statues dans des niches. La seconde vue, prise du pied de la tribune, montre la salle en hémicycle et les tribunes. A* gauche *siégeaient les* Indépendants; *à* droite *les* Ultra-royalistes *au* centre gauche *et au* centre droit *les* Doctrinaires *et les* Constitutionnels;

même il pouvait, quand cela lui plaisait, leur demander leur démission, c'est-à-dire les renvoyer. Les ministres, en effet, n'étaient pas, comme en Angleterre, ou comme aujourd'hui en France, les représentants du parti dominant dans la Chambre : ils étaient, disait Royer-Collard, « *les mandataires du roi, non les mandataires du peuple* ». Les ministères étaient au nombre de six : Intérieur, Justice, Finances, Affaires étrangères, Guerre, Marine. Les ministres formaient un Conseil; l'un d'eux était *ministre président du Conseil.*

LE ROI ET LES CHAMBRES

Chaque année, le roi ouvrait en personne et solennellement les séances des Chambres. Pour cette *séance royale*, les pairs et les députés étaient réunis : « leurs Seigneuries » les pairs à la droite du roi; les députés à sa gauche. Pairs et députés, dans ces circonstances, n'étaient point traités sur le même pied, parce que les premiers étaient nommés par le roi, les seconds étaient seulement les représentants du peuple. Le *Moniteur*, le *Journal officiel* d'alors, rendait compte en ces termes de l'ouverture d'une des sessions du règne de Charles X. « L'assemblée étant debout et découverte, le roi a dit : « Messieurs les Pairs, asseyez-vous ». M. le Chancelier de France a fait connaître à MM. les députés que « Sa Majesté leur permettait de s'asseoir ».

Le roi lisait un discours, le *discours du trône*, où il exposait le programme de la session. Les Chambres répondaient par une *Adresse* qui n'était qu'un commentaire, généralement approbatif, du discours du trône.

LE TRAVAIL DES CHAMBRES

La Chambre des députés ne nommait pas elle-même son président; elle dressait seulement une liste de cinq candidats entre lesquels le roi choisissait. Les projets de lois étaient préparés par les ministres, déposés et soutenus par eux, indifféremment soit à la Chambre des pairs, soit à la Chambre des députés. Pour l'étude de ces projets les Chambres étaient partagées en un certain nombre de *bureaux*. Tout projet déposé était renvoyé aux bureaux. Chacun d'eux, après un premier examen, désignait un délégué ou *commissaire*. La *commission* constituée par la réunion de ces délégués étudiait à fond le projet, concluait à l'adoption ou au rejet, et pour défendre ses conclusions devant la Chambre, réunie en séance plénière et publique, nommait un *rapporteur*. Si un député ou un pair voulait présenter un *amendement* au projet,

l'amendement devait être préalablement « consenti » par le roi. Les ministres, quand ils prévoyaient qu'un projet serait repoussé, le *retiraient* afin d'éviter un échec.

Les pairs siégeaient au *Luxembourg*, l'ancien palais du Sénat impérial, le palais actuel du Sénat. Leurs délibérations étaient secrètes. Les députés siégeaient dans l'ancien hôtel d'un prince du sang, le *Palais Bourbon*, le palais actuel de la Chambre. Les séances étaient publiques. Les débats furent souvent passionnés et tumultueux. Lors des débats sur la loi électorale en juin 1820, débats qui durèrent plus d'un mois et sont restés célèbres sous le nom de « *bataille des élections* », le désordre fut tel à la première séance que, pendant quatre heures, l'orateur qui occupait la tribune, Stanislas de Girardin, ne put achever la première phrase de son discours. Malgré la violence des passions, le ton des discussions demeurait presque toujours courtois. La plupart des discours importants étaient non pas prononcés d'abondance, comme aujourd'hui, mais entièrement écrits et lus : par suite, les séances avaient une allure souvent apprêtée et académique.

Hors des Chambres, à Paris et dans les grandes villes, le public suivait avec ardeur la discussion des projets de lois importants. A Paris, à plusieurs reprises, notamment à propos des lois électorales, il y eut devant le Palais Bourbon, sur la place de la Concorde, sur les boulevards, d'importantes manifestations que brutalement dispersèrent la police et la troupe. On célébra par des illuminations générales et des feux d'artifice l'échec de plusieurs projets de lois présentés par les Ultras.

LES ·NDS DÉBATS ÉLECTIONS ·A PRESSE

Deux questions surtout passionnèrent les partis : le *mode d'élection* des députés et le *régime de la Presse*. Dans cette double matière, la Charte avait seulement posé des principes généraux. Les détails d'application furent réglés par des lois spéciales, que les intérêts opposés des partis firent reprendre et modifier à plusieurs reprises.

·ES LOIS ·CTORALES

En matière d'élections, la Charte, on l'a vu, fixait les conditions à remplir pour être électeur et éligible, puis la durée des pouvoirs de la Chambre et son mode de renouvellement. Mais elle n'avait pas réglé les conditions dans lesquelles voteraient les électeurs, ce que

nous appelons le *mode de scrutin*. Libéraux et Ultras eurent chacun leur système. Le système des Libéraux rappelait, en principe, notre *scrutin de liste*; le système des Ultras notre *scrutin d'arrondissement*. Les Libéraux l'emportèrent dans la *loi électorale de* 1817; les Ultras dans la *loi électorale de* 1820

LOI ÉLECTORALE DE 1817

La loi de 1817 réunit, dans chaque département, tous les électeurs au chef-lieu, en *une seule assemblée* dite *collège de département*. Chaque électeur concourait donc à l'élection de tous les députés du département : c'est le système actuel du scrutin de liste pour l'élection des conseillers municipaux en province. La réunion au chef-lieu favorisait les Libéraux : les industriels et les commerçants, en effet, habitaient la ville; par contre, les moyens de communication rapide n'existant pas alors, beaucoup de gentilshommes campagnards et de leurs fermiers, généralement tous ultra-oyalistes, reculaient devant un voyage long et coûteux et ne venaient pas voter. Aussi la loi de 1817, appliquée jusqu'à 1820, fit-elle entrer chaque année un nouveau contingent de députés libéraux à la Chambre : les Indépendants étaient 25 en 1817, 90 en 1819.

LOI ÉLECTORALE DE 1820

La loi de 1820 répartit les électeurs de chaque département dans *autant de collèges qu'il y avait d'arrondissements* et les appela à nommer 258 députés. Chaque électeur en principe ne vota plus que pour un seul député : c'est le scrutin *uninominal* en usage aujourd'hui pour l'élection des députés. Ce mode de scrutin rendait l'avantage aux électeurs campagnards ultra-royalistes. En outre, par une disposition particulière, maintenue jusqu'à la chute de la Restauration et qu'on ne revit plus jamais, dans chaque département, les électeurs les plus imposés en nombre égal au quart de la totalité, étaient réunis au chef-lieu en un collège de département et nommaient une nouvelle série de députés, 172 en tout, deux par département En sorte que les électeurs les plus riches, environ 12000 personnes, eurent le privilège de *voter deux fois* et d'être représentés deux fois à la Chambre : de là le nom de *loi du double vote* donné à la loi de 1820.

D'autre part, le gouvernement désignait lui-même le président de chaque collège. Ce président était chargé de recevoir les bulletins de vote, qui devraient être écrits sous ses yeux et lui

être remis ouverts. Il était donc facile au gouvernement d'agir sur les électeurs, de les intimider et de faire nommer ses partisans. Le double vote assura promptement le triomphe des Ultras : en 1824 les Indépendants étaient réduits à *sept*.

Une dernière modification fut alors apportée au régime électoral. Une loi dite de *septennalité* fixa à sept ans la durée des pouvoirs de la Chambre et supprima le système du renouvellement annuel par cinquième. Depuis lors, ce système n'a plus jamais été pratiqué (16 juin 1824).

LES LOIS LA PRESSE

En matière de presse, la Charte garantissait aux Français « le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté ». En fait, pendant la plus grande partie de la Restauration, sous prétexte de réprimer les abus, on supprima la liberté, et la presse fut aussi rigoureusement traitée que sous l'Empire. Si l'imprimerie était, pour Napoléon, « un arsenal qu'il ne fallait mettre qu'à la portée de ceux qui ont la confiance du gouvernement[1] », pour une bonne partie des Ultras elle était, selon le mot de l'un d'eux, le comte de Salaberry, « un fléau à redouter, la seule plaie dont Moïse eût oublié de frapper l'Égypte ».

La Restauration maintint donc tout d'abord le régime impérial en matière de presse. En vertu de la loi d'octobre 1814, nul ne put être imprimeur ou libraire s'il n'était « breveté par le roi, et assermenté ». Tout écrit, livre ou simple article, dut être avant l'impression soumis à la *censure*. Des pénalités rigoureuses, la prison et de fortes amendes frappaient les délits de presse et toute contravention aux règlements établis.

Avec la loi du 11 novembre 1815, — la célèbre loi *sur les écrits et les cris séditieux* — quiconque avait « imprimé, ou affiché, ou distribué, ou vendu, ou livré à l'impression des écrits provoquant directement ou indirectement au renversement du gouvernement », était traduit en cour d'assises et risquait la déportation. On était traduit devant les tribunaux correctionnels, où les juges dont l'avancement dépendait du gouvernement appliquaient en général la loi dans toute sa rigueur, si l'on imprimait un écrit où se trouvait « invoqué le nom de l'usurpateur », c'est-à-dire où Napoléon était nommé : la peine pouvait

1. Voir *Révolution et Empire*, page 589.

aller jusqu'à cinq ans de prison et 20000 francs d'amende.

On se montra particulièrement rigoureux pour la presse *périodique*, revues et journaux. Aucun journal ne put paraître qu'avec l'autorisation du roi. Cette *autorisation préalable* pouvait toujours être retirée temporairement ou définitivement, c'est-à-dire qu'un journal pouvait être suspendu ou supprimé à tout instant, dès lors qu'il déplaisait au gouvernement.

Les Libéraux, dans la courte période où ils tinrent le pouvoir, adoucirent ce régime en votant les *lois de 1819* (mai-juin). L'autorisation préalable et la censure furent supprimées; les crimes et même, lorsqu'ils étaient commis contre des fonctionnaires, les délits de presse furent déférés à la cour d'assises, c'est-à-dire au *jury*, tribunal d'opinion, indépendant du gouvernement. Les journaux purent être créés librement, sous deux seules réserves. Il devait être fait *déclaration* du nom du propriétaire; d'autre part le propriétaire avait à déposer un *cautionnement*, qui, pour Paris, était de 10000 francs de rente, soit au cours moyen de la rente française à cette époque — 71 francs — un capital de 150000 francs environ. De plus, chaque exemplaire de journal fut soumis à un *droit de timbre* de 10 centimes, à un *droit de poste* de 5 centimes. Le cautionnement et les droits accessoires furent établis pour empêcher la création de journaux à bon marché. Les Libéraux en effet, aussi bien que les Ultras, jugeaient dangereux que les journaux pussent être à la portée de la masse du public, ce qu'un Ultra, Saint-Chamans, appelait « les dernières classes du peuple ». « Les bonnes doctrines mêmes nuiraient à ces classes, disait-il, parce qu'elles seraient incapables de les comprendre. »

La vente des journaux au numéro n'était pas en usage, et on était obligé de s'abonner. L'État frappant chaque numéro de 15 centimes de droits, l'abonnement montait à 80 francs environ : le journal était donc un véritable luxe que seuls les gens riches pouvaient se permettre. En 1824, les douze journaux les plus répandus ne réunissaient pas en tout 56000 abonnés. Le *Constitutionnel* en avait à lui seul près de 17000, chiffre qui paraissait alors extraordinaire.

Les lois de 1819 ne restèrent pas dix mois en vigueur. Les Ultras revenus au pouvoir rétablirent d'abord la censure, l'autorisation préalable, le droit de suspension et de suppression (mars 1820) et finalement la juridiction des tribunaux correction-



LES JOUEURS DE DOMINO AU PALAIS-ROYAL.
Lithographie de BOILLY (1761-1845). — Bibliothèque Nationale.
Photo Hachette.

Les journaux, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, ne se vendant pas au numéro et les abonnements très chers — environ 80 francs par an — n'étant possibles que pour les gens riches, les bourgeois de fortune moyenne allaient lire « les feuilles publiques » soit au café, soit dans les cabinets de lecture alors très nombreux. Au café on lisait à plusieurs — ici trois lecteurs autour d'une feuille — car les exemplaires des journaux étaient rares et les lecteurs nombreux. Les principaux cafés se trouvaient au Palais-Royal, centre de la vie extérieure, comme aujourd'hui les Boulevards. — Boilly, peintre et lithographe d'une étonnante fécondité, excellent maître de second ordre, a laissé, particulièrement lorsqu'il a représenté des scènes de la vie familière et de la rue, des chefs-d'œuvre d'observation. Ce sont en même temps de précieux documents. Telle cette lithographie parue en 1830 où tous les personnages sont pris sur le vif et qui donne une amusante série de types et de costumes bourgeois au moment de la Révolution de Juillet. Casquettes à visières de cuir, hauts de forme en pain de sucre, habits et redingotes à larges cols évasés, hautes cravates tournant trois ou quatre fois autour du cou, longs cheveux, séparés chez les uns par une raie — la coiffure des romantiques — chez les autres ramenés en avant, couvrant les tempes et le front; grosses moustaches, favoris à l'anglaise, mentons rasés : tous « accommodements » dont le caricaturiste tirerait sans peine la tête traditionnelle des barbets.

nels (février 1822). Un moment même, en 1827, ils présentèrent un projet de loi, appelé par ses partisans « loi de justice et d'amour », qui, s'il eût été voté, eût amené la disparition de l'imprimerie en France, tant étaient lourdes les charges

imposées aux imprimeurs et rigoureuses les pénalités prévues contre eux.

L'ADMINISTRATION DES FINANCES

On a vu plus haut que les ministres avaient la faculté de présenter les projets de lois indifféremment aux Pairs ou aux Députés. Cette faculté comportait une restriction : en vertu de l'article 18 de la Charte, « la loi de l'impôt devait être adressée d'abord à la Chambre des Députés ». Cette disposition exceptionnelle était déduite logiquement du principe que les contributions doivent être consenties par ceux qui les payent ou par leurs représentants élus.

Pendant toute la durée de la Monarchie constitutionnelle la bonne administration des finances publiques fut, il importe de le noter, le constant souci des hommes politiques sans distinction de partis, et c'est sous la Restauration, entre 1815 et 1830, qu'ont été établies les règles essentielles de notre moderne régime budgétaire.

Sous la République, dans le tumulte et le désordre de la Révolution, sous l'Empire en raison du tempérament du souverain qui géra les finances rigoureusement, mais en souverain maître, les Assemblées n'avaient jamais exactement connu l'ensemble des dépenses et des recettes annuelles de l'État, ce que les Anglais appelaient, ce que l'on appela en France à dater de la Restauration en 1814, le *budget*. Jusque-là, recettes et dépenses, approximativement établies, étaient votées *en bloc*. Le gouvernement agissait ensuite à sa guise, ajoutant ou retranchant, par décret, aux chapitres de dépenses, trouvant de nouvelles ressources — par exemple les indemnités de guerre prélevées sur l'ennemi — dont il disposait sans contrôle.

LE BUDGET LE BARON LOUIS

Si l'on s'en fût tenu au texte de la Charte, le régime des finances eût pu ne pas différer sous la Restauration de ce qu'il était sous l'Empire. La Charte se bornait à spécifier qu' « aucun impôt ne pouvait être établi, ni perçu, s'il n'était consenti par les deux Chambres » et que « l'impôt foncier était consenti seulement pour un an ». Mais en 1814, et plus encore en 1815, pour pouvoir suffire aux lourdes charges qu'entraîna le double effondrement de l'Empire, pour payer en particulier les indemnités de guerre aux Alliés, il fallut emprunter.

Le portefeuille des Finances était alors confié au *baron Louis*,

qui devait le détenir cinq fois de 1814 à 1831. Ecclésiastique, il avait pendant la Révolution émigré en Angleterre; il y était devenu un maître réputé en la science des finances, si bien que sous l'Empire Napoléon l'avait nommé conseiller d'État. Le baron Louis, pensa, comme Necker au temps du *Compte Rendu*[1], qu'inspirer la confiance était la condition primordiale d'un bon crédit et que la confiance se méritait par la fidélité à ses engagements, par la sincérité et la clarté dans l'exposé de la situation financière. En même temps qu'il faisait décider que rien ne serait renié des dettes de l'Empire, il déclara à la Chambre que désormais le budget serait « la vérité même, qu'il ne dissimulerait aucune des charges et embrasserait toutes les ressources de l'État ». Il présenta donc aux députés un projet où se trouvaient indiquées d'abord la totalité des dépenses prévues ministère par ministère, puis la totalité des recettes attendues : ce fut ce qu'on appela le projet de *budget général*. Discuté dans l'ordre même adopté par le baron Louis, et voté, il prit le nom de *loi de finances*. A partir de 1819 — et l'usage s'est maintenu — on substitua au projet unique de budget général deux projets distincts : un projet de *budget des dépenses*, un projet de *budget des recettes* qui furent votés séparément.

A l'origine, bien que la part afférant à chaque ministère fût spécifiée, les dépenses étaient votées en bloc. A partir de 1817 (21 mars), la loi ordonna que le vote aurait lieu *ministère par ministère*. En 1827, on alla plus loin : l'ensemble des dépenses de chaque ministère fut subdivisé en un certain nombre de *sections*. On s'acheminait ainsi au vote par *chapitre*, qui est de règle aujourd'hui et qui permet aux Chambres un contrôle détaillé et préventif sur l'ensemble des services publics.

L'usage s'établit d'autre part de contrôler par la vérification des dépenses effectuées, — ce qu'on appela un *règlement de compte*, — l'usage fait des crédits accordés. En 1818, sur la proposition de Royer-Collard et de Villèle, la Chambre décida qu'à l'avenir elle voterait et arrêterait par une loi, outre le budget de chaque année, les comptes de l'année précédente. L'examen des comptes du ministère de la Guerre, en 1817, ayant révélé que les crédits votés avaient été dépassés, la Chambre posa en principe qu'aucune dépense ne pouvait être engagée sans son autorisation et qu'il ne devrait être pourvu aux insuffisances de crédit que par le vote de *crédits supplémentaires*.

1. Voir *Révolution et Empire*, page 322.

Toutes ces règles, demeurées depuis lors en vigueur, ne furent pas etablies, on le voit, en vertu d'idées préconçues et systématiques — celle-ci exceptée que la nation doit tenir les cordons de la bourse : elles furent établies progressivement, à mesure que les circonstances en firent apparaître la nécessité.

LE GOUVERNEMENT DES ULTRAS LA TERREUR BLANCHE

Dès la première Restauration, en 1814, les Ultras s'étaient cru tout permis. On a vu[1] comment en quelques mois ils accumulèrent les fautes et préparèrent eux-mêmes le retour de l'île d'Elbe. La soudaineté de l'événement et, pendant trois mois, l'angoisse d'avoir perdu peut-être pour jamais le pouvoir à peine reconquis, exaspérèrent leurs passions jusqu'à la rage. Ils revinrent en 1815 assoiffés de vengeance et réclamant par la bouche d'un de leurs députés, La Bourdonnaye, « des fers, des bourreaux, des supplices ».

Cette fureur de vengeance aboutit dans le Midi à la *Terreur Blanche*, c'est-à-dire à des massacres de bonapartistes et à des assassinats commis impunément par la population royaliste ; ainsi fut fait à Marseille où l'on tua une centaine de soldats et plus de 200 habitants (25-26 juin), à Montpellier, à Uzès, à Avignon où le maréchal Brune, enfermé dans une chambre d'hôtel, fut fusillé par des assassins qui pour l'atteindre passèrent par les toits (2 août). A Toulouse on massacra avec une atroce sauvagerie le général Ramel, coupable de vouloir maintenir l'ordre (15 août). A Nîmes, où il y eut 130 victimes, et dans le département du Gard, les désordres sanglants se prolongèrent plus de deux mois : pour mettre fin aux assassinats, le préfet fut réduit à demander l'occupation du département par un corps de troupes autrichiennes.

EXÉCUTIONS DE LA BÉDOYÈRE ET DE NEY

A côté des vengeances populaires et anarchiques, il y eut les vengeances officielles et les assassinats juridiques. Dans une proclamation lancée de Cambrai et qu'avait rédigée Talleyrand (28 juillet), Louis XVIII, rentrant derrière les régiments de Wellington, avait promis « de pardonner aux Français égarés ». « Mais, ajoutait-il, le sang de mes enfants a coulé par une trahison — le retour de l'île d'Elbe était alors tenu pour l'effet d'un complot — dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple. Je dois donc excepter du pardon

1. Voir *Révolution et Empire*, page 716.

les instigateurs et les auteurs de cette trame horrible. Ils seront désignés à la vengeance des lois par les deux Chambres, que je me propose de rassembler incessamment. »

On n'attendit pas, pour frapper, la convocation des Chambres. Sous la double pression des royalistes exaltés et des Alliés qui réclamaient « à l'égard des complices de Bonaparte » des châtiments exemplaires, Fouché, ministre de la police, fut chargé de rédiger une liste de proscription. Dix-neuf généraux y figuraient; la plupart d'entre eux purent s'enfuir. Mais La Bédoyère et quelques autres furent arrêtés, traduits en conseil de guerre, condamnés à mort et fusillés. On fusilla de même, à Bordeaux, les deux généraux Faucher déclarés coupables d'actes de rébellion imaginaires. La plus illustre victime fut le maréchal Ney. Ayant décliné la compétence du conseil de guerre, il comparut devant la Chambre des pairs à laquelle il appartenait et dont il espérait quelque indulgence. Un seul des juges, le duc de Broglie, eut le courage de le déclarer non coupable. Condamné le 7 décembre, à trois heures du matin, à neuf heures Ney était exécuté.

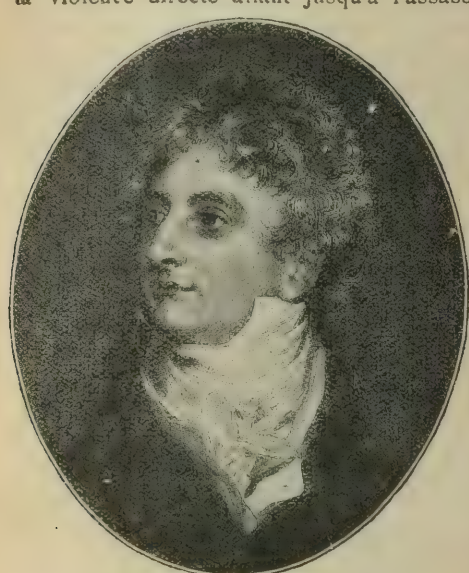
Ces vengeances, qualifiées de « mesures de réparation », furent ultérieurement complétées par l'intervention de la Chambre des députés. Elle frappa de la peine de bannissement à perpétuité, outre un certain nombre de personnes que Fouché avait placées déjà sous la surveillance de la police, tous « les régicides », c'est-à-dire les anciens Conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI (6 janvier 1816).

LE DUC DE RICHELIEU

Elle eût frappé plus durement encore sans la ferme résistance du président du Conseil, le *duc de Richelieu*. Petit-fils de l'ancien courtisan de Louis XV, émigré en 1789, entré au service russe, Richelieu avait été, en qualité de gouverneur d'Odessa, le vrai créateur de la Russie du Sud, et, par là, s'était mérité l'amitié reconnaissante d'Alexandre. Homme de grand cœur et de haute intelligence, désintéressé, sans ambition, il n'avait accepté le ministère que par patriotisme, dans la pensée de pouvoir utiliser au profit de la France, au cours des négociations du second traité de Paris, les sentiments affectueux du tsar à son endroit. Bien qu'il eût personnellement beaucoup souffert de la Révolution, il ne partageait en rien, il blâmait même, les haines violentes des Ultras et tenait pour indispensable une politique modérée.

LA CHAMBRE INTROUVABLE LES LOIS D'EXCEPTION

Mais la Chambre était presque exclusivement composée de royalistes purs. Les élections, en effet, ayant eu lieu pendant la Terreur Blanche, les électeurs libéraux, en beaucoup d'endroits, avaient été éloignés du scrutin par la crainte et, dans le Midi, par la violence directe allant jusqu'à l'assassinat. « Une pareille Chambre est *introuvable* », avait dit Louis XVIII, quand il en avait connu la composition. Le mot resta. La Chambre introuvable exposa dans une adresse au roi le programme dont on a vu plus haut les traits essentiels[1]. Elle voulait que des mesures rigoureuses fussent prises « pour comprimer les grandes passions et arrêter le désordre que produirait leur explosion ».



Le Duc de Richelieu (1766-1822).
Portrait peint par Lawrence.
Collection de Mme la Duchesse de Richelieu.
Photo Hachette.

Sous ce masque d'une beauté à la fois mâle et fine transparaît toute la beauté morale de Richelieu, l'un des cœurs les plus nobles que l'on puisse trouver dans l'histoire politique du dernier siècle. Richelieu, petit-fils du trop fameux maréchal de Richelieu, ayant émigré en 1789, *prit du service en Russie, participa brillamment aux operations de Souvarof contre les Turcs* (1790), *devint en* 1803 *gouverneur d'Odessa et fut dans cette fonction le vrai créateur de la Russie du Sud. Rentré en France en* 1814, *il fut deux fois ministre président en* 1815-1818 *et en* 1820-1824. *En* 1815, *il accepta le portefeuille des Affaires étrangères par dévouement, dans la pensée que l'amitié dont l'honorait le tsar profiterait à la France « crucifiée » par l'étranger. De fait, il obtint de notables adoucissements aux exigences des Alliés. Il signa, désespéré, « plus mort que vif, le fatal traité » du* 20 *novembre* 1815. *Il sut obtenir en* 1818, *à Aix-la-Chapelle, la libération anticipée du territoire. Esprit pondéré et clairvoyant, il voulait à l'intérieur l'application loyale de la Charte. En* 1818, *les Chambres lui ayant voté à titre de récompense nationale une pension de* 50000 *fr., il refusa de laisser « ajouter, à cause de lui, aux charges qui pesaient sur la nation », et, quoique sa fortune fût modeste, il donna la pension aux hôpitaux de Bordeaux.*

1. Voir ci-dessus, page 26.

Richelieu dut donc lui présenter et elle vota plusieurs lois d'exception. La première suspendit les garanties de la liberté individuelle (3 octobre 1815); une seconde, la loi sur les cris séditieux[1], punit de la déportation — des députés demandèrent la mort — le simple fait d'arborer un drapeau tricolore; de la même peine, le cri de : « A bas les Bourbons ! »; de cinq ans de prison, le cri de : « Vive l'Empereur ! » (11 novembre 1815).

Pour appliquer cette loi, la Chambre introuvable institua des tribunaux d'exception, les *cours prévôtales*. Le nom, emprunté de l'Ancien Régime, venait de ce que les fonctions de juge d'instruction étaient confiées à un prévôt, pris parmi les officiers ayant au moins le grade de colonel. Les cours jugeaient tous les crimes ou délits politiques, tentatives de soulèvement, discours ou cris séditieux. Elles jugeaient en dernier ressort, sans recours en cassation, sans recours même à la clémence royale, à moins que les juges n'eussent eux-mêmes « recommandé le condamné à la commisération du Roi ». Les sentences étaient exécutées dans les vingt-quatre heures.

Ce fut la Terreur Blanche légale. Restées en fonction pendant deux ans, de la fin de 1815 à 1818, les cours prévôtales connurent d'un peu plus de 700 affaires politiques. Il fut prononcé plusieurs milliers de condamnations aux travaux forcés, à la déportation, au bannissement et un grand nombre de condamnations à mort. On donna même aux lois d'exception effet rétroactif, en sorte que l'on vit guillotiner des paysans et des gardes nationaux coupables d'avoir, au lendemain de Waterloo, avant même la rentrée du roi, fait leur devoir en désarmant ou dispersant des royalistes qui arboraient le drapeau blanc.

Le fanatisme de la Chambre introuvable donnait toute satisfaction au comte d'Artois; il inquiétait par contre les souverains étrangers : ceux-ci craignaient un nouveau soulèvement de la France exaspérée. Le tsar, puis Wellington, au nom « de la tranquillité de l'Europe », signalèrent le péril à Louis XVIII. Celui-ci, par sa modération et son bon sens, était naturellement porté à mettre fin au régime des représailles. « Si ces messieurs avaient pleine liberté, avait-il dit un jour parlant des Ultras, ils finiraient par m'épurer moi-même. » Pourtant quelques scrupules le retenaient : ils furent levés par le ministre de la police, son favori *Decazes*. Le 5 septembre 1816, le roi prononça la dissolution de la Chambre introuvable.

1. Voir ci-dessus, page 37.

LE GOUVERNEMENT DES MODÉRÉS DECAZES

Les élections donnèrent la majorité aux Constitutionnels et aux Libéraux, et, jusqu'en 1820, chaque année le renouvellement par cinquième accrut à la Chambre le nombre des Libéraux et des Indépendants. Cette période de quatre années fut une période d'apaisement, de liberté relative et d'organisation.

Le ministre dont l'influence prédomina fut alors Decazes. Par ses manières aimables, la finesse de son esprit, sa conversation brillante, Decazes avait séduit le roi, qui ne pouvait se passer de lui et l'appelait « son fils ». De tempérament autoritaire, Decazes n'en voyait pas moins très clairement que la France avait besoin d'une certaine liberté. Il pensait qu'il fallait l'accorder peu à peu et que l'on devait s'efforcer de réconcilier tous les Français, en « amenant les uns au roi par la Charte, les autres

Le Duc Decazes (1780-1860).
Portrait lithographié par Lefèvre.
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

De vieille bourgeoisie girondine, attaché sous l'Empire d'abord au roi Louis de Hollande, ensuite, comme secrétaire des commandements, à Madame Mère, Decazes, à la seconde Restauration, fut préfet de police, puis, à trente-cinq ans, ministre de la police générale. Son esprit très fin, sa conversation brillante le rendirent vite indispensable à Louis XVIII, qui l'appelait « son fils ». De tempérament autoritaire, mais ayant la claire notion des tendances de l'esprit public, il fut le partisan déterminé de l'application loyale de la Charte et le véritable promoteur des mesures et des lois dites libérales (1816-1820). *Il poussa à la dissolution de la Chambre introuvable, devint en* 1818 *ministre de l'Intérieur, en* 1819 *président du Conseil. Haï des Ultras, il dut démissionner après l'assassinat du duc de Berri* (1820). *Louis XVIII, qui l'avait fait comte en* 1818, *le fit duc et lui confia l'ambassade de Londres. Decazes la quitta dès* 1821 *et ne joua plus aucun rôle politique important.*

à la Charte par le roi ». Le gouvernement des royalistes modérés fut marqué par le retrait graduel des lois d'exception, puis par le vote des trois lois prévues par la Charte, et destinées à la compléter, la *loi électorale*[1], les *lois sur la presse*[2], la *loi militaire*.

LA LOI GOUVION-SAINT-CYR

La loi électorale fut votée la première (février 1817); les lois sur la presse, préparées par Guizot, le duc de Broglie et Royer-Collard, furent votées les dernières (26 mai-10 juin 1819).

La loi militaire fut préparée par le maréchal *Gouvion-Saint-Cyr*, ministre de la Guerre, dans les conditions suivantes. Après Waterloo, les Alliés avaient exigé le licenciement de l'ancienne armée impériale. Depuis lors il n'existait en France d'autre force armée que la *garde royale* formant deux divisions, quelques corps appelés *légions départementales*, et la garde nationale. Au moment où le duc de Richelieu allait demander aux Alliés, à Aix-la-Chapelle[3], le retrait du corps d'occupation, il était indispensable que le roi eût une armée.

La loi Gouvion-Saint-Cyr fut votée le 12 mars 1818 : elle devait demeurer en vigueur dans ses dispositions essentielles jusqu'à 1868. Elle constitua une armée, forte de 240000 hommes sur le pied de paix, qui permit à la France de reprendre son rang parmi les grandes puissances. La loi réglait le *recrutement* de l'armée et l'*avancement* des officiers. En principe, le recrutement devait être assuré par des engagements volontaires. Mais pour parer à l'insuffisance de ces engagements, la loi organisait un système de *tirage au sort*, avec faculté de remplacement, renouvelé du Consulat[4]. On remettait ainsi en vigueur, sans la nommer, la conscription, si odieuse aux Français que l'abolition en avait été inscrite dans la Charte. Le tirage au sort devait fournir annuellement 40000 hommes, astreints à six années de service dans l'armée active, et demeurant pendant six années encore, en qualité de *vétérans*, à la disposition du ministre pour le cas de guerre. Par la suite, en 1824, les vétérans furent supprimés; la durée du service fut portée à huit ans et la levée annuelle à 60000 hommes.

1. Voir ci-dessus, page 36.
2. Voir ci-dessus, page 37.
3. Voir ci-dessus, page 10.
4. Voir *Révolution et Empire*, page 5[illegible]

Les règles essentielles de l'avancement étaient les suivantes : Nul ne pouvait être nommé officier s'il ne sortait d'une école spéciale militaire, ou s'il n'avait été sous-officier pendant deux ans au moins. Les deux tiers des promotions devaient être faites à l'ancienneté. La loi spécifiait d'autre part les conditions requises pour être promu d'un grade à un autre. Les dispositions relatives à l'avancement devaient mettre fin au scandale des nominations d'émigrés. Aussi elles exaspérèrent les Ultras, qui entendaient conserver au roi le pouvoir arbitraire de nommer les officiers, afin que les emplois fussent réservés à peu près exclusivement à la noblesse.

PROGRÈS DES INDÉPENDANTS

Les résultats de la loi électorale ne les exaspéraient pas moins. Ces résultats du reste commençaient à inquiéter une partie des royalistes constitutionnels eux-mêmes. Le groupe des députés indépendants croissait sans cesse : au nombre de 25 en 1817, ils étaient 45 en 1818, 90 en 1819. Déjà à la fin de 1818, à la suite de l'élection de La Fayette, le duc de Richelieu avait voulu faire modifier la loi électorale. N'ayant pu rallier à son opinion Decazes et la majorité de ses collègues, il s'était retiré, refusant d'accepter, bien que sa fortune fût modeste, une pension que les Chambres lui avaient votée à titre de récompense nationale. En 1819, on vit élire l'*abbé Grégoire* qui, en 1792, député à la Convention, avait le premier proposé l'abolition de la royauté et la mise en jugement de Louis XVI. Cette élection parut une injure au roi. Aussi Decazes qui, depuis la retraite de Richelieu, dirigeait en fait le ministère, préparait un remaniement de la loi électorale quand une catastrophe amena sa chute.

ASSASSINAT DU DUC DE BERRI

L'espoir de voir perpétuer la dynastie des Bourbons était tout entier dans le duc de Berri, fils du comte d'Artois. Le dimanche gras, 13 février 1820, le soir vers dix heures, le duc de Berri, se trouvant à l'Opéra, venait de reconduire à sa voiture la duchesse un peu souffrante, quand un passant lui enfonça une longue tige de fer sous le sein droit. Le duc expira à cinq heures, dans une salle de l'Opéra, demandant encore à la dernière minute la grâce de son assassin, le sellier Louvel. Celui-ci, un fanatique, avait frappé le duc de Berri, pour anéantir en lui la race des Bourbons. La duchesse de Berri mettait au monde, quelques mois plus tard,

un fils qui reçut le nom de *duc de Bordeaux*, il devait prendre plus tard le nom de *comte de Chambord* (29 septembre 1820).

RETOUR DES ULTRAS AU POUVOIR

Le crime de Louvel prépara le retour des Ultras au pouvoir. Ils répétaient partout que « le poignard qui avait frappé le duc de Berri était une idée libérale », et l'un d'eux, Clausel de Coussergues, à la Chambre, proposa, le lendemain du crime, la mise en accusation de Decazes comme complice de l'assassinat. Le comte d'Artois supplia Louis XVIII à genoux de renvoyer le ministre. Le roi refusa. « Sa politique est la mienne », disait-il. Mais Decazes offrit sa démission et Louis XVIII se résigna à l'accepter. Seulement il nomma duc son favori et lui donna l'ambassade de Londres.

Jusqu'à la fin de 1824, pendant les quatre dernières années du règne de Louis XVIII, les successeurs de Decazes, Richelieu, puis Villèle, se bornèrent à détruire l'œuvre libérale des quatre années précédentes, la loi électorale et la loi sur la presse. Richelieu, qui remplaça directement Decazes, fit tout d'abord modifier la loi sur la presse et rétablir la censure[1] (31 mars 1820). Puis il fit adopter la loi électorale du double vote[2] (30 juin 1820). Le vote ne fut pas obtenu sans peine. Il y eut dans Paris des commencements d'émeutes. A la Chambre, la discussion se prolongea un mois. Le principe du double vote, combattu par Royer-Collard pour les Doctrinaires, par le général Foy et Manuel pour les Indépendants, ne fut accepté qu'à cinq voix de majorité. La loi qui faisait élire deux cinquièmes des députés — 172 sur 430 — par 12000 grands propriétaires, donna tout ce qu'en espéraient ses auteurs : en trois ans les libéraux furent presque complètement écartés de la Chambre.

Richelieu ne voulait pas pousser la réaction plus loin. Les Ultras et leur chef, le comte d'Artois, ne l'entendaient pas ainsi. Miné par eux, ne trouvant plus de soutien dans un roi malade et dont la volonté s'affaissait, Richelieu démissionna (12 décembre 1821).

VILLÈLE

Sa succession fut attribuée à l'un des chefs des Ultras, le comte de Villèle, ancien maire et député de Toulouse. Villèle devait demeurer sept ans ministre (14 décembre 1821-4 janvier 1828). Longtemps considéré

1. Voir ci-dessus, page 37.
2. Voir ci-dessus, page 36.

comme un homme d'État de premier ordre, il avait en fait plus de finesse et de souplesse que de hauteur d'esprit. Supérieur à tous les hommes de son parti, il ne sut cependant jamais les dominer: sentant combien leurs exigences étaient dangereuses il n'eut cependant jamais que des velléités de leur résister et, regimbant, il les suivit.

Villèle fit immédiatement voter deux lois contre la presse. La première rendait le jugement des délits de presse aux tribunaux correctionnels (6 février 1822). La seconde créait un nouveau délit, le *délit de tendance*, et permettait de suspendre, même de supprimer, tout journal dont « l'esprit résultant d'une succession d'articles » serait jugé subversif. Le gouvernement pouvait ainsi, selon le mot de Royer-Collard, « atteindre comme dangereux ce qu'il ne pouvait poursuivre comme coupable ».

LES COMPLOTS

Cette période des premières lois de réaction fut en même temps celle où la propagande cléricale fut conduite avec le plus d'activité. Les collèges de l'État, nos lycées, les seuls établissements d'enseignement secondaire en vertu du régime du monopole, furent placés sous la surveillance des évêques. Ce fut aussi la période où se forma la Charbonnerie et où, par elle, furent organisés à *Saumur* (décembre 1821), à *Belfort* (janvier 1822), à *Thouars* (février 1822) avec le général Berton, à *Nantes*, etc., plusieurs complots militaires dont le but était le renversement des Bourbons. Déjoués tous, ils entraînèrent des condamnations à mort et des exécutions, entre autres celles de quatre sergents du 45e de ligne en garnison à la Rochelle (2 septembre 1822).

GUERRE D'ESPAGNE INCIDENT MANUEL

Au dehors, en dépit de Villèle dont l'esprit d'économie s'effrayait des dépenses d'une guerre, les Ultras faisaient de la France le gendarme de la Sainte-Alliance. Au Congrès de Vérone, on l'a vu, le ministre des Affaires étrangères, Montmorency, et Chateaubriand qui allait lui succéder, revendiquaient et obtenaient, pour l'armée de Louis XVIII, la mission de rétablir l'absolutisme en Espagne[1] (décembre 1822).

A la Chambre, la discussion d'un projet de loi autorisant un emprunt de 100 millions pour faire face aux dépenses de l'expédition fut l'occasion de violences, demeurées célèbres, qui se

1. Voir ci-dessus, page 18.



LE COMTE DE VILLÈLE (1773-1854).
Dessin de BAZIN (1802-1850). — Lithographie de DELPECH.
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Le grand ministre des Ultras était toulousain. Officier de marine, il vécut, pendant la Révolution, à l'île Bourbon. Rentré en France, il fut à la seconde Restauration maire de Toulouse, puis député à la Chambre introuvable, *et devint l'un des chefs des Ultras. Ministre en 1820, après l'assassinat du duc de Berri, il eut d'abord le portefeuille des Finances et fit preuve de grande capacité, puis fut appelé à la présidence du Conseil; il y demeura jusqu'à 1828. Serviteur plus que chef de son parti, pour le satisfaire il se résigna à des mesures dont son intelligence, qui était grande, sentait le péril. Un long nez tombant, des lèvres minces et serrées, des yeux clairs et froids, mille petites rides sillonnant le menton et cernant la bouche, tout cela fait un visage d'expression assez ingrate et qui n'éveille pas la sympathie. Sur la redingote la plaque du Saint-Esprit, au col la Toison d'or, l'ancien Ordre monarchique, restauré par Louis XVIII. — Bazin fut un peintre et un graveur d'un certain mérite.*

prolongèrent près d'une semaine. Manuel, combattant le projet, fit remarquer qu'intervenir en faveur de Ferdinand c'était risquer de provoquer en Espagne la même révolte du patriotisme et la même catastrophe qu'avait provoquées en France l'intervention de l'étranger en 1792. Les royalistes interrompirent avec fureur, l'accusèrent de faire l'apologie du régicide, refusèrent d'entendre aucune explication et votèrent son exclusion. Manuel étant néanmoins venu siéger, on appela pour l'expulser un piquet de gardes nationaux : ceux-ci refusèrent de porter la main sur lui. On recourut aux gendarmes qui « empoignèrent » Manuel et le traînèrent au bas des gradins. Pour protester, les députés de gauche, au nombre de 60, quittèrent la Chambre et n'y reparurent plus de la session (26 février-2 mars 1822).

LA CHAMBRE RETROUVÉE

Le facile succès du duc d'Angoulême en Espagne encouragea les Ultras à tenter une sorte d'expédition d'Espagne à l'intérieur. Pour cela Villèle avait besoin d'une Chambre entièrement à sa dévotion. La Chambre fut donc dissoute (24 décembre 1823) et l'on procéda à de nouvelles élections. Les fonctionnaires furent invités, sous menace de révocation, à faire voter les électeurs pour les candidats agréables au gouvernement. Par contre, on dégrevait les libéraux d'une partie de leurs contributions, de façon qu'ils n'eussent plus le cens exigé par la loi pour être éligibles ou électeurs. Grâce à ces manœuvres, sur 430 députés, 15 seulement furent des libéraux. « La Chambre introuvable était retrouvée » — on attribua le mot à Louis XVIII.

A cette Chambre, Villèle fit aussitôt voter, avec la loi dite de *septennalité*[1], la suppression des renouvellements partiels (16 juin 1824). De la sorte le gouvernement ne serait pas exposé à ce qu'une Chambre, si pleinement selon ses vœux, pût être modifiée par quelque revirement de l'opinion, venant à manifester dans les élections annuelles de nouvelles volontés. Louis XVIII mourut peu après (16 septembre 1824).

CHARLES X

Le comte d'Artois lui succéda sous le nom de *Charles X* : il avait soixante-huit ans. Avec lui c'était l'Émigration même, le parti clérical et la contre-révolution qui arrivaient au trône. L'un des premiers soins du nouveau roi fut de rétablir pour son fils, le duc d'An-

1. Voir ci-dessus, page 37.



CHARLES X (1757-1836).
Portrait peint par GÉRARD. — Musée du Louvre.
Photo Hachette.

Charles X, le second frère de Louis XVI, l'ex-comte d'Artois, le premier, le plus frivole et le moins courageux des émigrés pendant la Révolution ; sous Louis XVIII le chef des Ultras, le roi selon leur cœur à partir de 1824. *Il voulut être sacré à Reims* (29 *mai* 1825) *comme un monarque de droit divin, avec tout le cérémonial et tous les rites en usage avant* 1789. *Le collet du manteau d'hermine, relevé sur l'épaule, laisse voir la manche à gigot du pourpoint de satin blanc, orné de dentelles, de broderies et de cordelières d'or. Par là-dessus le collier de l'Ordre du Saint-Esprit, où alternent les fleurs de lis et l'*H, *initiale du nom d'Henri III, fondateur de l'Ordre. L'archaïsme du costume concorde bien avec l'intelligence et le caractère de Charles X. Le peintre a mis quelque vivacité dans le regard des gros yeux bleus à fleur de tête. La lèvre inférieure épaisse, tombante, est niaise. L'ensemble de la physionomie ne manque pas d'une bonne grâce naturelle par où Charles X, un temps très bref, plut aux Parisiens.*

goulême, le vieux titre de *dauphin*, et pour six gentilshommes spécialement attachés à la personne du Dauphin les vieilles fonctions de *menins* ou *gentilshommes de la Manche*. Par contre, 250 généraux de l'Empire furent mis à la retraite

LE MILLIARD DES ÉMIGRÉS

D'autre part, Villèle, demeuré président du Conseil, présenta sans tarder aux Chambres deux projets de lois, l'un relatif au paiement d'une *indemnité aux Émigrés*, l'autre à la répression du crime de *sacrilège*. Les projets passèrent après d'ardentes discussions (mars-avril 1825). Le premier, dont le principe avait été voté dès la première Restauration (décembre 1814), assurait à tous les propriétaires *fonciers*, dont les biens avaient été confisqués et vendus au cours de la Révolution, une indemnité égale à vingt fois le revenu de leurs biens pendant l'année 1790. On avait estimé la somme nécessaire à un milliard : d'où l'expression *le milliard des émigrés*. En fait, l'indemnité monta à 625 millions. La mesure satisfit les Émigrés et les acheteurs des biens nationaux, qui ne craignirent plus dès lors les revendications des anciens propriétaires. Mais elle irrita la grande masse des Français.

LA LOI DU SACRILÈGE

La loi du sacrilège punissait des travaux forcés à perpétuité le vol des vases sacrés dans une église; de la peine de mort, le même vol s'il était commis à main armée, la nuit, avec effraction et violences contre les personnes; de la peine de mort, la profanation publique d'une hostie consacrée. Il était bien peu probable que l'ensemble de circonstances exigées par la loi pour qu'il y ait condamnation se trouvât jamais réuni, et de fait la loi ne fut jamais appliquée. Elle n'en causa pas moins une profonde stupeur et le pays pensa, avec Chateaubriand et Royer-Collard, que cette loi « blessait l'humanité, sans mettre à l'abri la religion ».

LE DROIT D'AINESSE

Deux autres projets de loi, l'un rétablissant en partie le *droit d'aînesse*, l'autre *relatif à la presse*, ne soulevèrent pas une moindre émotion. Le projet dit du droit d'aînesse spécifiait qu'au cas où un père de famille, payant 300 francs d'impôts fonciers, viendrait à mourir sans avoir fait de testament, l'aîné des fils recevrait, en plus de sa part légitime, la *quotité disponible*, c'est-à-dire cette portion des biens dont le père est toujours libre de disposer. Ce projet de loi n'intéressait qu'un petit nombre de familles, 80000 environ sur six millions. Il ne passionna pas moins l'opinion, parce qu'il portait atteinte à l'égalité, celle des conquêtes de la Révolution à laquelle les Français tenaient le plus fortement. Aussi fut-ce

une joie universelle qui se manifesta par des illuminations et des banquets quand la Chambre des pairs, où siégeaient beaucoup d'hommes de la Révolution et de l'Empire, repoussa le projet (mai 1826).



ROYER-COLLARD (1763-1845).
Portrait lithographié par BORNEMANN.
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Le chef des Doctrinaires dans les Assemblées de la Restauration était Champenois. Né à Sompuis, près de Vitry, avocat à Paris, puis à la Révolution secrétaire de la Commune jusqu'au 10 août, Royer-Collard fut un moment député aux Cinq-Cents : il était dès lors des partisans de Louis XVIII. Sous l'Empire il ne joua aucun rôle politique et occupa à la Sorbonne la chaire d'histoire de la philosophie. Après la seconde Restauration député de la Marne, il ne cessa de lutter contre les Ultras pour l'application stricte de la Charte, soutint Decazes et combattit ardemment toutes les lois de réaction présentées par Villèle. Élu dans sept collèges, en 1827, présida la Chambre à partir de 1828 ; il fut en 1830 l'un des rédacteurs de l'adresse des 221. Sous la Monarchie de Juillet il n'eut plus qu'un personnage très effacé. Il avait l'esprit mordant, une véritable éloquence mais solennelle, avec une rigueur affectée de raisonnement et de déductions, un ton doctrinal qui lui valurent et à ses amis le surnom de « Doctrinaire ». Le visage, avec les yeux à demi clignés sous les sourcils relevés, et la lèvre inférieure un peu proéminente, a une certaine expression de dédaigneuse [illegible].

LOI SUR LA PRESSE

Ce fut également la Chambre des pairs qui, par son attitude, contraignit Villèle à retirer le projet de loi sur la presse. Ce projet fut qualifié de « loi de justice et d'amour » par ses partisans, et de « loi vandale » par Chateaubriand, qui, brouillé avec Villèle et contraint d'abandonner le portefeuille des Affaires étrangères, était passé à l'opposition. Un détail suffit à montrer l'esprit du projet : toute feuille imprimée, fût-ce un simple billet de faire-part, aurait eu à payer une taxe de

un franc par exemplaire. Cependant la Chambre l'adopta. Mais il avait été énergiquement combattu à la fois par les députés de gauche, particulièrement par Royer-Collard, et par un groupe de députés d'extrême droite qui, à l'exemple de Chateaubriand, brouillés pour des raisons personnelles avec Villèle, formaient ce que l'on appela « le parti de la défection ». Ce fut le premier essai d'une *coalition des partis extrêmes* qui devait finalement renverser Villèle.

DISSOLUTION DE LA GARDE NATIONALE

Les mêmes manifestations qui avaient suivi le rejet du projet de loi sur le droit d'aînesse suivirent le retrait du projet de loi sur la presse. Quelques jours après, Charles X passait une revue; les gardes nationaux l'acclamèrent, mais crièrent ensuite en défilant : « A bas les ministres! à bas Villèle! » Le soir, contre le sentiment de plusieurs de ses collègues, contre le sentiment même du roi, Villèle demanda et obtint par ses instances la dissolution de la garde nationale (29 avril 1827). Cette mesure mécontenta vivement la bourgeoisie et commença à la détacher du roi auquel jusque-là elle demeurait attachée.

CHUTE DE VILLÈLE

L'hostilité de l'opinion publique et d'une fraction chaque jour plus nombreuse de la Chambre aurait dû incliner Villèle à la modération. Bien au contraire il ne pensa qu'à briser de vive force toute opposition. Pour s'assurer la majorité dans la Chambre Haute il obtint du roi la nomination d'une « fournée » de 76 nouveaux pairs, et, d'autre part, il fit dissoudre la Chambre (6 novembre 1827).

Mais déjà ses adversaires avaient eu le temps de s'organiser. En prévision et en vue de la campagne électorale, les Libéraux avaient formé, sous la présidence de Guizot, la société « *Aide-toi, le ciel t'aidera* ». D'accord avec les hommes d'extrême droite, particulièrement avec Chateaubriand, ils avaient également créé une société pour la défense de la liberté de la Presse. Enfin, de part et d'autre on s'engagea à voter en commun pour les seuls adversaires de Villèle.

En dépit de toutes les pressions, la coalition fit élire 250 députés d'opposition, 180 Libéraux et 70 Ultras, contre 170 ministériels. Le ministre de l'Intérieur, Peyronnet, n'était pas réélu. Par contre Royer-Collard était nommé dans sept collèges (24 novembre 1827). Villèle dut démissionner (3 janvier 1828).

MINISTÈRE MARTIGNAC

A contre-cœur — « Son système était le mien », disait Charles X — le roi remplaça Villèle par *Martignac.* Avocat à Bordeaux, sous l'Empire, magistrat à la seconde Restauration, député à partir de 1821, Martignac était un peu considéré comme une doublure de Villèle. Au vrai, par sa modération, par sa noblesse de cœur, son absence d'ambition, son désir sincère « de gouverner dans l'intérêt commun du trône et des citoyens », il rappelait Richelieu.

Bien qu'à la première réunion du conseil le roi lui eût exprimé le désir « qu'il se conformât de son mieux au système de Villèle », Martignac revint à la politique libérale de Decazes et essaya de gouverner avec le centre et une partie de la gauche. La liberté de la presse fut à peu près rétablie par la suppression de la censure et de l'autorisation préalable.

LES ORDONNANCES DE JUIN 1828

D'autre part, diverses mesures furent prises contre la propagande ultra-cléricale. Ces mesures furent imposées par l'opinion, mécontente des agissements de certains membres du clergé et particulièrement excitée contre les Jésuites. Cette excitation résultait surtout d'une brochure romanesque et passionnée, mélange singulier d'allégations vagues et de précisions souvent controuvées, qu'un gallican, ancien député aux États Généraux en 1789, le comte de *Montlosier*, avait publiée au début de 1826 sous le titre de « *Mémoire à consulter sur un système politique et religieux tendant à renverser la religion, la société et le trône* ». La brochure visait la Congrégation[1], représentée comme secrètement maîtresse du royaume, et surtout les Jésuites. Ultérieurement (juillet 1826), Montlosier avait dénoncé leur existence aux tribunaux comme contraire aux lois, l'arrêt d'abolition rendu par le Parlement de Paris, en 1761, n'ayant jamais été rapporté[2]. Brochure et dénonciation avaient provoqué de vifs débats à la Cour d'appel, à la Chambre des députés et fourni à la presse libérale l'occasion d'une virulente campagne, prolongée pendant plus de deux ans.

Le résultat fut, en juin 1828, la publication de deux ordonnances, la première interdisant l'enseignement à tout membre d'une congrégation non autorisée, par conséquent aux Jésuites; la seconde relative aux *petits séminaires*. Créés par Napoléon pour

1. Voir ci-dessus, page 27.
2. Voir *Dix-huitième Siècle*, page 28.

l'instruction des enfants destinés à la prêtrise, les petits séminaires avaient été transformés, à côté des collèges de l'Université, et malgré le monopole de l'État, en établissements d'enseignement secondaire. L'ordonnance les soumit au régime de l'Université et les ramena à leur destination première, en limitant à 20 000, comme Villèle l'avait antérieurement projeté, le nombre des élèves qui pourraient y être reçus. La plupart des évêques protestèrent qu'ils ne pourraient en conscience se conformer aux ordonnances. Ils se soumirent cependant sur l'intervention du pape.

Déjà mal vu du roi, Martignac vit bientôt se reformer contre lui la coalition qui avait renversé Villèle : trop révolutionnaire aux yeux de l'extrême droite, il n'était pas assez libéral pour la gauche extrême. Au bout d'un an et demi cette double opposition amena sa chute, en le réduisant à retirer deux projets de loi sur l'élection des Conseils généraux et des Conseils municipaux. L'échec du ministère causa la plus vive satisfaction à Charles X. Il en profita pour renvoyer Martignac et constitua, sous la direction du *prince de Polignac*, un ministère selon son cœur (8 août 1829).

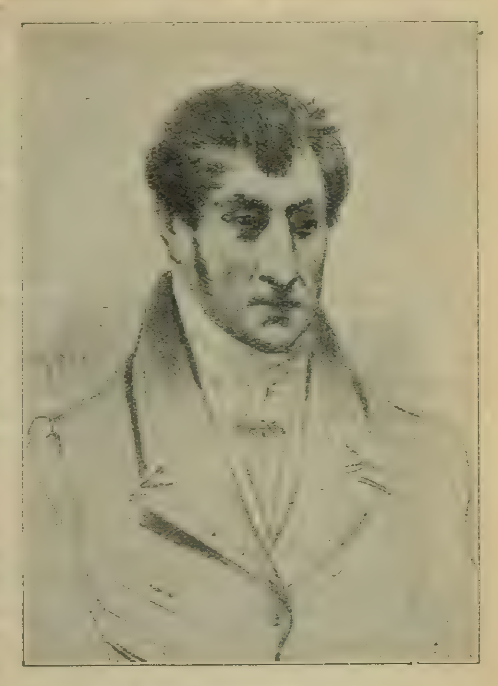
LE MINISTÈRE DE POLIGNAC ET L'OPINION

Le nom de Polignac était à lui seul impopulaire, parce qu'il rappelait les plus néfastes courtisans de Marie-Antoinette. Le nouveau ministre, encore enfant quand éclata la Révolution, avait été élevé en émigration. Au temps du Consulat il avait été mêlé à la conspiration de Cadoudal[1] et emprisonné. Étroitement lié avec le comte d'Artois, il avait affecté, dès la première Restauration, les opinions les plus contre-révolutionnaires, protesté contre la Charte et refusé longtemps d'y prêter serment. Il était d'intelligence médiocre, très persuadé de son mérite; avec cela quelque peu illuminé, il ne doutait pas que la Sainte Vierge ne lui fût apparue pour lui donner mission de sauver la France. A côté de lui on voyait au ministère de la Guerre, *Bourmont*, dont la désertion traîtresse, la veille de Ligny en 1815, était présente à toutes les mémoires[2]. Les autres ministres étaient presque tous des Ultras intransigeants.

Aussi la constitution du ministère Polignac eut-elle du retentissement dans toute l'Europe; elle inquiéta même Metternich :

1. Voir *Révolution et Empire*, page 571.
2. Voir *Révolution et Empire*, page 719.

« L'évènement. écrivait-il, a la valeur d'une contre-révolution ». Ce fut le sentiment unanime en France : « Coblentz[1] ! Waterloo ! 1815 ! Voilà les trois principes de ce ministère, lisait-on dans le *Journal des Débats*, l'un des principaux journaux royalistes constitutionnels. Pressez-le, tordez-le, il ne dégoutte qu'humiliations, malheurs et dangers. » Poursuivi, Bertin, le directeur du journal, était, en première instance, condamné à six mois de prison et à 500 francs d'amende; mais la Cour d'appel l'acquittait. En prévision d'un coup d'État et d'une tentative de dictature, on commença, dans di-



LE PRINCE DE POLIGNAC (1780-1847).
Portrait au crayon, par JULIEN, 15 décembre 1830.
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Jules de Polignac, second fils de l'intime amie de la reine Marie-Antoinette, fut élevé en émigration. Mêlé à la conspiration de Cadoudal contre le Premier Consul, il fut interné jusqu'en 1814. Sous la Restauration, après une mission à Rome où le Pape le fit prince romain, il fut ambassadeur à Vienne, puis à Londres. Charles X, auquel il avait été attaché dès l'émigration et qui ne l'appelait jamais que de son prénom « Jules », l'aimait beaucoup et avait en lui une aveugle confiance. Aussi lui donna-t-il la présidence du Conseil après la chute de Martignac. Après la Révolution de Juillet, traduit devant la Cour des Pairs pour attentat à la Constitution, Polignac fut condamné à la détention perpétuelle Il fut libéré en 1836. Ce portrait fut dessiné au cours du procès. Qu'au jour où l'insurrection le chassait de Paris et poussait le roi hors de France, l'homme ait pu déclarer « la situation excellente », on n'éprouve de ce fait nulle surprise, en voyant cette tête étroite et longue, que le nez fait plus longue encore, ce front fuyant, cette bouche rentrante aux lèvres serrées, ce menton saillant, toute cette physionomie têtue et obtuse.

1. Voir *Révolution et Empire*, p. 418.

vers départements, notamment en Bretagne et en Lorraine, à former des « ligues de résistance légale » pour refuser le paiement de l'impôt. D'autre part, un certain nombre d'hommes politiques, convaincus qu'il n'y avait plus à espérer des Bourbons l'application loyale de la Charte, songèrent à préparer un changement de dynastie. Talleyrand et le baron Louis, d'accord avec deux jeunes journalistes, *Thiers* et *Mignet*, commencèrent en faveur du duc d'Orléans une habile propagande dont l'instrument fut un journal créé tout exprès, le *National*.

CONFLIT ENTRE LE ROI ET LA CHAMBRE

Lors de l'ouverture de la session de 1830, à la séance royale, Charles X, pensant intimider les ennemis du ministère, prononça un discours menaçant: « Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, je trouverais, disait-il, la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi. » (2 mars 1830.)

La Chambre riposta par une Adresse devenue fameuse sous le nom d'*Adresse des* 221, du nombre des députés qui la votèrent. Elle avait été rédigée par *Royer-Collard*, président de la Chambre, et par *Guizot*, l'un et l'autre sincèrement dévoués aux Bourbons. Cependant, en termes très fermes, elle exposait au roi qu'il y avait désaccord complet entre les vues de ses ministres et les vœux de la nation et qu'un tel état de choses, contraire aux prescriptions de la Charte, rendait impossible « la marche régulière des affaires ». « Entre ceux qui méconnaissent une nation si calme, si fidèle, disait l'Adresse, et nous qui venons déposer dans votre sein les douleurs de tout un peuple jaloux de l'estime et de la confiance de son roi, que la haute sagesse de Votre Majesté prononce. » L'Adresse constituait un vote de défiance formel envers le ministère et un refus de collaborer avec lui (18 mars). Le roi prorogea sur l'heure la Chambre (19 mars). Puis le ministère fut remanié, et l'on remplaça les rares modérés qui s'y trouvaient par des Ultras, déterminés aux mesures extrêmes. Après quoi la Chambre fut dissoute (16 mai 1830).

Les élections eurent lieu du 23 juin au 19 juillet. Un éclatant succès venait d'être remporté en Afrique. Une armée française débarquée le 13 juin près d'Alger avait, après de brillants

combats, occupé la ville, le 5 juillet. Le roi et Polignac escomptaient le bénéfice moral de cette victoire : à leur profonde stupeur, le nombre des députés d'opposition passa de 221 à 270.

LES ORDONNANCES

Tout le monde prévit un coup d'État. Villèle le blâma d'avance et le tsar Nicolas, le plus absolutiste des souverains, fit conseiller à Charles X des mesures de conciliation. Le roi, buté, répondait : « Les concessions ont perdu Louis XVI, je n'ai qu'à monter à cheval ou en charrette ». Le dimanche 25 juillet, au château de Saint-Cloud, se jugeant autorisé par l'article 14 de la Charte qui lui conférait le pouvoir « de faire les règlements et les ordonnances nécessaires pour l'*exécution* des lois et la sécurité de l'État », Charles X signa quatre Ordonnances.

La première *supprimait la liberté de la presse* et rétablissait pour les journaux le régime de l'autorisation préalable.

La seconde portait *dissolution de la Chambre.*

La troisième *modifiait la loi électorale.* L'impôt foncier et l'impôt personnel devaient seuls compter pour le cens. Le droit de vote était ainsi enlevé aux patentés, et le corps électoral, réduit à 25000 personnes environ, ne devait plus se composer que de grands propriétaires fonciers.

La quatrième ordonnance *fixait la date des nouvelles élections* et de la convocation des Chambres.

De ces Ordonnances, deux (la première relative à la presse, la troisième relative à la loi électorale) violaient la Charte. Elles provoquèrent à Paris une révolution qui, en quatre jours, du lundi 26 au jeudi 29 juillet, renversa les Bourbons.

DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION

Les Ordonnances parurent le lundi matin au *Moniteur*. Les journalistes, atteints les premiers, se réunirent dans les bureaux du *National*. Ils protestèrent au nom de la loi, et signèrent un manifeste énergique rédigé par Thiers. « Pas de signatures collectives, vous savez ! dit-il en terminant la lecture. Il faut des têtes en bas de ces petits papiers-là ! Voici la mienne. » « Le régime légal est interrompu, celui de la force est commencé, disait le manifeste. Le gouvernement a violé la légalité, nous sommes dispensés d'obéir. » Et les signataires annonçaient la volonté de faire paraître leurs journaux sans autorisation. Mais en dépit d'un courageux jugement du Tribunal de première instance, déclarant



Mise hors de service des presses du journal « Le Temps ». Mardi 27 Juillet 1830.
Lithographie de Victor Adam (1801-1866). — Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

l'ordonnance illégale, les imprimeurs, redoutant l'application des peines énoncées, fermèrent presque tous leurs ateliers.

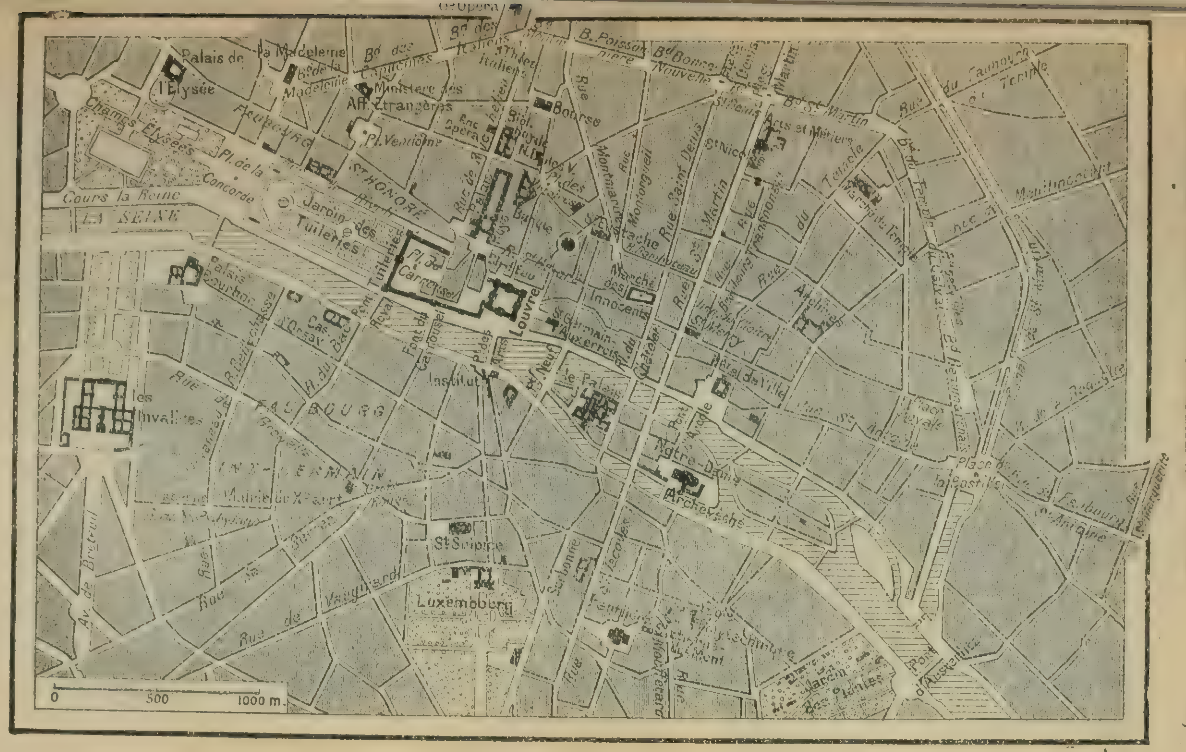
Le lendemain matin, mardi 27 juillet, les ouvriers imprimeurs, contraints au chômage, se répandirent dans les rues et, s'en allant d'atelier en atelier, entraînèrent avec eux les ouvriers de tous les métiers. Peu à peu Paris s'emplit d'une foule irritée qui, dans l'après-midi, lorsque le gouvernement commença à faire sortir des troupes, se mit, pour empêcher leur marche, à couper les rues de barricades. Rien n'était plus facile. Paris n'avait alors d'autres grandes percées que les boulevards circulaires, et présentait partout ailleurs, surtout entre l'Hôtel de Ville et le Louvre, un enchevêtrement de rues étroites, — la rue Saint-Martin passait pour une voie très large, — de ruelles tortueuses qu'une voiture renversée, un arbre abattu, quelques meubles jetés d'une fenêtre, des tonneaux, des pavés, suffisaient à rendre impraticables[1]. Dans la guerre de rue, les troupes n'avaient aucun avantage sur les insurgés. L'artillerie ne pouvait être utilisée dans des espaces resserrés et sinueux. Le fusil de munition du soldat n'était pas supérieur au fusil de chasse du bourgeois. Du reste, beaucoup de Parisiens étaient armés du même fusil que la ligne. En effet, lorsque, en 1827 Villèle avait dissout la garde nationale, il avait négligé de lui retirer ses armes.

1. Voir *Dix-huitième Siècle*, la rue Quincampoix, page 11.

L'un des épisodes les plus célèbres des journées de Juillet. La protestation des journalistes avait été publiée par deux journaux seulement, le National *et le* Temps, *l'un et l'autre fondés en 1830 par les Indépendants. Ordre fut donné de les saisir et de mettre leurs presses hors de service. Le commissaire de police qui se présenta à l'imprimerie du* Temps, *située rue de Richelieu au fond d'une cour, trouva fermée la porte des ateliers. Un serrurier ayant été requis pour forcer les serrures, l'un des rédacteurs, Baude, posté devant la porte, prévint l'ouvrier qu'il allait se rendre complice d'un vol avec effraction et lui donna lecture de l'article du Code qui punit ce crime des travaux forcés. L'ouvrier se retira, applaudi par la foule qui s'amassait. Aucun autre ouvrier ne voulut se rendre aux réquisitions du commissaire qui dut recourir au serrurier chargé de river les fers des forçats. La scène dura plusieurs heures et provoqua la plus vive agitation dans tout le quartier. A gauche, typographes reconnaissables à leurs bonnets de papier, serrurier et gendarme transportant hors de l'imprimerie une roue dentée d'une presse. Assis devant une table, le commissaire rédige son procès-verbal. Baude, un Code à la main, relit les articles qui punissent le vol avec effraction; derrière lui, groupe de rédacteurs. A droite, le public, ouvriers et bourgeois, qui envahit la cour. — Victor Adam, un peintre de second ordre, fut un dessinateur et un graveur habile, mais d'une fécondité trop grande — on a de lui plus de 7000 lithographies — en sorte qu'il est demeuré un illustrateur et ne compte pas parmi les maîtres.*



Plan de Paris de 1800 à 1860.



Détail du plan de Paris de 1840 à 1860

LA BATAILLE

L'insurrection fut organisée, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 juillet, par d'anciens officiers, un groupe de républicains énergiques dont le chef était Godefroy Cavaignac, et une soixantaine d'élèves de l'École Polytechnique. Le mercredi matin, l'Est de Paris était tout entier aux insurgés, et le drapeau tricolore flottait sur Notre-Dame et sur l'Hôtel de Ville.

Polignac, absolument certain que « Paris ne bougerait pas », n'avait pris aucune précaution : le maréchal Marmont, nommé au commandement de la place de Paris, et que sa mission désespérait, disposait à peine de 8000 hommes. Sa nomination avait d'ailleurs achevé d'exaspérer le peuple, qui n'avait pas oublié la trahison d'Essonne[1] et confondait dans une même haine Marmont et Bourmont. Malgré la faiblesse de ses forces, le maréchal, maître de l'Ouest de Paris, ayant son quartier général au Louvre essaya, vers midi, de prendre l'offensive. Il agit notamment par les quais et les boulevards, afin d'envelopper les insurgés et de les débusquer des principales rues. Sous un feu meurtrier, sous une pluie de tuiles, de pavés, de bouteilles, de meubles, tombant des fenêtres et des toits, les troupes enlevèrent les barricades et parvinrent par les quais jusqu'à l'Hôtel de Ville, par les boulevards jusqu'à la place de la Bastille. Mais, au centre, elles ne purent dépasser le marché des Innocents. D'autre part, les troupes passées, les insurgés relevaient aussitôt les barricades. Il faisait une chaleur torride : les soldats, lourdement chargés, n'avaient pas mangé et mouraient de soif. Ils se battaient avec répugnance. Place des Victoires, un premier régiment fit défection. Le soir, Marmont dut rappeler ses colonnes coupées les unes des autres et manquant de munitions; celles qui avaient atteint la Bastille ne purent regagner le Louvre qu'à grand'peine, par un immense détour, en suivant les boulevards extérieurs. La journée coûtait aux troupes 2500 hommes, tués, blessés ou passés aux insurgés.

A leur tour les insurgés attaquèrent. Le jeudi 29 juillet au matin, le Louvre était bloqué. Deux nouveaux régiments faisaient défection place Vendôme. Vers midi, la colonnade du Louvre[2], contre laquelle les insurgés, postés devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, tiraillaient depuis plusieurs heures, fut occupée par surprise. Les Suisses qui gardaient le palais, soudain

1. Voir *Révolution, Empire*, page 714.
2. Voir *Histoire Moderne*, page 728.

assaillis dans les cours intérieures et craignant un massacre comme au 10 août, s'enfuirent en désordre[1]. La panique gagna le reste des troupes qui, abandonnant le Carrousel et les Tuileries, traversèrent d'une même course la place de la Concorde et les Champs-Élysées, et ne purent être ralliées qu'à l'Arc de l'Étoile. Les insurgés, avant deux heures, étaient entièrement maîtres de Paris. Les deux journées de bataille leur coûtaient près de 800 tués et 4500 blessés.

INTERVENTION DES DÉPUTÉS

Alors apparurent les députés. Tant que l'issue de la lutte avait été incertaine, les plus audacieux — huit ou dix — s'étaient bornés, le mercredi, à une protestation anonyme et tardive contre les Ordonnances. Le Louvre enlevé, ils ne craignirent plus de s'engager et, prenant la direction de la révolution triomphante, ils escamotèrent au peuple sa victoire. Dans l'après-midi du 29, réunis au nombre de *trente* environ chez l'un d'entre eux, le banquier *Laffitte*, ils nommèrent La Fayette, dont la popularité leur devait être un précieux appui, commandant de la force armée. Puis ils instituèrent, sous prétexte d'assurer le ravitaillement de Paris, et sous le nom de *commission municipale*, un véritable gouvernement provisoire où siégèrent Laffitte et Casimir Perier.

LE DUC D'ORLÉANS LIEUTENANT GÉNÉRAL

D'autre part, Laffitte, Thiers et Mignet préparaient l'avènement du duc d'Orléans. Celui-ci, pendant la bataille, s'était très habilement tenu hors de Paris, mais aux portes, à Neuilly, puis au Raincy. Le vendredi matin 30 juillet, les murs de Paris étaient couverts d'un manifeste, que l'on distribuait en même temps à poignées, où le nom du duc d'Orléans revenait à toutes les lignes, comme pour le faire entrer de force dans l'esprit des lecteurs. « Charles X ne peut plus rentrer dans Paris, disait-on, il a fait couler le sang du peuple. La République nous exposerait à d'affreuses divisions : elle nous brouillerait avec l'Europe. Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution. Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous. Le duc d'Orléans était à Jemmapes. Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores ; le duc d'Orléans peut seul les porter encore. Le duc d'Orléans s'est prononcé ; il accepte la Charte comme nous l'avons toujours voulue et entendue. C'est du peuple français qu'il tiendra la couronne. »

1. Voir *Révolution. Empire*. p 437

Déclaration des Députés
réunis au Palais de la Chambre
le Trente Juillet Mil-huit-Cent-Trente

La réunion des Députés actuellement à Paris a pensé qu'il était urgent de prier S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans de se rendre dans la Capitale pour y exercer les fonctions de Lieutenant Général du Royaume, et de lui exprimer le vœu de conserver les couleurs nationales. Elle a de plus senti la nécessité de s'occuper sans relâche d'assurer à la France, dans la prochaine session des Chambres, toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution de la Charte.

Au Palais de la Chambre ce vendredi 30 Juillet 1830

* APPEL DES DÉPUTÉS AU DUC D'ORLÉANS.

VENDREDI 30 JUILLET 1830.

Archives de la Chambre des Députés.

Photo Hachette.

Dans la journée du vendredi, les députés réunis au Palais-Bourbon nommèrent le duc d'Orléans *lieutenant général du royaume*. Rentré le même soir à Paris, le duc accepta le samedi (31 juillet). Mais le peuple, travaillé par les républicains et toujours en armes, lui était plutôt hostile, et les députés craignaient la formation d'un autre gouvernement populaire, à l'Hôtel de Ville. Une scène de parade changea ces dispositions. Le duc d'Orléans se rendit à l'Hôtel de Ville; il parut à un balcon, un drapeau tricolore à la main. La Fayette l'accompagnait et l'embrassa. On applaudit aussitôt de tous côtés. Ces applaudissements tinrent lieu de vote populaire.

ARLES X AINT-CLOUD

Au château de Saint-Cloud, pendant les trois jours de la lutte, Charles X n'avait voulu croire aucun de ceux qui lui signalaient la gravité des événements et le pressaient de faire des concessions. Malgré les avis répétés de Marmont, qui lui écrivait, dès le 28: « Il est urgent de prendre des mesures de pacification; demain peut-être il ne serait plus temps »; malgré les conseils du baron de Vitrolles, à qui les services rendus en 1814 devaient donner une particulière autorité; bien que le bruit de la bataille arrivât jusqu'au château et que de la terrasse il fût possible d'en suivre au télescope les épisodes, le roi vivait dans une tranquillité complète. Il se fiait en aveugle à Polignac qui, plus aveugle encore, niait obstinément l'importance de l'insurrection, « une simple émeute ». « Ayez confiance », répondait le roi au commandant de l'école de Saint-Cyr, le comte de Broglie-Revel, qui

* *« La réunion des députés actuellement à Paris a pensé qu'il était urgent de prier* S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans *de se rendre dans la capitale, pour y exercer les fonctions de lieutenant général du Royaume, et de lui exprimer le vœu de conserver les couleurs nationales. Elle a de plus senti la nécessité de s'occuper sans relâche d'assurer à la France, dans la prochaine session des Chambres, toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution de la Charte. »*

Le baron de Schonen, député de Paris, le dernier qui ait signé, a fait précéder sa signature de ces lignes : « Les couleurs nationales reconquises par le peuple doivent être conservées, la Charte révisée. Voilà le vœu du peuple français que je suis chargé de manifester. » C'est le programme formulé déjà dans la déclaration, mais présenté d'un autre ton: il n'est plus question de vœu, *respectueusement exprimé, en faveur du maintien du drapeau tricolore reconquis ici le drapeau* doit *être conservé.*

Parmi les quarante et une signatures réunies là, en haut, à la première ligne, celles du général Sébastiani, député de l'Aisne, de Laffitte, du baron Louis, le financier fameux; à la marge, à gauche, en quatrième ligne, la signature de Benjamin Constant; plus bas, à la huitième ligne, extraordinairement empanachée, celle de Casimir Perier, député de l'Aube.

lui représentait, le mercredi, le danger de la situation : « Jules a vu la Sainte Vierge encore ce matin ; elle lui a ordonné de persévérer et promis que ceci se terminerait bien. »

Pour lui ouvrir les yeux il fallut la prise du Louvre et la déroute des troupes. Le jeudi après-midi, il se décida péniblement à signer le retrait des Ordonnances et le renvoi de Polignac. Mais quand ses envoyés apportèrent la nouvelle à Paris, à l'Hôtel de Ville, à la Chambre, au Luxembourg, partout ils reçurent même réponse : « Il est trop tard ».

Dans la nuit du jeudi au vendredi, sur les instances de sa belle-fille, la duchesse de Berri, prise de peur, Charles X quitta Saint-Cloud. Il gagna Trianon, puis le château de Rambouillet. Là, dans la journée du lundi 2 août, il abdiqua, ainsi que son fils le duc d'Angoulême, en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux, *Henri V*. L'enfant avait neuf ans : il fallait donc organiser une régence. Charles X, informé que la Chambre avait déjà nommé le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, crut habile de « faire appel à l'honneur » du duc et de le désigner comme régent sous le même titre de lieutenant général.

DÉPART DE CHARLES X

Le duc avait écrit l'avant-veille à Charles X « qu'il ne recevrait toute espèce de pouvoir que temporairement et dans le seul intérêt de la maison de Bourbon ». En fait, le duc d'Orléans était déterminé à régner lui-même. Aussi, à peine l'acte d'abdication lui était-il parvenu, il écrivit à Charles X que « quelque douloureux que fût pour lui ce devoir il se sentait obligé d'informer Sa Majesté qu'il était indispensable qu'Elle s'éloignât immédiatement du territoire français ».

Pour couper court aux hésitations et pousser plus promptement le vaincu hors de France, le duc d'Orléans pensa que le mieux était de l'effrayer : il fit organiser une marche des insurgés sur Rambouillet. Une cohue carnavalesque qui finit par monter à 20000 hommes, à pied, en fiacres, en calèches, en omnibus, en diligences, quitta Paris le 3 août. La colonne était précédée de commissaires, envoyés par le duc d'Orléans à Charles X, sous couleur de lui servir de sauvegarde. Sur la parole de l'un d'eux, le maréchal Maison, que 60000 Parisiens allaient à la première heure attaquer Rambouillet, Charles X, bien qu'il disposât de 12000 hommes d'élite, prit, pour éviter une nouvelle effusion de sang, la décision de se retirer. A

petites étapes, escorté de sa Maison militaire, le vieux roi gagna Cherbourg, où la prévoyante sollicitude du duc d'Orléans lui tenait préparé un navire américain qui le transporta en Angleterre (16 août 1830).

REVISION LA CHARTE

Pendant ce temps, à Paris, s'organisait le nouveau régime. La Chambre, bien qu'elle eût été légalement dissoute par Charles X, se constitua le 3 août, et se donna pour président Casimir Perier.

Avant d'élire roi le duc d'Orléans, la Chambre revisa la Charte. Les modifications principales, préparées par Guizot et le duc de Broglie, furent les suivantes :

On supprima le préambule qui « blessait la souveraineté nationale en paraissant octroyer aux Français les droits qui leur appartiennent essentiellement ». Le souverain devant régner désormais par « la volonté nationale », le titre de roi de France fut remplacé par celui de *roi des Français*. On ne reconnut plus au Catholicisme la qualité de religion d'État. On précisa la portée de l'article 14, « si odieusement interprété », disait le duc d'Orléans. Le droit d'initiative en matière législative fut donné aux deux Chambres. L'âge pour être électeur fut abaissé à vingt-cinq ans ; à trente ans, pour être éligible. Le rétablissement de la censure fut interdit à jamais. Enfin, il fut stipulé que des lois spéciales régleraient à bref délai le régime de la presse, la responsabilité des ministres, l'organisation de la garde nationale, le système électoral, les conditions de nomination à la pairie.

ÉLECTION DE UIS-PHILIPPE

Un préambule déclara le trône vacant « en fait et en droit » par suite de la violation de la Charte et du départ de « tous les membres de la branche aînée de la maison royale ». Moyennant l'acceptation des modifications apportées à la Charte, la Chambre, « dans l'intérêt universel et pressant du peuple français », appelait au trône Louis-Philippe d'Orléans. Tout cela fut voté par 219 députés, *à peine la moitié de la Chambre*, et ratifié par la minorité de la Chambre des pairs.

Le lundi 9 août, le duc d'Orléans se rendit en grande solennité au Palais-Bourbon. Là, devant les pairs et les députés réunis, il jura « d'observer fidèlement la *Charte constitutionnelle* ». Puis, ayant signé son serment de son nouveau nom

Louis-Philippe Ier, il reçut, des mains de quatre maréchaux de France, la couronne, le sceptre, le glaive et la main de justice : insignes de la royauté.

CARACTÈRE DE LA RÉVOLUTION DE JUILLET

La révolution de Juillet fut un coup de surprise. Il n'y avait pas, en effet, de mécontentement profond dans le pays. Les quinze années de la Restauration avaient été des années de grande prospérité agricole et industrielle. La sage administration des finances avait permis de faire face aux charges résultant des défaites impériales, sans que jamais l'impôt parût trop lourd, et chaque année presque, le budget s'était soldé en excédent. Le régime de la presse, les divers systèmes d'élection, si l'on excepte Paris et les grandes villes, ne passionnèrent qu'une partie de la nation, et la moins nombreuse, la bourgeoisie. Encore, dans cette bourgeoisie, beaucoup redoutaient-ils une révolution. Même après les Ordonnances, quelques concessions le mardi, le renvoi de Polignac, eussent suffi à tout arrêter. L'obstination du roi fut la cause de sa chute. Où Charles X perdit sa couronne, Louis XVIII n'eût perdu qu'un ministère.

II

LA MONARCHIE DE JUILLET 1830-1848

GOUVERNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE. LES PARTIS D'OPPOSITION FORMATION DES PARTIS CATHOLIQUE ET SOCIALISTE

Les circonstances où Louis-Philippe devint roi ont fait donner à son gouvernement le nom de *Monarchie de Juillet.* La Monarchie de Juillet dura un peu moins de dix-huit ans : établie par la révolution de Juillet 1830, elle fut renversée par la ***Révolution de Février 1848.***

Le règne de Louis-Philippe, pendant lequel une minorité de bourgeois riches fut seule maîtresse du gouvernement, peut être divisé en deux périodes.

Dans la première période, pleine de troubles, de 1830 à 1840, Louis-Philippe eut à se défendre contre les tentatives insurrectionnelles de ses adversaires, les *Légitimistes* et surtout les *Républicains.* Ce fut la *période héroïque* du règne, période que caractérisa d'autre part la fréquence des changements de ministères : on en compta onze en dix ans.

Dans la seconde période, de 1840 à 1848, toute de calme en apparence, triompha, avec *Guizot* demeuré ministre pendant sept ans, la *politique personnelle* de Louis-Philippe. Cette politique consista à maintenir obstinément les institutions existantes, sans rien entendre des vœux du peuple qui réclamait surtout une *réforme électorale* et la participation d'un plus grand nombre de Français au gouvernement. De là un profond mécontentement, un commencement d'agitation et, par surprise, la Révolution de 1848.

...S-PHILIPPE Louis-Philippe était âgé de cinquante-sept ans. Il était le fils de ce duc d'Orléans célèbre pendant la Révolution sous le nom de *Philippe-Égalité* qui, cousin de Louis XVI, n'avait cessé d'intriguer contre lui, avait voté sa mort à la Convention et finalement avait lui-même péri



* LOUIS-PHILIPPE (1773-1850).
Portrait peint par WINTERHALTER (1805-1873). — Château de Versailles.
Photo Hachette.

guillotiné, en 1793. Au moment de la Révolution, Louis-Philippe, qui portait le titre de duc de Chartres, était un tout jeune homme. Il avait fait la campagne de 1792, sous les ordres de Dumouriez, avec le grade de colonel, et, bien qu'il eût à peine dix-neuf ans, il avait joué un rôle brillant aux batailles de Valmy, de Jemmapes et de Neerwinden. Quand Dumouriez eut déserté[1], le duc d'Orléans, tenu pour son complice, dut émigrer pour échapper à l'échafaud. Il refusa de servir contre la France et vécut quelque temps en Suisse en donnant, sous le nom de Chabaud, au prix de 1400 francs par an, des leçons de mathématiques au collège de Reichenau. Après de longs voyages en Europe, aux États-Unis, au Canada, il se fixa à Twickenham en Angleterre, où il vécut, comme faisait Louis XVIII, d'une pension — 50 000 francs — que lui servait annuellement le gouvernement britannique. En 1809, il épousa la fille du roi de Sicile, la princesse Marie-Amélie, et proposa aux Espagnols, qui d'ailleurs déclinèrent l'offre, de prendre du service chez eux contre Napoléon. Rentré en France en 1814, le duc d'Orléans se retira à Londres pendant les Cent-Jours. A ce moment déjà quelques hommes politiques, en particulier le tsar Alexandre, pensaient à lui pour remplacer les Bourbons.

Après la seconde Restauration, Louis-Philippe, pour marquer qu'il désapprouvait la politique de réaction et les violences des Ultras, demeura près de deux ans encore hors de France : « Quand la conduite du gouvernement est telle que je dois être en opposition, écrivait-il, j'aime mieux être absent. » Rentré en 1817, il vécut, en apparence, étranger à la politique et aux luttes des partis. Mais il recevait dans son intimité, au Palais-Royal, les plus célèbres des libéraux, La Fayette, le général

1. Voir *Révolution et Empire*, p. 442.

* *Louis-Philippe en uniforme de général de division, habit bleu, col et poignets brodés de feuilles de chêne or, épaulettes et boutons d'or; pantalon rouge à bande d'or; bicorne à plumes blanches et cocarde tricolore retenue par une ganse d'or; grand cordon et plaque de la Légion d'honneur; épée à dragonne d'or. La main droite est posée sur un exemplaire de la « Charte de 1830 ». A côté, sur un coussin, la couronne royale, le sceptre et la main de justice. Le portrait est de 1839 : Louis-Philippe, quand fut peint ce portrait d'apparat, avait donc 66 ans. Les cheveux très abondants et bouclés n'en sont pas moins châtain foncé, sans nul fil blanc, et de même les favoris. Le nez aquilin, le menton saillant, la lèvre inférieure un peu proéminente sont de type bourbonien et l'on retrouvait chez Louis-Philippe, jusque dans la couleur des yeux brun-jaune, son trisaïeul maternel Louis XIV – voir* Histoire Moderne, *pages 563 et 673. — Winterhalter, un Badois, peintre élégant, très en vogue de 1830 à 1870, a été pendant cette période le portraitiste attitré de tous les souverains*

Foy, le banquier Laffitte, Thiers, le poète chansonnier Béranger. Il envoyait ses fils au collège Henri IV, ce qui lui gagnait les bourgeois, très flattés que leurs enfants fussent les camarades de princes du sang. L'honnêteté et la dignité de sa vie, sa bonhomie affable, la simplicité de ses allures, achevaient de lui attirer les sympathies bourgeoises. Cela n'échappait pas à Louis XVIII. « Il ne se remue pas, disait-il, et cependant je m'aperçois qu'il chemine. »

Au début de sa royauté, Louis-Philippe se montra aussi simple que par le passé. Il continua dans Paris ses promenades à pied, parapluie sous le bras ; il s'arrêtait pour causer avec les ouvriers, leur serrer la main, voire même trinquer avec eux. Un jour où les gardes nationaux de service aux Tuileries — on disait « le Château » — se disposaient à lui souhaiter sa fête, il descendit au corps de garde, escorté de ses fils, « cinq gardes nationaux comme vous », dit-il en les présentant aux gardes, qu'il invita à dîner. Les fêtes qu'il donnait etaient toutes bourgeoises : quiconque portait l'uniforme d'officier de la garde nationale y avait accès sans invitation. A table, jusque dans les dîners d'apparat, il découpait et choisissait lui-même les morceaux qu'il envoyait à ses hôtes. A certaines réunions, la reine Marie-Amélie, entourée de ses enfants et de ses dames d'honneur, recevait tout en travaillant à l'aiguille. Ainsi la famille royale apparaissait comme la première des familles bourgeoises, Louis-Philippe comme le premier des bourgeois ; la Bourgeoisie longtemps s'admira et s'aima en lui.

LA POLITIQUE DE LOUIS-PHILIPPE

Sa bonhomie n'empêchait pas Louis-Philippe d'être un esprit entier, fortement attaché à ses idées, autoritaire et très jaloux de son autorité. Bien qu'il dût la couronne à un soulèvement populaire, bien qu'il affectât de s'appeler le *Roi Citoyen*, il se considérait au fond, aussi bien que Louis XVIII et Charles X, comme supérieur à la nation, et il estimait que dans le gouvernement il devait exercer une influence prépondérante. D'autre part, il jugeait que la Charte, après les amendements de 1830, était le dernier mot de la sagesse politique, qu'elle répondait à toutes les aspirations légitimes des Français et que toute réforme nouvelle serait inutile, donc dangereuse. Par suite, toute la politique de Louis-Philippe tendit à deux choses : l'établissement du ***gouvernement personnel***, la ***conservation de ce qui était***. Comme il était

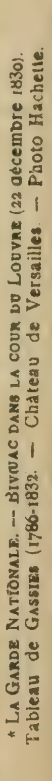
très avisé, que cette politique devait détacher de lui nombre de ses partisans et lui susciter beaucoup d'adversaires, il dissimula d'abord ses vues personnelles. Mais, à partir de 1832, il tendit d'un effort tenace vers son double but. Après huit ans de luttes presque incessantes, en 1840 il parvint à ses fins. Sept années de gouvernement personnel et de politique obstinément conservatrice le conduisirent à la catastrophe de 1848.

LA LOI ÉLECTORALE

Pendant tout le règne de Louis-Philippe, la bourgeoisie riche eut à peu près seule part au gouvernement. Elle dut ce privilège à la *loi électorale de* 1831 (19 avril 1831). Cette loi supprima le double vote; mais elle maintint les *collèges d'arrondissement.* D'autre part, de même que la Charte revisée avait *abaissé l'âge* où l'on était éligible et électeur, la loi électorale *abaissa le cens,* et ramena de 1000 francs à 500 francs le cens de l'éligibilité, de 300 à 200 francs le cens de l'électorat. La loi admit que le savoir et certains services rendus pussent suppléer dans quelque mesure à la richesse ; elle admit ce qu'on appela plus tard des *capacités :* pour les membres et correspondants de l'Institut, et pour les officiers retraités, jouissant d'une pension de 1200 francs au moins, le cens électoral fut abaissé à 100 francs. La nouvelle loi doubla le nombre des électeurs : il y en eut un peu moins de 190000 pour trente millions de Français. Ces 190000 contribuables, propriétaires terriens ou patentés, furent seuls ce qu'on appela le *pays légal :* la France politique était ainsi réduite à une *aristocratie d'argent.*

LA GARDE NATIONALE

Cette aristocratie d'argent eut son armée, la *garde nationale*, organisée par une loi au début de 1831 (25 mars). La garde nationale était instituée, disait la loi, « pour défendre la royauté constitutionnelle et la Charte, maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique ». Elle était divisée en *légions*, subdivisées en bataillons et compagnies, et nommait elle-même ses officiers, les chefs de légion exceptés, que le roi choisissait parmi dix candidats présentés par la légion. Elle avait ses corps d'élite, grenadiers et voltigeurs, sa cavalerie et son artillerie. La garde nationale formait donc une véritable armée comptant 24000 hommes environ. Mais cette armée était moins une force de défense nationale qu'une force de police, ayant



* La Garde Nationale. — Bivuac dans la cour du Louvre (22 décembre 1830).
Tableau de Gassies (1786-1832). — Château de Versailles. — Photo Hachette.

mission de défendre le régime de Juillet contre ses adversaires. Aussi, eut-on soin d'en écarter les ouvriers, suspects de peu d'attachement à la dynastie. On y parvint en imposant au garde national d'avoir l'uniforme et de s'équiper à ses frais. La garde ne se composa donc que de bourgeois aisés, industriels, commerçants, rentiers, fonctionnaires.

Cette garde bourgeoise fit d'ailleurs en toutes circonstances bravement son devoir. Dès que passaient les tambours battant le rappel, chacun quittait ses occupations, les boutiquiers fermaient leurs magasins, et, l'uniforme endossé, on allait joindre le bataillon au lieu de rassemblement. Dans les insurrections des premières années du règne plus de 2000 gardes nationaux tombèrent sous les balles des révoltés. Ce fut la garde nationale qui maintint le régime de Juillet : le jour où elle se détacha de Louis-Philippe, en 1848, le régime s'effondra.

LES PARTIS

Au début de son regne, Louis-Philippe trouva devant lui quatre partis. C'étaient deux partis d'*opposition* : le parti *legitimiste* et le parti *républicain*; deux partis de *gouvernement* : le parti du *mouvement* et le parti de la *résistance*. Dans la suite, le parti du mouvement devint, sous le nom *de gauche dynastique*, un parti d'opposition constitutionnelle; le parti de la résistance se divisa en *centre gauche* et *centre droit*. En même temps se formèrent deux partis nou-

* *L'épisode se rattache à la dernière journée du procès des ministres de Charles X. La garde nationale et l'armée étaient sur pied parce qu'on craignait un soulèvement des Parisiens furieux que Polignac échappât à la peine de mort. Au fond le Louvre, de Pierre Lescot — voir* Histoire Moderne, *page* 331; — *à droite, le pavillon de l'Horloge par où l'on gagne la cour du nouveau Louvre, qu'occupait alors le quartier du Carrousel — voir le plan page* 65 —; *à gauche, le guichet qui mène au Pont-des-Arts. Tous les corps de la garde nationale, grenadiers, voltigeurs, artilleurs, une véritable armée, longtemps le plus sûr appui de Louis-Philippe, sont réunis là. Les grenadiers portent la capote et le pantalon bleu foncé, l'épaulette rouge, l'ourson plus haut et plus large que celui des grognards de Napoléon — voir* Révolution et Empire, *pages* 667 *et* 735. — *Au centre, le dos au feu, un capitaine à épaulettes d'argent. Il porte le* hausse-col, *plaque de métal en forme de croissant, insigne de l'officier en service et dernier vestige de l'armure : c'est l'ancien gorgerin. En avant, le sabre dans la main, un officier d'artillerie : pantalon noir à bandes rouges; capote noire; haut shako cylindrique en cuir noir, bordé d'un galon d'or avec pompon rouge. A gauche, en avant d'un faisceau, un simple canonnier; près de lui un patronnet, dans le costume classique, venu pour apporter des victuailles. A droite, groupe de grenadiers et de voltigeurs, verre en main et trinquant. Les buffleteries blanches, qui se croisent sur la poitrine, supportent une énorme giberne, le sabre-briquet et la baïonnette. En arrière du groupe central, un garde en haut de forme. Le tableau fut exposé au Salon de 1831. — Gassies, un Bordelais, élève de David, a peint quelques bons tableaux d'histoire, des marines et des intérieurs*

veaux, le parti *catholique*, le parti *socialiste*, l'un et l'autre indifférents à la forme du gouvernement et à la personne du chef de l'État. Contrairement à ce qui s'était passé sous la Restauration, les deux partis d'opposition, les Légitimistes et les Républicains, se déclaraient ouvertement *antidynastiques* : ils voulaient le renversement de la famille d'Orléans; ils firent plusieurs tentatives pour la renverser.

LES LÉGITIMISTES

Pour les Légitimistes, — on les appelait les *Carlistes* — Louis-Philippe avait traîtreusement volé la couronne de son cousin le duc de Bordeaux, roi légitime en vertu de l'abdication de son grand-père Charles X; il était donc l'*usurpateur*. Le parti légitimiste se composait des mêmes éléments qui formaient, avant 1830, le parti ultra-royaliste [1]. C'était un parti de salon et de sacristie, peu dangereux parce qu'il était numériquement faible, parce que ceux qui le composaient n'étaient pas hommes à descendre dans la rue, et que la masse du peuple leur était violemment hostile. En Vendée seulement les Légitimistes pouvaient compter sur une partie des paysans. Comme ils avaient beaucoup d'argent et que pendant les premières années du règne la presse fut entièrement libre, ils menèrent dans leurs journaux — la *Quotidienne*, le *Rénovateur*, la *Gazette de France* — de violentes et injurieuses campagnes contre « le roi des Barricades ». En dehors de cette guerre de plume, leur hostilité se traduisit par des manifestations maladroites, comme l'affaire de *Saint-Germain l'Auxerrois* (1831) ou des tentatives puériles, comme l'essai de *soulèvement de la Vendée* [2] (1832).

LES RÉPUBLICAINS

Pour les Républicains comme pour les Légitimistes Louis-Philippe était un usurpateur, parce que son élection était entachée d'une double illégalité. D'abord la Chambre, légalement dissoute par Charles X, n'avait pas le droit de se réunir après le 26 juillet et la publication de l'Ordonnance de dissolution. En second lieu, en supposant même qu'elle pût légalement siéger, les députés n'avaient pas été élus pour procéder à un changement de dynastie; ils n'avaient pas reçu de leurs électeurs mandat de nommer un roi.

1. Voir ci-dessus, page 26.
2. Voir ci-dessous, page 86.

Disposant de la couronne, ils avaient donné ce qui ne leur appartenait pas, et Louis-Philippe était l'élu, non pas même des 190 000 électeurs qui formaient le pays légal, mais de 219 politiciens sans mandat.

Le parti républicain était peu nombreux; mais il était composé d'hommes jeunes et résolus — tels *Godefroy Cavaignac*, *Armand Carrel*, *Garnier-Pagès*, *Armand Marrast* — avocats, journalistes, étudiants, ouvriers instruits. Ils avaient été les premiers soldats de l'insurrection en Juillet; ils étaient prêts toujours à faire le sacrifice de leur vie. Vivant parmi le peuple, en rapports constants avec lui, ils exerçaient sur lui une sérieuse influence. Les Républicains avaient pour la plupart appartenu à la Charbonnerie; ils multiplièrent contre Louis-Philippe les créations de sociétés secrètes. La plus importante de ces sociétés fut celle des *Droits de l'homme*. Créée à Paris, où elle compta en peu de temps près de 4000 affiliés, calquée sur la Charbonnerie, elle eut des ramifications dans la plupart des villes importantes. Ce fut elle qui organisa les grandes *insurrections de Paris* et *de Lyon* [1], en juin 1832 et en avril 1834. Les principaux journaux républicains étaient la *Tribune* et le *National*, dirigés la première par Armand Marrast, le second par Armand Carrel.

LE PARTI DU MOUVEMENT

En face des partis d'opposition, les hommes qui avaient élu Louis-Philippe se divisèrent, parce qu'ils n'étaient point d'accord sur la politique que devait suivre le roi. Les uns considéraient que la Révolution de Juillet et les modifications apportées à la Charte n'étaient qu'un *début*, et qu'il fallait poursuivre le mouvement démocratique ainsi commencé; de là, le nom de *parti du mouvement*. Ce parti se rapprochait du parti républicain. Il voulait au dedans l'extension du droit de suffrage, la suppression de l'hérédité de la pairie, — elle fut abolie en 1831, — etc. Au dehors, le parti, composé de patriotes et de libéraux ardents, rêvait de déchirer les traités de 1815. D'autre part, la Révolution de Juillet ayant provoqué par contre-coup, en Belgique, en Italie, en Pologne, des soulèvements libéraux ou nationaux [2], les hommes du mouvement voulaient que la France se fît le champion des peuples contre les rois absolus et secourût par

1. Voir ci-dessous, page 96.
2. Voir ci-dessous, pages 83-84.

tout les insurgés. *Laffitte*, *La Fayette*, *Odilon Barrot* étaient les représentants les plus marquants de cette politique, qui avait pour elle la plupart des anciens Indépendants et la majorité du pays.

LE PARTI DE LA RÉSISTANCE

Au contraire, le *parti de la résistance* jugeait que la Révolution avait été *close* le 9 août par la révision de la Charte et par l'élection de Louis-Philippe. Au dedans tout devait donc se borner, selon le mot de Casimir Perier, à « *un simple changement dans la personne du chef de l'État* ». Au dehors il fallait suivre une politique pacifique, et, pour gagner la confiance des souverains, mal disposés envers le « roi des Barricades », il fallait s'abstenir de toute démarche qui pût paraître un encouragement aux peuples insurgés. Le parti de la résistance se composait des anciens royalistes constitutionnels; il avait pour lui le roi et la masse des électeurs, les 190000 hommes du pays légal. Les chefs étaient *Casimir Perier, le duc de Broglie*, *Molé*, *Guizot* et *Thiers*.

GOUVERNEMENT DU PARTI DU MOUVEMENT

Au début, malgré sa préférence pour le parti de la résistance, Louis-Philippe jugea prudent de gouverner avec le parti du mouvement. *Laffitte* fut donc chargé de former le premier ministère du règne et il en garda la présidence durant sept mois (août 1830-mars 1831). Nulle période ne fut plus troublée ni plus remplie de périls. Au dehors on avait tout à redouter de l'hostilité des souverains absolutistes, notamment du tsar Nicolas qui avait interdit à ses représentants tout rapport avec « les individus » coupables d'avoir renversé la monarchie légitime. Au dedans c'était l'anarchie, une redoutable crise économique, et des émeutes presque quotidiennes.

PROCÈS DES MINISTRES

Une première série de désordres (octobre-décembre 1830) fut provoquée par le *procès des ministres*, signataires des Ordonnances. Quatre d'entre eux, dont Polignac, avaient pu être arrêtés; on les avait internés au donjon de Vincennes. La Chambre les mit en accusation devant la Chambre des Pairs, sous l'inculpation de haute trahison et d'attentat contre la sûreté de l'État : ces crimes étaient punis de la peine capitale (28 septembre 1830). Mais, afin de sauver la vie aux coupables, la Chambre émit le vœu que la peine de mort fût abolie en matière politique (8 octobre 1830).

Ce fut une première occasion de troubles (17-18 octobre). Beaucoup parmi les combattants de Juillet estimaient, en effet, que ceux qui « avaient fait tirer sur le peuple » devaient payer de leur tête le sang versé. Au cri de « Mort aux Ministres ! » les émeutiers se portèrent sur le donjon de Vincennes, réclamant les prisonniers. Le gouverneur, le général Daumesnil, les fit reculer en menaçant de mettre le feu aux poudres.

Les troubles recommencèrent lors du procès. Pendant trois jours l'émeute gronda autour du Luxembourg où siégeait la Chambre des Pairs. La peine prononcée ayant été non pas la mort, mais la prison perpétuelle, il s'en fallut de peu qu'une insurrection n'éclatât. Pour la prévenir on dut mettre sur pied tout ce que Paris renfermait de force armée, troupes de ligne et garde nationale — 25 000 hommes, — tandis que les étudiants et les Polytechniciens, très populaires depuis les journées de Juillet, s'employaient à prêcher le calme dans les rues (20-22 décembre).

RÉACTION ANTICLÉRICALE

Un mois et demi plus tard une manifestation maladroite des Légitimistes provoqua une nouvelle crise (13 février 1831). Pendant un service funèbre célébré en mémoire du duc de Berri, dans l'église *Saint-Germain-l'Auxerrois*, les organisateurs quêtèrent au profit des soldats suisses, blessés pendant les journées de Juillet.

Le fait fut immédiatement connu; une foule composée surtout de bourgeois envahit l'église et la mit à sac en un instant. L'incident réveilla toutes les haines contre les Bourbons et amena une explosion de fureur anticléricale. A Paris, l'archevêché fut dévasté, et il s'en fallut de peu qu'il en fût de même de Notre-Dame. Des troubles pareils éclatèrent en province; on abattait les croix des missions; les prêtres étaient insultés dans les rues. Le roi, qui faisait effacer les fleurs de lis de ses armoiries, n'osait pas entendre la messe publiquement.

CHUTE DU MINISTÈRE LAFFITTE

Cependant Laffitte avait fait voter une loi rendant aux électeurs la nomination des conseils municipaux, la loi organisant la garde nationale, il avait proposé la loi électorale. Il réalisait ainsi une partie du programme intérieur des hommes du mouvement. Il fut renversé quand il essaya de réaliser le programme extérieur.

Les Belges, qui s'étaient soulevés contre la domination hollandaise (25 août 1830) et proclamés indépendants, avaient élu roi un fils de Louis-Philippe, le duc de Nemours. Laffitte ne put déterminer Louis-Philippe à accepter la couronne pour son fils (février 1831). Il ne put davantage le faire consentir ni à une intervention en faveur des Polonais, insurgés contre la Russie, ni à une intervention en faveur des sujets du pape, menacés par les Autrichiens à Bologne. Il démissionna (9 mars 1831).

LE PARTI DE LA RÉSISTANCE AU POUVOIR

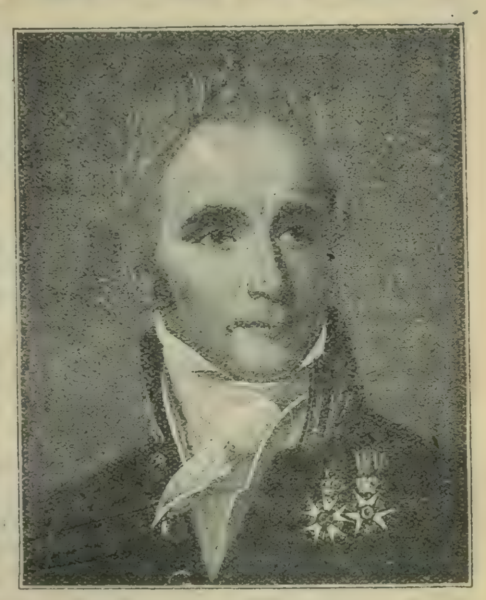
Les sept mois de désordres du ministère Laffitte, les émeutes, les craintes de guerre, avaient provoqué l'arrêt du commerce et de l'industrie, une crise économique et financière, — le 3 pour 100 était tombé à 52 francs, — de nombreuses ruines, celle même de Laffitte contraint de liquider sa banque. Aussi le pays commençait à désirer un gouvernement fort, qui lui assurât la tranquillité. Louis-Philippe put donc sans crainte confier le pouvoir au parti de la résistance : ce parti devait diriger la France pendant dix-sept ans, jusqu'à la fin du règne.

MINISTÈRE CASIMIR PERIER

Le premier ministère du parti de la résistance fut présidé par ***Casimir Perier*** (13 mars 1831 - 16 mai 1832). Riche banquier, député de Paris sous la Restauration, Perier avait été pendant longtemps l'un des chefs des Libéraux. Mais dans la dernière année du règne de Charles X, il s'était rapproché des Bourbons, en sorte qu'il n'avait pas voté l'Adresse des 221. A la fin des journées de Juillet il avait cependant accepté d'entrer dans la commission municipale. Puis il était devenu président de la Chambre. Énergique et d'esprit autoritaire, il prit le pouvoir afin de restaurer l'autorité et d'imposer à tous le respect du gouvernement établi. Aussi n'admit-il dans le gouvernement qu'une volonté : la sienne. Ses collègues ne purent prendre aucune décision sans son assentiment. A l'un d'eux qui se disposait à monter à la tribune sans l'avoir consulté, il criait en pleine Chambre : « Ici, d'Argout! » Le roi lui-même dut en toutes matières prendre l'avis du président du Conseil; pas une dépêche ne lui était remise avant que Casimir Perier en eût pris connaissance; pas une note du souverain ne paraissait au *Moniteur* sans que le ministre l'eût approuvée. Les fonctionnaires

obéirent strictement; l'ordre fut rétabli dans la rue. Ce fut là l'œuvre essentielle de Perier. Avant lui, la monarchie de Juillet avait l'allure d'un gouvernement provisoire et qui semblait demander qu'on voulût bien le tolérer. Il lui donna, en un an, l'allure d'un gouvernement stable, résolu à vivre et à briser ses adversaires. De même en face de l'étranger il lui donna l'attitude d'un gouvernement déterminé à ne pas souffrir qu'on traitât la France en quantité négligeable.

Cette volonté de faire respecter le roi et la France se manifesta plus particulièrement dans deux circonstances : à l'intérieur, lors de troubles qui éclatèrent à Lyon en novembre 1831 ; au dehors à la suite de mouvements insurrectionnels dans les États de l'Église, lors de l'occupation d'Ancône en février 1832.



Casimir Perier (1777-1832).
Portrait peint par Mme Desnos.
Château de Versailles. — Photo Hachette.

Né à Grenoble, fils d'un grand industriel du Dauphiné qui accrut une fortune déjà considérable par l'acquisition d'une partie des mines d'Anzin et fut sous Napoléon l'un des fondateurs de la Banque de France, Casimir Perier créa à 25 ans (1802) une banque qui devint bientôt l'une des plus prospères de l'Europe. Élu député de Paris en 1817, il siégea parmi les libéraux et fut l'un des plus infatigables adversaires de Villèle. Membre de la commission municipale pendant les journées de Juillet, il contribua à porter Louis-Philippe au trône, fut président de la Chambre et en 1831 président du Conseil, en qualité de chef du parti de la résistance. Autoritaire, sec et cassant, en même temps « énergique jusqu'à l'héroïsme », selon le mot de Royer-Collard, il affermit le trône de Louis-Philippe tant au dedans qu'au dehors. Sous les cheveux blancs, dont les mèches dessinent comme une couronne autour du front, la physionomie, éclairée par les yeux marrons, est à la fois fine, volontaire et hardie. Ce portrait représente Casimir Perier à 54 ans, peu avant sa mort.

LES PREMIERS TROUBLES DE LYON

A Lyon, la crise économique avait fait tomber le salaire des tisseurs en soie — les *canuts* — à 18 sous par journée de quinze à seize heures de travail. Le préfet avait tenté d'amener ouvriers et patrons à s'entendre pour établir un tarif minimum de salaires. La tentative ayant échoué, le 21 novembre 1831 éclata une insurrection sans caractère politique, un soulèvement de la misère. « *Vivre en travaillant ou mourir en combattant* », lisait-on sur le drapeau noir que portaient devant eux les canuts, descendant du faubourg industriel de la Croix-Rousse. Après deux jours de combat, les troupes de ligne, que la garde nationale avait refusé de soutenir, durent évacuer Lyon. Les ouvriers désarmèrent d'eux-mêmes. Casimir Perier fit réoccuper la ville par une armée, — 36 000 hommes, — destitua le préfet, annula le tarif que celui-ci avait réussi à faire admettre par les patrons et licencia la garde nationale (3 décembre 1831).

OCCUPATION D'ANCÔNE

En Italie, à la suite des mouvements libéraux qu'avait provoqués par contre-coup, notamment dans les États de l'Église, la Révolution de 1831, les Autrichiens, malgré les protestations de la France, avaient une première fois occupé Bologne[1] (février-mars 1831). De nouveaux troubles au début de 1832 ayant été suivis d'une nouvelle intervention autrichienne à Bologne, Casimir Perier ne protesta point. Mais un régiment d'infanterie, secrètement expédié de Toulon, vint occuper de vive force Ancône, le port principal des États de l'Église sur l'Adriatique : l'occupation française ne devait cesser qu'au jour où cesserait l'occupation autrichienne.

LA DUCHESSE DE BERRI EN VENDÉE

Casimir Perier mourut victime d'une épidémie de choléra qui, en trois mois, tua dans Paris 20 000 personnes (16 mai 1832). Sa mort survint au moment précis où les adversaires de Louis-Philippe allaient l'attaquer à force ouverte. Tout d'abord la mère du duc de Bordeaux, la duchesse de Berri, une femme courageuse et romanesque, tenta un retour de l'île d'Elbe royaliste. Elle débarqua près de Marseille, comptant sur une prise d'armes générale en Provence (23 avril 1832) : personne ne bougea. Audacieusement, elle traversa tout le Midi et gagna la Vendée, où elle espérait un sou-

1. Voir ci-dessous, page 204.

lèvement en masse des anciens Chouans. Elle eut grand'peine à réunir quelques centaines de paysans que deux petits combats, dans le sud de la Loire-Inférieure, près de Clisson, suffirent à disperser (5 juin). Elle put se réfugier à Nantes et y demeura cachée cinq mois. Vendue au gouvernement par un traître, elle fut internée à la citadelle de Blaye. On la relâcha quand la naissance d'une fille l'eut contrainte d'avouer un mariage secret, par où les Orléanistes l'estimèrent politiquement discréditée.

LES SOULÈVEMENTS RÉPUBLICAINS

La tentative de la duchesse de Berri était une aventure sans importance. Au contraire, les insurrections républicaines de 1832 et de 1834 furent graves. L'arrivée au pouvoir du parti de la résistance, opposé à toute réforme, avait redoublé l'hostilité des Républicains contre Louis-Philippe et accru leur désir de le renverser.

La première insurrection fut improvisée, le mercredi 5 juin 1832, à l'occasion des *funérailles du général Lamarque*, député très populaire, qui appartenait au parti du mouvement. Comme le cortège atteignait le pont d'Austerlitz, les Républicains, aidés de nombreux réfugiés polonais et allemands, provoquèrent un conflit avec la garde municipale. Les quartiers du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis furent rapidement couverts de barricades, et, dans la nuit du 5 au 6 juin, les insurgés approchèrent même du Palais-Royal. Mais les ouvriers ne les soutinrent pas. La garde nationale, au contraire, coopéra énergiquement à la répression avec la troupe de ligne. Les insurgés, ramenés dans le quartier Saint-Martin, le 6, se défendirent bravement jusqu'à quatre heures du soir dans l'impasse du *Cloître Saint-Merry*[1].

LES INSURRECTIONS D'AVRIL 1834

La seconde insurrection, deux ans plus tard, avait été mieux préparée, si bien que, en avril 1834, le soulèvement républicain se produisit simultanément dans une dizaine de villes. Il fut très grave à *Paris*, et surtout à *Lyon*, où la persistance de la crise économique après l'insurrection de 1831 avait favorisé parmi les ouvriers la propagande républicaine.

Afin d'enrayer cette propagande, faite principalement par des sociétés secretes, en particulier par la *Société des Droits de l'homme*, le ministère, présidé depuis la mort de Casimir Perier par le maréchal Soult, avait obtenu le vote d'une loi qui interdi-

1. Voir le plan de Paris ci-dessus, page 65

sait toute espèce d'association, si elle n'était préalablement approuvée et autorisée par le gouvernement (mars 1834). Des poursuites intentées contre une association d'ouvriers lyonnais, les *Mutualistes*, furent l'occasion d'un soulèvement qui dura cinq jours, du mercredi 9 au dimanche 13 avril.

Le jour même où la lutte se terminait à Lyon, les Républicains se soulevaient à Paris. Mais leurs chefs avaient été arrêtés dès la première heure et le gouvernement disposait de 40 000 hommes. Le général Bugeaud, aux côtés de qui chevauchait le ministre de l'Intérieur, Thiers, eut promptement bloqué les insurgés dans le quartier Saint-Martin et, dès le 14 au matin, ils étaient vaincus. Un terrible massacre marqua la fin du soulèvement. Un officier, qu'on transportait blessé, ayant été de nouveau frappé d'une balle partie des fenêtres du numéro 12, *rue Transnonain*[1], ses soldats se ruèrent dans la maison et tuèrent tous les habitants, même les femmes et les enfants.

PROCÈS DES INSURGÉS D'AVRIL

L'insurrection d'avril fut suivie d'un « procès monstre » devant la Cour des pairs, transformée en Haute-Cour de Justice. Il y avait eu 2 000 personnes arrêtées : 164 furent mises en jugement. Le procès, dura onze mois (mars 1835-23 janvier 1836); on entendit 4000 témoins et l'on examina 17 000 pièces. Au cours du procès, un certain nombre d'accusés, entre autres Godefroy Cavaignac et Armand Marrast, réussirent à s'évader (12 juillet 1835). Les condamnations prononcées furent effacées trois mois plus tard par une amnistie, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, avec une princesse allemande, Hélène de Mecklembourg (8 mai 1836).

ATTENTAT DE FIESCHI

Peu de jours après l'évasion d'une partie des accusés d'avril, un attentat avait été dirigé contre le roi. Au cours d'une revue de la garde nationale sur les boulevards, un Corse, ancien soldat condamné pour vol, *Fieschi*, caché au 50, boulevard du Temple, derrière la jalousie d'une fenêtre, fit jouer, contre Louis-Philippe, une sorte de mitrailleuse formée de 24 canons de fusil. Quarante personnes furent atteintes; dix-huit, et, parmi elles, le maréchal Mortier avaient été tuées sur le coup (28 juillet 1835).

1. Voir le plan de Paris ci-dessus, page 65

LES LOIS DE SEPTEMBRE

Cet attentat eut pour conséquence, au mois de septembre suivant, le vote de lois relatives à l'organisation des cours d'assises et à la presse. De ces *lois de Septembre*, que Thiers avait préparées et dont l'opinion s'émut beaucoup, la loi sur la presse était seule importante (9 septembre 1835).

Depuis 1830 la liberté de la presse était complète et le jugement des délits de presse avait été rendu au jury. Aussi les journaux légitimistes et républicains couvraient d'injures le gouvernement. Celui-ci ripostait en traduisant ses adversaires devant la cour d'assises. En quatre ans, de 1830 à 1834, il avait intenté ainsi plus de cinq cents procès, dont *cent onze* à un seul journal, la *Tribune*, la plus violente des feuilles républicaines. Mais la plupart des procès se terminaient par des acquittements.

Pour les journaux ordinaires, la loi de Septembre ne changea rien au régime établi en 1830. Seulement elle définissait de nouveaux délits et aggravait les peines encourues. Certaines de ses dispositions rappelaient la loi sur les cris séditieux, votée vingt ans plus tôt par la Chambre Introuvable[1]. Ce fut un délit de se proclamer républicain, de parler de la restauration des Bourbons, de discuter le principe de la propriété, etc. Toute excitation à la haine ou au mépris de la personne du roi, de son autorité, du gouvernement établi, dut être punie de la détention et d'une amende de 10 000 à 50 000 francs. Pour les dessins et les caricatures, la censure et l'autorisation préalable étaient rétablies.

La loi de Septembre permit de détruire les journaux républicains, la *Tribune* et le *Réformateur*, promptement ruinés par les amendes. Plus riches, les journaux légitimistes purent tenir et continuèrent la guerre à l'usurpateur.

THIERS

A partir de 1836, aux luttes de la rue succéda *l'agitation parlementaire*. Peu après la mort de Casimir Perier, le roi avait réuni dans un ministère constitué sous la présidence nominale du maréchal Soult (11 octobre 1832), les deux principaux chefs du parti de la résistance, *Thiers* et *Guizot*.

Thiers avait alors trente-cinq ans. Marseillais, vif, souple et rusé, habile à prendre le vent, travailleur infatigable, doué d'une sur

1. Voir ci-dessus, page 37.



THIERS (1797-1877). — Portrait gravé par SANDOZ, d'après une miniature de Mme DE MIRBEL (1796-1849). Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Thiers, avant 1840, *à* 40 *ans environ, au temps de son premier ou de son second ministère* (1832-1836, 1836-1837). *La physionomie, où brillent les yeux gris-jaune, traduit bien la vivacité et l'activité de l'intelligence, toute l'énergie et le courage de l'homme qui, en juillet* 1830, *avait le premier « mis sa tête » au bas de la protestation des journalistes et qui, en avril* 1834, *ministre de l'Intérieur, se tenait à cheval au côté du général Bugeaud devant les barricades de la rue Saint-Martin. Marseillais, petit-fils et fils d'avocats au Parlement d'Aix, il avait débuté en* 1821, *à* 24 *ans, au* Constitutionnel, *alors le plus important des journaux libéraux. En* 1830 *il était rédacteur en chef et directeur du* National, *créé tout exprès pour combattre le ministère Polignac. Il fut l'instigateur de la candidature du duc d'Orléans à la succession de Charles X. Ce fut lui qui alla chercher le duc, réfugié au Raincy, et le détermina à accepter la lieutenance générale. Les pages capitales de la vie politique de Thiers se rapportent, on le verra, à la période* 1871-1877. — *Mme de Mirbel, peintre de talent, fut une miniaturiste très en vogue de* 1820 *à* 1840.

prenante faculté d'assimilation qui lui permettait de tout comprendre et de parler de tout avec compétence, dévoré d'ambition, énergique et brave, Thiers avait débuté sous la Restauration dans le journalisme, au *Constitutionnel.* De 1823 à 1827, il avait écrit une médiocre *Histoire de la Révolution*, qui, paraissant à moins de quarante ans des événements, avait vivement intéressé le public et rendu célèbre son auteur. La fondation du *National* avec Armand Carrel, en 1830, son rôle courageux aux journées de Juillet, la part qu'il avait prise à la rédaction de la protestation des journalistes et au succès de la candidature de Louis-Philippe avaient ajouté à sa célébrité.

GUIZOT

Guizot était de dix ans plus âgé que Thiers. Il était Nîmois, de famille calviniste. Son père, avocat en renom, ayant été guillotiné en 1794, il avait été emmené par sa mère à Genève et il y fit en grande partie ses études. Sous l'Empire, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, il s'était révélé, de prime abord, un maître historien. La Restauration l'avait poussé à la politique; il s'était immédiatement rangé parmi les royalistes constitutionnels et, pendant les Cent-Jours, il avait rejoint Louis XVIII à Gand. Député après la seconde Restauration, il avait, à côté de Royer-Collard, contribué à former le groupe des Doctrinaires. La réaction qui suivit l'assassinat du duc de Berri l'écarta de la Chambre. Mais, réélu en 1830, il avait été l'un des rédacteurs de l'Adresse des 221, puis l'un des prôneurs les plus zélés de la candidature du duc d'Orléans à la couronne. De ses origines et de son éducation il tenait une rigidité froide, l'attachement intransigeant aux idées et aux principes qu'il avait adoptés après examen, les estimant les meilleurs.

RIVALITÉ DE THIERS ET DE GUIZOT

Tant que, pour assurer la durée de la monarchie de Juillet, il y eut à combattre, Thiers et Guizot restèrent unis. Mais l'un et l'autre avaient la passion du pouvoir et voulaient la présidence du Conseil. D'autre part, ils concevaient de façons très différentes les rapports du roi, du ministère et des Chambres. Thiers passait pour avoir inventé la formule : « *Le roi règne et ne gouverne pas* ». De même que Casimir Perier, il était partisan de la toute-puissance d'un premier ministre, représentant, comme en Angleterre, la majorité de la Chambre et débattant avec cette Chambre, *sans que le roi intervînt*, les intérêts du pays. Guizot, au contraire, fidèle aux théories des Doctrinaires, admettait que le roi influât sur le gouvernement et qu'il fût, sinon son propre premier ministre, au moins le collaborateur très actif du premier ministre. « *Le trône*, disait-il, *n'est pas un fauteuil vide*. »

TRANSFORMATION DES PARTIS

Les divergences d'opinion entre les deux chefs du parti de la résistance se retrouvèrent dans le parti lui-même : de là une division en *centre droit* et en *centre gauche*, celui-ci dirigé par Thiers, celui-là par Guizot. De son côté, l'ancien parti du mouvement devint la *gauche dynastique*. Presque républicaine par ses tendances, la

gauche dynastique forma l'opposition, avec quelques députés légitimistes qui siégeaient à droite.

Au milieu des divisions du parti gouvernemental, Louis-Philippe essaya de faire triompher sa politique personnelle. Après avoir provoqué la démission de Thiers (août 1836), il appela à la présidence du conseil *Molé*, un ancien ministre de Napoléon et de Louis XVIII, très disposé par conviction politique à n'être que le porte-parole du roi (septembre 1836-mars 1839).

LA COALITION

Cette première tentative de gouvernement personnel provoqua de vives résistances. Prolongée pendant deux ans et demi, elle finit par échouer, parce que les deux centres et la gauche se coalisèrent contre « le ministère de la Cour ». La *Coalition* le combattit en vertu de ce raisonnement que, la souveraineté résidant dans la nation, la Chambre qui représente la nation doit avoir dans le gouvernement « le dernier mot ». C'est la théorie anglaise du gouvernement parlementaire. Après de multiples escarmouches, la Coalition, au mois de janvier 1839, engagea contre le ministère une bataille acharnée à propos de l'Adresse. Le projet, rédigé par Thiers et Guizot, était une réédition de l'Adresse des 221. La discussion dura douze jours : il fut prononcé cent vingt-huit discours. Molé parvint à faire repousser le texte défendu par la Coalition. Mais sa majorité étant réduite à treize voix, il fit dissoudre la Chambre. Les Coalisés allèrent aux élections avec un programme commun, résumé dans cette formule : « *Substitution du gouvernement parlementaire au gouvernement personnel* ». Ils obtinrent une majorité de près de quatre-vingts voix. Molé donna sa démission (8 mars 1839).

SECOND MINISTÈRE THIERS

Le roi parut se résigner, et pendant un peu plus d'un an il sembla renoncer à toute politique personnelle. Mais il attendait seulement que les rivalités d'ambition entre les chefs eussent disloqué la Coalition. En mars 1840, il donna la présidence du Conseil à Thiers; Guizot venait d'être envoyé comme ambassadeur en Angleterre.

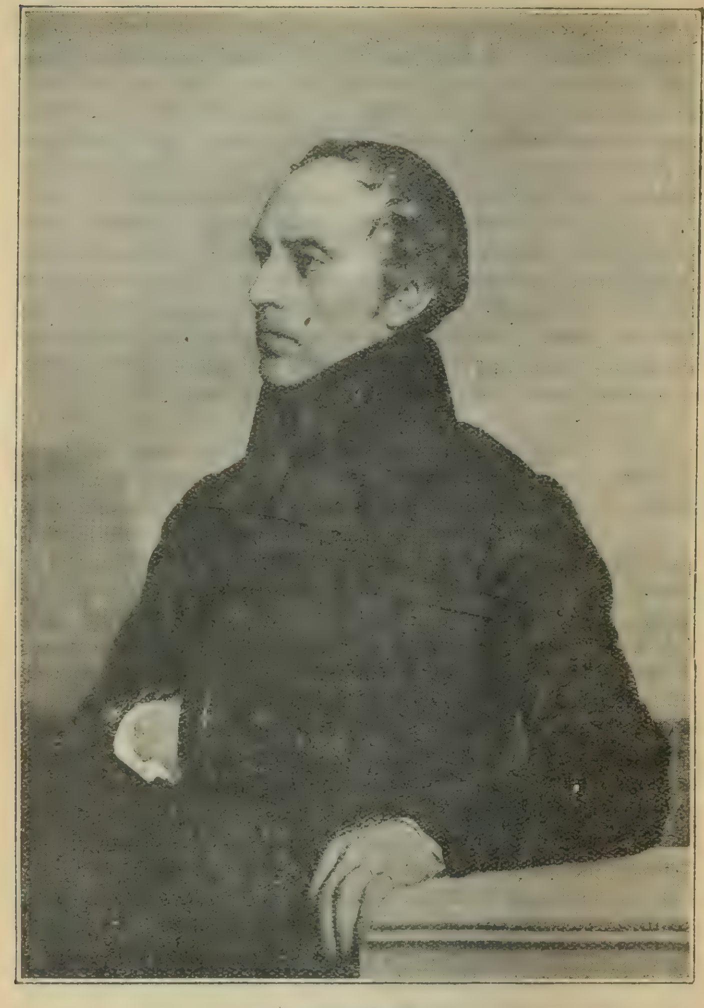
A ce moment survinrent de graves difficultés extérieures. En Orient, le vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, parut sur le point de ruiner la puissance turque[1]. Pour arrêter ses progrès, les Anglais s'entendirent avec le tsar, l'empereur d'Autriche et le

1. Voir ci-dessous, pages 420 et suivantes.

roi de Prusse. L'entente fut conclue à *Londres* (15 juillet 1840) sans que Guizot en devinât rien, en cachette de la France, favorable à Méhémet-Ali. Cette mise en quarantaine causa la plus vive émotion à Paris : « Le traité, disait le *Journal des Débats*, est une insolence que la France ne supportera pas; son honneur le lui défend ». La question d'Orient semblait devoir être le prétexte d'une guerre européenne, où la France pourrait déchirer les traités de 1815 et reconquérir la frontière du Rhin. Des préparatifs militaires furent commencés; on prescrivit la formation de nouveaux régiments d'infanterie et de cavalerie, l'armement de nouveaux bateaux; on entreprit d'urgence autour de Paris la construction d'une enceinte continue et de forts détachés. Mais quand Thiers proposa au roi la mobilisation de 500000 hommes, Louis-Philippe refusa : il ne voulait à aucun prix de la guerre. Thiers se retira (octobre 1840).

LE MINISTÈRE GUIZOT

Dans le nouveau ministère, Guizot, rappelé de Londres, fut ministre des Affaires étrangères et, bien que la présidence ait été attribuée et soit demeurée nominalement, jusqu'en septembre 1847, au maréchal Soult, il dirigea en fait le cabinet. Il demeura en fonctions près de huit années, parce qu'il demeura constamment en complète communion d'idées avec Louis-Philippe, qui disait de lui : « *C'est ma bouche* ». Comme le roi, Guizot était autoritaire, partisan d'un gouvernement ordonné et fort. « Deux choses sont indispensables pour gouverner, disait-il, la raison et le canon. » Comme le roi, il estimait qu'il n'y avait rien à modifier dans l'organisation politique française. Figé dans ses idées et ses conceptions de 1815, il n'admettait pas que la nation pût désirer des libertés plus grandes, qu'en un quart de siècle le nombre des gens s'intéressant à la politique se fût accru, et qu'il pût être nécessaire de permettre à ces nouveaux venus de participer à la vie publique. Il fallait seulement maintenir ce qui était, assurer « la paix partout, toujours », la paix au dedans, la paix au dehors, cela pour permettre le développement de la fortune générale. Le mot « *Enrichissez-vous* », prêté à Guizot et qu'il n'a jamais prononcé, résume cependant fidèlement sa politique et sa conception du gouvernement. Jusqu'à la fin il repoussa toute idée de réforme; il fut le Metternich de la France et pratiqua obstinément la politique de l'immobilité. Pour gouverner ainsi, disait Lamartine, il n'était pas besoin d'hommes d'État :



GUIZOT (1787-1874).
Portrait peint en 1838 par PAUL DELAROCHE (1797-1856).
Copie par Vibert. Château de Versailles.
Photo Hachette.

« une borne y suffirait ». A la veille de la Révolution de 1848, un partisan de Guizot, examinant devant la Chambre l'histoire de ce long ministère, arrivait lui-même à cette conclusion : « Qu'a-t-on fait depuis sept ans ? Rien, rien, rien ! »

LE SYSTÈME DE CORRUPTION

Cette politique de l'immobilité fut en apparence constamment approuvée par la Chambre : Guizot ne cessa pas d'y avoir la majorité. Mais cette majorité, Guizot, qui était personnellement de la plus scrupuleuse honnêteté, *l'obtint par la corruption*. Il achetait tantôt les votes des électeurs en faveur des candidats dévoués au gouvernement, tantôt, comme jadis Walpole en Angleterre[1], les votes des députés.

Corrompre les collèges électoraux était chose facile. Ces collèges se composaient en général de peu d'électeurs; beaucoup en comptaient à peine 200, parmi lesquels nombre de fonctionnaires. Les fonctionnaires obéissaient aux ordres reçus; quant à l'électeur ordinaire on l'achetait en donnant à ses protégés des bureaux de tabac, des bourses dans les collèges, ou bien en lui donnant à lui-même quelque importante fonction administrative.

Dans la Chambre, comme dans les collèges électoraux, les fonctionnaires étaient fort nombreux : plus du tiers des députés — 184, en 1846, sur 459 — étaient des préfets, des magistrats, des officiers. Le ministre les tenait par l'espoir de l'avancement, et des augmentations de traitement. Pour compléter la majorité, il suffisait de trente à quarante députés : Guizot les gagnait par

1. Voir le *Dix-huitième siècle*, pages 40 et 47.

* *Guizot en* 1838, *à* 51 *ans, alors qu'il est, avec Thiers, l'un des chefs de la* coalition *contre le ministère Molé. Le visage tiré est glabre, le teint mat. Les cheveux noirs, grisonnant aux tempes, laissent bien découvert le front d'une magnifique ampleur. Dans la bouche, avec le long pli tombant de la commissure des lèvres, la lèvre supérieure mince et serrée, l'inférieure un peu proéminente, il y a une expression d'amertume et de froid dédain. Cette même expression de froideur se retrouve dans les yeux châtain clair, dans le regard fixe, aigu, un peu voilé de tristesse sous le sourcil contracté. Toute la physionomie laisse une impression de rigidité, de volonté tenace, d'obstination, et respire cette fermeté froide qui faisait dire à Guizot, dans une séance où ses adversaires couvraient sa voix de leurs clameurs : « On peut épuiser mes forces, mais j'ai l'honneur de vous assurer qu'on n'épuisera pas mon courage ». Guizot, travailleur acharné, fut en même temps que l'un des hommes politiques les plus considérables, un historien de haute valeur, l'un de ceux qui contribuèrent le plus au renouveau des études historiques en France au siècle passé. — Paul Delaroche, dont la réputation, qui fut très grande, a quelque peu baissé, est un des bons peintres d'histoire de la période* 1830-1850



* Conseil des Ministres aux Tuileries. — Tableau de Claudius **Jacquand** (1805-1878). — Château de Versailles.
Photo Hachette.

des concessions de grandes entreprises, — on était au début de la construction des chemins de fer — ou par des intérêts dans les marchés de fournitures faites à l'État. La corruption fut ainsi érigée en système de gouvernement, et de nombreux scandales, à la fin du regne, prouvèrent avec éclat que les sulbaternes pratiquaient le système aussi bien que le premier ministre.

L'OPPOSITION

Le système de la paix partout et toujours, et le système de la corruption furent vivement combattus par une opposition composée des légitimistes de droite, du centre gauche et de la gauche dynastique. L'opposition attaqua la *politique exterieure* de Guizot et surtout les concessions que son amour de la paix l'amena à faire à l'Angleterre. D'autre part, l'opposition réclama au dedans, pour mettre fin au régime de la corruption, *une double réforme électorale et parlementaire*.

L'OPPOSITION LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Depuis son avènement, Louis-Philippe, qui se savait suspect aux yeux des souverains de la Sainte-Alliance, recherchait, pour pouvoir leur résister au besoin, « l'entente cordiale » avec l'Angleterre. Cette entente avait été réalisée par Talleyrand, dès la première année du règne. Elle s'était même transformée en alliance, en 1834, de concert avec l'Espagne et le Portugal, pour répondre à l'essai de reconstitution de la Sainte-Alliance, esquissé à Münchengratz[1]. Mais peu à peu les liens s'étaient détendus et, depuis l'affront du traité de Londres, l'entente cordiale semblait devenue

1. Voir ci-dessus, page 20.

* *Ce tableau peint, en 1844, par Jacquand, un Lyonnais qui fut un peintre d'histoire estimé, représente une séance historique, celle où le ministère Soult-Guizot, le 15 août 1842, arrêta, sous la présidence du roi, le texte de la loi dite de* Régence. *Cette loi avait été rendue nécessaire par la mort de l'héritier du trône, le duc d'Orléans, qui, un mois avant, s'était tué sur la route de Neuilly, en sautant de sa voiture dont les chevaux s'étaient emportés. L'héritier était dès lors un enfant de quatre ans, le comte de Paris : il fallait pourvoir à l'organisation d'une régence pendant sa minorité, si Louis-Philippe — il avait 69 ans — venait à mourir. Le maréchal Soult, ministre de la Guerre et président du Conseil — il avait 72 ans, — présente au roi, qui serre dans sa main son mouchoir, le texte de la loi; crêpe à la garde de l'épée. A droite, portefeuille à la main, le ministre de l'Intérieur Duchatel. Derrière le roi, Guizot, ministre des Affaires étrangères, la main dans son gilet, geste qui lui était familier. Derrière la table chargée de livres, couverte d'un tapis vert à bande et frange doré l'amiral Duperré, ministre de la Marine. Sièges en bois doré, tendus comme les murs d'étoffe vieux rouge très éteint. Les ministres sont en uniforme, habit noir à broderies d'or, avec l'épée.*

pour longtemps impossible. Cependant Louis-Philippe et Guizot travaillèrent sans trêve à la rétablir. Cela les conduisit à des concessions, jugées humiliantes ou contraires aux intérêts de la France, dans deux affaires : l'*affaire du droit de visite* et l'*affaire Pritchard*.

AFFAIRE DU DROIT DE VISITE

En 1815, au Congrès de Vienne, l'Angleterre avait obtenu des puissances l'interdiction de la *traite*, ou commerce des esclaves noirs. Pour assurer le respect de cette prohibition, elle avait demandé que les vaisseaux de guerre de toutes nationalités eussent sur les côtes d'Afrique le droit de visiter les navires de commerce, suspects de transporter des esclaves. Ce *droit de visite*, Louis XVIII et Charles X s'étaient toujours refusés à l'admettre, parce qu'en raison de la supériorité numérique de sa flotte, l'Angleterre le transformerait aisément en un contrôle général du commerce de toutes les puissances. Louis-Philippe, au contraire, aussitôt après son avènement, en 1831, avait accepté le droit de visite. Il y eut de nombreux abus commis par les Anglais et de vives protestations des armateurs français. Cela n'empêcha pas Guizot de conclure avec l'Angleterre, en 1841, une convention nouvelle qui autorisait l'exercice du droit de visite, non plus seulement sur les côtes d'Afrique, mais dans toute l'étendue de l'Atlantique. Les députés, presque à l'unanimité, refusèrent de ratifier cette convention et demandèrent même que l'on dénonçât la convention de 1831. La Chambre fut dissoute (juin 1842) et les élections assurèrent à Guizot une majorité mieux domestiquée.

AFFAIRE PRITCHARD

Deux ans après survint l'*affaire Pritchard* (1844). L'amiral Dupetit-Thouars, commandant l'escadre du Pacifique, avait fait passer sous le protectorat, puis sous la domination de la France, l'archipel de la Société et l'île de *Tahiti* (septembre 1842-novembre 1843). Un apothicaire anglais, Pritchard, établi depuis plusieurs années dans l'île avec le titre de consul, poussa les indigènes à se révolter. Des matelots français furent tués. Pritchard, rendu justement responsable de leur mort, fut arrêté et emprisonné pendant plusieurs jours (mars 1844). Quand en Angleterre on connut l'incident, la presse prit feu et demanda que la France fît « amende honorable » (avril 1844). Ces rodomontades avaient fortement irrité le patriotisme français. Mais Guizot n'en exprima

pas moins au gouvernement anglais « son regret et son improbation », et il offrit « une équitable indemnité » (2 septembre 1844). Cette attitude humiliée causa par toute la France les plus vives colères. Pourtant, à la Chambre, lorsque l'opposition, à propos de la discussion de l'Adresse, proposa de blâmer Guizot pour avoir concédé « une réparation qui n'était pas due », la majorité, — à vrai dire une majorité de huit voix, se déclara « satisfaite » des explications fournies par le ministre (janvier 1845).

QUESTION E LA RÉFORME

La servilité de la majorité en de pareilles circonstances faisait mieux sentir la nécessité de réformer la composition de la Chambre et son mode d'élection. Cette *double réforme*, *parlementaire* et *électorale* — on finit par dire la *réforme* tout court — fut à partir de 1841 proposée chaque année par l'opposition.

Pour la *réforme parlementaire*, on demandait que certains fonctionnaires, comme les préfets, ne pussent être députés, et que les fonctionnaires députés ne pussent recevoir d'avancement pendant la durée de leur mandat.

Pour la *réforme électorale*, on demandait que le cens fût abaissé à 100 francs ; tout au moins que le droit de voter fût donné à de nouvelles *capacités*, professeurs des Facultés, licenciés des divers ordres, médecins, notaires, officiers de la garde nationale, etc. Chaque année, Guizot fit écarter ces propositions. Il n'y avait pas en France, disait-il, plus de 180 000 personnes « capables d'exercer avec bon sens et indépendance le pouvoir politique ». Aussi il ne voulut même pas admettre l'adjonction des capacités nouvelles, qui n'eût cependant pas augmenté de 15000 votants le corps électoral.

LA PRESSE BON MARCHÉ GIRARDIN

Or, sans que Guizot s'en aperçût ou parût s'en apercevoir, le nombre des Français s'intéressant aux affaires publiques et désireux de n'y plus demeurer étrangers s'était accru et ne cessait de croître, surtout depuis 1836. C'était la conséquence d'un fait dont les contemporains ne saisirent pas l'importance. En 1836 (1er juillet), un publiciste, riche d'idées neuves et hardies, *Émile de Girardin*, commença de publier *la Presse*, journal politique, dont le prix d'abonnement — 40 francs — était inférieur de moitié au tarif habituel des journaux. C'était le début de la presse à bon marché

Les journaux, pour soutenir la concurrence, durent abaisser leur prix. Le résultat fut une rapide augmentation du nombre des lecteurs : il doubla presque en dix ans. Le chiffre des feuilles soumises au timbre montait à 42 millions en 1836 : il était en 1846 de 80 millions.

LE ROI, LA POLITIQUE PERSONNELLE

En s'opposant à toute réforme, Guizot n'était que le fidèle exécuteur des volontés de Louis-Philippe. Celui-ci devenait en vieillissant de plus en plus autoritaire, irascible et entêté dans ses idées. Depuis la disparition de son fils aîné, le très populaire duc d'Orléans, mort misérablement à Neuilly, victime d'un accident de voiture (13 juillet 1842), il n'était plus personne qui pût vraiment influer sur lui Une soixantaine de députés de la majorité lui faisant exprimer, par l'intermédiaire de Guizot, l'avis que des concessions étaient nécessaires : « Dites à ces messieurs de passer à la gauche, répondait le roi; je n'ai pas besoin d'eux ». Il exilait en Afrique l'un de ses fils, le prince de Joinville, qui, sentant le péril créé par la politique personnelle du roi, par son inflexible volonté de ramener à lui toutes les affaires, avait laissé voir sa désapprobation. Ne lisant plus les journaux, ne voulant plus écouter aucun avis, il ne soupçonnait rien du mouvement des esprits ni de l'état troublé de l'opinion. Le duc de Morny qui, à la fin de 1847, essayait de l'éclairer, s'attirait cette réponse : « Soyez sans crainte, jeune homme, — le duc approchait de la quarantaine, — la France est un pays qu'on mène avec des fonctionnaires ». Peu après, aux derniers jours de janvier 1848, recevant en audience de congé le général de Radowitz, plénipotentiaire du roi de Prusse : « Dites bien à votre maître, que deux choses sont désormais impossibles en France : la Révolution et la guerre ».

Louis-Philippe était du reste, dans une certaine mesure, aveuglé par l'éclatante prospérité économique du royaume. L'agriculture, et plus encore l'industrie, spécialement les industries textiles, celle du coton surtout, avec les Dollfus et les Kœchlin, de Mulhouse, la métallurgie, avec les Schneider, du Creusot, l'industrie sucrière, les industries chimiques avaient accompli de considérables progrès, et l'on estimait à 4 milliards en 1847, contre 2 milliards vers 1830, la valeur globale des produits de l'industrie française.

Dès lors, pour un souverain fort intéressé et qui avait le



ÉMILE DE GIRARDIN (1806-1881).

Portrait peint par CAROLUS-DURAN (1838). — Photo Neurdein.

Un de ces personnages, comme il n'en manque pas en histoire, qui n'ont jamais été au premier plan et dont le rôle et l'influence, mal saisis par leurs contemporains, apparaissent ensuite de premier ordre. A l'origine du mouvement et des conquêtes démocratiques de la fin du dernier siècle il y a la presse à bon marché et son créateur Émile de Girardin. Parisien, d'esprit vif, hardi, extraordinairement fécond en idées neuves — il se vantait d'en avoir une par jour — Girardin débuta dans le journalisme en 1828, à 22 ans. En 1831, il proposa à Casimir Perier de publier le Moniteur *— le* Journal Officiel, *— à un sou le numéro. L'idée ne parut pas sérieuse. En 1836, il créa la* Presse *à 10 centimes, le prix ordinaire des journaux étant alors d'au moins 20 centimes. Cet abaissement de prix fut rendu possible par les bénéfices tirés des annonces : cela fit scandale et l'on accusa Girardin « d'avilir le journalisme ». Député à partir de 1834, il n'eut aucune influence à la Chambre. En 1848, il aida à l'élection du prince Napoléon à la présidence de la République; puis il le combattit et, au 2 Décembre 1851, fut un moment expulsé de France. Il se rallia à l'Empire libéral en 1869, poussa à la guerre en 1870. Sous la troisième République il lutta énergiquement dans le* Petit Journal *contre les tentatives de restauration ou de réaction monarchiques, notamment au 16 mai 1877. Dans ce portrait de Girardin à 69 ans, paraît toute l'énergie, l'activité et la hardiesse de l'homme : on oublie difficilement ce front si ample, ce regard perçant et ce bas de visage carré, têtu et volontaire. — Carolus-Duran est l'un des grands artistes de notre temps.*

constant souci d'accroître sa fortune personnelle, il était invraisemblable que, s'enrichissant de la sorte, la France pût n'être pas un pays pleinement satisfait.

LA CAMPAGNE DES BANQUETS

Pour vaincre l'obstination du roi et du ministre, les partisans de la réforme, à leur tête Odilon Barrot, Thiers, etc., résolurent de faire appel à l'opinion. Du début de juillet à la fin de décembre 1847, ils organisèrent, par toute la France, un immense pétitionnement en faveur de leur projet. La pétition devait être signée dans des banquets où des orateurs, généralement des députés, exposaient aux assistants la nécessité de la réforme. Il y eut des banquets dans toutes les villes de quelque importance. Au dernier que l'on organisa en province, à Rouen, on compta 1800 convives. Presque dès le premier banquet, à Mâcon, Lamartine, après avoir flétri le régime de la corruption, prédisait à brève échéance une révolution, si la royauté continuait à « s'entourer d'une aristocratie électorale au lieu de se faire peuple tout entier » (18 juillet 1847).

LES RADICAUX ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL

L'initiative de la campagne des banquets appartenait à des Orléanistes. Mais les Républicains qui, s'ils avaient renoncé aux tentatives d'insurrection, n'avaient pas renoncé à leurs espérances, s'associèrent aussitôt à la campagne réformiste. Ils y virent en effet, selon le mot de l'un d'eux, le moyen « de recommencer, ce qu'on avait manqué en Juillet », et de préparer la ruine de la monarchie. Quelques-uns du reste réclamaient non pas seulement une réforme, mais une révolution dans le régime électoral : l'abolition du cens et l'établissement du *suffrage universel*. On les appelait les *radicaux*, du nom donné en Angleterre aux partisans d'une révolution analogue[1]. Leur chef était *Ledru-Rollin*, un député qui exposait son programme dans *la Réforme*, un journal fondé tout exprès par lui.

LE PARTI SOCIALISTE

Les réformistes eurent encore pour auxiliaires la plupart des adhérents de deux partis nouveaux, formés depuis 1830, le *parti socialiste* et le *parti catholique*. Ces partis, dont on ne soupçonnait pas alors l'importance, devaient jouer quelques mois plus tard, au lendemain de la Révolution de 1848, un rôle considérable.

Sous le nom de *Socialistes*, on réunissait tous ceux pour qui

1. Voir ci-dessous, page 120.

l'œuvre accomplie par la Révolution de 1789 était incomplète, et qui estimaient nécessaires des réformes nouvelles, des modifications à l'organisation de la société. C'étaient un petit nombre de bourgeois et la plupart des ouvriers des grandes villes. Ce désir de *réformes sociales* était né de la misère des ouvriers. La Révolution de 1789, qui avait heureusement transformé leur condition *politique* en leur donnant la liberté et l'égalité, avait aggravé leur condition *économique*. La Révolution avait en effet supprimé les corporations, qui jouaient dans une certaine mesure le rôle des sociétés de secours mutuels, et interdit la formation de toute association de métier. Elle avait de plus interdit, et la loi punissait de prison, les grèves, — on disait les « coalitions », — organisées en vue d'obtenir une amélioration des salaires. Par suite, l'ouvrier se trouvait isolé en face des patrons, donc faible et incapable de défendre avec chance de succès ses intérêts contre leur avarice.

D'autre part, l'application des moteurs à vapeur à l'industrie, l'invention de multiples machines accomplissant sous la surveillance d'une seule personne, souvent une femme, même un enfant, le travail qui exigeait autrefois plusieurs ouvriers vigoureux et instruits par une longue pratique, avaient fait baisser les salaires. Et tandis que d'un côté on voyait s'édifier les grandes fortunes d'un petit nombre de chefs d'industrie et de commerçants, on voyait par contre croître la misère et le nombre des misérables réduits à des salaires de famine. Une enquête sur la condition des ouvriers dans l'industrie textile, en 1840, révéla que par journée de 15 heures et demie de travail effectif, le salaire moyen était de moins de 2 francs pour les hommes, d'à peine 1 franc pour les femmes. Le mal, déjà sensible sous la Restauration, s'était aggravé sous la monarchie de Juillet, surtout à partir de 1834, parce que la tranquillité intérieure étant enfin assurée, les entreprises industrielles s'étaient multipliées si bien qu'en dix ans on vit la population des villes croître de deux millions d'hommes, par le seul afflux des paysans vers les usines.

LES THÉORICIENS DU SOCIALISME

Avant 1830 un noble ruiné, le comte de *Saint-Simon*, petit cousin du contemporain fameux de Louis XIV, un représentant de commerce, *Fourier*, avaient exposé des plans d'organisation idéale de la société. Les écrits de Fourier avaient passé presque inaperçus. Ceux de

Saint-Simon, plus particulièrement son *Catéchisme des industriels* et le *Nouveau Christianisme* (1824-1825), lui avaient amené un certain nombre d'adhérents. Ses disciples, presque tous des hommes de haute culture et de grande valeur morale, ingénieurs, officiers, médecins, hommes de lettres, avaient, entre 1825 et 1830, fondé un journal, le *Producteur*, organisé des conférences à Paris, envoyé des missions en province, et jusqu'à l'étranger, pour prêcher le « Nouveau Christianisme », la religion Saint-Simonienne. Les plus convaincus d'entre eux avaient même fondé, à Ménilmontant, une sorte de grand séminaire d'apôtres, sous l'autorité d'un ancien polytechnicien devenu financier, *Enfantin*, reconnu pour chef de la religion nouvelle et proclamé le *Père*. Cela leur valut d'être traduits en cour d'assises et condamnés à la prison pour association illégale. Le public s'amusa des attitudes et des sermons du Père, du costume des apôtres dont les couleurs blanc, rouge et bleu violet, symbolisaient l'amour, le travail et la foi, comme le gilet boutonné dans le dos symbolisait l'assistance fraternelle que l'homme doit à l'homme. Les Saint-Simoniens se dispersèrent : leur action sur les ouvriers fut nulle. Au total, bien que Fourier et Saint-Simon soient les plus connus parmi les théoriciens français du socialisme, leur influence politique fut des moindres.

A partir de 1830 les réformateurs et les systèmes se multiplièrent : en ne tenant compte que des principaux, on en pourrait citer plus de dix. Un seul excepté, *Blanqui*, qui préconisait le communisme égalitaire de Gracchus Babeuf[1] et n'eut alors que peu d'influence, tous les réformateurs, malgré leur variété de tendances, présentaient ce caractère commun : ils prêchaient non pas la haine et « la guerre de classes », mais la fraternité et l'entente de tous pour le bien de chacun.

LOUIS BLANC

Au milieu de tant de systèmes, les ouvriers ne surent d'abord auquel entendre. Ils savaient seulement qu'ils souffraient et qu'ils désiraient un adoucissement à leurs souffrances. Mais par quels moyens pratiques cet adoucissement pourrait-il être obtenu, ils l'ignoraient.

Ce fut en 1840 qu'un jeune journaliste, **Louis Blanc**, leur apporta un programme précis, dans un livre intitulé l'*Organisation du travail*. Les idées essentielles en étaient que tout

1. Voir *Révolution et Empire*, page 472.

homme a droit au travail et que la société a le devoir de procurer du travail à tous. L'État, représentant la société, doit être « le banquier des pauvres ». Il fournira donc aux ouvriers l'argent nécessaire à la fondation pour chaque industrie d'*ateliers sociaux*, où les travailleurs se dirigeront eux-mêmes. En plus de leur salaire, ils toucheront un quart des bénéfices nets, le reste servant à rembourser les avances de l'État. Les idées de Louis Blanc eurent un grand succès parmi les ouvriers. Il les développa, aidé par Ledru-Rollin, dans la *Réforme*, qui devint ainsi le principal organe des socialistes et le lien entre eux et les républicains radicaux, partisans du suffrage universel.



LOUIS BLANC (1812-1882).
Portrait lithographié par DESMAISONS.
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Louis Blanc, né à Madrid où son père était inspecteur général des finances pour le roi Joseph, fut d'abord journaliste. Il devint célèbre à 28 ans, en 1840, *par la publication de son livre* l'Organisation du travail. *Il y donnait un programme précis au parti socialiste, qui, fondé sous Louis-Philippe par suite de la misère des ouvriers, n'avait jusqu'à l'apparition du livre de Louis Blanc que des aspirations assez vagues. Collaborateur de la* Réforme, *il participa activement à la campagne des Banquets. Membre du gouvernement provisoire en* 1848, *il ne put obtenir un essai loyal du système proposé par lui. Il dut s'exiler à Londres après les insurrections de mai et de juin* 1848, *où on lui attribua injustement un rôle. Il écrivit une curieuse* Histoire de Dix ans (1830-1840) *et une très importante* Histoire de la Révolution. *Ce réformateur sans haine et qui préconisait « la solidarité de tous les intérêts » força l'estime de ses adversaires eux-mêmes, par la générosité de ses idées. — Louis Blanc était de très petite taille et très mince; il avait le regard vif, la physionomie spirituelle et alerte, comme sa parole. Tout cela se sent dans ce portrait qui le représente aux environs de sa trentième année, peu après la publication de* l'Organisation du travail.

LE PARTI CATHOLIQUE

Le parti catholique avait commencé à se former au milieu même de la violente réaction anticléricale qui marqua la première année du règne de Louis-Philippe. L'initiative de sa formation appartint à un prêtre breton, d'abord ultra-royaliste, l'abbé *de Lamennais*. Il eut pour auxiliaires et collaborateurs un jeune prêtre à tendances démocratiques qui allait être une des gloires de la chaire, *Lacordaire*, et un pair de France, plus jeune encore — il avait vingt ans en 1830, — le comte de *Montalembert*. Avant même la Révolution de Juillet, Lamennais et Lacordaire considéraient que le clergé avait eu tort de lier la cause de l'Église à celle des Bourbons, d'associer l'autel au trône. Il fallait, disaient-ils, « placer la religion au-dessus des intérêts des partis et ne pas permettre qu'on la fît servir au triomphe d'une cause terrestre ». L'Église devait donc se tenir en dehors de la politique. Indifférente à la forme du gouvernement, elle devait combattre seulement pour la liberté, et pour « affranchir la religion de la servitude des gouvernements ». Il lui fallait, pour être libre, obtenir l'abolition du Concordat, qui faisait du prêtre « une espèce de rouage administratif », et renoncer au budget des cultes, « un morceau de pain qu'on jette au clergé et qui n'est que le titre de son oppression ».

Ces idées, adoptées par tous ceux qu'on appela les *Catholiques libéraux*, furent exposées dans l'*Avenir*, journal créé par Lamennais, en octobre 1830. Les points essentiels du programme étaient : la *séparation de l'Eglise et de l'État*, et la *liberté de l'enseignement* promise par la Charte. Le pape ayant condamné la campagne en faveur de la séparation, l'*Avenir* cessa de paraître en 1832. Lamennais sortit du clergé, et passa au parti républicain et au socialisme. Les Catholiques se bornèrent à réclamer l'abolition du monopole de l'Université établi par Napoléon[1] et la liberté d'ouvrir des écoles et des collèges. Malgré de persévérants et d'énergiques efforts, malgré l'éloquence de Montalembert devenu moralement le chef du parti et, depuis 1836, son porte-parole à la Chambre des Pairs, les Catholiques ne purent obtenir gain de cause.

En revanche, sous l'action de Lacordaire et de ses amis, il y eut un remarquable renouveau de la vie religieuse et de l'influence du clergé. En 1830, beaucoup jugeaient le Catholicisme agonisant en France et le rôle politique du clergé à jamais fini.

1. Voir *Révolution et Empire*, page 391.



Lacordaire (1802-1861).
Dessin d'Hippolyte Flandrin (1809-1864), gravé par Dien (1787-1865).
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

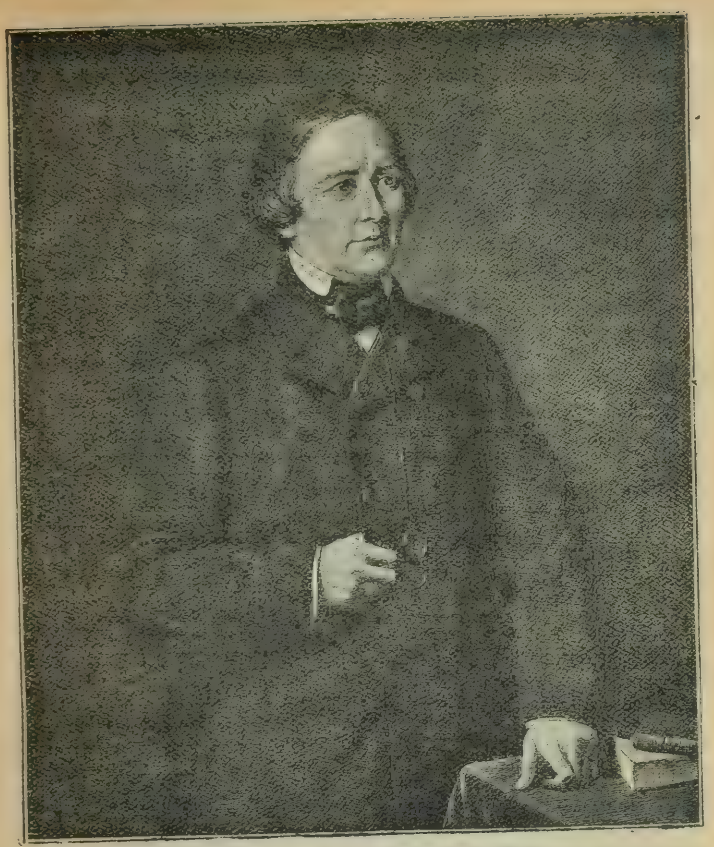
Bourguignon d'origine, avocat, prêtre (1827), *dominicain* (1840), *Lacordaire fut, sous Louis-Philippe, avec Lamennais et Montalembert, l'un des fondateurs du parti catholique libéral. Ce parti, qui joua un rôle considérable après* 1848, *sous la seconde République, dut sa force au réveil religieux provoqué pour une bonne part par Lacordaire. Ses prédications attirèrent à Notre-Dame* (1835-1836, 1843-1851) *des foules prodigieuses. Député à la Constituante en* 1848, *il siégea quelques jours à peine. Libéral, il refusa après le* 2 *Décembre de prêcher encore à Notre-Dame. Il restaura l'ordre des Dominicains en France. Ce portrait, postérieur à* 1841, *le montre à* 40 *ou* 45 *ans, en dominicain : les yeux ont un extraordinaire éclat. — Flandrin, de Lyon, fut un des bons peintres du dernier siècle, le meilleur des peintres religieux français depuis Lesueur.*

Montalembert signalait alors « une absence presque totale de la foi chez les hommes, un immense mépris pour le prêtre ». Or, moins de dix-huit ans après, le 24 février 1848, les insurgés, commençant le sac des Tuileries, se découvraient devant le Crucifix qu'on emportait de la chapelle, et l'escortaient jusqu'à l'église Saint-Roch. La République proclamée, le suffrage universel envoyait à l'Assemblée nationale, outre un grand nombre de députés catholiques, trois évêques et douze prêtres, parmi lesquels Lacordaire lui-même. C'est que, pendant le règne de Louis-Philippe, le clergé s'était rapproché du peuple, et qu'à l'exemple du futur archevêque de Paris, Mgr Sibour, demandant que l'on s'occupât d'améliorer « le sort des classes ouvrières selon l'esprit d'amour de l'Évangile », beaucoup d'ecclésiastiques avaient ouvertement témoigné de la sympathie pour les efforts des réformateurs socialistes, à raison du sentiment de charité qui les inspirait.

LES JOURNÉES DE FÉVRIER

La campagne en faveur de la réforme devait se terminer à Paris par un grand banquet; il devint par surprise l'occasion du renversement de Louis-Philippe.

Le banquet devait avoir lieu le mardi 22 février à midi, dans un local situé en haut de l'avenue des Champs-Élysées. Quatre-vingt-sept députés, à peu près toute l'opposition, avaient promis d'y assister. Les souscripteurs étaient convoqués pour onze heures place de la Madeleine, et l'on devait de là se rendre en cortège pacifique au banquet. La veille au soir, Guizot interdit le cortège et le banquet. L'interdiction, non plus que la pluie, n'empêcha pas les curieux de se rendre en foule à la Madeleine et place de la Concorde. Après midi, la Garde municipale chargea plusieurs fois pour faire circuler cette foule. Dans quelques petites rues, à la nuit tombante, on ébaucha des barricades; on tenta de piller des boutiques d'armuriers. Mais rien de tout cela ne semblait grave. La foule n'était point méchante et paraissait plus disposée à crier qu'à agir; d'autre part, la pluie persistante et le froid déterminaient nombre de manifestants à rentrer chez eux; enfin le gouvernement avait 30 000 hommes de troupes sous la main. Si bien que les chefs du parti républicain, réunis à la *Réforme*, décidaient, sur les instances de Louis Blanc et de Ledru-Rollin, de ne rien tenter afin de ne pas conduire la « démocratie à la ruine, et le peuple à la boucherie ». Aux Tuileries, le roi, à qui depuis quelque temps l'on osait parler ouvertement de concessions nécessaires,



LE COMTE DE MONTALEMBERT (1810-1870).

Portrait par PICHON (1815). — Château de Versailles. — Photo Hachette.

Né à Londres, fils d'un émigré marié à une Écossaise, que Louis XVIII éleva à la pairie, Montalembert s'attacha à 20 ans à Lamennais et fut avec Lacordaire, son intime ami, l'un des rédacteurs de l'Avenir. Partisan de toutes les libertés, réclamant avec ardeur la liberté de l'enseignement, il ouvrit en 1831, en dépit de la loi, pour se faire poursuivre, une école primaire rue Jacob. Poursuivi, il défendit éloquemment la cause de la liberté, mais n'en fut pas moins condamné. Pair en 1834, il fut le grand orateur politique catholique. En 1848, Montalembert adhéra avec éclat à la République et contribua à la préparation et au vote de la loi Falloux sur la liberté de l'enseignement. N'aimant pas la démocratie, à la différence de Lacordaire, il s'accommoda du coup d'État du 2 décembre et de l'Empire. Cependant il s'en détacha vers 1857. Ame généreuse, de foi ardente, passionnément dévoué à l'Église, il fut l'adversaire des intolérants et des violents de tous les partis. — Ce portrait le représente vers 45 ans. Le visage qui, entièrement rasé, paraît celui d'un tout jeune homme, a sous les longs cheveux grisonnants, avec l'éclair spirituel des yeux bleus, une expression de finesse, de loyauté et de séduisante bonté. — Pichon, élève d'Ingres, a peint de nombreux tableaux d'église et quelques portraits.

triomphait et se moquait de la pusillanimité de ses conseillers et de ses adversaires.

Pourtant, dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23, de nombreuses barricades furent élevées dans les quartiers du centre, rue Saint-Denis, rue Saint-Martin[1], etc. D'autre part, les gardes nationaux, qu'on venait d'appeler aux armes pour la première fois depuis 1840, se montraient peu disposés à appuyer la troupe : ils étaient en immense majorité partisans de la réforme qui ferait d'eux des électeurs.

CHUTE DE GUIZOT

Le mercredi, deux incidents significatifs se produisirent entre onze heures et midi, l'un *place des Victoires*, l'autre sous les fenêtres mêmes des Tuileries. La place des Victoires, point stratégique important, était occupée par des troupes et de la garde nationale. Comme la foule menaçait de l'envahir, un peloton de cuirassiers reçut l'ordre de charger. On vit alors les gardes nationaux se jeter entre les manifestants et les cuirassiers et croiser la baïonnette sous le nez des chevaux.

A la même heure, un bataillon de la garde nationale défilant au Carrousel, devant la grille des Tuileries, criait avec une telle violence : « Vive la Réforme! A bas Guizot! » que les cris furent entendus du roi dans son cabinet sur l'autre face du château.

Ce double incident fit enfin comprendre à Louis-Philippe la gravité du mouvement. A deux heures et demie, après avoir déclaré « qu'il ne voulait pas de coups de fusil », il demanda à Guizot sa démission et chargea Molé de former un nouveau ministère. La nouvelle de la démission de Guizot causa une joie universelle. L'émeute parut mourir. Le soir, Louis-Philippe disait au peintre Horace Vernet : « Un feu de paille! il s'éteindra de lui-même; il ne sera pas même nécessaire de souffler dessus! » Les troupes regagnèrent leurs quartiers. On illumina dans presque toutes les rues. Sur les boulevards, des bandes circulaient chantant, et réclamant « *des lampions* » devant les fenêtres qui n'étaient pas encore illuminées.

CATASTROPHE DU BOULEVARD DES CAPUCINES

Vers neuf heures, une de ces bandes arrivait devant le Ministère des Affaires étrangères, situé alors boulevard des Capucines. Par prudence, le Ministère, où habitait Guizot, était couvert par un cordon d'infanterie. Un coup de feu tiré du milieu des manifestants abattit un

1. Voir le plan de Paris ci-dessus, page 65.

soldat. Sans commandement, d'un mouvement spontané, les fantassins ripostèrent presque à bout portant : la décharge jeta par terre trente-cinq morts et une cinquantaine de blessés.

Tandis que la foule s'enfuyait terrifiée, quelques manifestants, s'emparant d'un tombereau, y chargeaient seize cadavres, parmi lesquels, bien en vue, celui d'une jeune femme dont la poitrine était couverte de sang. Puis en cortège, à la lueur des torches, on remonta les boulevards, et pendant une grande partie de la nuit on promena les cadavres à travers les rues, en appelant le peuple aux armes. Le jeudi matin 24 février, Paris était hérissé de barricades et l'on criait partout : « Vive la République! »

CHUTE DE LOUIS-PHILIPPE

Pour faire face à l'insurrection, au dire du maréchal Bugeaud, nommé dans la nuit commandant en chef, on n'avait que des soldats épuisés « tenus depuis soixante heures sac au dos, les pieds dans la boue froide, avec seulement trois rations de biscuit.... La plupart n'avaient pas dix cartouches. » D'autre part, le gouvernement tâtonna : ou plutôt *il n'y eut pas de gouvernement.*

Molé, en effet, n'avait pu constituer le ministère. Louis-Philippe, dans la nuit, lui avait substitué Thiers et Odilon Barrot : leur popularité, pensait-il, suffirait pour ramener le calme. Mais leurs démarches étaient à peine commencées et, légalement, ils étaient sans pouvoirs. Néanmoins Thiers proposa d'évacuer Paris pour y rentrer ensuite de vive force : le roi refusa. A la demande d'Odilon Barrot, Bugeaud, très impopulaire depuis le massacre de la rue Transnonain, fut relevé du commandement de la garde nationale et, plus tard, de tout commandement. Puis, dans l'espoir d'apaiser les insurgés, on décida de retirer les troupes que Bugeaud avait déjà portées aux points stratégiques essentiels et de confier le service d'ordre à la garde nationale. Dans leur mouvement de retraite vers la place de la Concorde, deux régiments qui occupaient les boulevards, noyés dans la masse des manifestants, furent coupés en tout sens et sans combat, mirent la crosse en l'air. Aux Tuileries, après déjeuner, le roi monta à cheval pour passer en revue quelques troupes et des gardes nationaux réunis dans la cour du Carrousel. A peine apparut-il qu'il fut salué du cri de : « Vive la Réforme ». Il n'alla pas plus loin, et rentra découragé.

Cependant les insurgés approchaient; ils étaient déjà maîtres



* 24 Février 1848. — La prise du Chateau-d'Eau.
Lithographie de J. David (1829-1886). — Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

du Palais-Royal et la fusillade crépitait tout près des Tuileries, devant le Château-d'Eau qui barrait seul l'entrée du Carrousel. Alors, dans l'espoir de sauver la dynastie, puisque le roi était perdu, quelques personnes, dont Émile de Girardin, et surtout le plus jeune fils du roi, le duc de Montpensier, « actif de peur », au dire d'un témoin, pressèrent Louis-Philippe de se sacrifier. A midi et demi il abdiqua en faveur de son petit-fils le *comte de Paris*, un enfant de dix ans : la duchesse d'Orléans, sa mère, serait régente. Après quoi Louis-Philippe partit en voiture, protégé par une escorte de cuirassiers. Il allait, comme Charles X en 1830, gagner l'Angleterre : il y mourut deux ans plus tard. Peu d'instants après son départ, les insurgés envahissaient les Tuileries. Ils les mirent furieusement à sac et de même le Palais-Royal ; on vendit quelques jours plus tard 25 000 kilogrammes de débris de meubles, de glaces, de verreries et de porcelaine, tirés des deux palais.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Cependant la duchesse d'Orléans se rendit avec le comte de Paris à la Chambre pour le faire reconnaître roi et se faire confirmer la régence.

Mais, tandis que les députés délibéraient et que Ledru-Rollin, puis Lamartine réclamaient la nomination d'un gouvernement provisoire, la salle fut envahie soudain par quelques centaines d'insurgés : bien que le palais fût gardé par plus de 4000 hommes, personne n'avait songé à leur barrer la route. Ils criaient : « La déchéance ! A bas la Chambre ! » On emmena en hâte la duchesse d'Orléans et son fils ; la plupart des députés se retirèrent : il ne resta que quelques membres de la gauche.

* *Cette gravure de Jules David, petit-fils du grand peintre et lui-même peintre de mérite, donne une très vivante représentation du seul véritable combat qui ait marqué la Révolution de 1848. Le poste du Château-d'Eau, — au fond de la gravure — sur la place du Palais-Royal, à peu près à l'emplacement actuel du Ministère des Finances, barrait alors l'entrée du quartier du Carrousel et l'accès de la cour des Tuileries. Il était occupé par un détachement de la Garde de Paris qui opposa une résistance telle que les insurgés, pour le déloger, incendièrent le Château-d'Eau. La barricade est faite de pavés entassés à mi-hauteur d'homme. Sur le drapeau que brandit un jeune homme — pistolets à la ceinture, chapeau haut de forme à la main droite — on lit : « Vive la Réforme ». A gauche, des hommes apportent de la paille pour incendier le poste. Il y a là une pittoresque variété de types et de costumes : gamins de Paris, ouvriers en blouse, en bras de chemise, en tablier, bourgeois en chapeau haut de forme, les buffleteries croisées sur la redingote ; gardes nationaux, l'un à gauche en bonnet à poil, un autre à droite en képi. — Ce fut le bruit de la fusillade devant le Château-d'Eau qui acheva de déterminer Louis-Philippe à abdiquer.*

Les envahisseurs s'installèrent à leurs côtés et l'on procéda à la nomination du gouvernement provisoire.

Une liste de noms avait été préparée à l'avance par les rédacteurs de la *Réforme* : elle comprenait sept députés, parmi lesquels Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Marie et trois journalistes républicains dont Armand Marrast et Louis Blanc. Les noms des journalistes ne furent pas prononcés à la Chambre. Mais le peuple les avait acclamés devant les bureaux de la *Réforme* et leur avait adjoint un ouvrier mécanicien, Albert, chef d'une petite société secrète, à peu près inconnue jusqu'alors. Vers quatre heures, les députés nommés membres du gouvernement provisoire allèrent s'établir à l'Hôtel de Ville et se partagèrent les ministères. Quand Louis Blanc et ses trois collègues vinrent les rejoindre, ils ne furent admis d'abord que comme « secrétaires » du gouvernement provisoire. Mais, par crainte de mécontenter les ouvriers, la distinction fut abolie dès le lendemain 25 février, et les actes du gouvernement provisoire furent signés de onze noms.

L'ŒUVRE LÉGISLATIVE DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE

Pendant le règne de Louis-Philippe furent votées trois lois particulièrement importantes pour le développement ultérieur de la France. Ce furent une loi relative à l'organisation de l'*Enseignement primaire*, une loi relative aux *chemins vicinaux*, une loi relative aux *chemins de fer*.

La loi sur l'Enseignement primaire, préparée par Guizot (mai 1833), — d'où le nom de *loi Guizot*, — imposa à chaque commune l'obligation d'ouvrir et d'entretenir au moins une école primaire élémentaire.

La loi sur les chemins vicinaux, votée grâce à Thiers (1836), régla les conditions d'établissement et d'entretien des chemins reliant les communes entre elles.

La loi sur les chemins de fer (mai 1842) ordonna l'établissement de neuf grandes lignes, presque toutes partant de Paris et reliant la capitale aux diverses frontières.

Ces lois *préparèrent la transformation complète*, à la fois *morale et matérielle*, de la France. La loi Guizot, en assurant la diffusion de l'instruction parmi le peuple, permit à un plus grand nombre de citoyens de s'intéresser aux affaires publiques et éveilla chez eux le désir de participer à leur gestion, au moins en qualité d'électeurs ; elle prépara la ruine du système censi-

taire. l'établissement du suffrage universel. Les deux autres lois, en rendant les déplacements rapides, en facilitant le transport et l'échange des produits, favorisèrent le développement de l'agriculture et de l'industrie et assurèrent par la suite l'accroissement prompt et prodigieux de la fortune générale.

LA FRANCE AU DEHORS 1815 A 1848

Sous Louis XVIII et Charles X, l'épuisement résultant des guerres de l'Empire, et des défaites de 1814 et de 1815, les méfiances des souverains de la Sainte-Alliance, demeurés unis contre la France ; sous Louis-Philippe, l'humeur systématiquement pacifique du roi et de son principal ministre Guizot, empêchèrent la France, de 1815 à 1848, d'agir beaucoup au dehors. Cependant elle ne s'effaça pas complètement.

Pendant cette période l'épisode capital de la politique extérieure française fut la *conquête de l'Algérie* commencée sous Charles X, en 1830, à la veille de la révolution de Juillet, poursuivie pendant tout le règne de Louis-Philippe et presque terminée en 1848. Les autres épisodes essentiels furent :

Sous Louis XVIII, en 1823, la *Guerre d'Espagne*[1].

Sous Charles X, en 1827, la participation à l'*émancipation de la Grèce*[2], assurée par la bataille de *Navarin* et une expédition française en *Morée*.

Sous Louis-Philippe, en 1832, la participation à l'*émancipation de la Belgique*, érigée en royaume neutre et définitivement délivrée de la domination des Hollandais, grâce au secours d'une armée française qui vint assiéger et prit la puissante *citadelle d'Anvers* (décembre 1832).

La création d'un royaume de Belgique neutralisé, comme la Suisse depuis 1815, sous la garantie des grandes puissances, entraîna pour la France le renoncement à tout espoir d'annexion et à la politique traditionnelle des limites naturelles. Par contre, la sécurité de sa frontière du Nord fut, en principe au moins, désormais assurée et l'œuvre haineuse des Alliés contre la France, aux traités de 1815, se trouva sur ce premier point détruite.

1. Voir ci-dessus, pages 18 et 50.
2. Voir ci-dessous, page 413.

CHAPITRE III

L'ANGLETERRE JUSQU'EN 1848[1]

LA RÉFORME DE 1832
LES AGITATIONS CHARTISTE ET IRLANDAISE
L'AGITATION LIBRE-ÉCHANGISTE

Au dehors devenue la première des puissances coloniales et des puissances commerçantes, jouant dans la politique générale, particulièrement dans les affaires d'Orient, un rôle considérable, au dedans l'Angleterre, seule entre tous les grands États européens au dix-neuvième siècle, n'a point subi de révolution, ni même de mouvement insurrectionnel quelque peu grave : en particulier, elle échappa à la crise générale de 1848. Sans secousses violentes, par évolution, — c'est le trait caractéristique de cette période de son histoire, — par des réformes progressives elle a modifié ses institutions dans un sens démocratique. De ces modifications les plus importantes eurent trait au mode d'élection des Communes. Accomplie en trois étapes (1832 ; 1867 ; 1884-85), *la réforme électorale* a méthodiquement étendu le droit de suffrage à la majorité des citoyens et rendu démocratique le régime parlementaire anglais. En même temps, une catégorie de citoyens, les Catholiques, légalement réduite, pour cause religieuse, à une condition politique inférieure, est rentrée dans le droit commun : *l'émancipation des Catholiques* (1829) a été assurée par l'abrogation des lois d'exception qui les frappaient depuis le dix-septième siècle.

D'autre part, dans un intérêt à la fois économique et populaire, l'Angleterre a, pour le commerce, adopté le système du *libre échange* (1846-1860) : elle a donné libre entrée sur ses mar-

1. Il importe de remarquer que la date de 1848 ne signifie rien dans l'histoire d'Angleterre. Elle n'est ni une date initiale, ni une date finale ; elle ne correspond à aucun événement essentiel. A l'arbitraire et fâcheuse coupure imposée par le programme, il n'y a d'autre raison qu'un vain souci de symétrie.

chés aux produits de l'étranger. Par contre elle n'apporta jusqu'à 1896 que des remèdes insuffisants aux maux dont souffrait *l'Irlande*, depuis que les Irlandais ont été dépossédés de leurs terres par Cromwell (1650) et privés de leur autonomie politique par *l'acte d'union* de 1800.

Question de la réforme électorale, question de la réforme économique, question irlandaise : ces trois questions, posées dès le début du dix-neuvième siècle et le règne de *George III* (1760-1820), furent l'objet de longs débats et l'occasion d'une agitation politique intense, à partir de 1815, pendant la régence (1811-1820) puis le règne de *George IV* (1820-1830). Les premières solutions intervinrent après 1830, en 1832 pour la réforme électorale, sous le règne de *Guillaume IV* (1830-1837), en 1846 pour la réforme économique, sous le règne de *Victoria* (1837-1901).

LES SOUVERAINS

En 1815 le roi d'Angleterre était nominalement George III. Mais âgé de soixante-dix-sept ans, aveugle et retombé à l'enfance, il avait en fait pour successeur, depuis le début de 1811, sous le titre de *régent*, son fils aîné George, le roi George IV à partir de 1820. Le régent, un homme de plus de cinquante ans, était méprisé de la plus grande partie de la nation pour les scandales de sa vie privée, ses habitudes d'ivrognerie, l'énormité de ses dettes : elles montaient à près de neuf millions en 1815. Le mépris grandit encore lorsque, après son avènement (29 janvier 1820), on le vit intenter à sa femme, la reine Caroline de Brunswick, délaissée depuis près de vingt-cinq ans, un procès en adultere. Le peuple prit parti pour Caroline et quand elle mourut (août 1821) ses funérailles furent l'occasion de désordres où se manifesta l'hostilité envers le roi plus encore qu'une sympathie réelle pour la reine. En politique, alors qu'antérieurement à 1811 et à la régence, il avait affecté l'amitié pour les whigs réformateurs, George IV fut le roi des torys, hostile à toute réforme.

Son successeur, son frère Guillaume IV (25 juin 1830 — 20 juin 1837), était par tempérament dans des dispositions analogues. Mais homme de sens, mûri par l'âge, — il avait soixante-quatre ans quand il devint roi, — il comprit que certaines réformes, à tout le moins la réforme électorale, ne pouvaient être, sans péril, différées plus longtemps, si bien qu'il s'employa à en assurer le vote.

LA REINE VICTORIA

Comme Georges IV, Guillaume IV mourut sans héritier direct. La couronne revint à sa nièce *Victoria*, fille du duc de Kent, quatrième fils de George III. Du même coup, la couronne de Hanovre, qui ne pouvait être portée par une femme, passa au duc de Cumberland, frère cadet du duc de Kent.

Le règne de Victoria, le plus long, le plus glorieux de l'histoire d'Angleterre, devait durer soixante-trois années, et porter à son apogée la puissance anglaise. Reine à dix-huit ans, alors qu'elle venait à peine d'atteindre sa majorité, Victoria parut dès les premiers jours telle qu'elle devait se montrer jusqu'à la fin. Pénétrée, mais très simplement, de la grandeur et de la gravité de sa mission, ayant la ferme volonté, « de faire, selon ses expressions, ce qu'il faut et ce qu'on doit », soucieuse de se tenir dans son rôle constitutionnel, de demeurer, en dépit de ses sympathies personnelles, au-dessus des partis, elle était en même temps résolue à ne pas permettre qu'on lui laissât rien ignorer des affaires et que les ministres prissent aucune décision majeure sans lui en avoir préalablement référé. A partir de 1840, elle trouva un conseiller avisé et très écouté dans son mari, – les Anglais disaient le *Prince Consort*, — son cousin Albert de Saxe-Cobourg. Dans la politique intérieure l'action de la reine fut toute de pondération. Dans les affaires du dehors, celles auxquelles il semble bien qu'elle se soit le plus intéressée, elle eut le souci passionné de ne laisser porter aucune atteinte au prestige de l'Angleterre, d'y ajouter encore, et d'ajouter à sa puissance, puissance d'influence et puissance effective. Elle fut une grande souveraine, de la lignée de Marie-Thérèse qu'elle rappelle à la fois par ses vertus familiales et par sa constante application à bien suivre la règle de conduite qu'elle s'était tracée et qu'elle inscrivait dans son journal le soir même de son avènement : « Faire tout ce qui est en mon pouvoir pour accomplir mon devoir envers mon pays. »

LES PROBLÈMES INTÉRIEURS EN 1815

Au lendemain de leur victoire sur la France, les Anglais, que vingt-deux années de guerre sans merci laissaient chargés d'une dette de *vingt-six milliards*, se trouvèrent en face de graves problèmes intérieurs, problèmes politiques anciens déjà, problèmes économiques d'origine récente.

Les problèmes politiques, c'étaient la *réforme électorale* dont la



VICTORIA (1819-1901).

Portrait par WINTERHALTER — Chateau de Versailles — Photo Hachette.

La reine Victoria à 23 ans, en 1842, cinq ans après son avènement. Robe de satin blanc; sur l'épaule, retenu par deux barrettes de diamants, le cordon bleu-ciel, de l'ordre de la Jarretière. Très en arrière, dans les cheveux châtains dont les bandeaux plats encadrent le visage aux traits réguliers et fins, une couronne d'or, de diamants et de saphirs. Dans les yeux bleus une expression de fermeté où apparaît l'un des traits essentiels du caractère de Victoria qui, très intelligente, sut, tout en observant les règles du régime parlementaire, exercer, surtout en matière de politique extérieure, une influence réelle. Nul souverain ne fut plus populaire en Angleterre; nul règne aussi n'y fut plus glorieux.

nécessité était envisagée dès avant 1789, et la *question irlandaise*, celle-ci compliquée par la récente destruction de l'indépendance et l'incorporation de l'Irlande, son « Union » à la Grande-Bretagne (2 juillet 1800).

Les problèmes économiques se ramenaient au problème du pain quotidien pour les ouvriers. Ils résultaient d'abord des *lois sur les céréales* (1814), destinées à protéger l'agriculture anglaise contre toute concurrence agricole étrangère, et entraînant au renchérissement général de la vie. Ils résultaient, d'autre part, d'une crise industrielle et commerciale, provoquée par le développement du « machinisme » en Angleterre, par le développement de la grande industrie sur le Continent, deux phénomènes dont la concordance aggravait les effets, et qui, aboutissant d'un côté à la surproduction, tandis que d'un autre côté les marchés extérieurs se resserraient, entraînaient un abaissement général des salaires.

De ces problèmes politiques et économiques les solutions étaient nécessairement connexes : l'Angleterre en effet étant pays de régime parlementaire, la condition première de toutes les solutions était que fût résolu d'abord le problème de la réforme électorale.

LE GOUVERNEMENT DE L'ANGLETERRE

Le régime parlementaire, on l'a vu[1], s'était établi au dix-huitième siècle. Les traits essentiels du régime étaient les suivants. Le gouvernement se composait du Roi, de la Chambre des Lords héréditaires, et de la Chambre des Communes, élue pour sept ans par une faible partie de la nation. Le roi régnait et ne gouvernait pas. Le pouvoir était exercé par le chef de la majorité des députés, invariablement chargé par le roi de former et de présider le ministère. Le pouvoir oscillait ainsi entre les deux grands partis qui se partageaient l'Angleterre, les whigs et les torys, allant selon les changements de l'opinion manifestés par les élections, des mains des uns aux mains des autres. Les whigs, libéraux, partisans de la limitation de plus en plus grande du pouvoir royal au profit de la souveraineté du peuple représenté par les Communes, se recrutaient surtout parmi les industriels et les riches commerçants. Les torys, en général grands propriétaires fonciers, étaient conservateurs et partisans d'une intervention active de la volonté royale dans le gouvernement.

1. Voir *Dix-huitième siècle*, pages 35 et 36.

Pendant les vingt-cinq années de la période révolutionnaire et impériale en France, en raison de l'émoi que leur causèrent les violences dont s'accompagna la Révolution, et les conquêtes dont elle fut l'origine, les Anglais élurent presque constamment des majorités tories. Ces majorités, en même temps qu'elles voulurent au dehors la guerre sans merci contre la France, s'efforcèrent de comprimer au dedans toute aspiration vers des réformes inspirées de l'esprit de la Révolution.

LE SYSTÈME ÉLECTORAL

L'hostilité de la Chambre des Communes et de la majorité torie contre la Révolution s'explique par l'organisation même de l'Angleterre et les conditions dans lesquelles les députés étaient élus. La Révolution proclamait l'égalité, abolissait tous les privilèges. Or, dans la société anglaise, comme dans la société française avant 1789, il y avait des *non privilégiés* et des *privilégiés*, et c'étaient précisément ces privilégiés qui seuls étaient électeurs. Le système électoral, on le sait, remontant au quatorzième siècle, n'accordait le droit de suffrage, « la franchise électorale », qu'à deux catégories de personnes : à la campagne aux *francs-tenanciers*, c'est-à-dire aux propriétaires terriens jouissant d'un revenu minimum annuel de 40 shillings, soit un peu plus de 50 francs ; dans les bourgs, aux *francs-bourgeois*[1], les membres des corporations. Il établissait d'autre part deux sortes de députés : les *députés des comtés*, — les départements anglais, — représentant les populations rurales ; les *députés des bourgs* représentant les populations urbaines. Pour environ vingt millions d'habitants, chiffre de la population anglaise vers 1815, il n'y avait pas 440 000 électeurs : ils élisaient 658 députés.

VICES DU SYSTÈME ÉLECTORAL

Les inconvénients d'un corps électoral aussi restreint étaient encore accrus par la façon dont les sièges de députés étaient « distribués » d'abord entre les diverses parties du Royaume-Uni, puis entre les comtés et les bourgs. L'Irlande et l'Écosse nommaient, l'Irlande 100 députés pour six millions d'habitants, l'Écosse 45 pour deux millions. Elles avaient donc à elles deux un représentant par 55 000 habitants. L'Angleterre en comptait plus de deux fois autant : pour douze millions d'habitants, elle nommait 513 dé-

1. Voir le *Dix-huitième siècle*, page 46

putés, soit un représentant pour environ 23 000 Anglais.

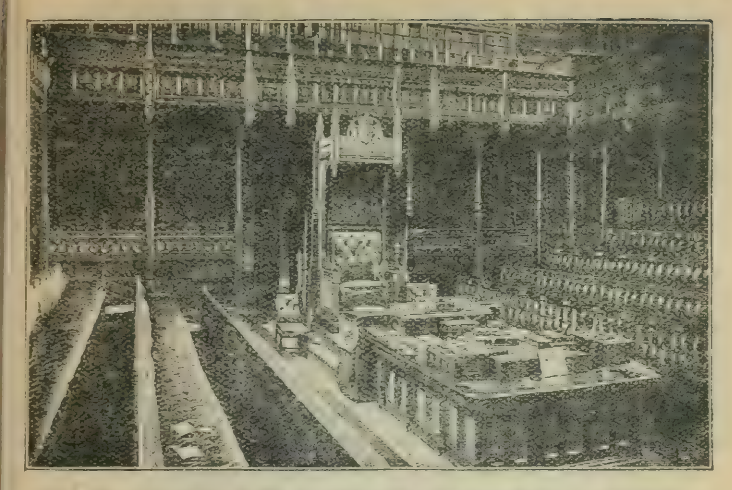
Entre les comtés et les bourgs, l'inégalité était plus grande encore. Dans l'ensemble du Royaume-Uni, les électeurs des comtés — plus de 420 000 personnes — représentant la plus grosse part du corps électoral et la grande majorité de la nation, élisaient 186 députés. Les électeurs des bourgs, la minorité, — 15 000 personnes environ, — en élisaient 467, deux fois et demie plus. La proportion passait de deux et demi à *cinq*, si l'on ne considérait que l'Angleterre où les comtés nommaient seulement 80 députés, tandis que les bourgs en nommaient 405.

LES BOURGS POURRIS

De ces bourgs, la liste dressée au quatorzième siècle n'avait pas été modifiee. Il n'avait été tenu aucun compte des transformations que près de quatre siècles écoulés avaient nécessairement amenées dans la répartition de la population, des phénomènes de décrépitude ou de croissance auxquels les villes, non plus qu'aucun organisme vivant, n'avaient pu échapper. De là d'extraordinaires anomalies. Londres, devenue par sa population la première ville de l'Europe et comptant près d'un million d'habitants, n'avait pas une représentation plus nombreuse qu'au quatorzième siècle, alors qu'elle avait 50 000 âmes. Manchester, Liverpool, dont le mouvement industriel au dix-huitième siècle avait fait monter la population à plus de 100 000 personnes, n'étaient pas représentées aux Communes, parce qu'elles n'étaient au Moyen Age que d'obscurs villages.

Par contre, parmi les bourgs représentés, 46, soit près du quart, ne comptaient pas chacun 50 électeurs ; on les appelait *bourgs de poche*. D'autres — 37, les *bourgs pourris* — réduits à une famille, comme Old Sarun, ou à une maison, comme Beeralston, voire même réduits à rien, comme Dunwich depuis longtemps mangé par la mer, n'en continuaient pas moins de nommer chacun deux députés.

Ces bourgs pourris appartenaient le plus souvent à de grands propriétaires : tel d'entre eux disposait ainsi de dix, tel autre de douze mandats de député. Ils en disposaient soit pour eux-mêmes et leurs amis, soit en faveur de ceux qui leur en offraient le plus gros prix, des enrichis de l'industrie ou du commerce des Indes, ceux que le peuple appelait les *nababs* : l'un d'eux, en 1812, acheta 800 000 francs son siège aux Communes.



SALLE DES SÉANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES A LONDRES.

PALAIS DE WESTMINSTER.

Photographie communiquée par la *Revue hebdomadaire*.

Les Communes et les Lords siègent dans un même palais, le palais de Westminster, magnifique édifice de style français, construit de 1840 à 1847. Les salles des séances ne sont pas disposées comme les salles de notre Sénat et de notre Chambre des Députés, en hémicycle : elles sont rectangulaires. Des banquettes recouvertes en cuir sont disposées en gradins sur trois côtés. Au fond, sous un dais, le siège du président, le Speaker : *celui-ci est toujours revêtu du costume traditionnel du dix-septième siècle, une robe de soie noire et une longue perruque blanche. Devant le siège du Speaker, une sorte de grande table, chargée de livres, de boîtes pour les scrutins, de buvards, d'encriers, etc. Pas de tribune, chacun parle de sa place. Pas de pupitres devant les banquettes. Le public est admis dans des galeries dont on aperçoit une partie au-dessus du siège du Speaker.*

LA PROCÉDURE ÉLECTORALE

Le trafic des mandats était facilité par la manière dont on procédait aux élections. D'abord, partout où il n'y avait qu'un candidat, — et il était facile d'écarter les concurrents à prix d'argent, — on n'ouvrait même pas de scrutin : le candidat était élu du seul fait que personne ne s'était porté contre lui. C'est ce que l'on appelait l'*élection non contestée* : l'usage subsiste encore aujourd'hui.

Quand il y avait plusieurs candidats, ce que l'on appelait *élection contestée*, et le cas ne se rencontrait guère que pour une cinquantaine de sièges, le scrutin avait lieu en réunion publique, en plein air, sous la présidence du *sherif*, le délégué du pou-

voir central dans le comté, à la fois préfet et magistrat. Le sherif présentait aux électeurs les candidats, donnait à chacun d'eux la parole pour recommander sa candidature, puis faisait voter à mains levées. Il ne s'assurait même pas que les votants étaient électeurs, et proclamait élu le candidat en faveur de qui s'était levé le plus grand nombre de mains. D'ailleurs, le scrutin était valable, quel que fût le nombre des électeurs présents et des suffrages exprimés. Une fois, dans le comté de Bute, en Écosse, trente-deux électeurs étant inscrits, un seul se présenta. Son suffrage suffit pour que le député fût élu.

Si le résultat proclamé par le sherif était contesté, on avait recours au *poll*, c'est-à-dire au vote écrit. Une estrade étant dressée où siégeait le sherif, les électeurs y montaient un à un et inscrivaient leur suffrage sur un registre. En ce cas, le scrutin durait des semaines. Il n'y avait, en effet, qu'un seul centre de scrutin par comté : il fallait le temps de s'y rendre. D'autre part, les électeurs, transportés, logés et nourris aux frais des candidats, retardaient le plus possible, dans l'espoir d'obtenir un meilleur prix, le moment d'exprimer un suffrage qu'on leur payait. On citait, en 1815, tel membre des Communes, à qui deux campagnes électorales et deux élections contestées avaient coûté 550 000 francs.

Ainsi, un corps d'électeurs trop peu nombreux et, par là, la corruption facile; une répartition des sièges, mauvaise en principe et de plus surannée attribuant la majeure partie de la représentation à la minorité de la population; des modes de vote favorisant la fraude : tels étaient les principaux vices du régime électoral anglais. Ces vices, depuis de longues années, les hommes politiques clairvoyants et soucieux du bien général les voyaient et jugeaient nécessaires de les corriger, et l'on sait[1] que dès 1785 Pitt estimait indispensable la réforme du système électoral.

LOI SUR LES CÉRÉALES

A partir de 1814, l'égoïsme et l'âpreté au gain de quelques-uns rendirent plus évidente encore et sensible à tous la nécessité de la réforme. Les systèmes de vote rendaient maîtres des élections un petit nombre de riches propriétaires fonciers, ceux que l'on appelait les *landlords*, quatre à cinq cents propriétaires, maîtres à eux seuls de plus du sixième des terres anglaises. Députés,

1. Voir *Dix-huitième siècle*, page 46.

leur principal souci était d'assurer la vente de leur blé au plus haut prix possible. Le temps des guerres contre Napoléon leur avait été très favorable : leurs revenus avaient quintuplé. En effet, les entraves mises par le Blocus Continental à l'importation des blés étrangers avaient permis, certaines années, par exemple en 1812, de vendre le blé anglais jusqu'à 78 francs l'hectolitre, cinq fois environ le prix moyen de l'hectolitre aujourd'hui. Aussitôt la guerre terminée, au printemps de 1814, les grains étrangers affluèrent et firent baisser d'un tiers le prix du blé. Cette baisse lésait l'avarice des landlords. Pour maintenir des cours élevés, les torys se hâtèrent de voter (1814) une *loi sur les céréales*, qui interdisait l'entrée des blés étrangers, tant que le blé anglais ne monterait pas à 34 fr. 75 l'hectolitre, presque le double du prix actuel aux années de cherté. La loi permit aux propriétaires de vendre leur grain, dans les années d'abondance, de 25 à 28 francs l'hectolitre. Elle fut, aussitôt, nommée par les ouvriers la « *loi de famine* ».

ORIGINE DU MOUVEMENT RÉFORMISTE

Pour les ouvriers, en effet, le rétablissement de la paix n'apporta pas à leur misère le soulagement qu'ils espéraient. On sait comment le Blocus Continental, fermant le marché de l'Europe aux industriels anglais au moment même où la multiplication des machines rendait plus facile et plus abondante la production, avait déterminé une redoutable crise ouvrière[1]. Regorgeant de denrées coloniales, de fers, de faïences, de lainages, de cotonnades et manquant de pain, l'Angleterre, en 1811, avait vu le peuple des villes s'ameuter pour réclamer la paix, les ouvriers des usines se ruer sur les machines pour les briser et les patrons fermer leurs ateliers. Napoléon abattu, elle avait compté sur la réouverture de l'Europe à son commerce, sur un renouveau d'activité et de prospérité économique. En fait, après 1815 comme au temps de la guerre, l'Europe lui demeura fermée. C'est qu'en effet, on l'a vu[2], à la faveur du Blocus et pour en atténuer les inconvénients, des industries s'étaient créées en tous pays, qu'elles y étaient devenues un élément de fortune et que chaque État s'appliquait par des droits protecteurs à défendre contre la concurrence anglaise les industries récemment nées. Si bien que la crise économique se prolongea en Angleterre. Alors

1. Voir *Révolution et Empire*, page 5[illegible].
2. Voir *Révolution et Empire*, page 5[illegible].

que la loi sur les céréales faisait, en 1816 et en 1818, monter le prix du pain à plus de 1 fr. 45 le kilogramme, les salaires, réduits de plus en plus, tombaient pour certains à 14 francs par semaine, et ne permettaient plus aux ouvriers de vivre. A leur misère, les ouvriers ne voyaient d'autre remède que l'augmentation de leurs salaires; les industriels que l'abaissement du prix de la vie. Cet abaissement ne pouvait s'obtenir qu'en abolissant ou en amendant la loi sur les céréales. Or, il n'y fallait pas songer tant que les torys conserveraient la majorité aux Communes, c'est-à-dire tant qu'on n'aurait pas réformé le système électoral.

L'AGITATION RÉFORMISTE

Le mouvement en faveur de la réforme commença en 1816; il ne devait aboutir que seize ans plus tard en 1832. L'initiative fut prise par un groupe d'hommes politiques qu'on appela les *radicaux*, parce qu'ils voulaient réformer jusqu'à la racine l'organisation électorale anglaise. Ils demandaient le *suffrage universel*, l'*élection de la Chambre des Communes pour un an, au scrutin secret* et, d'autre part, l'*abolition de la loi sur les céréales*.

Pour agir sur les pouvoirs publics et sur l'opinion, ils eurent recours à de grandes manifestations, des *meetings*, c'est-à-dire des réunions publiques tenues généralement en plein air, sur une place ou dans un parc. La foule se pressait autour d'une estrade, la *plate-forme*, d'où les orateurs exposaient les revendications de tous et faisaient voter par acclamation les vœux à transmettre au Parlement. Les meetings étaient précédés et suivis de défilés où l'on portait des pancartes, sur lesquelles étaient inscrits les vœux des manifestants. Ils eurent un énorme succès, les ouvriers sans travail s'y rendant en masse. L'un de ces meetings, en août 1819, à Manchester, la grande ville du coton, se termina de façon tragique. Les manifestants, 50 000 hommes selon les uns, 100 000 selon d'autres, ayant voulu s'opposer à l'arrestation d'un orateur, un régiment de hussards chargea : quatre à cinq cents personnes furent foulées aux pieds des chevaux (16 août 1819).

Le seul résultat des meetings fut le vote de lois répressives, les *six Actes*. Ces lois, dites *lois de bâillon*, donnaient au shérif le droit de procéder à des perquisitions, de saisir les libelles injurieux et d'expulser leurs auteurs; mais surtout elles interdisaient les réunions en plein air et soumettaient les écrits politi-

ques au *cautionnement* et au *timbre*, comme on faisait en France au même moment[1].

LE VOTE DE LA RÉFORME DE 1832

La campagne réformiste n'en fut pas moins poursuivie et les whigs s'y associèrent. Pendant dix ans tous les efforts furent vains. Les torys, ayant la majorité, se refusaient à toute modification : une organisation qui leur assurait le pouvoir ne pouvait être qu'excellente et Wellington, devenu président du Conseil en 1828, traduisait fidèlement la pensée de son parti lorsqu'il répondait, en 1830, aux whigs réformistes que « la nature humaine était incapable d'atteindre à une perfection égale à celle du régime anglais ».

La Révolution de Juillet, triomphe des libéraux en France, amena par contre-coup la chute des torys en Angleterre. Le ministère Wellington fit place à un ministère whig, le premier depuis près de quarante ans. Son chef, lord Grey, présenta aussitôt un projet de réforme. Ce projet, très modéré, qui ne doublait même pas le nombre des électeurs, fut combattu avec acharnement par l'un des anciens collaborateurs de Wellington, *Robert Peel*. « La loi introduirait en Angleterre, disait-il, la pire et la plus vile sorte de despotisme, le despotisme des démagogues, le despotisme des journalistes. » Le projet fut repoussé (avril 1831). Lord Grey prononça la dissolution des Communes et les élections nouvelles donnèrent la majorité aux whigs. Le projet de réforme fut aussitôt voté ; mais la Chambre des lords où dominaient les torys le rejeta. Il fallut des émeutes, des vitres cassées chez Wellington, une menaçante agitation par toute l'Angleterre pour qu'au bout de plus d'un an, en juin 1832, sous la menace d'une nomination de nouveaux Lords par le Roi, la Chambre Haute se déterminât à ratifier le vote des Communes.

CARACTÈRES DE LA RÉFORME

La réforme de 1832 modifia sur deux points le régime électoral : elle *modifia la distribution des sièges* ; elle *accrut le nombre des électeurs*.

On laissa subsister la distinction des bourgs et des comtés. Mais les bourgs pourris furent supprimés ; on réduisit le nombre de représentants des bourgs de poche et d'un certain nombre d'autres bourgs. De la sorte on gagna 143 sièges dont on fit la « redistribution » : 130 furent attribués par parts égales aux comtés et à quarante-trois villes qui, jusqu'à-

1. Voir ci-dessus, page 73.

lors, n'avaient pas eu de représentants. Les autres sièges furent attribués au pays de Galles et à l'Irlande.

D'autre part on augmenta le nombre des électeurs en accordant la franchise électorale à quiconque payait dans les villes un loyer de 250 francs, dans les comtés un loyer variant de 50 à 1250 francs. La réforme introduisait donc en Angleterre le système censitaire. Elle eut pour résultat de faire passer le nombre des électeurs de 435 000 à plus de 800 000.

Le caractère de la Chambre des Communes se trouva par suite assez profondément modifié. Jusqu'alors elle n'avait représenté qu'une aristocratie de propriétaires fonciers et de très riches industriels. A dater de 1832 elle représenta, en même temps que cette aristocratie, la bourgeoisie de fortune moyenne. Ce fut aussi à partir de 1832 que l'on cessa d'employer les vieilles dénominations de torys et de whigs, auxquelles on substitua les expressions de *conservateurs* et de *libéraux*.

QUESTION DE L'ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES

Parallèlement à la campagne en faveur de la Réforme électorale, mais aboutissant trois années plus tôt, dès 1829, une autre campagne avait été menée, celle-là pour l'emancipation des Catholiques. Elle se rattachait à la fois à la question électorale et à la question Irlandaise.

On sait avec quel fanatisme les Protestants anglais avaient au seizième et surtout au dix-septième siècle combattu les Catholiques. Sous Charles II, le *bill du Test* avait eu pour bu et pour résultat de rendre impossible aux Catholiques l'accès des fonctions publiques. Peu après, un complot imaginaire servant de prétexte, les députes et les lords catholiques avaient été exclus du Parlement et la franchise électorale, — le droit de vote, comme le droit d'être élu, — avait été retirée aux Catholiques[1] (1678). Cette condition de citoyens diminués avait été confirmée par la Déclaration des Droits lors de la Révolution de 1688.

LES CATHOLIQUES EN IRLANDE

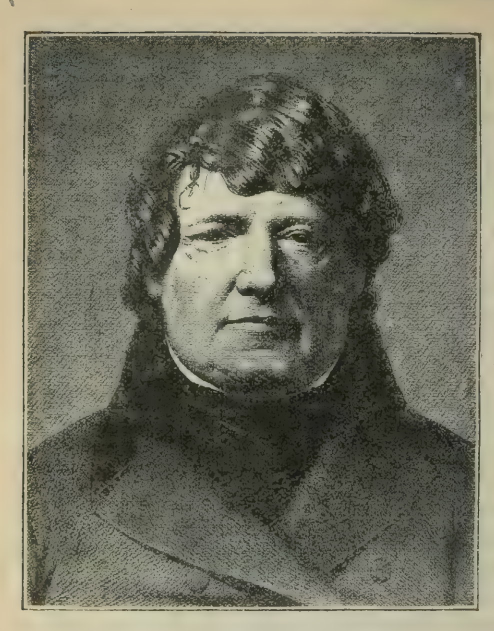
En Irlande les Catholiques avaient connu bien d'autres misères. Définitivement conquise par les Anglais au seizième siècle, mais demeurée catholique, insurgée contre ses maîtres protestants au temps de Charles I[er] (1641), l'Irlande avait été, on l'a vu[2]

1. Voir *Histoire Moderne*, page 551.
2. Voir *Histoire Moderne*, ages 24, 536, 543.

sauvagement châtiée par Cromwell (1650). Décimés, expropriés, parqués dans la région la plus misérable de leur île, le *Connaught*, réduits à cultiver comme *tenanciers*, pour le compte de lords anglais, les terres qui étaient hier leur bien et que le vainqueur leur arrachait, les Irlandais s'étaient vus en outre traqués jusque dans leur conscience. Ce fut, trente-cinq ans à l'avance, le régime subi par les Protestants en France après la révocation de l'Édit de Nantes. Aux Catholiques irlandais il fut interdit d'acheter, de vendre, de léguer, de donner aucune propriété foncière. Ils ne purent occuper aucune fonction publique; ils ne purent être ni électeurs ni éligibles au semblant de Parlement qu'on laissait subsister en Irlande. D'autre part, les Irlandais catholiques eurent l'obligation de payer la dîme au clergé protestant; les orphelins catholiques durent être élevés dans le Protestantisme.

A la fin du dix-huitième siècle, en raison de l'agitation que la Révolution Française provoquait en Irlande par contre-coup, les Anglais prudemment apportèrent quelques adoucissements à la condition des Irlandais. En particulier ils leur restituèrent le droit de suffrage (1793). Mais les concessions étaient insuffisantes, en sorte que deux soulèvements éclatèrent, encouragés par la Convention et le Directoire (1793-1798). Le résultat fut que les Anglais supprimèrent l'apparente autonomie de l'Irlande, et, contre sa volonté certaine, rattachèrent « l'île sœur » à l'Angleterre. L'*acte d'Union*, promulgué en 1800, abolit le Parlement irlandais qui vint se perdre dans le Parlement anglais.

Le résultat inattendu de l'Union fut de placer, au point de vue politique, les Catholiques anglais dans une condition inférieure à celle des Catholiques irlandais. A ceux-ci, en effet, le droit de suffrage était reconnu, alors qu'il continuait d'être dénié aux Anglais. Aussi, Pitt, au moment même où il réalisait l'Union, considérait que la conséquence immédiate devait être l'abolition du bill de Test et l'émancipation des Catholiques. Il jugeait à tel point la mesure indispensable, que ne pouvant y déterminer George III, il démissionna (janvier 1801). Par la suite Fox, au nom des whigs, reprit le projet; mais, comme Pitt, il se heurta à l'opposition du roi et ne put pas davantage en triompher (1806). L'idée gagnait cependant, et, d'année en année, le nombre de ses adhérents croissait dans tous les partis, si bien qu'en 1812 les Communes votèrent l'émancipation à 100 voix de majorité : à la Chambre des Lords la loi fut repoussée par une voix.



DANIEL O'CONNELL (1775-1847).
Portrait gravé par EUSTACHE LORSAY, d'après un daguerréotype.
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Ce masque aux traits réguliers et forts qui, sous la masse des cheveux en longues boucles ondulées, pose sur une mâchoire carrée, têtue, terminée par un menton saillant, énergique et volontaire, dit une nature puissante et fait penser aux grands remueurs de foule, Mirabeau, Danton, Gambetta. De fait, l'Irlandais O'Connell fut un des plus grands orateurs de l'Angleterre, ardent, parfois violent — il appela un jour Wellington : « ce caporal rabougri » — toujours écouté avec admiration, même par ses adversaires. Il fut un moment, en 1840, au plus fort de la campagne qu'il menait pour « le rappel de l'Union », le maître de l'Irlande, « le souverain sans couronne ». Les Catholiques lui durent, en 1829, leur émancipation. Il fut mêlé à l'agitation chartiste qui lui dut son nom. Irlandais catholique, il avait achevé son instruction en France au collège des Jésuites à Saint-Omer, puis à Douai.

DANIEL O'CONNELL L'ÉMANCIPATION

Ce fut seulement dix-sept ans plus tard, en 1829, que les Catholiques obtinrent justice. Ils le durent à l'énergie et à la ténacité d'un Irlandais, *Daniel O'Connell*, et à la prudence d'un ministre tory, *Robert Peel*.

Avocat réputé, exerçant par sa rare éloquence une extraordinaire influence sur les Irlandais, Daniel O'Connell fonda en 1823 l'*Association catholique*. L'Association, qui trouvait dans d'abondantes souscriptions les ressources nécessaires à la publication de journaux, à l'organisation de meetings, réunit bientôt la totalité des électeurs catholiques.

Pour manifester la force de l'organisation ainsi créée, O'Connell, bien que légalement inéligible, posa sa candidature en 1828, dans le comté de Clare, contre

un des membres du ministère Wellington, personnellement sympathique même aux Catholiques. Ceux-ci se rendirent au scrutin comme à une bataille, groupés par paroisses, avec un ensemble tel que, avant la fin du vote, le concurrent de O'Connell se désista.

Cette élection parut un symptôme si grave, qu'il détermina un complet revirement d'attitude chez le plus important des collaborateurs de Wellington, le ministre de l'intérieur *Robert Peel*. Celui-ci qui, un an plus tôt, aimait mieux démissionner que s'associer à la politique favorable aux Catholiques, mena campagne, à la grande indignation des torys intransigeants, auprès de George III et des ministres en faveur de l'Émancipation, « un grand danger, disait-il, mais cependant moins grand que la guerre civile ». Wellington se joignit à lui, et tous deux obtinrent gain de cause. On abrogea tout d'abord le bill de Test (1828). Peu après l'*acte d'Émancipation* supprima toute distinction entre Protestants et Catholiques et par conséquent ouvrit le Parlement aux Catholiques (10 avril 1829). Deux dignités cependant, celles de Chancelier d'Angleterre et de Lord-lieutenant — le gouverneur général — en Irlande leur demeuraient encore interdites et le demeurèrent jusqu'à nos jours (15 mai 1909).

; AGITATIONS CHARTISTE RLANDAISE LIBRE-CHANGISTE

L'acte d'Émancipation et la Réforme électorale de 1832 n'étaient que des *réformes partielles*.

Si l'émancipation donnait satisfaction complète aux Catholiques Anglais, pour les Catholiques Irlandais deux problèmes restaient à résoudre : le problème politique du rétablissement de l'autonomie de l'Irlande, supprimée en dépit de l'Irlande par l'acte d'Union ; le problème agraire de la restitution des terres aux paysans catholiques dépossédés.

La réforme électorale de 1832 ouvrait à la bourgeoisie de fortune moyenne le corps électoral ; mais aucune place n'y était faite aux ouvriers.

Enfin la crise du pain et de la vie chère persistait ; et rien n'avait encore été tenté pour y remédier.

De là de nouveaux efforts, de nouvelles luttes et pendant de longues années ce que l'on a appelé les *agitations irlandaise*, *chartiste*, *libre-échangiste*. Simultanées, non point successives, ces agitations ne se sont cependant pas confondues.

L'AGITATION IRLANDAISE

Des deux problèmes irlandais, le problème du rétablissement de l'autonomie fut le seul débattu, et du reste vainement, entre 1833 et 1848. Comme pour l'émancipation des Catholiques, la campagne fut dirigée par O'Connell. Nommé député de Dublin il fonda en 1836 et réorganisa en 1840 une association pour l'abrogation[1] de l'acte d'Union. Il fut soutenu non plus par les seuls Catholiques, mais aussi par la majorité des Protestants d'Irlande.

L'effort principal fut fait en 1843. Cette année-là, en dépit de ses soixante-huit ans, O'Connell, avec un succès toujours croissant, organisa et présida en quatre mois trente-sept meetings. On y compta les manifestants par dizaines de mille. Le dernier de ces meetings fut une prodigieuse assemblée où figurèrent 250 000 spectateurs (15 août 1843). O'Connell apparaissait maître de l'Irlande; on ne le nommait plus que « le souverain sans couronne ». Afin d'intimider le Parlement il annonça pour le 5 octobre, aux portes de Dublin, un meeting plus prodigieux encore: il y devait venir un million d'hommes. De fait, de tous les points de l'Irlande et même d'Angleterre, on se préparait à gagner Dublin, lorsqu'à la veille de la réunion le gouvernement l'interdit et annonça des poursuites contre O'Connell. L'Irlande était prête à se soulever. Mais O'Connell répugnait à la violence; il savait d'ailleurs qu'une insurrection n'aboutirait qu'à un désastre. Par un manifeste, il invita les Irlandais à demeurer dans la légalité et à ne pas essayer de passer outre à l'interdiction. On lui obéit, mais sa popularité fut ruinée. Quelques-uns de ceux qui avaient été ses lieutenants formèrent le parti de la *Jeune Irlande*, et voulurent poursuivre la campagne. L'agitation persista, mais sans ensemble; finalement, elle n'aboutit à rien, et la grande famine de 1846, tuant 500 000 personnes, en réduisant plus d'un million à émigrer, fit passer à l'arrière-plan la question du *rappel* de l'Union.

AGITATION CHARTISTE

L'agitation chartiste n'eut pas un meilleur succès. Elle eut pour objet l'obtention d'une nouvelle et complète réforme électorale au profit des ouvriers.

Sous l'inspiration de *Owen*, un industriel, esprit généreux et chimérique, théoricien de réformes sociales qui s'était à peu près ruiné dans des essais d'application de ses théories,

1. En anglais *repeal;* d'où l'on a fait, par un à peu près qui n'a pas de sens en bon français, le « rappel » de l'Union.

les ouvriers essayèrent de se grouper pour faire triompher leurs revendications. En 1835, l'on forma une *association radicale.* L'activité de l'association s'accrut subitement en 1838, par suite d'une crise économique résultant d'une mauvaise récolte qui rendait plus misérable encore la condition des ouvriers. Dans un meeting à Birmingham on arrêta le programme des revendications radicales. Ce programme, en grande partie repris du programme de 1819, comportait le *suffrage universel, l'élection de députés au scrutin secret, le renouvellement annuel des Communes, l'égalité numérique des circonscriptions électorales, un traitement aux députés* (6 août 1838). Présenté à O'Connell, qui l'approuva, le programme fut appelé par lui la « *Charte du Peuple* ». De là le nom de *mouvement Chartiste* donné à l'agitation qui suivit le meeting de Birmingham et qui se prolongea dix ans.

O'CONNOR

Le meneur fut ici un compatriote et un adversaire d'O'Connell, le protestant *O'Connor*, avocat et député. Une pétition reproduisant la Charte fut organisée par lui et réunit en quelques mois près de 1 300 000 signatures. Le Parlement la repoussa (mai 1839). Il s'ensuivit une période de troubles qui dura plus de six mois, les ouvriers s'armant, multipliant les grèves, tenant des centaines de meetings et finalement essayant à *Newport*, dans le pays de Galles, un coup de force qui fut énergiquement réprimé (4 novembre 1839). L'arrestation des principaux meneurs, des condamnations, dont quelques-unes à la déportation, arrêtèrent net le mouvement révolutionnaire, et jusqu'en 1848 les Chartistes s'en tinrent à des pétitions répétées, invariablement écartées par les Communes.

La révolution de février à Paris réveilla l'audace d'O'Connor : il crut possible une révolution pareille à Londres. Sous prétexte de remettre au Parlement une dernière pétition, celle-là portant, disait-on, cinq millions de signatures, il convoqua les Chartistes pour le 10 avril. Mais le gouvernement mit l'armée sur pied et d'autre part, sous la direction du vieux Wellington, il se forma un corps de police volontaire où 200 000 personnes se firent inscrire en quelques jours. Le 10 avril, la police se trouva dix fois plus nombreuse que les manifestants. La pétition, remise sans qu'il y ait eu un désordre quelconque, fut examinée par une commission. On y trouva plus de trois millions de

signatures imaginaires telles que « Prince Albert, Jambe de Bois, Robert Peel, Pain et Fromage ». Le Chartisme s'effondra dans le ridicule.

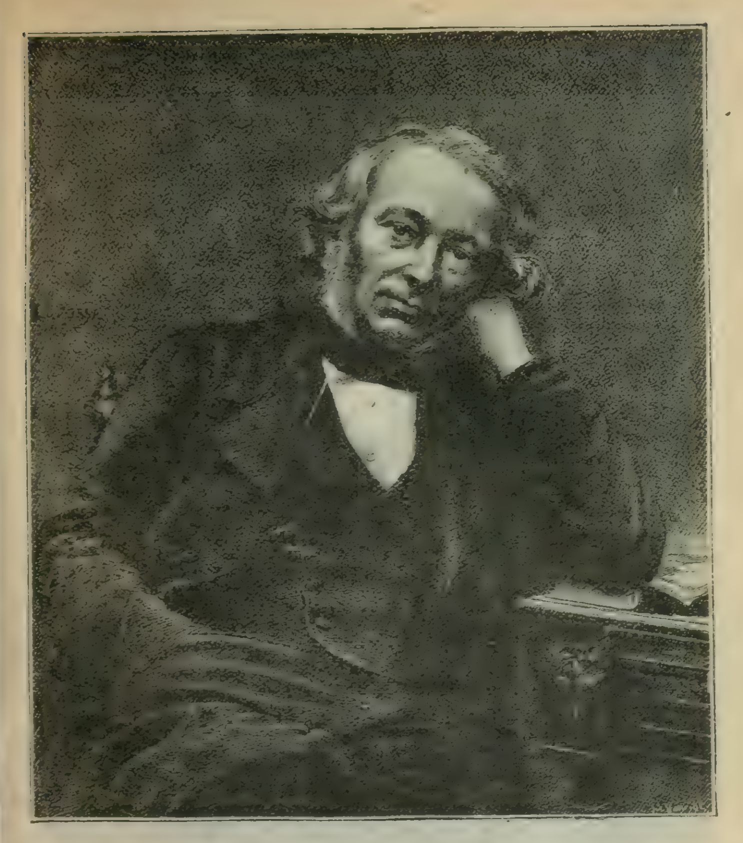
L'AGITATION LIBRE-ÉCHANGISTE RICHARD COBDEN

L'échec du Chartisme eut pour cause principale un premier et capital succès obtenu deux ans plus tôt par l'agitation libre-échangiste : le 29 juin 1846 la loi sur les céréales avait été abrogée. Cette réforme, entraînant un immédiat abaissement du prix de la vie, avait donné une importante satisfaction aux ouvriers : le pain quotidien leur important plus que le droit de vote annuel, leur ardeur pour le triomphe des revendications chartistes avait été beaucoup diminuée.

L'initiative de la campagne libre-échangiste appartint à un jeune industriel de Manchester, un fabricant de toiles peintes, *Richard Cobden*. La manière dont elle fut organisée mérite d'être étudiée avec quelque détail. Elle présente, en effet, le type le plus parfait des organisations de propagande, si fréquentes en Angleterre. D'autre part, c'est grâce à cette campagne qu'ont été obtenus les résultats les plus considérables, le prodigieux développement industriel et commercial de la Grande-Bretagne durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, sa primauté économique dans le monde.

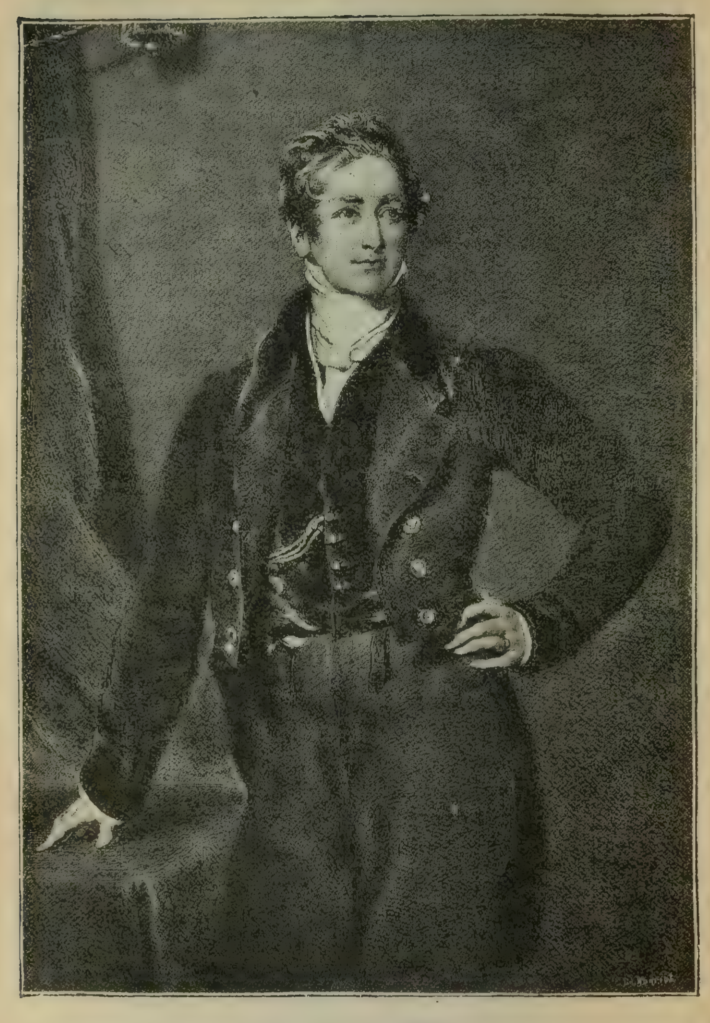
LA LIGUE CONTRE LA LOI DES CÉRÉALES

L'occasion de la campagne fut, on l'a indiqué plus haut, un redoublement de misère résultant d'une crise industrielle commencée en 1836, aggravée cette même année par une mauvaise récolte, aggravée plus encore, en 1838, par une plus mauvaise récolte. De là des troubles, des attentats contre les propriétés, des incendies, des brigandages. Les industriels étaient unanimes à déclarer que la cause principale du mal était la loi sur les céréales. A la fin de 1838, dans une réunion de la Chambre de Commerce de Manchester, Cobden fit voter une motion qui devait être présentée aux Communes, et demandant « l'abolition totale et immédiate de la loi sur les céréales ». La Chambre de Commerce demandait en outre que pour « assurer la prospérité de l'industrie et le repos du pays, l'on fît la plus large application du principe de la liberté commerciale », c'est-à-dire qu'au régime des entraves douanières, on substituât le régime du commerce libre, le « *Free Trade* », le *libre-échange*.



RICHARD COBDEN (1804-1865).
Portrait gravé par LAFOSSE, d'après une photographie de BRAU.
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Cobden est l'un des plus beaux exemples de ce que peut une volonté tendue tout entière et constamment vers un même but. Fils d'un petit propriétaire, gardeur de moutons dans son enfance, à 15 ans employé de magasin à Londres, puis commis voyageur, il inspire par son ardeur au travail, sa vive intelligence, une telle confiance qu'il trouve des capitaux et peut créer une manufacture de toiles imprimées, dans le Lancashire. Il court le monde pour son commerce; à 30 ans il est riche et commence dans l'Angleterre protectionniste une campagne qu'il poursuivra jusqu'à complète victoire, en faveur de l'abolition des prohibitions douanières et du libre-échange. *Il prend à 34 ans, en* 1838, *l'initiative de la lutte pour l'abrogation des lois sur les céréales, crée la fameuse* Ligue *et, au bout de huit ans, ayant fini par convaincre le chef des conservateurs Robert Peel, il triomphe. Par la suite il voit abolir l'*acte de navigation (1849) *et il est chargé de négocier avec Napoléon III le traité de commerce de 1860, triomphe du libre-échange en France. — Ce portrait a été gravé en 1865, d'après une photographie de Cobden en 1860, à 56 ans.*



* Robert Peel (1788-1850).

Portrait peint par Th. Lawrence (1769-1830).

Collection de Sir Robert Peel.

Du régime du libre-échange, Cobden et ses amis — on a dit plus tard l'*école de Manchester* — attendaient un triple résultat : l'*amélioration de la condition des ouvriers*, à la fois par l'abaissement du prix des marchandises de première nécessité et par le relèvement des salaires ; *un plus grand développement de l'industrie*, — d'où le relèvement des salaires — par la faculté donnée aux industriels de se procurer à meilleur compte les matières premières tirées du dehors ; *un plus grand développement du commerce*, les marchés du continent devant, par voie de réciprocité, s'ouvrir aux négociants anglais. De fait, ce triple résultat fut exactement atteint par la suite.

Très pratiques, Cobden et les libre-échangistes ne dispersèrent pas leurs efforts ; ils les firent porter tous sur un seul point d'abord : l'abrogation de la loi des céréales. Ils fondèrent, sur l'heure, à Manchester, l' « Association contre la loi des céréales », « *Anti-corn-law association* », et un journal pour défendre et répandre leurs idées. Puis ils entreprirent d'étendre leur action à toute l'Angleterre. En quelques semaines, par une campagne de conférences, qui aboutit dans toutes les grandes villes industrielles à la formation de Comités affiliés à l'Association de Manchester, celle-ci se transforma en *Ligue contre la loi des céréales*, bientôt appelée simplement *la Ligue*.

[OR]GANISATION DE LA LIGUE

La Ligue fut dirigée par un bureau central siégeant à Manchester, composé surtout de jeunes industriels, Cobden à leur tête, et de publicistes Ce bureau forma comme un véritable gouvernement ; il eut ses ministères sous la forme de comités spéciaux, comites de cor-

* *Fils d'un grand manufacturier, député à 21 ans, à partir de 1832 chef du parti tory, plusieurs fois président du Conseil. Peel est le type achevé de ces hommes politiques anglais dont la sagesse a, par d'opportunes concessions, assuré l'évolution pacifique des institutions anglaises au dernier siècle. Avec Wellington il a fait voter l'émancipation des Catholiques. S'il a combattu la réforme électorale, il a pris par la suite l'initiative de mesures à caractère démocratique : abaissement des droits de douane sur les denrées alimentaires, rétablissement de l'impôt sur le revenu, et finalement, il a imposé à son parti, qui par égoïsme s'y refusait, l'abrogation de la loi sur les céréales : les Anglais lui ont dû « le pain à bon marché ». — Ce portrait montre Peel à 38 ans, en 1826. L'absence de barbe, l'abondance des cheveux châtain clair, la vivacité des yeux bleus lui donnent une physionomie toute juvénile. Le visage, aux traits délicats, est d'une beauté un peu féminine, avec un grand air de distinction et de noblesse : l'homme eut le cœur haut et l'âme noble. — Joli type de costume de la Restauration : habit brun foncé à boutons d'or, col et poignets de velours, gilet de peluche bleu foncé, pantalon noir. — Comme dans tous les portraits qu'il a peints, Lawrence a démesurément allongé le cou ; voir les portraits de Metternich, ci-dessus page 9, et de Pitt,* Dix-huitième siècle, *page 53.*

respondance, de finances, des élections, etc. Afin de pouvoir créer des journaux, organiser des réunions publiques, des fêtes, des banquets où toujours était réclamée l'abrogation de la loi des céréales, on ouvrit des souscriptions, on créa des comités de dames quêteuses. L'argent afflua par sommes d'année en année plus considérables. La Ligue put dépenser pour sa propagande, en 1843, douze cent mille francs; en 1845, douze millions. Son action fut d'abord suspecte aux ouvriers, incités à la méfiance par O'Connor et les Chartistes. Ceux-ci trouvaient en effet dans la misère des classes populaires une condition tres favorable à leur propagande : au dire d'O'Connor « les lois de réformes commerciales devaient être ajournées jusqu'à ce que la Charte du peuple fût devenue la base de la constitution anglaise ». A la fin, dans un meeting contradictoire (juin 1844) le bon sens de Cobden l'emporta sur la grandiloquence d'O'Connor, et les ouvriers dès lors adhérèrent en foule à la Ligue.

ROBERT PEEL ET L'ABROGATION DU CORN-LAW

Au Parlement, où Cobden fut élu député en 1840, la Ligue se heurta à l'opposition d'une majorité torie conduite par Robert Peel, président du Conseil depuis 1841. Robert Peel cependant sentait la nécessité de réformes. Il pensa pouvoir améliorer le sort des ouvriers par le système de l'*échelle mobile*, qui faisait varier les droits sur les blés, les abaissait ou les haussait selon la condition de la récolte en Angleterre; puis par une diminution des droits sur certains produits alimentaires, viande, poisson, riz, etc. Afin de combler le déficit que ces réformes devaient ouvrir dans le budget, Peel remit en vigueur l'impôt sur le revenu, l'*income-tax*, établi jadis pour faire face aux dépenses des guerres contre la Révolution et l'Empire, et supprimé en 1816. Mais toutes ces mesures furent insuffisantes.

A la fin, les longs et patients efforts de Cobden, surtout une détestable récolte en 1845, convainquirent Robert Peel de la nécessité de l'abrogation. Il la proposa lui-même, et à force de ténacité et de persuasive éloquence, reportant d'ailleurs tout l'honneur de la réforme sur Cobden, il la fit voter par une coalition de conservateurs et de libéraux (mai-juin 1846). Les Anglais eurent désormais « la paix à bon marché ». Cobden qui s'était à peu près ruiné dans cette campagne de huit années reçut de la reconnaissance publique, par une souscription toute spontanée,

une somme de deux millions. Quelques années après, postérieurement à 1848, il assistait au triomphe complet de ses idées : le régime du libre-échange devenait le régime économique de l'Angleterre, et la France avec plusieurs autres puissances l'adoptait à son tour.

CARACTÈRE ES RÉFORMES ANGLAISES

Les trois grandes réformes opérées en Angleterre de 1828 à 1846, émancipation des Catholiques, réforme électorale, abrogation de la loi sur les céréales, l'ont été toutes, il importe de le remarquer, sans secousses violentes. A toutes, tous les partis ont concouru. Les conservateurs anglais dans leur ensemble, à la différence des conservateurs d'autres pays, ne se sont pas obstinés dans la résistance à l'opinion et c'est, en fin de compte, non pas aux libéraux, mais à un ministre conservateur, à Robert Peel, que revient l'honneur de deux des trois réformes, l'émancipation des Catholiques, l'abrogation de la loi sur les céréales. Leur grand sens politique leur inspirant à temps les concessions nécessaires, les hommes d'État anglais ont épargné à leur pays lés révolutions qui, dans la même période, furent en France la fâcheuse condition de tout progrès politique

CHAPITRE IV

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL EN EUROPE PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

LES LETTRES, LES ARTS, LES SCIENCES.

La première moitié du dix-neuvième siècle en France fut une période de remarquable activité intellectuelle, à la fois littéraire, artistique et scientifique.

En littérature, après la décadence des *Néoclassiques* pendant la période républicaine et impériale, il y eut à partir de 1820, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, un véritable renouveau, grâce aux écrivains qu'on a appelés *les Romantiques.* Les plus grands d'entre eux furent, avec ***Chateaubriand***, précurseur du Romantisme sous l'Empire, les poètes ***Lamartine, Victor Hugo***, ***Alfred de Vigny***, ***Alfred de Musset***, les romanciers ***George Sand*** et ***Balzac***, les historiens ***Augustin Thierry*** et ***Michelet.***

Dans les arts, comme en littérature, il y eut deux écoles dont les représentants les plus remarquables furent ***David*** et ***Ingres*** pour l'école classique, ***Géricault*** et ***Delacroix*** pour l'école romantique. La sculpture compte alors deux grands maîtres, ***Rude*** et ***Barye.***

Dans toutes les sciences, d'immenses progrès furent accomplis, et c'est alors que commença le rôle prépondérant des sciences, l'un des traits essentiels de la civilisation contemporaine. Les savants les plus illustres furent les mathématiciens ***Lagrange***, ***Monge***, ***Laplace***, le chimiste ***Gay-Lussac***, les physiciens ***Fresnel***, ***Ampère***, ***Arago***, les naturalistes ***Lamarck***, ***Geoffroy-Saint-Hilaire*** et ***Cuvier.***

Hors de France, l'activité intellectuelle et scientifique ne fut ni moins grande ni moins féconde en Angleterre et en Alle-

magne. De cette activité les représentants les plus fameux furent *en Angleterre* le poète ***Byron***, l'historien ***Macaulay***, les romanciers ***Walter Scott*** et ***Dickens***, l'astronome ***Herschell***, le physicien ***Faraday***, les chimistes ***Dalton*** et ***Davy*** ; *en Allemagne* le dramaturge ***Schiller*** au cours des toutes premières années du siècle, ***Gœthe*** parvenu à l'apogée de son génie, les philosophes ***Fichte*** et ***Hegel***, les poètes lyriques ***Uhland*** et ***Henri Heine***.

CARACTÈRES DE LA LITTÉRATURE AVANT LA RÉVOLUTION.

Pour comprendre les caractères nouveaux de la littérature française dans la première moitié du dix-neuvième siècle, il faut se rappeler ses caractères généraux avant la Révolution. La littérature française était alors *aristocratique, impersonnelle et pénétrée de l'Antiquité classique.*

Avant la Révolution l'instruction était relativement peu répandue. En outre, l'absence de toute liberté, la censure, le danger de la confiscation et de l'emprisonnement, empêchaient le développement de la presse. Il n'y avait qu'un nombre assez restreint de personnes pour s'intéresser aux choses de l'esprit, peu de lecteurs, peu d'écrivains. Les lecteurs, c'étaient les nobles, surtout ceux de Paris, de Versailles et des capitales de province, les gens de robe, parlementaires, conseillers, magistrats de tous ordres, avocats, procureurs, la haute et en partie la moyenne bourgeoisie, la haute finance : une aristocratie intellectuelle. Les écrivains appartenaient eux-mêmes à cette aristocratie, soit parce qu'ils y étaient nés, soit parce qu'elle les appelait à elle et leur ouvrait avec empressement ses salons dès que se révélait leur mérite. Rarement on écrivait pour vivre : la littérature n'était pas un métier. On écrivait par passe-temps, par goût, parce qu'on avait quelque chose à dire, des idées à répandre, des opinions à faire discuter.

Distraction d'une aristocratie, la littérature était aristocratique. Elle n'admettait donc rien qui fût « bas ». Par exemple on ne mettait au théâtre que des sujets « nobles », les aventures de héros, de rois, de reines ou de personnages qui auraient pu être de la Cour. Les aventures d'un paysan ou d'un ouvrier eussent été un sujet « bas ». Les essais de « drame bourgeois », tentés au dix-huitième siècle par Diderot, n'avaient pas réussi. La noblesse du sujet devait en outre être relevée par la noblesse du style. A la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neu-

vième, jusque vers 1825, le style noble était devenu un style pompeux et vide. Les critiques reprochaient alors à Racine comme une lourde faute de goût, d'avoir introduit le mot « chien » dans un vers d'*Athalie*. Sous prétexte d'éviter toute vulgarité d'expression, on était arrivé dans bien des cas à ne plus appeler les choses ou les gens par leur nom et à substituer au mot précis de longues périphrases, vrais rébus, d'autant plus admirés qu'ils étaient plus contournés.

« C'est un de ces mortels qui dans l'obscurité
Par de mâles travaux domptent l'adversité, »

écrivait *Ducis* qui avait entrepris d'accommoder les drames de Shakespeare au « goût » français, et cela voulait dire : « C'est un paysan ».

D'autre part, les écrivains ne se mettaient pas en scène; ils ne se racontaient pas au public et ne le prenaient pas pour confident de leur vie. Ils étudiaient et peignaient l'homme en général : ainsi au dix-septième siècle Corneille, Racine, Molière. Ou bien, comme Montesquieu, Voltaire, Diderot, au dix-huitième ils exposaient et discutaient des idées ou des faits d'intérêt universel : la littérature était impersonnelle.

Enfin écrivains et lecteurs étaient tout nourris de l'Antiquité. Le grec et surtout le latin étaient en effet la substance même de l'enseignement dans les collèges, et l'histoire d'Athènes, de Sparte et de Rome était plus familière que l'histoire de France aux Français de 1789. Les députés des assemblées de la Révolution citaient à l'envi Lycurgue, Solon, Tarquin, Brutus, les Gracques, Sylla, Marius. Bonaparte réorganisant la France empruntait à la République Romaine les titres des grands corps de l'État et de ses fonctionnaires, consuls, sénateurs, tribuns, préfets. De même les auteurs empruntaient surtout à l'Antiquité les sujets de leurs pièces. Les œuvres des Grecs et des Latins étaient des modèles « classiques », auxquels tout écrivain qui voulait réussir était tenu de se conformer. Les distinctions que les Anciens avaient établies entre les genres, les règles qu'ils avaient tracées, ou qu'on leur prêtait, surtout pour le théâtre, devaient être scrupuleusement respectées. Par exemple, les Grecs n'ayant jamais intercalé d'épisode qui pût faire rire au milieu d'une tragédie, tout mélange de comique et de tragique devait être rigoureusement proscrit. Le respect que les grands classiques du dix-septième siècle avaient professé pour l'Anti-

quité, s'était transformé à la fin du dix-huitième siècle, chez les *Néoclassiques*, en un culte superstitieux, en une religion étroite qui eut ses fanatiques jusque sous la Restauration et la Monarchie de Juillet.

NOUVEAUX CARACTÈRES DE LA LITTÉRATURE.

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle la littérature française a cessé d'être aristocratique et s'est dégagée de l'influence exclusive de l'Antiquité. Elle a tendu à devenir *réaliste*; elle a été caractérisée par l'*abondance extraordinaire des œuvres*, par l'apparition de deux genres nouveaux en France, le *drame* et la *poésie personnelle*, enfin par le développement de l'*histoire* et du *roman*.

Au dix-neuvième siècle le nombre des gens instruits, de ceux qui lisent et fréquentent les théâtres, le nombre aussi de ceux qui écrivent s'est prodigieusement accru. L'accroissement fut surtout rapide après la période de despotisme de l'Empire, quand la Monarchie Constitutionnelle eut donné à la France, avec certaines restrictions sous la Restauration, puis pleine et entière sous la Monarchie de Juillet, la liberté de la presse. Les journaux, les brochures, les livres se multiplièrent. Écrire devint très vite une profession : on fut littérateur ou journaliste comme d'autres étaient ingénieurs, avocats, officiers. Comme on n'écrivait plus pour une aristocratie, le préjugé des sujets nobles disparut. La Révolution, qui avait fait tous les hommes politiquement égaux, les fit aussi tous égaux littérairement. Un bourgeois, un homme du peuple parurent intéressants au même titre que l'homme de cour. Les premiers héros de Victor Hugo au théâtre furent un brigand, Hernani, et un bouffon, Triboulet. Par contre-coup il en fut du style noble comme des sujets nobles. On se remit à écrire d'un style précis, comme les grands classiques du dix-septième siècle, et Victor Hugo dans une de ses poésies se vanta d'avoir nommé « le cochon par son nom ».

D'autre part, aux Français qui ne connaissaient guère que les littératures antiques, une série de traductions, publiées à partir de 1820, révélèrent les principales œuvres des littératures anglaise et allemande, surtout les drames de *Shakespeare* et de *Schiller*. On les admira d'autant plus qu'ils étaient plus nouveaux et qu'ils différaient plus profondément de ce qu'on avait admiré jusqu'alors. A l'encontre des modèles antiques, Shakespeare et Schiller ont constamment mêlé le comique — on disait alors le « gro-

tesque » — et le tragique. On les imita. Au lieu de tragédies, on écrivit des *drames*, parce qu'on trouva que le drame donnait une image plus fidèle de la vie ; qu'il était, selon les expressions de Victor Hugo, « plus vrai », plus semblable à « la réalité ». Le souci de se rapprocher le plus possible de la réalité, au moins extérieure, — ce qu'on finit par appeler le *réalisme* — devint un des caractères essentiels de l'Art en général.

Ce souci conduisit à la recherche de l'exactitude dans le décor, les costumes, les détails de mœurs, tout ce qu'on appela la *couleur locale*. Il contribua à rénover les études d'histoire, et le *développement de la littérature historique* fut un autre des traits originaux de la littérature du dix-neuvième siècle. A son tour l'histoire influa sur la littérature. Elle fournit des sujets nouveaux aux écrivains, qui délaissèrent les Grecs et les Romains et cherchèrent dans les épisodes du Moyen Age, de la Renaissance ou même des derniers siècles, le thème de leurs drames et de leurs romans. Les romans parurent en nombre considérable — il en paraît de nos jours plusieurs centaines chaque année — surtout à partir de 1836, quand les journaux commencèrent à en publier sous forme de *feuilletons*, développant ainsi dans le public le goût déjà très vif de la littérature romanesque.

Enfin un certain nombre d'auteurs, en particulier un groupe de grands poètes, cherchèrent en eux-mêmes, dans leurs souffrances ou dans leurs joies intimes, le sujet de leurs écrits. Leurs poèmes furent « l'écho de leur cœur ». Ils créèrent ainsi en France la *poésie personnelle*.

LES ROMANTIQUES.

Les principales des transformations qui viennent d'être indiquées s'opérèrent surtout sous l'influence d'un groupe d'écrivains dont les œuvres commencèrent de paraître vers 1820, et qu'on appela les ***Romantiques***. Ce nom leur fut donné par analogie avec un groupe d'écrivains allemands qui, au début du dix-neuvième siècle, on le verra plus loin, cherchèrent dans les *romans* du Moyen Age une source d'inspiration poétique.

LUTTE DES ROMANTIQUES ET DES CLASSIQUES.

Les transformations ne se firent pas brusquement et ne se firent pas sans combats. Celle qui frappa le plus les contemporains fut la transformation du théâtre. Elle souleva les protestations des *classiques* et provoqua des colères, presque des haines qui paraissent à peine croyables aujourd'hui. Elles furent d'autant plus



CHATEAUBRIAND (1768-1848).

Portrait par GIRODET (1767-1824). — Musée de Saint-Malo. Photo Braun.

Chateaubriand en 1809, *à quarante et un ans, au moment de la publication des* Martyrs. Girodet, *un élève distingué de David, l'a représenté accoudé contre un pan de mur où grimpe le lierre. Le vent soulève les boucles de la chevelure brune. Le regard des yeux bleu vert est perdu au loin. La bouche est dédaigneuse, la physionomie mélancolique : Chateaubriand, adulé par ses contemporains, se plaignait volontiers du « poids de la vie ». Il mit à la mode la tristesse vague, ce qu'on appela « le mal du siècle »; ce fut le travers de ce beau génie, précurseur de la grande renaissance littéraire qu'a été le romantisme en France. « Il est peu d'entre nous, disait Lamartine, qui ne lui doive ce qu'il fut, ce qu'il est ou ce qu'il sera ». « Tous, a écrit Augustin Thierry, l'ont rencontré à la source de leurs études, à leur première inspiration. » — Type intéressant de costume du premier Empire : houppelande noire, habit marron, cravate noire, ne laissant passer que les pointes du col de la chemise qu'elle entoure deux fois. Pantalon gris.*

ardentes que la politique s'en mêla, les classiques étant *à l'origine* généralement des Libéraux de tendances anticléricales, les romantiques des Ultra-royalistes catholiques. « Un romantique, disait un député libéral, est un homme dont l'esprit commence à s'aliéner. » A la première représentation d'*Hernani*, le premier drame de Victor Hugo qui fut mis à la scène, un romantique criait aux classiques groupés à l'orchestre et dont beaucoup étaient chauves : « A la guillotine les genoux! » Cette représentation d'*Hernani* (25 février 1830), point culminant de la lutte entre les deux écoles, fut une vraie bataille où l'on sifflait et l'on applaudissait à outrance, de parti pris, sans entendre. Sur la scène, parlant à Ruy Gomès, Hernani, dans un élan de colère, s'écrie : « Vieillard stupide! » A l'orchestre un classique s'indigne : « C'est abominable! » — « C'est sublime! » riposte un romantique. Or au lieu de « Vieillard stupide », l'un et l'autre avaient entendu : « Vieil as de pique! »

CHATEAUBRIAND Le mouvement romantique eut en France deux précurseurs : ***Chateaubriand*** (1768-1848) et ***Madame de Staël*** (1766-1817).

Le chevalier, plus tard vicomte de Chateaubriand, était Breton, né à Saint-Malo. Sous-lieutenant au moment de la Révolution, il émigra (juillet 1792) au retour d'un voyage en Amérique. Il servit quelques semaines à l'armée des Princes à Coblentz, puis gagna l'Angleterre; il connut là des heures de noire misère avant de trouver à vivre de quelques leçons et de travaux de librairie. Rentré en France après le 18 Brumaire, un moment rallié au Premier Consul, il passa à l'opposition après l'exécution du duc d'Enghien. Sous la Restauration, il joua un rôle politique assez important. Il fut pair de France, ambassadeur, ministre des Affaires Étrangères au temps de Villèle; il eut alors, on l'a vu [1], une part prépondérante à la guerre d'Espagne. Après 1830, il se retira de la vie publique.

Celles des œuvres de Chateaubriand qui eurent une influence littéraire déterminante parurent sous l'Empire de 1801 à 1810. Ce furent *Atala* et *René* (1801-1805), deux romans où l'auteur prêtait à ses héros ses sentiments personnels; *les Martyrs* (1809), une épopée chrétienne en prose; surtout le *Génie du Christianisme* (1802). Publié au lendemain de la signature du

1. Voir ci-dessus, p. 18.



MADAME DE STAEL (1766-1817).
Portrait peint par GÉRARD (1770-1837). — Collection du duc de Broglie.
Photo Braun.

Ce portrait, l'une des œuvres les plus justement célèbres de Gérard, montre Mme de Staël vers quarante ans. Les cheveux très noirs et bouclés, sous un turban de mousseline pailletée d'or, encadrent le visage au teint brun, aux traits fermes et réguliers, un peu masculins. La bouche est forte, avec des lèvres un peu proéminentes. Le regard des yeux noirs est vif, tout brillant d'intelligence. Albert Sorel a dit de Mme de Staël qu'elle fut « un des esprits les plus ouverts et les plus étendus qu'on ait vus, insatiable de tout connaître capable de tout embrasser ». Mme de Staël est le type de ces écrivains que la foule ignore et qui n'en ont pas moins joué un rôle essentiel, parce que leurs idées frappent une élite qui s'en inspire et les diffuse.

Concordat, ce dernier livre, apologie de la religion chrétienne et de sa splendeur morale, souleva d'ardentes polémiques. Chateaubriand y démontrait — ce que les classiques au dix-septième siècle n'avaient pas admis par gravité religieuse, ce que les philosophes au dix-huitième siècle avaient nié par hostilité, — que le Christianisme était une incomparable source de poésie et d'inspiration artistique, et à une époque où l'on traitait de barbares et de « gothiques » les merveilles de l'architecture ogivale, il en célébrait l'émouvante beauté. Chateaubriand révéla aux Français la grandeur artistique du Moyen Age. Il éveilla le sens du pittoresque, le goût de la nature, par les paysages précis et colorés où il encadrait les épisodes d'*Atala* et des *Martyrs*, paysages qu'il avait notés sur place au cours de ses voyages en Amérique, en Grèce, en Syrie, en Palestine, en Espagne. Il donna enfin le goût de la couleur locale, et ce fut la lecture d'une page des *Martyrs*, une description de l'armée franque marchant au combat, qui détermina la vocation d'Augustin Thierry, le rénovateur de l'histoire en France.

MADAME DE STAËL

Madame de Staël, d'origine Suisse, Parisienne de naissance, était fille de Necker, le ministre de Louis XVI. Le salon de sa mère, le plus célèbre des dernières années de l'Ancien Régime, fut pour le développement de sa précoce et vive intelligence un milieu favorable entre tous. Elle épousa à dix-neuf ans l'ambassadeur de Suède à Paris, le baron de Staël-Holstein (1785). A partir de la Révolution elle eut une existence fort agitée. Pendant la Constituante son salon fut le centre des Monarchiens[1]. Au lendemain du 10 août, après une vaine tentative pour sauver Marie-Antoinette, elle quitta Paris et se réfugia en Suisse, dans sa propriété de Coppet. Elle rentra au temps du Directoire et eut un moment assez de crédit pour faire donner le portefeuille des Affaires étrangères à Talleyrand, depuis peu revenu d'exil. Quand parut Bonaparte, elle se flatta de le séduire. Comme il détestait les femmes politiques, il repoussa assez brutalement ses avances et dès lors, entre elle et lui, ce fut la guerre presque incessante. Exilée de Paris parce qu'elle groupait autour d'elle tous les opposants (1803), elle voyagea en Allemagne, où elle connut Schiller et Gœthe, puis en Italie. En 1810, elle publia le plus fameux de

1. Voir *Révolution et Empire*, page 406.

ses ouvrages, son livre *De l'Allemagne*. La police impériale y vit une apologie de l'ennemi, un pamphlet déguisé contre Napoléon; le livre fut saisi, mis au pilon, et Mme de Staël reçut l'ordre de quitter le territoire français. Au vrai, ce livre qui, pour de longues années, répandit en France la trompeuse et funeste notion d'une Allemagne toute pacifique, idéaliste et rêveuse, eut surtout une importance littéraire, et M. Faguet en a dit justement « qu'il est une des plus grandes dates de l'histoire de la littérature ». Il révéla aux Français le théâtre de Schiller et de Gœthe, si proche du drame de Shakespeare, si loin de la tragédie classique. Il attaquai' la tyrannie des règles, les « trois unités », la soumission passive aux formes et aux disciplines traditionnelles; il renfermait l'essentiel des idées que dix-sept ans plus tard Victor Hugo développa dans sa préface de *Cromwell*, le premier essai du théâtre romantique en France. D'autre part, sceptique et voltairienne à l'origine, venue peu à peu par les épreuves de la vie et le contact avec l'Allemagne à la foi chrétienne, Mme de Staël, se rapprochant par là de Chateaubriand, montra la valeur littéraire du sentiment religieux, l'une des principales sources d'inspiration du romantisme.

LES POÈTES
LAMARTINE

De 1820 à 1830 quatre grands poètes se révélèrent; ce furent, dans l'ordre de publication de leurs premières œuvres, *Alphonse de Lamartine*, *Victor Hugo*, *Alfred de Vigny*, *Alfred de Musset*.

Lamartine (1790-1869), né à Mâcon, descendant d'une vieille famille bourguignonne, publia en 1820, à trente ans, un court recueil de poésies, les *Méditations*, une musique, le chef-d'œuvre de la poésie personnelle. Lamartine fut illustre du jour au lendemain. Il y avait là des vers « comme il n'en est tombé d'aucune lèvre humaine », d'une harmonie si pénétrante et si douce, d'un sentiment si élevé et si sincère qu'ils ont fait dire du poète qu'il est « la poésie même ». Vinrent ensuite les *Nouvelles Méditations* (1823) et les *Harmonies* (1830). Sous la Monarchie de Juillet, Lamartine publia deux grands poèmes, *Jocelyn* (1836) et la *Chute d'un Ange* (1839), très inégaux. Comme il était devenu député, ses préoccupations politiques lui firent écrire et publier une *Histoire des Girondins* (1847). C'était un roman historique plus qu'une histoire. Mais elle n'en valut pas moins à Lamartine une immense popularité, qui prépara sa nomination au gouvernement provisoire lors de la Révolution de 1848.

VICTOR HUGO

Deux ans après la publication des *Méditations* parut un recueil d'*Odes*, d'inspiration très royaliste et catholique, œuvre d'un poète de vingt ans qui devait être le plus fécond et le plus grand des poètes du dix-neuvième siècle, ***Victor Hugo*** (1802-1885). Né à Besançon, Victor Hugo était le fils d'un général de l'Empire. Ses *Odes* (1822) le firent pensionner par Louis XVIII. Mais il ne commença d'être très connu qu'après la publication de *Cromwell* (1827), un drame en vers, précédé d'une préface, où il exposait une doctrine littéraire nouvelle et qui fut le manifeste du romantisme. Considéré dès lors comme le chef des romantiques, il devint célèbre peu après la publication du recueil des *Orientales*, avec *Hernani* (février 1830) et *Notre-Dame de Paris* (1831), un pittoresque roman historique. En moins de treize années (1831-1843) il publia quatre recueils de poésies et sept drames en vers ou en prose : *Marion Delorme*, *Le Roi s'amuse*, *Ruy-Blas*, etc. Le dernier, les *Burgraves* (1843), une épopée non pas une œuvre théâtrale, trouva le public indifférent et déjà las du romantisme. Lorsque Louis-Philippe l'eut nommé pair de France (1845), Victor Hugo eut l'ambition de jouer un rôle politique. Après la Révolution de 1848, il se fit élire député à l'Assemblée nationale et à la Législative. D'abord monarchiste, il soutint ensuite la candidature de Louis-Napoléon à la présidence de la République, puis il passa au parti républicain, si bien qu'au coup d'État du 2 décembre, ayant tenté d'organiser la résistance, il fut banni. Ce fut alors dans cette seconde partie de sa vie, postérieurement à 1851 et pendant l'exil, qu'il publia ses œuvres les plus puissantes, les *Châtiments* (1852), les *Contemplations* (1856), la *Légende des Siècles* (1859).

ALFRED DE VIGNY

Presque au même moment où Victor Hugo publiait ses *Odes*, parut sans nom d'auteur, sous le titre de *Poèmes*, un mince recueil de vers. C'était la première œuvre d'un jeune officier d'infanterie, un Tourangeau, descendant d'une famille d'épée, le comte ***Alfred de Vigny*** (1797-1863). Personne ne prit garde à ce recueil anonyme (1822). Quatre ans plus tard, il n'en fut pas de même des *Poèmes antiques et modernes*, œuvre amère et forte, publiée en même temps qu'un roman à prétentions historiques, *Cinq-Mars* (1826). Le poète n'avait ni le don d'harmonie de Lamartine, ni l'éclatante virtuosité de Victor Hugo, ni la facilité spirituelle et souple



VICTOR HUGO (1802-1885).

Lithographie par Achille DEVÉRIA (1800-1857). — Photo Hachette.

Victor Hugo en 1829, *à vingt-sept ans, à la veille de la première représentation* d'Hernani. Théophile Gautier, *un peintre et un poète qui fut un des héros de la « bataille » — il avait arboré ce jour-là un gilet rose vif pour épouvanter les « philistins », c'est-à-dire les classiques — dépeint Victor Hugo « d'une placidité sereine », le front « monumental », encadré d'abondants cheveux châtain clair, le visage complètement rasé, très pâle, « illuminé de deux yeux fauves pareils à des prunelles d'aigle ». Victor Hugo était déjà pour les jeunes romantiques une sorte de dieu, et Gautier était bouleversé d'émotion a la seule pensée de lui être présenté. — Achille Devéria, élève de Girodet, a peint de nombreux tableaux d'église. Il est surtout estimé pour ses lithographies, en particulier pour ses portraits.*

d'Alfred de Musset. Mais c'était un penseur qui savait, selon ses propres expressions, « mettre en scène, sous une forme épique ou dramatique, des pensées philosophiques ». La gloire lui vint dix ans après du théâtre et d'un drame en prose, *Chatterton* (1835), « peut-être le chef-d'œuvre du théâtre romantique ». La représentation fut un prodigieux triomphe, tel que la scène française n'en avait point connu depuis le *Cid*. Ce triomphe marqua presque la fin de la vie littéraire d'Alfred de Vigny. Poète à la veine peu féconde, pessimiste replié sur lui-même, dans les vingt-huit années qu'il vécut encore, il ne publia que quelques rares poèmes, *les Destinées*, *la Mort du Loup*, *le Mont des Oliviers*, tout imprégnés d'un hautain stoïcisme.

ALFRED DE MUSSET

Alfred de Musset (1810-1857), un Parisien, débuta plus jeune encore que Victor Hugo. Il avait à peine dix-neuf ans quand il publia son premier recueil de vers, *Contes d'Espagne et d'Italie* (1829). Sa vie littéraire fut fort courte : en moins de dix ans, avant vingt-huit ans, il avait donné toute son œuvre, deux volumes de poésies surtout lyriques, dont les plus émouvantes, les *Nuits*, n'étaient que le cri de sa propre souffrance; puis une douzaine de pièces, *Comédies et Proverbes*, œuvres délicates écrites dans une langue vive et spirituelle, et qui sont parmi les chefs-d'œuvre de la prose française.

THÉOPHILE GAUTIER

Au-dessous de ces maîtres des rythmes et de la pensée, l'école romantique compta nombre de poètes moindres : *Sainte-Beuve* (1804-1869), par ailleurs le plus réputé des critiques littéraires du dernier siècle; *Auguste Barbier* (1805-1882), que rendirent fameux en 1830 deux pièces de ses *Iambes* (1831), l'*Idole* où il s'élevait contre le culte du « Corse aux cheveux plats », et surtout la *Curée* où il fouaillait les quémandeurs se ruant au partage des places après les journées de Juillet.

De ces poètes moindres, le meilleur fut *Théophile Gautier* (1811-1872), d'abord peintre, l'un des plus fougueux combattants de la bataille d'*Hernani* — il avait alors dix-neuf ans — grand artiste, de qui la plume fut pinceau, burin, ciseau, le plus merveilleux ciseleur de vers qu'ait eu la France. Son chef-d'œuvre, les *Émaux et Camées*, parut comme finissait la période romantique (1852).

S ROMANCIERS
BALZAC

L'une des originalités des grands poètes du dix-neuvième siècle, ce fut la variété de leurs productions. Ils touchèrent presque à tous les genres; en particulier, chacun d'eux fut un romancier. Mais, dans le roman, ils restèrent au-dessous des romanciers de profession, au moins des deux plus remarquables, *Balzac* et *George Sand*.



BALZAC (1799-1850).

Portrait à la sépia par Louis BOULANGER (1806-1867) Musée de Tours. — Photo Peigné.

Honoré de Balzac à moins de trente ans, vers 1828, au moment où vont commencer de paraître ceux de ses romans qui sont des chefs-d'œuvre. Boulanger, un peintre romantique, qui fut des intimes de Victor Hugo, a bien rendu, dans ce portrait vivement traité, l'alerte intelligence et, dans l'éclair des yeux, l'extraordinaire esprit de pénétration et de divination de son modèle qui maintes fois a moins vu et dépeint ses contemporains qu'il n'a prévu et fait vivre à l'avance des personnages de la génération suivante.

Balzac (1799-1850), un Tourangeau, fut d'abord clerc de notaire, puis tout à la fois éditeur, imprimeur et fondeur. Malheureux dans sa triple entreprise comme dans toutes ses entreprises ultérieures, il écrivit par génie et passion de la gloire, en même temps que pour payer ses dettes. Dans une vingtaine de romans, *Eugénie Grandet, le Père Goriot, César Birotteau, la Cousine Bette, les Paysans*, etc., qui parurent à partir de 1829 et qu'il groupa sous ce titre général : « la *Comédie humaine* », il entreprit de tracer un tableau complet de la société de son temps. Certains des personnages qu'il imagina sont devenus des types proverbiaux, tant ils sont fortement dessinés. D'autre part, la minutieuse exactitude des descrip-

tions de Balzac, la fidélité de ses peintures de mœurs donnent à ses romans, pour les historiens, la valeur de vrais documents.

GEORGE SAND

George Sand (1804-1876) était le pseudonyme littéraire de la *baronne du Devant*, une arrière-petite-fille de Maurice de Saxe, le vainqueur de Fontenoy. Brouillée avec son mari, elle écrivit pour vivre. Le premier de ses romans, *Indiana*, publié en 1832, fut rapidement célèbre. Liée avec des républicains, entre autres avec Ledru-Rollin, et quelques théoriciens socialistes, séduite par ce qu'il y avait de généreux dans leurs idées, elle écrivit un certain nombre de romans socialistes, comme le *Compagnon du Tour de France* (1840). Plus tard, vinrent des romans rustiques, comme la *Mare au Diable* (1846), tableaux poétisés de la vie des paysans du Berry, mais œuvres charmantes, écrites, a dit M. Faguet, dans un style « abondant, fluide et frais comme du lait bu à longs traits sous de beaux ombrages ».

ALEXANDRE DUMAS, STENDHAL

Deux autres romanciers, du talent le plus opposé, doivent encore être cités : *Alexandre Dumas* et *Stendhal*.

Alexandre Dumas (1803-1870), qui fut aussi auteur dramatique, et à ce titre mis un moment en balance avec Victor Hugo, fut un conteur plein de verve et d'une inépuisable imagination. Il écrivit une quarantaine de romans, tous en plusieurs volumes, romans d'aventures, comme *Monte Cristo*, ou romans « historiques » comme les *Trois Mousquetaires*, tous fort longs — l'un d'eux, *le Vicomte de Bragelonne*, suite des *Trois Mousquetaires*, parut en vingt-six volumes — mais entraînants, et qui trouvèrent et trouvent encore d'innombrables lecteurs.

Stendhal (1783-1842), un Dauphinois, de son vrai nom *Henri Beyle*, attaché aux services administratifs de l'armée sous l'Empire, consul en Italie sous la monarchie de Juillet, fut à peu près inconnu de ses contemporains. Observateur et psychologue pénétrant, il a laissé dans *Rouge et Noir*, pour une partie de la société française sous la Restauration, dans la *Chartreuse de Parme*, pour l'Italie après 1815, des études de caractères et des peintures de mœurs qui intéressent l'historien au même titre que celles de Balzac.

HISTORIENS AUGUSTIN THIERRY

L'histoire, jusque vers 1825, n'avait été que le récit sec et incolore des événements, une sorte de procès-verbal des faits et de répertoire des dates, ou bien matière à considérations générales et à développements philosophiques. Les historiens, le plus souvent, ne consultaient pas les documents originaux; ils se bornaient à amplifier ou à simplifier, sans critique, les ouvrages antérieurement publiés. D'autre part, ils n'essayaient pas de ressusciter le passé, de faire revivre les hommes, de les montrer dans leur milieu, avec leurs costumes, leurs armes, leurs façons d'être, de penser et d'agir, autres selon les pays et les époques. Par exemple, dans une histoire de France, publiée de 1755 à 1780 et tenue pour un chef-d'œuvre, l'auteur, l'abbé Velly, représentait Clovis « roi de France, fondateur de la Monarchie » à peu près à la façon de Louis XIV, roi absolu, et célébrait « la galanterie, la politesse et le goût » de la cour des Carolingiens, comme s'il se fût agi de la cour de Louis XV.

La réforme historique fut l'œuvre d'***Augustin Thierry*** (1795-1856). Il était né à Blois. On a vu comment la lecture d'une page de Chateaubriand, à quinze ans, éveilla sa vocation d'historien. Sorti de l'École Normale, il fut quelque temps professeur au collège de Compiègne, puis il se fixa à Paris. En 1820, l'année où parurent les *Méditations*, il commença, dans un journal libéral, le *Courrier français*, la publication de *Lettres sur l'histoire de France*. Il y entamait, selon ses expressions, « la guerre aux écrivains sans érudition qui n'ont pas su voir et aux écrivains sans imagination qui n'ont pas su peindre ». Plusieurs de ces lettres scandalisèrent les ultra-royalistes. Quand Augustin Thierry démontra qu'il était absurde « d'attribuer à Clovis la royauté de Louis XIV », on l'accusa d' « ébranler la Monarchie, » et la censure supprima une partie de son travail. En 1825, il publia une *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, premier modèle d'histoire scientifique et pittoresque. Devenu aveugle, il n'en poursuivit pas moins ses travaux. La plus remarquable de ses œuvres, les *Récits des temps mérovingiens*, parut sous Louis-Philippe (1840).

MICHELET.

L'histoire de France telle que la rêvait Augustin Thierry fut en partie écrite par ***Michelet*** (1798-1874). Il était fils d'un modeste imprimeur parisien, ruiné en 1810, faute de pouvoir obtenir le privilège que Napo-

léon imposa aux imprimeurs[1]. Il fut successivement professeur au collège Charlemagne (1821), à l'École Normale, à la Sorbonne, au Collège de France (1838). Ses cours, d'esprit ardemment libéral et démocratique, enthousiasmaient les auditeurs. Nommé au lendemain de la Révolution de Juillet chef de la section historique aux Archives Nationales, il trouva là les plus précieux matériaux d'une *Histoire de France*, à laquelle il travailla plus de trente ans (1833-1867) et qu'il écrivit avec l'amour passionné de son sujet. Les premiers volumes, consacrés au Moyen Age, comptent à la fois parmi les chefs-d'œuvre de la littérature historique et de la littérature française.

LA PHILOSOPHIE AUGUSTE COMTE

Bien que son influence ne se soit fait sentir que postérieurement à 1850, c'est à la première moitié du dix-neuvième siècle qu'appartient le plus original et le plus puissant des philosophes français depuis Descartes, ***Auguste Comte*** (1798-1857). Il était né à Montpellier. Mathématicien éminent, ayant une culture encyclopédique, il fut un temps le disciple préféré de Saint-Simon, et même écrivit en partie son *Catéchisme industriel.* Ce fut d'ailleurs l'occasion d'une rupture entre les deux hommes. Les mêmes préoccupations sociales qui faisaient agir Saint-Simon, conduisirent Auguste Comte, devenu répétiteur et examinateur à l'École polytechnique, à professer, puis à publier son œuvre essentielle, le *Cours de philosophie positive* (1830-1842). Dans cette œuvre où l'étendue du savoir égalait la force et l'originalité de la pensée, Comte, après avoir donné une classification des sciences, devenue fameuse, après avoir défini l'objet et la méthode de chaque science, cherchait et établissait les fondements d'une science nouvelle, la *Sociologie.* On ne prit point garde alors aux publications d'Auguste Comte, qui, très orgueilleux et autoritaire, s'était aliéné, par de violentes attaques, une bonne partie du monde savant.

LES ARTS L'ÉCOLE CLASSIQUE.

A la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, l'admiration superstitieuse et l'imitation des modèles antiques étaient la règle pour les artistes aussi bien que pour les écrivains. « *L'Antique*, disait-on, *est la première base de l'Art.* » Les architectes construisaient des monuments mal copiés sur les temples gréco-

1. Voir *Révolution et Empire*, page 589.

Ce tableau célèbre et médiocre commencé après Marengo et qui faisait dire à Napoléon: « Vous avez tort, David, de peindre des vaincus » ne fut achevé qu'en 1814. Il n'en est pas de plus caractéristique de l'École néo-classique. Le tableau n'existe que pour le personnage central qui n'est pas plus Léonidas qu'un autre personnage célèbre, mais un beau morceau de nu. David n'a eu d'autre souci que de peindre de beaux corps, de belles « académies ». Il ne s'est pas laissé arrêter par l'invraisemblance de ces guerriers casqués, le bouclier au bras, le glaive ou le javelot au poing, soigneusement chaussés et tout nus. Les couleurs sont plates et froides, les chairs uniformément dorées, les manteaux uniformément bleus, verts et rouges.

DAVID (1748-1825). — LÉONIDAS AUX THERMOPYLES. — Musée du Louvre. — Photo Neurdein.

romains, comme l'église de *la Madeleine*, commencée sous Louis XVI, ou le palais de *la Bourse* commencé sous Napoléon. Ceux-là même qui comme *Percier* et *Fontaine* — « un architecte en deux personnes », a-t-on dit, tant fut étroite leur collaboration — surent créer un style nouveau, le *style Empire*, ne firent rien de plus qu'adapter, d'ailleurs avec un goût très délicat, les formes antiques à l'architecture et au décor modernes[1].

En sculpture et en peinture on avait le plus profond mépris pour les grands artistes du dix-huitième siècle, pour l'art familier et si vivant de Chardin, pour les fantaisies si poétiques de Watteau[2] : on trouvait en eux, de même que chez Houdon, « la plus grande décadence du goût ». Les artistes nouveaux n'admettaient que le « style héroïque, le sublime », et le sublime ne pouvait être atteint qu'avec « le nu et la draperie ». Quand, en 1804, il fut question d'élever une statue à Napoléon, le sculpteur italien *Canova* qui devait l'exécuter, et les maîtres en esthétique tombèrent d'accord qu'il serait « impossible de rien produire de bon avec le pantalon et les bottes ». Napoléon fut donc représenté nu, une toge jetée sur le bras gauche, une victoire posée sur la main droite[3].

Les peintres devaient chercher leurs inspirations dans Plutarque ou dans Homère, dans Tite-Live ou dans Virgile, et choisir de préférence, selon la recommandation de David à Gros, l'un de ses élèves, « des sujets connus de tout le monde », par exemple *Hector et Andromaque*, *Énée et Didon, Brutus et ses fils*, *la mort de César*. Les sujets empruntés à la vie contemporaine étaient, à cause des costumes, indignes du « grand art ». « Une botte à l'écuyère est dans un tableau d'histoire une monstruosité », écrivait un critique en 1824. Le dessin devait être la principale préoccupation de l'artiste ; c'était, disait Ingres, « la probité du peintre ». Les têtes devaient être uniformément belles, d'une beauté rectiligne « à la grecque ou à la romaine », les corps uniformément parfaits et dans des attitudes « nobles ». Quant aux couleurs, elles étaient presque accessoires, un simple « agrément » ajouté au dessin, à peu près comme sur une image d'Épinal. Devant les tableaux de Rubens d'un si éblouissant coloris, mais parfois d'un dessin peu correct, Ingres ordonnait à

1. Voir *Révolution et Empire*, page 597, l'Arc de Triomphe du Carrousel, l'une des œuvres les plus charmantes de Percier et Fontaine.
2. Voir *Dix-huitième siècle*, pages 275 et suivantes.
3. La statue, enlevée du Louvre par Wellington, en 1815, est à Londres

Bien que Gros fut l'un des deux grands élèves de David, il n'est rien de moins classique que ce tableau qui, exposé en 1804, eut un immense succès. Il représente un épisode fameux de l'expédition de Syrie. Sous les arcades de briques roses d'une cour de mosquée ouverte à droite sur la mer, d'un côté un amoncellement de mourants, masse sombre qui fait valoir le groupe sur qui la lumière est concentrée : pour rassurer ceux qu'épouvantait la crainte de la contagion, Bonaparte, accompagné d'aides de camp — l'un d'eux tient un mouchoir devant sa bouche —, effleure du bout du doigt les bubons d'un pestiféré. Gros n'a pas trouvé indigne du grand art la culotte non plus que les bottes, ni le chapeau, ni tous les détails du costume militaire moderne.

GROS (1771-1835) — BONAPARTE VISITANT LES PESTIFÉRÉS A JAFFA. — Musée du Louvre. — Photo Neurdein.

ses élèves de passer en saluant, mais sans regarder. En fait, dans la plupart des œuvres des classiques la couleur est si médiocre et le dessin si juste, que les gravures ou les photographies de l'œuvre satisfont plus que l'œuvre elle-même.

L'ÉCOLE ROMANTIQUE

Les artistes romantiques réagirent vigoureusement contre la superstition de l'Antique : ils devancèrent même dans cette réaction les écrivains. En architecture, les romantiques s'enthousiasmèrent pour les vieux monuments de l'art ogival. Ces monuments avaient été mutilés ici par le temps, là par les « embellissements », qu'on y avait apportés au dix-septième et au dix-huitième siècle, pour les accommoder au goût classique : destruction des jubés, comme à Notre-Dame et à la cathédrale de Chartres, placages de marbres, décorations en stuc, etc., ailleurs enfin par le vandalisme des révolutionnaires. Certains — le Palais des Papes à Avignon — avaient été transformés en caserne ; d'autres — le merveilleux mont Saint-Michel — en prison. Pour assurer la conservation et préparer la restauration des chefs-d'œuvre du Moyen Age un *Comité des Monuments historiques* fut institué sous Louis-Philippe à la demande des Romantiques (1837).

Les peintres et les sculpteurs romantiques cherchèrent « la vérité exacte ». Cela les conduisit, comme les artistes du Moyen Age, comme les maîtres espagnols, flamands et hollandais du dix-septième siècle[1], à représenter la laideur aussi bien que la beauté, à reproduire fidèlement les costumes, et, pour les peintres, à observer surtout les jeux de la lumière et la variété des reflets, à *s'occuper des couleurs plus que du dessin*. Les romantiques furent des coloristes. Quant à leurs sujets, ils les empruntèrent soit aux événements contemporains, soit à l'histoire moderne, de préférence au seizième siècle, où les costumes étaient plus pittoresques et colorés, soit encore aux œuvres des grands poètes italiens ou anglais, à Dante et à Shakespeare.

LES PEINTRES CLASSIQUES DAVID

Le créateur et le maître par excellence de l'école classique fut ***David***, un Parisien (1748-1825). Il était parent de Boucher, le plus maniéré des peintres du dix-huitième siècle[2]. Un séjour de plusieurs années à Rome développa chez lui le goût passionné de l'Antiquité. La

1. Voir *Histoire Moderne*, pages 181, 189, 523, 744, 748.
2. Voir *Dix-huitième siècle*, page 273.



INGRES (1780-1867).
LA FAMILLE STAMATY; portraits à la mine de plomb. — Musée du Louvre.
Photo Giraudon.

Ingres, élève de David, a été, entre tous les peintres de l'école classique, le plus scrupuleusement consciencieux et le plus parfait des dessinateurs. Comme il était en même temps, de même que La Tour au dix-huitième siècle, un observateur pénétrant, il a été, plus encore que l'auteur de grandes toiles savamment et sagement composées, telle l'Apothéose d'Homère, *un admirable portraitiste. Son portrait de Bertin, fondateur du* Journal des Débats, *est universellement célèbre. Toute la conscience de l'artiste et tout son génie d'observation se trouvent, aussi bien que dans ses portraits peints, dans ses très nombreux porrails à la mine de plomb. Ce groupe exécuté en 1818 en est un parfait modèle et l'on ne peut plus oublier, quand on l'a vue, la physionomie fine et douce du petit enfant qui. dans un si joli mouvement et si naturel, se presse contre samere.*



* PRUD'HON (1758-1823). — LE TRIOMPHE DE BONAPARTE. — Château de Chantilly. — Photo Braun.

pureté de son dessin, la sobriété et la sévérité de sa composition qui faisaient ressembler ses travaux à de grands bas-reliefs l'avaient rendu célèbre dès avant la Révolution. Député à la Convention, Jacobin ardent, très lié avec Robespierre, ayant voté la mort de Louis XVI, il fut sous l'Empire premier peintre de Napoléon. La Restauration l'exila comme régicide : il se réfugia en Belgique et mourut à Bruxelles. Ses œuvres de prédilection, en dehors de ses admirables portraits, étaient ses toiles inspirées de l'histoire ancienne, comme le *Serment des Horaces*, *Léonidas aux Thermopyles* et surtout les *Sabines*. Mais il peignit aussi des scènes contemporaines, et son vrai chef-d'œuvre, bien qu'il le prisât moins que ses tableaux antiques, le tableau qui le met au rang des plus grands maîtres, fut le *Sacre de Napoléon à Notre-Dame*[1], peut-être le chef-d'œuvre de la peinture d'histoire.

OS, INGRES

David eut pour élèves la plupart des peintres célèbres du dix-neuvième siècle commençant : *Girodet*[2] (1767-1824), presque un précurseur du romantisme ; *Gérard*, (1770-1837), qui doit à de beaux portraits le meilleur de sa réputation[3] ; *Gros* et *Ingres*, ces deux derniers de très grands artistes.

Gros[4] (1771-1835), par le choix des sujets, fut dans ses œuvres les plus remarquables un vrai romantique. A ses débuts il avait suivi, dans l'état-major de Bonaparte, une partie de la campagne d'Italie, et le meilleur de son très grand talent fut employé dès lors à retracer l'histoire de Napoléon. Deux de ses tableaux,

1. Voir *Révolution et Empire*, page 584, et les portraits de Napoléon, pages 513, 523, de Pie VII, page 594.
2. Voir ci-dessus, page 145, le portrait de Chateaubriand.
3. Voir *Revolution et Empire*, pages 567 et 617, le portrait de Ney, et ci-dessus, pages 5 et 147, les portraits d'Alexandre I[er] et de M[me] de Staël.
4. Voir *Révolution et Empire*, les portraits de Masséna et de Duroc, pages 533 et 577, et l'*Epoque Contemporaine*, page 147, le portrait de Napoléon Bonaparte.

• Peintre d'un génie tout personnel, Prud'hon ne fut ni un classique ni un romantique. Il s'était formé surtout en Italie, ayant pris pour maîtres Léonard de Vinci et Corrège. A ce dernier il a dû la lumière vaporeuse dont il enveloppe ses sujets. Il est classique par la noblesse des attitudes de ses personnages, mais, au contraire de David, sans rien de tendu ni de théâtral, avec une grâce simple et élégante tout inspirée du bel art grec. On en peut juger par ce très beau dessin sur papier bleu, rehaussé de blanc, que Prud'hon exécuta en 1801 à l'occasion de la paix d'Amiens. Sur un char antique que précède un groupe d'enfants portant des branches de laurier et qu'entourent les Muses et les Arts, Bonaparte en uniforme de général, le front lauré, est debout entre la Victoire aux ailes éployées, à sa droite, et la Paix, les mains chargées de fruits, à sa gauche.



•Géricault (1791-1824). — Course a Epsom. — Musée du Louvre. — Photo Hachette.

un épisode de l'expédition de Syrie, les *Pestiférés de Jaffa*, puis le *Champ de bataille d'Eylau*[1], ont fait de lui le premier de nos peintres militaires.

Ingres (1780-1867) prolongea jusque dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle la doctrine de David. Il fut le plus intransigeant des classiques. Son tableau le plus célèbre, l'*Apothéose d'Homère*[2], peint au milieu de la bataille romantique (1827), résuma toute la doctrine, toutes les qualités et aussi tous les défauts de l'école ancienne. Dessinateur impeccable et fanatique du dessin, il combattit avec une passion toute méridionale — il était de Montauban — « les méchants », c'est-à-dire les romantiques, surtout Delacroix, presque un malhonnête homme à ses yeux, parce qu'il préférait la couleur au dessin et souvent dessinait mal.

Entre les classiques et les romantiques, échappant à toute école, se plaça ***Prud'hon***[3] (1758-1823), fils d'un maçon bourguignon. Depuis le seizième siècle et Corrège[4], nul n'avait mis dans la peinture tant d'harmonie, tant de lumineuse douceur. Dans ses portraits, tel le portrait de l'*Impératrice Joséphine*, dans ses tableaux mythologiques ou symboliques comme l'*Enlèvement de Psyché* ou *la Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime*[5], il montra partout le plus délicat génie.

[LE]S PEINTRES [RO]MANTIQUES [G]ÉRICAULT

La première toile romantique, *Un officier des chasseurs de la Garde chargeant*, parut à la fin de l'Empire, au Salon de 1812 : le cheval, d'un mouvement désordonné, scandalisa les classiques[6]. Le tableau était d'un peintre de vingt-deux ans, un Rouennais, ***Géricault***

1. Les deux tableaux sont au Louvre.
2. Au Louvre.
3. Voir *Révolution et Empire*, le portrait de Talleyrand, page 740.
4. Voir *Histoire moderne*, page 313.
5. Les trois tableaux sont au Louvre; voir *Époque contemporaine*, page 378.
6. Voir *Époque contemporaine*, page 283.

* *Géricault, le premier des romantiques, rapporta cette toile d'un séjour de deux ans qu'il fit en Angleterre (1817-1820), après le médiocre succès qu'avait eu en France, au Salon, son tableau des* Naufragés de la Méduse. *Les silhouettes des quatre pur-sang, bai, bai brun, gris, bai clair, et des jockeys aux casaques bleue, cerise, blanche, jaune, s'enlèvent sur un ciel plombé où gronde l'orage et sur une pelouse d'un vert clair immaculé. Ces chevaux uniformément allongés dans le même mouvement de galop « plané » parurent en* 1820 *d'une grande audace. La photographie instantanée a révélé que le mouvement était seulement d'une vérité relative. A noter que Géricault — un tableau voisin de celui-ci au Louvre en fournit la preuve — avait parfaitement observé le mouvement contraire, le « rassemblé » du cheval au galop.*

(1791-1824), élève du plus froid et du plus tendu des peintres de l'école classique, *Guérin* (1774-1833). Le scandale fut plus grand encore lorsque, en 1819, Géricault exposa le *Radeau de la Méduse*, épisode tragique du naufrage d'un navire de guerre récemment perdu sur la côte d'Afrique. Mais le public, qui ne s'embarrassait pas de théories sur l'art, fut ému et applaudit. Par malheur Géricault mourut peu après.

EUGÈNE DELACROIX

Dès lors le chef de l'École romantique fut un autre élève de Guérin, ***Eugène Delacroix*** (1798-1863) Né à Charenton, fils d'un ancien Conventionnel qui au temps du Directoire, fut un moment ministre des Affaires étrangères, ancien élève du lycée Louis-le-Grand, Delacroix avait été, à l'atelier de Guérin, le camarade de Géricault. Le sujet de son premier tableau, la *Barque du Dante* (1822), était tiré de la *Divine Comédie*. Dante et Virgile traversent le fleuve de l'Enfer dans une barque à laquelle se cramponnent désespérément les damnés. La couleur surprit les critiques et l'œuvre fut vivement discutée. Deux ans plus tard (1824), autour de son second tableau, les *Massacres de Chio*, — un épisode de l'insurrection grecque alors dans son plein[1], — s'engagea une vraie bataille, préface de la bataille d'*Hernani*. Les classiques accusaient Delacroix de peindre avec « un balai ivre ». Mais la plupart des jeunes artistes suivirent Delacroix, et ce fut le triomphe de la couleur sur le dessin. A partir de 1830, Delacroix, tenu dès lors pour un grand maître, fut chargé de nombreux et importants travaux au palais Bourbon, au Luxembourg, au Louvre, au château de Versailles que Louis-Philippe transformait en musée de l'Histoire de France, etc. Ce fut à cette époque (1840) qu'il peignit son chef-d'œuvre, l'épisode principal de la quatrième Croisade : l'*Entrée des Croisés à Constantinople*.

PEINTRES MOINDRES

A côté des chefs d'école et de leurs élèves les plus fameux, bien d'autres peintres seraient à citer, qui eurent, vivants, une célébrité quelque peu diminuée depuis lors pour certains d'entre eux. Les meilleurs furent *Flandrin*, *Chassériau*, *Paul Delaroche*, *Horace Vernet*.

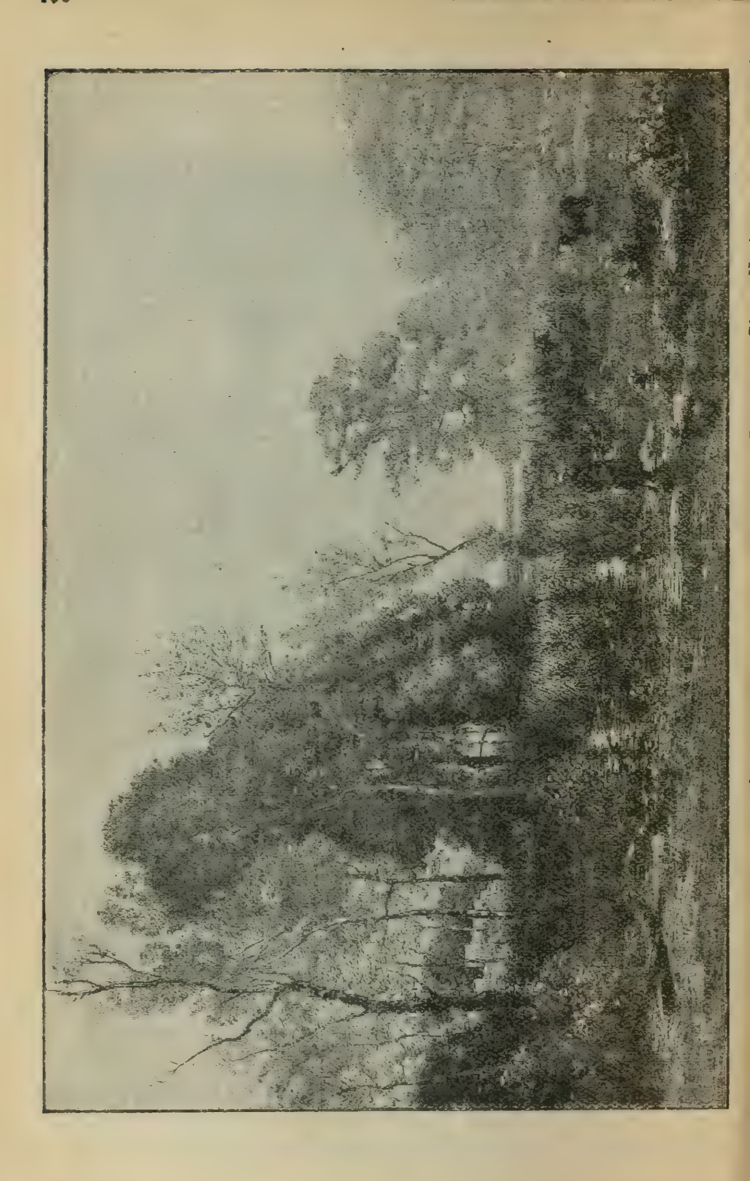
Le Lyonnais *Flandrin* (1809-1864), l'élève préféré d'Ingres et

1. Voir ci-dessous, page 415.

Delacroix fut le véritable chef de l'école romantique. Il se plut aux attitudes et aux mouvements violents, et aux couleurs éclatantes. Ici un groupe de chevaliers aux surcots bariolés, aux casques couronnés d'étranges cimiers, lance au poing, escaladent un perron dont les fantassins franchissent derrière eux les marches. Sous les pieds des chevaux, sont jetés des étendards rouges et verts, des casques, des carquois dorés, une tiare. Un soldat tire hors d'une église, un être au vêtement semé de croix. Des Byzantins, à gauche deux hommes dont un vieillard vêtu d'un manteau rouge et d'une robe brochée d'or, à droite, une femme échevelée, les épaules nues, implorent la pitié des vainqueurs. Un fond de décor admirable, la mer bleue, la ville blanche, coupée d'une longue rue; des fumées d'incendie montent de toutes parts. Le tableau, exposé en 1840, parut alors violemment coloré; on en trouve aujourd'hui la tonalité un peu lourde.



DELACROIX (1798-1863). — PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES CROISÉS (1204).
Musée du Louvre. — Photo Hachette.



dont les œuvres les meilleures sont, à Paris, les fresques de l'église Saint-Germain-des-Prés a été proclamé « le plus grand peintre religieux français depuis Le Sueur[1] ». *Chassériau* (1819-1856), né à Saint-Domingue, enfant prodige, élève d'Ingres à treize ans, à seize ans médaillé du Salon, se rapprocha ensuite de Delacroix. Il voulut prendre à chaque école ce qu'elle avait de meilleur et fondre l'art romantique et l'art classique. Son chef-d'œuvre, les fresques de la Cour des Comptes, a péri dans les incendies de la Commune, en 1871. *Paul Delaroche* (1797-1856), un Parisien, sorti de l'atelier de Gros, fut le peintre populaire des tragédies historiques, la *Mort des Enfants d'Édouard*, l'*Assassinat du duc de Guise*, etc. *Horace Vernet* (1789-1863), fils et petit-fils d'artistes réputés, plus populaire encore que Delaroche, retraça d'un pinceau alerte, mais trop facile, maints épisodes de la conquête de l'Algérie, *Assaut de Constantine*, ou *Prise de la Smalah d'Abd-el-Kader*, etc. Les meilleurs de ses tableaux, souvent énormes — la *Prise de la Smalah* mesure 22 mètres de long — ne peuvent cependant rivaliser avec les simples dessins de *Charlet* (1792-1845) et surtout de *Raffet* (1804-1860), élève de Charlet, admirables artistes dont le crayon tour à tour émouvant et spirituel a rendu classiques, en d'inoubliables pages, les soldats et les grandes batailles de l'Épopée révolutionnaire et impériale, des guerres d'Afrique, d'Italie et de Crimée[2].

LES [PAY]SAGISTES

Le goût de la « vérité exacte » qui conduisit les peintres romantiques à l'étude attentive des couleurs, d'autre part le goût de la nature éveillé par les descriptions de Chateaubriand, amenèrent certains d'entre eux à suivre l'exemple des maîtres hollandais du dix-septième siècle, Ruysdaël, Hobbema[3], etc., celui de quelques

1. Voir *Histoire moderne*, page 735.
2. Voir *Révolution et Empire*, pages 667, 709 et 735
3. Voir *Histoire Moderne*, pages 749-750.

• Corot occupe une place à part parmi les paysagistes. Sa manière a plusieurs fois changé, selon qu'il peignit des sites italiens, ou des coins de nature de la France centrale, Auvergne, Limousin, ou bien, comme il fit presque exclusivement à partir de 1848, après s'être fixé à Ville-d'Avray, les paysages « encotonnés » — le mot est de lui — de l'Ile-de-France. Dans cette dernière période et cette dernière manière, celle qui lui a valu sa gloire, il a plus interprété la nature qu'il n'a reproduit les tableaux qu'elle lui offrait. Il a été de la sorte un poète, c'est-à-dire un créateur. Une lumière argentée enveloppe et baigne des arbres vaporeux et anime de quelques reflets l'eau grise entre les roseaux.

Anglais, Constable, Turner, etc., au début du dix-neuvième, et à chercher dans la nature seule les sujets de leurs tableaux. Il se forma ainsi, à dater des dernières années de la Restauration, et malgré l'hostilité des classiques, une admirable école de *paysagistes*, dite « l'école de 1830 ». C'est l'*un des faits essentiels* de l'histoire de l'Art français contemporain.

Jusqu'alors on n'admettait que le *paysage historique*, c'est-à-dire la nature « embellie » par des constructions ajoutées d'imagination, temples grecs, palais romains, colonnades ou arcades en ruines, et animée par des groupes de personnages, naturellement grecs ou romains[1]. Il parut qu'un coin de forêt, une échappée sur la plaine, une mare, une ferme, un groupe d'animaux, un bouquet d'arbres, avec les mille caprices de la lumière, l'infinie variété des couleurs, méritaient par eux-mêmes d'être représentés, sans embellissement d'aucune sorte, et qu'il n'était point nécessaire d'aller chercher au pays classique, en Italie, des sujets que la terre de France offrait variés à l'infini. L'école des paysagistes eut son plein éclat dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Mais ses premiers peintres et les plus grands, ***Corot***, un Parisien (1796-1875), le poète du paysage; ***Dupré*** (1811-1889), un Nantais, le Ruysdaël français par sa science de la lumière; ***Diaz*** (1809-1876), un Bordelais, le peintre de la forêt de Fontainebleau; ***Théodore Rousseau*** (1812-1867), fort improprement appelé par Théophile Gautier « le Delacroix du paysage », le plus consciencieux et le plus heureux copiste de la nature; ***Troyon***[2] enfin (1813-1865), animalier plus encore que paysagiste : tous sous la Monarchie de Juillet, avant 1850, avaient déjà donné nombre de leurs chefs-d'œuvre.

LES SCULPTEURS

Alors qu'au dix-huitième siècle la sculpture française avait compté tant de vrais maîtres[3], il n'y eut sous la Révolution, l'Empire et la Restauration, que des artistes médiocres, froids imitateurs de « l'Antique », auteurs d'œuvres banales et guindées. Les sculpteurs en renom furent alors un Italien, le Vénitien *Canova* (1757-1822), et un Danois *Thorwaldsen* (1770-1844), tous les deux artistes de riche imagination et de fécondité prodigieuse : les œuvres de Canova

1. Voir *Histoire Moderne*, page 732, un paysage de Claude Gelée.
2. Voir *Époque contemporaine*, pages 379 et 381, *les Bœufs* de Troyon et *le Marais dans les Landes* de Rousseau.
3. Voir *Dix-huitième siècle*, pages 280 à 283.



Sous un ciel nuageux troué de larges éclaircies d'un bleu profond, au bord d'un sentier où passe un homme la faux à l'épaule, près d'une longue et haute meule de blé, un vieux chêne aux puissantes ramures : c'est le héros du tableau. L'homme et le troupeau qui descend pour boire à la mare où se reflètent l'arbre et les nuages, ne sont là presque que des accessoires. Ils servent à donner l'échelle et à faire ressortir mieux l'énormité du chêne.

Dupré (1811-1889). — Le grand Chêne. — Musée du Louvre. — Photo Hachette.

sont au nombre de plus de 170 et le catalogue du musée Thorwaldsen à Copenhague, compte 648 numéros. Mais si leur génie fut réel, il fut aussi, à tout le moins pour Canova, au-dessous d'une gloire devenue européenne.



François Rude (1784-1855). — Le maréchal Ney.
Place de l'Observatoire, Paris. — Photo Giraudon.

Rude, par l'observation sincère de la nature, a rendu la vie et le mouvement à la sculpture française qui, de 1789 à 1830, s'immobilisait dans une plate et inintelligente imitation de l'Antiquité. Dans cette statue du Maréchal Ney appelant à lui ses troupes, les entraînant à la charge, Rude a retrouvé l'admirable élan de son chef-d'œuvre, le groupe du Départ des Volontaires *à l'Arc de Triomphe de l'Etoile. La statue fut élevée tout d'abord, en 1853, à l'emplacement même où le maréchal tomba fusillé en 1815.*

La grâce et l'élégance facile de Canova se retrouvèrent en France chez *Pradier* (1786-1852), qui approcha de la grandeur dans les meilleures de ses œuvres, les *Victoires* du tombeau de Napoléon aux Invalides. Pour renouer la tradition de la grande sculpture il fallut le génie de ***Rude*** (1784-1855), un Dijonnais, d'abord apprenti poêlier, et de ***Barye*** (1796-1875), un Parisien, quelque temps ouvrier graveur. L'un et l'autre retrouvèrent dans l'observation directe et sincère de la nature l'art de donner à leurs



BARYE (1796-1875). — TIGRE DÉVORANT UN CROCODILE. — Musée du Louvre. — Photo Hachette.

*Ce groupe, l'une des œuvres les plus populaires de Barye, est aussi l'une de ses premières œuvres. Les classiques furent scandalisés qu'on pût traiter un sujet aussi peu « noble » et, devant ces animaux frémissants de vie, parlèrent dédaigneusement de la « ménagerie » de Barye. Barye n'a pas été seulement le plus grand des sculpteurs animaliers : **il existe de lui nombre de figures humaines qui sont des chefs-d'œuvre et qui suffiraient à assurer sa gloire.***

œuvres l'élan et la force de la vie. Chevaux, cerfs, tigres, lions, ceux-ci jusqu'alors insipides motifs de décoration, s'animèrent sous le ciseau de Barye, sculpteur unique que personne n'avait précédé, que personne n'a depuis surpassé. A l'Arc de Triomphe, dans le groupe du *Départ* (1837), œuvre épique où revit tout entier l'enthousiasme patriotique de 1792, Rude s'égala aux plus grands maîtres de tous les temps[1].

Inférieur à Rude et à Barye, mais célébré à leur égal par les romantiques ses amis, ***David d'Angers*** (1788-1856), bien qu'élève de Canova, contribua à dégager la sculpture française des traditions faussement classiques, et dans les meilleures de ses œuvres, en particulier au *fronton du Panthéon* (1837), osa, selon la tradition nationale, vêtir les gens de France en Français.

LA MUSIQUE Entre tous les arts, il n'en est pas au dix neuvième siècle à qui la faveur du public soit allée autant qu'à la musique. Les théâtres d'opéra et d'opéra-comique, les salles de concert, les sociétés chorales ou instrumentales se sont partout multipliées, et l'étude de la musique est devenue le complément normal de l'éducation courante. La France qui, jusqu'à la seconde moitié du dix-huitième siècle, n'avait vu naître qu'un seul grand compositeur, *Rameau* (1683-1764), compta, dans les cinquante premières années du dernier siècle, de nombreux artistes dont les œuvres ont figuré, et pour certains demeurent au répertoire universel. Ce furent *Méhul*, *Boieldieu*, *Herold*, *Auber*, *Halévy*, *Berlioz*, *Félicien David*.

Méhul (1763-1817), fils d'un cuisinier de Givet, organiste à dix ans, fut un peu l'élève de Gluck; sa musique fait penser aux tableaux de David. Ses chefs-d'œuvre furent le *Chant du Départ*, l'hymne de combat des soldats de la Révolution, autant que la *Marseillaise*, puis un opéra, *Joseph* (1807). Le Rouennais *Boieldieu* (1775-1834) écrivit, entre autres œuvres, la *Dame Blanche* (1825), longtemps le plus populaire des opéras-comiques, avec le *Pré-aux-Clercs*, œuvre d'*Herold* (1791-1833), un Parisien fils d'Alsacien. *Auber* (1782-1871) était d'origine parisienne; l'un de ses opéras, la *Muette de Portici* (1828), appartient à l'histoire : sa première représentation à Bruxelles (25 août 1830) fut en effet l'occasion de l'insurrection d'où sortit l'indépendance de la Belgique. *Halévy* (1799-1862) dut son renom surtout à un opéra, la *Juive*.

1. Voir *Époque Contemporaine*, page 383.

Berlioz, un Dauphinois (1803-1869), le Delacroix de la musique, universellement admiré de nos jours, le plus original et le plus puissant des compositeurs français, fut de son vivant le plus discuté : son œuvre maîtresse, la *Damnation de Faust*, se joua devant les banquettes (1846). *Félicien David* (1810-1876), un Provençal, un romantique comme Berlioz, saint-simonien, compagnon d'Enfantin à Ménilmontant[1], — il composa les cantiques de la religion du *Père* — fut rendu célèbre par une symphonie, le *Désert* (1844), qu'inspirèrent les souvenirs d'un voyage en Orient, accompli lors de la dispersion des apôtres.

Au groupe des compositeurs français, il y a lieu de rattacher trois compositeurs étrangers, le Polonais ***Chopin*** (1809-1849), Français du reste par son père, un Lorrain de Nancy; le Berlinois ***Meyerbeer*** (1791-1864); l'Italien ***Rossini*** (1792-1868). Tous les trois vécurent longuement à Paris, et y moururent. Tous les trois y composèrent et y donnèrent leurs œuvres les plus fameuses, les plus brillantes et les plus fortes : Chopin, qui n'écrivit que pour le piano, les meilleures de ses *études*, *sonates*, *mazurkas*, *valses*, *mazurkas*, *polonaises*, etc.; Meyerbeer, ses drames lyriques : *Robert le Diable* (1831), les *Huguenots* (1836), le *Prophète* (1849) ; Rossini, jadis gloire immense, de nos jours quelque peu déchue, son *Guillaume Tell* (1829).

[L]ES SCIENCES [I]MPORTANCE [DU] MOUVEMENT [S]CIENTIFIQUE

Si brillante qu'ait été la renaissance littéraire et artistique de la première moitié du dix-neuvième siècle, historiquement elle n'a pas l'importance du progrès des sciences pendant la même période. Les grandes découvertes scientifiques faites alors, les applications pratiques qu'on en a tirées, comme aussi des découvertes antérieures, ont en effet amené la *transformation complète de nos conditions d'existence*. Le bateau à vapeur, la locomotive, le télégraphe électrique, les grandes industries chimiques, rouages essentiels de la vie contemporaine, datent de la première moitié du dix-neuvième siècle[2].

1. Voir ci-dessus, page 104.

2. Le caractère universel et fatalement international des sciences mathématiques, physiques, chimiques, naturelles, le lien de principe à conséquence qui, au-dessus de ceux qui les ont faites, rattache étroitement entre elles la plupart des découvertes, ne permettent pas d'étudier par pays, comme on a fait du mouvement artistique et littéraire, le mouvement scientifique contemporain. La logique veut qu'on le voie d'ensemble, en se bornant à grouper les savants, dans la mesure où les faits le permettent, d'après leur nationalité.

LES SCIENCES AVANT LE XIX° SIÈCLE

La curiosité et l'activité scientifique ne furent cependant pas des nouveautés. Le dix-septième siècle, on l'a vu[1], avait compté des savants illustres, les Italiens *Galilée* et *Torricelli*, les Allemands *Képler* et *Leibniz*, les Français *Descartes* et *Pascal*, les Anglais *Bacon* et *Newton*, le Hollandais *Huyghens*. Grâce à eux d'immenses progrès avaient été accomplis en mathématiques et en astronomie, et d'importantes découvertes avaient été faites en physique. On avait imaginé la lunette astronomique, le pendule, le baromètre, et le Français *Papin* avait construit la première machine à vapeur. Mais les savants voulaient alors s'appliquer chacun à toutes les sciences à la fois. Ainsi Descartes et Pascal s'occupaient de physique autant que de mathématiques. Newton s'occupait en outre d'astronomie. Cette dispersion de leurs génies rendit moins rapide l'avancement de chaque science. De plus les instruments de recherches, les appareils d'expériences manquaient, ce qui explique que les sciences physiques et chimiques aient progressé moins vite que les mathématiques.

Au dix-huitième siècle les sciences furent à la mode[2]. La plupart des grands écrivains, Voltaire tout le premier, s'occupèrent de recherches scientifiques, et l'on parlait sciences jusque dans les salons. D'autre part les savants ne prétendirent plus être universels et commencèrent à se spécialiser : chacun s'appliqua tout entier soit à une seule science, soit même à une seule partie de cette science. De là en physique les premières études sérieuses des phénomènes électriques et pour ainsi dire la *découverte de l'électricité*[3] surtout par *Franklin*. De là la création de la *chimie moderne*[4] par *Lavoisier*. De là les grands travaux d'*histoire naturelle* de *Buffon*, de *Linné* et de *Bernard de Jussieu*[5].

CARACTÈRES DU MOUVEMENT SCIENTIFIQUE CONTEMPORAIN

Au dix-neuvième siècle, avec une prodigieuse rapidité, les sciences ont fait de très grands progrès. De cet étonnant et prompt avancement les causes principales — elles constituent en même temps les caractères originaux du mouvement scientifique contemporain — ont été les suivantes : les *savants se sont spécia*

1. Voir *Histoire Moderne*, pages 701 et suivantes.
2. Voir *Dix-huitième siècle*, pages 285 et suivantes.
3. Voir *Dix-huitième siècle*, page 288.
4. Voir *Dix-huitième siècle*, page 290.
5. Voir *Dix-huitième siècle*, page 290.

lisés; leur nombre s'est partout accru; entre eux les rapports sont devenus plus fréquents et plus rapides.

A la différence de leurs prédécesseurs, les savants ont dû se spécialiser parce qu'en raison du développement des sciences il ne saurait plus se trouver d'esprit capable de tout embrasser. Bien plus, dans chaque ordre de sciences, chaque savant a dû limiter ses recherches à des points exactement définis.

D'autre part il s'est produit pour les sciences le même fait que pour la littérature et les arts, un *accroissement considérable du public instruit* ou curieux de s'instruire. Cet accroissement a été en France la conséquence de l'organisation des lycées par Napoléon et de la place très large donnée dans les programmes à l'étude des sciences.

En même temps la condition des savants s'est transformée. Jusqu'alors le savant était généralement un amateur, travaillant pour lui, par goût personnel, isolé, ne cherchant pas à former des disciples. A partir de la Révolution *les savants sont devenus des professeurs.* Ils ont enseigné, à l'étranger, dans les universités; en France, dans les grandes écoles réorganisées ou fondées par la Convention : Muséum, École Polytechnique, École Normale supérieure. Universités et grandes écoles sont ainsi devenues des séminaires scientifiques où se formèrent et se forment des générations de chercheurs.

Le développement de la Presse a naturellement profité aux Sciences : les journaux, les revues, les publications scientifiques se sont partout multipliés. Leurs articles originaux, les comptes rendus des séances académiques, des réunions de sociétés savantes portent promptement et partout à la connaissance de tous les recherches et les découvertes de chacun.

Dernier caractère essentiel du mouvement scientifique au dix-neuvième siècle : *des découvertes théoriques on s'est efforcé de tirer des applications pratiques et l'on a tiré des industries.* Les sciences n'ont plus été simplement la distraction très noble et désintéressée de quelques privilégiés de l'intelligence. Déjà, on l'a vu[1], pendant les guerres de la Révolution, elles avaient été mises au service de la défense nationale. Elles ont été mises de plus en plus au service de l'homme; elles sont devenues ses auxiliaires pour l'exploitation des richesses du monde.

1. Voir *Révolution et Empire*, page 546.

LES MATHÉMATICIENS ET LES ASTRONOMES

Pendant la période de la Révolution et de l'Empire, il y eut en France un groupe de mathématiciens illustres : *Lagrange, Monge* et *Laplace*. Tous les trois furent, comme Pascal au dix-septième siècle, des génies précoces · ils n'avaient pas vingt ans qu'ils étaient déjà des maîtres. Tous les trois furent parmi les fondateurs et les premiers professeurs de l'École Polytechnique et de l'École Normale. Tous les trois furent comblés d'honneurs par Napoléon.

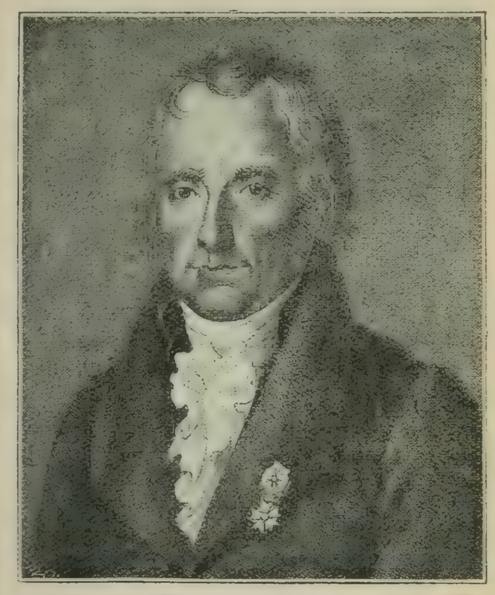
Lagrange (1736-1813), né à Turin de parents français, longtemps directeur de l'Académie de Berlin, ne vint à Paris qu'à la veille de la Révolution. Il y publia, en 1788, sa *Mécanique analytique*, fruit de vingt-cinq années de travail. Il fut l'un des créateurs du système métrique.

Monge (1746-1818), fils d'un marchand forain de Beaune, élevé par les Oratoriens, était à vingt-deux ans professeur à l'École du Génie de Metz (1768). Ce fut là qu'il inventa la *Géométrie descriptive*. Par ordre du gouvernement, ses leçons furent longtemps tenues secrètes, afin que les armées étrangères ne pussent profiter des facilités que donnait la science nouvelle pour le tracé et la construction des fortifications. Pendant la Révolution, quand la Patrie eut été proclamée en danger, Monge fut de ceux qui cherchèrent et indiquèrent des méthodes rapides pour la fabrication de la poudre, de l'acier et la construction des armes.

La même année où Monge devenait professeur à l'École de Metz, ***Laplace*** (1749-1827), fils d'un paysan du Calvados, était nommé, grâce à d'Alembert qu'avait frappé son extraordinaire intelligence, professeur de mathématiques à l'École militaire de Paris : il avait dix-neuf ans. Deux ouvrages ont immortalisé son nom : l'*Exposition du système du Monde* (1796) et le *Traité de mécanique céleste*, ce dernier, œuvre considérable, à la fois résumé et fondement de la science astronomique, et dont la publication, commencée en 1799, ne fut achevée que vingt-six ans plus tard, en 1825.

Contemporain des grands mathématiciens français, ***Herschell*** (1738-1822), en Angleterre, fut l'un des fondateurs de l'astronomie sidérale. Hanovrien d'origine, musicien déserteur d'un régiment de la garde, organiste, il employait ses rares loisirs à s'instruire et s'enthousiasma pour l'astronomie. Le désir passionné de pénétrer les profondeurs du ciel l'amena à construire lui-même

le *télescope* qu'il n'avait pas le moyen d'acheter. Il établit par la suite des télescopes d'un pouvoir grossissant inconnu jusqu'à lui. Il put ainsi découvrir une planète nouvelle, *Uranus* (1781), et plus de 2500 nébuleuses. Il étudia la constitution de ces nébuleuses et émit l'idée, partout admise aujourd'hui, que la Voie Lactée n'est qu'une nébuleuse dont notre système solaire n'est lui-même qu'un élément.



LAPLACE (1749-1827).
Lithographie anonyme. — Bibliothèque Nationale.
Photo Hachette.

Laplace à 70 ans environ; la lithographie porte cette indication : « M. le Marquis de Laplace, pair de France ». *Laplace fut fait marquis par Louis XVIII en* 1817 ; *Napoléon l'avait fait sénateur, vice-président du Sénat et comte; il était fils d'un pauvre cultivateur du pays d'Auge en Normandie, près de Caen. Par ses études d'astronomie mathématique, dans son* Exposition du système du Monde, *et surtout dans son* Traité de mécanique céleste, *Laplace s'est montré l'un des penseurs les plus puissants de l'époque moderne et contemporaine.*

LES PHYSICIENS ET LES CHIMISTES

Les plus remarquables parmi les physiciens et les chimistes, ceux dont les découvertes eurent les conséquences les plus grandes, furent en France *Fresnel*, *Ampère*, *Arago*, *Gay-Lussac*; en Angleterre *Faraday*, *Dalton*, *Davy*; en Suède *Berzelius*. Ampère excepté, tous les grands physiciens français appartinrent aux générations formées dans les écoles nouvelles, aux premières promotions de l'École Polytechnique.

Fresnel (1788-1827), ingénieur des ponts et chaussées, s'appliqua surtout à l'***optique***. Ses travaux aboutirent à la démons-

tration d'une théorie nouvelle sur la *nature de la lumière*, la théorie de l'*ondulation*, pressentie par Descartes, un siècle et demi plus tôt. Dans la pratique, les travaux de Fresnel permirent la construction de *phares* dont les feux, concentrés dans de gigantesques lentilles, purent être projetés, pour la plus grande sécurité des navires, à des distances qu'on n'avait encore jamais atteintes.



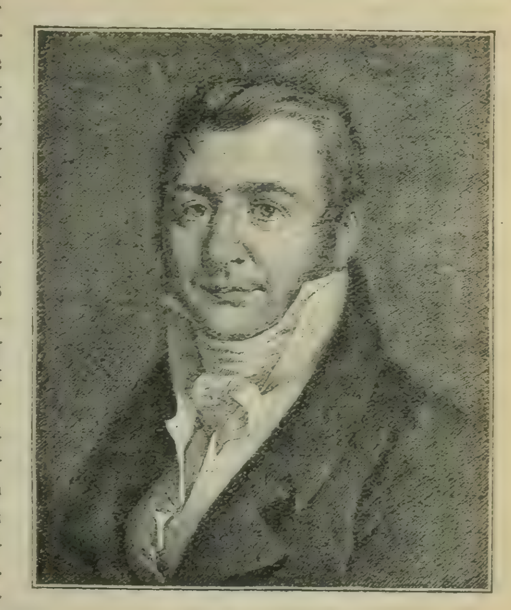
AMPÈRE (1775-1836).

Portrait par Ambroise TARDIEU. — Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Ampère était fils d'un négociant lyonnais qui, pour avoir participé à l'insurrection de Lyon pendant la Révolution, fut guillotiné. Cette fin tragique de son père plongea le jeune Ampère dans une sorte d'hébétude qui dura près d'un an. D'abord mathématicien, répétiteur d'analyse à l'École Polytechnique (1809), *puis professeur au Collège de France, il s'occupa surtout de physique, à partir de* 1815. *C'est en* 1820, *qu'il fit les expériences et les découvertes fondamentales en matière d'électro-magnétisme; en* 1822, *il indiqua comment on en pouvait tirer la télégraphie électrique. Le portrait est de* 1825. *Ampère avait* 50 *ans. Ambroise Tardieu était le dernier représentant d'une famille de graveurs, célèbres dès le dix-septième siècle.*

Ampère (1775-1836), un Lyonnais, ***Arago***, originaire des Pyrénées-Orientales (1786-1853), celui ci à la fois physicien et astronome, et membre de l'Académie des Sciences à vingt-trois ans, ouvrirent une voie nouvelle aux études d'électricité et découvrirent l'***électro-magnétisme***. Un médecin italien, *Volta* (1745-1827), avait, aux dernières années du dix-huitième siècle (1796-1800), découvert le moyen de produire, d'une façon continue, des courants électriques en disposant en *pile* dans de certaines conditions, des

disques alternés de zinc et de cuivre. En 1820, le Danois *Œrsted* avait observé qu'un courant électrique déviait une aiguille aimantée. L'expérience instituée par lui fut le point de départ d'une découverte capitale, faite par Ampère la même année. Ampère constata que deux courants électriques rapprochés influent l'un sur l'autre et peuvent se dévier mutuellement; il établit la loi mathématique de cette action (1820). De son côté, Arago observa qu'en enroulant autour d'une tige d'acier un fil où passe un courant électrique, on transforme cette tige en un véritable aimant, aussi longtemps qu'on laisse passer le courant. De cette double découverte, un savant allemand, *Gauss*, tira la *télégraphie électrique* (1833), dont Ampère, dès 1822, avait indiqué le principe. D'autre part, les expériences d'Ampère



GAY-LUSSAC (1778-1850).
Portrait lithographié par Boilly (1761-1845).
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette

Gay-Lussac, fils d'un magistrat limousin, est un des premiers savants qu'ait formés l'École Polytechnique. Il y fut professeur à 28 ans en même temps qu'il était élu à l'Académie des Sciences. Il professa plus tard au Collège de France. Il est dans une certaine mesure le type de transition entre le savant du dix-neuvième siècle, qui est un spécialiste, et le savant des temps antérieurs, qui se donnait à l'étude des sciences en général. Il s'est occupé à la fois de chimie et de physique et il a fait faire à ces deux sciences de très importants progrès. Il a été l'un des créateurs de la chimie organique, l'une des sciences dont les applications pratiques ont le plus transformé nos conditions d'existence. Ce portrait représente Gay-Lussac vers 1830, à 50 ans environ. L'homme, fort simple, était d'une grande bienveillance qui parait sur ce visage où les yeux brillent d'un bel éclat d'intelligence.

et d'Arago conduisirent l'Anglais **Faraday** (1794-1867) à la découverte des phénomènes de l'*induction magnétique* : il montra que l'on peut produire un courant soit au moyen d'un aimant, soit à l'aide d'un autre courant (1831). De là sont sorties les machines *magnéto-électriques* et *dynamo-électriques*, génératrices de lumière et de mouvement.

Gay-Lussac (1778-1850), un Limousin, fut à la fois physicien et chimiste. En physique il étudia particulièrement les *lois de la dilatation* des gaz et des vapeurs, lois que recherchait de son côté l'Anglais **Dalton** (1766-1844) et qui présentaient un intérêt primordial au moment où se généralisait l'emploi des machines à vapeur. En chimie, Gay-Lussac étudia l'iode trouvé par le chimiste dijonnais *Bernard Courtois* (1812) et découvrit lui-même un certain nombre de corps nouveaux, comme le bore, dans le même temps où, grâce à l'application de l'électricité à la chimie, des découvertes analogues étaient faites par l'Anglais **Davy** (1778-1829). C'était aussi le temps où Dalton découvrait l'une des lois fondamentales de la chimie, la *loi des proportions multiples*, et où le Suédois **Berzelius** (1779-1848), recherchant les lois les plus générales des phénomènes, imaginait la *théorie atomique* et une théorie électrochimique, longtemps en honneur. S'appliquant à la chimie industrielle, Gay-Lussac fut également l'un des créateurs de la chimie organique.

La *chimie organique*, vraie science nouvelle, donna, presque dès les débuts, des résultats pratiques très variés et de grande importance. Ainsi, par les recherches de *Chevreul* (1786-1889) sur les corps gras, elle permit une transformation de l'industrie des bougies; par les études que poursuivirent en commun *Pelletier* (1788-1842) et *Caventou* (1795-1877) sur certains produits végétaux, opium, noix vomique, écorce de quinquina, etc., elle permit d'isoler les *alcaloïdes*, c'est-à-dire la substance active de ces produits, et de fabriquer, par des procédés qu'avec un admirable désintéressement les deux inventeurs livrèrent aussitôt au public, une série de médicaments nouveaux, comme la morphine, la strychnine, la quinine. Appliquée par l'Allemand *Liebig* (1803-1873), élève de Gay-Lussac, à la physiologie animale, la chimie organique conduisit à la fabrication des extraits de viande et des laits concentrés.

Une dernière découverte de très grande importance fut l'aboutissement des recherches parallèles, puis de la collaboration de deux amateurs, le Bourguignon **Niepce** (1765-1833), un ancien

officier, et **Daguerre** (1787-1851), originaire des environs de Paris, paysagiste de talent, peintre de décors renommé. En utilisant l'action chimique de la lumière sur certains corps — bitume, iodure d'argent, — ils réussirent — Niepce le premier (1824) — à fixer sur des feuilles de métal poli l'image des objets obtenue au moyen de la chambre noire. Daguerre perfectionna les procédés de Niepce et trouva une méthode générale (1839). La *Daguerréotypie*, qui valut à ses inventeurs une récompense nationale votée par les Chambres, était la première forme de la photographie.

LES NATURALISTES

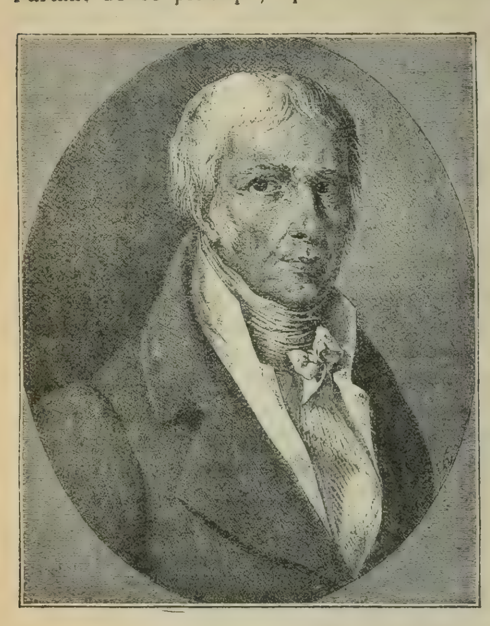
Parmi les nombreux naturalistes du début du dix-neuvième siècle, trois — trois Français — occupent une place éminente dans l'histoire des Sciences, *Lamarck*, *Geoffroy Saint-Hilaire* et *Cuvier*. Tous les trois furent professeurs au Muséum, que Geoffroy Saint-Hilaire avait contribué à organiser. Lamarck, un Picard, de trente ans plus âgé que ses collègues, — il était officier pendant la guerre de Sept ans, — enseigna la zoologie des invertébrés; Geoffroy Saint-Hilaire, la zoologie des animaux supérieurs; Cuvier, l'anatomie comparée. Quand leurs chaires leur furent confiées, Geoffroy Saint-Hilaire avait vingt-deux ans et Cuvier vingt-six ans. C'était en 1795: tout était jeune alors, hommes politiques, chefs d'armées et savants.

Les études de **Lamarck** (1744-1829) le conduisirent à cette théorie, qu'il présenta dans sa *Philosophie zoologique* (1809), que les êtres se modifient et que les espèces se transforment sous l'influence du milieu. Il fut, cinquante ans avant Darwin, le véritable créateur de la doctrine de l'évolution, actuellement dominante, et de la théorie du *transformisme*.

L'idée capitale et toute nouvelle de l'enseignement de **Geoffroy Saint-Hilaire** (1772-1844), exposée dans sa *Philosophie anatomique* (1816-1822), fut que tous les êtres sont formés sur un plan unique, c'est-à-dire qu'on retrouve chez tous les mêmes organes essentiels, différents seulement par des détails. C'est sur cette idée que repose la zoologie moderne.

Cuvier (1769-1832), un Franc-Comtois, fut le fondateur de deux sciences nouvelles, la *paléontologie* et la *géologie*. Dans ses études d'*Anatomie comparée* (1800-1805), il établit ce principe que tous les organes d'un même animal sont en harmonie entre eux et ont des proportions à peu près invariables. Il en conclut

que, quand on connaît un organe, on peut en déduire les autres. Partant de ce principe, après avoir étudié longuement divers ossements trouvés dans les carrières des environs de Paris, il reconstitua les squelettes de plus de cent soixante espèces d'animaux disparus depuis des siècles, quelques-uns gigantesques. Des squelettes découverts ultérieurement montrèrent que les déductions de Cuvier étaient exactes. Il avait ainsi créé la *paléontologie*.



Monet de Lamarck (1744-1829).
Portrait lithographié par Langlumé.
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

De famille noble, soldat à 18 ans, Lamarck fut fait officier pour action d'éclat au début de la guerre de Sept Ans. A la paix (1763), il quitta l'armée pour étudier la médecine. Il étudia avec passion la botanique, et la publication de la Flore française *le fit élire membre de l'Académie des Sciences (1779). Pendant la Révolution, lorsque la Convention organisa le* Muséum, *il fut chargé d'y enseigner la zoologie des invertébrés. Ses études le conduisirent, cinquante ans avant Darwin, à la théorie de l'évolution des êtres sous l'influence du milieu et à la doctrine du* transformisme.

D'autre part, de ses *Recherches sur les fossiles* (1821-1824), c'est-à-dire sur les empreintes et les restes d'animaux trouvés dans l'épaisseur des roches, on tira les principes de la *géologie*. Elles permirent en effet de classer les couches du sol d'après la nature des débris animaux qu'elles renferment. Par suite, on put distinguer des époques dans la constitution de la croûte terrestre, donner, pour ainsi dire, un âge aux divers terrains, et retracer l'histoire de la formation du globe.

LES SCIENCES D'ÉRUDITION

Au début du dix-neuvième siècle d'autres sciences se sont encore constituées, que l'on peut appeler les *sciences d'érudition*. Elles eurent pour origine le déchiffrement d'écritures restées jusque-là mystérieuses, l'écriture *hiéroglyphique* et l'écriture *cunéiforme*[1]. On sait comment **Champollion** (1790-1832), étudiant une inscription en trois écritures rapportée de *Rosette* en France à la suite de l'expédition d'Égypte, retrouva la signification des hiéroglyphes et reconstitua l'alphabet égyptien (1822). Il fut plus difficile de déchiffrer l'écriture cunéiforme, parce qu'elle a servi à écrire des langues très diverses : l'assyrien, le chaldéen, le mède, le persan. Le major anglais *Rawlinson* fut le premier à percer le mystère (1836). Dès lors les nombreux textes qu'on put lire et traduire renouvelèrent l'histoire de l'Antiquité et reculèrent à plus de trois mille ans de nous les premières notions certaines sur les peuples anciens de l'Orient.

D'autre part, les études sur les langues asiatiques, surtout l'étude du *sanscrit*, langue sacrée des prêtres de l'Inde, éclairèrent les origines les plus lointaines des peuples de l'Ancien Monde. Elles firent reconnaître les parentés qui les unissent et permirent de les grouper en deux familles : une famille *indo-européenne* comprenant Indous, Perses, Arméniens, Grecs, Slaves, Germains, Celtes, Latins ; une famille *sémitique* comprenant les Assyriens, les Chaldéens, les Phéniciens, les Hébreux et les Arabes.

⁂

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE HORS DE FRANCE

La première moitié du dix-neuvième siècle compte parmi les périodes les plus fécondes et les plus glorieuses dans l'histoire des lettres en Angleterre. Dans l'histoire de la littérature en Allemagne, il n'est aucune époque aussi féconde et aussi glorieuse que la fin du dix-huitième siècle et le début du dix-neuvième. Les deux pays eurent alors, comme la France, leur *mouvement romantique*; il y fut antérieur même au mouvement français et, pour une part, le détermina.

1. Voir l'*Antiquité*, pages 36 et 72.

LES POÈTES ANGLAIS

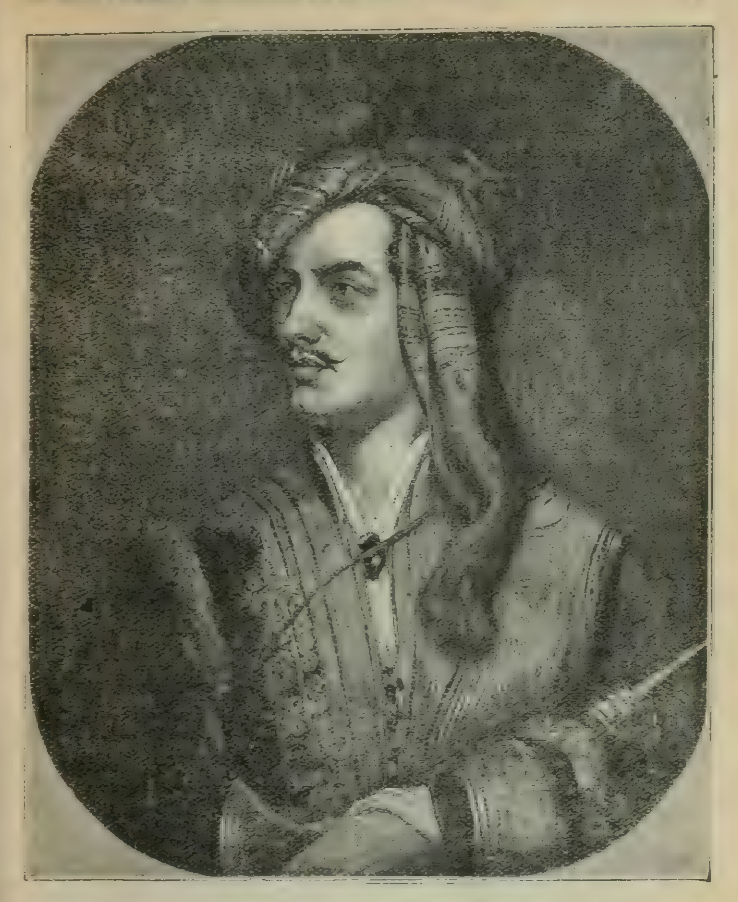
Entre 1810 et 1822, l'Angleterre a vu fleurir le génie de ses deux plus grands poètes lyriques : ***Byron*** (1788-1824) et ***Shelley*** (1792-1822). Tous les deux appartenaient à l'aristocratie : lord Byron descendait des Stuarts par sa mère. Tous les deux furent des êtres d'exception qui ne connurent d'autres lois que leurs passions ou seulement leurs caprices. Tous les deux moururent jeunes, Shelley à trente ans, Byron à trente-six, dans une sorte d'exil, moralement bannis de leur patrie, assez respectueuse d'elle-même pour n'admettre pas que le génie soit une excuse aux pires scandales. Shelley périt noyé en mer et Byron, selon les rites antiques, brûla solennellement son corps rejeté par le flot sur la plage italienne. Byron finit au service d'une noble cause, au milieu des Grecs insurgés pour reconquérir leur indépendance, dans Missolonghi assiégé [1].

Les poèmes les plus remarquables de Shelley, *la Reine Mab*, *la Révolte de l'Islam*, *Prométhée délivré* avaient un caractère philosophique. Byron n'eut d'autre sujet que lui-même. Ce furent ses aventures, ses passions, ses joies, ses souffrances, ses amours, ses haines qu'il exprima dans ses poèmes, et ses héros, *Childe Harold*, *le Giaour*, *Lara*, *Conrad*, *Manfred* et jusqu'à *Don Juan*, furent autant d'incarnations de Byron. Son œuvre exerça une certaine influence — influence de ton — sur quelques écrivains français, par exemple sur Musset dans ses premières poésies. Mais elles eurent un moment une influence d'autre sorte et plus étendue, en mettant à la mode un ton d'ironie désabusée, une affectation de misanthropie blasée, d'immense ennui, de dédain cynique de la morale « bourgeoise », qui furent autour de 1830 le ridicule de la jeunesse romantique.

LES ROMANCIERS ANGLAIS

Fils d'un homme de loi d'Édimbourg, l'Écossais ***Walter Scott*** (1771-1832), avocat mais ne plaidant guère, fut lui aussi tout d'abord un poète romantique. Ses *Lais*, ses *Ballades*, ses poèmes de chevalerie eurent quelque succès. Mais quand parurent les premiers vers de Byron, Walter Scott renonça à la poésie. La gloire lui vint des romans historiques, *Waverley*, *l'Antiquaire*, *Rob Roy*, *Ivanhoe*, *Quentin Durward*, etc., qu'il commença de publier à partir de 1814 et tout d'abord sans se nommer. Le

1. Voir ci-dessous, page 416.



BYRON (1788-1824). — Portrait par Thomas PHILIPPS (1770-1845).
Londres, Galerie Nationale. — Photo Walker.

Byron, le plus grand des lyriques anglais, publia son premier volume de vers en 1806, *à dix-huit ans, étant encore étudiant à Cambridge. En* 1809, *il était membre de la Chambre des Lords. Il entreprit alors un long voyage de deux ans dans les pays balkaniques; il en rapporta les premiers chants de son* Childe Harold *qui, publié en 1812, le rendirent aussitôt illustre à vingt-quatre ans. D'Albanie où il avait été l'hôte du fameux Ali de Tebelem, pacha de Janina, il avait rapporté le costume éblouissant d'or dans lequel l'a représenté Philipps. La main repose sur la haute ceinture à rabat de cuir où l'Albanais porte ses pistolets et le handjar, dont la poignée passe sur le bras gauche de Byron. Le portraitiste Thomas Philipps eut de son vivant une réputation et une vogue presque égales à celles de Lawrence.*

succès fut immense et retentit très vite hors de l'Angleterre. En 1820, le roi anoblit Walter Scott et, d'autre part, à dater de 1821, chaque roman nouveau parut simultanément à Londres et à Paris, en anglais et en français. Pittoresques et vivantes, les œuvres de Walter Scott ne contribuèrent pas médiocrement à mettre à la mode en France le Moyen Age, la recherche de la couleur locale, le goût des sujets dits historiques, tant dans le roman qu'au théâtre : la vogue de Walter Scott prépara les triomphes d'Alexandre Dumas.

Ce ne fut ni dans le passé, ni dans des cadres historiques que ***Charles Dickens*** (1812-1870) alla chercher les sujets de ses romans et fit mouvoir ses héros. Journaliste, reporter à ses débuts, il peignit les mœurs et les gens de son temps dans *Olivier Twist*, *Nicolas Nickleby*, saisissante étude de la misère populaire à Londres, *David Copperfield*, etc. Il en fut de même de ***Thackeray*** (1811-1863), caricaturiste devenu romancier, prompt à saisir et à souligner les ridicules dans les plus célèbres de ses œuvres, *le Livre des Snobs* et *la Foire aux Vanités*.

LES HISTORIENS ANGLAIS

L'Angleterre a eu comme la France, mais après la France, sa renaissance et sa réforme des études historiques. Elle les dut surtout à ***Macaulay*** (1800-1859). Fils d'un négociant écossais, avocat à Londres, puis député en 1830, ministre de la Guerre en 1839, Macaulay, qui avait publié d'abord quelques poésies, se passionna pour les études historiques, à peu près dans le temps où il devenait un homme politique. Il apporta dans ses recherches et ses écrits ce sens du réel que donne le maniement des affaires ou des hommes. D'autre part, de même qu'Augustin Thierry et Michelet, il concevait l'histoire comme une résurrection complète du passé. « L'historien, disait-il, pourrait parfois abréger ses récits d'évolutions militaires et d'intrigues politiques pour laisser apercevoir la physionomie des salons et des chambres à coucher des ancêtres. » Il donna des modèles de narration vivante et pittoresque dans ses *Essais de critique et d'histoire* (1843) et surtout dans son *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II* (1848-1855), son œuvre maîtresse.

Écossais comme Macaulay, ***Thomas Carlyle*** (1795-1881), fils de paysan, d'abord professeur de sciences, apporta dans ses travaux et mit dans ses livres toute sa rudesse native et

toutes ses passions personnelles : on l'a rapproché de Michelet. Une *Histoire de la Révolution française*, un pamphlet haineux, commença sa réputation (1837). Elle devint éclatante quand il exposa sa philosophie de l'histoire, sa théorie des *Héros*, « les grands conducteurs d'hommes, modeleurs, patrons et, en un large sens, créateurs de tout ce que la masse générale des hommes a pu s'efforcer de faire et d'atteindre ». Deux des « héros » qu'étudia Carlyle furent *Cromwell* (1845) et *Frédéric II*. L'histoire de Frédéric II, ouvrage considérable, parut postérieurement à 1850.

LES PEINTRES ANGLAIS

L'Angleterre n'a pas eu dans la première moitié du dix-neuvième siècle de révolution artistique. Les peintres de cette période ont simplement continué leurs devanciers, ceux qui furent au dix-huitième siècle les tardifs fondateurs de l'école anglaise, le peintre moraliste *Hogarth*[1] (1697-1764), les grands portraitistes *Reynolds*[2] (1723-1792), *Gainsborough* (1727-1788) — celui-ci paysagiste remarquable, l'un des créateurs du paysage moderne, — et *Romney* (1734-1802).

Le portrait et le paysage furent d'ailleurs les seuls genres où les peintres anglais excellèrent. Le vrai maître du portrait fut l'Écossais **Raeburn** (1756-1823). Mais ce ne fut pas à lui qu'alla la popularité. On lui préféra **Lawrence** (1769-1830), artiste séduisant mais superficiel, dont on a dit très justement qu'il eut le « génie de la grâce et du chiffon »[3]. Il n'est guère de personnage illustre du début du dix-neuvième siècle qui n'ait posé devant lui comme devant Gérard.

En face des deux grands portraitistes, deux grands paysagistes : *Constable* et *Turner*. **Constable** (1776-1837), peignant avec une parfaite sincérité les paysages que l'Angleterre offrait à ses yeux, demeura jusqu'à quarante-huit ans presque incompris de ses compatriotes. Pour leur révéler sa valeur, il fallut le succès qu'obtinrent à Paris trois de ses toiles au Salon de 1824. *Cette exposition d'œuvres de Constable en France est un fait important de l'art français*. Ses tableaux frappèrent beaucoup les jeunes peintres romantiques, Delacroix tout le premier,

1. Voir *Dix-huitième siècle*, page 47, une scène d'élection.
2. Voir *Dix-huitième siècle*, page 49, le portrait de George III.
3. Voir *Dix-huitième siècle*, *Révolution et Empire*, pages 53 et 725, les portraits du second Pitt et de Wellington, et ci-dessus, pages 9 et 137, ceux de Metternich et de Robert Peel.

et l'on doit ranger Constable au nombre de ceux qui contribuèrent grandement à la formation de la glorieuse école des paysagistes français.

A l'encontre de Constable, dont il est en peinture l'antipode, ***Turner*** (1775-1851) connut jeune le succès. Artiste d'une prodigieuse fécondité, — il a laissé près de 500 tableaux et plus de 19000 dessins, — ayant longuement voyagé en Italie, tout pénétré de Claude Lorrain[1], il eut la passion de la lumière. Acharné à « la fixer » dans ses jeux infiniment variés, il en vint à ne peindre plus que d'imagination d'extraordinaires toiles de visionnaire.

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL EN ALLEMAGNE LES PRÉCURSEURS

C'est seulement vers le milieu du dix-huitième siècle que l'Allemagne a commencé d'avoir une littérature originale. Jusque-là elle avait subi l'influence française, aussi puissante depuis le dix septième siècle et le règne de Louis XIV dans l'ordre intellectuel et sur les écrivains, qu'elle l'était dans l'ordre politique sur la plupart des princes germaniques, mercenaires avoués ou secrets du roi de France. Les auteurs allemands n'avaient d'autre idéal que suivre les modèles fournis par les classiques français. La réaction commença avec le Saxon *Klopstock* (1724 1803) et les premiers chants de sa *Messiade* (1748), l'Évangile mis en épopée; avec *Lessing* (1729-1781), un autre Saxon, et le Prussien *Herder* (1744-1803). Lessing dans ses œuvres critiques, *Laocoon* (1766), *la Dramaturgie de Hambourg* (1767), combattait la tragédie française, lui opposait le drame anglais, déclarait Shakespeare supérieur à Corneille et à Racine. Herder, apte à tout saisir, riche d'idées neuves et originales, recommandait l'étude de l'Antiquité et surtout le retour aux sources d'inspiration nationales, aux origines germaniques. Ces précurseurs étaient à peine dans la pleine maturité de leur talent que paraissaient déjà les maîtres de la littérature allemande, ***Gœthe*** et ***Schiller***.

GOETHE

Gœthe (1749-1832) était né à Francfort-sur-le-Main. Son père était de grande et riche bourgeoisie, jurisconsulte réputé, conseiller d'Empire. La vie fut facile à Gœthe. Après quelques années d'études juridiques à Leipzig

1. Voir *Histoire Moderne*, page 732, un paysage de Claude Gelée, dit le Lorrain.

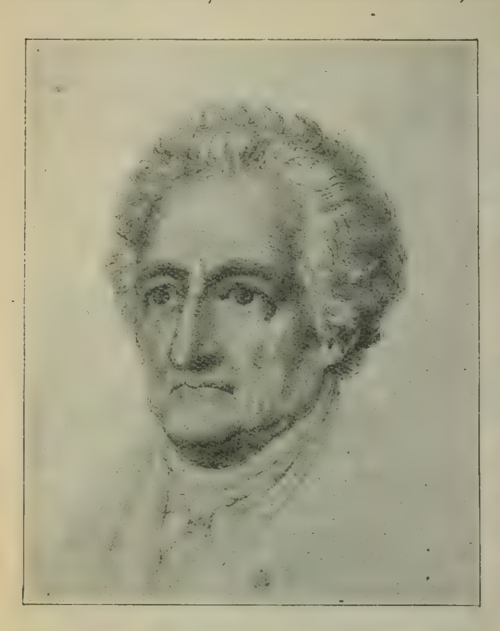


CONSTABLE (1776-1837). — LE CHAMP DE BLÉ.

Londres : Galerie Nationale. — Photo Hanfstaengl.

Ce tableau, exposé en 1827, est l'un des plus justement célèbres du grand paysagiste Constable. Au premier plan, entre les arbres, un sentier où passe un troupeau de moutons ; à gauche, un ruisseau où boit à même l'eau un petit pâtre en bras de chemise, couché à plat ventre dans l'herbe. A l'arrière-plan, derrière une haie dont le portail est abattu, s'étale le champ de blé, nappe dorée sur laquelle tombe la lumière. Sur ce paysage aux couleurs franches et fraîches, un beau ciel nuageux. Constable, dont la réputation commença tout d'abord en France au Salon de 1824 où il obtint la médaille d'or — il avait 48 ans, — exerça une vive influence sur Dupré, Rousseau et les jeunes fondateurs de l'école des paysagistes français de 1830. Ses toiles avaient frappé Delacroix lui-même, au point de l'amener, dit-on, à repeindre en grande partie son Massacre de Chio.

et à l'université de Strasbourg, où il connut Herder, il publiait à vingt-cinq ans le premier de ses chefs-d'œuvre, un roman, *Werther*. Le livre, immédiatement célèbre, lui valut d'être appelé auprès du duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar, un mécène, qui s'efforçait de réunir à sa cour tous les jeunes talents (1775). Une étroite amitié s'établit entre le duc et l'écrivain qui, nommé tout d'abord conseiller privé, finit par être premier ministre (1815-1828) et demeura toute sa vie attaché à la cour de Weimar.



GOETHE (1749-1832). — Portrait par SCHWERDGEBURTH.
Corpus Imaginum. - Photo Gesellschaft.

Ce portrait au crayon fut exécuté en 1832, l'année même de la mort de Goethe. Le poète avait quatre-vingt-trois ans. Ce qui frappe surtout dans ce visage, dont le temps n'a pas flétri l'expressive beauté, c'est sous le front d'une si belle ampleur le regard pénétrant des yeux, où rayonne l'une des plus hautes et des plus belles intelligences dont puisse s'enorgueillir l'humanité.

Esprit à peu près universel, — Taine a été jusqu'à écrire qu'il fut « le père ou le promoteur de toutes les idées modernes », — Gœthe excella dans tous les genres : poème, drame, poésie lyrique, roman, critique; Sainte-Beuve l'a appelé « le plus grand des critiques modernes ». Il s'occupa de sciences, fit d'intéressantes découvertes en anatomie comparée et en physiologie végétale, et vrai précurseur de Geoffroy Saint-Hilaire, pressentit et annonça la théorie de l'unité du plan des êtres que le savant français allait faire triompher[1].

1. Voir ci-dessus, page 183.

Ses plus parfaits chefs-d'œuvre après *Werther*, d'abord *Iphigénie en Tauride*, une pure tragédie grecque, puis le poème d'*Hermann et Dorothée*, enfin la plus grande partie de *Faust*, une tragédie philosophique, son œuvre capitale, parurent avant 1800. De 1800 à 1832, tout en travaillant à l'achèvement de *Faust* (1808) et en préparant *le second Faust* qui ne parut qu'après sa mort, tout en composant quelques-unes de ses poésies les plus célèbres, Gœthe donna surtout des œuvres en prose, les *Affinités électives*, un roman, *Poésie et Vérité*, ses mémoires, etc. Le plus grand des écrivains allemands assista impassible, « olympien », au drame impérial et aux bouleversements de l'Allemagne ; il ne prit aucune part au mouvement national de 1813. « Comment, disait-il plus tard parlant de la France, aurais-je pu haïr une nation qui compte parmi les plus civilisées de la Terre. »

SCHILLER

De dix ans plus jeune que Gœthe, ***Schiller*** eut de pénibles débuts. Fils d'un chirurgien militaire wurtembergeois, élevé à l'école militaire de Stuttgart, Schiller (1759-1805) dut, par ordre du duc de Wurtemberg, faire des études de médecine. Chirurgien malgré lui dans un régiment de grenadiers, il déserta au lendemain de la première et triomphante représentation du premier de ses drames, *Les Brigands* (1782) : il avait vingt-trois ans. Il vécut pendant plusieurs années une vie d'expédients, presque de misère ; il écrivit alors la *Conjuration de Fiesque*, *Don Carlos* (1787), drames où les personnages n'étaient que les porte-parole de Schiller, et par là vrais drames romantiques. Toute la jeunesse allemande les applaudit, parce que l'auteur y flétrissait la tyrannie des principicules germaniques. Le duc de Saxe-Weimar tira l'écrivain de sa pénible situation en l'appelant à l'Université d'Iéna pour y enseigner l'histoire (1789). De là la célèbre *Histoire de la Guerre de Trente Ans* (1791). Peu après Schiller se liait avec Gœthe. L'amitié fut profonde entre les deux hommes, si étroite qu'ils se communiquaient tous leurs travaux et se firent le censeur l'un de l'autre. Ce fut dans cette dernière et courte période de sa vie que Schiller, malade, travaillant avec acharnement parce qu'il se savait perdu, écrivit les plus populaires de ses œuvres, les *Ballades* et ses grands drames historiques, *Wallenstein* (1798) et *Guillaume Tell* (1804), les chefs d'œuvre du théâtre allemand.

LES ROMANTIQUES

Gœthe et Schiller étaient dans toute leur gloire quand commença de se former, aux dernières années du dix-huitième siècle, l'*école romantique* allemande. Gœthe et Schiller étaient des classiques. Gœthe l'était en ce que les parfaits modèles de l'idéale beauté se trouvaient pour lui dans l'antiquité grecque et qu'il tendait dans ses œuvres vers cette idéale beauté. Schiller était un classique en ce qu'il croyait à bon droit à la valeur morale et sociale de l'art. Il estimait que l'écrivain a une mission à remplir, qu'il doit être l'éducateur des foules, créant ou développant en elles l'amour du beau par où l'accomplissement du devoir est rendu plus facile. D'autre part les deux écrivains avaient pris leurs sujets selon leur fantaisie, en tout pays et en tout temps.

Les romantiques prétendirent trouver la source unique de l'inspiration dans les romans du Moyen Age — d'où le nom de *romantiques* — le Moyen Age étant à leurs yeux l'âge idéal, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue politique et social. Cette conception les conduisit, après 1815, à soutenir la politique de la Sainte-Alliance et Metternich. Cela ne les empêcha pas d'autre part de professer qu'en dehors de toute préoccupation morale, l'art, et particulièrement la poésie, l'art suprême, se suffit à lui-même : c'est ce qu'on appela plus tard en France la théorie de « l'Art pour l'Art ». Enfin les romantiques se passionnèrent pour ceux des écrivains étrangers dont les œuvres maîtresses appartiennent au Moyen Age ou s'en rapprochent par l'inspiration. Ils traduisirent, et firent ainsi connaître communément en Allemagne, Dante, Pétrarque, Arioste, le Tasse, Cervantès et Shakespeare.

L'école romantique allemande compta de nombreux écrivains d'un talent distingué; elle n'eut pas un écrivain supérieur; elle ne produisit pas une seule grande œuvre. Elle n'en exerça pas moins une sérieuse influence sur les esprits. En exaltant le Moyen Age et dans le Moyen Age la beauté et la grandeur du sentiment religieux, les romantiques ont contribué à une renaissance du Catholicisme en Allemagne, qui est l'un des grands faits de l'histoire d'Allemagne au dix-neuvième siècle.

LES POÈTES PATRIOTES

Le sentiment national allemand, éveillé par la domination napoléonienne, trouva son expression littéraire dans les œuvres d'un petit groupe de poètes patriotes; d'abord dans *la Lyre et l'Épée* du Saxon *Kœrner* (1791-1813)

qui, engagé volontaire, tomba à vingt-deux ans, au début de la seconde campagne d'Allemagne, non pas au champ d'honneur, comme le veut la légende, mais sur une route, tué par un prisonnier français qu'il insultait; puis dans les *Sonnets cuirassés* du Bavarois *Rückert* (1788-1866); dans les *Chants de guerre* du Poméranien *Arndt* (1769-1860), ceux-ci promptement populaires parce qu'ils étaient vraiment des chansons.

UHLAND

Les plus remarquables des poètes allemands dans la première moitié du dix-neuvième siècle furent *Uhland* et *Henri Heine*.

Uhland (1787-1862) était Wurtembergeois. Avocat, quelques années professeur à l'Université de Tubingue, sa ville natale, il s'occupa activement de politique et fut plusieurs fois député : il siégea notamment lors du grand mouvement de 1848 au Parlement de Francfort[1]. Poète, il se rattacha tout d'abord à l'école romantique, puis devint lui-même le chef d'une école nouvelle, l'*école souabe*. Le recueil de ses *Ballades* (1815), dont les sujets étaient pour une bonne part empruntés aux vieux poètes français, a fait de Uhland, de nos jours encore, peut-être le plus populaire des poètes allemands.

HENRI HEINE

Né dans la Prusse rhénane, à Düsseldorf, ***Henri Heine*** (1799-1856) était israélite. Il s'essaya sans succès au commerce et à la banque, fit des études de droit, eut des velléités d'entrer dans l'administration. Finalement il ne voulut rien être qu'un écrivain, quand la publication de ses chefs-d'œuvre, les premiers volumes de ses *Impressions de Voyages* — Reisebilder — et le *Livre des Chansons* — Buch der Lieder — recueil des poésies insérées dans les *Impressions de voyages*, l'eut rendu célèbre à vingt-sept ans (1826-1827). En 1831, il vint à Paris, à titre de correspondant d'un grand journal allemand, *la Gazette d'Augsbourg*. Il s'y fixa lorsque la Diète germanique, fidèle plus que jamais après la révolution de 1830 à la politique de la Sainte-Alliance, eut englobé ses œuvres dans la proscription portée contre les écrits d'un groupe de publicistes à tendances démocratiques et irréligieuses, le groupe dit de « la jeune Allemagne » (1835). Heine, que ses admirateurs français appelaient « le Voltaire allemand », raillant l'Allemagne, lui demeurant au fond du cœur profondé-

1. Voir ci-dessous, page 231.

ment attaché, rêvant pour elle un avenir de gloire et de puissance, fut autant qu'un grand poète, un grand prosateur, « l'un des rares écrivains allemands, a-t-on dit, qui ait eu un style en prose ».



Henri HEINE (1799-1856). — Portrait par DIEZ. Corpus Imaginum. — Photo Gesellschaft

Rien dans ces traits fins ne dénote les origines sémitiques de Henri Heine. Les yeux et la bouche aux lèvres droites, tendue comme un arc, disent l'esprit railleur et mordant, l'ironiste amer que fut Henri Heine, le Voltaire allemand, a-t-on dit en France. Il haïssait la Prusse, mais aimait profondément l'Allemagne. Il avait quarante-trois ans quand ce portrait fut dessiné.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE ALLEMAND

En Allemagne, à la fin du dix-huitième siècle, dans la première partie du dix-neuvième, le même fait s'est produit qui s'était produit en France au dix-septième siècle : en même temps que les chefs-d'œuvre littéraires sont apparues les grandes œuvres philosophiques. L'Allemagne, qui avait déjà produit au dix-septième siècle *Leibniz*[1] — à vrai dire il écrivit uniquement en français et en latin, — vit alors paraître, pour ne citer que les philosophes les plus illustres, *Kant*, *Fichte*, *Schelling* et *Hegel*.

EMMANUEL KANT

Kant (1724-1804), d'origine écossaise, fils d'un sellier, naquit à Kœnigsberg, alors le centre intellectuel de la Prusse, y vécut, y mourut. Enseignant à l'Université à partir de 1755, il professa avec éclat la plupart des

1. Voir *Histoire Moderne*, pages 704 et 708

sciences, voire l'anthropologie, la fortification et la pyrotechnie, enfin la logique et la métaphysique. Sous l'influence des écrits de Rousseau il s'était passionné pour les questions morales. A partir de 1781 — il avait cinquante-sept ans — il fit paraître en moins de dix années ses trois œuvres essentielles, la *Critique de la raison pure* (1781), « l'un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain », a dit M. Boutroux, le fruit de douze années de méditations ; la *Critique de la raison pratique* (1788), la *Critique du jugement* (1790). L'influence de l'œuvre fut immense non pas seulement en Allemagne, où, comme avait fait Descartes en France au dix-septième siècle, Kant agit sur la plupart des écrivains, et où d'autre part il fut comme le principe de tout le mouvement philosophique ultérieur, mais aussi hors d'Allemagne dans tout le monde pensant. Pour s'en tenir à un seul point, la philosophie de Kant, cherchant dans la conscience la base de la loi morale, établissant le caractère universel de cette loi, l'obligation de l'obéissance au devoir, « l'impératif catégorique », cette philosophie est à l'origine de tous les essais de « morale indépendante » par où l'on a pensé supplanter la morale religieuse; elle est le principe de tout le mouvement rationaliste.

FICHTE

Fichte (1762-1814), fils d'un fabricant de rubans de la Haute-Lusace, alors possession de l'électeur de Saxe, fut quelque temps l'auditeur et le disciple fervent de Kant. Il professa à l'Université d'Iéna, dut la quitter parce qu'il était, d'ailleurs à tort, suspecté d'athéisme, passa en Prusse et fut dès la fondation professeur à l'Université de Berlin (1810). Il avait déjà publié ses principaux ouvrages, la *Doctrine de la Science*; la *Destination du Savant*; etc. Ce fut à Berlin qu'il publia celle de ses œuvres par où surtout il intéresse l'histoire, ses *Discours à la nation allemande*. Patriote ardent et de grand courage, il s'y appliquait au lendemain de la paix de Tilsit, en pleine domination française, à relever les courages abattus, à raviver le sentiment national (1807-1808). Nul ne contribua plus que lui à préparer chez la jeunesse universitaire, et par elle, le grand mouvement de 1813.

SCHELLING

Schelling (1775-1854), fils d'un pasteur wurtembergeois, successivement professeur aux Universités d'Iéna, de Munich, de Berlin, philosophe en perpétuelle évolution, parti de la *Philosophie de la nature* pour

arriver, mystique, à la *Philosophie de la Révélation*, compta de nombreux disciples, en dépit d'une pensée flottante et souvent obscure et contradictoire.

HEGEL

Hegel (1770-1831), compatriote, condisciple, un moment même disciple de Schelling, enseigna la philosophie à Iéna, à Nuremberg, puis aux Universités de Heidelberg et de Berlin. Après avoir publié la *Phénoménologie de l'esprit* (1807), la *Logique* (1812-1816), il donna un exposé complet et systématique de sa doctrine sous le titre *Encyclopédie des sciences philosophiques*. Hegel, dont on a dit que « sa force d'esprit métaphysique le met à côté d'Aristote et de Kant », est, avec Kant, celui de tous les philosophes allemands dont les doctrines ont pratiquement le plus influé sur leur temps et sur le temps présent. En politique, il a professé que l'individu et la famille ne sont rien en face de l'État dont ils ne sont qu'un élément et ne doivent être qu'un instrument. Le despotisme monarchique au temps de la Sainte-Alliance, le despotisme socialiste de nos jours se réclament de Hegel. Il a professé que chaque État n'est qu'un élément dans l'ensemble des États, chaque peuple dans l'ensemble des peuples, que les États et les peuples qui ont la force sont des États et des peuples supérieurs, et que cette supériorité, prouvée par leur force, leur donne le droit de s'imposer aux autres.

Très généralement invoquée à propos des conquêtes coloniales, la théorie de Hegel est aujourd'hui professée par les Pangermanistes pour justifier de futures conquêtes allemandes en Europe. En métaphysique, professant que « Dieu n'est pas, mais devient », Hegel est à l'origine de toutes les écoles matérialistes modernes pour qui l'homme, étant à lui-même sa propre fin, doit rejeter comme une funeste entrave toute idée religieuse.

LE MOUVEMENT ARTISTIQUE EN ALLEMAGNE

Dans l'histoire de l'art pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, l'Allemagne ne tiendrait qu'une fort petite place, si elle n'avait eu ses musiciens. Dans les arts plastiques, grandement encouragés par les souverains, surtout par le roi de Bavière Louis Ier qui voulait faire de Munich « l'Athènes de l'Allemagne », deux hommes seulement sont à citer, *Rauch* (1777-1857), sculpteur fécond et de vrai talent, qui sut être émouvant au

mausolée de la reine Louise et dont l'œuvre la plus importante est le *monument de Frédéric II* à Berlin ; *Cornélius* (1783-1867), un peintre d'esprit philosophique, plus philosophe que peintre dans les froides et vastes fresques qu'il peignit à Munich et à Berlin. Cornelius fut le précurseur d'une école philosophique et symboliste, fort admirée et longtemps toute-puissante en Allemagne, dont le représentant le plus célèbre fut *Kaulbach* (1805-1874). Henri Heine disait, pour caractériser cette école, qu'ayant à peindre un chameau, le peintre allemand en cherchait le modèle au tréfonds de son âme, s'attachait à retracer dans le modelé de la tête l'esprit des temps primitifs et de l'Ancien Testament, et ne dessinait pas un poil qui ne fût un symbole.

MUSICIENS LEMANDS

Par contre jamais l'Allemagne ne compta autant de grands musiciens ; elle eut à la fois *Beethoven*, *Weber*, *Schubert*, *Mendelssohn*, *Schumann*.

Beethoven (1770-1827), fils d'un ténor flamand, était né dans l'électorat de Cologne, à Bonn. A onze ans et dem il était organiste de la chapelle de l'archevêque-électeur. A vingt ans il s'en fut à Vienne et s'y fixa : il reçut là des conseils de Mozart et des leçons de Haydn[1]. Avec une gloire immense, il eut une vie douloureuse : à vingt-six ans il avait commencé de devenir sourd ; il l'était complètement à trente ans.

Dans son œuvre considérable, et toute pénétrée de la noblesse d'une âme noble entre les plus nobles, les pièces les plus fameuses sont les neuf *Symphonies*, la *Pastorale*, l'*Héroïque* que Napoléon Bonaparte lui avait inspirée et dont il déchira la dédicace quand Napoléon prit l'empire, etc. ; la dernière, la *Symphonie avec chœurs* dont l'exécution fut pour Beethoven un prodigieux triomphe (1824), est estimée par beaucoup le plus beau chef-d'œuvre de l'art musical. « Nul musicien, a-t-on dit, ne saurait prétendre à être placé au-dessus de lui : tout au plus a-t-il des égaux. »

Weber (1786-1826), un Holsteinois, fut surtout un dramaturge. Il écrivit à quatorze ans son premier opéra. Ses chefs-d'œuvre devenus classiques, *Freischütz*, mutilé pour la scène française sous le titre de *Robin des Bois*, *Euryanthe*, *Obéron* paruren dans les cinq dernières années de sa vie.

Schubert (1797-1828), un Viennois, trouva d'exquises inspira-

1. Voir *Dix-huitième Siècle*, page 284.

tions en mettant en musique les ballades et les poésies de caractère populaire qui forment le recueil des *Lieders*.

Mendelssohn (1809-1847), fils d'un riche banquier de Hambourg, israélite converti, donna le meilleur de son talent élégant et clair dans l'ouverture du *Songe d'une nuit d'été* et surtout dans ses pièces de piano et de musique de chambre.

Schumann (1810-1856), un Saxon, artiste puissant, d'une rare fécondité, qui finit fou, a dû surtout sa réputation, de même que Schubert, à ses *Lieders* d'inspiration profondément originale, pénétrants et émouvants. Mais ses productions les plus belles furent ses grandes œuvres pour orchestre et chœur, comme les *Scènes de Faust*, auxquelles il travailla jusqu'au jour où sa raison sombra.

GRANDEUR DE LA PÉRIODE 1800-1850

Cette rapide et très incomplète revue du mouvement intellectuel scientifique et artistique dans la première moitié du dix-neuvième siècle suffit cependant à montrer combien alors s'accrurent prodigieusement nos connaissances. Jamais l'activité des intelligences ne fut plus grande ni plus variée, et dans l'histoire de la civilisation il n'est pas de période plus féconde soit en résultats immédiats, soit en promesses d'avenir.

CHAPITRE V

LES RÉVOLUTIONS DE 1848 ET LA RÉACTION EN ITALIE, EN AUTRICHE, EN ALLEMAGNE

Dans toute l'histoire de l'Europe il n'est guère d'année plus troublée que l'année 1848. Sans parler de la révolution de Février en France, dans tous les États entre lesquels l'Italie était morcelée, dans la plupart des États et chez tous les peuples de l'Europe centrale, États qui constituaient la Confédération germanique, peuples dont la juxtaposition formait l'empire d'Autriche, des révolutions, à tout le moins de graves insurrections, ont alors éclaté. De ces événements, les plus importants, en les énumérant suivant l'ordre chronologique, se sont produits : dans le *royaume des Deux-Siciles*, à Palerme et à Naples (12-27 janvier); en *Autriche*, à Vienne (13-15 mars, 15 mai, 6 octobre); en *Prusse*, à Berlin (18 mars); dans le *royaume Lombard-Vénitien*, à Milan et à Venise (18-22 mars); en *Bohême*, à Prague (12 juin); en *Croatie* (27-30 juillet); en *Hongrie*, à Budapest (11-28 septembre), enfin dans les *États de l'Église* (16 novembre).

A la différence des soulèvements qui, en 1830, suivirent en Belgique et en Pologne, la révolution parisienne de Juillet, les insurrections de 1848 ne furent point le contre-coup de la révolution parisienne de Février. Celle-ci fut de plus d'un mois postérieure aux premiers des mouvements révolutionnaires, ceux des Deux-Siciles survenus dès le 12 janvier à Palerme et le 27 janvier à Naples. D'autre part, les insurrections furent partout le terme d'une agitation déjà ancienne et qui, pour l'Italie et pour l'Allemagne, remontait à deux années environ. Certains historiens, cependant, inclinent à croire qu'entre toutes les révolutions, la Française et les autres, il y eut un lien, qu'elles furent l'effet d'une vaste conspiration et que chaque mouvement ne fut, pour ainsi dire, qu'un épisode, dans l'exécution d'un plan mystérieusement concerté.

Contre cette opinion il faut remarquer que les révolutions étrangères diffèrent essentiellement, dans leur principe même, de la révolution de Février. Le mouvement en France fut *purement politique* et quelque peu social : il eut pour cause et pour objet une transformation, voulue par la nation, refusée par le gouvernement, du système électoral.

Hors de France, les insurrections furent, toutes, à la fois *libérales et nationales.* Les peuples se soulevèrent pour imposer aux souverains la transformation des régimes politiques, pour obtenir des constitutions, ou leur modification. Mais ils se soulevèrent tout autant en vue de modifier leur condition internationale et les frontières. Ils se soulevèrent, ici, pour se libérer d'une domination étrangère — ce fut le cas en Italie, à Milan et à Venise, et dans la monarchie Autrichienne pour les Tchèques, les Croato-Serbes et les Magyars ; — ailleurs, pour réunir des États de même nationalité, séparés ou imparfaitement unis, en un État uni et solidement constitué, et ce fut le cas en Italie et en Allemagne.

Au total *c'est leur caractère de mouvements nationaux qui fait la véritable importance des révolutions de 1848.* Plus que des épisodes de l'émancipation politique des peuples et de la lutte pour le triomphe des doctrines libérales, il y faut voir des épisodes du réveil des nationalités et de la formation des grands États nouveaux, Allemagne et Italie, le fait capital de l'histoire du dix-neuvième siècle postérieurement à 1850.

Ces révolutions, au début partout triomphantes, échouèrent finalement partout. Elles furent suivies de ce qu'on appela la *réaction*, c'est-à-dire d'un retour momentané au régime autoritaire antérieur. Dans deux pays seulement, la Sardaigne et la Prusse, le mouvement de 1848 eut un durable résultat : la prudence avisée des souverains maintint dans le royaume de Sardaigne, établit dans le royaume de Prusse, au jour même où la révolution était vaincue, un régime constitutionnel et des institutions représentatives.

Dernier fait à noter, l'Autriche qui depuis 1815, grâce à Metternich « le rocher de l'ordre », était la citadelle de l'absolutisme, fut atteinte plus qu'aucun autre pays et touchée par toutes les révolutions. Outre ses révolutions intestines, — soulèvements libéraux à Vienne, mouvements nationaux en Bohême, en Croatie et en Hongrie, — elle subit, en Italie, où elle possédait le Lombard-Vénitien, le soulèvement de ses possessions ; en

Allemagne, où elle était l'élément principal de la Confédération germanique, le contre-coup d'un mouvement unitaire qui tendit à la mettre et qui la mit un moment hors de l'Allemagne. Nul gouvernement n'eut plus à lutter ni plus longtemps. Les révolutions entraînèrent pour lui trois guerres véritables, deux en Italie, une en Hongrie. Il finit par vaincre partout et fut dans la réaction plus qu'aucun autre implacable.

I

LES RÉVOLUTIONS DE 1848 ET LA RÉACTION EN ITALIE

L'ITALIE MORCELÉE

On sait comment, *simple expression géographique* depuis la chute de l'Empire romain, morcelée au Moyen Age, partiellement soumise à dater du seizième siècle, d'abord à l'Espagne, puis à l'Autriche, l'Italie, presque unifiée par Napoléon, avait été de nouveau démembrée en 1815 aux traités de Vienne[1]. Elle fut alors divisée en royaume de *Sardaigne*, royaume *Lombard-Vénitien*, duché de *Parme*, duché de *Modène*, au nord dans la plaine du Pô; grand-duché de *Toscane*, États de l'*Église*, royaume des *Deux-Siciles*, dans la péninsule : au total sept États dont les capitales étaient Turin, Milan, Parme, Modène, Florence, Rome et Naples. Le royaume de Sardaigne, formé du Piémont et de la Sardaigne, appartenait à la *Maison de Savoie* également maîtresse, sur le versant français, des Alpes, de la Savoie et du comté de Nice. Le royaume Lombard-Vénitien appartenait à l'*empereur d'Autriche* dont l'influence s'exerçait directement sur les duchés de Parme, de Modène et de Toscane, possessions de princes autrichiens. Les États de l'Église, qui au centre de la péninsule allaient de la mer Tyrrhénienne à l'Adriatique et touchaient au nord le Pô, étaient gouvernés par le *Pape*. Le royaume des Deux-Siciles appartenait aux *Bourbons de Naples*, descendants de Louis XIV Dans tous les États, à l'instigation ou avec l'approbation de l'Autriche, la monarchie absolue et le système de l'arbitraire avaient été rétablis et toutes les libertés supprimées. Une rigoureuse censure était appliquée à tous les écrits, et de l'aveu d'un diplomate autrichien, le comte de Hübner, les esprits étaient

1. Voir *Révolution et Empire*, pages 715 et 744.

partout condamnés au régime de la « captivité perpétuelle » et de la « prison cellulaire ». Dans les États de l'Église toutes les fonctions administratives étaient exclusivement remplies par des membres du Clergé.

LES PREMIERS SOULÈVEMENTS

Le morcellement de l'Italie et surtout le rétablissement de l'absolutisme avaient irrité les Italiens patriotes et libéraux, c'est-à-dire une partie de l'aristocratie, la haute bourgeoisie et les officiers qui avaient servi dans les armées de Napoléon. De là, on l'a vu, dans les divers États, et sur le modèle de la *Charbonnerie* napolitaine[1], la formation de sociétés secrètes, qui à deux reprises en moins de onze ans provoquèrent des soulèvements. Ce fut d'abord en 1820 la révolution des Deux-Siciles, occasion du congrès de la Sainte-Alliance à Laybach, et le soulèvement du Piémont[2]. Puis ce furent en février 1831 les soulèvements de Modène, de Parme, de la majeure partie des provinces des États de l'Église, et les représentants des pays insurgés proclamant à Bologne l'abolition du pouvoir temporel pontifical et la constitution des *Provinces-Unies d'Italie*. Chaque fois les soulèvements furent réprimés rudement par les Autrichiens[3] et l'occupation d'Ancône par les Français en 1832 n'empêcha pas le renouvellement des rigueurs de 1820, les arrestations en masse et les nombreuses condamnations à mort, au bagne, à l'emprisonnement perpétuel. Chaque fois la répression se fit sans longue lutte, parce qu'il n'y avait pas de liens entre les patriotes insurgés et que ceux-ci, d'autre part, représentaient seulement une faible partie de la population.

LA RÉSURRECTION.

Mais à partir de 1831, au lieu d'agir par les sociétés secrètes, les patriotes agirent au grand jour et prêchèrent ouvertement les idées de liberté et d'unification. Alors commença le grand mouvement politique que les Italiens ont appelé le *Risorgimento*, c'est-à-dire la *Résurrection*. Ce mouvement fut préparé et déterminé par deux groupes de patriotes. Les uns prêchaient que l'unité devait se faire par une révolution générale, la destruction des monarchies et l'établissement d'une *République italienne*. Ils eurent

1. Voir ci-dessus, pages 15 et 29, l'origine et l'organisation de la Charbonnerie.
2. Voir ci-dessus, pages 15 et 17.
3. Voir ci-dessus, pages 17 et 86.



L'Italie de 1815 à 1859.

pour inspirateur et pour chef le Génois *Mazzini*. Contraint de s'exiler parce qu'il était suspect de carbonarisme, Mazzini fonda a Marseille, en 1831, la société de *la Jeune Italie*, formula son programme et fut dès lors un perpétuel conspirateur.

En face des Mazzinistes et plus nombreux qu'eux, d'autres pensaient qu'une révolution était inutile : des réformes suffiraient. Au lieu de chercher à renverser les rois, il fallait seulement obtenir d'eux des Constitutions ; puis on réunirait tous les États en une *Confédération italienne*, dont le pape aurait la direction morale, le roi de Sardaigne la direction politique et

militaire. On les appela les *Réformistes*. Leur programme fut établi en 1843 dans un livre retentissant sur *La primauté morale et civile des Italiens*, œuvre d'un Piémontais, l'abbé *Gioberti*, un philosophe très orthodoxe, ami de Mazzini, un moment même son collaborateur, exilé comme lui et réfugié à Bruxelles. Réformistes et adhérents de la Jeune Italie étaient pleinement d'accord sur un point, à savoir : que la condition première de l'unité, sous quelque forme qu'on voulût l'établir, était de mettre hors de l'Italie les Autrichiens.

PIE IX ET LES RÉFORMES

Les Réformistes trouvèrent, à dater de 1846, un puissant auxiliaire en la personne d'un nouveau pape, **Pie IX**. Celui-ci, succédant au plus absolutiste des papes, Grégoire XVI, prit spontanément, aussitôt après son élection, par impulsion du cœur plus que par raison, une série de mesures libérales (16 juin 1846). Une amnistie ouvrit les portes des prisons à des centaines de détenus politiques et permit à plus de 1500 bannis de rentrer dans leur patrie (16 juillet 1846). Une commission fut instituée pour élaborer un programme de réformes. Une *Consulte d'État* fut créée ayant voix délibérative en matière des finances (avril 1847). A ces mesures, Pie IX gagna une immense popularité non pas seulement à Rome, mais dans l'Italie tout entière. Son nom devint le cri de ralliement des libéraux et des patriotes.

L'exemple de Pie IX, l'émoi que provoquaient partout ses commencements de réformes déterminèrent le grand-duc de Toscane, Léopold II, et le roi de Sardaigne, Charles-Albert, à donner eux aussi quelques libertés à leurs sujets, particulièrement en matière de presse (28 septembre-30 octobre 1847). Par contre, le roi des Deux-Siciles, Ferdinand II, se refusa à toute concession. Il en vint même à proscrire comme séditieux le cri de « Vive Pie IX ».

LES RÉVOLUTIONS DE 1848

La résistance de Ferdinand II aux vœux de son peuple provoqua une révolution dans ses États et par contre-coup un bouleversement général de l'Italie. Dès le 1er septembre 1848 des soulèvements avaient eu lieu simultanément en Sicile à Messine, en Calabre à Reggio; ils avaient été aisément vaincus. Il n'en fut pas de même quand, le 12 janvier 1848, *Palerme* s'insurgea réclamant une constitution. Après une lutte de quinze jours et bien qu'une escadre accourue

de Naples les soutint de son artillerie, les troupes de Ferdinand II durent abandonner la place (27 janvier). Au même moment, malgré tous les efforts de la police, Naples, dans une immense manifestation, réclamait à son tour une constitution. Effrayé, Ferdinand la promit. Le 10 février il la promulgua.

De Naples, l'agitation, en quelques jours, gagna les autres États italiens. Pour ramener le calme, le roi de Sardaigne, le grand-duc de Toscane, le Pape, durent promettre et réaliser de nouvelles et de plus complètes réformes. Charles-Albert promit le 8 février et promulgua le 4 mars une constitution restée célèbre sous le nom de *Statut fondamental.* Le grand-duc de Toscane (11-15 février), puis le Pape (14 mars) suivirent son exemple. A la mi-mars le régime constitutionnel était en vigueur dans toute l'Italie indépendante.

L'INSURRECTION DU LOMBARD-VÉNITIEN

Seules les populations du Lombard-Vénitien demeuraient encore soumises au despotisme autrichien, tracassier et brutal, d'autant plus haï qu'il était le despotisme de l'étranger. Aux premiers jours de janvier il y avait eu à Milan des charges de cavalerie, une soixantaine de personnes avaient été blessées ou tuées parce que les Milanais ayant décidé de ne plus fumer — le tabac était comme en France le monopole de l'État — des policiers et des soldats, par ordre, avaient provoqué des rixes en fumant au nez des passants et en prétendant les contraindre à fumer (1er-3 janvier 1848). Surexcités par le succès des insurrections de Palerme et de Naples, par l'établissement pacifique du régime constitutionnel à Turin, à Florence, à Rome, par la nouvelle de la révolution de Février en France, les Lombards et les Vénitiens n'y tinrent plus quand ils apprirent qu'à Vienne même une insurrection avait éclaté et que Metternich, l'incarnation de l'absolutisme, avait été réduit à fuir en Angleterre[1] (13-15 mars). Venise et Milan se soulevèrent aux cris de « l'Italie libre! » et de « Vive Pie IX ». A Venise il n'y eut point de sang versé. L'audace et l'habileté des chefs du mouvement, surtout de l'avocat *Manin*, obtinrent des autorités autrichiennes l'évacuation de la ville par les troupes (22 mars). Par contre, il y eut à Milan une furieuse et sanglante bataille de cinq jours. Le maréchal de *Radetzky*, bien qu'il disposât de 14000 hommes, fut refoulé sur le château, puis réduit à

1. Voir ci-dessous, page 219.

abandonner la place (18-23 mars) L'insurrection gagnant la Vénétie et la Lombardie tout entières, Radetzky se trouva ramené au Mincio et à l'Adige et dut s'enfermer dans le quadrilatère fameux, Vérone, Peschiera, Legnago, Mantoue. Pendant ce temps Venise et Milan se proclamaient indépendantes et constituaient des gouvernements provisoires.

GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

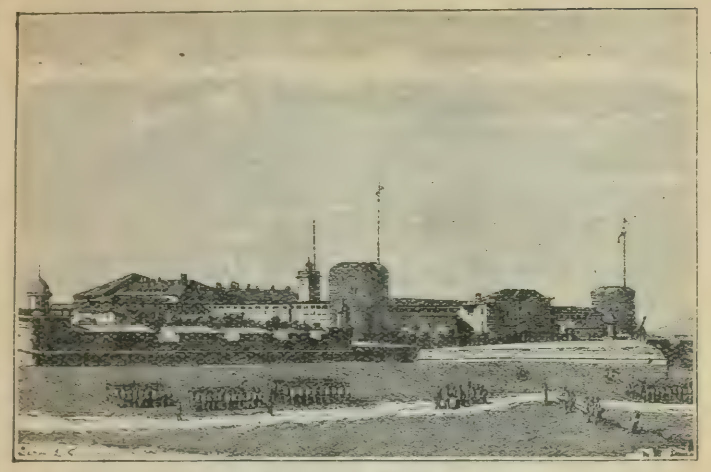
Alors, tandis que les duchés de Parme et de Modène chassaient à leur tour leurs souverains, tandis que la Sicile se détachait de Naples et proclamait la déchéance des Bourbons, les patriotes dans toute la péninsule pensèrent que l'heure de l'unité avait sonné. Il fallait seulement courir au secours des Lombards et des Vénitiens, leur apporter, selon le mot d'une proclamation de Charles-Albert, « l'aide que le frère attend du frère », et tous ensemble achever de jeter l'Autriche hors d'Italie. A l'appel de son peuple, Charles-Albert entra immédiatement en campagne. Il le fit en donnant pour étendard à ses troupes le symbole de l'unité italienne, le drapeau vert, blanc et rouge, écussonné des armes de la maison de Savoie.

La guerre devait durer quatre mois (25 mars-9 août 1848). Soutenu tout d'abord par les contingents du Pape et du grand-duc de Toscane, Charles-Albert put forcer le passage du Mincio à *Goïto* (8 avril), assiéger et prendre *Peschiera* (30 mai), et pousser jusqu'à l'Adige. La Lombardie puis la Vénétie, imitant Parme et Modène, votèrent alors leur annexion au royaume Sarde (10 juin-4 juillet).

Mais Charles-Albert manquant de décision — on l'avait surnommé « le roi tâtonneur » — ne poussa point ses avantages. Il laissa à Radetzky, actif autant qu'énergique en dépit de ses quatre-vingt-deux ans, le temps de recevoir d'importants renforts. Dans le même moment, Charles-Albert était au contraire affaibli par la défection de Ferdinand II. Celui-ci, grâce au concours de la plèbe, venait d'opérer à Naples une contre-révolution absolutiste (15 mai) et rappelait ses contingents à l'heure même où ils venaient enfin d'atteindre le théâtre des opérations.

Une bataille de deux jours, à *Custozza*, en avant de Vérone (24-25 juillet), se termina par la défaite de Charles-Albert. Il dut reculer jusqu'au Tessin, sans même pouvoir défendre Milan où le peuple exaspéré, l'accusant de trahison, fut au moment de

1. Voir la carte ci-dessus, page 205.



CHATEAU DE MILAN.
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Le château de Milan, construit au quatorzième siècle par les Visconti, fut reconstruit entre 1450 *et* 1466 *par François Sforza, duc de Milan. Il lui servait à la fois de résidence et de citadelle. A partir du seizième siècle et de la domination espagnole, le château ne fut plus qu'une citadelle. Napoléon Ier, roi d'Italie ayant Milan pour capitale, commença de le restaurer. Lors de l'insurrection de mars* 1848, *qui dressa dans la ville plus de* 1500 *barricades, le château fut le dernier refuge des Autrichiens; ils y mirent le feu en l'évacuant. C'est un grand quadrilatère avec quatre tours aux angles. Les Italiens l'ont restauré depuis* 1893; *ils y ont installé un Musée historique, le* Musée du Risorgimento *où sont accumulés de précieux et émouvants souvenirs de l'histoire de l'Italie depuis* 1796 *jusqu'à nos jours.*

l'écharper. Le 9 août, il signa un armistice qui replaçait l'Italie du nord dans l'état où elle se trouvait avant la guerre. Cet armistice, les Vénitiens le repoussèrent; ils proclamèrent la république, et bloqués et bombardés par terre et par mer, héroïquement, sous la direction de Manin, nommé dictateur, ils tinrent tête toute une année aux Autrichiens (fin août 1848-24 août 1849).

LE MOUVEMENT RÉPUBLICAIN

Les peuples de l'Italie centrale attribuèrent la défaite de Charles-Albert à la défection des souverains. De là, à Rome et dans le grand-duché de Toscane, un *mouvement républicain*. Le pape Pie IX, par scrupule religieux parce qu'il était, selon ses expressions, « le vicaire

de Celui qui est auteur de toute paix et principe d'amour », s'était refusé à déclarer la guerre aux Autrichiens. « Ses soldats, disait-il, ne devaient avoir d'autre mission que de défendre l'intégrité et la sûreté des États de l'Église. » Du coup, sa popularité fut ruinée. Les colères se tournèrent d'abord contre son principal ministre *Rossi*, ancien ambassadeur de France à Rome, un esprit éminent, tout dévoué à la cause de l'unité italienne, mais opposé à une politique d'aventures, et, par suite, haï des exaltés. Il fut poignardé par un fanatique resté inconnu sur le seuil de la Chambre des Députés, au moment de l'ouverture de la session (15 novembre 1848). Le lendemain, les Républicains réclamaient la convocation d'une Assemblée constituante et la guerre à l'Autriche ; ils assiégeaient le Pape dans son palais du Quirinal et presque à ses côtés un de ses prélats tombait mortellement frappé d'une balle. Le Pape céda « pour prévenir de plus grands crimes » ; mais en même temps il protesta solennellement auprès de tous les ambassadeurs assemblés contre la violence qui lui était faite.

Ces événements eurent de très malheureuses conséquences. Sous l'impression d'épouvante que lui laissèrent l'assassinat de Rossi et l'émeute sanglante du 16 novembre, Pie IX, cœur généreux et libéral d'instinct, se transforma en adversaire irréconciliable des idées modernes. Il ne pensa plus qu'à rétablir et à assurer solidement son autorité méconnue. Le 24 novembre il s'enfuit secrètement de Rome, et vint à *Gaëte* demander asile au roi des Deux-Siciles et secours à tous les États catholiques. A Rome, un *triumvirat*, dont Mazzini revenu d'exil fut par la suite le personnage principal, prit le pouvoir (20 décembre) et convoqua une Assemblée constituante qui proclama la République (9 février). La République fut également établie quelques jours après à Florence pour le grand-duché de Toscane (18 février).

REPRISE DE LA GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

Ces événements exaltèrent les Piémontais qui crurent dès lors possible, avec le concours des deux Républiques romaine et toscane, une guerre victorieuse contre l'Autriche. Ils imposèrent à Charles-Albert la reprise des hostilités.

La campagne dura trois jours. Déconcertés par une vigoureuse offensive de Radetzky qui passa le Tessin le 10 mars 1849, les Sardes furent écrasés sur leur propre territoire le 23 mars

à *Novare*. Le soir même de la défaite, Charles-Albert abdiqua en faveur de son fils *Victor-Emmanuel II*; puis, sans rentrer dans sa capitale, il partit aussitôt, exilé volontaire, pour le Portugal où quatre mois plus tard il mourut. Afin d'éviter un désastre complet, Victor-Emmanuel dut demander un armistice. Radetzky lui imposa de très rigoureuses conditions : paiement d'une indemnité de deux cents millions et occupation d'une partie du Piémont par les troupes autrichiennes.

DESTRUCTION DES RÉPUBLIQUES

La défaite des Piémontais à Novare fut promptement suivie de la destruction des Républiques. Les Autrichiens occupèrent les duchés de Parme et de Modène, Florence et la Toscane, tout le nord des États de l'Église, Bologne, la Romagne et les Marches, jusqu'à Ancône. On s'attendait à les voir marcher sur Rome : le Pape, tombé et pour toujours — sous l'influence du plus réactionnaire des prélats, le cardinal Antonelli, les y invitait. Pour arrêter l'Autriche, le gouvernement de la République française se résolut à intervenir comme avait fait en 1832 le gouvernement de Louis-Philippe à Ancône[1] : une petite armée — 7000 hommes — fut débarquée à *Civitavecchia* (25 avril 1849). Mais l'expédition avait encore un autre objet. Par elle, le gouvernement français se flattait de pouvoir jouer le rôle de médiateur entre le Pape et les Romains, et de les réconcilier. On rétablirait le Pape, mais en même temps on mettrait les Romains « à l'abri d'un retour du détestable régime antérieur », en leur assurant des institutions libérales.

Le malheur fut que le Pape, sur qui les absolutistes avaient pris toute influence, ne voulait point donner de constitution. D'autre part, le chef du triumvirat, Mazzini, ne voulait pas de retour du Pape et n'admettait pas l'intervention française. Quand les colonnes du général Oudinot se présentèrent devant Rome, elles furent reçues à coups de fusil et durent reculer (30 avril). Alors l'expédition changea de caractère et fut ouvertement dirigée contre la République romaine[2]. Oudinot, renforcé, mit le siège devant Rome qui capitula au bout d'un mois (3 juin-3 juillet 1849). Le gouvernement républicain fut chassé et le Pape remis en possession du pouvoir

1. Voir ci-dessus, page 86.
2. Voir ci-dessous, page 257, l'affaire de Rome en France.

LA RÉACTION

La réaction fut partout implacable. Dans les États de l'Église, les laïcs furent de nouveau exclus de toutes les fonctions publiques. Les geôles regorgèrent. On y comptait encore en 1854, d'après les journaux pontificaux eux-mêmes, 13 000 prisonniers, et 30 000 personnes avaient jugé prudent de se réfugier à l'étranger.

Il en fut de même dans les États de Ferdinand II. Celui-ci avait finalement vaincu les Siciliens et rétabli l'absolutisme en Sicile comme à Naples (avril-mai 1849). En quelques mois, au témoignage d'un grand ministre anglais, Gladstone, qui visita dans ce temps les Deux-Siciles, et de dégoût quitta Naples pour n'avoir pas à se rendre à une audience du roi, 20 000 personnes au moins furent, pour cause politique, jetées en prison, pêle-mêle avec les voleurs et les assassins.

Dans le Lombard-Vénitien ce fut le régime de la terreur, prolongé pendant des années. On en peut juger par l' « Avis » suivant copié entre beaucoup d'autres affiches du même genre au musée du *Risorgimento*, à Milan, et daté de 1851 : « Dans la nuit du 30 au 31 juillet, le nommé Sciesa Antonio, tapissier, a été arrêté par une patrouille pour affichage d'imprimés incendiaires. Après constatation légale du fait il a été traduit, aujourd'hui 2 août, devant une commission militaire, condamné à mort par pendaison et fusillé à deux heures faute de bourreau. »

Seul le royaume de Sardaigne échappa à la réaction. L'Autriche s'employa de son mieux à faire rentrer le jeune roi Victor-Emmanuel dans le camp des souverains absolutistes. Elle lui offrit une paix avantageuse, la remise de l'indemnité de guerre, déjà réduite à soixante-quinze millions grâce à l'intervention de Napoléon, même un agrandissement territorial, la cession du duché de Parme, si seulement il abrogeait la Constitution, le *Statut fondamental* donné par Charles-Albert. Victor-Emmanuel déclina toutes les offres; il entendait, disait-il, demeurer fidèle « à la mémoire de son père, à l'honneur de la maison de Savoie, à la sainteté de ses serments ».

RÉSULTATS DES RÉVOLUTIONS ITALIENNES

Ainsi après avoir presque conquis la liberté, l'indépendance, l'unité, l'Italie était ramenée à la situation d'avant 1846 : régime de l'arbitraire dans l'intérieur de tous les États moins un; domination des Autrichiens sur la plupart des États. Cette domination était même

plus forte que par le passé. Les Autrichiens, en effet, occupaient, outre le Lombard-Vénitien, une partie des États de l'Église et le duché de Toscane : de plus, des traités leur donnaient le droit d'occuper Modène et Parme, en cas de guerre avec le roi de Sardaigne ou bien en cas de troubles intérieurs.

Les événements profitèrent cependant à un État : le royaume de Sardaigne. Pour avoir par deux fois attaqué les Autrichiens la dynastie Sarde incarna aux yeux des patriotes l'*idée de l'Indépendance*. Pour s'être refusée à détruire le régime constitutionnel elle parut la *protectrice de la liberté*. En fait le Piémont devint l'*asile des libéraux* traqués dans tout le reste de l'Italie. Patriotes et libéraux mirent naturellement tout leur espoir en Victor-Emmanuel ; ils virent en lui celui qui serait, un jour prochain, « l'épée de l'Italie » et désormais furent prêts à le reconnaître pour chef.

D'autre part la défaite fut pour l'orgueil italien une salutaire leçon. Au moment d'entrer en campagne, Charles-Albert, dans un discours retentissant, avait, aux applaudissements de tous, proclamé que « *l'Italie se suffirait à elle-même* » — « *l'Italia farà da se* ». Bien plus, Lamartine et le gouvernement provisoire français, sympathique au mouvement italien, ayant pour l'appuyer au besoin concentré 30 000 hommes au pied des Alpes, Charles-Albert avait aussitôt réclamé, et non sans vivacité, l'éloignement de cette armée. Après Custozza et Novare il ne se trouvait plus un Italien, et surtout plus un Piémontais pour penser encore qu'en face de l'Autriche l'Italie était capable de se suffire à elle-même. Tous étaient désormais certains que pour réaliser le rêve de l'unité, le secours de l'étranger serait indispensable.

II

LES RÉVOLUTIONS DE 1848 ET LA RÉACTION DANS L'EMPIRE AUTRICHIEN

La crise de 1848 n'a eu nulle part autant de gravité que dans l'empire d'Autriche. Dans cet empire il ne s'est pas agi simplement de transformations politiques intérieures et de la substitution d'un régime constitutionnel et libéral au régime de la monarchie absolue. L'existence même de l'empire fut en jeu ; il risqua d'être démembré parce que les plus importants des peuples qui le composaient voulurent reconquérir leur indépendance, à tout le moins leur autonomie. La crise dura plus d'une année (mars 1848, août 1849). L'unité de l'empire ne put être sauvegardée — encore fut-ce provisoirement — que grâce à l'intervention de l'étranger, grâce au concours des armées russes qui seul permit, au bout d'une guerre de près de dix mois, d'abattre les Hongrois, les plus redoutables des révoltés.

LES NATIONS DE L'EMPIRE AUTRICHIEN

La cause essentielle des révolutions de 1848 dans l'empire autrichien, comme de toutes les crises qui s'y sont produites ultérieurement, a été dans la constitution même de la monarchie.

L'empire d'Autriche était une *Turquie de l'Europe centrale.* Les hasards de la politique et les combinaisons des diplomates avaient assemblé là, sous un même souverain, des peuples différents de race, de langue, de religion, d'histoire, opposés d'intérêts et d'aspiration, entre qui nul autre lien n'existait que la communauté de souverain. Quatre grandes races se heurtaient sur le territoire de la monarchie. C'étaient par ordre d'importance numérique, la race *slave*, la race *germanique*, la race *mongole*, la race *latine.*

Le groupe slave et le groupe latin ne formaient ni l'un ni l'autre un tout homogène. Chacun d'eux était subdivisé en plusieurs peuples. Tout d'abord, on distinguait, parmi les Slaves, les *Slaves du nord* et les *Slaves du sud.* Chacun de ces sous-groupes se subdivisait à son tour : le groupe des Slaves du nord comprenait les *Tchèques* établis en Bohême et en Moravie; les *Slovaques*



RACES ET PEUPLES DE L'AUTRICHE-HONGRIE.

établis dans le massif du Tatra et des monts Métalliques au nord de la Hongrie; les *Polonais*, les *Ruthènes* ou *Petits-Russiens* en Galicie. Des différences de langues existaient entre ces divers peuples. Le groupe des Slaves du sud comprenait les *Slovènes* en Carniole, les *Croates*, les *Serbes*, les *Dalmates*, et depuis 1908 les *Bosniaques et les Herzégoviniens*. Ces cinq derniers peuples étaient tous de race et de langue serbes. Ils étaient seulement séparés par des différences de religion : les Croates et les Dalmates étaient catholiques; les Serbes orthodoxes grecs ; les Bosniaques et les Herzégoviniens orthodoxes, catholiques, musulmans.

Le groupe latin comprenait les *Roumains* en Transylvanie et en Bukovine; les *Italiens* à Trente et à Trieste.

Affaiblis par ces divisions, Slaves et Latins l'étaient encore par l'excentricité de leurs territoires. Ils étaient rejetés aux frontières, disposés en chapelet sur le pourtour de la monarchie, sans communications directes entre eux, les Italiens et les Roumains aux extrémités est et ouest, les Slaves au nord et au sud.

Par contre, le groupe germanique et le groupe mongol, les *Allemands* et les *Magyars* occupaient une position centrale. Les Allemands étaient établis dans la région alpestre, sur les deux rives du Danube jusqu'à Presbourg, et sur le pourtour de la Bohême. Les Magyars, frères des Turcs, occupaient la plaine hongroise. Les uns et les autres formaient un tout compact. Allemands et Magyars prétendaient exercer et ont exercé une hégémonie de fait sur les autres peuples de la monarchie : les Allemands sur les Tchèques, les Slovènes et les Italiens; les Magyars, sur les Slovaques, les Croates, les Serbes et les Roumains. De là, de peuples dominés à peuples dominants des rivalités et des haines.

Tous ces peuples, en effet, ont formé jadis des États souverains : royaumes de Bohême, de Hongrie, de Croatie, grand-duché de Transylvanie, archiduchés de Haute et de Basse-Autriche, comté de Tyrol, etc. Chacun eut sa capitale. La Bohême eut Prague ; la Hongrie, Budapest ; la Croatie, Zagrab — Agram : l'archiduché d'Autriche, Vienne; le Tyrol, Trente, etc. Chacun eut sa constitution particulière — telle la *Bulle d'Or* en Hongrie[1], — son gouvernement, sa représentation nationale, sa Diète, un ensemble de droits, dits *droits historiques*, abolis ou mutilés au cours des temps et que chacun voulait voir et a vu remettre en vigueur.

1. Voir *Histoire Moderne*, page 678.

LA MONARCHIE CENTRALISÉE

Ces droits historiques, les peuples, à mesure qu'ils passèrent sous l'autorité des Habsbourgs, avaient eu le souci de les sauvegarder par des traités, afin de sauvegarder en même temps leur personnalité et de ne pas se laisser absorber et confondre en un peuple unique. Les Habsbourgs, archiducs à Vienne, ducs à Gratz, comtes à Trente, etc., devaient en vertu des traités se faire couronner rois de Bohême à Prague, rois de Hongrie à Budapest. Mais, malgré les engagements contractés par eux, toute leur politique, dès le dix-septième siècle, tendit à fondre en une nation toutes ces nations, à tirer de tous ces États un État centralisé à la française. On a vu[1] quels furent, dans ce dessein, au dix-huitième siècle, les efforts de Marie-Thérèse et de Joseph II. Sauf en Hongrie où la Diète garda ses pouvoirs, ils étaient à peu près parvenus à leurs fins; les pouvoirs locaux, bien que toujours existants, n'avaient plus qu'une apparence de vie, et Vienne était devenue la capitale unique de la monarchie, le centre de toute son administration.

Les désastres de l'Autriche pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire ne changèrent rien à cette situation antérieure. L'Istrie, la Dalmatie, la Carniole, la Carinthie, la Croatie exceptées qui, de 1805 et de 1809 à 1814, sous le nom de *Provinces Illyriennes*[2], furent possessions françaises, donc pays de code civil, l'empire d'Autriche demeura un État d'ancien régime. La société y était divisée en classes; en dépit des réformes de Joseph II[3], le système féodal avec la corvée pesait toujours sur les paysans; le souverain était à peu près absolu. Il fut moins que jamais question de modifier ce régime après 1815, sous les empereurs François Ier et Ferdinand Ier. François Ier (1792-1835) ne voyait que par les yeux du chancelier Metternich, « son meilleur ami et son plus fidèle serviteur ». « N'entreprends rien sans lui », disait-il à son fils, Ferdinand Ier. Ferdinand (1835-1848) était épileptique : six mois après son avènement on dut constituer une sorte de régence, « une conférence d'État », conseil de trois personnes où Metternich fut le principal personnage. On sait l'horreur de Metternich pour les réformes et sa haine des idées libérales[4]. Il n'eut d'autre pen-

1. Voir *Dix-Huitième siècle*, pages 120, 123 et 129.
2. Voir *Révolution et Empire*, pages 623 et 673.
3. Voir *Dix-Huitième siècle*, pages 623 et 673.
4. Voir ci-dessus, page 8.

sée que de maintenir ce qui était, d'empêcher toute diffusion des idées libérales, de garder l'empire de « la contagion révolutionnaire ». Pendant plus de trente années, jusqu'à 1848, toutes les libertés furent refusées aux sujets de l'empereur. Une nombreuse police secrète enveloppait le pays d'espions. La censure la plus rigoureuse était exercée sur les livres, les journaux, l'enseignement des professeurs dans les Universités. Metternich en vint à vouloir empêcher les Autrichiens de voyager au dehors, par crainte qu'il ne leur arrivât de se laisser gagner aux idées de liberté ; nul ne put sortir d'Autriche sans un passeport que le gouvernement impérial refusait le plus souvent d'accorder.

ORIGINES DE LA RÉVOLUTION DE 1848.

Malgré tant de précautions, les idées libérales pénétrèrent en Autriche. A Vienne, les étudiants, qui vivaient mêlés au peuple, les propagèrent parmi les ouvriers et les petits bourgeois. D'autre part, sous l'influence de patriotes érudits qui, dans les divers pays de la monarchie, avaient étudié et remis en honneur la langue, la littérature, l'histoire locales, les peuples avaient repris conscience d'eux-mêmes. Le sentiment national et le désir de recouvrer l'ancienne autonomie s'étaient réveillés ou développés chez tous, en particulier chez les Tchèques, les Magyars et les Croates.

D'autre part, dans les principaux pays de la monarchie, depuis 1825 environ, une véritable renaissance intellectuelle préparait une renaissance politique. La langue, la littérature, l'histoire locales avaient été étudiées et remises en honneur par des érudits et des patriotes. Elles l'avaient été en Bohême par l'historien *Palacky*, le philologue *Schaffarick*, l'auteur fameux des *Antiquités Slaves*, par le poète *Kollar* qui, dans une œuvre retentissante, la *Fille de la Gloire*, proclamait la fraternité de tous les Slaves de la Monarchie, prêchait leur union contre l'oppresseur germain, l'union aussi de tous les Slaves de l'Europe orientale, ce qu'on appela le *Panslavisme*. Elles l'avaient été chez les Slaves du sud à qui Napoléon, les rassemblant dans les Provinces Illyriennes, avait rendu le sentiment de la communauté de race, par le journaliste *Louis Gaj* ; en Hongrie par *Szechenyi*, un magnat, fondateur de l'Académie de Budapest (1831), et surtout par l'avocat *Kossuth*, le créateur du premier journal rédigé en langue magyare, le *Pesti Hirlap* — la Gazette de Pest. Les peuples avaient ainsi repris conscience d'eux-mêmes. Chez

tous le sentiment national et le désir de recouvrer l'ancienne autonomie s'étaient ou réveillés ou développés, et déjà, fait caractéristique, en Hongrie et en Croatie dans les délibérations des Diètes, dans les relations avec le gouvernement de Vienne, au latin, langue officielle et légale, on avait substitué les langues nationales, le magyar (1833) et le serbe (1843). En novembre 1847 les Magyars à la Diète, à *Pozsony* — Presbourg, — en étaient à oser parler de pleine autonomie politique pour la Hongrie.

LES RÉVOLUTIONS Quand il connut la révolution française du 24 février, l'empire d'Autriche s'émut tout entier. Partout à la fois se produisirent des mouvements *libéraux* et *nationaux*. En Hongrie, sur la proposition de Kossuth, la Diète réclama l'autonomie et l'octroi d'un ministère national responsable devant la représentation nationale (3 mars). Huit jours après (11 mars), des demandes analogues — on demandait en plus l'égalité des langues — furent formulées pour la Bohême par un *comité de pétition* formé à Prague. Le même jour, à Vienne, libraires, étudiants, membres des associations industrielles et commerciales demandaient l'abolition de la censure, la liberté de la presse, la publication du budget, l'organisation d'une représentation nationale. La remise de cette pétition par les étudiants fut, le lundi 13 mars, l'occasion d'un conflit avec la troupe et l'origine d'une émeute qui se termina le surlendemain par la chute de Metternich. Celui-ci fut réduit, tandis qu'on incendiait sa villa, à fuir de Vienne caché dans une voiture de blanchisseuse (15 mars). La crise ainsi commencée, et tout aussitôt compliquée par l'insurrection du Lombard-Vénitien[1] (18-22 mars) et la guerre avec le roi de Sardaigne, devait durer un an et demi (mars 1848-août 1849).

Surpris et déconcertés par la soudaineté des événements, Ferdinand et ses conseillers cédèrent d'abord sur tous les points. Les Magyars et les Tchèques obtinrent des ministères particuliers (27 mars-8 avril), les Viennois l'organisation d'une « légion académique » pour les étudiants, d'une garde nationale pour les bourgeois et les ouvriers, enfin une constitution (25 avril). Cette constitution octroyée ne leur suffisant pas, étudiants et ouvriers obtinrent, par deux nouveaux soulèvements (15-mai-26 mai), le suffrage universel et la nomination d'un *Reichstag constituant*. Ce Reichstag se réunit à Vienne aux derniers jours de juillet.

1. Voir ci-dessus, page 207.

LA RÉPRESSION EN BOHÊME

A ce moment, on était déjà dans la période de réaction. Elle avait commencé en Bohême, à Prague. Les Tchèques avaient pensé que le moment était propice pour tenter de réaliser le rêve de Kollar, l'union des Slaves de l'empire; qu'il y avait urgence à la réaliser pour être en état de résister d'une part aux Allemands qui, dans le même temps à Francfort, préparaient l'unité pangermanique[1], d'autre part aux Magyars qui proclamaient, avec leur résolution d'empêcher tout développement national des Slaves du sud, leur volonté de les « magyariser ». De là, à Prague, sous la présidence de Polacky, un *congrès* des représentants de tous les pays slaves de la monarchie, sorte de Parlement slave dressé contre le Parlement germanique de Francfort (2 juin).

Au cours de ce congrès, une émeute, machinée, dit-on, par des agents provocateurs magyars, fournit le prétexte d'une exécution militaire. Le gouverneur de la place, le prince de Windischgraetz, dont la femme venait d'être tuée chez elle d'une balle perdue, bombarda Prague trois jours durant. Le congrès fut dissous et toutes les concessions faites aux Tchèques furent rapportées (12-17 juin).

LA RÉPRESSION A VIENNE

Quatre mois plus tard Vienne eut le même sort que Prague. Tandis que le Reichstag, composé pour plus d'un quart de paysans, discutait et votait l'abolition du régime féodal — ce fut son œuvre essentielle et la seule qui lui survécut (31 août 1848) — Vienne était le théâtre d'émeutes presque quotidiennes, provoquées par les éléments démocratiques, les étudiants et les ouvriers. Leurs chefs avaient lié partie avec les Magyars à demi révoltés déjà contre le gouvernement impérial. Le 6 octobre, des régiments devant être mis en route pour la Hongrie, les démocrates se soulevèrent afin d'empêcher leur départ; le ministre de la guerre, le général Latour, surpris par les émeutiers dans son hôtel, fut assommé et pendu à un réverbère. Le lendemain, l'empereur et le gouvernement se retiraient à Olmütz, tandis que la majorité du Reichstag gagnait spontanément Prague. Windischgraetz, nommé commandant en chef des armées autrichiennes, se porta sur Vienne avec 60 000 hommes. La ville fut bloquée, bombardée, forcée (26, 28, 31 octobre), tandis qu'à ses portes une armée de secours magyare

1. Voir ci-dessous, page 233.



PRAGUE. — LE PONT CHARLES-IV ET LE HRADSCHIN.
Photographie.

Prague, sur la Moldau, affluent de l'Elbe, l'ancienne capitale du royaume tchèque de Bohême, doit les plus beaux de ses monuments à la dynastie, plus qu'à demi française, de Luxembourg et surtout à l'empereur-roi Charles IV, fils du roi Jean, tué dans les rangs français à Crécy. C'est un architecte français, Mathieu d'Arras, qui construisit la cathédrale et le pont Charles IV, deux chefs-d'œuvre de notre art ogival ; le pont, à seize arches, mesure près de 500 mètres. Au fond le Hradschin, le palais royal, également construit par Charles IV. Ce fut là que se réunit en 1848 *le* Congrès Slave, *première manifestation solennelle du réveil des nationalités slaves de l'empire d'Autriche, première affirmation de leur solidarité en face de la menace et du péril pangermanique apparus au Parlement de Francfort.*

était mise en déroute par les troupes croates de Jelatchitch (30 octobre). On passa par les armes les principaux meneurs et parmi eux *Robert Blum*, député saxon au Parlement de Francfort, et délégué de ce Parlement. Sa mise en jugement avait été exigée par le prince de *Schwarzenberg*, premier ministre occulte et bientôt officiel (21 novembre), homme autoritaire et énergique, pour bien affirmer la volonté de ne pas permettre l'intervention des Allemands dans les affaires intérieures de l'Autriche. Peu après, l'empereur Ferdinand ayant abdiqué (2 décembre 1848), son successeur, son neveu, *François-Joseph*, un jeune homme de dix-huit ans, prépara presque aussitôt et prononça, le 6 mars 1849, la dissolution du Reichstag, qui depuis les événements d'octobre avait été transféré à *Kremsier*. Le nouvel empereur promulguait en même temps une constitution, applicable à tous les pays de l'Empire.



LE PRINCE FÉLIX DE SCHWARZENBERG (1800-1852).
Portrait peint par C. V. v. VOGELSTEIN (1788-1868).
Lithographié par Louis Zœllner.
Zœllner, éditeur à Dresde.

Diplomate, ambassadeur d'Autriche à Naples, le prince de Schwarzenberg devint soudain homme de guerre en 1848 *et seconda utilement Radetzky dans la lutte contre les Sardes. Son esprit de décision, son sens de l'autorité, à une heure où tous hésitaient et tout vacillait dans la monarchie autrichienne, le firent apparaître comme l'homme nécessaire et lui valurent d'être choisi pour premier ministre quand l'empereur Ferdinand résolut d'abdiquer en faveur de son neveu François Joseph* (21 *novembre* 1848). *Schwarzenberg triompha des révolutions autrichienne et hongroise, de celle-ci grâce au concours du tsar Nicolas. Dédaignant la leçon des faits, en dépit des aspirations autonomistes des peuples, il s'appliqua à renforcer le centralisme autrichien : « Il y a une armée, disait-il, il doit y avoir une Autriche ». En Allemagne il voulut et sut empêcher tout accroissement d'influence de la Prusse : il la contraignit à rentrer dans le rang et l'humilia cruellement à Olmütz* (*novembre* 1850). *Schwarzenberg mourut subitement en* 1852.

LA GUERRE DE HONGRIE

On eut moins facilement raison des Magyars que des Tchèques et des Viennois. C'est qu'en Hongrie l'empereur se heurta, non plus à l'insurrection d'une ville, mais à *un peuple*, l'un des plus tenaces et des plus éner-

giques de l'Europe. De plus ce peuple, en face des Autrichiens, était pour la majeure partie dans l'état d'esprit du peuple français en 1792, en face des souverains coalisés. En effet, dès le début du mouvement, la Diète de Hongrie, triomphant de l'opposition égoïste d'une partie des Magnats de la Chambre Haute, avait émancipé les paysans, aboli le régime féodal et proclamé l'égalité de tous les Magyars (14 mars 1848); si bien qu'en combattant pour l'autonomie de la Hongrie, le paysan magyar combattait pour sa liberté personnelle. Aussi fallut-il aux Autrichiens pour soumettre la Hongrie une vraie guerre, près d'un an de lutte, et le secours des armées russes.

L'autonomie — en fait l'indépendance — obtenue par les Magyars grâce à la concession d'un ministère particulier, avait immédiatement provoqué un mouvement autonomiste chez les peuples d'autres races rattachés à des degrés divers à la Hongrie, Serbes de la Syrmie et du banat de Temesvar, Roumains de la Transylvanie, Croates. Mais en 1848, comme, plus tard, les Magyars n'admettaient l'autonomie que pour eux seuls et prétendaient tenir en tutelle les autres peuples. Ils entendaient imposer à tous l'usage de la langue magyare, « seule langue d'État », et n'admettre aux fonctions publiques — la Croatie exceptée — que des Magyars.

A ces prétentions, les Serbes avaient répondu, avant même que le ministère hongrois ne fût constitué, en demandant à former, comme les Croates, un *corps de nation* ayant ses assemblées particulières (8 avril). De leur côté les Croates déclarèrent qu'aucune loi votée à Budapest ne pourrait être appliquée en Croatie avant d'avoir été ratifiée par la Diète croate. Leurs demandes ayant été rejetées, les Serbes se constituèrent en nation à Carlovtsi, votèrent leur union à la Croatie (15 mai) et levèrent 30 000 hommes. En même temps le *ban* — duc ou gouverneur — de Croatie, Jelatchitch, secrètement encouragé par l'empereur, concentrait l'armée croate. Après de vaines négociations, les Magyars ne voulant rien céder, dès le début d'août les Serbes ouvraient victorieusement les hostilités. Un mois plus tard Jelatchitch et les Croates franchissant la Drave commençaient la grande guerre.

DICTATURE DE KOSSUTH

Les Magyars instituèrent en lui donnant des pouvoirs dictatoriaux un *comité de défense* dont le président fut Kossuth. Tout en protestant encore de leur fidélité à Ferdinand, ils assassinèrent à Budapest le général Lam-



* Un Magnat magyar. — D'après une eau-forte de Valerio (1810-1879).
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

berg nommé par l'empereur au commandement de l'armée hongroise (28 septembre), et lancèrent, on l'a vu, une partie de cette armée au secours des Viennois insurgés (fin octobre). Quand Ferdinand eut abdiqué, Kossuth et le comité de défense refusèrent de reconnaître François-Joseph.

C'était le moment où, l'ordre étant rétabli en Autriche, l'armée de Windischgraetz entrait en ligne. Attaqués par les Autrichiens au nord et au nord-ouest, par les Croates et les Serbes au sud-ouest et au sud, les Hongrois furent d'abord partout refoulés. Ils perdirent Presbourg, durent évacuer Budapest, tandis que le dictateur Kossuth transportait le siège du gouvernement au centre des marais de la Tisza à *Debreczin*[1]. Mais les tergiversations de Windischgraetz, par contre l'activité d'un jeune chef de vingt-neuf ans, *Klapka*, permirent aux Magyars de reprendre partout l'avantage, de battre les Autrichiens non loin de Budapest, de venir assiéger et de reconquérir la ville (7 avril-21 mai). Au milieu de ces succès la Diète, sur la proposition de Kossuth, avait proclamé la déchéance des Habsbourgs et la pleine indépendance de la Hongrie (14 avril 1849).

Le retour de fortune ne fut pas de longue durée. La défaite des Sardes, à Novare[2], venait de rendre disponible une bonne partie de l'armée d'Italie. D'autre part, le tsar Nicolas I[er], ennemi par principe de toutes les révolutions, craignant en outre que l'exemple des Magyars ne provoquât une insurrection de la Pologne russe, offrit à François-Joseph, comme il l'avait fait déjà un an plus tôt à Ferdinand, le secours de ses armées. Elles arrivèrent, fortes de 150 000 hommes, sous le commandement de Paskievitch, à la fois par le nord-est et par l'est, par la Galicie et la

* *Jusqu'à* 1848 *le régime féodal a subsisté en Hongrie au profit de seigneurs — les magnats —, pas très nombreux et souvent possesseurs d'immenses territoires, où les paysans étaient serfs. En* 1848, *les magnats, après avoir obtenu l'autonomie du royaume, durent bon gré mal gré émanciper les paysans* (14 *mars* 1848). *Ce fut cette conquête de la liberté qui fit le paysan magyar si énergique et si tenace dans la lutte contre l'Autriche. Les magnats portaient d'éblouissants costumes, pelisse doublée de fourrures précieuses, dolman de velours ou de damas à brandebourgs d'or et boutons de pierreries, bonnet de fourrure — il est posé sur la table — ou talpack, orné d'une haute aigrette et de branches de diamants et de perles, large sabre à la turque. Valerio, élève et ami de Charlet, voyagea dans l'Europe orientale au temps de la guerre de Crimée. Cette eau-forte est datée de* 1855.

1. Voir ci-dessus la carte, page 215.
2. Voir ci-dessus, page 210.

Transylvanie, tandis que les Autrichiens avançaient par l'ouest à travers la plaine hongroise. Sous ces attaques concentriques, les Magyars succombèrent. Leur principale armée fut écrasée par les Autrichiens à *Temesvar* (9 août). Kossuth découragé et paralysé par les intrigues du commandant en chef *Georgey*, un ambitieux, abdiqua en sa faveur (11 août). Trois jours après, Georgey capitulait avec les dernières troupes magyares à *Vilagos* aux mains des Russes (14 août 1849). Pour achever sa victoire le gouvernement impérial impitoyable fit fusiller, pendre ou emprisonner tous les Magyars qui avaient joué un rôle de quelque importance dans l'insurrection et qui n'avaient pu, comme l'avait fait Kossuth, se réfugier à l'étranger.



LOUIS KOSSUTH (1802-1894).
Lithographie allemande anonyme. — Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Les Magyars tenaient à bon droit Louis Kossuth pour le fondateur du royaume de Hongrie. Avocat, il siégea d'abord à titre de suppléant à la Diète de Presbourg (1832). *La publication jusqu'à lui inusitée de comptes rendus des séances le rendit populaire en même temps qu'elle éveillait chez tous les lecteurs l'intérêt pour la vie publique. Cela lui mérita d'être poursuivi par le gouvernement autrichien et condamné à quatre ans de prison. En* 1841, *il fonda le premier journal rédigé en langue magyare, le* Pesti Hirlap — *la* Gazette de Pest. — *Élu député en* 1847, *il réclama aussitôt l'autonomie de la Hongrie. Quand elle eut été accordée* (11 *mars* 1848) *Kossuth, dans le premier ministère, reçut le portefeuille des finances. Dictateur il fut vraiment l'âme de la résistance magyare et la dirigea avec une admirable énergie. La Hongrie vaincue, il n'échappa à la mort que par l'exil. Les Turcs l'internèrent un certain temps. Quand en* 1867 *la cause de l'indépendance triompha et le* compromis *rétablit le royaume de Hongrie, Kossuth, en dépit des amnisties et des instances de son peuple, refusa de rentrer. Il mourut en exil à Turin.*

LA RÉACTION

Les révolutions de 1848 furent suivies de dix années de réaction et d'absolutisme. La constitution octroyée en mars 1849 ne fut pas un instant mise en vigueur et finalement on l'abrogea « comme incompatible avec la nature et l'essence de l'empire autrichien » (31 décembre 1851). Sous le gouvernement du prince de Schwarzenberg d'abord, puis après la mort du prince sous le gouvernement de son successeur *Bach*, un libéral passé à la réaction et qui garda le pouvoir jusqu'en 1859, on en revint au système de Joseph II. On voulut germaniser tous les États de la monarchie, pour faire de tous ces États à tendances divergentes et de nationalités distinctes, un État un et centralisé. La Hongrie, où l'état de siège subsista jusqu'à 1854, se vit enlever sa Diète et fut partagée en provinces, gouvernées par des fonctionnaires allemands qui ne savaient même pas le magyar. Les Slaves du sud, en dépit du concours qu'ils n'avaient cessé de prêter à l'empereur, ne furent guère traités de façon différente, et la constitution de provinces particulières pour les Serbes, le fait qu'on respecta les limites traditionnelles de la Croatie n'empêchèrent pas les Slaves de ressentir, en présence du « système de Bach », autant de mécontentement que les Magyars ressentaient de haine. Sur un point toutefois il n'y eut pas retour en arrière; les réformes sociales décrétées tant par le Reichstag constituant que par la Diète hongroise furent respectées; le régime féodal demeura partout et totalement aboli.

III

LES RÉVOLUTIONS DE 1848 ET LA RÉACTION EN ALLEMAGNE

En 1848, les États de la Confédération germanique ont été, comme les États italiens, le théâtre de révolutions à la fois libérales et nationales. Ces révolutions dans leur ensemble furent le premier grand épisode d'une crise qui, en vingt-deux ans, parallèlement à l'Italie, conduisit l'Allemagne à l'unité. Le mouvement unitaire de 1848 fut tenté par le peuple allemand lui-même, en dehors de ses souverains; une représentation nationale élue, le *Parlement de Francfort*, essaya de substituer à la Confédération présidée par l'Autriche un empire d'où l'Autriche serait exclue. La tentative échoua du fait du roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume IV*, qui, élu empereur, refusa la couronne impériale, tant par crainte de l'Autriche que pour ne pas reconnaître le principe révolutionnaire de la souveraineté du peuple.

LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE

On sait quelle organisation les traités de 1815 avaient donnée à l'Allemagne[1]. Simplifiée et concentrée, peut-on dire, par Napoléon qui, sur *trois cent soixante États*, en avait détruit près de *trois cent quarante*, acheminée par lui vers l'unité, l'Allemagne après la guerre de 1813 et par la restauration de quelques-uns des princes dépossédés avait vu remonter à *trente-neuf* le nombre de ses États. Sur ces trente-neuf États on comptait un empire, l'*Autriche*; cinq royaumes, la *Prusse*, la *Saxe*, le *Hanovre*, le *Wurtemberg*, la *Bavière*; un électorat, la *Hesse-Cassel*; sept grands-duchés, *Bade*, *Luxembourg*, *Hesse-Darmstadt*, *Saxe-Weimar*, *Mecklembourg*, etc.; vingt duchés et principautés; quatre villes libres, *Lübeck*, *Hambourg*, *Brême*. *Francfort-sur-le-Main*. En vertu de l'*acte fédéral* signé à Vienne, le 8 juin 1815, les États étaient groupés en une confédération régie par une *Diète fédérale* ou *Bundestag*, ayant pour *président* l'empereur d'Autriche, pour *vice-président* le roi de Prusse, et siégeant à *Francfort*, capitale de la Confédération. En fait, la Diète, composée des représentants des trente-neuf souverains, n'était, on le sait, qu'un congrès de diplomates, pratiquement aussi dépourvu des moyens

1. Voir ci-dessus, page 12, et *Révolution et Empire*, pages 743-744.

de gouverner l'Allemagne que le serait aujourd'hui de gouverner l'Europe un corps d'ambassadeurs des puissances, France, Angleterre, Allemagne, etc. Nulle décision ne pouvait être prise que sous réserve de ratification par chacun des gouvernements. De là d'interminables pourparlers et, par exemple, dix années écoulées avant qu'on se soit entendu sur le choix des citadelles fédérales, c'est-à-dire des villes qui devraient être fortifiées pour couvrir l'Allemagne du côté de la France.

LE MOUVEMENT UNITAIRE

Contre cette organisation les patriotes, on l'a vu[1], s'étaient élevés dès l'origine; mais, peu nombreux, ils avaient été sans peine réduits au silence par Metternich et l'application des mesures répressives arrêtées aux congrès de Carlsbad et de Vienne[2] (1819-1820). Malgré tout, le parti des unitaires se renforçait. Il s'accrut grandement lorsque dans l'été de 1840, à propos de la question d'Égypte, il sembla un moment que le gouvernement de Louis-Philippe pourrait entreprendre une guerre sur le Rhin[3]. L'alerte réveilla toutes les haines contre la France et provoqua un mouvement national, analogue au mouvement de 1813. Tous les Allemands éclairés comprirent qu'organisée comme elle l'était la Confédération serait impuissante à prendre aux heures de crise avec la promptitude nécessaire les résolutions utiles; tous, selon le mot du prince de Hohenlohe, « sentirent douloureusement la nullité de l'Allemagne en face des autres États ». Il fallait donc une organisation autre. Tous en vinrent à penser que « *la fédération des États* devrait faire place à un *État fédératif* », et les souverains eux-mêmes commencèrent à comprendre la nécessité d'une réforme de la Confédération.

LE ZOLLVEREIN

Au reste, que l'établissement d'une union réelle entre les États dût procurer de précieux avantages politiques, le fait était démontré par les avantages économiques que les souverains tiraient déjà du *Zollverein*, c'est-à-dire de l'*Union douanière*. L'initiative de cette union avait été prise par la Prusse. Dans ce royaume coupé en deux tronçons isolés, pays rhénans, pays de l'Elbe et de l'Oder, on sentait mieux que nulle part ailleurs les inconvé-

1. Voir ci-dessus, page 12.
2. Voir ci-dessus, page 13.
3. Voir ci-dessus, page 93.

nients de ces multiples cloisons internes que constituaient les barrières douanières, dressées entre les États allemands. Le gouvernement prussien avait donc proposé d'abattre ces barrières et de ne conserver qu'une douane commune, établie aux frontières extérieures de la Confédération. De 1819 à 1836, tous les États, l'Autriche exceptée, avaient successivement adhéré à l'union. Le résultat avait été de faire presque doubler, en dix ans, le chiffre du commerce allemand et, du même coup, les revenus douaniers partagés entre les adhérents.

LE MOUVEMENT LIBÉRAL

Les Allemands ne bornaient pas leurs désirs politiques à la transformation du pacte fédéral. Ils voulaient encore l'exécution d'une promesse faite par les souverains en 1813, renouvelée en 1815 à l'article 13 du pacte fédéral : l'établissement d'un régime constitutionnel et représentatif dans chacun des États de la Confédération. Cette promesse, on l'a vu[1], n'avait été remplie que par quatre souverains, les grands-ducs de Saxe-Weimar et de Bade, les rois de Bavière et de Wurtemberg; encore, avec le temps, les libertés accordées dans les quatre États étaient, au gré des peuples, devenues insuffisantes. Partout ailleurs, ou bien les souverains, fidèles aux accords de Carlsbad et de Vienne[2], n'avaient fait que des concessions de pure apparence; ou bien, et c'était le cas en Prusse, la monarchie absolue avait été maintenue, comme en Autriche. En 1830, à la suite de la révolution de Juillet en France, l'agitation libérale avait repris plus vive; des soulèvements s'étaient produits en divers points, et quelques concessions nouvelles avaient été obtenues, notamment en Saxe (septembre 1830). Mais la réaction avait promptement suivi, et Metternich, comme en 1819, après avoir, à *Münchengratz*[3], tenté, de concert avec le tsar Nicolas, une restauration de la Sainte-Alliance, avait fait adopter par les souverains allemands un ensemble de mesures répressives dont l'application devait, pensait-il, rendre impossible toute propagande libérale. Les espérances de Metternich furent trompées. À partir de 1846, le même phénomène qui se produisait alors en Italie, se produisit en Allemagne : l'agitation constitutionnelle et l'agitation unitaire reprirent, mais profondes, atteignant la masse même du

1. Voir ci-dessus, page 12.
2. Voir ci-dessus, page 13.
3. Voir ci-dessus, page 20.

peuple, partout simultanées et le plus souvent confondues. De là, en 1848, une série de révolutions qui firent de cette année l'une des plus confuses de l'histoire d'Allemagne. Les événements les plus importants se déroulèrent à *Francfort* où un *Parlement constituant* essaya vainement d'organiser l'Empire; puis en *Prusse*.

LE PARLEMENT DE FRANCFORT

La réunion d'un Parlement constituant à Francfort fut la conséquence d'un véritable coup d'État des libéraux de l'Allemagne du sud. Dès la fin de 1847, un grand nombre d'entre eux, réunis *de leur seule autorité* aux environs de Mayence, avaient émis le vœu qu'il fût créé un Parlement allemand et un gouvernement commun à tous les États membres du Zollverein. La nouvelle de la révolution de Février à Paris détermina les libéraux à passer des vœux aux actes. Le 5 mars 1848, cinquante et un libéraux réunis à *Heidelberg*, dans le grand-duché de Bade, nommèrent un comité de sept membres, chargé de convoquer à Francfort un *Vor-Parlament*, c'est-à-dire un *Parlement préparatoire*. C'était un *acte révolutionnaire* : pourtant les gouvernements, inquiets de l'agitation universelle, demeurèrent inertes et n'essayèrent pas de protester. Bien plus, leurs représentants à la Diète émirent eux-mêmes l'avis qu'il fallait refondre la Confédération, et invitèrent leurs souverains à désigner des représentants nouveaux, ayant mission de rédiger une Constitution nouvelle (8 mars).

Pour former le Parlement préparatoire, le comité des Sept appela à Francfort tous les Allemands qui faisaient ou avaient fait partie des assemblées représentatives, particulières aux divers États. Il en vint 500 environ. Le 31 mars le Parlement préparatoire ouvrit ses séances dans la salle impériale au Rœmer[1]; il siégea quatre jours. Il décida la convocation d'un *Parlement constituant* et fixa les conditions d'élection : les députés seraient élus au suffrage universel, à raison d'un député par 50 000 habitants, par toute l'Allemagne, sans distinction d'États. Toutes ces décisions furent prises en dehors des souverains. Ceux-ci ne cherchèrent pas plus à empêcher les élections au Parlement constituant qu'ils n'avaient cherché à empêcher la réunion du Parlement préparatoire : la révolution de Vienne et la chute de Metternich (13-15 mars), une révolution

1. Voir *Histoire moderne*, page 75.

à Berlin[1] (18-19 mars), les révolutions d'Italie, les avaient complètement découragés.

TENTATIVE D'ORGANISATION DE L'EMPIRE

Le Parlement constituant, composé d'environ 550 députés, dont 150 étaient des professeurs, se réunit le 18 mai à l'église Saint-Paul. Il décida d'abord l'établissement d'un pouvoir central provisoire sous le nom de *Vicariat d'Empire* (29 juin). Ce vicariat fut attribué à un oncle de l'empereur d'Autriche, l'*archiduc Jean*, l'un des vaincus de la campagne de Wagram, prince populaire et tenu pour très libéral parce qu'il avait épousé la fille d'un maître de poste. La Diète abdiqua entre ses mains (12 juillet).

Le Parlement entreprit alors la rédaction de la Constitution. Le travail ne fut achevé que huit mois plus tard. La *Constitution du 28 mars 1849* groupait les États allemands en un *empire fédéral*. Elle donnait le pouvoir législatif à une Assemblée nationale, « *Volkshaus* », élue au suffrage universel; le pouvoir exécutif à un *empereur héréditaire des Allemands*, assisté de ministres responsables.

La principale difficulté fut de déterminer quels États seraien admis dans l'Empire. Sur cette question les députés s'étaient divisés. Les uns — on les appela les partisans de la *grande Allemagne* — voulaient, à peu près comme les *Pangermanistes* aujourd'hui, faire entrer l'Autriche dans l'Allemagne réorganisée. Les plus actifs d'entre eux étaient les députés autrichiens, qui d'accord avec Schwarzenberg jugeaient indispensable d'agréger l'Autriche à l'Allemagne pour assurer dans la monarchie la prédominance de l'élément germanique, la minorité, sur les éléments slaves, magyar et latin, la majorité.

En opposition avec les partisans de la Grande Allemagne, d'autres, les *Petits allemands*, à leur tête le Bavarois *Gagern*, président du Parlement, ne voulaient dans l'Allemagne que des Allemands : cela précisément pour exclure de l'Empire l'État autrichien dont ils redoutaient l'hégémonie. « Le rôle de l'Autriche, disaient-ils, est de civiliser l'Orient; il lui faut pour cela se concentrer et non point s'occuper de la constitution allemande. » Les partisans de la petite Allemagne l'emportèrent (13 janvier 1849). Puis les limites de l'Allemagne étant définies, ils élurent empereur le *roi de Prusse*, *Frédéric-Guillaume IV*, à quarante voix de majorité (28 mars 1849).

1. Voir ci-dessous, page 236.



L'ÉGLISE SAINT-PAUL. — FRANCFORT-SUR LE-MAIN.
Photo Knack et Cie.

L'Église Saint-Paul où siégea de mai 1848 à mai 1849 le Parlement constituant Allemand est un disgracieux édifice circulaire en pierre rougeâtre. Sa silhouette est d'une halle et non pas d'une église. Sa construction commencée en 1787 ne fut achevée qu'en 1833. Elle est toute proche du pittoresque Rœmer où les Empereurs étaient couronnés et où siégea le Parlement préparatoire.

DISSOLUTION DU PARLEMENT DE FRANCFORT

Mais la tentative de Francfort touchait à sa fin. Jusque-là les souverains allemands n'avaient rien osé contre le Parlement, très populaire : ils se sentaient trop faibles pour agir seuls contre lui et ne voulaient rien entreprendre sans l'appui de l'empereur d'Autriche. Or, pendant toute l'année 1848, le gouvernement impérial avait été aux prises avec la révolution, en Autriche, en Bohême, en Hongrie, en Italie. Mais, au début de 1849, la Bohême et l'Autriche étaient soumises; les Italiens venaient d'être vaincus à Novare; la Hongrie semblait près de succomber. Dès lors l'empereur François-Joseph, libre d'agir en Allemagne, intima aux députés autrichiens l'ordre de se retirer du Parlement (5 avril). Les rois de Saxe, de Bavière, de Hanovre, de Wurtemberg reprirent aussitôt courage : ils refusèrent d'accepter la constitution de Francfort (19-23 avril). Dans ces circonstances Frédéric-Guillaume IV, qui avait jusqu'alors paru favorable aux efforts du Parlement, refusa avec hauteur la couronne impériale, « une couronne des pavés à la Louis-Philippe, disait-il, pétrie de glaise et de fange » (28 avril).

Ce fut la ruine du projet d'empire. Vainement le peuple se souleva contre les gouvernements opposants, notamment en Saxe où le roi fut chassé de Dresde, et dans le grand-duché de Bade où les troupes passèrent à l'insurrection et tinrent tête deux mois à une armée prussienne (17 mai-23 juillet). A l'exemple de l'empereur, les rois de Prusse, de Saxe et de Hanovre rappelèrent les députés de leurs pays. Réduit à 150 membres — on l'appelait par dérision, comme le Parlement anglais au temps de Cromwell, le *Rump*, le « Croupion » — le Parlement quitta Francfort et se réfugia à Stuttgart. Là le roi de Wurtemberg fit arrêter une partie des députés et disperser le reste par les troupes : le 19 juin 1849, le Parlement constituant n'était plus.

LA RÉVOLUTION EN PRUSSE

Tandis que le Parlement de Francfort s'efforçait d'organiser l'unité allemande, à Berlin, une Assemblée constituante, dont une insurrection avait imposé la convocation au roi, essayait d'établir en Prusse le régime parlementaire. La tentative échoua et l'Assemblée fut finalement dissoute par le roi. Mais, après avoir vaincu, le roi eut la sagesse de donner lui-même une Constitution à ses sujets, en sorte que la crise de 1848 eut pour résultat, en Prusse, la disparition de la monarchie absolue

LA PRUSSE AVANT 1848

En Prusse, comme dans tous les États allemands, le roi avait promis à ses sujets, en 1815, une constitution et un régime représentatif. La promesse ne fut pas tenue. Frédéric-Guillaume III se borna à établir, dans chacune des huit provinces du royaume, des États qu'il devait consulter au sujet de l'administration de chaque province, mais sans être obligé de se conformer à leur avis (1823). Quand il mourut (1840), les Prussiens réclamèrent de son fils *Frédéric-Guillaume IV* l'exécution des promesses de 1815.

Frédéric-Guillaume IV était un esprit mal équilibré — il mourut gâteux — un dernier modèle de ceux qu'on appelait au dix-huitième siècle les « despotes éclairés » et dont on résumait la doctrine de gouvernement dans cette formule : « Tout pour le peuple, rien par le peuple ». « Je sais, avait-il dit à son avènement, que je tiens ma couronne en fief de Dieu tout-puissant. » Il détestait la Révolution française, la doctrine de la souveraineté du peuple, l'égalité, qu'il appelait le « gâchis des classes ». Il protestait volontiers, qu'aucune puissance sur la terre ne l'amènerait à laisser s'insinuer entre son peuple et lui « une feuille de papier », c'est-à-dire une constitution. Mais en même temps il sentait que certaines libertés devaient être accordées. Seulement il voulait qu'elles fussent concédées de sa seule volonté, par un acte de son bon plaisir.

Après plusieurs années d'hésitation, Frédéric-Guillaume, au début de 1847 (3 février), finit par publier une *Patente*, en vertu de laquelle les huit États provinciaux devraient, quand il plairait au roi, se réunir à Berlin pour former un *vereinigter Landtag* ou *Diète réunie*. Le Landtag n'aurait d'autre pouvoir que de voter ou de repousser les projets d'impôts nouveaux, et d'émettre un avis sur les projets de loi que le roi jugerait bon de lui présenter. A l'ouverture des séances, Frédéric-Guillaume IV avertit les membres du Landtag que « leur mission n'était ni de représenter, ni de faire prévaloir des opinions ; car cela, dit-il, mène à des difficultés insolubles avec la couronne qui, suivant la loi de Dieu et du pays, *doit gouverner d'après sa libre décision, non d'après la volonté des majorités* » (11 avril 1847). Les députés ayant osé émettre divers vœux, et demandé en particulier que le roi s'engageât à convoquer le Landtag périodiquement, Frédéric-Guillaume renvoya l'Assemblée, deux mois à peine après l'avoir réunie (24 juin 1847).

LES JOURNÉES DE MARS 1848

Le mécontentement était très vif en Prusse, et la nouvelle de la révolution de Février y surexcita les libéraux : aux premiers jours de mars (7-8 mars), il y eut à Berlin de sérieux commencements d'émeutes. L'agitation devint plus vive encore quand on connut les mouvements libéraux de l'Allemagne du sud, la formation du comité des Sept, et les projets de réforme de la Confédération. A la suite d'une manifestation plus grave que les précédentes (13 mars) et d'une démarche de la municipalité de Berlin, demandant, sur un ton presque menaçant, une constitution représentative, Frédéric-Guillaume, inquiet, fit une première concession et promit pour la fin d'avril la convocation du Landtag (14 mars). La nouvelle de la révolution de Vienne et de la chute de Metternich surexcita plus encore les Berlinois, et les désordres dans la rue devinrent tels, que Frédéric-Guillaume prit peur et que le roi de droit divin se changea soudain en roi libéral. Le 17 mars, il signa un *ordre de Cabinet*, qui accordait l'entière liberté de la presse, et convoquait le Landtag non plus pour la fin du mois d'avril, mais pour le 2. L'ordre de Cabinet indiquait en outre que, touchant l'Allemagne, le roi s'efforcerait d'obtenir une refonte de la Confédération, sa transformation en État fédéral, l'établissement de constitutions dans chacun des États allemands et la création d'un Parlement national commun.

Le samedi 18 mars, dans la matinée, un supplément de la *Gazette d'État* — le journal officiel — publia l'ordre de Cabinet. Dès que les Berlinois le connurent, ils se portèrent en masse, vers une heure, devant le château royal, pour remercier le roi et l'acclamer. La foule devint bientôt si compacte que, pour essayer de dégager les abords du château, on fit sortir une partie du bataillon de garde. Pendant cet essai de manœuvre et dans des conditions mal connues, deux coups de feu partirent; au bruit, un escadron de dragons sortit à son tour et chargea. La foule, criant à la trahison, s'enfuit, courut s'armer, dressa des centaines de barricades, mit le feu sur différents points de la ville et tenta de bloquer le château. La lutte acharnée, poursuivie pendant toute la soirée et la majeure partie de la nuit, tournait à l'avantage des troupes, quand le dimanche matin 19, Frédéric-Guillaume, probablement par horreur du sang versé, et sous l'influence de la reine, donna l'ordre de cesser le feu et, par une proclamation, invita les insurgés à lui envoyer des négociateurs. Les insurgés exigèrent l'immédiate évacuation de

Berlin par les troupes et la formation d'une garde nationale Quand le roi eut cédé, les insurgés portèrent dans une des cours du château les cadavres de quelques-uns des leurs, et criant « chapeau bas! » obligèrent Frédéric-Guillaume à venir saluer les morts.

Deux jours plus tard, le 21 mars, en grand uniforme, portant un brassard aux couleurs de l'Empire, noir, rouge et or, Frédéric-Guillaume parcourut solennellement Berlin. Il harangua les étudiants et leur annonça que « les événements faisaient au prince le plus considérable de l'Allemagne un droit et un devoir de prendre la direction du mouvement » unitaire et libéral. La « cavalcade royale » fut suivie le lendemain d'une *Adresse au peuple prussien et à la nation allemande*, développant et complétant l'ordre de Cabinet du 17 mars. Le roi y proclamait la nécessité de l'union de tous, princes et peuples, pour le salut de la patrie allemande et traçait le programme de l'organisation prochaine « d'une Allemagne nouvelle, non pas uniforme, mais une », où la Prusse, « placée sous la vénérable bannière de l'empire germanique, se fondait désormais », où, sous sa direction, dans chacun des États, seraient établies une constitution représentative et la responsabilité des ministres.

Conformément aux idées dont s'inspirait l'adresse, la conclusion des « journées de Mars » fut par l'initiative de Frédéric-Guillaume, avec l'assentiment du Landtag qui vota la loi électorale nécessaire (6 avril), la convocation d'une Assemblée constituante, chargée de préparer avec le roi l'organisation nouvelle de la Prusse.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

L'Assemblée constituante siégea six mois (22 mai-5 décembre 1848). Comme la conversion de Frédéric-Guillaume aux idées libérales n'était pas sincère ou n'était à tout le moins qu'un caprice, l'Assemblée et le roi furent presque continuellement en conflit. Quand l'empereur d'Autriche eut écrasé la révolution à Vienne (31 octobre), Frédéric-Guillaume se détermina à frapper la Constituante à Berlin. L'assemblée ayant exprimé sa défiance à l'endroit des ministres, le roi ne voulut pas recevoir ses envoyés et la transféra à Brandebourg (9 novembre). Les députés refusèrent de s'y rendre. Aussitôt le roi proclama l'état de siège, fit occuper militairement la salle des séances (10-12 novembre) et pour finir prononça la dissolution de l'Assemblée (5 décembre).

LA CONSTITUTION PRUSSIENNE

Mais, le lendemain même de la dissolution, le 6 décembre, Frédéric-Guillaume *octroyait* à son peuple une constitution. Cette constitution ne fut cependant définitivement appliquée qu'un an plus tard, le 31 janvier 1850. Pendant l'année 1849, le roi la revisa et la compléta par des ordonnances. La *Constitution de 1850* établissait un *Landtag* composé de deux Chambres : une *Chambre des Seigneurs*, nommée par le roi, une *Chambre des Députés*, élue en théorie par le suffrage universel, tout citoyen âgé de vingt-quatre ans étant électeur. Toutefois, le système de vote était tel que le suffrage universel était pratiquement inexistant. En effet, les élections étaient à deux degrés et le vote était oral. En outre — et c'était le chef-d'œuvre de l'hostilité sournoise contre le suffrage populaire, — les électeurs étaient groupés d'après l'importance de leurs impositions en trois collèges. Pour constituer ces collèges, dans chaque circonscription, puis dans chaque quartier pour chacune des circonscriptions, on divisait par trois le total des impositions payées par l'ensemble des contribuables. Les électeurs étant classés d'après le montant de leurs impositions, en ordre décroissant, on inscrivait dans la première liste, en partant des plus imposés, autant d'électeurs qu'il en fallait pour que la somme de leurs impositions fût égale au tiers de la contribution générale. La même méthode servait à composer le second collège, le troisième comprenant tout le reste, c'est-à-dire l'immense majorité, 83 pour 100 des électeurs. En dépit de leur prodigieuse inégalité numérique — dans tel quartier de Berlin le premier collège était formé d'un électeur — ces collèges nommaient chacun le même nombre de délégués, en sorte que les députés étaient réellement élus par les deux premières classes, soit *17 pour 100* des électeurs.

Les Chambres votaient les lois et les impôts nouveaux ; les impôts déjà existants étaient perçus de droit tant qu'une loi ne les avait pas supprimés. Le roi choisissait ses ministres comme il lui plaisait ; en l'absence des Chambres il pouvait faire des ordonnances ayant force de lois.

Quand il jura d'observer la Constitution, Frédéric-Guillaume ajouta à son serment cette déclaration : Il faut que je puisse gouverner avec cette loi nouvelle ; car *en Prusse il faut que le roi gouverne ; je gouverne non point parce que c'est mon bon plaisir, mais parce que c'est l'ordre de Dieu. C'est pourquoi*

j'entends continuer à gouverner : il faut un peuple libre, sous un roi libre ». Il n'en restait pas moins que désormais la volonté du roi ne suffisait plus seule à faire la loi en toutes circonstances, et que le peuple, si réduite que fût sa participation au gouvernement, avait obligatoirement part à la gestion des affaires publiques.

LA PRUSSE ET L'UNION RESTREINTE

De même qu'après avoir dissous l'Assemblée constituante il avait donné lui-même une constitution à la Prusse, Frédéric-Guillaume, après avoir refusé la couronne impériale que le Parlement de Francfort lui offrait au nom du peuple, essaya de reprendre, avec les princes, mais toujours à son profit, l'œuvre d'unification de l'Allemagne. Aussitôt après avoir rappelé les députés prussiens siégeant à Francfort, il proposa aux principaux souverains allemands une convention en vertu de laquelle, « pour la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne », il serait procédé à une réorganisation de la Confédération. La confédération nouvelle, où l'Autriche ne serait pas admise, serait présidée par le roi de Prusse, qui dirigerait seul les affaires diplomatiques et militaires. Tout d'abord les rois de Saxe et de Hanovre et avec eux dix-sept des petits États acceptèrent le projet (26 mai 1849); les rois de Bavière et de Wurtemberg le repoussèrent. Mais quand l'Autriche eut achevé d'écraser l'insurrection hongroise, la Saxe et le Hanovre se rapprochèrent de la Bavière et du Wurtemberg (novembre 1849). Il ne resta autour de Frédéric-Guillaume que les petits souverains, et la confédération projetée se transforma en *Union restreinte*.

LA RECULADE D'OLMÜTZ

L'Union restreinte elle-même ne tarda pas à périr. D'accord avec les quatre rois de Bavière, de Saxe, de Hanovre et de Wurtemberg, Schwarzenberg commença par reconstituer, à Francfort, la Diète de 1815. Celle-ci proclama le rétablissement de l'ancienne Confédération (15 juillet 1850). Le roi de Prusse protesta que ni lui ni les membres de l'Union restreinte ne rentreraient dans la Confédération, et il mobilisa en partie son armée. Mais en présence d'un ultimatum de l'empereur François-Joseph (25 novembre 1850), Frédéric-Guillaume affolé — son armée n'était pas prête — dépêcha son ministre de la guerre, Manteuffel, à Schwarzenberg. On prêtait à ce dernier ce mot : « D'abord avilir la Prusse,

ensuite la démolir ». A l'entrevue d'*Olmütz*, la Prusse se soumit entièrement aux volontés de l'Autriche (28-29 novembre 1850). L'Union restreinte disparut. Tous les princes rentrèrent dans la Confédération, et l'organisation générale de l'Allemagne se trouva à la fin de 1850 ce qu'elle était avant les Révolutions de 1848. L'échec du mouvement de 1848 était en Allemagne aussi complet qu'il l'était en Italie et dans les États autrichiens. Il n'avait pas eu meilleur succès en France.

CHAPITRE VI

LA SECONDE RÉPUBLIQUE

LE SUFFRAGE UNIVERSEL
LA RÉACTION, LE COUP D'ÉTAT DE 1851

La Seconde République a duré nominalement près de cinq années, du 24 février 1848 jusqu'au 2 décembre 1852, date de la proclamation du Second Empire. En fait la République fut détruite, dès le 2 décembre 1851, par un coup d'État qui abolissait la Constitution de 1848. Dès lors, sous l'étiquette républicaine, il n'y eut plus pendant un an que la dictature du président Louis-Napoléon Bonaparte.

Pendant la durée de la Seconde République la France a été successivement dirigée par le *Gouvernement provisoire* élu le 24 février 1848; par l'*Assemblée nationale constituante* réunie en mai 1848 et qui siégea pendant un an; enfin, en vertu de la Constitution de 1848, par le *président Louis-Napoléon Bonaparte*, élu le 11 décembre 1848, et l'*Assemblée législative* réunie en mai 1849.

Le fait capital de l'histoire de la Seconde République a été l'***établissement du suffrage universel***, décrété par le Gouvernement provisoire, le 5 mars 1848.

Au cours des quatre années qu'a duré le régime, les deux partis nouveaux formés pendant la Monarchie de Juillet, le *parti socialiste* et le *parti catholique*, ont alternativement joué un rôle prépondérant, le parti socialiste sous le Gouvernement provisoire, le parti catholique dans l'Assemblée législative. Sous le Gouvernement provisoire et au début de l'Assemblée nationale, un essai d'application du système socialiste de Louis Blanc, l'*établissement des Ateliers nationaux*, fait peu loyalement, aboutit à l'*insurrection de Juin* 1848, et à l'écrasement des Socialistes. A l'Assemblée législative le parti catholique obtint l'établisse-

ment de la *liberté de l'enseignement* par le vote de la *loi Falloux* (15 mars 1850).

ÉTABLISSEMENT DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Aussitôt installé à l'Hôtel de Ville le Gouvernement provisoire, par un manifeste, proclama la République « sauf ratification par le peuple qui sera immédiatement consulté ». « Le gouvernement de la Nation par elle-même, disait le manifeste, la liberté, l'égalité et la fraternité pour principes, le peuple pour devise et mot d'ordre, voilà le gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même. »

Conformément à ce manifeste, le Gouvernement abolit les lois restrictives de la liberté de la presse et de la liberté de réunion. Puis, en supprimant l'obligation de l'uniforme, il ouvrit les rangs de la garde nationale à tous les citoyens : l'effectif fut ainsi plus que doublé et porté de 24000 à 60000 hommes. Neuf jours plus tard, le 5 mars, le Gouvernement décréta qu'on procéderait le 9 avril à l'élection d'une *Assemblée nationale constituante*, composée de 900 *représentants*, élus au scrutin de liste par département, aux chefs-lieux de canton. *Tout Français âgé de vingt et un ans et domicilié depuis six mois était électeur. Tout Français âgé de vingt-cinq ans était éligible.*

Ainsi, conformément aux idées défendues par Ledru-Rollin dans la *Réforme*, fut établi le *suffrage universel*. Le chiffre des électeurs se trouva d'un coup porté de 200000 à plus de *neuf millions*. Les députés furent désormais, non plus les représentants d'une minorité de gens riches, mais les *représentants du peuple entier*, appelé à exercer réellement cette souveraineté, que la Révolution de 1789 avait proclamé résider toute en lui seul.

D'autre part, de même que tout Français devenait électeur, tout Français devint éligible, dès lors qu'il avait vingt-cinq ans. Le Gouvernement provisoire, en effet, ne se borna pas à abolir toute condition de cens : il décréta qu'une indemnité quotidienne serait payée au représentant du peuple et la fixa à 25 francs. L'établissement d'une *indemnité parlementaire* fut par excellence une mesure démocratique, puisqu'elle rendit pratiquement acceptable pour le pauvre la députation, qui sans cela fût demeurée accessible aux seuls hommes riches, un dernier privilège de la fortune. Ce fut également une mesure démocratique et qui seule rendit possible à la masse des électeurs l'exer-



LEDRU-ROLLIN (1808-1875).

Portrait peint par Mme MONGEZ (1775-1855). — Musée Carnavalet.
Photo Hachette.

Ledru-Rollin a fait établir le suffrage universel en France. Parisien, fils d'un médecin, il débuta comme avocat en 1830, à vingt-deux ans, et se rangea aussitôt dans le parti républicain. Député du Mans en 1841, il fut le premier des radicaux, l'un des promoteurs du mouvement réformiste et des orateurs les plus ardents de la campagne des Banquets. Le 24 février, il empêcha l'établissement de la régence de la duchesse d'Orléans et fit nommer le Gouvernement provisoire dont il fut membre. En 1849, compromis dans une émeute dirigée contre l'Assemblée législative, il dut s'enfuir à Londres. Il n'en revint qu'en 1870. Le visage très plein, encadré de cheveux et de favoris noirs, est assez lourd et insignifiant. Ledru-Rollin avait trente ans quand fut fait ce portrait. L'auteur, élève de David, a laissé, à côté de toiles du genre dit historique, quelques portraits, entre autres des portraits de Napoléon Ier et de Louis XVIII.

cice de leur droit de suffrage, que de reporter les centres d'élection des lointains chefs-lieux d'arrondissement aux tout proches chefs-lieux de canton.

LA FRANCE ET LA RÉVOLUTION

La révolution parisienne de Février, comme dix-huit ans plus tôt la révolution de Juillet, fut docilement acceptée par toute la France. Les départements apprirent stupéfaits un événement dont Paris même, au dire d'un contemporain, sortait étonné, étourdi, comme d'un songe. Il n'y eut aucune tentative de résistance orléaniste. Un des fils de Louis-Philippe, le duc d'Aumale, commandant l'armée d'Algérie, très populaire parmi les troupes, n'en donna pas moins le premier l'exemple de la soumission au fait accompli et remit spontanément ses pouvoirs à l'un de ses subordonnés, le général Cavaignac.

Pourtant malgré l'universelle bonne volonté du début, et dans toutes les classes un élan de fraternité qui donna aux premières semaines un inoubliable caractère de généreux idéalisme, le Gouvernement provisoire eut à faire face aux plus graves difficultés intérieures, et la révolution de Février fut le point de départ de troubles prolongés qui, alarmant la majorité des Français, les prépara à accepter volontiers quatre ans plus tard une dictature. Les causes de ces difficultés et de ces troubles furent : les *efforts des Socialistes* pour réaliser le plus possible de leur programme ; puis une *crise économique*, héritée de la Monarchie de Juillet et compliquée par la révolution de Février.

DÉVELOPPEMENT DU PARTI SOCIALISTE

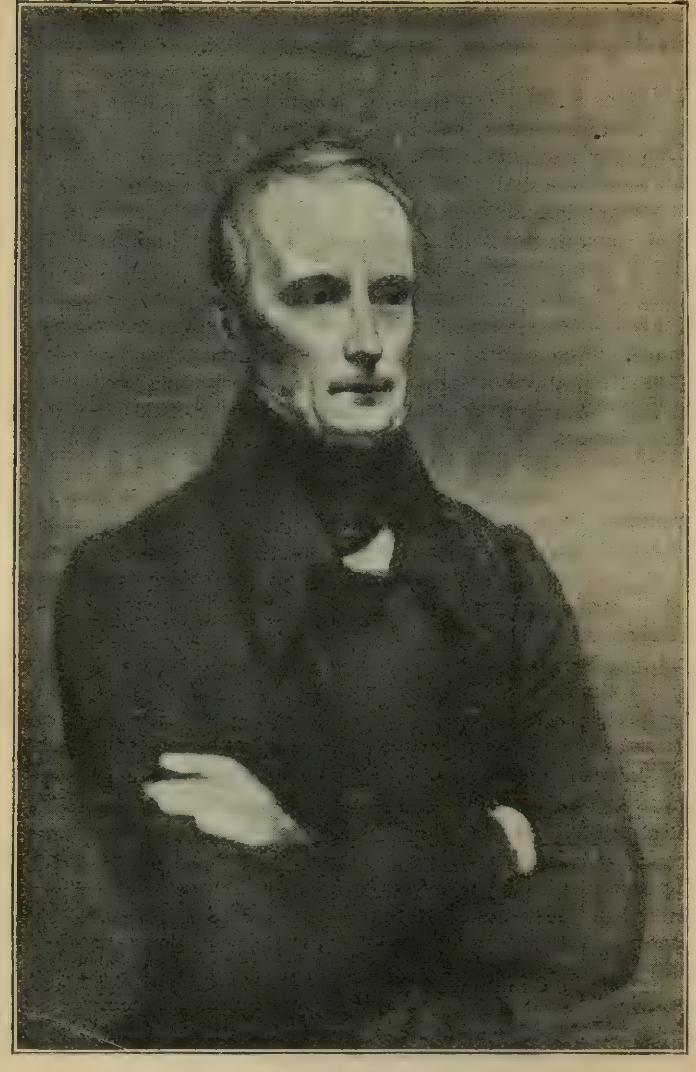
Les Socialistes se trouvèrent, en 1848, beaucoup plus nombreux qu'on ne l'imaginait, et il se rencontra parmi eux des hommes entreprenants. Du reste la présence, dans le gouvernement, de Louis Blanc, de Ledru-Rollin et du mécanicien Albert, était faite pour les encourager à l'action. D'autre part leurs forces s'accrurent rapidement parce que la liberté de la presse et la liberté de réunion étant établies, il se fonda en quelques jours une centaine de journaux à un sou, vendus au numéro. Surtout il s'ouvrit un grand nombre de *clubs*, où furent développées sous des formes très simples, par là même très frappantes pour des hommes à peine instruits comme l'étaient les ouvriers, les doctrines nouvelles d'organisation du travail et de transformation de la société.

Ces doctrines séduisirent d'autant plus les auditeurs qu'ils souffraient. La révolution, en effet, était survenue au milieu d'une crise économique très sérieuse, provoquée à la fois par les spéculations auxquelles donnaient lieu les constructions de chemins de fer, et par deux mauvaises récoltes consécutives en 1846 et 1847 : on avait alors de nouveau connu les émeutes de la faim, notamment en Vendée, dans le Berri et jusqu'au faubourg Saint-Antoine, à Paris. L'argent était rare. Partout le travail était presque arrêté; les vivres se vendaient à très haut prix : de là une très profonde misère et les efforts des Socialistes pour obtenir du Gouvernement provisoire qu'il s'occupât d'améliorer leur sort. Comme ils étaient énergiques, qu'en raison de leur admission dans la garde nationale ils étaient armés, le Gouvernement provisoire, hostile en majorité aux idées socialistes, céda cependant tout d'abord par prudence aux demandes des ouvriers.

LES ÉMEUTES SOCIALISTES

Pendant la première semaine de son existence, le Gouvernement provisoire se trouva chaque jour en face de quelque manifestation socialiste. Dès le lendemain de son installation, le vendredi 25 février, il eut à subir deux émeutes. L'après-midi des bandes armées vinrent réclamer la substitution du drapeau rouge au drapeau tricolore. Presque seul en face des émeutiers menaçants, leur faisant courageusement tête, Lamartine sut après un violent débat les retourner par une improvisation dont la péroraison est demeurée fameuse : « Je repousserai jusqu'à la mort, s'écria-t-il, ce drapeau de sang, et vous devriez le répudier plus que moi. Car le drapeau rouge que vous nous apportez n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars traîné dans le sang du peuple en 91 et 93, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la Patrie ». Le matin le Gouvernement avait déjà vu forcer l'entrée de la salle où il siégeait et il avait dû s'engager « à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail, à *garantir du travail à tous les citoyens* ».

Pour essayer de tenir cet engagement il décréta, le lendemain 26, l'établissement immédiat d'*Ateliers nationaux*. Le dimanche 27, il ordonnait l'ouverture d'urgence des premiers de ces ateliers, des ateliers de terrassement. Le lundi 28, une nombreuse députation d'ouvriers envahissait encore l'Hôtel de Ville et réclamait l'établissement d'un *ministère du Progrès*, spécialement chargé



* LAMARTINE (1790-1869).
Portrait par ARY SCHEFFER (1795-1858). — Château de Versailles.
Photo Hachette.

de préparer et d'assurer l'organisation du Travail. Le gouvernement refusa de créer le ministère, mais il constitua, sous la présidence de Louis Blanc, une *Commission du gouvernement pour les travailleurs*, chargée « d'aviser sans le moindre retard à garantir au peuple les fruits légitimes de son travail ».

Le mardi, 1er mars, la Commission commençait de siéger au Palais du Luxembourg. Par un manifeste, elle pressait les ouvriers de reprendre leurs travaux, et les invitait à avoir confiance dans le gouvernement « qui les aimait » et qui était « presque plus impatient de leur bonheur, qu'eux-mêmes ». Le lendemain la Commission faisait rendre un décret qui limitait à dix heures à Paris, à onze heures en province, la durée de la journée de travail, parce que, disait le décret, « un travail manuel trop prolongé non seulement mine la santé du travailleur, mais encore en l'empêchant de cultiver son intelligence porte atteinte à la dignité de l'homme ».

Cette série de succès donna aux Socialistes le désir de conserver le plus longtemps possible un gouvernement qui servait si bien leurs intérêts, et de retarder la formation d'un gouvernement régulier. Aussi s'efforcèrent-ils de faire reculer la date de l'élection de l'Assemblée constituante : de là deux émeutes nouvelles, le 17 mars et le 16 avril. La première réussit : le Gouvernement provisoire reporta a dimanche de Pâques, 23 avril, les élections primitivement fixées au 9 avril. La seconde tentative échoua. C'est que dans l'intervalle la majorité du Gouvernement provisoire, effrayée des conséquences de l'agitation socialiste, s'était décidée à la résistance, et avait constitué, avec les éléments les plus jeunes de la garde nationale, une force suffisante pour maintenir l'ordre, la *garde mobile*.

** Lamartine, l'une des âmes les plus hautes et les plus généreuses du siècle dernier, le premier de nos grands lyriques, « le plus pur et le plus élevé des élégiaques de tous les temps », fut, a-t-on dit justement, homme d'État comme il avait été poète, « par inspiration, par besoin du cœur ». Député à partir de* 1835, *il fut un des partisans les plus actifs de la réforme électorale, l'un des orateurs de la campagne des Banquets. L'immense popularité que lui valut sa romanesque* Histoire des Girondins *avait préparé sa nomination au gouvernement provisoire en* 1848. *Il fut chargé des Affaires Étrangères et se montra à la hauteur d'une tâche alors, plus que jamais, prodigieusement lourde. Le portrait, inachevé, qu'a peint Ary Scheffer est à peu près contemporain de cette période de la vie de Lamartine : le poète avait alors* 58 *ans. Le masque amaigri où les yeux marrons luisent sous les arcades sourcilières saillantes dit l'énergie, le courage et la droiture. — Ary Scheffer, peintre d'origine hollandaise, vécut à Paris, fut d'abord un romantique, puis peignit un grand nombre de tableaux historiques, très admirés au temps où ils furent exposés.*

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

L'Assemblée constituante se réunit le 4 mai, et, dès le lendemain, le Gouvernement provisoire résigna ses pouvoirs. Il fut remplacé par une *commission executive* de cinq membres, où siégèrent, avec Lamartine et Ledru-Rollin, trois de leurs collègues du gouvernement provisoire, Marie et Garnier Pagès, tous les deux avocats, et le physicien Arago. L'Assemblée était en grande majorité composée de républicains modérés; le parti catholique avait obtenu cent trente sièges environ, le parti socialiste quelques-uns seulement. Aussi les Socialistes essayèrent-ils de se débarrasser de l'Assemblée.

Le 15 mai, sous prétexte de présenter une pétition en faveur de la Pologne rudement traitée par le gouvernement russe, une colonne de manifestants armés envahit la salle des séances. Elle y demeura plusieurs heures, prononça la dissolution de l'Assemblée et proclama un gouvernement provisoire, où Louis Blanc fut placé malgré lui. Une autre colonne avait occupé l'Hôtel de Ville. Mais la garde nationale et la garde mobile chassèrent les émeutiers. Il n'y eut pas de sang versé. Cependant on arrêta les principaux meneurs, et l'on ferma les clubs.

LES ATELIERS NATIONAUX

L'émeute du 15 mai acheva de déterminer l'Assemblée à réagir contre les Socialistes et la poussa à mettre fin à l'essai des Ateliers nationaux.

Les Ateliers nationaux, ouverts en vertu du décret du 27 février, avaient été constitués de la manière suivante. Tous les ouvriers sans travail y étaient admis; ils étaient groupés militairement par escouades, brigades, compagnies. Quel que fût leur métier, qu'ils fussent maçons, ciseleurs, tapissiers, ébénistes, cordonniers, terrassiers de profession, tous uniformément étaient employés à des terrassements, en particulier aux terrassements nécessités pour la construction de la gare Saint-Lazare et de la gare Montparnasse. Le salaire était de 2 francs par jour : on eut dès le premier jour 10 000 ouvriers. Comme on ne pouvait pas les utiliser tous à la fois sur les chantiers, on donna néanmoins à ceux qui ne travaillaient pas 1 fr. 50, et l'on établit un roulement de travail et de repos entre les équipes. La possibilité de gagner trente sous à ne rien faire attira aux Ateliers nationaux nombre de paresseux et de vagabonds, qui accoururent même de la province.

D'autre part l'agitation socialiste, effrayant la bourgeoisie,

avait amené l'arrêt presque complet du commerce : faute de commandes, les ateliers privés se fermaient, et par là de nouveaux contingents d'ouvriers sans travail affluèrent aux Ateliers nationaux. On y comptait plus de 60 000 hommes au milieu d'avril, plus de 117 000 au mois de mai, quoique l'on eût diminué les salaires, ramenés à 8 francs par semaine. Comme tous les travaux utiles étaient achevés, on employait les hommes à déplacer des pavés, à remuer de la terre sans but, au Champ de Mars ; il en coûtait plus de 150 000 francs par jour à l'État.

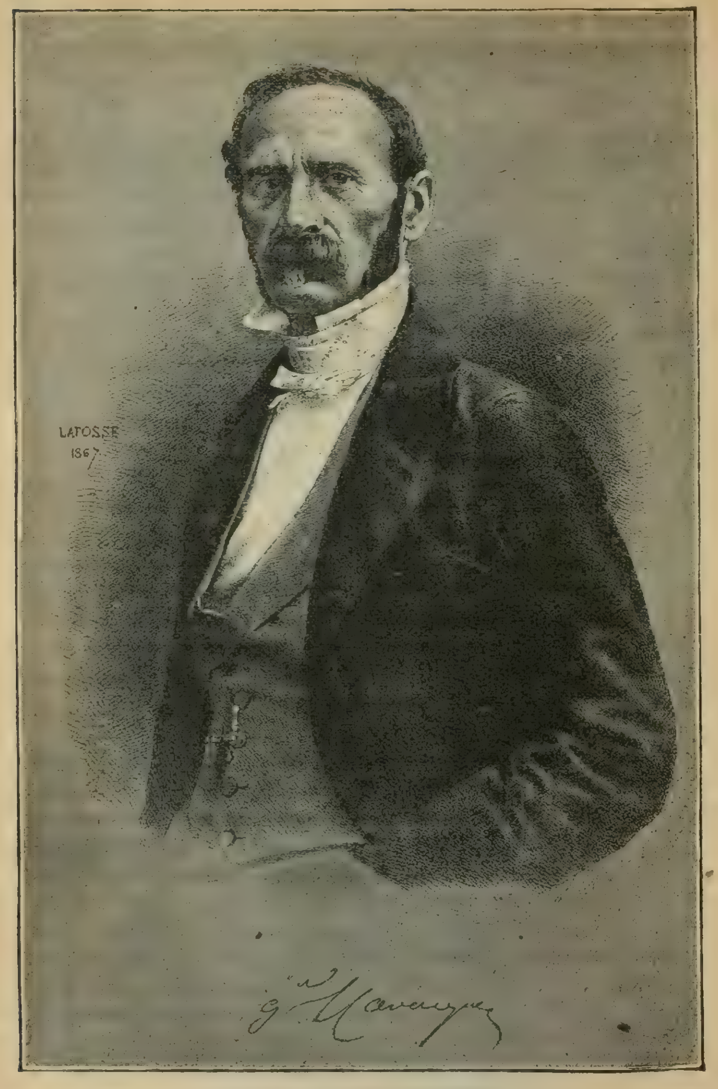
Cette ruineuse organisation des Ateliers s'était faite malgré les protestations de Louis Blanc. Présentée comme l'application de son système, elle n'en était pas même la caricature. Louis Blanc eût voulu que les ouvriers fussent groupés par profession, et que le Gouvernement se bornât à leur prêter l'argent nécessaire au fonctionnement d'ateliers qu'ils organiseraient et exploiteraient eux-mêmes, à leurs risques et périls. L'expérience fut faite pour des tailleurs, auxquels on donna l'entreprise de l'habillement de la garde nationale : elle réussit. Les Ateliers nationaux furent organisés *contre* Louis Blanc, par un de ses collègues du gouvernement provisoire, *Marie*, dont le but, de son propre aveu, était de ruiner la popularité de Louis Blanc et de démontrer aux ouvriers que les théories sur l'organisation du travail étaient « vides, fausses et inapplicables ». L'expérience faite sans bonne foi avait coûté des millions inutilement gaspillés : elle allait coûter des flots de sang.

INSURRECTION DE JUIN

Pour mettre fin au gaspillage et dissoudre l'armée socialiste, l'Assemblée décréta, le mercredi 21 juin, la fermeture des Ateliers nationaux. Les ouvriers de dix-huit à vingt-cinq ans étaient invités à s'engager dans l'armée ; on offrait aux autres de se rendre en province où d'importants travaux allaient être entrepris. De pareilles propositions faites à des ouvriers qui avaient femme et enfants, et qui étaient en grand nombre des ouvriers d'art, leur parurent un défi.

Le vendredi 23 juin, à partir de dix heures, à l'est d'une ligne qui, passant par le Panthéon, allait de la barrière Saint-Jacques à la barrière Poissonnière[1], tous les quartiers populeux se couvrirent de barricades : on en compta plus de 400. Beaucoup, précédées de fossés et crénelées, montaient à la hauteur d'un premier étage. Les citadelles de la révolte étaient, sur la rive gauche, le Panthéon

1. Voir ci-dessus, page 64, le plan de Paris.



* GÉNÉRAL CAVAIGNAC (1802-1857).

Portrait lithographié par LAFOSSE. — Bibliothèque Nationale.
Photo Hachette.

où l'insurrection avait commencé; sur la rive droite, le quartier du Temple; le réduit était la place de la Bastille, avec le faubourg Saint-Antoine coupé de 65 barricades. Les insurgés étaient 50000. Le gouvernement au début ne disposait que de 40 000 hommes, troupes de ligne, garde mobile, garde nationale. L'Assemblée confia des pouvoirs dictatoriaux au général *Cavaignac*.

La bataille dura quatre jours, acharnée, sans pitié de part et d'autre. Les insurgés, qui semblèrent un moment devoir prendre l'avantage et faillirent le 24 enlever l'Hôtel de Ville, luttaient avec une énergie, dont le secret est dans ce mot de l'un d'entre eux: « Mieux vaut mourir d'une balle que de faim ». Plusieurs milliers d'hommes tombèrent, dont plus de 1000 tués d'après les documents officiels. Trois généraux périrent, l'un d'eux, le général Bréa, de guet-apens, pris et assassiné par des insurgés vers qui il allait en parlementaire. L'archevêque de Paris, Mgr Affre, fut blessé mortellement en essayant de s'interposer. A la fin, l'artillerie, l'esprit d'offensive et le nombre l'emportèrent. De tous les points de la France, depuis Strasbourg jusqu'à Brest, depuis Lille jusqu'à Bayonne, de près de 200 villes, des détachements de gardes nationaux accouraient au secours de l'Assemblée. Le lundi 26 juin, vers onze heures, les insurgés étaient forcés dans leurs derniers retranchements, place de la Bastille et faubourg Saint-Antoine. Les troupes ramassèrent environ 11 000 prisonniers; 3000 furent déportés en masse, en Algérie, sans jugement, par simple décret de l'Assemblée.

[CO]NSÉQUENCES [D]ES JOURNÉES DE JUIN

L'agitation socialiste du début de 1848, l'expérience hypocrite des Ateliers nationaux, l'insurrection de juin, eurent les conséquences suivantes :

Ces événements *coupèrent en deux la société française*, et opposèrent les uns aux autres, d'un côté les ouvriers,

* *Fils d'un Conventionnel, frère du publiciste Godefroy Cavaignac, qui fut l'un des adversaires les plus acharnés de Louis-Philippe et le collaborateur de Ledru-Rollin à la* Réforme, *le général Cavaignac prit une part glorieuse à la conquête de l'Algérie. Député à la Constituante en* 1848, *ministre de la Guerre, il fut chargé de réprimer l'insurrection de Juin. La Constituante le nomma ensuite chef du pouvoir exécutif. Ce visage maigre à forte moustache châtain clair taillée en brosse, aux pommettes saillantes, aux narines largement ouvertes, avec le regard très droit — les yeux étaient d'un bleu profond — respire l'énergie et la loyauté. Cavaignac se refusa à tout engagement contraire à ses convictions, fût-ce pour assurer son élection à la présidence de la République. Après le coup d'État du 2 décembre, il refusa de prêter serment à Napoléon III. Ce portrait fut gravé en* 1867, *d'après une photographie faite en* 1855, *Cavaignac ayant* 53 *ans.*

de l'autre les bourgeois et les paysans. Tandis qu'ils laissaient chez l'ouvrier de longues rancunes, et qu'ils éveillaient en lui des sentiments de violente hostilité contre la bourgeoisie, ils épouvantèrent le bourgeois et le paysan. Les « *haines de classe* » ont eu là leur première origine.

Beaucoup de bourgeois furent gravement atteints dans leur fortune. La rente, qui valait plus de 116 francs au mois de février, était tombée à 50 francs deux mois plus tard, en avril; il y eut des gens dont la fortune se trouva de la sorte réduite de plus de moitié. Nombre de commerçants et d'industriels furent ruinés par l'arrêt des affaires. Ils se détachèrent de la République et désirèrent un gouvernement fort, capable d'assurer l'*ordre*, indispensable à la prospérité commerciale.

Quant aux paysans, ils devinrent hostiles à la République, dès que le Gouvernement provisoire, pour faire face aux dépenses nouvelles, eut établi une contribution supplémentaire de *quarante-cinq centimes* par chaque franc de contributions ordinaires; si bien que la charge de l'impôt se trouva accrue de près de moitié (mars 1848). D'autre part, ils s'imaginèrent que les Socialistes voulaient le partage des terres : de là, la haine violente contre les « partageux » ou les « rouges », ce dernier surnom donné aux Socialistes à cause de la couleur de leur drapeau. De même que les bourgeois, les paysans voulurent un gouvernement qui assurât le respect de la propriété et la tranquillité intérieure. Selon les expressions d'un contemporain, le marquis de Circourt : « On courait au-devant du joug.... Quiconque possédait, quiconque espérait acquérir, quiconque redemandait à vivre par son travail implorait une autorité forte et péremptoire, dût-elle être arbitraire et rude. » *Le second Empire est sorti* de cet état d'esprit.

LA CONSTITUTION DE 1848

Au début de novembre 1848, l'Assemblée nationale promulguait la nouvelle Constitution. Cette Constitution était précédée d'un préambule d'un caractère très élevé, et qui était comme une *Déclaration des devoirs du citoyen*, complétant la Déclaration des droits de l'homme. Ce préambule exposait les principes de la Constitution et définissait « les devoirs réciproques des citoyens envers la République, et de la République envers les citoyens » : amour de la Patrie, fidélité à la République, travail, prévoyance, aide fraternelle, pour les citoyens; pour la République, protec-

tion du citoyen, de la famille, de la religion, de la propriété, du travail; assistance aux nécessiteux, soit par le travail, soit par des secours, pour ceux qui sont incapables de travailler.

La Constitution proclamait que « la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens » et que « tous les pouvoirs émanent du peuple ». Elle distinguait un *pouvoir législatif* et un *pouvoir exécutif*. Le pouvoir législatif était « délégué » à une *assemblée unique*, composée de 750 députés élus pour trois ans au scrutin de liste départemental, par le suffrage direct et universel, tout Français âgé de vingt et un ans étant électeur. L'Assemblée votait les lois, les impôts, le budget; elle ne pouvait être dissoute ou prorogée que par elle-même.

Le pouvoir exécutif était délégué à un *Président de la République*, élu pour quatre ans par le suffrage direct de tous les électeurs. Le Président n'était pas immédiatement rééligible. Il nommait et révoquait les ministres, les fonctionnaires de tout ordre; il promulguait les lois, signait les traités, disposait de la force armée. Il était responsable devant l'Assemblée, qui pouvait le traduire devant une *Haute Cour de Justice*.

La Constitution garantissait d'autre part toutes les libertés, liberté des cultes, liberté de réunion, d'association, de pétition, liberté de parler, d'écrire, d'imprimer, enfin liberté d'enseigner sous la surveillance de l'État.

La Constitution de 1848 présentait deux graves défauts. La Constituante avait voulu partager également les pouvoirs entre l'Assemblée législative et le Président : en fait, il n'y avait pas égalité de puissance entre les députés, qui n'étaient chacun que l'élu d'un département, et le Président, l'élu de l'universalité des citoyens. En second lieu, la Constitution ne prévoyait pas le cas d'un désaccord entre le Président et l'Assemblée : le Président ne pouvait rien sur l'Assemblée, ni l'Assemblée sur le Président. En cas de conflit, il manquait, selon le mot de Tocqueville, « un intermédiaire ou un arbitre qui puisse les concilier ou les contenir »; il n'y avait d'autre solution qu'un *coup d'État*.

[LO]UIS-NAPOLÉON

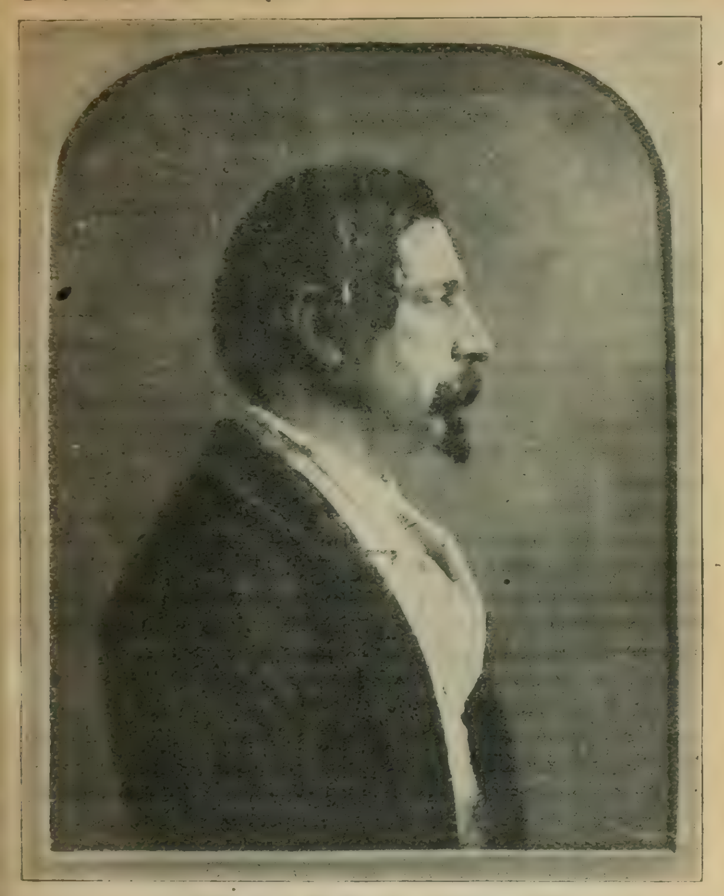
Il y eut à la présidence de la République quatre candidats : le général Cavaignac, à qui l'Assemblée avait confié le pouvoir exécutif après l'insurrection de Juin, Ledru-Rollin, Lamartine, enfin un nouveau venu, le prince *Louis-Napoléon Bonaparte*.

Le prince Louis-Napoléon, né aux Tuileries, était le troisième fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, le neveu et le filleul de Napoléon Ier. Il avait quarante ans. Son existence avait été jusque-là fort agitée. Après la chute du premier Empire, sa mère, la reine Hortense, l'avait emmené d'abord en Bavière, à Augsbourg, puis au château d'Arenenberg, sur le lac de Constance, en Suisse. Là, il fut élève de l'école militaire de Thun et devint même capitaine d'artillerie dans l'armée fédérale. Pénétré des idées de la Révolution par son précepteur, le fils du conventionnel Lebas[1], il s'affilia à la *Charbonnerie* italienne et participa aux soulèvements libéraux qui se produisirent en 1830 dans les États de l'Église. La mort du duc de Reichstadt, en 1832, le fit chef de la famille Bonaparte, l'héritier des prétentions napoléoniennes à l'Empire. Deux fois, en 1836 à *Strasbourg*, en 1840 à *Boulogne*, il tenta contre Louis-Philippe un nouveau retour de l'île d'Elbe : les deux fois il échoua piteusement. Après la tentative de Strasbourg, il avait été simplement expulsé de France. Après l'affaire de Boulogne, il fut traduit devant la Chambre des pairs et condamné à l'emprisonnement perpétuel. Interné au fort de Ham, il s'échappa six ans plus tard, sous le costume d'un maçon, que la tradition a faussement nommé *Badinguet*. Il se réfugia à Londres, où il vécut jusqu'à la révolution de 1848.

Après la chute de Louis-Philippe, Louis-Napoléon accourut en France. Déjà des journaux fondés par ses amis faisaient en sa faveur une active propagande. L'immense popularité du nom qu'il portait lui valut d'être élu à l'Assemblée constituante par quatre départements (juin 1848). Pour calmer les méfiances qu'il inspirait aux Républicains, il donna sa démission. Mais cinq départements l'avaient réélu en septembre 1848, et il avait dès lors siégé à la Constituante.

L'homme était assez énigmatique ; il parlait peu, ne se livrait pas, méditait beaucoup, comme perdu dans un perpétuel rêve intérieur. On ne savait pas grand'chose de ses idées, si ce n'est qu'il affectait le respect de la souveraineté du peuple, et, d'après une brochure sur l'*Extinction du paupérisme*, publiée pendant sa captivité à Ham, qu'il avait souci des misères ouvrières et jugeait nécessaires des améliorations sociales. Au vrai, l'homme des longues méditations était aussi l'homme des décisions brusques, des coups d'État et des coups de théâtre. Au-dedans il

1. Voir *la Révolution et l'Empire*, p. 402.



Louis-Napoléon Bonaparte (1808-1873).
Daguerréotype appartenant à M. Gaston Latouche.
Photo Hachette.

Le futur Napoléon III à quarante et un ans, en 1849, au lendemain de son élection à la présidence de la République. La grosse moustache, de couleur châtain comme les cheveux, la barbiche, — on l'appellera l'impériale *à partir de 18[illegible], — cachent complètement la bouche et le menton. Ce qu'il y a de frappant dans ce visage, c'est l'œil, bleu clair, qui regarde très loin, perdu dans le vague et le rêve. La physionomie est fermée, impénétrable : elle reflète bien ainsi le caractère de l'homme, un rêveur, pénétré d'idées humanitaires, mystérieux, cachant longuement ses desseins, qu'il réalise par décisions brusques : l'homme des coups d'État et des coups de théâtre. — Voir ci-dessous, pages 272 et 300, les portraits de Napoléon III.*

rêvait d'une démocratie césarienne, où le peuple abdiquant aux mains de César, César travaillerait à l'amélioration du sort du peuple. Au dehors, il voulait pour la France la revision des traités de 1815 et pour les peuples morcelés leur réunion en de grandes nationalités.

L'ÉLECTION A LA PRÉSIDENCE

Afin d'assurer son élection à la présidence de la République, Louis-Napoléon s'entendit avec les Catholiques et les Monarchistes, légitimistes et orléanistes. A la suite des journées de Juin, oubliant leurs anciennes et violentes inimitiés, les uns et les autres s'étaient rapprochés, et sous la double direction de Thiers et de Montalembert, ils avaient formé le *parti de l'ordre*. Le parti avait négocié d'abord avec Cavaignac; l'entente n'ayant pu s'établir, le parti se tourna vers Louis-Napoléon, lui offrit son appui et le lui donna moyennant l'engagement d'assurer la liberté de l'enseignement.

L'élection eut lieu le 10 décembre 1848. Lamartine obtint moins de 8000 suffrages; Ledru-Rollin en réunit près de 400 000; Cavaignac 1 500 000 environ; Louis-Napoléon 5 500 000. Outre les électeurs du parti de l'ordre, les paysans et les ouvriers, même dans les départements les plus républicains, avaient en masse voté pour « le neveu du grand Empereur ».

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Bien que la Constitution fût promulguée et partiellement mise en vigueur, l'Assemblée constituante siégea encore quelques mois, parce qu'il restait à préparer un certain nombre de lois complémentaires de la Constitution. En mai 1849 elle finit par prononcer elle-même sa dissolution et céda la place à l'Assemblée législative.

L'Assemblée législative avait été élue le 13 mai 1849. Sous l'impression des événements de Juin, les électeurs avaient voté contre les Républicains et pour les candidats du parti de l'ordre. Aussi, sur 750 députés, on comptait seulement 250 Républicains, dont 180 radicaux et socialistes, qui reconnaissaient Ledru-Rollin pour chef. Comme ils siégèrent aux bancs les plus élevés de la gauche, on les appela, — souvenir de la Convention, — les *Montagnards*. Le parti de l'ordre, Catholiques et Monarchistes, dont les chefs formaient ce qu'on appela le *Comité de la rue de Poitiers*, comptait 500 représentants, les deux tiers de l'Assemblée. Ils siégèrent en masse à droite. Le centre, peu nombreux,

fut formé d'un certain nombre d'Orléanistes et de Républicains modérés. On ne comptait que quelques rares représentants bonapartistes.

PROGRAMME DU PARTI DE L'ORDRE

Le parti de l'ordre, disposant de la majorité, eut un double programme. Il voulait d'abord écarter les Républicains des affaires, et, selon le mot d'un de ses chefs, Thiers, organiser *la République sans les républicains* : cela, d'abord pour « réagir » contre le mouvement démocratique de 1848 et restreindre les libertés acquises, surtout le suffrage universel ; ensuite, pour mettre la main sur l'enseignement, afin d'empêcher dans l'avenir la diffusion des idées de réformes sociales. En second lieu, le parti de l'ordre voulait tenter une restauration de la monarchie.

Les efforts de la droite pour réaliser ce double programme amenèrent un double conflit, où se résume toute l'histoire de l'Assemblée Législative : en 1849, un *conflit de la droite et des Républicains* ; en 1851, un *conflit de la droite et du Président.* Dans l'intervalle de ces deux conflits, en 1850, la droite toute-puissante vota les lois de « *réaction* » sur l'enseignement, le droit de suffrage et la presse.

DÉFAITE DES RÉPUBLICAINS

Le parti républicain fut frappé un mois à peine après les élections. Le conflit éclata à propos d'une question de politique extérieure et de l'expédition de Rome[1]. Elle avait été envoyée, on l'a vu, au lendemain de la fuite de Pie IX à Gaete, par la Constituante et le Président, pour couvrir Rome contre une intervention de l'Autriche et préparer la réconciliation du Pape et des Romains. Par la faute de son chef, Oudinot, qui s'engagea malgré ses instructions, l'expédition s'était transformée en une expédition contre la République Romaine, en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du Pape (30 mai 1849). La majorité catholique et monarchiste de l'Assemblée Législative approuva naturellement la conduite d'Oudinot. Mais Ledru-Rollin et les Montagnards protestèrent au nom de la Constitution qui interdisait toute entreprise contre la liberté d'aucun peuple. Le 13 juin ils organisèrent une manifestation contre l'Assemblée, et dans le quartier Saint-Martin, autour des *Arts et Métiers*, il y eut un

[1] Voir ci-dessus, page 211.

commencement d'émeute. Manifestation et émeute furent vite réprimées. La droite en prit prétexte pour supprimer le droit de réunion et ordonner l'arrestation de trente-trois députés de la Montagne. Ledru-Rollin put s'échapper et se réfugia à Londres. Le parti républicain se trouva désorganisé.

LES LOIS DE RÉACTION LA LOI FALLOUX

La disparition des chefs républicains les plus énergiques facilita le vote des lois de réaction. La première fut une *loi sur l'enseignement*, rendue nécessaire par l'article de la Constitution qui proclamait l'enseignement libre, loi devenue célèbre sous le nom du Ministre de l'Instruction publique qui la prépara, le député catholique *Falloux*. La discussion fut précédée d'une enquête dirigée par Thiers. Thiers professait que l'instruction étant « un commencement d'aisance, et l'aisance n'étant pas réservée à tous » ne devait pas être à la portée de tous. D'autre part il tenait les instituteurs laïcs, « les antisociaux, trente-sept mille socialistes et communistes », pour responsables des événements de juin ; il voulait la suppression des Écoles normales et se déclarait « prêt à donner au clergé tout l'enseignement primaire. » Ni la Commission devant qui les instituteurs trouvèrent presque des défenseurs dans les deux supérieurs des Frères de la Doctrine chrétienne et des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, ni l'Assemblée Législative n'allèrent aussi loin que le désirait Thiers.

Votée au nom du principe de la liberté d'enseignement le 15 mars 1850, la loi Falloux donnait à tout Français âgé de vingt et un ans, et muni d'un brevet de capacité ou ministre d'un des cultes reconnus — catholique, protestant, israélite, — le droit d'ouvrir une école. Pour les écoles de filles, les religieuses étaient dispensées de tout brevet. C'était la fin du monopole universitaire. Il allait y avoir désormais, à côté des *écoles publiques* relevant de l'État, des *écoles privées*, fondées par des particuliers. Dans les écoles primaires publiques, le maire, le curé, le pasteur étaient « préposés à la surveillance et à la direction morale de l'enseignement ». Par contre, dans les écoles privées, la surveillance de l'Etat ne pouvait porter que sur « la moralité, l'hygiène, la salubrité » et ne pouvait s'exercer sur l'enseignement. Pour l'enseignement secondaire, la loi était conçue de telle sorte que les Jésuites se trouvèrent relevés de l'interdiction d'enseigner portée contre eux sous Charles X au temps du ministère Martignac[1].

1. Voir ci-dessus, p. 57.

La loi Falloux fut votée par les Catholiques que guidaient leurs convictions religieuses. Elle le fut aussi par un grand nombre de monarchistes indifférents au progrès religieux, d'aucuns même franchement voltairiens, mais qui pensaient avec Thiers, leur porte-parole et le véritable auteur de la loi bien plus que Falloux, qu'il fallait « rendre toute-puissante l'influence du clergé sur l'école ». Pour ceux-là, la loi Falloux était toute une loi de classe, un instrument de défense égoïste, un moyen d'empêcher les instituteurs laïques, qualifiés par le ministre d' « officiers de la République démocratique et sociale », de répandre les idées de réformes.

[R]ESTRICTION [D]U SUFFRAGE UNIVERSEL

Le vote de la loi Falloux n'émut pas l'opinion. Il en fut tout autrement de la *loi électorale du* 31 *mai* 1850. Cette loi stipulait que pour être électeur il faudrait être domicilié depuis trois ans dans la commune et que le fait fût prouvé par l'inscription sur les registres de l'impôt. La loi rétablissait ainsi le *cens* sous une forme détournée. Le vote qui paraissait incertain fut enlevé par une manœuvre de Thiers qui, de sang-froid, souleva les fureurs de la montagne et détermina de la sorte l'adhésion des modérés, en déclarant que la loi visait « la vile multitude ». En fait, le droit de voter était enlevé à près de *trois millions* d'ouvriers, le tiers des électeurs, soit parce qu'ils ne payaient pas d'impôts, soit parce que, pour trouver du travail, ils étaient obligés de changer fréquemment de domicile. *Le suffrage universel était pratiquement aboli.* Les masses populaires en conçurent une vive animosité contre l'Assemblée.

Une dernière loi de réaction atteignit la presse. Le cautionnement des journaux fut porté à 50 000 francs. La plupart des feuilles républicaines ou socialistes, faute de pareille somme, durent cesser de paraître (16 juillet 1850).

[L]E PRÉSIDENT [E]T L'ASSEMBLÉE

Les lois de réaction, dans la pensée des chefs de la droite, étaient la préface d'une restauration monarchique que l'on ferait au besoin par la force. « Ma conscience ne me fera aucun reproche, disait Thiers parlant de la Constitution, de déchirer, si le salut du pays l'exige, la sale pancarte de ces messieurs. » L'homme de main était choisi ; ce serait le général Changarnier à la fois député et com-



Louis-Napoléon et le rétablissement du Suffrage universel
Caricature de Ch. Vernier.
Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Les caricaturistes étaient généralement hostiles au Prince Président. Dans la circonstance le caricaturiste Ch. Vernier a cependant pris parti pour lui. Il a montré assez drôlement la déconvenue du Comité de la rue de Poitiers, *inspirateur de la loi du 31 mai qui avait pratiquement supprimé le suffrage universel, lorsque le Prince Président proposa de rapporter — « le rappel » selon le mot anglais — cette loi. « Tenez, voici un plat de ma façon, dit le Prince, coiffé d'un bonnet de cuisinier, tablier relevé dans la ceinture, couteau de cuisine au côté, casserole au poing. Vous allez m'en dire votre avis ! Je crois l'avoir bien réussi, quoique je ne sois pas un cordon bleu. » A droite Berryer, l'un des chefs du parti légitimiste ; à gauche, debout sur une chaise — on raillait toujours sa petite taille — Thiers, l'un des chefs des Orléanistes. Il soulève le couvercle de la casserole et fait une amère grimace en apercevant le contenu. — Les contemporains reconnaissaient sans peine tous les autres personnages.*

mandant en chef de l'armée et de la garde nationale de Paris. Pour rendre la restauration plus facile, on essaya de réconcilier les princes d'Orléans et le comte de Chambord, l'ex-duc de Bordeaux, comme s'étaient réconciliés en France, dans le parti de l'ordre, leurs fidèles, orléanistes et légitimistes. La tentative de « fusion » échoua (août-septembre 1850).

Mais de son côté Louis-Napoléon songeait à se maintenir au pouvoir. A la grande colère de la droite, dont beaucoup de membres l'avaient jugé d'abord un imbécile facile à mener, le Président à plusieurs reprises, notamment lors de l'expédition de Rome où il avait voulu mettre pour condition au rétablissement du Pape la garantie des principales libertés aux Romains, avait opposé sa politique a celle de la majorité. Dans le pays il avait su se constituer un parti puissant, et plusieurs voyages, en Bourgogne, en Franche-Comté, en Normandie, avaient été l'occasion de chaudes manifestations en sa faveur (août-septembre 1850). Il avait gagné l'armée; à la fin d'une revue au camp de Satory, près de Versailles, les troupes défilaient en criant : « Vive l'Empereur » (10 octobre 1850). Pour désarmer ses adversaires il avait destitué Changarnier de son double commandement (10 janvier 1851).

Comme la Constitution interdisait sa réélection immédiate en 1852 lorsque expirerait son mandat, le Président avait entrepris depuis 1850 une campagne en faveur d'une revision. Pour l'appuyer, sous l'inspiration de ses amis, des pétitions se signaient partout et les trois quarts des Conseils généraux émettaient des vœux favorables.

Ce fut là-dessus que le conflit s'engagea entre l'Assemblée et le Président. Une demande de revision présentée par un groupe de députés amis du Président, en juillet 1851, réunit bien la majorité des suffrages, mais non point les trois quarts de voix nécessaires pour son adoption. Aussitôt Louis-Napoléon travailla à achever de déconsidérer l'Assemblée, déjà si impopulaire. Pour cela il proposa l'abolition de la loi électorale de 1850 et le rétablissement du suffrage universel : la proposition fut repoussée à sept voix de majorité (13 novembre). Trois semaines après, le Prince revint à la charge, demandant que du moins la condition de domicile fût réduite de trois années à un an; à une voix de majorité la proposition fut encore repoussée (29 novembre).

LE COUP D'ÉTAT

Dès lors le Président pensa que les ouvriers devaient être suffisamment irrités contre l'Assemblée pour qu'il pût la frapper sans avoir à craindre leur intervention. Il savait d'autre part que les Orléanistes se flattaient d'en finir avec lui avant un mois. Il avait placé au ministère de la Guerre un de ses affiliés, le général de Saint-Arnaud, et, à la tête des troupes casernées dans Paris, des

officiers qui lui étaient dévoués comme le général Magnan, le successeur de Changarnier.

Dans la nuit du lundi au mardi 2 décembre, au Palais de l'Élysée, sa résidence, ayant reçu, pour mieux endormir les méfiances, comme il faisait tous les lundis, Louis-Napoléon signa les documents et les ordres dès longtemps préparés. Avant l'aube, le duc de Morny, demi-frère de Napoléon et le vrai meneur du coup d'État, nommé ministre de l'intérieur, et le préfet de police Maupas faisaient arrêter avec Thiers, Changarnier, Cavaignac, tous ceux qui eussent pu diriger la résistance, tandis que des afficheurs placardaient de tous côtés un *Appel au peuple* et deux décrets.

Le premier décret portait dissolution de l'Assemblée et rétablissement du suffrage universel. Le second convoquait le peuple dans ses comices pour accepter ou rejeter le plébiscite suivant : « Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour faire une Constitution ». L'appel au peuple contenait avec le plan sommaire d'une Constitution nouvelle, calquée sur la Constitution de l'an VIII[1], un réquisitoire contre l'Assemblée « devenue un foyer de complots ». Le Président « rendait le peuple entier, — le seul souverain qu'il reconnût en France, — juge entre l'Assemblée et lui ».

LA RÉSISTANCE A PARIS

Les députés de droite essayerent d'organiser la résistance légale. La Chambre étant occupée par les troupes, ils se réunirent au nombre d'environ deux cent vingt à la Mairie du X[e] arrondissement[2] — le VI[e] arrondissement aujourd'hui. Tandis que Berryer leur faisait voter la déchéance du Président parjure ils furent cernés par des fantassins et des agents de police. Arrêtés ensuite, ils furent conduits d'abord a la caserne du quai d'Orsay[3], puis les uns à la prison de Mazas, les autres au donjon de Vincennes.

Un groupe de députés républicains, parmi eux Victor Hugo et Jules Favre, essaya d'organiser la résistance armée dans les faubourgs. Mais toutes les armes avaient été saisies après les journées de Juin, et d'autre part les ouvriers en majorité, satisfaits

1. Voir *Révolution et Empire*, page 560.
2. Voir le plan de Paris, page 65; la mairie est aujourd'hui détruite.
3. La caserne occupait une partie de l'emplacement actuel de la Gare Orléans.

du rétablissement du suffrage universel, n'avaient nul souci des « vingt-cinq francs » : ils désignaient ainsi les députés. Partout, dit un témoin, c'était « l'indifférente curiosité; le peuple semblait dire que ce qui se passait ne le regardait pas ». Il n'y avait guère pour protester que des bourgeois orléanistes et républicains et de rares légitimistes.

Cependant dans la journée du 3 quelques barricades furent élevées, et le représentant Baudin fut tué sur l'une d'elles, au faubourg Saint-Antoine. Mais comme la résistance ne se dessinait pas franchement, qu'on harcelait les troupes sans leur fournir l'occasion de frapper un coup décisif, le général Magnan fit rentrer tous les régiments dans leurs quartiers. Il voulait « donner à l'insurrection le temps de se développer ». « C'était, écrivait-il, le seul moyen d'en finir ». De fait, le jeudi 4 décembre, dans la matinée, de nombreuses barricades étaient construites dans les quartiers du centre et jusque sur le boulevard Saint-Denis. Les troupes sortirent des casernes vers deux heures. Une division gagna les boulevards où se pressait une foule élégante et pour une bonne part hostile. Soudain, boulevard Bonne-Nouvelle, les soldats se mirent à tirer sur les promeneurs. D'après le récit d'un des généraux, Canrobert, cette fusillade fut provoquée par un coup de feu parti d'une fenêtre et qui abattit à côté de lui un trompette; les soldats, qui d'ailleurs n'étaient pas de sang-froid, ripostèrent et la fusillade gagna de proche en proche. Quoi qu'il en soit, il y eut là plus de cent cinquante tués et de très nombreux blessés. Ce massacre cependant ne brisa pas immédiatement la résistance. Il fallut enlever de vive force les barricades des rues voisines. Certaines, rue Montorgueil, détruites dans la journée, furent relevées le soir et ne tombèrent définitivement qu'à neuf heures.

LA RÉSISTANCE EN PROVINCE

Contrairement à ce qui s'était toujours produit jusque-là, la province n'accepta point passive le fait accompli à Paris. Dans une quinzaine de départements, ceux où même à la campagne la population était en majorité républicaine et où le gouvernement n'avait pas pris de suffisantes précautions, en particulier dans l'Yonne, la Nièvre et l'Allier, au centre, dans l'Hérault, la Drôme, le Var et les Basses-Alpes, au midi, de nombreux paysans marchèrent en armes sur les chefs-lieux. Leurs bandes furent promptement dispersées.

LA TERREUR

Ces tentatives de résistance assurèrent le succès du coup d'État. Le gouvernement, en effet, s'en servit pour effrayer la bourgeoisie : il les présenta comme des soulèvements de socialistes et des tentatives de Jacquerie. D'autre part ils servirent de prétexte à des arrestations en masse, telles qu'il n'en avait plus été pratiqué depuis 1793 et la Terreur. D'après un rapport trouvé dans les papiers de Napoléon en 1870, il y eut environ 27000 arrestations, chiffre inférieur à la réalité, le fait est certain. A Paris seulement plus de 4000 personnes furent entassées dans les casemates des forts. A Auxerre, de l'aveu des magistrats, la prison, la caserne et un autre bâtiment étaient « encombrés » de prisonniers. On a parlé de 20000 arrestations pour le seul département de la Nièvre. Un décret rendu le 8 décembre autorisa la déportation sans jugement pour une période de cinq à dix ans, soit à la Guyane, soit en Algérie, de toute personne appartenant ou ayant appartenu à une société secrète : on entendait par là toute société, fût-ce une société de secours mutuels ou une association littéraire, constituée même au grand jour, mais sans déclaration faite au préfet. Traités comme les condamnés de droit commun, voleurs et assassins, les déportés étaient privés de leurs droits politiques et civils, internés dans une colonie pénitentiaire et soumis au travail forcé. Trente-deux départements, plus du tiers de la France, furent mis en *état de siège*, c'est-à-dire que tous les habitants y devinrent justiciables des conseils de guerre.

Le 20 décembre 1851 eut lieu le plébiscite : 7500000 suffrages ratifièrent le coup d'État : il y eut 650000 « non ».

LES COMMISSIONS MIXTES

Après le plébiscite, la guerre continua contre les adversaires du coup d'État, surtout contre les Républicains. Par une simple circulaire ministérielle, furent institués (3 février 1852) des tribunaux d'exception, les *commissions mixtes*, chargées de juger les emprisonnés. Ces commissions, imitées des cours prévôtales[1] au début de la Restauration, — celles-là du moins instituées par une loi, — étaient composées dans chaque département du préfet, d'un général et du procureur de la République. Elles jugeaient à huis clos, sans entendre ni témoins, ni défenseur, sans appel. Elles pouvaient appliquer les mesures suivantes :

1. Voir ci-dessus, page 45.

renvoi devant un conseil de guerre, transportation à Cayenne ou en Algérie, expulsion de France, éloignement momentané du territoire, internement dans une localité déterminée, renvoi en police correctionnelle, mise sous surveillance de la police. Les commissions mixtes prononcèrent plus de 15000 condamnations, dont 10000 à la déportation en Algérie, à Lambessa, ou en Guyane, à Cayenne. Dans certaines régions du midi, les vengeances particulières dictèrent une partie des jugements, et l'on vit ainsi dans l'Hérault condamner à la déportation jusqu'à des bonapartistes avérés. Quatre-vingt-quatre députés, parmi lesquels Thiers et Victor Hugo, furent expulsés de France « pour cause de sûreté générale ».

CHAPITRE VII

SECOND EMPIRE

LA CONSTITUTION DE 1852, L'EMPIRE AUTORITAIRE, L'EMPIRE LIBÉRAL, L'EMPIRE PARLEMENTAIRE

Le Second Empire a duré dix-huit ans. Établi en fait par le coup d'État du 2 décembre 1851 et la *Constitution de 1852*, proclamé en droit à la suite d'un *plébiscite le 2 décembre 1852*, il a été renversé par la ***Révolution du 4 septembre 1870***, conséquence des premiers désastres de la guerre franco-allemande et de la capitulation de Napoléon III à Sedan.

La Constitution de 1852 établissait une *dictature*. Mais, au cours de son règne, Napoléon III fut contraint de rendre par degrés aux Français les libertés confisquées et de modifier la Constitution. De là trois périodes dans l'histoire du Second Empire.

D'abord une période de dictature, l'*Empire autoritaire*, pendant neuf années environ, de 1852 au 24 novembre 1860, date à laquelle Napoléon rendit au *Corps législatif*, représentant le peuple français, le droit d'exprimer dans une adresse son opinion sur la gestion des affaires publiques.

Puis, l'*Empire libéral*, de 1860 au 6 septembre 1869, période de neuf années encore, pendant laquelle le Corps législatif recouvra par degrés le droit de participer au gouvernement.

Enfin, de septembre 1869 à septembre 1870, l'*Empire parlementaire*, période d'une année, pendant laquelle le gouvernement de la France fut partagé entre l'Empereur et les représentants du pays, à peu près comme sous la Monarchie de Juillet.

Ces différentes transformations intérieures furent des *conséquences de la politique extérieure* de Napoléon, surtout de sa politique en Italie.

L'Empire fut une époque de grande activité économique et de remarquable développement de la richesse générale. L'origi-

nalité et l'honneur du régime impérial, ce furent les efforts tentés et les mesures prises par la volonté de Napoléon III en vue d'améliorer la condition des classes laborieuses.

CONSTITUTION DE 1852

En vertu des pouvoirs que lui avait conférés le plébiscite du 20 décembre, Louis-Napoléon rédigea une Constitution, promulguée le 14 janvier 1852. Elle plaçait à la tête du gouvernement un *Président de la République* élu pour dix ans, responsable devant le peuple, détenant à la fois le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Il commandait les armées de terre et de mer, déclarait la guerre, signait les traités, nommait à tous les emplois. Les ministres ne dépendaient que de lui. Il avait seul l'initiative des lois, il les sanctionnait et les promulguait. Au-dessous du Président trois assemblées, le *Sénat*, le *Corps législatif* et le *Conseil d'État* partageaient avec lui le pouvoir législatif.

Le *Sénat*, « gardien du pacte fondamental », comptait 150 membres, les uns sénateurs de droit, — cardinaux, maréchaux, amiraux, — les autres nommés par le Président, à vie. Il examinait les lois votées par le Corps législatif, et aucune loi ne pouvait être promulguée avant cet examen. Il réglait par sénatus-consulte tout ce qui n'était pas prévu par la Constitution. Ses séances n'étaient pas publiques.

Le *Corps législatif* était composé de 261 députés, élus pour six ans au scrutin d'arrondissement, ne touchant pas de traitement à l'origine, puis, à dater du 2 décembre 1852, recevant pendant la durée des sessions 2500 francs par mois. Il siégeait seulement sur convocation du Président de la République qui pouvait l'ajourner, le proroger et le dissoudre, et nommait le président et les vice-présidents. Le Corps législatif discutait et votait l'impôt et les projets de loi présentés par le Président de la République et soutenus en son nom par des conseillers d'État. Aucun amendement ne pouvait être présenté sans l'assentiment préalable du Conseil d'État. Les séances étaient publiques; mais il n'en devait être publié qu'un compte rendu sommaire, un *procès-verbal*, rédigé par le président même de l'Assemblée. Les ministres ne pouvaient être membres du Corps législatif et ne se présentaient jamais devant lui.

Le *Conseil d'État*, dont les membres — de quarante a cinquante — nommés par le Président étaient révocables par lui, préparait les projets de lois, les défendait devant le Corps



L'Impératrice Eugénie (1826-1920).
Photo Braun.

législatif et devant le Sénat, et décidait, préalablement à toute discussion, l'adoption ou le rejet des amendements proposés par les députés.

L'EMPIRE

La Constitution de 1852 était à un point près, d'ailleurs fort important, une simple reproduction de la Constitution de l'an VIII[1]. Dans l'une comme dans l'autre il y avait concentration des pouvoirs exécutif et législatif aux mains d'un seul, en 1800 le Premier Consul, en 1852 le Président de la République; il y avait de même simple apparence de pouvoir accordée aux trois corps délibérants, Sénat, Corps législatif, Conseil d'État qui théoriquement partageaient avec le Président la puissance législative. Mais tandis qu'en 1800 la souveraineté du peuple se trouvait en fait abolie puisque le peuple n'était admis à manifester sa volonté qu'une fois pour toutes, en votant pour ou contre la Constitution, en 1852, le peuple gardait, tout au moins en théorie, la possibilité de manifester tous les six ans, par l'élection du Corps législatif, son sentiment et sa volonté. En fait, le système de la candidature officielle, on le verra plus loin, et les agissements des préfets durant les périodes électorales, rendant illusoire dans les premières années du régime l'exercice de droit de suffrage, on peut dire de la Constitution de 1852 que comme la Constitution de l'an VIII elle ramenait la France vers l'Ancien Régime et restaurait à peu près la monarchie absolue.

La restauration fut complète avant même la fin de l'année 1852.

1. Voir *Révolution et Empire*, page 561, *Caractères de la Constitution de l'an VIII.*

* *Considéré comme un intrus par les souverains de la Sainte-Alliance qui tenaient pour une violation des traités de* 1815 *la restauration de l'Empire, Napoléon III ne pouvait penser épouser une princesse de sang royal. Il épousa, en janvier* 1853, *une Espagnole de très grande famille, fille d'un colonel des armées de Napoléon I*er*, l'un des défenseurs de la barrière de Clichy en* 1814, *Marie-Eugénie de Montijo, Comtesse de Teba. Elle avait vingt-sept ans, une éclatante beauté. A partir de* 1860 *l'Impératrice joua un rôle politique important surtout dans les affaires extérieures. Dans la question romaine en particulier, catholique elle défendit énergiquement le maintien de la puissance temporelle du pape. En* 1870 *elle contribua à précipiter le gouvernement impérial dans le piège préparé par la perfidie de Bismarck. Après la révolution du 4 septembre retirée en Angleterre à Chislehurst, elle refusa de négocier au profit de la dynastie napoléonienne avec le chancelier prussien. Elle est morte en* 1920. — *Cette photographie où elle est représentée en costume espagnol, une mantille posée sur des cheveux très blonds, est à peu près contemporaine de son mariage.*

Des vœux avaient été émis par plusieurs Conseils généraux pour que la présidence décennale fût transformée en présidence à vie. Pendant un voyage de Louis-Napoléon aux principales villes du centre et de l'ouest, à Lyon, à Bordeaux, à Tours, quelques-uns de ses intimes organisèrent des manifestations où l'on cria « Vive l'Empereur! » (septembre, octobre). Au début de novembre, le Sénat proposa de soumettre à un plébiscite le rétablissement de la dignité impériale en faveur de Louis-Napoléon. Le plébiscite eut lieu le 20 novembre : il y eut 7839000 *oui* et 53000 *non*. Plus de deux millions d'électeurs — le cinquième du corps électoral — s'étaient abstenus. Le 2 décembre 1852, Louis-Napoléon fut proclamé empereur héréditaire des Français et prit le nom de *Napoléon III*. Il lui fut attribué une liste civile de vingt-cinq millions. Il vint habiter les Tuileries, où il organisa une cour, imitée de celle de Napoléon Ier. Cette cour devint la plus brillante de l'Europe après que Napoléon III eût épousé la fille d'un ancien colonel d'artillerie de l'armée de Napoléon Ier, Mlle Eugénie de Montijo, comtesse de Teba, une Espagnole d'une grande beauté (30 janvier 1853).

L'ABSOLUTISME IMPÉRIAL LA PRESSE

La Constitution de 1852 fut complétée par un décret sur la Presse et un sénatus-consulte relatif au vote du budget, décret et sénatus-consulte qui achevèrent d'établir l'absolutisme impérial. Le *décret sur la Presse* (17 février 1852) rétablit l'obligation d'un brevet pour les libraires, le régime de l'autorisation préalable pour toute création de journal, le cautionnement, le droit de timbre — six centimes par numéro — la juridiction des tribunaux correctionnels pour les délits de presse. En outre, il institua tout *un système de répression administrative* : les journaux pouvaient être *avertis*, *suspendus*, *supprimés*, par simple décision du ministre ou d'un préfet. Or, dès que les journaux déplaisaient au gouvernement, les avertissements leur étaient infligés pour les causes les plus futiles. Une discussion sur les qualités comparées de divers engrais chimiques valut à deux journaux un avertissement, parce que cette polémique, disait le communiqué du préfet, « ne pouvait que porter l'indécision dans l'esprit des acheteurs ». Deux avertissements en deux ans pouvaient entraîner la suspension; deux condamnations la suppression. La suppression pouvait du reste toujours être prononcée « par mesure de sûreté générale ». Ce décret réduisit au silence la Presse d'opposition.

LE BUDGET

La Constitution attribuait au Corps législatif le vote de l'impôt. Mais le sénatus-consulte du 20 décembre 1852 réduisit à rien les pouvoirs financiers des députés. D'abord le Corps législatif dut voter *en bloc* les fonds demandés pour chaque ministère. L'Empereur répartissait à sa guise entre les divers services les fonds ainsi votés. De plus, en l'absence du Corps législatif, il eut le droit d'ouvrir par simple décret des *crédits extraordinaires*, c'est-à-dire le droit d'engager des dépenses de sa seule autorité et sans que les représentants du pays fussent consultés préalablement. Comme avant 1789, il ne restait aux Français qu'à payer.

LE SYSTÈME ÉLECTORAL

Il leur restait aussi le droit de voter. Mais le gouvernement impérial prit des mesures pour qu'on n'usât de ce droit qu'en sa faveur. Se demandant comment « huit millions d'électeurs pourraient distinguer entre tant de candidats recommandables » il prit soin de guider leur choix, de les « éclairer » selon le mot d'une circulaire lancée à la veille des élections de 1852 par le ministre de l'intérieur Persigny, le plus aveuglément dévoué des serviteurs de Napoléon. Les préfets eurent l'ordre de « faire connaitre aux électeurs ceux des candidats que le gouvernement jugeait les plus propres à l'aider dans son œuvre réparatrice ». Ce fut ce qu'on appela la *candidature officielle*, système logique sous un régime qui repose sur le plébiscite, système qu'une autre circulaire ministérielle expliquait plus tard en ces termes : « Comme il propose la loi aux députés, le gouvernement propose les candidats aux électeurs et ceux-ci font leur choix. » Les candidats du gouvernement durent être soutenus par tous les agents de l'administration, et purent imprimer leurs proclamations sur papier de couleur blanche, couleur exclusivement réservée aux publications officielles. Quant aux candidats adverses, les préfets eurent toute liberté d'entraver la propagande en leur faveur : on alla jusqu'à leur interdire de constituer des comités électoraux et de faire distribuer des bulletins de vote, ces pratiques « portant atteinte à la liberté du suffrage universel ».

LOI DE SURETÉ GÉNÉRALE

Le gouvernement impérial eût pu du reste sans péril ne point persécuter ses adversaires : la grande majorité des électeurs, surtout parmi les paysans, lui était indiscutablement favorable. Jusqu'à 1859, il n'y eut pas d'opposition sérieuse. Les Orléanistes et les Légiti



* La Famille impériale.
Photo Disderi.

mistes, toujours divisés, s'en tenaient à une opposition de salons : le parti républicain était désorganisé par l'exil de ses chefs en Suisse, en Belgique, en Angleterre. Les Républicains furent encore frappés du reste en 1858, à la suite de l'*attentat d'Orsini*, un Italien qui, mécontent de ce que Napoléon n'entreprenait pas la guerre contre l'Autriche pour l'émancipation de l'Italie, lança trois bombes sur la voiture de l'Empereur, devant l'Opéra : il y eut 156 personnes atteintes dont 21 femmes et 11 enfants (14 janvier 1858). En même temps que le ministère de l'intérieur était confié à un général, le général Espinasse, le gouvernement impérial fit voter une loi dite de *sûreté générale* qui lui donnait le pouvoir d'arrêter et de déporter *sans jugement*, par simple mesure administrative, toute personne antérieurement punie à l'occasion des journées de juin 1848 et des événements de décembre 1851. Environ 300 personnes, chiffre établi par de récentes recherches, toutes absolument étrangères au crime d'Orsini, furent en vertu de cette loi bannies ou déportées. Dans chaque département, le préfet avait dû, par ordre, désigner d'urgence un nombre déterminé de victimes.

[...] DE L'EMPIRE [...]UTORITAIRE

Un an plus tard (16 août 1859), au lendemain des victoires remportées sur l'Autriche en Italie[1], une amnistie était accordée à tous ceux qui avaient été condamnés pour cause politique, et les bannis et les déportés étaient tous autorisés à rentrer en France. C'était le signe précurseur d'un prochain changement de régime. De fait une année s'écoulait encore. Puis, le *24 novembre 1860*, « voulant donner aux grands corps de l'État une participation plus directe à la politique générale », Napoléon III décrétait que désormais le Sénat et le Corps législatif voteraient chaque année, à l'ouverture de la session, une *adresse*, rédigée après que des « commissaires de gouvernement » auraient fourni aux deux assemblées « toutes les explications nécessaires sur la politique

1. Voir ci-dessous, p. 297 et suivantes.

* *Cette photographie date de* 1858 *: elle fut faite à la veille de la guerre d'Italie qui allait marquer l'apogée de la fortune impériale. Le Prince impérial né le* 16 *mars* 1856 *qui est évidemment le personnage principal de la photographie — l'Impératrice est attentive à ce qu'il ne bouge pas — avait alors deux ans. Il devait finir misérablement, à vingt-trois ans, en Afrique australe, au cours d'une expédition contre les Zoulous, dans une embuscade, abandonné par son escorte anglaise, tombé en brave, face à l'ennemi* (1er *juin* 1879).

intérieure et extérieure de l'Empire ». Le droit d'amendement était en outre partiellement rendu au Corps législatif devant qui des *ministres sans portefeuille* viendraient soutenir les projets de loi.

Deux nouvelles concessions, de bien autre importance, suivirent en 1861. Un sénatus-consulte ordonna l'insertion au *Journal officiel* du compte rendu complet des séances du Sénat et du Corps législatif, les journaux ayant la faculté de le reproduire (2 février 1861). Enfin le 31 décembre 1861 un second sénatus-consulte rendit au Corps législatif tous les pouvoirs financiers : l'Empereur renonçait à la faculté d'ouvrir des crédits extraordinaires et le Corps législatif voterait désormais non plus en bloc, mais *par sections* le budget de chaque ministère.

Le décret de 1860 et les sénatus-consultes de 1861 marquaient la fin du régime de despotisme et de silence. « Dans cette chambre hermétiquement fermée qu'avait été la France pendant neuf années, a écrit M. Mézières, c'était un peu d'air pur et respirable qui pénétrait. » Les Français allaient enfin pouvoir connaître un peu leurs affaires, et participer dans une certaine mesure à la gestion de leurs intérêts.

CAUSES DE LA TRANSFORMATION DU RÉGIME

Cette transformation du régime impérial eut pour causes d'abord la *guerre d'Italie*, puis la dislocation du parti bonapartiste et la constitution d'un puissant *parti d'opposition* recruté parmi ceux-là même qui avaient jusqu'alors le plus fidèlement soutenu l'Empire, les Catholiques et les industriels.

La guerre d'Italie en 1859 avait eu pour objet de mettre fin à la lourde domination des Autrichiens en Lombardie. Il était impossible qu'ayant versé le sang des soldats français pour assurer la liberté d'un peuple étranger, Napoléon ne rendît pas aux Français eux-mêmes, au moins en partie, la liberté.

D'autre part, la guerre entreprise pour délivrer le nord de l'Italie avait eu son contre-coup dans l'Italie tout entière. Elle l'avait eu en particulier dans les États de l'Église où les populations, soulevées contre Pie IX, réclamaient leur annexion au royaume italien du nord[1]. La puissance temporelle du pape était menacée d'une destruction prochaine. Les Catholiques attachaient alors une importance capitale au maintien de cette

1. Voir ci-dessous, pages 306 et suivantes.

puissance temporelle. Les Catholiques français, rendant Napoléon responsable du mouvement unitaire italien, commencèrent à l'attaquer. C'était le début de la *question romaine* qui, jusqu'à 1870, devait influer à la fois sur la politique intérieure et sur la politique extérieure de Napoléon, et qui devait avoir, on le verra[1], de graves conséquences pour la France.

Au même moment, Napoléon concluait avec le gouvernement anglais un *traité de commerce* (23 janvier 1860), en vertu duquel les droits de douane entre les deux pays étaient considérablement abaissés, en Angleterre, pour les produits agricoles français, en France, pour les produits manufacturés anglais. Ce traité était très favorable à la masse du public, qui paya moins cher un grand nombre de produits. Par contre, pour résister à la concurrence anglaise, les industriels français furent obligés de diminuer leurs prix de vente : de là, chez eux, un vif mécontentement, d'inutiles efforts pour empêcher l'application du traité, et leur entrée dans l'opposition. Afin de contre-balancer l'opposition des Catholiques et des industriels, Napoléon crut utile de chercher l'appui des libéraux : de là la transformation du régime et l'*Empire libéral*.

L'EMPIRE LIBÉRAL L'OPPOSITION

Dès lors que le rétablissement de l'adresse et la publication de comptes rendus complets permirent de discuter les actes du gouvernement et de suivre les débats dans leur détail, les Français s'intéressèrent de nouveau aux affaires publiques redevenues les leurs : il y eut dans tout le pays un réveil rapide de l'activité politique. Le résultat fut, en 1863, l'élection au Corps législatif d'un *groupe nombreux d'opposition*; il comprenait beaucoup de députés ennemis avérés non seulement du régime impérial, mais de la dynastie napoléonienne elle-même.

Jusque-là et seulement depuis les élections de 1857, on ne comptait dans le Corps législatif que cinq députés ennemis de l'Empire. Les « Cinq », — ils sont restés célèbres sous ce nom, — élus de Paris et de Lyon, étaient tous républicains. C'étaient un médecin Hénon, un publiciste Darimon, un jeune avocat Émile Ollivier, élus tous les trois en 1857, puis deux avocats encore, nommés à des élections complémentaires en 1858, Ernest Picard et Jules Favre, ce dernier orateur de grand

1. Voir ci-dessous, page 351.

renom, rendu plus fameux encore par la plaidoirie qu'il venait de prononcer aux Assises pour Orsini. Quand pour la première fois les Cinq étaient entrés dans la salle du Corps législatif où l'on avait marqué leurs places aux bancs les plus élevés de l'extrême gauche, leurs collègues s'écartant avaient presque fait le vide autour d'eux. Mais, contre l'attente de leurs adversaires, s'abstenant de toute violence, les Cinq par la modération du ton et la fermeté, par la persévérance et la justesse de leurs critiques avaient promptement forcé l'attention du Corps législatif. Sur un point du reste, le vote du budget, les députés avaient toujours montré la volonté de ne pas demeurer une simple et docile chambre d'enregistrement. L'exemple contagieux des Cinq détermina le Corps législatif à manifester plus fortement son désir d'exercer un réel contrôle financier; d'où, par contre-coup, les concessions libérales de 1860 et de 1861 et particulièrement le sénatus-consulte du 31 décembre 1861.

Pour les élections de 1863 les mécontents, catholiques et industriels, et les partis antidynastiques, légitimistes, orléanistes, républicains, formèrent sous le nom d'*Union libérale* une coalition. L'Union libérale put faire élire trente-cinq des siens, dont dix-sept républicains. Les adversaires de l'Empire avaient obtenu *deux millions* de voix, près du tiers des suffrages exprimés. Thiers et Berryer élus l'un à Paris, l'autre à Marseille, rentraient dans la vie publique.

ÉCHECS DE L'EMPIRE AU DEHORS

L'influence de l'opposition dans le pays ne cessa plus de grandir, d'abord parce que les Français désiraient de plus en plus vivement le retour à la liberté, ensuite parce qu'une série de *graves échecs extérieurs*, conséquences de la politique propre de Napoléon, firent de plus en plus sentir la nécessité de mettre fin au régime du gouvernement personnel.

Jusqu'à 1860 l'Empire avait au dehors remporté de brillants succès; il avait triomphé en Crimée (1853-1856) et en Italie (1859). Mais à partir de 1860, on alla d'échec en échec. En octobre 1861, d'accord avec l'Angleterre et l'Espagne, Napoléon III, à propos de réclamations financières et d'autre part à la suite d'un attentat contre le ministre de France à Mexico, s'était engagé dans une expédition contre la République Mexicaine. Anglais et Espagnols s'étaient promptement retirés (1862). Napoléon avait continué la lutte. *L'expédition du Mexique*

s'était transformée en une guerre politique, longue aventure de cinq ans (1861-1866) qui sans avoir eu toutes les néfastes conséquences, désorganisation de l'armée, ruine des arsenaux, que lui prête la tradition, n'en coûta pas moins *en pure perte*, l'envoi et l'entretien d'un corps de 28000 hommes, trois cent cinquante millions et 5000 morts. Le Mexique avait été en grande partie conquis; on l'avait transformé en empire, au profit de l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur d'Autriche. Finalement, en face de la révolte générale des Mexicains, conduits par le président *Juarez*, devant les menaces d'intervention des États-Unis, il fallut rappeler l'armée française et abandonner Maximilien que les républicains prirent et fusillèrent à *Queretaro* (19 juin 1867). Dans le même temps en Europe, Napoléon laissait, à la frontière de l'est, la Prusse se transformer, grâce à deux guerres victorieuses contre le Danemark et contre l'Autriche (1864-1866), en une puissance formidable par qui — tous les hommes prévoyants le sentaient — la sécurité de la France était mise en péril.

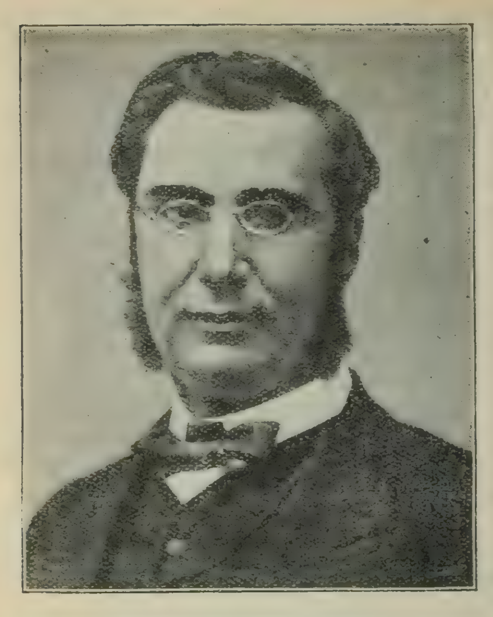
LE TIERS PARTI

Alors se forma au Corps législatif un groupe de 61 députés, intermédiaire entre l'opposition antidynastique et les ultra-bonapartistes. Ce groupe, qu'on appela le *Tiers parti*, constitué au moment de la discussion de l'Adresse en 1866, réunit à la fois des Bonapartistes et des membres de l'opposition. Ceux-ci jugeant vaine et contraire à l'intérêt national l'opposition systématique étaient prêts à accepter loyalement l'Empire dès lors que le régime serait transformé et que Napoléon rendrait à la France la liberté tout entière; de leur côté, les Bonapartistes reconnaissaient la nécessité de cette transformation.

MILE OLLIVIER

Le Tiers parti eut pour chef l'un des Cinq, Émile Ollivier, qui se séparant des républicains et rallié désormais à Napoléon, allait jouer dans les quatre dernières années du règne un rôle prépondérant.

Fils d'un grand négociant de Marseille, très lié avec Ledru-Rollin, et qui fut député à la Constituante, Émile Ollivier, inscrit au barreau de Paris, avait été en 1848, à vingt-deux ans commissaire du gouvernement provisoire, puis préfet à Marseille. Là, dans des circonstances difficiles, en face d'une émeute qui fut comme une préface de l'insurrection de juin, il avait



ÉMILE OLLIVIER (1825-1913).

Photo Pierre Petit.

Émile Ollivier a joué un rôle considérable dans la dernière période de l'Empire. Son père, député à la Constituante en 1848, adversaire de Louis-Napoléon, avait été proscrit après le 2 Décembre et demeura en exil jusqu'en 1860. Ollivier, avocat réputé du barreau de Paris, fut élu député en 1857. Il fut l'un des Cinq *par qui la cause de la liberté recommença d'être plaidée dans la Chambre impériale. A la différence de certains de ses collègues il n'admit pas la politique du* Tout ou rien *et ne voulut pas être un* irréconciliable. *En 1866 il devint l'un des chefs du Tiers parti formé pour obtenir la transformation du régime impérial. Ce fut sou son inspiration qu'à partir de 1867 Napoléon procéda aux réformes d'où sortit enfin en 1870 l'Empire Parlementaire. Ollivier fut alors premier ministre. Il était odieux aux Bonapartistes autoritaires et les Républicains le traitaient de transfuge. Pacifique, partisan comme Napoléon III des nationalités, nullement hostile à l'idée de l'unification de l'Allemagne, il fut le jouet des circonstances et, faute de sang-froid, ne put éviter la guerre que Bismarck voulait et sut imposer à la France. Après les premières défaites, Ollivier renversé devint le bouc émissaire de tous les partis, qui fort injustement firent peser sur lui la responsabilité de toutes les fautes de l'Empire. Ollivier était un orateur de grand talent, un esprit net. L'homme était énergique et courageux. La physionomie est ferme, le menton volontaire et tenace; derrière ses lunettes les yeux louchent.*

fait preuve d'autant de modération que de courage. La réaction et le Prince Président l'ayant disgracié, puis révoqué (janvier 1849), il rentra au barreau de Paris. Hostile à la politique d'abstention que les républicains pratiquèrent jusqu'aux élections de 1857, il ne l'était pas moins à l'opposition systématique et à la pratique du « tout ou rien ». « Je prends le bien, disait-il, de quelque main qu'il me vienne. » Cette disposition le conduisit, lorsqu'il fut député, à approuver dans diverses circonstances des actes ou des propositions du gou-

vernement, à devenir même le rapporteur de l'une d'elles tendant à la suppression du délit de coalition pour les ouvriers[1]. De là des relations courtoises avec le président du Corps législatif, le duc de Morny. Celui-ci, politique avisé, sentait indispensable une transformation de régime, et s'efforçant d'un côté d'y incliner Napoléon, pensant, d'autre part, trouver dans Émile Ollivier l'homme capable de l'accomplir, il prépara un rapprochement entre le souverain et le député. Le duc de Morny étant mort, son entreprise fut poursuivie par son successeur, le comte Walewski, un fils naturel de Napoléon Ier.

LES CONCESSIONS LIBÉRALES

Napoléon ne répugnait pas à l'idée de concessions libérales. Aux premiers jours de 1867 il fit appeler Émile Ollivier et examina avec lui divers projets de réformes (10 janvier 1867). Le résultat fut, le *19 janvier 1867*, un décret supprimant l'adresse et donnant par contre aux députés et aux sénateurs le *droit d'interpellation*, c'est-à-dire la faculté d'interroger le gouvernement, non plus une fois par an — ce qui rendait inévitablement les discussions très générales et sans utilité pratique — mais au moment même où les actes se produisaient et où par conséquent il était encore possible de les critiquer utilement et d'en modifier les effets. Les ministres pourraient dorénavant se présenter devant la Chambre. L'Empereur annonçait en outre de prochaines lois qui supprimeraient son pouvoir discrétionnaire en matière de presse, et rétabliraient le droit de réunion. Tout cela semblait indiquer un prochain succès de la politique du Tiers parti, et des idées d'Émile Ollivier.

ROUHER

Mais l'entourage immédiat de l'Empereur vint à la traverse, surtout le principal ministre, le ministre d'État *Rouher*, « le vice-empereur sans responsabilité », disait Ollivier. Ancien avocat du barreau de Riom, député du Puy-de-Dôme à la Constituante et à la Législative, deux fois ministre, de 1849 à 1851, de nouveau ministre après le 2 décembre, et depuis 1863 ministre d'État, Rouher comptait parmi les plus dévoués serviteurs de l'Empereur. Il était attaché à Napoléon parce que, esprit autoritaire, il estimait le régime de 1852 le plus convenable pour la France. Ayant toute l'énergie et la ténacité de l'Auvergne, il était capable de

1. Voir ci-dessous, page 283.

plier, mais pour un temps, et comme la tige d'acier qui lasse le bras qui la courbe et revient inéluctablement à sa rectitude première. A ses yeux toute concession libérale devait être aussi néfaste au pays qu'à l'Empereur. Semblant d'abord prêt à collaborer avec Émile Ollivier, comme l'y invitait Napoléon, Rouher, en fait, combattit inlassablement son influence. Entre ces deux hommes, l'Empereur, « âme vacillante », ne sut pas prendre parti. Indécis par nature, rendu plus indécis encore par la maladie, il pratiqua pendant trois ans, jusqu'en 1869, une politique hésitante, faisant des concessions conformes en principe aux vues d'Émile Ollivier, mais laissant Rouher « rechigner, rogner, atténuer, reprendre par le détail » les concessions et les annuler en partie par la façon dont il en réglait l'application.

Toutefois l'Empereur imposa à Rouher et à la majorité du Corps législatif le vote des lois promises, le 19 janvier, loi sur la presse et loi sur le droit de réunion. La *loi sur la presse* (11 mai 1868) abolit l'obligation de l'autorisation préalable pour la création des journaux politiques, réduisit le droit de timbre et supprima les pénalités administratives, avertissement et suspension. La *loi sur les réunions publiques* rétablit la liberté de réunion, les réunions politiques toutefois n'étant permises sans autorisation préalable qu'en période électorale (10 juin 1868).

PROGRÈS DU PARTI RÉPUBLICAIN

La promulgation de la loi sur la presse fut aussitôt suivie de la création de nombreux journaux, républicains pour la plupart. L'un des tout premiers fut un pamphlet hebdomadaire, d'une verve corrosive, *la Lanterne*, rédigée par un étincelant écrivain Henri Rochefort. Nul n'attaqua plus ardemment le régime impérial, nul n'eut plus de succès et ne fit plus de mal à l'Empire. Un autre journal républicain, le *Réveil*, organisa au cimetière Montmartre une manifestation sur la tombe de Baudin, ouvrit une souscription pour élever un monument à sa mémoire (novembre 1868). Ce fut le point de départ d'une agitation qui s'étendit aux départements, et d'une vive campagne contre l'Empire. Vainement le gouvernement multiplia les poursuites : en six mois il y eut soixante-quatre procès de presse. Ces procès furent pour les avocats l'occasion de redoubler les attaques. L'un d'eux, *Gambetta*, défenseur du *Réveil*, non seulement exalta Baudin mort en défendant la loi, mais osa, devant les juges impériaux, flétrir « le crime du 2 décembre ». Le plaidoyer eut un immense retentis-

sement. Le parti républicain, déjà maître de Paris, se réorganisait dans toutes les grandes villes.

LES ÉLECTIONS DE 1869

Aux élections de mai 1869, sans lier partie avec l'*Union libérale* et par leurs seules forces, les Républicains enlevèrent quarante sièges : Rochefort et Gambetta étaient parmi les élus. L'Union libérale de son côté ayant conquis cinquante sièges, l'opposition antidynastique se trouva compter quatre-vingt-dix membres et forma plus du tiers du Corps législatif. Le Tiers parti ne s'était pas moins renforcé et comprenait cent seize députés. Les Ultra-bonapartistes — ou les *mamelouks* — se trouvaient donc en minorité.

L'EMPIRE PARLEMENTAIRE

Par de pareilles élections les Français disaient clairement leur désir de plus de liberté. Émile Ollivier, au nom du Tiers parti, annonçait l'intention d'interpeller le gouvernement pour réclamer une transformation complète du régime. D'autre part des troubles se produisaient à Paris et dans beaucoup de départements. L'Empereur ne voulait pas paraître céder à la pression des députés, ni surtout à la crainte de l'émeute. Il entendait que les concessions eussent l'air de venir de sa seule initiative : il prorogea la Chambre. En même temps Rouher donna sa démission de ministre et fut nommé président du Sénat (20 juillet 1869).

Le 6 *septembre*, l'Empereur, ayant de nouveau fait appel à Émile Ollivier et sur ses conseils, promulgua un sénatus-consulte qui rendait au Corps législatif la nomination de son président, l'initiative des lois, la liberté d'amendement, le droit de discuter et de voter le budget par *chapitres détaillés*, le droit complet d'interpellation. Les ministres pourraient être choisis parmi les députés et les sénateurs; ils formeraient un cabinet, seraient responsables et pourraient être mis en accusation par le Sénat.

Le *sénatus-consulte de septembre 1869 rétablissait en partie le régime de la Monarchie de Juillet* : il marquait le début de l'*Empire parlementaire*. Il restait seulement à transformer le Sénat en une seconde chambre législative, ce qu'était sous la Monarchie constitutionnelle la Chambre des Pairs. La transformation fut faite par un dernier sénatus-consulte, *le 20 avril 1870*. Le Sénat dut désormais discuter et voter les projets de lois, comme le Corps législatif. Il n'eut plus le droit de modifier la

Constitution, de concert avec l'Empereur, par des sénatus-consultes. Le Corps législatif put, comme le Sénat, mettre les ministres en accusation. L'Empereur achevait ainsi l'évolution commencée depuis 1860 en « partageant le pouvoir législatif entre les deux Chambres et restituant à la nation le parti du pouvoir constituant qu'elle avait délégué ».

Comme le sénatus-consulte de septembre, le sénatus-consulte d'avril avait été préparé par Émile Ollivier. L'Empereur, en effet, à la fin de décembre 1869, l'avait chargé de constituer un ministère qui était entré en fonctions le *2 janvier 1870*.

LE PLÉBISCITE DE 1870

De la Constitution de 1852 plus rien ne subsistait. Il parut alors nécessaire d'appeler les Français à se prononcer sur le régime nouveau. La formule suivante fut soumise au plébiscite : « Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1868 par l'Empereur ». L'annonce du plébiscite provoqua la plus vive agitation. Tandis que les agents du gouvernement s'efforçaient d'obtenir le plus grand nombre possible de suffrages favorables, les Ultra-bonapartistes partisans de l'absolutisme et d'autre part les Républicains, de plus en plus hardis et violents dans leurs attaques, menaient une ardente campagne pour faire voter *non*. En huit jours les Républicains organisèrent à Paris 161 réunions publiques, où les éléments révolutionnaires injurièrent, à bouche que veux-tu, l'Empereur : « voleur, brigand, bandit, assassin, vampire, vieille botte éculée ». Le plébiscite eut lieu le 8 mai 1870. Sur environ onze millions de citoyens, près de neuf millions votèrent, il y eut 7 350 000 *oui*, 1 538 000 *non*. Les paysans avaient en masse voté *oui*. Les votes négatifs venaient des ouvriers et des hommes des classes libérales.

L'Empire par ce plébiscite semblait comme fondé une seconde fois. Trois mois plus tard la guerre déclarée à la Prusse aboutissait à l'invasion de la France et dans un désastre sans précédent, le 4 Septembre 1870, l'Empire s'effondra.

L'EMPIRE ET LES CLASSES LABORIEUSES

L'originalité et l'honneur du second Empire, ce sont les efforts accomplis en vue d'améliorer les conditions d'existence des classes laborieuses. Le rôle de Napoléon III fut ici particulièrement actif : là seulement, et dans la politique étrangère jusqu'à 1860, il a pleinement agi de lui-même. Dans cette figure indécise deux traits

apparaissent seuls avec netteté : un sincère amour de l'humanité, et une générosité d'instinct, qui ont porté l'Empereur à vouloir soutenir ceux qui peinent et qui souffrent. De là, pour secourir les malades indigents, la multiplication des hôpitaux et des maisons de convalescence, une première organisation, par l'institution des *médecins cantonaux*, d'un service d'assistance médicale et de distribution gratuite de médicaments. De là les encouragements aux sociétés de secours mutuels; la création sous la garantie de l'État d'une *Caisse des retraites pour la vieillesse* (1850), complétée par une *Caisse d'assurances* en cas d'accidents et en cas de décès (1868); la fondation de la *Caisse du Prince Impérial*, qui avançait de l'argent aux ouvriers pour l'achat de leurs outils.

La mesure capitale fut, en 1864, le vote de la *loi sur le droit de coalition*. La Révolution avait interdit sous des peines rigoureuses les coalitions, c'est-à-dire les ententes entre ouvriers en vue d'obtenir des patrons une augmentation des salaires ou des conditions de travail plus avantageuses; la grève était un délit puni par le Code. A partir de 1864, *la grève devint légale*. Nulle mesure ne fut plus utile pour les ouvriers et n'eut pour eux de plus grandes conséquences; c'est par l'exercice du droit de grève qu'ils ont conquis un meilleur sort.

LES GRANDS TRAVAUX

Des travaux d'utilité générale entrepris par toute la France furent encore une façon de venir en aide aux ouvriers. Les plus importants de ces travaux furent les constructions de chemins de fer, et la transformation de Paris. Le réseau ferré commencé en 1842 ne mesurait pas 3400 kilomètres en 1851. Plus de 15000 kilomètres furent construits avant 1870.

A Paris, sous l'administration du baron *Haussmann*, préfet de la Seine pendant seize ans (1853-1869), les vieux quartiers furent éventrés; on y perça de vastes boulevards et de larges rues rectilignes, boulevards Saint-Germain, Saint-Michel, Sébastopol, Strasbourg, Magenta, Richard-Lenoir, Prince-Eugène — aujourd'hui boulevard Voltaire — rue de Rivoli, rue Turbigo, rue Lafayette, etc., grandes voies de circulation qui assainirent la ville, mais aussi grandes voies stratégiques où les barricades devenaient impossibles, parce que l'artillerie y pouvait tirer comme en rase campagne. On creusa 800000 mètres d'égouts; on amena dans d'énormes réservoirs les eaux de deux rivières, la Vanne et

la Dhuys. On transforma en parcs les bois de Boulogne et de Vincennes, les carrières des Buttes-Chaumont, etc. On acheva la jonction du Louvre aux Tuileries, et l'on eut ainsi le plus magnifique ensemble de palais qui soit en Europe. On construisit les Halles centrales, des marchés, des églises, Saint-Augustin, la Trinité, Sainte-Clotilde, des hôpitaux, Lariboisière, l'Hôtel-Dieu, des théâtres, des casernes, casernes de la Cité, du Château-d'Eau, etc., vraies citadelles, complétant le système de défense contre l'émeute, dont les boulevards étaient le premier élément. Enfin, en 1860, on doubla l'étendue de Paris en rasant l'ancien mur des Fermiers Généraux, qu'on remplaça par d'énormes boulevards circulaires, et en annexant les petites villes Auteuil, Passy, Montmartre, La Villette, Belleville, Montrouge, Vaugirard, Grenelle, etc., comprises entre ces boulevards et l'enceinte bastionnée créée sous Louis-Philippe après l'alerte de 1840[1]. Dans les départements, Lille, Lyon, Bordeaux, Marseille furent transformés comme Paris.

LES TRAITÉS DE COMMERCE

Ce fut encore l'esprit démocratique, le souci d'améliorer les conditions d'existence du grand nombre qui détermina l'Empereur à substituer au système protecteur pratiqué depuis la Révolution, le système du libre-échange instauré par Cobden en Angleterre, et par suite à conclure, avec la plupart des États de l'Europe, des traités de commerce. Ce fut comme un 89 économique Le premier traité fut conclu avec l'Angleterre. Les négociations dont l'Empereur prit l'initiative furent conduites à Paris par Rouher, Michel Chevalier — un ancien disciple d'Enfantin — et Cobden. Commencées en 1859, elles aboutirent le 23 février 1860. Le traité anglo-français fut bientôt suivi de traités analogues conclus avec la Belgique, l'Italie, la Suisse, la Suède, la Hollande et le Zollverein allemand. Ils eurent les résultats qu'en attendait l'Empereur : le prix de la vie fut notablement abaissé. D'autre part, en dépit des protestations et contrairement aux prévisions de certains industriels, en particulier ceux du nord et de l'Alsace, l'industrie française dans son ensemble, la concurrence la stimulant et le prix de la houille ayant baissé, dut au traité de commerce un redoublement d'activité, la France un accroissement de richesse.

1. Voir ci-dessus, page 64, le plan de Paris et page 93.



PARIS SOUS LE SECOND EMPIRE.

DÉVELOPPEMENT DE LA RICHESSE GÉNÉRALE

Les grands travaux publics, l'application à l'industrie et à l'agriculture des découvertes scientifiques rendant plus abondante la production des usines et de la terre; le développement des voies ferrées, la création des grandes compagnies de navigation, *Messageries Maritimes* (1851), *Compagnie générale Transatlantique* (1861), les traités de commerce facilitant les échanges; la constitution de nombreuses sociétés de crédit comme le *Crédit Foncier* (1852), la *Société Générale* (1864), le *Crédit Lyonnais* (1865), avançant de l'argent aux agriculteurs, aux industriels, aux commerçants; les encouragements donnés à tous les producteurs, l'émulation créée entre eux par l'institution des *concours régionaux*, et par deux *expositions universelles*, foires gigantesques, qui, en 1857 et surtout en 1867, attirèrent à Paris, avec nombre de souverains, empereur de Russie, roi de Prusse, Sultan, Vice-roi d'Égypte, les visiteurs et les acheteurs du monde entier; tout cela détermina pendant les dix-huit années de l'Empire un prodigieux mouvement économique et un extraordinaire enrichissement de la France. De cet enrichissement, l'accroissement constant des dépôts effectués dans les caisses d'épargne, surtout par les classes ouvrières, était un témoignage certain : de 90 millions en 1855, le chiffre des dépôts était passé à 170 millions en 1869. Mais on en eut une preuve plus éclatante quand le gouvernement impérial, pour payer les grands travaux, eut recours aux emprunts. En 1868, il demanda à emprunter quatre cents millions; plus de 830 000 prêteurs se présentèrent et lui offrirent *quinze milliards*. Ce furent les richesses accumulées pendant l'Empire qui, pour une large part, permirent à la France de supporter sans en être écrasée les désastres de 1870[1].

1. Voir ci-dessous, pages 336 et suivantes.

CHAPITRE VIII

LES GUERRES NATIONALES

FORMATION DE L'UNITÉ ITALIENNE
FORMATION DE L'UNITÉ ALLEMANDE
LA GUERRE DE 1870

L'un des deux faits essentiels de l'histoire de l'Europe au dix-neuvième siècle a été, à côté de la transformation à peu près générale des monarchies absolues en monarchies constitutionnelles, le *réveil des nationalités*. Les deux ordres de faits sont des conséquences de la Révolution française de 1789. Partout où ils se sont produits, ils ont été simultanés.

Le réveil des nationalités eut pour résultat la formation ou la réapparition de nombreux États : *Belgique* dans l'Europe occidentale ; *Italie* dans l'Europe méridionale ; *Allemagne*, *Hongrie* dans l'Europe centrale ; *Grece*, *Serbie*, *Roumanie*, *Bulgarie* dans l'Europe orientale.

Le réveil des nationalités s'opéra dans deux conditions. Certains peuples conquirent leur *indépendance* ; d'autres réalisèrent leur *unité*.

Les Belges, les Hongrois, les Serbes, les Grecs, les Roumains, les Bulgares, soumis à une domination étrangère, se soulevèrent contre leurs maîtres et conquirent leur *indépendance*. Le peuple italien et le peuple allemand divisés en plusieurs États, sous plusieurs souverains, et désireux de ne plus former chacun qu'un seul État, sous un seul souverain, réalisèrent leur *unité*.

La formation de l'unité italienne et de l'unité allemande, commencées et achevées presque dans le même temps (1859-1871), est, en Europe, l'événement capital de la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

I
Formation de l'unité italienne.

Après la double et vaine tentative de Charles-Albert en 1848 et 1849 et les défaites de Custozza et de Novare, l'unité italienne s'est faite sous le règne de *Victor-Emmanuel II*, fils de Charles-Albert, de 1859 à 1870, avec une étonnante rapidité, en onze années et en deux étapes. D'abord les Autrichiens ont été chassés de leurs possessions d'Italie. Puis les divers États italiens se sont agrégés au royaume de Sardaigne et fondus en un royaume.

L'histoire de l'unité comprend quatre épisodes principaux : la *guerre franco-autrichienne* en 1859, qui aboutit, après les batailles de *Magenta* et de *Solférino*, à la paix de *Zurich* et à l'*annexion de la Lombardie* au royaume Sarde ; — la *conquête du royaume des Deux-Siciles* en 1860 par Garibaldi ; — la guerre *Italo-Autrichienne* en 1866, avec la seconde bataille de *Custozza*, la paix de *Vienne* et *la cession de la Vénétie* par les Autrichiens ; — enfin l'*occupation de Rome* par les Italiens en 1870. Les artisans de l'œuvre furent avec *Victor-Emmanuel*, son ministre *Cavour* un aventurier *Garibaldi* et Napoléon III.

VICTOR-EMMANUEL

Lorsque le soir du désastre de Novare l'abdication de son père le fit roi, Victor-Emmanuel avait vingt-neuf ans. Son royaume semblait près de périr. Vingt et un ans plus tard, le roi de Sardaigne était devenu le roi d'Italie, ayant pour capitale Rome. Ses manières brusques, une certaine bizarrerie, sa parole brève et rude surprenaient tout d'abord. Mais l'impression s'effaçait vite devant son grand esprit de justice, sa franchise, sa générosité, sa droiture, sa fidélité à ses engagements, tout l'ensemble de qualités qui le firent à bon droit surnommer « il re galantuomo », « le roi galant homme », et qui faisaient dire au duc d'Aumale « qu'il fallait l'aimer quand on le connaissait ». On l'a maintes fois comparé à Henri IV Il avait beaucoup de sa bonhomie familière, de sa finesse, de son esprit politique. Mais il le rappelait surtout par cette bravoure chevaleresque et gaie qui, enthousiasmant nos zouaves au combat de Palestro, lui faisait décerner par eux les galons de caporal. Cet intrépide soldat fut en même temps un chef d'État calme et avisé,



VICTOR-EMMANUEL (1820-1878). — Photo Alinari.

Victor-Emmanuel en uniforme de général, portant le collier de l'Annonciade, le plus ancien des ordres de la maison de Savoie, et entre autres décorations, la médaille militaire française, alors suspendue à un aigle. La photographie fait bien ressortir le modelé puissant de ce visage d'une énergique laideur, qu'encadrent curieusement les cheveux bruns rejetés en arrière, la longue barbiche et l'épaisse moustache aux pointes redressées en flamme. Le front ample et bombé dit l'intelligence avisée, le regard des yeux marrons toute l'intrépidité de ce beau soldat, dont la vaillance enthousiasmait nos zouaves à Palestro. Il n'est guère de souverain dont la fortune ait été plus rapide. Roi de Sardaigne en 1849, le soir de la défaite de Novare, il avait Rome pour capitale vingt et un ans plus tard (1870); il dut en 1859 à Napoléon III la Lombardie, à Garibaldi en 1860 Naples, à l'alliance de la Prusse en 1866 la Vénétie, au libre consentement de toute la population de la péninsule la couronne d'Italie.

et par fortune il trouva pour le servir un incomparable ministre, le comte de ***Cavour***.

CAVOUR

Cavour était de dix ans plus âgé que Victor-Emmanuel. Il appartenait à la vieille noblesse piémontaise. Officier du génie à seize ans, à vingt ans, en 1830, il avait démissionné parce que ses opinions libérales l'avaient fait mal noter et que, pour avoir applaudi au renversement de Charles X, on l'avait envoyé dans une garnison perdue des Alpes, au fort de Bar. Il était alors devenu agriculteur, faisant valoir lui-même ses propriétés, y introduisant des procédés scientifiques d'exploitation. Il s'occupait beaucoup, en même temps, des questions économiques, spécialement de la question des chemins de fer alors toute nouvelle. Dans tous ses travaux, il était guidé par une pensée patriotique. S'il s'intéressait aux perfectionnements de l'agriculture, à l'établissement des voies ferrées, c'était d'abord qu'il y voyait des moyens d'enrichir le royaume sarde, de rapprocher les divers peuples de la péninsule, et par là de préparer l'émancipation et l'unité de l'Italie.

En 1847, quand commença le mouvement libéral, Cavour fonda un journal intitulé le *Risorgimento*. En 1848, lors des élections du premier parlement sarde, il fut élu député dans quatre circonscriptions. Homme de grand sens pratique, il n'approuva pas la guerre contre l'Autriche, parce qu'il jugeait la disproportion trop forte entre les ressources du Piémont et celles de la monarchie autrichienne. A la différence de Charles-Albert et de presque tous les Italiens, il était dès ce moment convaincu que la victoire était impossible sans le concours de l'étranger. Mais la défaite redoubla sa haine de l'Autriche, et, pour l'aviver sans cesse, il conservait sous une vitrine, dans son cabinet de travail, l'uniforme troué de balles de son neveu, tué à Goito. Il avait une volonté tenace, l'esprit dominateur, l'ardent désir du pouvoir, non par ambition, mais parce que le pouvoir était le moyen de réaliser son rêve.

Au mois d'octobre 1850, cédant aux instances d'un de ses ministres, Victor-Emmanuel appela Cavour au Conseil. « Je le veux bien, avait dit le roi, mais soyez certain qu'il vous prendra tous vos portefeuilles. » De fait, à son portefeuille du commerce et de l'agriculture, Cavour joignit en peu de mois celui des finances (avril 1851) et par surcroît dirigea réellement la politique extérieure. Véritable chef du conseil, il se révéla dans cette



CAVOUR (1810-1891). — Photo Braun.

Le comte de Cavour vers 1856, à 46 ans, probablement pendant le Congrès de Paris où Cavour siégea aux côtés des représentants des grandes puissances. Cavour fut peut-être le plus grand homme d'État du dix-neuvième siècle. A la fois organisateur remarquable et diplomate sans égal, il a été le véritable artisan de l'unité italienne. Victor-Emmanuel avait deviné l'esprit dominateur qui était en lui : « Il vous mettra tous par terre les jambes en l'air, disait-il en 1850 au ministre qui lui proposait de confier à Cavour le ministère du commerce; il vous prendra tous vos portefeuilles. » Cavour fut en effet très vite le premier ministre et le resta presque sans interruption jusqu'à sa mort. A la fois très audacieux et très prudent, d'une étonnante souplesse d'intelligence, il sut tirer profit même des événements qu'il n'avait pas prévus. Il affectait la simplicité et la rondeur d'un bon propriétaire rural : il y paraît dans cette photographie. Derrière les lunettes les yeux brillent de finesse, malicieux, pleins de bonne humeur. Cavour avait « la politique gaie ».

situation prédominante à la fois grand homme d'État et diplomate incomparable.

PRÉPARATION DU ROYAUME SARDE A LA GUERRE

Victor-Emmanuel, au lendemain de la défaite de Novare, avait une double tâche à remplir : il devait au dedans *refaire et accroître les forces* du royaume sarde ; au dehors lui *trouver un allié.*

Au dedans, pour se procurer des fonds, Cavour supprima les ordres monastiques, plus de 600 communautés, transforma leurs biens, qui montaient à trente millions, en biens nationaux, et les vendit au profit de l'État. Il prit de nombreuses mesures pour accroître la richesse publique et par suite les revenus réguliers du Trésor, en perfectionnant l'agriculture, en favorisant l'essor de l'industrie et celui du commerce par des traités de libre échange conclus avec les États voisins. Un réseau de voies ferrées fut rapidement construit, et Cavour, afin d'augmenter sa valeur, prépara le raccordement des lignes italiennes au réseau français, en faisant commencer sous le col de Fréjus, alors tout entier possession sarde, le percement du premier des grands tunnels alpestres (1859).

Toutes ces mesures avaient pour but de procurer au royaume sarde les ressources nécessaires à son armement. Un important arsenal maritime fut créé à la *Spezia.* On fit d'*Alexandrie* une puissante citadelle. L'armée, devenue principe et fin de tout comme en Prusse, fut renforcée de telle sorte que le royaume sarde, comptant seulement cinq millions d'habitants, put cependant en cas de guerre, sans le service obligatoire, disposer de 90 000 hommes, bien équipés et entraînés.

L'ALLIANCE AVEC NAPOLÉON

Au dehors, le premier allié de Victor-Emmanuel fut Napoléon III. Napoléon était le partisan déterminé du *principe des nationalités.* Ce principe, auquel au lendemain de la révolution de février l'Assemblée constituante avait unanimement adhéré, se formulait pour l'Empereur à peu près en ces termes : les peuples de même langue et de même race, — on confondait alors les deux choses, — lorsqu'ils sont divisés en groupes politiques distincts, doivent se réunir en un État unique. *Le principe des nationalités inspira toute la politique étrangère de Napoléon III.* Il en favorisa l'application chez les Roumains et chez les Serbes, ne le combattit pas en Allemagne et travailla de son mieux à le faire triompher en Italie.

L'Empereur, en effet, s'intéressait vivement à l'Italie; « il l'aimait, disait-il, comme une seconde patrie ». Tout jeune, à vingt-trois ans, affilié à la Charbonnerie, il avait participé au soulèvement de 1831 dans les États de l'Église. En 1849, aussitôt après Novare, il était intervenu en faveur de Victor-Emmanuel auprès des Autrichiens, menaçant de faire passer les Alpes aux troupes françaises si les conditions de paix portaient atteinte à l'intégrité du Piémont (31 mars 1849). Il obtint que le territoire piémontais fût immédiatement évacué et par la suite que l'indemnité de 200 millions, stipulée dans l'armistice, fût réduite de plus de moitié et ramenée à 75 millions. En 1852, à Lyon, avant même que l'Empire fût établi, il avait promis formellement au général La Marmora, envoyé de Victor-Emmanuel, « de faire quelque chose pour l'Italie » dès qu'il aurait « consolidé l'autorité et le crédit de la France » en Europe. Du reste, l'idée de favoriser l'affranchissement et l'unification de l'Italie était populaire en France, surtout parmi les Républicains.

LES SARDES EN CRIMÉE ET AU CONGRÈS DE PARIS

La guerre de Crimée[1] fut l'occasion d'une première alliance entre Napoléon III et Victor-Emmanuel. Au début de 1855, un traité fut signé à la fois avec la France et l'Angleterre (15 janvier 1855), et le gouvernement sarde envoya devant Sébastopol un corps de 15000 hommes qui, sous le commandement de La Marmora, joua un rôle brillant au combat de Traktir (16 août 1855). Sébastopol pris, quand un congrès s'ouvrit à Paris pour régler les conditions de la paix, Cavour y siégea aux côtés des représentants de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse (février-avril 1856). C'était là une éclatante victoire morale pour le petit royaume sarde, mis ainsi sur le même pied que les Autrichiens ses vainqueurs, au rang des grandes puissances.

Une seconde victoire plus importante encore marqua pour Victor-Emmanuel la fin du congrès. A la suite d'une entente secrète entre Napoléon III et Cavour et d'accord avec les plénipotentiaires anglais, à une des dernières séances, le comte Walewski, ministre des Affaires étrangères et président du congrès, exposa tout à coup aux représentants des puissances les dangers que faisait courir à la paix de l'Europe la situation

1. Voir ci-dessous, pages 420 et suivantes.

de l'Italie (8 avril 1856). Il signala les inconvénients que présentaient l'occupation des États de l'Église et de Rome par les Autrichiens et les Français, les violences absolutistes de certains souverains, surtout du Roi des Deux-Siciles; il indiqua l'utilité qu'il y aurait à adresser des « avertissements » à ce dernier. Les représentants de l'Autriche protestèrent que le congrès n'était pas réuni pour discuter de pareilles questions Mais, malgré cette protestation, et quoique le congrès n'eût pris aucune décision, *il fut en fait officiellement proclamé*, par suite de la démarche du gouvernement français, *que l'état de l'Italie était mauvais*, que les grandes puissances ne pouvaient s'en désintéresser et feraient sagement d'y chercher remède. Selon le mot de Cavour, « la question d'Italie était portée devant le tribunal de l'opinion européenne ». Quant à Napoléon III, il était dès ce moment déterminé à la guerre contre l'Autriche.

L'ENTREVUE DE PLOMBIÈRES

La guerre ne fut cependant entreprise que trois ans plus tard, en 1859, parce qu'après la rude campagne de Crimée l'armée française avait besoin de se reconstituer, et qu'ensuite Napoléon III tenait à isoler préalablement l'Autriche. Dès 1857, dans une entrevue avec le tsar, à Stuttgart, il s'assurait la neutralité de la Russie (septembre 1857) et il négociait la neutralité de la Prusse. L'attentat d'Orsini (14 janvier 1858)[1] ne fit que le confirmer dans sa résolution. Le *Moniteur officiel* publia par son ordre une lettre où l'assassin, « sur les marches de l'échafaud », l'adjurait « de rendre à l'Italie l'indépendance » et lui rappelait que « tant que l'Italie ne serait pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et la sienne propre ne seraient qu'une chimère » (26 février 1858).

Au mois de juillet, à l'insu de ses ministres, Napoléon, alors en traitement à *Plombières*, petite station balnéaire des Vosges, y appela secrètement Cavour. Dans un mystérieux tête-à-tête qui dura sept heures, pour partie en voiture dans la forêt, et dont Cavour écrivit le soir même le compte rendu « sur un coin de table d'une auberge », Napoléon III régla avec le ministre sarde, jusque dans le détail, les moyens par lesquels on amènerait l'Autriche à prendre l'initiative de la guerre; quels territoires seraient annexés au royaume de Sardaigne; l'organisation future de l'Italie; quelles forces la France mettrait en campagne

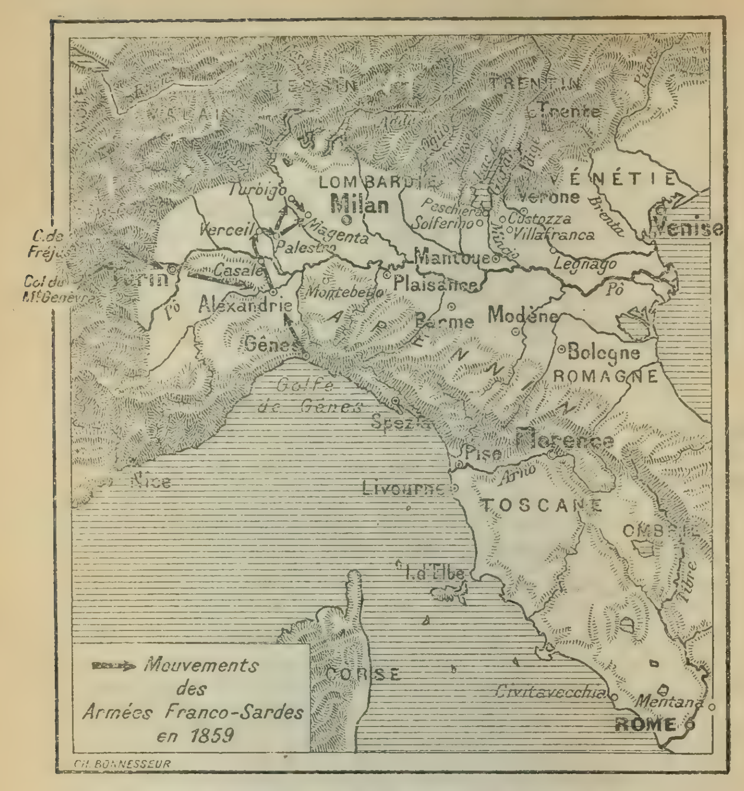
1. Voir ci-dessus, page 273.

et quelles compensations elle pourrait obtenir (20 juillet). Victor-Emmanuel recevrait le Lombard-Vénitien et partie des États de l'Église. Les États italiens formeraient une confédération « à l'instar de la Confédération germanique », sous la présidence du Pape, réduit par contre à la possession de Rome et de ses alentours. La France recevrait la Savoie et peut-être le comté de Nice. Ces arrangements verbaux furent transformés, quelques mois après, en traité comportant une alliance offensive et défensive entre Napoléon et Victor-Emmanuel (10 décembre 1858). A la fin de janvier 1859 l'alliance fut rendue publique et resserrée par le mariage du prince Napoléon, cousin germain de l'Empereur, avec la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel.

RUPTURE AVEC L'AUTRICHE

Pour amener l'empereur d'Autriche à prendre l'initiative de la guerre, Napoléon et Victor-Emmanuel eurent recours à tout un système de provocations. De fait, il y avait déjà rupture entre l'Autriche et le Royaume sarde depuis 1857. Cette année-là de violentes attaques des journaux piémontais contre François-Joseph qui visitait la Lombardie avaient amené des représentations du gouvernement autrichien. Cavour les avait repoussées avec hauteur et l'Autriche avait rappelé de Turin son représentant. Le 1er janvier 1859, à la réception du corps diplomatique, Napoléon, devant tous les ambassadeurs stupéfaits, exprimait à l'ambassadeur d'Autriche « ses regrets de ce que ses relations avec le gouvernement autrichien ne fussent plus aussi bonnes que par le passé ». Quelques jours après, ouvrant la session du Parlement, Victor-Emmanuel déclarait que, tout en respectant les traités, « il n'était pas insensible au cri de douleur qui de tant de parties de l'Italie montait vers lui » (16 janvier 1859). Au début de février, l'Autriche inquiète renforçant son armée, Cavour faisait voter un emprunt de cinquante millions pour compléter les armements du royaume sarde. A ces manifestations belliqueuses l'empereur d'Autriche répondit par de nouveaux envois de troupes en Lombardie.

Vainement l'Angleterre, jalouse de l'influence que la France libérant l'Italie pourrait y acquérir, tenta d'empêcher la guerre et, pour déterminer l'Autriche à négocier, alla jusqu'à lui promettre secrètement sa médiation armée. Tandis que Napoléon déjouait la manœuvre en amenant la Russie à proposer pour



Les champs de batailles de l'Italie du Nord en 1859

régler les questions italiennes la réunion d'un congrès où l'Autriche refusa qu'on admît le roi de Sardaigne, François-Joseph, persuadé que ses adversaires n'étaient pas prêts — ils faisaient eux-mêmes courir ce bruit — pensa tout finir par un coup d'audace, en les intimidant. Le 23 avril il sommait Victor-Emmanuel de désarmer sous trois jours : faute de quoi c'était la guerre. Victor-Emmanuel repoussa l'ultimatum. L'armée autrichienne, le 29 avril, passa la frontière du Tessin. Le même jour une partie de l'armée française commença de franchir les Alpes par le Mont Cenis et le Mont Genèvre ; le reste débarqua à

Gênes. Napoléon, en venant prendre le commandement, annonça, dans une proclamation, qu'il ferait « *l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique* ».

CAMPAGNE DE LOMBARDIE

La guerre franco-autrichienne dura deux mois à peine. Les opérations, commencées le 10 mai, étaient terminées le 8 juillet. Elles eurent pour théâtre unique la Lombardie. Les Autrichiens avaient réuni sur la rive gauche du Pô 120 000 hommes, commandés par *Giulay*, et s'étaient portés en territoire piémontais jusqu'à *Verceil* sur la Sesia. 100 000 Français et 60 000 Sardes étaient concentrés sur la rive gauche du Pô, en avant d'Alexandrie. Une pointe poussée par une division française vers *Montebello* (20 mai) fit craindre à Giulay que, s'inspirant de Bonaparte et de la campagne de 1796, Napoléon ne voulût le tourner en passant le Pô au delà de l'embouchure du Tessin, vers Plaisance. Il ramena donc en arrière une partie de ses forces. Ce mouvement de retraite permit à Napoléon et à Victor-Emmanuel d'opérer un hardi mouvement de flanc, de franchir le Pô à *Casale* et de passer sans peine la Sesia à Verceil. Puis, après les combats de *Palestro*, où le 3ᵉ zouaves, courant sans tirer sur les batteries autrichiennes postées derrière un canal, les enleva dans une charge folle à la baïonnette (29-31 mai), les alliés forcèrent le passage du Tessin à *Turbigo* (3 juin) et à *Magenta* (4 juin).

MAGENTA

Magenta, le samedi 4 juin, fut la première grande bataille de la campagne. Les Autrichiens, retranchés derrière le *Naviglio grande*, un large et profond canal, l'un des principaux de la Lombardie, que deux ponts seulement permettaient de franchir, tinrent de une heure et demie jusqu'à la nuit tombée. Un moment ils mirent en péril Napoléon III, engagé prématurément presque sans artillerie avec de trop faibles forces, une simple division, les grenadiers et les zouaves de la garde. Mais, grâce à la ténacité de ces régiments d'élite, le général de *Mac-Mahon*, qui descendait de Turbigo avec le gros de l'armée, eut le temps d'exécuter le mouvement prescrit par l'Empereur et de tomber sur le flanc droit des Autrichiens. La petite ville de Magenta fut enlevée finalement rue par rue, après une lutte furieuse, à huit heures du soir.

Les Français, qui avaient eu 47 000 hommes engagés, en avaient 4 500 hors de combat. Les Autrichiens, sur 58 000 hommes en avaient perdu 10 000. La victoire de *Magenta livra*

toute la Lombardie aux Franco-Sardes : les Autrichiens reculèrent du coup jusqu'au Mincio, la frontière de la Vénétie.

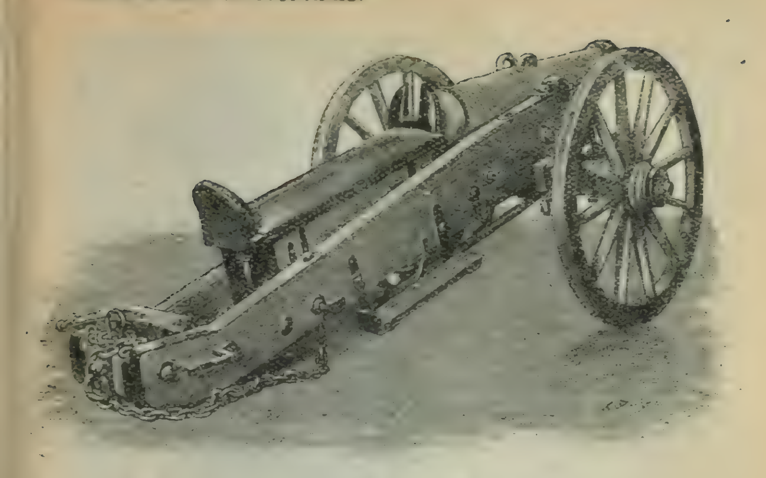


Soldat du 2ᵉ zouaves en 1859.

Aquarelle d'Armand Dumaresq (1826-1895) Château de Versailles. — Ph. Hachette.

Le 8 juin Napoléon entrait, triomphalement accueilli, dans Milan et lançait « aux Italiens » une proclamation, véritable appel à une insurrection générale : les invitant « à s'unir pour l'affranchissement de leur pays, à s'organiser militairement sous le drapeau de Victor-Emmanuel », il les exhortait à « n'être aujourd'hui que soldats pour être demain citoyens libres d'un grand pays. »

Le premier régiment de zouaves fut créé au début de la conquête de l'Algérie en 1831. *L'uniforme, à quelques détails près — couleur du turban et des jambières —, était en* 1859 *ce qu'il était encore en* 1914. *Turban vert, enveloppant la chéchia rouge. Roulée sur le sac, pèlerine bleue; veste bleue gansée de rouge, poche à fond blanc — les régiments de zouaves ne portaient pas de numéro; on les distinguait à la couleur des doublures des poches, ou tombeaux de la veste: poche rouge pour le* 1ᵉʳ *régiment, blanche pour le* 2ᵉ, *jaune pour le* 3ᵉ, *bleue pour le* 4ᵉ —; *ceinture bleu ciel sous le ceinturon de cuir noir à plaque de cuivre ; culotte rouge, à passepoil bleu : jambières jaunes à bordure noire, guêtres blanches. Le* 2ᵉ *zouaves eut son drapeau décoré à Magenta. L'armée d'Italie, médiocrement commandée, dut ses succès à l'élan des soldats et à leur esprit d'initiative. « La victoire fut décidée, ont écrit les historiens du grand Etat-Major prussien, par la persévérance du fantassin français, bon marcheur, indépendant, libre dans son action individuelle ». A Palestro, le* 3ᵉ *zouaves chargea de lui-même, entraînant son colonel. — Armand Dumaresq, bon peintre militaire, avait suivi la campagne d'Italie.*



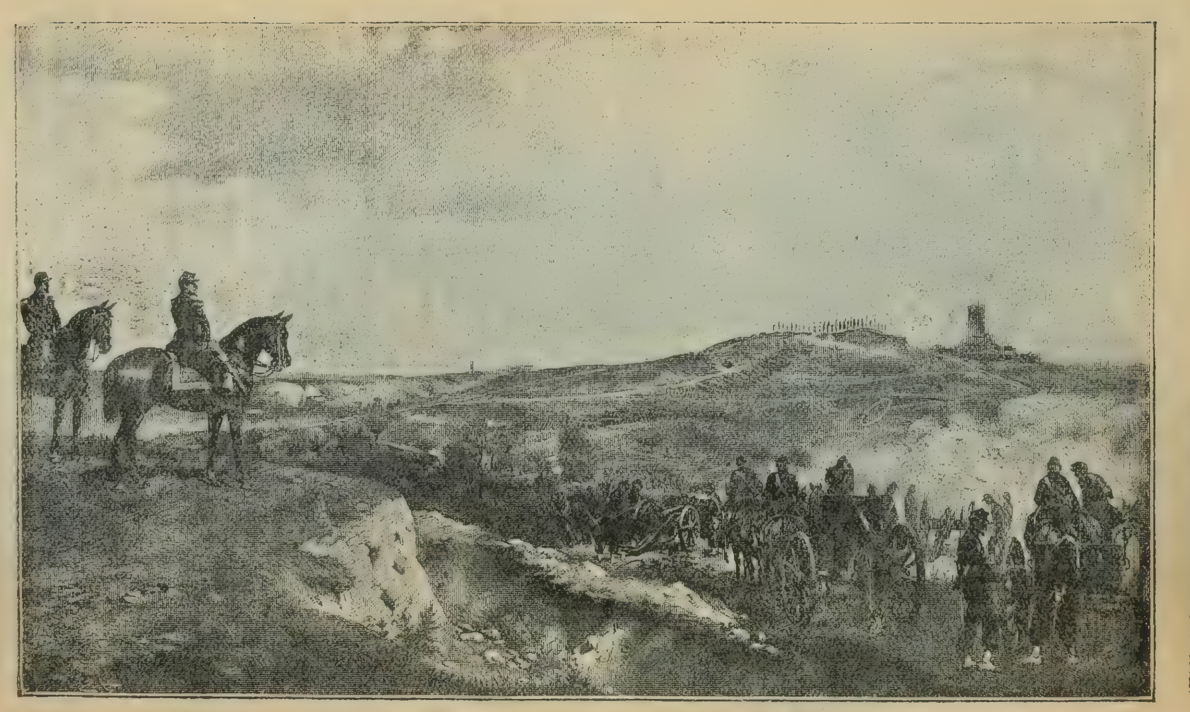
CANON AUTRICHIEN.
Musée de l'Armée. — Photo Hachette.

Pièce de position, calibre 118 millimètres — à 2 millimètres près, le calibre d'une de nos pièces de siège, le 120 — présentant un dispositif assez curieux : entre les flasques énormes est placé, en ordre de route, un caisson de munitions dont le couvercle rembourré et garni de toile cirée est disposé pour servir de siège aux servants ; un appui-pied est fixé le long de chaque flasque. A l'arrière, accroché à une chaîne, un sabot d'enrayage, en fonte. Ce canon a été pris à la bataille de Solférino.

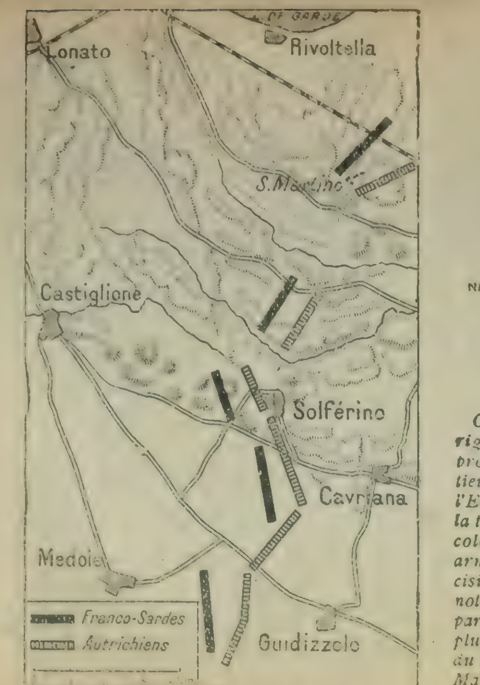
SOLFÉRINO

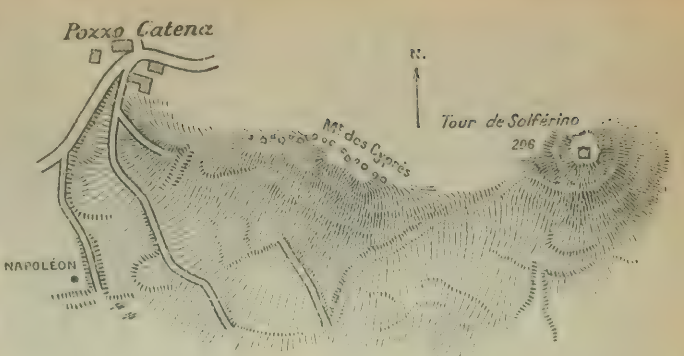
Trois semaines après Magenta, les Autrichiens, sous le commandement direct de l'empereur François-Joseph, reprenaient l'offensive : ils étaient 126000, en deux armées. Le vendredi 24 juin, en avant du Mincio, au sud du lac de Garde, Français et Autrichiens, en route pour éviter la chaleur depuis deux heures du matin, et marchant sans s'éclairer, se heurtaient inopinément à cinq heures sur une série de positions d'un développement de vingt kilomètres, pour partie au nord en pays sillonné de collines plantées de vigne, au sud en pays plat coupé de rideaux d'ormes et de mûriers. L'action, une véritable action du Moyen Age, un choc de front, sans manœuvres, confus et décousu jusqu'à midi, dura près de douze heures, sous un ciel de plomb.

Au nord les Piémontais, qui formaient la gauche de l'armée alliée, furent en dépit d'énergiques efforts constamment refoulés à *San Martino* par l'Autrichien Benedeck. Au sud, dans la plaine, la droite française sous le général Niel, bien qu'inférieure en



Solférino, 24 juin 1850. — Le centre du Champ de bataille. — Tableau de Meissonier (1811-1891). — Musée du Louvre
Photo Hachette.





Ce « topo », simple agrandissement de la carte de l'État-Major italien, correspond rigoureusement à la partie du tableau de Meissonier reproduite au-dessus. Le rapprochement fait saisir sur le vif la conscience de ce très grand artiste, le plus minutieux des peintres du dernier siècle. Il assista à la bataille dans l'État-Major de l'Empereur. Il a montré l'épisode décisif, l'enlèvement de la colline des Cyprès et de la tour de Solférino. On aperçoit, au-dessous de la ligne d'arbres et à gauche, les colonnes d'assaut. Au premier plan, une batterie, armée du canon obusier rayé, *arme nouvelle que Napoléon venait de contribuer à inventer et qui portait avec précision à près de deux kilomètres. — Voir ci-dessous, page 378, la photographie et la notice. — Le canon rayé fut pour beaucoup dans les succès de l'armée française, particulièrement à Solférino. L'action se déroulait sur un front de 20 kilomètres plus que la distance de Paris à Versailles. On n'a reproduit ici que la partie droite du tableau, la seule qui ait un intérêt militaire. La partie gauche représente l'État-Major et l'escorte de Napoléon.*

LE CHAMP DE BATAILLE DE SOLFÉRINO.

nombre, brisa trois fois l'offensive ennemie. La victoire fut décidée au centre, à la *Colline des Cyprès* et au rocher de *Solférino*, un mamelon abrupt que surmontait une grosse tour. Sur l'ordre de Napoléon qui, à partir de midi, dirigea personnellement la lutte, la position fut enlevée par la division des voltigeurs de la garde, vers deux heures. Mais les Autrichiens ne battirent définitivement en retraite sur toute la ligne qu'à quatre heures et demie, comme éclatait un orage formidable qui, faisant presque la nuit, aveuglant les hommes dans des tourbillons de poussière, de grêle et de pluie, arrêta la poursuite française. La bataille de Solférino, l'une des plus grandes du dix-neuvième siècle — il y eut plus de 260000 hommes engagés, avec près de 800 canons — coûtait, morts et blessés, 17500 hommes aux Français et aux Sardes, 22 000 hommes aux Autrichiens.

ARMISTICE DE VILLAFRANCA

Il semblait que Solférino dût être le premier acte de la conquête de la Vénétie. Les Alliés avaient pénétré dans le Quadrilatère et commencé le siège de Peschiera et le blocus de Mantoue. Brusquement le 6 juillet, moins de quinze jours après sa victoire, Napoléon III adressa à François-Joseph des propositions d'armistice. Elles furent acceptées. Les deux Empereurs eurent une entrevue à *Villafranca* et y arrêtèrent des préliminaires de paix, signés le lendemain (11-12 juillet). La clause essentielle était la cession de la Lombardie à Napoléon qui la remettrait à Victor-Emmanuel. François-Joseph gardait la Vénétie.

Ainsi Napoléon III renonçait au plan solennellement annoncé au début de la campagne : « *l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique* ». Ce revirement tenait à des causes multiples, quelques-unes très graves. La vue des champs de batailles, celui de Solférino surtout, un charnier où, faute de matériel d'ambulance et de médecins, des milliers de blessés avaient péri, tant de morts et de mutilés, avaient profondément ému Napoléon, aussi humain que brave. D'autre part à Solférino l'armée autrichienne avait été battue, non détruite. Ramenée derrière le Mincio, elle s'y renforçait. En outre les places du quadrilatère couvrant l'entrée de la Vénétie ne semblaient pas pouvoir être prises sans des sièges longs et difficiles. Puis au milieu même de ses victoires dues presque uniquement, il le savait bien, à ses fantassins, marcheurs infatigables, intrépides risque-tout, par nature pleins

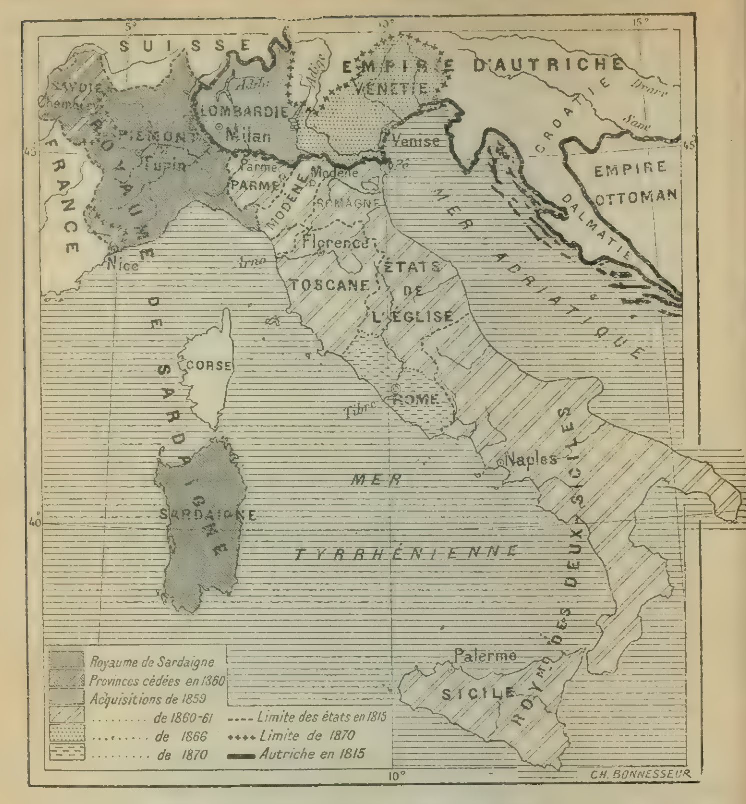
d'initiative et d'esprit offensif, l'Empereur n'avait pas laissé de reconnaître dans l'organisation générale et l'instruction de son armée de graves imperfections et de dangereuses lacunes. Or, et ce fut la cause essentielle du revirement, *la France était menacée d'une seconde guerre sur le Rhin.* Les victoires de Napoléon en Italie avaient réveillé toutes les haines et les inquiétudes allemandes. La Prusse, après avoir fait espérer sa neutralité bienveillante, avait le lendemain de Magenta commencé de mobiliser. Le lendemain de Solférino elle proposait à la Diète germanique la formation d'un corps d'observation sur le Rhin et prenait elle-même ses mesures pour concentrer, à partir du 15 juillet, 250 000 hommes à la frontière française. Napoléon, à bon droit, ne voulut pas courir la redoutable aventure d'une double guerre.

L'armistice de Villafranca stipulait encore le rétablissement, mais sans recours à la force, des souverains de Toscane, de Parme et de Modène que, dès le début des hostilités, leurs sujets avaient chassés de leurs duchés. Enfin, il fixait les grandes lignes de l'organisation future de l'Italie. On y formerait, sous la présidence honoraire du Pape à qui les deux Empereurs demanderaient « d'introduire dans ses États des réformes nécessaires », une confédération, où l'empereur d'Autriche entrerait lui-même comme souverain de la Vénétie. Un congrès réuni à *Zurich* (6 août-10 novembre) transforma en paix définitive les préliminaires de Villafranca.

LES ITALIENS ET LA PAIX

La cession de la Lombardie exceptée, aucune des stipulations de Villafranca ne fut observée, et le traité de Zurich était violé dans la plupart de ses articles *avant même d'être signé.* L'armistice avait soulevé les plus vives colères chez les patriotes italiens, chez Cavour d'abord qui démissionna. A tous, les préliminaires parurent une trahison. Tous, en effet, après les deux proclamations de Napoléon, avaient compté que la guerre assurerait non seulement l'émancipation de l'Italie du Nord, mais l'unité de la péninsule. Au lieu de l'unité, les préliminaires prévoyaient une confédération et laissaient toujours l'Italie morcelée en sept États. Mais la volonté du peuple italien, l'habileté de Cavour, rentré presque immédiatement au ministère (janvier 1860), l'audace de Gari-

1. Voir ci-dessous, page 317.



Formation de l'Unité italienne, 1859-1870.

baldi se jouèrent des décisions des empereurs et de leurs ambassadeurs.

FORMATION DU ROYAUME D'ITALIE

A peine dix-huit mois après Villafranca, l'union des Duchés, de la majeure partie des États de l'Église, et du royaume des Deux-Siciles au royaume sarde était accomplie. Le royaume sarde, peuplé de *cinq millions* d'habitants au mois de juillet 1859, était devenu à la fin de décembre 1860 le ***royaume d'Italie***, comptant ***vingt-deux millions*** d'âmes.

L'union se fit en deux temps : d'abord l'union de l'Italie centrale, Toscane, Modène, Parme, et la Romagne, c'est-à-dire le nord des États de l'Église (août 1859-mars 1860); — puis l'union de l'Italie méridionale, royaume des Deux-Siciles, l'Ombrie et les Marches[1], c'est-à-dire le centre des États de l'Église (août-décembre 1860). Les deux épisodes eurent des caractères très différents. L'annexion de l'Italie centrale se fit *pacifiquement* par l'élan spontané des peuples; l'annexion de l'Italie méridionale fut la conséquence d'une *guerre* et de la conquête.

ANNEXION DE L'ITALIE CENTRALE

Aussitôt après l'armistice de Villafranca, et secrètement poussées par Cavour, les assemblées constituantes élues en Toscane, à Modène, à Parme et dans la Romagne, se refusèrent à toute restauration de leurs souverains et votèrent la réunion au royaume sarde (21 août-10 septembre 1859). Victor-Emmanuel protesta qu'il ne pouvait accepter sans l'assentiment de l'Europe. Napoléon de son côté déclara qu'il fallait s'en tenir aux stipulations de Villafranca. Mais il ajoutait que si au lieu d'un vote de députés, il y avait un plébiscite, c'est-à-dire un vote direct des peuples, « il pourrait changer d'avis et soutenir les peuples et leurs vœux ». Au fond son désir était, selon le mot d'un de ses familiers, « que les États Italiens lui forcent la main ».

Modène, Parme et la Romagne s'unirent alors sous le nom de *République d'Émilie*. Elles adoptèrent les monnaies sardes, supprimèrent les lignes de douanes qui les séparaient du Piémont, élurent enfin pour *régent* un cousin de Victor-Emmanuel, le prince Eugène de Savoie-Carignan. De leur côté, les Toscans à Florence mirent en vigueur le Statut fondamental. Puis un plébiscite fut organisé dans les deux États, et l'union à la Sardaigne fut votée par 792 000 *oui*, contre 16 000 *non* (11-12 mars 1860). Victor-Emmanuel accepta cette fois l'annexion, et le 2 avril 1860 les députés de la Sardaigne, de la Toscane et des États de l'Émilie se réunirent à Turin pour former le *Parlement National*. Les puissances reconnurent le fait accompli.

GARIBALDI

Neuf mois plus tard le royaume des Deux-Siciles était à son tour agrégé au royaume de Sardaigne. La révolution fut ici l'œuvre de ***Garibaldi***. Aventurier d'une étonnante audace, après avoir longtemps couru le monde,

[1]. Voir la carte ci-dessus, page 205.

vendu des bœufs et commandé des corps francs dans l'Amérique du Sud, dirigé la défense de Rome contre l'expédition française en 1849, fabriqué des chandelles à New-York, caboté au Pérou, puis en Chine, Garibaldi, patriote ardent, mit son humeur aventureuse et son audace au service de la cause de l'unité. Pour en assurer plus promptement le triomphe, sacrifiant ses convictions républicaines, il travailla de son mieux, avec le plus entier désintéressement en faveur de Victor-Emmanuel. Déjà il avait avec une légion de volontaires pris part à la campagne de 1859. En 1860, avec la complicité de Cavour, il organisa à Gênes un corps d'un millier d'hommes, destiné à secourir les Siciliens, soulevés contre leur nouveau roi, François II, comme ils l'avaient été contre son père.

CONQUÊTE DES DEUX-SICILES

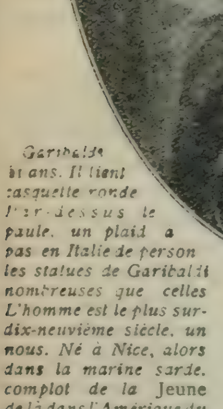
Les *Mille*, — on les appelait aussi les *Chemises Rouges* à cause de leur uniforme, — transportés par deux navires de commerce, débarquèrent à *Marsala* (13 mai). Ils furent vite renforcés par les insurgés siciliens et par plusieurs milliers de nouveaux volontaires venus de Gênes. Une campagne de quelques semaines, dont les épisodes principaux furent la prise de *Palerme* (6 juin) et la prise de *Messine* (28 juillet), donna la Sicile à Garibaldi. Il y mit en vigueur la constitution sarde et exigea le serment de fidélité à Victor-Emmanuel (5 août 1860).

La Sicile prise, Garibaldi passa dans les États napolitains proprement dits (19 août). Un soulèvement presque général lui permit d'arriver en peu de jours à Naples : il y proclama roi Victor-Emmanuel (7 septembre). Mais François II disposait encore de troupes nombreuses, concentrées sur le *Vulturne*. Garibaldi n'était pas assez fort pour vaincre seul. Victor-Emmanuel intervint alors, battit les Napolitains à *Capoue* (1-2 novembre 1860), et bloqua François II dans *Gaëte*, qui résista trois mois (13 février 1861).

OCCUPATION DES MARCHES

Avant de pénétrer en territoire napolitain, les Sardes avaient occupé les Marches et l'Ombrie, deux autres provinces des États de l'Église. Insurgées contre le Pape, elles avaient voté leur annexion au Piémont et réclamé le secours de Victor-Emmanuel. La petite et médiocre armée pontificale, commandée par un Français, La Moricière, l'un des héros de la conquête de l'Algérie, avait bien





GARIBALDI (1807-1882).

Portrait par G. INDUNO (1827-1891).
Musée de l'Armée.
Photo Hachette.

Garibaldi en 1868, à 61 ans. Il tient à la main sa casquette ronde sans visière. Par-dessus le manteau sur l'épaule, un plaid à carreaux. Il n'est pas en Italie de personnage plus populaire, et les statues de Garibaldi y sont au moins aussi nombreuses que celles de Victor-Emmanuel. L'homme est le plus surprenant aventurier du dix-neuvième siècle, un condottiere égaré parmi nous. Né à Nice, alors ville française, il servit dans la marine sarde. Compromis dans un complot de la Jeune Italie, il passa à Tunis, de là dans l'Amérique du Sud, fit le commerce des bœufs, commanda une escadre dans l'Uruguay, un corps franc dans les guerres des républiques américaines. En 1848, il revint en Italie, commanda contre Oudinot l'armée de la République romaine. Après la chute de Rome, il fut fabricant de chandelles à New-York, capitaine marchand au Pérou, puis en Chine. Rentré en Italie en 1859, il organisa un corps de volontaires et ne cessa plus de travailler à l'unité italienne. En 1860, il donna la Sicile et Naples à Victor-Emmanuel. Son idée fixe fut ensuite la conquête de Rome. Il avait pris pour devise : « Rome ou la mort », et tenta deux fois, en 1862 et en 1867, de s'en emparer. Il fut l'adversaire acharné de la cession de Nice à la France. En 1870, il vint en France combattre contre l'Allemagne pour la cause « de la république universelle ».

essayé d'arrêter les Sardes; mais elle avait été battue à *Castelfidardo*, et prise dans *Ancône* (18-29 septembre 1860). Pour justifier cette double campagne dans les États de l'Église et le royaume de Naples, Victor-Emmanuel et Cavour invoquèrent la nécessité de couvrir Rome contre Garibaldi. De fait, celui-ci publiait partout sa volonté d'enlever Rome au Pape, au risque de provoquer un conflit avec la France, dont le corps d'occupation n'avait pas été rappelé depuis 1849. Aussi, après l'entrée de Victor-Emmanuel à Naples, Garibaldi, écarté avec de belles paroles, fut conduit à résigner son commandement, et ses volontaires furent en partie incorporés dans l'armée sarde.

LE ROYAUME D'ITALIE

Le 26 décembre 1860, le Parlement national à Turin vota l'annexion des Deux-Siciles, des Marches et de l'Ombrie. Puis il céda la place à une nouvelle assemblée composée des députés de tous les territoires réunis désormais sous la souveraineté de Victor-Emmanuel. L'assemblée prit le nom de *Parlement italien*. Ce Parlement, le 13 mars 1861, donna à Victor-Emmanuel le titre de ***roi d'Italie***.

ACQUISITION DE LA VÉNÉTIE

Au nouveau royaume il manquait encore la *Vénétie* et *Rome*.

La Vénétie fut acquise la première, en 1866, grâce à l'alliance de Victor-Emmanuel avec le roi de Prusse, Guillaume Ier. La Prusse, on le verra plus loin[1], poursuivait alors l'unification de l'Allemagne, comme le royaume de Sardaigne poursuivait l'unification de l'Italie. En Allemagne comme en Italie, l'expulsion de l'Autriche était la condition première de l'unité. Une entente entre la Prusse et l'Italie était donc toute naturelle : conseillée et favorisée par Napoléon III, elle fut conclue le 8 avril 1866. Cette entente, contraire aux intérêts de la France puisqu'elle tendait à faciliter l'accroissement de la puissance prussienne, il tint à Napoléon qu'à peine signée elle fût rompue. François-Joseph, en effet, sentant prochaine la guerre avec la Prusse, offrit à l'Empereur la Vénétie pour qu'il la cédât à Victor-Emmanuel; il y mettait pour condition que l'Italie s'engagerait à demeurer neutre et que l'Autriche aurait la faculté de reprendre à la Prusse la Silésie. Napoléon conseilla à Victor-Emmanuel de demeurer fidèle à sa signature.

1. Voir ci-dessous, page 326.

Deux mois après, la guerre était déclarée à l'Autriche. Elle fut militairement néfaste à l'Italie. Mal commandée par La Marmora, s'offrant en détail aux coups de l'adversaire, la principale armée italienne, forte de 120000 hommes, fut mise en déroute à *Custozza* par les 80000 hommes de l'archiduc Albert, le fils de l'archiduc Charles (24 juin). Sur mer à *Lissa*, près de la côte dalmate, la flotte italienne de l'amiral Persano — onze cuirassés — était battue par les sept frégates de l'amiral Tegetthof et perdait, coulés par le choc, deux de ses bâtiments (20 juillet). Mais, dans l'intervalle de ces deux défaites, les Prussiens avaient écrasé les Autrichiens à *Sadowa*[1] (3 juillet). Afin d'obtenir la médiation de Napoléon III, l'empereur François-Joseph lui céda la Vénétie pour qu'il la rétrocédât à Victor-Emmanuel. Le traité de *Prague* entre la Prusse et l'Autriche (23 août), le traité de *Vienne* entre l'Autriche et l'Italie (3 octobre), confirmèrent le principe et réglèrent les conditions de l'abandon de la Vénétie.

LA QUESTION ROMAINE

La possession de Rome tenait au cœur des Italiens plus encore que la possession de Venise. Le 27 mars 1861, quinze jours après avoir proclamé Victor-Emmanuel roi d'Italie, le Parlement, à la suite de solennels débats, avait à la presque unanimité voté un ordre du jour exprimant toute confiance en Cavour « pour assurer l'union à l'Italie de Rome, *capitale acclamée par l'opinion nationale* ». Le vœu ne devait être réalisé que neuf ans plus tard, et ce fut seulement dans la seconde moitié de 1870 que les Italiens furent maîtres de Rome. C'est que la question de l'occupation de Rome n'était pas simplement une question italienne, mais une question internationale. *Rome était une ville à part, la capitale des Catholiques*, leur commun patrimoine à tous, quelle que fût leur nationalité. Or les Catholiques jugeaient alors que la liberté spirituelle du Pape ne serait pas assurée s'il ne demeurait pas un souverain temporel, pleinement indépendant dans ses États. Rome devenant capitale de l'Italie, le Pape pourrait n'y être plus qu'un évêque italien, porté à favoriser les intérêts italiens.

Cette opinion était particulièrement répandue parmi les Catholiques français. Comme ils formaient, on l'a vu[2], un parti puissant avec lequel Napoléon devait compter, et que par

1. Voir ci-dessous, page 329.
2. Voir ci-dessus, page 275.

surcroît l'Impératrice soutenait avec passion, l'Empereur, à la grande colère des Italiens, mit obstacle à l'annexion de Rome, en y maintenant une garnison française. Personnellement son désir était d'amener le Pape à renoncer de lui-même, moyennant des garanties de pleine indépendance, à l'exercice de la souveraineté temporelle. Il fit en ce sens des tentatives au début de 1860. Il en fut de même et dans le même temps de Cavour, qui définissait sa conception des rapports du Pape et de l'Italie dans cette formule : « L'Église libre dans l'État libre ». Les tentatives furent renouvelées en 1862 par le successeur de Cavour, Ricasoli, avec le concours d'un Père Jésuite et du gouvernement français. Un instant ébranlé en 1860, mais se ressaisissant vite sous l'influence du cardinal Antonelli et désormais raidi dans une immuable volonté, Pie IX à toutes les démarches répondit qu'au jour de son élection il avait juré de ne rien céder du territoire de l'Église, qu'il ne pouvait rendre qu'au Christ la terre qu'il avait reçue du Christ. L'entourage du Pape ne savait du reste aucun gré à Napoléon de ce qu'il faisait pour sauver Rome, et l'accusait de trahison pour ne pas s'être opposé à l'annexion de la Romagne, des Marches et de l'Ombrie au royaume d'Italie.

CONVENTION DE SEPTEMBRE

Pris entre les rancunes des Italiens et les colères des Catholiques français, Napoléon en 1864 se résolut à retirer ses troupes de Rome. Reprenant un projet dont les grandes lignes avaient été acceptées déjà par Cavour en 1858, l'Empereur signa avec Victor-Emmanuel une convention célèbre sous le nom de *Convention de septembre* (15 septembre 1864). Victor-Emmanuel s'engageait « à ne pas attaquer le territoire pontifical et à empêcher même par la force toute attaque venant de l'extérieur contre ledit territoire ». Par contre les Français évacueraient Rome dans un délai de deux années. Comme gage de sincère renoncement à Rome capitale, et à la suite d'un vote du Parlement italien (novembre-décembre 1864), Florence fut proclamée capitale et les pouvoirs publics s'y transportèrent en 1865 (avril-novembre). De son côté Napoléon rappela progressivement ses troupes ; l'évacuation était achevée à la fin de 1866.

Aussitôt après la retraite de la garnison française, Garibaldi prépara un coup de main sur Rome. Le gouvernement italien le fit arrêter à deux reprises. Mais Garibaldi était soutenu par le

peuple tout entier, qui réclamait « *Rome Capitale!* » et lui fournit des milliers de volontaires. Au mois d'octobre 1867, Gariapntbaldi,échà a pla surveillance des ministres italiens, se jeta en territoire romain. Alors, le gouvernement italien paraissant manquer à la Convention de septembre, Napoléon III fit réoccuper Rome, et une brigade française, commandée par le général de Failly, battit Garibaldi à *Mentana* (3 novembre 1867). Cette nouvelle intervention souleva dans toute l'Italie les plus vives colères contre la France. Les colères redoublèrent et tournèrent à la haine quand on connut le télégramme où Failly annonçait son succès au gouvernement français et les déclarations faites par Rouher au Corps législatif. « Les chassepots ont fait merveille », avait télégraphié de Failly. « L'Italie ne s'emparera pas de Rome, avait dit Rouher; jamais, jamais la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la Catholicité. » Dès lors et pour de longues années le souvenir de l'aide généreusement donnée en 1859 par la France fut effacée au cœur des Italiens.

ME CAPITALE

La nouvelle occupation de Rome dura trois ans, jusqu'au mois d'août 1870. A ce moment la France en guerre avec la Prusse rappela ses troupes. Le gouvernement italien se mit aussitôt en devoir d'annexer Rome. Après une dernière et inutile démarche de Victor-Emmanuel « s'adressant au cœur du Pape avec la tendresse d'un fils », pour qu'il consentît à renoncer volontairement au pouvoir temporel, l'armée italienne se présenta devant Rome. Il y eut un simulacre de résistance à la Porte Pia, puis la ville fut rendue le 20 septembre 1870. *L'unité italienne était achevée.*

LA LOI ES GARANTIES

Rome prise, il était indispensable, avant de s'y établir, de calmer les légitimes inquiétudes du monde catholique. Ouvrant pour la dernière fois la session du Parlement italien à Florence, Victor-Emmanuel déclara que, « roi et catholique, proclamant l'unité de l'Italie, il restait ferme dans sa résolution d'assurer la liberté de l'Église et l'indépendance du Souverain Pontife » (5 décembre 1870). En conséquence, il fit voter par le Parlement la *loi des Garanties* (2 mai 1871).

La loi des Garanties, destinée à assurer au Pape une complète indépendance dans l'exercice de son autorité spirituelle et dans

ses relations avec la Catholicité, proclame sainte et inviolable la personne du Pape, lui reconnaît les honneurs souverains, la pleine autorité dans son palais du Vatican, une dotation annuelle de 3 225 000 francs. Les ambassadeurs accrédités près de sa personne jouissent des mêmes privilèges que les ambassadeurs accrédités auprès du roi d'Italie. La liberté absolue des conclaves et des conciles est assurée par le gouvernement italien.

Pie IX refusa d'accepter la loi des Garanties et aucun de ses successeurs n'en a reconnu la validité. Elle a toujours été exactement respectée par les Italiens qui, en 1878, l'ont déclarée loi Constitutionnelle. La loi promulguée, Victor-Emmanuel entra solennellement dans Rome, le 2 juillet 1871.

CARACTÈRES DE L'UNITÉ ITALIENNE

L'unité italienne présente les mêmes caractères que l'unité française. Le royaume d'Italie comme la République française est *un État un*, dont toutes les parties obéissent à l'action d'un gouvernement central unique, où il n'y a qu'une capitale, un drapeau, un parlement, un souverain. Rien ne subsiste des anciennes divisions politiques : tous les États se sont fondus dans l'État.

En second lieu, l'unité italienne s'est faite conformément au principe révolutionnaire français de la souveraineté du peuple, *par la volonté de tous*, librement exprimée dans des plébiscites. Chacune des annexions a été précédée d'un vote des futurs annexés : 792 000 voix contre 16 000 dans les Duchés; 130 000 contre 10 000 dans les Deux-Siciles; 647 000 contre 69 en Vénétie; 41 000 contre 46 à Rome, décidèrent l'accession au royaume d'Italie.

Enfin, l'unité italienne s'est faite sans léser personne *au dehors :* le royaume d'Italie n'enferme dans ses frontières que des Italiens. Ses fondateurs ont respecté aussi bien le principe des nationalités que le principe de la souveraineté du peuple.

LA SAVOIE ET NICE ANNEXÉES A LA FRANCE

La formation du royaume d'Italie a eu pour conséquence l'achèvement de la France au sud-est, par l'*annexion de la Savoie et du Comté de Nice*. Cette double cession, prévue à Plombières, ne fut cependant réclamée par Napoléon qu'après la réunion des Duchés et de la Romagne au royaume sarde (mars 1860). La demande était justifiée par des raisons de *sécurité nationale.*

Dès lors que le Piémont se transformait en un puissant État militaire, la sûreté de la France exigeait qu'il cessât d'être maître des passages des Alpes et de déborder jusqu'à la rive gauche du Rhône, à moins de cent kilomètres de Lyon. Toutefois Napoléon tint à ce que les populations de la Savoie et de Nice fussent appelées à *décider elles-mêmes de leur sort*. L'annexion fut précédée d'un plébiscite. Il y eut, pour l'union à la France, en Savoie 130000 suffrages contre 2000; à Nice, malgré les efforts secrets de l'administration italienne, 25000 *oui* contre 100 *non* (15-22 avril 1860). Là, comme en Italie, par la volonté des peuples se trouva détruite l'œuvre du Congrès de Vienne et des traités de 1815.

Du reste, *à ne considérer que les intérêts égoïstes, la formation du royaume d'Italie fut désavantageuse pour la France.* En effet, malgré la cession de la Savoie et de Nice, la sécurité sur la frontière du sud-est n'est plus aujourd'hui aussi grande qu'avant 1860, au temps de l'Italie morcelée. Il a fallu consacrer d'importantes ressources et une bonne partie de nos forces militaires à l'organisation de la défense dans la région du Rhône. D'autre part, la France a cessé d'être la seule grande puissance sur la Méditerranée, et son influence séculaire dans le Levant est aujourd'hui sérieusement menacée par l'active et intelligente concurrence de l'Italie.

L'ITALIE
[IR]REDENTA

Si le royaume d'Italie n'a compris en 1870 que des Italiens, par contre tous les pays de langue italienne n'ont pas été compris dans le royaume d'Italie. Le *Trentin* et le *Tyrol* dans les Alpes, l'*Istrie* et *Trieste* sur l'Adriatique appartenaient encore à l'Autriche. Ces territoires ont formé ce qu'on a appelé l'*Italie irredenta*, c'est-à-dire l'Italie *non rachetée*, dont un parti puissant, le parti « irrédentiste », a, pendant un demi-siècle, souhaité l'annexion au royaume, annexion à laquelle la dislocation de la monarchie des Habsbourg, en 1918, à l'issue de la guerre mondiale, a enfin permis de procéder.

II

Formation de l'unité allemande.

Parallèlement à l'unité italienne et en concordance avec elle, l'*unité de l'Allemagne* a été réalisée dans les vingt-deux années qui ont suivi les tentatives avortées de 1848 et de 1849. Elle l'a été par le roi de Prusse *Guillaume Ier* au profit de sa dynastie, la dynastie de Hohenzollern.

Aidé de son chancelier *Bismarck*, de son ministre de la guerre *Roon* et de son chef d'État-major général *Moltke*, Guillaume Ier a mené l'œuvre à bien, en moins de cinq ans, par deux guerres : une *guerre contre l'Autriche* en 1866, une *guerre contre la France* en 1870-1871.

La guerre contre l'Autriche, entreprise avec l'alliance de l'Italie, marquée par la victoire de *Sadowa*, terminée par le *traité de Prague*, aboutit à la ruine de la Confédération germanique, à l'exclusion des Autrichiens de l'Allemagne, à l'agrandissement de la Prusse qui, par l'annexion du *royaume de Hanovre* réalisa son unité territoriale, enfin à l'établissement d'une *Confédération de l'Allemagne du Nord* où, sous la direction de la Prusse, entrèrent la plupart des États allemands.

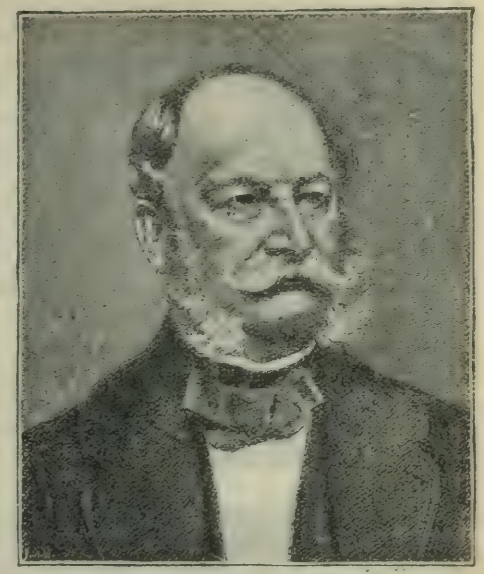
La guerre contre la France, voulue et provoquée par Bismarck, permit d'achever l'unité en groupant tous les Allemands autour de la Prusse dans la commune haine des Français. Elle aboutit à la proclamation de l'*Empire Allemand* à Versailles (18 janvier 1871), au traité de *Francfort* et à l'annexion violente au nouvel empire des provinces françaises d'*Alsace-Lorraine*.

1° *Les débuts de l'unité allemande. — La guerre des Duchés. — La guerre Austro-Prussienne.*

LA PRUSSE APRÈS OLMÜTZ

Du programme prêté au premier ministre autrichien Schwarzenberg, « avilir la Prusse d'abord, ensuite la démolir », une partie seulement avait été remplie à Olmütz. Contrainte de reculer devant l'ultimatum de François-Joseph et de renoncer à l'Union restreinte, la Prusse

avait été sinon avilie, du moins humiliée ; mais elle n'avait pas été « démolie ». Par contre, elle avait cruellement ressenti la « reculade d'Olmütz » et depuis lors tous les patriotes portaient en eux, avec un violent désir de revanche, la ferme volonté « de rendre avec usure » à l'Autriche l'humiliation subie.



GUILLAUME Ier (1797-1888).
Photographie.

Cette photographie date de 1862, Guillaume Ier ayant alors 65 ans. Elle est un des rares portraits où Guillaume, soldat avant tout, ne soit pas vêtu de l'uniforme. C'était un de ses mots « qu'il ne saurait être assez inconvenant pour se laisser voir à ses troupes autrement qu'en tenue ». Le portrait est contemporain du début du conflit qui, pendant quatre ans, à propos de la réforme de l'armée, allait mettre aux prises le roi et les députés et d'où grâce à l'énergie de Bismarck le roi sortit vainqueur : la Prusse de la sorte se trouva dotée malgré elle de l'instrument de sa grandeur. Malgré la moustache et les favoris blancs, le visage n'est pas d'un homme de plus de cinquante ans. La physionomie est énergique ; les yeux bleus y mettent une certaine douceur. L'homme offrait de singuliers contrastes. Par tempérament, il n'était pas belliqueux : on pourrait dire que Bismarck, comme jadis Belle-Isle au cardinal de Fleury, lui « extorqua » les deux grandes guerres de 1866 et de 1870. Mais vainqueur, nul n'était plus âpre au gain. En 1866 il fallut la menace de la démission de Bismarck pour l'empêcher de démembrer l'Autriche.

LE ROI GUILLAUME

Nul n'avait été plus profondément blessé que le frère du roi, son héritier présomptif, le prince de Prusse, *Guillaume*. Haï des démocrates qui, lui imputant à tort la bataille du 18 mars, l'avaient surnommé « le Prince mitraille », Guillaume, après la capitulation du roi devant l'émeute, avait dû s'éloigner de Berlin et se retirer pour un temps à Londres. Frédéric-Guillaume étant devenu gâteux en 1858, le prince

Guillaume prit la régence. Trois ans après, le 2 janvier 1861, la mort de son frère le faisait roi. Ce fut le roi Guillaume qui patiemment prépara la revanche prussienne. Ce fut lui qui la prit en 1866, seize ans après Olmütz, en chassant l'Autriche de l'Allemagne et en réalisant, sous le nom de *Confédération de l'Allemagne du Nord*, l'Union restreinte ruinée par Schwarzenberg. Ce fut par lui et pour lui que cinq ans plus tard, en 1871, l'*Empire Allemand* fut constitué.

Quand il prit le pouvoir Guillaume avait soixante et un ans Sans nulle qualité brillante, il était le type achevé du Hohenzollern, autoritaire, laborieux, économe, par-dessus tout soldat. Convaincu comme son frère qu'il tenait sa couronne de Dieu seul et qu'il avait par conséquent le droit de passer outre aux votes des députés, il était également pénétré de la grandeur de ses devoirs. De même que son ancêtre Frédéric-Guillaume Ier, le roi Sergent[1], il s'estimait « le premier serviteur de l'État et comme son premier soldat ». Aussi, nul n'était plus exact « dans le service » — c'était son mot. Il travaillait sans relâche, ne prenant aucun repos, tant qu'il restait une affaire importante à examiner. De ses instincts d'économie qui les jours de grosse pluie lui faisaient revêtir une capote rapiécée, l'épisode suivant, conté par lui-même à son lecteur Schneider, donne une saisissante idée. En 1870, sur le champ de bataille du 16 août, à Rezonville, devant Metz, passant près d'un hussard tué dans une charge, il donnait l'ordre de lui retirer son uniforme et de renvoyer au régiment « le dolman qui était tout neuf et pouvait encore rendre de bons services ».

Sa préoccupation dominante était l'armée. Cela paraissait dans son vêtement, l'uniforme toujours, aussi bien chez lui qu'en dehors et jusque dans la formule finale de ses lettres : « Votre Roi et général dévoué ». Il aimait l'armée par vocation. Incorporé dès l'âge de neuf ans, ayant pris part aux campagnes de 1813 et de 1814, il était devenu un excellent officier, et personne n'a plus travaillé que lui à la bonne instruction et à l'entraînement de l'armée prussienne. Mais surtout il avait le souci de l'armée, parce que, selon ses expressions, « *c'était sur sa force militaire que reposait la situation européenne de la Prusse* », et que l'armée était l'indispensable instrument de son dessein. Son dessein, c'était de mettre la Prusse « à la tête de l'Allemagne ». Or, « quiconque veut gouverner l'Allemagne, écrivait

1. Voir *Dix-huitième siècle*, page 98.

il dès 1849, doit la conquérir : *cela ne se fait pas avec des phrases* ». Cela ne pouvait se faire qu'avec une armée forte. Il ne l'avait pas en 1859; de là, dès qu'il eut le pouvoir, la volonté de procéder à la « réforme de l'armée ».

LA RÉFORME DE L'ARMÉE

Réglée au lendemain de la « guerre de délivrance » par une loi du 3 septembre 1814, l'organisation militaire de la Prusse était la suivante. En principe, tout Prussien devait le service militaire à partir de vingt ans. En fait, par raison d'économie et faute de cadres, c'est-à-dire faute d'un assez grand nombre d'officiers pour instruire et commander les hommes, on n'appelait chaque année, sous les drapeaux, que les deux tiers des conscrits disponibles, 40000 environ au lieu de 60000. Le *service actif* durait trois ans; un moment, de 1837 à 1856, on l'avait réduit à deux ans. Mais en 1856 le ministre de la guerre Manteuffel, tout pénétré du souvenir d'Olmütz, avait fait rétablir le service de trois ans. Leur service réel terminé, les hommes renvoyés dans leurs foyers restaient deux ans rattachés à l'armée active comme *réservistes*. Ils passaient ensuite dans la *landwehr*, l'*armée territoriale*, et y demeuraient jusqu'à quarante ans.

Ce système donnait une armée active ou armée de première ligne, — la seule qui eût une valeur militaire, — forte de 130000 hommes sur le pied de paix, de 215000 hommes sur le pied de guerre. L'armée de première ligne était alors renforcée théoriquement d'autant de régiments de landwehr qu'il y avait de régiments actifs. Mais les formations de réserve territoriale étaient longues à constituer, et de plus n'inspiraient pas confiance à Guillaume. Il avait donc résolu une réforme dont l'effet serait de *doubler les effectifs de guerre de première ligne;* elle donnerait 190000 hommes sur le pied de paix, 450000 hommes environ sur le pied de guerre. Pour atteindre ce résultat et, par là, supprimer « tout ce qui paralyse et retarde », on incorporerait chaque année la totalité des conscrits, et on porterait de deux à quatre ans la durée de service dans la réserve.

La guerre d'Italie fournit le prétexte pour l'augmentation des cadres. Deux jours après Magenta, Guillaume mobilisa trente-six régiments de landwehr. Après l'armistice de Villafranca [1], il renvoya les mobilisés. Mais persuadé « qu'il n'avait plus qu'à

1. Voir ci-dessus, page 304.



LE MARÉCHAL DE ROON (1803-1879). — Société photographique de Berlin.

Avec Bismarck et de Moltke, Roon, l'organisateur et l'administrateur de l'armée, a été l'un des trois grands artisans des triomphes de la Prusse de 1864 à 1870. Officier d'infanterie, professeur à l'école de guerre à 35 ans, il fut mis en vedette par la publication d'études de géographie militaire. Il fut l'instructeur du prince Frédéric-Charles. Un rapport sur les réformes nécessaires dans l'organisation de l'armée soumis à Guillaume, alors Prince-Régent, valut à Roon d'être appelé au ministère de la guerre en 1859. Sa brutalité fut cause du conflit entre le roi et la Chambre. Ami de Bismarck, ce fut lui qui le fit appeler pour dénouer la crise. Depuis 1861 il était aussi ministre de la marine. Il garda les deux portefeuilles jusqu'à 1871, et prit sa retraite en 1873. Le Parlement Allemand lui avait à bon droit voté une récompense nationale. On trouverait difficilement mâchoire plus volontaire, masque plus énergique, mais aussi plus brutal, et figure de reître plus antipathique.

se préparer contre une attaque de la France », et que la France se réconciliant avec l'Autriche, il allait, comme Frédéric II avant la guerre de Sept Ans, « se trouver en Prusse comme sur une île ». Guillaume garda les cadres, et les trente-six régiments de guerre devinrent trente-six nouveaux régiments permanents.

LE CONFLIT AVEC LA CHAMBRE

Le projet de réforme militaire suscita une vive opposition au Landtag et fut l'origine d'un conflit de plusieurs années entre le souverain et les députés. Les députés non seulement ne voulaient pas qu'on incorporât tout le contingent, mais ils désiraient qu'on revînt au service de deux ans. Cependant, tout en repoussant le principe de la réforme, ils votèrent d'abord les crédits nécessaires à son application partielle. Mais, en 1862, irrités par le langage cassant du ministre de la guerre, le général de *Roon*, qui leur déniait le droit de discuter ses demandes et les sommait de les voter en bloc, par 273 voix contre 68 ils refusèrent tous les crédits applicables à la réforme (23 septembre).

Ce même jour, le roi nomma président du Conseil, ***Bismarck.*** Mandé sur les instances de Roon, son ami, Bismarck avait trouvé le roi las de la lutte contre le Landtag et prêt à signer son acte d'abdication. Il lui avait rendu courage par sa fermeté, en se déclarant prêt à faire aboutir, même contre la volonté du Landtag, la réforme militaire.

« Une période de dictature sera peut-être nécessaire », avait dit Bismarck. En fait, pendant quatre ans, jusqu'à 1866, la Prusse fut gouvernée comme si la Constitution de 1850 n'eût pas existé. Le budget, régulièrement refusé par les députés, fut régulièrement rétabli par ordonnance royale, sur simple approbation de la Chambre des Seigneurs, et le Landtag fut chaque fois ou prorogé ou dissous. Les journaux qui protestaient étaient supprimés.

Pour justifier sa conduite, Bismarck, dès le début de la session de 1863, avait exposé cette théorie que la Constitution ne décidant pas lequel des deux pouvoirs chargés de faire les lois devait en cas de conflit s'incliner devant l'autre, on devait tenter de trouver entre eux un compromis. La tentative venant à échouer, « comme la vie de l'État ne saurait s'arrêter, déclara-t-il, le conflit devient question de force : celui qui a la force en main agit alors selon son sentiment ». La déclaration de Bismarck fut aussitôt condensée par un député dans cette for-



BISMARCK (1815-1898).
Photographie prise à Friedrichsruh.

Bismarck en 1862 à quarante-sept ans alors qu'il était Ministre de Prusse à Paris, peu de temps avant que Guillaume Ier l'appelât à la présidence du Conseil. Ce qui frappe surtout dans ce visage si plein d'énergie, ce sont les yeux perçants — ils étaient très bleus et lumineux — et leur regard audacieux et dur, que l'on soutenait difficilement. L'expression était de franchise brutale : en fait la franchise ne fut le plus souvent chez Bismarck qu'une forme raffinée de la perfidie. Malgré la dureté d'apparence, l'homme, un colosse de 1m,88, était dans ses relations d'une courtoisie charmante et très naturelle, et d'une parfaite bonne grâce. Comme Victor-Emmanuel en face de Cavour, Guillaume Ier hésita d'abord à prendre Bismarck pour ministre : il s'effrayait de son audace et craignait qu'il ne « mît tout sens dessus dessous ». Puis il suivit son impulsion, et jusqu'à la mort de Guillaume Ier (1888), *Bismarck, chancelier de la Confédération du Nord après* 1866, *chancelier de l'Empire allemand après* 1870, *dirigea à peu près souverainement pendant vingt-six ans la politique prussienne et domina la politique européenne. Une éclatante disgrâce mit fin à la vie politique du* Chancelier de fer. *Presque au début de son règne, l'empereur Guillaume II, jaloux de son autorité, renvoya brutalement Bismarck, en 1890.*

mule devenue fameuse : « La force prime le droit ». Ce fut dans ces conditions que se poursuivit et s'acheva la réforme militaire. La clairvoyance de Guillaume et la ténacité de Bismarck dotèrent la Prusse malgré elle de l'instrument de sa grandeur prochaine.

BISMARCK L'homme qui avait permis de forger l'arme fut aussi l'homme qui l'employa. Huit années à peine après son entrée au ministere Bismarck avait, au profit de la Prusse, réalisé l'unité allemande.

Le baron Otto de Bismarck-Schoenhausen, né en 1815, était d'ancienne noblesse brandebourgeoise. Après un court passage dans l'administration, qui l'ennuya, il vécut, comme

Cavour et dans le même temps, en gentilhomme campagnard, faisant valoir lui-même les terres paternelles. Élu à l'Assemblée constituante en 1848, puis à la Chambre des Députés, il se signala dans les deux assemblées par l'ardeur de son royalisme et par ses violences de langage, des violences de « réactionnaire rouge », disait Frédéric-Guillaume, « de sous-lieutenant tapageur », disait Guillaume. Il haïssait avec fureur le régime parlementaire et « l'ignominieuse démocratie ». Ses débuts bruyants lui valurent d'être nommé représentant de la Prusse à la Diète fédérale de Francfort (1851). Il fut ensuite ministre plénipotentiaire en Russie (1858), et il venait d'être envoyé en France au même titre quand le roi Guillaume non sans hésitation, parce qu'il était persuadé « qu'il mettrait tout sens dessus dessous », le nomma président du Conseil des ministres. Bismarck avait alors quarante-sept ans.

Toute sa personne, sa taille de colosse, l'insoutenable regard de ses yeux bleus, disaient la force et l'audace. Esprit clair, précis et pratique, il était un réaliste, hostile à toute théorie, sans préjugés, sans scrupules. Il n'admettait pas qu'en politique « on fît jamais rien gratuitement », et que l'on eût d'autre mobile que « l'intérêt » : toute politique de sentiment était à ses yeux « niaiserie ». Ayant « le respect inné pour toutes les forces et toutes les puissances réelles », il ne croyait qu'à la force. Selon le mot d'un ministre autrichien, le comte Prokesh, « il était Prussien jusqu'à la moelle et n'était que cela ». Lui-même se proclamait d'ailleurs *Stock Preusse, Prussien pur sang*. Son rêve, comme celui de Guillaume Ier, était de faire l'unité allemande, par et pour la Prusse. Professant qu'en matière politique « l'idéal est l'absence de préjugé, l'indépendance de tout sentiment de sympathie et d'aversion pour n'importe quel pays », il était prêt à s'allier avec quiconque aiderait à la réalisation de ses projets, prêt à combattre quiconque y ferait obstacle : « Dès qu'on me prouvera que la politique prussienne l'exige, écrivait-il, je ferai tirer nos troupes avec la même satisfaction sur les troupes françaises, russes, anglaises ou autrichiennes. » Ennemi redoutable, parce qu'il restait toujours maître de lui et voyait de loin, trompant souvent ses adversaires par une brutale sincérité, sachant, comme a dit Klaczko, « donner à la franchise même, toutes les vertus politiques de la fourberie », il avait le génie de la duplicité, et personne ne s'est jamais mieux entendu à préparer de longue main le piège où faire tomber ceux qu'il voulait perdre.

Comme Guillaume Ier, il pensait que « les grandes questions ne se résolvent ni par des discours, ni par des votes, mais *par le fer et le sang* », et ce fut par trois guerres en six ans, la guerre contre le Danemark, la guerre à l'Autriche, la guerre à la France, les deux dernières voulues par lui, préparées par lui, éclatant à son heure, qu'il résolut la « grande question » par excellence, l'unification de l'Allemagne.

Le succès ne devait pas le laisser sans remords. Son œuvre achevée, l'Allemagne unifiée sous la main de la Prusse triomphante, un soir d'octobre 1877, dans sa propriété de Varzin, devant quelques intimes, il confessait douloureusement que « dans sa longue vie, il n'avait jamais rendu personne heureux ». « J'ai fait du mal, beaucoup de mal! disait-il. C'est moi qui suis la cause de trois grandes guerres; c'est moi qui sur des champs de bataille ai fait tuer 80000 hommes que pleurent encore aujourd'hui leurs mères, leurs frères, leurs sœurs, leurs veuves. Tout cela, c'est affaire entre moi seul et Dieu. » Et sur la joue de Bismarck ses intimes virent glisser une larme.

LA QUESTION DES DUCHÉS

La guerre contre le Danemark fut une occasion d'agrandir la Prusse et de préparer de loin la rupture avec l'Autriche. Cette guerre eut pour cause un conflit entre le roi de Danemark et la Confédération germanique à propos des trois duchés de *Slesvig*, de *Holstein* et de *Lauenbourg* : de là le nom de ***guerre des Duchés***.

Le conflit avait des origines lointaines, et la « Question des Duchés », renfermant à la fois une *question de nationalité* et une *question de succession*, était l'une des plus compliquées que la diplomatie eût jamais traitées. L'essentiel peut être ainsi résumé :

En compensation de la perte de la Norvège attribuée au roi de Suède par les traités de Vienne[1], le roi de Danemark, en 1815, avait reçu les duchés de Slesvig, de Holstein et de Lauenbourg. Ils lui étaient donnés à lui *personnellement* et n'étaient pas annexés au Danemark. Il les gouvernait à titre de duc, non pas à titre de roi. Des trois duchés, deux, le Holstein et le Lauenbourg, étaient uniquement peuplés d'Allemands. Le duché de Slesvig était de population mixte, mi-partie allemande, mi-partie danoise. Les deux premiers étaient rattachés à la confé-

1. Voir *Révolution et Empire*, p. 714.



Formation de l'Unité allemande.

dération germanique. Le Slesvig ne l'était pas et se trouvait ainsi dans une situation exceptionnelle entre l'Allemagne et le Danemark. C'est cette situation qui fut le principe même du

conflit. En effet, les Allemands d'Allemagne et les Allemands du Slesvig réclamaient l'entrée du duché dans la Confédération; les Danois du royaume et les Danois du duché réclamaient l'annexion du Slesvig au Danemark. La question fut posée en 1848. Au mois d'avril, les Allemands du Slesvig se soulevèrent. De là entre le Danemark et la Confédération germanique venant au secours des insurgés, une première guerre coupée de fastidieuses négociations, puis l'intervention de l'Europe garante des traités de 1815 et, finalement, en mai 1852 à *Londres* la signature d'un traité européen maintenant l'état de choses antérieur à 1848.

Mais en même temps que le cas particulier du Slesvig et de sa condition internationale, les négociateurs de Londres avaient eu à régler une question générale de succession, intéressant les trois duchés.

Frédéric VII, alors roi de Danemark et souverain des duchés, n'avait pas d'enfant. Sa succession dans l'ordre de plus proche parenté revenait à une cousine, mariée au duc *Christian de Glucksbourg*. Mais si les lois du Danemark ouvraient aux femmes la succession au trône, dans les duchés les lois les en écartaient, et l'héritier légitime se trouvait y être un cousin plus éloigné, le duc *Frédéric d'Augustenbourg*. Aucun des deux héritiers n'admettant que la succession pût être partagée, les puissances au traité de Londres s'étaient prononcées en faveur de Christian de Glucksbourg; le duc d'Augustenbourg, au prix d'une indemnité de plusieurs millions, avait renoncé à toute prétention. Mais la Diète germanique s'était refusée à reconnaître le jugement des puissances et, pour elle, la question de succession restait à régler.

Onze ans après le traité de Londres, au début de 1863, le roi Frédéric VII donnant une constitution nouvelle au Danemark en étendit l'application au duché de Slesvig. Cela parut une mesure préparatoire de l'annexion du duché au royaume (mars 1863). Aussitôt la Diète germanique protesta et menaça Frédéric de la guerre. Frédéric passa outre et procéda à l'annexion (13 novembre 1863). Deux jours après il mourait subitement.

Prenant la couronne en vertu du traité de Londres, Christian de Glucksbourg, devenu *Christian IX*, se hâta de confirmer les décisions de son prédécesseur. Au même moment le fils du duc d'Augustenbourg protestait que les renonciations de Londres engageaient uniquement son père et réclamait, du reste avec

l'assentiment des populations, les trois duchés. La Diète germanique se prononça en faveur d'Augustenbourg et, déclarant la guerre à Christian IX, annonça l'intention de lui enlever définitivement les duchés pour en former un nouvel État allemand.

LA GUERRE DE DANEMARK

Alors intervint Bismarck. Sous prétexte que la Diète agissait avec trop de brutalité, il proposa au gouvernement autrichien de prendre en commun la direction de l'affaire. L'Autriche accepta. En commun on somma Christian IX de se tenir aux stipulations du traité de Londres et de rapporter le décret d'annexion du Slesvig. Sur son refus, une armée austro-prussienne, forte de 90 000 hommes, entra en campagne (1er février 1864). Les Danois, qui n'étaient pas 35 000, évacuèrent sans combat le Holstein et la plus grande partie du Slesvig. Ils se retranchèrent à *Duppel* et s'y défendirent cinq semaines, tandis que des détachements de l'armée alliée occupaient à peu près tout le Jutland. Quand les lignes de Duppel eurent été enlevées d'assaut par les Prussiens du prince Frédéric-Charles, un hardi sabreur (18 avril), les Danois, attaqués jusque dans les îles, demandèrent la paix (9 mai). Par le traité de Vienne (30 octobre 1864), Christian IX renonça aux Duchés.

LA CONVENTION DE GASTEIN

Cette renonciation ne comportait nullement abandon des duchés à la Prusse et à l'Autriche. De plus, en droit c'était aux habitants des duchés eux-mêmes, à leur défaut c'était à la Diète germanique, qu'il appartenait de décider de leur sort. Mais en ce cas la guerre n'eût rapporté aucun profit au roi de Prusse : il eût ainsi fait de la politique de sentiment, « une niaiserie ». Bismarck voulait tout ou partie des Duchés. Par un véritable système de chantage, il sut déterminer l'empereur François-Joseph à un partage : il lui fit redouter, au cas ou il ne consentirait pas à cet arrangement, une alliance de la Prusse avec l'Italie, alliance qui pourrait coûter à l'Autriche la Vénétie. Une convention signée à *Gastein* (14 août 1865) régla de la manière suivante la question des Duchés. La Prusse prit le *Lauenbourg* : en compensation l'Autriche reçut une indemnité de quinze millions, payée par ce même Lauenbourg. Le Holstein et le Slesvig étaient placés sous le *condominium*, c'est-à-dire sous la commune autorité de la Prusse et de l'Autriche; mais la Prusse administrerait le *Slesvig*, et l'Autriche le *Holstein*. Le port de *Kiel*, bien que situé dans

le Holstein, recevrait une garnison prussienne. Cette convention, premier triomphe de Bismarck, était justement appréciée en ces termes par le gouvernement anglais dans une note à ses ambassadeurs : « L'accord de la Prusse et de l'Autriche n'a d'autre base que la violence et la conquête ».

PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE D'AUTRICHE

La guerre danoise ayant permis de juger la valeur de l'arme forgée par Roon et de constater qu'elle était bonne, Bismarck, en moins d'un an, fit sortir de la convention de Gastein la guerre avec l'Autriche. Cette guerre était résolue dans son esprit au moment même où il signait la convention; depuis plus de dix ans, il la voulait, parce qu'il la tenait pour l'indispensable condition de l'unification de l'Allemagne au profit de la Prusse. Aussi s'était-il appliqué sans trêve à détacher de l'Autriche le roi Guillaume tenu, malgré ses rancunes, par une sorte de respect sentimental; il l'avait poussé à se rapprocher de la France, à s'allier même avec elle lors de la guerre d'Italie. Ses instances avaient été vaines et l'avaient fait juger esprit dangereux, par l'entourage intime de Guillaume. En fait, Bismarck voyait juste; comme il l'écrivait dès 1853, il n'y avait pas place pour deux en Allemagne, « il fallait que l'un des deux pliât ou fût plié ».

Mais avant de courir la redoutable aventure, Bismarck voulu mettre le plus de chances possibles du côté de la Prusse, en isolant l'Autriche et en lui suscitant d'autres adversaires. De là l'*entrevue de Biarritz* avec Napoléon et l'*alliance avec l'Italie*.

L'entrevue de Biarritz (octobre 1865), longtemps considérée comme fort importante et comparée à l'entrevue de Plombières[1], n'aboutit en réalité à rien. Avant de quitter Berlin, dans une conversation « académique » avec le chargé d'affaires de France, Bismarck avait comme esquissé les lignes essentielles d'une entente franco-prussienne : la France garantissant la Prusse contre les dangers qui la menaceraient, la Prusse reconnaîtrait à la France « le droit de s'étendre éventuellement partout où on parle le français dans le monde » (24 septembre 1865). L'ambassadeur avait laissé tomber le propos; il ne fut pas repris à Biarritz. Selon le récit de Napoléon III, que Bismarck lui-même a par deux fois confirmé, le ministre prussien « parla beaucoup, en termes généraux et vagues; il ne fit aucune proposition for-

1. Voir ci-dessus, page 294.

melle ». De son côté, l'Empereur « ne lui exprima aucun désir personnel quelconque ». On se sépara sans que rien eût été conclu. Mais Bismarck emporta la conviction que Napoléon resterait neutre.

D'autre part, ce fut Napoléon, on l'a vu[1], qui facilita la conclusion de l'alliance italo-prussienne. Hanté du désir d'assurer la possession de la Vénétie à Victor-Emmanuel, il lui conseilla d'adhérer aux propositions d'entente faites par Bismarck, et l'engagea à traiter avec la Prusse contre l'Autriche. De là, l'alliance offensive, conclue pour trois mois, le 8 avril 1866.

LA RUPTURE

Aussitôt, Bismarck précipita la crise. Il accusa d'abord le gouvernement autrichien de compromettre les intérêts communs par la façon dont il administrait le Holstein. Un corps prussien envahit le duché (8 juin 1866). Puis Bismarck souleva de nouveau devant la Diète la question, toujours débattue depuis 1848 et jamais résolue, d'une réorganisation de la Confédération. Le projet qu'il présenta excluait l'Autriche de l'Allemagne (10 juin). L'Autriche riposta en demandant à la Diète de décréter contre la Prusse la mobilisation des troupes de la Confédération. La mobilisation fut décrétée (14 juin). Le surlendemain, les Prussiens, prêts depuis plus de trois semaines, entraient en campagne.

CAMPAGNE DE BOHÊME

Entreprises simultanément sur deux théâtres, à la fois dans l'Allemagne de l'ouest et en Bohême, les opérations furent menées avec une rapidité foudroyante et dont on n'avait pas vu d'exemple depuis la campagne d'Iéna en 1806 : en un mois et demi, tout était terminé (16 juin-26 juillet 1866). La Prusse avait à combattre l'Autriche et la plupart des princes de la Confédération. Ceux-ci ne purent même pas concentrer leurs troupes, tant les Prussiens agirent promptement. Dresde et Hanovre, capitales de la Saxe et du Hanovre, furent occupées dès le lendemain de la déclaration de guerre (17 juin). L'armée hanovrienne fut prise, en Thuringe, non loin d'Erfurt, à *Langensalza*[2] (29 juin); l'armée bavaroise, dispersée en Franconie, à *Kissingen* (4 juillet). Ce n'était là, du reste, que des opérations secondaires; les coups décisifs furent frappés en *Bohême*.

1. Voir ci-dessus, page 308.
2. Voir la carte ci-dessus, page 323.

Les Autrichiens, renforcés des Saxons, avaient concentré 250000 hommes, sous le commandement du feld-maréchal *Benedek*, l'adversaire de Victor-Emmanuel à San Martino, dans le quadrilatère formé par l'Elbe, son affluent l'Iser et les Riesengebirge — les Monts des Géants. La concentration, faite trop lentement, ne permit pas à Benedek de profiter de sa position centrale pour accabler successivement avec toutes ses forces les diverses colonnes ennemies à leur débouché des montagnes. Les Prussiens, en effet, forts de 280000 hommes, étaient imprudemment divisés en trois armées : armée de l'Elbe et armée de Lusace, ou Ire armée, toutes les deux sous le commandement du prince *Frédéric-Charles*, le vainqueur de Duppel; armée de Silésie ou IIe armée, sous le prince royal *Frédéric*. Ils attaquèrent par le nord et par l'est. Frédéric-Charles, — on l'appelait couramment le « Prince Rouge » à cause de son uniforme, — débouchant de Reichenberg, culbuta les Autrichiens à *Münchengrätz* (28 juin). La veille, le Prince royal, venant de Glatz par les défilés des Sudètes, avait été vainqueur à *Nachod*. Les deux princes se rejoignirent, le mardi 3 juillet, sur le champ de bataille de *Sadowa*.



LES CHAMPS DE BATAILLE DE BOHÊME EN 1866.

SADOWA

Benedek, avec près de 220000 hommes et une puissante artillerie, environ 300 pièces, occupait en arrière d'un ruisseau, la Bistritz, sur un front de dix kilomètres, une ligne de collines étagées en gradins rapides, dont le centre était au village de *Chlum*. Il avait à dos l'Elbe et la petite place forte de *Kœniggærtz*. Il fut attaqué vers huit heures du matin par Frédéric-Charles, menant les armées de l'Elbe et de Lusace, moins de 130000 hommes. Le rôle du Prince Rouge était, d'ailleurs, de fixer l'ennemi, pour donner au Prince Royal le temps d'arriver et de frapper les coups décisifs.

Après avoir débouché de Sadowa et franchi la Bistritz, Frédéric-Charles, quand il aborda les pentes des collines, fut arrêté jusqu'après midi par une formidable batterie de 200 pièces, établie en avant de Chlum. Un moment même, les Autrichiens prenant l'offensive pensèrent pouvoir tourner la gauche prussienne et l'accabler. Mais vers onze heures, l'armée du Prince Royal entrait en ligne et prenait de flanc l'aile droite autrichienne engagée dans sa marche offensive contre Frédéric-Charles. Favorisés par la fumée et le brouillard — il pleuvait à flot depuis le matin — les Prussiens, forts désormais de 280000 hommes, pénétrèrent jusqu'à Chlum et s'en rendirent maîtres. Benedek tenta vainement de le reprendre. En dépit de l'héroïsme de sa cavalerie et de son artillerie, à sept heures l'armée autrichienne était en pleine déroute : elle laissait aux mains des Prussiens 13000 prisonniers et 187 canons, et sur le champ de bataille 31000 morts et blessés. Les Prussiens avaient moins de 10000 hommes hors de combat. Mais, épuisés, ils ne purent poursuivre les vaincus.



LE CHAMP DE BATAILLE DE SADOWA.
(3 juillet 1866.)

Sadowa — les Allemands disent *Kœniggrætz* — *décida de la campagne*. Les Prussiens ne rencontrèrent plus nulle part de résistance sérieuse; en moins de trois semaines, leurs avant gardes étaient sur le Danube, à la frontière hongroise, à *Blumenau* près de Presbourg, et le gros de leurs forces cantonnait à moins de soixante kilomètres de Vienne, à *Nikolsbourg* (22 juillet).

LA PAIX DE PRAGUE

C'est à Nikolsbourg que furent signés les préliminaires d'une paix que dès le lendemain de Sadowa, on le verra plus loin[1], François-Joseph avait tenté d'obtenir par la médiation de Napoléon III (26 juillet). Ces préliminaires furent transformés en paix définitive à Prague (23 août 1866).

Par le traité de ***Prague*** l'Autriche acceptait la dissolution de la Confédération germanique et renonçait à faire partie de l'Allemagne. Elle reconnaissait à l'avance toutes les annexions qu'il plairait à la Prusse d'opérer, et la formation, entre tous les États situés au nord du Main, d'une confédération dont la Prusse aurait la direction.

La paix de Prague n'imposait à l'Autriche aucun sacrifice territorial. A cette modération le roi de Prusse n'avait pas consenti volontiers. Grisé par des succès qui lui avaient paru d'abord comme un rêve, il voulait enlever au vaincu la Silésie autrichienne, tout le nord de la Bohême, et par là « exercer la justice de Dieu ». Bismarck estimait que « l'on n'avait pas de justice distributive à exercer, mais à faire de la politique », une politique à longue portée qui, « évitant de blesser grièvement l'Autriche, d'y laisser un besoin de revanche, réservât au contraire à la Prusse la possibilité de renouer avec l'adversaire ». Il eut grand'peine à faire accepter ses idées — « une amère pilule », disait Guillaume — et n'y parvint, après une scène très vive, qu'en remettant au roi sa démission la veille de la signature de l'armistice. Le bénéfice de la modération de Bismarck devait être, huit ans plus tard, l'*Entente des Empereurs* (1872), préface de l'alliance austro-allemande (1879) et peu après de la *Triple Alliance*.

CAUSES DE LA VICTOIRE PRUSSIENNE MOLTKE

« Sadowa, a-t-on dit, fut un coup de foudre pour l'Europe. » Personne, en effet, ne s'attendait à un aussi prompt et à un aussi complet triomphe de l'armée prussienne. Beaucoup même, particulièrement en France, se rappelant l'énergique résistance des Autrichiens sept ans plus tôt à Magenta et à Solférino, ne croyaient pas à une victoire de la Prusse.

La Prusse dut son triomphe d'abord à deux hommes : au ministre de la guerre *Roon* qui avait constitué l'armée, et surtout à ***Moltke***.

1. Voir ci-dessous, page 337.



LE MARÉCHAL COMTE DE MOLTKE (1800-1891).

Photographie de la Société photographique de Berlin.

Le maréchal comte de Moltke, à 66 ans, au moment de la guerre contre l'Autriche. Un masque sec, froid et dur, couturé de rides, des lèvres minces et serrées, un menton saillant, des yeux perçants, un nez en bec d'aigle, une tête d'oiseau de proie. Moltke, qui a fait avec Bismarck et Roon la grandeur de la Prusse, n'était pas Prussien. Né dans le Mecklembourg, il fut d'abord officier danois; il servit un moment en Turquie comme instructeur (1836-1840). Il devint chef de l'état-major général prussien en 1857. D'esprit méthodique, réfléchi nourri des enseignements de Napoléon, il a eu pour mérite propre de songer à utiliser pour la guerre les moyens nouveaux de communication, chemins de fer et télégraphe, et de savoir régler, longtemps à l'avance et minutieusement pendant la paix, tous les détails d'une entrée en campagne. Il a été ainsi l'initiateur de ce qu'on appelle la guerre scientifique. *Il déploya surtout ses qualités d'organisateur dans la préparation de la guerre contre la France, une guerre qu'il désirait dès 1840 et dont le prix devait être, disait-il dès cette date, l'Alsace et la Lorraine.*

Mecklembourgeois de naissance, d'abord officier danois, Moltke, partisan passionné de l'unification de l'Allemagne et qui, dès l'alerte de 1840[1], réclamait la conquête de l'Alsace et de la Lorraine, était naturellement entré au service du roi de Prusse. Il était depuis 1857 chef de l'État-Major général et fut à la fois un grand stratégiste et un organisateur éminent. Sa science stratégique, il l'avait empruntée à Napoléon Ier, longuement étudié par lui. Son mérite propre fut de savoir utiliser pour l'application des principes napoléoniens les moyens nouveaux de communication : les chemins de fer, qui permettent le transport rapide et la prompte concentration de masses considérables de troupes ; le télégraphe, qui rend présentes, partout à la fois, la pensée et la volonté du chef suprême. Organisateur, il créa surtout l'État-Major et établit une doctrine de guerre. Il dota de la sorte l'armée prussienne d'un corps d'officiers studieux, animés d'un même esprit, imbus des mêmes principes, remarquablement préparés par les études théoriques et le travail pratique à la conduite des troupes en campagne.

D'autre part il avait, pendant la paix, tout prévu et tout préparé pour l'ouverture des hostilités : les ordres étaient à l'avance aux mains de ceux qui devaient les exécuter. L'armée prussienne était ainsi comme une puissante machine, aux rouages soigneusement engrenés, qu'un geste suffisait à mettre à l'instant et tout entière en branle. Ce fut cette organisation qui permit aux Prussiens de mobiliser et de concentrer leurs armées en onze jours, et, prêts longtemps avant leurs adversaires, de prendre partout l'offensive, cause première de leur victoire.

D'autre part les Prussiens eurent pour eux la *supériorité d'armement de leur infanterie.* Celle-ci, depuis plus de dix ans, était munie d'un fusil se chargeant par la culasse, *le fusil à aiguille*[2], le premier fusil à tir rapide; elle tirait trois fois plus vite que l'infanterie autrichienne, cinq ou six balles à la minute, quand les Autrichiens n'en tiraient pas deux. Aussi les Autrichiens furent horriblement décimés et, sur le champ de bataille de Sadowa, ils perdirent trois fois plus d'hommes que les Prussiens.

Les Prussiens eurent encore pour eux la *diversion de Victor-*

1. Voir ci-dessus page 93.
2. Voir ci-dessous, page 377, le fusil prussien.

Emmanuel en Italie [1]; puis la timidité et le *découragement de leur adversaire*, Benedek. Appelé malgré lui à commander en Bohême, sur un terrain qu'il ne connaissait pas, n'ignorant rien des faiblesses de son armée, absence d'unité morale et d'ardeur patriotique, peu d'instruction du corps des officiers, médiocrité de l'armement de l'infanterie, etc., Benedek était à l'avance un vaincu, parce qu'il jugeait « une catastrophe inévitable » : la veille de Sadowa, il suppliait l'empereur de « conclure la paix à tout prix »

Enfin dans la monarchie autrichienne, composée de tant de peuples, divers de race et de langue, opposés d'intérêts et de sentiments, il n'y eut pas et il ne pouvait y avoir de mouvement patriotique. La cause de la guerre était indifférente à tous. Nul ne se sentit atteint dans son honneur par la défaite; nul ne songea à prolonger la résistance : l'armée prussienne approchant de Vienne, le Corps municipal vint prier l'empereur de ne pas exposer la ville à un siège mais de traiter.

L'UNITÉ PRUSSIENNE ;S CARACTÈRES

La conséquence de la victoire de Sadowa fut l'***unité prussienne***. En vertu du traité de Prague, la Prusse annexa le *Slesvig* et le *Holstein*, le royaume de *Hanovre*, la *Hesse électorale*, *Francfort-sur-le-Main*, soit un ensemble de territoires équivalant à peu près aux sept huitièmes de notre bassin de la Seine, et peuplé de quatre millions et demi d'habitants. Jusque-là coupée en deux tronçons, *la Prusse forma désormais un tout homogène* de la frontière russe à la frontière française. Passant de dix-neuf millions à vingt-quatre millions d'habitants, elle se rangea parmi les plus puissants États de l'Europe. *Sa puissance, elle la dut uniquement à la violence.* A la différence de ce qui se passait dans le même temps en Italie pour la Vénétie, de ce qui s'était passé en France pour Nice et la Savoie, *les populations incorporées à l'État prussien ne furent nulle part consultées.* Ce fut contre leur volonté qu'une bonne partie d'entre elles, notamment dans le Slesvig et le Hanovre, devinrent prussiennes. Pour justifier les annexions, Bismarck, devant la Chambre des Députés, n'invoqua rien que des raisons de sécurité militaire et, comme au Moyen Age, « *le jugement de Dieu* » dont l'Église, depuis tant de siècles, avait condamné l'hypocrite barbarie.

1. Voir ci-dessus, page 309.

LA CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD

En même temps qu'il procédait aux annexions, Bismarck négociait avec les États situés au nord du Main l'organisation d'une Confédération nouvelle. Elle fut constituée sous le nom de ***Confédération de l'Allemagne du Nord***, au mois d'avril 1867. Elle comprit vingt-deux États, c'est-à-dire tous les États allemands, moins ceux de *l'Allemagne du sud*, royaumes de Bavière et de Wurtemberg et grand-duché de Bade.

Les traits essentiels de la Constitution étaient les suivants. La Confédération avait à sa tête un Parlement et un Président. Le ***Parlement*** ou *Reichstag* était composé de députés élus au suffrage universel : il était le lien entre les peuples allemands devenus désormais le peuple allemand. A côté du Reichstag, un *Conseil fédéral* ou « Bundesrath », analogue à la Diète de l'ancienne Confédération, représentait les gouvernements. Le ***Président*** héréditaire, assisté d'un *Chancelier fédéral*, dirigeait souverainement tout ce qui touchait aux relations extérieures de la Confédération, la diplomatie et la guerre. La Confédération avait une ***armée***, composée des armées de tous les États, toutes recrutées dès lors d'après le même système, organisées sur un même modèle, le modèle prussien, toutes placées sous le commandement direct du Président, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. La Confédération avait un ***budget*** de dépenses communes, spécialement un budget militaire voté pour plusieurs années et alimenté par des taxes identiques dans tous les États

Ainsi, tout en conservant leurs souverains particuliers et l'indépendance de leur gouvernement intérieur, les États formaient véritablement ***un*** *État* capable d'agir au dehors, parce qu'il avait un chef et une armée. Le Président héréditaire de la Confédération fut le roi de Prusse, qui se trouva le souverain de trente millions d'hommes, le chef d'une armée de 800 000 soldats. Encore n'était-ce pas là toutes les forces dont il pouvait disposer en cas de guerre. Par la faute du gouvernement français, on le verra plus loin[1], les États restés en dehors de la Confédération, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, avaient eux-mêmes signé avec la Prusse, dès la fin de la campagne de 1866, des traités d'alliance offensive et défensive qui plaçaient en cas de guerre leurs armées sous le commandement

1. Voir ci-dessous, page 337.

du roi de Prusse. C'était, avec ce renfort, ***plus d'un million*** *de soldats* que Guillaume Ier pouvait pousser sur les champs de bataille : la France n'en avait pas alors *quatre cent mille*. Par ces alliances, l'unité militaire de l'Allemagne était à peu près réalisée. Il restait à achever l'unité politique. La répugnance des États du sud à accepter la rude hégémonie de la Prusse, leurs instincts particularistes semblaient devoir rendre l'œuvre difficile. Trois ans plus tard, la guerre contre la France devait fournir le moyen de triompher des répugnances et de parachever l'unité : Bismarck cimenta de sang français le couronnement de l'édifice.

1° LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

CAUSES ET PRÉTEXTE DE LA GUERRE

La guerre franco-allemande eut trois causes principales : *la volonté de Bismarck d'achever l'unité allemande* par l'accession des États du sud à la Confédération du Nord ; — *la nécessité pour y parvenir d'étouffer* chez les Allemands du sud *l'antipathie contre la Prusse sous un sentiment plus fort, la haine de la France*, « l'ennemi héréditaire » ; — *les fautes du gouvernement français* qui n'ayant pas su agir à l'heure opportune, et résigné à la paix, se donna les apparences d'intentions belliqueuses. L'occasion du conflit fut *la candidature d'un prince de Hohenzollern*, cousin du roi de Prusse, au trône d'Espagne ; le prétexte, l'incident créé par Bismarck de *la dépêche d'Ems*.

LA POLITIQUE IMPÉRIALE EN 1866

Ausitôt après la signature de la paix de Prague, le prince Antoine de Hohenzollern, cousin du roi de Prusse et de Napoléon III, écrivait : « La guerre avec la France est désormais inévitable ». Dans le même temps, l'un des hommes d'État les plus éminents de l'Angleterre, Disraeli, disait, parlant de Napoléon : « Il lui est impossible d'échapper à la guerre avec la Prusse » (août-septembre 1866). Par toute l'Europe, tous les hommes politiques pensaient de même. C'est en effet que les victoires des Prussiens sur les Autrichiens et les Bavarois auraient dû avoir pour conséquence logique l'unification complète de l'Allemagne, et qu'il n'en avait rien été *par suite d'une intervention de Napoléon III*.

Dès que l'on avait connu en France l'importance de la victoire de Sadowa, le Conseil des ministres, le 5 juillet, avait proposé à l'empereur de mobiliser l'armée. De l'aveu de Bismarck, cette mesure eût été néfaste aux Prussiens ; elle les eût mis « dans la nécessité d'abandonner tous leurs succès en Autriche » ou de consentir à la France des cessions de territoire sur le Rhin. Pressé par son ministre des Affaires étrangères, Drouyn de Lhuys, et par l'Impératrice, l'Empereur signa le décret de mobi-

lisation. Mais, pacifique — il venait en 1865, à la demande du Corps législatif désireux d'économies, d'accepter pour l'armée une réduction de plus de 10000 hommes, — d'autre part atteint déjà et déprimé par la maladie dont il devait mourir, la pierre, redoutant les risques d'une guerre, il avait signé à contre-cœur. Dans la soirée même les instances du prince Napoléon, gendre de Victor-Emmanuel, l'allié du roi de Prusse, déterminèrent sans grand'peine l'Empereur à retirer son décret.

Il se contenta de proposer à Guillaume I[er], par un télégramme courtois mais d'un ton assez ferme, sa médiation et la signature d'un armistice qui « ouvrît immédiatement la voie à des négo ciations ». L'armistice de Nikolsbourg sortit de là, et de même la limite du Main, imposée à la Confédération du Nord. Cette intervention fut une demi-mesure très maladroite. Pour avoir jeté un moment le plus grand trouble au quartier général du roi Guillaume, elle exaspéra les Prussiens contre la France qui, par ailleurs, n'en retira pas le plus minime bénéfice.

Le gouvernement impérial essaya bien cependant de s'assurer quelques agrandissements. Ce fut, aussitôt après l'armistice, l'occasion de nouvelles fautes et plus graves, répétées deux fois à quinze jours d'intervalle (5 et 20 août 1866). Tout d'abord et bien qu'il fût averti dès avant la guerre, par son représentant à Berlin, Benedetti, que si « la France laissait seulement soupçonner l'intention de s'étendre vers le Rhin elle éveillerait par toute l'Allemagne de violentes appréhensions », le gouvernement impérial demanda à Bismarck les territoires bavarois de la rive gauche du Rhin, avec Mayence (5 août). Sur la réponse de Bismarck « qu'une telle demande c'était la guerre », la demande fut retirée. Mais aussitôt (20 août) et cette fois sur des suggestions répétées de Bismarck, les unes antérieures à la guerre[1], les autres contemporaines des négociations de Nikolsbourg, l'Empereur demanda le Luxembourg immédiatement et la faculté, quand l'occasion paraîtrait favorable, d'annexer la Belgique. Par contre la Prusse serait libre d'agir à sa guise dans l'Allemagne du Sud, aussi bien que dans l'Allemagne du Nord, et un traité d'alliance offensive et défensive lierait la France et la Prusse.

Ainsi Napoléon tentait d'obtenir du bon vouloir de la Prusse, comme une récompense de sa neutralité — Bismarck disait

1. Voir ci-dessus, page 326.

comme *un pourboire* — les avantages qu'il n'avait pas osé chercher dans une guerre. Après s'être donné l'air à Nikolsbourg de protéger l'indépendance des États du sud, il offrait en secret de les sacrifier. Faisant traîner les négociations avec la France, Bismarck se hâta de communiquer les propositions de Napoléon aux rois de Bavière et de Wurtemberg qui, furieux de la trahison de l'Empereur, signèrent aussitôt, on l'a vu, des conventions militaires avec Guillaume Ier. Aux colères de la Prusse et de l'Allemagne du Nord, s'ajoutèrent dès lors contre la France, proclamée de nouveau « l'ennemie héréditaire », les rancunes des Allemands du sud. En août 1869 l'attaché militaire français à Berlin, le colonel Stoffel, dont l'uniforme quelques jours plus tard était insulté dans les rues de Stettin, résumait en ces termes l'état de l'opinion : « La France est un objet de haine pour les uns, d'envie pour les autres, de méfiance et d'inquiétude pour tous.... La guerre est inévitable et à la merci d'un incident ».

L'AFFAIRE DU LUXEMBOURG

L'incident faillit être, dès 1867, l'*affaire* dite *du Luxembourg*. Les négociations commencées en août 1866, et traînées en longueur par Bismarck, n'avaient cependant pas été interrompues. Napoléon ne pouvait en effet renoncer à chercher un accroissement de territoire. Cet accroissement était nécessaire à la France pour rétablir l'équilibre des forces, rompu au profit de la Prusse agrandie ; il était nécessaire à l'Empereur lui-même pour rétablir son prestige et mettre fin aux attaques de l'opposition orléaniste et républicaine, qui ne cessait de reprocher à Napoléon Sadowa — « l'inguérissable plaie de Sadowa », allait dire bientôt un jeune député républicain Jules Ferry — comme une défaite de la France. On crut un moment que l'accroissement désiré serait facilement trouvé au Luxembourg.

Le grand-duché de Luxembourg, au nord de la Lorraine, était depuis 1815 dans une situation analogue à celle des duchés de Holstein et de Lauenbourg. Possession personnelle du roi de Hollande, il était en même temps partie intégrante de la Confédération germanique. Même, sa capitale Luxembourg, puissamment fortifiée jadis par Vauban, était devenue l'une des citadelles fédérales et, à ce titre, elle était occupée par une garnison prussienne. Au mois de janvier 1867, le roi de Hollande Guillaume III, lié d'amitié avec Napoléon III, accepta de lui céder le duché — les Luxembourgeois y consentant — moyennant une indemnité de

90 millions. Mais avant de signer l'accord, Guillaume III jugea nécessaire d'informer le roi de Prusse. L'affaire ainsi dévoilée provoqua un violent émoi en Allemagne. Le jour même où le traité de cession devait être signé à Paris (1er avril 1867), le Reichstag de l'Allemagne du Nord tenant alors sa première session à Berlin, un député interpella Bismarck et l'invita à ne pas permettre le démembrement de l'Allemagne. A la suite de cette interpellation, voulue peut-être par Bismarck, le gouvernement prussien somma le roi de Hollande de retirer sa promesse de vente. Une démarche concordante fut faite auprès du gouvernement impérial. La guerre partout attendue n'éclata pas cependant : Bismarck ne jugeait pas la Prusse suffisamment prête : la France l'était moins encore. On négocia. Une *conférence* internationale réunie à *Londres* accorda à Napoléon une mince satisfaction d'amour-propre : elle décida le démantèlement de la citadelle de Luxembourg et le retrait de la garnison prussienne, mais, *à la demande de la Prusse*, fit du grand-duché un *État perpétuellement neutre* sous la garantie collective des grandes puissances (11 mai 1867).

PROJETS D'ALLIANCES

Une hostilité si ouvertement manifestée faisait à l'Empereur un devoir de se prémunir contre une prochaine attaque prussienne. Les précautions à prendre devaient être de deux sortes, diplomatiques et militaires : il y avait à se chercher des alliés, à renforcer son armée. L'Empereur vit bien la double tâche. Mais persuadé que la guerre ne dépendrait jamais que de lui et fermement résolu à maintenir la paix, il continua la politique des demi-mesures. Il agit, mais sans vigueur.

Ce fut ainsi qu'il ébaucha une triple alliance avec l'Autriche et l'Italie. Une double entrevue avec l'empereur François-Joseph à Salzbourg, puis à Paris, en août et en octobre 1867, fut suivie de correspondances et de négociations auxquelles participa Victor-Emmanuel et qui, au bout de deux ans, furent sur le point d'aboutir à la conclusion du traité (mai 1869). Tout manqua à la veille de conclure, parce que Victor-Emmanuel mit pour condition à sa signature la complète exécution de la Convention de septembre[1], c'est-à-dire le retrait des troupes françaises envoyées à Rome : l'Empereur n'y voulut pas consentir. Les négociations

1. Voir ci-dessous, page 310.

ne furent cependant pas abandonnées et dans les premiers mois de 1870 (mai-juin) l'archiduc Albert, le généralissime autrichien, et le général Lebrun, aide de camp de Napoléon, étudièrent en commun à Paris, puis à Vienne, un plan de campagne contre la Prusse. Mais nul engagement n'était signé : les alliances étaient possibles; elles n'étaient pas faites.

ESSAI DE RÉFORME MILITAIRE

Les précautions militaires ne furent pas mieux prises que les précautions diplomatiques. Aussitôt après Sadowa beaucoup avaient compris la nécessité d'une refonte complète du système militaire français, vieux d'un demi-siècle puisque les principes s'en trouvaient dans la loi Gouvion-Saint-Cyr[1] de 1818, à peine modifiée par le maréchal Soult en 1832. Au moyen du tirage au sort et de « bons » ou « mauvais numéros », on choisissait chaque année, dans la masse des jeunes Français âgés de vingt ans, ceux qui devaient former le *contingent* — les mauvais numéros — et servir sept ans. Les autres — les bons numéros — étaient exemptés. La loi autorisait les hommes de contingent à se faire remplacer; depuis 1855 l'État assurait lui-même le remplacement, moyennant le versement à une caisse spéciale, par les intéressés, d'une prime dite d'*exonération*. Ce système donnait à la France une armée, *et une seule*, dont l'effectif réel n'atteignait pas 300 000 hommes, *sans aucune réserve organisée*. Or, *pour la seule armée de première ligne*, on le savait, les forces de la Prusse *seule* — non compris les forces de la Confédération — montaient à près de 500 000 hommes. Elle avait de plus ses réserves, en sorte que l'effectif total montait à 800 000 hommes.

Napoléon III désirait personnellement l'établissement du service militaire obligatoire, qui, ayant fait ses preuves en Prusse, était d'autre part conforme aux principes démocratiques de la Révolution française. Mais, certain de rencontrer d'acharnées résistances chez ses adversaires, bien plus chez une grande partie de ses amis et même parmi ses ministres, il se rangea à un projet intermédiaire que prépara le maréchal Niel, nommé ministre de la guerre.

LE PROJET NIEL

Le tirage au sort était maintenu. Les hommes du contingent, les « mauvais numéros », étaient astreints à neuf ans de service, dont cinq années seulement, au lieu de sept, dans l'armée active. Pendant les quatre années

1. Voir ci-dessus, page 47.

complémentaires, renvoyés dans leurs foyers, y demeurant à la disposition de l'armée, devant rejoindre immédiatement leurs corps en cas de mobilisation, ils formaient la réserve. La caisse d'exonération était supprimée, le remplacement direct rétabli. Le contingent annuel devait être de 80 000 hommes. L'armée compterait ainsi sur le pied de paix 400 000 hommes. Sur le pied de guerre, quand la loi aurait son plein effet, donc *seulement cinq ans plus tard*, en 1873, l'armée, toutes les réserves rappelées, monterait à 720 000 hommes.



NAPOLÉON III A LA FIN DU RÈGNE.
Photographie Appert.

Cette photographie de Napoléon III a été faite en 1870, à la veille de la déclaration de guerre à la Prusse: l'Empereur avait soixante-deux ans. Il n'est pas de document plus éloquent. Ce visage ravagé, ces joues, ce nez, qui s'effondrent, ces yeux presque vitreux, comme ceux d'un mort, disent l'homme épuisé par de cruelles souffrances. Depuis 1866 Napoléon était atteint de la maladie de la pierre, dont il devait mourir le 9 janvier 1873. On comprend, devant cette ruine, la politique vacillante des dernières années du règne, et cette impuissance à prendre un parti et à s'y tenir qui causa finalement la chute de l'Empereur et les désastres de la France en 1870.

A côté de cette armée de première ligne, tous les exemptés, « bons numéros » et remplacés, seraient groupés en une armée auxiliaire sous le nom de *garde mobile*. Soumis chaque année et pendant cinq ans à des périodes d'instruction, les gardes mobiles seraient appelés en cas de guerre soit

à fournir les garnisons des places fortes, soit à renforcer l'armée de première ligne. Cette création de la garde mobile était la partie originale et importante de la loi, puisqu'elle était une première et timide application, mais néanmoins une application, du principe du service universel.

MUTILATION DU PROJET NIEL

Présenté à la fin de 1867 (19 décembre), le projet de loi fut ardemment combattu par les députés républicains qui, croyant à la légende des volontaires de 93, des armées improvisées et des levées en masse triomphante, demandaient, avec Jules Simon, une armée « qui n'eût pas l'esprit militaire », les milices à la mode suisse. Jules Favre, qui au lendemain des désastres de 1870 devait douloureusement s'écrier: « Nous avons été des jobards », protestait qu'on ne saurait « encaserner la France », que « la nation la plus puissante est celle qui peut désarmer; qu'au lieu d'augmenter nos forces nous devrions donc nous rapprocher sans cesse du désarmement ». Les Orléanistes ne se montrèrent pas moins hostiles. Thiers qualifia de « fantasmagorie », de « fables qui n'ont jamais eu aucune réalité » les chiffres donnés par le maréchal Niel pour les effectifs des armées étrangères. Il jugeait surtout inutile l'organisation de la garde mobile en temps de paix : en cas de revers « on aurait toujours, disait-il, deux ou trois mois devant soi pour l'organiser ». Enfin le projet eut contre lui, et ce ne furent pas les moins actifs de ses adversaires, Rouher, plusieurs de ses collègues du ministère et nombre de bonapartistes, qui, soucieux avant tout de leur siège, redoutant de mécontenter les égoïsmes des électeurs, loin de vouloir consentir une aggravation des charges des dépenses militaires, réclamaient des économies et la réduction du contingent. « Nous sommes obligés de voter cette loi, disait un député, mais nous l'arrangerons de telle façon qu'elle ne pourra pas servir. »

De fait la loi fut mutilée par le Corps législatif. Il vota (1er janvier 1868) les dispositions relatives à l'armée active et de même l'institution de la garde mobile. Mais pour celle-ci le Corps législatif spécifia que les exercices ne pourraient se répéter plus de *quinze jours* par an et que « *chaque exercice ne pourrait donner lieu pour les appelés à un déplacement de plus d'une journée* ». C'était décréter que les jeunes gens n'habitant pas le centre de réunion ne participeraient *jamais* à un exercice, et

que la garde mobile, faute d'être instruite, ne serait jamais qu'un mot. La réforme militaire de 1868 n'était qu'une parade et laissait la France en face de la Prusse dans un état certain d'infériorité.

RANSFORMATIONS
'ARMEMENT

L'Empereur n'eut pas l'énergie d'imiter Bismarck et de passer outre aux décisions d'une Chambre aveugle. Il pensa bien un instant à s'adresser personnellement au patriotisme de chaque député et rédigea même un projet de lettre où il exposait la gravité du péril extérieur. Mais ce ne fut qu'un geste ébauché, une pensée fugitive et vite évanouie, comme dans l'air la fumée de la cigarette brûlant sans trêve aux doigts de l'impérial songeur. Au total deux mesures seulement furent prises par où la force militaire de la France recevait quelque accroissement : la mise en service dans l'infanterie d'un fusil se chargeant par la culasse, le *chassepot* ; la construction pour l'artillerie, dans le plus profond mystère, d'une arme nouvelle qui devait, au cours de la guerre de 1870, décevoir bien des espérances, le *canon à balles* ou mitrailleuse.

En Prusse, tandis que Bismarck protestait auprès des représentants de la France des dispositions pacifiques des Prussiens, tandis qu'il affirmait que pour les déterminer à la guerre « il faudrait que les Français vinssent leur tirer des coups de fusil chez eux, à bout portant », l'armée, « ruche d'abeilles », déployait une activité prodigieuse, et d'un effort constant travaillait à corriger les défauts révélés par la campagne de 1866, à parachever son instruction, à pousser vers la perfection son entraînement pour la guerre.

ES ILLUSIONS
PACIFISTES

Cependant, l'inquiétude causée par Sadowa se dissipait vite chez la plupart des Français, et il se faisait alors en France une active propagande pacifiste en faveur d'un désarmement. Émile de Girardin, alors à l'apogée de sa réputation et de son influence, dans son journal *la Liberté*, qualifiait de « péril imaginaire » une prochaine guerre avec l'Allemagne. La France, disait-il, devait « renoncer systématiquement à la guerre et devenir exclusivement la grande nation de la paix ». Un des premiers actes du ministère Ollivier au début de 1870 fut d'adresser, d'ailleurs en vain, par l'intermédiaire de l'Angleterre, une proposition de désarmement à la

Prusse et d'annoncer qu'il réduisait de 10000 hommes le contingent. Peu après, au Corps législatif, les députés, votant le budget, réduisaient à 32 millions le crédit de 110 millions demandé pour l'achèvement des fortifications dans l'Est, à 2 millions le crédit de 5 millions et demi demandé par la garde mobile. Pour répondre à leurs désirs d'économies, le ministre de la guerre, le maréchal Le Bœuf, successeur de Niel, mort à la peine, non seulement diminuait le contingent, mais donnait l'ordre de rentrer dans les magasins les canons des citadelles, afin d'éviter la détérioration des affûts par la pluie et le soleil.

Le 1er juillet 1870, comme on examinait le budget de la guerre, un député de la majorité, le comte de Latour, après avoir parlé « des sentiments bienveillants et fraternels » dont les Français devaient être animés « à l'égard du grand peuple allemand », invitait les ministres à « agir auprès des gouvernements étrangers, et particulièrement auprès de la Prusse, de manière à obtenir l'année prochaine un adoucissement des charges militaires qui pèsent sur les populations européennes ». Le lendemain, le samedi 2 juillet, se produisait l'incident longuement préparé par Bismarck d'où quinze jours plus tard sortit la guerre, la *candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne.*

LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN

Au mois de septembre 1868 une révolution avait chassé d'Espagne la reine Isabelle II, la fille et l'héritière de Ferdinand VII[1]. Depuis lors le gouvernement provisoire espagnol et surtout son principal ministre, le maréchal *Prim*, cherchaient un roi.

Dès le mois d'octobre 1868 on avait signalé parmi les candidats possibles au trône d'Espagne le prince *Léopold de Hohenzollern*. Le prince, dont un frère cadet, *Charles*, deux ans plus tôt, en 1868, avait grâce à Napoléon III ceint la couronne princière de Roumanie, était à la fois cousin du roi de Prusse et par ses grand'mères, une Murat et une Beauharnais, celle-ci fille adoptive de Napoléon Ier, proche parent de l'Empereur. En dépit de cette parenté, lorsqu'il connut au mois de mars 1869 l'arrivée d'un agent espagnol à Berlin, Napoléon III avisa sur-le-champ le roi de Prusse que la candidature d'un Hohenzollern

1. Voir ci-dessus, pages 14 et 18, et ci-dessous, chapitre XII

au trône d'Espagne serait mal vue en France et y paraîtrait antinationale et périlleuse pour le pays. D'ailleurs, quand en septembre 1869 une offre précise fut adressée à Léopold, il la déclina.

Contrairement à une opinion commune en France, Bismarck semble bien n'avoir pas inspiré cette première démarche. Mais, par les déclarations de Napoléon, il avait acquis la certitude que dans une candidature Hohenzollern il trouverait à son heure le moyen d'émouvoir la France au point de l'entraîner jusqu'à la guerre.

Or, au début de 1870, la guerre à brève échéance apparaissait indispensable si l'on ne voulait courir le risque de compromettre ou de laisser reculer dans un lointain avenir l'achèvement de l'unité allemande au profit de la Prusse. En effet, outre qu'en Prusse même l'agitation reprenait très vive contre les lois militaires et le service de trois ans, « jamais, au dire des historiens allemands, les idées particularistes des États du sud ne s'étaient si hautement manifestées dans les gouvernements et les Chambres ». En Bavière et en Wurtemberg on rêvait d'une revanche de Sadowa, et des pourparlers, dont Bismarck pénétrait le secret, étaient entamés entre les ministres des deux royaumes et les représentants de la France.

Dans ces conditions, Bismarck devait suivre et suivit avec une particulière attention l'affaire espagnole. On ne peut affirmer qu'il provoqua les offres nouvelles faites vainement, une fois encore, en février 1870 au prince Léopold. Mais il est prouvé que dès lors il employa toute son habileté et sa ténacité, d'une part à maintenir et à affermir les gouvernants espagnols dans leur choix, d'autre part à vaincre les répugnances de Léopold, en faisant appel à son patriotisme, en s'efforçant de lui démontrer « *qu'il serait d'un prix inestimable pour la Prusse d'avoir sur les derrières de la France un pays dont les sympathies lui seraient assurées* ».

Aux derniers jours de mai — le 24 — Bismarck parvenait à ses fins : Léopold acceptait la couronne d'Espagne « pour rendre un grand service à son pays ». Le roi Guillaume, hostile à l'aventure, donna cependant comme chef de famille son indispensable assentiment. Tenue secrète pendant tout le mois de juin l'acceptation fut soudainement dévoilée à Madrid, le samedi 2 juillet. Le soir, une dépêche publiée par la *Gazette de France* la révélait à Paris.

PRÉLIMINAIRES DE LA RUPTURE

L'opinion publique en France perdit aussitôt tout sang-froid et, selon les expressions de l'ambassadeur d'Angleterre, lord Lyons, vit là « une insulte et un défi de la part de la Prusse ». Surtout il parut à tous qu'un prince prussien régnant en Espagne, la Prusse, déjà si puissante, se trouverait à même en cas de conflit de prendre la France entre deux feux, et l'on parla de « la reconstitution de l'empire de Charles-Quint ». « Paris ronflait comme un tambour. » Dans *la Liberté* le même Émile de Girardin qui, après Sadowa, voulait que la France « renonçât systématiquement à la guerre », demandait qu'on prît sans délai « un parti énergique », et que, « à coups de crosse dans le dos, on contraignît les Prussiens de vider la rive gauche du Rhin ».

Le 6 juillet, au Corps législatif, un député de l'opposition républicaine, Cochery, interpella le gouvernement. Répondant à cette interpellation, le ministre des Affaires étrangères, le duc de *Gramont*, esprit médiocre et superficiel, incapable de sang-froid, déclara que le gouvernement impérial ne pourrait souffrir qu'on « dérangeât à notre détriment l'équilibre des forces en Europe », et saurait, pour l'empêcher, « remplir son devoir sans hésitation et sans faiblesse ». L'ambassadeur de France, *Benedetti*, reçut l'ordre de se rendre d'urgence auprès du roi Guillaume, alors aux eaux à Ems, et de demander formellement le désaveu de Léopold et le retrait de la candidature.

Pourtant, ni Napoléon III de plus en plus épuisé par la maladie ni le principal ministre, Émile Ollivier, ne voulaient la guerre. Le roi Guillaume ne la voulait pas davantage. Comme d'autre part, à la demande de Napoléon, les gouvernements d'Angleterre, d'Autriche et de Russie agirent amicalement auprès du roi de Prusse, que, dans les mêmes conditions, l'ambassadeur d'Espagne et le représentant du prince de Roumanie à Paris agirent de leur côté auprès du prince Antoine de Hohenzollern, père du candidat, le mardi 12 juillet la candidature du prince Léopold fut retirée.

INTERVENTION DU PARTI DE LA GUERRE

C'était un succès pour le gouvernement français : au grand contentement de l'Empereur et d'Ollivier, la paix semblait assurée et le ministre de la guerre, le maréchal Le Bœuf, ordonnait de suspendre tout préparatif. Mais, dans l'entourage immédiat de Napoléon, un parti très influent et d'abord l'Impératrice, dans le Corps légis-

latif tout le groupe des députés ultra-bonapartistes souhaitaient la guerre. Ils la souhaitaient d'autant plus qu'à entendre le maréchal Le Bœuf et le duc de Gramont ils avaient confiance que l'armée était prête, que l'on pouvait compter sur des alliances et que dès lors la victoire était certaine. Or, la guerre leur paraissait indispensable parce qu'à leurs yeux Émile Ollivier, les concessions libérales, le retour au régime parlementaire conduisaient l'Empire à la ruine. L'Impératrice avec eux, malgré le succès du plébiscite, était persuadée que son fils ne régnerait pas, à moins qu'un éclatant succès militaire, rendant à l'Empereur son prestige, ne permît de rapporter la plupart des concessions faites depuis dix ans et de restaurer le régime autoritaire. D'autre part l'opinion demeurait très émue, irritée contre la Prusse, et les journaux la surexcitaient : se contenter du désistement serait, y lisait-on, « une reculade » et l'on qualifiait de « journaux prussiens » ceux qui, gardant leur sang-froid, approuvaient que le gouvernement se tînt satisfait du résultat acquis. Dans ces conditions on chercha à obtenir tout d'abord un peu plus que la renonciation, puis plus tard des garanties pour l'avenir, en sorte que très imprudemment on rouvrit l'affaire. Dans l'après-midi du 12 juillet, Gramont, puis Émile Ollivier, pressaient l'ambassadeur de Prusse de suggérer à son souverain l'envoi d'une lettre — Gramont lui en remit le canevas — où Guillaume eût exprimé à Napoléon ses regrets de l'incident et sa satisfaction de le voir clos. Dans la soirée, à l'insu des autres ministres, sur les indications de l'Empereur soudainement retourné et dominé par l'Impératrice — « C'est une honte, disait-elle; l'Empire va tomber en quenouille ! » — Gramont télégraphia à Benedetti de demander au roi Guillaume « l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau une candidature » du prince Léopold. Toutefois le lendemain matin (mercredi 13 juillet) l'Empereur ayant une fois de plus évolué et s'étant rangé à l'opinion d'Émile Ollivier et de la majorité des Ministres, le Conseil décida que « quel que fût le résultat de la démarche de Benedetti, le gouvernement se contenterait de ce qu'il avait obtenu ».

NÉGOCIATION D'EMS

Ce même mercredi matin 13 juillet, vers 9 heures, à Ems, sur la promenade des Sources, Benedetti rencontrant le roi Guillaume, le roi vint à lui. L'ambassadeur présenta la demande du gouvernement impérial. Surpris, parce qu'il croyait selon son très sincère désir

l'incident terminé, Guillaume repoussa la demande « d'un ton assez sérieux », toutefois avec une parfaite courtoisie. Il ajouta même qu'il ferait appeler Benedetti pour lui communiquer dès qu'elle arriverait la renonciation officielle du prince de Hohenzollern.

Vers midi, le roi eut connaissance du rapport où son ambassadeur à Paris relatait l'entretien de la veille avec Gramont et Émile Ollivier et leur suggestion d'une lettre de Guillaume à l'Empereur. Vivement irrité de cette « insolence » qui tendait à « le montrer à la face du monde en pécheur repentant », le roi, lorsque la renonciation lui parvint vers deux heures, au lieu de mander Benedetti, le fit simplement informer par un aide de camp. « Sa Majesté, ajouta par ordre l'envoyé, n'avait rien de plus à communiquer à l'ambassadeur[1]. » Benedetti cependant, par l'intermédiaire de l'aide de camp, réussit à poursuivre la négociation, en sorte que le soir vers six heures, grâce au commun désir d'entente, Guillaume, tout en maintenant son refus de s'engager pour l'avenir, avait déclaré donner « son approbation entière et sans réserve » à la renonciation; de son côté Benedetti s'était déclaré « satisfait » de cette assurance. Une fois encore, la paix semblait assurée.

LA DÉPÊCHE D'EMS ET BISMARCK

Au même moment, à Berlin, Bismarck préparait de sang-froid la catastrophe. Tandis qu'il dînait avec Moltke et Roon, il reçut du roi un télégramme où celui-ci relatait les incidents du début de la journée jusqu'à l'envoi de l'aide de camp à Benedetti. A la lecture de ce télégramme, a raconté Bismarck, « d'un même mouvement, Moltke et Roon laissèrent tomber fourchette et couteau ». « Profondément abattus », les trois hommes eurent le sentiment que « l'affaire se perdait dans les sables », et que, les négociations continuant, la guerre tant désirée leur échappait.

Bismarck ayant relu le télégramme : « Notre armée, demanda-t-il à Moltke, est-elle réellement assez bonne pour que nous puissions commencer la guerre en comptant avec la plus grande probabilité sur le succès? » — « Nous n'avons jamais eu de meilleur instrument. » — « Eh bien! continuez tranquillement de dîner. »

1. Le texte « n'avait *plus rien* à communiquer » donné partout, et qui a un sens très différent, est une traduction inexacte du texte allemand : « S. Majestät dem Botschafter *nichts weiter* zu sagen habe. »

Prenant un crayon, il biffa « délibérément » à peu près la totalité du texte ; il ne laissa subsister que *le dernier membre de phrase* et substitua à tout le reste un texte raide et bref et l'affirmation mensongère d'un brutal refus d'audience frappant l'ambassadeur de France : « L'ambassadeur français a demandé à S. M. le roi de l'autoriser à télégraphier à Paris que S. M. à tout jamais s'engageait à ne plus donner son consentement si les Hohenzollern devaient revenir sur leur candidature. Là-dessus S. M. a refusé de recevoir encore l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service que S. M. n'avait plus rien à lui communiquer. »

Le texte ainsi falsifié « sonnant comme une fanfare », et qui rendit aux deux généraux « l'envie de manger et de boire », fut aussitôt transmis à tous les représentants de la Prusse à l'étranger et aux journaux de Berlin : ceux-ci le publiaient à dix heures du soir en éditions spéciales. Bismarck comptait soulever à la fois Allemands et Français, les uns, convaincus qu'on avait voulu humilier leur roi, les autres, qu'on avait outragé leur ambassadeur. « Cela, disait-il, va produire là-bas sur le taureau gaulois l'effet du manteau rouge ! »

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Les calculs de Bismarck étaient justes. En Allemagne ce fut une explosion de fureur contre la France. Au dire de l'ambassadeur d'Angleterre, « jamais le sentiment national n'avait été à ce point excité ; toutes les classes de la population étaient décidées à la guerre ». La France ayant l'air d'être l'agresseur, l'Allemagne du sud elle-même s'émut contre « l'ennemi héréditaire » et, conformément aux traités de 1866, Bavarois, Badois, Wurtembergeois furent prêts à marcher avec la Prusse. A Paris, le peuple eut le sentiment que la France avait été « souffletée », et criant : « A Berlin ! » il vint, le 15 juillet, briser les vitres de l'ambassade de Prusse. Dans les conseils de l'Empereur, les partisans de la guerre l'emportèrent, d'autant plus aisément que la victoire paraissait sûre. Le ministre de la Guerre affirmait qu'en quinze jours il aurait 350000 hommes en campagne et plus de 230000 hommes en réserve ; le ministre des Affaires étrangères était persuadé qu'en quelques heures l'alliance serait conclue avec l'Autriche et l'Italie, et qu'on pouvait escompter la neutralité bienveillante, sinon le concours immédiat, des États de l'Allemagne du sud, Bavière et Wurtemberg.



Les Champs de bataille de 1870-1871.

Au Corps législatif, au milieu des clameurs injurieuses, Thiers demanda vainement qu'on vérifiât du moins l'exactitude de la nouvelle lancée par Bismarck, et que « le fond étant accordé, on ne rompît pas pour un détail de forme ». Dans la nuit du 15 au 16, les premiers crédits pour la mobilisation furent votés, et le mardi 19 juillet, la déclaration de guerre, datée du 17, était officiellement notifiée à Berlin.

LA GUERRE

Les hostilités commencèrent quinze jours plus tard, le 2 août, et durèrent six mois, jusqu'au 1er février 1871. Dans cette lutte de *six mois*, il y eut deux périodes bien distinctes : d'abord une période d'*un mois*, le mois d'août, période de la ***guerre impériale***, où les armées régulières furent détruites, et qui aboutit au renversement de l'Empire par la révolution parisienne du 4 septembre ; puis une période de *cinq mois*, où le gouvernement républicain de la ***Défense Nationale*** tint tête à l'invasion avec des armées improvisées.

PÉRIODE IMPÉRIALE

Chacune de ces périodes comporta un certain nombre de grands épisodes. Il y en eut trois pour le mois d'août et la période de la guerre impériale. Ce furent :

L'invasion et la perte de l'***Alsace*** avec les batailles de *Wissembourg* (4 août) et de ***Frœschviller*** (6 août).

L'invasion de la ***Lorraine*** avec le combat de *Forbach* (6 août), et le blocus de la principale armée française sous ***Metz***, après les batailles de *Borny* (14 août), de ***Rezonville*** (16 août) et de ***Saint-Privat*** (18 août).

La défaite et la capitulation de la dernière armée impériale avec Napoléon III à ***Sedan*** (1-2 septembre).

PÉRIODE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Pendant les cinq mois de la Défense Nationale, les épisodes principaux furent :

Le ***siège de Paris*** (19 septembre 1870-28 janvier 1871) avec les batailles de *Champigny* (30 novembre-2 décembre 1870) et de *Buzenval* (19 janvier 1871).

En ***Province***, les opérations des armées improvisées, afin de débloquer Paris :

Opérations de l'*armée du Nord*, marquées par les combats de *Bapaume* (3 janvier 1871) et de *Saint-Quentin* (18 janvier).

Opérations des ***deux armées de la Loire*** avec les batailles de *Coulmiers* (9 novembre), de *Beaune-la-Rolande* (27 novembre), de *Loigny* (2 décembre), de *Beaugency* (7 au 10 décembre 1870), du *Mans* (10-11 janvier 1871).

Opérations de l'***armée de l'Est***, ayant pour but de débloquer *Belfort*, de couper les lignes de ravitaillement des Allemands, et marquées par la bataille d'*Héricourt* (15 au 17 janvier 1871) et la retraite de l'armée française en Suisse (2 février).

La *reddition de Paris* affamé (28 janvier) marqua la fin des hostilités.

DERNIÈRES TENTATIVES D'ALLIANCES

Dès qu'il fut déterminé à la guerre, le gouvernement impérial reprit les négociations avec l'Italie et avec l'Autriche. En Italie, le ministère était hostile à l'idée d'une alliance, mais Victor-Emmanuel était personnellement très disposé à lier partie avec la France. A Vienne, le ministre dirigeant, le chancelier *Beust*, un Saxon passé depuis 1866 au service de l'Autriche, cherchait le vent, et tout en croyant au succès de la France, désirait ne pas s'engager avant que les premières opérations n'eussent confirmé ses prévisions. L'alliance ne devait être pour lui qu'une assurance, un moyen de se garder contre une réconciliation ultérieure de la France et de la Prusse faite sur le dos de l'Autriche. D'ailleurs, le tsar Alexandre II, neveu du roi Guillaume et très attaché à son oncle, avertissait l'empereur François-Joseph qu'au cas où l'Autriche s'allierait avec la France, elle trouverait la Russie au côté de la Prusse. Néanmoins, il fut possible à Napoléon de s'assurer par un traité, avant l'ouverture des hostilités, sinon le concours immédiat de Victor-Emmanuel et de François-Joseph, du moins leur concours prochain.

Des négociations, commencées le 15 juillet et vivement conduites, aboutissaient dix jours plus tard, le 25 juillet, à Vienne, à un projet de *médiation austro-italienne*. Cette médiation, si le gouvernement prussien la déclinait, devait se transformer en une intervention armée, au profit de la France. Pour que le traité fût conclu, il fallait seulement que Napoléon III, déjà prêt à rappeler de Rome le corps d'occupation français, reconnût caduque la *Convention de Septembre*[1], et laissât de la

1. Voir ci-dessus, page 310.

sorte à Victor-Emmanuel la faculté d'occuper Rome. Napoléon et ses ministres jugèrent qu'abandonner le Pape serait une trahison; ils refusèrent d'acheter à ce prix le concours de l'Italie et de l'Autriche : « La France, disait Gramont, ne peut pas défendre son honneur sur le Rhin et le sacrifier sur le Tibre. »

LES ARMÉES

Cependant le concours prochain des armées italienne et autrichienne eût été indispensable pour compenser l'infériorité numérique de l'armée française en face des armées allemandes. Au lieu des 350 000 hommes que le maréchal Le Bœuf se croyait certain de réunir en quinze jours, il y avait à la fin de juillet sur la frontière à peine 200 000 hommes. Au même moment les Allemands avaient plus de 500 000 hommes rassemblés sur la rive gauche du Rhin.

Les forces françaises avaient été péniblement réunies, au milieu d'une extraordinaire confusion, parce que dans la pensée de gagner du temps et de devancer les Prussiens l'on avait voulu procéder simultanément à deux opérations distinctes : la *mobilisation*, c'est-à-dire la mise des régiments sur le pied de guerre par l'incorporation de leurs réservistes, et la *concentration*, c'est-à-dire le rassemblement en corps d'armée et en armée des régiments mobilisés. En outre, l'Empereur prétendait exercer réellement le commandement en chef. Or, malade, méfiant, jaloux de son autorité, avec cela inquiet, sentant sa faiblesse, préoccupé de la négociation avec l'Autriche et l'Italie, tantôt comptant sur leur concours, tantôt ne l'espérant plus, il était pitoyablement indécis. De là la plus incohérente des directions, des ordres et des contre-ordres donnés, rapportés, modifiés, renouvelés en quelques heures et, par exemple, un intendant militaire à Nancy recevant dans la même journée quatre ordres contradictoires. Émile Ollivier a d'un mot caractérisé cette situation : « Nous avons été surpris, a-t-il écrit, *en état d'ahurissement.* »

Les troupes françaises étaient *disséminées* en un mince cordon, en potence, parallèlement à la ligne brisée de la frontière, depuis Bâle jusqu'à Thionville; 200 000 hommes sur un front de plus de 300 kilomètres. Formant d'abord une armée unique, l'*armée du Rhin*, sous le commandement de Napoléon III, les troupes furent réparties — les hostilités étant commencées — en deux armées : l'*armée d'Alsace*, deux corps dont l'un formé princi-

palement des troupes d Algérie, 67000 hommes, sous le commandement du maréchal de *Mac-Mahon*; l'*armée de Lorraine*, quatre corps et la garde impériale, environ 130000 hommes, sous le commandement du maréchal *Bazaine*.

Les forces allemandes s'étaient réunies méthodiquement, sans un à-coup, exécutant dans un ordre parfait des instructions depuis longtemps préparées. Elles étaient *concentrées* en masses profondes, face à la frontière nord de l'Alsace et de la Lorraine, entre la Sarre et le Rhin : 510000 hommes sur un front de moins de 120 kilomètres. Ils étaient divisés en trois armées : sur la Sarre, ayant pour objectif les forces françaises réunies en Lorraine, la Ire armée, 76000 hommes commandée par *Steinmetz*; sur la Lauter vers Landau ayant pour objectif les forces françaises établies en Alsace, la IIIe armée, 191000 hommes, sous le *Prince Royal de Prusse*; au centre, un peu en arrière, la IIe armée, la plus forte, 243000 hommes, sous *Frédéric-Charles*[1].

Le roi Guillaume commandait nominalement en chef, la direction réelle appartenait à Moltke. Tout le dispositif des armées allemandes était arrêté depuis l'hiver 1868-1860, et Moltke, *deux ans à l'avance*, dès le mois d'avril 1868, avait procédé lui-même à la reconnaissance de la frontière.

INVASION ET PERTE DE L'ALSACE

Les Allemands prirent l'offensive en Alsace, le jeudi 4 août. Ce jour-là, vers huit heures du matin, la IIIe armée surprit à *Wissembourg* une division de l'armée de Mac-Mahon. Cette division, moins de 6500 hommes avec 18 canons et mitrailleuses, sous le commandement du général Abel Douay, assaillie par 70000 hommes et 144 canons, tint sept heures. Quand elle se retira elle avait mis 1500 Allemands hors de combat, perdant elle-même 2300 hommes. Douay était parmi les morts, tué par l'explosion d'un caisson de mitrailleuse.

FRŒSCHVILLER[2]

Le lendemain de la surprise de Wissembourg, le 5 août, Mac-Mahon, pour arrêter le Prince Royal de Prusse pénétrant en Alsace, concentra le gros de ses forces sur le flanc de la grand'route de Strasbourg, à dix-huit

1. Voir la carte ci-dessus, page 350.

2. Les Allemands disent la bataille de *Wœrth*. En France, la journée est populaire sous le nom de *Reichshoffen*, un village placé à l'ouest, tout à fait en dehors et en arrière du champ de bataille.



FRŒSCHVILLER (6 AOUT 1870).

Photo Albert Malet.

La vue est prise de la position où se tint le Prince Royal de Prusse pendant toute l'action : les Allemands y ont élevé un monument « colossal ». Au pied des coteaux, la petite ville de Wœrth. Au-dessus de Wœrth, la route montant à Frœschviller dont on aperçoit sur la crête les deux clochers. A gauche et au-dessus de Wœrth, les maisons d'Elsasshausen et, plus à gauche, les arbres du Niederwald. Les principales attaques allemandes furent dirigées par le vallon qui s'ouvre derrière Wœrth. C'est sur le plateau entre Frœschviller et Elsasshausen qu'eurent lieu les dernières charges des cuirassiers, ceux de la division Bonnemain et la charge du 1er tirailleurs algériens.

kilomètres au sud-ouest de Wissembourg. Il s'établit sur une position reconnue trois ans auparavant dans des études théoriques faites par son chef d'état-major, sur un plateau ondulé, sorte de bastion avancé des Vosges, dont un ruisseau, la Sauer, large de cinq à six mètres, forme le fossé naturel. Les crêtes du plateau dominent d'une cinquantaine de mètres — de cent mètres au village de Frœschviller — le fond de la vallée et le gros bourg de Wœrth. Des bois épais, des houblonnières, des vignes aujourd'hui disparues couvraient et coupaient la surface du plateau. Les troupes françaises, 41 000 hommes avec 119 canons, étaient disséminées sur un front de près de dix kilomètres, leur centre entre Elsasshausen et Frœschviller, leur gauche dans les bois de Neehviller, leur extrême droite au village de Morsbronn. Elles passèrent au bivouac, sous une pluie torrentielle, la nuit du 5 au 6.

Dans la journée du 5, l'armée allemande, 82 000 hommes avec 212 canons, avait occupé une ligne de collines qui court parallèlement aux positions françaises, sur la rive gauche de la Sauer, de la hauteur de Langensoultzbach à Gunstett. Le Prince Royal, voulant faire reposer ses troupes, ne pensait combattre que le 7 : c'était aussi l'intention de Mac-Mahon qui attendait d'importants renforts. Mais le samedi 6 août, vers sept heures, une reconnaissance prussienne, ouvrant le feu sur Wœrth, donna à l'improviste le signal de la bataille.

L'action tourna mal d'abord pour les Allemands. Jusqu'à midi ils furent partout refoulés avec de grosses pertes. Mais les Français ne profitèrent pas de leur succès pour pousser l'ennemi à fond et l'aborder sur ses positions.

A une heure, toutes ses troupes rassemblées, le Prince Royal recommença l'attaque. Sa supériorité numérique — deux contre un — lui permit d'attaquer, sans manœuvrer, partout à la fois. Les efforts principaux furent dirigés contre la droite et le centre français. Au centre, les tentatives pour s'élever jusqu'à Elsasshausen et Frœschviller furent longtemps inutiles, et les Allemands à plusieurs reprises se virent rejetés et poursuivis dans Wœrth. Mais, au sud, ils réussirent à prendre pied sur le plateau à *Morsbronn*, et dès lors ils purent déborder la droite française pressée à la fois de flanc et de front.

Pour tenter de les arrêter, comme on n'avait plus d'infanterie disponible, on lança sur Morsbronn une brigade de cuirassiers, commandée par le général Michel. Les deux régiments partirent

à la charge, sachant qu'ils étaient sacrifiés, sans même reconnaître à l'avance le terrain, coupé de profonds fossés, de rangées d'arbres et de houblonnières. Sous une pluie d'obus et de balles qui « résonnaient sur les cuirasses comme la grêle sur les vitres en temps d'orage », ils se ruent vers le village, s'y engouffrent, y tourbillonnent dans les rues barrées par des voitures, sans pouvoir atteindre l'ennemi qui, barricadé dans les maisons, les fusille à bout portant : c'était, a dit un témoin, « un défilé sous la mitraille ». Une des rues fut comblée de cadavres de chevaux et d'hommes. Les deux tiers de la brigade tombèrent là.

Vers deux heures et demie, la droite française était refoulée jusqu'à la hauteur d'Elsasshausen et repliée parallèlement à la route de Reichshoffen, la ligne de retraite de Mac-Mahon. Au même moment, les Prussiens s'emparaient d'Elsasshausen. Il fallait se retirer sous peine d'être enveloppé.

Pour couvrir la retraite et défendre l'accès de la route, il restait à Mac-Mahon, en réserve, une division de cuirassiers, la division Bonnemain, huit batteries, un régiment d'infanterie, le 1er tirailleurs algériens, un des corps de la division Abel Douay. Ces forces furent successivement sacrifiées. Mac-Mahon engagea d'abord les quatre régiments de cuirassiers, qui chargèrent sur Elsasshausen dans les mêmes conditions où leurs camarades avaient chargé une heure plus tôt à Morsbronn : ils furent écharpés, sans pouvoir joindre l'ennemi. Les batteries, amenées à leur tour en avant de Frœschviller, avaient à peine pris position que servants et attelages étaient fauchés par la fusillade, l'ennemi tirant à cinquante mètres : douze pièces tombaient aux mains des Allemands.

Alors apparurent les tirailleurs. L'avant-veille, ils avaient combattu toute la journée à Wissembourg. Ils étaient 1700. Déployés en ligne, comme à la parade, sans tirer un coup de feu, criant d'une seule voix : « A la baïonnette ! », ils s'élancèrent. Rien ne tint devant eux. En quelques minutes, ils reprenaient les pièces perdues, le village d'Elsasshausen et, toujours courant, poursuivaient les Allemands jusqu'à la lisière d'un bois. Là, contre un ennemi bien à couvert, leurs charges, trois fois renouvelées, furent vaines. Quand les tirailleurs, décimés par la mitraille, se retirèrent, ils laissaient sur le terrain 800 hommes, la moitié de leur effectif.

La charge des tirailleurs, la résistance acharnée de quelques débris de régiments qui, dans Frœschviller incendié, bombardé

par 102 pièces, luttèrent jusqu'à quatre heures, permirent la retraite sur Reichshoffen. L'ennemi épuisé ne poursuivit pas les vaincus. Français et Allemands avaient chacun plus de 10000 hommes hors de combat.

Le soir, le Prince Royal victorieux écrivait à sa mère, la reine de Prusse : « Il n'a fallu rien moins que l'admirable constance de nos soldats pour abattre les héros de l'armée française. Emportés par une véritable furie, inconscients du péril, voulant vaincre ou mourir, les Français offraient un spectacle digne des plus grandes épopées. Quelle vaillance des deux parts ! et si les vainqueurs ont le droit d'être fiers, quel respect ne doivent-ils pas aux vaincus ! »

En arrivant à Reichshoffen Mac-Mahon s'était évanoui de douleur. Quand il revint à lui, il fut pris d'une crise de larmes. Alors un vieux soldat s'approchant : « Monsieur le Maréchal, dit-il doucement, pourquoi pleurez-vous ? Avons-nous donc refusé de mourir ? »

PERTE DE L'ALSACE SIÈGE DE STRASBOURG

La défaite de Frœschviller entraîna la perte de l'Alsace. En effet, l'armée de Mac-Mahon, désorganisée, repassa les Vosges au col de Saverne, sans même détruire les tunnels où passent route, chemin de fer et canal, et fit retraite sur Nancy, puis sur le camp de Châlons. Vide de troupes, l'Alsace fut promptement occupée.

Mais pour s'emparer de Strasbourg les Allemands — le corps badois du général Werder — durent entreprendre un siège en règle. Avec une garnison de 15000 hommes que commandait un gouverneur soucieux de faire tout son devoir, le général Uhrich, Strasbourg, place mal équipée, surprise par l'invasion, résista près de deux mois (9 août-28 septembre). Elle subit pendant trente-neuf jours un bombardement sauvage, opéré surtout de nuit, qui détruisit plus de 600 maisons, incendia des quartiers entiers, les trésors de la Bibliothèque, la merveilleuse cathédrale, cependant que dans les tranchées et jusqu'à 6 kilomètres de la place, la nuit, aux lueurs des flammes, on pouvait lire comme en plein jour et que, sur l'autre rive du Rhin, les Allemands organisaient des trains de plaisir pour « les amateurs de feux d'artifice ». La ville ne fut rendue que lorsque deux brèches praticables ouvertes au corps même de la place l'eurent mise à la merci d'un assaut.

INVASION
DE LA LORRAINE
SPICHEREN

Le jour même de la bataille de Frœschviller, la Ire armée allemande, commandée par Steinmetz, franchissait vers midi la frontière de la Lorraine et, à la suite d'un combat acharné, prolongé jusqu'à la nuit tombée, battait sur la ligne des hauteurs *Forbach-Spicheren*[1], le corps du général Frossard — 30 000 hommes — l'un des éléments de l'armée de Bazaine.

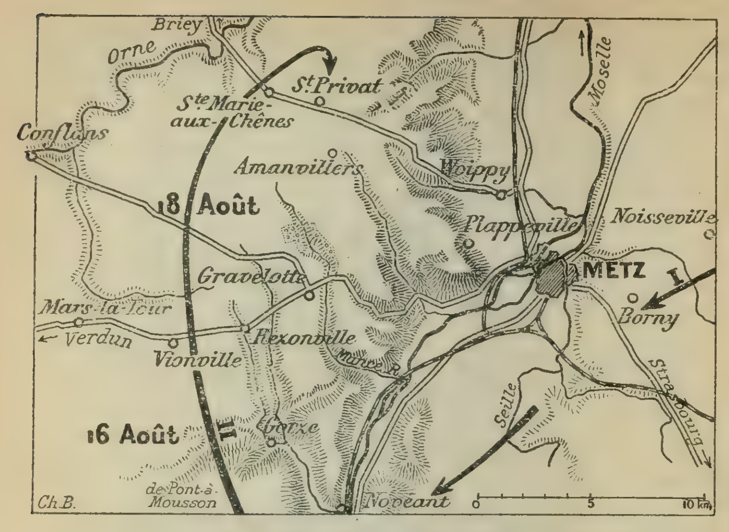
A la suite de cet échec et de la défaite de Frœschviller, toute velléité d'offensive, en dépit des instances du maréchal Le Bœuf, étant abandonnée par l'Empereur, Bazaine, nommé généralissime, ramena l'armée du Rhin sur Metz. Il avait pour instructions de se retirer de là sur Verdun, pour gagner ensuite Châlons où toutes les forces françaises seraient concentrées.

BAZAINE

Mais Bazaine répugnait à l'idée de s'éloigner de Metz.

Très bien vu de l'opposition orléaniste et républicaine parce que depuis 1867 l'Empereur le tenait en une demi-disgrâce, amplement justifiée par ses louches agissements durant son commandement au Mexique, Bazaine, jugé déjà par quelques-uns « un hypocrite d'une profonde ineptie militaire », passait aux yeux du plus grand nombre pour un éminent homme de guerre. Au lendemain des premiers revers, l'opinion avait vu en lui le chef indispensable et l'avait imposé pour généralissime. En fait, sorti du rang, officier de fortune à qui sa bravoure seule avait valu ses grades, Bazaine manquait de toute culture technique : par ignorance il était incapable de faire mouvoir et de diriger une masse de 150.000 hommes. De cette incapacité qu'aggravait une usure physique prématurée, Bazaine — un mot de lui-même à Frédéric-Charles son vainqueur ne permet pas d'en douter — avait l'exact sentiment. Aussi n'eut-il qu'une pensée : se terrer au pied d'une citadelle, en la circonstance Metz, et, passif, « voir venir ». De là dans ses mouvements de retraite tant de lenteur, dans les combats une si complète absence d'initiative, un manque tellement absolu d'esprit offensif, que les Allemands eurent tout loisir de le déborder et finalement de le bloquer sous Metz.

1. Le nom de *Spicheren* a prévalu en France dans les études d'histoire militaire; c'est en effet sur la hauteur boisée de Spicheren et non dans le vallon de Forbach que la journée a été décidée.



L'enveloppement des forces françaises sous Metz.
(14-18 août 1870).

Les flèches indiquent la direction générale de la manœuvre allemande du 14 *au* 18 *août. Les numéros en chiffres romains sont ceux des armées allemandes.*

LES BATAILLES SOUS METZ BORNY

L'enveloppement fut effectué par la Ire et la IIe armée allemande du 14 au 18 août, en trois rencontres : un combat sur la rive droite de la Moselle, à Borny, le 14 août, — deux grandes batailles sur la rive gauche, à Rezonville le 16 août et à Saint-Privat le 18 août, dans les conditions suivantes :

Le dimanche 14 août, vers quatre heures de l'après-midi, comme l'armée française avait commencé de franchir la Moselle, un des généraux de la Ire armée, l'armée de Steinmetz, découvrant ce mouvement, attaqua de sa seule initiative à *Colombey* en avant de *Borny*. L'attaque fut repoussée; mais le mouvement de retraite se trouva suspendu et ce fut une journée perdue pour les Français.

Par contre ce fut une journée gagnée pour la IIe armée, l'armée de Frédéric-Charles, qui se porta jusqu'à la Moselle, au-dessus de Metz, à Novéant et à Pont-à-Mousson, afin de franchir la rivière, de déborder les Français et de venir couper les routes par où Bazaine pouvait se retirer sur Verdun.

LE TERRAIN

Au nombre de trois — au sud route directe de Metz à Verdun par Gravelotte-Mars-la-Tour, au centre route de Gravelotte-Conflans, au nord route de Saint-Privat-Briey, — ces routes à l'ouest de Metz courent sur un plateau très accidenté, le plateau de la Woëvre, que domine au couchant les côtes de la Meuse, qui domine au levant la vallée de la Moselle. Là, tombant en pentes abruptes, le plateau est difficilement accessible par de longs ravins qui sensiblement parallèles à la Moselle montent, étroits et raides, entre des bois. L'un d'eux, le *ravin de la Mance*, peut fournir à une armée qui s'adosse à Metz pour attendre l'attaque un important élément de défense; un autre, *le ravin de Gorze*, partant de Novéant sur la Moselle, vient couper à Rezonville la route de Verdun. En deçà des ravins, le plateau présente de fortes et larges croupes dont les pentes, allongées comme des glacis de citadelle, constituent d'excellents champs de tir. Des fonds souvent très creux les séparent. Certains, entre autres le *Fond de la Cuve* près de Mars-la-Tour, coupent de brusques fossés que rien ne décèle, même à courte distance, l'apparente continuité du plateau[1].

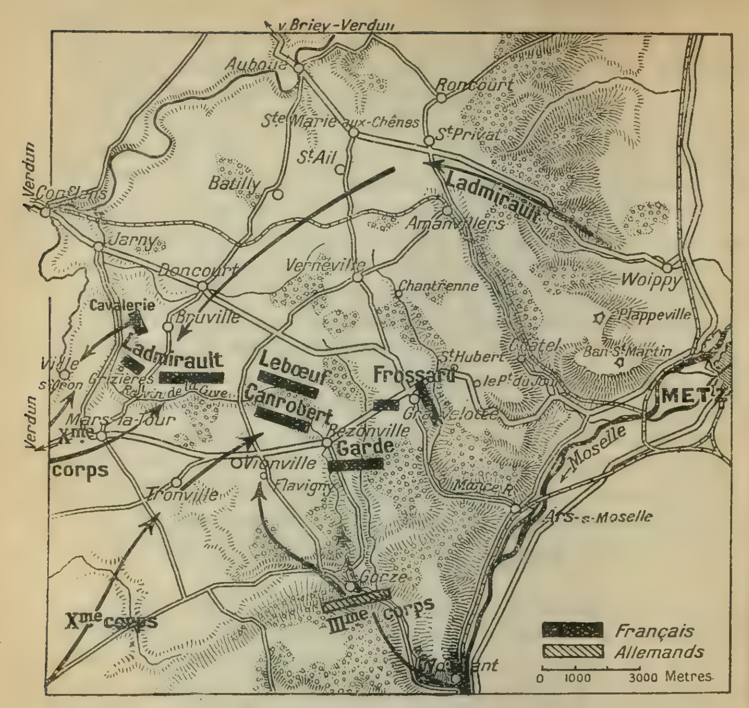
REZONVILLE

Des trois routes ouvertes devant lui, Bazaine, le lendemain de Borny, n'utilisa véritablement qu'une seule, la route directe de Metz à Verdun par Gravelotte, Rezonville, Mars-la-Tour. Aussi le surlendemain, le mardi 16 août au matin, les divisions de cavalerie formant l'avant-garde étaient seulement à Vionville, à mi-route entre Mars-la-Tour et Rezonville. Les têtes de colonnes n'avaient pas dépassé Rezonville, et l'un des corps, celui du général de Ladmirault, qui commençait à déboucher sur le plateau par la route du nord, celle de Briey, avait encore la moitié de son monde aux portes de Metz.

Au même moment, une des divisions de cavalerie de Frédéric-Charles tenait déjà, depuis la veille, la route de Verdun, au delà de Mars-la-Tour, tandis qu'une autre division, et le corps d'armée du général d'*Alvensleben*, se hâtant par le ravin de Gorze, parvenaient à hauteur de Rezonville et de Vionville.

Bien que la veille au soir elle se fût heurtée à l'ennemi, la cavalerie française ne se gardait pas. A 9 heures 15, une grêle d'obus venue du village de Tronville s'abattait sur ses campe-

1. Voir la carte d'ensemble, page 350, et les cartes du 16 et du 18 août, pages 362 et 369.



Le champ de bataille du 16 aout.
Rezonville, Mars-la-Tour.

ments et donnait le signal de la bataille de ***Rezonville***[1] (16 août). Elle allait durer près de douze heures, faite d'une succession d'épisodes décousus, livrée sur un front qui, par prolongements successifs de la droite française, finit par mesurer 11 kilomètres et s'étendit alors parallèlement à la route de Verdun, depuis Gravelotte, où Bazaine avait sa gauche, jusqu'au nord de Mars-la-Tour, derrière le Fond de la Cuve où fut l'extrême droite.

La journée de Rezonville fut la seule de toute la période impériale où les troupes françaises eurent constamment la supériorité du nombre. Au début, d'Alvensleben disposait à peine de 35 000 hommes; les forces allemandes montèrent à 66 000 hommes

1. Les Allemands disent *Mars-la-Tour* ou *Vionville*.

au milieu de l'après-midi, avec 246 canons. Bazaine, quand l'action s'engagea, avait sous la main plus de 90000 hommes; il en eut l'après-midi 137000 avec 430 bouches à feu. Mais cette supériorité ne servit de rien parce que Bazaine ne remplit pas son rôle de chef d'armée, que pas un instant il ne donna une direction d'ensemble, qu'il laissa ses chefs de corps livrés chacun à son inspiration propre, que pas un d'eux n'osa de sa seule initiative passer de la défensive à l'attaque et, l'ennemi étant refoulé, le poursuivre.

En face, hardi, tenace, n'ayant qu'une pensée, « accrocher » l'adversaire assez longtemps pour que l'armée allemande ait le temps d'accourir, n'ignorant rien de son infériorité numérique, d'Alvensleben voulut y suppléer par de l'audace et, comme Davout à Auerstaedt, sut, selon ses propres expressions, « *compenser la disproportion des forces matérielles par la puissance morale de l'offensive* ». « Bazaine pouvait me battre, a-t-il dit; il ne se serait pas de longtemps débarrassé de moi. » Son audace et sa ténacité lui réussirent. Avant midi, il était maître de Vionville et tenait la route de Verdun. Vers deux heures, voyant les Français préparer un retour offensif sur Vionville, il les devança et « pour les empêcher de se rendre compte de leur supériorité » il lança sur eux, vers Rezonville, la seule troupe qu'il n'eût pas encore engagée, la brigade de cavalerie du général Bredow. La charge de Bredow — les Allemands disent « la chevauchée de la mort » — fut une réplique des charges françaises à Morsbronn. Décimés par le feu de l'infanterie, pris en tête et de flanc par une contre-attaque de cavalerie, les deux régiments — hulans et cuirassiers — furent écharpés. Mais le résultat espéré fut atteint. Les Français étonnés, *moralement maîtrisés*, n'avancèrent pas.

Vers 5 heures et demie, les Allemands touchèrent au désastre : la même audace offensive une fois encore les sauva. Un second corps prussien hâtivement amené à la bataille venait, après une marche de 45 kilomètres sous un ciel torride, d'entrer en ligne par Mars-la-Tour. Une de ses brigades, la brigade Wedel, fut lancée sur l'extrême droite française postée derrière le Fond de la Cuve, pour la déloger et la tourner. Arrivée brusquement au bord du ravin, la brigade s'y jeta et commença de le franchir. Comme elle achevait l'escalade du talus, elle trouva devant elle, à 60 mètres, une division du corps de Ladmirault accourant elle aussi à marche forcée. Les chassepots en quel-



* CONSTANTIN D'ALVENSLEBEN (1809-1892)
Photo Siegfried Mittler, Berlin.

ques minutes fauchèrent près de 2500 hommes, plus de la moitié de la brigade. Derrière ces débris éperdus, les Français, baïonnette baissée, franchirent à leur tour le Fond de la Cuve, prêts à courir vers la route de Verdun et à foncer sur Tronville. Un régiment de dragons de la garde, lancé pour les arrêter, fut anéanti. Déjà, plus rien ne restant pour soutenir les troupes décimées, l'ordre « en retraite » était donné, quand les Allemands virent l'infanterie française suspendre sa marche, puis regagner ses positions derrière le ravin de la Cuve. Ladmirault arrêtait la poursuite et laissait échapper la victoire. Devant la hardiesse de l'attaque allemande, il n'avait pas admis qu'il pût n'avoir devant lui qu'un mince rideau de troupes exténuées, et craignant quelque surprise, trop prudent, il rassemblait ses forces non pour attaquer, mais pour parer une attaque possible.

Pendant[1] cet épisode décisif, au delà et au nord-ouest de Mars-la-Tour, dans l'étroite et longue plaine rase de *Ville-sur-Yron*, avait été livré un combat de cavalerie, le plus grand qu'on eût vu depuis les guerres du Premier Empire. Sans lien avec le reste de l'action, ce combat où 6000 cavaliers environ furent aux prises, se termina sans qu'aucun des adversaires eut remporté l'avantage. Il n'eût été pour tous qu'un inutile « carrousel » s'il n'avait d'autre part, dans une certaine mesure, déterminé Ladmirault à suspendre le mouvement de son infanterie vers Tronville.

Les dernières scènes du drame se déroulèrent au centre, devant Rezonville. Entre ce village et Gravelotte, Bazaine, sous prétexte de ne pas se laisser couper de Metz, avait accumulé sans nécessité plus de la moitié de son armée. Depuis le matin, les Allemands s'efforçaient de déboucher du ravin de Gorze et de prendre pied à la tête des bois, sur le plateau, face à Rezon-

1. *Pendant*, non pas *après*, contrairement aux récits courants.

* *Constantin d'Alvensleben, le véritable vainqueur de la journée décisive de Rezonville, était saxon d'origine. Il avait commandé une brigade de la garde prussienne à Sadowa : il reçut au début de la guerre de* 1870 *le commandement du III° corps brandebourgeois, l'un des corps d'élite de l'armée prussienne. Il avait* 61 *ans. C'était un chef d'une vive intelligence et d'une haute valeur morale. Se rendant compte de l'absolue nécessité d'arrêter la retraite française, il pensa compenser à force d'audace sa terrible infériorité numérique : de fait il en imposa à son adversaire et de la sorte sauva l'armée de Frédéric-Charles d'un désastre qui était inévitable si seulement on eût, comme dans la campagne d'Italie, laissé l'infanterie française suivre son instinct et marcher de l'avant*



REZONVILLE (16 AOUT 1870). — LE FOND DE LA CUVE. — Photo Albert Malet.

Le Fond de la Cuve, au nord-est de Mars-la-Tour, doit son nom à un ruisselet à sec en été, dont quelques arbrisseaux, a gauche, puis au centre jusqu'à trois saules, jalonnent le cours dans la photographie. D'est en ouest c'est un ravin profond, long de deux kilomètres environ et que rien n'indique à quelques pas, quand on vient de Mars-la-Tour. Le 16 août, il couvrait l'extrême droite française. A cinq heures et demie du soir, deux régiments allemands, la brigade Wedel, qui venaient de parcourir 45 kilomètres, s'y jetèrent, remontèrent le versant nord — à gauche — furent fauchés par le feu de la division Cissey du corps de Ladmirault, refoulés dans le ravin et presque exterminés à la baïonnette. Le ravin franchi par l'infanterie française, la victoire était certaine si, comme s'y attendaient nos soldats, on eût poussé sur Tronville. La vue est prise au centre du ravin, vers l'est, et du versant sud par où vinrent les Allemands. Au centre, monument d'Arnim, un officier allemand tué là. Sur l'horizon, les arbres de la route de Vionville à Vernéville.

ville. Leurs attaques obstinées, acharnées, renouvelées sans trêve, avaient toutes été repoussées. Mais Frédéric-Charles, qui, accouru à franc étrier, aux dernières heures de l'après-midi, avait pris lui-même la direction du combat, ne voulait pas que les Français eussent le sentiment de la victoire définitive. La nuit était tombée et la lutte partout s'éteignait. Vers 8 heures, dans l'obscurité déjà profonde, les batteries prussiennes rouvrirent soudain le feu le plus violent sur Rezonville, tandis que Frédéric-Charles lançait à la charge tout ce qui lui restait de valide, infanterie et cavalerie, une division tout entière. De même que les précédentes, cette suprême attaque échoua. Mais une fois de plus les Allemands avaient étonné l'adversaire et fait illusion sur leur force.

Les deux armées couchèrent sur leurs positions. Dans cette journée, l'une des plus sanglantes du siècle, 30 000 hommes, — 14 000 Français, 16 000 Allemands — avaient été blessés ou tués.

AINT-PRIVAT

Le lendemain 17 août, deux partis logiques s'offraient à Bazaine. Il pouvait recommencer la bataille, donner enfin le signal d'une offensive générale qui jetterait les Allemands épuisés à la Moselle et le conduirait à surprendre le gros de leurs armées dans une désastreuse situation, en plein passage de rivière. C'était ce qu'attendait l'armée française, certaine d'avoir vaincu la veille, et ce que redoutait Frédéric-Charles, conscient de l'immensité du péril. Bazaine pouvait encore abandonner la route de Mars-la-Tour à Frédéric-Charles et par les deux routes du nord, toujours libres, reprendre la retraite sur Verdun.

Bazaine ne prit aucun de ces deux partis. Sous prétexte de ravitaillement en vivres et en munitions, il fit reculer vers Metz son armée stupéfaite et l'établit parallèlement à la Moselle, le dos à la rivière, face à Paris, sur un front de quatorze kilomètres. La gauche, formée par les corps de Frossard et de Le Bœuf, couverte par le *ravin de la Mance*, s'appuyait à la ferme du Point-du-Jour et à la route de Verdun; le centre sous Ladmirault était au village d'*Amanvillers*; la droite sous Canrobert aux villages de *Saint-Privat* et de *Roncourt*. Les avant-gardes se trouvaient respectivement à Gravelotte, à Vernéville et à Sainte-Marie-aux-Chênes. La garde impériale, sous Bourbaki, formant réserve générale, était en arrière des corps de Ladmirault et de Le Bœuf

Journée de retraite pour Bazaine, la journée du 17 fut pour les Allemands une journée de concentration. Les corps dispersés de la IIe armée, l'armée de Frédéric-Charles, achevèrent de se rassembler entre Rezonville et Mars-la-Tour, et la Ire armée, celle de Steinmetz, ayant à son tour franchi la Moselle, s'établit à la droite de Frédéric-Charles au sud de Gravelotte. Pendant cette concentration, et bien qu'il disposât de plus de quatre divisions de cavalerie, Moltke, qui avec le roi Guillaume était venu prendre la direction générale, perdit absolument le contact de l'armée française. Quand le jeudi 18 août, à 5 heures du matin, l'armée de Frédéric-Charles se mit en mouvement, ayant ordre de marcher droit au nord, les Allemands ignoraient si Bazaine était encore sous Metz ou s'il avait gagné Verdun. Ce fut seulement au cours de leur marche, vers le milieu de la matinée, qu'ils reconnurent la présence des Français sur leur flanc droit. Par une vaste conversion, leur Ire armée formant pivot, les Allemands se portèrent alors sur les positions françaises, et peu avant midi, devant Vernéville et Amanvillers, à front renversé, le dos à Paris, face au Rhin, comme les Prussiens à Valmy en 1792, ils entamèrent la plus grande des batailles de 1870, celle qui décida vraiment du sort de la guerre, la bataille de *Saint-Privat*[1]. Près de 350000 hommes, 220000 Allemands avec 700 canons, 125000 Français avec 400 pièces allaient lutter pendant neuf heures.

La journée de Saint-Privat comporta deux batailles, l'une livrée et perdue devant Gravelotte par l'armée de Steinmetz, l'autre livrée par l'armée de Frédéric-Charles, perdue devant Amanvillers et finalement gagnée à Saint-Privat.

Devant Gravelotte, Steinmetz, puis le roi Guillaume lui-même, jetèrent à trois reprises, entre 4 heures et 8 heures, des corps entiers; artillerie, infanterie, cavalerie, par une route unique, à travers le ravin de la Mance sur la gauche française et le Point-du-Jour. Les trois tentatives sous le feu des fantassins de Frossard aboutirent à trois retraites paniques qui eussent tourné en déroute si seulement Frossard eût reçu de la garde impériale, toute proche et demeurée toute la journée inutile, le renfort de quelques troupes fraîches nécessaires pour poursuivre l'ennemi

1. On dit aussi *Gravelotte*. Comme on s'est également battu à Gravelotte le 16 août, cette appellation prête à confusion. De là, et pour empêcher toute confusion, l'habitude, dans les études techniques, de désigner les batailles de Rezonville et de Saint-Privat par leurs dates respectives et de dire les *journées du 16 et du 18 août*.



LE CHAMP DE BATAILLE DU 18 AOUT.
Gravelotte, Saint-Privat.

débandé. Malgré l'arrêt de la contre-attaque française, Guillaume et Moltke avaient le sentiment de la défaite et, bien que résolu à un suprême effort le lendemain, Moltke, en prévision d'une retraite inévitable, avait, quand la lutte prit fin vers 9 heures, donné l'ordre de dégager les ponts de la Moselle.

A cette même heure, sans que Moltke en sût rien, l'enveloppement de l'extrême droite française à Saint-Privat avait déjà donné la victoire aux Allemands. Repoussés devant Amanvillers par Ladmirault, ils avaient vers quatre heures enlevé Sainte-Marie-aux-Chênes, héroïquement défendue sous le feu de 88 pièces par 1 500 hommes du 96e de ligne. Après ce premier succès, les Allemands avaient tenté d'enlever Saint-Privat gardé par le maréchal Canrobert. De Sainte-Marie à Saint-Privat le

terrain monte en pente douce et régulière, complètement nu. Sur ce glacis, vers six heures, on lança presque toute l'infanterie de la garde prussienne, une division et demie, 11 000 hommes. En une demi-heure, sur un parcours de quelques centaines de mètres, près de 7 000 hommes étaient fauchés par le feu rapide des chassepots. Les autres, parvenus à 400 mètres du village, se terraient dans les sillons : ils y restèrent une heure et demie.

Pendant ce temps, agissant de sa seule initiative, le Prince Royal de Saxe, le véritable vainqueur de la journée, poursuivait et achevait un ample mouvement débordant qui, par Roncourt, amenait le corps saxon au nord de Saint-Privat, sur le flanc de Canrobert. Bientôt 180 canons couvraient d'obus le village où le maréchal, à pied, allant de groupe en groupe, parlant aux hommes, exaltait leur courage au spectacle de sa froide et calme intrépidité. A huit heures, toutes ses munitions épuisées, n'ayant reçu, en dépit d'appels répétés, aucun secours sérieux de Bazaine qui disposait cependant d'une réserve de 20 000 hommes, Canrobert, assailli par plus de 30 000 fantassins, se vit arracher Saint-Privat croulant dans les flammes. On l'emmena de force tandis que des groupes de fantassins héroïques arrêtaient encore l'ennemi au cimetière, à l'église, à l'école et se faisaient tuer jusqu'au dernier. La perte de Saint-Privat contraignit à la retraite l'armée française débordée. Elle avait perdu 12 000 hommes et mis 20 000 Allemands hors de combat.

BLOCUS DE METZ

De toute la journée Bazaine n'avait pas paru sur le champ de bataille; il n'avait donné nulle direction à ses chefs de corps, il n'avait pas un instant commandé. Le 19, il ramena son armée au voisinage immédiat de Metz sur des emplacements qu'il avait fait repérer la veille même de Saint-Privat. Frédéric-Charles le bloqua avec 160 000 hommes. Bazaine ne fit aucune tentative sincère pour s'ouvrir un passage : la plus importante, le combat de *Noisseville* (31 août), ne fut de sa part qu'une sanglante comédie, et pendant plus de deux mois (20 août-27 octobre), bien qu'ayant eu à plusieurs reprises — il l'a su et l'a reconnu — la supériorité numérique, il laissa son armée se morfondre dans l'inaction.

Les mobiles de cette stupide et criminelle conduite n'ont pu être établis d'une façon certaine. Le fait est qu'au lieu de combattre, Bazaine entra en pourparlers avec Bismarck. Ce fut peut-

être parce qu'il avait conscience de sa nullité militaire, peut-être parce qu'il eut l'ambition de jouer un grand rôle politique. Incohérent autant que fourbe, faisant dire secrètement à Jules Favre, vers le 20 août, que « le cas échéant, il se mettrait volontiers à la disposition des Républicains », puis après le renversement de l'Empire affirmant qu'il resterait fidèle à l'Empereur et ne combattrait que pour lui, faisant valoir d'autre part à Bismarck, que l'armée de Metz entre ses mains « servirait à rétablir l'ordre et à protéger la société », il semble avoir rêvé de s'emparer du pouvoir, à tout le moins de dominer le gouvernement à la façon d'un général espagnol. Bismarck, qui un moment pensa pouvoir grâce à lui semer la discorde en France et paralyser ainsi la défense nationale, l'amusa en de vaines négociations jusqu'au jour où il ne resta plus de vivres dans la place. Le 27 octobre, Bazaine livra Metz, 173000 hommes exténués, 56 drapeaux, 1570 bouches à feu et 260000 fusils, avec 3000000 de projectiles et 23000000 de cartouches. En dépit de leurs souffrances et de la faim, les troupes livrées gardaient si fière mine que, les ayant vu défiler, Frédéric-Charles écrivait : « Celui qui avec elles n'a pu combattre et même se frayer un passage en est responsable devant sa conscience : on pouvait tout demander à de pareils hommes ».

L'ARMÉE DE CHALONS

Le blocus de Metz assuré par l'armée de Frédéric-Charles, Moltke poussa sur Paris deux armées, par deux routes : au sud, par Toul et Bar-le-Duc, l'armée du Prince Royal de Prusse; au nord, par Verdun et Sainte-Menehould, la Ire armée, désormais appelée IVe armée, dont le commandement enlevé à Steinmetz était donné au vainqueur de Saint-Privat, le Prince Royal de Saxe.

Pour arrêter ces deux armées il restait à Napoléon 200000 hommes réunis au camp de Châlons, sous le commandement de Mac-Mahon. Douze jours après Saint-Privat, cette force dernière était détruite.

L'armée de Châlons était formée des débris de l'armée d'Alsace et de quelques corps dont la mobilisation n'avait été achevée qu'après l'ouverture des hostilités. Le 17 août, la veille de Saint-Privat, sur les instances du prince Napoléon et du général Trochu, approuvé par Mac-Mahon, l'Empereur, arrivé de Verdun le matin même, décida de rentrer à Paris et de ramener l'armée sous les murs de la capitale. Là, elle servirait à encadrer les

troupes qu'on allait lever. Mais l'Impératrice, régente pendant l'absence de Napoléon, était convaincue que le retour de l'Empereur vaincu « déchaînerait une révolution » et provoquerait le renversement du régime. Cette opinion était partagée par le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, le successeur d'Émile Ollivier renversé par le Corps législatif (9 août) après Spicheren et Frœschviller. Il pensait d'autre part, et l'Impératrice pensait avec lui, que loin de ramener l'armée de Châlons sous Paris, il fallait la porter sur Metz, pour donner la main à Bazaine et le dégager.

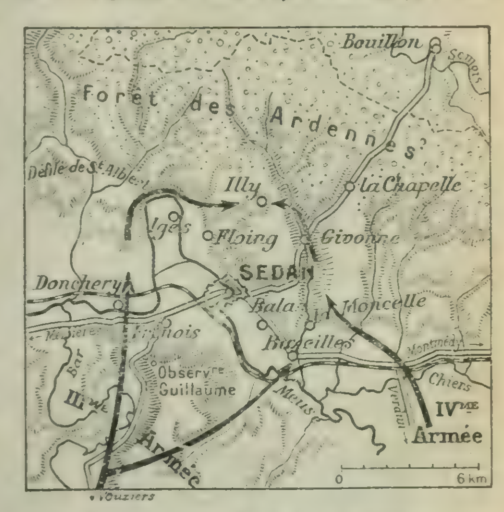
Ces divergences préparèrent la ruine de l'armée de Châlons. L'Impératrice ayant fait prévaloir sa volonté, Mac-Mahon, à regret, le 21 août, se mit en route. Pendant dix jours l'armée flotta entre Paris et Montmédy, où Bazaine annonçait qu'il allait se porter. Sous la pluie, dans la boue, mal nourrie, elle s'épuisa en marches et contre-marches, changea quatre fois de direction, recula, avança, tantôt de Rethel vers Mézières, tantôt de Rethel vers Montmédy, selon que Mac-Mahon écoutait sa prudence ou se soumettait aux ordres de Paris[1]. Cependant des notes imprudentes de deux journaux parisiens, le *Public* et le *Peuple français*, transmises de Londres à Moltke, par télégramme, lui révélaient d'abord l'existence de l'armée de Châlons (24 août), puis sa marche sur Montmédy (25 août). Les armées allemandes en route sur Paris reçurent aussitôt l'ordre de monter à toute vitesse vers le Nord. Le 30 août, elles surprenaient et détruisaient à *Beaumont* la droite de l'armée française. Celle-ci, après avoir passé la Meuse à Mouzon, venait dans la dépression de Sedan le 31 août. Là, couvert par la rivière, Mac-Mahon comptait laisser souffler ses troupes. L'ordre général pour le 1er septembre portait : « Aujourd'hui repos ». Mais déjà l'armée du Prince Royal de Saxe se trouvait, elle aussi, sur la rive droite de la Meuse derrière les Français.

SEDAN

Le jeudi 1er septembre dès cinq heures du matin l'armée du Prince Royal de Prusse, utilisant des ponts laissés intacts, commençait de franchir la Meuse à la fois en aval et en amont de Sedan, à l'ouest à *Donchery*, à l'est à *Bazeilles*, par où elle donnait la main aux troupes du Prince Royal de Saxe.

1 Voir la carte ci-dessus, page 350.

Marchant l'une au-devant de l'autre tout en combattant, à l'ouest par le défilé de Saint-Albert, à l'est par le ravin de Givonne, les deux armées opérèrent, vers midi, leur jonction au nord de Sedan à *Illy*. Mac-Mahon ayant été blessé à la première heure, le commandement changea deux fois de main dans la matinée. Confié d'abord au général Ducrot qui commença à concentrer l'armée sur le plateau de Floing, en vue d'une marche vers le nord-ouest et Mézières, il passa, en vertu d'ordres de Paris, au général Wimpffen qui revint à l'idée d'une percée vers l'est et Montmédy. De là une fois de plus des ordres et des contre-ordres et de fausses manœuvres qui profitèrent aux Allemands.



Le champ de bataille de Sedan (1er septembre 1870).
La carte est à la même échelle que la carte des champs de bataille de Metz, ci-dessus page 360

Les épisodes principaux de la journée se déroulèrent le matin au village de Bazeilles ; l'après-midi sur le plateau entre Illy et Floing. A Bazeilles, défendu par une division d'infanterie de marine, les Bavarois durent enlever les maisons une à une. Exaspérés par une résistance qui leur coûta 2 500 hommes, ils incendièrent au pétrole près de 400 maisons et massacrèrent nombre de paysans. Sur les pentes du plateau de Floing, de deux heures à trois heures, entraînés par le général de Gallifet, cinq régiments de cavalerie, chasseurs d'Afrique, hussards, chasseurs de France, pour essayer d'ouvrir un passage à l'armée fournirent une série de trois charges épiques qui émurent d'une telle admiration les Allemands, qu'à la dernière, certains de leurs officiers firent cesser le feu et que le roi Guillaume, spectateur lointain



Bazeilles   La Place de l'Église le 2 septembre 1870.



Chasseur d'Afrique en 1870.

Dessin d'Éd. Detaille (1848-1912). — Musée de l'Armée. — Photo Hachette

Képi rigide rouge à bandeau bleu de ciel; veste bleu de ciel, ceinture rouge, pantalon rouge à bande bleu de ciel, buffleteries blanches :

« Une cavalerie ne peut pas charger avec plus de fougue, ne peut pas se sacrifier avec plus de dévouement, ne peut pas offrir avec plus de mépris de la mort la dernière goutte de son sang pour une armée en détresse que ne l'ont fait les cuirassiers français, les chasseurs, les lanciers et les hussards qui tous rivalisèrent de grandeur d'âme pour sauver l'honneur de l'armée. Nous qui avons assisté à ces glorieuses charges nous comprenons bien que les Français contemplent avec orgueil ces plaines d'Illy et de Floing où sont tombés si noblement tant de vaillants escadrons. » (Extrait de l'Historique du 2ᵉ Hussards Prussiens).

salua de ce cri tant d'héroïsme : « Ah! les braves gens! »

A cinq neures, l'armée française — 124 000 hommes —, enveloppée par 240 000 Allemands, mitraillée par plus de 700 pièces, refluait de toutes parts vers Sedan et s'écrasait dans l'étroite enceinte de la place, dominée de tous côtés par des hauteurs. Il y avait déjà 17 000 Français tués ou blessés; les obus allemands ouvraient d'effroyables trous dans les masses humaines emplissant les rues, et l'on n'avait plus de munitions. Afin d'éviter un inutile massacre, Napoléon III, qui avait vainement cherché la mort, fit arborer le drapeau blanc. Dans des négociations poursuivies durant une partie de la nuit, Moltke, impitoyable, exigea la reddition pure et simple de l'armée et de la place, menaçant de recommencer le feu le lendemain à quatre heures du matin, si ces conditions n'étaient pas acceptées. La capitulation fut signée le 2 septembre.

CAUSES DES DÉFAITES FRANÇAISES

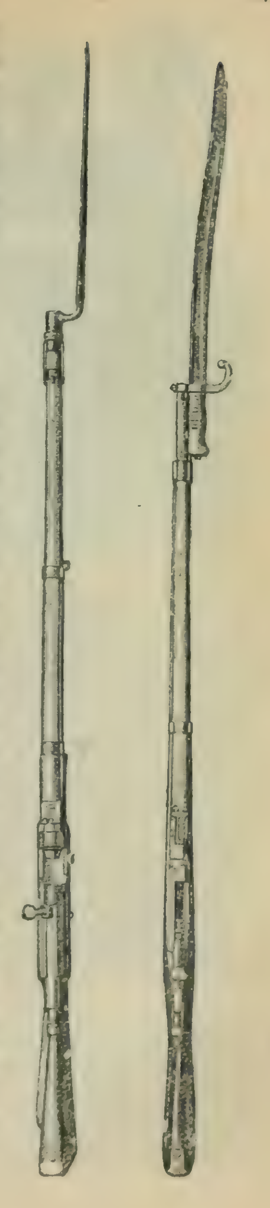
Les soldats des armées impériales furent parmi les meilleurs qui aient jamais servi la France. Ils égalaient leurs ancêtres, les vétérans de la Grande Armée, ceux d'Austerlitz et d'Iéna. C'étaient du reste, pour un tiers, des soldats de métier , ayant fait au moins la campagne d'Italie et comptant de dix à quinze ans de service. Jamais troupes ne montrèrent plus de ténacité dans la défensive, de solidité sous le feu, d'audace et d'élan quand on les laissa attaquer. Aux défaites de ces soldats admirables il y eut trois causes principales : l'*infériorité numérique*, l'*infériorité de l'armement*, la *médiocrité du haut commandement*.

Dans toutes les rencontres, Rezonville excepté, les Français eurent l'infériorité du nombre; ils durent lutter un contre deux, souvent un contre trois, *un contre dix*, 7 000 contre 70 000, à Wissembourg, où cependant, on l'a vu, ils tinrent pendant sept heures.

L'ARMEMENT

L'infanterie française était armée d'un bon fusil, le *Chassepot*, plus précis, tirant plus vite, portant trois fois plus loin que le fusil allemand, d'où les terribles pertes, subies surtout à grande distance, par la garde prussienne à Saint-Privat. Mais, faute de chevaux, le service de ravitaillement en munitions se faisait mal, et presque à chaque bataille les cartouches manquèrent en pleine action. D'autre part, le canon français, une pièce en bronze se chargeant par la

bouche, était très inférieur au canon allemand, le *Krupp*, pièce en acier à chargement par la culasse. Le tir du Krupp n'était pas plus rapide; mais, grâce à l'obus à fusée percutante, provoquant l'éclatement au choc, il se réglait en une ou deux minutes, et la portée dépassait de plus d'un



LE FUSIL ALLEMAND ET LE FUSIL FRANÇAIS EN 1870.

Musée de l'armée. — Photo Hachette.

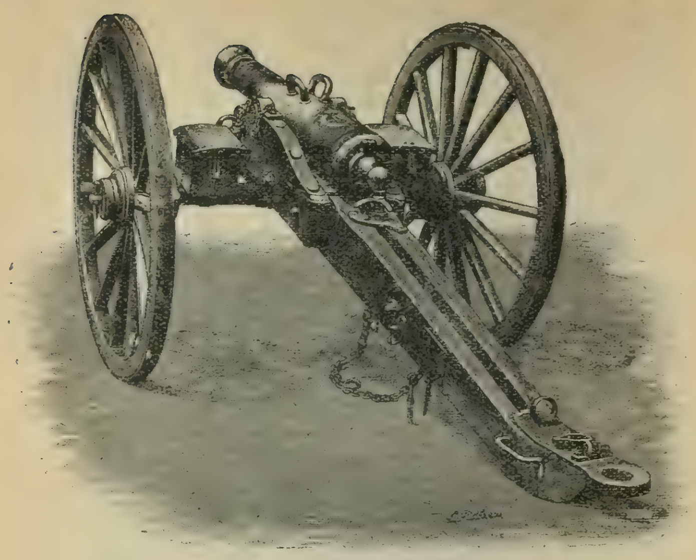
A gauche le fusil allemand, dit fusil Dreyse, *au nom du mécanicien qui le construisit; à droite le fusil français, le* Chassepot, *du nom de son inventeur, un contrôleur d'armes. Le fusil prussien était très inférieur au fusil français, plus léger, tirant plus vite, ayant une portée triple de la portée du Dreyse.*

Les caractéristiques des deux armes étaient les suivantes :

Fusil Dreyse *: portée* 600 *mètres, vitesse de tir par minute,* 5 *à* 6 *coups; calibre* 15 *millimètres; longueur* 1m,42*; longueur de la baïonnette* 50 *centimètres.*

Fusil Chassepot*: portée extrême* 1800 *mètres; vitesse de tir par minute,* 6 *à* 7 *coups; calibre,* 11 *millimètres; longueur,* 1m,30*; longueur du sabre-baïonnette,* 57 *centimètres. — Voir* Révolution et Empire, *page* 547, *les caractéristiques du fusil du Premier Empire. Celles du* Lebel *actuellement en service ont : portée* 4500 *mètres; vitesse de tir par minute,* 12 *coups; calibre* 8 *millimètres; longueur* 1m,30*; longueur de l'épée-baïonnette* 65 *centimètres.*

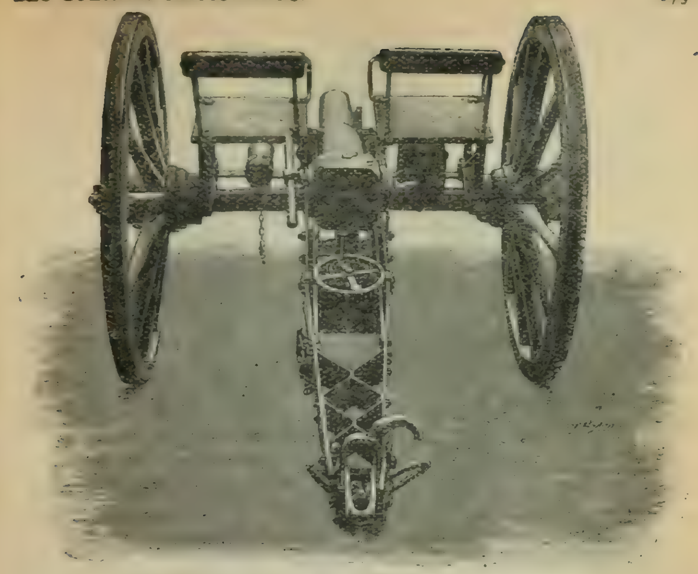
Le Dreyse, beaucoup plus ancien que le Chassepot — il fut inventé en 1824 *— était en service depuis* 1848 *: c'était l'arme de l'infanterie prussienne à Sadowa. Le Chassepot était en service depuis* 1868. *Les deux armes se chargeaient par la culasse : ici les mécanismes de culasse sont ouverts, pour permettre l'introduction de la cartouche. Les deux fusils étaient dits à* aiguille, *parce que la déflagration de la charge était obtenue par le choc d'une aiguille sur une amorce de fulminate de mercure. C'étaient les premiers modeles de fusils à tir rapide. — Ils ont été photographiés l'un à côté de l'autre, sur une même plaque, en sorte que les longueurs respectives sont exactement reproduites.*



LE CANON FRANÇAIS, EN 1870.
Musée de l'Armée. — Photo Hachette.

L'artillerie française en 1870 *était armée d'un canon rayé en bronze, se chargeant par la bouche, en service depuis* 1859, *partiellement imaginé par Napoléon III, et appelé ca*non obusier, *parce qu'il tirait indifféremment le boulet plein ou l'obus cylindro-conique. Le canon rayé, très supérieur en portée et en précision au canon à âme lisse, avait en partie assuré les victoires de l'armée française dans la campagne d'Italie, notamment à Solférino. Mais il était dépassé de beaucoup par le canon prussien mis en service peu avant la campagne de* 1866. *Les bonnes portées de combat étaient comprises entre* 1 200 *et* 1 835 *mètres pour la pièce de* 4 *— ainsi nommée du poids de son projectile,* 4 *kilogrammes ; entre* 1 050 *et* 1 890 *mètres pour la pièce lourde de* 12, *dont l'extrême portée était de* 3 000 *mètres. La vitesse du tir était de deux coups par minute. Le canon français tirait un obus à fusée* fusante, *déterminant l'explosion à un moment quelconque de sa course, soit avant, soit après la chute, en sorte que rien ne renseignait sur la justesse du tir et que le réglage était long et difficile. La pièce française était moins longue et plus légère que la pièce prussienne. Sous le bouton de culasse, la vis de pointage, servant à abaisser ou à relever la pièce. Sur l'axe des roues deux coffrets servant à enfermer des accessoires, étoupilles pour la mise de feu, tire-feu, etc.*

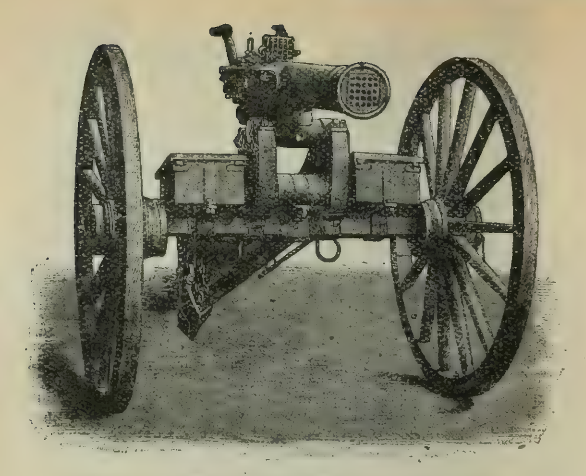
demi-kilomètre la portée du canon français. Aussi l'artillerie allemande échappa presque toujours aux coups des batteries françaises, qu'elle écrasa presque impunément sous ses obus. On s'était promis merveille d'une arme nouvelle, mystérieusement construite et, pour mieux conserver le secret, mise seule-



LE CANON PRUSSIEN, EN 1870.
Musée de l'Armée. — Photo Hachette.

L'artillerie prussienne en 1870 était armée d'un canon rayé en acier, se chargeant par la culasse, appelé canon Krupp, *du nom de son inventeur-constructeur, le grand usinier d'Essen. Ce canon, dont la portée maxima était de 3500 mètres, était très supérieur au canon français. Les bonnes portées de combat pour la pièce de 4, — celle-ci, — étaient comprises entre 1750 et 2500 mètres, supérieures d'environ 600 mètres aux portées de la pièce française de même calibre, tirant dans les mêmes conditions. Les portées étaient ramenées de 1600 à 2380 mètres pour la pièce lourde ou pièce de 6. — La vitesse de tir était, comme pour le canon français, de deux coups par minute. Le Krupp tirait un obus à fusée* percutante, *c'est-à-dire éclatant par le choc, au point de chute, ce qui rendait facile et rapide — trois coups, une ou deux minutes — le réglage du tir. — La pièce est photographiée la culasse fermée. La fermeture est constituée par un coin cylindrique qui se déplace latéralement à l'aide d'un bras de levier qu'on aperçoit sur le côté gauche du bloc de culasse, — la partie cubique, en arrière. Au-dessous, sur les flasques de l'affût tout en acier, la roue de pointage. On aperçoit à droite, sur la volée, la mire pour le pointage. Sur l'axe des roues deux sièges pour deux servants, quand la pièce est attelée. La pièce a été prise au combat de Beaune-la Rolande (28 novembre 1870) par l'armée de la Loire.*

ment en service au moment même de l'entrée en campagne, le *canon à balles* ou *mitrailleuse*. De fait, en certaines rencontres la mitrailleuse causa d'effroyables ravages dans les rangs ennemis. Mais comme pour le canon, sa portée trop faible ne lui permit nulle part de tenir contre les batteries allemandes.



CANON A BALLES OU MITRAILLEUSE FRANÇAISE (1870).
Musée de l'Armée. — Photo Albert Malet.

Le canon à balles fut imaginé en 1864 *par un officier d'artillerie du plus haut mérite, le capitaine de Reffye, à qui la France dut, au cours même de la guerre de* 1870, *ses premières pièces se chargeant par la culasse. Les études et la construction du canon à balles furent poursuivies dans le plus grand secret, par ordre de Napoléon III qui fournit sur sa liste civile une partie des fonds nécessaires et en dépit de l'opposition d'un ministre de la guerre qui niait que « pour maintenir notre gloire il nous fallût des engins nouveaux ». On construisit* 190 *canons de* 1865 *à* 1868. *Pour mieux en garder le secret on les enferma ; ils furent mis en service en* 1870 *au moment de la déclaration de guerre et leurs servants en apprirent le maniement sur le champ de bataille. Le canon à balles lançait à chaque décharge — trois par minute — une gerbe de* 25 *projectiles ou de* 75 *quand on employait les cartouches à balles multiples. Les effets étaient terribles sur l'infanterie; mais la portée maxima,* 3000 *mètres, était trop courte en face du Krupp. Le canon est photographié en position de chargement, avant l'enfoncement de la culasse mobile — le bloc saillant percé de trous — qui porte les* 25 *cartouches. En arrière la manivelle de la vis qui bloque la culasse mobile dans la pièce. A gauche la manivelle de détente. La pièce montée sur pivot tirait en fauchant de gauche à droite.*

LE COMMANDEMENT Malgré l'infériorité du nombre et d'une partie de l'armement, les Français à plusieurs reprises, surtout dans les décisives journées du 16 et du 18 août, touchèrent à la victoire. S'ils furent finalement vaincus, ils le durent surtout à la médiocrité du haut commandement.

La médiocrité du haut commandement fut une conséquence de la conquête de l'Algérie. A combattre les Arabes et les Kabyles, des guerriers et non pas des soldats, des bandes

désordonnées et non pas des armées, les officiers français avaient désappris la guerre savante contre des troupes régulières et des généraux de métier. On avait cessé d'étudier. Tandis qu'en Prusse, depuis 1815 et Clausewitz, l'État-Major sans cesse au travail s'était pénétré des doctrines et des méthodes de Napoléon, en France on ignorait à la lettre les enseignements des campagnes impériales. On pensait que la bravoure suffisait à tout et permettrait toujours de « *se débrouiller* », comme on avait fait en Crimée et en Italie. On dédaignait l'usage des cartes — les officiers devaient se les procurer à leurs frais, certains ne savaient pas les lire, — si bien qu'un unique exemplaire de la carte de la Moselle paraissait devoir suffire pour tout un corps d'armee. Quinze jours après la déclaration de guerre, à Wissembourg, le général Douai n'avait rien qu'une carte prêtée par le sous-préfet. On ne savait ni s'éclairer ni se garder. Un officier dirigeant une reconnaissance de cavalerie, au lieu de fouiller le pays, se bornait à l'explorer d'une éminence, à la lorgnette, et n'ayant pu voir l'ennemi caché tout près dans un pli de terrain, rentrait avec ses cavaliers, assurant que tout était tranquille. Aussi *l'on ignorait tout de l'adversaire* et l'on fut surpris partout, à Wissembourg, à Spicheren, à Saint-Privat, à Beaumont, à Rezonville où les batteries allemandes arrivèrent sans être aperçues à quelques centaines de mètres des Français, campés et mangeant la soupe.

Enfin, — et ce fut la cause essentielle des défaites, — à la veille de 1870, par suite de la mise en service des fusils à tir rapide, l'État-Major français s'était malheureusement pénétré de cette idée : qu'une troupe assaillante devait inévitablement succomber sous la violence du feu, et que désormais, sur de bonnes positions, « l'avantage appartenait à la défensive ». Cette foi en la valeur des positions allait chez certains jusqu'à l'absurde. Le jour de Spicheren un divisionnaire, posté à 15 kilomètres du champ de bataille, entendant le canon, spontanément se met en devoir d'y courir. A mi-route, rencontrant une « belle position », il y déploie ses régiments et demeure là jusqu'à l'heure où, le bruit du combat cessant, il ramène la division à ses cantonnements du matin. Et tandis que Moltke résumant sa conception de la guerre en ces mots : « Premier objectif : l'ennemi où qu'il soit », les Allemands, comme si Carnot les eût conduits, attaquaient toujours, attaquaient sans cesse, les généraux français s'immobilisaient sur leurs positions et clouaient au sol le

soldat. On annihila sa qualité maîtresse, l'*esprit d'offensive*, cause unique des victoires d'Italie ; on arrêta toujours l'élan des contre-attaques qui, rompant l'adversaire ébranlé, eussent déterminé la victoire : il s'en est fallu d'une charge à l'heure opportune, que Rezonville et Saint-Privat ne soient au nombre des triomphes les plus éclatants de notre histoire.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

La capitulation de Sedan, connue à Paris dans l'après-midi du 3 septembre, eut pour conséquence, le dimanche ***4 Septembre***, le renversement de l'Empire. Vers deux heures, le Corps législatif fut envahi par une foule composée surtout de gardes nationaux en armes : elle réclama et proclama la déchéance de Napoléon III. Puis Gambetta et deux autres députés, Jules Favre et Jules Ferry, suivis de la foule des manifestants, se rendirent à l'Hôtel de Ville. Ils y proclamèrent la République et, pour empêcher la formation d'un gouvernement révolutionnaire par les socialistes, ils constituèrent un ***Gouvernement de la Défense nationale***, composé de onze députés de Paris. Avec Gambetta, Jules Favre et Jules Ferry, c'étaient, entre autres, Jules Simon, Crémieux, Rochefort et Garnier-Pagès. Les onze appelèrent pour les présider le général *Trochu* nommé quelques jours auparavant gouverneur de Paris. La révolution s'était faite sans qu'une goutte de sang fût versée. L'Impératrice avait pu quitter les Tuileries furtivement; elle se réfugia en Angleterre.

Au moment où s'organisait le Gouvernement de la Défense nationale, il restait à la France, dispersés entre Paris et les départements, 95 000 hommes de troupes régulieres. Pourtant le Gouvernement faisait connaître aussitôt sa résolution de continuer la lutte : « Nous ne sommes pas au pouvoir mais au combat », disait-il dans une proclamation aux Français; et dans une circulaire communiquée aux grandes puissances : « La République, gardienne de l'intégrité nationale, ne cédera ni un pouce du territoire de la France, ni une pierre de ses forteresses ».

L'ENTREVUE DE FERRIÈRES

L'auteur de la circulaire, Jules Favre, délégué aux Affaires étrangères, pensait que la paix était possible moyennant le paiement d'une forte indemnité. Il croyait naïvement à la sincérité d'une proclamation où le roi Guillaume, renouvelant la manœuvre des Alliés

contre Napoléon I[er] en 1814[1], avait annoncé qu'il faisait la guerre non pas à la France, mais à Napoléon III. Jules Favre eut au château de *Ferrières* une entrevue secrète avec Bismarck (18-20 septembre). Celui-ci indiqua que la cession de l'Alsace et du nord de la Lorraine serait la condition de la paix, et exigea, pour accorder un armistice dont Metz serait excepté, la reddition immédiate de Strasbourg et la remise du plus puissant des forts de Paris, le Mont Valérien, aux troupes allemandes. Devant de pareilles conditions, il ne restait qu'à combattre. L'avoir compris a été et demeurera la gloire du Gouvernement de la Défense : « Après Sedan tout était perdu, disait à un Français prisonnier, en Allemagne, un diplomate italien. Aujourd'hui dites-vous bien que, comme à Pavie, vous avez sauvé l'honneur. La France reste à son rang, car *c'est l'honneur qui fait la grandeur d'une nation.* »

LE ...E DE PARIS

Le jour de l'entrevue de Ferrières, les Allemands achevaient l'investissement de Paris, et le roi Guillaume établissait son quartier général à Versailles (lundi 19 septembre). Il avait, pour assurer le blocus, 200 000 fantassins, 34 000 cavaliers, avec près de 900 canons. Tout un ensemble d'ouvrages de campagne, tranchées, abatis, redoutes, villages barricadés et transformés en points d'appui, batteries de position, fut établi et constitua bientôt sur certains points une triple ligne d'investissement. L'opinion, parmi les assiégeants, était que Paris se rendrait avant quatre semaines : Paris devait tenir plus de *quatre mois*.

Paris, on le sait, était depuis 1840 protégé par une enceinte continue et par treize forts détachés. Les forts avaient été armés de 200 grosses pièces de marine, hâtivement amenées de Cherbourg et de Brest; 14 000 hommes des équipages de la flotte, soldats d'élite, formaient leurs garnisons. Dans Paris même, il y avait environ 50 000 hommes de troupes de ligne, 125 000 hommes de gardes mobiles appelés de la province; enfin la garde nationale, composée de tous les hommes valides, et qui finit par compter 350 000 hommes. C'était, au total, plus de 500 000 hommes. Mais ce chiffre était un trompe-l'œil. Les gardes mobiles et surtout les gardes nationaux, faute d'officiers, faute d'instruction, faute d'entraînement, n'avaient qu'une médiocre valeur mi-

1. Voir *Révolution et Empire*, page 715.



UN BASTION DE L'ENCEINTE DE PARIS — LE BASTION 40. — Musée Carnavalet. — Photo Hachette.

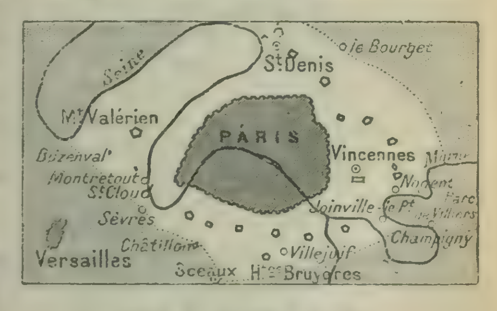
Paris en 1870 a tenu quatre mois grâce aux forts détachés et à l'enceinte, formée de 94 bastions. Le bastion 40, sur le front nord, garde la porte de Saint-Ouen. On a là un aspect complet de l'enceinte. A droite, le glacis couvrant le fossé et l'escarpe surmontée du parapet coupé d'embrasures pour les pièces, et surélevé avec des sacs à terre. Le bastion était armé d'une des 200 pièces de marine à chargement par la culasse, tirées des ports. On appelait celle-ci la Joséphine. *Deux marins au premier plan portent une gargousse. Près du parapet, un matelot tient un sac à terre, un officier de marine une longue-vue. A l'horizon, le Mont Valérien.*

litaire ; ils ne purent être utilement employés qu'aux derniers jours du siège.

D'autre part, Trochu et ses collègues du Gouvernement de la Défense, par crainte de résistances intérieures et d'émeutes, n'osèrent pas traiter Paris comme une place forte ordinaire : ils ne voulurent pas proclamer l'état de siège, c'est-à-dire soumettre la population civile à l'autorité militaire. Par suite, les vivres accumulés dans la ville, grâce à l'activité de Palikao, puis de Trochu, ne furent pas, durant les premières semaines, ménagés autant qu'ils auraient pu l'être, et l'on rationna les soldats près d'un mois avant la population. D'autre part, les agitateurs politiques, les socialistes révolutionnaires eurent toute liberté de poursuivre leur propagande parmi les ouvriers de l'est de Paris. Leurs déclamations contre le gouvernement, les soupçons jetés par eux sur la loyauté des chefs, leurs émeutes même, qu'on eut la faiblesse de ne pas châtier, énervèrent la défense. Elle fut malgré tout fort honorable et surprit les Allemands par sa durée.

ES SORTIES LE MBARDEMENT

Les épisodes essentiels du siège furent les *sorties* plusieurs fois entreprises soit pour « se donner de l'air » en contraignant l'ennemi à reculer ses lignes d'investissement, soit pour percer ces lignes, tenter de donner la main aux armées formées en province, et déterminer ainsi la levée du siège. De ces sorties, une seule réussit : on enleva, au sud de la place, Villejuif et la redoute des *Hautes Bruyères* (23 septembre). Au nord-est, on prit, mais on perdit aussitôt, après une défense héroïque, la petite ville du *Bourget* (28-30 octobre). Les deux sorties principales, aboutissant l'une et l'autre à de véritables batailles, eurent lieu l'une au début de décembre, à l'est vers *Cham*



PARIS ET SES FORTS EN 1870.
Le grisé indique la zone occupée par les Allemands.



* Batterie prussienne au plateau de Chatillon. — Photographie. — Musée de l'Armée. — Photo Hachette.

pigny, l'autre au milieu de janvier, à l'ouest sur *Buzenval*.

La *sortie de Champigny* fut faite avec 100000 hommes, sous le commandement de *Ducrot*, qui, prisonnier après la capitulation de Sedan, s'était en plein jour échappé des mains des Allemands. On se proposait, après avoir percé les lignes ennemies, de gagner Fontainebleau et de rejoindre l'*armée de la Loire* vers Montargis. L'attaque devait avoir lieu le 29 novembre. Mais elle nécessitait le passage de la Marne. Par malheur la violence du courant entre les arches rompues du pont de Joinville ne permit pas aux remorqueurs d'amener les équipages de ponts aux points fixés avant le 29 au soir. Le passage se trouva par suite reporté au mercredi 30 novembre. Ce retard d'un jour permit aux Allemands de concentrer leurs troupes. Ducrot s'empara de Champigny et s'y maintint trois jours. Mais il fut impossible de percer plus avant ; les Allemands, retranchés derrière les murs du parc de *Villiers*, repoussèrent les assauts répétés et brisèrent l'élan des Français. Le 3 décembre, épuisée par deux jours de lutte acharnée et par un froid terrible — le thermomètre était tombé à -12^{0} et les hommes au bivouac la nuit n'avaient ni tentes, ni couvertures, — l'armée dut rentrer sous Paris, ayant perdu 10000 hommes.

Pensant hâter la reddition, les Allemands, inquiets de la longueur de la résistance, entreprirent de bombarder la ville. Ils mirent en batterie, contre les fronts sud et est de la place, 240 pièces à longue portée, canons énormes, qui, à partir du 5 janvier 1871, firent pleuvoir les obus sur les forts et sur les quartiers de la rive gauche de la Seine : il en tomba jusqu'au Jardin des Plantes et à la Sorbonne[1]. En quelques jours, Paris reçut 15000 projectiles qui firent environ 400 victimes. Le bombardement ne servit qu'à exalter plus encore la population. « On est jaloux, écrivait un témoin, des heureux mortels qui ont

1. Voir le plan de Paris ci-dessus, pages 64 et 65.

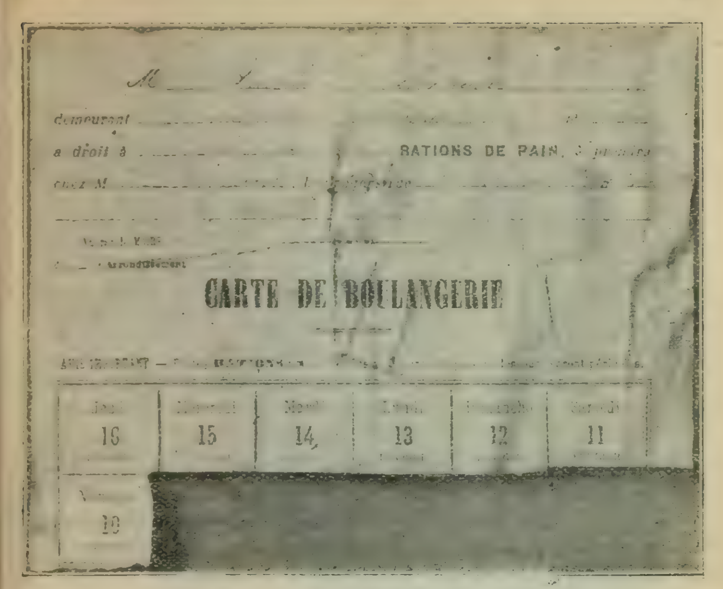
* *Les batteries prussiennes de gros calibre furent établies un peu pour réduire les forts qui défendaient Paris, essentiellement pour bombarder et incendier la ville, produire « un effet psychologique », épouvanter la population non combattante, de façon qu'elle réclamât et imposât la capitulation au gouvernement. Le calcul allemand fut déjoué. A droite, pièce prête à tirer : un canonnier tient tendu le tire-feu. A gauche, pièce que l'on charge : on aperçoit à gauche de la culasse le coin de fermeture tiré. Un servant pousse avec un refouloir dans l'âme de la pièce l'obus que deux hommes ont soulevé avec un espar. Devant la batterie, les souches d'un bois coupé au ras du sol. Au loin, Paris. La batterie de Châtillon, entre Sceaux et Sèvres, envoyait ses obus jusqu'au Luxembourg et à la Sorbonne.*

Les pieds dans la neige et la boue, des femmes, des enfants portant des boîtes à lait, attendent à la porte d'une cantine municipale une distribution de soupe. Un garde national tient la porte libre pour faire passer les assistés un à un. La distribution du pain et de la viande se faisait dans les mêmes conditions dans les boulangeries et les boucheries.



SIÈGE DE PARIS. — LA QUEUE DEVANT UNE CANTINE. — Tableau de H. PILLE (1844-1397).
Musée Carnavalet. — Photo Hachette.

Celles-ci au mois de janvier distribuaient 30 grammes de viande de cheval par personne. Commencée dans la nuit noire — les rues n'étaient plus éclairées faute de gaz — l'attente se prolongeait souvent pendant des heures, patiemment et courageusement supportée. — Henri Pille a été un peintre de beaucoup de talent et de bonne humeur.



demeurant
a droit à RATIONS DE PAIN
chez M

CARTE DE BOULANGERIE

16	15	14	13	12	11
10					

Siège de Paris. — Carte de boulangerie.
Musée Carnavalet. — Photo Hachette.

Le pain rationné n'était remis que sur présentation d'une carte et contre reçu, constitué par un papillon daté, détaché chaque jour d'une carte individuelle où le maire de chaque arrondissement indiquait le nombre de rations auxquelles le titulaire de la carte avait droit. Le rationnement, — cette carte en témoigne, subsista même pendant l'armistice et presque jusqu'à la signature des préliminaires de paix.

vu tomber un obus ». On réclama la lutte « à outrance », une sortie « torrentielle », « *la trouée en masse* ».

La sortie fut tentée avec 90 000 hommes, le jeudi 19 janvier, vers *Buzenval et Montretout*. Les troupes françaises réussirent à s'élever jusqu'aux crêtes des plateaux qui dominent la Seine à l'ouest de Paris; mais elles ne purent aller plus loin; leurs efforts vinrent échouer sur les ouvrages, redoutes, barricades, murs crenelés, dont les Allemands s'étaient couverts.

REDDITION DE PARIS

Paris était sous la double menace de la famine et de la révolution. Depuis le milieu de janvier, le pain, un mélange gluant et noir de riz, d'avoine, de chènevis, de son, était rationné à 300 grammes, la viande de cheval — elle se vendait 12 francs la livre — à 30 grammes par

personne et par jour. On mangeait de tout : les rats valaient 2 francs la pièce. On n'avait plus ni bois, ni charbon, par l'un des hivers les plus rigoureux du siècle, alors que le vin gelait dans les tonneaux.

D'autre part, les révolutionnaires s'agitaient. Déjà le 31 octobre, à la suite de la perte du Bourget et de la nouvelle de la capitulation de Metz, les gardes nationaux de Belleville avaient envahi l'Hôtel de Ville et tenté de renverser le gouvernement qu'ils tinrent un moment prisonnier. Cette émeute avait empêché la conclusion d'un armistice relativement avantageux négocié par Thiers, avec le concours de l'Angleterre et des grandes puissances, Italie, Russie et Autriche. Après l'échec de Buzenval, une nouvelle tentative d'insurrection, sanglante celle-là, eut lieu le dimanche 22 janvier. Connue de Bismarck, elle le rendit intraitable quand, le lendemain 23 janvier, Jules Favre vint à Versailles solliciter un armistice pour ravitailler Paris près d'être affamé. Il imposa une véritable capitulation, le désarmement des troupes de ligne et de l'enceinte, fusils et canons étant livrés aux Allemands, l'occupation de tous les forts, une contribution de 200 millions. Le samedi 28 janvier, il fallut accepter ces conditions : *la chute de Paris et l'armistice de Versailles marquaient la fin de la guerre.*

LA GUERRE EN PROVINCE LA DÉLÉGATION DE TOURS

Paris fut le pivot de la défense nationale, et tous les efforts tentés pendant près de cinq mois en province, les opérations sur la Loire, dans l'Est, dans le Nord, eurent pour but unique d'amener directement ou indirectement la levée du blocus de la capitale.

Il ne semblait pas, au 4 septembre, qu'une longue résistance fût possible dans les départements. Il y restait en effet trois régiments d'infanterie, quelques escadrons de cavalerie, au total 23 000 hommes avec une batterie, six canons. Le Gouvernement de la Défense, résolu à demeurer dans Paris, — le poste le plus dangereux, pensait-il, — avait délégué à Tours, pour essayer d'organiser la résistance, deux de ses membres, Crémieux et Glais-Bizoin. C'étaient deux vieillards de plus de soixante-dix ans, braves gens, mais croyant ferme à la légende des levées en masse triomphantes et des victoires improvisées par des commissaires civils. Vite entourée d'aventuriers et de politiciens, la Délégation de Tours ne fit guère œuvre utile jusqu'au moment où la rejoignit ***Gambetta***.

GAMBETTA

Parti de Paris en ballon, l'unique moyen par lequel la ville investie pût communiquer avec le dehors, Gambetta était à Tours le 9 octobre. Animé d'un patriotisme ardent, incapable de découragement, n'ayant jamais désespéré, mais au contraire gardant toujours la volonté tenace de vaincre, Gambetta fut l'âme de la défense et sut, selon les expressions du maréchal von der Goltz, « embraser son pays de l'esprit de résistance poussée jusqu'à ses dernières limites ». Aidé de M. de *Freycinet*, un ingénieur d'esprit froid et audacieux, et du colonel Thoumas, il improvisa des armées « avec une rapidité tout à fait incroyable » — le mot est de Moltke. En quatre mois il mit sur pied, arma, équipa, lança à la bataille 600 000 hommes, régiments de marche, formés de conscrits, régiments de gardes mobiles, bataillons de mobilisés recrutés parmi les gardes nationaux, avec 238 batteries.



GAMBETTA (1838-1882).
Photo Liebert.

Léon Gambetta en 1870, à trente-deux ans. Le visage cuivré est encadré de longs cheveux et d'une abondante barbe noire. L'œil était brun. — Fils d'un épicier de Cahors, jeune avocat devenu soudainement célèbre par un plaidoyer courageux contre l'Empire, — voir page 280, — député de Paris en 1869, Gambetta joua un rôle prépondérant au 4 septembre : il proclama la déchéance de Napoleon III au Corps Législatif et la République à l'Hôtel de Ville. Délégué du Gouvernement de la Défense Nationale à Tours, il fut, pendant quatre mois, l'âme de la lutte en province. Après la guerre, il fut le plus puissant des orateurs du parti républicain et nul n'a contribué autant que lui à l'établissement définitif de la République. Président de la Chambre des Députés en 1879, président du Conseil des ministres en 1881, il mourut lamentablement d'un accident d'arme à feu, en pleine vigueur de l'âge, a quarante-quatre ans.

soit plus de 1400 canons. L'ennemi lui a rendu, en même temps qu'à la France, ce magnifique témoignage : « Il n'y a pas de Gambetta, même plus grand que celui de 1870, a écrit le maréchal von der Goltz, qui eût pu engager l'Allemagne à poursuivre avec autant d'unité une résistance presque désespérée ».

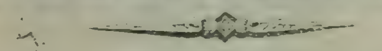
LES OPÉRATIONS SUR LA LOIRE

Les efforts les plus considérables furent faits sur la Loire où deux armées opérèrent successivement.

Au lendemain de l'arrivée de Gambetta à Tours, les Allemands qu'on avait vainement essayé d'arrêter à *Artenay* (10 octobre) s'étaient emparés d'Orléans (9 octobre), et les forces françaises de nouvelle formation avaient été rejetées sur la rive gauche de la Loire. Un mois après, le mercredi 9 novembre, la *première armée de la Loire*, commandée par d'Aurelles de Paladine qui l'avait formée au camp de *Salbris*, franchissait le fleuve et remportait une franche victoire à *Coulmiers*. Orléans était repris et déjà l'on voyait la route de Paris ouverte. De fait l'émotion était vive au quartier général allemand à Versailles ; au témoignage du général de Blumenthal, chef d'état-major de la III[e] armée, « tout le monde faisait ses paquets et s'attendait à une surprise ».

Mais d'Aurelles ne jugeait pas ses jeunes troupes assez entraînées pour pousser hardiment plus avant. D'autre part, Bazaine venant de capituler à la fin d'octobre, l'armée de Frédéric-Charles, immobilisée jusque-là, se trouva libre, et « l'avalanche descendit de Metz » vers la Loire. Aussi, quand l'armée française, forte de 170000 hommes, mais imprudemment dispersée, par ordre de Gambetta et de Freycinet, sur un front de plus de cinquante kilomètres, se disposa à monter vers Paris afin d'aider par une diversion à la sortie sur Champigny, la droite se heurta devant *Beaune-la-Rolande* à des forces supérieures (28 novembre) : elle fut battue. Quatre jours plus tard, après un succès à *Villepion*, la gauche, pendant la seconde journée de Champigny, fut également battue à *Loigny* (2 décembre). Ces deux défaites amenèrent la dislocation de l'armée. Une partie, avec d'Aurelles, rejetée sur Orléans, ne put défendre la ville et fut refoulée sur la rive gauche de la Loire : d'Aurelles fut révoqué. L'aile gauche demeura sur la rive droite. Là, renforcée de quelques troupes nouvelles, elle forma sous **Chanzy** la *deuxième armée de la Loire*.

PROCLAMATION



1° Chaque habitant qui sera trouvé les armes à la main sera fusillé.

2° Toute autorité qui donnera des ordres en contradiction avec ceux du Commandant des militaires allemands sera punie conformément aux lois de la guerre

3° Si l'on aperçoit des francs-tireurs dans l'intérieur ou les environs de la commune, elle devra payer une contribution ; s'il y a un engagement avec eux, la commune sera punie conformément aux lois de la guerre.

4° Lorsque d'une maison on fera feu sur les troupes allemandes, cette maison sera incendiée.

5° Il est requis de suite 20 voitures avec conducteurs : ces voitures devront être munies de bancs et serviront au transport des troupes.

6° Tout rassemblement au-dessus de trois personnes est interdit.

7° Il est défendu de sortir à partir de la nuit tombante jusqu'au lendemain au jour. Les portes des maisons ne devront pas être fermées à clef, et les persiennes seront ouvertes toute la nuit.

8° Pendant la nuit, chaque propriétaire sera tenu de poser une lanterne allumée contre la façade de sa maison.

LE GENERAL COMMANDANT.

UNE AFFICHE ALLEMANDE (1870).

Musée de l'Armée. — Photo Hachette.

Hantés par le souvenir des pertes terribles que les paysans de Champagne et de Lorraine avaient en 1814, dans une guerre de partisans, infligées aux armées alliées — voir Révolution et Empire, *page 710, — les Prussiens en 1870 firent régner partout où ils passèrent un régime de terreur. « L'autorité militaire allemande prévient que si un coup de feu est tiré sur un soldat allemand, disait une autre affiche placardée à Saint-Quentin, six habitants seront fusillés. »*

CHANZY EUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE

Chanzy était digne d'être le collaborateur de Gambetta : il avait la même volonté tenace de vaincre et la même foi dans la possibilité de la victoire. Il se « cramponna » sur la rive droite de la Loire et manœuvra toujours de façon à pouvoir pousser sur Paris, si la victoire le favorisait. Avec des troupes improvisées, contre les meilleurs soldats de l'Allemagne, disputant le sol pied à pied, ne reculant pas de 120 kilomètres en six semaines, il lutta de telle sorte qu'il força l'admiration de l'adversaire: « On ne pourra jamais parler de son armée qu'avec respect », ont dit les Allemands, et leur Grand État-Major, dans son Histoire de la guerre de 1870, a nommé la retraite de Chanzy sur le Mans, *la*



CHANZY (1823-1883).

Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Né à Nouart — Ardennes —, d'abord mousse, puis élève de Saint-Cyr, Chanzy fit une grande partie de sa carrière en Afrique. Il avait quarante-sept ans quand il commanda la seconde armée de la Loire. Blond, les yeux bleus, il était de taille élancée, de physionomie aimable, calme et énergique. Il fut avec Gambetta le heros de la défense nationale, acharné à vouloir vaincre, ne désespérant jamais de la victoire. A la différence des généraux français d'alors, il eut au plus haut point l'esprit d'offensive. Les Allemands ont donné le nom de retraite infernale *à la série de ses operations en avant du Mans.*

retraite infernale. Cinq jours après Loigny, alors qu'ils pensaient n'avoir plus devant eux que des bandes en déroute, Chanzy avec 60000 hommes les attaquait à *Marchenoir* et à *Beaugency* et, dans une bataille de quatre jours, ne reculait pas d'une lieue (7-10 décembre). La menace d'être tourné par Blois — l'ennemi ayant franchi la Loire à Orléans — le contraignit seule à battre en retraite. Il se retira, non pas le long de la Loire, mais en se portant sur Vendôme et en se couvrant du Loir. Entre Vendôme et le Mans il mena une incessante guerre de partisans. « C'était, a écrit un officier allemand, le prince de Hohenlohe, comme si par une chaude soirée d'été on chassait de la main un essaim de mouches. Il fallait toujours recommencer, parce que les mouches revenaient toujours. » Les attaques étaient si hardies que Moltke jugea nécessaire de détacher contre Chanzy une armée d'élite : 75000 hommes, 300 canons et Frédéric-Charles. La deuxième armée de la Loire, constamment renforcée et portée aux derniers jours à 90000 hommes, finit par succomber après deux journées de lutte en avant du *Mans* (10-11 janvier). Elle laissait 6000 hommes sur le terrain et 18000 prisonniers aux mains des Allemands. Ses débris reculèrent sur Laval ; Chanzy commençait à la reformer quand l'armistice de Versailles fut signé.

OPÉRATIONS [D]E L'ARMÉE DU NORD

Dans le Nord, les opérations n'eurent ni l'importance, ni la durée des opérations sur la Loire. C'est que le recrutement et l'organisation d'une armée y furent difficiles, la plus grande partie de la région étant dès le mois d'octobre au pouvoir des Allemands. Pourtant sous la direction de *Faidherbe*, un chef tenace comme Chanzy — les Allemands le surnommèrent *le chiendent* — et qui sut manœuvrer en s'appuyant aux forteresses de la frontière, l'armée du Nord, 40000 hommes environ, ne cessa de harceler l'ennemi. Elle fut même victorieuse à *Bapaume*, le 3 janvier. Mais, comme sur la Loire, les troupes neuves finirent par succomber devant les armées aguerries, et la bataille de *Saint-Quentin* (18 janvier) fut le Mans de l'armée du Nord

L'ARMÉE DE L'EST

Les opérations dans l'Est eurent pour objet, non plus de débloquer directement Paris, mais de contraindre indirectement les Allemands à lever le siège en jetant une armée française sur leurs lignes de ravitaillement

et en reportant la guerre en Alsace : c'était le plan de Napoléon Ier à la fin de la campagne de 1814[1]. L'idée en fut inspirée à Gambetta par la résistance de *Belfort*.



DENFERT-ROCHEREAU (1823-1878).
Photographie

Né à Saint-Maixent, polytechnicien, sorti dans l'arme du génie, grièvement blessé à l'assaut de Malakoff, commandant du génie à Belfort à partir de 1864, il fut nommé colonel et gouverneur de la place au début de la guerre de 1870. Il fit dans Belfort une magnifique défense, parce qu'au lieu de s'enfermer, il ne cessa d'agir et disputa pied à pied à l'ennemi toutes les approches. Il résista même après la signature de l'armistice et ne sortit de la place, avec tous les honneurs de la guerre, que sur l'ordre formel du gouvernement, le 18 février 1871. C'est à son héroïque ténacité que la France dut de conserver Belfort. Au nom de Denfert-Rochereau il faut joindre les noms de deux officiers qui furent ses collaborateurs infatigables et ses rivaux en héroïsme; les capitaines Thiers et La Laurentie. Denfert-Rochereau, élu député en 1871, était député quand il mourut.

Dans Belfort, avec une médiocre garnison de 15000 hommes, assiégé par 40000 Allemands, un chef d'une admirable énergie, le colonel *Denfert-Rochereau*, aidé des capitaines Thiers et La Laurentie, tenait depuis le 3 novembre. Au lieu de s'enfermer dans la place, il en avait pendant un mois disputé toutes les approches. Soixante-treize jours de bombardement ininterrompu, 400000 obus lancés sur la ville, ne purent vaincre sa résistance. Denfert-Rochereau devait tenir jusqu'à la veille des préliminaires de paix, alors que depuis vingt jours les hostilités étaient partout terminées (18 février 1871).

1. Voir *Révolution et Empire*, page 708.

La dislocation de la première armée de la Loire après Beaune-la-Rolande, l'aile droite refoulée sur la rive gauche, fournit les premiers éléments de l'*armée de l'Est*. Cette armée, concentrée autour de Bourges et portée à 130000 hommes, fut confiée au général *Bourbaki*, sorti de Metz au cours des négociations de Bazaine avec Bismarck. Elle fut mise en route par chemin de fer à la fin de décembre (19 décembre). Mais les transports sur une voie unique se firent avec une déplorable lenteur, dans un encombrement tel, que, à Besançon, des trains chargés de troupes restèrent immobilisés jusqu'à cinq jours, le thermomètre tombant la nuit à —18 degrés. Ces lenteurs permirent aux Allemands d'organiser des lignes de défense à l'ouest de Belfort, sur la *Lisaine*, et d'exécuter contre l'armée de l'Est un mouvement enveloppant semblable à celui qui avait amené la perte de l'armée de Châlons. Vainqueur à *Villersexel* qui fut enlevé après un furieux combat de nuit, à la lueur des incendies (9 janvier), Bourbaki, parvenu à la Lisaine, se trouva devant une série de coteaux fortifiés présentant de *Montbéliard* à *Chênebières* par *Héricourt* un front de près de 20 kilomètres, armé de 132 canons de campagne, de 34 pièces de siège et défendus par Werder le vainqueur de Strasbourg, avec 45000 Allemands. Transis par une bise glacée, aveuglés par des tourbillons de neige, sur des pentes où le verglas brisait tout élan, les 130000 hommes de Bourbaki renouvelèrent vainement leurs assauts pendant trois jours. Ils prirent Chênebières, mais ne purent enlever *Héricourt* (15-17 janvier). Bourbaki dut reculer sur Besançon suivi par Werder.

Cependant, sous le commandement de Manteuffel, une autre armée allemande, partie de Montargis, passait à marches forcées entre Langres et Dijon, sans que de cette dernière ville, occupée par Garibaldi dont le gouvernement avait accepté les services, rien fût tenté pour l'arrêter. Manteuffel atteignait Dôle et remontait le long du Doubs vers Besançon. Bourbaki, pris entre deux feux, essaya de se dérober en filant à travers le Jura le long de la frontière suisse. Mais les Allemands devancèrent au sud de Pontarlier l'armée française. Elle n'échappa a une capitulation que grâce à l'héroïsme de quelques milliers d'hommes qui, défendant en désespérés le défilé de *Cluse*, lui donnèrent le temps de se ieter en Suisse, où elle fut désarmée : elle était réduite à 90000 hommes (1er février 1871).

LES MISÈRES DE 1870

L'effort prodigieux de la Défense Nationale avait partout échoué, parce que, selon le mot de M. Chuquet, dans les armées si promptement mises sur pied, *il y eut beaucoup d'hommes et peu de soldats*. A l'inverse de ce qui s'était produit avant Sedan, dans cette seconde partie de la guerre, sur tous les champs de bataille, les Français eurent constamment la supériorité numérique. Mais l'expérience démontra cruellement à ceux qui croyaient à la puissance irrésistible des « levées en masse », qu'un homme et un fusil ne font pas un soldat. On manqua surtout d'officiers de métier pour encadrer et soutenir les troupes. Elles eurent du reste à souffrir les pires misères, la faim, le froid surtout, si rude en certains jours, que les hommes mal vêtus, — beaucoup portaient encore en janvier des pantalons de toile, — mal nourris, tombaient sur la neige, exténués, insensibles à tout, incapables de se relever, n'ayant plus même la force de vouloir vivre.

Les rigueurs furent les mêmes pour les armées allemandes; mais, outre que la victoire avait décuplé leur force morale, elles étaient composées de soldats longuement et méthodiquement entraînés, conduits par des chefs qui, rompus à tous les détails du métier, purent et surent épargner à leurs hommes bien des souffrances. La guerre de 1870 fut le triomphe du travail patient, de l'effort méthodique et prolongé, de l'esprit de suite et de la discipline.

LA PAIX DE FRANCFORT

L'armistice de Versailles servit à préparer la paix. Il fut procédé à l'élection d'une *Assemblée Nationale* qui seule pouvait régulièrement traiter au nom de la France, puisque le Gouvernement de la Défense représentait seulement la révolution parisienne. D'autre part, Thiers et Jules Favre négocièrent avec Bismarck à Versailles. Les préliminaires de paix furent signés le 26 février; puis, malgré la protestation solennelle et deux fois renouvelée des députés de l'Alsace et de la Lorraine[1], ils furent ratifiés le 1er mars par l'Assemblée Nationale, à Bordeaux. Ces préliminaires furent transformés en paix définitive par le ***traité de Francfort***, le 10 mai 1871. La France perdait l'***Alsace***, moins Belfort, le nord de la ***Lorraine*** avec ***Metz***, deux départements et demi, et 1 600 000 Français. Elle devait en outre payer, en

1. Voir ci-dessous le texte des protestations, chapitre XIV.

trois ans, à l'Allemagne *cinq milliards*. Une armée d'occupation serait maintenue dans le nord et l'est, aux frais de la France jusqu'au règlement complet de l'indemnité de guerre.

L'EMPIRE ALLEMAND

Au cours même de la guerre s'était achevée l'unité allemande. Dès le mois de novembre, les États du sud étaient entrés dans la Confédération du Nord. Cela ne s'était pas fait sans quelques résistances de la part des gouvernements de Bavière et de Wurtemberg. Bismarck en triompha probablement en menaçant de révéler à l'Allemagne, très excitée par la victoire, les pourparlers entamés peu avant 1870 par les États du sud avec la France contre la Prusse, pourparlers dont la guerre venait de faire tomber les preuves entre ses mains. L'union une fois realisée, on substitua au titre de « Confédération » celui d'***Empire Allemand***. L'Empire fut proclamé à Versailles le mercredi 18 janvier 1871 : c'était le jour anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse, Frédéric Ier, à Kœnigsberg. Dans la galerie des Glaces au château de Versailles, un autel avait été dressé, autour duquel étaient réunis tous les drapeaux des régiments campés sous Paris. Après un cantique et un sermon, Guillaume Ier, debout devant l'autel, remercia les princes confédérés qui lui avaient offert la couronne impériale, et qui reconnaissaient désormais le roi de Prusse pour leur souverain héréditaire, sous le titre d'*Empereur Allemand*. La joie de Guillaume, qui depuis le début la guerre s'était maintes fois demandé si tout cela n'était pas un rêve, n'était cependant pas sans mélange. Prussien avant tout, il souffrait de voir désormais, comme il l'écrivait lui-même, « le titre prussien en second plan ». Il souffrait tout autant par orgueil de ne s'appeler pas « Empereur d'Allemagne ». Si bien que la veille même du couronnement un instant il songea à « se démettre et à tout passer » à son fils.

CARACTÈRES DE L'UNITÉ ALLEMANDE

Achevée en même temps que l'unité italienne, l'unité allemande en diffère profondément dans son principe. *Nulle part, en Allemagne, les peuples n'ont été directement consultés* : il n'a jamais été fait de plébiscite : ce furent les souverains qui décidèrent du sort des peuples, du reste partisans déterminés de l'unité. D'autre part, les États ne se sont pas absolument fondus en un État : *chaque État a conservé son gouvernement particulier*, son souverain, son par-

lement, son indépendance administrative dans toutes les matières qui ne sont pas d'intérêt direct pour l'Empire. Enfin, *des parties de l'Empire*, le Slesvig et l'Alsace-Lorraine, peuplées de Danois et de Français, *n'ont été allemandes que par force* et contre leur volonté formellement exprimée. *L'unité allemande s'est achevée en violant le droit imprescriptible des peuples à disposer seuls d'eux-mêmes.* Elle s'est achevée en *lésant la France* qui s'est vu arracher plus d'un million et demi de ses enfants, dont le territoire, pendant près d'un demi-siècle, a été démembré, la frontière démantelée, la sécurité mise en perpétuel péril. C'est pourquoi depuis le traité de Francfort, sous les apparences de la paix, il n'y a rien eu qu'une trêve, et l'Europe entière, de 1871 à 1914, a vécu en permanence sous les armes.

DATE	Paris	Loire.	Est.	Nord
Sept. 19	**Blocus de Paris.**	. . . .	. . . .	. . . . . .
28	. . . .	. . . .	Redd. de Strasbourg	. . . . . .
Oct. 9	. . . .	Gambetta à Tours.	. . . .	. . . . . .
28	Le Bourget. .	. . . .	Reddition de Metz.	. . . . . .
Nov. 3	. . . .	. . . .	Blocus de Belfort. .	. . . . . .
9	. . . .	Coulmiers. . . .	. . . .	. . . . . .
28	. . . .	Beaune-la-Rolande	. . . .	. . . . . .
30	Champigny. .	. . . .	. . . .	. . . . . .
Déc. 1er	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . . .
2	. . . .	Loigny	. . . .	. . . . . .
7-10	. . . .	Beaugency	. . . .	. . . . . .
Janv. 3	. . . .	. . . .	. . . .	Bapaume .
5	Bombardement	. . . .	. . . .	. . . . . .
9	. . . .	. . . .	Villersexel	. . . . . .
10 11	. . . .	Le Mans	. . . .	. . . . . .
15-17	. . . .	. . . .	Héricourt.	St-Quentin
19	Buzenval. . .	. . . .	. . . .	. . . . . .
28	**Redd. de Paris**	. . . .	. . . .	. . . . . .
Fév. 1er	. . . .	. . . .	Pontarlier.	. . . . . .
18	. . . .	. . . .	Redd. de Belfort . .	. . . . . .

Le siège de Paris et la Défense nationale.

CHAPITRE IX

LA QUESTION D'ORIENT

DÉSORGANISATION ET DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE OTTOMAN. — FORMATION DES ÉTATS CHRÉTIENS DES BALKANS. — GUERRE DE CRIMÉE. GUERRE DES BALKANS. — CONGRÈS DE BERLIN LES ÉTATS DES BALKANS DEPUIS 1878. L'AUTRICHE PUISSANCE BALKANIQUE

On entendait par *question d'Orient* l'ensemble des problèmes politiques résultant de l'existence de l'empire turc sur le pourtour de la Méditerranée orientale, en Europe, en Asie, en Afrique.

La question d'Orient se posa dès qu'il y eut des Turcs dans la péninsule des Balkans, c'est-à-dire dès le quinzieme siècle et la ruine de l'empire byzantin. Au seizième et au dix-septième siècle, il y eut une question d'Orient, parce que les *Turcs étaient un péril pour l'Europe*, particulièrement pour l'Autriche, et poussaient les frontières de leur empire jusqu'à cinquante kilomètres de Vienne. Au dix-huitième siècle, il y eut une question d'Orient, parce que *l'Autriche* d'abord, puis *la Russie refoulèrent les Turcs dans la péninsule des Balkans.* Au dix-neuvième siècle, la décadence turque se précipita sous la double influence de causes internes et d'actions externes, et la question d'Orient devint ainsi d'une extrême complication. D'abord les convoitises russes et autrichiennes aussi vives que par le passé continuèrent de menacer la Turquie d'Europe et de se satisfaire à ses dépens. D'autre part, *l'Empire Turc se désagrégea de lui-même.* Les divers peuples chrétiens des Balkans, Serbes, Grecs, Roumains, Bulgares, soumis au quinzième siècle par les Turcs[1], successivement reconquirent leur liberté; les uns, les Serbes et les Grecs, en s'insurgeant; les autres, les Roumains et les

1. Voir *Moyen Age*, pages [illegible] et 334.

Bulgares, à la faveur des guerres entreprises par les grandes puissances. Hors d'Europe un fonctionnaire turc, le pacha d'Égypte, se rendit indépendant dans son gouvernement. Enfin, la France et l'Angleterre, à certaines heures, jugèrent de leur intérêt d'intervenir, tantôt pour favoriser, tantôt pour empêcher le démembrement de l'Empire turc.

Les épisodes principaux de la question d'Orient au dix-neuvième siècle ont été :

L'***Insurrection serbe*** (1804-1815) et la formation d'une *principauté vassale de Serbie* (1830);

L'***Insurrection grecque*** (1821-1829) et la ***guerre russo-turque*** (1829), terminées par le traité d'*Andrinople* (1829) et la fondation du *royaume de Grèce;*

Les ***Affaires d'Egypte et de Syrie*** (1831-1841), aboutissant à l'*autonomie de l'Égypte;*

La ***guerre de Crimée*** (1854-1856), qui mit la Russie aux prises avec la Turquie, la France, l'Angleterre et le Piémont, et qui, marquée par le *siège de Sébastopol*, se termina par le ***traité de Paris****;*

L'*Insurrection de Bosnie et d'Herzégovine* et la ***guerre des Balkans*** (1875-1878) où la Turquie eut à combattre les Serbes, les Monténégrins, les Russes et les Roumains, et qui aboutit au ***traité de Berlin***, à l'indépendance complète de la *Serbie* et de la *Roumanie*, à l'émancipation de la *Bulgarie*, et à l'*occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche.*

Au début du vingtième siècle, l'empire turc a vu redoubler ses embarras intérieurs et se précipiter son démembrement. Pour s'en tenir aux faits essentiels il a subi :

La *Révolution Jeune Turque* (août 1908), révolution militaire qui substitua à l'absolutisme une apparence de régime constitutionnel et fut l'occasion pour l'*Autriche de s'annexer la Bosnie et l'Herzégovine*, pour la *Bulgarie de proclamer sa pleine indépendance;*

La *guerre de Tripolitaine* (1911-1912) faite par l'Italie, qui enleva à la Turquie la dernière de ses possessions d'Afrique;

La ***guerre de l'Union balkanique*** (1912-1913) qui, entreprise par les Monténégrins, les Serbes, les Bulgares et les Grecs coalisés, a coûté aux Turcs, au *traité de Londres* (1913), la presque totalité de leurs possessions européennes et des îles de la mer Égée.

En péril de destruction totale depuis le milieu du dix-huitième

siècle, l'Empire turc n'a pu subsister jusqu'au début du xx[e] siècle que grâce aux rivalités d'ambitions de ses héritiers possibles et à la crainte d'une guerre universelle dont sa liquidation eût été vraisemblablement le signal.

EMPIRE TURC EN 1800 SON ORGANISATION

Au début du dix-neuvième siècle, l'Empire turc comprenait en *Europe*: la totalité de la péninsule des Balkans, moins l'étroit littoral de la Dalmatie; en *Asie*, l'Anatolie, l'Arménie, la Syrie, la Mésopotamie; en *Afrique*, l'Égypte et la Tripolitaine. Le sultan prétendait en outre en Afrique à un droit de suzeraineté sur la Tunisie et l'Algérie.

L'Empire turc était une monarchie absolue. Le *sultan*, établi à Constantinople d'où il ne sortait pas, disposait souverainement de la vie et des biens de ses sujets. Il gouvernait assisté d'un premier ministre, le *Grand Vizir*, et de ministres secondaires qui formaient un conseil appelé le *Divan*, ou la *Sublime Porte*. L'Empire était divisé en provinces nommées *pachaliks*, ou bien *vilayets*, du nom des gouverneurs, les *pachas* ou *valis*. Les pachas, semblables aux intendants de l'ancienne France, résumaient en eux tous les pouvoirs du sultan qui les choisissait et les révoquait à sa guise. Mais au début du dix-neuvième siècle la toute-puissance du sultan était souvent plus théorique que réelle, et beaucoup de pachas, tels les comtes dans le démembrement de l'empire carolingien au Moyen Age, cherchaient et parvenaient à se rendre indépendants dans leurs provinces. C'est que, pour se faire partout obéir, les sultans n'avaient plus d'armée sur qui il leur fût possible de compter. L'infanterie jadis redoutable des *janissaires*[1] n'était plus qu'une milice indisciplinée, ignorante et fanatique, qui se refusait à toute modification d'organisation, d'armement, de tactique, et qui répondait par des soulèvements aux essais de réformes tentés par quelques sultans intelligents tels Selim III (1789-1809) et surtout *Mahmoud II* (1809-1839) à la fin du dix-huitième et au début du dix-neuvième siècle.

CONDITION DES PEUPLES CHRÉTIENS

Bien que l'établissement de la domination turque remontât à plus de deux cents et de trois cents ans, la situation dans toutes les parties de l'Empire était la même qu'au lendemain de la conquête. De tous les peuples soumis *il n'avait pas été formé un peuple*. Il n'y

1. Voir *Moyen Age*, page 256, et *Dix-huitième siècle*, page 240.

avait ni unité de langue, ni unité de législation; *il y avait toujours des vainqueurs et des vaincus*. Les vainqueurs, c'étaient les *Musulmans*, à quelque race qu'ils appartinssent, qu'ils fussent Slaves, Albanais, Grecs ou vrais Turcs; ils avaient tous les droits. Les vaincus, c'étaient les *Chrétiens*. Leur condition était la suivante.

Les Chrétiens formaient le *raïa*, c'est-à-dire le *troupeau*, le bétail méprisable et méprisé, « espèce d'hommes né pour l'esclavage éternel ». A peu près partout exclus des villes, ils étaient paysans dans l'intérieur des terres, pêcheurs sur les côtes et dans les îles. De très lourdes charges pesaient sur eux. Ils payaient un impôt spécial, le *haradj*, représentant le prix de la vie qu'on leur laissait; ils payaient la dîme de toutes leurs récoltes, des impôts particuliers pour le bétail; ils devaient la corvée, cent jours par an, pour prix de l'usage de la terre dont le sultan était seul propriétaire. Les impôts étaient rendus plus pesants encore par leur mode de perception; ils étaient uniformément affermés et, comme en France avant la Révolution, l'avidité des fermiers soumettait le contribuable à de continuelles exactions. Enfin, comme les paysans de France avant la Révolution, les Chrétiens payaient des redevances aux seigneurs. Il existait en effet en Turquie une double féodalité. L'une était antérieure à la conquête turque : c'était la féodalité des *begs*, descendants des seigneurs chrétiens — les *joupans* — qui pour conserver leurs seigneuries avaient apostasié et s'étaient convertis à l'islamisme. L'autre, créée par les sultans, était la féodalité des *spahis*, obligés au service militaire en échange de la jouissance des revenus d'un village. Les Chrétiens devaient obéir à tout ordre, quel qu'il fût, donné par un Musulman. Il leur était interdit de monter à cheval, et, sous peine de mort, ils ne pouvaient posséder aucune arme.

Pour échapper à l'oppression, les plus énergiques gagnaient la forêt ou la montagne. Pareils aux *outlaws* anglo-saxons après la conquête de l'Angleterre par les Normands, isolés ou réunis en bandes, ils faisaient pour leur propre compte la guerre aux Musulmans. On les appelait chez les Serbes *Haïdouks* ou *Ouskogs*, chez les Grecs *Klephtes* ou *Palicars*, c'est-à-dire toujours les *Brigands*. Mais les Chrétiens tenaient ces brigands pour des héros, et les poésies populaires célébraient à l'envi les hauts faits de ces derniers défenseurs de l'indépendance.

Aux Chrétiens si maltraités, les Turcs avaient cependant laissé par mépris et par intérêt — le musulman étant exempt d'impôts — leur religion, l'orthodoxie grecque ; leur clergé dont le chef suprême, le Patriarche de Constantinople, était l'un des principaux personnages de l'Empire ; leurs monastères qui servaient d'écoles et conservaient le souvenir de l'histoire passée ; leurs langues nationales ; leurs lois particulières et la faculté de régler eux-mêmes selon ces lois les procès qu'ils avaient entre eux. Bien plus, ils leur avaient laissé leur ancienne organisation municipale, la liberté d'administrer seuls leurs villages et, au-dessus de leurs villages, leurs cantons. En sorte que, dans chaque village, les chefs de famille chrétiens formaient une assemblée municipale, nommaient un chef de la commune, à la fois maire et juge de paix, tandis qu'à la tête de chaque canton était placé un Chrétien élu par ses compatriotes, le *knèze* chez les Serbes, le *primat* chez les Grecs. Au total, les Turcs, en tous ces points, s'étaient à peu près comportés comme nous avons fait nous-mêmes dans nos pays de protectorat. Ruinant les institutions politiques, respectant les organisations locales, *les Turcs avaient détruit les États et laissé subsister les peuples.*

LES PEUPLES CHRÉTIENS DES BALKANS

Ces peuples étaient, dans la péninsule des Balkans, les *Roumains*, les *Bulgares*, les *Serbes*, les *Grecs*[1].

Les ***Roumains***, au nord du Danube, occupaient la Bessarabie, la Moldavie, la Valachie. Ils étaient, eux, dans une situation particulière et plus favorable que les autres Chrétiens. *Vassaux* et non pas sujets des Turcs, ils payaient seulement un tribut au sultan qui nommait leurs gouverneurs ou *hospodars*. Ceux-ci, des Chrétiens, étaient choisis parmi les riches Grecs de Constantinople, ceux qu'on appelait les *Fanariotes*, du nom de leur quartier, le Fanar. Les ***Bulgares***, au sud du Danube et sur les deux versants des Balkans, occupaient la Bulgarie actuelle et la Roumélie. Les ***Serbes***, au sud du Danube et de la Save, occupaient la Serbie proprement dite, la Bosnie, l'Herzégovine, la Rascie. Les ***Grecs*** peuplaient tout le sud de la péninsule balkanique avec la Morée, les îles Ioniennes, les archipels et le littoral de la mer Égée. La *Macédoine* était le carrefour où se rencontraient et se mêlaient ces divers peuples.

1. Pour l'histoire de la conquête turque, voir *Moyen Age*, pages 354 et 355.



1800 — 1878-1897 — 1914

L'Empire turc en Europe de 1800 à 1914.

Le territoire turc est en blanc dans les trois cartes.

Au dix-neuvième siècle, tous ces peuples se sont soulevés, et, secouant la domination turque, ils ont reconstitué des États indépendants. Trois causes principales ont déterminé les soulèvements : l'excès des souffrances; l'espérance d'un secours de la Russie qui, depuis la fin du dix-huitième siècle et le traité de *Kaïnardji*[1] (1774), apparaissait comme la protectrice naturelle des Chrétiens des Balkans; enfin, l'influence des idées de liberté que la Révolution française — la *Révolution humaine*, disait un pope serbe — a semées par toute l'Europe.

LE ROLE DES GRANDES PUISSANCES

A la « résurrection » des peuples chrétiens balkaniques, toutes les grandes puissances, Russie, Autriche, France, Angleterre, se sont intéressées. La Russie et l'Autriche y ont été activement mêlées, la Russie pour la favoriser, l'Autriche pour y mettre obstacle, parce qu'elles n'ont pas cessé l'une et l'autre de poursuivre leurs visées particulières dans l'Empire turc. La Russie, cherchant à atteindre Constantinople, s'est efforcée d'affaiblir les Turcs en se créant, par un concours ouvertement donné, une clientèle parmi les peuples insurgés. L'Autriche, au contraire, ayant le secret désir d'étendre sa domination jusqu'aux embouchures du Danube, comptant d'autre part elle-même parmi ses sujets en Hongrie, en Croatie, en Dalmatie, de nombreux frères des insurgés serbes, s'est efforcée de contrecarrer l'action de la Russie, et s'est montrée généralement hostile aux soulèvements des Chrétiens. La France et l'Angleterre ont pratiqué une double politique, favorable à la fois aux Chrétiens et aux Turcs. Par générosité, elles ont soutenu les Chrétiens contre les Turcs; par intérêt politique, pour empêcher l'extension de la puissance russe jusqu'à la Méditerranée, elles ont soutenu les Turcs contre les Russes. Ces conflits d'intérêts ont fait de la question d'Orient la plus compliquée du dix-neuvième siècle; ils en ont empêché, ils en empêchent encore aujourd'hui la solution complète.

INSURRECTION SERBE SES CAUSES

Le premier soulèvement se produisit parmi les Serbes. Ils étaient de tous les Balkaniques ceux qui gardaient le plus vivace, avec le souvenir des grandeurs passées, l'espoir de reconquérir l'indépendance, la volonté de venger, vieux de quatre siècles, le désastre national de *Kossovo* (1389). Le soulèvement se produisit chez

1. Voir *Dix-huitième siècle*, page 245.

les Serbes du *pachalik de Belgrade*. C'était un quadrilatère, presque exactement délimité par la Save et le Danube au nord, la Drina à l'ouest, la Morava au sud et à l'est. Délivrée, on l'a vu, en 1717, par le Prince Eugène et les Autrichiens[1], retombée au bout de vingt ans aux mains des Turcs, cette province fertile entre toutes était de celles où, depuis le milieu du dix-huitième siècle, la condition des Chrétiens était plus particulièrement misérable. Aussi en 1788, lors de la seconde guerre turque entreprise par Joseph et Catherine II, les Serbes s'étaient déjà soulevés. L'aggravation de leur misère résultait de l'anarchie où l'armée turque était tombée. De leur seule autorité et à leur profit, les janissaires en garnison dans le pachalik avaient imposé aux paysans l'obligation de leur payer des redevances spéciales. Ces redevances venaient s'ajouter aux impôts et aux redevances légalement dus au sultan et aux spahis. Les janissaires en étaient même arrivés à substituer leur autorité à celle du pacha, et quatre de leurs chefs, les *dahis*, maîtres de la citadelle de Belgrade, gouvernaient et pressuraient affreusement à leur profit la province. Informés que les Serbes étaient prêts à faire appel à la protection du sultan, les dahis décidèrent d'exterminer les chefs des cantons, les *knèzes*, et dans les premiers jours de 1804, ils en assassinèrent soixante-douze. Ces crimes déterminèrent l'insurrection. Elle éclata le 4 février sur plusieurs points à la fois, au sud de Belgrade, dans la région forestière de la Choumadia : elle devait durer onze ans (4 février 1804-4 décembre 1815).

LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE

Au début, l'insurrection était dirigée contre la seule tyrannie des janissaires, et les insurgés protestaient de leur fidélité au sultan. Ils se donnèrent pour chef un paysan aisé, ancien sous-officier dans l'armée autrichienne pendant la guerre de 1788, homme réputé pour son énergie farouche, sa vigueur et sa bravoure, *Kara-Georges*, — Georges le Noir. Les succès furent rapides : en quatre mois, toutes les villes et les citadelles étaient prises; les janissaires étaient chassés de la province, et leurs chefs, qui bloqués dans Belgrade avaient pu s'enfuir, étaient, à la demande des insurgés, arrêtés par les Turcs et remis pour être exécutés aux mains des Serbes. L'exécution faite, les représentants du sultan invi-

1. Voir *Dix-huitième siècle*, pages 114 et 142.
2. Voir *Dix-huitième siècle*, page 214



Les Champs de bataille des Balkans.

tèrent les insurgés à regagner leurs villages, puisqu'ils étaient délivrés de leurs persécuteurs. Mais les Serbes entendaient être désormais garantis contre le retour de toute tyrannie : ils demandèrent donc qu'on leur reconnût le droit de conserver leurs armes. Après un an de négociations ce droit leur ayant été refusé, l'insurrection continua. Elle eut d'abord pour but l'obtention d'un *gouvernement autonome* sous la suzeraineté du sultan, puis bientôt l'*indépendance*. Le sultan fit alors prêcher la guerre sainte contre les Serbes.

L'assaut le plus redoutable leur fut livré en 1806. Cette année-là, trois armées turques venant de Bosnie par la Save, de Nich par la Morava, de Vidin par le Danube, tentèrent une marche concentrique pour débloquer Belgrade assiégé par les Serbes. L'action décisive se déroula au bord de la Save, près de Chabats, à *Michar* (13 août 1806). Avec 7000 fantassins, 2000 cavaliers et deux canons faits de troncs de cerisier, Kara-Georges, en une heure, triompha de 30000 Turcs munis d'une nombreuse artillerie. Tandis que les Turcs venaient se briser sur les retranchements dont Kara-Georges s'était couvert, les cavaliers serbes, tombant de flanc au galop sur l'ennemi, l'enfonçaient et le mettaient en complète déroute. Cette éclatante victoire sauva la Serbie. La garnison turque de Belgrade fut contrainte de capituler, livrant 300 canons aux insurgés (27 décembre). A la fin de 1806, la province était affranchie tout entière.

L'ALLIANCE RUSSE

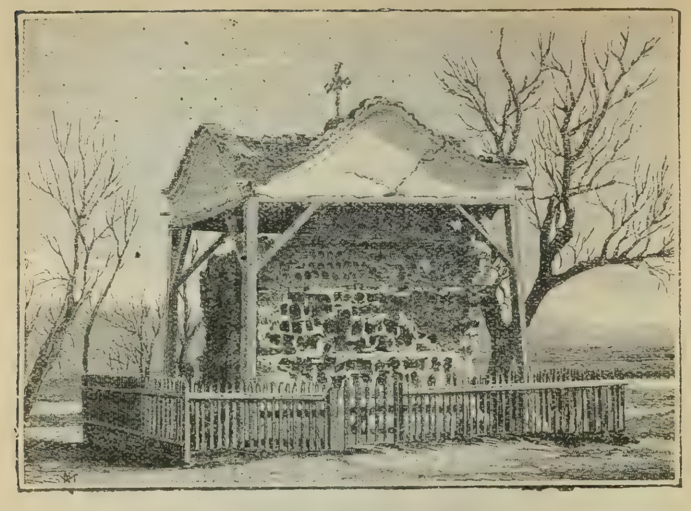
Toutefois, les Serbes avaient le sentiment que leur faible armée — 40000 hommes environ — ne pouvait longtemps résister seule aux forces réunies de l'Empire turc. Ils cherchèrent donc des protecteurs et sollicitèrent successivement l'appui du tsar Alexandre Ier, de l'empereur d'Autriche et enfin de Napoléon Ier, auquel ils demandaient de prendre le titre de protecteur de la nation serbe (1810). Le tsar fut le seul à les entendre ; il conclut une alliance avec eux, parce qu'il était lui-même en guerre avec le sultan, et des détachements russes à plusieurs reprises, notamment en 1810, aidèrent les Serbes à refouler les attaques turques. Mais en 1812, Napoléon Ier préparant l'invasion de la Russie, le tsar traita avec le sultan à *Bucarest* (16 mai 1812). Un article du traité — l'article VIII — concernait les Serbes. Il stipulait en faveur des insurgés une amnistie générale, la faculté de s'administrer et de percevoir eux-mêmes des impôts dont le

taux modéré serait fixé d'un commun accord par les Serbes et le sultan. Seulement, une fois Alexandre aux prises avec les Français, les stipulations relatives aux Serbes furent inexistantes pour les Turcs. En 1813, trois armées envahirent le Pachalik. Les Serbes succombèrent partout sous le nombre. Une partie d'entre eux, et leur chef lui-même, Kara-Georges, désespérant de la cause nationale, s'enfuirent en Hongrie (2 octobre 1813); le reste fit sa soumission.

Alors les Turcs exercèrent d'horribles représailles. A Kladovo, petite ville des bords du Danube, en face de la rive roumaine, ils noyèrent les enfants dans l'eau bouillante et jalonnèrent les rues d'hommes et de femmes empalés par centaines, agonisant deux et trois jours (1813). Selon le mot de l'historien serbe Yakchitch, « la paix était rétablie en Serbie, mais c'était la paix du tombeau ». Tous ceux qui avaient joué un rôle dans l'insurrection étaient traqués, torturés, mis à mort. Cela dura plus d'une année. Devant une des portes de Belgrade, écrivait un témoin en février 1815, « de chaque côté de la route, il y a soixante à soixante-dix Serbes empalés; leurs corps sont mangés par les chiens partout où les bêtes ont pu les atteindre ».

AUTONOMIE DE LA SERBIE

Ces atrocités provoquèrent un nouveau soulèvement. Il commença le dimanche des Rameaux, 25 avril 1815, au village de *Takovo*, sous la direction de *Miloch Obrenovitch*, un ancien porcher devenu pendant la première insurrection l'un des chefs militaires les plus réputés. Le soulèvement fut si prompt et si vigoureusement conduit que les Turcs, partout surpris, furent partout battus. D'autre part, Napoléon Ier était écrasé à Waterloo, et le tsar, libre d'agir, ne devait pas manquer d'exiger l'exécution du traité de Bucarest. Aussi les Turcs, tout en mettant deux armées en campagne, entrèrent en négociation avec Miloch, et moins de huit mois après le début de l'insurrection le sultan accorda aux Serbes une demi-autonomie (4 décembre 1815). A côté du pacha, il y eut désormais dans la province un *Knèze ou chef suprême des Serbes* élu par les Serbes, investi par le sultan, et qu'assistait un Conseil de douze knèzes, également élus. Du chef suprême et du Conseil relevaient l'administration, la justice et la perception des impôts dus au sultan. Miloch fut reconnu comme chef suprême.



LA TOUR DES CRANES A NICH.

Photographie.

Dans la plaine, à quelques kilomètres au nord-est de Nich, se dresse le hideux monument connu sous le nom de Tour des Crânes. *Il date de 1809. Non loin de là un millier de Serbes occupaient la redoute de* Kamenitsa. *Assiégés par les Turcs, ils se firent sauter au moment où l'ennemi pénétrait dans la redoute (31 mai). Les Turcs décapitèrent tous les cadavres. Puis, pour commémorer leur triomphe, ils édifièrent une tour dont le revêtement était entièrement fait des têtes des vaincus. La tour était encore intacte en 1878, quand les Serbes prirent Nich. Ils enlevèrent alors les crânes, les déposèrent dans un ossuaire et construisirent un abri grossier au-dessus de la tour. Chacune des cavités qu'on aperçoit marque la place d'une tête. Des têtes se voient encore du reste dans la masse même de la maçonnerie. Ce monument dit éloquemment la sauvagerie des Turcs dans la lutte contre les Serbes.*

LA PRINCIPAUTÉ DE SERBIE

Dans la suite Miloch employa toute son habileté à obtenir la pleine autonomie pour la Serbie et une extension de ses frontières primitives qui permit de faire participer un plus grand nombre de Serbes aux bienfaits du nouveau régime. Il fut tout prudence et souplesse. Il négocia sans se lasser, se refusa à toute prise d'armes nouvelle, alla jusqu'à faire périr Kara-Georges quand celui-ci, poussé par l'Hétairie[1], rentra en Serbie afin d'y provoquer un soulèvement (24 juin 1817). Pendant toute la crise de l'insurrection

1. Voir ci-dessous, page 414.

grecque, même pendant la guerre russo-turque[1], Miloch demeura obstinément pacifique. Cette patience et cette prudence, maintes fois et puissamment secondées par les Russes, eurent au bout de quinze ans leur récompense. Au mois d'août 1830 le sultan, par un décret qui fut complété en 1833, conféra à Miloch le titre de *Prince héréditaire des Serbes*, titre que le peuple lui avait donné déjà. Les impôts, les redevances au sultan et aux spahis furent supprimés et remplacés par un tribut invariable perçu par les Serbes eux-mêmes. Tous les musulmans durent quitter la Serbie; il n'y resta d'autres Turcs que les soldats des garnisons des citadelles, en face de qui Miloch eut le droit d'organiser une petite armée permanente. Enfin six districts étaient annexés au territoire de l'ancien pachalik, l'agrandissaient de près d'un tiers et portaient ses limites à quelques kilomètres de Nich. Ainsi, après quatre siècles de mort apparente, après trente ans de guerre et de négociations, de la province de Belgrade sortit le premier des États Chrétiens ressuscités, le premier noyau du nouvel État serbe, la *Principauté vassale de Serbie*.

MANCIPATION E LA GRÈCE

Il fallut moins de temps pour rendre à la Grèce l'indépendance : une crise de neuf années y suffit (février 1821-septembre 1829).

Préparée par une société secrète, l'*Hétairie*, commencée par un soulèvement général des Grecs de l'ancienne Grèce et des îles, elle fut assurée par l'intervention de trois grandes puissances, Russie, France, Angleterre, par la bataille de *Navarin* (20 octobre 1827), une guerre russo-turque (1828-1829) et le traité d'*Andrinople* (14 septembre 1829).

ORIGINE L'INSURREC-ON GRECQUE

A la différence des autres peuples chrétiens soumis par les Turcs, les Grecs avaient continué à jouer un rôle important dans l'empire ottoman. D'abord c'était à eux que le sultan avait laissé le gouvernement religieux des Chrétiens : le Patriarche, les archevêques, les évêques, tout le haut clergé étaient choisis parmi les Grecs de Constantinople. D'autre part, bon nombre de Grecs dans les ports et les îles s'étaient enrichis par le commerce ou par la banque. Leur richesse s'était beaucoup accrue à la fin du

1. Voir ci-dessous, page 419.

dix-huitième siècle, par suite de la décadence de la marine et du commerce français dans le Levant, au cours de la Révolution. Les armateurs et les négociants grecs avaient été les héritiers des armateurs et des négociants marseillais : ils étaient arrivés à posséder plus de 600 navires, montés par 30 000 matelots. Enfin, il n'était guère de grandes cités commerçantes où l'on ne rencontrât d'importantes colonies grecques. Il s'en trouvait en Russie à Odessa et à Moscou, en Autriche à Vienne, en France même à Marseille. Ces Grecs riches, — l'un d'eux put donner un million et demi lors de l'insurrection, — libres, instruits, conservaient le souvenir de la gloire passée de leur peuple, et leur patriotisme rêvait de restaurer un jour l'antique indépendance des *Hellènes*.

Ce fut cette pensée qui, en 1815, détermina quelques Grecs d'Odessa à fonder une société secrète, l'*Hétairie amicale*. L'association — c'est le sens du mot Hétairie — avait pour devise « un pour tous, tous pour chacun » ; elle devait grouper les patriotes, réunir des fonds, acheter des armes, préparer tout pour un soulèvement. Les fondateurs avaient compté d'abord s'adresser à tous les Chrétiens de l'Empire turc sans distinction de nationalité. Mais leur propagande n'eut de succès que parmi les Grecs. En 1820, cinq ans après sa fondation, l'Hétairie comptait déjà, dit-on, 80 000 affiliés. Ils étaient nombreux surtout dans les îles, puis en Russie. L'hétairie avait d'ailleurs pour chef un aide de camp du tsar, le prince *Alexandre Ypsilanti*, et le tsar versait lui-même à la société une cotisation annuelle de plus de 3000 francs.

Un incident de l'anarchie turque provoqua le soulèvement des Grecs. La province d'Épire ou pachalik de *Janina* avait pour gouverneur un Albanais, *Ali de Tébélem*, d'abord bandit, puis chef de bande, puis transformé en une sorte de gendarme et, pour avoir mis à la raison d'autres brigands, nommé pacha vers 1789. Très promptement Ali s'était de fait rendu indépendant au point de négocier à diverses reprises comme un souverain avec Napoléon et de refuser d'obéir aux ordres du sultan quand Mahmoud lui enjoignit de marcher contre les insurgés serbes. Vers 1820, *Mahmoud II*, prince énergique, qui avait entrepris de relever l'empire et l'autorité impériale, se décida à briser Ali ; il envoya des troupes pour le saisir. Bloqué dans Janina, Ali appela les Grecs à son aide. L'appel fut entendu. A la fin de février et dans les premiers jours de mars 1821, tous les

habitants de la Morée et tout d'abord ceux de *Patras*, les habitants de la Thessalie et la plupart des habitants des îles prirent les armes. Dans le même moment Ypsilanti avec les Hétairistes de Russie essayait de provoquer un soulèvement dans les provinces roumaines. Sa tentative échoua misérablement (5 mars 1821).

NSURRECTION L'histoire de l'émancipation de la Grèce peut être divisée en deux parties. Dans une première période d'environ six ans (février 1821-octobre 1827), les Grecs luttèrent seuls contre les Turcs. Puis la Russie, la France et l'Angleterre intervinrent, et c'est dans cette seconde période, longue de deux années (octobre 1827-septembre 1829) que fut assurée l'indépendance grecque[1].

L'insurrection eut d'abord un caractère anarchique; chaque village presque combattait pour son compte, et tous les combattants avaient plus souci du butin que de la liberté des Hellènes.

Ce fut seulement au début de 1822 que les insurgés au congrès d'*Épidaure*, après avoir proclamé l'*indépendance de la Grèce*, essayèrent de s'organiser et de se donner un gouvernement qui coordonnât les efforts.

De part et d'autre la lutte fut féroce. Quand ils avaient appris l'insurrection, les Turcs à Constantinople avaient donné le signal des atrocités en pendant à la porte de sa cathédrale, en costume pontifical, le dimanche de Pâques 1821, le Patriarche, vieillard de quatre-vingt-quatre ans, et en massacrant de nombreux Chrétiens (22 avril 1821). Les Grecs, quand ils eurent pris *Tripolitza*, la capitale de la Morée, égorgèrent de sang-froid 12 000 Musulmans (5 octobre 1821). Les Turcs ripostèrent en mettant à feu et à sang la riante île de *Chio* : de ses 90 000 habitants, 23 000 furent massacrés, et près de 50 000 vendus comme esclaves (mars-avril 1822). Sur mer, les brûlots grecs conduits par deux marins intrépides, *Canaris* et *Miaoulis*, incendièrent à deux reprises, d'abord dans la rade de *Chio*, puis dans la baie de *Besika*, en face de Ténédos, les flottes ottomanes (18 juin-22 novembre 1822).

Jusqu'à 1825, en dépit des querelles intérieures, des jalousies et des rivalités de leurs chefs, en dépit même d'un commencement de guerre civile, les Grecs purent lutter sans désavantage,

1. Voir la carte ci-dessus, page 409.

parce que le sultan n'avait à leur opposer que des bandes indisciplinées, les janissaires. Mais en 1825, Mahmoud réclama le concours du pacha d'Égypte, *Méhémet-Ali*, et de ses régiments organisés à l'européenne. Dès lors tout changea. Sous le commandement d'*Ibrahim*, fils de Méhémet-Ali, 17 000 Égyptiens eurent rapidement conquis la Morée. *Missolonghi*, principale citadelle des insurgés à l'ouest, succomba après plus de onze mois d'une résistance héroïque (mai 1825-25 avril 1826). Une partie de la garnison et des habitants réussit à s'échapper en forçant les lignes ennemies. Le reste s'enferma dans un magasin de munitions et se fit sauter quand les Égyptiens furent aux portes : l'explosion tua 5 000 personnes (25 avril 1826). *Athènes* fut prise à son tour (juin 1827). Les Grecs semblaient perdus, quand les grandes puissances intervinrent.

L'INTERVENTION EUROPÉENNE

Presque dès le début de la lutte, les insurgés avaient rencontré de vives sympathies en Europe. Il n'était guère d'esprit cultivé qui pût demeurer indifférent au sort de cette Grèce, « mère des Arts », à qui l'Humanité est redevable des plus purs chefs-d'œuvre de l'esprit. Aussi les insurgés virent-ils accourir de nombreux volontaires : tel l'illustre poète anglais *Byron*, qui servit d'intermédiaire aux Grecs pour un emprunt en Angleterre, et mourut à Missolonghi ; tel le colonel *Favier*, un Français, qui organisa et commanda les premières troupes régulières grecques. Dès 1821 des comités de *Philhellènes*, c'est-à-dire d'amis des Grecs, devenus particulièrement actifs après les atrocités de Chio, s'étaient constitués un peu partout en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, jusqu'aux États-Unis, et faisaient passer aux insurgés de l'argent : ils réunirent *près de vingt-cinq millions*, des armes, des munitions, des volontaires. Le comité de Paris où se rencontraient écrivains, artistes, hommes politiques de tous les partis, Chateaubriand, Laffitte, le duc de la Rochefoucault, Lafayette, etc., fournit à lui seul, en deux années, plus de trois millions, des armes et des soldats.

Par contre, les gouvernements s'étaient d'abord montrés hostiles aux insurgés. Tout occupés, sous l'influence de Metternich, à réprimer dans les Congrès les mouvements libéraux en Occident[1], ils considéraient les Grecs soulevés contre l'autorité

1. Voir ci-dessus, pages 16 et suiv.



MIAOULIS (1768-1835).

Lithographie d'auteur inconnu. — Collection particulière. — Photo Hachette.

Bien que la lithographie soit contemporaine de l'insurrection, la fidélité du portrait n'est rien moins que certaine. Mais on trouve là l'exacte représentation du costume des Grecs et de quelques aménagements de leurs bateaux. Au premier plan, la culasse d'une caronade — le canon de marine — avec son câble fait de plusieurs filins et destiné à arrêter le recul de la pièce. Miaoulis, une longue-vue sous le bras, s'appuie au bastingage formé des hamacs placés sur la lisse. Il surveille un navire de guerre turc reconnaissable à la flamme qui flotte au-dessus du pavillon timbré de croissant. Miaoulis était un de ces Grecs que le cabotage avait enrichis. Il commanda en chef les forces navales grecques pendant la guerre de l'Indépendance. Ce fut lui qui, forçant à deux reprises le blocus turc autour de Missolonghi et jetant des vivres dans la place, rendit possible sa glorieuse résistance.

légitime du Sultan comme indignes de tout intérêt et « l'affaire comme placée hors de l'humanité ». « Là-bas, par delà nos frontières orientales, écrivait Metternich, trois ou quatre cent mille individus pendus, égorgés, empalés, cela ne compte guère » (8 mai 1821). Aussi, les délégués grecs étant venus demander secours au Congrès de Laybach, on refusa même de les recevoir. Mais tout changea quand le Tsar Alexandre fut mort (1er décembre 1825). Son successeur, *Nicolas Ier*, rêvait d'un démembrement de l'Empire Turc ; à tout le moins il désirait l'affaiblir au point qu'il fût en face de la Russie dans une sorte de vassalité. Il n'était donc pas de son intérêt de laisser écraser les Grecs, et, d'autre part, l'affaire grecque pouvait fournir un excellent prétexte de querelle. De son côté, le gouvernement anglais ne voulait pas laisser le Tsar intervenir seul et régler seul la question grecque. Par suite, Anglais et Russes négocièrent et s'entendirent pour offrir leur médiation aux belligérants. En France, Charles X, par sympathie pour les Grecs autant que par politique, adhéra au projet anglo-russe.

Un traité signé à *Londres* (6 juillet 1827), au lendemain de la chute d'Athènes, stipula que les trois puissances demanderaient et au besoin imposeraient un armistice au Sultan, qu'elles exigeraient d'autre part, pour les Grecs, ce qu'avaient obtenu déjà les Serbes : l'autonomie administrative et la transformation de leur pays en principauté tributaire.

NAVARIN

Le sultan repoussa avec hauteur l'offre de médiation et la demande d'armistice. Les puissances se mirent en devoir d'assurer par la force la cessation des hostilités. Leurs flottes reçurent l'ordre de s'opposer à tout mouvement des flottes turque et égyptienne. Celles-ci, fortes de quatre-vingts vaisseaux de tout rang, portant 2400 canons, se trouvaient, au commencement d'octobre, concentrées dans la rade de ***Navarin***. Pour obtenir leur dislocation, les flottes combinées des puissances, vingt-six navires armés de 1300 canons, se présentèrent devant la rade. Le samedi 20 octobre 1827, vers deux heures et demie, comme les vaisseaux anglo-français des amiraux Codrington et de Rigny se disposaient à mouiller en face de la flotte turco-égyptienne, un coup de feu fut tiré contre un canon anglais, un coup de canon contre une frégate française, la frégate même de l'amiral de Rigny. Ce fut le signal inattendu d'une formidable bataille de quatre heures. A

sept heures, les Turcs avaient perdu soixante navires et 6 000 hommes.

XPEDITION
DE MORÉE

La destruction de sa flotte ne fit qu'exaspérer le Sultan. Il réclama de la France, de la Russie et de l'Angleterre une indemnité et des excuses. En même temps il adressait aux Musulmans un appel à la guerre sainte contre les Russes. Charles X répondit en envoyant en Morée, sous le commandement du général Maison, une division qui contraignit Ibrahim et les Égyptiens à se rembarquer (août 1828). Le Tsar Nicolas déclara la guerre au Sultan (avril 1828).

A GUERRE
URCO-RUSSE

La guerre dura un peu plus d'un an[1]. Les Russes eurent au début de rapides succès. Après avoir occupé la Moldavie et la Valachie, leurs armées franchirent le Danube dès le mois de juin 1828. Mais ils échouèrent devant Silistrie, et des maladies les décimèrent, en sorte qu'ils durent repasser le Danube. Les opérations reprises au printemps de 1829, furent vivement conduites par le maréchal *Diebitch*. Après s'être emparé de *Silistrie* (30 juin 1829), Diebitch déroba sa marche aux armées turques établies en Bulgarie, franchit les Balkans dans le voisinage de la mer Noire et, par un audacieux coup de main, s'empara d'*Andrinople* (20 août 1829). Plus rien ne couvrait Constantinople : le Sultan demanda la paix.

TRAITÉ
ANDRINOPLE

Un double traité signé à *Andrinople* (4 septembre 1829) régla la question grecque et le conflit turco-russe. Pour le règlement de la question grecque, le premier traité d'Andrinople signé avec les puissances enregistra simplement l'adhésion du Sultan aux décisions prises en commun par la Russie, la France et l'Angleterre. En vertu de ces décisions tout le territoire au sud d'une ligne tirée du golfe d'Arta au golfe de Volo, avec les îles avoisinant la côte orientale, était détaché de l'Empire turc et formait un *Etat pleinement indépendant : le royaume de Grèce.* Son indépendance était garantie par les trois puissances.

En vertu du second traité, la Turquie cédait au Tsar les

1. Voir la carte ci-dessus, page 409.

embouchures du Danube et s'engageait à lui payer en dix ans une indemnité de guerre de 125 millions. Jusqu'au règlement complet de cette indemnité, les Russes occuperaient la Moldavie et la Valachie. La condition politique de ces deux provinces était en outre modifiée au détriment de la Turquie. Elles restaient toujours vassales du Sultan. Mais aucun Musulman n'y devait plus demeurer non plus qu'en Serbie et en Grèce, et d'autre part, *l'autonomie des deux provinces était désormais garantie par la Russie*. Ainsi se poursuivait à Andrinople la politique inaugurée soixante ans plus tôt par Catherine II au traité de *Kaïnardji*[1], et qui tendait à porter la frontière russe jusqu'au Danube, en faisant peu à peu passer les provinces roumaines de la vassalité turque au protectorat du Tsar.

LA CRISE ÉGYPTIENNE

Deux ans à peine après la fin de la crise grecque, une crise nouvelle ébranla l'Empire turc. Elle fut provoquée par le *pacha d'Égypte*, ***Méhémet-Ali***.

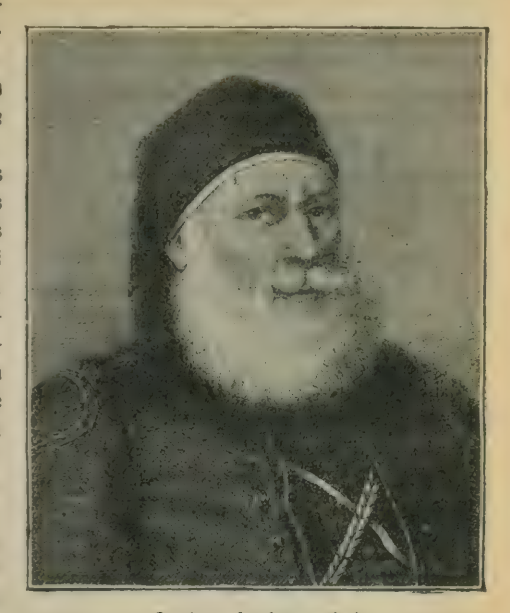
La crise égyptienne se déroula en deux épisodes, d'abord de 1831 à 1833, puis de 1839 à 1841. Comme la crise grecque, elle provoqua l'intervention des puissances ; comme elle, elle aboutit à un nouveau démembrement de l'Empire turc, à l'*indépendance de fait de l'Égypte*.

MÉHÉMET-ALI ET L'ÉGYPTE

Méhémet-Ali, un Albanais intelligent et audacieux, était à la fois officier de troupes irrégulières et négociant en tabac, à Cavala, sa ville natale, quand en 1798, lors de l'expédition de Bonaparte, il fut envoyé en Égypte ; il fit bravement son devoir. Les services qu'il rendit, après la retraite des Français, pour rétablir l'autorité au moins nominale du Sultan lui méritèrent d'être nommé pacha d'Égypte en 1809. D'une médiocre et somnolente province turque il fit une puissance militaire redoutable, un pays dont l'activité agricole et industrielle rappelait l'Europe. Après avoir détruit la féodalité des Mamelouks, massacrés en masse au cours d'une fête dans la citadelle du Caire (1811), il s'était proclamé seul maître et propriétaire du sol, et s'inspirant de l'œuvre commencée par les Français durant leurs deux années d'occupation[2] (1799-1801) il s'était appliqué à restaurer l'agriculture, à fonder l'industrie égyptienne. Le coton, cultivé

1. Voir *Dix-huitième siècle*, page 245.
2. Voir *Révolution et Empire*, pages 524 et suiv.

par son ordre en d'immenses plantations, fournit les éléments d'un très important commerce qui, monopolisé par le pacha, lui rapporta des sommes considérables. Ces sommes Méhémet-Ali les employa à se créer, avec le concours d'officiers et d'ingénieurs français appelés par lui en grand nombre, surtout après 1815, une armée, — l'organisateur principal en fut un aide de camp du maréchal Grouchy, le capitaine Sèlves, — une flotte, des arsenaux. Dans le temps où le Sultan n'avait d'autres troupes que les hordes des janissaires, son pacha possédait une armée équipée, disciplinée, exercée à l'européenne, et qui par deux fois avait déjà fait ses preuves: en Arabie en soumettant le Hedjaz révolté (1811-1818) et sur le Haut-Nil en conquérant au sud de l'Egypte la Nubie et le Kordofan (1818-1820). De là l'appel de Mahmoud à Méhémet-Ali contre les Grecs. Il en coûta au pacha d'Egypte, en trois ans (1825-1828), 30 000 hommes, sa flotte et vingt millions.



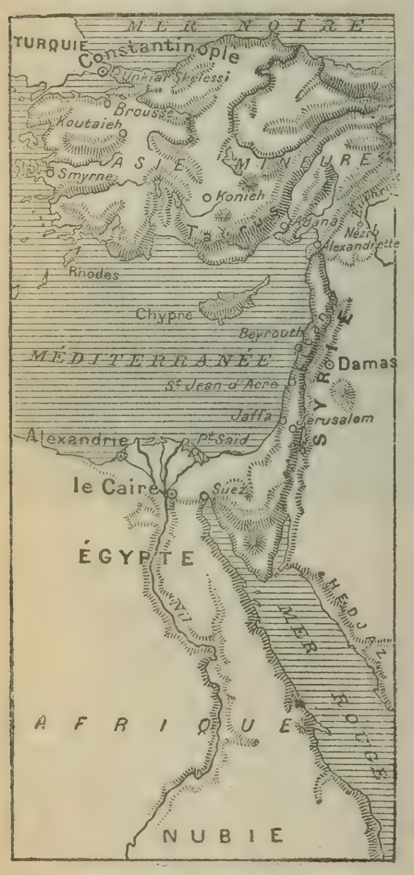
MÉHÉMET-ALI (1769-1849).

Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Méhémet-Ali a été l'un des types les plus remarquables de cette race albanaise qui, incapable d'arriver à constituer un peuple organisé, a fourni cependant à l'Empire turc nombre d'hommes d'État et de chefs d'armée de premier ordre. Méhémet-Ali est le véritable créateur de l'Egypte moderne. Il est à l'origine de cette renaissance qui au dix-neuvième siècle, avec le concours de la France fournissant ses officiers, ses ingénieurs, ses instituteurs, ses capitaux, a fait de nouveau, de la terre antique des Pharaons, l'un des centres d'activité économique les plus importants du monde méditerranéen.

LA QUESTION DE SYRIE

Méhémet-Ali pensa que de pareils sacrifices méritaient récompense : il demanda au Sultan l'hérédité pour son pachalik d'Égypte et le gouvernement de la Syrie. Mahmoud repoussa les deux demandes. Méhémet-Ali résolut alors de prendre ce qu'il ne pouvait obtenir de la bonne grâce de son souverain. Prenant prétexte d'une affaire de contrebande favorisée par son voisin, le pacha de Saint-Jean-d'Acre, Méhémet au mois d'octobre 1831 jeta sur la Syrie son fils Ibrahim avec 50 000 hommes. Celui-ci enleva Saint-Jean-d'Acre (27 mai 1832) et Damas (14 juin 1832), puis le Sultan se refusant toujours aux concessions réclamées par son sujet rebelle, Ibrahim franchit le Taurus, passa en Asie Mineure, et à *Konieh* (21 décembre 1832) infligea une telle défaite aux Turcs qu'il put pousser ses avant-gardes jusqu'à Brousse et jusqu'à la mer de Marmara.



Égypte, Syrie, Asie Mineure

INTERVENTION DE L'EUROPE

La victoire d'Ibrahim émut l'Europe entière. En effet, le Sultan affolé, voyant déjà les Égyptiens à Constantinople, implora l'aide du Tsar. C'était pour Nicolas une occasion inespérée d'établir son influence en Turquie. Il envoya une escadre



IBRAHIM PACHA (1789-1848).

Bibliothèque Nationale. — Photo Hachette.

Ibrahim pacha, fils aîné de Méhémet-Ali, fut un remarquable homme de guerre. Son père lui confia son premier commandement à 16 ans. Il révéla ses talents de général à 27 ans dans la campagne qu'il dirigea en Arabie et qui, commencée en 1816, se termina en 1819 par la soumission de l'Hedjaz. Il commanda le corps expéditionnaire égyptien en Grèce. Ses grandes victoires de Konieh et de Nezib enthousiasmèrent les Turcs eux-mêmes qui voyaient en lui le chef destiné à rendre à la puissance ottomane tout son éclat. Son père étant tombé en enfance en 1848, Ibrahim lui succéda ; mais il mourut six semaines après.

dans le Bosphore, et 15000 hommes en occupèrent les deux rives.

Cette occupation alarma au plus haut point l'Angleterre, la

France et l'Autriche. les trois puissances craignirent que ce ne fût le premier épisode de l'établissement du protectorat russe. Aussi pressèrent-elles le Sultan de désarmer Méhémet-Ali par des concessions. Le Sultan céda. Au traité de *Koutaieh* (5 mai 1833) il accorda à Méhémet-Ali le gouvernement de la Syrie et du district d'Adana. Cette dernière concession ouvrait à l'Égyptien l'Asie Mineure et la route de Constantinople. Réunissant sous son autorité l'Egypte, la Nubie et les territoires du Haut-Nil, l'Hedjaz et la Syrie, Méhémet-Ali en 1833 se trouvait à la tête d'un *véritable empire arabe, plus redoutable que l'Empire turc.*

TRAITÉ D'UNKIAR-SKELESSI

La signature de la paix obligea le Tsar Nicolas à rappeler ses troupes. Mais son intervention lui avait rapporté tout le profit qu'il en attendait : il avait en effet obtenu du Sultan un traité d'alliance. Par ce traité, signé à *Unkiar-Skelessi* (8 juillet 1833), le Tsar promettait au Sultan toutes les troupes nécessaires à sa défense; le Sultan, ainsi transformé en protégé russe, s'engageait à fermer les détroits de la mer Noire à tous vaisseaux de guerre autres que les vaisseaux russes. *La mer Noire devenait ainsi comme un immense port militaire russe*, d'où les flottes du Tsar pourraient à leur heure s'élancer sur la Méditerranée, sans courir grand risque d'être jamais atteintes elles-mêmes dans un si sûr refuge.

L'alliance d'Unkiar-Skelessi fut un des faits essentiels de la question d'Orient : elle détermina, en effet, la politique ultérieure des grandes puissances à l'égard de la Turquie. Désormais, toutes suivirent avec un soin jaloux les affaires turques; et pour empêcher que le Tsar n'eût à remplir son rôle de protecteur, elles furent amenées à se transformer elles-mêmes, on le verra plus loin, en protectrices de la Turquie, mise pour ainsi dire sous la sauvegarde de l'Europe.

SECONDE GUERRE TURCO-ÉGYPTIENNE

Cinq ans plus tard, Mahmoud tenta de reprendre la Syrie. Mais dès son entrée en campagne, bien que réorganisée à l'européenne, l'armée turque, forte de 100 000 hommes, fut en deux heures détruite à *Nezib* sous les yeux de son principal instructeur, le futur maréchal de Moltke. Le vainqueur, Ibrahim, ramassa 12 000 prisonniers, 25 000 fusils et plus de 160 canons (24 juin 1839). Quand la nouvelle du désastre parvint à Constantinople, Mahmoud ve-

nait de mourir (1er juillet) laissant pour héritier un enfant de seize ans, Abdul-Medjid. Le *capitan pacha*, l'amiral commandant en chef la flotte ottomane, conduisit ses vaisseaux à Alexandrie et les livra à Méhémet-Ali. L'Empire turc semblait sur le point de tomber au pouvoir du pacha d'Égypte.

TRAITÉ DE LONDRES

On vit alors en mouvement toutes les ambitions et toutes les jalousies des puissances, et peu s'en fallut que des désastres turcs sortît une guerre européenne. Redoutant qu'en vertu du traité d'Unkiar-Skelessi la Russie n'occupât Constantinople, l'Angleterre et l'Autriche proposèrent en hâte une intervention collective des puissances, et le règlement par ces puissances du conflit turco-égyptien. La France, la Russie et la Prusse acceptèrent. *C'était le premier acte de la prise en tutelle de la Turquie par l'Europe* Mais la France, très favorable à Méhémet-Ali, cherchait à lui assurer de larges avantages. Par contre, l'Angleterre était hostile au pacha, parce qu'elle ne voulait pas laisser former à mi-chemin de l'Inde un empire puissant où dominerait l'influence française. En fin de compte l'Angleterre l'emporta. Son ministre des affaires étrangères, *Palmerston*, adversaire presque systématique de la France, détermina le Tsar, mal disposé pour Louis-Philippe, et avec lui les gouvernements d'Autriche et de Prusse à régler, par le *traité de Londres*, à l'insu du gouvernement français, le conflit turco-égyptien (15 juillet 1840). On a vu [1] quelles colères l'événement souleva à Paris. Mais les puissances passèrent outre. Elles avaient d'abord résolu de laisser à Méhémet-Ali l'Égypte, à titre héréditaire, Saint-Jean-d'Acre et le sud de la Syrie, à titre viager. Méhémet-Ali ayant repoussé ces conditions, les puissances décidèrent de ne plus lui laisser que l'Égypte. Une flotte anglo-autrichienne, après avoir contraint les Égyptiens à évacuer Saint-Jean-d'Acre, se présenta devant Alexandrie. Sous la menace d'un bombardement, Méhémet-Ali se soumit; il rappela ses troupes de Syrie et rendit la flotte turque au sultan (novembre 1840).

[C]ONVENTION [DE]S DÉTROITS

La défaite de Méhémet-Ali fut partout considérée comme un échec pour la France. Un an plus tard, la Russie subit à son tour un échec plus certain. Sur l'initiative de la France fut conclue, entre les grandes puissances et la Turquie, une convention demeurée de

1. Voir ci-dessus, page 93.

puis lors en vigueur, la *Convention des Détroits*, en vertu de laquelle *le passage du Bosphore et des Dardanelles était interdit à tout vaisseau de guerre* (14 juillet 1841). C'était la ruine du traité d'Unkiar-Skelessi : les escadres russes étaient désormais prisonnières dans la mer Noire.

ESSAIS DE RÉFORMES EN TURQUIE LE TANZIMAT

Tant d'insurrections et tant de désastres rendaient évidente la nécessité de profondes réformes dans l'Empire turc. Ces réformes, Mahmoud II et son fils Abdul-Medjid (1839-1861) les entreprirent. Mais ils se heurtèrent à la mauvaise volonté de la plupar des fonctionnaires à qui l'anarchie était profitable, puis à l'inertie et au fanatisme de l'immense majorité de leurs sujets, qui considéraient comme sacro-sainte l'antique organisation de la Turquie, comme sacrilège tout essai de la modifier et comme un « *Ghiaour* », un infidèle maudit, quiconque y portait la main.

Mahmoud put cependant commencer et mener en partie à bien la plus urgente des réformes, la *réforme de l'armée*, vainement tentée par ses prédécesseurs. Le premier acte en fut la destruction des janissaires. Ils s'étaient soulevés en apprenant que Mahmoud avait décidé la réorganisation de leur corps. Le Sultan arma contre eux le peuple de Constantinople. Ils furent bloqués dans leurs casernes, et 20000 y furent tués ou brûlés vifs (juin 1826). Pour les remplacer on eut des troupes qu'organisèrent et qu'instruisirent des missions appelées d'Europe et des officiers formés dans une école spéciale créée sur le modèle de Saint-Cyr.

Sous Abdul-Medjid la reconstitution de l'armée fut heureusement achevée par l'établissement d'un mode de recrutement régulier analogue à la conscription (1843), par la formation de troupes de première ligne, les *nizams*, et de troupes de réserves, les *rédifs*. D'autre part, un ministre, *Rechid pacha*, gagné aux idées européennes par un long séjour en France et en Angleterre, fit promulguer le plan d'une réforme générale, politique et administrative, que les Turcs appelèrent le *Tanzimat*, c'est-à-dire « le nouveau régime » (novembre 1839). L'essentiel en devait être l'abolition de toute distinction entre Musulmans et Chrétiens, l'égalité de tous les sujets du sultan devant les tribunaux et devant l'impôt, la suppression de l'arbitraire. Pour l'application du plan de réforme, de nombreux décrets furent

rendus. Mais les partisans de l'ancien régime, « *les Vieux Turcs* », n'en tinrent à peu près aucun compte. Rechid pacha, devenu et demeuré grand-vizir pendant six ans (1846-1852), s'usa contre leur inertie. La condition des Chrétiens demeura misérable; d'où par la suite de nouvelles révoltes, de nouvelles interventions de l'Europe et de nouveaux démembrements de l'Empire.

NICOLAS LA TURQUIE

Les essais de transformation de la Turquie inquiétaient le Tsar Nicolas, parce que l'application sérieuse des réformes pouvait donner à l'Empire turc un regain de vigueur. Or, la faiblesse de cet empire — Nicolas l'appelait « *l'homme malade* » — était indispensable au succès des projets du Tsar. Ses projets — il hésitait entre deux — c'étaient, soit le démembrement de la Turquie et son partage « à l'amiable » entre toutes les grandes puissances; soit, comme il l'avait essayé par le traité d'Unkiar-Skelessi, l'établissement du protectorat russe à Constantinople.

Le démembrement n'était possible qu'avec la complicité de l'une des grandes puissances. Nicolas songea à l'Angleterre. A trois reprises, au début de 1853 (janvier-février), et tout d'abord au cours d'un bal, à Saint-Pétersbourg, il fit à l'ambassadeur anglais Hamilton Seymour des ouvertures en vue d'un partage. « Nous avons sur les bras, lui dit-il, un homme malade, très malade, qui peut subitement mourir. Eh bien! je vous le demande, ne vaut-il pas mieux se parer d'avance contre cette éventualité que de courir les risques du chaos, de la confusion, de la guerre européenne? » L'Angleterre prendrait l'Égypte et la Crète; on tirerait de la Turquie d'Europe une Serbie, une Bulgarie, une Roumanie, indépendantes sous le protectorat des Russes; ceux-ci occuperaient Constantinople « en dépositaires ». « Si nous parvenons à nous entendre sur cette affaire peu m'importe le reste, déclarait le Tsar : je tiens pour indifférent ce que pensent et font les autres. »

Par un revirement soudain, avant même qu'il pût savoir comment l'Angleterre accueillait son projet, Nicolas résolut d'agir seul et, jouant le tout pour le tout, de tenter à Constantinople une démarche qui, si elle réussissait, placerait le Sultan dans sa dépendance. Si elle échouait, le Tsar aurait un prétexte de guerre. A la fin de février il faisait partir pour Constantinople un ambassadeur extraordinaire, le prince Menchikof.

MISSION PUBLIQUE DE MENCHIKOF L'AFFAIRE DES LIEUX-SAINTS

L'ambassadeur avait une double mission : l'une publique, l'autre secrète. La mission publique — occasion de l'ambassade — était le règlement de la *question des Lieux-Saints*. L'affaire, à laquelle la France était directement intéressée, remontait au premier Empire. La garde des Lieux-Saints, les sanctuaires chrétiens, à Jérusalem et à Bethléem, est le privilège séculaire et très envié des Catholiques ou *Latins*, protégés traditionnels de la France. En 1808, les Orthodoxes ou *Grecs*, avec l'appui de la Russie, s'étaient emparés des sanctuaires, au grand détriment de l'influence française dans le Levant. Faute de fermeté, les réclamations sous Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe étaient demeurées sans effet. Mais l'affaire fut énergiquement reprise sous la seconde République par le Prince-Président désireux de gagner au dedans la bienveillance du clergé, de restaurer au dehors le prestige de la France (mai 1851). Ce fut à Constantinople entre France et Russie, comme un duel, bientôt rendu très ardent par l'attitude de Nicolas à l'égard de Napoléon. Tenant le rétablissement de l'Empire pour une violation des traités de 1815, le Tsar tardait à reconnaître Napoléon III et ne le reconnaissait enfin que de mauvaise grâce, presque au moment du départ de Menchikof (janvier 1853).

MISSION SECRÈTE

En même temps qu'il venait demander un règlement de l'affaire des Lieux-Saints conforme aux prétentions orthodoxes et russes, Menchikof devait offrir au Sultan l'alliance du Tsar : c'était la mission secrète et l'essentielle. Que le Sultan voulût attaquer ou fût attaqué, le Tsar mettrait à sa disposition ses armées. Pour prix de cette alliance offensive et défensive, Nicolas demandait au Sultan de lui reconnaître un *droit de protectorat sur tous les Chrétiens orthodoxes de l'Empire turc*. Si le Sultan acceptait, le Tsar aurait dès lors un moyen permanent d'intervenir en Turquie.

La proposition fut présentée, au mois de mai, en forme d'*ultimatum* : le Sultan était sommé de choisir l'alliance ou la rupture. Le sultan communiqua la proposition aux ambassadeurs anglais et français, et sur leur conseil la déclina. Menchikof quitta aussitôt Constantinople (21 mai 1853), et Nicolas, sous prétexte de prendre des garanties en faveur des Chrétiens, fit entrer ses troupes dans les provinces moldo-valaques. Les grandes puissances et Napoléon III — celui-ci par deux fois — offrirent

vainement leur médiation. En octobre, la guerre était engagée ; mais les grandes opérations commencèrent seulement six mois plus tard, en mars 1854.

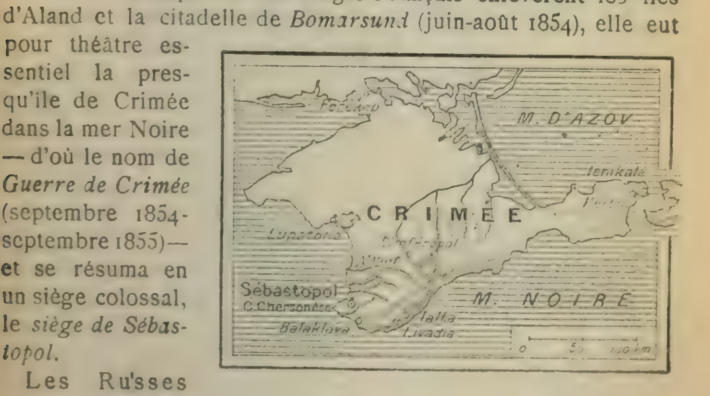
ALLIANCE RANCO-ANGLO-TURQUE

Nicolas comptait n'avoir à combattre que la Turquie : il eut une guerre avec *l'Angleterre* et *la France*, renforcées plus tard du *Piémont*[1]. L'Angleterre et la France, en effet, étaient intéressées à ne pas laisser modifier l'équilibre méditerranéen par la substitution d'un État énergique, la Russie, à un État chancelant, la Turquie. Elles se rapprochèrent donc, s'allièrent et, venant au secours du Sultan, sommèrent le Tsar d'évacuer les provinces moldo-valaques. Sur son refus, elles lui déclarèrent la guerre et signèrent une alliance avec la Turquie, à *Constantinople* (12 mars 1854). Pour prix de leur secours, elles avaient exigé du Sultan l'engagement de procéder à de nouvelles réformes et d'assurer ainsi à tous ses sujets, sans distinction de religion, l'égalité complète et l'admission à tous les emplois.

LA GUERRE DE CRIMÉE

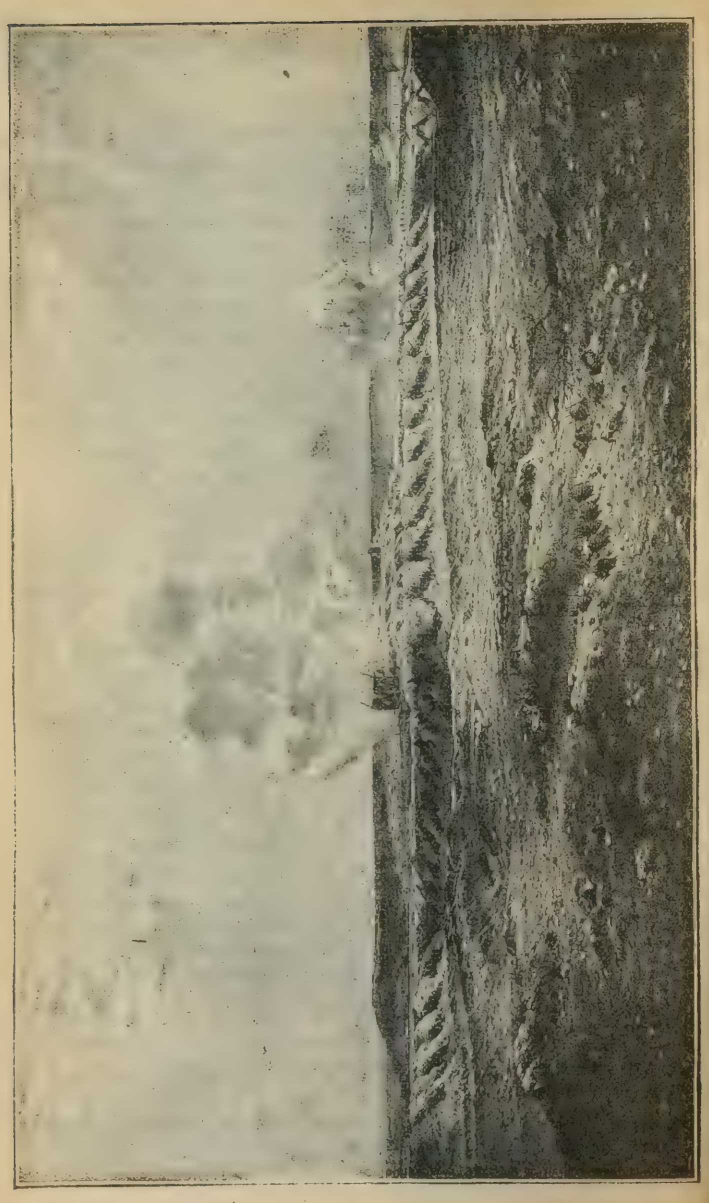
La guerre dura deux ans (mars 1854-mars 1856). Commencée en Bulgarie, sur les bords du Danube, comportant à titre épisodique une expédition dans la Baltique où les Anglo-Français enlevèrent les îles d'Aland et la citadelle de *Bomarsund* (juin-août 1854), elle eut pour théâtre essentiel la presqu'île de Crimée dans la mer Noire — d'où le nom de *Guerre de Crimée* (septembre 1854-septembre 1855) — et se résuma en un siège colossal, le *siège de Sébastopol*.

Les Russes avaient d'abord passé le Danube (13 mars 1854) et mis le siège devant *Silistrie* (14 avril). Mais la



LES CHAMPS DE BATAILLE DE CRIMÉE.

1. Voir ci-dessus, page 293.



SÉBASTOPOL : TYPE DES DÉFENSES EN TERRE. BASTION DU MAT : LA FACE DROITE

résistance acharnée de la place, le débarquement à *Varna* de 50 000 Anglo-Français, sous lord Raglan et le maréchal de Saint-Arnaud, les menaces des Autrichiens qui paraissaient prêts à se joindre aux Alliés, obligèrent les Russes à repasser le Danube et à évacuer la Moldavie et la Valachie (juin 1854). On ne pouvait penser à les poursuivre en Bessarabie, parce que, à raison des distances, le ravitaillement des armées alliées y aurait été impossible. On décida donc de frapper en *Crimée*. A la pointe sud de la presqu'île, à *Sébastopol*, les Russes avaient créé un puissant arsenal maritime, menace constante pour Constantinople : il s'agissait de le détruire.

L'ALMA

Du 16 au 19 septembre 1854, à *Eupatoria*, 356 navires débarquèrent : 21 000 Anglais; 30 000 Français, 6 000 Turcs, soit 57 000 hommes, plusieurs milliers de chevaux ; 126 canons de campagne, 125 pièces de siège ; des approvisionnements immenses, des vivres et des fourrages pour quarante-cinq jours, 1 300 gabions, 24 000 fascines, 180 000 sacs à terre, etc.

C'était le prélude prodigieux du siège le plus prodigieux de l'histoire. Il dura onze mois (9 octobre 1854-8 septembre 1855), coûta près de 200 000 hommes aux Russes qui déployèrent les plus rares vertus militaires, plus de 100 000 aux Alliés, — 22 000 Anglais, 80 000 Français, — dont 13 000 tombés au feu, et près de 90 000 morts du typhus ou victimes de l'hiver russe.

A peine débarqués, les Alliés trouvaient devant eux, leur barrant l'accès du plateau de Chersonèse où s'élève Sébastopol, 40 000 Russes que Menchikof, leur commandant, avait établis

* *Sébastopol fut enveloppée par le colonel de Totleben d'un ensemble de défenses en terre simplement constituées par de puissants parapets, coupés de nombreuses embrasures armées chacune d'une pièce de marine — voir la gravure page 435 — et précédées d'un profond fossé. Ces défenses assez facilement bouleversées par le feu de l'ennemi étaient plus facilement encore rétablies. On voit ici l'aspect des retranchements après le bombardement. Les embrasures sont ruinées et en partie comblées par les éboulis. Au centre au premier plan, une gabionnade couvrant une entrée de galerie de mine — on fit des deux parts grand usage de la mine. — un soldat tué, plus en arrière des travailleurs, pioche en mains, servent d'échelle. A gauche à l'arrière-plan, au pied de la terrasse du Grand-Redan — voir le plan page 433 — la baie du Sud. La vue est prise entre la route et le bastion du Mât. — Durand Brager, élève d'Isabey, peintre de marines et de scènes militaires, suivit l'expédition de Crimée et en rapporta vingt et un petits tableaux excellents, documents qui sont au Château de Versailles.*



SÉBASTOPOL. — Lithographie de Victor ADAM (1801-1866) — Musée de l'Armée. — Photo Hachette



Plan de Sébastopol.
Pour servir de contre-partie
à la lithographie de Victor Adam.

La vue perspective de Sébastopol, dessinée par V. Adam dans son album de la guerre de Crimée, d'après les croquis rapportés du siège, tire toute sa valeur du rapprochement avec le plan. La vue est prise d'un point situé en face du Bastion du Mat — on aperçoit le mât entre le bastion et la ville — près de la naissance du ravin qui vient tomber au fond de la baie du Sud, entre la route qui mène au bastion et le ravin sinueux qui borde à gauche la montagne Verte. Les pentes de celle montagne et du mont Voronzoff masquent en grande partie l'ouvrage Malakoff dont on aperçoit la massive tour ronde. Elles masquent également le fond de la rade de Sébastopol, indiqué à droite par le phare dressé sur un éperon rocheux près du bord de la gravure. Par delà la rade, le puissant fort du Nord. Cette partie de Sébastopol ne fut jamais investie et la garnison de la place put être constamment ravitaillée par un pont de bateaux, qui figure sur le plan, aboutissant au fort Saint-Nicolas A l'entrée de la rade, entre le fort Constantin et le fort de la Quarantaine, on aperçoit la cime des mâts des vaisseaux coulés pour barrer le passage aux escadres alliées. Au premier plan, à droite l'escorte de lord Raglan, à gauche l'escorte — dragons et chasseurs — de Canrobert. Les deux chefs sont plus loin à pied. A gauche, une batterie canonne le Bastion du Mât et le Bastion Central. Sur le plan, les traits fins en zigzags représentent les tranchées alliées.

sur une ligne de hauteurs couvertes par la rivière de l'*Alma*. L'audace des zouaves du général Bosquet qui, après avoir franchi la rivière à son embouchure, escaladèrent à l'extrême gauche ennemie des escarpements jugés par les Russes inaccessibles, donna la victoire aux Alliés et leur ouvrit la route de Sébastopol (20 septembre).

LES DÉFENSES DE SÉBASTOPOL

A ce moment, — les Russes n'ayant jamais entrevu la possibilité d'un débarquement en Crimée, — la place, puissamment défendue sur le front de mer, était à peine fortifiée du côté des terres. Une attaque brusquée l'eût sans doute livrée aux Alliés. Mais au lendemain de l'Alma, Saint-Arnaud fut mortellement atteint du choléra; d'autre part lord Raglan était un temporisateur, en sorte que les Russes eurent le loisir d'organiser la défense. Un jeune officier du génie, le colonel de *Totleben*, improvisa, avec une activité merveilleuse, un système nouveau de fortifications en terre, facilement bouleversées par le canon de l'assiégeant, plus facilement réparées par la pelle de l'assiégé. Pour armer les ouvrages russes, 3000 canons furent empruntés à la flotte, que l'on coula à l'entrée de la baie de Sébastopol, afin d'en fermer l'accès.

Français et Anglais durent entreprendre d'immenses travaux, creuser plus de 80 kilomètres de tranchées, mettre en batterie plus de 800 bouches à feu, porter leurs effectifs à près de 150000 hommes. Il leur fut cependant impossible de bloquer entièrement la place. Constamment libre au nord, elle ne cessa tout le long du siège d'être ravitaillée en hommes, en munitions, en vivres, tandis qu'à trois reprises des armées russes, manœuvrant sur les derrières des assiégeants tentaient de les contraindre à lever le siège. Les trois tentatives faites à *Balaklava* (25 octobre 1854), à *Inkermann* (5 novembre 1854), au pont de *Traktir* où se distinguèrent les Piémontais (16 avril 1855) furent toutes les trois repoussées. A Inkermann, la plus importante et la plus sanglante des trois rencontres, l'armée anglaise, surprise avant l'aube, dans le brouillard, par les Russes montant des ravins, eût été écrasée si son héroïque ténacité n'eût facilité l'entrée en ligne des Français qui, à onze heures, rejetèrent l'armée russe en bas des crêtes; elle avait perdu 12000 hommes sur 36000 engagés.



Sébastopol : Caronade russe dans son embrasure.

Photographie. — Musée de l'Armée. — Photo Hachette.

La caronade était une pièce de marine, inventée en Écosse à la fin du dix-huitième siècle, courte et assez légère. Les embrasures ouvertes dans les parapets étaient fermées par des portières faites de gros câbles juxtaposés, qui suffisaient à arrêter les balles. Les Russes avaient imaginé pour mieux obturer l'ouverture et protéger plus complètement les servants de munir la volée de la pièce d'une sorte de bouclier circulaire constitué comme la portière. La photographie a été prise après l'entrée des Alliés dans Sébastopol.

MALAKOFF

Le siège traîna pendant plusieurs mois en raison de l'hiver très rude, puis faute d'un commandement unique pour les armées alliées, enfin parce que le général Canrobert, successeur de Saint-Arnaud, était très ménager du sang de ses hommes. Tout changea lorsqu'en mai 1855 le commandement de l'armée française eut été donné au général *Pélissier*, un chef énergique et têtu.

La clef de la défense était, au sommet d'un mamelon, l'ouvrage *Malakoff*, citadelle en terre, longue d'environ 350 mètres, et couverte à un kilomètre en avant par un autre ouvrage, le *Mamelon Vert*. Dès le début de juin, sous l'impulsion de Pélissier, les Français enlevèrent le Mamelon Vert (7 juin 1855). Enhardis par ce premier succès, les Alliés, le 18 juin, jour anniversaire de Waterloo — la date avait été choisie à dessein — tentèrent un assaut général. Mal engagée et mal conduite l'affaire échoua, ayant coûté près de 6000 hommes. On revint au siège méthodique et aux cheminements. Il fallut aux Français, partant du Mamelon Vert, trois mois de travaux et de combats pour approcher à 25 mètres de Malakoff.

Le samedi 8 septembre, après trois jours de « bombardement infernal », 800 pièces ayant dans la dernière journée lancé 70000 projectiles sur la place, à midi, l'assaut fut donné à toutes les défenses par 50 000 hommes. Il fut partout repoussé et les Anglais subirent des pertes terribles au *Grand Redan*. Mais Malakoff fut en vingt-cinq minutes enlevé par la division du général de Mac-Mahon. Les retours offensifs des Russes, renouvelés désespérément pendant quatre heures, ne parvinrent pas à l'en déloger.

Malakoff pris, Sébastopol ne pouvait plus se défendre ; les Russes l'évacuèrent dans la nuit, après avoir fait sauter tous les bastions et incendié tous leurs navires dans la rade. Cette dernière journée leur coûtait 13000 hommes; elle en coûtait 10 000 aux Alliés.

TRAITÉ DE PARIS

Au milieu du siège de Sébastopol, Nicolas était mort du désespoir de ses défaites (2 mars 1855). Après la chute de la place, l'épuisement de la Russie, son isolement, les menaces de l'Autriche qui, s'étant tenue sur la réserve tant que la lutte était indécise, accourait après la victoire au secours des vainqueurs, contraignirent Alexandre II, le nouveau Tsar, à demander la paix. Sur les



LES VAINQUEURS DE CRIMÉE.

Aquarelle d'Hippolyte BELLANGE (1800-1866). — Collection de S. A. le Prince J. Murat. — Photo Hachette.

L'aquarelle représente la rentrée triomphale des troupes françaises à Paris en 1856. Elle donne la tenue de campagne de l'infanterie de ligne; c'était, aux guêtres blanches près, la tenue de 1914, pantalon rouge, tunique bleue aux pans retroussés, épaulettes rouges et képi. Le porte-drapeau est vêtu d'une courte pèlerine à capuchon qu'on appelait la Criméenne. — *Élève de Gros, ami de Charlet, Bellangé fut un de nos bons peintres et de nos meilleurs lithographes militaires*

instances de Napoléon III, contre le gré de la reine Victoria, « qui ne pouvait, disait-elle, supporter l'idée que l'échec du Grand Redan fût le dernier fait d'armes des Anglais », et qui rêvait d'une destruction de Cronstadt, l'arsenal russe de la Baltique, on traita. Un Congrès où sous la présidence du comte Walewski, ministre des Affaires étrangères de France, siégèrent les représentants de l'Angleterre, de la Russie, de la Turquie, de l'Autriche, du Piémont et de la Prusse, se réunit à ***Paris*** et régla les conditions de la paix (25 février-30 mars 1856). Sur les instances de l'Autriche qui tenait à l'écarter du Danube, la Russie dut céder la Bessarabie, qui fut annexée à la Moldavie. La mer Noire était ***neutralisée*** : il était interdit à la Russie et à la Turquie d'y avoir ni vaisseaux de guerre, ni arsenaux. La Moldavie et la Valachie, ainsi que la Serbie, obtenaient que leurs privilèges fussent garantis désormais par toutes les puissances. Enfin, et c'étaient là les clauses essentielles du traité, les puissances *garantissaient l'intégrité territoriale de l'Empire turc*, et stipulaient que « *tout acte de nature à y porter atteinte serait considéré comme une question d'intérêt européen* ».

Ainsi *la Turquie se trouvait officiellement placée sous la sauvegarde de l'Europe*. La Russie perdait tous les avantages lentement acquis dans les Balkans depuis le traité de Kaïnardji jusqu'au traité d'Andrinople. D'autre part, il lui fallait renoncer à tout espoir d'agrandissement vers la Méditerranée, puisque dès qu'elle voudrait toucher aux États du Sultan elle aurait à compter avec l'Europe, garante de l'intégrité de la Turquie.

LES BALKANS APRÈS 1856

Les mesures prises au Congrès de Paris contre la Russie ne gênèrent qu'un temps son action. Dès 1870, profitant des défaites de la France, elle dénonçait les clauses du traité relatives à la neutralisation de la mer Noire (11 octobre), et peu après, dans une conférence réunie à *Londres*, elle obtenait l'acquiescement de l'Europe à cette décision (février-mars 1871). D'autre part, rien ne put arrêter la décomposition spontanée de la Turquie. De 1856 à 1900 les épisodes essentiels de la question d'Orient furent les suivants :

Les peuples qui avaient antérieurement acquis leur autonomie, les *Moldo-Valaques* et les *Serbes*, passèrent de la vassalité à la *pleine indépendance*. Un nouveau peuple, le *peuple Bulgare, fut émancipé*. Une puissance de plus prit pied dans la pénin-

sule : *l'Autriche-Hongrie devint un État balkanique par l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine.*

Ces divers événements se rattachent tous à une grande crise, provoquée en 1875 par un soulèvement des Chrétiens de Bosnie et d'Herzégovine, aggravée par l'intervention des Russes en leur faveur et, après que la Turquie eut semblé devoir y périr, close par la volonté de l'Europe au *Congrès de Berlin*, en 1878.

FORMATION DE LA ROUMANIE

Les premiers des peuples vassaux de la Turquie dont la condition ait été modifiée après le traité de Paris furent les Moldo-Valaques. De 1856 à 1859, *ils réalisèrent leur unité.* Le traité de Paris, en même temps qu'il les plaçait sous le protectorat commun des puissances, stipulait qu'ils auraient à se donner une Constitution. Étant de même race, descendant les uns et les autres des Daces et des colons romains établis par Trajan sur la rive gauche du Danube, parlant la même langue, en grande partie dérivée du latin, Moldaves et Valaques désiraient ne plus former qu'un peuple, le *peuple roumain.*

La majorité des puissances sous l'inspiration de l'Autriche, hostile, parce qu'elle avait des sujets roumains, à la formation d'un État roumain, exigea cependant d'abord que Moldaves et Valaques eussent leurs gouvernements distincts, et que chaque principauté eût son *hospodar*, élu au suffrage universel et investi par le Sultan (mai-août 1858). On consentit seulement à ce que fussent établies une commission de contrôle et une haute cour de justice communes aux principautés qui prendraient le nom de *Provinces-Unies*. Encouragés par Napoléon III, fidèle au principe des nationalités, et par Alexandre II, désireux de faire pièce à l'Autriche et de se venger de son attitude au Congrès de Paris, les Moldo-Valaques tournèrent les interdictions de l'Europe. Ils élurent dans les deux principautés le même hospodar, un Roumain, le colonel *Couza.* L'union fut ainsi établie *en fait* (février 1859). Elle le fut *en droit* deux ans après : le Sultan et les puissances reconnurent Couza comme *prince de Roumanie* (1862).

L'unité obtenue, les Roumains s'acheminèrent vers l'*indépendance.* En 1866, dans la nuit du 22 au 23 février, un coup d'État militaire contraignit à l'abdication le prince Couza, qui avait voulu régner en souverain absolu. Les Roumains élurent à sa place un cousin du roi de Prusse et de Napoléon III, le prince

Charles de Hohenzollern (avril 1866) Mais, appuyés une fois encore par Napoléon, ils l'élurent prince *héréditaire*, réduisant ainsi à rien le droit d'investiture du Sultan. Il ne resta d'autre signe de vassalité que le paiement d'un faible tribut de 900 000 francs.

LES RÉVOLUTIONS SERBES

Le lien qui rattachait la Serbie à l'Empire turc fut également relâché, et les Serbes dans leurs efforts vers l'indépendance complète furent, comme les Roumains, soutenus par la France qui pendant tout le second Empire joua dans les Balkans le rôle prépondérant L'existence de la petite principauté serbe, depuis que l'existence en avait été reconnue par les puissances, n'avait pas laissé d'être assez troublée. En moins de vingt ans on y avait changé trois fois de dynastie. Las du despotisme patriarcal de Miloch Obrenovitch, les Serbes, en juin 1839, l'avaient contraint d'abdiquer et de s'exiler. Trois ans plus tard, en août 1842, son fils, le *prince Michel*, presque un enfant, avait été aisément renversé par les partisans du fils de Kara-Georges, le premier libérateur de la Serbie, *Alexandre Karageorgevitch*. Mais Alexandre eut en face du Sultan l'attitude d'un fonctionnaire docile : d'où colère des Serbes qui le déposèrent et rappelèrent Michel (novembre 1858). Quand il mourut (26 septembre 1860), le prince Michel, devenu l'un des hommes d'État les plus remarquables qu'aient connu les Balkans, prit la couronne *en vertu d'une loi votée par une assemblée nationale*, par droit héréditaire, *sans se soucier de l'assentiment préalable du suzerain*, le Sultan. Le prince et son peuple manifestaient ainsi la ferme volonté de dégager la Serbie de tout lien de vassalité.

RETRAIT DES GARNISONS TURQUES

De cette vassalité le signe était, outre le tribut, la présence des troupes turques dans les citadelles. Ces garnisons humiliaient et inquiétaient à bon droit les Serbes. En 1862, à Belgrade, à la suite d'une rixe entre Serbes et soldats turcs, ceux-ci, seuls responsables du conflit, bombardèrent la ville pendant cinq heures (17 juin 1862). Cet acte de sauvagerie amena l'intervention énergique de Napoléon III, qui finit par obtenir le retrait de toutes les garnisons turques (1867).

D'autre part, soucieux de mettre fin à la condition misérable de la Bosnie et de l'Herzégovine, l'Empereur agissait auprès du

Sultan pour qu'il en donnât le gouvernement au prince Michel. Celui-ci, dans le même temps, ayant avec le concours d'un officier français organisé une armée, concluait une alliance avec le Monténégro, nouait des relations avec les Croates, préparait la délivrance des Bulgares et leur union en un seul État avec les Serbes. Déjà, dans toute l'Europe, l'on disait couramment de la Serbie qu'elle allait être « le Piémont des Balkans », quand le prince Michel fut misérablement assassiné (10 juin 1868).

QUESTION DE BOSNIE ET D'HERZÉGOVINE

A côté des Serbes émancipés de la principauté, les Serbes de Bosnie et d'Herzégovine, vainement soulevés en 1848, supportaient de moins en moins la tyrannie turque et le joug féodal des *begs*[1]. En effet, malgré les engagements imposés au Sultan par la France et l'Angleterre en 1854, malgré la promulgation en 1856 d'un solennel décret de réformes — le *Hatti-Houmayoun* — conforme à ces engagements et dûment enregistré par le traité de Paris, en fait la situation des Chrétiens n'était en rien modifiée.

Leurs souffrances leur paraissaient d'autant plus intolérables que leurs frères de race, à eux *raïas*, « créatures muettes inférieures à l'animal, espèce d'hommes née pour l'esclavage éternel. » étaient de l'autre côté des frontières citoyens libres de pays libres.

D'autre part, ils étaient encouragés dans leur désir d'indépendance par les agents d'une société russe, la « Société Slavophile », créée aussitôt après le traité de Paris, en 1857, et qui, pour conserver à la Russie des clients dans les Balkans et préparer les éléments d'une revanche, donnait en abondance l'argent pour l'entretien ou la construction d'églises et d'écoles. L'action de la Russie devint particulièrement énergique en 1874, quand il apparut que l'Autriche, jusque-là hostile aux États chrétiens des Balkans, cherchait à se faire chez eux des amis.

Au mois de juillet 1875, en Herzégovine, un dîmeur aidé de gendarmes ayant prétendu lever une seconde fois, au village de Nevesingé, l'impôt payé peu de jours avant, cet incident banal en régime turc provoqua un soulèvement qui, en vingt jours, s'étendit à toute l'Herzégovine et à la Bosnie (9-29 juillet 1875). Les insurgés chassèrent les faibles garnisons turques et *proclamèrent par un vote solennel leur union avec la Serbie.*

1. Voir ci-dessus, page 404.

LA GUERRE DES BALKANS

La crise dont le soulèvement bosniaque fut l'origine dura trois ans (9 juillet 1875-13 juillet 1878). Il y eut d'abord intervention diplomatique des puissances et plus d'*une année et demie de vaines négociations* avec la Porte (août 1875-avril 1877). Puis l'échec des négociations amena entre la Russie et la Turquie une lutte d'une année, la *guerre des Balkans* (août 1877-mars 1878). A la fin de cette guerre, l'Europe, au *Congrès de Berlin*, arrêta une fois de plus un règlement provisoire de la Question d'Orient.

PÉRIODE DES NÉGOCIATIONS

L'initiative de l'intervention européenne fut prise par les « cours impériales » d'Autriche, de Russie et d'Allemagne sous l'inspiration du chancelier autrichien, le comte *Andrassy*, qui redoutait l'union des insurgés et des Serbes, préface de la formation de la *Grande Serbie*. La France, sortant à peine des désastres de 1870, « se recueillait ». L'intervention avait pour but d'obtenir du Sultan les réformes tant de fois promises, « des actes, disait une note rédigée par Andrassy, clairs, pratiques, spécialement propres à améliorer la situation en Bosnie et en Herzégovine ». Les puissances rédigèrent elles-mêmes un programme assurant de sérieuses garanties aux Chrétiens. Mais leur action fut contrecarrée par l'Angleterre, dont le premier ministre, *Disraeli*, en haine de la Russie, refusa de s'associer aux démarches des Empereurs et même encouragea sous main, à plusieurs reprises, la résistance du Sultan. Pourtant, au cours des négociations, d'atroces événements démontrèrent l'horreur de la condition des Chrétiens. A la fin d'avril 1876, quelques centaines de paysans bulgares, foulés par les Musulmans, ayant essayé de résister, le Sultan lâcha sur eux 10000 *bachibouzouks* ou irréguliers. En quelques semaines, 79 villages furent incendiés, 20000 Bulgares massacrés ; dans la petite ville de Batak, sur 7000 habitants, les Turcs en égorgèrent 5000. Le pays était changé en charnier.

GUERRE SERBO-TURQUE

La guerre fut commencée par les Monténégrins et les Serbes, soulevés par les « atrocités bulgares », mais surtout désireux de venir en aide à leurs frères de Bosnie et d'Herzégovine et caressant l'espoir de reconstituer avec eux l'ancien royaume de Serbie (1er juillet 1876). Seulement les Serbes n'avaient que 80000 hommes et, par sur-

croît, on commit la faute de les disperser sur toutes les frontières ; ils furent accablés par 200 000 Turcs. Débordés à *Alexinats* après une résistance de quatre jours (20-24 août), écrasés à *Djounis* au bout de dix jours de combat (19-29 octobre), n'ayant plus pour couvrir Belgrade que des débris de troupes exténuées, les Serbes furent sauvés par le Tsar. Celui-ci, appuyé par toutes les puissances, imposa au Sultan un armistice de deux mois pendant lequel on préparerait la paix (31 octobre 1876).

LES RÉVOLUTIONS DE CONSTANTINOPLE

Les négociations reprirent. Mais on était, à Constantinople, en pleine crise intérieure, politique et dynastique. A la fin de mai, le Sultan Abdul-Aziz avait été déposé — il se tua deux jours après — au profit d'un de ses neveux. Trois mois après, celui-ci était à son tour déposé, sous prétexte de folie, et remplacé par son frère Abdul-Hamid, le futur « Sultan Rouge », le boucher de l'Arménie. Ces révolutions étaient l'œuvre des « *Jeunes Turcs* », continuateurs de Rechid pacha, et surtout de l'un des ministres *Midhat pacha*, à la fois partisan de réformes profondes et hostile à toute intervention de l'Europe dans l'organisation intérieure de l'Empire. Pour rendre cette intervention superflue Midhat fit promulguer une Constitution qui établissait en Turquie l'égalité, la liberté de la presse, le régime représentatif avec un Sénat et une Chambre de Députés, et la responsabilité ministérielle (27 décembre 1876). Pour Abdul-Hamid, bien déterminé à régner comme ses prédécesseurs en monarque absolu, la Constitution ne fut qu'un moyen de jouer l'Europe : la Chambre des Députés lui servit à écarter toutes les demandes des puissances (19 janvier 1877). Aussitôt après il exila Midhat (5 février), et la Constitution fut lettre morte.

GUERRE DE 1877 PLEVNA

Cette comédie avait irrité le Tsar Alexandre II. D'autre part le peuple russe le pressait d'intervenir pour délivrer les frères slaves sujets du Sultan. Les négociations avec le Monténégro n'aboutissaient pas. Toute solution pacifique paraissant désormais impossible, le Tsar, après avoir longtemps résisté, se résigna à déclarer la guerre (24 avril 1877). Il eut pour alliés les *Roumains*, qui se proclamèrent indépendants (21 mai 1877), les *Serbes* et les *Monténégrins*.

La guerre parut devoir être d'une foudroyante rapidité. Une

armée de 250000 hommes, commandée par le frère du Tsar, le grand-duc Nicolas, et qu'allait renforcer 60000 Roumains, se porta sur le Danube. Vingt jours après que le général *Dragomirof* eut conquis le passage du fleuve à *Zimnitza*, devant Sistova (26 juin), *Gourko*, un autre lieutenant du grand-duc, était maître du principal défilé des Balkans, le *col de Chipka* : la route de Constantinople semblait ouverte.

Mais soudain il fallut s'arrêter : un véritable homme de guerre se révélait chez les Turcs. Le commandant de la place de Vidin, *Osman pacha*, accourant dans une audacieuse manœuvre, venait se poster sur le flanc des Russes, à ***Plevna***. Comme Totleben à Sébastopol, Osman pacha transforma une ville ouverte en un véritable camp retranché. Les Russes essayèrent vainement de le déloger dans trois grandes batailles (juillet-septembre). Sauvés d'un désastre dans la dernière, à *Grivitza*, par le prince Charles de Roumanie et son armée, ils durent se résigner à entreprendre un siège régulier que dirigea Totleben. Après une admirable défense, délogé de quelques-unes de ses meilleures positions, les *Montagnes vertes*, par *Skobelef* (9 novembre), ayant épuisé ses vivres, Osman pacha tenta de percer les lignes russes ; il fut blessé et fait prisonnier (10 décembre 1877).

Les Russes reprirent aussitôt l'offensive malgré la rigueur de l'hiver. Par 25° de froid, traînant à bras leurs canons sur les chemins couverts de glace, portant à dos d'hommes gargousses et projectiles, ils franchirent les Balkans avec Gourko au col d'*Etropol*, avec Skobelef à Chipka (3-9 janvier 1878), et en trois semaines, ayant pris Sofia, Philippopoli, Andrinople, ayant dispersé toutes les armées turques, ramassé des milliers de prisonniers, ils arrivèrent à *San Stefano*, aux portes de Constantinople (31 janvier 1878)[1].

TRAITÉ DE SAN STEFANO

Le Sultan implora une suspension d'armes et se soumit aux conditions que dicta le représentant du Tsar, le général Ignatief. Le traité de *San Stefano* stipulait l'indépendance de la Serbie et de la Roumanie et des accroissements de territoires pour ces États. Il créait un nouvel État chrétien, la *Bulgarie*, composé de la Bulgarie propre, de la Roumélie Orientale et de la Macédoine. La Bosnie et l'Herzégovine auraient un gouvernement autonome. C'était au total le *démembrement de la Turquie d'Europe*. On ne laissait au Sultan

1. Voir la carte ci-dessus, page 409.

que la banlieue de Constantinople, le littoral de la mer Égée jusqu'à Salonique, enfin, sur l'Adriatique, l'Albanie (3 mars 1878).

CONGRÈS DE BERLIN

Le traité de San Stefano souleva les protestations de l'Angleterre, qui ne voulait pas laisser démembrer la Turquie, et de l'Autriche, qui voulait une part des dépouilles. Les deux puissances se rapprochèrent et exigèrent que le traité, en vertu du principe posé par le Congrès de Paris, fût soumis à l'examen de l'Europe. L'Allemagne les approuva. Ce fut pour le gouvernement russe une vive et pénible surprise. Le Tsar, parce qu'en 1870 il avait pesé sur l'Autriche pour l'empêcher d'intervenir en faveur de la France, avait escompté la reconnaissance et l'appui du gouvernement allemand. Il les avait escomptés d'autant plus que celui-ci, de toutes ses forces, l'avait poussé à la guerre contre les Turcs. En s'y laissant entraîner, le Tsar avait été victime de l'astucieuse prévoyance de Bismarck qui, redoutant un rapprochement et une entente franco-russe, avait travaillé de son mieux à empêtrer la Russie dans le brouillement des affaires balkaniques. Isolée et, dans ces conditions, hors d'état de soutenir une guerre nouvelle, la Russie dut s'incliner. Un Congrès fut réuni à *Berlin* et, sous la présidence de Bismarck (13 juin-13 juillet 1878), régla de la manière suivante la question d'Orient.

La Bulgarie du traité de San Stefano fut divisée en trois tronçons : *Macédoine*, *Roumélie Orientale*, *Bulgarie*. La *Macédoine* était replacée sous l'autorité directe du Sultan, avec promesse de réformes; la *Roumélie Orientale* était constituée en province autonome, sous un gouverneur chrétien nommé par le Sultan; la *Bulgarie* formait une principauté vassale, élisant elle-même son prince.

La *Bosnie* et l'*Herzégovine*, tout en demeurant possessions du Sultan, seraient *occupées et administrées par l'Autriche*. Cette stipulation qui devait si douloureusement atteindre les Serbes était, on l'a su par la suite, la conséquence d'un engagement dont, peu avant l'ouverture de la guerre, le Tsar avait dû payer la neutralité de l'Autriche (15 janvier 1877).

Le Monténégro, la Serbie, la Roumanie, rendues *pleinement indépendants*, recevaient : le Monténégro, le port de *Dulcigno*, sur l'Adriatique; la Serbie, les districts de *Nich* et de *Pirot*; la Roumanie, la *Dobroudja* et le *delta du Danube*. Par contre, elle rétrocédait la *Bessarabie* à la Russie, qui acquérait d'autre

part, avec le port de *Batoum* et la citadelle de *Kars*, quelques territoires en Asie, dans l'Arménie turque. Enfin, l'Europe promettait à la Grèce un agrandissement en *Thessalie* et en *Épire*.

Avant l'ouverture du Congrès, l'Angleterre s'était fait concéder par la Turquie le droit d'occuper l'*île de Chypre*.

CARACTÈRES ET CONSÉQUENCES DU TRAITÉ DE BERLIN

Le traité de Berlin fut, avec le traité de Francfort, le plus néfaste du dix-neuvième siècle. Inspiré par les craintes égoïstes de l'Angleterre, par la cupidité de l'Autriche, par les rancunes personnelles de Bismarck désireux d'humilier le chancelier russe Gortchakof, le traité, loin d'être une œuvre de paix, perpétua les difficultés existantes et en créa de nouvelles.

Le traité de San Stefano, en fondant la Grande Bulgarie, avait assuré l'émancipation de l'immense majorité des Chrétiens des Balkans. Le traité de Berlin plaça de nouveau les Chrétiens de Macédoine sous le couteau turc, et par suite la *question de Macédoine* demeura pour l'Europe une cause permanente d'inquiétude.

En séparant la Roumélie et la Bulgarie le traité allait contre la volonté du peuple bulgare : d'où, quelques années après la signature, une révolution, une guerre bulgaro-serbe et de longues difficultés diplomatiques qui tinrent toute l'Europe en éveil.

En empêchant l'achèvement de l'unité serbe, en livrant à l'Autriche, qui plus tard les annexa (octobre 1908), la Bosnie et l'Herzégovine, pays serbes, le traité de Berlin était allé contre la volonté des habitants, qui avaient voté leur réunion à la Serbie : il avait créé une *Alsace-Lorraine balkanique*.

Enfin, le traité de Berlin, en faisant de l'Autriche une puissance balkanique, surexcitaitchez elle l'ambition d'atteindre un jour *Salonique* et la mer Égée, ambition inquiétante pour la France et pour les États intéressés au maintien de l'équilibre méditerranéen, mais refoulée par l'alliance serbo-grecque et la conquête des pays du Vardar par les Serbes et de Salonique par les Grecs (1913).

Par contre, le traité de Berlin devait avoir par la suite d'utiles conséquences pour la France. Trahie dans la confiance qu'elle avait en l'amitié de l'Allemagne, la Russie commença de s'en détacher : le Congrès de Berlin est à l'origine de l'Alliance franco-russe.

FORMATION DE LA BULGARIE

Les décisions du Congrès de Berlin ne furent pas même respectées dix ans. En 1885, les Bulgares de la province autonome de Roumélie chassèrent de *Philippopoli* le gouverneur nommé par le Sultan, et proclamèrent leur *union avec les Bulgares* de la principauté (18 septembre 1885). Cette révolution fut suivie d'une guerre de quinze jours (14-28 novembre 1885) entre Bulgares et Serbes. Le roi de Serbie *Milan* voulait empêcher l'agrandissement de la Bulgarie et la rupture de l'équilibre entre les États Chrétiens des Balkans. La frontière à peine franchie, il fut battu à *Slivnitza*, et les Bulgares envahissant la Serbie étaient parvenus jusqu'à *Pirot*, quand l'Autriche leur imposa la paix. La victoire de Slivnitza assura l'union de la Bulgarie et de la Roumélie, en mettant la Turquie et les puissances dans l'impossibilité morale de ne pas accepter le fait accompli. L'union, établie en fait, ne fut pas expressément proclamée en droit, mais le Sultan nomma le prince de Bulgarie gouverneur de Roumélie. L'union ne fut pas reconnue par le tsar, qui prétendait faire de la Bulgarie un pays de protectorat, et du prince un préfet russe. Par suite, les Bulgares se divisèrent en deux partis : les *Russophiles* et les partisans de la « *Bulgarie aux Bulgares* », qui voulaient l'indépendance en face du tsar et du sultan. Ce fut ce parti qui l'emporta, grâce à l'audacieuse énergie de son chef *Stamboulof*, et qui, de 1887 à 1918, a dirigé les destinées de la Bulgarie.

AUTONOMIE DE LA CRÈTE

La Turquie subit à la fin du dix-neuvième siècle un nouveau démembrement. Les Chrétiens de l'île de Crète, six fois soulevés dans le cours du dix-neuvième siècle, s'insurgèrent une fois encore à la suite de massacres organisés par les Musulmans à la Canée et à Candie en février 1897. Les Crétois appelèrent à l'aide leurs frères de Grèce. Ceux-ci envoyèrent des troupes et proclamèrent l'annexion de la Crète. Ils essayaient en même temps de soulever la Macédoine, où la population est en partie de race grecque.

De là avec la Turquie une guerre où les Grecs partout vaincus, notamment à *Larissa* et à *Pharsale*, ne durent leur salut qu'à une intervention de l'Europe qui, au bout d'un mois, fit cesser les hostilités (18 avril-18 mai 1897). Les Grecs durent rétrocéder aux Turcs une partie de la Thessalie. Par contre, la France, l'Angleterre, la Russie et l'Italie, occupèrent elles-mêmes la Crète, déclarèrent au Sultan qu'elle aurait désormais un gouver-

nement autonome et organisèrent ce gouvernement. Elles placèrent à sa tête le second fils du roi de Grèce, le prince Georges. Elles paraissaient ainsi promettre aux Crétois la prochaine réunion de l'île à la patrie grecque. En fait, paralysées par la politique égoïste de l'Allemagne qui prenait partie pour le Sultan afin de s'assurer son amitié, elles n'osèrent point prendre cette mesure. La question crétoise, cause de troubles et de crises politiques à la fois en Crète et en Grèce, demeurait un des soucis de l'Europe quand éclata la guerre de 1912, qui fournit enfin aux Crétois l'occasion de réaliser leur union à la Grèce.

LA QUESTION DE MACÉDOINE

Les affaires de Macédoine causèrent de bien autres soucis et ce furent elles, en fin de compte, qui après vingt années presque d'incessantes perturbations, furent d'abord en 1908 l'occasion d'une révolution libérale et militaire et de la ruine du régime absolutiste par les « Jeunes Turcs », puis, en 1912, la cause immédiate d'une guerre où les États chrétiens des Balkans coalisés ont effondré la puissance ottomane en Europe.

Dans la Macédoine, à la fois carrefour de peuples et grande voie du commerce international, où le chemin de fer transportait, en même temps que les marchandises, les idées libres de l'Europe, Serbes, Grecs, Bulgares, Roumains se rencontraient et s'enchevêtraient dans une extraordinaire complexité, et tous étaient peuples émancipés. Les plus énergiques des Macédoniens émigrant dans les États voisins, surtout en Bulgarie, entretenaient de là chez leurs frères demeurés au pays l'espoir d'une prochaine délivrance. Les gouvernements serbe, bulgare, grec, roumain, en prévision d'un démembrement futur de la Macédoine, s'efforçaient chacun pour son compte d'y accroître sa clientèle et créaient de nombreuses écoles. Tout concourait donc à rendre, là plus que nulle part ailleurs, intolérable le joug turc, indispensables des réformes. Ces réformes, le traité de Berlin les avait spécifiées ; mais il en avait été comme de toutes les réformes spécifiées dans tous les grands traités antérieurs. Faites sur le papier, décrétées en 1880, elles restèrent lettre morte. Sous le « Sultan rouge » Abdul-Hamid, le chrétien, « qu'une débile tolérance avait laissé vivre au lieu de le convertir ou de l'*éliminer* » — les mots sont d'Abdul-Hamid lui-même — devait demeurer l'esclave dont la vie même est aux mains du maître. Le monde épouvanté en eut la preuve avec les Arméniens. A

partir de 1894 jusqu'à 1896, par ordre du Sultan, en Asie Mineure et jusqu'à Constantinople, où, durant les quatre derniers jours d'août 1896, le sang coula à pleins ruisseaux, les Arméniens furent systématiquement massacrés : il en périt au moins 200 000, 300 000 peut-être. Abdul-Hamid ne pouvait procéder de même avec les Macédoniens en pleine Europe. Mais au lieu de l'extermination en masse, il organisa, surtout dans le Nord et l'Ouest, au moyen des Albanais musulmans, la destruction en détail, les assassinats « un à un ».

RÉVOLUTION JEUNE TURQUE

Un soulèvement en 1903, une répression sauvage dans la région de Monastir et de Sérès amenèrent, avec l'assentiment des puissances, une intervention diplomatique de la Russie et de l'Autriche, et quelques réformes d'ailleurs insuffisantes. Aussi en 1907, afin d'éviter de nouveaux troubles et le danger d'une intervention des États Balkaniques, le roi d'Angleterre Édouard VII et le tsar Nicolas II, après une entrevue à *Revel*, préparèrent un programme de réformes dont l'Europe contrôlerait l'exécution et qui feraient de la Macédoine une sorte de Crète continentale, une province autonome.

La publication de ce projet détermina une révolution libérale en Turquie. Malgré l'étroite surveillance d'un despote soupçonneux et sanguinaire qui, en moins de trente ans, amena, pour le fuir, près de 80 000 personnes à s'exiler, malgré les efforts d'une prodigieuse police secrète, le parti des réformes, dit parti *Jeune Turc*, avait fait de nombreuses recrues particulièrement dans l'armée. Le Comité secret « *Union et Progrès* » qui le dirigeait avait son quartier général à Salonique. Par orgueil national, pour échapper à l'humiliante intervention des puissances dans les affaires intérieures de l'Empire, autant que par haine de la tyrannie et désir de donner à leur pays la liberté, le *23 juillet 1908*, appuyé par toute l'armée de Macédoine, le Comité proclama à *Salonique le rétablissement de la Constitution* de 1876. A Constantinople, Abdul-Hamid, déconcerté, parut s'incliner et ordonna la remise en vigueur de la Constitution (24 juillet).

LA CRISE BOSNIAQUE ET BULGARE

La révolution eut d'immédiats contre-coups au dehors. Afin d'utiliser les embarras des Jeunes Turcs et de leur ôter toute possibilité de provoquer une agitation quelconque parmi les populations de la Bosnie et de l'Herzégovine nominalement ottomanes, le gouvernement

autrichien prononça l'*annexion* des deux provinces occupées depuis 1878 (5 octobre 1908). Pour des raisons analogues, le même jour et d'accord avec l'Autriche, le prince Ferdinand de Bulgarie rompit le lien de vassalité qui rattachait la principauté à l'Empire turc, la proclama *indépendante*, l'érigea en royaume et se fit couronner tsar des Bulgares à Tirnovo. Moyennant de médiocres compensations, surtout financières, la Turquie, en face d'adversaires prêts à combattre, fut contrainte de reconnaître le fait accompli (26 février-19 avril 1909).

DÉPOSITION D'ABDUL-HAMID

Le traité avec la Bulgarie fut le dernier acte que signa Abdul-Hamid. Quelques jours auparavant, les troupes de Constantinople, poussées par les Vieux Turcs et gorgées d'or par le Sultan, avaient massacré la plupart de leurs officiers — tous ceux qui ne sortaient pas du rang — renversé le ministère jeune turc et réclamé de la Chambre le retour aux prescriptions du « Chériat » — la loi religieuse inspirée du Coran — dans toute l'administration de l'Empire. Mais le Comité « Union et Progrès » subsistait à Salonique où il formait une sorte de gouvernement « à côté ». Les troupes de Macédoine et celles d'Andrinople lui demeuraient fidèles. Portées rapidement sur Constantinople, elles y entrèrent de vive force (24 avril 1909). Trois jours après, la Chambre déposait Abdul-Hamid, qui fut immediatement interné à Salonique (27 avril 1909) et remplacé par son frère Mohamed V.

Depuis lors, la Turquie a été en apparence une monarchie démocratique et parlementaire; mais l'*influence maîtresse a appartenu aux officiers*, promoteurs de la Révolution. Le nouveau régime a reposé moins sur l'adhésion du peuple que sur la volonté de l'armée, ou d'une fraction de l'armée, affiliée au Comité « Union et Progrès ».

LES ALLIANCES BALKANIQUES LA GUERRE DE 1912

Du triomphe de la révolution jeune turque faite presque au nom de la Déclaration des Droits de l'homme, l'Europe avait attendu une ère de justice pour tous dans l'Empire ottoman, la solution du problème de la condition des Chrétiens, et pour un temps tout au moins, la fin des difficultés macédoniennes. L'illusion partagée par les Macédoniens eux-mêmes fut de courte durée. La Vieille Turquie méprisant les Chrétiens leur avait laissé leurs langues, sauvegarde et signes de leurs diverses nationalités. La

Jeune Turquie voyant — en théorie — dans tous les habitants de l'Empire des citoyens ottomans prétendit fondre tous les peuples en un seul et, pour préparer cette fusion, imposer dans toutes les écoles l'emploi de la langue turque. Cette volonté « d'ottomaniser » tous les peuples causa un mécontentement universel. D'autre part, en Macédoine, le sort des Chrétiens empirait chaque jour et devenait pire qu'au temps du « Sultan Rouge ». Bulgares, Serbes, Monténégrins et Grecs se rapprochèrent afin de mettre fin à cette situation. Profitant de ce que la Turquie se trouvait en guerre avec l'Italie à propos de la Tripolitaine, les quatre États Chrétiens, en octobre 1912, attaquèrent les Turcs. Ceux-ci subirent une série de désastres qui surprirent la diplomatie européenne. Ils furent vaincus à *Kirk-Kilissé* et à *Lulé-Bourgas* par les Bulgares, à *Koumanovo*, à *Prilep* et à *Monastir* par les Serbes. Ils perdirent d'autre part *Andrinople*, *Janina* et *Scutari* enlevées de vive force après de longs sièges, la première par les Bulgares et les Serbes, la seconde par les Grecs, la troisième par les Monténégrins. Serbes et Grecs étaient parvenus d'autre part à conquérir l'Albanie et les rives de l'Adriatique.

LES CONFÉRENCES DE LONDRES GUERRE DE 1913

Mais l'Autriche ne pouvait admettre l'accroissement de force qui devait résulter pour la Serbie de l'acquisition d'un libre débouché sur la mer. Les grandes puissances avaient ouvert à Londres une Conférence dont l'objet devait être de maintenir l'entente entre elles au sujet des Affaires Balkaniques, afin d'écarter le danger d'une guerre européenne. L'Autriche exerça là un véritable chantage. Mobilisant ses armées, menaçant d'agir seule si les décisions de la Conférence n'étaient pas conformes à ses volontés, elle réussit à écarter les Serbes et les Grecs de l'Adriatique en faisant décider la création d'un chimérique État albanais.

D'autre part, des divergences s'étaient élevées entre Serbes et Bulgares au sujet de l'interprétation du traité qui déterminait la part de chacun des peuples dans le partage de la Macédoine. Secrètement poussés par les Autrichiens, les Bulgares au milieu même des négociations d'arbitrage dont le Tsar avait pris l'initiative, se jetèrent traîtreusement de nuit sur l'armée serbe, pensant la surprendre et l'écraser (30 juin 1913). La tentative échoua. Les Bulgares furent refoulés par les Serbes et par leurs alliés les Grecs. En même temps, les Rou-

mains qui redoutaient un excessif accroissement de la puissance bulgare, intervenaient. Assaillis de toutes parts, les Bulgares partout vaincus durent accepter au traité de *Bucarest* les conditions des vainqueurs. Il leur fallut céder aux Roumains *Silistrie* et une bande de territoire au sud de la Dobroudja, laisser *Salonique* aux Grecs et *Monastir* aux Serbes, tandis que les Turcs reprenaient *Andrinople.*

LES QUESTIONS D'ORIENT

La paix de Bucarest n'a été qu'une solution précaire de la question d'Orient. En effet, au lendemain de cette paix, *aucun des États chrétiens des Balkans ne se tenait pour achevé*, malgré la guerre de 1912-1913 qui avait grandement étendu leurs frontières. La Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, la Grèce ne renfermaient pas tous les Roumains, tous les Serbes, tous les Bulgares, tous les Grecs. La Bessarabie russe, la Transylvanie hongroise étaient peuplées de Roumains. Le sud de la Hongrie, la Bosnie et l'Herzégovine étaient peuplés de Serbes; les patriotes serbes, exaltés par leurs récentes victoires, entrevoyaient la possibilité d'arracher un jour prochain, à l'Autriche, la Bosnie et l'Herzégovine, leur Alsace-Lorraine; ils rêvaient même de former une « Grande Serbie », un État de dix millions d'hommes, où entreraient encore ces autres Slaves du Sud : Monténégrins, Croates, Slovènes. — L'Épire, les rives asiatiques et les îles de la mer Égée étaient peuplées de Grecs; les patriotes grecs poursuivaient la « Grande Idée » d'un État grec, dont la mer Égée serait le centre. — Les Bulgares, qui convoitaient la Macédoine, et les Turcs, qui se cramponnaient à la Thrace, s'étaient réconciliés en vue d'une revanche contre les vainqueurs.

Toutes ces visées rendaient fort compliquée la solution du problème oriental, et l'on pouvait dire justement qu'il n'y avait plus au début du XXe siècle une question d'Orient, mais des *questions d'Orient*. La plus grave était la question de la Grande-Serbie, la question d'Italie du vingtième siècle.

LE ROLE DES GRANDES PUISSANCES

Sur les aspirations et les rivalités des peuples balkaniques se greffaient en 1914 les intérêts contradictoires et les vues secrètes des grandes puissances européennes. L'Italie et l'Autriche avaient fait ériger une artificielle principauté d'Albanie (1913) comme môle de résistance à la poussée des Serbes et des Grecs vers l'Adriatique; mais l'une et l'autre aspiraient à dominer cette Albanie et

à mettre la main sur sa meilleure rade, *Vallona*, la clef de l'Adriatique. L'Autriche, désireuse de tenir la grande route mondiale Hambourg-Salonique et de trouver dans les Balkans un champ d'expansion économique, qui compensât l'absence de colonies, entendait « rassembler les Slaves du dedans et protéger économiquement ceux du dehors ». Elle se heurtait au tsar de Russie, protecteur traditionnel des Slaves du Sud et favorable à leurs aspirations à l'unité, qui réclamait en outre la liberté et même la maîtrise des Détroits pour pénétrer dans la Méditerranée et s'ouvrir une nouvelle façade sur la mer libre.

L'Angleterre, pour mieux asseoir sa domination sur les musulmans d'Egypte et des Indes et pour assurer une continuité territoriale entre ses possessions d'Afrique et d'Asie, tendait à placer sous son emprise la portion arabe de la Turquie d'Asie. La France, protectrice des Lieux-Saints, voulait maintenir son prestige dans le Levant, en particulier en Syrie, et sauvegarder ses intérêts matériels et moraux qui étaient dans l'Empire ottoman plus considérables que ceux de n'importe quelle autre puissance. France et Angleterre s'opposaient à l'Allemagne qui, sous couleur de protéger la souveraineté et l'intégrité de la Porte, installait des missions militaires à Constantinople, bouleversait les relations commerciales d'Orient par la construction du chemin de fer Constantinople-Bagdad et plaçait ainsi la Turquie sous sa dépendance militaire et économique.

La question d'Orient revêtait donc une importance internationale, grâce à la complexité des intérêts qui s'y enchevêtraient, grâce à l'importance des routes qui traversaient l'Empire ottoman et qui sont les passages les plus courts vers la mer Rouge et le golfe Persique, vestibules des Indes et de l'Extrême-Orient. Aussi cette question était-elle une pierre de touche des combinaisons entre puissances de l'Europe ; le moindre déplacement de l'équilibre balkanique avait sa répercussion sur la politique des Grands États.

C'est pourquoi la tentative de l'Autriche et de l'Allemagne d'établir leur prépondérance définitive en Orient par l'asservissement de la Serbie et l'humiliation de la Russie a été, en 1914, la cause déterminante de la guerre mondiale, qui devait se terminer par un nouveau règlement, toujours provisoire, des questions d'Orient et par le dépècement de l'Empire ottoman en Asie, au double profit d'une nation balkanique, la Grèce, et de deux grandes puissances occidentales, la France et surtout l'Angleterre.

CHAPITRE X

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PIE IX, LE CONCILE DU VATICAN, LÉON XIII, PIE X

L'Église catholique représente au XIX[e] siècle une puissante force politique et sociale. Elle a subi une évolution au cours de laquelle elle a perdu son pouvoir officiel, mais elle a gagné en cohésion, indépendance et unité par une plus grande centralisation de tous les pouvoirs entre les mains du pape.

L'histoire de l'Église catholique au XIX[e] siècle peut se diviser en deux périodes :

La première, de 1815 *à* 1848, est celle de la ***Renaissance de l'Église*** dans les divers pays où elle a été ébranlée par la Révolution. *Le réveil du catholicisme* se traduit par le *retour des hautes classes de la société aux pratiques religieuses*, par le *développement des ordres religieux* et la *multiplication des associations pieuses.* Deux courants nouveaux apparaissent : l'*ultramontanisme*, qui entraîne les fidèles à se soumettre docilement aux volontés du pape et à abandonner les anciennes libertés dont prétendaient jouir les Églises nationales; le *libéralisme*, qui, au lieu de réclamer pour l'Église des privilèges et la protection de l'État, se borne à demander la liberté commune et tente la conciliation entre les idées libérales et les doctrines catholiques.

La deuxième période est celle du ***développement de l'Église*** sous *les pontificats de **Pie IX*** (1846-1878) et de ***Léon XIII*** (1878-1903). Les grands événements du pontificat de Pie IX sont : 1° *la perte du pouvoir temporel*; 2° la *publication de l'Encyclique **Quanta Cura*** et du ***Syllabus***, qui opposent la société chrétienne idéale à la société laïque moderne; 3° le ***concile du Vatican*** (1870), qui proclame le dogme de l'infaillibilité pontificale et achève de donner au monde catholique

l'unité de direction religieuse en matière de foi, de discipline et de mœurs. Léon XIII, avec une tactique différente, a couronné l'œuvre de Pie IX. Il a définitivement concentré le gouvernement du monde catholique entre les mains de la papauté, en assumant la *direction des partis catholiques* des divers pays; il a accru la force de propagande de l'Eglise en favorisant l'extension du *catholicisme social*. Son successeur, Pie X, a extirpé de l'Église les nouvelles tendances libérales par la *condamnation du modernisme et du sillonnisme*.

Les rapports entre l'Eglise et l'État au XIXe siècle ont subi une transformation profonde. Dans la plupart des pays, l'Église a cessé d'être une institution d'État, protégée par les pouvoirs officiels. Au régime de collaboration tend à se substituer le *régime de la séparation de l'Église et de l'État*. L'Église doit se défendre contre les partis hostiles à son ingérence dans les affaires politiques et contre les progrès des libres penseurs adversaires de la religion catholique. Les progrès de l'irréligion ont été compensés par l'expansion catholique dans les pays neufs.

LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE

La Renaissance de l'Église catholique, ébranlée par la Révolution en France et dans la plupart des pays soumis à l'influence française, s'était opérée dès les premières années du XIXe siècle ; elle se poursuivit sous la Restauration. Les souverains tinrent pour leur devoir et pour leur intérêt de consolider l'Église. Ils maintinrent l'ancien régime de collaboration entre l'Église et l'État ; ils resserrèrent l'alliance avec le clergé pour combattre l'ennemi commun, la Révolution.

La Restauration de l'Eglise ne s'opéra pas de manière uniforme. Seules, les monarchies du Midi, celles d'Espagne, du Portugal, des Deux-Siciles revinrent à l'Ancien Régime ecclésiastique. Elles restituèrent au clergé ses domaines, rendirent la religion catholique obligatoire, et rétablirent ainsi l'unité de la foi. Dans la plupart des autres pays, l'Eglise conserva le caractère d'une institution officielle, pourvue de certains privilèges, mais fut traitée comme un département de l'État. Les membres du clergé étaient désignés par les souverains laïques et faisaient figure de fonctionnaires. En Allemagne, les principautés ecclésiastiques et les couvents restèrent supprimés ; des circonscriptions nouvelles furent établies par des accords particuliers entre

le Pape et les divers États. Les gouvernements allemands maintinrent la liberté des cultes et continuèrent comme par le passé à s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques.

La France garda la liberté des cultes et une sorte de domination de l'État sur l'Église; la Charte déclarait « la religion catholique religion de l'État »; un nouveau projet de Concordat fut même conclu en 1817 entre le pape et le roi; mais Louis XVIII dut le retirer devant le mécontentement des Chambres, et Pie VII déclara maintenir provisoirement le Concordat de 1801. La France conserva le régime napoléonien : l'Église continua à jouir des honneurs officiels, d'un traitement payé par l'État, de l'exemption du service militaire, du droit d'avoir des séminaires; mais le clergé n'avait aucune autorité matérielle sur les laïques; il ne détenait plus l'état civil, ni la censure, ni la surveillance de l'enseignement. Les articles organiques achevèrent de soumettre le clergé à l'État. Ils conféraient au chef de l'État les anciens pouvoirs du roi sur l'Église Gallicane.

La *Restauration de l'Église s'opéra en Europe suivant la doctrine du Gallicanisme*, qui avait inspiré les souverains du XVIIIe siècle dans leurs rapports avec la papauté; elle soumettait les Églises nationales aux divers gouvernements, et limitait par suite l'autorité du pape sur le clergé catholique au profit des souverains laïques.

LE RÉVEIL DU CATHOLICISME

La période de la Restauration fut marquée par *un réveil du catholicisme*, réveil surtout sensible en France, et qui s'accentua pendant le règne de Louis-Philippe. Ce réveil du catholicisme se traduisit par *les progrès graduels de la religion dans les hautes classes de la société*, par *l'apparition d'ordres nouveaux* et par *la multiplication des sociétés religieuses parmi les fidèles*.

Le XVIIIe siècle avait été un siècle de scepticisme; beaucoup, même parmi les croyants, étaient imbus de doctrines plus ou moins contraires à l'esprit catholique. Après les secousses terribles de la Révolution, cet état d'esprit se modifia; le nombre des sceptiques diminua. On se répétait le mot de Napoléon : « Une nation sans religion est comme un vaisseau sans boussole ». Après 1815, la haute noblesse, après 1830, la bourgeoisie se rapprochèrent de l'Église; quelques-uns agirent par mode, les autres par conviction, par réaction contre l'incrédulité du

XVIII[e] siècle. « Il n'y a rien de moins aristocratique que l'incrédulité », avait dit Talleyrand.

La Renaissance religieuse se traduisit sous la Restauration[1] par l'activité des missions; le zèle des propagandistes fut encore stimulé par les tendances anticléricales de la Révolution de 1830 et par les ouvrages apologétiques de Lamennais. Les écrivains catholiques utilisèrent les moyens d'action les plus divers: les études historiques et philosophiques pour y trouver des arguments en faveur de la religion; la presse et la création de divers journaux catholiques; la chaire et même la tribune politique. Les plus ardents promoteurs furent, en dehors de Lamennais, *Montalembert* et *Lacordaire*, dont les conférences à Notre-Dame de Paris furent célèbres. Le retour de la société française au catholicisme s'est restreint aux hautes classes; les progrès de l'irréligion ont continué à se développer chez les ouvriers, mais les catholiques militants de cette époque ne s'inquiètent guère des masses.

LES ORDRES RELIGIEUX ET LES ASSOCIATIONS PIEUSES

En même temps les *ordres religieux renaissaient de tous côtés*; les anciens ordres firent d'abord leur réapparition; entre autres, les *Jésuites*, rétablis par Pie VII dans la chrétienté par une bulle de 1814, puis les *Dominicains*, reconstitués en France par Lacordaire, et qui allaient mettre tout leur zèle au service de la papauté; aux anciens ordres s'ajoutèrent de nouvelles congrégations d'hommes et de femmes, qui pour la plupart prirent naissance en France; les ordres d'hommes les plus connus sont ceux des *Pères Maristes* (1816), société de missionnaires fondée en France, et celle des *Frères de la Doctrine chrétienne*, établie en 1819 par l'abbé *J.-M. de Lamennais*, le frère aîné du fondateur de *l'Avenir*; les fondations de femmes sont encore plus nombreuses; parmi elles, il convient de signaler la congrégation des *Dames du Sacré-Cœur*, fondée pour l'instruction des jeunes filles de la classe aisée.

L'esprit d'association se répandit aussi parmi les laïques pieux à partir de 1820. En France, la *Société de Saint Vincent de Paul* fut fondée en 1832 par un professeur de l'Université, *Frédéric Ozanam*, aidé de sept étudiants. Née dans une petite chambre du quartier latin, cette Société, qui se recrute principalement parmi les hommes du monde, a pris une grande exten-

1. Voir 1[re] partie, page 100.

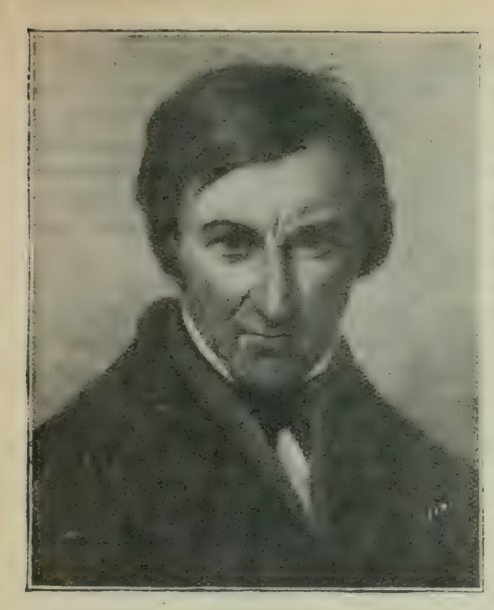
sion en Europe et en Amérique. Elle a pour but principal le soulagement des pauvres que les confrères visitent à domicile; mais elle est aussi un foyer d'action catholique dont les membres dirigeants s'entendent pour la défense de la religion et les progrès de l'Église.

Pour le progrès moral des classes ouvrières et l'apostolat à l'intérieur, l'Allemagne vit naître coup sur coup plusieurs associations, d'abord l'*Association des Compagnons* (Gesellenverein), fondée à Cologne en 1845 et qui a, depuis, servi de modèle aux associations ouvrières établies en Suisse et en Autriche, puis la *Société de Pie IX* (Piusverein) pour la propagande catholique (octobre 1848), qui tient des assemblées annuelles dans les grandes villes et qui est devenue le centre des œuvres catholiques en Allemagne.

L'ULTRAMONTANISME

La crise de la Révolution ne fut pas seulement l'occasion d'un réveil religieux; elle transforma l'Église malgré elle et fit apparaître chez les catholiques deux tendances nouvelles qui devaient persister et s'affirmer au cours du XIXe siècle : *l'ultramontanisme* et *le libéralisme.*

Ces tendances furent en opposition avec les idées dominantes du haut clergé en 1815, qui détestait la Révolution, désirait l'union du trône et de l'autel et défendait le gallicanisme. En France, le roi, la plupart des évêques, les ministres, les Chambres étaient partisans d'une Église nationale, relativement indépendante du pape et soumise au gouvernement; leur doctrine était représentée par les maximes de l'Église Gallicane de 1682. A cette vieille doctrine se substitua rapidement la théorie des ultramontains, partisans du pouvoir suprême du pape sur l'Église entière. Cette théorie avait déjà été émise par *de Bonald* et *de Maistre*; elle fut reprise avec éclat par *Lamennais* et gagna rapidement la masse des fidèles et du clergé. Diverses circonstances facilitèrent son succès : *la modification dans le recrutement du haut clergé*, les évêques de jadis, princes temporels et issus de la noblesse, avaient pour successeurs des prélats d'origine démocratique, sortis des séminaires; *l'action des ordres religieux*; leurs écoles et leur prédication, propagèrent la doctrine de la suprématie du pape sur l'Église; *la situation différente faite au clergé par le nouveau régime*; il était moins attaché à l'État, depuis la diminution de ses privi-



Lamennais (1782-1854).

Gravure de Calamatta. — Bibliothèque Nationale. Photographie Hachette.

lèges, il n'était plus lié au sol par ses intérêts de grand propriétaire; enfin il voyait le gouvernement, défenseur attitré de la vraie foi, reconnaître et protéger officiellement les cultes hérétiques.

Félicité-Robert de Lamennais, né à Saint-Malo, est une des figures les plus curieuses de la Renaissance catholique par la sensibilité de ses nerfs, par l'ardeur de son imagination et de ses convictions, par la vivacité de ses sentiments. Il se destina à la prêtrise sur les instances de son frère aîné, mais ne se décida à recevoir l'ordination qu'en 1816. *La première partie de sa vie jusqu'en* 1834 *est tout entière consacrée au service de l'Église catholique. Son livre l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion (1817) *le rendit célèbre; il contient en germe les idées que Lamennais développera plus tard. Il est l'initiateur du mouvement catholique libéral en France dont les premiers adeptes furent les jeunes gens que Lamennais groupait autour de lui dans sa solitude de La Chesnaie et sur lesquels il exerçait une influence profonde. Son but fut de sceller l'alliance entre la démocratie et l'Église. La condamnation de ses doctrines par le pape Grégoire XVI fut pour lui une profonde et pénible déception. Après avoir affecté de se soumettre par deux lettres* (20 *août* 1832 *et* 11 *décembre* 1833), *il quitta l'Église après que le pape eut condamné son nouveau livre,* Paroles d'un croyant (1834). *Jusqu'à la fin de sa vie, il défendit les mêmes doctrines philosophiques et religieuses. Au lendemain de la révolution de février* 1848, *Lamennais fonda un journal,* le Peuple constituant, *pour défendre la cause de la liberté et de la démocratie ainsi que les sentiments chrétiens qu'il jugeait indispensables dans la société nouvelle. Élu à l'Assemblée Constituante par le département de la Seine, il siégea à l'extrême gauche, mais abandonna toute activité politique au lendemain des journées de juin. Il fut enterré, suivant sa volonté, « au milieu des pauvres, comme le sont les pauvres ».*

Cette gravure faite au lendemain de la rupture de Lamennais avec l'Église rend fidèlement la maigreur de son corps et son allure étriquée et presque embarrassée. Le visage est hâve, les joues creuses, le front ridé, mais l'éclat des yeux illumine le visage. La physionomie est profondément pensive et a déjà une expression amère et douloureuse qui devait encore s'accroître avec les années.

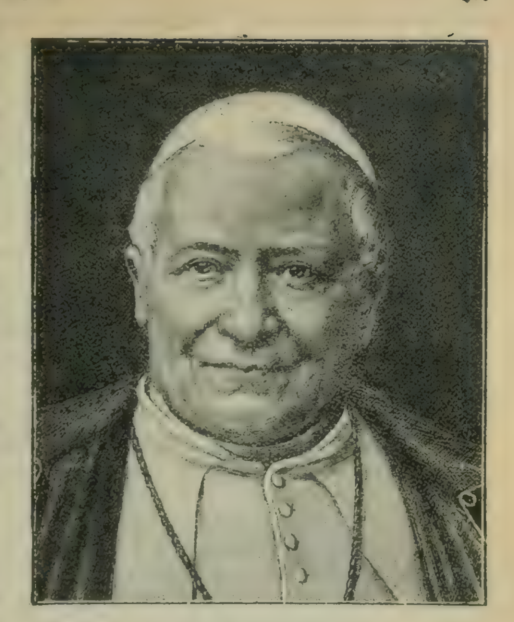
La cause des ultramontains fut définitivement gagnée en 1830 lorsque la Révolution, en supprimant toute religion d'État, obligea le clergé à ne plus compter sur la protection des pouvoirs publics. *L'ultramontanisme apparut comme une doctrine de libération pour l'Église de France vis-à-vis d'un gouvernement qui n'était plus officiellement catholique.* Une évolution analogue se produisit dans les autres pays. Le résultat fut de donner à l'Église une force de concentration qui allait compenser la diminution de son autorité officielle.

LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX

Parallèlement au courant qui poussait les catholiques vers Rome se dessinait un autre courant qui les entraînait vers le régime libéral. Vers 1828 apparut un *nouveau parti catholique libéral*, qui essaya de concilier les idées libérales avec les doctrines traditionnelles de l'Église. Jusqu'alors, la tactique du clergé avait été de rechercher l'étroite union avec le pouvoir civil pour maintenir, grâce à son appui, l'obligation de la vraie religion et l'unité de la foi. Au lieu de réclamer la protection de l'Etat, *les catholiques libéraux se bornèrent à demander la liberté de droit commun*, qui, d'après eux, suffirait à l'Église pour prendre la direction de la société. *Les catholiques libéraux étaient ultramontains et adversaires des Eglises nationales.* Le mouvement se produisit dans plusieurs pays, en Irlande, en Belgique, en Italie, en France. En France, il fut dirigé par Lamennais dont le livre : *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église* (1829) constitue l'acte de naissance du parti. Les articles essentiels du programme étaient : *la liberté de l'association et celle de l'enseignement, ainsi que la séparation de l'Église et de l'État.* Beaucoup d'esprits clairvoyants tenaient la monarchie pour compromise par ses fautes politiques et voulaient séparer la cause religieuse de la cause dynastique; ils se rendaient compte des dangers qu'une alliance trop étroite avec un gouvernement hostile ferait courir à l'Église. Lamennais concluait que, l'État n'étant plus catholique, l'Église peut se séparer de lui et ne pas laisser à des hérétiques ou à des incroyants le choix des évêques catholiques; la suppression du budget des cultes entraînerait l'indépendance absolue du clergé dans l'ordre spirituel.

La doctrine de la séparation de l'Église et de l'État fut condamnée par le *pape Grégoire XVI* dans l'encyclique *Mirari vos*

(1832). Ce fut la première défaite des catholiques libéraux, mais elle ne ralentit pas leur activité; ils prirent la direction du mouvement catholique dans plusieurs pays et bornèrent dès lors leur activité à réclamer les libertés d'enseignement et d'association jugées nécessaires à l'Église.



PIE IX (1792-1878)
Photographie.

Jean-Marie, comte de Mastai-Ferretti, né à Sinigaglia dans la province d'Urbin, appartenait à une vieille famille de la noblesse romaine. Il se destinait au métier des armes et fit partie des gardes-nobles de Pie VII, son parent. Puis il se décida à entrer dans les ordres et à étudier la théologie. Sa carrière ecclésiastique fut brillante et rapide : dès 1827, *archevêque de Spolète, en* 1832 *évêque d'Imola et en* 1840 *cardinal. Il fut élu pape après un conclave de trois jours* (16 juin 1846). *N'ayant exercé aucune fonction publique, il était peu connu et ne paraissait pas destiné à jouer un rôle aussi considérable. Sobre, de mœurs austères, de foi ardente, Pie IX a su s'attirer, comme prêtre, l'estime de ses adversaires les plus déclarés. Actif, travailleur, il sut conserver en vieillissant toute sa vigueur et une faculté d'improvisation remarquable, qui s'est épanchée dans un nombre prodigieux d'allocutions. La photographie représente Pie IX à* 83 *ans. Le front large, le visage rond et gras sont sillonnés de rides; la mâchoire proéminente, le menton carré décèlent la volonté fixe; les yeux vifs et pénétrants sont impérieux; les lèvres pincées, le large sourire de la bouche permettent de deviner l'affabilité cordiale du pontife : de la physionomie ouverte se dégage une impression de bonne grâce et de bonhomie spirituelle.*

PIE IX ET LA RÉACTION DANS L'ÉGLISE

Les Révolutions de 1848 s'accomplirent en général sans haine pour le clergé, mais elles laïcisèrent la plupart des institutions publiques et proclamèrent la liberté complète des cultes; en même temps elles permirent de mesurer les progrès et l'activité des sociétés irréligieuses : *carbonari* en Italie, *loges de francs-*

maçons en France. Elles furent par suite le signal d'une réaction profonde dans l'Église; cette réaction s'effectua sous le pontificat du pape ***Pie IX***. Il n'inaugura pas une politique nouvelle, mais il reprit avec plus de vigueur et de logique la politique de ses prédécesseurs Léon XII et Grégoire XVI. Le pape Pie IX, élu en 1846 contre le candidat du parti autrichien, passait pour le pape des libéraux. La Révolution de 1848 qui l'avait chassé de Rome, détermina sa rupture définitive avec le parti libéral; il redevint partisan du régime absolutiste, profondément attaché à son pouvoir temporel, décidé à endiguer la Révolution avec ou sans l'aide des gouvernements.

Le pontificat de Pie IX (1846-1878), le plus long que l'Église ait connu, *a une importance capitale. Son but a été la restauration générale de la société catholique*; pour l'atteindre, il a fixé dans *l'Encyclique Quanta Cura* et *le Syllabus* l'idéal de la société chrétienne: il a consolidé l'organisation intérieure de l'Église et convoqué *le concile du Vatican* qui fortifia l'autorité pontificale.

LE DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

L'affermissement de l'autorité du souverain pontife apparaissait comme la condition indispensable de la restauration de l'Église catholique. Pie IX a exercé *en fait le privilège de l'infaillibilité* avant de le faire définir et promulguer *en droit*.

Sa tâche fut facilitée par le courant ultramontain. Il fit pour la première fois acte de souveraineté et il affirma le droit du pape à définir seul, sans concile, la foi de l'Eglise catholique par la *proclamation du dogme de l'Immaculée Conception*. Cette croyance, formulée expressément dès le début du XII[e] siècle, s'était peu à peu propagée dans toute l'Église. Pour trancher la question, le 1[er] février 1849, Pie IX demanda par une encyclique l'avis des évêques de la chrétienté qui, presque tous, répondirent par l'affirmative; puis sans convoquer un concile, il appela autour de lui 200 prélats et, en leur présence, le 8 décembre 1854, il promulgua solennellement le dogme de l'Immaculée Conception.

L'ENCYCLIQUE QUANTA CURA

Pour Pie IX, la fonction du pape consistait avant tout à maintenir la pureté de la foi. Déjà, dans plusieurs lettres, il avait signalé et condamné, comme ses prédécesseurs, « les principales erreurs de notre triste époque ». Il voulut les énumérer dans un texte unique

pour en mieux préserver les fidèles. Ce fut l'objet de *l'Encyclique Quanta Cura*, dont les circonstances firent une protestation contre le retrait des troupes françaises de Rome. Il la publia, pour lui donner plus d'éclat, le 8 décembre 1864, le premier anniversaire décennal de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Cette encyclique expose les idées du pape sur le rôle de l'Église dans la société moderne et trace un plan de reconstruction de la société chrétienne.

LE SYLLABUS ET SON INTERPRÉTATION

A l'Encyclique *Quanta Cura* était annexé un autre document : le *Syllabus* ou « Résumé renfermant les principales erreurs de notre temps signalées dans les allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres de N. T. S. P. le Pape Pie IX ». Ce catalogue reproduit avec une grande concision, sous une forme négative, les doctrines que le pape rejette comme erronées; elles forment un ensemble de quatre-vingts propositions groupées suivant un ordre logique en dix paragraphes. Pour saisir exactement la pensée du pape et pour interpréter ce document, il faut retourner chaque proposition sous une forme affirmative; puis, pour préciser le sens des divers mots — civilisation, progrès, liberté, etc. — il convient de se référer aux allocutions ou lettres apostoliques auxquelles renvoie le *Syllabus*; enfin, il s'agit d'un document théologique qui ne distingue pas entre la thèse et l'hypothèse et ne se préoccupe pas de concilier les principes avec la réalité. Une proposition condamnée en droit peut donc être tolérée en fait dans certaines circonstances. Le *Syllabus* ne renferme aucune doctrine nouvelle et se borne à consolider sur plusieurs points l'enseignement traditionnel de l'Église.

LES ERREURS CONDAMNÉES

Les principales erreurs condamnées par l'Encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus* sont : 1° *le naturalisme* qui consiste à soutenir « que toutes les vérités de la religion découlent de la force native de la raison », que les « États doivent se constituer et se gouverner sans tenir compte de la religion ou sans faire de différence entre la vraie religion ou les fausses » et que « la volonté du peuple constitue la loi suprême indépendante de tout droit humain et divin ». De cette fausse conception du gouvernement social découlent la fausse liberté de conscience et des cultes et la liberté sans contrôle de la presse, qui sont des « liber-

tés de perdition » ; — 2° *le régalisme* ou suprématie du pouvoir civil : c'est erreur de dire que « la suprême autorité confiée par le Christ à l'Église et au Saint-Siège est soumise à l'autorité civile », « que les actes et décrets des Papes relatifs à la religion et à l'Église ont besoin du consentement du pouvoir civil, que l'Église n'a pas le droit de réprimer les violateurs de ses lois par des peines temporelles », et « que le pouvoir ecclésiastique n'est pas de droit divin, distinct et indépendant du pouvoir civil » ; — 3° *le communisme et le socialisme* ; — 4° *le libéralisme moderne*, erreur qui consiste à présenter comme conforme à la raison, et non pas comme une nécessité de fait imposée par le gouvernement, la liberté des cultes et la tolérance.

L'Encyclique et le *Syllabus* condamnent en bloc les théories subversives des adversaires de l'Église et les tendances libérales qui menacent d'altérer la discipline et l'unité de la foi. Pour mieux faire ressortir l'opposition entre la société catholique idéale et la société moderne, le *Syllabus* termine en condamnant cette proposition : « Le pape peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. » Ces documents eurent un énorme retentissement. Les souverains s'émurent et la plupart en interdirent la publication. Ce fut surtout un coup de massue pour les catholiques libéraux dont les tentatives ne devaient reprendre que sous le pontificat de Léon XIII.

PRÉLIMINAIRES DU CONCILE DU VATICAN

L'émotion provoquée dans le monde catholique par la divulgation du *Syllabus* devint beaucoup plus intense lorsque, le 26 juin 1867, le pape annonça officiellement à cinq cents évêques réunis à Rome la convocation prochaine d'un concile œcuménique. Le but de Pie IX, par cette convocation, était de donner à l'organisation de l'Église son couronnement ; le résultat essentiel du Concile du Vatican fut la *proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale* et la reconnaissance solennelle du pouvoir absolu du pape dans l'Église, non seulement en matière de discipline, mais encore en matière de doctrine. En 1868-1869, Pie IX appela auprès de lui un grand nombre de théologiens d'Europe et d'Amérique pour élaborer les projets qui devaient être soumis au concile. L'originalité des préliminaires du concile réside dans le fait que, contrairement à l'usage, Pie IX n'invita pas les gou-

vernements catholiques à s'y faire représenter. Cette décision, acceptée sans réclamation, consacra l'émancipation définitive de l'Église à l'égard des pouvoirs laïques.

L'OPPOSITION AU CONCILE

De tous côtés, on s'occupait du futur concile; les controverses devaient se poursuivre pendant toute sa durée; elles devinrent d'une vivacité inouïe et surexcitèrent les passions religieuses. Une campagne de presse très active fut menée en faveur de l'infaillibilité, surtout par *Louis Veuillot*, dans son journal *l'Univers*. Les opposants étaient de deux sortes : *a*) les *anti-infaillibilistes* rejetaient le dogme de l'infaillibilité comme contraire à la tradition et aux Écritures saintes et n'admettaient comme infaillibles que les conciles œcuméniques unis au pape; ils avaient à leur tête le plus célèbre théologien d'Allemagne, le chanoine *Dœllinger*, professeur à Munich; *b*) les *inopportunistes*, parmi eux *Mgr Dupanloup*, évêque d'Orléans en France, recrutés parmi les catholiques libéraux, admettaient le dogme, mais estimaient le moment inopportun pour le définir; ils craignaient d'accentuer les préventions suscitées contre l'Église par le *Syllabus*; ils voulaient éviter de donner l'impression que le pape songeait, comme au Moyen Age, à la domination mondiale.

LA PROCÉDURE DU CONCILE

La procédure des délibérations du concile fut longue et compliquée par deux règlements successifs; le premier règlement — une bulle du 17 novembre 1869 — différait sensiblement de celui du Concile de Trente. Les Pères avaient le droit de formuler des propositions ; mais le pape seul avait l'initiative, il était libre de les soumettre ou non au concile. Les délibérations étaient *secrètes* et les discours y étaient prononcés en latin. Les décrets conciliaires étaient d'abord discutés en *congrégation générale* sous la présidence du cardinal désigné par le pape, qui accordait la permission de parler. Le projet devait être adopté à l'unanimité; sinon il allait à une *députation* de 24 membres, élus au scrutin secret, qui le discutait et présentait un rapport imprimé à la congrégation générale, dont chaque membre votait alors oralement. Les *sessions publiques*, présidées par le pape, n'étaient que des cérémonies de promulgations ; elles furent seulement au nombre de quatre ; chacune d'elles fut précédée de plu-

sieurs congrégations générales. Le 22 février 1870, un nouveau règlement fut édicté par Pie IX, à la demande de nombreux Pères qui trouvaient la marche du concile trop lente ; dans le but d'activer la discussion, des dispositions nouvelles permirent d'abréger les débats et même d'y mettre fin, si l'Assemblée se jugeait suffisamment éclairée.

LE DOGME DE L'INFAILLIBILITÉ

Le 8 décembre 1869, Pie IX ouvrit le concile et tint la première session publique dans la grande basilique de Saint-Pierre, où la salle de réunion avait été construite et où s'assemblèrent 723 prélats, venus de toutes les parties du monde. Le concile devait délibérer sur quatre ordres de projets relatifs à la foi, à la discipline, aux ordres religieux, au rite oriental. La question de l'infaillibilité n'avait pas été inscrite parmi les projets, mais dans les premiers jours, d'abord quelques évêques, puis 420 Pères présentèrent une motion tendant à faire définir par le concile l'infaillibilité pontificale ; elle fut suivie d'une motion en sens contraire de 140 évêques qui priaient Pie IX de ne pas laisser discuter la question. Dans les premiers jours de mars, le pape permit d'introduire le postulat sur l'infaillibilité entre deux chapitres du *Schema de Ecclesia Christi* ; il fut mis en discussion immédiate ; la discussion commença le 11 mai et dura jusqu'au 13 juillet ; 64 prélats exprimèrent les opinions les plus divergentes ; les débats furent très véhéments et les séances parfois orageuses ; une quarantaine d'orateurs étaient encore inscrits, lorsqu'une centaine de Pères demandèrent la clôture, qui fut votée à une grande majorité. Le rapporteur, Mgr Pie, évêque de Poitiers, conclut à la promulgation. Le 18 juillet eut lieu la 4ᵉ session publique ; le chapitre sur « l'Église du Christ » fut votée par 535 voix contre 2 ; les membres de la minorité avaient déjà quitté Rome. Pie IX se leva alors et « tandis qu'un orage violent secouait le dôme de Saint-Pierre, il donna son approbation à la constitution *Pastor Æternus* ». Elle reconnaît au Pape « un plein et suprême pouvoir de juridiction sur toute l'Église, non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église Universelle » ; le pape, lorsqu'il parle *ex cathedra*, « jouit de cette même infaillibilité que le divin Rédempteur a donnée à son Église dans la définition des doctrines qui intéressent la foi ou les mœurs ».

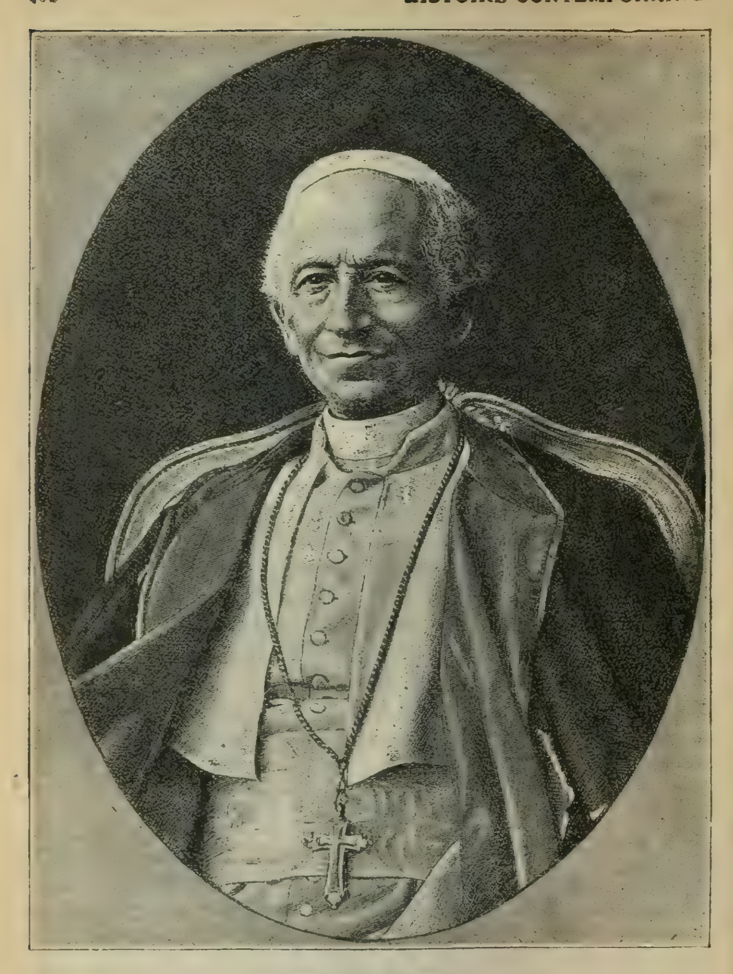
LA FIN DU CONCILE

Le lendemain, la France déclarait la guerre à la Prusse: en outre, les grandes chaleurs devenaient intolérables; plus de 300 évêques demandèrent et obtinrent des congés pour retourner dans leurs diocèses. Les grands travaux devaient reprendre à la Saint-Martin prochaine. mais la prise de Rome par l'armée italienne (20 sept.) mit le concile dans l'impossibilité de se continuer; Pie IX l'ajourna à des temps meilleurs (20 octobre). Le concile du Vatican prit fin avant d'avoir terminé l'œuvre pour laquelle il avait été convoqué. Il a achevé l'œuvre commencée trois siècles auparavant au concile de Trente et qui tendait à faire de l'Eglise une monarchie absolue et centralisée sous la direction du pape. Son rôle capital fut la consécration du dogme de l'infaillibilité, qui attribue au pape l'autorité suprême en matière de foi et de morale. Cette mesure ne produisit aucune agitation; elle fut partout accueillie avec calme: elle entraîna la disparition définitive du gallicanisme et des théories analogues. Tous les évêques se soumirent. et en particulier les évêques français affichèrent une obéissance d'autant plus déférente qu'ils jugeaient nécessaire d'exalter l'autorité spirituelle du pape. dépouillé des derniers lambeaux de son domaine temporel. Seuls résistèrent à l'infaillibilité quelques théologiens et prêtres allemands. Ils essayèrent en 1871 d'établir une organisation indépendante du Saint-Siège; mais, même en Allemagne, les *vieux-catholiques* se réduisirent à une infime minorité. et lorsqu'en 1878 les divers gouvernements allemands refusèrent de leur prêter appui, leur schisme perdit toute importance.

RAPPORTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT SOUS PIE IX

Les rapports de l'Église et de l'État sous le pontificat de Pie IX comprennent une *phase d'entente*, puis au lendemain de la promulgation du *Syllabus* et surtout de la réunion du concile du Vatican, une *phase de conflits violents*. L'accord de l'Eglise et du Gouvernement fut, au début du pontificat de Pie IX, facilité par la réaction de 1848. Pour mieux écraser les révolutionnaires et les libéraux, les gouvernements, en France. en Espagne. en Autriche, conclurent avec le Saint-Siège une alliance systématique

L'acte le plus significatif fut la conclusion du *Concordat avec l'Autriche en* 1855 qui marque la fin du système joséphiste. Il consacrait la religion catholique comme religion d'État. abrogeait pour les catholiques le mariage civil, remettait aux évêques



LÉON XIII (1810-1903)
Photographie Braun.

Vincent Joachim Pecci, élu pape sous le nom de Leon XIII, naquit à Carpinetto, dans les montagnes volsques, le 2 mars 1810. Il était le sixième enfant d'une famille qui en comptait sept et qui appartenait à l'aristocratie romaine. Il fut l'élève des jésuites, fit ses études d'abord dans leur collège de Viterbe (septembre 1818-juillet 1824), puis dans leur collège romain à Rome (1826-1832), où il prit le grade de docteur en théologie. Il entra ensuite à l'Académie des nobles ecclésiastiques, la pépinière officielle de la diplomatie pontificale, et fut ordonné prêtre séculier en 1837, à l'âge de vingt-sept ans. Protégé par le pape

la censure des livres et la surveillance des écoles. Les rapports de l'État et de l'Eglise étaient réglés, non d'après le droit civil, mais d'après le droit canonique.

La fin de la réaction et la fermeté de Pie IX amenèrent une série de conflits violents entre la papauté et les gouvernements. Les plus célèbres sont le *Kulturkampf* en Allemagne et la lutte avec le gouvernement italien pour le pouvoir temporel et la possession de Rome. En France, le conflit éclata avec l'avènement au pouvoir du parti anticlérical, qui prit des mesures hostiles au clergé. En Autriche, la constitution de 1867 garantissait la liberté des cultes malgré le Concordat. En Espagne, la révolution de 1868 provoquait avec le Saint-Siège une rupture qui dura jusqu'en 1874; à la mort de Pie IX (7 février 1878), l'Église avait des démêlés avec la plupart des États; mais les protestations indignées du pape n'avaient pu empêcher la consolidation du régime de la liberté religieuse.

ÉON XIII

Le conclave, ouvert le 18 février, élut à la presque unanimité, après deux jours de votes (20 février), le candidat du parti intermédiaire entre les adversaires et les partisans de la réconciliation de l'Église avec l'Italie, le cardinal Pecci, qui fut couronné pape le 3 mars. Le nouvel élu a été l'esprit le plus fin et le plus intelligent que l'Église ait possédé au XIXe siècle. Diplomate adroit et extrêmement avisé, il connaissait à fond le caractère des hommes et la situation des partis dans chaque pays; le trait saillant de son caractère était la modération, qui se conciliait avec une grande énergie.

Grégoire XVI, il fut successivement délégat apostolique, c'est-à-dire préfet, dans les provinces de Bénévent, de Spolète et de Pérouse. En 1845, il fut nommé nonce à Bruxelles, où le climat défavorable à sa santé le contraignit à ne résider que deux ans, mais ce séjour eut une grande influence sur la tournure de son esprit. A son retour, nommé archevêque de Pérouse, il se consacra surtout à l'instruction de son clergé. Créé cardinal dans le consistoire du 19 décembre 1853, il demeura loin de Rome. C'est seulement à la veille de sa mort que Pie IX lui conféra la haute dignité de camerlingue, c'est-à-dire d'administrateur des revenus du Sacré-Collège. Après un court conclave, qui dura deux jours (19-20 février 1878), il fut élu par 46 voix sur 61 votants. Cette photographie représente Léon XIII âgé de soixante-dix ans. Le visage pâle, entouré d'une auréole de cheveux blancs, légers et frisottants, couverts par une calotte blanche, se détache sur ses vêtements entièrement blancs. Les traits nerveux, animés et vivants, sont émaciés et sillonnés de grandes rides. Une vie intense éclate dans les yeux noirs extraordinairement brillants, pleins de jeunesse et de volonté. Un sourire paternel éclaire la figure sèche et fine. Sur la physionomie, qui évoque celle d'un vieil Italien de la Renaissance, se lisent la finesse du vieux diplomate, l'intelligence et la volonté active de l'homme d'État.

LA DOCTRINE DE LÉON XIII

La doctrine politique de Léon XIII sur les rapports de l'Église et de l'État fut exactement celle de Pie IX ; dans ses nombreuses encycliques, il a maintenu le dogme catholique dans toute sa rigidité et même a voulu le consolider en constituant une commission des études bibliques (1902). Il a exprimé le même idéal de la société chrétienne et a reproduit les condamnations du *Syllabus* contre la civilisation laïque. Comme Pie IX, il a entrepris une guerre continuelle contre les francs-maçons et a lancé contre eux une encyclique spéciale où il les dénonce comme « les exécuteurs des décrets des naturalistes ». Il garda également la même attitude envers le gouvernement d'Italie qu'il ne reconnut jamais officiellement; il ne cessa de réclamer le pouvoir temporel et refusa d'accepter la loi des garanties; il maintint pour les catholiques italiens l'interdiction de prendre part aux élections; les souverains catholiques qui firent visite au roi d'Italie ne furent pas admis au Vatican. Il a continué à couvrir les dépenses du Saint-Siège grâce *au denier de saint Pierre* qui provient des contributions volontaires des fidèles.

Mais, sauf en Italie, la politique pratique de Léon XIII fut plus souple que celle de Pie IX. *Ferme sur les principes, le pape fut modéré dans leur application.* Il a donc pratiqué un habile opportunisme et, au lieu de prolonger les conflits, il s'est efforcé de les arrêter.

LE PAPE ET LES PARTIS CATHOLIQUES

Dans les pays à tendances démocratiques et parlementaires s'était formé, au cours du XIX[e] siècle, un parti catholique qui s'efforçait de parvenir au pouvoir; pour acquérir ce pouvoir, ce parti avait adopté les procédés démocratiques en matière électorale et parlementaire; des journaux catholiques étaient créés. L'action de ces partis était souvent entravée par l'absence d'idées directrices communes et par les divergences d'opinions ou les rivalités entre les évêques, les journalistes et les hommes politiques. Léon XIII s'efforça de faire disparaître ces inconvénients en *prenant la direction des partis catholiques* et en leur définissant les règles à observer pour défendre avec efficacité les intérêts religieux. Le pape, par suite, est intervenu de plus en plus dans la politique intérieure des pays catholiques et a pris l'allure d'un chef. Il a fait l'éducation politique des catholiques et a ainsi complété l'œuvre de Pie IX : il a substitué à l'alliance avec les gouver-

nements l'alliance avec les partis catholiques; *il a donné aux catholiques l'unité de direction politique* qui a complété l'unité de direction religieuse proclamée par le concile du Vatican.

La tactique de Léon XIII a été de multiplier en tous pays ces partis catholiques, de leur faire acquérir une force politique suffisante pour rendre leur concours désirable et d'offrir ce concours aux gouvernements, moyennant des concessions à l'Église. En Allemagne, il fit voter par le Centre la loi militaire et obtint peu à peu l'abolition des mesures prises pendant le Kulturkampf; en Angleterre, il aida le Gouvernement contre l'agitation irlandaise; en Russie, il exhorta le clergé polonais à l'obéissance et obtint le rétablissement de l'ambassade russe au Vatican. En France, après la défaite des conservateurs en 1889, il essaya de créer le parti catholique des *ralliés* (1891-92). Sa politique se résume dans une formule qu'on lui attribue : « accepter la Constitution pour modifier la législation », c'est-à-dire reconnaître définitivement la République pour travailler à supprimer les lois contraires aux intérêts de l'Église.

LE [CA]THOLICISME SOCIAL

Léon XIII n'a pas voulu laisser aux partis révolutionnaires le monopole des revendications sociales. Il a affirmé que l'Église s'intéressait à l'amélioration du sort des classes laborieuses; l'encyclique *Rerum Novarum* (15 mai 1891) consacre le mouvement d'action sociale qui s'était développé chez les catholiques au milieu du XIXe siècle et lui a donné une impulsion nouvelle. L'initiative de ce mouvement est partie d'Allemagne : *Mgr Ketteler*, archevêque de Mayence (1860-67), a le premier donné aux catholiques leur programme économique, et contribué, par l'influence considérable de sa propagande, au succès du Centre. En France, le promoteur du mouvement a été un laïque, le comte *Albert de Mun*; au lendemain de la Commune, dans la nuit de Noël 1871, il a fondé les *cercles catholiques d'ouvriers*; ces cercles ont donné naissance a une école dont les doctrines ont été en grande partie approuvées par Léon XIII. Les catholiques sociaux des divers pays ont cherché à s'entendre; ils ont fondé un centre d'études à Fribourg en Suisse, où les différents problèmes économiques ont été discutés et résolus selon les principes posés par saint Thomas d'Aquin; depuis l'Encyclique, le mouvement social a pris une grande extension en Europe et en Amérique; les propagateurs sont des prêtres et des laïques; l'originalité de ce mouvement

réside en ce qu'il s'appuie à la fois sur l'économie politique et sur la morale et la théologie traditionnelles.

L'Encyclique affirme que « c'est l'Église qui puise dans l'Évangile les doctrines capables, soit de mettre fin au conflit, soit au moins de l'adoucir ». Elle a fait l'unité sur certains points fondamentaux. A la différence du socialisme, elle reconnaît la légitimité de la propriété privée; mais elle condamne les abus du régime capitaliste. Elle n'admet pas « qu'une fraction, maîtresse absolue du commerce et de l'industrie, détourne le cours des richesses et en fasse affluer vers elle toutes les sources », et que la foule des ouvriers soit « abandonnée sans défense à une exploitation qui transforme en fortune pour quelques-uns la misère du plus grand nombre ». Les moyens préconisés pour améliorer le sort des classes ouvrières sont au sein de chaque métier, outre la restauration des mœurs chrétiennes chez les patrons et les ouvriers : 1° l'*organisation professionnelle*, qui seule permet aux ouvriers la défense efficace de leurs intérêts grâce à la puissance de l'Association; 2° *une législation du travail*, protectrice de la dignité du travailleur, et qui lui permette de vaquer à ses devoirs de citoyen, de chrétien et de père de famille.

PIE X La politique de Léon XIII a amené un revirement partiel de l'opinion à l'égard de l'Église, mais elle n'a pas eu de lendemain.

Son successeur ***Pie X***, pape religieux et non politique, obstinément attaché à la rigueur des principes, a repris avec énergie l'attitude chère à Grégoire XVI et à Pie IX. Moins soucieux de concilier l'idéal avec la réalité et de trouver un terrain pratique d'entente entre les divers gouvernements laïques et l'Église catholique, le nouveau pontife s'est avant tout préoccupé de maintenir la pureté de la foi, de conserver les doctrines pontificales dans leur intégrité, et d'éliminer les tendances libérales et démocratiques qui, à la fin du règne de Léon XIII, reprenaient une vigueur nouvelle chez certains groupes. Son pontificat a été marqué par la *condamnation des Sillonnistes*, par celle *des modernistes* et par un *conflit avec divers États*, notamment la France et l'Espagne.

Les *modernistes*, nombreux surtout en Allemagne et en Italie, ont fait une tentative hardie pour concilier les données de la science et la forme actuelle du sentiment religieux chez certains catholiques. Avec un esprit nouveau d'indépendance, ils appliquent

les méthodes critiques et historiques au texte des Écritures Saintes et aux documents du Christianisme primitif, et s'enhardissent à proposer des changements dans la forme du dogme. Pour eux, l'Église est une institution qui vit et qui se transforme; elle doit, suivant les lois générales de l'évolution, se transformer dans un sens démocratique. Le modernisme, qualifié par Pie X de « synthèse de toutes les hérésies », a été condamné par l'encyclique *Pascendi* (8 septembre 1907).

Le mouvement



PIE X (1835-1914).
Photographie Undervood and Undervood.

Joseph Sarto, né à Riese le 2 juin 1835 dans la province de Trévise, à la différence de ses prédécesseurs, sortait d'une famille obscure. Fils d'un facteur municipal, l'aîné de huit enfants, il fit ses études au séminaire de Padoue, où il avait obtenu une bourse. Rien ne semblait le destiner à une aussi éminente carrière. Il parcourut lentement tous les échelons de la hiérarchie ecclésiastique, presque sur place, dans la Vénétie, grâce à son zèle inlassable, à la ferveur de sa piété, à sa charité inépuisable; bien que dépourvu d'ambition, il fut successivement vicaire, curé, archiprêtre, chanoine, vicaire général, il devint en 1886 évêque de Mantoue et, en 1893, cardinal, archevêque et patriarche de Venise. Il fut élu pape le 4 août 1903, après qu'au commencement du troisième scrutin, le cardinal évêque de Cracovie eut fait connaître au nom de l'empereur d'Autriche et roi de Hongrie le veto qu'il opposait à l'élection éventuelle du cardinal Rampolla, le secrétaire d'État sous Léon XIII. Le premier soin de Pie X fut d'abolir le veto, c'est-à-dire le privilège qu'avaient les chefs d'États des trois nations catholiques, France, Espagne, Autriche d'empêcher l'élection à la dignité papale du cardinal qui leur déplaisait. La photographie représente Pie X à l'âge de 77 ans. L'attitude est celle d'un vieillard fragile, mais elle trahit à peine un peu de lassitude physique et conserve la simplicité de toujours. Le visage, empreint d'une douceur grave, reflète la gravité de la pensée intérieure, mais aussi la ténacité; les traits tendus sont très fins et composent une expression d'indéfinissable mélancolie; les yeux, pensifs et profonds, regardent fixement au loin.

du *Sillon* en France représentait l'union du catholicisme libéral et du catholicisme social, sous la forme la plus large et la plus avancée. Les Sillonnistes déployaient une très active propagande au moyen de leur journal l'*Eveil démocratique* et de leurs congrès nationaux annuels; ils voulaient « mettre au service de la démocratie française les forces sociales que nous trouvons dans le catholicisme ». L'action du *Sillon* a été condamnée par le pape comme contraire aux règles de l'Église (25 août 1910). Les œuvres de ses adhérents doivent désormais être placées sous la direction des prélats et avoir un caractère confessionnel, car, dit la lettre pontificale, elles tendent à réformer la civilisation, et il n'est « pas de civilisation morale sans la vraie religion ». Le chef des Sillonnistes, *Marc Sangnier*, a obéi sans discuter, et ses amis l'ont imité.

Le conflit le plus violent, celui qui s'engagea avec la République française, s'est terminé par la *séparation de l'Église et de l'État*[1]. Ce régime n'était pas une nouveauté dans l'Église, mais il avait été le monopole des pays américains ou protestants; désormais les catholiques qui vivent sous le régime de la séparation sont presque aussi nombreux que ceux qui vivent sous le régime de la collaboration entre l'Église et l'État.

En résumé, Pie X a su maintenir intacte parmi les catholiques l'unité de direction religieuse et politique assumée par le Vatican. L'opposition de la plupart des dissidents ne s'est pas transformée en révolte : ils ont fini par se soumettre aux exigences pontificales.

L'EXPANSION CATHOLIQUE

Les attaques dont l'Eglise avait été l'objet au XVIIIe siècle se sont poursuivies au XIXe siècle; elles ont porté non seulement sur son rôle politique, mais aussi sur la religion catholique elle-même. L'Église a subi une opposition formidable qui s'est traduite par les progrès de l'irréligion dans la masse, par l'apparition des anticléricaux et des tendances antichrétiennes; une guerre acharnée a été menée contre le dogme au nom de la science, de la critique et de la raison par les savants, les philosophes et les historiens. L'Église s'est donc efforcée d'accroître le nombre de ses fidèles, et elle a compensé par son expansion dans les pays lointains et les pays protestants les pertes qu'elle subissait en Europe. Dès le début du XIXe siècle, la papauté a repris l'œuvre

1. Voir page 519.

d'évangélisation des idolâtres. Les œuvres pour la propagation de la foi et les missions catholiques se sont multipliées. Les principaux organes de propagande religieuse ont été créés en France : l'*Association pour la Propagation de la Foi*, fondée à Lyon en 1822; l'*Œuvre de la Sainte-Enfance* (1843) pour l'entretien des missions et le rachat des enfants dans l'Extrême-Orient; les *Pères Blancs*, fondés en 1868 par le cardinal *Lavigerie*, archevêque d'Alger, pour l'éducation des orphelins et l'évangélisation de l'Afrique centrale. La tâche de la papauté a été facilitée par le développement de la colonisation, en particulier dans l'Afrique du Nord, où la domination française a permis l'établissement d'une organisation religieuse complète. Sur tous les points du globe, l'Eglise a effectué des conquêtes : dans le Levant, grâce au prosélytisme des vicaires apostoliques et du clergé catholique; en Océanie, en Afrique, même en Extrême-Orient, où l'ardeur des missionnaires se heurte aux plus grandes difficultés.

Non seulement dans les contrées lointaines, mais surtout en Allemagne et dans les pays anglo-saxons, le catholicisme a marqué d'intéressants progrès, en particulier en Angleterre et dans les États-Unis de l'Amérique du Nord. La hiérarchie a été rétablie en 1830 en Angleterre, en 1888 en Écosse; malgré la vive opposition des protestants, 12 évêchés ont été groupés autour de l'archevêché de Westminster. Léon XIII a lancé en 1895 un appel au peuple anglais en faveur de l'Union. Gladstone n'y était pas hostile, mais le mouvement fut arrêté par le refus du pape de reconnaître la validité des ordinations anglicanes. Son échec n'a pas enrayé les conversions individuelles; les catholiques sont au nombre de 5 millions 1/2 dans le Royaume-Uni, et dans l'Église anglicane le parti de la Haute-Eglise a des tendances romaines très accentuées. En 1924, les États-Unis de l'Amérique du Nord comptent 24 millions de catholiques et plus de 20000 églises; une Université catholique a été fondée à Washington en 1881; des congrès annuels réunissent les évêques et les fidèles; les conversions s'élèvent à 50000 par an en moyenne.

L'union avec les Églises orientales, et le désir de faire rentrer les orthodoxes dans l'unité catholique ont également préoccupé les papes du XIXe siècle. Léon XIII, en 1894, a convoqué une conférence pour préparer cette union et a même promis aux Églises orientales de leur conserver leurs rites et leurs usages disciplinaires dans presque tous les pays.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU XXe SIÈCLE

Au cours du XIX[e] siècle, les rapports de l'Église catholique avec la société civile ont subi une transformation profonde. A l'unité obligatoire de la foi s'est substituée la liberté des cultes; au régime de la collaboration celui de la séparation dans plusieurs pays; l'étroite union qui régnait jadis entre les deux pouvoirs, civil et ecclésiastique, s'est grandement atténuée.

Sous l'ancien régime, l'Église catholique avait une tendance à se fragmenter en Églises nationales, les chefs de l'État disputaient à la papauté la tutelle du clergé pour diriger les masses par son intermédiaire; ils traitaient l'Église comme une institution d'État, veillaient à la confection des lois de l'Église universelle, destinées à devenir lois de leurs États. Au XIX[e] siècle, les gouvernements ont perdu toute influence sur la vie intérieure de l'Église; le triomphe des doctrines ultramontaines a soudé le clergé et les fidèles au Saint-Siège, le pape a bien perdu son pouvoir temporel, mais il a obtenu sur les catholiques un pouvoir absolu en matière religieuse, une très grande influence en matière politique. Jadis le pape se heurtait à des monarques de droit divin; aujourd'hui les chefs du parti catholique politique lui sont docilement soumis. Il possède une plus grande puissance par la domination sur les partis politiques que par l'alliance avec les gouvernants. L'Église a donc acquis une très grande puissance sociale et politique qu'il serait vain de nier. Mais elle doit faire face à des adversaires plus nombreux et plus résolus que jamais, à de puissants partis anticléricaux, hostiles à l'ingérence de l'Église dans les affaires politiques, et qui veulent la réduire au rôle d'une association privée.

CHAPITRE XI

LA FRANCE DEPUIS 1870

I

LA FRANCE DE 1870 A 1889. LA CONSTITUTION DE 1875

Marquée tout d'abord par une formidable insurrection parisienne, la *Commune* (1871), l'histoire intérieure de la France, de 1870 à 1889, fut remplie par les luttes des partis, parti républicain et partis monarchistes, au sujet de la forme du gouvernement. Cette histoire peut être divisée en deux périodes.

Dans la première période, *de 1870 à 1875*, sous la présidence de Thiers, puis du maréchal de Mac-Mahon, la République, proclamée à Paris le 4 septembre 1870, ne fut admise par une partie du pays que comme un *régime provisoire*. L'*Assemblée Nationale*, en majorité monarchiste, élue pour traiter de la paix avec l'Allemagne, se transforma en Assemblée Constituante et chercha à organiser un régime définitif : les monarchistes s'efforcèrent de rétablir la royauté au profit du comte de Chambord; les républicains s'efforcèrent de transformer la République, gouvernement de fait, en gouvernement de droit. Finalement, les républicains l'emportèrent : *les lois constitutionnelles de 1875* firent de la République le gouvernement définitif de la France; mais le pouvoir resta pour partie aux mains des monarchistes.

Dans la seconde période, *de 1875 à 1889*, la lutte se poursuivit et comporta deux épisodes principaux : sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, *le 16 mai* (1877), sorte de coup d'État inspiré par les monarchistes, et qui eut pour résultat le triomphe complet des républicains; sous les présidents Grévy et Carnot, la *campagne revisionniste* (1887-1889), dirigée par le général Boulanger, à qui les monarchistes prêtèrent inutilement le plus actif concours dans le dessein de renverser la République.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale, élue le 8 février 1871, à la suite de l'armistice de Versailles, et réunie à Bordeaux le 16 février, comptait, sur 750 députés, une minorité de 350 républicains, une majorité de 400 monarchistes. Ceux-ci se divisaient en *légitimistes*, partisans du comte de Chambord — le duc de Bordeaux — petit-fils de Charles X, et en *orléanistes*, partisans du comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe. Ils avaient été élus par les campagnes; de là le surnom d' « assemblée de ruraux ».

Cette majorité monarchiste n'était pas la représentation fidèle du pays; on en eut la preuve ultérieurement dans les élections partielles qui furent à peu près toutes républicaines. Mais avant les élections générales, Gambetta, au nom de la délégation de la Défense nationale, avait recommandé aux préfets de faire voter les électeurs pour des partisans de la continuation de la guerre. Or le pays, l'Est excepté, voulait la paix; il lui parut qu'il votait pour la guerre en élisant des républicains : il élut des monarchistes.

L'Assemblée, presque à l'unanimité, se donna pour président un républicain, mais partisan de la paix, *Grévy*, célèbre parce qu'en 1848, à la Constituante, il avait combattu l'élection du Président de la République par le suffrage universel, système d'où l'Empire était sorti. Puis elle confia la direction du gouvernement à Thiers, alors le plus populaire des hommes politiques — il avait été élu dans vingt-six départements — à cause de son rôle en juillet 1870, et parce qu'il avait, au cours de la guerre, entrepris un long et inutile voyage dans toutes les capitales de l'Europe pour solliciter l'intervention des puissances en faveur de la France. L'Assemblée l'élut, « *en attendant qu'il soit statué sur les institutions de la France, chef du pouvoir exécutif de la République française* » (17 février). Ce fut le pacte de Bordeaux.

L'Assemblée réservait ainsi la question de la forme du gouvernement. Elle acceptait la République proclamée par *les Parisiens* le 4 septembre 1870 comme gouvernement de *fait*; elle ne la transformait pas en gouvernement de *droit*, établi par la volonté de *la France entière*. Elle se borna à prononcer la déchéance de Napoléon III et de sa famille (1er mars). Thiers prit pour ministres des républicains modérés et déclara n'avoir pas de programme, sinon de pacifier la France, de relever son crédit et de réorganiser le travail.

Après la ratification des préliminaires de paix, il fut décidé que Thiers et les ministres rentreraient à Paris et que l'Assemblée se transporterait à *Versailles* (10 mars). C'était une mesure de défiance à l'égard de Paris, défiance justifiée par les deux tentatives de coups d'Etat révolutionnaires (31 octobre 1870 — 22 janvier 1871) qui s'étaient produites pendant le siège et par l'effervescence qui, depuis l'armistice, se manifestait parmi les ouvriers.

LA COMMUNE SES CAUSES

Cette décision exaspéra les Parisiens; ils y virent à la fois une injure, une menace contre la République et une tentative pour « décapitaliser » Paris. Elle précipita une crise que tout annonçait, et qui est restée tragiquement célèbre sous le nom de *la Commune*.

La population parisienne, surtout la population ouvrière des quartiers de l'Est, était sortie du siège dans un violent état d'exaltation physique et morale, les nerfs malades, l'âme hors d'elle-même. Alors qu'elle avait manqué de pain pendant près de deux mois, cette population avait eu sans cesse à pleins tonneaux le vin et l'alcool. D'autre part, ignorant ce qu'est réellement la guerre, n'imaginant pas que la victoire est au prix d'une longue préparation, de calculs patients, de la discipline pleinement acceptée, croyant que l'élan de la bravoure et le « coup de collier » y suffisent, pleine d'une vaniteuse confiance en elle-même, elle n'avait cessé de croire à son triomphe final. Quand il fallut capituler, elle n'admit pas qu'elle eût pu être vaincue, si ce n'est par la trahison. De là, dans cette population sincèrement patriote et passionnément républicaine, de violentes colères, encore augmentées par la présence à l'Assemblée Nationale d'une majorité monarchiste et foncièrement cléricale. En cet état d'esprit, le peuple de Paris était prêt à suivre quiconque l'appellerait aux armes, sous prétexte d'empêcher de nouvelles trahisons et de sauver la République. Or il existait à Paris, depuis les dernières années de l'Empire, un groupe de socialistes et d'internationalistes, qui exerçait une grande influence sur beaucoup d'ouvriers. Ceux-ci se trouvant encore militairement organisés dans les bataillons de la garde nationale, et ayant conservé leurs armes, l'occasion était unique pour les chefs socialistes d'essayer de conquérir le pouvoir et de réaliser leur programme.

Au début de mars, il fut formé, dans les quartiers de l'Est, une « fédération républicaine de la garde nationale » qui élut un *Comité*

central (4 mars), chargé de défendre les intérêts de la garde nationale et de résister aux tentatives contre la République. Ce Comité, vrai gouvernement occulte révolutionnaire, prépara tout pour la lutte. Déjà à la fin de février, quand on apprit que les Allemands, en vertu des préliminaires de paix, occuperaient les Champs-Élysées, les gardes nationaux avaient enlevé et traîné partie à Montmartre, partie à Belleville un parc de 227 canons. Le Comité central fit saisir les dépôts de munitions et 450 000 fusils. L'armée de la révolution était ainsi en état de combattre.

Une crise de misère et deux mesures maladroites de l'Assemblée vinrent encore aggraver la situation. Le travail, partout arrêté pendant le siège, n'avait encore repris nulle part, et les ouvriers n'avaient pour vivre que leur solde de gardes nationaux, un franc cinquante par jour. L'Assemblée ordonna la suppression de la solde, sauf pour les indigents pourvus d'un certificat (15 février). Peu après, elle décrétait que le paiement des dettes, loyers, effets de commerce, suspendu pendant le siège, devait reprendre comme en temps normal (10 mars) ; en quatre jours, 150 000 Parisiens hors d'état de payer se trouvèrent exposés à des poursuites.

LE 18 MARS

Le 18 mars, de grand matin, par ordre de Thiers, deux régiments furent dirigés sur la Butte Montmartre, afin de reprendre les canons qui s'y trouvaient parqués. Le parc fut cerné sans peine ; mais, faute d'assez d'attelages, on ne put enlever rapidement les pièces. Bientôt dans les rangs des troupes massées autour du parc se glissèrent en foule des gardes nationaux, des femmes, des enfants, offrant à boire aux soldats, les invitant à fraterniser avec le peuple. Vers 10 heures, quelques hommes mirent la crosse en l'air; le reste suivit. En même temps, les émeutiers s'emparaient des généraux Lecomte et Clément Thomas, qu'une bande d'assassins fusilla l'après-midi au coin d'un mur. Ce fut le premier épisode d'une atroce guerre civile de deux mois (18 mars-28 mai).

Thiers n'essaya pas, ce qui était peut-être possible, de résister dans Paris. Mettant à exécution le plan qu'il avait proposé en 1848 à Louis-Philippe, il sortit de Paris, emmenant le gouvernement et les troupes, laissant le champ libre aux insurgés, leur abandonnant même les forts.

FORMATION DE LA COMMUNE

La rupture fut précédée d'une tentative de conciliation; les maires de Paris négocièrent entre le Comité central et l'Assemblée; ils obtinrent la prolongation des échéances et des loyers et l'élection des membres d'un *Conseil général de la Commune de Paris*, au suffrage universel. Le Comité central s'installa à l'Hôtel de Ville et fit

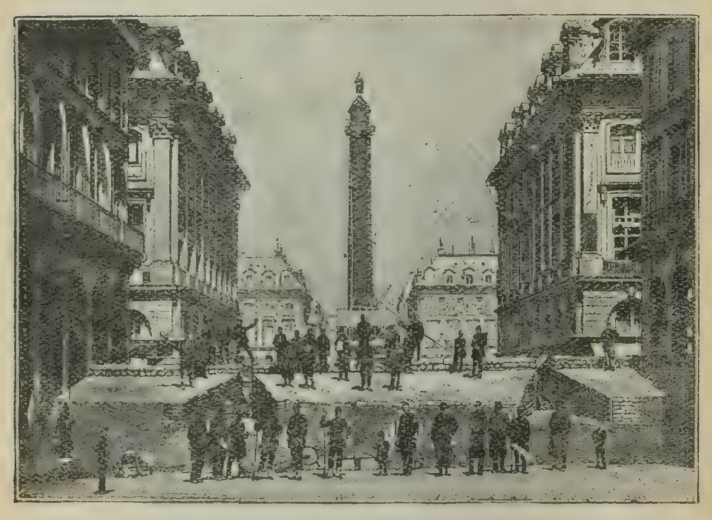


La Colonne Vendôme après son renversement — Dessin de Pils. Musée Carnavalet. — Photographie Hachette.

Une des manifestations de la Commune fut d'abattre la Colonne Vendôme « le symbole du despotisme ». Déjà pendant la guerre de 1870, le 14 septembre, le peintre Courbet avait demandé qu'on déboulonnât la Colonne. L'idée fut reprise par le membre le plus violent du Comité de Salut public institué par la Commune, Félix Pyat. La colonne fut abattue le 16 mai 1871 au moyen d'un système de cordages tendus par des cabestans, et renversée sur un lit de fumier disposé pour la recevoir. La démolition eut lieu devant une foule houleuse que des cordons de gardes nationaux avaient peine à contenir. L'Assemblée Nationale vota, le 30 mai 1873, le rétablissement de la colonne, qui fut reconstruite telle qu'elle était avant sa chute, et surmontée en 1876 de la même statue.

procéder à cette élection (26 mars); elle donna une forte majorité aux partisans du Comité central, c'est-à-dire de l'insurrection. La rupture fut définitive. La *Commune*, où siégèrent seuls les élus des quartiers ouvriers, était formée d'une coalition de révolutionnaires sans programme commun. Sur 78 membres, une vingtaine seulement avaient des projets de réforme sociale; la

majorité d'entre eux étaient des démocrates jacobins de la tradition de 1793 (Delescluze). La Commune déclara nuls tous les actes du gouvernement de Versailles, désarma les gardes nationaux des quartiers de l'Ouest, attachés au parti de l'ordre et au gouvernement légal de l'Assemblée, puis établit le service militaire obligatoire pour tous les hommes valides. Elle prétendit se constituer en gouvernement régulier, désigna des ministres



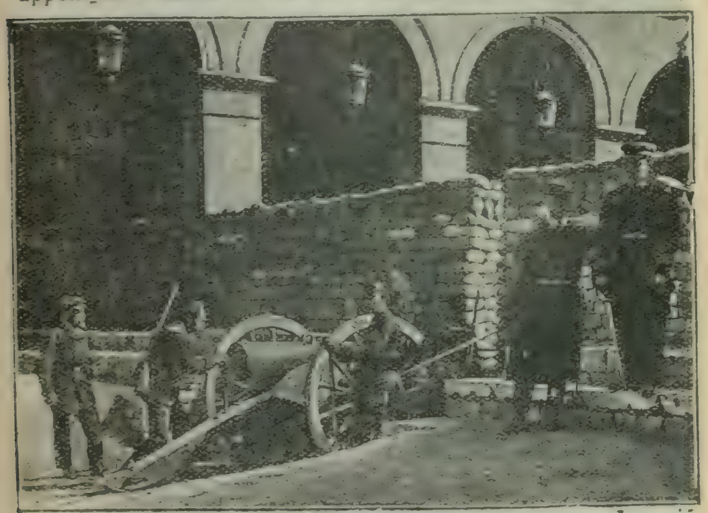
Barricade rue de Castiglione.
Musée Carnavalet. — Photographie Hachette.

qui portèrent le titre de *délégués*, adopta le calendrier républicain et le drapeau rouge. Elle rendit des décrets applicables à toute la France, mais ne parvint à voter que des mesures de détails ; elle n'essaya même pas de prendre l'argent de la Banque de France. Son principal acte politique fut la proclamation du 19 avril, qui exposait sa théorie du gouvernement, « l'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France ». L'unité de la France serait assurée, non par une organisation centralisée conforme à la tradition du parti révolutionnaire, mais par une fédération de communes autonomes. Dans quelques grandes villes du Midi et du Centre (Lyon, Marseille, Toulouse), les révolutionnaires essayèrent d'établir une Com-

mune indépendante de l'Assemblée Nationale; ces mouvements furent aussitôt réprimés. La guerre civile se concentra à Paris.

SECOND SIÈGE DE PARIS

Elle débuta par l'offensive des troupes de la Commune, qui marchèrent sur Versailles pour en chasser l'Assemblée Nationale (3 avril). La tentative échoua, et les chefs des soldats de la Commune, — on les appela les *Fédérés* ou les *Communards* — qui furent faits pri

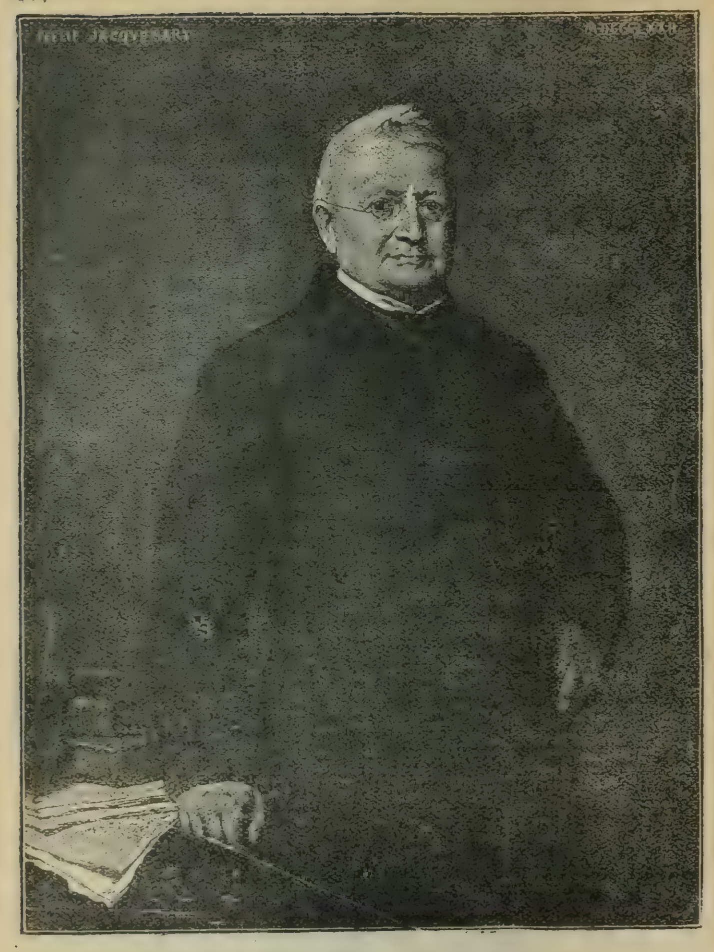


BARRICADE RUE DE RIVOLI.

Musée Carnavalet. — Photographie Hachette.

Cette barricade paraît construite suivant les règles actuelles de la fortification légère de campagne; elle montre quels formidables obstacles surent opposer les Fédérés à l'avance de l'armée versaillaise à travers les rues de Paris. Elle se compose de hautes et épaisses rangées de sacs de terre, de moellons et de cubes de pierres, qui sont séparés par des fossés et des tranchées, dans lesquels peuvent s'abriter les tireurs; au premier plan, une pièce d'artillerie à moitié enterrée. Ces quelques insurgés montrent combien fut bariolée l'armée de la Commune; ce sont des hommes de tout âge, anciens gardes nationaux qui ont conservé leur uniforme : képi noir à passepoils rouges, vareuse noire avec boutons blancs sur le devant, pantalon rouge ou pantalon de mobile. Deux d'entre eux sont armés de chassepots, les autres n'ont qu'un ceinturon et une baïonnette.

sonniers furent fusillés sur l'heure. La Commune ordonna alors l'arrestation d'*otages*, parmi lesquels l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, le premier président de la Cour de Cassation,



THIERS EN 1871, par NELLY JACQUEMART
Photographie Pamard.

Adolphe Thiers a été l'un des hommes politiques français les plus illustres du dernier siècle. Les grandes pages de sa vie se placent après 1870. Élu député par vingt-six départements, président de la République, désigné comme « l'administrateur de l'infortune nationale », il se consacra passionnément et avec une merveilleuse activité, malgré son âge, au relèvement « de ce noble blessé qui s'appelle la France ». Il fut le libérateur du territoire, *le premier réorganisateur de l'armée, le vrai fondateur, avec Gambetta, du gouvernement républicain. La*

Bonjean, des séminaristes, des gendarmes, des gardiens de la paix (6 avril).

Quand Thiers eut constitué une armée avec les troupes de l'armée de l'Est rentrant de Suisse et les prisonniers ramenés d'Allemagne, environ 150 000 hommes, il occupa le Mont Valérien et entreprit, sous les yeux des Allemands, maîtres des forts du Nord en vertu de l'armistice, un second siège de Paris. Le siège dura cinq semaines. Des brèches étaient ouvertes au mur d'enceinte, quand, le dimanche 21 mai, vers quatre heures du soir, des fusiliers marins surprirent à Auteuil, au Point du Jour, près de la Seine, une porte abandonnée. L'armée entra dans Paris. Alors commença une bataille des rues qui dura une semaine, « *la semaine sanglante* » (21-28 mai). La ville était couverte de barricades, beaucoup armées de canons, toutes défendues avec rage. Dans une crise de folie de destruction, les Fédérés, auxquels s'était mêlée toute la lie de la population, suivirent le conseil des partisans de la « guerre scientifique » et incendièrent au pétrole les Tuileries, le Louvre, le Palais Royal, la Cour des Comptes, le Palais de Justice, la Préfecture, l'Hôtel de Ville, les Magasins Généraux, la Gare de Lyon, un peu partout de très nombreuses maisons : la Seine coulait entre deux murs de feu. Les obus incendiaires, lancés des hauteurs de l'Est, pleuvaient sur le centre de la ville. Les otages étaient assassinés (24-26 mai). Exaspérées par ces horreurs, les troupes ne faisaient pas de quartier. Le dernier combat eut lieu au cimetière du Père-Lachaise. D'après les chiffres officiels, la bataille avait fait 6 500 victimes, tombées dans la lutte ou fusillées. On estime que le chiffre réel fut environ de 17 000. Il y eut en outre près de 30 000 prisonniers qui furent traduits en conseil de guerre ; on en condamna 13 000, soit à la peine politique de la déportation, soit même aux travaux forcés. Le parti révolutionnaire, écrasé par cette répression, la plus meurtrière du siècle, fut lent à se reconstituer. Restèrent seuls face à face les deux partis républicain et monarchiste.

portrait fait après 1871 représente Thiers à plus de soixante-quatorze ans. Il était de très petite taille, alerte et vif, infatigable ; il donnait des audiences dès cinq heures du matin. Le toupet de cheveux blancs qui surmontait son front, les lunettes qu'il portait presque constamment et derrière lesquelles ses yeux ronds pétillaient de malice, lui faisaient une physionomie très particulière. Il avait l'esprit très fin, précis, merveilleusement clair, une surprenante connaissance de toutes les parties de l'administration et de la politique. La physionomie dit l'énergie, la volonté tenace, l'activité et la vivacité.

LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

La tourmente passée, Thiers se donna tout entier à l'œuvre de la *libération du territoire* et de la *réfection des forces de la France.*

Le traité de Francfort, ratifié quelques jours avant la reprise de Paris (18 mai), fixait à trois ans le délai de paiement de l'indemnité de guerre. Un milliard devait être versé en 1871, et jusqu'au règlement complet des cinq milliards, les Allemands devaient occuper une partie du territoire. Ils l'évacueraient par étapes, au fur et à mesure des versements. Thiers voulut rendre l'évacuation la plus prompte possible. Au lieu d'un milliard, ce furent deux milliards que la France versa en 1871. Les trois derniers milliards furent versés à la fin de 1872 et au début de 1873. Dès octobre 1871, une convention réduisit l'armée d'occupation à 50 000 hommes, et en septembre 1873, un an avant le délai prévu, la France était évacuée. L'Assemblée Nationale décréta que Thiers « avait bien mérité de la Patrie », tandis que le pays tout entier lui décernait le glorieux surnom de *libérateur du territoire.* Le règlement de l'indemnité de guerre avait été assuré au moyen de deux emprunts, émis en 1871 et 1872. Le second emprunt (18 juillet 1872) fut couvert quatorze fois; pour trois milliards que demandait l'État français, le public offrit *quarante-trois milliards.* Ce succès prodigieux, tel qu'aucun pays n'en avait connu et n'en a connu depuis, témoignait de l'extraordinaire richesse de la France et de la confiance qu'elle inspirait à tous. Il stupéfia les Allemands, qui, en exigeant cinq milliards, avaient pensé épuiser la France pour de longues années.

Pour couvrir les dépenses de la guerre et de l'indemnité de cinq milliards, la France avait contracté une dette dont il fallait servir les intérêts, en créant des impôts nouveaux. L'Assemblée ne procéda pas à une réforme fiscale d'ensemble et maintint le système traditionnel en France qui consiste à demander les principales ressources à l'impôt indirect que le contribuable paie par petites sommes et sans le distinguer du prix d'achat. Elle créa environ 800 millions d'impôts nouveaux sur les transports, les quittances, les allumettes, les cercles.

RÉFECTION DE L'ARMÉE

La réorganisation militaire ne surprit pas moins les Allemands. Alors qu'ils occupaient les départements de l'Est, à peine un an après la signature de la paix (27 juillet 1872), l'Assemblée supprima d'abord la garde nationale, puis vota une loi qui devait donner à la France

une armée égale à l'armée allemande. La *loi militaire de 1872* établit le service personnel obligatoire pour tous les Français de vingt à quarante ans. Elle les classait selon leur âge dans l'armee active, dans la réserve de l'active, dans la territoriale, dans la réserve de la territoriale. La durée du service actif était de cinq ans. Comme on ne pouvait maintenir cinq classes à la fois sous les armes, on eut recours au tirage au sort pour distinguer deux portions du contingent, l'une faisant cinq ans, l'autre seulement six mois. Certaines catégories de citoyens, les soutiens de famille, les membres de l'enseignement public et du clergé étaient exemptés. D'autre part, à l'exemple de ce qui existe en Allemagne, la loi instituait « le volontariat d'un an », et réduisait à un an la durée du service actif pour les jeunes gens qui, justifiant d'un grade universitaire — le baccalauréat — ou satisfaisant à un examen très simple, devançaient l'appel et versaient à l'État une indemnité de 1500 francs, théoriquement destinée à payer leur équipement. L'Allemagne, qui affectait de craindre une prochaine agression de la France, avait essayé d'amener Thiers à retarder le vote de la loi, en prenant une attitude menaçante. Thiers, à la fois très modéré et très ferme, ne se laissa pas intimider, non plus que l'Assemblée.

THIERS L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Tandis que les mesures propres à assurer le relèvement de la France furent prises rapidement et dans une complète entente entre Thiers et tous les partis, il fallut près de quatre ans pour régler la question du gouvernement, et ce fut, entre Thiers et l'Assemblée, l'occasion d'un conflit au cours duquel Thiers se démit de la présidence.

L'Assemblée n'avait été élue que pour se prononcer sur la paix et la ratifier ; le traité signé, elle eût dû se dissoudre, comme le demandaient les républicains. Mais, par une véritable usurpation, l'Assemblée s'attribua elle-même le pouvoir constituant (31 août 1871). Elle établit alors une sorte de constitution provisoire et donna à Thiers le titre de « Président de la République ». Les pouvoirs du Président devaient durer aussi longtemps que siégerait l'Assemblée, devant qui il était responsable ainsi que les ministres.

Le gouvernement resta toujours parlementaire ; le ministère se retirait dès qu'il était mis en minorité. Or il n'y eut jamais de majorité ferme dans l'Assemblée ; la direction de la politique

dépendait donc du groupement des partis. Le groupement se fit d'abord par un accord des deux centres qui avaient à peu près le même idéal politique, un régime parlementaire libéral dirigé par la bourgeoisie et favorable au clergé. L'accord entre les deux centres dura près de deux ans; c'est pendant ce temps que l'Assemblée entreprit son œuvre de réorganisation.

Thiers, monarchiste d'origine, bien qu'il aimât à répéter qu'il était du côté de la Révolution, était venu à la République par raison. Il la considérait comme seule possible, parce qu'à son avis aucune forme de gouvernement ne répondait aussi bien aux instincts égalitaires de la masse des Français; parce qu'il constatait d'autre part l'existence d'un puissant parti républicain, et jugeait condamnés à l'impuissance, par leurs rivalités, les monarchistes, divisés en trois partis, légitimistes, orléanistes, bonapartistes, et servant trois prétendants. Thiers résumait son sentiment dans cette formule: « la République est le gouvernement qui nous divise le moins »; mais il ajoutait : « la République sera conservatrice ou elle ne sera pas. »

LE 24 MAI

Sur la question de la Constitution se produisit la rupture entre Thiers et l'Assemblée. Le gouvernement de Thiers avait deux sortes d'adversaires : l'extrême gauche républicaine, mécontente de voir le pays gouverné par d'anciens orléanistes, et surtout la droite royaliste, qui reprochait à Thiers de ne pas s'opposer énergiquement à la propagande du parti radical et de laisser la république se consolider; elle voulait un gouvernement de combat.

Quand la prochaine libération du territoire et la prompte réfection de l'armée furent assurées par le succès du second emprunt et le vote de la loi militaire, Thiers jugea qu'il était temps de régler la question de la forme du gouvernement. Il invita l'Assemblée à rechercher quelle organisation définitive pourrait être donnée à la République (13 novembre 1872). Une partie de la majorité protesta aussitôt qu'elle ne voulait pas de la République. Pourtant une Commission fut nommée, la *Commission des Trente*, chargée de préparer une loi sur l'organisation des pouvoirs publics (30 novembre). La commission, en majorité monarchiste, s'occupa surtout de limiter les pouvoirs de Thiers; elle se prononça contre « l'intervention personnelle du chef du pouvoir exécutif dans les débats ». Thiers dut renoncer à l'habitude de venir discuter dans l'Assemblée, où sa parole

agissait sur les membres hésitants, et se borner à communiquer avec elle par un *message*. Après trois mois de travaux, la Commission s'en remit au gouvernement du soin de préparer lui-même les projets de lois constitutionnelles. Les projets furent présentés le 19 mai 1873; ils concluaient à l'établissement de la République. Dans le même temps, Thiers avait remanié le ministère et y avait fait entrer trois députés franchement républicains. L'Assemblée élut d'abord comme président un membre de la droite, Buffet; elle refusa d'entendre lecture des projets de lois constitutionnelles; puis *le 24 mai*, à la suite d'une interpellation, elle vota à quatorze voix de majorité un ordre du jour où elle invitait le Président « à faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice ». Thiers donna sa démission avec le secret espoir que l'Assemblée la refuserait et se désavouerait ainsi elle-même. Mais les monarchistes l'acceptèrent; ils donnèrent le soir même pour successeur à Thiers le maréchal de *Mac-Mahon*, et gardèrent le pouvoir jusqu'à la fin de l'Assemblée en 1876 (février).

TENTATIVE DE [RE]STAURATION

Dès lors, les monarchistes travaillèrent hâtivement à la restauration de la royauté, et, quatre mois après la démission de Thiers, il parut qu'ils allaient parvenir à leurs fins. Pour préparer les voies, un ministère présidé par un orléaniste, le duc de Broglie, procéda à l'épuration du personnel administratif, révoqua ou disgracia les préfets, les magistrats, tous les fonctionnaires, jusqu'aux diplomates, suspects d'opinions républicaines. L'état de siège, établi dans un grand nombre de départements depuis 1871, permit d'entraver la publication et la vente des journaux républicains. Le clergé, de son côté, menait la plus vigoureuse campagne en faveur du comte de Chambord, que l'on appelait déjà Henri V. D'autre part, on procédait à la « *fusion* » du parti orléaniste et du parti légitimiste par la réconciliation de leurs chefs. Le comte de Paris vint à Frohsdorf, en Autriche, saluer le comte de Chambord « comme chef de la maison de France et le seul représentant du parti monarchique en France » (5 août 1873). Seul, du reste, depuis 1871, le comte de Chambord avait fait franchement acte de prétendant; il avait, plusieurs fois, publié des lettres et des manifestes, où il s'annonçait comme « le droit, l'ordre, la réforme ». Aussitôt après la fusion, un comité de neuf députés négocia avec lui les conditions de la restauration.

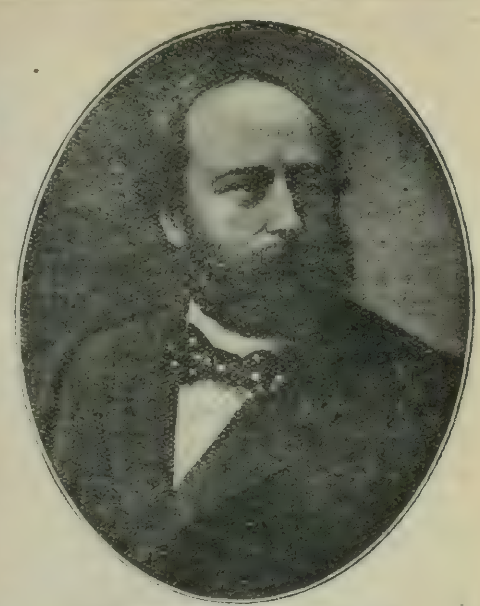
Tout semblait réglé, on préparait déjà l'entrée solennelle du roi dans Paris, — des lampions, des illuminations étaient fabriqués — quand *la question du drapeau* fit tout échouer. Les orléanistes tenaient au drapeau tricolore, qui était, aux yeux du comte de Chambord, le symbole de la Révolution. Or dès son premier manifeste (5 juillet 1871), au lendemain de la Commune, il avait déclaré « qu'Henri V ne pouvait abandonner le drapeau blanc d'Henri IV ». Comme on paraissait cependant compter qu'il accepterait à la fin le drapeau tricolore, très loyalement, à la veille de son retour à Paris, il renouvela sa déclaration, ajoutant que « personne, sous aucun prétexte, n'obtiendrait de lui qu'il consentît à devenir le roi légitime de la Révolution » (27 octobre 1873). La négociation fut rompue, et la restauration avec le comte de Chambord jugée impossible. Devant le drapeau blanc, disait Mac-Mahon, « les chassepots partiraient tout seuls ».

LE SEPTENNAT

Les monarchistes ne renoncèrent pas cependant à l'espoir de rétablir la royauté. Si l'on ne pouvait amener le comte de Chambord à revenir sur sa décision, il resterait plus tard, après sa mort, le comte de Paris, qu'il avait reconnu pour son héritier politique. Il fallait seulement réserver l'avenir et maintenir la France dans le provisoire, en attendant l'occasion favorable. Comme les monarchistes pensaient avoir dans Mac-Mahon un instrument docile, un intérimaire prêt à céder la place dès que se présenterait le roi, la majorité, aussitôt après la publication de la lettre du comte de Chambord, s'occupa d'assurer la prolongation des pouvoirs du Maréchal. Il avait été élu, comme Thiers, pour la durée des travaux de l'Assemblée. On proposa de l'élire à vie. Finalement, on l'élut pour sept ans (19 novembre 1873). Ce délai — *le Septennat* — semblait suffisant pour que pût se produire l'événement d'où sortirait le rétablissement de la royauté.

D'autre part, le ministère de Broglie (24 mai 1873-16 mai 1874), sous prétexte de rétablir « *l'ordre moral* », facilita l'action du clergé et poursuivit avec plus d'acharnement que jamais la campagne antirépublicaine. Pour pouvoir agir plus énergiquement sur le pays, on enleva aux conseils municipaux et on donna au gouvernement la nomination des maires, qui furent dès lors les serviteurs obéissants du ministère (20 janvier 1874). On utilisa la loi qui soumettait les débits de boisson à l'autorisation du

préfet en menaçant de fermer tout débit où on faisait de la politique d'opposition. On fit enlever des édifices tout insigne républicain; le mot même de République fut comme proscrit des actes officiels; on multiplia les poursuites contre les journaux républicains. La presse restant toujours soumise au régime de l'état de siège, il y eut en un an (novembre 1873 à décembre 1874) près de deux cents journaux républicains condamnés. A l'Assemblée Nationale, une nouvelle Commission des Trente — on y comptait vingt-cinq royalistes — fut chargée de préparer les lois constitutionnelles. Mais elle traîna ses travaux en longueur; l'Assemblée, de son



LE COMTE DE CHAMBORD (1820-1883).
Photographie Champagne.

Henri-Charles-Marie-Ferdinand-Dieudonné d'Artois, fils posthume du duc de Berry, connu d'abord sous le nom de duc de Bordeaux, prit à sa majorité le nom de comte de Chambord, cette terre lui ayant été donnée en 1821 par souscription nationale. Depuis le mois d'août 1830, il vécut en exil, d'abord en Écosse, puis en Allemagne, en Autriche, en Italie; il se fixa finalement dans son château de Frohsdorf en Autriche, à 45 kilomètres au S.-E. de Vienne, sur la rive droite de la Leitha. Élevé par des jésuites et par de vieux gentilshommes, qui avaient suivi Charles X dans l'exil, il fut toute sa vie un prince profondément pieux, dominé par une seule idée, l'idée catholique. Honnête homme, dépourvu d'ambition personnelle, il se considéra toujours comme le défenseur du principe de l'ordre et de la stabilité. Cette photographie a été faite en 1872 lors de son séjour en France. Le comte est vêtu d'une redingote noire, une cravate noire à pois blancs nouée sous le col. Il apparaît bien pris, avec un léger embonpoint, sa figure est agréable, le nez fin, le regard vif et droit, la barbe et les cheveux blonds grisonnants, légèrement ondulés. De l'ensemble se dégage une impression de dignité et de réserve, mais aussi d'obstination. Après la lettre du 27 octobre 1873, qui revendiquait sans conditions le drapeau blanc, le comte de Chambord se retira à Frohsdorf où il acheva de consacrer sa vie à l'étude, à la chasse et aux œuvres de religion.

côté, en ajourna la discussion à plusieurs reprises; en sorte qu'une année encore, l'année 1874, s'écoula sans qu'on eût abordé la question constitutionnelle.

LES PARTIS ET LE PAYS

Cependant l'agitation était vive dans le pays. Le parti clérical, confondu avec le parti légitimiste, créait au gouvernement de sérieuses difficultés extérieures : avec l'Italie, en réclamant le rétablissement de l'autorité temporelle du pape; avec l'Allemagne, en attaquant Bismarck et le Kulturkampf. Il multipliait les manifestations politiques et religieuses : réunions d'évêques, processions, pèlerinages à Paray-le-Monial, à Lourdes et en maints autres centres de dévotion traditionnelle. L'Assemblée accordait une loi d'expropriation pour permettre à Montmartre l'érection d'une église du Sacré-Cœur. Le parti bonapartiste, demandant que les Français fussent appelés à se prononcer eux-mêmes sur la forme du gouvernement — c'est ce qu'on appela *l'appel au peuple* — se réorganisait et remportait quelques succès électoraux. Mais, surtout, le parti républicain, malgré les efforts du gouvernement, progressait chaque jour. Ses progrès étaient dus à l'activité de Gambetta. « Commis-voyageur de la République », il poursuivait de ville en ville des tournées de conférences, gagnant partout de nouveaux adhérents à son parti dans ce qu'il appelait « les nouvelles couches sociales », la moyenne et la petite bourgeoisie, et les ouvriers. Sa politique purement défensive consistait à sauver la République, « le gouvernement légal du peuple », en obtenant une constitution définitive. A la fin de 1874, après le renouvellement général des conseils municipaux, qui, par la force des circonstances, fut comme un plébiscite pour ou contre la République, on ne put plus douter que la France ne fût en majorité républicaine.

LES LOIS CONSTITUTIONNELLES DE 1875

Alors, au début de 1875, l'Assemblée se décida à entreprendre l'examen des lois constitutionnelles. Elle vota successivement une loi relative à *l'organisation du Sénat* (24 février); une loi relative à *l'organisation des pouvoirs publics* (25 février); une loi constitutionnelle sur les *rapports des pouvoirs publics* (16 juillet). Elles sont complétées par deux lois organiques sur les *élections des députés* (30 novembre) et sur la *réorganisation du Conseil d'Etat*. Cet

ensemble de lois, résultat d'un compromis entre les partis, forme ce qu'on appelle improprement la *Constitution de* 1875; ce sont celles, qui, un peu modifiées en 1884, régissent aujourd'hui la France. Au début de la discussion, la majorité avait encore une fois écarté le mot République des textes qui lui étaient proposés; elle voulait, disait un de ses membres, que « chacun pût garder ses espérances et sa foi ». Mais à propos du mode d'élection du Président, le mot fut introduit dans un amendement présenté par *Wallon* et qui, très discuté, fut finalement adopté à une voix de majorité (30 janvier 1875).

Les lois constitutionnelles de 1875 confient le pouvoir exécutif à un *Président de la République*; le pouvoir législatif à deux Assemblées : *le Sénat* et *la Chambre des Députés*.

Le *Président* est élu pour sept ans par le Sénat et la Chambre des Députés réunis en Assemblée Nationale. Il dispose de la force armée, nomme à tous les emplois, négocie et ratifie les traités. Il a, concurremment avec les deux Chambres, l'initiative des lois, qu'il promulgue après qu'elles ont été votées par le Parlement. Il peut dissoudre la Chambre après avis favorable du Sénat. Irresponsable, sauf le cas de haute trahison, il est assisté de ministres nommés par lui, *solidaires et responsables* devant les Chambres: l'usage veut qu'ils se retirent tous ensemble par démission dès qu'ils ont été mis en minorité par l'une des deux Chambres. Le gouvernement est exercé par ce Conseil des Ministres, dont le chef officiel porte le titre de Président du Conseil.

Le *Sénat*, composé de trois cents membres, âgés de quarante ans au moins, devait comprendre, et comprit jusqu'en 1884, soixante-quinze sénateurs dits *inamovibles*, élus à vie par l'Assemblée Nationale, ultérieurement par le Sénat lui-même. Les autres sont élus pour neuf ans, renouvelables par tiers, tous les trois ans. L'élection est faite par un collège réuni au chef-lieu de département et qui se composait, à l'origine, des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et des délégués des conseils municipaux, à raison d'un délégué par municipalité. La plus petite des communes rurales, n'eût-elle pas cinq cents habitants, avait ainsi dans les élections sénatoriales la même importance que la plus grande ville; le dernier village avait la même représentation que Paris. Cette anomalie avait été voulue par les royalistes, qui, au moyen des délégués paysans facilement soumis à l'influence des grands propriétaires, pensaient demeurer toujours maîtres des élections sénatoriales.

Les *députés* étaient élus pour quatre ans, au suffrage universel par tous les Français âgés de vingt et un ans, au scrutin uninominal, à raison d'un député par arrondissement et par groupe de cent mille habitants.

En 1919, ce scrutin a été remplacé par un système mixte, tenant du système proportionnel et du système majoritaire.

Les deux Chambres doivent se réunir chaque année au mois de janvier, et siéger au moins cinq mois. Elles peuvent être ajournées, mais pour un mois seulement, par le Président de la République, qui peut aussi les convoquer en session extraordinaire. Elles ont, ainsi que le Président, l'initiative des lois. Leur pouvoir législatif est très étendu; il comprend, outre le droit de voter les lois et le budget, le droit de voter la paix, la guerre, les traités, le droit d'enquête et le droit d'interpeller les ministres. Elles possèdent les mêmes attributions, mais le budget doit être d'abord présenté aux députés et voté par eux. Les membres des deux assemblees reçoivent une indemnité parlementaire.

Le Sénat peut se constituer en *Haute Cour* de justice pour juger les ministres mis en accusation par la Chambre, ou les personnes prévenues d'attentat contre la sûreté de l'État. Les deux Chambres peuvent se réunir en Assemblée Nationale — on dit aujourd'hui en Congrès — et disposent alors du pouvoir constituant pour procéder à la revision de la Constitution. La revision pouvait être totale. Cette disposition, modifiée plus tard (1884), n'avait d'autre objet que de permettre à l'occasion le rétablissement de la monarchie par un simple vote des Chambres. Enfin Versailles demeurait le siège du Gouvernement et des Chambres.

CARACTÈRE DE LA CONSTITUTION

Le caractère essentiel des lois constitutionnelles de 1875 est qu'elles fondaient en France le *régime parlementaire*. L'insertion en termes exprès, dans la loi sur les pouvoirs publics, du principe de la responsabilité des ministres devant les Chambres, oblige les ministres à ne gouverner que d'accord avec les représentants du pays. Ils sont simplement leurs délégués à l'exécutif. Le Président de la République, dont toute décision doit être contresignée par un ministre, n'a nul pouvoir personnel; son rôle est presque uniquement un rôle de représentation; il se réduit à user du droit de grâce, à présider le Conseil des ministres, à choisir dans la

majorité le chef du parti chargé de former le ministère. Le Sénat fait peu usage de son droit d'initiative, il a pris l'habitude de ratifier sans grande modification le budget préparé par la Chambre; il se contente de faire échouer par son opposition certains projets de loi votés par les députés. La séparation des pouvoirs législatif et exécutif est toute apparente, et les Chambres, surtout la Chambre des députés, qui représente le plus directement le pays, détiennent en fait tous les pouvoirs.

ISE EN VIGUEUR DE LA CONSTITUTION

L'Assemblée nationale se sépara le 31 décembre 1875. Lors des élections pour le Sénat (30 janvier 1876) et la Chambre (20 février), le ministère s'efforça d'assurer le succès des candidats monarchistes. Les royalistes obtinrent une très faible majorité au Sénat; mais à la Chambre, la majorité républicaine, divisée en trois groupes, centre gauche, gauche républicaine (le plus nombreux), gauche radicale, fut de près de deux cents voix. Mac-Mahon, pour se conformer à la Constitution, prit un ministère républicain.

Leur échec ne découragea pas les monarchistes. Aidés par les bonapartistes, ils redoublèrent leurs attaques contre la République. Ils cherchèrent à maintenir le personnel conservateur en fonctions; c'est ce qu'on appelait : « la République sans les Républicains ». Ils reprirent en même temps la campagne en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du Pape et organisèrent une pétition pour réclamer l'intervention de la France à Rome. Ces menées provoquèrent à la Chambre, au mois de mai 1877, une interpellation des gauches, au cours de laquelle Gambetta, combattant l'ingérence du clergé dans les luttes politiques, prononça la formule devenue célèbre : « *Le cléricalisme, voilà l'ennemi* ». La Chambre vota un ordre du jour accepté par les ministres, qui les invitait à réprimer « les manifestations ultramontaines » propres à « compromettre la sécurité intérieure et extérieure du pays » (4 mai). La politique à suivre à l'égard du clergé fut la cause profonde de la rupture entre Mac-Mahon et la Chambre. Quelques jours après, dans la discussion des projets de loi relatifs à l'organisation municipale et au régime de la presse, les ministres manifestèrent leurs préférences pour les solutions libérales réclamées par les groupes républicains.

LE 16 MAI SES CAUSES

Si Mac-Mahon, se conformant à la Constitution, avait pris des ministres républicains, ses conseillers personnels n'en étaient pas moins royalistes. Or, de l'aveu de l'un d'entre eux, les royalistes, déjà en minorité à la Chambre, mais qui du moins gardaient encore une petite majorité au Sénat, étaient certains de perdre ce dernier avantage, si un ministère républicain présidait aux nombreuses élections auxquelles il devrait être procédé dans les derniers mois de 1877. Il y avait en effet à élire la totalité des conseils municipaux, puis la moitié des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, soit plus de la moitié des électeurs sénatoriaux. On persuada à Mac-Mahon — il inclinait déjà lui-même à cette opinion — que le triomphe complet des républicains serait dangereux pour le relèvement extérieur de la France, et que, d'autre part, la Constitution lui donnait le droit d'avoir sa politique personnelle et d'essayer de la faire triompher. Selon ses propres expressions, « si la majorité de la Chambre ne l'approuvait pas, il lui resterait à faire le pays juge entre le Parlement et lui » par une dissolution et des élections nouvelles.

Le *16 mai*, Mac-Mahon adressait à *Jules Simon*, président du Conseil, une lettre où il blâmait son attitude dans les débats sur la presse et la loi municipale. Le ministère démissionna. Il fut aussitôt remplacé par un ministère de droite, qui prorogea la Chambre, puis, un mois après, d'accord avec la majorité conservatrice du Sénat, prononça la dissolution de la Chambre des Députés, quand celle-ci, dès la rentrée, lui eut, par 363 voix, voté un ordre du jour de défiance (19 juin 1877).

Le ministère de Broglie mit tout en œuvre pour s'assurer la victoire. Pour garder le plus longtemps possible le pouvoir, il allongea les délais dans lesquels la Constitution l'obligeait à convoquer les électeurs et se donna ainsi cinq mois de gouvernement. Comme au temps de l'*Ordre moral*, il révoqua en masse les fonctionnaires républicains qu'il remplaça par un personnel de combat, entrava les réunions politiques, suspendit les conseils municipaux républicains, traqua les journaux d'opposition, multiplia les poursuites sous mille prétextes, délits de fausses nouvelles, outrages au Président. Dans un grand discours, Gambetta ayant déclaré que, quand le pays aurait fait connaître sa volonté, Mac-Mahon devrait *se soumettre ou se démettre*, cette alternative, rigoureusement conforme aux principes constitutionnels, fut considérée comme injurieuse pour le Prési-

dent. Gambetta poursuivi fut condamné à trois mois de prison et à 2000 francs d'amende. Dans les élections, le ministère présenta des candidats officiels, soutenus par le clergé, patronnés par le Président de la République, qui publia des manifestes au peuple français, où il disait : « La lutte est entre l'ordre et le désordre », et où il annonçait l'intention de remplir « sa mission jusqu'au bout ». En face des royalistes et des bonapartistes, les républicains, jusque-là divisés en plusieurs groupes, firent bloc, et le mot d'ordre, donné par Gambetta, fut de n'avoir d'autres candidats que les « *363* ». Leur tactique fut de se poser en défenseurs de la souveraineté du peuple et de la paix avec l'Italie. Leur discipline assura leur succès. Il y eut au mois d'octobre trois cent vingt et un républicains élus contre deux cent huit monarchistes. Ce fut la défaite complète du parti conservateur. Mac-Mahon eut de fortes velléités de résistance. Mais la Chambre refusait de voter le budget et le Sénat n'osait pas voter une seconde dissolution. La loyauté du maréchal se refusa à un coup d'État que beaucoup lui conseillaient : il « se soumit ».

Il garda la présidence pour surveiller l'achèvement de la reconstitution de l'armée. Au début de 1879, les républicains enlevèrent aux monarchistes leurs dernières positions et conquirent la majorité au Sénat. Ils voulurent alors retirer leur commandement à plusieurs généraux notoirement hostiles à la République. Mac-Mahon, qui voulait placer l'armée en dehors de la politique, jugea cette mesure contraire aux intérêts de la Défense Nationale : il démissionna pour ne pas s'y associer (30 janvier 1879). Le jour même, l'Assemblée Nationale élut à sa place *Jules Grévy*. La Chambre se donna en même temps pour président Gambetta. Les républicains étaient désormais maîtres du pouvoir. Leurs premiers actes furent de décider le retour des Chambres à Paris (3 novembre 1879) et la création de la fête nationale du 14 juillet.

LE GOUVERNEMENT DES RÉPUBLICAINS

A partir de 1879, les républicains pratiquèrent à l'intérieur une politique d'*action anticléricale*, au dehors une politique d'*expansion coloniale*. Un homme incarna, pour ainsi dire, cette double politique, ***Jules Ferry***, qui presque constamment ministre pendant six ans (1879-1885), fut deux fois président du Conseil, d'abord comme ministre de l'Instruction Publique, puis comme

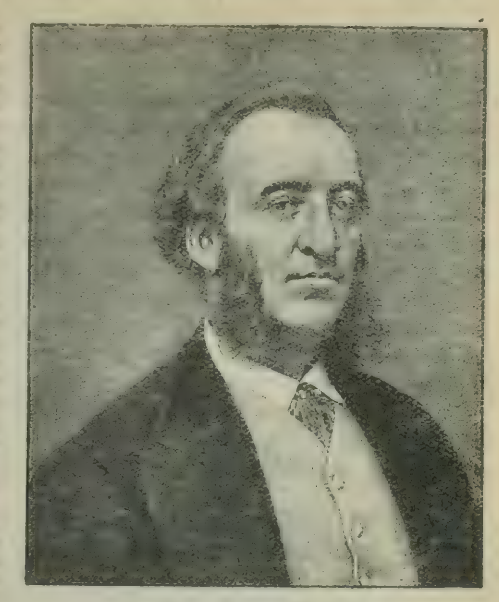
ministre des Affaires Etrangères. Ce fut pendant ses ministères qu'une *revision partielle des lois constitutionnelles* leur donna un caractère plus démocratique (1884) et que furent votées les lois organisant l'*enseignement primaire obligatoire* et des lois assurant pour la première fois à la France la *liberté de réunion* et la pleine *liberté de la presse* (1881).

LA POLITIQUE ANTICLÉRICALE

La politique anticléricale fut une conséquence du 16 mai et de l'appui que le clergé avait prêté aux ennemis de la République pendant toute la durée de l'Assemblée Nationale. Elle fut une politique de représailles, mais elle fut aussi inspirée par des raisons politiques, résumées en ces termes par Jules Ferry : « Défendre les droits de l'État contre un certain catholicisme qui n'est point le catholicisme religieux et que j'appellerai le catholicisme politique. — Ne diminuer en rien ni le patrimoine financier, ni le patrimoine spirituel de l'Église; seulement être maîtres chez nous. » La politique anticléricale se traduisit par deux sortes de mesures : les unes relatives à l'enseignement, les autres dirigées contre une partie du clergé régulier, les principales congrégations d'hommes.

Les mesures relatives à l'enseignement eurent pour objet de retirer à l'enseignement libre une partie des privilèges que lui assuraient, depuis 1850, la loi Falloux, et une loi plus récente de l'Assemblée Nationale, relative à l'organisation de l'enseignement supérieur libre (22 juillet 1875). Cette loi autorisait la création de Facultés et d'Universités privées, investies, comme les Facultés de l'État, du droit de conférer les grades universitaires, baccalauréats, licences et doctorats de tous ordres. Jules Ferry présenta un projet de loi qui, laissant subsister les Facultés libres, leur retirait la collation des grades. Le dernier article du projet, l'*article* 7, emprunté aux ordonnances de Charles X en 1828, interdisait l'enseignement, à quelque degré que ce fût, aux membres des congrégations non autorisées. Comme en 1828, il s'agissait d'atteindre les Jésuites. Toute liberté d'enseigner était laissée aux prêtres séculiers et aux congréganistes autorisés, comme les Frères de la Doctrine Chrétienne. Les passions politiques dénaturèrent le caractère de l'article. Les deux partis les plus opposés : les républicains d'extrême-gauche, pour qui l'anticléricalisme devait être l'anticatholicisme, et d'autre part les monarchistes, présentèrent les uns et les autres l'*article* 7

comme la préface d'une interdiction générale d'enseigner pré-



JULES FERRY (1832-1893).
Photographie.

Jules Ferry, né à St-Dié, après de fortes études, s'inscrivit comme avocat au barreau de Paris et se fit connaître comme journaliste: collaborateur du « Temps », il se rendit redoutable au gouvernement impérial par sa connaissance des affaires et son talent de polémiste. Une retentissante brochure sur « les comptes fantastiques d'Haussmann » le rendit populaire. Élu député de Paris, en 1869, il fit sans cesse partie des Assemblées législatives françaises jusqu'en 1889. Son éloquence s'appuyait sur une forte documentation, sur une argumentation serrée, sur la variété ingénieuse des raisonnements; la forme était parfois heurtée, mais pleine de fougue et de virulentes répliques. Il siégea sous l'Empire sur les bancs de l'opposition républicaine; il fut ensuite secrétaire du Gouvernement de la Défense Nationale. A l'Assemblée Nationale et à la Chambre des députés, il s'associa à tous les votes importants du parti républicain. Président de la gauche républicaine en 1875, il contribua à la chute du ministère de Broglie et à la soumission de Mac-Mahon. De 1879 à 1885 se placent les années fécondes de son existence. Entré comme ministre de l'Instruction Publique dans le cabinet Waddington (14 février 1879) il fut à deux reprises président du Conseil (23 septembre 1880 au 14 novembre 1881, 21 février 1883 au 30 mars 1885). Ses ministères furent modérés, mais nettement anticléricaux. Il avait de sérieuses qualités d'homme d'État: la puissance du travail, l'ardeur des convictions, le mépris des injures et de l'impopularité, une indomptable force morale, la volonté ferme et tenace, le sens politique très sûr. Il voulut la grandeur de la France. Il est le fondateur de notre enseignement populaire et de notre empire colonial. Jules Ferry ne connut pas la popularité. A la nouvelle de l'affaire Lang-Son il dut démissionner. Il fut encore plus impopulaire lorsqu'à l'hostilité des radicaux se joignit celle de Paris, parce qu'il faisait preuve de clairvoyance en s'opposant à la campagne du général Boulanger. Non réélu député en 1889, il prit sa revanche deux ans plus tard, en entrant au Sénat. Jules Ferry est un des grands serviteurs de la France sous la troisième République. — Au physique, il était de haute taille et de robuste constitution. La tête est volumineuse, le front très développé, le menton est rasé, les joues sont encadrées par d'abondants favoris, le regard est vif et pénétrant. La physionomie, d'apparence rude, est pensive et réfléchie, elle décèle une réserve un peu froide.

parée contre le clergé. Ils soulevèrent ainsi dans le pays une violente agitation. L'article fut voté à la Chambre et rejeté au Sénat. Alors le ministère, en vertu des lois existantes, prononça par décret (29 mars 1880) la dissolution de la Compagnie de Jésus en France et fit expulser les Jésuites de leurs établissements. Les mêmes mesures furent appliquées, quelques mois après, aux congrégations qui ne voulurent pas demander l'autorisation. Ces mesures achevèrent de séparer le clergé et la République.

D'autre part, plusieurs lois consacrées à l'organisation de l'Instruction publique (1880-1882) établirent l'instruction obligatoire, instituèrent un enseignement secondaire laïque pour les filles, réalisèrent la gratuité de l'enseignement primaire, garantirent la neutralité de l'école par la revision des programmes et par la suppression de toute intervention des ministres des cultes dans la direction et la surveillance de l'enseignement. Pour l'enseignement primaire, on exigea des instituteurs congréganistes dans les écoles libres les mêmes brevets de capacité que l'État exigeait des instituteurs laïques dans les écoles publiques.

LA POLITIQUE COLONIALE

La politique d'expansion coloniale fut inspirée à la fois par des raisons économiques et par des raisons politiques. Vers 1880 se dessinait dans toute l'Europe un mouvement protectionniste. Pour assurer le développement de leurs industries nationales, les États commençaient par défendre l'accès de leurs marchés intérieurs aux produits étrangers, en établissant des droits de douane très élevés : « l'Europe se fermait à l'Europe ». En outre, de nouveaux concurrents commerciaux apparaissaient : les Allemands et les Américains. Il était donc nécessaire de s'assurer pour l'avenir de nouveaux marchés et d'agir sans retard sous peine d'être devancés partout par des rivaux obligés à la même prévoyance.

D'autre part, depuis 1871, la France, repliée sur elle-même, s'était, par nécessité, pendant près de dix ans, abstenue de toute action au dehors. Mais, les ruines réparées, l'armée refaite, « la politique de recueillement » risquait en se prolongeant de tourner à la politique d'effacement, ce que Jules Ferry appelait « la politique du pot au feu », « le grand chemin de la décadence ». La politique coloniale devait donner à la France confiance dans ses forces reconstituées et témoigner aux yeux de tous qu'elle entendait, comme par le passé, exercer dans le monde sa légitime part d'influence. Grâce à Jules Ferry, en

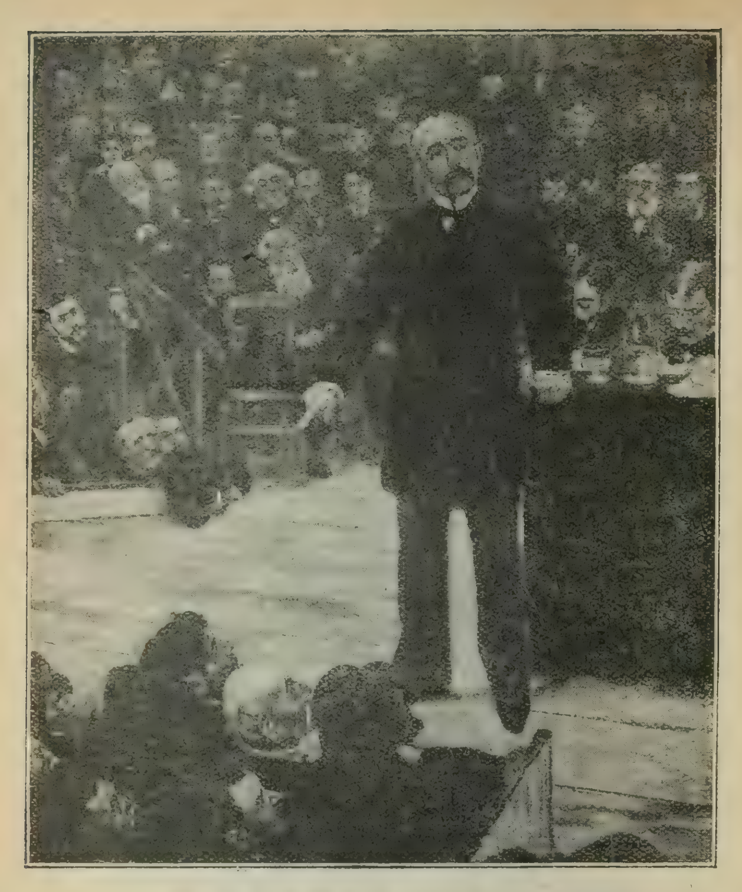
quatre ans (1881-1885) l'empire français fut agrandi de la *Tunisie*, de l'*Annam* et du *Tonkin* : de plus la conquête du *Soudan*, du *Congo* et de *Madagascar* était amorcée.

La politique coloniale fut combattue avec fureur par les monarchistes et la fraction radicale du parti républicain. Elle fut dénoncée comme dangereuse pour la défense nationale et comme conseillée par Bismarck, désireux de mettre la France hors d'état d'agir en Europe. On ameuta de la sorte l'opinion contre Jules Ferry, qui, devenu prodigieusement impopulaire, fut renversé lors de l'incident de Lang-son (30 mars 1885).

DIVISIONS DES RÉPUBLICAINS

La politique d'expansion aggrava, mais ne créa pas les divisions du parti républicain. Ces divisions remontaient à l'époque de l'Assemblée nationale : elles étaient devenues définitives après le vote des lois constitutionnelles. Il s'était alors formé deux groupes principaux : un groupe *radical*, un groupe de l'*Union républicaine*. Les radicaux trouvaient détestable la Constitution de 1875 : ils en réclamaient la *revision totale* par une Constituante. Ils voulaient surtout la suppression du Sénat et le gouvernement par une Chambre unique, comme au temps de la Convention. En outre, ils voulaient sans délai de nombreuses réformes telles que le rachat des chemins de fer par l'Etat, l'établissement d'un impôt général sur le revenu et la séparation de l'Eglise et de l'État par l'abolition du Concordat. Leur orateur était *Clemenceau*. Les membres de l'*Union républicaine*, que Gambetta dirigea jusqu'à sa mort (1882), pensaient qu'on pouvait s'accommoder de la Constitution, en modifiant seulement par une *revision partielle* l'organisation du Sénat. Quant aux réformes, ils pensaient qu'il serait imprudent de les entreprendre toutes à la fois, qu'il valait mieux, selon le mot de Gambetta, « sérier les questions » et, pour résoudre chacune d'elles, attendre le moment opportun : d'où le nom d'*opportunistes* donné à Gambetta, à Jules Ferry et aux républicains qui le suivaient, et qui s'intitulaient *républicains de gouvernement*.

Les deux partis étaient divisés, outre les différences de programme, par des rivalités de personne. Ainsi, l'extrême gauche reprochait à Gambetta son langage autoritaire, son entourage de partisans personnels, reproches qui provoquèrent la chute rapide du « Grand Ministère » constitué par Gambetta en 1881 et qui lui firent perdre à la veille de sa mort une partie de sa popularité.



La Réunion (G. Clemenceau), par J. F. Raffaelli (1885).
Musée du Luxembourg. — Photographie Bulloz.

Sur l'estrade, au premier plan, M. Clemenceau, appuyé à une table couverte d'un tapis rouge, prononce un discours politique dans une réunion populaire à Paris.

Georges Clemenceau est né le 18 septembre 1841, près de Fontenay-le-Comte, en Vendée. En même temps qu'il faisait à partir de 1865 ses études à l'École de Médecine de Paris, il participait à la renaissance du mouvement républicain. En 1870-1871, maire de Montmartre, il s'est efforcé en vain de trouver un terrain d'entente entre l'Assemblée Nationale et le Comité Central. Député à l'Assemblée Nationale, puis à la Chambre des députés de 1876 à 1893, il a siégé à l'extrême gauche et a été le chef des radicaux et le démolisseur des ministères. Il combattit avec véhémence le parti opportuniste et s'éleva contre la politique d'expansion coloniale. En 1893, accusé lors de l'affaire de Panama d'être vendu à l'Angleterre et stipendié par la Haute Banque, il ne fut pas réélu député. Élu au Sénat,

LA REVISION DE 1884

La revision partielle de la Constitution fut opérée pendant le dernier ministère de Jules Ferry. Cette revision eut pour conséquence la suppression, par voie d'extinction des sièges de sénateurs inamovibles, qui furent attribués aux départements. En même temps, on augmenta le nombre des électeurs sénatoriaux, en donnant à chaque conseil municipal, au lieu d'un représentant unique, un nombre de représentants proportionnel au chiffre des habitants de la commune (13 août, 9 décembre 1884). Cette réforme logique accrut dans les élections l'influence des villes, généralement plus républicaines que les campagnes.

LES ÉLECTIONS DE 1885

A partir de 1884, les deux fractions du parti républicain se firent une guerre acharnée. Jules Ferry déclara même : « le péril est à gauche ». Aux élections générales de 1885, faites au scrutin de liste récemment adopté, les républicains se présentèrent sur deux listes rivales, qui se partagèrent les voix de leurs électeurs. Les conservateurs se présentèrent unis sur une même liste ; ils eurent au premier tour la majorité. Au deuxième tour, les républicains inquiets durent rétablir « la discipline républicaine » en votant tous pour une liste unique de concentration. La scission du parti républicain avait facilité la reconstitution du parti conservateur. La division était en grande partie régionale : l'Est, le Centre et le Sud avaient élu des républicains; le Nord et l'Ouest des conservateurs. Le parti républicain, coupé en deux fractions presque égales, n'avait

en 1903, il a été président du Conseil du 2 octobre 1906 au 20 juillet 1909. Après avoir appliqué la loi de séparation de l'Église et de l'Etat, il s'est efforcé de réaliser le programme fiscal et social des radicaux. Son œuvre a été entravée par l'opposition des socialistes et les troubles que la crise viticole a suscités dans le Midi en 1907. De 1909 à 1914, il n'a cessé de se montrer hostile à la politique dite d'apaisement et de combattre les hommes qui l'incarnaient.

Au cours de la guerre, après s'être rallié à la politique d'union sacrée, il mène dans son journal « l'Homme Libre » une virulente campagne contre les pessimistes et les défaitistes. Appelé à la présidence du Conseil, le 15 novembre 1917, il se signale par son ardeur; suivant son énergique expression « il fait la guerre ». Il est le président acclamé de la victoire; il est le président plus discuté des traités de paix. A la suite de l'échec de sa candidature à la Présidence de la République, il se retire définitivement de la politique en janvier 1920.

Tous les traits de cette tête, le front bombé et puissant, le crâne luisant, les cheveux presque ras, les yeux noirs et pétillants, le fort dessin des sourcils broussailleux, les grosses moustaches tombantes, la mâchoire carrée et les pommettes osseuses décèlent la volonté et l'énergie. Son éloquence servie par une voix claire, nette, décidée, hachée d'ironie et remplie de verve, dépourvue d'emphase, concise, semée de traits mordants, crible l'adversaire de pointes et de sarcasmes ; il triomphe dans la discussion rapide, serrée, concentrée.

plus de majorité; les ministres gouvernèrent en pratiquant soit une politique de « concentration républicaine » contre la droite, soit une « politique d'apaisement » par l'alliance entre les républicains de gouvernement et les conservateurs catholiques contre les radicaux.

LE BOULANGISME

En matière financière, les ministères républicains avaient abandonné le système des économies pour celui des « dépenses productives ». L'expulsion des congrégations, les lois scolaires, les dépenses nécessitées par les expéditions coloniales et par l'exécution des grands travaux d'utilité publique, chemins de fer et canaux, une crise économique, d'importants déficits dans le budget, des emprunts répétés, l'accroissement de la dette, avaient causé dans le pays de nombreux mécontentements. Après la chute de Jules Ferry, le mauvais état des finances, la stagnation des affaires jointe à à l'insuffisante revision de 1884 et à la scission du parti républicain amenèrent une crise de près de trois ans (1886-1889), qui agita profondément la France, mit en péril les institutions républicaines; le héros en fut le général *Boulanger*.

Boulanger fut d'abord imposé comme ministre de la Guerre par les radicaux, qui le déclaraient « le seul général vraiment républicain ». Beau parleur, cavalier élégant, il plut au peuple par ses dehors. Habile à se servir de la presse, il sut flatter le désir de revanche que les Français gardaient au cœur; les journaux à sa dévotion annonçaient en lui le prochain vainqueur de l'Allemagne. Quelques mesures propres à donner un certain bien-être aux soldats, la création de réfectoires et des distributions de vaisselles dans les casernes, des déclarations retentissantes en faveur d'une réduction de durée et de l'égalité du service militaire, des refrains de café-concert célébrant « le brave général », « le général de la Revanche », un cheval noir de brillante allure monté dans les revues, beaucoup d'activité dans un grave incident de frontière provoqué par Bismarck et d'où la guerre faillit sortir (21 avril 1887), achevèrent de rendre l'homme populaire. Conseillé par des ambitieux, Boulanger crut possible de devenir un prochain jour le maître de la France.

Mais les républicains modérés, perçant à jour ses ambitions, parvinrent à l'écarter du ministère (juillet 1887). Boulanger fut nommé commandant du 13e Corps d'armée, à Clermont-Ferrand. Malgré son éloignement de Paris, l'intrigue qui devait le porter

au pouvoir se poursuivit très activement. Sur ces entrefaites, un scandale éclata dans l'entourage du Président de la République; on découvrit que son gendre avait fait trafic de la Légion d'honneur. Grévy fut contraint de démissionner et remplacé par un républicain modéré, *Carnot* (3 décembre 1887). Le « scandale des décorations » accrut le nombre des mécontents et profita à Boulanger qui, négociant avec le prince Napoléon, le prétendant bonapartiste, puis avec le comte de Paris, devint le chef d'un parti où se coudoyaient des patriotes exaltés. des républicains radicaux et la plupart des adversaires de la République qui adoptaient la tactique de « l'action parallèle » et utilisaient Boulanger « comme catapulte, » pour faire la trouée dans la République. Cet étrange parti s'intitula parti *revisionniste et national*. et resuma son programme dans ces trois mots : « Dissolution. Revision, Constituante ». L'article essentiel de la future Constitution devait être l'élection du Président de la République par le suffrage universel; c'était le système de 1848, le *plébiscite* selon la formule bonapartiste.

Boulanger ayant été mis à la retraite (mars 1888), ses amis organisèrent sur son nom une sorte de plébiscite permanent, en posant sa candidature partout où il y avait un député à élire. L'argent pour cette incessante campagne électorale fut fourni sans compter, surtout par les royalistes: une seule souscription fut de trois millions. En cinq mois, Boulanger fut élu six fois député (mars-août 1888). Une septième élection à Paris (27 janvier 1889) fut un éclatant triomphe, et le soir, après la proclamation des résultats du scrutin, on put croire que Boulanger allait s'emparer de la Présidence. Il n'osa pas. Toutes les fractions du parti républicain s'unirent alors contre cette nouvelle tentative de pouvoir personnel. Pour empêcher Boulanger de transformer les prochaines élections générales en un plébiscite, les Chambres supprimèrent le scrutin de liste, qui permettait de faire l'union des électeurs conservateurs et radicaux sur une même liste, et poussèrent la précaution jusqu'à interdire de se présenter dans plusieurs circonscriptions. Puis un ministère composé de républicains modérés n'hésita pas à prendre des mesures de rigueur contre les revisionnistes, et poursuivit leur chef, sous l'inculpation de complot contre la sûreté de l'Etat, devant le Sénat érigé en Haute Cour de Justice.

Boulanger, à qui le ministère sut faire croire qu'on se dis-

posait à l'arrêter, s'enfuit en Belgique (31 mars 1889). Il s'y fixa, après que la Haute Cour l'eut condamné par contumace à la déportation (14 août 1889). Ses partisans, déconcertés par sa fuite, tentèrent un suprême effort aux élections de septembre



LA TOUR EIFFEL ET L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889 AU CHAMP DE MARS. VUE PRISE DU TROCADÉRO. — Photographie.

L'Exposition Universelle de 1889 fut ouverte le 6 mai à Paris par le président de la République, à l'occasion du centenaire de la Révolution de 1789. Elle comprenait dans une seule enceinte l'esplanade des Invalides, une partie du quai d'Orsay, la totalité du Champ de Mars, le palais et le parc du Trocadéro. Les souverains étrangers, à l'exception du schah de Perse et du bey de Tunis, s'abstinrent de la visiter, parce qu'elle coïncidait avec la commémoration de la Révolution. Elle n'en eut pas moins un succès sans précédent et reçut plus de 25 millions de visiteurs. Les constructions de l'Exposition sont intéressantes, parce qu'elles présentent un sérieux effort d'évolution architecturale; pour la première fois, le fer est utilisé comme matière de construction par les ingénieurs qui élèvent la Tour Eiffel et le vaste hall métallique dit la Galerie des Machines.

1889 : ils obtinrent difficilement quarante-quatre sièges. Le furieux assaut donné par les partis anticonstitutionnels à la République se terminait ainsi par l'éclatante victoire des républicains.

L'EXPOSITION DE 1889

La crise boulangiste n'avait nui en rien au succès d'une exposition universelle, organisée pour le centenaire de la Révolution de 1789. Le monde entier s'y pressa. Il y put voir la France toujours laborieuse, pleinement prospère malgré les troubles politiques, ayant réparé tous ses désastres, remontée à un degré de puissance tel, que son alliance put paraître et parut bientôt désirable à ceux que lassait enfin l'hégemonie lourdement exercée par l'Allemagne en Europe depuis 1870.

II

LA FRANCE DEPUIS 1889

De 1889 à 1914, l'histoire de la République peut se diviser en deux périodes; la première de *1889 à 1899*, où les *républicains modérés* sont les maîtres du pouvoir; la deuxième de *1899 à 1914*, où les *radicaux* détiennent à leur tour le pouvoir. La première période ne comporte que peu d'incidents politiques notoires, les trois grands événements sont : *le scandale du Panama, la crise anarchiste* et *l'affaire Dreyfus*. L'affaire Dreyfus, qui déchaîna dans le pays les passions les plus violentes, eut les conséquences les plus diverses ; elle détermina une violente campagne, dite *nationaliste*, contre les institutions républicaines ; elle bouleversa les cadres des vieux partis et exclut définitivement les modérés ou progressistes de la majorité républicaine; enfin elle détermina les radicaux, maîtres du pouvoir, à entreprendre contre le clergé et les partis de droite une *politique* dite *de défense et d'action républicaine*. Cette politique vigoureusement anticléricale caractérise la période qui s'étend de 1900 à 1905; les ministères *Waldeck-Rousseau* et *Combes* frappent les congrégations religieuses au moyen d'une *loi sur les associations (1901) et suppriment l'enseignement congréganiste (1904)*; leur œuvre est couronnée par la *rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège* et la ***séparation de l'Église et de l'État*** qui achève de laïciser l'État (1905).

Pendant cette période se produit une évolution des partis; le parti républicain se scinde en deux groupes d'importance inégale; les *radicaux*, qui, à eux seuls, peuvent former une majorité dans les Chambres; les *progressistes*, réduits à une minorité

qui s'appuie sur la droite. Les partis extrêmes surtout subissent une transformation profonde : la *Droite* se scinde en *Action libérale* composée des catholiques ralliés à la République, en *nationalistes* partisans d'une république plébiscitaire et militaire, en *royalistes* dirigés par l'*Action Française* qui a adopté les formes de propagande et de publicité démocratiques et a mené dans le pays une bruyante campagne. Les socialistes, décimés par la Commune, se reforment peu à peu; divisés en fractions rivales, ils s'unissent en 1905 sous un programme commun et, grâce à leur vigoureuse discipline, ne cessent de faire des progrès.

LE GOUVERNEMENT DES MODÉRÉS

De 1889 à 1899, les *modérés*, consolidés par leur victoire sur les boulangistes, disposèrent de la majorité dans les deux Chambres, et leurs chefs, *Alexandre Ribot*, *Jules Méline*, *Charles Dupuy*, furent presque constamment ministres. La politique pratiquée fut jusqu'en 1895 celle de la *concentration républicaine*, c'est-à-dire l'union des radicaux et des modérés contre les partis extrêmes, droite et socialistes ; puis, à partir de 1895, celle du *ministère homogène*, c'est-à-dire du gouvernement par une seule fraction du parti républicain. Les progressistes ou modérés étaient hostiles à de nouvelles réformes, favorables au maintien du Concordat, et considéraient la lutte anticléricale comme terminée. Ils suivirent donc une *politique conservatrice*, laissèrent le calme renaître dans le pays, mais maintinrent les lois scolaires dirigées contre le parti catholique. Les radicaux, d'abord réduits à une minorité impuissante, furent renforcés par les élections de 1893 et de 1898, qui furent un succès pour les partis de gauche. Ils étaient décidés à reprendre la traditionnelle politique anticléricale, à faire la séparation de l'Église et de l'État, et à poursuivre une politique de réformes, surtout à introduire l'*impôt progressif sur le revenu*, afin de prévenir le développement du socialisme. A partir de 1895, les chefs radicaux, *Henri Brisson*, *Léon Bourgeois*, parviennent à alterner au ministère avec les progressistes. Pour se maintenir au pouvoir, les progressistes en arrivent à pratiquer une politique d'apaisement, c'est-à-dire de conciliation avec la droite, et forment un parti de conservation sociale, tandis que les radicaux recherchent l'appui des socialistes et constituent un parti de réformes sociales. Parvenus au pouvoir en 1899, les radicaux vont pratiquer une politique de concentration, appuyée sur une

majorité exclusivement républicaine de gauche, dont le résultat sera d'exclure les progressistes de la coalition.

TRANSFORMA-
ION DES PARTIS
EXTRÊMES

Pendant le passage au pouvoir des modérés s'est opérée une *transformation des partis extrêmes*, qui a eu pour conséquence de modifier l'aspect traditionnel des luttes politiques : ce sont la *dislocation des partis conservateurs* et l'*essor des partis socialistes*. L'échec des conservateurs en 1889 découragea la fraction purement catholique du parti ; elle résolut de changer de tactique, de renoncer à la lutte ouverte contre les nouvelles institutions et de se rallier officiellement à la République pour faire adopter une politique favorable à l'Église. La « droite constitutionnelle », dont le programme parut le 30 mars 1890 dans *le Figaro*, fut approuvée par Léon XIII, qui, malgré la protestation des royalistes contre cette intervention du pape dans une question de politique intérieure, recommanda par l'Encyclique du 20 février 1892 au clergé et à tous les catholiques de France de reconnaître la République. La Droite fut donc coupée en deux tronçons : les *conservateurs monarchistes*, et les « *ralliés* » (3 mars 1892) qui se donnèrent par la suite la qualification de *libéraux*, mot qui a pris le sens de conservateurs catholiques.

Jusqu'en 1890, les *socialistes*, décimés par la répression de la Commune, n'avaient joué qu'un rôle insignifiant dans la vie politique du pays. Ils se reconstituèrent lentement et entreprirent une active propagande, qui fut facilitée par le retour des membres de la Commune amnistiés en 1889 et par le régime de libertés nouvelles, liberté de presse, de réunion, de syndicat. Leur développement fut pourtant entravé par leur manque d'unité d'action et d'unité de programme. Ils étaient divisés en quatre groupes rivaux. Deux tendances dominantes les partageaient ; les *révolutionnaires*, hostiles à toute collaboration avec les partis bourgeois, voulaient réaliser en bloc leur idéal par une transformation violente de la société ; les *réformistes* admettaient la réalisation par étapes de leur programme au moyen de réformes. Les deux courants étaient représentés par leurs principaux groupes : *le parti ouvrier socialiste français*, dirigé par *Jules Guesde*, partisan d'un programme marxiste et de la tactique de l'abstention parlementaire ; *la fédération des travailleurs socialistes de France*, dirigés d'abord par *Brousse*, surnommés les « *possibilistes* » parce qu'ils déclaraient fractionner leur but jusqu'à le rendre

possible et admettaient l'action commune avec les autres partis pour obtenir des réformes sociales. Ces socialistes n'avaient guère d'influence qu'à Paris et dans les centres industriels; à la Chambre, le parti ouvrier se réduisait à quelques députés révolutionnaires sans programme précis. En 1893, les diverses fractions socialistes s'unirent en vue des élections, formèrent une « Ligue pour l'avènement de la République sociale » où entrèrent de nombreux radicaux et firent passer près de cinquante députés.

LE SCANDALE DE PANAMA

En dehors de la formation des partis nouveaux, la vie politique de 1889 à 1899 fut marquée par trois incidents, dont le dernier eut une portée considérable sur le classement des partis et l'orientation de la politique générale; ce sont le *scandale de Panama*, la *crise anarchiste* et l'*affaire Dreyfus*.

Une Compagnie avait été constituée en 1881 sous la direction de Ferdinand de Lesseps pour creuser un canal à travers l'isthme de Panama. Les dépenses des travaux dépassèrent les devis primitifs dans des proportions excessives et furent compliquées d'énormes frais d'émission, de publicité et d'administration. Malgré la multiplicité des emprunts, la Compagnie fut bientôt incapable de faire face à ses engagements (décembre 1888) et il fallut procéder à sa dissolution, puis à sa liquidation (février 1889). L'enquête judiciaire révéla que certains députés et sénateurs étaient compromis, ou pour avoir demandé à la Compagnie de comprendre leurs journaux dans les distributions à la presse, ou pour avoir participé aux bénéfices des émissions, ou pour avoir aidé la Compagnie à obtenir de la Chambre, malgré l'interdiction de la loi, l'autorisation d'émettre des valeurs à lot. Le scandale provoqua une formidable émotion dans le public, suscita dans la presse de très violentes polémiques et fut exploité par les journaux conservateurs, qui espéraient s'en servir pour les élections de 1893. Les révélations et les dénonciations aboutirent à de nombreuses poursuites judiciaires. Quelques députés et sénateurs, traduits en cour d'assises, furent acquittés par le jury, sauf un ancien ministre des Travaux publics (5 décembre 1892). La Chambre nomma deux commissions d'enquête (1892-93, 1897-98) qui se terminèrent par le vote d'un blâme « contre les défaillances de certains magistrats » et contre « l'immixtion des hommes politiques dans les négociations ou les opérations financières ayant des liens avec les pouvoirs publics ». Le résultat de

cette crise fut de compromettre les chefs des deux partis républicains, modéré et radical, et de faire parvenir au pouvoir des hommes appartenant à une nouvelle génération.

LA CRISE ANARCHISTE

L'affaire de Panama était à peine close que les attentats des anarchistes vinrent brusquement absorber l'attention publique. Les anarchistes étaient très peu nombreux, ils ne formaient pas un parti et s'abstenaient par principe de participer à l'action électorale ; leur doctrine dite *libertaire* était propagée par quelques théoriciens tels que *Jean Grave* dans de nombreux journaux à minuscule tirage. Ils voulaient affranchir l'individu en détruisant la société et se servir, comme moyen d'action, de *la propagande par le fait*, c'est-à-dire d'explosions, d'attentats, dont le plus célèbre fut *l'assassinat à Lyon du président Carnot* (24 juin 1894). L'action des anarchistes eut ainsi une répercussion tout à fait disproportionnée avec leur importance. Pour les combattre, le ministère Charles Dupuy présenta deux lois d'exception (décembre 1893 et juillet 1894) qui excluaient du droit commun tout individu suspect d'opinions anarchistes. Elles eurent pour résultat de supprimer les journaux anarchistes et d'arrêter les attentats. Elles furent votées malgré l'opposition des socialistes et des radicaux, qui voulaient au moins en limiter la portée et la durée, les qualifiaient de « lois scélérates » et reprochaient de confondre dans la répression socialistes et anarchistes. La crise anarchiste eut donc pour résultat de détruire la concentration républicaine et de provoquer la scission entre les radicaux et les progressistes.

L'AFFAIRE DREYFUS

Cette scission devait devenir irrémédiable au cours de l'***affaire Dreyfus***, qui déchaîna les passions des partis et détermina un conflit politique et social d'une violence extrême. Le 15 octobre 1894, un Israélite, le capitaine d'artillerie *Alfred Dreyfus*, stagiaire à l'état-major général, fut arrêté, jugé à huis-clos par un conseil de guerre et, malgré ses véhémentes protestations d'innocence, condamné à la déportation à vie et à la dégradation militaire (22 décembre 1894). Il était accusé d'être l'auteur d'une lettre missive dite le ***bordereau***, ***ni*** signée, ***ni*** datée, qui annonçait à l'attaché militaire d'une puissance étrangère l'envoi de quatre notes et du projet de manuel de tir de campagne. En 1897, le vice-président du Sénat, Scheurer-Kestner et le lieutenant-colonel Picquart, con-

vaincus que le véritable auteur du bordereau était le commandant *Esterhazy*, entreprirent une ardente campagne pour la revision du procès; Esterhazy, traduit devant un conseil de guerre, fut acquitté. Cet acquittement fut le point de départ d'une agitation retentissante. Le romancier Émile Zola, qui avait déjà pris la défense de Dreyfus, publia, le 13 janvier 1898, dans le journal radical *l'Aurore*, sous le titre *J'accuse*, une lettre au Président de la République, où, dans un style enflammé, il accusait le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit en condamnant l'accusé sur une pièce secrète, le deuxième conseil de guerre, d'« avoir couvert cette illégalité par ordre en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable ». Zola, poursuivi en diffamation, fut traduit en cour d'assises, condamné au maximum de la peine, un an de prison et 300 francs d'amende (3 février 1898). Quelques mois après, un des principaux témoins du procès Dreyfus, le lieutenant-colonel Henry, ayant avoué qu'il avait fabriqué un faux, que le ministre de la Guerre avait présenté comme une preuve décisive de culpabilité, fut incarcéré au Mont-Valérien et s'y suicida. Là-dessus, le ministère *Brisson* décida de transmettre la demande de revision formulée par Dreyfus à la cour de Cassation, qui cassa le jugement de 1894 (26 septembre 1898). Renvoyé devant le conseil de guerre de Rennes (septembre 1899), qui le déclara coupable par cinq voix contre deux, en lui accordant le bénéfice des circonstances atténuantes, Dreyfus fut condamné à dix ans de détention, peine qui lui fut remise par le président Loubet. En 1904, la découverte de faux et de pièces non communiquées à la Cour de Cassation et aux juges de Rennes amena la Cour de Cassation à ordonner une enquête supplémentaire, et à rendre un arrêt (12 juillet 1906) qui annulait le jugement du conseil de guerre de Rennes.

CONSÉQUENCES DE L'AFFAIRE DREYFUS

L'affaire Dreyfus provoqua dans le pays une formidable agitation et scinda la France en deux camps : d'un côté, les groupes de droite, tous les partisans du principe d'autorité incarné dans un gouvernement personnel et fort, accusaient leurs adversaires de détruire l'unité de l'armée et du pays; de l'autre côté, les revisionnistes reprochaient à leurs adversaires, en proclamant intangible le principe d'autorité, de s'inspirer d'idées cléricales et réactionnaires; ils dirigèrent contre l'État-Major et les généraux de violentes

attaques qui furent le *point de départ du mouvement antimilitariste* au début du XXe siècle.

La lutte au sujet de la revision eut les conséquences les plus diverses; elle détermina, contre les *institutions républicaines*, une *violente campagne nationaliste*, elle *bouleversa les cadres des partis* et *elle amena les républicains à adopter à l'égard de leurs adversaires une politique de défense et d'action républicaine*.

A CAMPAGNE ATIONALISTE

Les nationalistes prétendaient réagir contre les abus de la République parlementaire en lui substituant la République plébiscitaire, en ramenant l'esprit public vers des préoccupations purement nationales, en dénonçant les influences étrangères et les agissements supposés des Israélites. La *Ligue des Patriotes*, fondée par *Paul Déroulède*, fut en 1898 le noyau du parti nationaliste; transformée et élargie en *Ligue de la Patrie Française* par l'écrivain *Jules Lemaître* et le poète *François Coppée*, elle engloba toutes les fractions de l'opposition antiministérielle et antiparlementaire. Elle s'opposa avec acharnement à toute revision du procès et attaqua avec violence le nouveau président de la République, *Émile Loubet*, élu par une majorité qui comprenait les républicains favorables à Dreyfus (18 février 1899). Les manifestations hostiles se traduisirent et par des actes de violence contre la personne du Président et par une tentative de Déroulède pour entraîner sur l'Élysée les régiments casernés à Reuilly (23 février 1899). La campagne nationaliste fut enrayée par l'énergie déployée par le ministère *Waldeck-Rousseau*; les chefs du mouvement, arrêtés pour complot et attentat contre la sûreté de l'État, furent condamnés à l'exil par le Sénat transformé en Haute Cour (février 1900). Moins encore que les boulangistes, les nationalistes parvinrent à ébranler sérieusement la République; les élections de 1902 à la Chambre des députés, où ils n'obtinrent qu'une quarantaine de sièges, marquèrent leur échec définitif.

LES PARTIS AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE

La crise de l'affaire Dreyfus eut pour résultat *un nouveau groupement des partis*, les uns favorables à une politique d'action républicaine, les autres hostiles. L'opposition comprit les trois groupes de droite : les *nationalistes*, l'*Action libérale*, fondée en 1900 par *Jacques*



* Une séance a la Chambre des Députés. — Tableau de Rousseau-Decelle. (Photographie A.-D. Dupont.)

Piou et *Albert de Mun*, pour assurer « la défense et la conquête de toutes les libertés nécessaires à la vie de la nation, en particulier de la liberté religieuse »; l'*Action française*, fondée en juillet 1899 par *Charles Maurras*, qui exposa dans l' « Enquête sur la Monarchie » (1900) le programme du « nationalisme intégral »: il consiste dans une monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée. Aux droites se joignit une notable fraction des *progressistes*, qui estimaient que les institutions n'étaient pas menacées par la réaction mais par le socialisme, et ne voulaient pas « s'associer à une politique qui ouvrait les portes du pouvoir aux partisans de la révolution sociale ».

La coalition adverse comprit l'Alliance républicaine démocratique, les radicaux et les socialistes. L'*Alliance républicaine démocratique*, fondée, en 1901, contre les menaces du nationalisme et contre les dangers de l'anarchie révolutionnaire, comprenait une fraction des progressistes, qui étaient ralliés à la politique religieuse des radicaux, mais n'admettaient pas que la solution des questions sociales fût systématiquement demandée à l'intervention de l'Etat. Les *radicaux* et *radicaux-socialistes*, constitués définitivement en un parti unique en 1901, formaient, comme par le passé, un parti laïque, démocratique et anticlérical, qui rejetait et le libéralisme économique auquel il reprochait de favoriser « la dictature des puissances d'argent » et le « dogmatisme collectiviste » qui, sous couleur d'égalité, engendrait la « neutralisation des initiatives et la restriction des efforts humains ». Les élections de 1901 à 1914 leur ont donné dans les deux Chambres une majorité sans cesse accrue; ils ont été les maîtres

Les seances de la Chambre des députés attirent toujours un public nombreux. C'est devant une salle comble — comme aux premières théâtrales — et dans une atmosphere passionnée que les orateurs réputés de l'opposition développent les interpellations qui mettent en jeu l'existence du ministère. Ils sont obligés de dominer les interruptions, parfois même les clameurs de leurs adversaires qui épient leur moindre défaillance, mais ils sont soutenus par les applaudissements répetés de leurs partisans. Le tableau de M. Rousseau-Decelle, qui a l'exactitude d'un document, représente précisément une de ces seances à la tribune, le grand orateur socialiste Jaurès, martelant du geste ses paroles, attaque fougueusement le Président du Conseil, M. Clemenceau, debout devant lui, au banc du gouvernement, prêt à la riposte. Dominant l'orateur et l'Assemblée, le President de la Chambre, M. Brisson, un vétéran des luttes parlementaires comme M. Clemenceau, apaise de la main un député d'extrême gauche qui témoigne trop bruyamment son enthousiasme. Au premier plan, près d'une des portes de la salle des séances, huissiers, députés, sénateurs. Au pied de la tribune, les sténographes. Le tableau a été exposé au Salon de 1907.

du pouvoir et ont constamment inspiré la politique générale.

Les *socialistes*, divisés en partisans et adversaires de la collaboration avec les partis bourgeois et de la participation ministérielle, ont soutenu jusqu'en 1905 les ministères radicaux. A cette date, les diverses fractions du parti ont tenu à Paris un « Congrès d'unification des forces socialistes françaises » (23-25 avril 1905), qui a condamné toute collaboration avec les partis bourgeois et a fondé le *Parti socialiste unifié, section française de l'Internationale ouvrière*, sur les principes suivants : « Entente et action internationale des travailleurs, organisation politique et économique du prolétariat en un parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire transformation de la société capitaliste en une société collectiviste et communiste. » Le nouveau parti a fait de



JEAN JAURÈS (1859-1914). — Photographie Manuel.

Jean Jaurès, né à Castres, appartenait à une famille de bourgeoisie moyenne ; après de sérieuses études, il entra à l'École Normale supérieure, débuta dans la carrière universitaire comme professeur de philosophie au Lycée d'Albi, puis à l'Université de Toulouse, fut élu en 1885 *à l'âge de* 26 *ans député à la Chambre, où il siégea de* 1885 *à* 1889, *de* 1893 *à* 1899 *et de* 1902 *à* 1914. *Il joua à la Chambre un rôle de premier ordre grâce à son talent, à ses connaissances, à son grand ascendant moral et à sa compétence sur presque toutes les questions débattues. Dès* 1893, *il avait adhéré au socialisme et il ne cessa pas jusqu'à sa mort d'être le véritable chef intellectuel et moral du parti socialiste. Toute la vie de cet homme d'État idéaliste et humanitaire a été une lutte presque ininterrompue contre la guerre, et c'est à la veille du conflit européen, le* 1er *août* 1914, *qu'il a été assassiné par un fanatique irresponsable.*

rapides progrès, grâce surtout à l'influence exercée sur les masses et les classes instruites par l'incomparable orateur *Jean Jaurès*, d'une haute élévation morale et d'une rare puissance intellectuelle. Un petit nombre de *socialistes réformistes*, favorables à la collaboration gouvernementale, dirigés par Briand et Viviani, ont formé le parti des *socialistes* dits *indépendants*, dont le programme ne diffère guère de celui des radicaux-socialistes.



WALDECK-ROUSSEAU (1846-1904).
Phot. Pirou, bd Saint-Germain.

Waldeck-Rousseau a été, avec Gambetta et Jules Ferry, un des grands hommes d'État de la troisième République. Né à Nantes le 2 décembre 1846, il fit ses études de droit à Poitiers et à Paris, s'inscrivit comme avocat au barreau de Rennes et fut élu député en 1879 par le département d'Ille-et-Vilaine. Grand, svelte, élégant, le visage pâle et calme, le regard pensif, la voix tranquille, timbrée et bien posée, il s'imposa d'emblée à l'attention publique. Il fut à deux reprises ministre de l'Intérieur, dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881, puis dans le cabinet Jules Ferry du 21 février 1883, et fit voter la loi de 1884 sur les syndicats professionnels. Dès cette époque, il se révéla un orateur classique dont la force de l'éloquence, rebelle aux effets de la rhétorique, tenait à la sobriété du geste, à la simplicité de la diction, à la netteté de la pensée, à la vigueur des arguments et à la pureté du style. Il ne se présenta pas aux élections législatives de 1889 et demeura dans la retraite jusqu'en 1894, où il fut élu sénateur par le département de la Loire. Essentiellement modéré et ami de l'ordre, il accepta de former son grand ministère (22 juin 1899-3 juin 1902) pendant une des crises les plus graves de la France républicaine. Il a défini lui-même son œuvre en deux mots : Défense Républicaine, Action Républicaine. Après avoir quitté le pouvoir, déjà malade et profondément atteint, il n'intervint plus qu'une fois au Sénat en juin 1903 pour protester contre l'usage que son successeur faisait de la loi sur les associations dont il était l'auteur.

LA POLITIQUE D'ACTION RÉPUBLICAINE

La campagne nationaliste eut pour résultat d'amener

les partis républicains de gauche à reprendre avec plus d'énergie la *politique anticléricale*; elle fut une *politique de représailles* à l'égard du clergé catholique, dont une partie avait participé aux attaques dirigées contre le régime et le personnel républicain lors de l'affaire Dreyfus. Comme sous Jules Ferry, elle se traduisit par des mesures législatives, les unes dirigées contre le clergé régulier, les autres relatives à l'enseignement. Elle fut surtout violente de 1900 à 1905, sous les ministères **Waldeck-Rousseau** et *Combes*, et elle trouva son expression définitive, son couronnement dans la *séparation de l'Église et de l'État*. Waldeck-Rousseau (1899-1902), ancien opportuniste, se révéla comme un homme d'État habile et tenace, doué d'une éloquence souple et nette. Pour tenir tête aux divers partis d'opposition, il groupa tous les partis de gauche, y compris les socialistes, en un *Bloc* parlementaire; son ministère, où figurait le socialiste Millerand à côté du général de Galliffet, qui avait pris part à la répression de la Commune, fut appelé le *ministère de défense et d'action républicaine*.

L'œuvre essentielle de Waldeck-Rousseau fut le vote de la *loi du 1er juillet 1901 sur les associations*, qui incarnait le principe de la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir religieux. La loi accorde la liberté à toutes les associations, même religieuses, qui peuvent se former librement sans autorisation ni déclaration préalable. Les congrégations, à la différence des associations, sont soumises à un régime exceptionnel. Elles ne peuvent être autorisées que par une loi, mais, une fois autorisées, il suffit d'un décret pour fonder un nouvel établissement. Les congrégations non autorisées devaient, dans les trois mois, se mettre en instance d'autorisation, sinon elles seraient considérées comme illicites et nul ne pourrait en faire partie sans commettre un délit.

La discussion ouverte le 15 janvier 1900 donna lieu à de très vifs débats; la loi, jugée insuffisante par Viviani, qui la tenait pour la préface de la séparation et de la suppression de tous les ordres religieux, fut combattue par Jacques Piou et de Mun, qui réclamaient l'application du droit commun pour les congrégations. La discussion fut surtout ardente à propos de l'article 14, qui interdisait à tout membre d'une congrégation non autorisée de diriger un établissement d'instruction ou même d'y professer.

LES MESURES ANTICLÉRICALES La lourde tâche d'appliquer la loi fut assumée par le ministère **Combes** (1902-1905), qui *accentua encore la politique anticléricale du cabinet précédent* pour « assurer la suprématie de la société laïque sur l'obédience monacale » et pour « garantir l'État contre les audaces de la réaction cléricale et césarienne, contre les prétentions hautement affichées par le cléricalisme à la domination de la société civile ». Il fit *fermer les établissements congréganistes* ouverts postérieurement à la loi du 1er juillet 1901, puis ceux qui existaient avant la promulgation de la loi mais n'avaient pas demandé d'autorisation. La fermeture de ces écoles libres provoqua des protestations et même des résistances; les incidents les plus graves se produisirent dans le Finistère, où dans plusieurs communes les paysans élevèrent des barricades autour des écoles et où il fallut l'intervention des troupes et de la gendarmerie pour exécuter les ordres des ministres. Combes obtint ensuite du Parlement le *rejet de presque toutes les demandes d'autorisation formulées par les congrégations non autorisées* (1903) et fit immédiatement fermer leurs établissements, ainsi que les chapelles particulières, partout où une église paroissiale pouvait suffire aux besoins des fidèles. Enfin, il fit voter la *loi du 7 juillet 1904 qui interdit l'enseignement à toutes les congrégations autorisées*, parce qu'elles inculquent à une partie de la jeunesse « le mépris de notre société, la haine de nos institutions », et parce qu'il est nécessaire de réaliser l'unité morale de deux jeunesses, « qui sont séparées moins par la fortune que par l'éducation qu'elles reçoivent ». L'impitoyable politique anticléricale du ministère Combes suscita un *très violent conflit avec le Saint-Siège*. Les divergences de vues entre le pape et le gouvernement français au sujet de l'entente préalable sur le choix des évêques, les critiques faites par Pie X des mesures prises contre les congrégations, la protestation du pape contre le voyage du président Loubet à Rome, le refus par le gouvernement français de laisser juger par un tribunal du Saint-Siège, le Saint-Office, les évêques de Dijon et de Laval, précipitèrent la rupture des relations diplomatiques (1904).

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT Le rappel de l'ambassadeur français auprès du Vatican, la remise des passeports au Nonce (29 juillet) furent le prélude de la ***séparation des Églises et de l'État*** votée après de longs débats (9 décembre 1905), où le rapporteur du projet, *Aristide Briand*, et le chef de l'opposi-

tion, *Alexandre Ribot*, déployèrent une éloquence inlassable. Cette loi s'inspire des principes proclamés par la Révolution, d'après lesquels *la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice du culte, mais ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte.* L'attribution partielle des biens dont jouissaient sous le régime du Concordat les établissements publics du culte était faite à des *associations cultuelles*, ou associations de citoyens formées pour « subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice d'un culte public » et destinées à jouir indéfiniment des édifices du culte ainsi que des objets mobiliers qui les garnissent. L'inventaire par les agents du domaine du mobilier des églises fut, dans plusieurs régions, l'occasion de protestations violentes de la part des catholiques et parfois même de bagarres sanglantes. Bien que la majorité des prélats français fût disposée à faire l'essai de la loi de séparation, le pape par l'encyclique *Vehementer* condamna le principe même de la séparation (11 février 1906), puis refusa la formation des associations cultuelles, alléguant que la loi ne tenait pas compte de la hiérarchie ecclésiastique et de l'autorité des évêques. En présence de ce refus, le ministère Clemenceau (1906-1909) laissa gratuitement les églises et leur mobilier à la disposition des fidèles, et fit voter deux lois (2 janvier et 13 avril 1907) qui attribuent à l'État, aux départements et aux communes, ainsi qu'aux établissements communaux de bienfaisance et d'assistance, les biens des anciens établissements publics du culte.

La loi de séparation enlève au clergé son caractère officiel et toute parcelle d'autorité légale; le service des cultes cesse d'être un service public pour devenir une affaire privée. L'Église perd ses biens, mais elle recouvre sa liberté et elle se trouve plus forte devant l'État qu'elle ne l'avait jamais été. La République ayant abandonné tous ses droits en matière de nominations épiscopales, le Saint-Siège est aujourd'hui le maître absolu du clergé français.

II

PRINCIPALES RÉFORMES

Au milieu des luttes politiques fut entreprise et menée à bien, par le concours de tous les partis unis dans l'amour de la patrie,

l'œuvre du relèvement de la France et de la réfection de sa puissance. *Les lois militaires de* 1889, 1905 *et* 1913 reconstituèrent l'armée et établirent la *complète égalité des charges militaires*. Le parti républicain, maître du pouvoir, développa l'*instruction publique*, et les *lois scolaires de* 1881-86 organisèrent l'enseignement primaire, gratuit, laïque et obligatoire. La réforme électorale, et les efforts tentés pour résoudre les questions économiques et surtout *pour améliorer la condition des classes laborieuses* ont également donné lieu à une œuvre législative très importante.

L'ŒUVRE LÉGISLATIVE

Le parti républicain au pouvoir avait renoncé aux grandes réformes. Ainsi, il abandonna l'impôt sur le revenu et, au lieu du rachat des chemins de fer, il fit « les conventions » avec les grandes compagnies. Toutefois dans la période antérieure au boulangisme furent votées une série de grandes lois sur l'administration locale, la liberté de réunion, la liberté de la presse et surtout les lois sur l'enseignement. L'organisation locale fut amorcée dans le sens de la décentralisation par une série de lois sur les conseils municipaux (1884) et sur les conseils généraux (1891). Les municipalités eurent le droit d'élire leurs maires. Le conseil général de département devint une assemblée à séance publique, tenant deux sessions par an, élisant une commission départementale pour surveiller les affaires dans l'intervalle des sessions. Au lendemain de la Commune, la liberté de réunion et la liberté de la presse avaient subi de nombreuses restrictions. Pour la presse en particulier, l'Assemblée Nationale avait rétabli l'obligation du cautionnement et donné au gouvernement le droit d'interdire la vente d'un journal sur la voie publique. La loi de 1881 proclama l'entière liberté de la librairie et de l'imprimerie. Elle rendit libre la distribution des journaux et, pour leur création, exigea simplement une déclaration. Elle rendit au jury le jugement des délits de presse commis contre les fonctionnaires, aux tribunaux correctionnels le jugement des délits commis contre les particuliers. La loi sur le droit de réunion (juin 1881) reconnaît à tout citoyen le droit de tenir une réunion publique sans autorisation; les clubs restent interdits.

LES LOIS SCOLAIRES

Les lois relatives à l'enseignement ont été les plus nombreuses; la première est celle de 1880 sur l'enseignement secondaire des jeunes filles, qui créait des lycées et des collèges de jeunes filles sur le modèle de ceux

de garçons. Les plus importantes sont les trois lois qui ont organisé l'enseignement primaire et l'ont rendu *gratuit, obligatoire et laïque*. La loi de 1881 (16 juin) décida qu'il ne serait plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques; elle établit la gratuité. La loi de 1882 (28 mars) rendit l'instruction primaire obligatoire pour tous les enfants de six à treize ans. La loi de 1886 ordonna que dans toutes les écoles publiques l'enseignement fût exclusivement confié à des laïques. Aucun enseignement religieux, aucune pratique cultuelle ne furent admis même en dehors des heures de classes. Aucun ministre du culte n'avait accès à l'école. L'enseignement devait garder un caractère de stricte *neutralité*. L'application de ces lois nécessita la construction de milliers d'écoles, et le budget de l'enseignement primaire, qui était d'environ douze millions à la fin du second Empire, monta dès 1888 à près de cent millions.

Une étape décisive vers la laïcisation complète de l'enseignement et vers le retour au monopole de l'État a été marquée par la *loi du* 7 *juillet* 1904 *sur l'abrogation de la loi Falloux et la suppression de l'enseignement congréganiste*. Elle maintient le principe de la liberté de l'enseignement, qui est permis aux prêtres séculiers, mais interdit aux membres des congrégations.

LES LOIS MILITAIRES

La loi militaire de 1872 fut modifiée dans un sens égalitaire en 1889. La durée du service actif fut réduite à *trois ans*. Le volontariat fut aboli et toute exemption de service supprimée. Toutefois une dispense de deux ans fut accordée aux soutiens de famille, aux membres de l'enseignement public et du clergé, aux jeunes gens munis de diplômes d'enseignement supérieur — licence, doctorat — et aux élèves brevetés de certaines grandes écoles d'industrie, d'art, de commerce, d'agriculture.

La loi de 1889 n'était pas entièrement démocratique, puisqu'elle comportait des dispenses et admettait une réduction du temps de service pour les privilégiés du savoir et de l'intelligence. *L'égalité complète du service militaire a été réalisée par la loi du 21 mars 1905 qui réduit de trois à deux ans la durée du service militaire* actif et impose les mêmes charges à tous les Français reconnus aptes. Les articles 1 et 2 de cette loi proclament : « Tout Français doit le service militaire personnel. Le service militaire est égal pour tous. Hors le cas d'incapacité physique, il ne comporte aucune dispense. »

Devant l'accroissement des effectifs de l'armée allemande, le gouvernement français, malgré l'opposition acharnée des socialistes et d'une partie des radicaux, fit voter une loi *en 1913*, qui, sans toucher au principe de l'égalité complète, rétablit le *service militaire actif de trois ans.*

LE RÉGIME ÉCONOMIQUE

En 1892, s'est opérée la transformation du régime économique de la France; *la politique du libre échange* pratiquée depuis les traités de commerce de 1860 a *été abandonnée pour le retour à la politique de protection douanière.* Ce revirement est dû à une active campagne menée en faveur de l'élévation des tarifs par les industriels et agriculteurs, inquiets des progrès de la concurrence étrangère, de la baisse des prix due aux multiples découvertes techniques du siècle, et désireux de se réserver l'approvisionnement du marché national. A la suite d'une enquête auprès des Chambres de Commerce, qui s'étaient montrées hostiles à l'établissement d'un tarif conventionnel, le gouvernement s'abstint de renouveler les traités de commerce à leur expiration (1892). Le Parlement donna satisfaction à la coalition des gros industriels et des agriculteurs en adoptant, *par la loi du 11 janvier 1892, le régime du tarif autonome*, qui réserve au Parlement le droit d'élever ou d'abaisser à sa guise les droits de douane sur chaque article. La loi établit un *double tarif*: un tarif *maximum*, applicable à la généralité des pays étrangers, un tarif *minimum*, mais suffisamment protecteur, qui est accordé par *convention à court terme* aux pays qui font bénéficier nos produits d'avantages équivalents. Les matières premières seules sont admises à entrer en franchise. *La tendance à la protection s'est encore fortifiée depuis 1892* et elle s'est manifestée par la *loi du 22 mars 1910*, qui a encore relevé les droits afférents à certains articles. Il n'y eut aucun courant notable d'opinion contre le protectionnisme, les protestations libre-échangistes ont été surtout de nature académique. Le nouveau régime douanier a eu pour résultat un essor remarquable de l'industrie française protégée, et n'a pas empêché la progression rapide du commerce extérieur.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

La nécessité d'élargir les circonscriptions électorales dont l'étroitesse met les élus à la merci des influences locales, de substituer des luttes d'idées et de doctrines aux compétitions de personnes et d'intérêts et d'assurer une représentation équitable aux minorités a fait en-

visager au début du xx[e] siècle la substitution du scrutin de liste au scrutin d'arrondissement et la représentation proportionnelle. *La Représentation proportionnelle* est un mode de scrutin dont le but est d'assurer aux partis dans une assemblée représentative un nombre d'élus en rapport avec leur importance numérique respective. Elle s'oppose donc au système majoritaire dans lequel un groupe d'électeurs, inférieur seulement de quelques voix à la majorité, peut se trouver complètement privé de mandataires. Les partisans de la R. P. ont entrepris dans toute la France une campagne de propagande et ont déterminé un puissant mouvement d'opinion, à la suite duquel la question a été mise à l'ordre du jour de la Chambre des Députés en 1909. Sur cette réforme s'est opéré un nouveau classement des partis : la droite, les progressistes et les socialistes lui étaient favorables, tandis que les radicaux et radicaux-socialistes lui étaient hostiles. Les Chambres, après de nombreuses discussions, ont finalement adopté en 1919 une loi qui admet le scrutin de liste et la représentation proportionnelle des minorités[1]; ce mode de scrutin a été appliqué pour la première fois aux élections législatives de novembre 1919.

LES LOIS OUVRIÈRES ET SOCIALES

Les gouvernements de la troisième République se sont occupés systématiquement d'améliorer les conditions des classes pauvres et laborieuses. Avec le concours de tous les partis, a été promulgué un ensemble de lois relatives à la défense des intérêts des travailleurs et à leurs rapports avec les patrons; ensemble tel qu'il a pu se former un *Code du travail et de la prévoyance sociale* (18 décembre 1910) et qu'un *ministère du Travail* a été créé pour faire exécuter les lois et en préparer de nouvelles. A n'envisager que les principales de ces lois, les unes ont fourni aux ouvriers les moyens d'*obtenir par eux-mêmes l'amélioration des conditions du travail*; d'autres sont des lois de *protection de l'ouvrier*; d'autres, enfin, des lois de *prévoyance*.

La principale loi qui a armé les ouvriers pour la lutte est celle de 1884 sur les *syndicats professionnels*, préparée par Waldeck-Rousseau pendant le second ministère Jules Ferry. Alors que n'existait pas encore la liberté d'association, elle leur

1. Dans ce système, d'une part les droits de la majorité sont sauvegardés tout candidat ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu ; d'autre part les droits des minorités sont reconnus : en l'absence de majorité absolue, les sièges à pourvoir sont répartis entre les diverses listes proportionnellement au nombre de suffrages qu'elles ont obtenus.

a permis de se grouper, pour l'étude et la défense de leurs intérêts, en *associations professionnelles*, sans autorisation du gouvernement. Elle leur donna la facilité de constituer, entre membres des syndicats, des caisses de secours mutuels et de retraites, de créer et d'administrer des offices de renseignements, des *bourses du travail* pour les offres et les demandes de travail. Elle donna même aux syndicats la liberté, dont ils ont usé, de se grouper en unions.

Les lois de protection ont eu surtout pour objet de limiter la durée et de régler les conditions du travail dans les usines et dans les mines. Ainsi, dans les mines, une loi a ramené par étapes à huit heures la limite de la durée du travail pour les hommes. Le travail des femmes et des enfants a été réglementé d'abord par l'Assemblée nationale en 1874, puis par les lois de 1892 et de 1900. Des lois ont interdit aux femmes et aux enfants le travail de nuit et le travail dans les mines aux femmes. Elles ont élevé de huit à treize ans l'âge minimum d'admission des enfants dans les usines, réduit de douze à dix heures, au maximum, la durée du travail pour eux et pour les femmes. L'étape finale a été atteinte, sans transition suffisante, par la loi sur la *journée de huit heures* (23 avril 1919), qui donne pleine satisfaction aux revendications ouvrières et limite à huit heures de *travail effectif* la durée de la journée de travail dans le commerce et l'industrie. Des *inspecteurs* ont été créés pour assurer l'exécution de ces lois. Une loi de 1898 sur les *accidents du travail* fonde la responsabilité sur le risque professionnel et rend les patrons de plein droit responsables des accidents dont leurs ouvriers pourraient être victimes ; elle assure une pension à l'ouvrier devenu incapable de travailler, une pension à la veuve et à ses enfants s'il a été tué. Cette loi aboutit, comme en Allemagne, à la création de *caisses d'assurances ouvrières*. Enfin, la loi du 16 juillet 1905 institue l'*assistance obligatoire aux vieillards* âgés de plus de soixante-dix ans, aux infirmes et aux incurables, qui sont privés de ressources et incapables de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence.

Parmi toutes les *lois de prévoyance*, on peut citer celle de 1886 qui organise la *caisse de retraites pour la vieillesse*, et celle de 1898 qui règle l'organisation des *sociétés de secours mutuels* ; elles n'ont pu que reprendre et élargir l'œuvre des lois de 1850. La plus importante est celle des *retraites ouvrières et paysannes* (1910). Le bénéfice de l'*assurance obligatoire* est accordé à tous

les salariés des deux sexes, de l'industrie, du commerce, des professions libérales, de l'agriculture, pourvu que leur rémunération annuelle ne dépasse pas 3000 francs. L'assurance est facultative pour tous les salariés dont le gain annuel est supérieur à 3000 francs, mais n'excède pas 5000 francs. La retraite de vieillesse est constituée par les versements obligatoires et facultatifs des assurés et par les contributions des employeurs, auxquels s'ajoutent des allocations viagères de l'État.

La simple énumération de ces lois montre combien s'est améliorée depuis 1870 la condition des classes laborieuses. S'il reste encore bien des améliorations désirables, l'œuvre accomplie en un demi-siècle, malgré la terrible crise de 1870, n'en fait pas moins honneur à la France; elle prouve son souci de ceux qui peinent, et témoigne de sa puissance de vie.

CHAPITRE XII

L'EMPIRE ALLEMAND

LA CONSTITUTION, LES PARTIS, L'ALSACE-LORRAINE

Les faits principaux de l'histoire intérieure de l'Allemagne de 1871 à 1914 ont été, outre *l'accroissement formidable des armements* et l'extraordinaire *développement économique*, la formation de deux puissants partis politiques, le parti *catholique* et le parti *socialiste*, et les luttes inutilement entreprises contre eux par le gouvernement impérial. D'autre part, les Allemands se sont efforcés de germaniser les provinces françaises d'Alsace et de Lorraine, annexées à l'Empire contre leur volonté : ces efforts se sont heurtés à la résistance pacifique et obstinée des Alsaciens-Lorrains protestataires.

LES SOUVERAINS

De 1871 à 1918, l'Allemagne a eu trois empereurs. Guillaume Ier, Frédéric III, Guillaume II. Le règne de *Guillaume Ier* se prolongea jusqu'en 1888, l'empereur avait 91 ans quand il mourut. Bien que, jusqu'à sa fin, il n'ait pas un instant abandonné le « service » et qu'il n'ait jamais cessé de s'occuper des affaires de l'État, le pouvoir fut en fait aux mains du chancelier Bismarck. L'Empereur *Fréderic III*, fils de Guillaume Ier, de tendances libérales, moribond à son avènement, régna trois mois (9 mars-15 juin 1888). Son fils *Guillaume II*, un admirateur de « son inoubliable grand-père », âgé de vingt-neuf ans à son avènement, était un personnage férocement égoïste, d'une immense vanité, d'une volonté souvent vacillante, mais partisan du pouvoir personnel du souverain et très jaloux de son autorité. Fier de ses nombreuses et superficielles connaissances, il s'est plu à les étaler et à poser à l'homme doué d'une compétence universelle; il a aimé à parader devant le monde et à l'étonner par la recherche de ses gestes et



GUILLAUME II (1888-1918).
Photographie Schaarwachter.

Guillaume II dans l'attitude de parade qu'il avait coutume d'arborer en public le port de tête hautain, la poitrine bombée, les sourcils froncés, la moustache menaçante et relevée en crocs, le menton fuyant, les yeux froids au regard dur l'air brutal et grave. L'expression volontairement impassible des traits sert à dissimuler le véritable caractère de l'Empereur, dont la duplicité a été même pour ses proches un sujet d'inquiétude. Guillaume II, dont l'éducation a été

de ses attitudes. Très bavard, il a éprouvé le besoin d'épancher ses impressions dans de nombreux toasts ou discours. Très remuant, grand voyageur, il a sans cesse entrepris des tournees dans les capitales monarchiques de l'Europe ou à l'intérieur de l'Empire. Il possédait une intelligence moyenne, une imagination exubérante et une mobilité nerveuse; travailleur appliqué, il s'est considéré comme un serviteur de l'Etat; très impulsif, il a été sujet aux résolutions imprévues et contradictoires. Les deux principaux traits de son caractère ont été sa religiosité et son goût ardent pour les choses militaires. Profondément pieux, il a prétendu tenir sa couronne de Dieu et n'être responsable qu'envers lui, il a cru à sa mission et a eu une conception mystique, il s'est considéré comme le représentant élu par la Providence sur cette terre pour diriger ses sujets suivant la religion chrétienne. Il a été l'ennemi déclaré des socialistes et des libres penseurs; à mesure qu'il régnait, la lutte contre « les éléments subversifs » est devenue une de ses pensées dominantes. Il a également eu le culte de la force et la passion de l'armée Très féru de la discipline militaire, il s'est prodigieusement intéressé aux revues et aux manœuvres, il a pris une part très active à la croissance des armements et à la création d'une importante flotte de guerre, il s'est sans cesse considéré comme le *Kriegsherr*, comme le chef de guerre.

Un tel souverain voulut être empereur. « Il n'y a qu'un maître dans l'Empire, et je n'en souffre pas d'autre », disait-il dans un de ses premiers discours. De là divers conflits avec Bismarck. Le plus grave se produisit à propos des mesures que l'empereur voulut prendre en faveur des ouvriers et auxquelles le chancelier était hostile. La résistance du chancelier irrita Guillaume II; il s'agissait de savoir, disait-il, qui régnerait : la dynastie Hohenzollern ou la dynastie Bismarck. Bismarck ayant refusé de renoncer au règlement de 1852, qui interdisait à tout ministre prussien de communiquer avec le roi sans passer par le président du conseil, il lui demanda sa démission (19 mars 1890).

toute militaire, raffolait des uniformes, dont il possédait une fort riche collection. Cet amour du panache trahissait sa préoccupation constante d'accroître la puissance militaire de l'Allemagne. Sans vraie bravoure, il a surtout payé de sa personne en assistant aux manœuvres et en présidant aux revues. Impulsif et orgueilleux, aimant à attirer l'attention mondiale sur sa personne par des discours bruyants, par des voyages retentissants ou des dépêches sensationnelles, l'empereur a été également un souverain mystique qui, à l'image de ses ancêtres, s'est tenu pour le premier serviteur de l'Etat et s'est acquitté avec un zèle tapageur de ses fonctions impériales.

LA CONSTITUTION DE L'EMPIRE

La constitution de l'Empire allemand adoptée aussitôt après la fin de la guerre avec la France, le 16 avril 1871, mise en vigueur le 4 mai 1871, reproduisit simplement la constitution adoptée en 1867 pour la Confédération de l'Allemagne du Nord : on avait seulement substitué le nom d'*empire* à celui de *confédération*, le nom d'empereur à celui de président.

L'empire était une *monarchie fédérale héréditaire*, formée par la réunion de vingt-cinq États souverains et d'un pays d'Empire, l'Alsace-Lorraine. A la tête de l'Empire se trouvaient l'Empereur, le Conseil fédéral — le Bundesrath, — et le Parlement — le Reichstag. — Le *pouvoir exécutif* appartenait à l'*Empereur* seul. Il détenait les pouvoirs militaires et diplomatiques. Il déclarait la guerre avec l'assentimeut du Conseil fédéral, concluait les traités et les conventions qui devaient être ratifiés par le Parlement. Il était général en chef et amiral en chef; l'administration militaire tout entière dépendait directement de lui seul. Il convoquait, prorogeait, dissolvait le Parlement et promulguait les lois. Il était assisté du *Chancelier*, nommé par lui, révocable par lui. Le chancelier, sorte de vice-empereur, dirigeait au nom de l'empereur la politique générale allemande et présidait le Conseil Fédéral. Sous sa direction se trouvaient six *secrétaires d'État* placés à la tête des *offices* impériaux : Affaires étrangères, Intérieur, Marine, Justice, Trésorerie d'Empire, Postes et Télégraphes. Ces secrétaires d'État, dont les fonctions étaient analogues à celles de nos ministres, ne formaient pas un Conseil des ministres; ils n'étaient ni solidaires, ni responsables devant le Parlement. L'Empire en effet, s'il était une monarchie constitutionnelle, n'était pas une monarchie parlementaire.

Le *pouvoir législatif* appartenait au *Conseil fédéral* et au *Parlement*. Le *Conseil fédéral* représentait les États fédérés; il était composé de cinquante-huit *plénipotentiaires*, nommés par les chefs des États ; la Prusse y comptait dix-sept représentants. Les plénipotentiaires n'avaient aucun pouvoir personnel : ils n'émettaient aucun vote qu'après en avoir référé à leurs gouvernements respectifs.

Le *Parlement* représentait la nation allemande ; il était composé de 397 députés, élus au suffrage universel pour trois ans d'abord, pour cinq ans depuis 1884, à raison d'un député par 100 000 habitants. Étaient électeurs et éligibles tous les Alle-

mands à partir de vingt-cinq ans. Les pouvoirs financiers du Parlement étaient assez restreints. Il votait le budget des dépenses; toutefois, le vote de certains crédits était acquis pour une série d'années : les crédits de guerre, par exemple, étaient votés pour sept ans. D'autre part, il ne votait qu'une partie du budget des recettes. les impôts nouveaux. Les impôts antérieurement établis étaient perçus de droit, comme en Prusse. Il votait les lois nouvelles en commun avec le Conseil fédéral. Les lois votées étaient obligatoirement promulguées, l'Empereur n'ayant pas le droit de *veto*.

La compétence du pouvoir fédéral s'étendait à toutes les relations internationales, aux ambassades, aux traités, à toutes les lois concernant l'armée, la marine, le commerce, les douanes, les voies de communication, les transports, la monnaie, les postes et télégraphes, la justice. En toutes autres matières, chaque État conservait son indépendance. La Bavière avait même réservé son autonomie militaire en temps de paix et l'administration de ses postes et télégraphes. Le pouvoir fédéral pouvait à son gré amender la constitution et restreindre par des lois l'autonomie des États au profit de l'Empire. L'argent nécessaire à l'Empire était fourni par les *Douanes* et par un certain nombre d'*impôts de consommation* — nos impôts indirects — sur le sel, le sucre, le tabac, l'alcool, etc. Si les recettes étaient insuffisantes, chaque État payait une contribution directe, dite *contribution matriculaire*, proportionnelle au chiffre de sa population.

Pour approcher le plus possible de l'unité, on a substitué aux multiples monnaies particulières une monnaie unique, *le mark*, — 1 fr. 25 — frappé à l'effigie de l'empereur (1873). Une *Banque d'Empire* a été créée (1875), les anciens papiers des États ont été remplacés par des bons du Trésor d'Empire. On a établi partout la *même organisation judiciaire* (1877) et mis en vigueur un *code civil* (1896) et un *code commercial* (1897) communs à tous les États.

[C]ARACTÈRES DE LA [C]ONSTITUTION IMPÉRIALE

La Constitution de 1871 a fait de l'Empire une *monarchie strictement constitutionnelle*; la souveraineté appartenait à l'empereur et non au peuple. Le gouvernement fédéral a été construit de manière à donner à l'empereur en Allemagne la même prépondérance dont le roi jouissait en Prusse. Aucune décision ne pouvait être



UNE SÉANCE AU REICHSTAG. — Photographie.
A gauche siégeaient les conservateurs, les conservateurs libres, les catholiques et les nationaux-libéraux; le milieu était occupé

prise malgré lui, le chancelier ne relevait que de lui; empereur et chancelier gouvernaient à l'aide de fonctionnaires qui dépendaient d'eux seuls. Les deux Assemblées avaient une origine si différente qu'elles ne pouvaient se coaliser. Bismarck comptait les opposer l'une à l'autre : le Conseil fédéral devait faire obstacle aux réclamations populaires et démocratiques; le Parlement, élu au suffrage universel et interprète de l'opinion nationale, devait étouffer les sentiments particuliers des Etats.

L'Assemblée la plus importante, le Reichstag, n'avait aucun moyen d'action sur le chancelier, par suite sur le gouvernement. Il ne possédait même pas le pouvoir législatif en toute indépendance, puisque ses propositions ne devenaient lois qu'avec l'assentiment du Conseil fédéral. En pratique, son pouvoir était purement négatif — il n'usait pas de son droit d'initiative —, et consistait à refuser les lois nouvelles et les impôts nouveaux que demandait le gouvernement. En fait, les véritables maîtres de l'Allemagne ont été d'abord Bismarck, puis Guillaume II; ils ont systématiquement empêché l'Allemagne d'évoluer vers un régime parlementaire et n'ont pas supporté le contrôle des représentants du peuple. L'Allemagne a donc vécu sous le régime du pouvoir personnel.

En outre, il ne faut pas oublier que l'Allemagne n'était pas un État centralisé; toute la vie politique ne se concentrait pas dans les institutions fédérales. Les États allemands étaient mal garantis contre les empiètements du pouvoir central; mais ils possédaient encore des Diètes — *Landtage* — assemblées politiques locales, qui s'occupaient de l'enseignement, des cultes, de la justice, du régime fiscal. De même que le pouvoir politique du Reichstag, celui des Diètes était purement négatif; leur opposition pouvait embarrasser les ministres, elle ne parvenait pas à les renverser.

LES GRANDS PARTIS POLITIQUES

Les courants politiques qui ont agité l'Allemagne ont été représentés par les tendances des divers partis; les quatre principaux d'entre eux ont été le parti *conservateur*, le *parti national libéral*, le *Centre* et la *Social-Démocratie*. Sauf le Centre, chacun de ces partis représentait une classe de la société et défendait ses intérêts économiques. Aucun d'eux n'a été assez puissant pour constituer seul la majorité au Parlement.

LE PARTI CONSERVATEUR

Le parti *conservateur* se recrutait dans les régions agricoles du Mecklembourg, de la Silésie, de la Saxe et de la Prusse orientale; il se composait de grands propriétaires nobles et luthériens; il avait pour organe la *Kreuzzeitung* (Gazette de la Croix). Son programme consistait à maintenir les institutions en vigueur, le pouvoir personnel du roi, l'autorité des hobereaux (Junker) sur les paysans et du clergé, catholique ou luthérien, sur les écoles. Au début, il formait un parti particulariste, qui protestait contre la tendance des libéraux à absorber la Prusse dans l'Allemagne, de façon à conserver le régime spécial de la vieille Prusse aristocratique. Il était resté le parti de la cour et de la noblesse; il était le maître incontesté de la Chambre des seigneurs de Prusse; il occupait une situation sociale considérable, soit dans l'armée, soit dans la haute administration, soit dans l'entourage immédiat du souverain. Sous le règne de Guillaume II, ce parti a subi une évolution démocratique qui lui a été imposée par le régime du suffrage universel et le besoin de gagner les masses. Certains de ses membres ont formé un parti antisémite, qui, sous le nom de *réforme sociale*, a gagné des voix dans la bourgeoisie; d'autres sont entrés dans le parti chrétien social, qui voulait « aider le quatrième état à s'organiser et à atteindre l'égalité sur une base chrétienne ». Enfin, le parti conservateur était devenu le parti *agrarien* lorsqu'en 1893 s'est fondée une puissante association, la « *ligue des Agriculteurs* », recrutée parmi les ruraux mécontents de la politique commerciale et de la baisse du prix des blés. Elle disposait en 1913 de 400 000 membres dont les deux tiers étaient des paysans petits propriétaires, d'une armée d'agitateurs et de conférenciers et d'un riche budget alimenté par les cotisations de ses adhérents. Elle demandait le double étalon monétaire, un tarif protecteur pour les produits agricoles et la transformation de l'importation des céréales en monopole d'État.

LE PARTI NATIONAL-LIBÉRAL

Le parti *national-libéral* était recruté dans tout l'Empire, surtout à l'ouest de l'Elbe. Il représentait la bourgeoisie militariste, impérialiste et laïque. Son programme libéral était plus théorique que réel et ce parti a de plus en plus été enclin aux concessions. Sa tactique consistait à soutenir Bismarck pour organiser fortement l'Empire et à obtenir en échange un régime laïque et constitu-

tionnel. Il demandait la liberté de la presse, un ministère d'État responsable et une indemnité parlementaire. Il a fini simplement par obtenir la réforme de l'administration locale en Prusse, qui a enlevé aux nobles une part de leur autorité sur les paysans. Les nationaux-libéraux, partisans de la liberté complète du commerce et de l'industrie, s'étaient ralliés au protectionnisme lors de la conversion de Bismarck (1878). Ils devinrent les représentants de la grande industrie allemande dont ils défendaient les intérêts. Au parti national-libéral se rattachait le petit *parti du progrès — freisinnig* — de tendances plus radicales, inclinant au régime parlementaire et resté fidèle aux doctrines du libre-échange.

LE CENTRE

Le *Centre* s'était constitué lors de la lutte entre Bismarck et l'Église catholique. Les fidèles s'étaient alors groupés autour du clergé et s'étaient organisés en un parti politique dont les principaux éléments furent fournis par les populations démocratiques de l'Ouest, par les ouvriers de la région du Rhin et par les paysans de Bavière, de Hanovre et de Bade. Son programme était monarchique et conservateur et ses revendications étaient essentiellement catholiques. Il demandait seulement la liberté de l'Église, mais sa politique consistait à défendre les intérêts de la religion catholique, à consolider les pouvoirs du clergé et à lutter contre les partis hostiles à l'Eglise. Ce parti, remarquablement discipliné, s'était développé avec une rapidité qui avait déconcerté ses adversaires. Il disposait d'un grand journal quotidien, la *Germania*; son organisme central, *l'Union populaire*, comptait plusieurs centaines de milliers d'associés. Le centre catholique était devenu le plus important des partis bourgeois; il a été, au début du xxᵉ siècle, l'arbitre politique des destinées de l'Empire protestant et le pivot de la majorité gouvernementale.

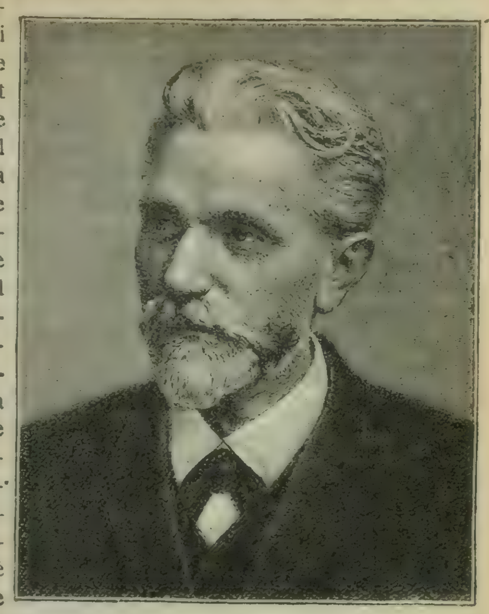
LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Le développement du parti *socialiste* a été plus extraordinaire encore que celui du parti catholique. Aux élections de 1871, il y eut un socialiste élu député et l'ensemble des suffrages socialistes montait à *cent deux mille voix*. Cinquante ans après, aux élections de 1912, cent dix députés socialistes étaient élus par *quatre millions de suffrages* qui, du reste, ne venaient pas tous de socialistes. L'extraordinaire développement de l'industrie allemande, l'afflux des ouvriers dans les usines, les salaires de

famine qui leur ont été payés pendant longtemps — certains gagnaient 9 francs par semaine pour 12 heures de travail par jour, — la cherté croissante des vivres et le renchérissement du coût de la vie expliquaient les progrès du parti socialiste.

Les premiers groupes socialistes allemands se formèrent en 1863 dans la région du Rhin, autour de *Ferdinand Lassalle* dont la doctrine était empruntée à Louis Blanc. En Saxe, où la misère ouvrière était la plus profonde, apparurent, vers 1869, de nouveaux groupements socialistes formés par un journaliste, *Liebknecht*, et par un ouvrier tourneur, *Bebel*. Les Saxons avaient adopté les doctrines « collectivistes » de l'Allemand *Karl Marx*, qui prêchait la socialisation des moyens de production, c'est-à dire la confiscation par l'État des mines, de la terre et l'union internationale des ouvriers en vue de préparer la Révolution sociale. Lassalliens et Marxistes, d'abord en lutte, s'unirent après le congrès de Gotha, à dater de 1875, et formèrent le parti *social-démocratique*. Ce parti a été le seul parti d'opposition systématique au gouvernement ; il a lutté contre le pouvoir personnel, contre l'organisation de la société et le pouvoir du clergé. A sa tête se trouvait un Directoire de cinq membres, qui étaient investis de pouvoirs presque discrétionnaires, qui disposaient d'un grand journal, le *Vorwärts*, et d'une caisse formidable alimentée par les cotisations régulières des adhérents du parti. Des Congrès réunissaient chaque année les délégués des groupes locaux. La forte organisation du parti, sa discipline rigoureuse lui ont valu de prompts succès. Ces succès auraient été encore plus considérables si la répartition des circonscriptions ne leur avait été défavorable; elle était réglée, d'après la population, par une loi que le gouvernement n'a jamais voulu modifier, et qui donnait une représentation plus faible aux régions industrielles où la population avait beaucoup augmenté. Le programme du parti était double : d'abord un programme général, qui reprenait les formules marxistes et qui n'était guère qu'une concession aux vieilles doctrines, puis un programme minimum de réformes immédiates, tant politiques que sociales. Par suite, deux tendances hostiles se sont faites jour, l'une, celle du pur marxisme, avec Kautsky et Liebknecht; l'autre, dite réformiste ou revisionniste, avec Bernstein, ralliait la majorité des adhérents La masse des électeurs se composait à la fois des socialistes purs et de ceux qui n'attendaient que des réformes partielles ; le parti radical n'ayant pas d'équivalent en Allemagne,

tous les mécontents votaient pour le candidat de la Social-Démocratie. A mesure que le parti social-démocratique s'était accru, il avait atténué son attitude intransigeante, il s'était rallié à la forme monarchique de l'Empire. Il a observé la plus grande timidité à l'égard des grandes questions qui passionnaient l'Internationale ouvrière à la veille de la guerre mondiale; il a combattu l'antimilitarisme qu'il regardait comme une déviation et repoussé l'idée de la grève générale. Il comptait même, au début du XXe siècle, une droite favorable à l'impérialisme militaire et colonial. La modération de la Social-Démocratie a été dictée par le souci de conserver la clientèle électorale des syndicats allemands, organisations extrêmement puissantes, mais qui ne visaient qu'à améliorer le sort immédiat des ouvriers. Tous ces partis étaient dépourvus de



BEBEL (1840-1913)
Photographie.

Auguste Bebel fut avec Liebknecht le principal fondateur de la social-démocratie allemande. Né à Cologne en 1840, il fut d'abord ouvrier tourneur, puis maître à Leipzig. Par son énergie, son irréprochable honnêteté, il acquit rapidement une grande popularité dans les milieux ouvriers. Sa carrière parlementaire commença dès 1867. En 1870, après Sedan, il protesta publiquement contre la continuation de la guerre et contre toute annexion violant le droit des peuples. Il renouvela sa protestation en 1871; en 1872, il fut condamné avec Liebknecht sous l'inculpation de haute trahison à deux ans de forteresse. Jusqu'à sa mort, en 1913, il siégea au Reichstag et aux congrès de la social-démocratie allemande, où il jouait à la fois le rôle de patriarche et de dictateur. L'homme était de petite taille, d'allure étriquée. Les traits fins, les yeux clairs sous les arcades sourcilières profondes, les cheveux rejetés en arrière, le front haut et droit donnent à la physionomie une empreinte douce et méditative.

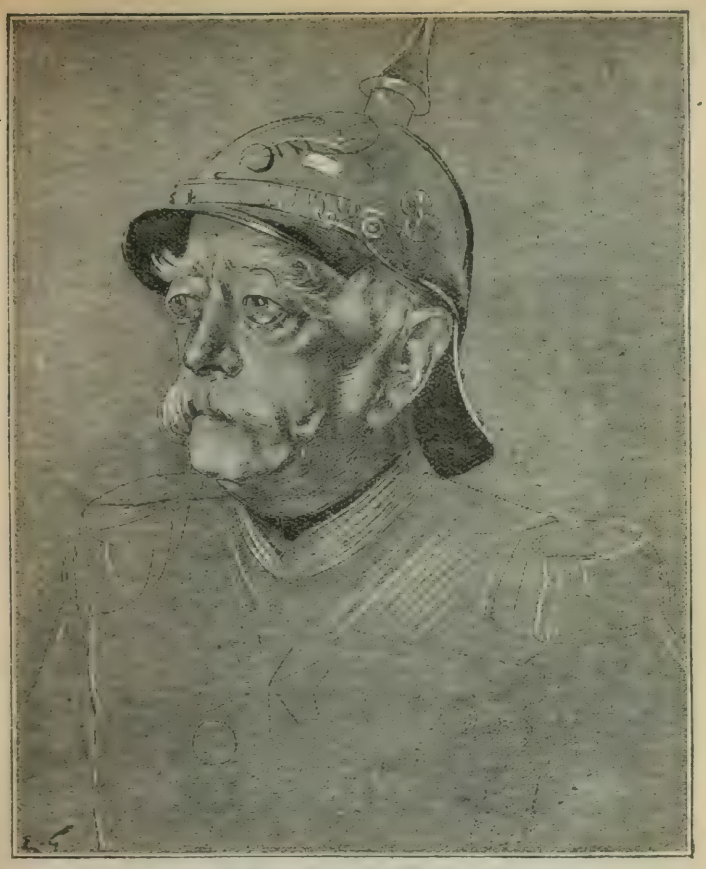
moyens d'action sur le gouvernement; leur tactique était purement défensive, ils négociaient avec le gouvernement pour lui faire réduire ses exigences et obtenir en échange de leurs votes quelques concessions à leur programme particulier. Le gouvernement se contentait de recueillir, le jour du vote, une majorité de coalition qu'il constituait à l'aide des partis les plus dociles.

LES ORIGINES DU KULTURKAMPF

Dans les premières années de l'Empire se place un violent conflit politique et religieux, qui mit aux prises, d'un côté Bismarck, une partie des protestants et les Allemands anticléricaux, de l'autre les catholiques. Un des partisans de Bismarck, Virchow, déclara que lutter contre les catholiques, c'était mener « le combat pour la civilisation », le *Kulturkampf* : le mot est resté pour désigner le conflit.

Le Kulturkampf a duré quinze ans (1872-1887); il eut des causes lointaines et un prétexte. Les causes lointaines furent au nombre de trois principales. D'abord il y avait *hostilité traditionnelle de la Prusse* contre les catholiques, parce que, dans le conflit austro-prussien pour l'hégémonie en Allemagne, les catholiques étaient naturellement du côté de l'Autriche catholique contre la Prusse protestante. C'est ainsi qu'en 1848, au Parlement de Francfort, les catholiques avaient combattu pour la *Grande Allemagne*, contre la Prusse et ses amis, partisans de la *Petite Allemagne*. Aussi Bismarck déclarait que « catholique et ennemi de la Prusse, étaient deux termes synonymes ». Il soupçonnait les catholiques, malgré leur énergique concours dans la guerre de 1870, de demeurer au fond du cœur attachés aux Autrichiens, et laissait s'accréditer l'opinion que les Jésuites avaient été les artisans des attaques contre l'Allemagne.

D'autre part, en vertu de la Constitution de 1850, l'Église catholique, en Prusse, était indépendante de l'État. Le gouvernement avait abandonné ses pouvoirs sur le clergé, le droit de nommer les évêques et les prêtres, la surveillance sur la publication des actes ecclésiastiques; mais le clergé avait conservé son pouvoir sur l'état civil, son droit aux honneurs publics, la direction de l'enseignement religieux à l'école primaire. Or Bismarck, comme jadis Napoléon Ier, désirait *avoir à sa disposition le clergé*, « gendarmerie sacrée », dont le concours serait d'autant plus précieux que l'influence des prêtres était plus grande. Un conflit devait fournir à Bismarck le moyen de tenter d'établir l'autorité de l'État sur l'Église.



BISMARCK, étude pour le tableau de LENBACH (1892).

Étude pour un des nombreux portraits de Bismarck par Lenbach, qui fut un des familiers de l'ancien chancelier. L'âge, les émotions, les exercices du pouvoir ont fait au prince ce masque particulier qui, pour la postérité, restera celui de Bismarck. Bismarck est en uniforme et en manteau sombres, coiffé du casque de cuirassier, presque de profil. Cependant, on voit les deux yeux saillants, durs et colériques, sous les paupières ridées et les sourcils en broussailles; les rides sont accusées comme des trous dans les joues; la moustache est rude, la bouche pleine de mépris. Ce portrait, d'une psychologie pénétrante, exprime, en même temps que l'orgueil et la haine, le dépit, la tristesse et presque le découragement que l'inaction et la disgrâce inspirèrent à Bismarck. Les dernières années qu'il passa jusqu'à sa mort (30 juillet 1898) dans ses propriétés de Varzin ou de Friedrichsruhe furent pénibles, malgré les honneurs et l'encens. En dépit de la réconciliation survenue en 1894 avec Guillaume II, il ne cessa de nourrir de la haine pour le nouveau régime, et sa résidence fut le centre d'un foyer d'opposition sourde et active.

La dernière cause profonde du conflit fut l'*activité religieuse, politique et sociale du clergé allemand*; l'activité religieuse, entraînant des conversions, inquiéta et irrita les protestants et les libres penseurs; l'activité politique, qui devait brusquement se révéler par la formation du parti du Centre, inquiéta et irrita les fonctionnaires; l'activité sociale inquiéta et irrita les capitalistes. En effet, à l'exemple du clergé français dans la seconde partie du règne de Louis-Philippe, mais avec un esprit de suite et une méthode qui firent défaut en France, le clergé et les catholiques allemands, à leur tête l'évêque de Mayence, *Mgr Ketteler*, s'étaient mêlés à la vie de l'ouvrier et du paysan. Ils avaient étudié leur condition, reconnu leur souffrance et ses causes, et proclamé en des termes qu'on eût pu croire empruntés aux chefs du mouvement socialiste, que « les responsables dans l'existence de la question sociale, ce ne sont pas les pauvres travailleurs, c'est le parti du capital, un parti étranger à l'humanité ». Aux maux de l'ouvrier le clergé avait cherché des remèdes, et, tandis qu'il prêchait d'un côté à ceux qui possèdent « la nécessité de mettre en actes l'amour chrétien », et « d'assurer la propriété commune par les sacrifices individuels », d'autre part il groupait les ouvriers en « associations chrétiennes sociales » et leur traçait le programme de leurs revendications : augmentation des salaires, diminution des heures de travail, repos du dimanche, participation aux bénéfices, surveillance sanitaire des ateliers par des inspecteurs d'État. On imagine sans peine les colères et les enthousiasmes soulevés par cette attitude.

LE CONFLIT

Le prétexte du conflit fut fourni par la promulgation du dogme de l'*infaillibilité pontificale*. Les « Vieux Catholiques », qui refusèrent de l'admettre, furent chassés des églises et des écoles; violemment attaqués par le clergé orthodoxe, qui leur refusait le mariage, ils appelèrent à l'aide le gouvernement impérial. Bismarck saisit l'occasion pour restreindre les pouvoirs du clergé. Il confia le ministère des cultes à Falk, un juriste pénétré de l'idée laïque et de la suprématie de l'État. Tout d'abord l'inspection des écoles primaires fut transférée à des laïques, l'enseignement fut interdit aux congrégations, et plusieurs d'entre elles, les Jésuites les premiers, furent expulsées (1872). Le pape ayant protesté, l'ambassade allemande auprès du Vatican fut supprimée (décembre 1872)

Puis une série de lois, dites *lois de mai* — elles furent votées en mai 1873, 1874, 1875 — eurent pour but d'enlever au clergé tout pouvoir officiel et de le mettre sous le contrôle de l'État; elles imposèrent aux évêques l'obligation de déclarer aux autorités civiles toute nomination ecclésiastique, elles fermèrent les petits séminaires, placèrent les grands sous la surveillance de l'État, imposèrent aux futurs prêtres trois années d'études dans les Universités et un examen de culture générale; elles ordonnèrent la dissolution de toutes les associations catholiques; le mariage civil et l'état civil furent rendus obligatoires dans tout l'Empire. Le gouvernement exigea une déclaration de soumission aux lois nouvelles et retint les traitements des ecclésiastiques qui la refusaient. Enfin, le Landtag de Prusse abolit les articles de la Constitution sur l'indépendance de l'Église et vota la dissolution des couvents d'hommes. Bismarck, satisfait, déclara que « l'armure était complète ». Des fidèles, des prêtres, des évêques ne cessaient de s'élever contre ces lois; ils furent condamnés, emprisonnés, destitués, leurs revenus furent confisqués. En 1878, la plupart des diocèses n'avaient plus de titulaires et plus de mille paroisses étaient sans curés.

LA FIN DU ULTURKAMPF

Au début du conflit, pour affirmer sa volonté d'écraser les catholiques, Bismarck avait dit, faisant allusion à la querelle des Investitures et à la soumission finale de l'empereur Henri IV devant le pape Grégoire VII : « *Nous n'irons pas à Canossa*[1] ». Mais la guerre aux catholiques déplaisait à l'empereur Guillaume qui avouait à ses confidents « avoir le cœur gros »; elle était d'autre part blâmée par un bon nombre de protestants et par le parti conservateur. Surtout le parti catholique faisait son apparition et se révélait chaque jour plus puissant; il avait pour chef un tacticien adroit, orateur remarquable, **Windthorst**, un partisan de la dynastie déchue de Hanovre. Dès 1874, le Centre avait quatre-vingt-onze députés au Parlement : ils gagnèrent de nouveaux sièges à chaque renouvellement du Reichstag, et furent assez forts à partir de 1880, pour qu'il devînt impossible de gouverner si l'on ne s'entendait avec eux. A partir de 1878, Bismarck dut s'engager sur le chemin de Canossa. L'application des lois de mai fut d'abord suspendue (1879), puis les lois elles-mêmes furent abrogées (1880); les cures vacantes furent occupées, les évêques réinstallés;

1. Voir le *Moyen Age*, page 172.



LOUIS WINDTHORST (1812-1891).
Photograhie Velhagen et Klasing

Louis Windthorst, fils d'un avocat des environs d'Osnabrück, en Hanovre, fit ses études à l'Université de Gœttingue en même temps que Bismarck. Avoué, puis fonctionnaire dans son pays, réputé pour sa science du droit et ses talents d'homme d'affaires, il parvint rapidement aux premières places et fut à plusieurs reprises ministre à partir de 1851. Il soutenait alors la cause catholique et l'alliance autrichienne. L'annexion du Hanovre, le succès du protestantisme, l'effacement de l'Autriche, au lieu de marquer la fin de sa carrière, furent pour lui le début d'une existence nouvelle. Particulariste intransigeant, fidèle à son ancien roi, il siégea d'abord comme « sauvage », de 1867 à 1871, dans les assemblées

l'ambassade auprès du pape fut rétablie (1882); les congrégations eurent la liberté de rentrer en Allemagne (1887).

Du Kulturkampf, il ne resta rien d'important si ce n'est l'état civil, l'inspection des écoles par l'Etat, l'abolition des articles de la Constitution de 1850 et surtout la force acquise par le parti catholique qui, jusqu'à la fin de l'Empire, grâce à sa discipline, n'a cessé d'être, dans l'Allemagne en majorité protestante, l'élément politique prépondérant.

LA LUTTE CONTRE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE LES LOIS RÉPRESSIVES

Un des motifs qui décidèrent Bismarck à une politique de concessions vis-à-vis du Centre, fut *son désir d'entreprendre la lutte contre le jeune parti socialiste*, dont les doctrines lui apparaissaient autrement redoutables pour le régime monarchique et l'ordre social.

Deux attentats dirigés par un fou et par un anarchiste contre Guillaume Ier (13 mai-2 juin 1878) fournirent à Bismarck l'occasion de demander au Parlement des *lois d'exception contre les socialistes*, innocents de ce double crime. La loi de 1878 supprima complètement le droit de réunion et d'association, et détruisit l'organisation officielle du parti socialiste. En vertu de ces lois, les réunions socialistes furent interdites, les associations dissoutes, les journaux et publications « subversifs de l'ordre social » suspendus ou supprimés, les suspects expulsés des villes où le gouvernement établissait le « petit état de

de la Prusse et de l'Allemagne. Son grand rôle commence en 1872, où il constitua définitivement les députés catholiques en un parti du Centre, dont les deux points essentiels de programme furent le maintien du caractère fédératif de l'Empire et la garantie des libertés religieuses. Catholique zélé mais sans intransigeance, pénétré par l'idéal de la liberté religieuse, Windthorst réclama simplement pour son Eglise une loyale « parité » confessionnelle, si bien que la presse bismarckienne doutait de sa sincérité religieuse. Il a été le type de l'opposant dans l'histoire des assemblées parlementaires contemporaines. Il en avait tous les dons : une éloquence souple et forte, du sang-froid et de l'ironie, l'autorité que donnent le savoir et le talent, la pénétration des fautes de l'adversaire. Tacticien de premier ordre, il excellait à démonter l'adversaire plutôt qu'à le réfuter et à le décontenancer par des salves de plaisanteries. Infatigable, il prit soixante-dix fois la parole dans une session. Au physique, Windthorst semblait offrir un parfait modèle de caricature. Son tout petit corps, court et fluet, est surmonté par un très grand crâne chauve; le visage glabre est encadré de favoris : les yeux petits, mais fouilleurs, pétillent de malice derrière les lunettes; la bouche large et ironique s'écarquille au moindre accès de rire et achève de donner à la physionomie une expression narquoise et rusée. Le contraste est complet avec Bismarck, son grand adversaire. A partir de 1879, ils se rapprochèrent, et Windthorst fut parfois l'arbitre de la majorité au Reichstag. Il mourut peu après la chute du chancelier (14 *mars* 1891).

siège », tous les chefs de parti furent poursuivis et emprisonnés. Votées pour quatre ans, les lois furent appliquées pendant douze ans. Il y eut plus de deux mille personnes expulsées ou emprisonnées. *La propagande et les progrès socialistes n'en continuèrent pas moins*; les socialistes se groupèrent sous la forme de sociétés d'agrément, ils transportèrent en Suisse leurs organes et leurs congrès; dès 1890, le chiffre de leurs voix dépassait 1 400 000.

LA POLITIQUE SOCIALE

En même temps qu'il appliquait les lois répressives, Bismarck essaya d'enrayer les progrès du socialisme par des mesures destinées à améliorer le sort des ouvriers. Cette *politique sociale* était inspirée par les théoriciens du *Socialisme d'État* et par le nouveau parti socialiste chrétien. Elle fut inaugurée par un message de l'empereur en novembre 1881, qui déclara que le devoir de l'État « envers ses membres dans le besoin » était « une tâche de politique conservatrice ». Il s'agissait d'entretenir chez les classes pauvres « la conception que l'État est une institution non seulement nécessaire, mais bienfaisante ». Conformément à cette déclaration, Bismarck arracha au Reichstag le vote de trois lois d'assistance ouvrière, qui organisent des *caisses d'assurance contre la maladie* (1883), *contre les accidents* (1884) et des *caisses de retraite pour les vieillards et les infirmes* (1889). Sans se laisser effrayer par les lamentations des chefs d'industrie, Bismarck tint la main à l'application des règlements et garantit à l'ouvrier la protection efficace de l'État dans l'atelier.

L'application des lois répressives cessa à la chute de Bismarck (1890). L'empereur Guillaume II qui, au début de son règne, inclinait à la politique des réformes sociales, était revenu depuis, en présence des progrès constants des socialistes, aux idées de lutte. Il avait toutefois renoncé à obtenir du Parlement le vote de nouvelles lois de répression, qui devenaient inutiles à mesure que le parti socialiste perdait son caractère révolutionnaire.

LA POLITIQUE FISCALE ET ÉCONOMIQUE

La politique sociale et la course aux armements ont accru les dépenses de l'Empire dans des proportions considérables; le budget d'Empire, qui était en 1871 d'environ 400 millions de francs dépassait, en 1913, 4 810 000 000 de francs; cette progression a été constante et s'est

tait sentir dès le lendemain de l'unité. Bismarck a voulu augmenter les recettes de l'Empire, lui assurer des revenus indépendants et diminuer les contributions matriculaires pour que l'Empire ne fût plus astreint « à mendier devant la porte des États ». Pour se procurer des ressources neuves, Bismarck fut amené à pratiquer une politique économique et fiscale nouvelle. Selon les vœux des socialistes d'État, il devint partisan de l'intervention de l'État dans les questions économiques comme dans les questions sociales. La *politique qu'il adopta fut celle des monopoles d'État et du protectionnisme.*

En matière fiscale, Bismarck aurait voulu élever les impôts indirects qu'il jugeait trop faibles et établir le monopole de l'État pour l'alcool et le tabac. Le Reichstag n'admit son programme que partiellement et se borna à voter des impôts sur le tabac, l'alcool et le café; certains de ces impôts seraient votés chaque année pour réserver au Parlement son pouvoir financier. En matière douanière, Bismarck voulait abandonner l'ancien tarif et lui substituer un système de droits élevés, qui aurait le double avantage de protéger l'industrie nationale et de procurer à l'État de larges ressources. Le Reichstag vota un tarif qui établissait une série de droits protecteurs, en particulier sur les fers, mais n'élevait pas les droits sur les blés autant que le désiraient les agriculteurs (1878). La politique protectionniste avait l'inconvénient de provoquer des représailles de la part des États lésés et de fermer ainsi les pays qui auraient pu servir de débouchés à l'excédent de la production industrielle allemande. Il y eut opposition d'intérêts entre les gros industriels, satisfaits d'une protection modérée, et les propriétaires fonciers, inquiets de l'invasion des céréales étrangères, et qui voulaient développer l'agriculture en lui réservant, grâce à une solide barrière douanière, la maîtrise du marché intérieur.

La politique commerciale de Guillaume II a été un compromis entre ces deux tendances hostiles. Sans revenir au libre-échange, il a favorisé l'industrie par la construction d'un système de canaux qui relient les provinces du Rhin à celles de l'Elbe (1894) et par une série de traités de commerce décennaux conclus entre 1891 et 1894, puis renouvelés en 1904 et 1905, d'abord avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie, avec la Suisse et la Belgique, puis avec la Russie, la Roumanie, la Serbie et la Bulgarie. Ce *réseau de traités a eu pour résultat de faire au début du* XXe *siècle*

des neuf États de l'Europe Centrale et Orientale un groupement douanier dirigé par l'Allemagne. D'autre part, persuadé que le maintien de l'agriculture était indispensable à la force nationale, le chancelier de Bülow avait donné satisfaction aux agrariens par la loi de 1902 (25 décembre), mise en vigueur en 1906, qui établissait des droits élevés sur les produits agricoles de toutes sortes et augmentait par une extrême spécialisation le nombre des articles mentionnés.

LES NATIONALITÉS SUJETTES. LA POLOGNE

L'Empire allemand englobait à ses extrémités, sur ses frontières du Nord, de l'Est et de l'Ouest, des populations non allemandes; c'étaient les *Danois* du *Schleswig*, les *Polonais* de *Prusse* et de *Posnanie* et les *Alsaciens-Lorrains*. Les efforts tentés pour germaniser ces éléments étrangers et les assimiler ont échoué, et l'Empire s'est montré incapable de résoudre le problème des nationalités à l'intérieur de ses frontières.

En *Pologne*, à deux reprises, le gouvernement prussien s'est efforcé de reprendre l'œuvre de Frédéric II et de *coloniser les marches de l'Est* ; les premières mesures ont été l'œuvre de Bismarck, de 1886 à 1890; elles ont été reprises et complétées par le chancelier de Bülow, à partir de 1907 ; dans l'intervalle règne une période d'accalmie. La lutte contre les Polonais ne s'est pas réduite à une tentative de supprimer dans les écoles primaires la langue polonaise ; elle a *surtout revêtu un caractère économique*, elle a été une *lutte pour le sol.* Les procédés employés furent l'expropriation et le morcellement des terres. La loi de 1886 donna à l'Etat prussien le droit d'acheter les grandes propriétés polonaises; des commissions de colonisation les lotissaient en parcelles pour y installer des paysans allemands. L'autorisation donnée par le chancelier Caprivi d'admettre les paysans polonais à l'achat des parcelles eut pour résultat d'enraciner plus solidement les indigènes à la terre-patrie. Les lois de 1908 et de 1912 posèrent au lotissement des conditions rigoureuses et n'admirent la vente qu'à des propriétaires allemands; les ouvriers polonais agricoles furent déportés dans les districts industriels de l'Ouest. Les résultats n'ont pas été proportionnés aux efforts; les terres expropriées ont été trop peu nombreuses ; elles ont été achetées à prix d'or; les paysans polonais se sont enrichis et les progrès du germanisme ont été sans importance.

L'ALSACE-LORRAINE PROTESTATION DE 1871

Le 17 février 1871, tandis qu'à Versailles étaient arrêtés les préliminaires de la paix, à Bordeaux, devant l'Assemblée nationale élue pour conclure la paix, les députés du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe donnaient lecture de la déclaration suivante :

« Nous prenons nos concitoyens de France, les gouvernements et les peuples du monde entier à témoin que nous tenons d'avance pour nuls et non avenus tous actes et traités, vote ou plébiscite qui consentiraient abandon, en faveur de l'étranger, de tout ou partie de nos provinces de l'Alsace et de la Lorraine. *Nous proclamons par les présentes à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française*, et nous jurons, tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et leurs descendants, de le revendiquer éternellement et par toutes les voies, envers et contre tous usurpateurs. »

Le 1er mars, quand on eut ratifié les préliminaires de paix, les députés d'Alsace-Lorraine, avant de sortir de l'Assemblée où désormais ils ne pouvaient plus siéger, firent entendre une suprême protestation :

« Pour rester Français nous avons fait tous les sacrifices et nous sommes prêts à les faire encore. *Nous voulons être Français et nous resterons Français*, et il n'y a pas de puissance au monde, et il n'y a pas de signature, ni de l'Assemblée, ni de la Prusse qui puisse nous empêcher de rester Français. »

Un an plus tard, ces protestations étaient héroïquement contresignées par les Alsaciens-Lorrains. Le traité de Francfort leur reconnaissait la faculté d'opter individuellement pour la nationalité française. Les Allemands décrétèrent que quiconque opterait devrait, au 1er novembre 1872, quitter l'Alsace-Lorraine. Sacrifiant à l'amour de la grande patrie intérêts et affections, 158000 Alsaciens-Lorrains, le dixième de la population, émigrèrent.

LE RÉGIME DE LA DICTATURE LES PROTESTATAIRES

Malgré ces énergiques protestations, les Allemands étaient persuadés que les Alsaciens-Lorrains s'adapteraient en quelques mois à leur nouvelle patrie. Bismarck prévoyait cependant des difficultés du côté des Lorrains, « des éléments très indigestes ». Par prudence, on ne constitua pas l'Alsace-Lorraine en État autonome. On la déclara propriété commune des Allemands, Pays

d'Empire — *Reichsland* — et on la plaça sous l'autorité directe du chancelier. L'Alsace-Lorraine fut soumise au *régime de la dictature.* Elle était régie par les lois d'Empire; elle avait des députés au Reichstag, non au Conseil fédéral. Elle fut gouvernée souverainement par des fonctionnaires, nommés par le chancelier, tous Allemands, et qui firent sentir lourdement leur tutelle. Le conflit éclata tout de suite entre la population et l'administration, à propos de la langue et des manifestations françaises L'usage du français fut interdit dans les actes publics, dans les établissements publics et dans les écoles, même sur les enseignes; on supprima les journaux rédigés en français, on frappa d'amendes et l'on emprisonna quiconque gardait un drapeau ou une cocarde aux couleurs françaises ou seulement chantait des chansons patriotiques françaises. En même temps, l'on appelait au service militaire et on incorporait, surtout dans la garde prussienne, les jeunes Alsaciens-Lorrains. Par milliers, malgré les persécutions que leur fuite entraînait pour leurs familles, les conscrits passèrent en France, s'enrôlèrent dans l'armée française ou la légion étrangère. Quand, en 1874, l'Alsace-Lorraine fut appelée à nommer quinze représentants au Parlement, ses députés, en majorité des prêtres ayant à leur tête Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, renouvelèrent solennellement à Berlin la protestation de Bordeaux, puis se retirèrent. On les appela les *protestataires.*

LE RÉGIME DE LA PERSÉCUTION LE PARTI AUTONOMISTE

Pourtant, en 1877, il sembla que l'intransigeance des Alsaciens-Lorrains commençât de faiblir. Il s'était formé un parti *autonomiste*, qui s'abstint de protester contre l'annexion, et demandait que l'Alsace-Lorraine eût, comme les divers États de l'Empire, son gouvernement particulier et le droit de régler ses affaires intérieures et son budget au moyen d'une Chambre élue. Aux élections pour le Parlement, il y eut cinq autonomistes élus. En récompense, l'Alsace-Lorraine fut dotée d'un *gouverneur*, le « Statthalter », résidant à Strasbourg, et d'une *Commission régionale*, le « Landesausschuss », formée de trente délégués avec voix consultative pour les lois et le budget, puis avec pouvoir de les voter; ses décisions étaient du reste soumises à la ratification du Parlement. Le premier gouverneur, Manteuffel, vint avec un programme de modération, il chercha à reconcilier le clergé et les notables avec le gouvernement allemand. Il pensait, par ses

concessions, gagner les annexés. Aussi, lors du renouvellement du Parlement, en 1881, il leur demanda de témoigner par leurs votes qu'ils « reconnaissaient loyalement et franchement l'union de l'Alsace-Lorraine avec l'Allemagne ». A cette demande de plébiscite en faveur de l'Allemagne, les Alsaciens-Lorrains répondirent par l'élection de quinze députés protestataires.

Les persécutions recommencèrent aussitôt. Les Alsaciens-Lorrains ne plièrent pas. En 1887, à la suite d'un gros incident de frontière, la guerre semblait près d'éclater entre la France et l'Allemagne. Dans le même temps eurent lieu les élections pour le Parlement : une fois encore les Alsaciens-Lorrains n'élurent que des protestataires. Il y eut alors un redoublement de violences et un régime de terreur. L'enseignement du français aux enfants fut interdit, les journaux français confisqués, des arrestations furent opérées, des poursuites furent exercées pour haute trahison contre les Alsaciens-Lorrains suspects d'adhésion à des sociétés françaises, des condamnations furent prononcées par le Tribunal d'Empire à Leipzig; les sociétés les plus inoffensives furent dissoutes : « Il fallait, disait-on à Berlin, leur limer les ongles jusqu'à ce que le sang jaillisse ». Un député de Metz fut expulsé, et nul Français ne put pénétrer dans les provinces annexées, s'il n'était muni d'un passeport délivré par le gouvernement allemand. L'obligation du passeport fut supprimée à la chute de Bismarck; mais le régime des rigueurs se prolongea jusqu'en 1902, date de l'abrogation des pouvoirs dictatoriaux du Statthalter. En même temps, le gouvernement impérial entreprenait la germanisation du pays par l'installation des immigrés allemands, qui jouissaient de tous les droits et de toutes les faveurs; les pouvoirs publics les tenaient pour les représentants authentiques du peuple alsacien. Leur présence a été une source de conflits incessants avec les indigènes et a encore accentué la différence entre les deux peuples.

LA CONSTITUTION DE 1911 ET LES FORMES NOUVELLES DE PROTESTATION

Au cours des dernières années, l'affluence des immigrés allemands dans les villes, l'émotion causée aux Alsaciens-Lorrains, en majorité très catholiques, par l'abolition des congrégations et du Concordat en France, avaient amené des changements dans la députation de l'Alsace-Lorraine et dans l'attitude de ses représentants au Parlement. Quelques-uns s'étaient rapprochés du Centre, mais sans jamais s'y fondre ; d'autres appartenaient

au parti socialiste. L'esprit d'opposition avait donc revêtu des formes nouvelles. On parlait beaucoup d'autonomie et moins de protestations. Le gouvernement impérial avait cru utiliser ce courant en accordant en 1911 à l'Alsace-Lorraine une *Constitution*, qui lui conférait un simulacre d'autonomie. Elle lui donnait trois délégués au Conseil fédéral. Le pouvoir exécutif était toujours exercé par l'Empereur avec la collaboration du Statthalter, assisté d'un secrétaire d'Etat. Le pouvoir législatif était exercé conjointement par l'Empereur et par une Diète de deux Chambres ; la première Chambre était composée de membres de droit ou nommés par l'Empereur, la deuxième était élue par le suffrage universel. La compétence législative de la Diète, limitée par la Constitution, était fort restreinte. Aussi la loi nouvelle était-elle apparue comme insuffisante et trompeuse ; elle n'a pas désarmé l'opposition ni rallié la population indigène. Dès 1912, Guillaume II exhalait en ces termes son mécontentement, à Strasbourg : « Cela ne peut continuer ainsi. Si cela ne change pas, je réduirai votre Constitution en miettes et ferai de l'Alsace une province prussienne ». Le nombre des conscrits qui passaient en France pour éviter de servir l'Allemagne était resté, en moyenne, d'un millier par an. A Strasbourg, là où l'effort de germanisation avait été le plus énergique, le nombre des Alsaciens parlant français n'avait cessé de croître depuis 1871 : « Si l'on songe, dit un auteur allemand, que le français n'est pas enseigné dans les écoles et que cet accroissement s'est produit sous la domination allemande, on trouvera dans ce fait ample matière à réflexion ». Ainsi, malgré la diversité des méthodes employées pour la germaniser, l'Alsace-Lorraine était restée à la fois étrangère et hostile à l'égard de l'Empire ; sa fidélité à la cause française et sa résistance à l'assimilation sont un merveilleux exemple de grandeur morale.

LES ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE

L'Allemagne, de 1871 à 1914, n'a rien négligé pour s'assurer la possession définitive de ses conquêtes et pour préparer une guerre nouvelle qui transformerait son hégémonie européenne en hégémonie mondiale. Bismarck constitua d'abord avec l'Autriche et l'Italie la Triple-Alliance (1882), à laquelle l'*alliance franco-russe*, puis *l'entente cordiale franco-anglaise* sont venues faire contrepoids par la suite. L'Alsace-Lorraine a été transformée en un camp immense, et tout un système de chemins de fer stratégiques



LE VÖLKERSCHLACHTDENKMAL A LEIPZIG. — Photographie.

Le monument commémoratif de la bataille des Nations — Völkerschlacht-denkmal — a été édifié aux environs de Leipzig, à 3 kilomètres, sur un vaste monticule de débris artificiels de toutes sortes. Il commémore la grande bataille qui dura du 16 au 19 octobre 1813, journées fameuses où les Saxons s'illustrèrent en abandonnant Napoléon malgré leur traité d'alliance. Le monument mesure 91 mètres de hauteur. Sur un énorme soubassement s'élève une coupole de 65 mètres, dont la partie supérieure est flanquée de douze figures de guerriers hautes de 12 mètres. Ce monument, dont l'inauguration en 1913 a donné lieu à des réjouissances où s'étala le mysticisme guerrier des Allemands, est le plus célèbre des monuments commémoratifs des victoires qui encombrent les moindres villages de l'Allemagne. La massivité, la laideur, l'exagération des proportions de cette pyramide donnent une idée assez exacte du goût des Allemands pour le colossal et de la plupart de leurs monuments patriotiques.

a convergé vers la frontière française. Chaque année de nouveaux forts ont été ajoutés au camp retranché de Metz, l'une des plus formidables citadelles de l'Europe. L'armée, constamment renforcée, a vu ses effectifs de paix portés de 400 000 hommes en 1871, à 850 000 hommes et 110 000 sous-officiers de métier en 1913. Dès 1874, Bismarck obtenait pour sept années consécutives le vote du budget et des dépenses militaires : ce fut le *Septennat militaire* ; à chaque renouvellement du septennat, le Reichstag a voté avec empressement l'accroissement des effectifs, la réforme de l'artillerie, le développement des services techniques, la prolongation du service dans la landwehr (réserve) jusqu'à trente-neuf ans et dans le landsturm (territoriale) jusqu'à quarante-cinq ans. La loi de 1894, qui a établi le service de deux ans dans l'infanterie, maintenait celui de trois ans dans les autres armes. A partir de 1911, les lois militaires se succédaient sans arrêt chaque année ; elles consacraient — surtout celle de 1913 — des sommes énormes à l'aviation, au génie, à l'artillerie. En trois ans, l'effort militaire équivalait aux efforts accomplis dans les quarante années qui suivirent la guerre de 1870 et ne pouvait s'expliquer que par la volonté d'une guerre immédiate. L'effort portait et sur les effectifs et sur le matériel, dont l'état-major allemand avait deviné le rôle primordial dans les guerres actuelles. Les premiers mois de la guerre de 1914 devaient révéler l'énorme avance prise par les Allemands en artillerie lourde à longue portée, en mitrailleuses, en aviation, en ballons dirigeables de type Zeppelin. La flotte de guerre, qui existait à peine en 1870, dépassait de beaucoup la flotte française en 1913 et venait au deuxième rang dans le monde; elle était surtout riche en types nouveaux de navires, les grands sous-marins et les croiseurs cuirassés géants. L'entretien et le développement de la puissance militaire ont donc été au premier rang des préoccupations nationales. Les dirigeants ont eu le souci de fortifier l'esprit militaire dans la nation entière, chez l'élite comme dans la masse. Bismarck demandait que l'Allemagne restât « toujours en vedette » et Guillaume II qu'elle gardât « sa poudre sèche et son glaive aiguisé ». La religion de l'armée était développée chez les enfants à l'école et entretenue par les innombrables associations patriotiques, il n'était pas d'Allemand, même parmi les socialistes, qui ne tînt l'immense effort militaire pour une nécessité bienfaisante et glorieuse : l'*un des traits dominants du peuple allemand était devenu le culte de la force.*

CHAPITRE XIII

L'AUTRICHE-HONGRIE DEPUIS 1860

LES LUTTES DES NATIONALITÉS

L'Autriche a traversé, de 1859 à 1867, *une crise de transformation*; cette courte période a formé la transition entre la vieille Autriche unitaire et absolutiste et la nouvelle monarchie austro-hongroise qui n'a duré qu'un demi-siècle (1867-1914).

Les défaites militaires de 1859 et de 1866 ainsi que le fâcheux état des finances avaient amené l'Empereur ***François-Joseph*** à abandonner le régime absolutiste pour un régime constitutionnel. Il avait hésité entre deux systèmes d'organisation, le ***système fédéraliste*** et le ***système centraliste***. Il avait d'abord donné satisfaction aux partisans du fédéralisme, puis il avait essayé de maintenir l'unité de tout l'Empire; il avait dû reculer devant l'opposition des libéraux allemands et la résistance de la nation magyare.

Au lendemain de Sadowa, l'Empereur s'était résigné à reconnaître par le ***Compromis de 1867*** l'indépendance du royaume de Hongrie. Il avait pourvu d'une *constitution unitaire* les autres provinces qui ont formé l'Empire d'Autriche. Les deux États étaient indépendants et n'avaient d'autres liens que la communauté de la dynastie, des affaires étrangères, de l'armée, des dépenses qui en résultaient et, depuis 1878, de la possession de la Bosnie-Herzégovine. Le nouveau régime portait le nom de ***dualisme austro-hongrois***.

Les deux pays, Autriche et Hongrie, avaient subi depuis 1867 une évolution intérieure distincte. Tandis qu'en Hongrie fonctionnait un régime parlementaire et libéral, en Autriche, l'Empereur, par une voie détournée, avait su rétablir sous la forme constitutionnelle une partie de l'ancien pouvoir absolu. Dans les deux pays, les luttes politiques avaient été secondaires. En revanche, les ***luttes des nationalités***, surtout la *question des langues*, avaient été prédominantes. Les revendications des nationalités n'avaient plus donné lieu à des mouvements insurrectionnels; elles n'avaient provoqué que des désordres et des conflits parlementaires.

En Autriche, les Polonais de Galicie étaient devenus un parti

de gouvernement, mais les *Tchèques de Bohême* n'avaient cessé de réclamer avec véhémence le même traitement que les Magyars. La Hongrie avait dû reconnaître en 1868 l'*autonomie de la Croatie*. Débarrassée de son principal adversaire, elle avait entrepris la *magyarisation* des petites nationalités. Cette politique s'était heurtée à la résistance énergique des Serbes et des Roumains, dont les tendances séparatistes avaient été encouragées par les progrès des royaumes voisins.

Les institutions et les intérêts communs, joints à un embryon de patriotisme général autrichien, étaient encore assez puissants au début du XXe siècle pour contenir les velléités centrifuges. Toutefois, les aspirations à l'indépendance ou à l'autonomie, qui se retrouvaient chez tous les peuples de l'Empire et du royaume, déterminaient en Autriche-Hongrie une *crise permanente* qui a atteint son paroxysme à la fin de la guerre mondiale. La poussée des nationalités, facilitée par les défaites militaires de 1918, a fini par entraîner la chute de la dynastie et la dislocation de la Double Monarchie.

LE SOUVERAIN

Dans l'empire bariolé des Habsbourg, la dynastie était le trait d'union le plus solide entre les divers peuples. Par suite, le rôle du souverain a été dans la deuxième partie du siècle aussi grand peut-être que dans l'ancienne monarchie absolue. Le monarque apparaissait aux partis, aux classes, aux nationalités comme le protecteur puissant dont la faveur leur permettrait seule de réaliser leurs aspirations; aussi rivalisèrent-ils envers lui d'obéissance et de complaisance. L'importance du souverain a été encore accrue par le seul fait que, de 1848 à 1917, pendant soixante-neuf ans, l'Autriche-Hongrie a été régie par un seul souverain, ***François-Joseph***, dont le règne a été le plus long du XIXe siècle; il est toutefois difficile de démêler l'influence qu'il a exercée sur les événements.

Sous une bonhomie à fleur de peau, François-Joseph était au fond du cœur hautain et orgueilleux, dur et égoïste. Personnage sans envergure, doué pour les sports et la vie au grand air, il était d'une intelligence moyenne et d'une volonté très forte qui s'affaiblit avec les années. Jaloux de son pouvoir et très défiant à l'égard de ses serviteurs, il a fait en conscience son métier de souverain. Le milieu où s'est formée la mentalité de François-Joseph explique sa politique. Né sous l'Ancien Régime, élevé dans une cour que régentait Metternich, il s'est

toujours considéré comme le chef d'une maison, comme le gardien d'un dépôt



L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH EN 1863 (1848-1917).
Photographie Augerer.

Fils aîné du frère de l'empereur Ferdinand, François-Joseph, monté sur le trône en 1848, a eu le règne le plus long du XIXe siècle. Élevé en futur souverain par une mère ambitieuse et énergique, entouré dès le berceau de génuflexions et de flatteries, François-Joseph s'est toujours considéré comme un être supérieur aux autres hommes; il a été, sa vie durant, le serviteur de l'idée impériale et n'a eu d'autre préoccupation que d'accroître la fortune de sa maison. Nulle carrière n'a été aussi fertile en péripéties; aux revers et aux deuils publics se sont ajoutés les deuils privés: la mort de ses frères Maximilien (1867) et François-Charles (1878), celle de son fils unique, l'archiduc Rodolphe (1889), celle de sa belle-sœur (1897), l'assassinat de sa femme, Elisabeth de Bavière (1898), qu'il avait épousée par amour en 1854, mais qu'il n'avait pas tardé à délaisser pour la chasse, les sports et les plaisirs, enfin l'assassinat de son neveu, François-Ferdinand (28 juin 1914). Presque toutes ces morts, survenues dans des circonstances tragiques, avaient valu au vieil empereur une sympathie que sa dureté, son orgueil et son égoïsme ne lui permettaient pas d'espérer. Sur la photographie, l'empereur porte la petite tenue de maréchal de l'armée autrichienne, tunique gris clair, broderies d'or au col et aux poignets, pantalon gris foncé à bandes rouges.

dont il n'était comptable qu'envers Dieu et ses ancêtres; il a tenu pour son premier devoir d'assurer et d'agrandir par tous les moyens la fortune de sa maison. Sincèrement catholique, assidu aux grandes cérémonies du culte, il s'est efforcé de conserver à la religion catholique une situation privilégiée. Bien qu'il fût conservateur, absolutiste et aristocrate, il a accordé de nombreux droits à ses sujets et il a souvent été enclin à de très larges concessions, mais il a agi ainsi afin de mieux diviser pour régner, uniquement dans l'intérêt de sa couronne et de sa dynastie. Son seul but a été de maintenir intacte, en dépit des changements de régime, son autorité suprême de chef absolu de la diplomatie et de l'armée. Sur ces deux points, il s'était sans cesse montré irréductible. Il avait réalisé l'unité de l'armée et en avait fait le principal instrument d'unification et de règne et, grâce à l'armée et à la politique extérieure réunies dans sa main, il a pu pendant son règne préserver la puissance autrichienne.

LES DEUX SYSTÈMES

Le régime absolutiste ne put survivre à la défaite; au lendemain de la guerre d'Italie, le gouvernement autrichien était menacé d'une insurrection en Hongrie, et il avait à faire face à de graves embarras financiers; les émissions d'emprunt n'avaient plus aucun succès et le déficit ne pouvait même pas être comblé par le procédé habituel. Pour obtenir du crédit, l'Empereur se décida à donner, en vertu de sa seule autorité, à la monarchie une organisation constitutionnelle. Dans un manifeste à ses peuples (août 1859) il reconnut la nécessité de renoncer « aux abus héréditaires » et promit des réformes libérales.

La décision prise, François-Joseph hésita entre deux systèmes : le *système fédératif* et le *système centraliste*. Dans le *système fédératif*, chaque peuple aurait son autonomie administrative et législative; il posséderait sa Diète, son ministère, et se gouvernerait à sa guise en toute matière qui ne serait pas d'intérêt général. A Vienne, un Parlement composé des délégués des Diètes servirait de lien entre les États et délibérerait sur les questions d'intérêt commun : affaires étrangères, armée, finances, commerce, voies de communication. Dans le *système centraliste*, les Diètes n'auraient pas plus de pouvoir qu'en France les assemblées départementales, les Conseils généraux, et les États ne seraient pour ainsi dire que des provinces. Il n'y aurait pour

tous les États qu'un ministère à Vienne, et un Parlement composé de deux Chambres : une Chambre des seigneurs formée de dignitaires et de membres viagers ou héréditaires nommés par l'Empereur, et une Chambre des députés élue par les Diètes provinciales.

Le système centraliste. qui maintenait l'*unité de la monarchie*, recrutait ses partisans dans la bureaucratie, la bourgeoisie des provinces allemandes, les villes et les régions industrielles. Un gouvernement central puissant leur paraissait indispensable pour maintenir l'administration allemande, imposer les réformes libérales malgré l'aristocratie. et diminuer les pouvoirs du clergé. Ils étaient soutenus par les représentants des petites nations, qui avaient besoin de la protection du gouvernement central contre les empiètements des grandes nations voisines. Le système fédéraliste était défendu par les partis des *droits historiques* qui voulaient transformer la monarchie en une fédération d'Etats; ils appartenaient à des nations (Polonais, Magyars, Tchèques, Croates) qui s'estimaient assez puissantes pour obtenir un gouvernement national et indépendant. Ces nations, dont la société était très aristocratique, étaient dominées par les grands seigneurs et le haut clergé. Le parti fédéraliste était donc un parti féodal, attaché au maintien de l'ancien régime et des pouvoirs de l'Église et de la noblesse.

LE DIPLOME 'OCTOBRE 1860

L'Empereur fit appel, pour trancher la question, à son *Conseil d'Empire* — Reichsrath —; il adjoignit aux membres ordinaires de ce conseil quelques dignitaires et des notables des divers pays. A ce « Conseil d'Empire renforcé » il demanda son avis sur la manière de régler l'organisation de la monarchie. Cette assemblée s'étant partagée entre une minorité d'unitaires et une majorité de fédéralistes, François-Joseph, en quatre mois, essaya des *deux systèmes*. Il suivit d'abord la majorité et promulgua une Constitution fédérative, le *Diplôme du 20 octobre 1860*, « loi d'État permanente et irrévocable », qui reconnaît aux Diètes provinciales le droit de voter les lois et qui crée un Conseil d'Empire formé de membres délégués par les Diètes pour les intérêts communs. L'application de ce diplôme se heurta à une *double opposition* : d'abord celle des libéraux allemands, qui réclamaient un gouvernement constitutionnel avec une assemblée élue et investie d'un véritable pouvoir législatif; puis surtout celle des

Hongrois, dont l'attitude créait une difficulté insurmontable. Ils déclaraient nuls tous les actes faits par le gouvernement sans le contrôle de leur Diète, c'est-à-dire depuis 1848; ils ne reconnaissaient d'autres lois que celles de 1848; or, elles faisaient de la Hongrie un État indépendant, relié à l'Autriche par une simple union personnelle.

LA PATENTE DE FÉVRIER 1861

L'Empereur ne pouvait pas admettre un pareil principe; il écouta les avis de la minorité unitaire, et mit en vigueur une nouvelle Constitution centraliste, *la Patente du 26 février 1861*, qui, sous prétexte de compléter le diplôme, lui substitue un régime différent. Les Diètes des diverses provinces subsistent; elles sont élues par des électeurs divisés en trois classes; le *Conseil d'Empire* devient un Parlement composé de deux Chambres, avec le pouvoir de voter les lois et le budget; les ministres sont choisis par l'Empereur. L'Autriche devient une monarchie constitutionnelle. Le ministère, dirigé par *Schmerling*, ancien partisan de la Grande Allemagne, personnage d'une certaine valeur, mais imbu de l'esprit de la bureaucratie autrichienne et persuadé que les idées libérales n'étaient qu'un moyen pour sauver l'unité, tenta de 1861 à 1865 d'appliquer le régime constitutionnel. Il se heurta également à une double opposition. D'une part, les nations les plus fortement organisées ne voulaient ni être soumises à une assemblée commune, ni être gouvernées par des Allemands; elles déclarèrent la « Patente » contraire à leurs droits historiques. La résistance nationale la plus opiniâtre fut celle des Hongrois, qui refusèrent de déléguer au Conseil d'Empire et n'y furent pas représentés. Après une longue discussion, la Diète de Hongrie réclama par une *Adresse* au roi la Constitution de 1848, le régime parlementaire et un ministère responsable. Les Tchèques imitèrent les Hongrois : les autres nations déléguèrent au Conseil d'Empire, mais réservèrent leurs droits historiques. — D'autre part les Allemands d'Autriche reprochaient au ministère de ne pas accorder de lois vraiment libérales et de ne pas modifier sa détestable politique financière.

LE DUALISME

Cette double opposition provoqua le mécontentement de l'Empereur. Il avait espéré, par la Patente de 1861, maintenir l'unité de ses États et faciliter la tâche de ses ministres. Or elle ne fonctionnait que dans une

partie restreinte de la monarchie; le Reichsrath, bien qu'incomplet, épluchait les comptes des ministres, leur refusait un emprunt et paralysait l'action du gouvernement. L'Empereur résolut de tenter une autre expérience et de revenir à la vieille tradition autrichienne, au *dualisme*. Il se rendait compte que les Hongrois formaient une nation trop distincte pour faire partie d'une monar-

FRANÇOIS DÉAK (1803-1876).
Lithographie de KRIEHUBER. — Bibliothèque nationale. Estampes.

François Déak (1803-1876), *l'auteur du Compromis de* 1867, *est l'homme d'État le plus remarquable et la plus noble figure de la Hongrie moderne. Né dans le comitat de Zala, il appartenait à la petite noblesse magyare; après avoir fait ses études à l'Académie de Raab, il entra dans l'administration de son comitat, où il déploya une grande activité et acquit une influence considérable que justifiaient ses profondes connaissances juridiques. Élu député à la Diète de Hongrie de* 1833 *à* 1843, *il y devint le chef de l'opposition libérale et réclama la stricte observance des anciennes lois, comme une garantie suffisante de l'indépendance magyare. En* 1848, *il fut ministre de la Justice dans le premier cabinet de la Révolution, mais il donna sa démission, dès que Kossuth parvint au pouvoir. Son rôle décisif commence au lendemain de la réaction de* 1849. *Sans être investi d'aucune charge officielle, il fut plus puissant que les ministres. Chef de la politique de la résistance passive, il ne cessa d'encourager de ses conseils les partisans des libertés traditionnelles de la Hongrie, qu'il voulait concilier avec les intérêts de la Couronne. Le pivot de toute sa politique fut la reconnaissance de la Constitution de* 1848. *Sans s'écarter de la légalité, par sa modération et par sa fermeté, il finit par faire triompher ses revendications. Au lendemain du Compromis, il refusa la présidence du ministère hongrois, désigna le comte Andrassy comme l'homme de la situation, et continua jusqu'à sa mort à exercer une action profonde sur les affaires publiques. Durant toute sa carrière, il a été soutenu par la confiance de ses compatriotes, qui admiraient sa calme fermeté, sa foi inébranlable en la justice, sa conscience inaccessible à toute compromission. La physionomie exprime les traits dominants du caractère : la simplicité, le désintéressement, la modestie.*

chie unitaire. Dès 1865, il se mit à négocier avec eux pour s'en faire des alliés; la difficulté consistait à concilier les « droits historiques » de la Hongrie avec l'unité de l'Empire. Les négociations traînaient en longueur quand survinrent la guerre de 1866 et la désastreuse campagne de Bohême.

Sadowa, sept ans après Solférino, achevait de ruiner le prestige impérial. Pour éviter une catastrophe intérieure, François-Joseph se hâta de traiter avec les Magyars. Un *compromis* négocié entre le chancelier *Beust*, l'ancien premier ministre de Saxe, entré au service de l'Autriche en 1866, et le chef du parti libéral modéré dans la Diète de Hongrie, François *Déak*, régla de la façon suivante la situation de la monarchie des Habsbourg.

LE COMPROMIS DE 1867

Le ***Compromis*** — Ausgleich — partageait la monarchie en deux États égaux, soumis au même souverain; *l'empire d'Autriche, le royaume apostolique de Hongrie*; on avait donné à cette organisation le nom de *dualisme austro-hongrois*; le titre officiel de la monarchie était celui d'*Autriche-Hongrie*. Le partage s'était opéré suivant la tradition historique; la Hongrie se composait des anciens pays de la couronne de Saint-Étienne (Hongrie, Croatie, Slavonie, Transylvanie, Confins militaires); l'Autriche comprenait les dix-sept autres provinces. Chacun des deux États se composait de plusieurs petits peuples et d'une nation dominante, les Allemands en Autriche, les Magyars en Hongrie. On rapporte que Beust aurait dit à Déak : « Gardez vos hordes, nous garderons les nôtres. » Quand on traça la frontière des deux États, on prit comme limite au sud-est de Vienne un petit affluent de la rive droite du Danube, la Leitha. De là, les noms déjà anciens de *Transleithanie* et de *Cisleithanie* donnés, le premier au royaume de Hongrie, le second à l'empire d'Autriche.

Le compromis reconnaissait que l'union personnelle entraînait pour la Hongrie des intérêts communs avec les autres États, dont le roi était souverain. Il distinguait deux catégories d'affaires; les *affaires communes*, qui résultaient de l'unité dynastique; les *affaires d'intérêt commun*, qui résultaient de l'existence même des affaires communes. Elles correspondaient à la division usuelle du Compromis en un *Compromis politique* et un *Compromis économique*. Le trait essentiel de cette distinction était que le Compromis politique était perpétuel et subsistait jusqu'à dénonciation; le Compromis économique était tem-

poraire; en pratique, il était conclu pour dix ans et renouvelable.

Les *affaires communes* se réduisaient aux *affaires étrangères*, aux *questions militaires* et aux *finances communes*. La communauté des affaires étrangères était absolue. La communauté des affaires militaires s'étendait à tout ce qui touche l'unité de direction, de commandement et d'organisation de l'armée; mais la législation militaire et l'administration, dans la mesure où elles n'avaient pas trait à la préparation directe de la guerre, étaient exclusivement hongroises ou autrichiennes; par exemple, le vote du contingent, la répartition et l'entretien des troupes : les troupes hongroises formaient l'armée hongroise, qui était « partie intégrante » de l'armée entière. La communauté financière se bornait à administrer et à déterminer les sommes nécessaires aux besoins communs; la part de chaque État était établie, comme le compromis économique, par une entente temporaire renouvelable entre les deux États, dite la convention des quotes-parts. Les affaires communes étaient gérées par un ministère commun, qui comprenait les ministres des Affaires étrangères, de la Guerre, des Finances, celles-ci réduites aux dépenses communes; ils étaient responsables devant chacun des deux parlements; depuis 1878, le ministre des finances administrait en outre le territoire commun de Bosnie-Herzégovine.

Les *affaires d'intérêt commun* comprenaient : les questions commerciales et en particulier les douanes; la législation sur les impôts indirects, la monnaie et le crédit; les lignes de chemins de fer qui intéressaient les deux pays. Elles étaient réglées par les *Délégations* de la Diète Hongroise et du Reichsrath autrichien; les délégués étaient au nombre de soixante par État, dont les deux tiers étaient élus par la Chambre basse; ils étaient nommés pour un an et se réunissaient alternativement deux fois par an à Vienne et à Budapest. Les Délégations siégeaient séparément et ne communiquaient que par des messages écrits elles se réunissaient non pour discuter, mais pour voter. Leur mission était strictement limitée : contrôler l'administration des ministres communs et voter le budget commun.

CONSTITUTION [DE] LA HONGRIE

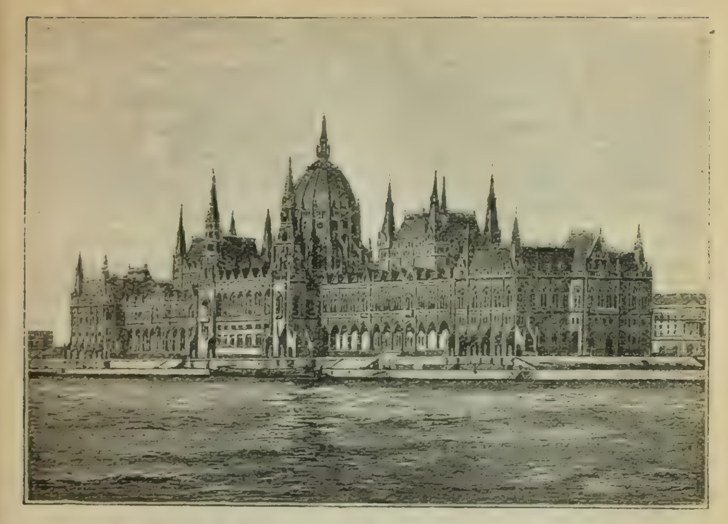
Le Compromis était accompagné en Hongrie du *rétablissement de la Constitution de* 1848, revisée selon les demandes du roi. La Hongrie formait un royaume pleinement indépendant. La couronne était héréditaire dans la famille des Habsbourg. Le roi devait se faire couronner à

Budapest, capitale du royaume. Sa personne était inviolable et sacrée. Il était le chef du pouvoir exécutif et, comme tel, il représentait l'État à l'extérieur; il était le chef suprême de l'armée et la source de toute justice; il nommait aux fonctions publiques; il convoquait, prorogeait et dissolvait le Parlement. Il était assisté d'un ministère magyar responsable devant la Diète. La Diète exerçait le pouvoir législatif; elle avait le vote du budget, le vote du contingent, l'examen des comptes de l'exercice écoulé; elle exerçait son contrôle sur le ministère par le moyen de l'interpellation. Elle se composait de deux *Chambres* ou *Tables* : la *Chambre des magnats* — la Chambre des grands — composée de hauts dignitaires, de grands seigneurs héréditaires et de membres viagers nommés par le roi; l'assemblée principale, la *Chambre des représentants*, composée de 453 membres, élus pour cinq ans au scrutin uninominal et public; le système de suffrage était très compliqué, mais très large; le cens était très bas et les capacités étaient étendues.

LA CONSTITUTION DE 1867 ET L'AUTRICHE

Après avoir réglé par le Compromis la question hongroise, l'empereur promulgua pour l'empire d'Autriche les *lois fondamentales d'État de* 1867, dites Constitutions de décembre, et qui furent un simple complément de la Patente de 1861. L'Autriche devint, elle aussi, un État constitutionnel et unitaire. L'empereur exerçait les droits d'un monarque constitutionnel; il était le chef du pouvoir exécutif et il détenait une part du pouvoir législatif par la sanction et le droit de veto absolu; il déclarait la guerre, concluait la paix, contractait des traités; il avait la direction suprême de toute la force armée; il nommait à tous les emplois; il convoquait, prorogeait et dissolvait le Parlement et les Diètes provinciales.

La Constitution de 1867 établit la responsabilité des ministres devant le Reichsrath et par suite, du moins en théorie, institua le régime parlementaire. Le *Reichsrath* resta divisé en *Chambre des Seigneurs* nommés par l'empereur et en *Chambre des députés* (203), élus par les *Landtage* des dix-sept provinces. Les pouvoirs furent partagés entre le Parlement commun et les Diètes particulières, mais des pouvoirs extrêmement étendus furent conférés au Reichsrath pour assurer le maintien de l'unité. La Constitution proclama l'égalité des citoyens et l'admissibilité de tous aux fonctions publiques.



LE PALAIS DU PARLEMENT A BUDAPEST AU BORD DU DANUBE.
Photographie Champagne

Le Palais du Parlement est un monument aux dimensions colossales, le plus imposant de Budapest, un des plus grands du monde entier. Commencé en 1885, il a été achevé en 1896 d'après les plans de l'architecte Imre Steindl. L'édifice a 270 mètres de long, 123 mètres de large; la coupole s'élève à une hauteur de 108 mètres. Le hall sous la coupole, la salle des commissions, les deux grandes salles de séance, l'une pour la Chambre des Magnats, l'autre pour la Chambre des députés, sont remarquables par la richesse de leur construction et de leur décoration.

CONSÉQUENCES DU COMPROMIS

Le Compromis, en créant deux États distincts, avait séparé l'Autriche de la Hongrie; les deux pays eurent désormais une vie politique distincte; mais, dans l'ensemble de la monarchie, chacun d'eux ne joua pas un rôle équivalent. Le dualisme se ressentit des origines du Compromis, qui fut essentiellement un contrat entre la dynastie et la Hongrie. Il fit de la Hongrie un État pleinement indépendant et souverain, qui ne maintint le lien qui l'unit aux autres pays de la monarchie, que parce qu'il avait besoin d'une solide alliance extérieure pour se développer en pleine tranquillité. *Le Compromis fut le point de départ de l'influence grandissante de la Hongrie dans la double monarchie au détriment de l'Autriche* : la deuxième moitié du XIX[e] siècle n'a guère été que l'histoire des progrès de cette influence; de plus en plus le centre

de gravité s'est déplacé de Vienne vers Budapest. Dès le début, la parité des droits s'était accompagnée d'une inégalité des charges. La Hongrie n'avait pris que 30 pour 100 de la dette antérieure de la monarchie. Depuis, le renouvellement du compromis demeurera pour l'empereur le souci dominant, ce fut sur ce résultat qu'il jugea ses ministres; pour l'obtenir, ceux-ci furent donc entraînés à une série de concessions en faveur de la Hongrie. La faiblesse du dualisme provenait de ce qu'au Compromis politique permanent était lié le Compromis économique et financier temporaire; toute la vie économique du pays était périodiquement mise en suspens; or, sans communauté d'intérêts économiques, la communauté des affaires étrangères ne pouvait exister. Les difficultés s'accrurent au fur et à mesure que la Hongrie cessa d'être un pays purement agricole pour se doter d'une jeune industrie qu'elle entendait protéger, et que dans l'Autriche industrielle se dessinait un mouvement agrarien. Mais *la Hongrie obtint toujours gain de cause.* En matière de politique étrangère, les intérêts hongrois furent prédominants; de plus en plus l'Autriche eut une politique orientale et balkanique; le changement décisif se produisit avec le chancelier *Andrassy* (1871-1879), qui imprima à la monarchie austro-hongroise son orientation nouvelle. De même qu'en matière de politique extérieure et économique la Hongrie sut faire prévaloir ses droits et reconnaître ses intérêts, de même, dans son évolution intérieure, la Hongrie bénéficia d'un régime de faveur par rapport à l'Autriche. Elle demeura une monarchie strictement libérale et parlementaire où le souverain se résignait aisément à n'être qu'un monarque constitutionnel, tandis qu'en Autriche, sous le couvert de la constitution, le régime personnel et l'absolutisme masqué ne cessaient de faire prévaloir leur influence.

LES PARTIS POLITIQUES EN AUTRICHE

L'organisation « dualiste » de 1867 n'assura pas plus la paix intérieure que ne l'avaient assurée les Constitutions antérieures. Le compromis consacrait, en effet, les prétentions des Magyars et des Allemands à l'hégémonie sur les autres nationalités. Ces nationalités protestèrent et entamèrent une longue lutte qui s'est encore exaspérée au cours de la guerre mondiale, pour s'affranchir de toute tutelle étrangère, et retrouver, comme les Magyars, l'exercice de leurs droits historiques, leur autonomie.

En Cisleithanie, les partis formaient deux groupes d'inégale

importance; les *constitutionnels*, partisans de la Constitution unitaire de 1867 et du gouvernement commun dirigé par les Allemands : ils se recrutaient surtout dans les provinces allemandes du Centre; les *fédéralistes*, partisans des gouvernements locaux et de l'extension des pouvoirs des Diètes locales. Ces deux groupes se subdivisaient à leur tour en fractions; les constitutionnels étaient, soit des *libéraux*, soit des *conservateurs*. Les libéraux, aux tendances démocratiques et laïques, avaient leur principal point d'appui dans les provinces industrielles de l'Est, Basse-Autriche, Styrie, Carinthie; les conservateurs, catholiques et attachés à l'ancien régime, nombreux surtout dans les montagnes de l'Ouest, le Tyrol, le Vorarlberg, le pays de Salzbourg. Des conservateurs se détachèrent, à la fin du XIXe siècle, deux partis nouveaux, recrutés parmi les artisans et les petits commerçants, et plus importants au début par leurs bruyantes manifestations que par le chiffre de leurs adhérents : le *parti antisémite*, très nombreux et très influent en Autriche, et surtout le *parti chrétien-social*, fondé en 1873 par un habile agitateur, K. Lueger, qui sut conquérir le Conseil municipal de Vienne (1895). Les fédéralistes étaient partagés entre six partis nationaux : les Slovènes de Carniole, les Italiens du Tyrol méridional, les Roumains de Bukovine, les Ruthènes et les Polonais de Galicie, les Tchèques de Bohême; seuls les partis polonais et tchèques étaient assez forts pour jouer un rôle politique. Ils se recrutaient surtout dans les provinces slaves du Nord.

Tous ces partis étaient organisés en coalitions extra-parlementaires, dites *clubs*. Malgré leur diversité et leur hostilité, les partis en Autriche formèrent des coalitions durables et solides. Les vieilles forces politiques et sociales, la cour, l'armée, la bureaucratie, surtout la noblesse et l'Eglise, qui disposaient d'une influence économique considérable grâce à leurs immenses propriétés, étaient hostiles à la nouvelle constitution libérale; elles formaient un lien entre les clubs polonais, où dominaient les grands seigneurs, et les conservateurs allemands; une coalition naturelle devait s'établir entre les partis nationaux slaves, les aristocrates et les catholiques.

En 1867, le *parti socialiste* fit son apparition en Autriche; ses progrès furent longtemps paralysés par les luttes entre socialistes et anarchistes (1882-84); à partir de 1888, il s'organisa sur le modèle allemand et fut assez puissant pour entreprendre de

grandes manifestations en faveur de la journée de huit heures et de la laïcisation de l'État. Le gouvernement lutta contre lui par des lois répressives et par des lois qui instituèrent un système d'assurances ouvrières, mais sans parvenir à enrayer sa force croissante de diffusion.

FONCTIONNEMENT DU RÉGIME

L'Empereur ne fit jamais un choix définitif entre les deux grands partis; il s'appuya tantôt sur les centralistes, tantôt sur la coalition fédéraliste et aristocratique. De 1867 à 1879, les libéraux constitutionnels eurent le pouvoir et en profitèrent pour entreprendre une série de réformes. L'empereur se sépara du parti constitutionnel à propos de l'*occupation de la Bosnie-Herzégovine.* Cette occupation était vue d'un mauvais œil par les Allemands parce qu'il fallait entretenir une armée de 200.000 hommes pour réduire une insurrection de musulmans dans les montagnes et parce que les dépenses faites à ce sujet dépassaient 100 millions de florins; elle était blâmée par les Magyars parce que, les Bosniaques étant frères des Croates et des Serbes, l'élément serbe, déjà trop nombreux en Hongrie, au gré des Magyars, allait être fortement accru. Mécontent de l'opposition des centralistes, l'Empereur pratiqua durant près de vingt ans une politique favorable aux vues du fédéralisme.

De 1879 à 1893, le ministère du comte *Taaffe*, compagnon d'enfance de l'empereur et type du haut fonctionnaire autrichien, s'est appuyé sur une coalition fédéraliste et aristocrate, composée des Tchèques, des Polonais et des catholiques, sans programme politique et sans autre lien que la peur du libéralisme; son action s'est réduite à une série de concessions en faveur des nations slaves et de l'Église catholique. A partir de 1898, les ministres se sont appuyés sur une coalition allemande-polonaise; ils ont gouverné en faisant un usage élastique de *la clause 14*, le *paragraphe sur l'urgence de la Constitution de 1867*, qui permet, en cas de besoin pressant, de promulguer par ordonnances impériales les mesures pour lesquelles l'assentiment du Parlement est nécessaire. Par suite de l'impuissance du Reichsrath, déchiré par les querelles de plus en plus violentes des partis, les ministères ont été, à la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e], des ministères de la couronne, qui augmentèrent le pouvoir des aristocraties locales, de la cour et du clergé, et, sous une forme détournée, rétablirent l'esprit absolutiste.

POLITIQUE
[RE]LIGIEUSE

Les principales réformes effectuées en Cisleithanie eurent trait aux lois politico-religieuses qui avaient transformé les rapports de l'Église et de l'État et à une série de modifications apportées au régime électoral, qui aboutirent à l'établissement du suffrage universel. La Constitution de 1867, qui garantissait la liberté complète de religion, était en contradiction avec le Concordat de 1855; le ministère *Auersperg* fit d'abord voter une série de lois qui confirmaient la *liberté de religion et des cultes* (mai 1868); la loi sur les rapports de l'École et de l'Église, tout en laissant au clergé le droit de fonder des écoles privées, établissait la laïcité de l'enseignement de l'État; ces lois furent appliquées malgré la condamnation du pape et l'opposition des évêques et du parti catholique. En 1871, la proclamation du dogme de l'infaillibilité servit de prétexte à la *dénonciation du Concordat*. En 1874, furent votées *les lois de mai*, à l'imitation du Kulturkampf allemand; elles réglaient à nouveau les rapports de l'Église et de l'État; les évêques devaient déclarer aux autorités civiles les vacances et les nominations aux emplois ecclésiastiques; les non-catholiques avaient le droit de fonder des sociétés religieuses.

L'Église catholique n'en a pas moins conservé jusqu'à la chute de la dynastie une situation privilégiée. L'enseignement confessionnel était obligatoire pour toute la population catholique. De temps à autre, des démonstrations retentissantes, telle que le Congrès eucharistique de Vienne en 1912, attestaient la place que tenait la religion dans la vie de l'État. Le bas clergé était respecté et influent. Le haut clergé jouait un rôle important; ses membres faisaient partie de droit de la Chambre des Seigneurs. A certaines dignités ecclésiastiques étaient encore attachés, outre des titres nobiliaires, des revenus immenses. Des congrégations, comme celle des Prémontrés, jouissaient de fortunes territoriales qui faisaient de leurs abbés des survivants de la grande féodalité monastique. En revanche, le clergé était un utile auxiliaire de la bureaucratie; il la secondait dans son œuvre de centralisation et d'uniformité, et contribuait à fortifier les opinions qui paraissaient utiles au gouvernement.

[L]ES LOIS
[EL]ECTORALES

En matière électorale, la Constitution de 1867 avait conservé l'organisation électorale établie « sur la *représentation des intérêts* »; les électeurs étaient groupés d'après l'importance de leur fortune en quatre curies :

grands propriétaires, chambres de commerce, villes, communes rurales, qui élisaient séparément les députés aux Diètes provinciales, qui à leur tour élisaient les députés du Reichsrath. Ce suffrage était donc censitaire, à deux degrés, et très inégalement réparti. La loi de 1873 établit l'élection directe pour les députés au Parlement; elle maintint le système des curies; elle consista surtout en une augmentation du nombre des députés et une redistribution des sièges. Une inégalité énorme subsistait dans la représentation, bien que le nombre des députés attribués aux villes et aux communes rurales eût été augmenté; il y avait en moyenne un député pour 63 électeurs dans la curie des grands propriétaires alors que les campagnes n'en avaient qu'un seul pour 11 600 électeurs. Ce système continuait à assurer la majorité aux Allemands, grands industriels et gros commerçants pour la plupart. La loi de 1870 abaissa le cens dans les curies des villes et des campagnes à cinq florins d'impôts directs. La loi de 1896 créa une cinquième curie qui élisait au suffrage universel 72 députés. Ces réformes profitèrent surtout à la petite bourgeoisie, très fidèle à l'Église; elles affaiblirent les libéraux allemands et fortifièrent les Allemands conservateurs et les Tchèques. L'agitation faite par les ouvriers en faveur du suffrage universel, surtout l'exaspération des querelles nationales amenèrent l'empereur à établir en *1907* le *suffrage universel*. Cette réforme radicale eut pour résultat d'opposer les intérêts sociaux aux intérêts nationaux et de paralyser la lutte des langues par la lutte des classes; elle adjoignit aux électeurs bourgeois absorbés par la question des langues une masse d'électeurs nouveaux surtout préoccupés de questions économiques et sociales.

LA LUTTE CONTRE LES NATIONALITÉS

La vie politique de l'Autriche a été surtout absorbée par les luttes entre les nationalités. Le conflit a porté sur deux points, les droits des *Landtage* ou Diètes provinciales et surtout la question des langues. Les demandes des partis nationaux variaient suivant l'importance de ces partis; les plus faibles se bornaient à réclamer l'administration de leurs écoles et de leurs églises particulières, les plus forts demandaient l'autonomie administrative ou même l'indépendance complète de leur Diète. Le conflit a été particulièrement ardent sur la question des langues, parce que la langue était en Autriche le signe distinctif de la nationalité. L'article 19 de la Constitution de décembre déclarait : « Tous les

peuples de l'État sont égaux en droit et chaque peuple a un droit inviolable à la protection et à la culture de sa langue et de sa nationalité. » Les Allemands et les Slaves avaient un point de vue diamétralement opposé. Les Allemands prétendaient que leur langue devait demeurer partout la langue officielle, que l'unité de la monarchie exigeait une langue d'État et ils ne voulaient pas en admettre d'autre que la leur. Les Slaves soutenaient que l'égalité des nationalités devait entraîner l'égalité des langues nationales, que toutes les langues parlées en Cisleithanie devaient avoir les mêmes droits dans l'école, les tribunaux et l'administration. Le problème était difficile à résoudre, parce que l'allemand bénéficiait de la situation acquise, des facilités qu'il offrait pour les relations internationales et pour l'accès à la science moderne, et parce que la plupart des nationalités ne pouvaient communiquer entre elles que par son intermédiaire. La lutte des nationalités et des langues a été surtout une lutte entre les classes moyennes; les classes inférieures, trop absorbées par les difficultés de la lutte pour l'existence, avaient moins le patriotisme de la langue; elle a été avant tout une lutte entre les Tchèques et les Allemands, parce que ces deux nations possédaient deux bourgeoisies également cultivées et prospères, qui se disputaient l'accès des fonctions publiques.

S POLONAIS

En Cisleithanie, les deux seuls partis nationaux assez puissants pour lutter contre la domination des Allemands étaient les *Polonais* et les *Tchèques* Le *parti polonais*, dirigé par une aristocratie catholique, à laquelle obéissait la masse de la population, dominait en *Galicie*. Les Ruthènes en Galicie orientale, qui formaient une classe rurale et peu cultivée, n'ont jamais joué un rôle politique proportionné à leur nombre; ils se bornèrent d'abord à réclamer l'autonomie de leurs écoles et de leur Église qui est l'Église grecque unie, puis commencèrent au début du XXe siècle à tourner leurs regards vers leurs frères de l'Ukraine russe.

Le parti polonais avait exposé sa théorie dans la *résolution* de septembre 1868 votée par la Diète de Galicie. Elle demandait une sorte d'autonomie nationale, l'extension des pouvoirs de la Diète en matière de commerce, de crédit, d'enseignement, d'organisation judiciaire et d'hygiène; la participation de la délégation de Galicie aux délibérations du Reichsrath pour les seules affaires communes. Le gouvernement avait abandonné la Galicie

au parti aristocratique polonais qui, devenu peu à peu parti de gouvernement, s'était allié avec les conservateurs allemands.

LES REVENDICATIONS DES TCHÈQUES

La campagne la plus énergique en faveur de leur langue et de leur nationalité a été menée en Cisleithanie par le parti des Tchèques. Ils avaient pour eux les deux tiers du royaume de Bohême et dominaient dans les campagnes de la Silésie et de la Moravie. Aussitôt le Compromis signé, les Tchèques revendiquèrent à leur tour leurs droits historiques par la *déclaration* du 22 août 1868. Ils rappelèrent qu'ils n'étaient unis aux autres États que par la communauté du souverain; ils refusèrent de siéger à la Diète de Bohême et de se faire représenter au Parlement de Vienne, « groupe de hasard sans fondement historique ». L'agitation devint telle que l'Empereur, après avoir essayé des mesures de rigueur, entama des négociations avec les chefs des Tchèques. Elles aboutirent à la publication d'un *rescrit* (12 septembre 1870), par lequel François-Joseph reconnaissait solennellement les droits historiques du royaume de Bohême et s'engageait à se faire couronner roi à Prague, comme il s'était fait couronner roi à Budapest. En même temps, la Diète arrêtait, par « les dix-huit articles fondamentaux », un projet de constitution qui, comme le Compromis pour le royaume de Hongrie, assurait l'indépendance du royaume de Bohême et le régime de l'union personnelle. L'État double austro-hongrois allait devenir un État triple austro-bohêmo-hongrois.

Mais le projet souleva les colères violentes des Allemands d'Autriche et provoqua l'intervention secrète du gouvernement impérial allemand. Il y a, en effet, haine traditionnelle entre la race germanique et la race slave. D'autre part, Bismarck songeait à une alliance avec l'Autriche. Or cette alliance eût été difficile si les Slaves avaient pris dans l'Empire d'Autriche la place prépondérante à laquelle leur nombre leur donnait droit. Leurs sympathies avouées allaient à la Russie, la grande nation slave, et à la France, à qui les Tchèques, au milieu même de la guerre de 1870, avaient témoigné leur amitié, en protestant seuls dans toute l'Europe contre le bombardement de Paris et le rapt de l'Alsace-Lorraine. A la double opposition allemande s'ajouta l'opposition des Magyars; ils redoutaient que l'émancipation des Slaves en Autriche ne surexcitât les désirs d'indépendance des Slaves en Hongrie. François-Joseph recula devant la coali-

tion des Allemands et des Maygars. Le projet de compromis tchèque fut abandonné, et, quelques mois après la publication du rescrit impérial de septembre, on vit la police en rechercher soigneusement les exemplaires et les confisquer, comme on eût fait d'une publication subversive.

QUESTION TCHEQUE

Depuis la rupture de 1871, la Bohême a continué d'être la province la plus troublée de la Cisleithanie. Les Tchèques ont refusé de siéger au Parlement de Vienne jusqu'en 1879; ils n'y ont consenti qu'avec l'arrivée au pouvoir du ministère fédéraliste Taaffe. Ils n'ont d'abord pas exigé l'indépendance de la Bohême; ils ont simplement déclaré qu' « ils réservaient la situation de droit public du royaume bohémien ». En échange de cette concession, ils ont obtenu le partage de l'Université de Prague en deux universités, l'une allemande, l'autre tchèque (1882); deux ordonnances sur les langues (1880 et 1886) accordèrent la publication des actes officiels à la fois en allemand et en tchèque et imposèrent aux fonctionnaires l'obligation de répondre dans celle des deux langues qui était usitée pour la demande. La mesure la plus importante a été l'*ordonnance sur les langues* publiée en 1897. En vertu de cette ordonnance, tout fonctionnaire en Bohême devait savoir parler et écrire l'allemand et le tchèque. Tous les fonctionnaires de race tchèque parlant déjà l'allemand, et les fonctionnaires de race allemande ignorant pour la plupart le tchèque, langue fort difficile, l'élément allemand allait être éliminé des fonctions publiques; l'administration servirait aux Tchèques d'instrument de propagande nationale. Les Allemands ripostèrent en organisant à la Chambre l'obstruction par la violence. On alla jusqu'à se battre à coups de poings, à coups d'encriers, à prendre d'assaut la tribune du président. Le désordre gagna la rue et il y eut des commencements d'émeute. L'ordonnance sur les langues fut rapportée (février 1898). Alors à l'obstruction allemande succéda l'obstruction tchèque; tout gouvernement devint impossible. Pour éviter les batailles réglées entre les députés, le gouvernement était obligé de clôturer le Parlement et de faire intervenir la police. Cette situation inconstitutionnelle se prolongea jusqu'en 1907, où les élections faites au suffrage universel entraînèrent la défaite des plus intransigeants des Tchèques et des Allemands. Cette première étape vers la réconciliation des deux races n'eut pas de lendemain et leur antagonisme ne tarda pas à reprendre toute son acuité.

Vers la même époque, le parti tchèque subit une scission : à partir de 1887, les *Jeunes-Tchèques* se séparèrent des *Vieux-Tchèques*, auxquels ils reprochaient d'avoir accepté la Constitution de 1867 et la Triple-Alliance. Ils adoptèrent un programme doublement révolutionnaire : en matière nationale, ils réclamèrent la Bohême tchèque indépendante et agrandie de la Slovaquie hongroise; en matière politique, le suffrage universel, l'amélioration du sort des classes ouvrières, l'école laïque, la liberté de presse et de réunion. Ils menèrent dès lors une campagne de manifestations bruyantes et de réunions monstres; à partir de 1891, ils obtinrent une écrasante majorité aux élections à la Chambre des députés, et ils la conservèrent jusqu'à la dislocation de l'Empire.

LA VIE POLITIQUE EN HONGRIE

L'évolution politique de la Hongrie a été entièrement dissemblable de celle de l'Autriche. Les luttes politiques se sont livrées sur des questions secondaires. Les partis, par suite des conditions particulières du régime électoral, ont été surtout des partis constitutionnels. Au lendemain de la conclusion du Compromis, il y avait dans la nation magyare quatre partis : les conservateurs, peu nombreux; les *libéraux*, plus nombreux, champions du dualisme; le centre gauche, partisan de l'union personnelle, et les partisans de Kossuth, avec le programme de l'indépendance complète. Vers 1895 outre se forma en un parti catholique populaire, sur un programme politique et religieux; il ne parvint pas à modifier la vie publique en Hongrie, malgré la sympathie que lui témoignait alors l'héritier présomptif de François-Joseph, l'archiduc François-Ferdinand.

Le parti libéral dirigé par Déak voulut établir un régime parlementaire en conservant l'administration par la noblesse, qui formait le noyau de la nationalité magyare et qui était la classe sociale et politique la plus influente; il a exercé sans interruption le pouvoir depuis 1867 et a été renforcé encore en 1872 par la gauche qui a abandonné le programme de l'union personnelle. Les réformes ont été peu nombreuses : établissement du mariage civil (1894), de la liberté des religions, laïcisation de l'état civil et reconnaissance par l'État de la religion juive. Vis-à-vis du Compromis, la politique du parti libéral a traversé deux périodes : la première a été celle de l'interprétation correcte du dualisme; la deuxième a été celle des concessions arrachées à la Couronne au profit de l'État hongrois et au détriment de

l'unité; le parti libéral était devenu de plus en plus national. Les concessions portèrent surtout sur l'armée, que le gouvernement hongrois tenta de transformer en une armée purement hongroise, en obtenant la restriction de la compétence du ministre commun de la Guerre au profit du ministre hongrois de la défense nationale, l'introduction de la langue hongroise dans la justice et l'administration militaire, l'encadrement des troupes hongroises par des officiers hongrois.



L'Archiduc François-Ferdinand (1863-1914).
Photographie.

L'archiduc François-Ferdinand, neveu de François-Joseph, héritier présomptif du trône depuis la mort de son cousin l'archiduc Rodolphe, apparaît comme un homme vigoureux, d'aspect un peu rude; les yeux, d'un bleu gris, paraissent durs; les mâchoires fortes et le menton proéminent indiquent l'énergie et la fixité dans les desseins. Catholique fervent et chef du parti militaire, il jouissait d'une faveur exceptionnelle auprès de tous les conservateurs de la double monarchie. Grâce à son action, ont abouti différentes réformes telles que la création de l'artillerie lourde, l'augmentation du contingent militaire, la nouvelle répartition des corps d'armée, qui ont notablement renforcé au début du XXe siècle la puissance militaire de l'Autriche-Hongrie. Son mariage morganatique avec une jeune fille de l'aristocratie tchèque excluait du trône ses enfants, parce que l'héritier de la couronne, d'après le statut de famille des Habsbourg de 1839, ne pouvait naître que d'un mariage où les deux époux appartiennent à une maison souveraine. Son assassinat, le 28 juin 1914, à Serajevo, par un jeune lycéen serbe de dix-neuf ans, a été un indice de la violence des luttes entre nationalités dans la monarchie des Habsbourg, et un résultat du régime de compression auquel étaient soumis les Serbes de Bosnie-Herzégovine. L'attentat de Serajevo a servi de prétexte aux Empires centraux pour déclencher la guerre mondiale de 1914.

LA MAGYARISATION

Comme en Cisleithanie, les luttes les plus violentes se sont produites entre les

nationalités et la question des langues a été le nœud du conflit. Mais les Magyars avaient des avantages que ne possédaient pas les Allemands d'Autriche; sauf les Croates, les autres nations consistaient en masses de paysans, inertes et dociles, d'ailleurs distribués sur la périphérie du royaume: Slovaques au nord-ouest, Roumains en Transylvanie, Serbes au sud-est. La *Loi des nationalités*, en 1868, que les Magyars jugeaient fort libérale, déclarait que la langue hongroise était la seule langue d'État, les autres langues devaient se contenter d'être admises dans la vie municipale. Les Hongrois ne l'ont pas respectée; leur but a été la *magyarisation* de la Hongrie en imposant la langue magyare comme langue de l'État et de la civilisation; elle était devenue la langue de l'enseignement, de l'administration, des tribunaux, des services fiscaux, des postes, des chemins de



PAYSAN HONGROIS EN COSTUME DE FETE.
Photographie Kénil.

Bottes souples vernies; pantalon blanc de toile de lin avec broderies et jours; tunique-chemise blanche à larges manches; gilet noir à boutons d'argent; cravate à broderies d'or; sur les épaules, large et lourd manteau de bure blanche, avec grand col marin orné d'applications de drap de couleur; pipe à la main. — Les Hongrois, de race jaune, proches parents des Turcs, sont de hardis cavaliers; ils comptent parmi les peuples les plus énergiques et les plus intrépides de l'Europe.

fer. La loi de 1891 sur les asiles, qui obligeait les parents à envoyer les petits enfants à l'asile, introduisit la magyarisation jusque dans les crèches.

LE COMPROMIS CROATE

Les énergiques protestations des Croates, les souvenirs de la guerre de 1848 amenèrent les Magyars à faire aux Croates une place à part dans le royaume et à conclure avec eux un Compromis (1868), revisé à deux reprises (1873 et 1881), qui établit en Transleithanie une sorte de dualisme. Le royaume uni de Croatie-Slavonie forma un État autonome, avec ses armoiries nationales et une langue officielle nationale, le croate. Les Croates eurent à Zagreb (Agram) leur Diète formée de 75 membres élus au suffrage censitaire et de 25 membres de droit. D'elle seule relevait tout ce qui concernait les affaires intérieures, la justice, l'instruction publique, les cultes. Un règlement financier conclu pour dix ans partageait les produits des impôts de Croatie entre les deux pays, attribuant 45 pour 100 aux dépenses propres de la Croatie. Pour délibérer sur les affaires d'intérêt commun, très étendues, diplomatie, armée, travaux publics, commerce et communications, les Croates envoyaient à la Chambre magyare, à Budapest, une délégation de quarante députés, et à la délégation d'Empire quatre députés. Dans le ministère hongrois, il existait un ministre spécial des affaires croates. A Zagreb, le pouvoir exécutif était aux mains d'un gouverneur général ou *Ban*, représentant le roi, qui le nommait sur présentation du ministère hongrois, et responsable devant la Diète.

Malgré le compromis, les Croates continuèrent à revendiquer plus d'indépendance en face de la Hongrie; lors du renouvellement du compromis, ils exigèrent l'annexion des *Confins militaires* à la Croatie. Le parti national réclamait la séparation complète d'avec la Hongrie, la formation d'un royaume de Croatie qui comprendrait en outre la Dalmatie autrichienne et les territoires communs de Bosnie-Herzégovine, et qui serait uni aux deux royaumes de la Monarchie par une simple union personnelle et par un contrat identique au compromis austro-hongrois; c'était le trialisme. L'opposition du parti national a été entrecoupée de manifestations très violentes, d'où une série de représailles exercées par le ministère hongrois, soutenu par le roi : nombreux procès politiques, proclamation de l'état de siège à Agram, suspension du jury en Croatie. Toutefois la majorité

gouvernementale, qui tenait à l'union avec la Hongrie, était restée, jusqu'à la veille de la guerre mondiale, assez forte pour contenir le parti de la Grande Croatie et de l'union personnelle.

LA QUESTION SERBE

Le mouvement national croate s'était doublé d'une *opposition serbe.* Les Serbes ne diffèrent des Croates que par la religion et l'écriture; ils appartiennent à la religion grecque orthodoxe et se servent de l'écriture cyrillique, tandis que les Croates sont catholiques et ont adopté l'écriture latine. Les Serbes du sud de la Hongrie se sont longtemps bornés à réclamer le droit d'élire leur métropolite et de régler leurs affaires d'École et d'Eglise, tandis que ceux de Croatie réclamaient l'égalité des écritures cyrillique et latine ainsi que la revision des lois scolaires. A partir de 1872, s'était formé un petit parti séparatiste, qui travaillait à faire l'unité de la nation serbe en l'unissant au royaume voisin et indépendant de Serbie. Ce parti avait été surexcité par les victoires de la Serbie dans les guerres balkaniques de 1912-1913; il rêvait d'une *Grande Serbie* qui réunirait tous les *Yougo-Slaves*, c'est-à dire tous les Slaves du Sud, et qui engloberait au moins la Bosnie-Herzégovine et peut-être même la Croatie-Dalmatie.

LA QUESTION ROUMAINE

En dehors des Croates, l'élément le plus résistant de la magyarisation était l'élément roumain de Transylvanie, le plus important entre les nationalités, après les Magyars et les Croates, par la cohésion géographique et par le nombre. Il était conduit par une « intelligence » de professeurs, d'avocats, de prêtres, formée dans les Universités d'Europe et surtout dans celle de Bucarest. Cette « intelligence » sut obtenir des paysans de très lourds sacrifices pour la cause commune. Longtemps les Roumains s'étaient bornés à une protestation passive; en 1881, ils avaient demandé un gouvernement distinct pour la Transylvanie; en 1892, ils avaient remis un memorandum à l'empereur; en 1895, ils étaient entrés en relations avec les irrédentistes de Roumanie; certains d'entre eux avaient formé un parti séparatiste et avaient pour idéal la séparation des Roumains d'avec la Hongrie et leur union avec la Roumanie. Contre les agitateurs roumains, les Magyars avaient entamé une série de procès politiques qui s'étaient terminés par de sévères condamnations, et s'étaient appuyés sur les *Saxons* ou Allemands établis en Transylvanie.

L'AUTRICHE-HONGRIE AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE

Par suite de la violence des luttes entre les nationalités en Autriche et en Hongrie, l'opinion s'accréditait à l'étranger, et en particulier en France, que la monarchie des Habsbourg était le produit de combinaisons dynastiques et qu'elle était condamnée à la dissolution ou au partage à la mort de l'empereur François-Joseph. Trois éléments de dislocation, d'inégale importance, menaçaient en effet l'Autriche à la veille de la guerre mondiale : le séparatisme hongrois, le pangermanisme, le panslavisme. En Hongrie, l'agitation était entretenue par le parti formé sous la direction de Kossuth, le fils du dictateur de 1848, qui voulait une séparation encore plus complète d'avec l'Autriche. Il réclamait en particulier l'indépendance de l'armée et de la diplomatie magyares, la séparation douanière, même le droit de conclure directement avec l'étranger en dehors de l'Autriche des traités de commerce. Des scènes de violence plus scandaleuses encore qu'au Parlement autrichien se sont déroulées à la Chambre magyare; les meubles y furent un jour mis en pièces par les députés (13 déc. 1904). Mais ce parti extrême avait dû mettre un frein à son opposition de peur que l'empereur n'introduisît en Hongrie le suffrage universel. L'immense majorité des Magyars avait besoin d'un allié fidèle et perpétuel contre le danger russe, qui menaçait la Hongrie au début du XXe siècle comme le danger turc l'avait menacée au XVIe siècle. La Hongrie courait le risque d'être enserrée de toutes parts par la Russie qui aspirait à s'étendre jusqu'aux Détroits et à la Méditerranée. Indépendante et souveraine, la Hongrie aurait été trop faible pour résister à une pareille puissance; le dualisme était donc pour elle une nécessité vitale. Le pangermanisme, la réunion des Allemands d'Autriche à ceux de l'Empire, ne comptait qu'une minorité tapageuse; mais l'aspiration vers une union toujours plus étroite au point de vue économique, militaire et même financier avec l'Allemagne gagnait sans cesse du terrain en Autriche, où la majorité des provinces allemandes envisageait volontiers comme un idéal encore lointain la formation d'un « Mitteleuropa » ou Europe Centrale. Le panslavisme était le danger le plus redoutable pour l'Autriche-Hongrie. Il ne consistait pas dans la chimère d'une réunion de tous les Slaves à l'Empire russe : ni les Tchèques de Bohême, ni les Ruthènes de Galicie, qui entretenaient des relations avec leurs coreligionnaires de l'Ukraine, ne voulaient aliéner leur vie nationale au profit du tsarisme; mais leurs manifestations en faveur

de la Russie leur servaient comme un épouvantail pour arracher des concessions au gouvernement de Vienne. Le péril consistait surtout dans la puissance d'attraction qu'exerçait la Serbie agrandie et victorieuse sur les pays de langue serbo-croate, dans l'activité de la propagande panserbe, qui menaçait de disloquer la Hongrie et d'attacher à ses flancs une Grande Serbie. Le souci de desserrer l'étau que menaçaient de former les Slaves de Russie et ceux de Serbie a été une des causes profondes qui ont poussé la Hongrie à écraser la Serbie en 1914 et à déchaîner la guerre européenne. A la veille de cette guerre, l'unité de l'Autriche-Hongrie était loin d'être aussi solide que celle des puissances de l'Europe occidentale, mais la grande majorité des Autrichiens et des Hongrois se rendaient compte que l'union seule assurait la force des deux pays, et que, séparés, ils ne pourraient pas résister à leurs voisins. Le loyalisme à la dynastie, l'armée, la bureaucratie, l'Église, l'identité des intérêts en Orient étaient autant de liens qui comprimaient les tendances centrifuges des pays de la monarchie, mais qui ont été brisés par les défaites militaires de la Double Monarchie en 1918, et qui, à la longue, n'ont pas pu suffire à sauvegarder ni l'unité ni l'existence même de cette monarchie.

CHAPITRE XIV

L'ANGLETERRE DE 1850 A 1914

L'Angleterre, dans la deuxième partie du XIXe siècle, sans cesser d'être la première puissance industrielle, commerciale et navale de l'Europe, a continué sans secousses et par transitions son évolution vers un régime démocratique. Les deux grands partis, *libéraux* et *conservateurs*, dirigés par deux hommes d'État remarquables, ***Gladstone*** et ***Disraeli***, ont alterné au pouvoir et ont contribué l'un et l'autre à l'œuvre de réformes.

Les problèmes intérieurs ont été ceux qui n'avaient pu être entièrement liquidés de 1815 à 1850 : la ***question électorale*** et la ***question irlandaise***. Le dernier tiers du XIXe siècle a vu en outre apparaître la ***question sociale*** ; elle a été le résultat d'une crise économique, due à l'arrêt de la prospérité matérielle de l'Angleterre et au succès de la concurrence faite par les industries de pays rivaux.

Question électorale, question irlandaise, question ouvrière et sociale, tels sont les trois grands problèmes qui sont au premier plan de la vie politique en Angleterre de 1850 à 1914. La question électorale a été réglée par les *réformes de 1867 et de 1884*, qui ont établi un ***suffrage quasi universel***. La question irlandaise avait deux faces, une *face économique* et une *face politique*. Une série de *lois agraires* a transformé les misérables tenanciers de l'Irlande en une foule de petits propriétaires. Les réclamations en faveur du ***Home Rule***, c'est-à-dire de l'autonomie garantie par un Parlement et un ministère distincts, ont amené une ***scission dans le parti libéral*** ; la division des partis s'est faite à partir de 1886 en *unionistes* et en *home rulers*. Après plusieurs tentatives arrêtées par la Chambre des Lords, la Chambre des Communes a voté *en 1912 un Home Rule Bill*, qui donnait satisfaction à la majorité des Irlandais. L'application, ajournée par suite de la guerre de 1914, est devenue impossible en raison de la double *opposition des protestants de l'Ulster* et surtout des « *sinn feiners* », partisans de l'indépendance complète de la République irlandaise.

Le développement de la grande industrie a obligé les ouvriers à se grouper en associations professionnelles, dites ***trade-unions***. La crise économique qui s'est fait sentir à partir de 1875 a provoqué le développement de *nouvelles trade-unions*, recrutées parmi les aides et les manœuvres, et la diffusion des *doctrines socialistes*. Un ***Parti du Travail*** s'est constitué, qui a obtenu l'intervention de l'État dans le contrat de travail et le vote de lois ouvrières et de hardies réformes sociales.

Les périodes de réformes les plus actives ont été celles qui ont suivi les réformes électorales de 1867, de 1884 et surtout les élections libérales de 1906; de plus en plus, les solutions ont cessé d'être des transactions pour revêtir le caractère de mesures radicales. Malgré la survivance de vieilles institutions telles que la dynastie, les Lords, l'Église officielle, l'Angleterre subissait au début du XXᵉ siècle une profonde transformation et se trouvait dans une période de crise politique et sociale.

LES SOUVERAINS

Les souverains de l'Angleterre ont été *Victoria I* (1837-1901), *Édouard VII* (1901-1910) et *George V*. La reine ***Victoria***, profondément affectée par la mort de son mari, le prince *Albert* (1861) a menée une vie retirée et familiale, d'une simplicité toute bourgeoise; elle a eu la passion de l'ordre et le goût de l'économie poussés à tel point qu'elle exigeait à la fin de sa vie qu'on ne jetât ni une vieille malle, ni une vieille robe. Sans grande culture, mais douée d'une robuste intelligence, d'un étonnant bon sens, instruite en outre par l'expérience, elle s'est comportée, durant son long règne, en souveraine profondément pénétrée des droits du peuple et des devoirs du souverain. Chrétienne sans exaltation, elle a maintenu la balance égale entre les deux tendances, anglicane et néo-catholique, qui se partagent l'Église établie. Très jalouse de son autorité, elle n'a jamais barré la route à une réforme franchement populaire, et elle a laissé l'évolution démocratique et industrielle suivre son cours. En revanche, elle a manifesté ses préférences sur le terrain des relations personnelles. Elle a été sensible aux déférences de Disraeli, qui avait conquis sa confiance et qui fut pour elle « un ami véritable, et si sage, si calme, si bon ». Elle a été choquée par la froide raideur de Gladstone dont elle disait : « Il est le seul ministre qui ne m'ait traitée ni comme une femme, ni comme une reine ».

Édouard VII, devenu roi à l'âge de soixante ans, avait

été éloigné du pouvoir par sa mère. Esprit cultivé, d'une inlassable curiosité, grand voyageur, brillant causeur, il a su gagner à la couronne la nouvelle aristocratie financière et les classes ouvrières; il a admis dans son entourage les banquiers et les hommes d'affaires et s'est associé à toutes les œuvres d'amélioration sociale. Son rôle diplomatique a été considérable. Il a été l'un des ouvriers de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre et du rapprochement entre l'Angleterre et la Russie. Il a mis au service de son pays son habileté consommée et son incomparable connaissance de l'Europe. Son œuvre a été poursuivie par son fils **George V**, marin austère et énergique, le plus britannique des souverains du siècle, qui mène une vie simple et paisible et accomplit son métier de roi avec une scrupuleuse conscience.



La reine Victoria (1819-1901).
Photographie W. et D. Downey, Londres.
La reine Victoria à cinquante-huit ans. Depuis qu'elle est veuve, sa physionomie, son allure, sa toilette se sont figées en un type presque immuable pendant un demi-siècle. Elle apparaît comme une courte femme, à la taille épaisse, aux formes tassées, prématurément vieillie par une maternité de neuf enfants. Elle est habillée avec une extrême simplicité : un long voile de veuve, un bonnet monté, un court manteau noir, aux manches évasées; elle donne l'impression d'une bourgeoise austère et économe. Jusqu'à la fin de sa vie, elle fit preuve d'une robuste vitalité, bien que, durant les dernières années, elle fût menacée par la cataracte de perdre la vue et immobilisée par les rhumatismes. Pénétrée par la notion des droits du peuple et des devoirs du souverain, elle a été le modèle des fonctionnaires. Tout en observant son rôle de monarque parlementaire, elle a su sauvegarder ses droits de surveillance sur l'armée, la marine et les affaires étrangères.



* Edouard VII (1841-1910).
Photographie W. et D. Downey, Londres.

LE ROLE DE LA DYNASTIE

Les souverains n'ont à aucun moment manifesté leurs préférences pour tel ou tel parti. Ils ont fait l'usage le plus discret de leur prérogative royale. Ils ont scrupuleusement chargé le chef de la majorité à la Chambre des Communes de former le ministère. L'Angleterre a par suite *pratiqué sans cesse le régime parlementaire* durant la deuxième partie du XIX[e] siècle. Ces souverains, qui n'assistent même pas aux Conseils des ministres et sont *réduits à présider le conseil privé,* n'ont pourtant pas été de simples machines à signer. Ils ont su à la fois respecter les libertés parlementaires, qui leur imposaient d'étroites limites, et maintenir intact le rôle social de la monarchie anglaise; ils ont surtout *sauvegardé l'action diplomatique de la couronne.* Leur tact, le grand sens politique de Victoria et d'Edouard VII, leur habileté à jouer le rôle d'arbitres entre les partis a consolidé le pouvoir royal et fortifié le *loyalisme* déjà très puissant de leurs sujets.

CARACTÈRES DE LA VIE POLITIQUE

Les réformes électorales ont modifié la physionomie politique de l'Angleterre. Les partis ont formé, au Parlement et dans leurs circonscriptions, de grandes associations permanentes; elles sont constituées par un comité central; leur activité consiste à faire de la propagande et à diriger les opérations du parti en période électorale. Chaque parti est conduit par un chef officiel — le *leader* — qui appartient au Parlement et forme le cabinet quand le parti a la

[*] Édouard VII a été le type du vieux gentilhomme anglais qui unit un curieux mélange de dignité aristocratique et de simplicité naturelle. Le visage donne l'impression d'une forte vitalité : le front ample et dégagé, les traits ordonnés et réguliers, la coupe correcte de la barbe blanche, les yeux bleus et vifs, les lèvres spirituelles, la bouche fine et souriante décèlent à la fois la dignité et la bonhomie empreinte d'humour. Très actif, d'une vigoureuse santé physique, bien que légèrement alourdi par l'embonpoint, Édouard VII a joint le goût des plaisirs et des sports à celui de la diplomatie. Il était réputé pour l'élégance sobre de sa mise qui en faisait l'arbitre des modes masculines. Jusqu'à son avènement, il n'avait pris aucune part à la gestion des affaires publiques; il n'avait aucune intimité avec sa mère, qui, très jalouse de son autorité, refusait de le laisser assister aux conseils et de partager avec lui la responsabilité du pouvoir. Il s'est efforcé de donner à la monarchie anglaise un lustre vraiment impérial et de rehausser le prestige de la monarchie par la restauration du cérémonial et de l'étiquette. Très cultivé, grand voyageur, d'une intelligence rapide, il a surtout fait preuve de clairvoyance en politique étrangère; sa sympathie profonde pour la France lui a permis d'être l'artisan habile de l'entente cordiale franco-britannique. — Sous le grand manteau royal de velours pourpre à pèlerine et doublure d'hermine, le roi porte l'uniforme de feld-maréchal de l'armée anglaise, pantalon gris foncé, tunique écarlate, grand ruban bleu en sautoir, grand collier de l'ordre de la Jarretière.

majorité. *La vie politique est surtout intense lors des élections.* Les programmes électoraux servent de manifestes aux partis; on s'efforce de les condenser en formules brèves et frappantes. La propagande se fait par les moyens les plus divers : meetings et cortèges en plein air, voitures, tribunes, affiches illustrées, questionnaires à l'usage des électeurs. La Chambre des Communes est toujours élue pour sept ans; mais en fait le gouvernement a pris l'habitude d'user de son droit de dissolution avant l'expiration du mandat des députés; les élections se font alors de manière brusque, et elles amènent souvent des surprises.

LES PARTIS CONSERVATEURS ET LIBÉRAUX

Les deux grands partis sont toujours *le parti libéral* et le *parti conservateur*; ils se recrutent dans des régions différentes; les électeurs du parti conservateur sont surtout nombreux dans les comtés, dans les campagnes, où le clergé anglican et la noblesse locale ont encore de puissants moyens d'action, dans les plaines agricoles du Sud-Est; les électeurs du parti libéral sont les habitants des bourgs et des villes, surtout dans des régions industrielles du Nord-Ouest, du pays de Galles et de l'Écosse. Les deux partis, conservateurs et libéraux, ont été pénétrés de plus en plus par les tendances démocratiques et sociales. A la fin du XIX[e] siècle, le vieux libéralisme doctrinaire, hostile à la démocratie est mort, et les libéraux activent leur évolution vers le radicalisme social. Les conservateurs ont continué à ne pas s'obstiner dans la résistance à l'opinion et à ne pas chercher, une fois revenus au pouvoir, à détruire les réformes acquises par leurs adversaires. Les uns et les autres ont participé aux réformes. L'histoire de la réforme électorale de 1867 est à ce sujet très caractéristique. Elle avait été proposée par un libéral, Gladstone, et repoussée par une majorité conservatrice. Gladstone renversé, son successeur Disraeli, un conservateur, fit voter une réforme plus large que n'était le projet préparé par les libéraux.

Les deux partis ont continué à alterner au pouvoir; les libéraux ont eu le pouvoir jusqu'en 1874, l'ont ensuite occupé par intermittences jusqu'aux élections de 1906, où ils ont obtenu une très forte majorité, qui les a remis en possession du cabinet; les conservateurs ont gardé le pouvoir à trois reprises différentes, de 1874 à 1880, de 1886 à 1892 et de 1895 à 1906.



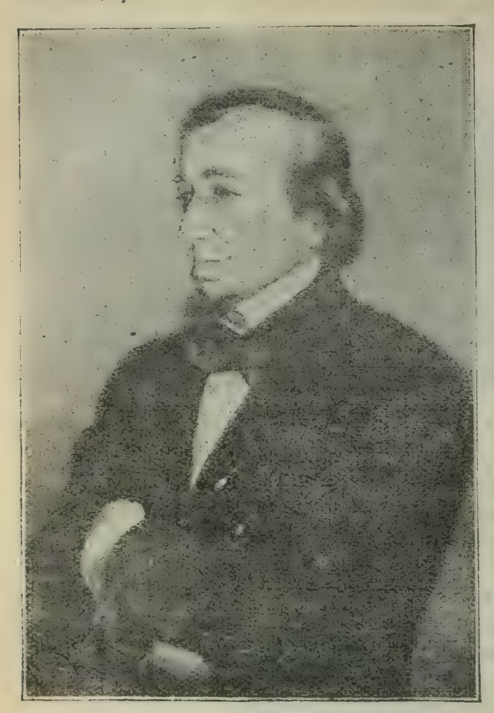
LE CHATEAU D'OSBORNE, RESIDENCE DE LA REINE VICTORIA DANS L'ILE DE WIGHT.
Photographie Lévy.

Le château d'Osborne, dans l'île de Wight, où est morte la reine Victoria, fut, entre toutes les résidences royales, celle qu'affectionnait la souveraine. Ce fut la maison de famille où elle se délassait des soucis du trône. La résidence d'Osborne avait été construite sur les indications et sur les plans du prince Albert. Au centre d'un parc de plus de 2000 hectares, il avait fait édifier une lourde construction à terrasses dans le goût italien, une maison sans grand style, mais très vaste pour que sa nombreuse famille y pût loger à l'aise, et aménagée intérieurement avec tout le confort que peut désirer le plus exigeant des sujets britanniques. Chaque année, la reine s'y transportait a la Noël et sa famille venait l'y rejoindre.

DISRAELI ET GLADSTONE

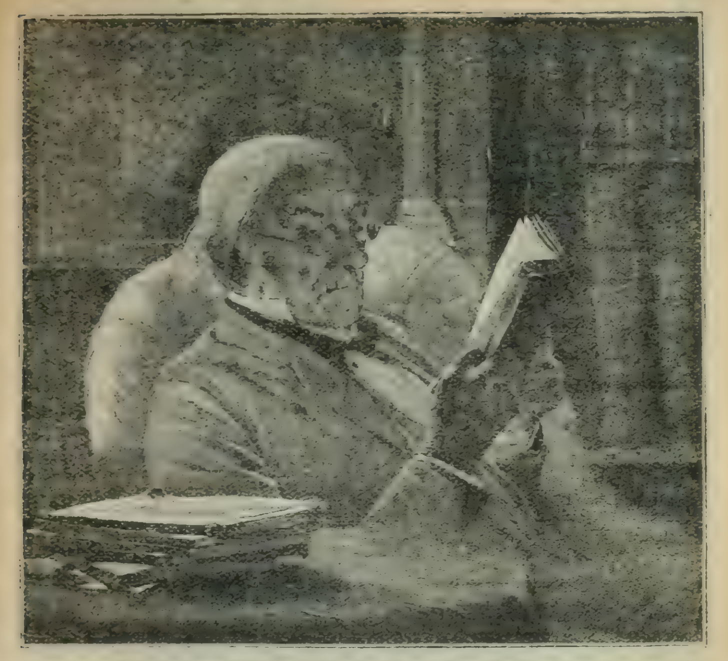
A la tête des deux grands partis conservateur et libéral ont été deux hommes d'État de haute valeur, dont le caractère et la carrière forment un contraste complet, ***Disraeli*** et ***Gladstone***, qui tour à tour pendant un tiers de siècle ont occupé le pouvoir. *Disraeli*, issu d'une famille juive convertie à l'anglicanisme, avait débuté par la fréquentation des salons politiques et littéraires de Londres, où il s'était fait remarquer par l'originalité de sa physionomie et l'excentricité voulue de sa mise. Doué d'une ambition dévorante et pénétré de foi dans la supériorité de sa race, il cherchait à se faire un nom comme écrivain et comme homme politique. Il inclina d'abord vers le libéralisme, mais lorsque, après plusieurs tentatives infructueuses, il parvint à entrer en 1837 à la Chambre des Communes, il se convertit aux doctrines conser-

vatrices, qu'il vivifia en les imprégnant de préoccupations sociales. Le grand mérite de Disraeli est en effet d'avoir ressuscité le parti conservateur et de lui avoir fait accepter une doctrine nouvelle, le torysme social. Déjà, dans trois romans parus de 1843 à 1846, et dont le plus connu est *Sybil*, il avait flagellé les jeunes nobles oublieux des devoirs que leur impose leur naissance



DISRAELI (1805-1881), portrait peint par J. E. MILLAIS. National Gallery.

Ce portrait fait ressortir l'originalité de l'extraordinaire physionomie de Benjamin Disraeli. L'extrême lividité du teint souligne les yeux d'un noir d'ébène; la bouche légèrement plissée et sensuelle a une expression ironique et presque sarcastique. Les traits énergiques décèlent l'indomptable volonté à laquelle l'ancien dandy dut sa rapide ascension. Ses débuts à la Chambre des Communes furent si pénibles qu'il n'obtint même pas le crédit que cette assemblée accorde à tout débutant suivant la tradition anglaise. Quelques années après, il était un des leaders du parti conservateur et dès 1852 devenait chancelier de l'Échiquier. Il fut un admirable chef de parti, d'une autorité douce et ferme à la fois, d'une incomparable maîtrise et d'une loyauté absolue. Son éloquence, qui ne ressemblait en rien à celle d'un orateur anglais, se ressentait de ses origines sémitiques, elle était pleine d'images et de couleur, et volontiers railleuse. Plus qu'aucun Anglais de souche authentique, Disraeli personnifia l'orgueil britannique. Le triomphe de sa politique étrangère fut le congrès de Berlin, où il obtint le maintien de l'Empire ottoman et l'annexion de Chypre sans coup férir. Il sut conquérir l'affection de la reine, qui lui décerna en 1876 la pairie et le titre de lord Beaconsfield et lui fit même la faveur exceptionnelle d'accepter l'hospitalité dans son manoir de Hugeden — Ce portrait de Millais est une œuvre typique et montre comment les portraitistes anglais arrivent à l'expression de grandeur par l'extraordinaire justesse des détails multipliés.



GLADSTONE (1809-1898). Portrait peint par J. HAMILTON.
Musée du Luxembourg. — Photographie Lévy.

William Evart Gladstone est, avec Peel, le type de ces grands politiques anglais qui ont su faire abstraction de leurs opinions antérieures et imposer à leurs partis des réformes qu'ils avaient eux-mêmes combattues tout d'abord, mais dont leur sagesse prévoyante leur faisait ensuite saisir la nécessité. Gladstone fut ministre à vingt-sept ans et à quatre reprises président du Conseil. Il se signala d'abord comme chancelier de l'Échiquier par sa remarquable gestion des finances publiques, et ses exposés budgétaires restent des modèles du genre. Orateur à la voix bien timbrée, séduisante, son éloquence se distinguait à la fois par la clarté et l'élégance. La grande force de Gladstone résidait dans son désintéressement complet et dans la haute dignité de sa vie, qui forçait le respect de ses adversaires les plus tenaces.

Tous les traits de cette physionomie glabre et rasée, couverte de rides, le nez aquilin et mince, les yeux clairs et profondément rêveurs, le front large et déformé qu'encadrent de longs cheveux blancs, expriment la méditation presque religieuse, la gravité sérieuse de la pensée et la sincérité des convictions.

et exprimé sa sympathie pour les revendications ouvrières. L'idéal de Disraeli fut de fortifier la monarchie, de l'émanciper de la tutelle du Parlement et d'établir un contact immédiat entre le souverain et le peuple. Les trois grandes forces sur lesquelles

doit reposer le gouvernement sont non pas l'aristocratie, qu'il n'a jamais aimée, mais la royauté, l'église anglicane et le peuple. Le peuple doit soutenir le roi et l'Église, mais en échange le roi doit s'attacher au peuple par des réformes sociales et l'Église doit améliorer sa condition morale. Ses idées se résument dans une de ses déclarations suivant laquelle le but du parti conservateur était de conserver l'église nationale, de maintenir intact l'empire britannique, d'élever la condition du peuple. Disraeli, autant que Gladstone, a contribué à améliorer le sort des classes laborieuses. Il a été le champion déterminé de l'anglicanisme contre les dissidents, surtout contre les catholiques irlandais et les membres de la Haute église suspects de tendances favorables à Rome. Il s'est occupé surtout de politique extérieure, a inauguré l'impérialisme et a flatté l'orgueil national anglais en pratiquant une politique belliqueuse d'expansion et d'intervention sur tous les points du globe. Il a proclamé la reine Victoria impératrice des Indes. Il a cherché à resserrer les liens entre les colonies et l'Angleterre et à les unir par une fédération militaire et économique.

Le grand rival de Disraeli fut le chef du parti libéral, *Gladstone*, dont la carrière longue et tourmentée reflète l'évolution de l'opinion publique en Angleterre au XIXe siècle. Fils d'un négociant de Liverpool, élevé au collège d'Eton, puis à l'université d'Oxford, il avait eu pour condisciples les enfants des premières familles de l'aristocratie anglaise et s'était créé les plus hautes relations. L'accès de la carrière politique lui fut donc aussi facile qu'il avait été pénible à Disraeli. Dès l'âge de 24 ans, il entrait à la Chambre des Communes sous les auspices du duc de Newcastle, qui voyait en lui l'espoir du parti tory intransigeant. Gladstone était un esprit aux aptitudes les plus diverses, aussi propre à débrouiller les questions les plus arides de politique ou d'économie financière qu'à s'intéresser aux controverses littéraires ou aux études helléniques. Mais il était par-dessus tout une âme dominée par les préoccupations morales. Profondément chrétien, il éprouvait le besoin d'assigner à ses actes politiques un idéal élevé. Il devait à sa foi la gravité de sa pensée, son amour de la justice et un désintéressement complet. Hanté par le sentiment de sa responsabilité, il s'ingéniait à démontrer à ses concitoyens que le bon droit était du côté de leurs intérêts. La profondeur de ses scrupules, qui le conduisait à ne prendre aucune décision sans un sérieux examen de

conscience, explique l'évolution qui le conduisit par étapes successives du torysme intransigeant au radicalisme social. L'audace chez lui s'accrut avec l'âge. Il eut la perception nette des changements qui se produisaient en Angleterre et de la nécessité de réaliser à leur heure les réformes indispensables. Il a été le promoteur de toutes les grandes réformes et de toutes les idées qui ont définitivement orienté l'Angleterre dans la voie de la démocratie. Sa largeur de vues se décèle surtout dans la question irlandaise et dans la politique étrangère. Il a fait franchir une étape décisive à la solution du problème de l'Irlande, en se convertissant hardiment au projet de l'autonomie irlandaise. Sa politique extérieure fut le contrepied de celle de Disraeli; elle fut résolument pacifique et hostile à toute intervention, et favorable à l'émancipation des colonies. Toutes ses forces furent consacrées à servir les causes qu'il jugeait légitimes, sans jamais reculer devant la mauvaise volonté de la Cour et sans hésiter à perdre sa popularité. Aussi, à sa mort, en 1898, l'admiration était-elle unanime, et l'Angleterre entière s'inclinait avec émotion devant le cercueil du « Grand Vieillard ».

NGLETERRE 1848 A 1867

L'Angleterre, de 1848 à 1867, traverse une *période de stagnation politique*; son évolution vers le régime démocratique subit un temps d'arrêt. Le programme de réformes paraît épuisé; les seules mesures importantes sont la *suppression de l'Acte de Navigation* (1849) et les *traités de commerce de 1860 avec la France*, qui achèvent d'établir le *libre échange*. Le parti libéral a la majorité à la Chambre des Communes et il détient presque toujours le pouvoir; son principal homme d'État est ***Palmerston***, ministre à plusieurs reprises (1855-1865). — Cette période est caractérisée par la *prédominance des affaires de politique étrangère* et par la *croissance de la prospérité matérielle*. Le développement de la richesse se traduit par une diminution du nombre des accusés et des indigents et par une augmentation des salaires des ouvriers. La prospérité industrielle, en donnant aux ouvriers le sentiment de leur importance, les a incités à s'unir et à obtenir l'abolition des lois qui gênaient leur action corporative; pour atteindre ce but, la condition préalable était de participer à l'élection des députés; ils se sont donc alliés aux radicaux du parti libéral pour réclamer une réforme du régime électoral. L'agitation s'est traduite, suivant la coutume anglaise, par *une série*

de meetings monstres, qui se sont tenus, de 1859 à 1866, dans Londres, en Écosse et dans toutes les grandes villes industrielles du Nord-Ouest, en faveur du suffrage universel ou tout au moins du suffrage pour tous les hommes adultes domiciliés.

LES RÉFORMES ÉLECTORALES LA RÉFORME DE 1867

La réforme a été l'œuvre du ministère conservateur *Disraeli* en 1867. C'est une *réforme partielle*, qui consiste dans une *redistribution des sièges* et dans un *abaissement du cens*. La redistribution enleva 58 sièges aux bourgs et les attribua aux comtés et aux grandes villes. La franchise — droit de suffrage — n'est pas la même dans les villes et les campagnes. Dans les comtés, elle est accordée à quiconque occupe une maison de 12 livres de revenu — 300 francs. — Dans les villes et les bourgs, elle est accordée à tout habitant qui paie la taxe des pauvres ou qui est locataire d'un loyer de 10 livres — 250 francs. *Cette réforme conserve au suffrage le caractère d'un privilège*; elle ne supprime pas l'inégalité de représentation entre les villes et les campagnes, elle profite surtout à la population urbaine. Mais le chiffre des électeurs est considérablement augmenté, environ d'un million. La majeure partie des ouvriers reçoit le droit de suffrage, et par suite l'Angleterre fait un pas décisif vers le régime démocratique.

Une conséquence de la réforme de 1867 fut l'établissement du *ballot* ou *scrutin secret*. Le vieux système du vote public et oral est abandonné; d'après le *Ballot Act*, voté en 1872, sous le ministère Gladstone, chaque électeur reçoit un bulletin qui contient le nom des divers candidats; il marque par un signe le nom de son choix et prépare son vote dans un « isoloir », cabine où il est à l'abri de toute curiosité malveillante.

LA RÉFORME ÉLECTORALE DE 1884

La réforme de 1867 a été complétée par l'*Acte pour la représentation du peuple* (1884-1885); la réforme, effectuée par le ministre libéral Gladstone, est plus radicale que les précédentes. Elle a consisté dans une *redistribution de sièges*, dans la *création de douze sièges nouveaux*, et surtout dans l'*unification de la franchise*. Le droit de vote est soumis à une même règle par l'extension aux comtés de la franchise accordée aux bourgs en 1867. Les sièges enlevés aux bourgs furent attribués aux comtés et aux grandes villes, les circonscriptions furent remaniées de manière qu'il y eut à peu près 1 député pour 50000 habitants.

CARACTÈRES DU RÉGIME ÉLECTORAL

Cette réforme est la plus importante de toutes celles qui ont modifié le régime électoral. Le nombre des électeurs a été porté à plus de 4 millions, et en 1914, il dépassait sept millions. L'Angleterre est devenue un pays vraiment démocratique, mais cette réforme n'a pas été complète. Bien que, dans les villes et les bourgs, la masse des ouvriers décidât de l'élection, *le suffrage n'était pas universel*. En 1885, environ 1 800 000 habitants, *en 1914, cinq millions étaient privés du droit de vote :* les fils de famille, les gens logés en garni, les domestiques et une partie des ouvriers agricoles. Il fallait au moins un an de domicile pour être inscrit sur le registre électoral. Le vote plural était possible pour les gens qui possédaient des propriétés dans plusieurs circonscriptions parce que l'élection n'avait pas lieu partout le même jour. La réforme de 1884-1885 n'était pas considérée comme définitive par les radicaux. Ils réclamaient avec énergie une série de mesures partielles : suppression du vote plural, scrutin de ballottage; le système du tour unique pratiqué en Angleterre nuit aux candidats des partis avancés qui n'osent pas prendre position, de peur de faire passer le candidat conservateur. L'agitation en faveur du suffrage universel était plus ardente que jamais. A la veille de la guerre de 1914, les radicaux étaient sur le point d'obtenir satisfaction sur tous les points de leur programme.

Certains radicaux et les féministes réclament depuis longtemps la *participation des femmes aux élections parlementaires*. Le droit de vote leur a déjà été accordé (1888) dans les mêmes conditions qu'aux hommes pour les élections aux comités de l'Assistance publique, pour celles des conseils de comtés (1888) et des conseils de paroisse (1894) et pour les élections municipales (1907). Au début du XXe siècle, les « suffragettes » ont mené une ardente campagne; elles ont multiplié les meetings et provoqué des bagarres tapageuses sans parvenir encore à obtenir du Parlement le droit complet de vote.

LA QUESTION IRLANDAISE

Des trois problèmes que comportait la question d'Irlande : *problème politique et religieux de l'émancipation des catholiques*, *problème agraire de la restitution des terres aux paysans irlandais* et *problème de l'autonomie politique irlandaise*, seul, le premier avait été résolu dans la première partie du XIXe siècle. Le problème économique et le problème politique ont successivement occupé le

premier plan dans la vie publique du Royaume-Uni; la question d'Irlande a été et reste encore le plus grave souci du gouvernement britannique à l'intérieur.

LES PAYSANS IRLANDAIS

La question agraire remonte à la confiscation des terres par Cromwell, confiscation qui a réduit les Irlandais à la misère. L'Irlande est devenue un pays de grande propriété et de petite culture. Le sol appartenait à de grands propriétaires — les *landlords* — Anglais, protestants pour la plupart, qui ne se souciaient pas de mettre leurs terres en valeur et qui les louaient à un très haut prix et par petits lots aux paysans irlandais. Le sol était trop morcelé; les fermes étaient trop petites pour faire vivre une famille et pour payer le fermage. Par suite, la pauvreté du paysan irlandais était extrême. D'après un document officiel anglais, « il est le plus mal nourri, le plus mal logé, le plus mal vêtu qu'il y ait en Europe; il n'a ni réserve, ni capital; il vit au jour le jour ». Sa maison, presque une hutte, faite de pierres grossièrement cimentées avec de la boue, n'avait pour plancher que la terre battue, pour plafond que le toit de chaume; souvent elle servait à la fois d'habitation et d'étable. Vêtu de mauvaise toile hiver comme été, le paysan se nourrissait presque exclusivement de pommes de terre et de choux. Si la récolte venait à manquer, de terribles famines éclataient comme en 1846.

Le paysan était un simple *tenancier*, et jusqu'en 1870, le propriétaire était libre de l'expulser quand bon lui semblait, sans indemnité aucune pour les améliorations que celui-ci avait pu apporter à la terre. Généralement, au moindre retard dans le paiement du fermage, le propriétaire faisait procéder à l'expulsion, l'*éviction*, du tenancier. Il y eut certaines années jusqu'à 50 000 évictions. La situation était différente dans la partie Nord-Ouest de l'Irlande, *l'Ulster*, colonisée par des Anglais et des Écossais. Les fermiers y étaient protestants, attachés à la domination anglaise, et ne pouvaient être évincés au gré des landlords.

En outre, l'établissement du libre échange, si utile pour la prospérité industrielle de la Grande-Bretagne, avait pour conséquence le déclin de l'agriculture et du commerce en Irlande. En réduisant le prix du blé en Angleterre, il ruinait les fermiers irlandais qui vendaient jadis leurs produits sur le marché britannique à l'abri de toute concurrence étrangère et avilissait encore le prix du travail en Irlande.

L'AGITATION FÉNIANE

L'excès de la misère exaspéra les haines; elles se traduisirent par des représailles que les Anglais ont appelées *crimes agraires*, attentats contre les biens des propriétaires, destructions de clôtures, mutilations du bétail, incendies de récoltes et parfois de maisons. Elles se traduisirent encore par la formation d'une puissante société secrète, le *Phœnix*, dont les membres se donnaient le nom de *Fenians*, — de Fenius, roi légendaire de l'Irlande; — ils formaient un parti républicain séparatiste et révolutionnaire, hostile à l'action parlementaire, qui voulait établir la république d'Irlande par une insurrection contre l'Angleterre.

L'un des principaux centres de l'Association fut aux *États-Unis*, d'où les Irlandais immigrés envoyèrent à leurs compatriotes des hommes, de l'argent et des armes pour préparer une révolte générale; les Fenians, venus d'Amérique, étaient d'anciens officiers et soldats qui avaient servi durant la guerre de Sécession. Leur activité se déploya surtout en 1867, il y eut alors des tentatives de soulèvement en Irlande et jusqu'en Angleterre (février, mars 1867). Les chefs des complots furent condamnés à mort et exécutés; ils furent célébrés par le peuple irlandais comme des martyrs.

LES RÉFORMES AGRAIRES

Quelques hommes d'État comprirent que la répression ne servirait de rien et que les chances d'insurrection subsisteraient tant qu'on n'essaierait pas de remédier à la misère irlandaise. Pour apaiser la masse des paysans et le clergé, le ministre Gladstone fit voter deux lois. La première concerne la *séparation de l'Église et de l'État en Irlande*, le « *disestablishment* » *de l'Église anglicane d'Irlande*, qui perd son caractère officiel et cesse d'être l'Église d'État; elle abolit la dîme payée par les catholiques au clergé protestant; elle enlève à l'Église anglicane une partie de ses riches domaines pour les attribuer soit aux établissements d'assistance, soit aux deux autres Églises de l'île, la catholique et la presbytérienne (1869).

La deuxième loi, le *Land Act*, étend le « droit du tenancier de l'Ulster » aux trois provinces catholiques : elle enlève aux propriétaires le droit de chasser leurs tenanciers tant que ceux-ci payent leurs fermages et elle les oblige, en cas d'éviction, à leur payer une indemnité pour les améliorations apportées à la terre (1870).

LA LIGUE AGRAIRE

La loi de 1870 eut un grand résultat moral : elle posait en principe le droit du paysan sur la terre; mais, incomplète et mal appliquée, elle ne résolut pas le problème agraire. Elle n'empêchait pas les propriétaires soit d'exiger un fermage excessif, soit de procéder à l'éviction en cas de non-paiement.

A la suite de plusieurs mauvaises récoltes, beaucoup de paysans ne purent payer leurs fermages et les évictions augmentèrent. Pour défendre les paysans, *Parnell* fonda la *Ligue agraire* (1879) — Land League — ligue sans programme politique.

L'argent nécessaire à la lutte fut fourni par les Irlandais des États-Unis, où Parnell fit une très rémunératrice tournée (1879-1880). La Ligue agraire adopta une tactique originale; elle consistait en deux procédés, *la résistance aux évictions* et *le boycottage*. Les tenanciers évincés gardaient leurs terres jusqu'à ce qu'ils fussent expulsés par la force; les landlords reculaient devant les frais qu'entraînait une éviction par la police et devant la difficulté de trouver un nouveau fermier, depuis que les membres de la Ligue refusaient d'affermer le lot d'un tenancier évincé.

Le boycottage — d'abord appliqué au capitaine Boycott — servait d'arme contre les ennemis de la Ligue agraire; ils étaient mis en quarantaine; aucun Irlandais ne devait entrer en relations avec eux; ils ne pouvaient trouver ni fournisseurs, ni clients, ni domestiques.

Contre la Ligue agraire, les ministères libéraux et conservateurs durent entamer la lutte. Ils usèrent de deux méthodes; ils tâchèrent de remédier aux maux des tenanciers par une série de *lois agraires* et de briser l'agitation révolutionnaire par des *lois d'exception*.

Les lois agraires, comme celle de 1870, furent des demi-mesures et des compromis; elles ne parvinrent pas à donner satisfaction aux Irlandais qui veulent rentrer en possession du sol jadis confisqué et redevenir des petits propriétaires. Le ministère Gladstone appliqua simultanément les deux méthodes. La Ligue agraire fut dissoute en 1881; une *loi de « coercion »* votée en 1882, permit l'arrestation des chefs irlandais. La *loi agraire de 1881* accorda une indemnité à tout tenancier évincé, et créa des commissions agraires pour fixer le prix des fermages.

LE PLAN DE CAMPAGNE

Pas plus que le Land Act de 1870, la loi agraire de 1881 ne put ramener le calme en Irlande parce que les commissions agraires n'avaient pas de pouvoirs obligatoires. Le chef du ministere conservateur *Salisbury* était décidé à soutenir les propriétaires et à écouter leurs doléances. La *Ligue nationale*, qui avait remplacé la Ligue agraire, répondit alors à la politique du gouvernement par la tactique dite « *le plan de campagne* ». Les paysans refusaient de payer le fermage aux propriétaires qui n'acceptaient pas le tarif de la commission; ils le versaient à un comité spécial, qui discutait avec les propriétaires pour les obliger à accepter le paiement. Afin de terminer la lutte entre tenanciers et propriétaires, qui déchirait l'Irlande, Salisbury fit voter une *nouvelle loi d'exception* pour l'Irlande, qui donnait aux juges de paix le pouvoir de condamner à six mois de travaux forcés pour intimidation et boycottage (1887). L'arrestation et l'emprisonnement des meneurs, la condamnation par le pape du plan de campagne, qui obligea les prêtres irlandais à se retirer de l'agitation agraire, contribuèrent à paralyser l'activité de la Ligue nationale.

La question agraire, depuis les Land Acts, n'avait plus la même acuité que vers 1850. De nouvelles lois agraires, celle de 1896 qui définit le juste fermage, et celle de 1903 qui organise le rachat des terres, ont permis à une foule de paysans irlandais de devenir petits propriétaires: elles ont achevé de *reléguer au second plan l'aspect économique de la question d'Irlande* et, au début du XXe siècle, l'Angleterre était à la veille de la liquidation du problème agraire.

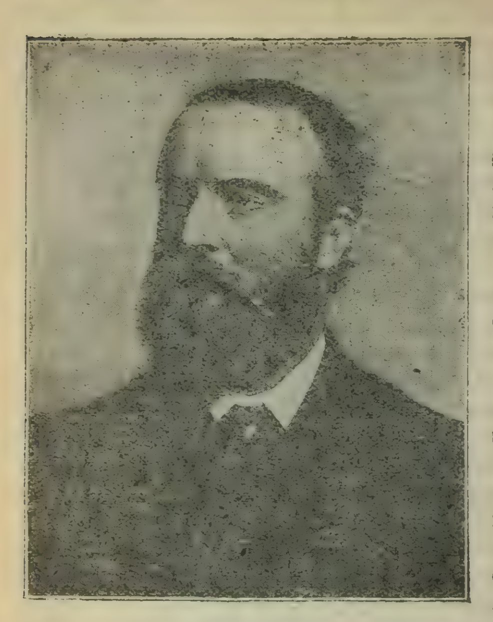
PARNELL

Tandis que la question agraire s'acheminait lentement vers une solution durant le dernier tiers du XIXe siècle, le *problème politique des rapports de l'Irlande avec l'Angleterre*, jusqu'alors demeuré à l'arrière-plan, est devenu la préoccupation dominante et s'est révélé comme la tâche la plus ardue qui se soit imposée aux hommes d'État britanniques.

Le problème de l'autonomie s'est de nouveau imposé à l'attention publique grâce à l'*action des députés irlandais à la Chambre des Communes*.

Jusque vers 1875, les députés irlandais ne constituaient qu'un petit groupe, formé de gens peu considérés et sans influence

au Parlement. Leur rôle changea lorsqu'un Irlandais d'adoption, **Parnell**, protestant et fils d'un propriétaire anglais, élu député de l'Irlande en 1875, imagina un nouveau moyen de lutte. Il résumait ainsi lui-même sa tactique : « Arrêter le travail de la Chambre des Communes. Montrer à ces Messieurs — les députés anglais — que s'ils ne font pas ce qui nous est nécessaire, il leur sera impossible de rien faire d'autre ». Il organisa *l'obstruction*. Le procédé consistait à parler indéfiniment sur la moindre question, de façon à rendre les débats interminables et à les empêcher d'aboutir. Dans une seule session (1879), Parnell et deux autres députés irlandais prirent *onze cents fois* la parole. Les « obstructionnistes » parvinrent à faire durer une séance quarante et une heures.



PARNELL (1846-1891).
Photographie W. Lawrence.

Charles Stewart Parnell, né en 1846 dans la province irlandaise de Leinster, appartenait à une famille de landlords protestants et anglais, mais dévoués depuis longtemps à la cause irlandaise. Après avoir fait ses études à l'Université de Cambridge, il fut élu, à l'âge de 27 ans, représentant de South Meath à la Chambre des Communes. Ses qualités de tacticien parlementaire, son habileté à grouper les trois forces de l'Irlande, les fenians, les paysans et les députés, lui valurent d'être pendant dix ans « le roi sans couronne de l'île ». Parnell offrait un type parfait de gentleman britannique, froid, réservé, correct, élégant ; il ne ressemblait en rien aux autres députés irlandais, exubérants, indisciplinés, aux manières communes, et les tenait à distance. Sa carrière politique fut brisée par une condamnation pour adultère (1890). Il fut abandonné par Gladstone et les protestants dissidents du parti libéral ainsi que par le clergé catholique. Une scission s'ensuivit dans le parti du Home Rule ; trente et un députés seulement lui restèrent fidèles. Parnell ne survécut pas à sa chute politique (6 octobre 1891).

LA TACTIQUE ARLEMENTAIRE

Cette tactique ayant été rendue impossible par un nouveau règlement de la Chambre, Parnell adopta, à partir de 1885, une nouvelle tactique encore plus efficace. Il parvint à discipliner les députés irlandais et pratiqua la tactique de bascule. Ni les conservateurs, ni les libéraux ne pouvaient, avec leurs seules forces, constituer une majorité. Parnell, faisant voter les Irlandais tantôt avec les uns tantôt avec les autres, renversa tour à tour les ministères conservateurs et les ministères libéraux. Il mit ainsi les ministères sous la dépendance des Irlandais, qui purent dicter leurs conditions. Au total, la bataille irlandaise, dans le Parlement, se prolongea pendant dix-huit ans : 1875-1893.

La méthode des députés irlandais, approuvée par la grande majorité des Irlandais, a été combattue par les sociétés révolutionnaires des Fenians, hostiles à la résistance légale et fidèles à leur tradition de révolte armée et de séparation complète avec l'Angleterre. Pour entraver l'action des députés irlandais, le petit groupe des *Invincibles* se livra à une série d'attentats dont le principal fut celui de *Phœnix Park*, où en plein jour, dans le parc public de Dublin, le secrétaire d'État et le sous-secrétaire pour l'Irlande furent assassinés (6 mai 1882).

E HOME RULE

L'article essentiel du programme de Parnell, c'était le *rappel de l'Union*, l'Irlande autonome, ayant le ***Home Rule***, c'est-à-dire se gouvernant elle-même avec son propre Parlement et un ministère particulier.

Le Home Rule eut d'abord pour adversaires tous les Anglais, les libéraux aussi bien que les conservateurs. Mais, la tactique de Parnell réduisant les ministères à l'impuissance, Gladstone, ministre en 1886, résolut de rétablir la paix en Irlande en accordant la réforme radicale réclamée par les Irlandais. Il déposa un projet de loi qui organisait le Home Rule. Ce projet eut une conséquence très importante : il amena la *scission du parti libéral*; la grande majorité du parti libéral-radical soutint Gladstone, mais une minorité s'en détacha, qui tient à l'union et regarde le Home Rule comme une dislocation de l'Empire; elle était dirigée par un industriel, Joseph *Chamberlain*, maire de Birmingham, élu député en 1876, avec un programme ultra-radical. Le classement des partis fut bouleversé; *au lieu de deux grands partis*, ce furent *deux coalitions* qui se disputèren le pouvoir : *celle du Home Rule*, formée des libéraux gladsto

niens et des *nationalistes* irlandais; celle des *unionistes*, formée des conservateurs et des libéraux modérés et dissidents. Gladstone fut renversé par la coalition unioniste; mais, d'accord avec Parnell, il poursuivit la campagne en faveur du Home Rule et parvint à rallier la majorité des députés au projet. De nouveau ministre en 1892, Gladstone fit voter le Home Rule aux Communes. La Chambre des Lords le repoussa. Gladstone, très vieux, las de la politique, quitta le pouvoir à la suite de cet échec.



CARTE DE L'IRLANDE.

La carte traduit de façon frappante la proportion des forces nationalistes et orangistes en Irlande en 1914. Sur environ 4 400 000 habitants, l'Irlande comptait 73 0/0 de catholiques partisans du Home Rule et 26 0/0 de protestants, rebelles à l'exercice d'un gouvernement autonome. Les protestants sont en majorité, mais non en totalité, dans l'Ulster, et sont éparpillés dans les trois autres provinces.

Ce nouveau Bill avait fait jouer à la Chambre des Lords un rôle politique, contrairement à la tradition; il en résulta, à partir de 1894, une violente agitation menée par le parti libéral contre la Chambre des Lords et qui se résuma dans la formule populaire « *mend or end* », amender ou supprimer.

La retraite de Gladstone et l'opposition des Lords, qui se posèrent devant le pays en défenseurs de l'intégrité nationale, entraînaient une nouvelle désorganisation du parti libéral. Il ne fut plus question du Home Rule tant que les conservateurs furent au pouvoir (1894-1906); ils se bornèrent à établir en 1898 des assemblées électives, conseils de district et conseils de comtés. Le ministère libéral Asquith a repris en 1912 le projet de Gladstone, la Chambre des Communes a voté un nouvel *Home Rule Bill* (1912); mais l'application de la loi s'est heurtée à de sérieuses difficultés. Outre l'opposition des Lords, il a fallu compter avec *la résistance des protestants de l'Ulster*, les *orangistes*, qui ne voulaient à aucun prix du Home

Rule; armés et groupés en corps de volontaires, ils se déclaraient prêts à s'opposer par les armes à toute tentative pour rompre l'union avec la Grande-Bretagne et les soumettre à un gouvernement catholique à Dublin. L'Irlande en 1914 était *menacée d'une guerre civile*; volontaires orangistes et volontaires nationalistes étaient sur le point d'en venir aux mains. La guerre a permis au gouvernement anglais d'ajourner à la paix l'application de la réforme; l'exaspération des Irlandais, dont beaucoup devenaient *Sinn-Feiners*, c'est-à-dire partisans de l'indépendance complète. Une première révolte des *Sinn-Feiners* en 1916, une rébellion farouche et désespérée de trois années (1918-1921), qu'une répression féroce n'a pu dompter, ont enfin amené la solution du problème politique par la création d'un ***État libre d'Irlande*** (6 décembre 1921), qui confère à l'Irlande du Sud une indépendance presque complète, mais dans le cadre de l'Empire Britannique, maintient en outre l'allégeance envers le souverain anglais et accorde à la Grande-Bretagne toutes garanties pour sa sécurité.

LA QUESTION OUVRIÈRE

Tandis que les partis se querellaient à propos des affaires d'Irlande, la ***question ouvrière et sociale***, surgissait en Angleterre avec une acuité nouvelle. Cette question résultait du développement de la grande industrie, de la prospérité matérielle du pays et de la concentration des capitaux.

Les ouvriers ont éprouvé la nécessité de se grouper pour défendre leurs intérêts et régler avec les patrons les conditions du travail. Leur action a revêtu deux formes différentes. Jusque vers 1880, ils sont hostiles à l'intervention de l'État dans les rapports entre ouvriers et patrons, demandent simplement la reconnaissance de leur droit d'association. A partir de 1889, sous l'influence d'une crise économique, ils réclament au contraire l'intervention de l'État et obtiennent une série de lois protectrices du travail.

LES TRADE-UNIONS

Les ouvriers ont d'abord formé dans chaque ville des associations entre gens du même métier, dites ***trade-unions***; c'étaient de simples sociétés de secours mutuels, recrutées parmi les ouvriers aisés, qui payaient une forte cotisation régulière — 1 fr. 25 par semaine en moyenne — pour alimenter une caisse de retraites et une

caisse d'assurances; elles avaient aussi un comité, qui discutait avec les patrons les intérêts professionnels. Ces trade-unions, d'abord isolées, se groupèrent vers 1860, dans chaque centre industriel; en même temps se créèrent des fédérations nationales des principaux métiers, sur le modèle de la Société des Mécaniciens, organisée dès 1851. Les secrétaires des principales associations se mirent en relation, et leurs réunions amenèrent la création d'un organe commun à toutes les trade-unions, le *Conseil des Unions* — Trade Council.

En 1868, fut tenu à Manchester un premier Congrès général des trade-unions. Depuis, chaque année, un *Congrès national* réunit les délégués de tous les syndicats; il élit un *Comité parlementaire*, composé des membres influents des unions, qui dirige le mouvement ouvrier. Les anciennes trade-unions entendaient rester étrangères à la politique et s'occuper purement des intérêts professionnels. Elles étaient *hostiles à l'intervention de l'État* dans les rapports entre ouvriers et patrons; elles estimaient que l'association suffirait à rendre les ouvriers assez puissants pour leur permettre de traiter avec les chefs d'usine sur un pied d'égalité.

L'ACTION DES TRADE-UNIONS

Les trade-unions se bornèrent donc à réclamer des lois qui reconnussent leur existence et la légitimité de leurs moyens d'action. Elles demandèrent d'abord la *réforme de la loi sur les associations*. Une loi de 1825 permettait bien les coalitions, mais seulement pour déterminer le taux des salaires ou la durée du travail; elle punissait de trois mois de travaux forcés quiconque agirait par « molestation ou obstruction ». Les juges condamnaient par suite les grévistes qui, suivant l'usage anglais, se portaient devant l'usine pour engager leurs camarades à cesser le travail. Ils demandaient aussi l'abolition de la vieille loi *Maître et employé*, qui imposait à l'ouvrier des conditions plus dures qu'au patron dans le contrat de travail: l'ouvrier qui abandonnait son travail pouvait être puni de trois mois de prison, tandis que le patron qui congédiait un ouvrier en était quitte pour une indemnité. Les demandes des trade-unions furent d'abord mal accueillies; les ouvriers eurent alors recours, entre 1860 et 1870, à une série de grèves, qui furent parfois accompagnées de violences. Les patrons opposèrent aux unions des ligues de manufacturiers, ils exigèrent des ouvriers l'engage-

ment écrit qu'ils n'appartenaient pas à un syndicat, et ils répondirent aux grèves par la fermeture des ateliers ou *lock-out*.

Après une enquête sur les excès des unions, enquête qui leur fut favorable, le ministère Gladstone fit voter la *loi de 1871*, qui reconnaissait aux trade-unions la capacité de se faire représenter en justice, mais qui, pour satisfaire les grands industriels, maintenait au droit de grève les restrictions de la loi de 1825. Afin de faire abolir cette loi, les trade-unions s'agitèrent et votèrent pour les conservateurs. Le ministère Disraeli leur accorda la loi de 1875 dite « *Patron et Employé* » : la rupture du contrat de travail fut simplement passible de dommages-intérêts ; les restrictions de la loi de 1825 furent supprimées ; tous les procédés pacifiques des syndicats furent tolérés.

Satisfaites de cette législation, les unions se bornèrent longtemps à réclamer des mesures de détail pour améliorer la condition des travailleurs. En dépit de leur très forte organisation, elles répugnaient aux mesures violentes ; elles concevaient la défense des intérêts professionnels dans un esprit de conciliation. Leurs députés à la Chambre des Communes ne se considéraient pas comme les représentants d'une classe et siégeaient avec les membres du parti libéral. Les Anglais se plaisaient à vanter l'action modératrice des trade-unions et à l'opposer à la conduite des ouvriers du continent.

LA QUESTION SOCIALE

Mais, dans le dernier quart du XIX[e] siècle, le *problème social s'est posé en Angleterre avec une acuité jusqu'alors inconnue*. Son apparition est le résultat d'un profond malaise économique, dont les premiers symptômes se font sentir à partir de 1875. La décadence de l'agriculture s'est accélérée par suite de la concurrence des pays neufs d'outre-mer ; la baisse de prix des produits agricoles a déterminé une crise agraire. Le développement prodigieux du commerce et de l'industrie a subi un arrêt ; les pays européens se sont dotés d'une jeune industrie et ont fermé leurs portes aux produits anglais ; les marchés, devenus moins nombreux, ont été disputés âprement par deux rivaux, l'Allemagne et les États-Unis. La brusque interruption du régime de prospérité constante a eu sa répercussion sur le sort de la masse des travailleurs et a modifié leur état d'esprit. Des préoccupations nouvelles ont surgi, qui se sont traduites par la *diffusion des idées socialistes*, par la *transformation des trade-unions*, par l'organisation, en

dehors des deux grands partis, d'un parti politique nouveau, le *Parti du travail*.

LA DIFFUSION DES IDÉES SOCIALISTES

La crise agraire a d'abord donné naissance à deux sociétés : la *Ligue pour la nationalisation de la terre*, fondée en Écosse par le naturaliste Wallace, et la *Ligue pour la restitution de la terre*, fondée par des disciples de l'écrivain socialiste *Henry George* (1880). Elles demandaient que les terres fussent reprises aux propriétaires, avec ou sans indemnité, et devinssent la propriété de la nation. Leur action en faveur des ouvriers agricoles a influé sur le programme du parti radical. Dès 1885, Chamberlain demandait que l'État achetât des terres aux landlords pour les revendre en petits lots aux ouvriers agricoles; les lois votées en 1887, 1891, 1893, ont eu pour objet de créer la petite propriété aux dépens de la grande, grâce à l'intervention de l'État.

La crise économique et industrielle fit apparaître également deux sociétés socialistes : la *Fédération sociale démocratique*, fondée en 1880 par un disciple de Marx, *Hyndman*; elle essaya de propager les idées du socialisme allemand, mais elle n'a jamais réuni que quelques milliers d'adhérents. La société la plus originale fut la *Fabian Society*, fondée en 1883 par de jeunes intellectuels très actifs, mais détachés de l'action politique; leur tactique consistait à *temporiser*, à trouver des solutions immédiatement réalisables, et à établir peu à peu le socialisme par des mesures pratiques. Pour préparer l'opinion au nouveau régime, il fallait, par une propagande incessante faite au moyen de petites brochures ou *tracts*, l'imprégner d'idées socialistes. L'influence des idées fabiennes s'est surtout fait sentir dans les assemblées administratives des grandes villes; elles ont abouti au *socialisme municipal*.

LES NOUVELLES UNIONS

Jusque vers 1880, grâce à leur esprit pratique et aux résultats obtenus par leur forte organisation, les ouvriers anglais étaient restés rebelles à la propagande socialiste. La stagnation des affaires vers 1885 entraîna des crises douloureuses de chômage et des affaiblissements de salaires. Peu à peu, les idées de réforme sociale pénétrèrent dans les milieux ouvriers. Leur diffusion fut le résultat de la création de *nouvelles unions*. Les trade-unions étaient des syndicats d'*ouvriers spécialistes* — *skilled* —, tous bien

payés ; les principales d'entre elles étaient celles des mineurs, des mécaniciens, des filateurs et des tisseurs. Les ouvriers sans spécialité — *unskilled labourers* —, manœuvres et ouvriers agricoles étaient tenus en dehors des unions, parce qu'ils n'étaient pas assez rétribués pour payer la cotisation élevée. Ainsi le syndicat des maçons n'admettait pas les gâcheurs de plâtre, les travailleurs de la voie ferrée ignoraient les hommes d'équipe. A partir de 1889, se produit un mouvement nouveau ; des unions de métiers non qualifiés se forment. Les nouvelles unions, ouvriers des docks, chauffeurs et même journaliers agricoles, ne peuvent demander qu'une faible cotisation ; elles renoncent à agir comme sociétés de secours mutuels : elles n'ont qu'une caisse, celle de la grève, et elles portent leur effort sur la lutte contre les patrons. Les nouvelles unions ont accueilli facilement les doctrines socialistes. L'admission de leurs représentants dans les congrès annuels a fait peu à peu disparaître l'ancienne politique des trade-unions hostiles à l'intervention de l'État. Les nouveaux venus ont réclamé le vote de lois ouvrières pour fixer le minimum de salaires et le maximum d'heures de travail. Sous leur influence, les congrès se sont mis peu à peu à émettre des résolutions socialistes et à demander la nationalisation des terres, des mines et des chemins de fer dès le congrès d'Édimbourg (1896).

LE PARTI DU TRAVAIL ET LA LÉGISLATION OUVRIÈRE

Les revendications ouvrières ont été portées sur le terrain électoral. En 1892, s'est formé un parti nouveau, l'*Independent Labour Party*, le Parti indépendant du Travail, à tendances nettement socialistes, mais disposé à faire aboutir sans retard les réformes réalisables.

Ce parti a fait de rapides progrès et, dès 1906, il emportait 54 sièges aux élections pour la Chambre des Communes. Sous son influence, les partis traditionnels réservent une part importante dans leur programme aux questions sociales ; le parti libéral est devenu un parti radical, qui fait siennes la plupart des revendications sociales. Les ministères libéraux ont compris la nécessité des lois ouvrières et sociales destinées à améliorer le sort des travailleurs et à les protéger.

Le ministère libéral *Asquith*, à partir de 1907, a accumulé les réformes : loi sur la protection de l'enfance ouvrière (1908), journée de huit heures pour les mineurs, assurance obligatoire contre la maladie et le chômage (1911), loi sur les accidents du travail,

LES RÉFORMES RADICALES L'ANGLETERRE AU XXe SIÈCLE

Les dépenses requises par ces lois s'ajoutent aux dépenses militaires et navales. Malgré ses tendances pacifiques, le Parlement a dû consentir les sacrifices indispensables pour assurer à la flotte anglaise une suprématie indiscutée en face du danger créé par la croissance rapide de la flotte allemande. La nécessité de se procurer les ressources indispensables pour couvrir les dépenses sociales et militaires a obligé le ministre des finances *Lloyd George à introduire dans son budget de* 1909 *une série d'impôts sur les droits de succession et sur les revenus des privilégiés de la fortune.* Ces mesures ont entraîné un *conflit d'une extrême violence entre la Chambre des Lords et la Chambre des Communes.* La Chambre des Lords, pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, a refusé son adhésion au budget voté par la Chambre des Communes, et a repoussé la plupart des nouvelles réformes. Le conflit a été tranché par le *Parliament Act* (1911) *qui assure la suprématie financière de la Chambre des Communes et limite le pouvoir législatif de la Chambre des Lords* en donnant force de loi à tout bill voté par les Communes au cours de trois sessions consécutives. En même temps, la diminution de la prospérité industrielle et commerciale, la décadence de l'agriculture, le danger provoqué par l'essor de l'industrie et du commerce allemand, la fermeture des anciens marchés ont provoqué une *ardente campagne contre le libre échange.* Les partisans du *Tariff Reform* demandent le retour au protectionnisme et l'établissement d'une barrière douanière commune à tout l'Empire qui aurait le double avantage d'assurer la renaissance de l'agriculture et de réserver à l'industrie métropolitaine les débouchés coloniaux.

Ainsi le radicalisme social au début du XXe siècle était en train de rajeunir les institutions du Royaume-Uni. Question irlandaise, réforme du tarif douanier, hardies améliorations sociales, innovations fiscales, tels étaient les problèmes qui absorbaient l'attention des partis. Les Anglais se détournaient des préoccupations extérieures, persistaient dans leurs illusions pacifiques et se consacraient entièrement à achever la profonde transformation démocratique et sociale que subissait leur pays.

CHAPITRE XV

L'ESPAGNE AU XIXᵉ SIÈCLE

LES RÉVOLUTIONS

L'Espagne, au début du XIXᵉ siècle, était une *monarchie absolue* où les pouvoirs principaux étaient l'entourage du roi ou *camarilla* et le *clergé*. Elle est devenue, au cours du XIXᵉ siècle, une *monarchie constitutionnelle*. Cette transformation s'est opérée grâce à une série de *révoltes militaires*, les *pronunciamientos*, qui ont alterné avec des tentatives de la cour pour retourner graduellement à l'ancien régime.

L'histoire de l'Espagne, très confuse, peut se diviser en trois périodes :

1° La *période de la Restauration* (1814-1833), sous le règne de *Ferdinand VII*, où le souverain, malgré l'insurrection de 1820, a maintenu l'ancien régime.

2° La *période des guerres civiles*, de 1833 à 1874, caractérisée par les multiples changements de gouvernement. L'Espagne, sous la régence de *Marie-Christine* et le règne d'*Isabelle II*, fait péniblement l'apprentissage de la vie constitutionnelle. Une question dynastique, l'ouverture de la succession de Ferdinand VII, a été la première étape de la *disparition de l'ancien régime*. Elle a provoqué une guerre civile de sept ans, la *guerre carliste*, durant laquelle les absolutistes, aidés des provinces basques, ont soutenu contre Isabelle II, fille de Ferdinand VII, les droits de don Carlos, frère de Ferdinand VII. La régente Marie-Christine a dû s'appuyer sur les libéraux et faire de l'Espagne une monarchie constitutionnelle, en accordant le *Statut royal de* 1834. Ce statut a été modifié à plusieurs reprises par l'alternance au pouvoir des deux grands partis politiques, les *progressistes* et les *modérés*. Durant cette vie de troubles, les coups d'État militaires ont été les épisodes essentiels; le principal est celui de

1868, qui aboutit à l'*abdication d'Isabelle II*, au règne d'un prince d'une maison étrangère, Amédée de Savoie, et à la proclamation éphémère de la *République*. Les officiers sont devenus une puissance nouvelle et ont disputé au clergé la possession du pouvoir.

3° La *période de 1874 à nos jours* : la vie politique de l'Espagne devient plus calme et les troubles sont moins fréquents. Les principaux événements du règne d'*Alphonse XII* sont la *deuxième guerre carliste* et la *Constitution de* 1876, encore en vigueur, mais avec de légères modifications. Les souverains ont strictement observé la Constitution; les deux grands partis, conservateurs et libéraux, ont alterné au pouvoir, mais *les trois grandes forces de l'Espagne demeurent les ministres, le clergé et l'armée*. Restent en suspens les trois grandes questions, que les guerres civiles du XIXe siècle n'ont pas tranché : le *régionalisme basque et catalan*, la *question religieuse*, la *question sociale*.

Au dehors, l'Espagne, qui avait perdu ses colonies d'Amérique sous le règne de Ferdinand, a perdu, à la fin du XIXe siècle, à la suite d'une *guerre malheureuse contre les États-Unis*, ses dernières possessions, les *Antilles* et les *Philippines*. Elle espère retrouver une influence extérieure nouvelle en s'établissant au Maroc septentrional, et en intensifiant le *mouvement américaniste*, qui tend à multiplier et à resserrer les liens politiques, intellectuels et économiques entre l'Espagne et ses anciennes colonies.

LA CAMARILLA ET LE CLERGÉ

En 1814, *Ferdinand VII*, à son retour, rétablit la monarchie absolue, et l'Espagne revint à l'ancien régime qu'elle avait connu avant l'invasion française. Les deux pouvoirs principaux furent, comme à la fin du XVIIIe siècle, l'entourage intime du roi ou *camarilla* et le *clergé*. Le roi détenait toute l'autorité politique; il gouvernait, assisté de ministres et d'une série de Conseils, — Conseils de Castille, des Indes, des Finances, des Ordres, de la Guerre; — mais il se laissait dominer par un petit groupe d'intimes, la camarilla — la petite chambre, — composée de sa femme, de son confesseur, de ses favoris ou de ses favorites, disposant de toutes les places et de toutes les faveurs.

L'Église recouvra son pouvoir et ses anciens privilèges. Elle possédait encore d'immenses domaines, et Ferdinand VII restitua aux ordres monastiques les biens dont ils avaient été

dépouillés lors de l'invasion française; les couvents furent ouverts à nouveau; les Jésuites rentrèrent en triomphe; l'Inquisition fut rétablie et le roi prit même part à ses délibérations; l'Église conserva l'état civil, les procès relatifs au mariage et la censure sur les livres et sur la presse.

LES LIBÉRAUX ET LES OFFICIERS

La grande majorité de la nation, le clergé, la noblesse, le peuple ignorant et fanatique, étaient d'accord avec le roi. Mais la *réaction furieuse* pratiquée par Ferdinand VII, son détestable gouvernement, le lamentable état des finances, les continuelles atteintes à la liberté individuelle provoquaient un mécontentement profond chez deux classes de la nation, *les libéraux des grandes villes* et le *corps d'officiers*. L'invasion française et l'intervention anglaise avaient au début du siècle fait connaître aux Espagnols un régime nouveau. Un *parti libéral* s'était formé, recruté dans la minorité des gens instruits, parmi les anciens partisans du roi Joseph et parmi les hommes politiques qui avaient dirigé la résistance de l'Espagne en l'absence du roi légitime; il désirait la mise en vigueur de la Constitution de 1812, qui avait proclamé « la souveraineté de la nation ». Les libéraux ne se rencontraient guère que dans les grandes villes des provinces maritimes et excentriques, moins attachées à la dynastie et à l'absolutisme que la Castille.

La résistance à l'invasion française avait fait surgir en Espagne une force nouvelle, les *officiers*. Beaucoup d'entre eux étaient mécontents de Ferdinand VII, qui les tenait à l'écart et négligeait l'armée; les soldats étaient mal nourris et ne recevaient ni solde ni uniformes. Ils étaient affiliés aux loges maçonniques créées pendant la guerre et ils s'y rencontraient avec les libéraux. « Ils avaient été les chefs de la nation insurgée; ils restèrent les représentants véritables de la nation en opposition à la cour » (Seignobos).

LES ANNÉES DE CALOMARDE (1823-1833)

Le mécontentement des libéraux et des officiers aboutit à la Révolution de 1820[1], qui est le premier des coups d'État militaires ou *pronunciamientos*, qui se succèdent en Espagne pendant tout le XIXᵉ siècle. L'intervention française ramena l'Espagne sous le régime absolu. La *réaction* en Espagne dura dix ans (1823-1833); elle fut une véritable terreur. En dépit de l'amnistie que la France parvint à

1. Voir chapitre I.

obtenir (20 mai 1824), le ministre *Calomarde* laissa fonctionner les commissions dites *juntes de purification*; elles arrêtèrent des milliers de prisonniers; tous les fonctionnaires et officiers durent prouver devant elles qu'ils n'avaient commis aucun délit contre le roi ou l'Église; la simple affiliation à la franc-maçonnerie fut punie de mort. Si sauvage que fût la réaction, elle paraissait incomplète aux *apostoliques*, au parti absolutiste et religieux qui avait pour chef l'infant *don Carlos*, frère du roi; ils tentèrent même en 1827 un soulèvement en Catalogne. Leur révolte fut écrasée avec une brutale énergie, ainsi qu'une tentative des libéraux espagnols pour rentrer en Espagne à main armée après la Révolution française de juillet 1830.

LA QUERELLE DE SUCCESSION

L'ancien régime semblait donc assuré d'une longue durée en Espagne. Mais Ferdinand VII épousa en quatrièmes noces *Marie-Christine de Bourbon*, princesse de Naples (11 décembre 1829), qui, belle, intelligente, instruite, exerça une heureuse influence sur le roi. Pour écarter don Carlos du trône, Ferdinand voulut assurer sa succession à la fille qui pourrait lui naître, en rompant avec l'ordre de succession exclusivement masculin en usage depuis l'établissement des Bourbons en Espagne. Le 31 mars 1830, il publia un décret qui rétablissait l'ancien droit pour les femmes de monter sur le trône. De ce jour jusqu'à sa mort (29 septembre 1833), Ferdinand VII oscilla entre deux influences : celle de sa femme et celle de son frère. Pendant une maladie du roi en 1832, don Carlos faillit l'emporter, mais la reine profita d'une amélioration dans la santé du roi pour reprendre le dessus. Ferdinand rompit alors avec le parti apostolique, maintint une amnistie accordée par la reine, renforça l'armée, réunit les Cortès de Castille pour leur faire prêter serment de fidélité à sa fille Isabelle, et envoya son frère don Carlos à Lisbonne, après que celui-ci eut refusé de prêter le serment de fidélité.

Cette querelle de succession est un événement capital dans l'histoire de l'Espagne; elle a mis fin à la monarchie absolue et a inauguré la première étape vers un régime constitutionnel en obligeant la régente Marie-Christine à s'appuyer sur les libéraux; elle a divisé l'Espague en *deux grands partis dynastiques*, les « *christinos* » et les « *carlistas* », et a provoqué *deux guerres civiles*, d'inégale durée, la première de 1833 à 1840, la deuxième de 1872 à 1876.



MARIE-CHRISTINE (1806-1878). Portrait peint par LOPEZ
Musée du Prado. — Photographie Anderson.

La reine apparaît avec la grâce qu'elle possédait au moment de son mariage et que l'embonpoint devait plus tard lui faire perdre. Gaie, enjouée, éprise de plaisir, elle s'intéressait beaucoup plus à sa vie privée qu'aux affaires publiques; elle n'eut guère que deux passions, celle de l'argent et celle d'un garde du corps, Muñoz, qu'elle épousa et qu'elle fit duc de Rianzarès. Régente du royaume de 1833 à 1840, exilée de 1840 à 1843, elle reparut à la chute d'Espartero (1843), et fut toute puissante sur l'esprit de sa fille jusqu'en 1854, où la Révolution la contraignit de nouveau à l'exil; elle partagea jusqu'à sa mort ses loisirs forcés entre la France et l'Italie

CARACTÈRES DE LA GUERRE DE SEPT ANS

La *première guerre carliste* présente deux caractères dominants : elle est à la fois *une lutte du parti apostolique contre les partis modérés et libéraux*, et une *insurrection régionaliste contre la centralisation castillane.*

Don Carlos avait pour lui les grands d'Espagne, la plus grande partie du clergé, les villes de la Castille, les provinces des Pyrénées; il comptait même des adhérents parmi les officiers et les fonctionnaires; il avait certainement les sympathies de la majorité de la nation, mais les absolutistes les plus fougueux prirent seuls les armes en son nom. Il était absent d'Espagne à la mort de son frère, tandis que Marie-Christine eut l'avantage d'être maîtresse du gouvernement et de Madrid; elle eut pour elle le droit du premier occupant, les fonctionnaires, la majeure partie de l'armée et tous les libéraux.

La principale force des carlistes vint de l'appui que leur prêtèrent, outre les bandes qui s'organisèrent en Catalogne et en Aragon, les *montagnards des provinces basques, la Navarre et la Biscaye*. Ces provinces se considéraient comme étrangères aux autres pays de la monarchie; elles bénéficiaient d'un ensemble de libertés et privilèges, dits *fueros;* le roi n'était que le seigneur du pays; il n'y entretenait ni troupes, ni fonctionnaires; les habitants se gouvernaient eux-mêmes au moyen d'assemblées de chefs de famille; ils ne payaient pas l'impôt, ne faisaient pas le service militaire; leur contrée se trouvait en dehors de la ligne des douanes espagnoles; ils étaient en outre foncièrement catholiques et extrêmement attachés à leurs curés. En luttant pour le roi absolu champion de la foi, ils luttaient aussi pour éviter l'assimilation au reste de l'Espagne et maintenir leurs libertés menacées par la victoire des libéraux.

LA GUERRE CARLISTE

La guerre carliste fut longue, elle dura *sept ans*, parce que les ressources des deux partis étaient limitées. Pour vaincre, ils firent *appel à l'étranger*; la régente Marie-Christine obtint l'appui de l'Angleterre et de la France, qui mirent à sa disposition une légion anglaise et la légion étrangère; don Carlos fut reconnu par les monarchies absolues, l'Autriche et la Russie, qui lui expédièrent de l'argent et des volontaires. La tactique des carlistes fut celle des *guerillas* pendant la guerre de l'Indépendance : éviter les batailles et surprendre leurs adversaires dans des embuscades. Les duex

partis firent preuve d'une sauvage cruauté. Le général « christino » Noguera ayant fait fusiller la vieille mère du chef carliste Cabrera, celui-ci répondit en faisant fusiller les femmes de trente et un officiers libéraux tombés en son pouvoir, La guerre eut deux théâtres principaux : les *provinces basques*, où don



CARTE DE L'ESPAGNE.
pour suivre l'étude des guerres carlistes.

Carlos vint s'établir, et le pays montagneux au sud de l'Ebre, le *Maestrazgo*; *Zumalacarregui* et *Cabrera* y organisèrent les forces carlistes, qui s'élevèrent jusqu'à 70 000 hommes. La principale armée de la régente fut l'*armée du Nord*, chargée de réduire les provinces basques, confiée au général *Espartero* Les carlistes furent à plusieurs reprises sur le point d'être victorieux; en 1837, don Carlos parvint jusque devant Madrid, qui fut sauvé par l'énergie du général *Narvaez* et par l'indécision du prétendant; il attendit toute la journée « que Dieu voulût bien changer les cœurs », puis il se retira au delà de l'Èbre pour

célébrer la fête de la Vierge des douleurs, qu'il avait nommée généralissime de ses armées. La défaite des carlistes fut accélérée par les dissensions qui éclatèrent à partir de 1838 entre les conseillers intimes du prétendant et les généraux qui commandaient les montagnards. Elles amenèrent les Basques à signer avec Espartero la *convention de la Vergara* (29 août 1839), qui leur accordait le maintien partiel de leurs *fueros* et qui mit fin à la guerre civile. *La guerre carliste eut pour résultat d'accroître l'importance du corps des officiers*; les généraux qui ont sauvé le gouvernement et l'unité de l'Espagne, deviennent les maîtres; ils abritent leur ambition sous l'étiquette d'un parti, ils se jalousent et luttent entre eux pour la possession du pouvoir

LE STATUT ROYAL DE 1834

Pour lutter avec succès contre les carlistes et pour se maintenir au pouvoir malgré l'opposition des apostoliques, la régente dut s'appuyer sur les libéraux et leur donner des garanties. Sur les conseils du ministre *Martinez de la Rosa*, un libéral modéré, elle publia le 10 juillet 1834 un *Statut royal*, inspirée de la Charte française de 1814. Sous le vieux nom de *Cortès*, elle établissait une assemblée représentative, composée de deux *États*, l'*État des pairs*, formé de « *grands* » héréditaires et de membres nommés à vie par le gouvernement; un *État des députés*, élu pour trois ans, au suffrage à deux degrés, par les électeurs censitaires. Les Cortès devaient voter le budget et les lois dont la Couronne avait l'initiative; le gouvernement gardait le droit de les convoquer et de les dissoudre; les ministres n'étaient pas responsables devant eux. Le statut royal constituait un immense progrès, en dépit de ses lacunes; il marquait la *fin de la monarchie absolue* en Espagne et l'*apparition de la monarchie constitutionnelle.*

LES PARTIS POLITIQUES

La promulgation du statut acheva de scinder les libéraux en deux partis, qui se sont livré une lutte acharnée au cours du XIXe siècle pour s'emparer du pouvoir . les *modérés* et les *progressistes*. Les modérés, nombreux surtout dans les provinces du Nord et du Centre, acceptaient le Statut royal et la domination de la couronne sur les Chambres; ils voulaient des réformes limitées à l'administration et aux finances; ils formaient un parti aristocratique, recruté parmi les fonctionnaires et les grands propriétaires; à partir de 1850, le parti modéré devint de plus en plus semblable à

l'ancien parti apostolique. Les progressistes, nombreux surtout en Andalousie et dans l'ancien royaume d'Aragon, réclamaient une Constitution pareille à celle de 1812, où les Cortès étaient supérieures au Gouvernement, des élections plus démocratiques et la liberté de la presse. Ils se vantaient d'être aussi catholiques que leurs adversaires ; mais ils désiraient la liberté des cultes et la diminution des pouvoirs du clergé.

Sous la régence de Marie-Christine et sous le règne de sa fille Isabelle II, la vie politique de l'Espagne est extrêmement confuse et agitée. Les ministres se succèdent au pouvoir avec une rapidité effarante ; en 25 ans, de 1833 à 1858, on compte 78 ministres des Finances et 96 ministres de la Guerre. Les députés, qui ne reçoivent pas d'indemnité parlementaire, cherchent à devenir ministres ; la concurrence explique l'âpreté des luttes entre les partis et le grand rôle que jouent les questions de personnes. Les ministres continuent à gouverner à leur guise ; s'ils sont en conflit avec les Cortès, il leur suffit de les dissoudre pour triompher ; les électeurs obéissent docilement aux indications du gouvernement et lui donnent toujours une majorité favorable. La Chambre ne représente guère que le parti qui a dirigé les élections. L'Espagne est en théorie une monarchie constitutionnelle, mais le régime représentatif n'est qu'une simple apparence. La cour, dont dépendent les ministres, de plus en plus devient dévouée au clergé ; l'armée dispute au clergé la possession du pouvoir ; elle profite du discrédit de la dynastie pour soumettre l'Espagne au régime des pronunciamientos. Si le gouvernement cesse d'être populaire dans l'armée, un général « se prononce » contre le Gouvernement et le renverse, après avoir expliqué sa conduite par une proclamation ; les pronunciamientos ont été le seul moyen de maintenir la monarchie constitutionnelle et d'enrayer les tentatives de la cour pour retourner à la monarchie absolue.

RÉGENCE DE [M]ARIE-CHRISTINE

Tandis que sous la régence de Marie-Christine (1833-1840) l'Espagne était déchirée par la guerre carliste, elle était agitée par les luttes violentes des partis. Les modérés auxquels Marie-Christine a confié le pouvoir ont à faire face à l'opposition des progressistes, qui par tous les moyens cherchent à s'emparer du pouvoir.

Dès 1835, la plupart des grandes villes se soulèvent les unes après les autres et installent des juntes insurrectionnelles. Pour

les désarmer et pour parer à la détresse financière, le ministre *Mendizabal* supprime les couvents religieux et met en vente leurs biens dont il affecte le produit à une caisse d'amortissement de la dette (11 octobre 1835). Le décret paraît insuffisant aux progressistes, qui se soulèvent à nouveau en 1836 et qui, *grâce à la révolte de la garnison du château de la Granja*, résidence de Marie-Christine, parviennent provisoirement à s'emparer du pouvoir (12 août 1836) et à faire convoquer par la régente des Cortès Constituantes, qui votèrent une nouvelle Constitution à tendances progressistes, la *Constitution de 1837*. Elle maintenait les prérogatives les plus importantes de la couronne, mais partageait le pouvoir législatif entre les Cortès et le roi ; les Cortès avaient l'initiative des lois, le roi avait le droit de refuser sa sanction. Cette victoire des progressistes n'empêcha pas Marie-Christine de s'obstiner à gouverner avec des ministres conservateurs ; les progressistes se tournèrent alors vers Espartero, le général le plus populaire, que la régente venait de créer « duc de la Victoire ».

La rupture entre Marie-Christine et Espartero éclata en 1840 et eut pour résultat l'*abdication de la régente*. A propos d'une loi qui retirait aux municipalités le droit d'élire leurs maires ou *alcaldes*, Madrid s'insurgea et des juntes progressistes se formèrent dans les provinces. Pour dompter l'insurrection, Marie-Christine fut contrainte d'offrir le pouvoir à Espartero, qui exigea qu'elle acceptât l'aide de co-régents désignés par lui ; Marie-Christine refusa, abdiqua, et se retira en France (17 oct.).

LES DICTATURES MILITAIRES (1840-1851)

La chute de Marie-Christine ne termina pas les luttes civiles ; elle entraîna un *régime de dictature militaire*. Les deux meilleurs généraux de l'Espagne, Espartero et *Narvaez*, se disputent le pouvoir et gouvernent avec l'aide de l'armée. Le gouvernement d'Espartero, nommé régent par les Cortès, dura trois ans. Les modérés profitèrent du mécontentement provoqué par les négociations d'un traité de commerce avec l'Angleterre et par la répression farouche d'une émeute terrible qui avait éclaté à Barcelone (juillet 1842). Ils s'insurgèrent en Andalousie et en Valence (2 mai 1843), conduits par Narvaez, qu'Espartero par jalousie avait fait disgracier. Narvaez parvint à entrer dans Madrid et à s'emparer du pouvoir, tandis qu'Espartero était réduit à s'embarquer sur un navire anglais (30 juillet 1843).

Les Cortès proclamèrent alors la majorité d'***Isabelle II***, âgée de treize ans ; Narvaez, créé duc de Valence, garda le pouvoir, sauf quelques interruptions, jusqu'en 1851. Il réprima sévèrement les émeutes progressistes, fit fusiller les soldats rebelles, jeter en prison ses adversaires politiques et surveiller étroitement la presse. Sa politique, appuyée par les modérés, fut résolument conservatrice. Les principaux actes de son ministère furent le *vote de la Constitution de 1845*, retour au Statut de 1834, amendé dans un sens monarchique, et le *mariage de la reine*, auquel toutes les cours d'Europe s'intéressèrent. La diplomatie française imposa sa solution : la reine épousa son cousin, don Francisco, prince débile et chétif, tandis que sa sœur épousait le duc de Montpensier, le plus jeune fils de Louis-



ISABELLE II (1830-1904).
Gravure de MASSON.
Bibliothèque Nationale. Estampes.

Isabelle II dut sa popularité, au début de son règne, à sa charité inépuisable, à sa générosité, à l'aménité de son caractère ; musicienne excellente, malgré son ignorance, sensible aux beautés de l'art, protectrice de tous les talents, elle ne possédait pas la moindre qualité d'homme d'État et ne sut pas gouverner. Orgueilleuse, frivole, capricieuse, têtue et égoïste, elle adorait les plaisirs, la toilette, la danse, la musique, la table, le théâtre. Très superstitieuse, avec un fort penchant au mysticisme, elle fit de la cour de Madrid la cour à la fois la plus corrompue et la plus pieuse d'Europe. Les désordres de sa vie privée, ses folles prodigalités, la politique de réaction à outrance à laquelle la poussait un entourage bigot achevèrent de lui faire perdre toute trace d'affection chez ses sujets. Chassée en 1868, elle abdiqua en 1870 en faveur de son fils, se sépara à l'amiable de son mari, prince ridicule et dévot, dont elle avait eu neuf enfants, et aurait vécu complètement oubliée à Paris sans les procès que lui intentaient de temps à autre ses créanciers.

Philippe. Pour se concilier le clergé, Narvaez lui rendit les biens qui n'avaient pas encore été vendus, et, pour montrer son dévouement au pape, il envoya en Italie 9000 soldats pour aider les Français à rétablir le pouvoir temporel (1849).

LA RÉACTION ET LA RÉVOLUTION DE 1854

En janvier 1851, Marie-Christine, d'accord avec Isabelle, congédia Narvaez. Les trois années qui suivirent la retraite de Narvaez furent marquées par une politique de *réaction à outrance*, qui coïncide avec la période de réaction générale en Europe. *La reine Isabelle II* tenait le libéralisme pour une hérésie et aurait bien voulu supprimer les Cortès. La camarilla se reconstituait autour d'elle; ses favoris étaient la Sœur Patrocinio, condamnée pour escroquerie; le Père Claret, un jésuite fanatique, son confesseur, et un courtisan, don Marfori. Son entourage la poussait à renforcer l'absolutisme et à favoriser le pouvoir de l'aristocratie et de l'Église pour achever de les gagner à la monarchie. La question religieuse fut tranchée dans un sens très favorable au Saint-Siège par le *Concordat de 1851*, aujourd'hui encore en vigueur. La religion catholique, religion d'État, continuait à être seule autorisée en Espagne; les évêques avaient la surveillance de l'enseignement et la censure des livres; la vente des biens ecclésiastiques était ratifiée, mais le clergé avait le droit d'acquérir de nouveaux biens et il s'empressa de réparer ses pertes. A partir de 1853, la Cour essaya de gouverner sans les Cortès; elle les prorogea; toute démarche en faveur de leur rappel fut punie d'exil ou de prison; le budget fut promulgué par décret; Madrid fut déclaré en état de siège.

Cette tentative pour reconstruire l'ancien régime fut suivie d'une révolution, qui fut une victoire des officiers et des progressistes sur la cour et le clergé. Les progressistes s'unirent aux modérés mécontents; grâce à leur appui, le général *O'Donnell* soulevait les régiments de cavalerie de Madrid (28 juin 1854), tandis que, quelques jours après, la capitale elle-même se couvrait de barricades et que les émeutiers s'enhardissaient à piller l'hôtel de la reine mère. Devant la révolution victorieuse, Marie-Christine s'enfuit. Isabelle fut réduite à confier le pouvoir à O'Donnell, qui convoqua les Cortès et gouverna à l'aide d'une majorité de libéraux et de progressistes qui formèrent l'*Union libérale*.

O'DONNELL ET L'UNION LIBÉRALE (1854-1863)

Les progressistes, en majorité aux Cortès, eurent d'abord le pouvoir, et ils votèrent la *Constitution de 1855*, qui était un retour à celle de 1837. Pour surmonter les difficultés financières, ils votèrent la loi de *désamortissement*, qui ordonnait de mettre en vente tous les biens de main-morte, ceux de l'État, des établissements de bienfaisance et du clergé. Cette loi provoqua la rupture entre la cour et les progressistes. Isabelle lui était hostile, ainsi que O'Donnell, qui penchait vers les modérés et qui, très ambitieux, se rendait compte que la faveur de la reine lui était indispensable pour se maintenir au pouvoir. Il revint à la Constitution de 1845 par l'*Acte additionnel de 1856*, en se bornant à promettre une session des Cortès de quatre mois par an et quelques garanties pour la liberté de la presse. Puis il suspendit l'application de la loi de désamortissement et ne la reprit que plus tard, après accord avec le Saint-Siège. Il obtint aux Cortès une majorité compacte en distribuant les faveurs et les fonctions à ses parents et à ses créatures. Pendant son long ministère, il s'efforça de développer la prospérité économique de l'Espagne par de très vastes travaux publics et de pratiquer une active politique étrangère; la principale manifestation fut une *expédition glorieuse et inutile au Maroc* (1859), dont l'épisode essentiel fut la prise de Tetouan. O'Donnell, dont la politique était de plus en plus conservatrice, fut attaqué par les progressistes et abandonné par les modérés. Il se retira devant cette double opposition, et l'Union libérale disparut avec lui (1863).

DEUXIÈME RÉACTION (1863-1868)

Les années qui suivirent la retraite de O'Donnell furent marquées par une *deuxième tentative de la cour pour revenir à la monarchie absolue*. Cette politique de *réaction à outrance* provoqua une nouvelle révolution militaire, qui eut pour *résultat la chute et l'exil d'Isabelle II*. Pendant cinq ans, de 1863 à 1868, la camarilla fut toute puissante, mais elle ne put gouverner qu'avec l'aide de la dictature militaire, pratiquée d'abord par O'Donnell, puis par Narvaez. Ils essayèrent de briser brutalement l'opposition des progressistes, soutenus par le général *Prim*. Les émeutes militaires furent sévèrement réprimées et les corps de rebelles dissous. La liberté de la presse fut supprimée. Une loi attribua aux ministres le droit d'expulser de leur domicile et d'interner



Le Général Prim (1811-1870).
Portrait peint par Henri Regnault (1843-1871).
Musée du Louvre. — Phot. Hachette.

Juan Prim fit ses premières armes dans l'armée libérale lors de la guerre de sept ans, contribua ensuite à provoquer la chute du régent Espartero, participa à la campagne marocaine d'O'Donnell en 1859, commanda en 1861 le corps expéditionnaire au Mexique et fixa la politique espagnole dans un sens contraire à celle de la France et favorable à l'indépendance du Mexique. Disgracié et proscrit à plusieurs reprises à cause de ses opinions libérales, il prit une large part à la Révolution de 1868. Son entrée à Madrid le 7 octobre fut un triomphe que Regnault a immortalisé dans son tableau où il le représenta, tête nue, les cheveux en désordre, suivi d'une foule enthousiaste, arrêtant son cheval à la mode espagnole au sommet d'une montée et « saluant à la fois la liberté et sa patrie, qu'il lui est permis de revoir, non plus en proscrit, mais en maître ». Ce Catalan était « un petit homme maigre, vif, au teint olivâtre, aux yeux ardents, aux manières séduisantes « É. Ollivier). Soldat de fortune, ambitieux,

les citoyens tenus pour suspects. Malgré les difficultés financières sans cesse croissantes, la reine ne cessa de faire preuve de la plus grande prodigalité à l'égard de ses favoris, et elle acheva de se rendre impopulaire. L'opposition prit alors un caractère antidynastique et révolutionnaire. A Madrid et dans les grandes villes des provinces maritimes se forma un *parti républicain*, partisan du suffrage universel, tandis que l'armée se convertissait à la cause des progressistes.

RÉVOLUTION DE 1868

Le 18 septembre 1868, l'escadre en rade de Cadix, commandée par l'amiral Topete, se déclara en insurrection aux cris de : « Vive la souveraineté nationale ! » L'Andalousie se prononça aussitôt pour la révolution ; les généraux Prim et *Serrano* marchèrent alors sur Madrid, en pleine insurrection depuis le 30 septembre. Isabelle, qui se trouvait à Saint-Sébastien, ne voulut pas sacrifier ses favoris ; elle se retira en France, où Napoléon III mit à sa disposition le château de Pau.

La Révolution de 1868 était l'œuvre d'une coalition : généraux, progressistes et républicains démocrates. Elle fut accueillie avec enthousiasme dans toute l'Espagne. Comme celle de 1854, elle avait écarté le retour à la monarchie absolue et sauvé la liberté constitutionnelle; mais elle ne parvint pas à fonder un régime stable. Pendant six ans, l'Espagne est plongée dans le désordre et l'anarchie; quatre régimes différents se succèdent : gouvernement de Serrano, règne d'Amédée de Savoie, République de 1873, dictature militaire. L'ordre n'est rétabli que par un nouveau pronunciamiento, celui de 1874, qui restaure la monarchie constitutionnelle et la dynastie des Bourbons.

d'une bravoure incontestée, d'une intelligence vive, d'une faculté de compréhension rapide, qui suppléait à son manque de culture générale, Prim a été le type du général espagnol destiné à devenir l'épée d'un parti. Il fut le chef militaire du parti progressiste, c'est-à dire le chef suprême, puisque l'armée jouait le principal rôle dans les révolutions politiques. Ce démocrate avait des goûts autoritaires et aristocratiques, et le portrait de Regnault lui déplut parce qu'il s'y trouvait dépeigné et la figure sillonnée de rides. Dépourvu de tout talent d'organisation, il assista indifférent aux efforts des Cortès pour donner à l'Espagne de nouvelles institutions. Il se contenta du titre de capitaine général, la dignité la plus élevée de l'armée espagnole, et, pour garder le pouvoir, s'abrita derrière le nom du général Serrano. Partisan d'une monarchie constitutionnelle, il s'obstina à chercher hors d'Espagne un souverain qui ne serait pas assez fort pour effacer les conquêtes de la Révolution et pour oser gouverner sans lui. Il raillait les républicains et tomba peut-être sous leurs coups dans une rue obscure de Madrid, le 27 décembre 1871.

LA CONSTITUTION DE 1869

Les Cortès constituantes, élues au suffrage universel, furent convoquées le 11 février 1869: la majorité se composait de progressistes, qui voulaient une monarchie « entourée d'institutions démocratiques »; ils décernèrent à Serrano le titre de chef du pouvoir exécutif, puis ils votèrent la *Constitution démocratique de 1869* (6 juin). Elle comportait l'établissement du suffrage universel pour l'élection au Congrès, la liberté de l'imprimerie et de l'enseignement, le droit de réunion et d'association. Les discussions les plus violentes s'engagèrent au sujet de la liberté des cultes; elle fut votée malgré 9000 pétitions couvertes de trois millions de signatures, qui demandaient le maintien du catholicisme comme religion d'État. Pour la première fois, en Espagne, le principe de la liberté religieuse était consacré par la loi. Cette innovation déchaîna l'opposition du clergé, qui se mit à prêcher la révolte; tous les évêques sauf un, la plupart des curés refusèrent de prêter serment à la Constitution. Le gouvernement cessa de payer le traitement des ecclésiastiques et les Cortès votèrent le mariage civil. Ces mesures rendirent irrémédiable la scission entre le clergé et la Révolution. La Constitution avait en outre contre elle les carlistes qui s'agitèrent dans le nord de l'Espagne, et les républicains qui s'insurgèrent à Barcelone, à Saragosse et à Valence.

LE RÈGNE D'AMÉDÉE DE SAVOIE

Les généraux Prim et Serrano s'imaginaient que l'élection d'un roi mettrait fin aux luttes civiles; après plusieurs recherches infructueuses, ils proposèrent aux Cortès, un fils de Victor-Emmanuel, Amédée de Savoie, qui fut élu roi (novembre 1870). Le nouveau souverain était plein de bonne volonté, mais il ignorait totalement le pays sur lequel il allait régner. Son règne fut de courte durée (30 décembre 1870-11 février 1873); il voulut gouverner en roi parlementaire, mais, en dépit de la pression électorale, la grande majorité des Cortès resta antidynastique. Le roi avait contre lui le clergé, les carlistes, les anciens modérés, les patriotes exaltés, les républicains; il ne régnait que grâce à l'appui de l'armée: un incident insignifiant, à propos de la réforme du corps des officiers d'artillerie, amena la rupture entre le pouvoir civil et l'armée, coalisa contre le gouvernement les deux forces les plus puissantes de l'Espagne, le clergé et l'armée, et entraîna l'abdication d'Amédée.

LA RÉPUBLIQUE

Les républicains étaient en minorité, mais ils eurent de l'audace et proclamèrent la République. La République dura six mois et vingt et un jours, et ne compta pas moins de quatre chefs d'Etat. L'écroulement de la République fut causé par la division des républicains; les uns, les *fédéralistes*, avec *Pi y Margall*, un disciple de Proudhon, voulaient une république fédérale à la manière des États-Unis; les autres, les *centralistes*, avec *Castelar*, un ancien professeur à l'Université de Madrid, voulaient une république unitaire et radicale. Les fédéralistes eurent d'abord le pouvoir, mais ils ne savaient pas quelle taille attribuer aux territoires; ils se demandaient s'il fallait former des territoires autonomes avec les anciennes provinces telles que la Catalogne, l'Andalousie, ou s'il fallait adopter des subdivisions plus petites, les cantons, et créer des États de Séville, de Cadix, de Grenade. Sans attendre la solution du problème, les *cantonalistes* s'insurgèrent dans l'Andalousie, dont les villes s'érigèrent en petites républiques autonomes. Les centralistes, devenus maîtres du pouvoir, appelèrent à la présidence Castelar, et écrasèrent l'insurrection des cantonalistes, qui résistèrent à Carthagène jusqu'au 13 janvier 1874. La majorité fédéraliste des Cortès, mécontente de cette répression brutale, renversa Castelar (2 janvier 1874).

LA DICTATURE MILITAIRE

Le général *Pavia*, gouverneur de Madrid, profita de ces discordes pour faire un coup d'État; le 3 janvier, il dispersait les Cortès et donnait le pouvoir au maréchal Serrano; l'armée redevint maîtresse du gouvernement et l'Espagne fut de nouveau soumise à la dictature militaire. La politique de Serrano fut entièrement conservatrice : il supprima les journaux progressistes et républicains, prononça la dissolution des sociétés politiques, et suspendit les garanties constitutionnelles; mais il laissa le clergé et les partisans d'Alphonse XII, le fils d'Isabelle II, faire une active propagande.

La restauration apparaissait prochaine, lorsque, le 29 décembre 1874, le général *Martinez Campos*, par le pronunciamiento de Sagonte, proclama ***Alphonse XII***; la garnison de Madrid se joignit au mouvement; les autres généraux s'y rallièrent; Serrano, qui luttait contre les Carlistes, dut abandonner son armée et se réfugier en France.

ALPHONSE XII

Le nouveau souverain, âgé de dix-sept ans, fit son entrée à Madrid le 14 janvier 1875, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Il avait des connaissances fort étendues pour un Espagnol, il était plein d'activité et au courant des besoins de son pays. Les deux tâches essentielles lui parurent d'abord de mettre fin à la guerre carliste qui désolait le Nord de l'Espagne, puis de donner au pays une constitution nouvelle.

LA DEUXIÈME GUERRE CARLISTE

La deuxième guerre carliste fut une réédition atténuée de la guerre de 7 ans; l'insurrection avait éclaté dès avril 1872, au nom de *don Carlos VII*, petit-fils du dernier frère de Ferdinand VII; elle fut aggravée par la proclamation de la République; les provinces basques seules eurent une armée presque régulière; la Catalogne et le Valence ne connurent que de simples bandes. Le roi commença par désorganiser le parti carliste en offrant aux provinces basques une amnistie générale, la confirmation des fueros et le maintien des officiers et fonctionnaires carlistes dans leurs emplois, puis il poussa la guerre avec vigueur: le Maestrazgo, la Catalogne, les provinces basques furent successivement nettoyées et, le 28 février 1876, don Carlos passait la frontière avec quelques fidèles. La deuxième guerre carliste aboutit à la suppression des fueros et à l'unification complète de l'Espagne. Les autorités locales furent maintenues, mais elles durent reconnaître les lois espagnoles, payer les impôts et se soumettre au recrutement militaire.

LA CONSTITUTION DE 1876

La même année, le vote *de la Constitution de* 1876 par les Cortès mettait fin au régime de la dictature militaire. Elle établit une *monarchie constitutionnelle libérale*; le roi inviolable, investi du pouvoir exécutif, est assisté de *ministres responsables*; le pouvoir législatif est attribué à deux Chambres: le *Sénat*, formé de hauts dignitaires, de membres à vie et de membres élus par les députations provinciales; le *Congrès*, élu par des électeurs censitaires. Le *catholicisme est déclaré religion d'État*; une tolérance entourée de restrictions est accordée aux autres cultes. En fait, les évêques ont persisté dans leur intransigeance; les tribunaux, surtout sous les ministères conservateurs, ont réprimé avec rigueur les manifestations publiques des cultes dissidents.

TRANSFORMATION DES PARTIS

La Constitution de 1876 a entraîné une classification nouvelle des partis. Les deux partis d'opposition, les *carlistes* et les *républicains*, subsistent; les deux grands partis dynastiques sont devenus les *conservateurs* et les *libéraux*.

Les carlistes sont intransigeants en matière religieuse et réclament l'unité de culte. Ils se déclarent partisans de la décentralisation et même de l'autonomie régionale. Ils cherchent à s'appuyer sur le peuple et ont une tendance à évoluer dans un sens démocratique, depuis que le prétendant *don Jaime* a donné son assentiment à la propagande entreprise par les « *catholiques sociaux* ». Les *républicains* sont nombreux et entreprenants; mais ils sont divisés en fractions hostiles; les *modérés*, partisans d'une évolution pacifique; les *radicaux*, favorables à l'action révolutionnaire, et les *socialistes*, dont les progrès sont entravés par la propagande anarchiste. Les *conservateurs* ont été groupés par *Canovas del Castillo* au lendemain de la restauration; ils veulent le maintien de la Constitution de 1876; ils n'acceptent que des réformes admises par le clergé, la noblesse et la haute bourgeoisie, qui sont leurs principaux appuis. Les *libéraux* demandent la transformation de la Constitution dans un sens démocratique, ils réclament la liberté réelle des cultes, la liberté de la presse et d'association, le jury, le mariage civil.

CANOVAS DEL CASTILLO ET SAGASTA

Les conservateurs et les libéraux ont alterné au pouvoir sous le règne d'Alphonse XII, la régence de sa veuve, *Marie-Christine d'Autriche*, et le règne de leur fils posthume, *Alphonse XIII* (17 mai 1902).

Sous Alphonse XII (1875-1885), le véritable maître de l'Espagne a été *Canovas del Castillo*, qui fut presque constamment ministre. Remarquable par la valeur de son intelligence et la variété de ses connaissances, il a été un des plus habiles hommes d'État de l'Espagne. Il a cherché à rendre la paix à l'Espagne dont il a compris les véritables intérêts et à consolider la dynastie par une politique favorable au clergé. Il éleva le budget des cultes de 3 à 91 millions, abolit le mariage civil, ferma les chapelles protestantes. Bien qu'il fût personnellement intègre, il a fait de la corruption un moyen de gouvernement et s'est assuré une majorité compacte en distribuant les faveurs et les places à ses amis politiques et à leurs creatures.

Les libéraux, dirigés par *Sagasta*, ont eu le pouvoir à la fin

du règne d'Alphonse XII et surtout sous la régente Marie-Christine. Ils sont parvenus à réaliser les points essentiels de leurs programmes; leurs principales réformes ont été l'établissement du jury (1888), le mariage civil, l'accord des libertés de la presse, de réunion et d'association, et surtout le suffrage universel (1890).

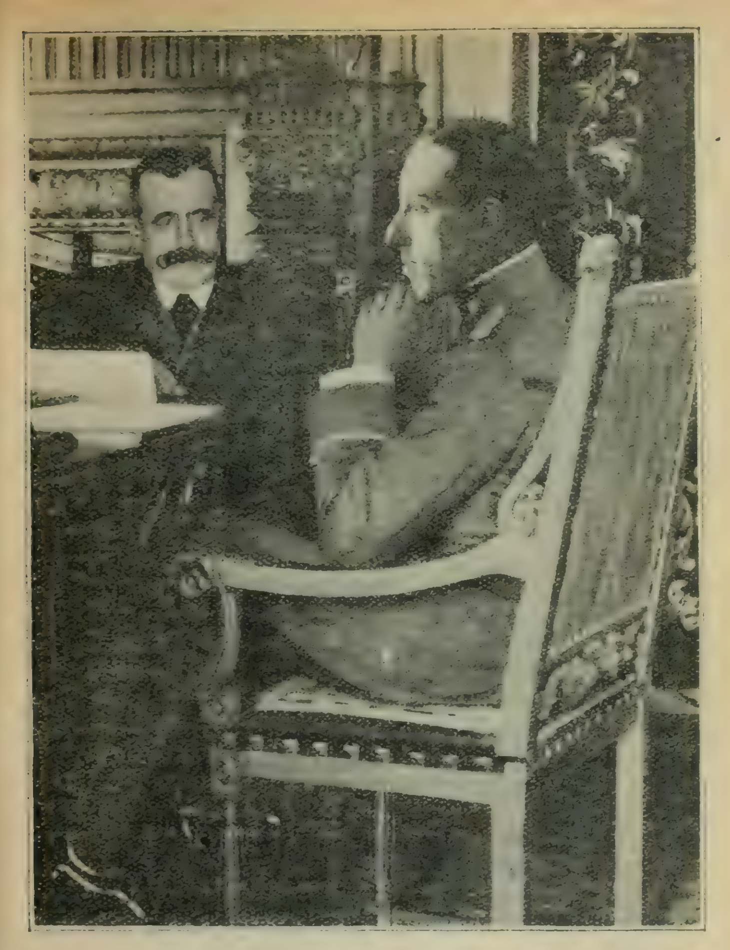
LE RÈGNE D'ALPHONSE XIII

Sous Alphonse XIII s'est poursuivie, avec la même régularité, l'alternance au pouvoir des libéraux, avec les ministères *Canalejas* et *Romanones*, et des conservateurs, avec le ministère *Maura*. Les partis au pouvoir se sont efforcés de résoudre les trois grandes questions qui se posent en Espagne au début du XXe siècle: la *question sociale*, la *question religieuse* et la *question régionaliste*.

En matière sociale, l'Etat a adopté résolument une *politique d'intervention* qui s'est traduite par une législation abondante inspirée par l'Institut de Réformes sociales, créé en 1904. Mais ces réformes, sauf celle de la loi sur les accidents du travail (1900) restent lettre morte, par suite de la faiblesse des sommes consacrées à leur application et par suite de la résistance des patrons et de la méfiance des ouvriers travaillés par l'esprit anarchiste et hostiles à toute action officielle. Cette législation n'a pas empêché l'émigration des journaliers agricoles, qui atteint près de 200 000 personnes par an, ni une série de grèves révolutionnaires dont les plus importantes ont été celles de Barcelone (1909), de Bilbao (1910) et des cheminots (1912).

La *question religieuse* a été soulevée par les libéraux, désireux d'affermir la supériorité du pouvoir civil; leur but était de limiter le nombre des congrégations et de les soumettre à l'autorisation. Le ministre Canalejas a tenté l'application d'une loi votée en 1887, et demeurée lettre morte, qui obligeait les ordres non reconnus par le Concordat à demander l'autorisation au gouvernement, à déposer leurs statuts auprès des gouverneurs de provinces, et à se soumettre à leur inspection; il a fait voter une loi nouvelle, dite *loi de Cadenas*, qui interdit à toute association religieuse nouvelle de s'établir en Espagne avant qu'une entente soit intervenue avec le pape. Un conflit s'est alors engagé avec le Saint-Siège, que ses successeurs ont terminé par un compromis favorable au pape. La question religieuse reste donc entière.

La victoire de la dynastie sur les carlistes n'a pas empêché



ALPHONSE XIII ET CANALEJAS. — Phot. Chusseau-Flaviens.

Cette photographie a été prise à l'issue d'une réunion du conseil des ministres enue le 10 juin 1909, où a été soumis à la signature du roi un décret autorisant les manifestations et les cérémonies publiques de religions autres que celles de l'Etat. Cette mesure de tolérance a soulevé en Espagne de très ardentes démonstrations. Les adversaires du décret n'y ont vu qu'un prétexte pour déclarer la guerre au catholicisme. D'où une campagne violente menée contre le gouvernement par tous les conservateurs, par les prélats et par les curés. José Canalejas (1854-1912) est le seul ministre espagnol qui ait osé toucher à la question religieuse dans un sens légèrement anticlérical. Vice-président des Cortès à l'âge de trente ans, ministre à plusieurs reprises, il a été président du Conseil de février 1910 jusqu'au jour où il a été tué par un anarchiste militant (12 novembre 1912). Son œuvre n'a pas été poursuivie par ses successeurs.

les tendances particularistes de survivre en Espagne au cours du XIXᵉ siècle, et un *mouvement régionaliste* très puissant, hostile à la centralisation et favorable à l'autonomie continue, à se développer *en Catalogne et dans les provinces basques*; mais les aspirations de ces deux régions sont complètement opposées. Le gouvernement ne leur a accordé aucune concession dans le sens autonomiste, mais il leur a donné complète satisfaction au point de vue économique; il a adopté une *politique douanière presque prohibitive*, qui, par les tarifs très élevés de 1906, ferme l'Espagne aux produits des autres nations et réserve la maîtrise du marché national à l'industrie catalane et biscayenne.

L'ESPAGNE AU XXᵉ SIÈCLE

Les pronunciamientos ont cessé en Espagne depuis 1876. Le régime constitutionnel qui a fonctionné avec une régularité jadis inconnue n'est qu'une façade. La masse des électeurs se compose d'individus illettrés et ignorants, qui se désintéressent des affaires publiques; les élections, dirigées par le parti au pouvoir, sont un compromis entre le gouvernement et les politiciens de clocher, les *caciques*; les Cortès continuent à ne pas refléter l'opinion véritable du pays; les députés donnent toujours leur approbation aux ministres, dont dépendent toutes les faveurs et toutes les places, et, comme le choix des ministres dépend du roi, le monarque demeure le maître du gouvernement. L'influence du clergé continue à être considérable; les biens meubles et immeubles possédés par les ordres monastiques s'élèvent environ au tiers de la richesse nationale.

Le corps des officiers prétend toujours jouer un rôle politique; son importance est hors de proportion avec le chiffre des effectifs; à la fin du XIXᵉ siècle, l'armée espagnole, pour un effectif de 50 000 hommes, comptait 499 généraux, 578 colonels et plus de 23 000 officiers, dont la solde absorbait la majeure partie du budget de la guerre. Pour s'attacher plus étroitement le corps des officiers, le gouvernement a augmenté les effectifs, qu'il a portés à 121 000 hommes en 1913, et a promulgué en 1912 une loi qui établit le service militaire obligatoire et égal pour tous; la durée du service est de trois ans, mais une partie seulement du contingent est incorporée, et une réduction du temps de présence sous les drapeaux est accordée moyennant le paiement d'une certaine somme d'argent.

A la suite d'attaques de quelques journaux, les officiers de la



VUE DE BARCELONE.
Photographie Levy.
Barcelone a toujours formé en Espagne un centre très particulariste de défiance de la prépondérance castillane, conflit d'intérêts qui tient au développement industriel de la Catalogne, ces motifs se confondent, et le particularisme catalan s'avive par le goût de l'action et l'esprit de logique propres à cette population. Le même esprit explique le développement des idées républicaines et socialistes, et l'agitation révolutionnaire qui en résulte.

garnison de Barcelone en 1905 ont envahi les bureaux de ces journaux et les ont saccagés; le gouvernement a fait voter la *loi des juridictions* qui défère aux conseils de guerre les attaques et injures contre les officiers. Ainsi, en Espagne, *au début du* **XXe** *siècle*, les *ministres*, le *clergé et l'armée continuent à être les trois grandes forces de la nation.*

L'ESPAGNE AU DEHORS

L'Espagne, qui avait été au **XVIIIe** siècle une grande puissance coloniale, a perdu son empire colonial au cours du XIXe siècle. Cette perte s'est effectuée en deux étapes; le soulèvement des colonies de l'Amérique du Sud et du Centre lui a enlevé, sous Ferdinand VII, tous ses domaines sur le continent américain; elle possédait encore aux Antilles les deux grandes îles de Cuba et de Porto Rico et en Asie l'archipel des Philippines. Mais la mauvaise administration, l'exploitation des colonies au profit de la métropole ont déterminé des soulèvements incessants à Cuba et aux Philippines au cours du **XIXe** siècle.

En 1895 a éclaté à Cuba une terrible insurrection et, en 1896 les Philippines se soulevaient; les insurgés de Cuba n'ont pu être soumis malgré les rigueurs du général Weyler (1896); la concession de l'autonomie en 1897 paraissait mettre une fin au conflit lorsque les États-Unis sont intervenus. Un croiseur américain, le *Maine*, ayant sauté dans le port de la Havane à Cuba, cette catastrophe a entraîné une guerre hispano-américaine (21 avril 1898); cette guerre très courte a duré trois mois (mai-juillet 1898); elle s'est terminée par la ruine de la marine espagnole, dont les flottes ont été anéanties dans les deux batailles de Cavite aux Philippines et de Santiago de Cuba. Menacée de voir une escadre américaine apparaître sur ses propres côtes, l'Espagne a dû acheter la paix par la *perte de ses dernières colonies*. Par le *traité de Paris* (10 décembre 1898), elle a cédé contre 5 millions de dollars Porto-Rico et les Philippines aux États-Unis, elle a accordé l'indépendance à Cuba, sur laquelle les États-Unis se sont empressés de mettre la main. Les désastres de la guerre avec les États-Unis ont eu pour résultat un rapprochement inattendu entre l'Espagne et les républiques de l'Amérique latine, ses anciennes colonies; un *mouvement ibéro-américain* s'est dessiné avec force dans la péninsule pour resserrer les liens économiques et intellectuels des deux pays; l'Espagne y voit un moyen de développer son commerce extérieur, de compenser ainsi la perte des Antilles et de maintenir son influence au dehors.

L'Espagne compte en outre trouver un nouveau champ d'activité dans l'Afrique du Nord, où elle possède sur la côte Nord-Ouest de l'Atlantique le Rio de Oro, et, depuis la convention du 2 novembre 1912 avec la France, deux sphères d'influence au Maroc. Elle fonde des espoirs peut-être trop vastes sur ces territoires, qui lui apparaissent indispensables à sa sécurité nationale pour éviter « l'encerclement », et dont elle a en vain tenté de faire de véritables provinces de l'Espagne.

CHAPITRE XVI

LA BELGIQUE AU XIXᵉ SIÈCLE

LES PARTIS, LE RÉGIME ÉLECTORAL

La *dislocation du royaume des Pays-Bas*, créé par le Congrès de Vienne en 1815 pour dresser *une barrière contre la France*, a été une *conséquence de la Révolution française de 1830*. Entre les Hollandais et les Belges existait un *triple antagonisme d'ordre politique, religieux, économique*; le roi des Pays-Bas, *Guillaume Iᵉʳ*, loin d'apaiser les griefs des Belges, les a encore exaspérés par sa politique de centralisation et d'unification au profit de la Hollande. Elle a soudé les *deux grands partis politiques*, les ***libéraux*** et les ***catholiques***, et a provoqué l'***insurrection bruxelloise d'août 1830***, qui, rapidement étendue aux provinces, a eu pour résultat la *constitution d'un royaume distinct des Pays-Bas*, la **Belgique**, que les grandes puissances européennes ont reconnu à la *conférence de Londres*, et dont elles ont garanti la ***neutralité perpétuelle.***

De 1830 à 1914, la Belgique, pourvue d'une *Constitution très libérale en 1831*, a été une *monarchie parlementaire*. Au cours du XIXᵉ siècle, les libéraux et les catholiques ont alternativement joué le premier rôle et pris possession du pouvoir : les libéraux de 1847 à 1870 et de 1878 à 1884, les catholiques de 1870 à 1878 et de 1884 à 1914. *La lutte des partis a porté sur trois grandes questions : l'enseignement, les langues, le mode d'élection.* Les catholiques sont parvenus à rendre l'*instruction religieuse obligatoire dans l'enseignement primaire* et à faire du *flamand l'une des langues officielles*, l'égale du français. La réforme essentielle a été l'*établissement du suffrage universel avec vote plural* (1893), réforme complétée par la *représentation proportionnelle.*

Le suffrage universel a eu pour conséquence le *bouleversement des anciens partis* et le partage de la Belgique en *deux partis*

extrêmes, les ***catholiques*** et les ***socialistes***. Sous l'impulsion des socialistes, les Chambres belges ont voté une *série de lois ouvrières et sociales* qui ont contribué à l'amélioration du sort des classes laborieuses. Les luttes politiques n'ont pas empêché l'accroissement de la population et le *prodigieux essor économique* de la Belgique, devenue l'un des foyers industriels et commerciaux de l'Europe civilisée.

LA FORMATION DU ROYAUME DES PAYS-BAS

En 1815, les Puissances alliées se préoccupèrent de prendre des précautions contre une revanche possible de la France. Pour la tenir en respect et l'empêcher de troubler à nouveau l'Europe, elles décidèrent, entre autres mesures, l'établissement sur ses frontières Nord-Est d'un puissant État qui servirait de *barrière* contre la France. Le Congrès de Vienne avait déclaré « territoires vacants » les anciennes provinces belges qui faisaient partie de l'Empire français; l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, la Russie, par quatre traités conclus à Vienne le 31 mai 1815, décidèrent de les réunir à la Hollande, pour former sous la souveraineté de la Maison d'Orange un nouveau royaume, le *royaume des Pays Bas*, qui serait assez fort pour résister le cas échéant aux armées françaises. Le nouveau royaume comprit en outre l'ancien évêché de Liège, les territoires de Philippeville, de Marienbourg et de Bouillon, enlevés à la France par le deuxième traité de Paris; le roi des Pays-Bas possédait enfin à titre personnel le grand duché de Luxembourg, pour lequel il faisait partie de la Confédération germanique.

L'OPPOSITION BELGE FROISSEMENTS POLITIQUES

L'acte final du Congrès de Vienne stipulait que la réunion des pays belges et hollandais devait être « intime et complète ». Mais, bien que les Belges n'eussent jamais été indépendants, ils avaient pris conscience de leur nationalité pendant la domination française; ils *considérèrent la réunion comme une annexion de leur pays à la Hollande*, et ils lui furent d'autant plus hostiles que d'irréductibles divergences et de *très graves oppositions d'intérêts existaient entre les deux peuples au point de vue politique, économique et religieux*.

La *Constitution de 1815*, « la loi fondamentale » du royaume des Pays Bas fut un premier motif de discorde. Elle établissait une monarchie constitutionnelle : le roi exerçait le pouvoir exé-

cutif au moyen de ministres et partageait le pouvoir législatif avec les États-Généraux, formés de deux Chambres; les ministres étaient irresponsables et ne dépendaient que du roi. Cette loi fondamentale mécontenta les Belges, qui lui reprochaient de maintenir le pouvoir personnel du roi, de ne pas offrir de garanties suffisantes contre l'arbitraire, et de créer une fausse représentation nationale. Elle fut d'ailleurs promulguée sans égards pour les Belges. Tandis que les États-Généraux de Hollande l'approuvaient à l'unanimité, les notables belges réunis à Bruxelles le 18 août 1815 se prononcèrent en majorité contre elle. Le roi n'en déclara pas moins la Constitution adoptée; elle apparut dès lors aux yeux des Belges « comme un coup d'État permanent ».

INÉGALE RÉPARTITION DES POUVOIRS

L'organisation du royaume fut réglée au mieux des intérêts hollandais. La Belgique avait plus de trois millions d'habitants, et la Hollande n'en avait que deux millions; elle avait pourtant le même nombre de représentants à la Chambre élue, ce qui apparaissait aux Belges comme une choquante inégalité. Les principaux organes du gouvernement et de l'administration — ministères, écoles militaires, Chambres des comptes, Cour de cassation, etc. — furent fixés dans le Nord; les provinces du sud n'eurent aucun établissement public important. Les Hollandais ne se bornaient pas à installer chez eux les services publics; ils se les réservaient, et n'abandonnaient aux Belges qu'une faible part des fonctions civiles et militaires. Dans le personnel de certains ministères, on ne trouvait que deux ou trois Belges. Dans l'armée, la disproportion était aussi forte; en 1830, pour 20 000 officiers hollandais, il n'y avait que 147 officiers belges, tenus pour la plupart à l'écart des hauts grades et méprisés par leurs camarades.

LE GOUVERNEMENT DE GUILLAUME Ier

L'irritation provoquée en Belgique par l'accord d'une Constitution jugée trop peu libérale et par l'inégale répartition des pouvoirs entre le nord et le sud des Pays-Bas fut encore aggravée par la politique du roi Guillaume Ier. Le souverain était un homme affable et simple, mais luthérien et adversaire déclaré des coutumes françaises, d'un caractère méfiant et pénétré de sa supériorité; il inaugura un régime de domination personnelle et autoritaire et lui imprima une allure nettement hollandaise. Il ne se conforma pas à la

Constitution, qui proclamait la liberté de la presse, mais se servit sans scrupules d'une ordonnance extrêmement sévère, rendue pendant la lutte contre Napoléon, et qui punissait certains délits de presse de la marque, d'un emprisonnement de dix ans et d'une amende de 10000 francs. Il lui fut aisé de réprimer les attaques de la presse belge; une foule de journaux belges subirent de graves condamnations et plusieurs disparurent; mais l'hostilité des journalistes persista.

Le but du roi était de faire l'unité de son royaume; pour y parvenir, il résolut de déraciner l'influence française et d'empêcher les provinces belges de subir l'attraction du royaume voisin, en imposant la législation hollandaise et la langue hollandaise comme langue officielle. Or les Belges étaient attachés au Code Napoléon et désiraient le maintien du jury que le roi supprima; leur opposition à l'introduction des lois hollandaises fut si violente que le roi dut renoncer à son projet.

Les Belges étaient également hostiles à l'établissement du hollandais comme langue nationale; le français était la langue usuelle en pays wallon et dans toutes les grandes villes; tous ignoraient le hollandais, dont Guillaume Ier rendit la connaissance obligatoire pour être admis aux emplois publics en Flandre, ce qui équivalait à en exclure les Belges.

DIVERGENCE ENTRE LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

S'il y avait désaccord entre Belges et Hollandais au point de vue politique, l'union ne pouvait pas mieux se faire sur les intérêts économiques. En matière de politique commerciale, il y avait opposition d'intérêts entre les deux peuples; tandis que les Hollandais, essentiellement commerçants et navigateurs, avaient besoin du libre échange, les Belges, avant tout agriculteurs et industriels, réclamaient une protection douanière. D'autre part, la dette hollandaise, s'élevant à 1 723 000 000 de florins, était infiniment plus considérable que la dette belge, qui montait seulement à 100 millions de florins; les Belges durent supporter la moitié de cette énorme dette. Pour l'empêcher de s'accroître, il fallut créer deux nouveaux impôts, l'un sur la mouture du blé, l'autre sur l'abatage des bestiaux, c'est-à-dire sur la farine et la viande, deux denrées de première nécessité en Belgique; ces impôts grevèrent surtout les Belges et furent la source d'une agitation incessante, qui contribua à frayer les voies à la scission.

Enfin, la *différence de religion* achevait de creuser un fossé

entre Belges et Hollandais; les *Belges* étaient *catholiques* et les *Hollandais protestants*. La Constitution stipulait la liberté des cultes et leur égalité devant la loi. Cette mesure libérale fut attaquée avec véhémence par le clergé belge, appuyé par un parti catholique très intolérant et hostile à un souverain protestant; le plus fougueux fut *Maurice de Broglie*, évêque de Gand, qui refusa de prêter serment à la Constitution, et s'enfuit en France après avoir été pour son attitude condamné par contumace à la déportation. L'opposition des catholiques belges devint encore plus acharnée, lorsque furent votées les *lois de 1825 sur l'enseignement primaire et moyen*, destinées à soustraire l'instruction publique à l'influence des Jésuites, à la placer sous le contrôle du Gouvernement et à former un clergé plus libéral.

Ainsi, au point de vue politique, économique et religieux, d'irréductibles divergences séparaient les deux peuples; leur union n'avait pu créer l'unité; la politique de fusion entreprise par Guillaume Iᵉʳ n'avait servi qu'à donner aux Belges l'impression qu'ils étaient opprimés par les Hollandais, et à accroître leur haine pour le régime sous lequel ils vivaient.

LES PARTIS EN BELGIQUE

La domination des Hollandais était toutefois facilitée par la division des Belges en deux grands partis rivaux : le *parti libéral*, épris des idées de la Révolution française, et le *parti catholique*, intolérant et partisan de l'unité de la foi au profit de la religion catholique. Le roi Guillaume ne sut pas exploiter les dissensions des Belges et paralyser leur opposition; à partir de 1828, l'*union se fit entre libéraux et catholiques*, par l'entremise des *catholiques libéraux*, qui, comme les disciples de Lamennais en France, tenaient la liberté pour l'arme la plus solide de leur religion; les deux partis prirent pour mot d'ordre la revendication de toutes les libertés, aussi bien celles des cultes et de la presse, réclamées par les libéraux, que celle de l'enseignement, réclamée par les catholiques.

L'union entraîna une recrudescence formidable de l'opposition; elle se manifesta, et par une violente campagne de presse, et par des discours enflammés aux États-Généraux, et surtout par des pétitions qui allèrent jusqu'à demander pour la Belgique une administration séparée. Le mouvement gagnait toutes les classes de la société; en 1830, l'idée d'une séparation se propageait tandis que grandissait l'effervescence populaire.



ÉPISODE DES JOURNÉES DE SEPTEMBRE 1830 SUR LA PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, A BRUXELLES.
Tableau de GUSTAVE WAPPERS. — Musée de Bruxelles. — Photographie Lévy.

LA RÉVOLUTION DE 1830

La nouvelle de la Révolution française de 1830 mit le comble à la surexcitation; elle provoqua par contre-coup à Bruxelles une émeute qui ne tarda pas à s'étendre dans toutes les provinces du Sud, et fut le *signal d'une nouvelle révolution, révolution nationale qui aboutit à la séparation de la Belgique et des Pays-Bas, et à la formation d'un nouveau royaume, le royaume de Belgique.*

Les meneurs de l'opposition résolurent d'agir pendant les fêtes qui devaient avoir lieu à Bruxelles en août 1830, à propos d'une exposition industrielle; ils préparèrent presque ouvertement le soulèvement dont d'audacieuses affiches donnaient le programme : lundi 23 août, feu d'artifice; mardi 24, illumination; mercredi 25, révolution. Le roi Guillaume affectait de ne pas attacher d'importance à cette agitation; aucune précaution ne fut prise. Aussi, le 25 août, jour fixé à l'avance, la représentation d'un opéra de Scribe, *la Muette de Portici*, — la révolte de Naples contre les Espagnols au XVII siècle — fut le signal de l'insurrection. A la sortie du théâtre, la foule pilla et incendia les maisons des fonctionnaires et du journal gouvernemental; les jours suivants, la noblesse et la bourgeoisie arrêtèrent les désordres de la foule et organisèrent une garde civique.

Il s'agissait d'une simple émeute bruxelloise. Mais le roi ne sut pas enrayer le mouvement; il répondit d'une manière évasive aux notables belges qui lui demandaient la séparation des deux pays avec l'union personnelle; puis il donna l'ordre à son second fils, le prince Frédéric, d'entrer à Bruxelles avec un corps de 10.000 hommes. Cette mesure détermina la *rupture définitive entre Belges et Hollandais*. Les Bruxellois résistèrent avec acharnement pendant plusieurs jours dans la ville basse (21-26 septembre) et, dans la nuit du 26 au 27, le prince

*[1] Un des plus authentiques tableaux d'histoire du siècle, exposé au Salon de 1834; il couronna le succès de la jeune école romantique de peinture belge et fut un triomphe pour Wappers, qui avait su rendre l'élan d'un peuple qui court aux barricades. L'*Épisode *fut promené solennellement par les grandes villes de l'étranger et sa célébrité au dehors vint s'ajouter à sa renommée à l'intérieur. Le peintre a dressé à droite une barricade sur laquelle des hommes debout, les vêtements en désordre, font des gestes résolus. L'un d'eux harangue les insurgés et, la tête en arrière, appuie fièrement le doigt sur le placard qu'il commente. Près de là, un vieillard porte à ses lèvres un coin du drapeau brabançon. Un homme du peuple, dans l'angle, s'est coiffé du casque, et, sabre au côté, fait une enjambée pour rejoindre la foule qui vient à gauche. Une certaine dose de sentimentalisme trahit dans certaines parties du tableau — la jeune fille à demi pâmée, le blessé serrant son épée contre ses plaies — le tribut payé au romanesque du romantisme.*

Frédéric dut se retirer. Son échec entraîna la révolte des provinces du sud; les soldats belges étaient cantonnés dans leur province, d'après le système du recrutement régional; ils abandonnèrent leurs régiments et partout fraternisèrent avec les insurgés. Un *gouvernement provisoire* à Bruxelles prit la direction des affaires; le 4 octobre, il déclara que les provinces de la Belgique, « violemment détachées de la Hollande », constituaient un « État indépendant »; puis il convoqua un *Congrès national*. Au début de novembre, presque toute la Belgique était délivrée; les Hollandais ne conservaient que le Luxembourg et la citadelle d'Anvers.

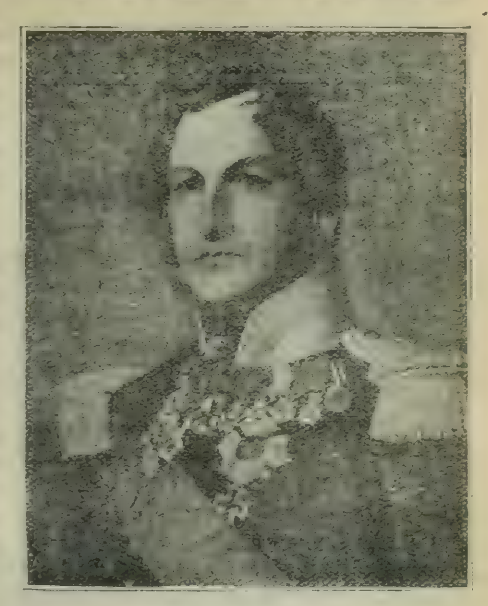
LE CONGRÈS NATIONAL BELGE LA CONSTITUTION DE 1831

Le Congrès national belge se réunit à Bruxelles le 10 novembre 1830; il avait été élu par les citoyens belges d'après un suffrage censitaire très large. Sa tâche consista dans trois mesures destinées à régler la « constitution définitive de la Belgique »; ce furent : le *vote d'une Constitution*, le *choix d'un souverain*, la *reconnaissance du nouvel État par le roi des Pays-Bas et par l'Europe*. Le Congrès, après avoir exclu du trône à perpétuité la maison de Nassau, vota d'abord une *Constitution*, *qui fut à cette époque la plus libérale* et qui servit de modèle à la plupart des États européens.

La Constitution, promulguée le 7 février 1831, conserve la monarchie héréditaire, mais établit le *régime parlementaire*, qui remet le pouvoir aux représentants de la nation. Le pouvoir exécutif appartient à un roi inviolable, assisté de ministres responsables devant les Chambres. Le pouvoir législatif est partagé entre le roi et les deux Chambres, la Chambre des représentants et le Sénat. Les deux Chambres sont élues directement par les mêmes électeurs, c'est-à-dire par les citoyens qui paient un cens variable suivant les provinces, et dont le minimum est de 20 florins — 42 francs —, mais, tandis que les représentants sont élus pour quatre ans, les sénateurs sont élus pour huit ans, sont moins nombreux, et ne peuvent être choisis que parmi les gens très riches, ceux qui paient 2 000 francs d'impôt direct. Dans sa deuxième partie, « des Belges et de leurs droits », la Constitution garantit toutes les libertés, liberté des cultes, d'enseignement, de presse, de réunion, de langue, de domicile, le droit absolu d'association et de pétition.

Les rapports de l'Église et de l'État furent réglés, non point

par un Concordat entre le pape et le pouvoir civil, mais sous une forme nouvelle, la *séparation de l'Église et de l'État*. Le trait original de cette séparation réside dans les très nombreux avan-



Léopold Ier (1790-1865).
D'après le portrait de Winterhalter (1806-1873).
Buckingham-Palace. — Photographie.

Léopold Ier (1790-1865), huitième enfant du prince de Saxe-Cobourg, eut jusqu'en 1831 une carrière de soldat et de diplomate. Entré à quinze ans dans l'armée russe, il fut, en 1813, le premier prince allemand à mettre son épée au service des Alliés; il prit part aux batailles de Lützen et de Leipzig, et en 1815 assista au Congrès de Vienne. En 1816, il devint gendre du roi George III d'Angleterre et consacra plusieurs années à l'éducation de sa nièce, la future reine Victoria, pour laquelle il fut toujours un conseiller écouté. Il avait une première fois, en 1830, refusé le trône de Grèce, parce que les conditions stipulées par les grandes puissances faisaient de lui l'élu de l'étranger. En 1841, il accepta, à l'âge de quarante et un ans, la couronne de Belgique, et consolida sa situation en épousant l'année suivante, en secondes noces, la fille de Louis-Philippe, Louise-Marie d'Orléans. Très intelligent et très cultivé, dressé par la mêlée de la vie, ayant une grande expérience des hommes et des peuples, Léopold Ier a été un grand politique. Il est le type parfait du monarque constitutionnel, et c'est grâce à sa sagesse que le régime parlementaire s'est introduit en Belgique. Il s'est constamment tenu à l'écart des partis politiques et n'a eu d'autre préoccupation que celle de développer les institutions de son royaume et de favoriser son essor économique. Protestant, il a su se faire aimer d'un peuple catholique; seigneur de race féodale, il a su taire ses préférences personnelles pour se conformer à la volonté nationale. La prospérité dont la Belgique lui est redevable lui a valu une constante popularité, qu'augmentait encore la simplicité de son existence. — Ce portrait a été peint à l'époque de son mariage. Le visage rasé se détache avec un vif relief sur la haute cravate noire: le col d'uniforme très élevé est largement échancré pour laisser tomber sur la poitrine un flot de rubans et de plaques. Les traits du visage expriment la ténacité froide et l'intelligence sèche. Les lèvres sont petites, minces, froides et serrées: les plis de la bouche trahissent l'effort; le regard des yeux profondément enchâssés est intelligent, autoritaire et désenchanté: seules les boucles romantiques de la chevelure donnent une note sentimentale.

tages qu'elle assure à l'Église. L'État ne conserve aucun pouvoir et aucun contrôle sur le clergé, qui est complètement indépendant. Les évêques belges, sont nommés et institués directement par le pape, ils nomment à leur tour les curés, sans intervention du gouvernement. Le clergé, sous le nouveau régime, garde tous ses anciens privilèges : un traitement de l'État, l'exemption du service militaire, la surveillance de l'enseignement religieux dans les écoles.

LE CHOIX D'UN ROI

Après avoir voté la Constitution à l'unanimité, le Congrès National estimait que l'élection d'un roi lui permettrait plus aisément de la faire accepter par l'Europe. Il élut le duc de Nemours, deuxième fils de Louis-Philippe (3 février 1831), mais le roi des Français refusa la couronne offerte à son fils pour ne pas s'exposer à une guerre européenne. Le Congrès fit alors choix du prince *Léopold de Saxe-Cobourg*, âgé de quarante et un ans, Allemand d'origine, Anglais par son mariage et ses affinités, qui, intelligent et énergique, ne tarda pas à devenir rapidement populaire dans son nouveau royaume.

L'EUROPE ET LA RÉVOLUTION BELGE

La tâche la plus délicate du Congrès consistait à obtenir de l'Europe la reconnaissance du nouveau royaume et à le défendre ainsi contre le roi Guillaume, qui se préparait à reconquérir la Belgique. La reconnaissance définitive des grandes puissances ne fut obtenue qu'après de longues et épineuses négociations, qui durèrent près de deux ans. La Belgique fut sauvée par les dissensions des grandes puissances et *par l'intervention diplomatique et militaire de la France*. Les grandes puissances, qui avaient créé le royaume des Pays-Bas, ne pouvaient se désintéresser de son sort; leurs ambassadeurs se réunirent donc à Londres pour imposer leur médiation au roi Guillaume et aux Belges révoltés. La France était favorable à l'indépendance du nouveau royaume par haine des traités de 1815; l'Angleterre également, pour empêcher la France d'occuper l'embouchure de l'Escaut; les autres puissances lui étaient hostiles; mais la Russie était absorbée par la lutte contre l'insurrection polonaise, l'Autriche occupée en Italie, et la Prusse n'osait pas seule s'exposer à un conflit avec la France; l'avis des puissances occidentales prévalut donc.

La Conférence de Londres trancha trois questions : l'*indépen-*



REDDITION DE LA CITADELLE D'ANVERS A L'ARMÉE FRANÇAISE (23 décembre 1832). — Lithographie de RAFFET (1804-1860). Bibliothèque nationale. Estampes.

dance, les *frontières* et la *part de la dette*. Elle reconnut rapidement l'indépendance du nouvel État, les deux autres questions reçurent successivement plusieurs solutions ; le règlement définitif fut le *traité des 24 articles* (15 novembre 1831). Le Luxembourg, qui s'était soulevé en même temps que la Belgique, fut coupé en deux ; une partie fut annexée à la Belgique ; le reste du grand-duché serait restitué au roi des Pays-Bas, qui recevait en outre un morceau du Limbourg belge avec Maestricht. La dette fut partagée de manière onéreuse à la Belgique. L'Escaut fut déclaré libre à condition de payer certains péages à la Hollande.

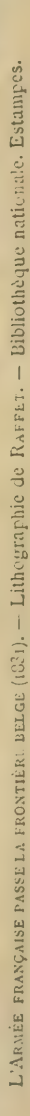
FONDATION DÉFINITIVE DU ROYAUME DE BELGIQUE

Tandis que les puissances discutaient à Londres, le roi Guillame, qui ne renonçait pas à la Belgique, l'avait envahie. La campagne dura dix jours (2-12 Août 1831) ; elle fut désastreuse pour les Belges. La France, que le roi Léopold appela à son secours, expédia une armée qui délivra la Belgique ; l'épisode final fut le *siège d'Anvers* que, dans leur retraite, les Hollandais avaient gardé et qu'ils refusèrent d'évacuer. Le maréchal Gérard vint assiéger la ville et la prit au bout de trois semaines (1882). Ce fut seulement le 14 mars 1838 que Guillaume Ier déclara adhérer aux 24 articles ; un traité final signé à La Haye le 5 mars 1842 acheva de régler les différends entre les deux royaumes et scella leur réconciliation. A cette date, la Belgique put se tenir pour définitivement constituée.

Pour garantir à la fois l'indépendance de la Belgique et le maintien de l'équilibre européen, les grandes puissances proclamèrent la ***neutralité perpétuelle*** du nouvel État, afin de fermer aux conquérants de l'avenir les routes d'invasion qui la traversent. L'article V du protocole du 20 janvier 1831, confirmé par le traité des 24 articles, porte : « *La Belgique forme un État perpétuellement neutre, les cinq Puissances lui garantissent cette neutralité perpétuelle ainsi que l'inviolabilité de son territoire* ». Une clause additionnelle assura la Belgique de la garantie de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, ***de la Prusse*** et de la Russie.

LA LUTTE ENTRE CATHOLIQUES ET LIBÉRAUX

L'indépendance complète de la Belgique, la suppression de tout danger au dehors amenèrent la *dislocation de l'alliance entre les deux grands partis* et mirent fin à la politique *unioniste* pratiquée jusqu'en 1842 par le roi, qui avait associé dans le ministère les chefs



L'Armée française passe la frontière belge (1831). — Lithographie de Raffet. — Bibliothèque nationale. Estampes.

des libéraux et des catholiques. Désormais, la lutte entre les catholiques et les libéraux absorbera la majeure partie du XIXe siècle. Les rois ***Léopold Ier*** et ***Léopold II*** se sont sans cesse tenus au-dessus des querelles des partis ; ils ont toujours pris le ministère dans le parti en majorité à la Chambre. Sous leurs règnes s'est solidement implanté *le régime parlementaire*, qui a fonctionné sans secousses de 1847 à 1914.

Entre catholiques et libéraux, la question religieuse était la divergence capitale. Les *catholiques*, au nom de la liberté de l'Église, réclamaient tous les droits susceptibles d'augmenter la puissance du clergé. Nombreux surtout dans les campagnes de la Flandre, ils formaient un parti uni et discipliné sous la direction des évêques, qui, très ultramontains, adoptaient pour programme les décisions du Saint-Siège. Les *libéraux* étaient *anticléricaux* ; ils étaient hostiles au régime de faveur que la Constitution de 1831 accordait à l'Église ; ils voulaient, au nom de « l'indépendance du pouvoir civil », soumettre l'activité du clergé au contrôle de l'État. Nombreux surtout dans les villes et dans la région industrielle de la Wallonie, ils ne formaient pas un parti unique comme les catholiques ; ils ne tardèrent pas à se scinder en deux fractions, les *doctrinaires* ou modérés, et les *progressistes* ou radicaux. Coalisés dans l'opposition sur un programme négatif, ils ne parvenaient pas, maîtres du pouvoir, à adopter un programme d'action commune. Leur division, qui s'accentue à partir de 1857, a provoqué leur défaite et facilité le triomphe définitif des catholiques.

L'alternance des deux partis au pouvoir a été très régulière ; les libéraux ont dirigé le pays à deux reprises : d'août 1847 à juillet 1870, sauf une courte interruption (mars 1855 — novembre 1857) et de juillet 1878 à juin 1884 ; les catholiques, également à deux reprises, de juillet 1870 à juin 1878, et depuis 1884. Les libéraux ont d'abord longtemps dominé ; les catholiques l'ont finalement emporté, et ont gardé le pouvoir durant trente ans (1884-1914). Trois grandes questions ont dominé la vie politique de la Belgique : l'***enseignement***, la ***question des langues*** et la ***question électorale***. Sur ces divers points, chaque parti proposait une solution et cherchait à la réaliser pendant son passage au pouvoir, après avoir au préalable détruit l'œuvre de son prédécesseur. De là, le caractère confus et contradictoire des diverses lois qui se succèdent sur la question la plus épineuse, celle de l'enseignement

LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT

La question de l'enseignement s'est posée au lendemain même de l'indépendance belge et elle a fait durant plus d'un demi-siècle l'objet de débats véhéments et passionnés. Les libéraux étaient partisans du *monopole de l'État*; ils voulaient un enseignement public laïque et neutre, sous la surveillance exclusive de l'autorité civile; l'instruction religieuse serait facultative. Les catholiques étaient partisans de la *liberté de l'enseignement*; ils voulaient que les écoles libres fussent placées sur un pied d'égalité avec celles de l'État et que les unes et les autres fussent soumises au contrôle du clergé; l'instruction religieuse devait être obligatoire.

Le conflit porta sur les trois ordres d'enseignement, mais fut particulièrement âpre au sujet de l'*enseignement primaire.* La scission entre catholiques et libéraux fut achevée par le vote de la *loi de 1842*, qui rendait l'instruction religieuse obligatoire dans les écoles primaires et la confiait à l'Église sous la surveillance de l'État. Les libéraux, après leur triomphe, ne touchèrent pas à cette loi, maintinrent la liberté de l'enseignement supérieur, mais essayèrent d'organiser l'enseignement secondaire suivant leurs principes. La *loi de 1850* augmenta le nombre des établissements qui appartenaient à l'Etat par la création de dix athénées — lycées — et interdit toute ingérence du clergé. Mais l'Eglise obtint la main-mise sur l'enseignement secondaire par le procédé détourné dit *règlement d'Anvers*. En vertu de ce règlement adopté par le conseil de l'École moyenne d'Anvers, les établissements qui désirent un aumônier catholique doivent exclure les ministres des autres religions et soumettre les professeurs et les livres à la surveillance du clergé, qui est admis dans le conseil de l'école. La Chambre, en permettant en 1854 à tous les collèges d'adhérer à ce règlement, restreignit la portée de la loi de 1850.

LA LOI DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE LAIQUE

Les progrès de l'ultramontanisme amenèrent, lors du dernier passage des libéraux au pouvoir, le ministre *Frère-Orban*, doctrinaire anticlérical, à abroger la loi de 1842 sur l'enseignement primaire et à établir des écoles publiques, laïques, neutres et partiellement gratuites. La *loi scolaire du 1er juillet 1879* obligea chaque commune à entretenir une école publique, gratuite pour les pauvres; l'*enseignement religieux serait facultatif*; les instituteurs devaient être pourvus d'un brevet et se conformer à un

programme rédigé par l'État. Cette loi, en dépit de sa modération, fut attaquée avec véhémence par le clergé et par les catholiques. Les évêques, réunis à Malines, la condamnèrent comme « perverse, impie, contraire aux lois divines ». Ils excommunièrent les instituteurs et les parents des élèves, puis organisèrent partout des écoles catholiques privées. Leur opposition, approuvée en secret par le pape Léon XIII, entraîna la rupture du gouvernement belge avec le Saint-Siège. Mais la tactique des évêques eut un succès tel que les élèves des écoles libres, surtout en Flandre, étaient deux fois plus nombreux que ceux des écoles publiques. Frère-Orban prit alors des mesures de rigueur pour contraindre les communes récalcitrantes à obéir à la loi. Le gouvernement se fit donner le droit d'astreindre les communes à construire des écoles et à acquitter les dépenses scolaires. Il retira l'exemption du service militaire aux congréganistes et augmenta le nombre des établissements secondaires laïques.

LA LOI SCOLAIRE DES CATHOLIQUES.

Mais le programme scolaire des libéraux comportait de lourdes dépenses; elles furent couvertes par des impôts nouveaux sur le tabac, l'alcool, les valeurs mobilières. Aussi les catholiques, qui, aux élections de 1884, se présentèrent comme le parti des économies et de l'autonomie communale, obtinrent-ils la majorité. Le premier soin du cabinet *Bernaert* fut de détruire l'œuvre des libéraux et de rétablir la liberté de l'enseignement par le vote d'une *nouvelle loi scolaire* (20 septembre 1884). La direction des écoles est rendue aux communes qui peuvent à leur choix entretenir une école publique ou « adopter » une école privée. Par suite, dans les régions soumises à l'influence du clergé, les écoles publiques ont été supprimées pour faire place à des écoles catholiques. L'instruction religieuse est même obligatoire dans toutes les écoles publiques (1895). L'*école belge est ainsi devenue une école catholique.* En revanche, l'enseignement n'est pas obligatoire, et par suite le nombre des illettrés — 25 pour 100 des hommes et 33 pour 100 des femmes — était plus considérable en Belgique que dans les pays voisins. Les catholiques sont donc parvenus à faire triompher *la liberté de l'enseignement*, à partager entre l'État et le clergé la direction des divers ordres d'enseignement, grâce à une solution favorable à l'Église; mais ils ont à défendre leur œuvre contre les libéraux, qui continuent à réclamer l'enseignement laïque et obligatoire.

LA QUESTION DES LANGUES

A la question scolaire se rattachait la ***question des langues***. La lutte contre la Hollande avait été en partie une lutte de langues. Aussi la Constitution de 1831 reconnut-elle le français comme langue officielle, et les libéraux espéraient s'en servir pour réaliser l'unité nationale. Mais près de la moitié des habitants du pays parlaient la *langue flamande*; longtemps considérée comme un patois de paysans, elle avait été remise à la mode par des écrivains tels que *Henri Conscience*. A partir de 1840, des pétitions circulèrent pour demander l'égalité du français et du flamand dans les actes publics. Dans toutes les localités importantes de la Flandre, des journaux, des conférences, des bibliothèques furent créées. Les libéraux étaient en général hostiles au flamand, langue des paysans catholiques. Par contre, les catholiques voyaient dans le français le véhicule des idées de la Révolution; ils s'emparèrent du *mouvement flamingant*, dont l'importance grandit à partir de 1850, et s'en servirent pour faire obstacle à la propagande libérale, faite presque toujours en langue française, parlée par les habitants des villes et par les Wallons.

Les progrès du flamingantisme s'expliquent par la protection des ministères catholiques, qui graduellement ont, par une série de lois, attribué à la langue flamande les mêmes droits qu'à la langue française. En matière judiciaire, l'emploi du flamand est prescrit en Flandre pour l'instruction des procès et pour les plaidoiries (1878), puis pour les débats criminels (1888). En matière administrative, les fonctionnaires sont astreints à communiquer avec le public dans les deux idiomes et les officiers à commander aux recrues dans les deux langues (1898). En matière d'enseignement, dans les écoles moyennes de l'État en Flandre, le flamand doit être employé exclusivement pour la plupart des matières.

Par une propagande extrêmement active, les Flamands ont donc obtenu la *reconnaissance officielle de leur langue comme langue nationale au même titre que le français*. Mais l'égalité ne leur suffit pas. Leur mouvement, d'abord protestataire, a pris peu à peu le caractère d'une lutte pour la prédominance du flamand en Belgique; au *rebours de l'idée dominante en 1830, il* ***vise à poursuivre l'unité nationale par la flamandisation du pays***. Le mouvement flamingant n'avait pas réussi à faire reculer la langue française, mais, dirigé contre l'esprit français et soutenu par les pangermanistes d'Allemagne, il avait favorisé l'infiltra-

tion des Allemands en Belgique et leur avait facilité l'accaparement de tout le trafic d'Anvers, la citadelle du flamingantisme. Par suite de son acuité, la *question des langues devenait un danger pour l'unité nationale de la Belgique*, et Flamands et Wallons en arrivaient à réclamer la séparation administrative

LA QUESTION ÉLECTORALE

La ***question électorale*** achevait de séparer les catholiques des libéraux. Les catholiques étaient conservateurs et partisans du régime censitaire, institué par la Constitution de 1831 ; les libéraux, au contraire, dès 1846, adoptèrent comme article essentiel de leur programme la réforme électorale par l'abaissement du cens et par l'adjonction des capacités ; ils la réalisèrent par la loi du 12 mars 1848 en établissant un cens uniforme et l'abaissant au minimum prévu par la Constitution, 20 florins ou 42 francs d'impôts directs ; le nombre des électeurs urbains doubla, tandis que celui des électeurs ruraux n'augmenta que de 1/3. Cette réforme était favorable au parti libéral, dont la force résidait dans les villes. Elle fut considérée comme insuffisante par une fraction importante des libéraux, et la question de l'élargissement de la réforme scinda le parti libéral en deux groupes : les doctrinaires, partisans du régime censitaire, et les progressistes, partisans de l'abaissement à 21 ans de l'âge requis pour voter, de l'abaissement du cens à 15 francs et de l'adjonction des capacités sans condition de cens ; certains d'entre eux réclamaient même le suffrage universel. Ils n'obtinrent qu'une très imparfaite satisfaction par la *loi de 1870*, œuvre du ministère catholique, qui consistait simplement dans un *abaissement du cens* à 20 francs pour les conseils provinciaux et à 10 francs pour les conseils communaux. Cette réforme, qui n'accordait pas le droit de vote à ceux qui exerçaient des professions libérales, mais profitait aux petits propriétaires fonciers, était favorable aux catholiques. Elle fut complétée par une loi qui assurait le secret du vote dans les mêmes conditions qu'en Angleterre.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL ET LE VOTE PLURAL

Toutefois, l'idée de la réforme électorale faisait des progrès. Tous les partis admettaient que le cens était trop élevé et que le chiffre des électeurs — 135 000 — était insuffisant pour 6 millions d'habitants. Le *mouvement en faveur du suffrage universel* prit même l'allure d'une agitation révolutionnaire, lorsque les ouvriers se

mirent à réclamer le droit de vote, afin d'être représentés au Parlement. L'établissement du suffrage universel fut imposé par l'agitation d'un nouveau parti, les ***socialistes***; ils multiplièrent les manifestations, les meetings, les défilés avec drapeaux et emblèmes, les pétitions couvertes de milliers de signatures; ils allèrent jusqu'à décréter la grève générale et beaucoup d'ouvriers cessèrent le travail (avril 1893).



Léopold II (1865-1909). — Photographie Géruzet.

Avide, égoïste, dur sous des apparences débonnaires, bourru et cassant avec son entourage, ingrat, Léopold II a été, en dépit de ses défauts, un fin politique et un habile économiste. Doué d'une intelligence supérieure, d'une indomptable énergie, il a été à la fois un souverain bien américain par sa merveilleuse aptitude aux affaires et par l'envergure de ses combinaisons financières, et un souverain bien parisien par ses allures de bon vivant sans préjugés et par ses spirituels propos. Il s'est surtout appliqué à créer la grandeur économique de son pays, qu'il a placé au premier rang parmi les nations industrielles. Il l'a fait participer à l'expansion coloniale dans des proportions que ses compatriotes n'eussent pas osé rêver, lui a fait adjuger pacifiquement le plus riche morceau de l'Afrique équatoriale, le Congo, quatre-vingts fois grand comme la métropole. En politique, il a d'abord pratiqué le système des ménagements, s'appuyant tantôt sur le parti libéral et tantôt sur le parti catholique; puis il s'est solidarisé avec le gouvernement catholique, se montrant un adversaire irréductible du suffrage universel et plein de sévérité pour ceux qui s'attaquaient aux privilèges politiques et économiques de la bourgeoisie.

Le ministère catholique se résigna alors à établir le *suffrage universel, sous une forme restreinte*, en accordant certains privilèges aux capacités et aux gros contribuables; *c'est le système du vote plural* (1893). Le suffrage universel était établi en principe. Étaient électeurs tous les Belges, âgés de 25 ans, domiciliés depuis un an. Mais on accordait un *vote supplémentaire* aux

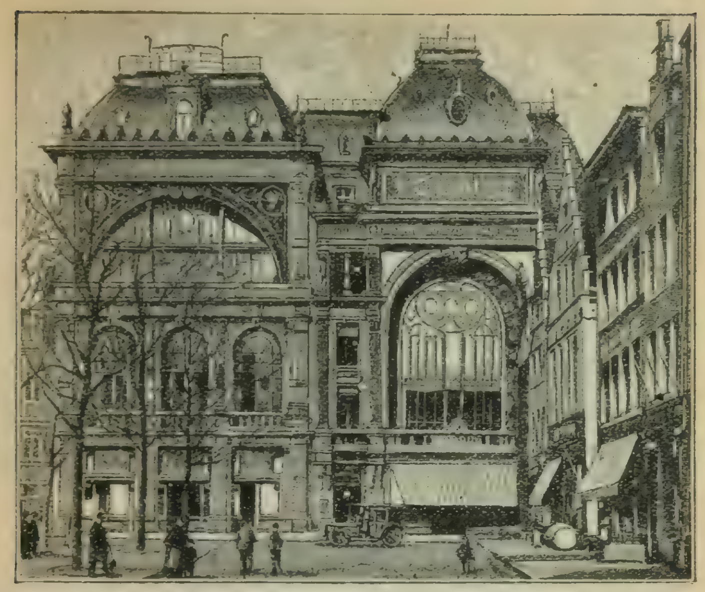
pères d'enfants légitimes qui payaient 5 francs de contribution personnelle, aux propriétaires d'immeubles d'une valeur de 2000 francs, ou de 100 francs de rente sur l'État, 2 votes supplémentaires aux diplômés de l'enseignement supérieur et à certains fonctionnaires. Nul ne pouvait cumuler plus de 3 votes; le vote était obligatoire. Il n'y avait aucun cens d'éligibilité pour la Chambre, mais le Sénat se composait en partie de membres censitaires — 1200 francs d'impôts ou 12000 de revenus. Le nouveau système électoral décuplait le nombre des électeurs et utilisait en moyenne 3 suffrages par deux citoyens. Cette réforme était encore insuffisante aux yeux des libéraux et des socialistes; le suffrage universel pur et simple, institué en 1919, figurait en tête de leur programme, et apparaissait de plus en plus à tous les partis comme la seule solution possible de la question électorale.

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Les inégalités du vote plural ont été corrigées par l'adoption de la *représentation proportionnelle*, appliquée pour la première fois en 1900. Cette innovation hardie fait pénétrer la notion de justice dans les mœurs politiques; elle procure aux minorités une représentation conforme à leur importance et permet à chaque parti de posséder à la Chambre un nombre de sièges qui correspond exactement au chiffre de voix qu'il a obtenu. Le mécanisme de la représentation proportionnelle paraît au premier abord assez compliqué; en réalité, il est simple et pratique, et fonctionne sans donner lieu à la moindre erreur ou contestation.

TRANSFORMATION DES PARTIS POLITIQUES

La conséquence du nouveau régime électoral a été de *bouleverser le classement des partis* et de *fortifier les deux partis extrêmes, les* ***socialistes*** *et les* ***catholiques***. Les libéraux ont été écrasés; réduits à un petit nombre de progressistes, ils se sont alliés aux socialistes pour lutter contre le gouvernement catholique. Les catholiques sont avant tout conservateurs; ils ont continué à recruter leurs adhérents en Flandre, dans la région d'agriculture et de pêche; leur majorité n'a cessé d'augmenter. Il faut y comprendre les démocrates chrétiens ou *catholiques progressistes*, préoccupés de l'existence précaire des ouvriers, et partisans, comme les socialistes, de l'intervention de l'État en leur faveur. Ils sont en désaccord avec la haute bourgeoisie catholique; mais, sous leur impulsion, le clergé a multiplié les sociétés de bienfaisance,



LES BUREAUX ET MAGASINS DU VOORUIT A GAND.

Photographie.

Cet édifice atteste la puissance du mouvement coopératif en Belgique, le caractère pratique du socialisme belge et la puissance des organisations ouvrières. En 1873, un ouvrier gantois avait créé une humble boulangerie coopérative, d'où est sortie, par scission, en novembre 1880, la fabrique de pain socialiste « Vooruit », « En avant », fondée par un ouvrier typographe, Edouard Anseele, devenu député de Gand et l'un des chefs du parti socialiste belge. Le capital initial était d'un millier de francs; le chiffre d'affaires en 1913 atteignait près d'un million de francs et demi par an. Malgré la modicité de ses prix de vente, le Vooruit a pu installer de nombreuses pharmacies populaires et une série de magasins de détail où se vendent de l'épicerie, de la mercerie, du charbon, de la lingerie, des vêtements. La maison-mère, sur la place du Vendredi, où jadis s'assemblaient les corporations, comporte une librairie, une bibliothèque, des salles de bal, de spectacles, une imprimerie qui publie un journal quotidien.

les caisses agricoles, les syndicats d'ouvriers chrétiens — 40 000 membres en 1910 —. Toutes ces associations servent d'instrument pour la propagande politique. La Belgique, grâce à l'activité sociale de son clergé, a été ainsi enserrée dans un réseau de ligues catholiques, qui sont en relations étroites par leurs Congrès.

Les *socialistes* surtout ont été les bénéficiaires du suffrage universel, qu'ils ont tant contribué à établir. Leurs premiers

adhérents ont été les travailleurs flamands dans la région de Gand et les ouvriers wallons dans la vallée de la Sambre et de la Meuse, qui s'étaient groupés en Syndicats. Ils ont manifesté leur activité par la fondation à Gand d'une immense coopérative, le *Vooruit*, dont l'originalité consiste en ce qu'une partie des bénéfices est consacrée à la propagande socialiste. En 1890, l'unité du parti socialiste s'est effectuée par l'adhésion des ouvriers wallons au *Parti ouvrier belge* fondé en 1885 par les socialistes gantois et brabançons.

Les progrès du socialisme ont été favorisés par la croissance de la grande industrie et par l'existence à Bruxelles d'un cercle de penseurs et de théoriciens socialistes dont le plus célèbre est *César de Paepe*. Les débuts de la propagande ont été marqués par des manifestations révolutionnaires; en 1886-88, des grèves importantes ont éclaté dans le Hainaut et à Liége, accompagnées d'attaques d'usines et d'explosions de dynamite. L'accord du suffrage universel a mis fin à cette effervescence; il a en outre révélé les progrès formidables du socialisme; pour la première fois, en 1894, vingt-neuf députés socialistes ont été élus d'un seul coup; leur nombre n'a cessé de croître. Les socialistes belges se recrutent surtout en Wallonie, se distinguent par leur esprit pratique et par leur tolérance; ils sont plus réformistes que révolutionnaires et n'envisagent la grève que comme un moyen d'action extrême; ils combattent les catholiques comme défenseurs de la propriété capitaliste et non pour leurs opinions religieuses. Ils sont dirigés par un avocat de Bruxelles, fameux par son talent d'écrivain, la largeur de ses vues et l'élévation de son caractère, *Vandervelde*. Ils n'ont cessé de lutter contre la majorité catholique qui, jusqu'en 1914, n'a détenu le pouvoir que grâce au vote plural et au concours de vieux libéraux hostiles à l'alliance avec les socialistes.

LES LOIS OUVRIÈRES ET SOCIALES

La forte opposition des socialistes a empêché les ministères catholiques de poursuivre une politique cléricale et les a contraints à pratiquer une *politique sociale*. Sur leur initiative ont été votées une série de *lois ouvrières*, qui ont fait de la Belgique une terre d'expérience sociale. Les principales lois sont relatives à l'assurance et à la réglementation du travail. La loi sur les pensions de vieillesse (1894) accorde des primes annuelles d'encouragement aux personnes assurées, soit à la Caisse générale de retraites, sous la



BRUXELLES, LE PALAIS DE JUSTICE.
Photographie.

Le Palais de Justice, commencé en 1866 et inauguré en 1883, est un des monuments les plus remarquables de l'architecture belge au cours du XIXᵉ siècle et un des plus caractéristiques du siècle dernier. Bâti au sommet de la colline qui domine Bruxelles, il semble écraser la ville entière de sa masse babylonienne. Les terrasses s'y entassent sur les terrasses, les colonnades sur les colonnades, les frontons sur les frontons; l'ensemble est surmonté d'une sorte d'immense lanterne que couronne un dôme de bronze. Ce monument colossal et disparate, où tous les styles du passé sont mêlés, fait songer à l'Opéra de Paris et produit une imposante impression sur le spectateur. Il a été construit sur les plans de Palaert, *véritable visionnaire de l'architecture et grand artiste, qui a édifié à Bruxelles d'autres œuvres fort intéressantes.*

garantie de l'État, soit à une société mutuelle de retraites, reconnue. Alors qu'en Allemagne, par exemple, l'assurance est obligatoire, elle est facultative en Belgique; un petit nombre profite des avantages de l'assurance et, pour la plupart, l'imprévoyance reste une cause de misère. Les habitations destinées aux classes ouvrières ont été multipliées par des avances aux sociétés de secours, par des prêts aux ouvriers et par l'exemption d'impôt en faveur de ces maisons (lois de 1867 et 1889). En 1903, une loi sur les accidents du travail rend la réparation de l'accident obligatoire et la met à la charge du patron. Il est interdit aux établissements industriels d'employer des enfants avant l'âge de douze ans, le travail effectif des jeunes gens âgés de moins de

seize ans et des femmes âgées de moins de vingt et un ans ne peut dépasser dix heures et demie par jour (lois de 1888 et 1906); enfin la durée du travail dans les mines est fixée à neuf heures (1905).

L'ESSOR ÉCONOMIQUE

La multiplication des lois sociales en faveur des classes laborieuses a été en partie une conséquence du formidable essor économique que la Belgique doit à l'énergie et au travail de ses habitants. Pays essentiellement agricole en 1815, elle est devenue le domaine par excellence de la grande industrie. L'industrie s'est emparée de la Wallonie, tandis que la Flandre demeurait agricole.

La prospérité du commerce et de l'industrie s'est prodigieusement développée au lendemain même de la séparation d'avec la Hollande. Elle a été favorisée par les ministres grâce à une série de mesures dont les plus importantes sont l'*affranchissement du port d'Anvers* et l'*établissement du libre-échange*. Le relèvement est dû au rachat, moyennant trente-six millions, du péage établi à l'embouchure de l'Escaut au profit de la Hollande (18 juillet 1863). Ce péage détournait les navires étrangers du port d'Anvers, bien que le gouvernement belge leur remboursât ce droit. Anvers, qui végétait, retrouva dès lors son ancienne splendeur. — Le libre-échange fut introduit en deux étapes : en 1845-47, à la suite d'une mauvaise récolte, furent abolis les droits d'entrée sur les matières alimentaires; en 1862-63, furent supprimés les droits d'entrée sur les produits industriels, suivant l'exemple donné par la France et l'Angleterre. Devant les réclamations des députés des campagnes, la Belgique avait dû adopter un *régime de protection modérée*, parce que, comme l'Angleterre, elle avait besoin de la libre ouverture des marchés sur lesquels elle écoulait les produits de son industrie. La Belgique occupait en effet la quatrième place dans le trafic européen; bien qu'elle ne disposât pas d'une marine marchande pour répandre ses produits dans le monde, son commerce, qui n'était en 1831 que de 186 millions. atteignait en 1913 7 400 000 000 de francs, y compris le transit. Cet accroissement s'était produit par bonds saisissants; sous le règne de Léopold II, la progression du chiffre des transactions a été de 2 358 000 000, soit une augmentation moyenne de 165 millions par an. Malgré l'étroitesse de ses frontières, grâce à l'énergie, au travail, à l'esprit d'initiative et au caractère viril de ses habitants, la Belgique s'est mise au rang des grandes puissances commerciales et industrielles du globe.

CHAPITRE XVII

LA SUISSE AU XIXᵉ SIÈCLE

L'ÉTAT FÉDÉRAL, LE GOUVERNEMENT DIRECT

En dépit de l'exiguïté de son territoire, l'histoire de la Suisse offre un intérêt capital parce qu'elle a été un champ d'expériences politiques très instructives. Ce petit pays a poussé à ses conséquences extrêmes le principe de la souveraineté du peuple et possède ainsi les institutions les plus démocratiques de l'Europe.

La Suisse, en 1815, formait une *Confédération de vingt-deux cantons* souverains, aux habitudes particularistes, au régime oligarchique et confessionnel. Elle a subi au cours du XIXᵉ siècle une double évolution : d'une part, elle est devenue une nation en restreignant les pouvoirs des cantons et en fortifiant les institutions communes; la Fédération d'États a fait place à un *Etat fédéral*, dont les tendances unitaires et centralisatrices ne cessent de s'accentuer; d'autre part, elle a adopté un régime de plus en plus libéral, égalitaire et démocratique.

La première transformation, dite *régénération*, s'est opérée en 1830 *dans les cantons*, dont les constitutions ont été revisées dans un sens libéral à la suite de révolutions locales. La *réorganisation de la confédération* est le *résultat d'une guerre civile* entre les cantons démocrates et les cantons catholiques (1847). La *victoire des radicaux* entraîna le vote de la *Constitution de 1848*, revisée en 1874, qui a fait de la Suisse une république fédérale et démocratique.

Le trait le plus original du nouveau régime est le ***gouvernement direct du peuple***. Il s'exerce par deux procédés, le ***referendum*** et ***l'initiative*** : le referendum confère au peuple le pouvoir d'accepter ou de repousser les lois des cantons et les lois fédérales; l'initiative oblige le gouvernement fédéral à sou-

mettre au vote du peuple tout projet de loi ou de constitution déposé par un nombre déterminé de citoyens. Plusieurs cantons ont en outre adopté la *représentation proportionnelle*, qui attribue des représentants aux minorités, et l'élection directe des chefs du pouvoir exécutif par le peuple. L'orientation actuelle de la Suisse est déterminée par un parti nouveau, le *parti socialiste*, sous la pression duquel la confédération a adopté le *système du socialisme d'État*, c'est-à-dire de l'intervention de l'État dans les questions économiques et dans les rapports entre le capital et le travail.

La Suisse joue en outre un rôle international extrêmement important en exerçant le droit d'asile vis-à-vis des réfugiés politiques, en prenant l'initiative de mesures destinées à combattre les maux de la guerre et en devenant le siège des grandes institutions internationales. Elle sert ainsi de trait d'union aux divers États de l'Europe civilisée.

LE PACTE FÉDÉRAL

La situation de la Suisse fut réglée par le Congrès de Vienne, qui fixa les limites actuelles du pays, accrut son territoire du Valais, de Genève, de Neuchatel, de l'ancien évêché de Bâle et créa une *Confédération de vingt-deux cantons souverains.* Les grandes puissances garantirent la *neutralité perpétuelle*, l'intégrité et l'inviolabilité de la Suisse et, pour mieux les préserver, décidèrent la neutralisation de la Savoie du Nord (traité de Paris, 20 novembre 1815).

Les rapports entre les vingt-deux cantons furent réglés par le *Pacte fédéral* du 8 août 1815 que ratifièrent les grandes puissances. Le Pacte était un *retour au régime cantonaliste* du XVIIIe siècle. Il n'était guère « qu'une assurance mutuelle », un traité d'alliance entre les gouvernements des divers cantons qui se garantissaient leur territoire et leurs constitutions.

La Suisse ne formait pas un État fédéral, *elle n'était qu'une fédération d'États souverains.* Le seul lien commun était la *Diète*, simple réunion des délégués des gouvernements — un représentant par canton — qui agissaient en vertu de leurs instructions et ne prenaient une décision qu'après en avoir référé à leur gouvernement. Les pouvoirs de la Diète étaient restreints aux affaires diplomatiques et militaires et à l'arbitrage entre les cantons. La direction des affaires fédérales appartenait alternativement au conseil exécutif de l'un des trois

cantons directeurs, Berne, Zurich et Lucerne. Par suite, la Diète était une autorité de parade, sans influence ni force, incapable de prendre des décisions rapides, impuissante à les faire respecter par les cantons.

LES CANTONS

Entre les cantons, il n'y avait aucune communauté de langue, de religion, de traditions ou d'intérêts. Leurs territoires étaient de grandeur inégale et ils étaient inégalement peuplés. Les uns étaient nouveaux venus dans la Confédération, les autres vivaient groupés ensemble depuis le XIV[e] siècle. Les protestants étaient en majorité, mais plus d'un tiers de la population était catholique; les confessions ne formaient pas toujours un groupe compact; protestants et catholiques s'enchevêtraient dans la plupart des cantons. La limite des langues était plus nette; un patois latin, le romanche, était parlé dans le canton des Grisons; l'italien dans le canton du Sud, le Tessin; le français était la langue usuelle des cantons de l'Ouest, Genève, Vaud, Fribourg, tandis que la langue allemande était répandue dans tous les autres cantons et parlée par la majeure partie de la population. Les habitants des cantons se tenaient pour étrangers les uns aux autres; les gouvernements devaient même conclure des conventions spéciales pour permettre à leurs sujets de s'établir ou d'acquérir des biens dans les cantons voisins.

LA SUISSE SOUS LA RESTAURATION (1815-1830)

Le Pacte de 1815 proclamait la *souveraineté des cantons*; ils possédaient tous les pouvoirs qui n'étaient pas attribués à la Confédération. Ils se comportèrent en véritables États, indépendants les uns des autres, et réglèrent à leur guise leurs constitutions, qui furent par suite extrêmement variées. Elles ont pour traits communs *l'inégalité politique entre les habitants et la domination de l'oligarchie des vieilles familles* ou de la riche bourgeoisie. Dans les anciens cantons, Berne, Lucerne, Soleure, le pouvoir appartenait comme au XVIII[e] siècle à des conseils dont les membres étaient presque exclusivement recrutés dans le patriciat; les gens du chef-lieu dominaient le canton et n'accordaient qu'une très faible représentation à la petite bourgeoisie des villes et à la campagne. Ainsi la ville de Berne avait 200 représentants et le reste du pays 99. Les nouveaux cantons, tels que Genève, maintenaient également l'inégalité; leurs con-

seils étaient élus pour une longue durée par un suffrage censitaire et à deux degrés. Seuls les petits cantons des montagnes conservaient leur ancien gouvernement par la *Landsgemeinde* ou assemblée générale des hommes qui se réunissaient en plein air et nommaient les chefs du pouvoir. Dans tous les autres cantons la religion dominante était religion d'État, et plusieurs imposaient à leurs sujets l'exercice du culte officiel

LA RÉGÉNÉRATION (1829-1837)

Le régime de la Restauration a subsisté en Suisse jusqu'en 1830. Une transformation des institutions, connue sous le nom de *régénération*, s'est alors opérée ; les constitutions des cantons ont été revisées à la suite d'une série de révolutions locales.

Il n'y eut d'abord aucune agitation contre le régime établi par la Restauration ; mais à partir de 1820 apparaît un *parti libéral* et *national*, aux tendances démocratiques, dont le principal centre fut à *Zurich*. Son double but était *d'établir l'égalité entre tous les citoyens et de fonder l'unité de la Suisse en fortifiant les institutions fédérales*. Pour y parvenir, ce parti recruté parmi les classes tenues à l'écart du pouvoir, travailla à *transformer les constitutions des cantons*. Il réclamait comme réformes immédiates la souveraineté du peuple, le suffrage universel, l'élection directe des conseils, dont la durée des fonctions serait réduite, l'égalité pour tous les citoyens, la liberté de la presse, de religion, de pétition, de domicile. La propagande des libéraux se fit au moyen de nombreuses sociétés politiques, dont la plus célèbre fut l'*Helvétia*, vieille société qui s'était transformée en 1819. Les *Sociétés de tireurs*, qui commencent à se multiplier dès cette époque, et qui sont parmi les associations les plus vivantes et les plus originales de la Suisse, furent une école d'ardent patriotisme, et les tirs fédéraux, dont le premier eut lieu à Aarau en 1824, contribuèrent à la diffusion des idées nouvelles. *La chute de l'ancien régime fut une conséquence de la révolution française de juillet 1830* ; elle produisit dans toute la Suisse une sensation profonde et accéléra le mouvement en faveur de la revision. Un peu partout, des assemblées populaires, qui siégeaient en plein air, arrêtèrent le texte de pétitions ou de résolutions qui réclamaient la revision constitutionnelle. Quand les grands conseils faisaient mine d'atermoyer, une deuxième assemblée populaire, suivie de démonstrations plus ou moins menaçantes, les amenait à composition. Ce fut une *révolu-*



L'ASSEMBLÉE POPULAIRE SOLEUROISE DE BALSTHAL, LE 22 DÉCEMBRE 1830, d'après un dessin de J. SENN, lithographié par Schmidt, à Bâle.
Collection des estampes de la Burgerbibliothek, à Lucerne.
Cette gravure représente une de ces nombreuses assemblées populaires, souvent tumultueuses, qui, en 1830, obligèrent les Grands Conseils des cantons à reviser les constitutions oligarchiques et à accorder des institutions démocratiques. Soleure fut un des cantons où l'assemblée populaire dut exercer une forte pression sur le Grand Conseil pour le contraindre à voter une Constitution libérale.

tion pacifique; sauf à Bâle et à Schwytz, où des troubles sérieux entraînèrent une effusion de sang, les gouvernements n'opposèrent aucune résistance. En six mois, dans la majorité des cantons et, parmi eux, les plus importants et les plus peuplés — Berne, Zurich, Lucerne, Soleure, Vaud — la réforme s'accomplit de manière presque uniforme suivant le programme des libéraux, et eut pour résultat le *triomphe de la démocratie représentative en Suisse.*

TENTATIVE DE REVISION FÉDÉRALE

Les commotions politiques avaient creusé un profond fossé entre les libéraux et les partisans de l'ancien régime. Les cantons régénérés voulurent poursuivre leur œuvre et ils *essayèrent de régénérer la Confédération en revisant la Constitution fédérale.* Sept d'entre eux

les plus actifs, et à leur tête les trois cantons directeurs, Berne, Zurich, Lucerne, formèrent, le 17 mars 1832, une ligue, le *Concordat des sept*, pour se défendre contre toute tentative de restauration et pour faire garantir leurs constitutions cantonales par la Diète, bien que cette garantie eût été expressément exclue du Pacte de 1815. Les cantons d'ancien régime, et à leur tête les trois cantons primitifs, Ury, Schwytz, Unterwalden, répondirent par une contre-ligue à Sarnen (novembre 1832) pour s'opposer à la revision du Pacte qui, d'après eux, était un traité d'alliance et ne pouvait être modifié que d'un commun accord. La ligue de Sarnen fut dissoute par la Diète, où les cantons régénérés avaient la majorité; mais l'entente ne put se faire entre les cantons sur la rédaction du projet de revision; il fut attaqué, et par les libéraux avancés qui le trouvaient insuffisant, et par les conservateurs qui le trouvaient centralisateur à l'excès. La régénération avait simplement abouti à la revision des constitutions cantonales. L'avortement de la tentative pour reviser le Pacte fédéral fut un immense échec pour les libéraux; ils ne devaient la reprendre avec succès que quinze ans plus tard.

LES NOUVEAUX PARTIS : RADICAUX ET CATHOLIQUES

La régénération des cantons eut pour conséquence un *nouveau classement des partis politiques*. Les deux anciens partis politiques, les *conservateurs cantonalistes* et les *libéraux unitaires*, adversaires et partisans des nouvelles constitutions, s'effacent peu à peu devant deux partis extrêmes, les *catholiques* et les *radicaux*. Les libéraux arrivés au pouvoir en 1830 forment le *parti du juste milieu*; ils regardent la révolution comme terminée et se désintéressent des innovations, mais ils se recrutent seulement dans la bourgeoisie riche et cultivée et ils perdent toute influence sur les masses des électeurs. Les éléments les plus actifs et les plus avancés s'en détachent pour former un parti nouveau, le parti radical, qui continue l'agitation en faveur de la revision du Pacte fédéral dans un sens centralisateur et démocrate.

Dans les cantons catholiques, les conservateurs s'unissent en parti catholique; l'apparition de ce nouveau parti est le résultat du réveil religieux qui se produit en Suisse au début du XIXe siècle comme dans la plupart des pays de l'Europe occidentale. Bien que certains de ses membres se présentent comme démocrates, le parti est avant tout ultramontain, et il met au premier rang de ses préoccupations la question religieuse. Le

mouvement est dirigé par les Jésuites, qui sont parvenus à s'introduire en Suisse et à fonder des collèges à Schwytz, à Fribourg, à Lucerne, dans le Valais. A partir de 1840, les catholiques réussissent à s'emparer du pouvoir dans plusieurs cantons et à mettre en vigueur de nouvelles constitutions démocratiques et catholiques. Le modèle de ces constitutions est celle de Lucerne, qui demande l'approbation du pape et abandonne les écoles à la direction du clergé (1841), ou celle du Valais, qui exonère le clergé d'impôts et interdit de célébrer tout autre culte que le culte catholique (1844).

S PREMIÈRES LUTTES ELIGIEUSES

La Suisse se partageait donc en deux partis politiques extrêmes, entre lesquels aucune transaction n'apparaissait possible. Le conflit avait commencé dès 1834 sur la question de l'organisation de l'Église suisse et sur celle des rapports de l'Église et de l'État. En effet, dans chaque canton, l'Église d'État, maîtresse de l'état civil, détenait une part officielle du pouvoir politique. Il en résultait un conflit entre les radicaux, qui voulaient placer l'Église sous le contrôle de l'État, et l'Église protestante ou catholique qui ne voulait renoncer à aucune prérogative. D'autre part, la plus grande partie de la Suisse catholique était soumise à des évêchés dont le siège était en dehors de la Confédération ; les libéraux et certains catholiques voulaient réaliser l'unité et l'indépendance de l'Église nationale par une organisation uniforme des diocèses et par la création d'un archevêché suisse. Ces doubles revendications furent adoptées sous le nom d'*articles de Baden* dans une réunion où assistèrent les délégués des gouvernements de sept cantons, presque tous protestants (1834). Les articles de Baden, adoptés par les cantons dont les gouvernements avaient participé à la réunion, furent condamnés par le pape. Ils furent le point de départ d'une agitation violente des catholiques, qui obtinrent presque partout leur suppression (1836). Ce premier conflit se terminait donc à l'avantage des catholiques.

A QUESTION ES JÉSUITES

Les passions religieuses se mêlant aux luttes politiques exaspéraient l'ardeur des partis. Un incident, l'*affaire des couvents d'Argovie*, servit de prétexte à la rupture entre catholiques et radicaux. Le canton d'Argovie, en 1841, avait supprimé les huit couvents installés



LA DÉFAITE DES CORPS FRANCS A MATTERS.
Lithographie de Eglin frères, à Lucerne.
Collection des estampes de la Bibliothèque de la Ville à Zurich.

Le canton de Lucerne était particulièrement détesté par les libéraux suisses pour avoir le premier, le 24 octobre 1844, fait appel aux jésuites pour leur confier l'enseignement. De nombreuses tentatives eurent lieu en 1844 et 1845 pour renverser par force le gouvernement catholique de Lucerne. Dans les cantons voisins de Berne, Bâle-campagne, Soleure, Argovie, des volontaires se formèrent en corps francs et pénétrèrent sur le territoire lucernois. La plus sanglante échauffourée fut celle du 31 mars 1845, où les corps francs, au nombre de 30 000 hommes, furent battus au village de Matters par les troupes lucernoises.

sur son territoire et confisqué leurs biens, quoiqu'ils fussent garantis par le Pacte fédéral. Les catholiques protestèrent, mais n'obtinrent qu'une demi-satisfaction; le gouvernement d'Argovie, invité par la Diète à revoir son décret, ne rétablit que trois couvents de femmes; la Diète accepta le compromis et déclara la question close (3 août 1843).

Cet incident eut pour conséquence d'élargir le conflit et de poser la question des jésuites. Par défi, quatre cantons catholiques, Lucerne, Schwytz, Fribourg et Valais confièrent aux jésuites la direction des études théologiques (octobre 1844). Les radicaux ripostèrent en réclamant à la Diète l'expulsion des jésuites. Ils firent de cette expulsion la question dominante

de la politique religieuse et fondèrent un comité central pour organiser des réunions populaires où ils firent voter des motions et signer des pétitions contre les jésuites. Le centre de l'agitation fut à Berne, où le Grand Conseil prit résolument la direction du mouvement. En même temps, les radicaux entreprenaient, à l'aide de volontaires organisés en *corps francs*, des expéditions destinées à renverser les gouvernements des cantons catholiques, en particulier sur le territoire de Lucerne.



LE GÉNÉRAL DUFOUR (1787-1875).
Lithographie de F. Wentzel.
Bibliothèque nationale. Estampes.

Guillaume-Henri Dufour, né à Constance, mais élevé à Genève que Napoléon rendit française, appartient à la France par sa jeunesse (il entra à Polytechnique) et le début de sa carrière. Retiré sur la Loire, après Waterloo, il redevint citoyen de la Suisse, quand les Bourbons l'eurent mis en disponibilité. Sa vie fut alternativement celle d'un ingénieur et d'un soldat, qui, quatre fois nommé général, de 1817 à 1859, ne tira l'épée pour la première fois que dans la guerre du Sonderbund. En 1863, il présidait à Genève le Comité international de secours aux blessés, ce qui explique l'ouverture de la Conférence de 1864 sous sa présidence.

LE SONDERBUND ET LA GUERRE CIVILE

La campagne contre les jésuites et les expéditions de corps francs achevèrent la scission entre les deux groupes de cantons. Les sept cantons catholiques, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Lucerne, Fribourg, Valais, conclurent entre eux une alliance militaire défensive, organisèrent un conseil de guerre et formèrent une ligue séparée, le *Sonderbund* (1845). La formation du Sonderbund, dirigé contre les corps francs et le régime unitaire, était

une violation formelle du Pacte fédéral et menaçait de disloquer la Suisse en deux ligues adverses. L'unité de la Suisse fut sauvée et consolidée par l'action des radicaux.

Outre l'expulsion des jésuites, ils demandèrent à la Diète d'intervenir contre le Sonderbund, au nom de l'article 8 du Pacte fédéral, d'après lequel la Diète avait le devoir de prendre les mesures nécessaires pour la paix intérieure et extérieure de la Confédération. Mais la Diète hésitait, de peur de porter atteinte à la souveraineté des cantons. Les radicaux furent alors contraints de recourir à une série de révolutions locales, en 1845, 1846 et 1847, qui, grâce à la revision des constitutions locales, leur donnèrent le pouvoir dans les cantons de Vaud (1845), Soleure (mai 1846) et Genève (automne 1846), jusqu'alors indécis entre les deux partis extrêmes. Ils s'assurèrent ainsi à la Diète de 1847 une majorité, décidée à procéder avec énergie contre l'alliance catholique. Le 20 juillet, la Diète — 12 cantons et demi — déclara le Sonderbund dissous, et, le 3 septembre, somma les cantons catholiques d'éloigner les jésuites de leur territoire. Cette sommation fut le signal de la guerre civile.

La Diète donna la direction de la guerre à un conservateur, le général *Dufour*, qui eut bientôt 100000 hommes à opposer aux 30000 hommes du Sonderbund. Les cantons catholiques étaient une minorité; leur population atteignait le cinquième de la population totale de la Suisse; ils ne formaient pas un bloc territorial; ils ne pouvaient donc espérer le succès. Mais ils comptaient sur les facilités de défense qu'offraient leurs montagnes et surtout sur l'intervention des quatre grandes puissances continentales, qui, signataires du pacte de 1815, avaient placé la souveraineté des cantons sous leur garantie et promettaient d'intervenir. La campagne fut extrêmement courte; elle dura trois semaines. Le général Dufour s'empara presque sans coup férir de Fribourg (14 novembre), puis de Lucerne (24 novembre). La rapidité avec laquelle il avait mené les opérations empêcha l'intervention des puissances, et la Diète put répondre à leur offre de médiation qu'elle n'avait plus d'objet. Les seules exigences des vainqueurs furent l'expulsion des jésuites et des autres ordres religieux, le paiement d'une indemnité de guerre et l'installation de gouvernements radicaux dans les cantons séparatistes. La victoire de l'armée fédérale eut pour résultat le *triomphe définitif du parti radical*, qui a, depuis, gardé la direction politique de la Suisse.

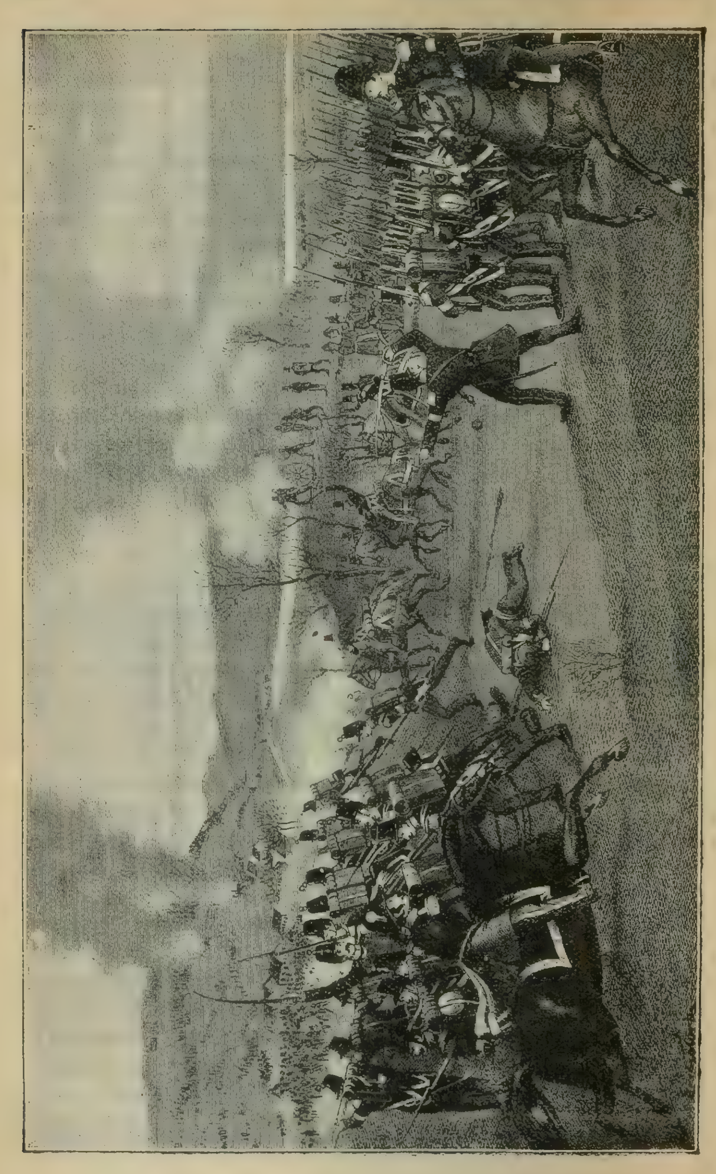
LA CONSTITUTION DE 1848

La première œuvre du parti radical fut *la régénération de la confédération*. Au pacte fédéral fut substituée une constitution nouvelle, ***la Constitution de 1848***, qui, au lieu d'une fédération de cantons souverains, établit un *État fédéral*.

L'ancienne Diète fait place à un *gouvernement fédéral* composé de trois organes. *Le Conseil Fédéral* de sept membres élus pour trois ans par l'Assemblée fédérale, possède le pouvoir exécutif; ses membres sont responsables envers les Chambres; mais il est de règle qu'un désaccord avec la majorité n'entraîne pas une démission; aussi les mêmes hommes restent-ils très longtemps au pouvoir pour le plus grand bien de l'État. *Le Tribunal fédéral* siège à Lausanne et détient le pouvoir judiciaire. *L'Assemblée fédérale* garde le pouvoir législatif et élit les membres du Conseil et du Tribunal fédéral; elle se compose de deux Chambres : le *Conseil national* représente le peuple suisse, qui élit directement un député à raison de 20 000 habitants; le *Conseil des États* représente les cantons, qui délèguent chacun deux députés. La création de l'Assemblée fédérale, qui exige pour toute loi et toute revision de la Constitution l'accord du peuple et des cantons, est la véritable originalité de la Constitution de 1848. La résidence du gouvernement devient permanente et est fixée à Berne. La Constitution accorde en outre à tous les Suisses l'égalité civique et politique, et proclame la liberté de la presse, de réunion, d'association, de culte, d'établissement, du commerce et de l'industrie.

CARACTÈRE DE LA CONSTITUTION

La Constitution de 1848 *partage le pouvoir entre la Confédération et les cantons*. Les attributions de la Confédération sont considérablement étendues; dans son ressort rentrent les affaires étrangères, les postes, les douanes, l'armée, la monnaie, les poids et mesures. Bien que la Constitution emploie la formule de « cantons souverains », les cantons perdent leur souveraineté et deviennent simplement autonomes; chacun d'eux constituait et constitue encore un État distinct, sauf trois, Appenzell, Bâle, Unterwalden, qui sont séparés en deux demi-cantons. Ils exercent tous les droits qui ne sont pas délégués au pouvoir fédéral, c'est-à-dire le pouvoir judiciaire, la police, les cultes, l'enseignement, les travaux publics, le recrutement et l'équipement de l'armée, les impôts. Mais leurs constitutions ne doivent pas



LE COMBAT DE GISLIKON.



LE NOUVEAU PALAIS DU PARLEMENT A BERNE.
Photographie.

être contraires aux prescriptions fédérales et doivent établir un régime démocratique et représentatif; elles sont examinées par l'Assemblée Fédérale et placées sous la garantie de la Confédération.

La Constitution de 1848 établit un régime intermédiaire entre l'ancienne Confédération de vingt-deux cantons souverains et une république unitaire. En donnant à la Suisse des institutions communes, elle a créé son unité politique et a fait d'elle une nation; les Suisses n'ont plus eu pour patrie leur canton, mais toute la Suisse. Elle a enfin définitivement orienté la Suisse dans son évolution vers un régime de plus en plus centralisateur et démocratique.

LE GOUVERNEMENT DIRECT

Dans la deuxième partie du XIX° siècle, le *fait essentiel de l'évolution démocratique de la Suisse est l'établissement d'une forme de gouvernement nouvelle en Europe*, le *gouvernement direct du peuple*. Alors que, dans les autres nations, l'évolution démocratique aboutissait simplement à créer un régime représentatif où les citoyens, simples électeurs, exercent leur souveraineté par l'in-

* *Un des combats les plus sérieux qui aient été livrés entre l'armée fédérale et les troupes du Sonderbund, dans la marche de l'armée Dufour vers Lucerne son objectif stratégique.*

termédiaire de représentants qui légifèrent en leur nom, la Suisse offre le spectacle unique d'un pays où les citoyens collaborent à l'œuvre des assemblées de représentants, ne sont pas seulement *électeurs*, mais encore *constituants* et *législateurs*. Le gouvernement direct est le résultat de deux pouvoirs nouveaux conférés au peuple, de l'initiative et du referendum. Ces innovations ont été d'abord appliquées en matière de constitution, puis en matière de loi. En outre, avant d'être admises dans les institutions fédérales, ces réformes ont été introduites dans les cantons, qui ont ainsi servi de champ d'expériences. Elles n'ont été appliquées à toute la Suisse qu'après constatation de leur utilité dans les cantons où elles étaient en vigueur, et qu'après accueil dans un nombre toujours plus grand de cantons. Cette transition par étapes successives a eu pour résultat de familiariser le peuple avec les réformes, d'adoucir les luttes politiques et de faciliter le fonctionnement paisible et régulier de la politique fédérale.

LE REFERENDUM ET L'INITIATIVE CONSTITUTIONNELS

Le *referendum* correspond au plébiscite français, il consiste dans le pouvoir que détient le peuple de sanctionner ou de repousser toute mesure constitutionnelle ou législative. Le principe du referendum a pour corollaire le *droit d'initiative*, qui consiste à reconnaître à un groupe de citoyens suffisamment nombreux le pouvoir, soit de réclamer la revision de la Constitution, soit de présenter un projet de loi et d'obliger le gouvernement à le soumettre à un vote du peuple. Le droit de referendum, puis celui d'initiative, ont été établis lentement après 1830, dans les divers cantons, au fur et à mesure que les radicaux l'emportaient. Ils ont été définitivement admis en matière de constitution dans le droit public suisse en 1840, lors du triomphe des radicaux. La Constitution fédérale de 1848 décide que « toute constitution doit être acceptée par le peuple et être revisée lorsque la majorité absolue des citoyens le demande ». Le principe a été appliqué en 1848 à la Constitution qui a été soumise à la sanction du peuple et des cantons. L'initiative et le referendum constitutionnels sont donc admis à la fois par les cantons et par la confédération ; certains cantons ont même facilité l'exercice du droit d'initiative en stipulant qu'il suffit d'un nombre déterminé de citoyens pour présenter une demande de revision.



UNE ASSEMBLÉE DU PEUPLE A APPENZELL.

D'après une photographie du prince ROLAND BONAPARTE.

Depuis plusieurs siècles, les petits cantons de montagnes, Uri, Unterwalden, Glaris, Appenzell, *pratiquent le gouvernement direct du peuple. Une fois par an, le peuple est convoqué pour élire ses fonctionnaires, accepter ou rejeter les lois qui lui sont proposées.*

L'Assemblée — dite Landsgemeinde — *se réunit en plein air ; tous les citoyens convoqués dès la première heure du matin au son du canon, sont tenus d'y participer ; ils y viennent d'ailleurs avec empressement, car la* Landsgemeinde *est la grande solennité patriotique du pays. Sur la photographie les citoyens assemblés, têtes découvertes, écoutent le discours du* Landammann, *le chef du gouvernement cantonal, qui siège sur une estrade légèrement surélevée.* Appenzell, *divisé en deux demi-cantons, et enclave dans le canton de* Saint-Gall, *a* 45 *kilomètres de long sur* 26 *de large, une superficie d'environ* 420 *kilomètres carrés.*

L'INITIATIVE ET LE REFERENDUM LÉGISLATIFS

En matière de lois, l'évolution a été plus lente qu'en matière de constitution. C'est seulement à partir de 1848 que, peu à peu, les radicaux cessèrent de regarder l'Assemblée fédérale comme le seul pouvoir législatif et réclamèrent pour le peuple le referendum législatif, c'est-à-dire le droit d'accepter ou de rejeter

les lois rédigés par les Chambres. Le referendum introduit dans les cantons de Vaud en 1845 et de Berne en 1846 a d'abord été *facultatif*; les lois votées par le Grand Conseil étaient obligatoires, le peuple avait seulement la faculté de réclamer qu'elles fussent soumises à un vote de ratification. Les cantons ont hésité longtemps à adopter le referendum *obligatoire* qui fut d'abord restreint aux affaires de finances. En matière de loi, le pas définitif a été fait en 1863 par le canton de Bâle, qui l'institua deux fois par an pour toutes les lois et les décrets d'intérêt général. L'exemple de Bâle fut imité en 1869 par Zurich, Thurgovie, Berne, Soleure, Argovie. Tous les cantons n'ont pas eu cette hardiesse, et, au début du xxe siècle le referendum législatif était encore facultatif dans plusieurs cantons.

Le referendum entraînait comme conséquence l'initiative des lois; les radicaux ont mené une campagne simultanée en faveur des deux institutions. L'idée de l'initiative populaire a été admise pour la première fois en 1845 par le canton de Vaud, qui décida que toute demande présentée par 5000 citoyens serait examinée par le Grand Conseil. L'initiative des lois a été considérée peu à peu comme le complément du referendum. La revision de la constitution du canton de Zurich (1869), très influent par sa population nombreuse, a été un succès décisif pour les partisans de l'initiative. Le pouvoir législatif est exercé désormais par le peuple de Zurich avec le concours du conseil cantonal. Tout projet présenté par l'initiative de 5000 citoyens ou soutenu par 1/3 des membres du conseil cantonal doit être soumis au vote des citoyens. Ce régime a été adopté bientôt par la plupart des grands cantons; mais, après 1870, le mouvement s'est ralenti; presque tous les cantons ont adopté l'initiative législative, mais l'évolution marche d'un pas inégal, et quelques cantons sont encore régis par des institutions purement représentatives.

L'ÉLECTION DU CONSEIL EXÉCUTIF

L'évolution de la Suisse vers un régime de plus en plus démocratique a été achevée par de nouvelles pratiques, l'*élection directe des membres du gouvernement* et la *représentation proportionnelle*. Les membres du conseil exécutif dans la plupart des cantons ont été élus, non plus par les Assemblées représentatives, mais par l'Assemblée plénière des citoyens à la majorité des suffrages. La même mesure est réclamée pour la nomination des membres du

Conseil fédéral. La représentation proportionnelle a été adoptée pour la première fois en Europe dans le Tessin; cette réforme a été le résultat de luttes violentes entre les conservateurs catholiques et les radicaux. Le nombre des élus est proportionnel aux chiffres de votants de chaque parti, et la proportion des partis est la même dans l'Assemblée des représentants que dans le corps électoral (1891). La réforme n'a pas tardé à se propager dans les autres cantons. En 1911, elle était adoptée par dix d'entre eux, dont Lucerne, Berne et Bâle. A l'exception des radicaux, qui disposent de la majorité des sièges au Conseil national, les divers partis politiques mènent en sa faveur une ardente campagne pour la faire adopter dans toute la Suisse, et elle sera sans doute bientôt admise pour l'élection des membres du Conseil national.

[L]A REVISION [F]ÉDÉRALE

Les radicaux n'avaient pas eu la prétention de faire en 1848 œuvre définitive; ils avaient inscrit dans la constitution la possibilité de la revision, à la seule condition que cette revision fût ratifiée par le vote des citoyens. Ils se sont efforcés d'appliquer à la Confédération les réformes nouvelles qu'ils avaient introduites dans les cantons où ils dominaient, et d'achever la transformation des institutions fédérales dans un sens de plus en plus unitaire, laïque et démocratique. Deux événements ont accéléré le *mouvement en faveur de la revision* : la guerre de 1870-1871 et le concile du Vatican. La guerre de 1870 a démontré la nécessité de fortifier la Confédération pour sauvegarder la neutralité et a déterminé par suite une poussée vers la centralisation militaire. La proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale a provoqué, à propos des limites du pouvoir civil en matière religieuse, un deuxième conflit entre les catholiques et les gouvernements des cantons protestants appuyés par le pouvoir fédéral. Les cantons radicaux et protestants n'ont pas reconnu les décrets du Concile du Vatican, et ont garanti aux vieux-catholiques, malgré les évêques, la jouissance des églises. La lutte entre les gouvernements et le clergé appuyé par les fidèles fut une sorte de Kulturkampf. L'évêque de Bâle-Soleure et le vicaire apostolique de Genève, qui se refusèrent à lever l'excommunication dont ils avaient frappé les prêtres vieux-catholiques, furent chassés de leurs diocèses (1873). Les catholiques mécontents demandèrent au Conseil fédéral d'intervenir en leur faveur, mais le Conseil fédéral approuva les gouvernements

des cantons, tandis que le pape Pie IX leur adressait un blâme public. Le conflit éclata alors entre la Confédération et le Saint-Siège et eut pour résultat la rupture définitive des relations diplomatiques (1874). Il ne s'est apaisé que sous Léon XIII, par suite de la disparition progressive des vieux-catholiques.

La question de la revision était donc plus urgente que jamais au lendemain des événements de 1870. Les deux partis entre lesquels s'était scindée la Suisse au début du siècle, les unitaires et les fédéralistes, se reformèrent à ce sujet. Les unitaires se recrutaient dans les cantons allemands et protestants; leur programme consistait à modifier la constitution de 1848 par la centralisation de l'armée et par l'unification du droit et de l'enseignement. Les fédéralistes formaient une coalition de deux partis adversaires de la centralisation pour des raisons différentes; les cantons romands protestants pour préserver leurs coutumes françaises, et les cantons catholiques allemands par haine de l'enseignement laïque et pour maintenir les écoles aux mains du clergé. La coalition des cantons français et des cantons catholiques fit échouer en 1874 une première tentative de revision unitaire. Les radicaux se concilièrent alors les libéraux de la Suisse romande en renonçant à unifier le droit et obtinrent ainsi la revision (1874). La Constitution revisée, dite *Constitution de 1874*, est un compromis entre la Constitution de 1848 et les projets des novateurs extrêmes; elle fut adoptée par 360 000 voix contre 198 000, et par quatorze cantons et demi contre sept et demi (1874)

LA CONSTITUTION DE 1874 L'ARMÉE

Les dispositions nouvelles ont surtout trait à *l'armée*, à *l'enseignement* et au *referendum*. *En matière d'enseignement*, les cantons conservent leur pouvoir, mais l'instruction est obligatoire et gratuite dans les écoles publiques, et elle doit être placée sous la direction exclusive des autorités laïques.

En *matière militaire*, la souveraineté appartient au pouvoir fédéral, qui nomme les instructeurs, fournit les armes et l'équipement, dirige l'administration à l'aide d'un état-major de fonctionnaires; les cantons ne conservent que des fonctions subalternes telles que le recrutement et l'incorporation. L'organisation militaire complétée par la loi du 12 août 1907 institue le *système des milices* et crée une armée originale sans équivalent en Europe. Les citoyens valides sont astreints au service militaire de 20 à 48 ans, et font successivement partie de l'élite de 20 à

32 ans, de la réserve et de la territoriale. Les soldats gardent chez eux leurs armes, leurs effets, leur équipement, qui sont chaque année l'objet d'une inspection spéciale. Au lieu de passer plusieurs années consécutives à la caserne, ils sont astreints à des cours d'instruction d'une très courte durée, fixés aux époques qui les gênent le moins possible dans l'exercice de leur profession. Le fantassin, durant son passage dans l'élite, ne fait guère plus de *170 jours de service*. La faible durée de l'instruction militaire, réduite au strict indispensable, est rendue possible par la préparation militaire que les enfants reçoivent à l'école et que perfectionnent les sociétés de gymnastique et de tir, dont les concours donnent lieu à des fêtes grandioses. La milice suisse n'en constitue pas moins une armée disciplinée et manœuvrière, bien armée et bien équipée, dont la valeur a suffi pour imposer aux grandes puissances belligérantes le respect de la neutralité et de l'intégrité du sol de la Suisse.

La Constitution introduit simplement le *referendum facultatif en matière législative*. Un groupe de 50 000 citoyens peut obliger le gouvernement fédéral à soumettre à la ratification du peuple toute loi, dans un délai de 90 jours à partir de la publication. Le droit fédéral consacre ainsi pour la première fois le pouvoir législatif du peuple. Les citoyens suisses n'usent guère de ce pouvoir ; ils ont repoussé la plupart des projets qui leur étaient soumis. De 1874 à 1906, 28 votes référendaires ont eu lieu, 9 fois seulement le peuple a accepté la loi. Le referendum, en effet, est devenu un puissant moyen d'opposition aux mains des deux partis de la minorité, les catholiques et les Français, contre la majorité allemande, protestante et unitaire. Aussi, par une évolution en apparence déconcertante, les conservateurs et les libéraux, jadis adversaires de la sanction populaire, en sont-ils devenus les plus zélés partisans, tandis que les radicaux n'y consentent qu'à contre-cœur.

La Constitution fédérale n'a plus été revisée, mais elle a été *modifiée à l'aide d'amendements*, dont le plus important est celui du 5 juillet 1891. Un groupe de 50 000 citoyens peut obliger le Conseil fédéral à soumettre aux électeurs tout projet de revision partielle de la Constitution. Cette mesure *attribue en pratique aux citoyens*, non seulement l'*initiative en matière de constitution*, *mais encore en matière de lois*, puisque rien ne distingue une loi ordinaire d'un amendement constitutionnel. Elle accroît ainsi dans des proportions illimitées l'action du peuple sur le

pouvoir fédéral, et représente une importante étape dans l'évolution démocratique de la Confédération vers le régime direct.

LES PARTIS POLITIQUES

La transformation démocratique de la Suisse n'a pas unifié les partis politiques, qui sont au nombre de cinq : radicaux, démocrates, libéraux, catholiques, socialistes. Les radicaux forment le parti le plus nombreux; ils gardent le pouvoir dans la plupart des cantons allemands, disposent d'une forte majorité à l'Assemblée fédérale et inspirent la politique générale de la Confédération. Mais ils ont à lutter contre la coalition des partis adverses, qui ont accepté les institutions nouvelles et sont parvenus à reprendre le pouvoir dans plusieurs cantons. Les démocrates ou partisans de la « politique sociale », se recrutent surtout dans les cantons orientaux; jadis simple fraction avancée des radicaux, ils forment aujourd'hui un petit groupe distinct, intermédiaire entre le parti radical et le parti socialiste. Les libéraux ne forment un groupe compact que dans les cantons romands. Les conservateurs sont très peu nombreux et doivent le plus souvent s'allier soit aux libéraux, soit aux catholiques. Les catholiques sont redevenus les maîtres dans les anciens cantons du Sonderbund; ils se sont surtout efforcés de placer l'enseignement primaire sous la direction du clergé et de maintenir l'instruction catholique. Mais ce parti ne forme plus un bloc depuis que les divergences confessionnelles se sont atténuées; il s'est divisé sur la question des réformes sociales, en faveur desquelles se sont prononcés plusieurs membres du clergé. Sauf Fribourg, tous les cantons catholiques ont adopté des institutions démocratiques.

LES SOCIALISTES

L'influence décisive sur l'orientation de la politique suisse contemporaine a été l'œuvre d'un parti nouveau, le *parti socialiste*. L'apparition de ce parti a été, en Suisse, beaucoup plus tardive que dans les autres pays de l'Europe. Ses premiers membres se sont recrutés dans les sociétés ouvrières de la Suisse allemande qui ont groupé les ouvriers en fédérations de corps de métiers, et dans une vieille société démocratique, l'*Union du Grütli*, pourvue de très nombreuses sections, fondée à Genève en 1838. Elle avait eu d'abord pour objectif l'unité de la Suisse et la ruine du régime fédératif; sous l'influence des réfugiés politiques, qui

l'ont imprégnée de doctrines socialistes, elle a adhéré à l'Internationale, puis mené, ainsi que les fédérations de corps de métiers, une vive campagne en faveur de l'amélioration du sort des classes laborieuses. Sous le nom de *Parti ouvrier suisse* s'est constitué en 1887 (10 avril) à Aarau *un parti socialiste*, calqué sur la Social-démocratie allemande. Ce parti, qui se distingue par son caractère réformateur, a eu d'abord des progrès pénibles, mais aux élections de 1911, il était assez puissant pour envoyer 22 députés au Conseil national.

La diffusion des doctrines socialistes et l'action du parti socialiste ont exercé une double action : *elles ont transformé le cadre des vieux partis et orienté la Confédération*, non seulement vers la démocratie, mais *vers le socialisme d'État*. Les anciens partis se sont disloqués et affaiblis; le plus entamé a été le parti radical, surtout dans les cités industrielles de la Suisse allemande, où il est réduit à l'alternative de faire cause commune avec les socialistes pour conserver la majorité, ou de se rejeter vers les libéraux. Un groupement nouveau des partis s'est opéré à l'occasion de la question essentielle du rôle de l'État dans le domaine des intérêts économiques; c'est sur ce terrain que porte désormais la vieille querelle entre les deux tendances unitaire et fédéraliste.

[LE] SOCIALISME D'ÉTAT

La conversion des vieux partis aux idées de réforme sociale, leur désir d'endiguer par ce moyen les projets du socialisme, l'assagissement du parti socialiste qui devient de plus en plus modéré à mesure qu'il aspire à être un parti de gouvernement, la tendance de l'administration fédérale à accroître sa compétence ont abouti au *socialisme d'État*, c'est-à-dire à l'intervention de l'État dans les rapports entre le capital et le travail, et à la création d'institutions, qui, dans le but d'égaliser entre les citoyens les conditions de la lutte pour l'existence, font de l'État le distributeur général du bien-être. Une série de lois sociales ont été votées, dont la principale est la *loi fédérale de 1911* (13 juin), qui institue un système *d'assurances en cas de maladie et d'accidents*; la Confédération encourage l'assurance en cas de maladie et la rend obligatoire en cas d'accident. Cette législation, sans nuire à l'essor économique du pays, qui est un des plus intenses de l'Europe, est une des causes essentielles de l'orientation pacifique des aspirations ouvrières.

ROLE INTERNATIONAL DE LA SUISSE

La Suisse doit à sa position en Europe au milieu de quatre grandes nations continentales, au caractère polyglotte de ses populations, à son souci constant de maintenir intacte sa neutralité, d'avoir joué au cours du XIXe siècle et au début du XXe un rôle international actif, qui fait d'elle le trait d'union entre les divers États de l'Europe civilisée. Ce rôle s'est manifesté par le *droit d'asile*, par la *lutte contre les maux de la guerre* et par la *création de nombreux bureaux internationaux*. La poussée vers la démocratie a permis à la Suisse de pratiquer l'hospitalité la plus large à l'égard de tous les proscrits et réfugiés politiques de France, d'Italie, d'Allemagne, de Russie, à la seule condition qu'ils n'abusent pas de son hospitalité pour fomenter des troubles dans les États voisins.

L'activité de la Suisse s'est surtout déployée dans la lutte contre les maux de la guerre. La manifestation la plus éclatante de ce rôle a été la signature de la *Convention internationale de Genève sur les soins à donner aux blessés* (28 août 1864). A l'instigation d'un Genevois, *Henri Dunant*, ému par les horreurs du champ de bataille de Solférino, la Société genevoise d'utilité publique (1863) engagea le Conseil fédéral à provoquer la réunion d'une conférence diplomatique qui s'ouvrit à Genève le 8 août 1864 sous la présidence du général Dufour. La convention de Genève, résultat des travaux de la conférence, fut signée par vingt-deux États, et toutes les nations civilisées y ont adhéré par la suite. Elle reconnaît comme inviolables et neutres le personnel du service de santé, les ambulances, les hôpitaux, les blessés qui sont recueillis ou transportés. Les signes distinctifs de protection sont le brassard et le drapeau aux couleurs fédérales suisses, la croix rouge sur fond blanc. La convention de Genève n'a pas toujours été respectée par les puissances belligérantes, mais elle a eu le mérite d'introduire dans la conduite de la guerre quelques sentiments d'humanité, et elle a eu dans son ensemble les effets les plus salutaires.

De la Suisse est partie, non seulement l'initiative en vue de rendre la guerre moins sauvage, mais encore celle de combattre la guerre en tant qu'institution. A Genève a été fondée la *première des Sociétés de paix*; dans cette ville s'est tenu en 1867 le *premier des Congrès de la paix* qui ait émis des vœux concernant le désarmement général et l'institution des tribunaux d'arbitrage. La création du *Bureau International de la Paix* a



L'HOSPITALITÉ SUISSE EN 1871, tableau de Albert ANKER. — Photographie Goupil et Cie.

Berne (1er décembre 1891) a établi un lien permanent entre les diverses sociétés pacifiques et constitué un organe de propagande incessante en faveur de la paix. Le rôle international de la Suisse s'est exercé dans une série de conflits entre nations où ses représentants officiels ont joué le rôle d'arbitres. La solution pacifique de ces différends avait contribué à propager l'arbitrage et l'espoir illusoire de supprimer ainsi tout recours à la guerre. La confiance que les États de l'Europe témoignent à la Suisse s'est enfin affirmée par l'installation de *Bureaux Internationaux* tels que l'*Union postale universelle* (1874) et l'*Office International du Travail* (1901), où les délégués des diverses nations travaillent de concert à des résultats d'intérêt général. La Suisse est donc la *demeure des institutions internationales*, et elle exerce ainsi une influence morale hors de proportion avec l'étendue de son territoire.

Aussi, est-ce au rôle pacificateur qu'elle a constamment joué entre les groupes de puissances adverses, que la Suisse a dû de se voir désignée comme siège de la « Société des Nations ». Genève a, en 1920, donné asile à la première réunion du Parlement international.

La Suisse au début du xxe siècle semble donc, sous la poussée de la démocratie socialiste, achever la dernière phase de son évolution vers la centralisation. La centralisation a été nécessaire pour dégager l'idée nationale étouffée par le cantonalisme, pour assurer le triomphe des idées démocratiques et sociales contrecarrées par les oligarchies locales, et pour établir l'unité par la communauté des institutions. Toutefois le système fédératif s'impose à la Suisse par la géographie du pays et par la présence de populations de race, de langue et de mœurs différentes; il a permis à la Suisse de résoudre le difficile problème de concilier les éléments qui tiraillent la nation en sens contraire : Welches et Germains, particularistes et centralisateurs, radicaux et socialistes. L'absorption du canton dans l'État unitaire n'est donc pas à craindre, bien que la vie cantonale ne comporte que peu d'incidents et que les autorités des cantons perdent de jour en jour quelqu'une de leurs attributions.

CHAPITRE XVIII

LA RUSSIE AU XIXᵉ SIÈCLE

LA POLOGNE, LES RÉFORMES D'ALEXANDRE II L'ABOLITION DU SERVAGE

Tandis qu'au dehors, pour établir la prépondérance de la Russie dans la péninsule des Balkans, les tsars au XIXᵉ siècle ont soutenu trois guerres contre les Turcs (1829, 1855-1856, 1877-1878) et favorisé grandement l'émancipation des Serbes, Grecs et Bulgares, au dedans, ils ont maintenu le régime de la monarchie absolue, l'*autocratie*.

Les événements principaux de l'histoire intérieure de la Russie ont été : *deux insurrections polonaises* (1830, 1867) sous Nicolas Iᵉʳ et Alexandre II ; *une grande réforme sociale*, l'affranchissement des serfs (1861) décrété par Alexandre II pour calmer l'opinion irritée par les défaites de la guerre de Crimée ; la *lutte contre l'autocratie* entreprise sous Alexandre II par les Russes instruits désireux d'obtenir une réforme politique et l'établissement du régime constitutionnel, lutte vainement poursuivie à coups d'attentats par les *terroristes* (1875-1881) ; la *russification des populations allogènes* sous Alexandre III et Nicolas II (1881-1905).

Au début du XXᵉ siècle, le régime autocratique a été ébranlé par les défaites de la guerre de Mandchourie. Un puissant *mouvement révolutionnaire* a éclaté en 1905 et 1906 ; une véritable guerre civile s'est engagée entre le gouvernement et les révolutionnaires ; elle a été marquée par de très nombreux attentats, par des pillages et des Jacqueries dans les campagnes, par des grèves tumultueuses dans les villes. Nicolas II a été contraint à des concessions *et, par le manifeste du 30 octobre 1905*, a permis la réunion d'une assemblée, la ***Douma***, investie d'une part du pouvoir législatif. En même temps, une répression féroce diminuait le nombre des attentats et ramenait en apparence le calme en Russie.

La réforme politique commencée en Russie par l'établissement du *régime représentatif* a été insuffisante; la non-exécution des promesses faites par Nicolas II, l'absence de toute réforme sérieuse ont creusé le fossé entre le tsar et son peuple, surexcité de plus en plus les éléments révolutionnaires qui, grâce à la crise économique et morale provoquée par la guerre mondiale, ont fini par jeter bas l'ancien régime en 1917.

LES SOUVERAINS RUSSES

Les souverains de la Russie au XIXe siècle ont été au nombre de cinq. *Alexandre Ier* (1801-1825), tour à tout allié et adversaire de Napoléon Ier, et le promoteur de la Sainte-Alliance; son frère, *Nicolas Ier* (1825-1855), le type des souverains absolutistes, le vainqueur des Turcs à Andrinople et à Unkiar-Skelessi, le destructeur de la révolution hongroise en 1848, le vaincu de la France et de l'Angleterre à Sébastopol; son fils *Alexandre II* (1855-1881), l'émancipateur des serfs, le tsar libérateur; *Alexandre III* (1881-1894), sous qui fut conclue l'alliance franco-russe; enfin le dernier autocrate, le tsar *Nicolas II* (1894-1917).

LE GOUVERNEMENT RUSSE

Dans l'empire russe, l'organisation politique et sociale était la même qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle. Le tsar *autocrate* « ne tenant sa puissance que de lui-même » était le maître absolu et sans contrôle; il disposait à à son gré de la fortune, de la liberté, de la vie de ses sujets. Il gouvernait par décrets, les *oukazes*. Il était assisté d'un *Conseil d'Empire*, d'un *Sénat* et de *ministres*. Le Conseil d'Empire, simple Conseil d'État, préparait le travail gouvernemental. Parmi les ministres, un *Chancelier*, chargé des Affaires Etrangères, jouait le rôle de premier ministre. Une puissante police, la *Chancellerie secrète*, pénétrant partout, placée au-dessus des lois, était l'instrument de l'absolutisme impérial. Les sujets étaient privés de toutes les libertés politiques; il n'y avait ni liberté de presse, ni liberté de réunion, ni liberté d'association; toute manifestation de l'opinion publique était interdite L'empire était divisé en *gouvernements*, subdivisés en *provinces* ou *districts*, dirigés par une hiérarchie de fonctionnaires, les « *bureaucrates* », qui, représentant le tsar autocrate, se conduisaien eux-mêmes en autocrates, et se signalaient par leur indolence, leur vénalité, leur insolence envers leurs administrés, et leur servilité envers leurs chefs.

L'Église grecque orthodoxe était l'Église officielle, elle était soumise à un collège ecclésiastique, le *Saint-Synode*, où le tsar était représenté par un fonctionnaire laïque, le *procureur du Saint-Synode*. Les sectes dissidentes étaient persécutées. La tolérance était restreinte aux religions des populations annexées. Tout sujet protestant, catholique ou musulman, était libre de pratiquer son culte; mais jusqu'en 1905, aucun sujet orthodoxe ne pouvait sortir de l'Église officielle; toute conversion d'orthodoxe à une religion étrangère était défendue sous les peines les plus sévères; par contre, la conversion à l'Église d'État était encouragée et parfois récompensée.

LES CLASSES SOCIALES LA NOBLESSE

Le peuple russe était divisé en quatre classes : noblesse, clergé, bourgeoisie, paysans. Le clergé, généralement ignorant et grossier, se divisait en clergé blanc, composé des popes, aussi misérables que leurs ouailles, et en clergé noir, composé de moines, étrangers à la société. La bourgeoisie était encore peu nombreuse, sans instruction ni influence politique; elle était composée surtout de commerçants organisés en corporations. Ces deux classes n'avaient qu'une importance secondaire; les deux classes essentielles étaient la noblesse et les paysans.

La *noblesse* comptait un peu plus de 100 000 familles. Elle était en grande majorité de date récente, descendant des fonctionnaires anoblis en vertu du système du *tchine*, que Pierre le Grand avait imaginé au début du XVIIIᵉ siècle. Les familles de noblesse du sang, descendant des Boïars, étaient en très petit nombre. Par contre, chacune d'elles comptait de nombreux représentants : certaines comprenaient 900 personnes. C'est à cette noblesse qu'appartenait la plus grande partie du sol russe, découpé en grands domaines.

LES PAYSANS LE SERVAGE

Les paysans constituaient environ les *neuf dixièmes* de la population. En 1857, sur *soixante et un millions de Russes*, il y avait *cinquante millions* de paysans ou *moujiks*. Ces paysans étaient tous *serfs*, et en immense majorité attachés à la terre qu'ils cultivaient, comme l'étaient, au moyen âge, sous les Capétiens, la plupart des paysans de France; ils ne pouvaient pas la quitter et ils obéissaient au propriétaire de la terre comme à un maître. Ils étaient aussi dépourvus de droits que les serfs français du XIIᵉ siècle;

ils ne pouvaient ni acheter, ni vendre, ni donner, ni transmettre par testament, ni même se marier, sans l'assentiment du seigneur. Plus de la moitié des paysans appartenait au tsar et à la famille impériale : on les appelait serfs de la *Couronne* et des *Apanages*. Les serfs des particuliers étaient environ vingt-trois millions. Ils n'étaient pas tous soumis à la même condition : les uns étaient serfs de la terre, astreints à la *corvée* ; les autres étaient serfs de corps, astreints à des *redevances* en argent, d'autres enfin étaient serfs *domestiques*.

Les serfs de la terre vivaient groupés en villages. Chacun d'eux habitait une pauvre maison de bois, l'*izba*, entouré d'un jardin, l'*enclos*. Enclos et maison ètaient la propriété du seigneur, et de même les terres qui entouraient le village et dont la culture assurait la vie des paysans. Pour l'usage de ces terres, le serf ne payait pas de redevance, mais il devait cultiver gratuitement les champs que le seigneur conservait pour son usage : la durée de cette *corvée* gratuite était fixée à trois jours sur six, la moitié de la semaine.

Les serfs de corps étaient détachés comme ouvriers dans les villes par leurs seigneurs. Ils étaient soumis au paiement d'une redevance annuelle variant de 25 à 50 francs ; à ce prix, ils étaient à peu près libres.

Les serfs domestiques, choisis par le seigneur parmi les serfs de la terre, étaient les plus misérables de tous. Employés comme cochers, cuisiniers, valets de chambre, jardiniers, etc., ils étaient traités en *esclaves* et soumis à de durs châtiments corporels. Le seigneur usait largement du droit de les déporter en Sibérie, de les faire battre de verges ou de leur donner le fouet. Il en pouvait faire commerce et l'on trouvait dans les journaux russes des annonces comme celles-ci : « A vendre un perruquier et une vache de bonne race ». On comptait au moment de l'émancipation, en 1861, environ 1 500 000 serfs domestiques.

LA FINLANDE

A côté de l'empire russe autocratique, *le grand-duché de Finlande* et le *Royaume de Pologne* étaient deux États distincts, *constitutionnels*, sous la suzeraineté russe. Grand-duché et royaume étaient juxtaposés et non pas annexés à l'empire russe ; ils ne lui étaient unis que par la communauté de souverain. La Finlande était le bénéfice de l'alliance avec Napoléon; la Pologne, le bénéfice de la guerre contre Napoléon.

La Constitution de la Finlande remontait à 1772, au temps où elle faisait partie du royaume de Suède. Elle lui garantissait une autonomie complète. La Finlande gardait ses lois, ses tribunaux, ses postes, ses monnaies et même ses douanes; elle conservait sa Diète composée de représentants des quatre états; le gouvernement était confié à un Sénat et à des fonctionnaires indigènes. La population était de religion luthérienne, mais elle se composait de deux couches juxtaposées: les paysans, de race, de langue et de coutumes finnoises; les classes aisées, nobles, bourgeois, pasteurs, d'origine et de langue suédoises.

LE ROYAUME DE POLOGNE

La Constitution du royaume de Pologne — un petit royaume de trois millions et demi d'habitants — était le don de joyeux avènement d'Alexandre Ier aux Polonais. Il la leur avait octroyée en 1815, aussitôt après les traités de Vienne, parce qu'il espérait ainsi les rallier à la Russie et leur faire oublier le crime du partage de la Pologne, puis parce qu'il inclinait alors aux idées libérales. La Constitution donnait le pouvoir exécutif et une part du pouvoir législatif au roi — le tsar — représenté par un *vice-roi*, qui devait être parent du tsar ou Polonais. Une diète composée de deux Assemblées, un *Sénat* de trente membres nommés par le roi, une *Chambre* de soixante *Nonces* élus par les nobles et par les villes, devait voter les impôts et discuter les projets de loi présentés au nom du roi. La Diète, convoquée tous les deux ans pour une courte session, n'avait aucune prise sur le ministère, responsable seulement envers le roi. Le royaume avait sa capitale, *Varsovie*, son armée, son drapeau, ses monnaies, ses douanes, ses postes, ses écoles de langue polonaise; tous les fonctionnaires étaient des indigènes; le catholicisme était la religion d'État. La Pologne était en tout pleinement indépendante de l'empire russe et ne lui était liée que par une union personnelle. La société était restée aristocratique; les paysans avaient été libérés du servage en 1807 sans recevoir de terres, ils restaient dans la condition de journaliers ou de tenanciers à la merci des nobles propriétaires; la bourgeoisie des villes, recrutée surtout parmi les Juifs, ne jouait aucun rôle politique. La haute noblesse et le clergé continuaient d'être les classes dirigeantes.

Alexandre Ier nomma vice-roi d'abord un Polonais, puis son frère, le grand-duc *Constantin*, déjà généralissime de l'armée polonaise, qui prit son rôle au sérieux et consacra tous ses

efforts à l'organisation de cette armée. Le libéralisme du tsar en Pologne dura cinq ans. L'opposition de la Diète à un de ses projets de loi sur la suppression du divorce le mécontenta. En sorte qu'après avoir d'abord supprimé la publicité des séances de la Diète polonaise (1820), il finit par ne plus réunir la Diète depuis 1822 jusqu'à sa mort (1825).

ALEXANDRE Ier LA RÉACTION ABSOLUTISTE

Alexandre Ier ne manifesta pas à l'égard de la Russie les mêmes velléités libérales qu'en Pologne. Ce souverain religieux et profondément mystique avait été pénétré par son précepteur, le Vaudois Laharpe, de doctrines libérales et humanitaires ; sa nature sensible et féminine le rendait très accessible aux suggestions de son entourage. Après les traités de Vienne et pendant les Congrès de la Sainte Alliance, son « âme de couleur changeante » subit l'influence du parti orthodoxe et absolutiste, dirigé par *Araktchéef*, ministre de la Guerre depuis 1812. Une prétendue révolte d'un régiment de la garde fut exploitée par Metternich, qui lui représenta les dangers de la Révolution. Le tsar laissa donc s'accomplir la réaction contre les sciences et les lettres, dite « *l'obscurantisme* ». Jusqu'à la fin de son règne, il renonça à toute réforme, permit à Araktchéef de commencer l'épuration des universités russes et d'organiser un enseignement « conforme aux principes de la Sainte-Alliance ».

NICOLAS Ier LES DÉCEMBRISTES

La mort d'Alexandre Ier fut, en Russie, l'occasion d'une *tentative de révolution militaire*. Parmi les officiers russes qui avaient fait les campagnes de 1814 et de 1815, ou qui avaient appartenu au corps d'occupation laissé par les Alliés en France jusqu'en 1818, beaucoup avaient appris à aimer le régime de la Révolution ; ils avaient lu les ouvrages des philosophes et étaient revenus conquis aux idées de liberté, et désireux de voir substituer à l'autocratie un régime constitutionnel. Ils avaient réussi à propager leurs opinions dans l'armée et, pour les réaliser, avaient fondé en 1816 des *sociétés secrètes*. Les deux principales étaient la *Société du Nord* à Saint-Pétersbourg, qui voulait une monarchie constitutionnelle, et la *Société du Midi*, dans la Petite Russie à Toultchine, qui préférait la République. Leurs membres, hommes d'action et rêveurs, projetaient le renversement d'Alexandre Ier ; on complotait même de l'assassiner au moment où il mourut. Comme il n'avait pas

d'enfant, son successeur devait être son frère cadet, le grand-duc Constantin, le vice-roi de Pologne. Mais Constantin avait secrètement renoncé à la couronne en faveur de son frère, ***Nicolas Iᵉʳ***. Cette substitution d'héritier surprit les Russes. A Saint-Pétersbourg, les officiers conspirateurs essayèrent de persuader à leurs hommes, qui avaient déjà prêté serment de fidélité à Constantin, que Nicolas était un usurpateur. Ils entraînèrent quelques bataillons hors des casernes, aux cris de : « Vive Constantin ! Vive la Constitution ! » Ce fut une révolte toute militaire, provoquée par les officiers, inconsciente chez les soldats, qui croyaient combattre pour leur serment ; pour eux « Constitution » était la femme de Constantin. Mais le gros des troupes resta fidèle à Nicolas ; après d'inutiles pourparlers, quatre coups de canon dispersèrent les insurgés (26 décembre 1825). Les conspirateurs du Midi ne surent pas combiner leur action avec ceux du Nord ; à la nouvelle de l'émeute du 26 décembre, ils parvinrent à soulever un régiment qui marcha sur Kief, mais fut cerné en cours de route. Le tsar institua pour juger les insurgés une grande commission d'enquête, qu'il présida ; cent vingt et une condamnations furent prononcées après jugement, dont trente-six à mort, les autres à la déportation ou aux travaux forcés.

CAUSES DE L'INSURRECTION DE POLOGNE

Cette tentative des *Décembristes* n'eut d'autres résultat que d'accroître chez Nicolas l'horreur des idées libérales. Le nouveau tsar avait un sentiment profond de ses devoirs, il était appliqué et même minutieux à l'excès ; il était par tempérament un orthodoxe et un absolutiste convaincu, mais aussi à la fois pénétré des idées de légitimité et plein de mépris pour les idées et les coutumes européennes. Aussi fut-ce seulement cinq ans après son avènement qu'il convoqua la Diète de Pologne. Le long temps pendant lequel la Constitution avait été ainsi suspendue, les rigueurs de la censure à l'égard de la presse, avaient contribué à développer les méfiances et les haines qui n'avaient jamais cessé d'exister à l'égard de la Russie chez la majorité des Polonais. Leurs revendications étaient à la fois nationales et libérales. Pour eux, la création du royaume n'était qu'un commencement de réparation, et rien n'était fait tant que la patrie n'était pas rétablie dans ses anciennes limites. Ils la voulaient avec son roi national, librement choisi par elle, ou bien organisée en république, Sur la conduite à tenir, les Polo-



FAUCHEURS DE LA MORT.
D'après une gravure de J. Poisson (1863). Bibliothèque nationale. Estampes

nais se divisaient en deux partis : les *Blancs*, c'est-à-dire les grands propriétaires, les hauts fonctionnaires, le clergé, préféraient se soumettre qu'exposer à une destruction complète le régime privilégié de la nation polonaise; les *Rouges*, les jeunes gens, les étudiants, les officiers, patriotes et démocrates, formaient un parti d'action, prêt à la Révolution.

INSURRECTION

Jusque vers 1830, les blancs eurent le dessus; mais la révolution de Juillet à Paris et l'insurrection belge avaient exalté les espérances; beaucoup comptaient sur l'appui éventuel des Français, aussi l'émotion fut vive parmi eux quand le bruit se répandit que Nicolas partait en guerre pour rétablir Charles X, et que l'armée polonaise, formant avant-garde, allait être envoyée sur le Rhin. Le vendredi 29 novembre 1830, à la nuit tombante, les élèves de l'école des Porte-enseignes — le Saint-Cyr polonais — tentaient à Varsovie d'enlever dans son palais le vice-roi Constantin. Il put s'échapper en robe de chambre et quitta le royaume avec les régiments russes. Ce coup de main fut le signal de l'insurrection et d'une guerre qui dura près d'un an.

Les Blancs, pour éviter la guerre, écrivirent à Nicolas pour faire appel à sa magnanimité; ils demandaient le retrait de l'armée russe et la réunion des anciennes provinces. Le tsar répondit par un manifeste qui exigeait la soumission complète. Les Rouges prirent alors la direction du mouvement; ils proclamèrent la déchéance de Nicolas, l'union indissoluble avec la Lithuanie, et formèrent un gouvernement provisoire. Ils mirent en ligne 45 000 hommes de bonnes troupes et environ 40 000 paysans armés de faux à défaut de fusils. Les Polonais, après quelques succès, succombèrent sous le nombre. L'armée russe, mieux pourvue en cavalerie et en artillerie, maintenue constamment par des renforts multipliés à l'effectif de 120000 hommes, finit par franchir la Vistule et par tourner Varsovie qui, hors d'état de

Les paysans soldats, armés de faux, apparaissent dès la fin du XVIIIe siècle, en 1794; ils ont joué un rôle mémorable dans les deux insurrections de la Pologne en 1830 et en 1863. Leur faux a été transformée en une arme droite et meurtrière, au moyen d'une opération facile pratiquée sur l'anneau par lequel la faux s'attache au manche. L'apparition de ces faucheurs est un événement d'une grande importance politique et sociale, elle témoigne des racines profondes du patriotisme polonais, même dans les couches inférieures de la population; pour la première fois, les paysans, masse jusque-là inerte et écartée de la vie publique, interviennent dans les destinées de leur pays.

résister derrière des fortifications légères, capitula après deux jours de combats (6 et 7 septembre 1831).

L'insurrection vaincue, le tsar abolit la Constitution et annexa la Pologne à l'Empire. Le *statut organique* de 1832 dispersa les recrues polonaises dans l'armée russe, supprima les ministères et les fonctionnaires nationaux et institua le russe comme langue officielle; il promettait encore aux Polonais une administration séparée, quoique russe, la tolérance religieuse et la liberté linguistique. Mais le nouveau gouverneur, *Paskiewitch*, le vainqueur de Varsovie, ne respecta aucune de ces promesses et fit régner pendant vingt-cinq années un régime de terreur militaire.

LA RUSSIE SOUS LE RÈGNE DE NICOLAS

Pendant les trente années du règne de Nicolas, la Russie fut soumise au régime que Metternich imposait à l'Autriche dans le même temps. Le tsar tenait pour son devoir de *préserver la sainte Russie des idées occidentales* et d'*appuyer l'autocratie sur l'Église officielle.* Il tenta de ramener la Russie au régime antérieur à Pierre-le-Grand. Pour empêcher la diffusion des idées libérales, il aurait voulu pouvoir isoler totalement son empire de l'Europe. Du moins s'efforça-t-il de rendre les relations aussi rares et aussi difficiles que possible. Tous les livres et les journaux étaient arrêtés à la frontière. Tout étranger qui voulait pénétrer dans l'empire devait être muni d'un passeport russe, et pendant tout son séjour était placé sous la surveillance de la police. Aucun Russe ne pouvait sortir de l'Empire sans une autorisation personnelle du tsar, et l'autorisation n'était jamais donnée pour plus de cinq ans. Il était interdit aux journaux de discuter les actes de l'autorité; les censeurs devaient s'en prendre, non seulement aux phrases isolées et aux expressions suspectes, mais à toutes les opinions historiques, économiques, politiques, qui pourraient donner lieu à des conclusions sur telle ou telle institution russe.

Après les révolutions de 1848, Nicolas, tenant l'instruction pour mère d'idées subversives, et les gens instruits pour des sujets trop peu dociles, limita à 300 le nombre des étudiants que pourrait recevoir chacune des universités russes et réduisit le nombre des professeurs qu'il soumit à une surveillance incessante. En 1849, à Saint-Pétersbourg, la police découvrit un groupe de jeunes gens qui se réunissaient pour lire en commun

des livres venus d'Europe. Ils furent arrêtés et poursuivis pour complot; vingt et un furent condamnés à mort. Au moment de l'exécution, la peine fut commuée en celle du bagne en Sibérie. L'un des condamnés, *Dostoievsky*, devait dans la suite compter parmi les plus illustres romanciers de l'Europe.



ALEXANDRE II (1855-1881).
Photographie.

Avant son avènement au trône, Alexandre II qui avait voyagé, n'avait guère participé aux affaires publiques. Avant tout, homme de bonne volonté, aux aspirations généreuses, loyalement dévoué au bien de son pays, il ne possédait pas les qualités essentielles d'un grand souverain; l'énergie et la volonté, la clairvoyance, l'esprit de suite lui faisaient défaut. Jaloux de son autorité qu'il n'aimait pas à partager, très défiant de toute influence exclusive, il se plaisait à opposer les uns aux autres ses ministres. Son caractère a laissé son empreinte sur son œuvre et explique les contradictions et les incohérences qui s'y rencontrent. A mesure qu'il vieillissait, il était fatigué de lutter contre une partie de son entourage et troublé par les revendications de plus en plus exigeantes de la classe cultivée; son énergie était abattue par l'ébranlement de sa santé et de ses nerfs; il était par suite impuissant à maintenir ses réformes, qu'il laissa mutiler ou annihiler. — Uniforme de général russe, tunique vert foncé, en sautoir le grand cordon bleu de l'ordre de Saint-André.

Le règne de Nicolas fut également marqué par des persécutions contre l'Eglise romaine. Il s'attaqua à l'Eglise catholique et à l'Église grecque unie. En Lithuanie, les paysans uniates durent se convertir à l'orthodoxie; une assemblée des évêques grecs unis déclara l'Eglise uniate *ramenée* à l'orthodoxie. En Pologne, il ferma les couvents et les églises catholiques, sous les prétextes les plus futiles, et soumit les sermons à la censure.

ALEXANDRE II ET L'« INTELLIGENCE »

Malgre tous les efforts de Nicolas, nombre de gens, parmi les nobles et parmi les gens instruits — les Russes disent « la classe intelli-

gente », l'*intelliguentsia* — désiraient des réformes. Sur cette question des réformes, ils étaient divisés; quelques-uns, les *nationaux* ou les *slavistes*, voulaient le retour aux anciennes institutions de la Russie, le maintien de l'orthodoxie et de l'autocratie; la très grande majorité, les *occidentaux*, voulaient introduire des institutions libérales et un régime représentatif à la manière de l'Europe. Les réformes furent plus désirées encore, et jusque dans la masse ignorante de la Nation, après les défaites de la guerre de Crimée, « immense banqueroute de l'autocratie ». Les bureaucrates, responsables de la défaite, n'osaient plus empêcher la critique de leurs actes. Des pamphlets circulaient, lus avidement : « Réveille-toi, ô Russie! disait l'un d'eux. Dresse-toi calme devant le trône du despote, demande-lui compte du désastre national ».

Aussi le successeur de Nicolas, son fils ***Alexandre II***, âgé de trente-sept ans, humain et d'esprit ouvert, renonça-t-il tout d'abord au régime d'oppression appliqué par son père. Il garda l'ancien personnel, mais diminua la censure sur les livres et les journaux, permit de voyager et de séjourner à l'étranger, toléra l'enseignement des sciences modernes. Puis, il procéda à la fois à une *grande réforme sociale*, l'***émancipation des serfs***, et à une *réforme administrative*, la création de conseils électifs les *zemstvos*.

L'ÉMANCIPATION DES SERFS

Des mesures avaient été prises déjà en faveur des serfs par Nicolas. Les serfs de la couronne et des apanages avaient été transformés en paysans libres, fermiers de l'État, auquel ils payaient une simple redevance. Alexandre II compléta la réforme ainsi commencée en donnant aux fermiers la propriété du sol (2 juillet 1858). Il restait à émanciper les serfs des particuliers. Les serfs de corps et les serfs domestiques furent déclarés libres sans propriété; leur condition devint analogue à celle des prolétaires d'Europe. La situation des paysans était bien plus difficile à régler, parce qu'en même temps qu'on allait les affranchir, il fallait, sous peine de les réduire à la misère, et de les laisser à la merci des propriétaires, leur donner au moins en partie les terres sur lesquelles ils vivaient. Or les propriétaires consentaient assez volontiers à donner la liberté, mais non pas la terre. Alexandre II, sitôt le traité de Paris signé (30 mars 1856), avait manifesté aux nobles son désir de voir disparaître le servage. La réforme ne



UNE MAISON DE PAYSAN EN RUSSIE
Photographie de M. J. Cahen.

Devant un hangar, groupe de femmes et d'enfants; l'abondante chevelure de plusieurs d'entre eux leur fait comme une toque ronde. Au fond à droite, la maison, l'isba, construite en troncs de bouleaux empilés, et couverte de chaume fixé par des lattes. La maison et la terre qui l'entoure, « l'enclos », sont la propriété personnelle *du paysan. Les champs qu'il cultive sont la propriété* commune *du village. Ils sont tirés au sort entre les membres de la communauté, le* Mir, *et repris à l'occupant au terme d'une période de trois à douze ans.*

fut opérée cependant que cinq ans après, et il fallut l'intervention énergique du tsar pour vaincre la résistance passive des nobles. Le 3 mars 1861, les serfs furent déclarés libres; les seigneurs ne purent plus ni les vendre, ni leur imposer des redevances et corvées, ni exercer sur eux la moindre autorité.

La question de la terre fut réglée de la manière suivante. Chaque paysan devint *personnellement* propriétaire de sa maison et de son enclos. La terre fut divisée en deux parts; l'une fut gardée par le propriétaire; l'autre, composée de parcelles qui entouraient le village, devint la propriété collective du *Mir*,

c'est-à-dire de la *communauté* des paysans. Cette communauté procéderait, selon l'usage russe, à la répartition des terres entre ses membres, par tirage au sort, répartition *temporaire*, renouvelée à des intervalles réguliers, qui varient, selon les régions et la nature des terres, de trois à douze ans. Mais la propriété n'était pas acquise à titre gratuit. Le paysan pour sa maison et son enclos, le Mir pour les terres, devaient payer une indemnité au propriétaire. L'État faisait l'avance des quatre cinquièmes de cette somme aux paysans, sous forme de bons d'indemnité payés aux nobles (deux milliards et demi). Les paysans devaient rembourser l'État par une annuité de 6 pour 100 pendant quarante-neuf ans, nouvelle charge à ajouter aux impôts qu'ils acquittaient déjà. L'affranchissement des serfs fut donc, non pas une révolution agraire, mais un simple acte d'émancipation civile; le gouvernement n'avait pas entendu dépouiller une classe au profit d'une autre.

Les paysans accueillirent assez mal la réforme; elle avait pour eux une valeur médiocre; ils désiraient le sol, et non la liberté. Cet état d'esprit était résumé dans ce dicton courant parmi les serfs : « Notre dos est à toi, seigneur, mais la terre est à nous ». Il leur parut donc qu'on les volait en leur retirant la jouissance d'une partie des terres, et qu'on les volait encore en exigeant d'eux le paiement de la partie qu'on leur laissait. Sur beaucoup de points, on eut grand'peine à faire admettre le principe de l'indemnité.

L'émancipation des serfs a été une étape décisive dans la transformation de la société russe en une société moderne. Le progrès économique s'est traduit par l'augmentation de l'étendue et de la valeur des terres cultivées, par le développement des exportations de produits agricoles et par l'amélioration du genre de vie des paysans. D'autre part, beaucoup de propriétaires, privés de serfs, ont été obligés de vendre leurs terres qu'ils ne pouvaient plus faire cultiver; de nombreux biens nobles ont passé ainsi aux mains de la bourgeoisie ou des paysans aisés.

LA RÉFORME ADMINISTRATIVE

La réforme administrative fut une satisfaction donnée à « l'intelligence ». Alexandre II institua (janvier 1864) pour collaborer à l'administration locale une hiérarchie de Conseils élus, les *Zemstvos*, Conseils de *province* ou de *district*, et Conseils de *Gouvernement*, analogues par certaines de leurs attributions à nos Conseils généraux. Le Conseil de province était composé de

députés élus par les nobles, les bourgeois et les paysans. Le Conseil de Gouvernement était élu par les Conseils de province. Ces conseils devaient délibérer sur les questions économiques; ils pouvaient établir des taxes pour la construction ou l'entretien des routes, d'écoles, d'églises; ils nommaient les juges de paix; ils étaient chargés des œuvres d'assistance et d'hygiène. Ces assemblées ne tenaient qu'une courte session annuelle et élisaient pour trois ans une commission permanente. Les Russes se trouvaient admis à participer un peu à l'administration de leurs affaires, que les bureaucrates avaient jusque-là gérées seuls despotiquement. La création de ces conseils fut accueillie avec enthousiasme, mais une désillusion s'ensuivit, lorsque les gouverneurs reçurent le pouvoir de suspendre les décisions d'un Zemstvo qu'il jugeait contraires au bien de l'État.

La réforme administrative fut complétée par une *réforme judiciaire* (novembre 1864), qui donnait des garanties aux justiciables contre l'arbitraire et la vénalité et supprimait la procédure secrète. Les juges devenaient inamovibles; les affaires criminelles étaient déférées au *Jury*, et les affaires civiles à une hiérarchie de tribunaux, imitée de la hiérarchie française.

SECONDE INSURRECTION POLONAISE

Malgré la destruction du royaume, la vie nationale persista en Pologne, parce que certaines fonctions administratives restèrent confiées à des Polonais et parce que le clergé et les nobles qui vivaient parmi leurs paysans maintenaient le sentiment patriotique et la haine du Russe. Les Polonais espéraient qu'Alexandre II leur rendrait au moins l'autonomie. Sous le nom de *Société agronomique* (1855) se forma un groupement de patriotes qui s'occupa de préparer le relèvement de la Pologne. A partir de 1860, l'agitation devint assez vive; on organisa aux anniversaires des principales journées de la révolution de 1830 des manifestations de deuil, offices funèbres, défilés silencieux de la foule vêtue de noir. Une pétition signée de milliers de noms fut présentée au tsar pour obtenir le rétablissement de la Constitution de 1815 et d'un gouvernement conforme aux traditions polonaises (mars 1861). Alexandre II donna le gouvernement à un blanc, le marquis *Wielopolski*, qui acceptait la domination russe pour reconstituer l'autonomie polonaise; il fit quelques concessions, mais l'effet en fut détruit par la dissolution de la Société agronomique (avril 1861). Les manifestations de deuil se poursui-

virent; elles se terminèrent par des fusillades sur la foule sans armes; des arrestations en masse furent opérées : dans les six premiers mois de 1862, on emprisonna à Varsovie 15 000 personnes, près du dixième de la population. Enfin, le gouvernement russe tenta de faire enlever de nuit, pour s'en débarrasser en les incorporant dans des régiments, les étudiants patriotes et démocrates et les jeunes Polonais instruits (15 janvier 1863). Sur cet incident, l'insurrection commença.

L'insurrection de 1863 eut un caractère tout spécial. Les Polonais n'eurent jamais de gouvernement régulier ni d'armée; ils ne purent constituer que des bandes très faibles — 6 à 8 000 hommes — et durent par suite se borner à une guerre d'escarmouches. Ils n'espéraient pas libérer leur pays, mais ils comptaient sur une intervention de l'Europe. Or Bismarck signa avec le gouvernement russe une convention secrète qui fermait la frontière aux insurgés; la France, l'Autriche, l'Angleterre se bornèrent à rédiger une note en faveur de la Pologne. Par contre, le mouvement s'étendit à tout l'ancien royaume de Pologne, aux provinces du Sud-Ouest, Podolie et Volhynie, et surtout à la Lithuanie, annexée à la Russie depuis près de soixante-dix ans (1796). Il était dirigé par un comité secret, dont les Polonais ignoraient aussi bien que les Russes la composition, mais dont les décrets n'en furent pas moins ponctuellement obéis; il défendit de payer l'impôt aux Russes, créa dans chaque cercle un tribunal révolutionnaire pour exécuter les agents russes; il put même émettre avec succès un emprunt de plusieurs millions. On ne le découvrit qu'au bout d'un an; il siégeait dans une salle de l'Université de Varsovie.

LA RÉPRESSION

La répression fut sauvage; elle eut un caractère plus méthodique qu'en 1831 et fut encouragée par le parti national russe, qui tenait les Polonais pour des traîtres à la cause slave. Le but fut « de déraciner la civilisation latine pour la remplacer par une civilisation vraiment slave ». Mouravieff en Lithuanie, le général Berg en Pologne firent pendre ou fusiller tous les insurgés pris en armes; quiconque leur donnait asile ou portait le deuil des exécutés était traduit en conseil de guerre et généralement déporté. Les dernières institutions propres à la Pologne furent détruites; elle fut partagée, comme le reste de l'Empire, en dix gouvernements et pourvue de la même administration. Le gouvernement s'en prit

surtout à la religion catholique et à la langue polonaise, qui avaient contribué à maintenir le sentiment national. Le clergé catholique fut traqué; la plupart des couvents supprimés ; les domaines du clergé séculier furent sécularisés et remplacés par un traitement d'État; l'Église catholique fut administrée par le collège ecclésiastique de Saint-Pétersbourg. L'Église uniate de Lithuanie et plus tard celle du gouvernement de Chelm en Pologne furent « amenées » par force à l'Église orthodoxe (1875). L'usage du polonais fut interdit dans les actes officiels; le russe devint la seule langue de l'administration et de l'enseignement, on imposa l'alphabet russe, et finalement on en vint à interdire de parler polonais dans aucun endroit public, les magasins compris (22 mars 1868). La mesure essentielle fut la *réforme agraire et sociale*, entreprise de manière plus radicale qu'en Russie, pour écraser l'aristocratie polonaise et réduire son pouvoir dans les campagnes (mars 1864). En Lithuanie, sur les nombreuses terres confisquées, on établit des colonies de paysans russes, on frappa les terres des propriétaires polonais d'impôts onéreux pour les obliger à les vendre. En Pologne, les paysans des nobles et du clergé furent déclarés propriétaires de leurs maisons et de leurs terres dont ils n'étaient que les tenanciers; toutes les redevances et les corvées furent abolies et remplacées par une modique indemnité payée par l'État aux propriétaires. Ces mesures profitèrent au peuple polonais, qui gagna plus de liberté et de bien-être, mais elles n'affaiblirent pas le sentiment national. En dépit de ces nouvelles mesures de rigueur, la nationalité polonaise survécut, et les Polonais étaient au début du XXᵉ siècle un des éléments les plus énergiques de l'empire russe. La Pologne était devenue une grande région industrielle; grâce à l'absence de barrières douanières, elle avait trouvé dans la Russie un immense marché facile à conquérir qui lui absorbait les deux tiers de sa production. Le développement de la grande industrie avait eu un double résultat; il avait groupé les ouvriers polonais en un vigoureux parti socialiste et il avait contribué à cimenter par des intérêts et par des liens matériels l'union de la Pologne et de la Russie.

S NIHILISTES

La répression du soulèvement de la Pologne eut sa répercussion en Russie; elle marqua la *fin de l'ère libérale* et *un retour graduel à l'absolutisme*. Les mesures libérales d'Alexandre II soulevaient l'opposition de la



bureaucratie et du parti national et slaviste, hostiles aux institutions européennes, qui déclaraient l'autocratie nécessaire à l'unité de la Russie. Le tsar n'entendait pas accorder d'autres réformes. Or les classes éclairées, qui les avaient tant attendues, n'avaient reçu qu'une très incomplète satisfaction. Les nobles de Moscou osèrent demander la convocation d'une assemblée élue par la nation pour discuter les besoins de l'empire; deux mois de prison furent infligés à celui qui présenta la pétition au tsar (janvier 1865). Il se forma alors parmi les gens instruits ou à demi instruits, nobles, ingénieurs, médecins, étudiants, un groupe de deux à trois mille personnes pour qui tout était mauvais et à transformer dans les institutions de la Russie. On les appela les *nihilistes*.

LES SOCIALISTES

D'autre part, les idées socialistes, que les Russes réfugiés à l'étranger avaient appris à connaître, entrèrent en Russie par *Bakounine*, qui voulait attribuer la propriété du sol au *mir*. Suivant son conseil, quelques milliers de jeunes gens, la plupart riches et instruits, « allèrent dans le peuple » et essayèrent de répandre leurs idées parmi les gens du peuple en se faisant ouvriers et paysans (1872-1878). Leur propagande échoua parce que les travailleurs se désintéressaient de réformes qu'ils ne pouvaient comprendre, au point qu'au début, ils dénonçaient souvent les missionnaires aux autorités, qui, à partir de 1875, traquèrent nihilistes et socialistes : on en arrêta 1500 en un an; en 1877, à Moscou et à Pétersbourg, eurent lieu deux procès monstres, celui des 193 et celui des 50. Au cours d'un de ces procès, il fut révélé que le gouvernement de Pétersbourg avait fait bâtonner un inculpé; quelques jours après, pour venger la victime de ces brutalités, une jeune fille noble blessait le gouverneur d'un coup de revolver (février 1878). Traduite en cour d'assises, elle fut acquittée par le jury. A la suite de cet acquittement, le gouvernement décida qu'à l'avenir les auteurs d'attentats contre les fonctionnaires seraient déférés non plus au jury, mais à des cours martiales.

[1] *Cette curieuse photographie, prise en 1905, montre que la descente vers le peuple n'a pas cessé avec le règne d'Alexandre II et qu'elle a persisté jusqu'à nos jours. Elle montre la force de prosélytisme dont étaient animés les étudiants des Universités russes qui ont été, sous le régime autocratique, des centres de fermentation politique et sociale. Une liaison étroite s'était ainsi établie entre les classes ouvrières et l'intelligence, elle explique en partie la faveur des doctrines socialistes et le désir croissant de réformes radicales qui s'était emparé des masses populaires au début du XXe siècle.*

LES TERRORISTES

L'expérience ayant démontré l'échec de la propagande pacifique, nihilistes et socialistes firent place aux *terroristes*. Entre eux et le gouvernement, ce fut un duel de trois ans (1878-1881). Les terroristes prétendirent imposer au tsar par l'épouvante un changement de régime, l'abolition de l'autocratie et l'octroi de la liberté politique. Ils formaient une Société secrète, peu nombreuse, mais dont les affiliés, audacieux et animés d'une froide résolution, obéissaient aveuglément aux ordres d'un comité exécutif, qui, s'érigeant en tribunal, prononçait des sentences et en assurait l'exécution. En un an seize hauts fonctionnaires furent « exécutés », c'est-à-dire assassinés. On finit par tirer sur l'empereur lui-même (14 avril 1879). A la terreur, le gouvernement répondit par la terreur. En 1878, furent institués les gouverneurs militaires généraux; la Russie fut découpée en six grands gouvernements, dont les chefs furent investis de pouvoirs absolus et purent faire juger les suspects sans enquête et sans témoins par des conseils de guerre et faire exécuter sur l'heure les sentences prononcées. On interna et l'on déporta en Sibérie des milliers de personnes, sans jugement, par *mesure administrative*. Le système de répression à outrance ne fit qu'exaspérer l'audace des terroristes, qui condamnèrent le tsar à mort (26 août 1879). Ils firent sauter un soir à Pétersbourg la salle à manger du Palais d'Hiver, mais le tsar n'y était pas encore (17 février 1880); l'explosion tua ou blessa 67 soldats. Le dimanche 13 mars 1881, comme Alexandre II rentrait au palais, une bombe brisa sa voiture, abattit plusieurs cavaliers de l'escorte mais n'atteignit pas le tsar. Il s'informait des victimes, quand une seconde bombe jetée à ses pieds lui broya les jambes. Une heure après il mourait. Quelques mois auparavant, il avait pris pour ministre un général d'origine arménienne, *Loris Melikoff*, aux tendances libérales; le matin même il avait signé une constitution, qui organisait un embryon de représentation nationale ; la promulgation en était ordonnée pour le lendemain.

ALEXANDRE III

La constitution ne fut pas promulguée. *Alexandre III*, le nouveau tsar, était comme son grand-père Nicolas Ier un fervent orthodoxe et un ennemi des idées européennes. Il travailla pendant tout son règne à détruire l'œuvre d'Alexandre II et à ramener la Russie au régime de Nicolas Ier. Les terroristes furent traqués de telle sorte que les

attentats cessèrent. Pour empêcher les idées occidentales de pénétrer en Russie, la presse et l'enseignement furent étroitement surveillés. La censure, grâce au système des avertissements, réduisit les journaux au rôle de feuilles officieuses ; elle ne laissait entrer les publications étrangères qu'après les avoir *passées au caviar*, c'est-à-dire noirci les passages réputés subversifs. Les Universités furent soumises à une sorte de régime militaire; les professeurs libéraux furent chassés; des conditions rigoureuses furent fixées pour l'admission des étudiants : ordre fut donné d'interdire l'accès des enseignements secondaire et supérieur aux enfants des ouvriers et des domestiques. On s'efforça de restaurer dans les campagnes l'influence des nobles; les juges de paix élus, créés par Alexandre II furent remplacés par des fonctionnaires nouveaux, les chefs de district choisis par les gouverneurs des provinces parmi les propriétaires nobles. En outre, les pouvoirs des zemtvos furent réduits.



ALEXANDRE III (1881-1894).
Photographie Levitsky.

Alexandre III, né le 10 mars 1845, marié à la princesse Dagmar de Danemarck, avait, pendant la campagne de 1877, commandé l'armée de la Yantra. Au physique, il avait l'aspect imposant d'un géant à barbe blonde et aux yeux bleus ; il était si fort que, d'une seule main, il pouvait courber et réunir les deux extrémités d'un fer à cheval. D'intelligence médiocre, mais d'une certaine sagacité qui lui servit surtout en politique extérieure, il était patient, volontaire et têtu. Honnête homme, remarquable par la pureté de sa vie domestique, très consciencieux et très religieux, il était pénétré de la grandeur et de la sainteté de sa mission. Persuadé que l'autocratie demeurait la condition de la grandeur russe, il revint à la politique de Nicolas Ier. Son règne fut une époque de réaction, de compression et d'intolérance religieuse. Il employa toute sa volonté à restaurer le principe d'autorité, à éliminer de la Russie les influences et les idées occidentales et à fortifier l'orthodoxie orientale qu'il identifiait avec la nationalité russe.

LA RUSSIFICATION

L'œuvre essentielle d'Alexandre III consista dans la *russification* par la contrainte des nationalités étrangères qui peuplent les provinces occidentales de la Russie. La russification, déjà commencée sous les règnes précédents, *devint méthodique et scientifique*, sous l'influence du parti slaviste de plus en plus puissant; elle s'attaqua surtout aux deux principales manifestations de la nationalité, la *langue* et la *religion*. Elle ne fut plus restreinte à la Pologne et à la Lithuanie, mais elle fut appliquée aux *provinces baltiques* et aux *Juifs* sous Alexandre III, et étendue à la *Finlande* et même à l'Est de l'empire, à l'*Arménie*, sous Nicolas II Elle avait pour but de réfréner les aspirations des nationalités sujettes à l'indépendance ou à l'union avec les pays voisins; elle fut surtout une politique de dérivation, par laquelle le gouvernement, hostile à toute réforme, cherchait à flatter le sentiment national.

LA RUSSIFICATION DANS LES PROVINCES BALTIQUES

Les Russes détestaient particulièrement les *Allemands*, qui accaparaient les hautes fonctions dans l'armée et la bureaucratie; le Gouvernement en profita pour s'attaquer aux trois gouvernements baltiques, *Livonie*, *Esthonie*, *Courlande*, peuplés par une minorité d'Allemands, bourgeois, pasteurs et barons, grands propriétaires, et par une masse de serfs lettons; ils formaient une sorte d'enclave dans l'empire; ils avaient une administration séparée et une certaine autonomie communale; ils avaient le libre exercice du luthéranisme et de l'allemand, langue officielle des tribunaux et des bureaux; tous les fonctionnaires locaux étaient indigènes. Sous Alexandre III, tout fut bouleversé; le russe fut substitué à l'allemand, dans l'administration, dans les écoles, jusque sur les enseignes, dans les noms de lieux et de familles. Les paysans furent convertis à l'orthodoxie par dons ou par force. Une détente se produisit sous Nicolas II et la noblesse allemande parvint à maintenir sa situation économique et territoriale jusqu'à la chute de l'autocratie.

LES JUIFS

Les *Juifs*, au nombre de cinq ou six millions, étaient disséminés par toute la Russie; ils conservaient leur religion, leurs coutumes et leur langue. Ils étaient détestés par la masse de la population qui les accusait faussement de pratiquer le *meurtre rituel*, c'est-à-dire de tuer les en-

fants chrétiens pour en mêler le sang à leurs aliments lors de la fête de Pâques; le gouvernement leur reprochait de s'enrichir par la vente de l'alcool, la pratique de l'usure et d'être à la tête de toutes les menées révolutionnaires. Tous les Juifs durent émigrer et furent *parqués dans les quinze gouvernements de l'Ouest*, où ils étaient déjà fort nombreux; il leur fut défendu d'acquérir des terres; ils furent astreints à résider dans les villes, où la plupart des professions libérales leur étaient interdites (mai 1882). Le gouvernement ne se contenta pas d'expulser les Juifs par la violence, il réveilla contre eux les haines populaires; il toléra et souvent encouragea les massacres des Juifs, accompagnés du pillage et de l'incendie de leurs maisons. Ces *pogroms* n'ont cessé d'éclater sous Alexandre III et Nicolas II.

A FINLANDE

La Finlande avait longtemps vécu en province oubliée par le gouvernement central. Cette situation de fait s'était développée et avait favorisé le particularisme du pays. A partir de 1863, les tsars Alexandre II et Alexandre III avaient régulièrement convoqué la Diète; mais ils avaient soutenu le parti finnois, formé par la masse de la population et, en fait, le finnois devint langue officielle, l'égale du Suédois. Nicolas II donna plus complète satisfaction aux publicistes russes, qui voulaient *unir plus étroitement le Grand-Duché à l'Empire*. Par un oukaze de 1899, il affirma son droit de légiférer seul sur les affaires communes à l'Empire; il entreprit aussitôt d'unifier le régime militaire. Les protestations légales et pacifiques des Finlandais amenèrent l'établissement d'un régime de dictature militaire, que la crise russe survenue en 1905 contraignit d'atténuer provisoirement, mais qu'en 1907, le triomphe de la réaction consolida de nouveau. En 1910, une loi russe avait presque entièrement supprimé le pouvoir législatif de la Diète; la Finlande devait être régie par les lois russes pour les très nombreuses affaires communes. A la veille de la guerre, son autonomie n'était qu'une vaine apparence.

La *politique de russification aboutit à une unité fictive*; elle a augmenté la désaffection des indigènes à l'égard de la Russie officielle; elle a aggravé les dissensions cachées dans les regions frontières les plus menacées et elle a fait des nationalités opprimées les associées des partis révolutionnaires. Elle n'a pas accru la puissance de la nationalité russe, assez vigoureuse pour n'avoir pas besoin d'être protégée par la violence.

NICOLAS II
LA
PREMIÈRE
RÉVOLUTION

Alexandre III mort (1er novembre 1894), sa politique autocratique fut continuée par son fils *Nicolas II* pendant dix ans. Dès son couronnement, en janvier 1895, il avait déclaré : « Que chacun sache qu'avec autant de fermeté que mon inoubliable père, je maintiendrai l'autocratie ». Mais les désastres de la guerre de Mandchourie eurent au début du vingtième siècle le même effet qu'avaient eu, cinquante ans plus tôt, les désastres de Crimée. Selon le mot d'un Russe, les triomphes des Japonais valurent à la Russie les réformes libératrices, « l'établissement d'un régime *représentatif* ».

Les concessions du tsar furent le résultat d'un vaste et violent mouvement révolutionnaire qui a éclaté en Russie dès les premières défaites. Le mouvement a été partout l'œuvre des masses ouvrières et du parti socialiste, constitué en 1898 ; mais les intellectuels, les étudiants, les classes bourgeoises y ont également participé. L'opposition s'est d'abord traduite par une formidable recrudescence d'attentats terroristes contre les ministres, les chefs de la police secrète et les hauts fonctionnaires ; dès 1904, le gouverneur général de Finlande (16 juin), puis le féroce et énergique ministre de l'intérieur *Plehve* (16 juillet) sont exécutés. Ces attentats se poursuivent sans interruption pendant deux ans, en 1905 et 1906, parallèlement à l'action collective des travailleurs. Elle a débuté le 22 janvier 1905 par la manifestation des ouvriers de Saint-Pétersbourg, qui vinrent avec leurs femmes et leurs enfants sous les fenêtres du Palais d'Hiver réclamer la protection du tsar. Des émeutes sanglantes se sont succédé pendant toute l'année 1905 dans les principales villes de Russie. L'arme efficace contre l'absolutisme a été la *grève*, étape de l'insurrection armée, employée à la fois dans un but politique pour amener le renversement immédiat du régime, dans un but économique pour améliorer la fâcheuse condition des travailleurs. Les grèves ont d'abord été partielles : grève des typographes à Moscou, grève des entreprises industrielles, grève des chemins de fer, des postes, des étudiants, des employés de municipalité, etc. Elles ont eu leur couronnement dans la grève générale des ouvriers de l'Empire en octobre 1905. Le gouvernement a répondu aux grèves par des fusillades, des arrestations arbitraires et les déportations des chefs ouvriers, par des massacres, par des « pogromes » contre les Juifs et les intellectuels organisés par les partisans de l'autocratie, et par les bandes dites les « *Cent-Noirs* », qui, dirigées



LA BOURSE DES OUVRIERS A MOSCOU.
Photographie Scherer.

Sous le règne d'Alexandre III, la Russie, jusque-là pays agricole, était devenue, grâce à l'afflux des capitaux français et allemands, un grand pays d'usines. Le plus important des centres industriels est l'ancienne capitale, la ville sainte : Moscou, située à proximité d'un bassin houiller. Aussi Moscou a-t-il été dans les premières années du XX° siècle un des principaux foyers d'agitation révolutionnaire. Remarquer le type et le costume — assez uniformes — de l'ouvrier russe, la casquette plate, enfoncée sur les yeux, la moustache et la barbe abondantes et incultes, la blouse serrée à la taille par une ceinture, le pantalon pris dans les bottes.

par la police, ont opposé la violence à la violence et ont poussé aux désordres pour donner l'occasion de les réprimer. Cette répression a provoqué en décembre 1905 une véritable insurrection : les provinces baltiques, le Caucase, Moscou en ont été les principaux centres; le mouvement s'est même étendu à la marine et à certaines fractions de l'armée; les épisodes les plus célèbres ont été le soulèvement de l'escadre de la mer Noire et du vaisseau cuirassé *Potemkine* ainsi que la rebellion de la garnison de Cronstadt.

Le président du Conseil *Stolypine* (1906-1911) parvint dès 1906 à dompter passagèrement la Révolution. Comme à l'ordinaire, *la répression fut cruelle*, les cours martiales eurent le pouvoir de juger tout accusé en vingt-quatre heures; certains

gouverneurs allèrent jusqu'à prononcer par voie administrative des exécutions capitales. L'échec du mouvement révolutionnaire provint de la fidélité de la très grosse majorité de l'armée au tsar et des divisions entre les partis hostiles à l'ancien régime ; les *démocrates socialistes* voulaient « conduire la Révolution jusqu'au bout », jusqu'à la République, et même une ardente et outrancière fraction d'entre eux, les *maximalistes*, accomplir en hâte la révolution sociale intégrale tandis que les *constitutionnels démocrates — cadets*, — radicaux bourgeois, s'accommodaient d'une monarchie constitutionnelle et de « réformes paisibles ».

LA CRISE POLITIQUE Pendant la crise révolutionnaire et au lendemain de Tsou-shima, le tsar, par le *manifeste du 30 octobre 1905*, avait accordé en principe une série de libertés essentielles — liberté de réunion, d'association, de presse, de grève, et avait convoqué une Assemblée nationale, la Douma d'Empire. Ses pouvoirs, définis par le tsar, comportaient : le vote du budget, la discussion et le vote des projets de loi préparés par les ministres, le droit d'interpeller sur les actes des bureaucrates. La loi électorale du 20 février 1906, remaniée par un coup d'État en juin 1907, fit électeur quiconque, âgé de vingt-cinq ans, peut témoigner d'un domicile fixe et payer un certain cens : les élections furent à deux et trois degrés ; les électeurs groupés en collèges électoraux, d'après le chiffre de leurs impositions, de manière à faire de la Douma l'organe des grands propriétaires fonciers et des gros industriels. A côté de la Douma, le Conseil d'Empire, dont les membres étaient nommés, moitié par le tsar, moitié par les assemblées provinciales, jouait le rôle de Chambre Haute ; il devait ratifier les lois votées par la Douma ; le tsar restai libre d'accepter ou de repousser les textes que lui proposaient les deux Assemblées.

Depuis lors, une *crise politique* s'était ouverte, et la lutte s'était engagée entre le tsar, qui voulait maintenir l'autocratie, et la Douma, qui s'efforçait d'étendre ses pouvoirs. Les deux premières Doumas, composées uniquement de députés socialistes et de cadets, furent dissoutes, la première en 1906, 82 jours après les élections, la deuxième en juin 1907, cent trois jours après son ouverture, tandis que 37 députés socialistes inculpés d'un complot imaginaire étaient condamnés aux travaux forcés et déportés en Sibérie. En 1907, Nicolas II précisa son attitude en déclarant : « Comme c'est Dieu qui nous a octroyé

notre pouvoir d'autocrate, c'est devant son autel que nous répondrons des destinées de l'État russe. » La troisième Douma fut jugée satisfaisante en raison de sa docilité et de sa majorité acquise aux partis de droite, de l'apparition d'un nouveau parti, les *octobristes*, qui fondaient leur programme sur les concessions de l'Empereur et entendaient poursuivre d'accord avec le gouvernement le développement des libertés publiques et la réforme de l'administration. Une quatrième Douma, élue en 1912, avait manifesté les mêmes tendances à la soumission. Par suite, à la veille de la guerre mondiale, le conflit politique s'était en apparence atténué ; mais les masses ouvrières et paysannes et la classe instruite se désintéressaient du travail modeste de la Douma.

LA CRISE AGRAIRE

La crise politique se compliquait d'*une crise agraire*. Les terres attribuées aux paysans lors de l'émancipation étaient de trop faible étendue. Mal cultivées, parce que les paysans étaient ignorants et n'avaient pas intérêt à cultiver les champs dont le Mir leur reprenait l'usage à date fixe, elles ne suffisaient plus à faire vivre une population sans cesse accrue. Les paysans étaient plongés dans une misère qu'une mauvaise récolte rendait atroce. La colonisation de la Sibérie n'avait que fort peu remédié au mal. Nombre de paysans allaient au loin louer leurs bras ; d'autres avaient dû gagner les villes et les usines ; ils y formaient l'armée révolutionnaire. Les autres réclamaient de nouvelles terres et menaçaient de les prendre de force. De vraies Jacqueries se produisirent en 1905 : pillages, incendies de châteaux, meurtres individuels, plus de deux mille maisons seigneuriales furent saccagées. Le mouvement paysan fut écrasé par des tueries, par l'incendie des fermes des rebelles et par de terribles châtiments corporels.

Le gouvernement avait cru éviter l'expropriation des terres nobles au profit des moujiks, en mettant des domaines plus vastes à la disposition des paysans et en les transformant en propriétaires. La *réforme essentielle du 9 novembre 1906*, contrairement à la tradition russe, *démolit le régime du Mir* et introduisit le système du partage définitif des terres. La loi autorisait tout membre de la commune à exiger de celle-ci la *conversion en propriété privée du terrain qu'il cultivait*. La réforme fut acceptée avec empressement par la plupart des paysans; dès 1914, environ trois millions de chefs de famille étaient parvenus à passer au régime de la propriété individuelle.



L'OUVERTURE DE LA DOUMA PAR LE TSAR.

Photographie de l'*Illustration*.

L'ouverture solennelle de la première Douma a eu lieu en présence du tsar au Palais d'Hiver à Pétersbourg, le 10 mai 1906. Rien n'avait été négligé pour consacrer l'importance de ce grand événement historique, qui inaugurait en Russie

Elle comportait toutefois des inconvénients; les paysans à qui étaient échus par hasard des lots importants s'empressaient de sortir de la commune; ces sorties diminuaient la possession de la commune et augmentaient encore la misère. D'autres, maîtres du sol qui la veille ne suffisait pas à leurs besoins, le vendaient, en buvaient le prix et formaient bientôt un prolétariat de laboureurs dépossédés. Le remède était d'autant plus insuffisant que la « *faim de terres* » des moujiks était accrue par les promesses des partis politiques. Cadets et travaillistes voulaient la disparition des grands domaines, les premiers par l'expropriation contre indemnités, les seconds par la nationalisation du sol. Les paysans ne se rendaient pas compte des difficultés de l'opération et étaient prêts à donner leur appui aux partis socialistes révolutionnaires qui leur promettaient ce *partage des terres* dont ils rêvaient depuis si longtemps.

L'octroi d'une représentation nationale n'avait donc pas ouvert une ère nouvelle en Russie. Le souverain n'avait accordé des réformes qu'à son corps défendant, sous la pression des nécessités du moment. La Constitution de 1905 n'avait été qu'un expédient, les libertés publiques avaient été annulées par des décrets ou par des mesures administratives; l'état de siège tendait à devenir l'état habituel. L'attitude prise par Nicolas II créait un divorce entre le tsar et le peuple; le simulacre du régime parlementaire, au lieu de calmer les éléments parlementaires, les surexcitait. Le désir des libertés politiques, l'opposition des nationalités sujettes, le problème agraire, le développement du socialisme dans les centres, étaient des causes permanentes de mécontentement et de troubles, elles maintenaient, à la veille de la guerre mondiale, une effervescence profonde et secrète, qu'aucune mesure ne parvenait à enrayer et dont l'explosion en 1917 a provoqué la chute de la dynastie et de l'ancien régime.

l'ère nouvelle du régime représentatif. La réunion de la Douma avait été environnée à la fois du fastueux éclat d'une fête de cour et de la pompe d'une solennité religieuse. L'empereur Nicolas II, précédé par le métropolite de la capitale, ayant à sa droite l'impératrice-mère et, à sa gauche, l'impératrice régnante, suivi des hauts dignitaires qui portent les insignes du pouvoir impérial, fait son entrée dans la salle Saint-George ou salle du Trône. Au premier plan un autel est dressé pour le service religieux qui doit être célébré avant la lecture du discours du Trône. Sur le côté gauche se tiennent les hauts fonctionnaires de la Cour, les ministres, les membres du Conseil de l'Empire, aux uniformes étincelants; sur le côté droit, les députés de la Douma forment un groupe où se mêlent les habits noirs, les redingotes, les pittoresques costumes des paysans. La Douma a siégé, non au Palais d'Hiver, mais dans l'ancienne salle des Fêtes du palais de Tauride, construit à l'extrémité Nord-Est de St-Pétersbourg par Catherine II en 1783.

CHAPITRE XIX

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIXᵉ SIÈCLE

LES ARTS, LES LETTRES, LES SCIENCES

L'épanouissement des lettres, des arts et des sciences s'est poursuivi pendant la deuxième moitié du XIXᵉ siècle, qui a été en France une période de remarquable activité intellectuelle.

Dans les lettres et dans les arts, il y eut, à partir du second Empire, par réaction contre la décadence ou les exagérations du romantisme, un renouveau, dû aux écrivains et aux artistes qu'on a appelés les réalistes. Les traits essentiels de la littérature réaliste sont l'*impersonnalité*, la *prédilection pour les méthodes scientifiques*, le *retour à l'observation* et *à la nature*, le *goût pour la réalité moyenne et parfois triviale.* Les deux genres les plus cultivés ont été le roman et le théâtre. Les plus grands d'entre les écrivains furent les poètes ***Leconte de Lisle, Hérédia, Sully-Prudhomme***; les romanciers ***Flaubert***, ***de Goncourt***, ***Zola***; les auteurs dramatiques ***Dumas fils*** et ***Augier***; les historiens, ***Taine***, ***Renan*** et ***Fustel de Coulanges***.

Tous les arts ont été renouvelés par le mouvement réaliste mais surtout la peinture. De l'école *réaliste*, qui emprunte se sujets à la réalité ambiante, sort l'école *impressionniste*, caractérisée par l'emploi d'une technique nouvelle. Les grands peintres réalistes sont ***Courbet***, ***Millet***, ***Carrière***; les maîtres impressionnistes ***Manet***, ***Monet***, ***Renoir***, ***Degas***. Le triomphe du réalisme n'a pas tué la fécondité des anciennes formes d'art; les traditions classiques s'affirment dans l'œuvre de ***Meissonnier***, le mouvement romantique se prolonge avec ***Gustave Moreau***, tandis que la renaissance de l'idéalisme

s'atteste avec ***Puvis de Chavannes***. La sculpture compte alors deux grands noms : ***Carpeaux*** et ***Rodin***.

L'activité littéraire, sans être aussi intense qu'en France, a été très féconde en Allemagne et en Angleterre. L'Allemagne compte surtout des historiens : ***Treitschke***, ***Mommsen***, ***Lamprecht***; des philosophes : ***Schopenhauer*** et ***Nietzsche***; des musiciens dont le plus grand est ***Richard Wagner***, artiste de génie qui a révolutionné la musique et créé le drame musical moderne. En Angleterre le mouvement réaliste revêt un caractère utilitaire et social. Dans le domaine de l'art, l'école préraphaélite de peinture y apparaît comme une des tentatives les plus originales du siècle.

Les sciences ont réalisé les immenses espérances que leur essor avait suscitées dans la première moitié du siècle; elles sont surtout orientées vers les applications industrielles; leurs résultats ont transformé la vie matérielle et économique de la société contemporaine. Les savants les plus illustres furent le mathématicien ***Poincaré***, le chimiste ***Berthelot***, les biologistes ***Claude Bernard*** et ***Pasteur***.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU RÉALISME

Le réalisme est à la fois une suite des efforts faits par les premiers romantiques pour donner dans leurs œuvres une image fidèle de la vie, et une réaction contre les excès de la littérature d'imagination et d'impressions personnelles. Le *souci de reproduire la réalité et surtout la réalité actuelle avec la plus rigoureuse exactitude* est, à partir de 1850, le trait essentiel des lettres et des arts dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Par réaction contre les écrivains romantiques, qui sans cesse mettent en scène leurs manières de penser, de sentir et d'agir, les réalistes renoncent à étaler leur moi, et pensent, avec Flaubert, que « le grand art est scientifique et impersonnel », et que « l'artiste ne doit pas plus apparaître dans son œuvre que Dieu dans la nature ». Les progrès remarquables des sciences, l'essor de sciences nouvelles telles que la biologie conduisent les écrivains à vouloir faire œuvre de savants et à renouveler les lettres en leur appliquant les procédés de la science. Zola affirme que « le roman expérimental est une conséquence de l'évolution scientifique du siecle; il continue et complète la physiologie; il est la littérature de notre âge scientifique comme la littérature classique et roman-

tique a correspondu à un âge de scolastique et de théologie ». De même que les savants ne s'occupent que des faits, les réalistes étudient la société pour découvrir des « documents humains pris sur le vrai, sur le vif, sur le saignant, et livrent ainsi au public des tranches de vie » (les Goncourt). Dans ce but ils entreprennent des enquêtes, et les conduisent suivant les procédés scientifiques, l'observation et même l'expérimentation. De même que la biologie étudie tous les êtres et les juge tous dignes d'intérêt, de même l'observation porte sur toutes les classes de la société. Pour mieux observer, le romancier n'hésite pas à s'introduire dans le milieu social qu'il veut décrire, à descendre dans les puits comme les mineurs, à fréquenter la Bourse comme un homme d'affaires, de façon à éprouver les sensations qu'il prête à ses personnages. Même, pour mieux rendre la vie, il s'attache de préférence à la peinture de la réalité moyenne, et, pour être complet et véridique, il se plaît à dépeindre les tares et les vices et à souligner les laideurs de l'existence.

Les écrivains réalistes se sont partagés entre deux courants : les uns ont adopté la *doctrine de l'art pour l'art*; les autres celle de *l'art pour l'utilité*. La doctrine de l'art pour l'art, dont G. Flaubert a été le plus illustre représentant, professe qu'il n'y a de vraiment beau que ce qui ne peut servir à rien. L'art doit jouir d'une entière liberté, ne doit servir aucune doctrine, et se borner à représenter sans commentaires le tableau fidèle de la vie : à cette théorie, le philosophe *Proudhon* a opposé la doctrine de l'art utilitaire, d'après laquelle l'art doit s'étayer sur la science pour devenir « la représentation de la nature et de nous-mêmes en vue du perfectionnement physique et moral de notre espèce ». La divergence des tendances s'est traduite jusque dans le style. Les réalistes de l'art pour l'art gardaient le culte de la forme raffinée, l'amour des phrases harmonieuses et fermes, le goût des termes précis et colorés. Par contre, les réalistes utilitaires prêtent à leurs personnages le langage qu'ils tiennent dans la réalité; ils cherchent en outre, sous l'impulsion des frères de Goncourt, à créer un style personnel, « l'*écriture artiste* » qui dédaigne la syntaxe traditionnelle, brise la construction et pétrit la phrase pour qu'elle reflète de manière adéquate les impressions de l'écrivain.

LES POÈTES

L'éclat de la poésie a été moins vif dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Nombreux ont été les poètes qui présentent une singulière originalité. Mais la poésie romantique est sur son déclin. On peut lui rattacher *Charles Baudelaire* (1811-1867), qui vécut dans l'isolement et a atteint une originalité laborieuse. Son recueil *les Fleurs du Mal*, d'une nouveauté inquiétante, révèle une fantaisie triste et des sentiments maladifs. Le retour au réalisme se traduit par l'apparition de deux groupes nouveaux, les *Parnassiens* et les *symbolistes*. Les Parnassiens se distinguent par l'absence de sensibilité, leur inspiration savante et le culte de la forme. La poésie personnelle déplaît aux nouveaux poètes ; ils affectent l'impassibilité, ils se préoccupent surtout d'analyser leurs émotions et non d'exprimer leurs sentiments personnels. Ils subissent l'influence du mouvement scientifique contemporain, et substituent l'inspiration savante à l'inspiration lyrique. Ils rêvent de l'union de l'art et de la science. Le paysage cesse d'être un état d'âme pour devenir une minutieuse description. Le passé est l'objet d'une reconstitution patiente et exacte. Cette inspiration savante n'exclut pas l'extrême soin de la forme : les Parnassiens ont été des ciseleurs de mots, qui ont voulu faire rivaliser la poésie avec la musique et la peinture.

Le Parnasse a compté deux grands poètes : ***Leconte de Lisle***, puis son disciple ***J.-M. de Hérédia***. *Leconte de Lisle* (1820-1894), fils d'un chirurgien militaire de la Réunion, après avoir voyagé dans les Indes et les îles de la Sonde, devint bibliothécaire du Sénat; il se consacra tout entier à la poésie, fut le successeur de V. Hugo à l'Académie Française et le maître incontesté du Parnasse. Les *Poèmes barbares* et les *Poèmes antiques*, véritables harmonies plastiques, évoquent avec un relief saisissant les paysages exotiques et surtout les scènes des époques lointaines. Pessimiste amer, il a eu en dégoût la laideur de la vie moderne et il a prêché le repos dans la mort et l'oubli. La plupart de ses poèmes, d'une forme impeccable, aux termes précis et pittoresques, sont de purs chefs-d'œuvre. *J.-M. de Hérédia*, un Cubain, élevé en France, où il suivit les cours de l'École des Chartes, a produit *les Trophées*, recueil unique par la magnificence de la forme et la vision exacte du passé. A force d'art et de patience, il parvient à faire tenir toute une époque dans quatorze vers. Il a le don de choisir des termes harmonieux, précis et pittoresques, l'habileté à ouvrir

dans le dernier vers un vaste horizon à l'imagination du lecteur.

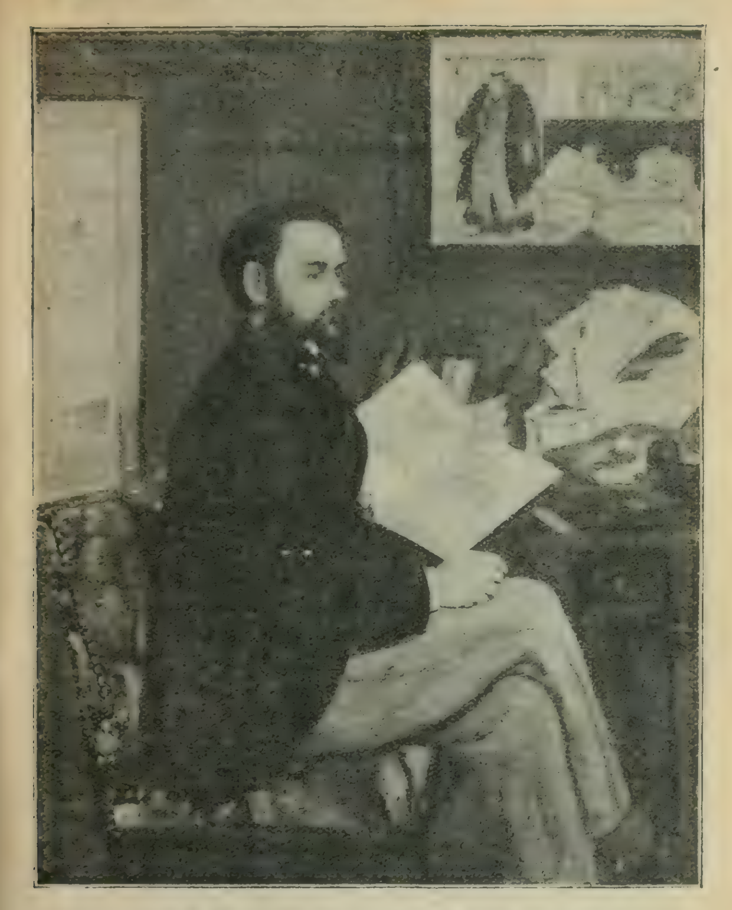
L'union de l'art et de la science que rêvait Leconte de Lisle a été réalisée en partie par le poète philosophe ***Sully-Prudhomme*** qui, après de sérieuses études scientifiques — il fut ingénieur au Creusot, — vint enfin à la poésie. Ses principales œuvres, *les Solitudes* (1868), *la Justice* (1878), *le Bonheur* (1888), se composent de poésies qui expriment, avec une analyse subtile, les tristesses intimes, et de poèmes philosophiques qui traitent les grands problèmes de la destinée humaine. De cette œuvre très personnelle se dégage une leçon de sagesse et de fraternité.

Par réaction contre l'impassibilité des Parnassiens, leur inspiration toute intellectuelle et la précision un peu sèche de leur forme, les *symbolistes* revendiquent les droits de la sensibilité et de la nuance. Au lieu d'être peintres dans leurs vers, ils ont voulu « de la musique avant toute chose ». Ils se sont affranchis de la prosodie traditionnelle pour chercher en toute liberté les rythmes les plus propres à rendre leurs émotions ou leurs rêveries. Bien que certains d'entre eux soient inintelligibles pour le grand public, ils ont eu le mérite de faire un effort vers l'originalité. L'initiateur a été *Paul Verlaine* (1864-1896), qui a partagé son existence bohème entre le cabaret et l'hôpital, et a laissé des vers d'une grâce exquise et nébuleuse.

Les poètes de la seconde moitié du XIX[e] siècle ont dédaigné la foule, n'ont pas écrit pour la masse et se sont contentés de recueillir l'approbation des connaisseurs. Le public qui lit les vers est, par suite, très restreint, et, malgré le nombre et la valeur des poètes actuels, ils n'occupent plus dans les lettres la place éminente de jadis.

LES ROMANCIERS

Le roman a encore élargi dans la deuxième moitié du siècle la place qu'il occupait dans la première. Il est devenu le genre le plus important par l'abondance et par la qualité des œuvres produites, ainsi que par le succès de la vente. Il a, en outre, sous l'influence du réalisme, revêtu une valeur historique et offre l'amas de documents le plus complet et le plus vivant sur les divers milieux et types de la société française. Les romanciers dont les œuvres sont les plus significatives ont été ***Gustave Flaubert***, les frères ***Edmond et Jules de Goncourt*** et ***Emile Zola***.



EMILE ZOLA (1840-1902). — Portrait peint par MANET.
Collection particulière (Madame Zola). — Photographie Bulloz.

Ce portrait, exposé au Salon de 1868, a été peint en reconnaissance de la campagne menée par Zola, alors âgé de vingt-six ans, dans le journal « le XIXe siècle » (1866); il avait pris courageusement parti et avait de toute son énergie exprimé sa « grande admiration » et « tâché de rendre à M. Manet la place qui lui appartient, une des premières ».

Gustave Flaubert (1821-1880) mérite une place à part comme l'un des maîtres de la prose française. Après avoir étudié sans

goût le droit et entrepris de grands voyages en Italie et en Orient, il consacra sa vie entière aux lettres. Travailleur acharné, son génie n'a été qu'une « longue patience ». Il a été rongé par le souci de n'écrire aucune ligne qui ne fût parfaite de clarté, de justesse, d'harmonie et d'éclat. Son style est d'une beauté et d'une précision lumineuses. Il est à la fois le dernier des romantiques et le premier en date des écrivains réalistes, d'où la dualité de ses œuvres, qui sont soit d'admirables restitutions du passé, comme *Salammbo*, soit des peintures fidèles des mœurs contemporaines, telles que *Madame Bovary* et *l'Éducation sentimentale*. Il a été romantique par son culte de la forme, par sa haine de la vulgarité et de la mesquinerie de notre existence bourgeoise. Il a été réaliste par son impersonnalité et par la recherche minutieuse de l'exactitude documentaire. Grâce à la solidité du fond et à la perfection de la forme, l'œuvre de Flaubert a exercé la plus grande influence, non seulement sur la littérature réaliste, mais encore sur l'ensemble des lettres françaises.

Les frères *de Goncourt* (Edmond, 1822-1896, Jules, 1830-1870) ont eu la prétention d'être les chefs de l'école réaliste et d'inventer la « vérité littéraire ». Ils ont retranché autant que possible de leurs œuvres l'élément romanesque, et leurs romans sont des études dont l'intérêt réside dans la richesse des documents humains. Ils ont écrit laborieusement, à la manière d'historiens qui utilisent une série de petits faits recueillis sur des fiches, des romans sans cohésion, *Germinie Lacerteux* (1855), *Renée Mauperin* (1864), où ils ont introduit des personnages un peu exceptionnels, qu'ils ont été les premiers à emprunter aux « basses classes ».

La tâche que s'étaient assignée les Goncourt a été reprise avec plus d'ampleur par *Émile Zola* (1840-1902), le créateur du *roman naturaliste ou expérimental*. Zola a appliqué au roman les méthodes de l'histoire naturelle, et a voulu étudier « l'homme naturel, soumis aux lois physico-chimiques et déterminé par les influences du milieu ». Écrivain matérialiste, il a montré l'homme mené par ses appétits et ses intérêts, et il a mis en relief avec une brutale franchise les côtés les plus bas et les plus vils de la nature humaine. Son œuvre se compose d'un cycle de romans, *les Rougon-Macquart*, « histoire sociale et naturelle d'une famille sous le Second Empire ». En dépit des grossièretés qui encombrent son ouvrage et d'un style souvent lourd et diffus,

Zola a été un écrivain extrêmement puissant. Sa débordante imagination, jointe à sa faculté d'observation, lui ont permis de faire vivre avec intensité les masses et de douer d'une personnalité les choses inanimées : la mine, la Bourse, le magasin, la locomotive[1].

On peut encore citer parmi les romanciers réalistes *Alphonse Daudet* (1840-1897) et *Guy de Maupassant* (1850-1893). Daudet a su unir au don d'observation des qualités personnelles de sensibilité délicate, de pitié et d'ironie qui percent dans ses œuvres sans nuire à la représentation de la réalité. Ses romans, attrayants, sont pour la plupart des scènes de la vie parisienne. Maupassant qui, sans effort, n'a rien laissé surprendre de lui-même dans ses œuvres, est le plus naturaliste des romanciers du siècle. Ses romans, *Bel-Ami*, *Une Vie*, et ses recueils de nouvelles valent par leur reproduction photographique de la vie, et par un style clair, précis et net, qui fait de lui le digne successeur des grands classiques.

Le réalisme a introduit le souci de l'actualité et de l'observation dans le roman, mais il a laissé subsister d'autres genres qui, par réaction, se sont surtout développés à partir de 1885. *Paul Bourget* a réintroduit le roman d'analyse psychologique et morale et a choisi pour personnages des gens du monde. *Anatole France*, moraliste autant que romancier, a écrit de délicieux livres pleins d'un scepticisme souriant et ironique.

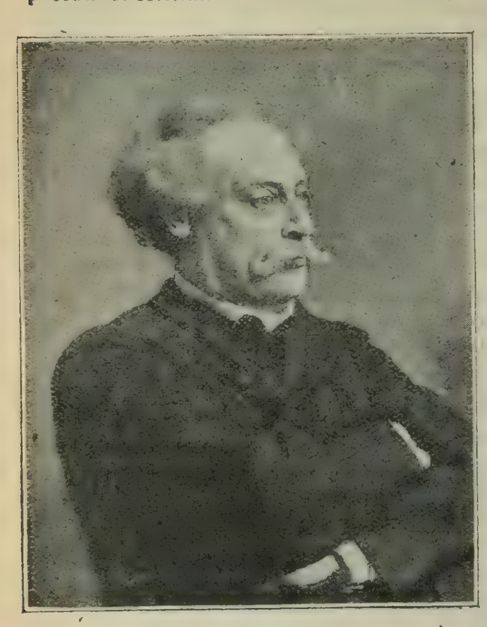
LE THÉATRE

La seconde moitié du XIX[e] siècle, surtout de 1850 à 1880, est une des époques les plus brillantes et les plus fécondes de la littérature dramatique ; le théâtre est devenu l'un des genres les plus caractéristiques de la production littéraire. L'essor du théâtre a été favorisé par la réaction générale contre le lyrisme romantique et par l'apparition du réalisme.

Le drame romantique a fait place à une forme nouvelle de comédie, la *comédie de mœurs*, qui combine l'intrigue et l'étude de mœurs. Le théâtre a été renouvelé en France par deux grands auteurs dramatiques, ***Alexandre Dumas fils*** et ***Émile Augier***, qui ont observé avec force et clairvoyance les divers milieux de la société et ont porté le réalisme sur la

1. Voir page 512 son rôle dans l'affaire Dreyfus.

scène. Ils ont mis sur le théâtre contemporain une empreinte profonde. *Alexandre Dumas* (1821-1885), le fils naturel du romancier, dont il a recueilli le tour d'imagination, a successivement composé des pièces d'observation : *la Dame aux camélias* (1852), *le Demi-Monde* (1855); puis des pièces à thèses, *le Fils naturel* (1858), *les Idées de Madame Aubray* (1867), et enfin des pièces symboliques telles que *la Femme de Claude* (1877). Toutes sont conduites avec un art admirable. Il a peint des coins particuliers mais intéressants de la société moderne. Il ne se contente pas de tracer des tableaux de mœurs; il veut créer un art utile, et il a l'ambition de « mettre l'art de la scène au service des grandes réformes sociales et des grandes espérances de l'âme » et d'améliorer les lois et les mœurs. De là la prédominance des idées morales dans son œuvre, où il soulève une foule de problèmes sociaux et des cas de conscience,



ALEXANDRE DUMAS FILS (1824-1895).
Portrait par BONNAT, 1886. — Phot. Braun.

Le peintre a saisi sur le vif le port de tête particulier de Dumas fils, et sa physionomie inquiète, railleuse et pleine de vie. Le sourire est ironique et dépourvu de bienveillance; la lèvre est arquée comme pour lancer une boutade; les cheveux se meuvent en l'air; le regard des yeux saillants se fixe droit et dur. Fils naturel du romancier, Dumas fils a souffert de cette situation et a, par suite, porté de préférence son attention sur le cas de l'enfant naturel et sur tous les problèmes qui s'y rattachent. Causeur éblouissant, plein d'esprit, doué d'une imagination fertile en même temps que clairvoyant observateur, il a voulu faire au théâtre œuvre de réformateur de mœurs. Aucun écrivain au XIXe *siècle n'a eu au même degré le tempérament de l'homme de théâtre; aussi a-t-il exercé la plus durable influence sur toute la littérature dramatique.*

tels que le divorce, l'enfant naturel, les fautes dans le mariage.

Émile Augier, son rival, a eu, avec des qualités différentes, une aussi forte originalité. D'une famille de bourgeoisie aisée, il a les facultés dominantes du bourgeois français : le bon sens, le don d'observation, la réalité, le goût de la mesure et du juste milieu, le souci d'exprimer les idées généralement admises. Ses œuvres, d'une belle tenue morale, sont des comédies de mœurs : *le Gendre de M. Poirier* (1856), *les Lionnes pauvres* (1858), ou des comédies politiques telles que *le **Fils** de Giboyer* (1863). A la glorification de la passion par les romantiques, il a opposé les conclusions de la sagesse bourgeoise. Il a été le peintre le plus complet de la vieille bourgeoisie et de la famille française au XIXe siècle et il en a représenté avec fidélité et vigueur les différents aspects.

A partir de 1880 apparaît une jeune école qui fait œuvre nouvelle au théâtre. Les traits essentiels de la comédie nouvelle sont de se débarrasser de toute convention et de subordonner l'intrigue à la peinture des mœurs ou à celle des caractères. Presque toutes ces pièces sont écrites en prose, mais le drame en vers a connu à la fin du siècle une renaissance attestée par l'éclatant succès de deux pièces d'*Edmond Rostand* : *Cyrano de Bergerac* (1898) et *l'Aiglon* (1900)

LES ÉTUDES HISTORIQUES

La renaissance des etudes historiques s'est poursuivie en France pendant la deuxième moitié du XIXe siècle. Une nouvelle manière de comprendre le passé et de l'exposer s'est manifestée avec éclat dans les œuvres de trois grands historiens, ***Taine***, ***Renan*** et ***Fustel de Coulanges***. Ces trois écrivains, malgré la diversité de leurs façons d'écrire et de penser, ont été entraînés par le mouvement général, qui portait les esprits vers la science et la réalité. Les historiens de l'âge romantique avaient surtout été des écrivains, qui trouvaient dans les faits passés un aliment pour leur imagination; ils étaient, avant d'être des savants, des artistes épris de couleur locale et préoccupés de donner des événements une interprétation personnelle. Les historiens de la deuxième moitié du XIXe siècle ont été, quel que fût leur art d'écrire, avant tout des *réalistes* et des *savants*. Ils ont cherché à reproduire aussi exactement et aussi minutieusement que possible la réalité, en faisant appel non à leur imagination, mais à l'*érudition* ; ils ont fait revivre les actions et les manières d'être des hommes de jadis par une

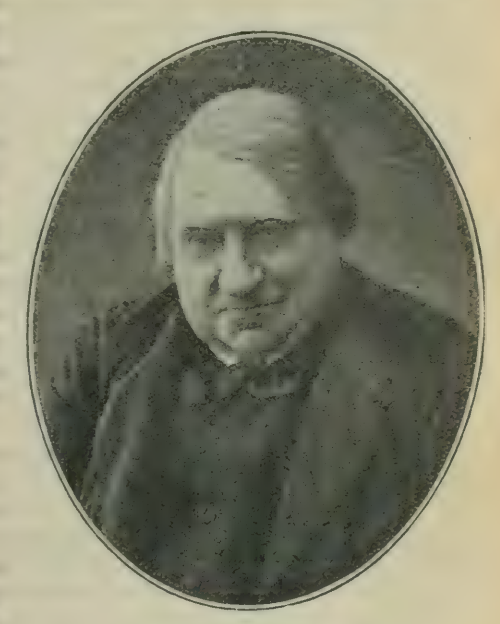
patiente juxtaposition de détails empruntés aux documents. L'étude attentive et critique des documents a correspondu chez eux à l'observation de la nature chez les peintres et les écrivains.

Taine (1828-1893), déjà célèbre comme critique littéraire et artistique lorsqu'il s'est attaqué aux études historiques, marque la transition avec l'âge précédent.

Pour lui, l'histoire est une science avec ses causes et ses lois, il lui applique les lois de la biologie et la fait dépendre de trois facteurs, le milieu, la race, le moment. Les deux grands monuments de son œuvre colossale sont l'*Histoire de la Littérature anglaise* (1863) et surtout les *Origines de l'Ancienne France* (1876-1894). Taine a voulu chercher dans le passé quelle constitution politique convenait le mieux à la France, et dans ce but, il a fait porter son enquête sur les dernières années de l'Ancien Régime, sur la Révolution et l'Empire. Pour cette besogne, il a consulté les Archives Nationales et a entassé des matériaux. Mais le défaut de Taine est d'avoir opéré avec une méthode préconçue; il a fait un choix arbitraire entre les documents, il n'a pas toujours examiné leur valeur. Il les a lus à travers son imagination avec le dessein de trouver des faits caractéristiques ou d'illustrer son opinion. A ces faits ainsi triés, il a appliqué ses conceptions philosophiques et ses doctrines politiques. Aussi son livre, écrit avec passion, constitue-t-il « le plus admirable réquisitoire à dossier historique de notre littérature ». Son œuvre contestable est bourrée d'idées, elle témoigne d'un labeur acharné et d'une prodigieuse faculté de synthèse et de systématisation. Utilisé par tous les écrivains et les hommes politiques qui sont hostiles à la Révolution, l'œuvre de Taine, qui fit réfléchir et discuter, a préparé la tâche des chercheurs qui ont aujourd'hui construit l'histoire scientifique de la Révolution.

Renan (1823-1892) est le plus brillant représentant de la nouvelle manière d'étudier le passé. Il est devenu un historien après s'être consacré à l'une des branches les plus étroites de l'érudition, l'orientalisme sémitique, et après avoir pratiqué toutes les disciplines auxiliaires de l'histoire, la philologie ancienne, l'épigraphie, l'archéologie. Professeur au Collège de France (1861), il a conservé à ses cours une allure technique et il a dirigé jusque dans le détail la publication du *Corpus* des inscriptions sémitiques. Pour dessiner ses tableaux, il a utilisé tour à tour les textes, les inscriptions, les ruines, les médailles, après en avoir vérifié avec soin l'authenticité, la provenance et la valeur.

Cet érudit a produit une œuvre d'art délicieuse. Il a un talent incomparable de psychologie pour faire revivre les personnages du plus lointain passé, et une pénétrante intelligence, et une puissance de vision, qui évoque avec précision les civilisations mortes, la façon de vivre, de penser et de sentir des hommes d'autrefois, ainsi que le cadre et la société où ils ont vécu. Le but de Renan a été de montrer l'évolution d'où il croit qu'est sortie la religion chrétienne.



RENAN (1823-1892).
Photographie Gerschel.
Renan, ancien élève du séminaire de Saint-Sulpice qu'il quitta en 1845 lorsqu'il eut perdu la foi, a été l'un des historiens les plus éminents du siècle. Il a laissé en outre une série d'écrits personnels, de dialogues, de drames où s'étalent sa bonté souriante, son indulgence, sa fine ironie, son scepticisme moqueur et désabusé.

Ses deux grandes œuvres sont l'*Histoire des origines du Christianisme*, qui retrace les débuts de l'Église chrétienne (1862-82) puis l'*Histoire du peuple d'Israël* (1887-1892) qui décrit l'évolution de la religion juive depuis les patriarches jusqu'à la venue du Christ.

Fustel de Coulanges (1830-1889) a eu une vie laborieuse de professeur et d'érudit qui se consacre à son enseignement et à ses travaux. Toutes ses œuvres reposent sur « l'étude directe des documents et l'observation du détail ». Il n'a eu d'autre préoccupation que de « lire les textes », et d'en comprendre exactement le sens, avant de se faire la moindre opinion sur les faits. Il estime que l'art de l'historien « consiste à tirer des documents

tout ce qu'ils contiennent et à n'y rien ajouter de ce qu'ils ne contiennent pas ». Nul n'a atteint pareille maîtrise dans l'art d'interpréter et d'analyser les documents. Mais les faits particuliers n'ont été pour lui que les éléments de vastes synthèses et des points de départ en vue de conclusions générales. Ses ouvrages sont de puissants monuments. *La Cité antique* (1864) donne en un seul volume un tableau de la civilisation gréco-romaine, ramenée à un seul principe, la croyance. Son ouvrage capital, l'*Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, renouvelle l'étude de nos origines nationales (1875-1888).

Taine, Renan, Fustel ne donnent qu'une idée incomplète du mouvement des études historiques. Dans le dernier tiers du XIX° siècle, le travail historique a achevé de se transformer. Les historiens sont devenus de plus en plus des érudits et des savants, et ont cessé d'être des artistes; ils s'effacent derrière les documents, et ne se permettent pas de suppléer par l'imagination à l'insuffisance des données documentaires. L'histoire est devenue une discipline dont la pratique exige un long apprentissage et la connaissance de nombreuses branches auxiliaires, bibliographie, archivistique, épigraphie, etc. Elle n'est guère accessible qu'aux spécialistes et aux professionnels. La plupart d'entre eux sont des professeurs d'Université, qui ont imposé à l'histoire un caractère technique. L'histoire par suite tend à devenir impersonnelle et collective. Le caractère collectif se marque par le nombre croissant d'œuvres entreprises en collaboration; la principale à notre époque, la grande *Histoire de France d'Ernest Lavisse* a été rédigée par un groupe de professeurs d'Université. Cette tendance nouvelle a accru encore la riche production des œuvres historiques.

LA PHILOSOPHIE

Les philosophes français ont été très nombreux à la fin du XIX° siècle; la plupart des savants et des écrivains ont été des philosophes. Parmi eux, on peut citer *Taine* et *Renan*, qui ont subi, l'un la double influence d'Auguste Comte et du philosophe anglais Stuart Mill, l'autre celle de la philosophie allemande. Les traits distinctifs de la philosophie française dans la deuxième partie du XIX° siècle sont *le goût des idées claires*, *l'union intime avec la science*, *la prédilection pour la psychologie*. Les philosophes français ont exprimé les idées les plus profondes et les plus subtiles dans le langage usuel. Les initiés peuvent seuls appré-

cier la profondeur de leur pensée, mais les gens cultivés sont tous en état de lire leurs livres et d'en tirer profit. Leurs œuvres sont étroitement liées à la science positive. *Quelques-uns des plus grands penseurs français ont été à la fois des philosophes et des savants : Claude Bernard* (1813-1878), un des créateurs de la physiologie, a dégagé, dans l'*Introduction à la médecine expérimentale* (1865), la philosophie de la méthode scientifique qui repose sur l'observation et l'expérimentation; *Henri Poincaré* (1854-1912), un mathématicien de génie, a démontré fortement le caractère relatif et la contingence des lois scientifiques.

Les psychologues ne se sont pas contentés de l'observation intérieure; ils ont cherché dans l'étude de la physiologie et de la pathologie mentale une confirmation de leurs conceptions. Par l'étude des manifestations de la conscience chez l'homme malade aussi bien que chez l'homme sain, ils ont pénétré dans le domaine du « subconscient » et fondé la *psychologie scientifique* du XIXe siècle. Le domaine de la philosophie s'est en outre élargi depuis qu'Auguste Comte a fondé une science essentiellement française par ses origines, la *Sociologie* ou science des sociétés humaines, qui étudie les lois qui lient les uns aux autres les phénomènes sociaux, en leur appliquant la méthode des sciences de la nature.

Renan a eu, comme Auguste Comte, la religion de l'humanité. Il a cru que l'histoire enregistre un progrès ininterrompu de la science et que la science est capable de perfectionner l'homme. *Taine* a eu la même foi dans la science et en particulier dans les sciences qui étudient l'homme; il a appliqué à l'étude de l'activité humaine sous ses diverses formes la méthode des sciences naturelles. **Bergson** a porté la métaphysique sur le terrain de l'expérience, et a tenté de constituer, en faisant appel à la science et à la conscience, en développant la faculté d'intuition, une philosophie capable de fournir non seulement des théories générales mais des explications concrètes de faits particuliers. Il a ainsi entrepris de dilater indéfiniment la pensée humaine.

Ces quelques noms ne donnent qu'une idée imparfaite des très nombreux philosophes français de la fin du XIXe et du début du XXe siècle ; ils ont été à la fois des psychologues, des biologistes, des mathématiciens, et, sans être eux-mêmes spécialistes, ils se sont maintenus sans cesse en contact avec la science et la vie et ont produit une série d'œuvres fortes et originales.

LA PRESSE

La presse a pris dans la deuxième partie du XIXe siècle, surtout à partir de 1871, grâce à la liberté complète dont elle jouit, un développement inouï. *Le nombre des journaux s'est sans cesse accru.* Il y a aujourd'hui environ 3000 publications, à Paris seulement, qui occupent 150 000 personnes; *leur tirage s'est multiplié* à un point tel que certains quotidiens, le *Petit Parisien*, le *Journal*, le *Matin*, tirent chacun à plus d'un million d'exemplaires. Les journaux sont devenus des *encyclopédies quotidiennes*; les modes du jour, les sports, les échos mondains y voisinent avec les grandes questions politiques, financières, militaires et diplomatiques. Les journaux paraissent à toutes les heures du jour; la plupart sont du matin; ils ont plusieurs éditions successives qui ne diffèrent que par les nouvelles insérées en « Dernière Heure ». Pour faciliter la lecture du public, le journal est devenu classificateur; la mise en pages offre toujours à la même place la politique, les échos, les faits divers, les annonces. Des titres « en manchette » et des sous-titres épargnent la peine de lire la feuille entière.

Le développement de la curiosité scientifique et le goût réaliste ont imprimé au journalisme ses traits distinctifs : le *souci de l'information rapide et de l'actualité brûlante*, le *rôle de la publicité.* La grande affaire est de bien renseigner le public; les grands quotidiens se bornent à apprécier en un bref « éditorial » les événements politiques les plus saillants de la journée et ils ouvrent leurs colonnes aux nouvelles de France et de l'étranger. Les plus importantes sources d'informations sont les agences télégraphiques ou téléphoniques, *Havas* à Paris, *Reuter* à Londres, qui centralisent les nouvelles expédiées par leurs correspondants épars sur tous les points du globe et les transmettent à leurs abonnés. Le public aime à être renseigné rapidement sur tous les faits divers et sur tous les potins du jour; la nouvelle immédiate est la seule qui ait de la valeur; le journal de la veille est sans intérêt. Pour informer leurs lecteurs et piquer leur curiosité, les grands journaux ont des collaborateurs spéciaux, les reporters, qui ont mission de faire la chasse aux renseignements sensationnels. Leur documentation se complète par l'illustration à laquelle les quotidiens font désormais une place.

L'abus de l'information rapide a eu pour résultat la décadence du journalisme littéraire; les journalistes sont, par profession,

obligés d'écrire vite et à toute heure sur tous les sujets ; au lieu de préparer avec soin leurs articles, ils improvisent et négligent le style.

La masse d'articles et d'informations que fournit chaque jour la presse à ses lecteurs entraîne des frais considérables qui ne sont pas couverts par le prix modique des journaux. Pour élargir les recettes, les directeurs de journaux se servent de la *publicité* et insèrent des annonces payantes sur tous les événements, sur tous les produits et sur toutes les personnalités. La réclame envahit toutes les pages du journal sous une forme plus ou moins déguisée. Le journal devient ainsi pour le commerce un instrument de publicité de premier ordre.

La presse n'en joue pas moins un rôle éducateur considérable grâce à sa puissance de vulgarisation. Le quotidien politique qui se vend bon marché est devenu une lecture indispensable même pour la masse des travailleurs ; il les met au courant des grands événements qui se déroulent en France et à l'étranger, les instruit de toutes les nouveautés. Sur toutes les questions, la presse fournit à ses lecteurs un lot de connaissances et d'opinions toutes faites et leur permet de s'approprier de bonne foi les idées de leur journal. En répandant jusque dans les plus humbles villages les doctrines politiques et sociales à l'ordre du jour, elle a puissamment contribué à la formation des grands partis politiques.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'ART

La deuxième moitié du XIXᵉ siècle a été pour les arts une période de riche épanouissement dont le trait distinctif est la variété des tendances et la diversité des écoles. Au lieu de s'en tenir à l'imitation des grands maîtres, les artistes font sans cesse effort pour développer leur originalité et pour donner à leurs productions une empreinte personnelle et neuve. C'est en peinture que se sont produites les tentatives les plus curieuses et les plus hardies. Les indépendants reprochent à l'École classique ses traditions et ses règles ; ils l'accusent de tuer l'inspiration, de réduire l'art à des conventions d'atelier et de figer en des formules étroites les audaces et les trouvailles des grands maîtres. Ils ont dû lutter contre l'influence de l'Académie des Beaux-Arts, encore toute-puissante. Elle régente le goût public, perpétue la tradition d'un idéal de beauté classique et conventionnelle et a la direction et la sur-

veillance des établissements où se forment les futurs artistes : l'École des Beaux-Arts, l'École de Rome. Comme par le passé, le public a connaissance des œuvres d'art par les *Salons* annuels où un Jury composé en général de membres de l'Académie des Beaux-Arts décide quelles sont les œuvres dignes d'être exposées à l'attention du public. Les réclamations violentes des jeunes artistes contre le parti-pris du Jury des Salons officiels ont décidé Napoléon III en 1863 à donner satisfaction aux mécontents et à créer le *Salon des Refusés*, dont l'institution fut accueillie avec un enthousiasme frénétique par les jeunes peintres dont les œuvres allaient pour la première fois être mises en contact avec le grand public. A l'heure actuelle, les œuvres d'art se sont tellement multipliées et tellement variées, les petits groupes d'amateurs éclairés de jadis ont fait place à une foule si nombreuse que le besoin d'expositions plus fréquentes s'est fait sentir. Quatre salons se partagent les faveurs du public : les *Artistes français* dont les dissidents ont fondé en 1890 la *Société Nationale des Beaux-Arts*, les *Indépendants* qui n'admettent ni jury, ni récompenses, le *Salon d'Automne* (1900), auxquels s'ajoutent les fréquentes expositions dans les galeries des marchands d'œuvres d'art. Aux salons dispersés tend d'ailleurs à se substituer un salon unique, auquel participeront, sans se confondre, les diverses sociétés d'artistes.

L'OEUVRE DES PEINTRES

L'œuvre des peintres a été extrêmement variée et elle embrasse tous les genres; les traits distinctifs en sont le *portrait*, qui a servi de trait d'union entre les diverses écoles, et surtout la rénovation de *la peinture monumentale* et le développement du *paysage*. Les grands travaux de construction ont donné lieu à nombre de commandes officielles, mais le désir de satisfaire trop d'artistes a compromis, soit au Panthéon, soit à la Sorbonne, à l'Hôtel de Ville ou à l'Opéra, l'unité décorative de l'ensemble.

Le paysage a été la gloire la plus brillante de l'école française. Il a envahi tous les genres et s'est développé sous des aspects inédits, qui ont influé sur l'évolution de la peinture. L'association du paysage et de la figure humaine est devenue usuelle; le paysage fournit à la figure un cadre dont elle ne peut plus se passer et qui double sa puissance expressive. Enfin le paysage a modifié la technique en dirigeant la peinture vers une voie nouvelle par l'étude de l'ambiance aérienne et des jeux de lumière.

L'ÉCOLE CLASSIQUE

L'école classique a survécu en France pendant la deuxième moitié du siècle grâce à l'autorité de l'Académie des Beaux-Arts et grâce au prestige d'Ingres qui, en 1863, dans un rapport au maréchal Vaillant, intervenait encore avec une violente intransigeance pour affirmer la valeur des principes de l'art antique. Cette école classique, héritière du passé, dont les chefs dirigeaient l'enseignement officiel de la peinture, a eu plusieurs représentants d'inspiration savante, de tendances très diverses, mais dont aucun n'a eu le talent des grands peintres classiques de la première moitié du XIXe siècle, David et Ingres. Ces peintres n'ont pas contribué à l'évolution de l'art français, mais ils ont subi l'empreinte des transformations qui s'opéraient autour d'eux; leur art n'est pas entièrement un art d'école, et les influences romantiques et réalistes y pénètrent.

C'est à l'école classique que la peinture d'histoire et la peinture militaire doivent de n'avoir pas complètement disparu au lendemain de la réaction contre les excès imaginatifs des romantiques. Le maître de ce genre a été *Meissonier* (1815-1891), le grand peintre officiel du second Empire, qui, comblé d'honneurs au cours de sa longue carrière, a connu la grande renommee et une popularité qu'il a perdue depuis. Il a répudié avec un énergique mépris toutes les innovations qui lui semblaient dangereuses, il a condamné toutes les improvisations hâtives, et il a posé comme lois immuables l'effort obstiné et scrupuleux, la composition réfléchie, la correction impeccable du dessin. Travailleur infatigable, doué d'un sens d'observation profond et sûr, Meissonier a dédaigné les réalités environnantes pour peindre des scènes costumées et pour produire des tableaux d'histoire militaire : *1814*, *Napoléon III et son État-major*. Sous l'influence du romantisme, il choisit dans le passé les costumes de ces personnages et il apporte un grand souci de l'exactitude documentaire. Beaucoup de ses tableaux sont des toiles minuscules, qui font encore mieux valoir sa prodigieuse habileté, la minutie et le précieux des détails, ainsi que l'aisance et l'élégance de son dessin.

Parmi les peintres fidèles aux traditions classiques, se détachent *Hébert*, *Henner* et *Baudry*. Hébert (1817-1908) subit profondément le charme de l'Italie et l'a traduit avec un accent nouveau de pensée mélancolique et de chaud coloris dans son célèbre tableau, la *Malaria* (1850). Henner (1829-1905), dont la

grâce évoque celle du Corrège, a représenté de belles nudités qui apparaissent dans des paysages simplifiés. Paul Baudry (1828-1886), qui s'est inspiré des maîtres Vénitiens, a été le représentant le plus illustre de l'école classique. La décoration du foyer de l'Opéra a été la grande œuvre de sa vie.

La peinture d'histoire s'est modifiée sous l'influence du réalisme et des progrès de l'érudition. Les tableaux sont devenus des études documentaires en même temps que des études de couleur. *J.-P. Laurens* (1844-1908), travailleur acharné, qui a possédé toutes les ressources académiques en même temps que les innovations de l'art contemporain, a retracé les grands épisodes du moyen âge. Son œuvre la plus suggestive est l'illustration des *Récits des temps mérovingiens*. *Detaille* (1848-1912) a été un habile illustrateur de nos gloires militaires. Ses œuvres valent par la laborieuse correction, le souci peut-être trop méticuleux de l'accessoire, la précision du dessin et la grâce du coloris; mais ses grandes pages historiques, comme la *Reddition d'Huningue*, manquent d'air et de relief, et sont d'une facture souvent sèche et monotone.

LES RÉALISTES

L'école classique fut battue en brèche par la tendance nouvelle, le ***réalisme***, qui se fit jour dans les arts comme dans les lettres. Le réalisme est en réaction contre l'idéalisme classique et contre l'excès d'imagination de la peinture romantique. Les peintres réalistes ont recours à l'observation et, comme elle ne peut s'appliquer au passé, ils abandonnent la peinture d'histoire pour reproduire des scènes de la réalité ambiante et pour s'intéresser aux classes populaires. Les réalistes, et avec ceux les impressionnistes, ont supprimé la distinction entre sujets nobles et sujets vulgaires. Ils ont peint des scènes de bal, de canotage, les spectacles de la rue, des usines et des champs, des intérieurs modernes. Leur œuvre constitue un répertoire de premier ordre pour les gestes, les costumes et les mœurs du XIXe siècle. Les préoccupations démocratiques et sociales qui, au lendemain de la Révolution de 1848, accaparèrent de plus en plus les esprits, ont eu leur répercussion sur les arts. Les réalistes ont entendu produire non des œuvres impersonnelles et conventionnelles, mais des œuvres démocratiques qui fussent l'expression vivante des besoins et des aspirations de leur temps. Les conceptions des réalistes sont exprimées dans le manifeste lancé par Courbet à

l'occasion de l'exposition séparée de son œuvre, lors de l'Exposition universelle de 1855 : « Le réalisme est par essence l'art démocratique.... Pour suivre les idées, les mœurs, l'aspect de mon époque, selon mon appréciation, — être non seulement un peintre, mais encore un homme, en un mot, faire de l'art vivant, tel est mon but. » Le philosophe Proudhon considérait que l'œuvre de Courbet était celle d'un moraliste autant que d'un peintre,et concluait que « Courbet est une expression des temps. Son œuvre coïncide avec la philosophie positive d'Auguste Comte,... le droit au travail et le droit du travailleur annoncent la fin du capitalisme et la souveraineté des producteurs. »

COURBET ET MILLET

Les deux grands maîtres de l'école réaliste ont été **Courbet** et **Millet**. *Courbet* (1819-1871), fils de vigneron, montagnard franc-comtois, est toujours resté fortement attaché à sa maison et à son pays. Il s'est imposé avec scandale à ses contemporains par son importance tapageuse et par son insupportable vanité. Son originalité consiste à reproduire exactement toutes les réalités qui l'environnent et le touchent de près. Sa forfanterie l'a conduit à des fautes de goût et à l'exagération dans le choix des sujets; mais il étale souvent dans ses toiles une trivialité puissante. Ses principales œuvres sont : les *Casseurs de pierres*, un *Enterrement à Ornans*, les *Demoiselles de la Seine*. Elles se distinguent par l'éclat, la puissance et la splendeur de la vie, et une beauté robuste et spontanée s'en dégage. L'impopularité même de Courbet a servi la cause du réalisme : aucun de ses tableaux n'est passé inaperçu. Grâce à l'action qu'il a exercée, il a été l'un des grands initiateurs de la deuxième moitié du siècle.

La vie de *Millet* (1814-1885) est étroitement liée à son œuvre. Fils de paysan, paysan lui-même, ayant participé aux travaux des champs jusqu'à l'âge de vingt et un ans, il était voué par prédestination à devenir le peintre des paysans, et il a été leur interprète éloquent. D'une grande élévation morale et d'une piété presque puritaine, il n'a jamais cessé de mêler la pensée religieuse, soit aux impressions de la nature, soit aux actes quotidiens de l'existence; son œuvre est baignée d'une atmosphère évangélique et biblique. Il a publié ses grandes œuvres à partir de 1848; les principales sont : les *Botteleurs* (1850), les *Glaneuses* (1857), l'*Angelus* (1859), l'*Homme à la Houe* (1863) l'*Église de Gréville*. Elles ont étonné le public, et Millet a dû



COURBET. — LA RENCONTRE (1855).

Musée de Montpellier. — Photographie Hachette.

Sur la route de Montpellier, Courbet, sac au dos, en bras de chemise, vêtu d'un pantalon de coutil bleu, chemine sur une route poudreuse, brûlée par un soleil éclatant. Son ami Bruyas s'avance au-devant de lui, le salue de la casquette tandis que le serviteur s'incline respectueusement et que le chien s'arrête à distance. Courbet a donné à un simple incident les proportions d'un grand tableau, célèbre en 1855 *sous le surnom de « Bonjour, Monsieur Courbet », ou « la Fortune saluant le Génie ».*

lutter contre le besoin et n'a connu la gloire qu'à la fin de sa vie. Ses compositions sont lentement méditées et équilibrées. « Je tâche, écrivait-il, de faire que les choses n'aient point l'air d'être amalgamées au hasard et pour l'occasion, mais qu'elles aient entre elles une liaison indispensable et forcée.... Une œuvre doit être tout d'une pièce, *gens et choses doivent toujours être là pour une fin.* » Il recherche avant tout « le type qui est à son sens la plus complète vérité », il amplifie les traits, il élargit les gestes, résume la réalité dans ses traits essentiels et donne ainsi aux êtres et aux choses un caractère de grandeur et d'éternité. Doué d'un profond sentiment de la nature, il incor-



MILLET. — LES GLANEUSES (1857).

Musée du Louvre. — Photographie Hachette.

Le tableau, d'une extrême sobriété, représente, sur une terre grise, hérissée de chaumes, trois glaneuses vêtues de haillons, qui se courbent avec lassitude pour recueillir les épis.

pore l'homme au paysage et associe intimement le paysan à son cadre.

PEINTRES MOINDRES

A côté des chefs-d'œuvre, nombreux sont les peintres qui ont subi à la fin du XIXe et au début du XXe siècle leur influence. Les principaux sont : *Bastien-Lepage*, *Fantin-Latour*, *Bonnat*.

Bastien-Lepage, mort à trente-sept ans (1884), a peint avec sincérité et force, dans les campagnes de Lorraine, son pays natal, des paysans occupés à la tâche quotidienne, qui travaillent ou qui se reposent à l'air libre. La construction solide des personnages, la franchise de la touche, la justesse de l'éclairage, l'union parfaite des figures et du paysage dans l'enveloppe aérienne sont les qualités dominantes de ses chefs-d'œuvre : *Les Foins*, *la Récolte des pommes de terre*.

Fantin-Latour (1836-1904), dessinateur et coloriste réaliste et rêveur, a été surtout remarquable dans le portrait et la nature

morte. Il a peint des réunions d'amis, à moitié cachés dans une atmosphère de recueillement et a traduit les visions que lui suggerait la musique de Berlioz, de Schumann, de Wagner.

Bonnat, artiste vigoureux, a été attiré surtout vers le portrait où il a excellé grâce à un sens profond de l'observation. Son œuvre est une galerie des célébrités de la troisième république. Avec une rudesse géniale, il a creusé les rides de ses modèles, accentué les traits caractéristiques de chaque physionomie et sculpté en pleine pâte de véritables bas-reliefs.

CARRIÈRE

Eugène Carrière, le grand réaliste de la fin du XIXe siècle (1849-1906), a choisi de préférence des scènes d'intimité familiale; il a été le peintre des enfants et des maternités. Ses principaux tableaux sont : *La Famille du peintre* (1899), *Maternités*, *Le baiser du soir* (1901). Il a eu une vision très personnelle de la réalité. Pour lui, les formes sont construites par la lumière. « L'atmosphère générale, écrit-il, est le ton qu'il faut créer avant toutes choses, comme base du monde dans lequel est peint le tableau. » Pour arriver à ce but, il néglige complètement les colorations, se contente du contraste de l'ombre et de la lumière, enveloppe ses personnages d'une buée mystérieuse et profonde et les fait apparaître sur la toile dans une sorte d'éloignement. En revanche, il déploie avec énergie ses facultés de dessinateur; il fait valoir les reliefs et les creux et néglige les détails visuels pour simplifier, et il s'en tient à l'essentiel. Dans une figure humaine, au lieu de rendre l'éclat des yeux ou le rose de la bouche, il dégage avant tout la substructure osseuse qui explique les plans de la physionomie. Carrière affirme encore son originalité par la sincérité de son observation et l'extraordinaire intensité d'expression de ses personnages, qu'il surprend dans les moments de détente où leur visage trahit leurs émotions et où ils vivent sans se sentir observés.

FORMATION D'UNE ÉCOLE IMPRESSIONNISTE

L'effort pour se dégager des traditions académiques et classiques s'est traduit, non seulement par la révolution dans le choix des sujets, mais encore par la recherche d'une nouvelle technique picturale. Courbet et ses disciples combinaient savamment leurs audaces et composaient leurs tableaux comme des classiques. Ils étaient réalistes par le choix des sujets et par la

L'atelier de Manet aux Batignolles; autour de lui les peintres impressionnistes, ses disciples, et les défenseurs de la forme d'art nouvelle. De gauche à droite, debout, se trouvent le peintre allemand Otto Scholderer, puis Renoir, Zola, Maître, Bazille, Claude Monet; sont assis Edouard Manet et Astruc. Manet se trouve au centre du tableau, à la place qui est et qui restera la sienne, la place de l'initiateur, de l'excitateur, du maître, du chef. Fantin-Latour (1836-1904), a été un des disciples les plus ardents de Courbet; puis son talent délicat s'attacha d'un culte pieux et fervent à Delacroix et aux maîtres coloristes de Venise et de Hollande, sans qu'il cessât de vivre en communion d'idéal avec la jeune peinture.



Fantin-Latour. — Un atelier aux Batignolles. — Musée du Luxembourg. — Photographie Hachette.

vulgarité des personnages, non par la couleur qui trop souvent restait sombre, noire et terne. Les tendances nouvelles se sont fait jour dès la fin du second Empire; elles se reflètent dans l'œuvre et la correspondance du jeune peintre Henri *Regnault* (1843-1871). Il écrit de Tanger à un de ses amis, le 15 juillet 1870 : « Je vous disais que *je fuis le modelé quand même*; je fuis l'abus du noir. Ce sont nos sales ateliers de Paris qui nous ont gâté les yeux et nous font voir des ombres insensées qui appellent forcément un modèle exagéré. ... Pour moi, et ici, je suis habitué à voir des figures d'un seul ton au milieu des murs blancs, par conséquent toujours reflétées, se détachant *beaucoup plus par leur valeur plaquée et presque sans modelé* que par leurs effets d'ombre et de lumière ». Les jeunes artistes d'alors réagissent contre la peinture noire et prônent le retour à la couleur et à la peinture claire. Leur tentative pour « décrasser les palettes » a donné naissance à l'école impressionniste.

Les *Impressionnistes* furent un groupe de peintres de tempéraments très divers qui, liés d'amitié, firent à la même époque un effort vers l'originalité dans le même sens. Ils se rattachent au réalisme par leur effort pour exprimer la réalité moderne, mais ils s'en distinguent par leur désir de saisir le mouvement au vol et de fixer l'instant passager, l'aspect fugitif des choses, par la recherche d'une technique picturale nouvelle — dont l'apparition a coïncidé avec les travaux scientifiques sur l'optique — et par le désir de donner à l'art une base scientifique.

Les impressionnistes exposèrent leurs premiers tableaux au Salon des refusés en 1863, mais ils ne furent baptisés qu'à l'occasion d'un soleil couchant de Monet en 1887 intitulé *Impressions*. Leurs trois innovations sont la *division des tons*, la *coloration des ombres* et le *plein air*. Ils furent avant tout des *peintres de la lumière*. Pour eux, la lumière solaire est la source créatrice de toute coloration, et toute couleur est composée des éléments de la lumière solaire, c'est-à-dire des sept tons du spectre. Par suite, au lieu de composer des mélanges sur la palette et de les appliquer sur la toile, ils procèdent par la juxtaposition de taches des sept couleurs et laissent ces taches se mélanger à distance sous l'œil du spectateur. Ils font par exemple un vert d'un jaune et d'un bleu placés côte à côte. Ce procédé a l'avantage d'engendrer plus de fraîcheur et d'éclat; il donne aux tableaux un aspect hachuré qui ne choque pas si on se place à l'éloigne-

ment nécessaire. Les impressionnistes ont eu la perception que les ombres n'étaient que des parties moins éclairées, et ont introduit la pratique de la coloration des ombres. Enfin, ils ont eu la hardiesse de renoncer à la terne clarté du jour d'atelier, et de lui substituer la lumière imprévue du grand jour. Ils se sont transportés *en plein air* pour se consacrer à l'*étude de l'atmosphère* et baigner leurs toiles des rayons du soleil. Les tableaux des premiers impressionnistes ont fait scandale et n'ont soulevé que des rires et des huées; la réprobation fut encore beaucoup plus violente que contre les réalistes, dont les détracteurs eux-mêmes admiraient le métier.

LES MAITRES IMPRESSIONNISTES

Le grand maître de l'école impressioniste est ***Edouard Manet*** (1832-1883); il avait toutes les qualités du chef : l'amour du travail, le caractère enthousiaste, l'énergie inlassable. Sa réputation s'établit à partir de 1867 lorsque, banni des Salons, il se décida à exposer l'ensemble de son œuvre dans un baraquement de l'avenue de l'Alma. Par son obstination à donner sans cesse l'assaut aux jurys, par sa ténacité, il a fait la trouée dans l'opinion publique et permis aux impressionnistes de vaincre la furieuse opposition qu'ils rencontraient. Ses principaux tableaux sont : l'*Olympia* (1865), le *Bon Bock*, le *Linge*, le *Déjeuner* (1869), le *Singe* (1876), *Chez le père Lathuile* (1878), le *Bar* (1882). Il a touché à tous les genres : portraits, paysages, marines, scènes de mœurs, natures mortes, nudités. Son œuvre considérable vaut par l'ampleur du dessin et par la puissance du coloris. Il est un des peintres les plus originaux de la seconde moitié du XIXe siècle.

En dehors de Manet, les grands noms de l'impressionnisme sont : *Monet*, *Degas*, *Renoir*.

Claude Monet (1846) a eu l'originalité d'ouvrir au paysage une route nouvelle en lui appliquant systématiquement les principes de l'impressionnisme. Il a fait de la lumière le sujet de tous ses tableaux. Ainsi il peint un même site sur une série de toiles exécutées à toutes les heures de la journée; il les change d'heure en heure, et il les reprend le lendemain. Il peint vingt fois une même falaise sur la mer, et les vingt falaises ont un aspect différent. Les plus célèbres de ses séries sont les *Meules*, les *Peupliers*, les *Falaises d'Étretat*, le *Golfe-Juan*, *Belle-Isle*, les *Cathédrales*, la *Tamise*.

Edgar Degas (1834-1919), soucieux d'indépendance, a vécu



MANET. — LE BON BOCK (1873).
Collection particulière. — Photographie Durand-Ruel.
Cette toile, l'œuvre la plus populaire de Manet, représente son ami, le graveur Belot, un gros homme, aux lèvres sensuelles, les deux yeux pétillants de bon sens, tout au plaisir de fumer sa pipe et de savourer son bock. La physionomie placide, le visage lourd et épanoui au bas duquel s'étale la barbe, les yeux enfoncés dans la chair, la corpulence, l'attitude pleine de bonhomie proclament la joie de bien vivre. Les couleurs du tableau sont très sobres; les notes dominantes sont le noir et le gris du vêtement et du bonnet de fourrure qu'avive le blanc de la chemise et de la cravate, harmonie destinée à donner toute sa valeur à la face rubiconde et colorée.

solitaire et indifférent à la gloire; il est un maître surprenant du mouvement et de la ligne et un des grands dessinateurs français. Ses tableaux représentent des courses, des danseuses, des nudités. Presque toutes ses toiles, extrêmement nombreuses, traitent des sujets d'actualité; elles témoignent d'une exceptionnelle faculté d'observation claire, caustique et désabusée.



DEGAS. — Devant les tribunes de Longchamp.
Cliché Braun.

Cette toile dont nous ne donnons ici que la partie gauche est la meilleure d'une série consacrée à l'étude des champs de courses, où pour la première fois l'artiste s'est libéré des influences d'école et a dégagé sa facture personnelle.

Elle représente un jockey devant les tribunes La pelouse verte, la robe lustrée du cheval, la casaque soyeuse du jockey, l'éclat des ombrelles et des toilettes sont notés avec une acuité de vision et une probité d'observation presque uniques

Ce tableau constitue une très minutieuse étude de plein air et souligne la sincérité qui fut un des traits essentiels du tempérament de Degas.

Auguste Renoir (1841-1920), comme tous les peintres impressionnistes, a énormément produit et a touché à presque tous les genres, portraits, fleurs, nudités, scènes de genres. Ses principaux tableaux sont la *Balançoire*, le *Moulin de la Galette*, la *Loge* (1900). Doué d'une vision originale, il a peint moins les objets que leur transparence à travers l'atmosphère; il procède par d'infinies accumulations de petites hachures de couleur, et se préoccupe de graduer l'intérêt de sa peinture, en guidant le regard du spectateur sur le point essentiel.

Dans l'œuvre de Renoir apparaissent déjà les procédés qui triompheront avec les peintres néo-impressionnistes, dont les premières œuvres apparaissent vers 1885. Sous la direction de *Paul Signac*, ils tirent les conséquences extrêmes des principes de l'impressionnisme, et emploient le *pointillisme*, qui consiste à répartir les tonalités, non plus par taches, mais par touches très petites de grandeur égale et affectant la forme sphérique pour agir également sur la rétine.

Les peintres impressionnistes ont exercé la plus grande influence sur le développement de la peinture, tant par leur révolution dans la technique picturale que par les réactions qu'ils ont provoquées. D'eux procèdent et les procédés des indépendants actuels et l'illustration réaliste de nos jours.

On peut rattacher aux impressionnistes **Albert Besnard** (1869), coloriste d'une virtuosité extraordinaire, d'une puissante imagination, qui a peint des portraits et des peintures décoratives. Il excelle à saisir le moment qui s'enfuit, il exagère la vibration des couleurs, mais maintient leurs rapports. Il a su se rattacher à la tradition grâce à un dessin impeccable. Il a complété l'œuvre des impressionnistes par la recherche des reflets et des contrastes, il a trouvé des éclairages et étudié à fond les jeux de la lumière, et obtenu des résultats inédits, auxquels l'œil du public ne s'est pas habitué tout de suite.

LES IDÉALISTES

Deux grands peintres, ***Puvis de Chavannes*** et ***Gustave Moreau***, sont restés en dehors des grands mouvements du réalisme et de l'impressionnisme, et ont su dégager leur puissante personnalité en reprenant les traditions de l'art idéaliste français. Puvis de Chavannes (1824-1898), un Lyonnais dont les œuvres ont été longtemps méconnues, a été le représentant le plus complet de l'idéalisme français contemporain. Il a ressuscité l'art des grandes peintures

monumentales qui s'unissent à l'architecture dans un accord parfait. Il a couvert les murs du Panthéon, de la Sorbonne et du Palais des Arts de Lyon de grandes peintures décoratives. Son œuvre la plus connue est la série des fresques du Panthéon qui représentent l'*Enfance de sainte Geneviève*. Sa pensée, dans ses allures et ses inspirations, est entièrement classique. Il s'est débarrassé de tout artifice d'école et a su marier dans un juste équilibre l'observation, l'imagination et la raison, et il a atteint le sublime par la plus extrême simplicité. La peinture a été pour lui le plus haut moyen d'exprimer son rêve intérieur. Ses tableaux, où de belles figures s'encadrent dans un paysage harmonieux, sont des visions apaisantes et lumineuses d'un monde où tout serait calme, noble, radieux, comme l'atmosphère la plus sereine.

D'un tempérament tout différent est *Gustave Moreau*, le dernier des romantiques (1826-1898), peintre visionnaire et philosophe, qui a vécu solitaire et a laissé des œuvres pleines de virtuosité, de sensibilité et de fantaisie audacieuse mais trop artificielle, qui manquent de simplicité. Il a eu pour son art des ambitions sans bornes ; il s'est proposé, non seulement de « faire un art épique qui ne soit pas un art d'école », mais encore de faire de la peinture une langue plus éloquente que la parole et la musique réunies, et d'évoquer par la ligne, l'arabesque et « les moyens plastiques » toutes ses pensées. Il a été indifférent à la poésie des choses présentes et des spectacles quotidiens ; mais, doué d'une imagination débridée, il a fait choix de sujets étranges et lointains, soit dans la légende, soit dans l'Orient merveilleux. Il a aimé les détails précieux, les accessoires brillants, et a accumulé dans ses œuvres les broderies, les joyaux, les arabesques incrustées d'or et d'émaux.

LA SCULPTURE

Comme la peinture, la *sculpture* a subi une évolution vers le réalisme, caractérisée par un renouvellement de la technique, par l'observation et la reproduction de plus en plus sincère de la vie moderne, mais cette évolution a été beaucoup plus lente que celle de la peinture.

Les formules académiques et classiques ont résisté durant tout le cours du siècle, et la plupart des jeunes artistes ont continué à se former d'après l'antique ou la sculpture florentine. La sculpture française s'est donc développée dans une double voie, celle de la tradition classique et savante, et celle de l'expression des formes et des aspirations du temps présent.



Puvis de Chaavannes. — Inter Artes et Naturam (partie centrale).
Musée de Rouen. — Photographie Bulloz.

La tradition académique est surtout représentée par *Henri Chapu* (1833-1891), profondément imprégné par l'art grec. L'exécution est d'une correction classique, mais manque de chaleur et de mouvement. Ses œuvres, en particulier ses sculptures funéraires, *la Jeunesse* (1875), la *Statue de la duchesse d'Orléans* (1885), se signalent par l'habileté de la composition, par l'attendrissement et par la grâce.



CARPEAUX. — FONTAINE DE L'OBSERVATOIRE.
Photographie Hachette.

L'effort de Rude pour secouer la torpeur académique où s'enlizait la sculpture française a été continué par deux grands maîtres : **Carpeaux** et **Rodin**. *Carpeaux* (1828-1875), fils d'ouvriers, tempérament instinctif et puissant, a fait preuve d'une prodigieuse facilité et d'une inimaginable faculté d'invention, de conception rapide et d'exécution intense. Improvisateur de génie, il s'abandonne au premier jet de l'inspiration et affirme son aptitude à saisir l'expression de la physionomie, le caractère du visage, la grâce de l'atti-

Cette toile peinte pour le Salon de 1890 représente l'admirable panorama de Rouen vu des hauteurs qui surplombent la Seine et s'élèvent jusqu'à Bon Secours. Devant les buttes crayeuses du premier plan, s'étend une terrasse ombragée de pommiers en fleurs, meublée de fragments d'architecture, avec au centre un bassin où s'épanouissent des plantes aquatiques. Les personnages ont tous des attitudes de bas-reliefs. A gauche, une femme tient une faïence et une jeune fille en violet lui présente une fleur à copier; à l'arrière-plan, des hommes nus fouillent le sol, tandis qu'à droite un enfant traîne un faisceau de feuillage.

tude, bref, la vie qui passe. Il a poussé jusqu'à l'extrême le goût du mouvement dans la composition. Ses grandes œuvres, la *Danse*, la *Défense de Valenciennes*, la *Fontaine de l'Observatoire*, la *Décoration du Pavillon de Flore*, témoignent d'un prodigieux sentiment de vie; elles reflètent la fièvre de vie intense qui secoua la France sous le second Empire. Les figures des compositions sont le plus souvent des nudités, mais d'une souplesse de formes et d'un frémissement de la chair inconnus jusqu'alors. Ses bustes forment une galerie où revivent les hommes et les femmes de son temps, et achèvent de faire de Carpeaux un interprète de cette période.

Auguste *Rodin* (1840-1917), malgré les dissemblances apparentes, procède de Carpeaux et même de Rude et se rattache ainsi à la grande tradition française. Son œuvre, longtemps decriée, et contestée encore par quelques critiques, a été passionnément exaltée par ses nombreux admirateurs; « elle s'impose par son originalité profonde et sa force intime, par l'accent prodigieusement vivant et expressif qui s'en dégage le plus souvent » (Paul Vitry). La fougue et la passion de Rodin sont incompatibles avec les procédés académiques. Ses compositions, l'*Age d'airain* (1877), le *Baiser* (1898), le *Penseur* (1909), *Résurrection* (1911) et ses bustes forment un grand cycle d'une volupté poignante et d'une haute mélancolie; il s'efforce de traduire fidèlement les attitudes et les gestes; il agit en novateur qui se désintéresse de l'agrément des silhouettes et des lignes; il veut que la crispation des traits révèle la fatigue cérébrale ou que le frémissement du visage accuse le trouble de la passion. Son art est en outre symbolique. Il l'a de plus en plus simplifié, peut-être même à l'excès, à tel point qu'il parvient à suggérer sa pensée au moyen d'une œuvre en apparence inachevée.

Les disciples de Rude et de Carpeaux qui, tout en demeurant respectueux du classicisme, ont continué à donner à la sculpture française les qualités de vie et de mouvement, constituent le groupe le plus original et le plus fécond parmi les sculpteurs français de la deuxième moitié du XIX[e] siècle. Certains même ont été frappés, comme les écrivains et les peintres, par la place prise par les questions sociales, et ils ont noté les divers aspects de la vie populaire. Le caractère démocratique et social de notre temps s'exprime surtout dans l'œuvre du statuaire belge Constantin Meunier, dont le monument colossal au *Travail* est



RODIN. — LE PENSEUR. — Place du Panthéon, Paris. — Phot. Bulloz.

Une des statues parmi celles dont Rodin a le plus accentué l'expression pour rendre le sentiment intérieur par le travail des muscles. Cette sculpture représente un homme qui, assis sur un socle, le coude sur le genou et le menton sur le poing, songe, muet. Les membres se ramassent, les robustes épaules et la solide carrure se courbent sous le violent effort cérébral. La physionomie tendue, les yeux absorbés dans le rêve intime, les traits contractés du visage qui se penche vers le sol, le dos qui se bombe, les côtes qui se haussent sous la peau, enfin toute l'attitude décèle le labeur intense de réflexion et de méditation qui aboutit à créer la pensée.

consacré aux gestes et aux attitudes des ouvriers des ports, des mines et des usines. Alexandre *Falguière* (1831-1900), méridional plein de fougue et d'imagination, a communiqué à ses productions, de valeur inégale, une intensité de vie et un mouvement extraordinaires. Ses principales œuvres, le *Vainqueur au combat de coq* (1894), *Danseuse* (1895), les *Femmes au paon* (1890), toujours nerveuses et châtiées, attestent la diversité de son talent et la souplesse de son invention. Il a voulu dans ses statues, *Saint-Vincent de Paul*, le *Cardinal Lavigerie*, *La Rochejaquelein*, non seulement reproduire fidèlement le modèle, mais dégager les éléments physiques et moraux qui constituent un « type ».

Em. *Frémiet* (1824-1910), neveu de Rude, pèche par la faiblesse de la composition, mais se distingue par la vie dramatique de son œuvre, par le goût de l'observation, par la précision dans le modelé, par la vigueur de la conception et par la franchise de l'exécution. Il a retracé les scènes violentes de l'âge préhistorique, produit des statues équestres de personnages historiques — Jeanne d'Arc, Louis d'Orléans — ou a créé des êtres imaginaires auxquels il donne une vie illusoire.

Dalou (1838-1902) a voulu créer un art qui fût l'expression des inquiétudes et des rêves de notre société démocratique. Grâce à sa passion de la nature, à son souci de la précision et de l'expression, il a su corriger les inconvénients d'une imagination grandiloquente, mais il ne s'est jamais entièrement affranchi des formules académiques. Ses meilleures œuvres, le *Triomphe de la République*, ses statues funéraires de Blanqui et de Victor Noir sont celles où il a donné l'illusion du mouvement et de la vie, et où il a su se dégager de toute convention.

On peut encore citer *Saint Marceaux* (1845-1915), sculpteur idéaliste qui eut la constante préoccupation d'exprimer une idée ou un symbole, et dont les statues valent par l'énergie du mouvement, l'aisance des gestes, la hardiesse des attitudes; — *Antonin Mercié* (1845-1916), doué surtout pour les conceptions symboliques, et connu par sa *Renommée* du Palais du Trocadéro, — et *Bartholomé* qui, dans le *Monument aux Morts* du Père-Lachaise, témoigne d'une émouvante sensibilité et d'une expression pleine de force et de sincérité : grande œuvre douloureuse et humaine, à la fois tragique et sereine, simple et faite pour parler au cœur des simples, et qui plus qu'aucune autre contribue à rendre à la sculpture le sens juste de sa mission véritable.

ARCHITECTURE PERSISTANCE DES TRADITIONS CLASSIQUES

L'art de la construction s'est extrêmement développé durant la deuxième moitié du siècle. Sous le second Empire, comme sous la troisième République, les commandes officielles en vue de l'embellissement de Paris, la réparation des ruines causées par la guerre civile ou par la guerre étrangère, les besoins nouveaux de la société ont fait surgir un grand nombre d'édifices : églises, écoles, palais, bibliothèques, théâtres, hôtels de ville, sur tous les points de la France. Durant cette période, l'*architecture a traversé une crise de transformation*, et s'est orientée vers une voie nouvelle sous l'influence de *deux grandes causes* : la première, d'ordre esthétique, est la *conséquence du mouvement réaliste*; la seconde, d'ordre technique, est le résultat de l'*emploi d'une matière nouvelle en construction, le fer.*

Jusqu'au milieu du siècle s'était prolongée l'influence de l'art antique; les *architectes s'inspiraient comme jadis exclusivement des préceptes de l'art gréco-romain*, sans se soucier de créer une architecture vraiment vivante. Ils acceptaient sans les discuter une série de formes et de formules, et se contentaient de les modifier de manière insensible suivant des besoins qui ne changeaient guère. Les *études historiques et le mouvement romantique exercèrent sur l'architecture une action souveraine* ; elle se tourna, sous l'influence de *Viollet-le-Duc* (1814-1879), avec une sympathie ardente, vers les diverses formes d'art du moyen âge ou de l'Orient, vers les origines nationales et vers l'art gothique. On fit des églises gothiques, des châteaux moyen âge ou Louis XIII, des palais Renaissance. Les sources de l'inspiration s'étaient élargies, mais elles dérivaient toujours du passé, et n'aboutissaient guère qu'à des démarquages et à des adaptations. La direction historique qui se manifeste dans le double domaine de l'art antique et national conduit sous le second Empire à un *style éclectique* qui a persisté jusqu'à la fin du siècle. La plupart des monuments construits à Paris sous Napoléon III, le *Nouveau Louvre*, les *Eglises de Sainte-Clotilde* et de *la Trinité* sont des adaptations d'anciens styles, qui témoignent de l'habileté des architectes. Le monument le plus original de cette époque est l'*Opera* de *Charles Garnier*, exemple parfait d'un art qu'il ne faut ni placer trop bas, ni priser trop haut, d'un art d'embellissement et de luxe, d'ostentation et de décor, d'un art sans profondeur et sans vérité, mais qui exprime parfaitement un moment de l'histoire d'une société.

L'ARCHITECTURE RATIONNELLE

Vers la fin du second Empire, plus tardivement qu'en peinture et en sculpture, les tendances réalistes et pratiques commencent à faire leur apparition dans l'art de la construction, et elles déterminent sous la République l'essor d'une architecture dite *rationnelle*, qui se conforme aux goûts de la société actuelle, à ses besoins d'aisance, de simplicité et de bien-être, et compte même « écrire en matériaux durables l'histoire de son époque ». Les rationalistes *subordonnent la demeure à l'habitant*; ils ont donc recherché des combinaisons où les dispositions de l'édifice dépendent de sa destination, de la diversité des matériaux et de la différence des climats. Ils ont préconisé l'*étroite union de l'architecture et de la sculpture*, et quelques-uns ont même ordonné dans toutes les parties du monument des ensembles décoratifs. L'originalité des novateurs a pu se donner libre cours dans l'architecture privée, dans la construction d'hôtels particuliers et de maisons de campagne.

Les besoins nouveaux ont à leur tour fourni à ces architectes l'occasion d'appliquer leurs procédés. Le développement des moyens de communications a provoqué la construction de gares monumentales, dont les plus notoires sont les gares parisiennes de *Saint-Lazare*, du *quai d'Orsay*, de *Lyon* (1900). Par suite de la diffusion de l'instruction publique se sont construits des bâtiments scolaires et universitaires; le plus considérable est la *Nouvelle Sorbonne* d'*Henri Nénot* (1889), édifice de caractère aimable et sérieux qui satisfait aux exigences croissantes et multiples des diverses branches de l'enseignement supérieur. Les Expositions universelles ont également suscité de nombreux monuments. De l'Exposition de 1878 subsiste le *Palais du Trocadéro*. Pour l'Exposition de 1900 furent construits le *Grand Palais*, et le *Petit Palais* qui abrite les collections d'art de la Ville de Paris. Ces quelques exemples suffisent à montrer la variété des problèmes nouveaux que les architectes ont dû résoudre, pour créer un art de bâtir qui soit en étroite liaison avec les transformations de la vie sociale.

L'*architecture religieuse* est demeurée éclectique et ne marque aucun progrès dans la construction. Les édifices les plus significatifs, l'*Église du Sacré-Cœur de Montmartre*, à Paris (1874), la *Cathédrale de Marseille*, sont, l'une, une adaptation du vieux style roman périgourdin, l'autre un mélange de réminiscences byzantines, romanes et gothiques. Les églises les plus originales sont

celles de *Saint-Pierre-de-Montrouge* (1873) et d'*Auteuil* (1883) dues à *Vaudremer*, où l'intelligente compréhension des traditions nationales s'allie parfaitement aux procédés nouveaux de construction.

L'EMPLOI DU FER DANS LA CONSTRUCTION

Jusque vers le deuxième tiers du XIXe siècle, on n'avait guère employé comme matériaux d'architecture que le bois, la pierre, ou la brique, qui n'est qu'une pierre artificielle. Le fer ne tenait dans la construction qu'une place limitée à la serrurerie, à la ferronnerie et à la quincaillerie. Il a brusquement pris un rôle de premier ordre, soit comme fer, soit comme fonte, grâce aux conditions nouvelles des industries métalliques.

Les débuts du fer dans l'architecture furent d'abord timides. On suivit longtemps les anciens principes de construction, en se servant du fer pour remplacer le bois comme matière plus résistante, moins coûteuse et plus légère, mais en le dissimulant toujours dans la construction. Les tentatives de Baltard aux *Halles Centrales* et de Labrouste dans la salle de travail de la *Bibliothèque Nationale*, la construction de la *Gâre du Nord* démontrèrent les vertus du fer et les problèmes qu'il permettait de résoudre : ouverture de jours considérables, couverture de larges espaces, légèreté, économie. Les grands concours organisés par les Expositions Universelles, les nécessités d'abriter de vastes étendues, de faire vite et économiquement, eurent une grande influence sur l'emploi du fer dans la construction et sur une meilleure compréhension de ses caractères architecturaux. L'Exposition de 1889 en fournit une démonstration éclatante avec le *Palais des Machines* et la *Tour Eiffel*, haute de 300 mètres. Mais la pierre garde encore un vieux prestige aristocratique, et l'architecture vit dans un compromis entre les traditions séculaires et scolaires, dont elle a peine à se détacher, et ces nouveautés inquiétantes et attirantes auxquelles appartient l'avenir.

LA MUSIQUE FRANÇAISE

La musique occupe une place grandissante dans le mouvement intellectuel en France. Aucun pays, depuis 1850, n'a compté des compositeurs aussi nombreux et, sauf l'Allemagne, aussi illustres. Elle a joui des faveurs d'un public sans cesse plus nombreux, et elle a achevé de devenir un art populaire. La fondation de la « Société nationale de musique » (1871), la création successive des Concerts

Pasdeloup (1873) et Lamoureux (1883) ont contribué à propager les œuvres des compositeurs français. Tous les genres ont été cultivés avec succès; quelques-uns d'entre eux ont été entièrement renouvelés. L'opérette-bouffe, à la mode entre 1815 et 1850, a disparu presque complètement pour faire place au nouvel opéra-comique, puis au drame musical, sous l'influence de Wagner.

Deux périodes se distinguent dans l'histoire de la musique française; la première, de 1848 à 1870, où vivent encore les grands artistes de la période précédente; leurs disciples s'inspirent de Meyerbeer et de Rossini, et adoptent un compromis entre la tradition classique et la hardiesse romantique; la deuxième de 1870 à nos jours, caractérisée par la double influence de Berlioz et de Wagner, voit se produire un épanouissement et une rénovation de l'art musical français.

Dans la première période, doivent être mis à part ***Ambroise Thomas*** et *Charles* ***Gounod***, dont l'art éclectique marque la transition entre les anciennes tendances et les nouvelles. *Ambroise Thomas* (1811-1896), grâce à la merveilleuse souplesse de son talent, a abordé tous les genres, la bouffonnerie dans le *Caïd* (1849), le drame dans *Hamlet* (1866), la poésie dans *Mignon* (1868). Sans grande originalité, mais consciencieux et capable de poésie et d'émotion, il a joui d'une renommée universelle et a eu la joie d'assister en 1894 à la millième représentation de *Mignon*. *Ch. Gounod* (1818-1893), une des personnalités les plus séduisantes de l'école française, a trouvé une forme nouvelle de la mélodie et a introduit la simplicité et la sobriété dans l'orchestre du théâtre. Son art, parfois un peu mièvre, est un curieux alliage de tendresse voluptueuse et de mysticisme aigu. Il est célèbre et par ses grands ouvrages dramatiques, *Faust* (1859) *Roméo et Juliette* (1867), et par ses oratorios composés après 1870, où il a exprimé l'intensité profonde de ses sentiments religieux.

Après 1870, la musique française prend un caractère plus sérieux et plus savant; entre 1870 et 1880, la double influence de Berlioz et de Wagner se substitue aux traditions classiques; après 1880, l'action de Wagner, longtemps combattue pour des motifs étrangers à sa nationalité, devient toute-puissante. Elle s'est manifestée par l'emploi d'une technique nouvelle, par l'élargissement du rôle de l'orchestre et par l'union intime de la musique, du poème et des décors. Elle est sensible dans l'œuvre des artistes qui ont doté la France du drame musical, **Massenet** et **Saint-Saëns**. *Jules Massenet* (1842-1912) a modifié la physio-

nomie de l opéra-comique en attribuant à l'orchestration un rôle aussi important quc celui du chant. Sa sensibilité lui a permis d'exceller dans la peinture des âmes féminines et de trouver une forme mélodique sensuelle et langoureuse, qui imprime à ses œuvres un cachet distinct, *Manon* (1885), *Werther* (1894), *Sapho* (1899). Il a eu le tort de s'inspirer sans cesse du goût du public au lieu de chercher à le diriger; son désir de plaire lui a valu une grande popularité, mais a été pour son œuvre trop uniforme une cause de faiblesse. *Camille Saint-Saëns* (né en 1835), un de nos maîtres les plus vigoureux, a brillé dans tous les genres, musique de chambre, musique instrumentale, théâtre, surtout dans la symphonie où il a révélé ses goûts de dilettante et la profondeur de son savoir technique. Dans ses œuvres théâtrales — *Samson et Dalila* — comme dans ses symphonies — la *Danse Macabre* (1875), *Symphonie avec orgue en ut mineur*, — se combinent la méthode wagnérienne et les souvenirs classiques. Sa musique frappe par sa riche sobriété, par la fluidité de l'orchestration, par ses harmonies tranquilles, par la clarté du style et de la pensée.

Le mouvement wagnérien n'a pas été envahissant au point d'étouffer l'originalité de la musique française. Les deux plus grands musiciens après Wagner, ***Bizet*** et ***César Franck***, échappent à son empreinte, et au début du xxᵉ siècle apparaît une *jeune école*, dite *symbolique*, qui s'affranchit entièrement de l'art germanique.

Bizet (1838-1875), mort à trente-sept ans, dans l'*Arlésienne* (1872), *Carmen* (1875), « les chefs-d'œuvre du drame lyrique latin » (R. Rolland), « a découvert une terre nouvelle, « le Midi de la musique » écrit Nietzsche, qui a cherché à l'opposer à Wagner. Ses sentiments de mélancolie et de volupté percent à travers sa musique pleine de lumière et d'action, d'un rythme expressif et souple, d'un style impeccable. *César Franck* (1822-1890) a produit une œuvre classique et puissante, d'une beauté sereine et noble, qui n'a été appréciée qu'après sa mort. Tout en s'appuyant sur la tradition des grands maîtres du xviiiᵉ siècle, il a créé un art symphonique profondément français. Ses oratorios, tels que les *Béatitudes* (1870-1880), se distinguent par la suavité incomparable de la phrase mélodique. Il a exercé la plus profonde influence sur les musiciens contemporains et a contribué au *réveil de la musique religieuse*, à laquelle une Société, la *Schola cantorum*, formée par ses disciples, s'efforce de rendre la faveur

publique. Parmi les héritiers de César Franck, il convient de citer *Vincent d'Indy* (né en 1851), l'auteur du *Chant de la Cloche* (1880-83) et d'œuvres dramatiques, qui se rattache à la tradition française par son orchestration, par le choix de ses thèmes, par son inspiration nationale et religieuse, par la sincérité de l'expression. *Claude Debussy* (1862-1918) a introduit dans la musique le symbolisme et l'impressionnisme. Il a renouvelé la technique au moyen d'éléments empruntés au XVIIIe siècle et aux compositeurs russes. Le drame de *Pelléas et Mélisande* (1902) offre un parfait exemple de cette forme nouvelle d'art, qui réduit le rythme et la mesure au minimum, et remplace la mélodie par une déclamation nuancée qui accompagne intimement le texte.

Le mouvement littéraire et artistique a été également très puissant dans la plupart des pays européens. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Russie, les pays scandinaves, les États-Unis, ont alimenté les vastes courants d'idées qui ont remué l'humanité à la fin du XIXe siècle. Les littératures de ces divers pays se sont pénétrées ; il y a eu action réciproque des écrivains les uns sur les autres ; jamais le cosmopolitisme littéraire n'a été aussi développé. L'influence la plus considérable, qui s'est exercée dans le monde entier, est celle de la pensée et de l'art français, qui ont conservé leur ancienne puissance d'expansion, et qui ont déterminé à leur suite dans la plupart des pays européens un courant réaliste, puis une réaction idéaliste. Comme dans la première partie du siècle, l'Allemagne et l'Angleterre sont, en dehors de la France, les deux pays où la production des lettres, des arts et des sciences a été la plus intense et la plus féconde.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN ALLEMAGNE

Vers le milieu du siècle, la littérature allemande traverse une période d'anémie qui ne prend fin qu'avec l'apparition du réalisme, auquel ne tarde pas à succéder, sous l'influence des écrivains français, et en particulier de Zola, le naturalisme. A partir de 1890, par réaction contre le naturalisme, la « *Toute Jeune Allemagne* » s'éprend du symbolisme et tente par une originale compréhension de la vie moderne — *die Moderne* — de renouveler l'art et la pensée de l'Allemagne. Le réalisme, où l'observation prend la place de l'imagination et du raisonnement, a nui à la poésie lyrique, qui n'a repris un nouvel essor qu'avec les poètes de la Toute Jeune

Allemagne, *Liliencron* (1844-1909) et Richard *Dehmel*; en revanche, il a profité au roman et au théâtre, qui ont été les deux genres les plus cultivés en Allemagne comme en France.

LE ROMAN

Les écrivains réalistes ont délaissé le roman historique pour écrire des œuvres d'actualité. Ils ont observé avec une conscience de savants la vie journalière et la société qui les entourait, et ils ont cherché à les décrire en toute impartialité. Le plus célèbre d'entre eux est le Silésien *Gustave Freytag* (1816-1895), qui a glorifié la mission allemande des Hohenzollern et propagé l'amour des institutions prussiennes; il représente l'élément sain et solide de la bourgeoisie, qu'il a célébrée dans son roman « *Doit et Avoir* » (1855) où il montre la poésie que recèle le labeur de l'existence quotidienne. Dans ses romans historiques, tels que « *les Aïeux*, histoire d'une famille allemande à travers les âges » (1872-1881), il démontre que le caractère d'un peuple change fort peu et que l'Allemand d'aujourd'hui ne diffère guère du Germain primitif. Aux romans réalistes se rattachent les *histoires villageoises*, qui nous font connaître, non seulement le genre de vie des paysans, mais encore les régions de l'Allemagne, leurs beautés pittoresques et les mœurs de leurs habitants. Dans ce genre a excellé le Suisse *Gottfried Keller* (1811-1898), dont les œuvres, *Les Gens de Seldwyla* (1856-1874), *Henri le Vert* (1854), semées de digressions, de dissertations imprévues et de scènes inutiles, sont pleines d'humour, de légère ironie et d'émotion mélancolique, et recèlent des passages d'admirable poésie.

Tandis que les écrivains réalistes faisaient un choix dans le stock des choses vues et n'en retenaient que les éléments essentiels, les romanciers naturalistes se sont comportés en photographes; ils ont copié servilement la réalité, en ont reproduit tous les détails, de préférence les aspects tristes et laids. La plupart, malgré la précision et la variété des scènes vécues, n'ont composé que des œuvres traînantes, longues et superficielles. A peine peut-on citer Hermann *Sudermann*, également connu comme auteur dramatique, qui, dans des romans âpres, tels que « *la Dame en gris* » (1889), met ses personnages en harmonie avec une nature mélancolique et a peint avec un puissant relief les paysages monotones et les mœurs de la Prusse orientale, sa patrie. Les romanciers naturalistes ont eu toutefois le mérite de réintroduire en Allemagne le roman social, qui

décrit la société avec toutes ses agitations et avec la diversité des questions sociales et religieuses qui la troublent.

LE DRAME

Plus encore que le roman, le drame est le genre qui domine dans la littérature allemande; les auteurs ont surtout ressenti l'influence du grand écrivain dramatique, le Norvégien *Ibsen*; leur production a été si abondante que les théâtres allemands ont espéré pouvoir se passer de pièces françaises et étrangères. Les deux grands maîtres du théâtre sont Frédéric *Hebbel* et Gérard *Hauptmann*.

Hebbel (1813-1863), fils d'un pauvre maçon du Holstein, eut une vie renfermée, sans expansion et sans joie. Il est à la fois un réaliste et un symboliste. Il s'est fait du théâtre une conception particulière et n'y a guère vu que de la philosophie ou de la poésie dialoguée. Poète fougueux, mais dédaigneux de la forme, il n'a pas eu assez de souplesse d'esprit pour se plier aux règles traditionnelles, ni assez de génie pour créer une forme dramatique qui lui fût propre. Ses pièces, *Marie-Madeleine* (1843), *Gygès et son anneau* (1856), les *Nibelungen* (1861) mettant en scène un choc ou un conflit d'idées; ces idées sont souvent obscures et malaisées à exprimer sur un théâtre; les personnages, qui ne cessent de s'analyser ou de s'expliquer, ne sont pas des êtres en chair et en os, mais des symboles ou des idées pures.

Gérard ***Hauptmann***, le mieux doué des écrivains de l'Allemagne actuelle, a dispersé à outrance son talent. D'abord réaliste, il a composé des drames sociaux — *les Tisserands* (1892), *le Voiturier Henschel* — puis, devenu symboliste, il a renoncé aux pièces d'observation en faveur de drames tirés de la légende, de l'histoire ou d'autres poètes : *la Cloche engloutie*, *l'Ascension de Hannelematern*! De plus en plus, il apparaît comme un poète lyrique ou épique fourvoyé sur la scène. Son œuvre est très variée; elle va du tragique le plus poignant au comique le plus âpre, en passant par le burlesque et le satirique. Il se pique d'étonner le public par ses brusques métamorphoses, mais sans avoir assez d'invention ni d'imagination. Par contre, il est souvent obscur, nébuleux, trop préoccupé de décrire des accessoires ou de minutieux détails. L'unité de l'œuvre d'Hauptmann réside dans l'ardente pitié qu'il éprouve pour toutes les souffrances humaines, pitié qui n'empêche pas la plupart de ses œuvres de produire une impression d'accablement et de tristesse.

L'HISTOIRE

Romanciers, poètes, dramaturges, ne sont pas à la tête du mouvement intellectuel; ils sont éclipsés par les historiens, les philosophes et les musiciens. Nulle part les chercheurs qui se sont consacrés aux études historiques n'ont été aussi nombreux qu'en Allemagne; cantonnés chacun dans une étroite spécialité, ils n'ont laissé aucun domaine sans l'explorer et ont conduit leur investigation avec une incomparable érudition; leurs innombrables répertoires et dissertations sont remarquables par la connaissance du détail précis des faits, mais ils ne renferment guère d'idées neuves et originales. Dans tous leurs écrits, les historiens appliquent la même méthode et visent au même but : écrire l'histoire à un point de vue national prussien. « Il est faux de croire, écrit l'un des plus pondérés d'entre eux, que la science n'ait pas de patrie et qu'elle plane au-dessus des frontières : notre science ne doit pas être cosmopolite, mais allemande ». (Giesebrecht). Tous les historiens, même les plus érudits, ont contribué à faire connaître et à faire aimer leur patrie. Leurs grandes idées politiques ont été la haine de la Révolution française et l'admiration des institutions prussiennes; ils ont dirigé le mouvement gallophobe au XIXe siècle et ont contribué à entretenir chez les féodaux et les hommes d'État la conviction « qu'un compte reste encore à régler avec la France » (Treitschke). Ils ont célébré la politique réaliste comme la seule légitime, tenté de démontrer que la force est inséparable de la valeur morale, et justifié les usurpations en proclamant avec Treitschke « que l'issue des événements est un jugement de Dieu ». Les historiens ont été les conducteurs de l'opinion publique allemande et lui ont imprimé un nationalisme jaloux. Ils ont joué un rôle considérable, d'abord dans la formation de l'unité germanique, puis dans l'essor de la politique mondiale. Maîtres des grandes universités, ils ont propagé leurs doctrines du haut de leurs chaires et ont, au moyen de leurs livres, prolongé leur enseignement dans la foule.

MOMMSEN

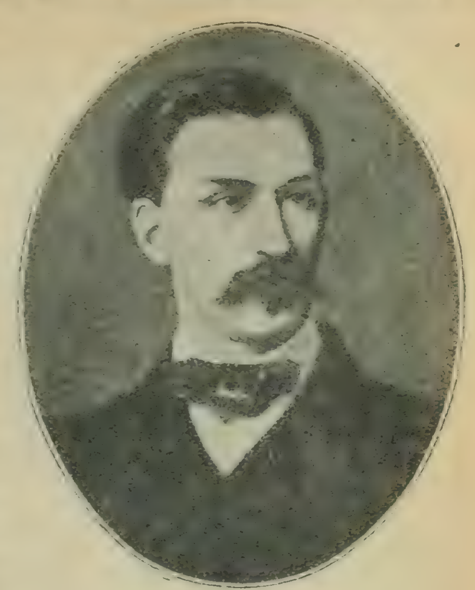
Parmi les historiens qui ont échappé au défaut national de spécialisation à outrance et qui sont à la fois des savants et des penseurs, se détachent *Mommsen*, *Treitschke*, *Lamprecht*. ***Mommsen*** a été à la fois un merveilleux érudit et un homme d'imagination, libéral et ardent patriote. Il prit part à la Révolution de 1848 et, à la différence des autres nationaux-libéraux, il ne renia jamais ses idées

libérales; élu député au Reichstag au lendemain de 1870, il se rangea parmi les membres de l'opposition à Bismarck. Ses préoccupations politiques ne l'ont pas empêché de produire une œuvre colossale par la profondeur et par l'étendue des recherches. Outre la publication du « *Corpus Inscriptionum Latinarum* », il a composé une *Histoire romaine* (1854-1857), œuvre concise et condensée, tableau attrayant des conclusions auxquelles étaient parvenues au XIXe siècle les études historiques sur les choses de l'ancienne Rome. Mommsen a eu le don d'évoquer le passé grâce à un style alerte, plein d'allusions aux choses de son temps, partial et passionné, pittoresque, chargé d'images; mais il a traité les questions politiques avec un peu de la passion qu'il éprouvait pour les affaires de son pays. Sa philosophie de l'histoire est celle de la lutte pour la vie; bien que démocrate, il considère le succès comme l'unique critère de la valeur politique; son œuvre n'est par suite qu'une glorification de la force, même si elle est employée contre le droit.

TREITSCHKE

Henri de Treitschke (1834-1896) a donné à ses compatriotes un livre qui leur avait jusqu'alors manqué, une histoire nationale écrite dans un style populaire et vivant. Sa grande « *Histoire d'Allemagne au* XIXe *siècle* » en 5 volumes (1879-1890), est un « vaste tableau de la vie des hommes, des idées et des institutions qui ont formé l'Allemagne nouvelle », mais elle s'arrête en 1848. Treitschke s'est complètement éloigné de l'historiographie scientifique allemande. Il a sans cesse plié l'histoire à des fins nationales. Il avoue lui-même que l'histoire doit être écrite « sans ménagements, avec colère et passion », qu'elle doit être « scientifique par la méthode et pratique par l'objet ». Ardent patriote et libéral à la manière prussienne, ennemi virulent du catholicisme et du particularisme, il fait dépendre la liberté du pouvoir et non de la volonté de la nation; il ne voit dans l'unité allemande que l'œuvre de deux facteurs, la noblesse et la couronne. Il considère la Prusse comme la plus pure incarnation des vertus germaniques, et en tire cette conclusion que ses institutions doivent devenir celles de l'Allemagne entière. Treitschke, homme de sentiment et de parti pris, n'a pas de valeur comme historien scientifique, mais il a été le premier écrivain politique de son temps; il en avait toutes les qualités : une manière familière et pittoresque de dire les choses en même temps qu'un style extraordinairement dense, énergique

et vivant. Il a fait l'apologie du militarisme, célébré les vertus de la guerre et la mission de l'armée comme éducatrice du peuple et centre de culture nationale; il a été ainsi l'un des promoteurs les plus fougueux de l'impérialisme allemand à la fin du XIXe siècle.



HENRI DE TREITSCHKE (1834-1896).
Portrait par TESCHENDORF.
Bibliothèque Nationale. Estampes.

Treitschke, descendant d'une vieille famille de l'aristocratie saxonne, aux sentiments très particularistes et très conservateurs, a été un des champions les plus fougueux de l'unité allemande et du militarisme prussien. Professeur d'Université, il enseigna successivement à Leipzig, Fribourg, Kiel, Heidelberg, de 1859 à 1875, puis jusqu'à sa mort à l'Université de Berlin. Grand, bien découplé, le visage sympathique, empreint d'une bonhomie un peu grave, le regard limpide, il produisait grande impression sur ses auditeurs. Sa surdité l'empêchait d'être un orateur académique: sa voix était rauque et étranglée, ses gestes uniformes, son débit saccadé, mais ses discours enflammés entraînaient par l'ardeur de la conviction et la vigueur de la dialectique.

LAMPRECHT

De même que Treitschke le Saxon ***Karl Lamprecht*** (1856-1916) éprouve une admiration sans bornes pour la Prusse. Son enthousiasme patriotique atteint au délire lorsqu'il considère les progrès vertigineux du germanisme; il affirme que « le rôle mondial de l'Allemagne est tentaculaire » et il entrevoit « la germanisation tellurique ». Connu d'abord par de très savantes monographies sur la vie économique au moyen âge, il s'est surtout rendu célèbre par la publication de deux gros ouvrages d'ensemble : une *Histoire d'Allemagne*, et *Du récent passé allemand*. La nouveauté de la méthode de Lamprecht réside dans sa prétention de renouveler l'étude et la

compréhension du passé par l'application de la psychologie à l'histoire. A l'ancienne histoire personnelle, narrative et descriptive, il entend substituer l'histoire de la civilisation; ce ne sont pas les actes des chefs d'États, des généraux et des ministres qui déterminent la marche des événements, mais les facteurs économiques et intellectuels d'une époque. Pour reproduire fidèlement l'image d'un pays et d'un temps, il convient d'analyser leurs tendances dominantes et de fixer rigoureusement la psychologie de leur évolution matérielle, morale et intellectuelle dans tous les domaines. Lamprecht a ainsi une conception encyclopédique du rôle de l'historien. Dans ses livres, il se révèle tour à tour musicographe, historien d'art, critique littéraire, stratège, économiste, journaliste. Il met toute sa sagacité à analyser l'atmosphère morale et intellectuelle de son pays, et son tableau de l'Allemagne contemporaine n'est guère qu'une énumération parfois fastidieuse des tendances qui s'y manifestent[1].

SCHOPENHAUER

La philosophie qui se répand en Allemagne dans la deuxième moitié du XIXe siècle est loin d'être une philosophie de force, d'action et de volonté, comme celle de Fichte, de Schelling et de Hegel; la doctrine nouvelle est celle du désespoir, du *pessimisme*; elle correspond à l'état de lassitude et d'épuisement qui s'empare des esprits après l'avortement des espérances libérales et unitaires. Elle a trouvé sa parfaite expression dans les œuvres d'*Arthur* **Schopenhauer** (1788-1860) dont le livre principal *Le monde comme volonté et comme représentation* parut en 1819, mais autour duquel fut organisée une conspiration du silence, qui ne prit fin que vers 1860. Schopenhauer montre que toute la vie est une série continue d'efforts; tout effort est nécessairement douloureux, et par conséquent toute vie n'est qu'une chaîne ininterrompue de peines et de douleurs. Le seul moyen de s'affranchir de cette souffrance est de tuer en soi la volonté d'être, la volonté de vivre, c'est d'étouffer en soi tout amour, tout désir, toute connaissance, pour

1. Lamprecht partage l'histoire de l'Allemagne en cinq périodes psychologiques; l'époque actuelle est celle du subjectivisme, qui a fait son apparition à la fin du XVIIIe siècle; elle s'est engagée aujourd'hui dans sa deuxième phase, l'âge de l'excitabilité nerveuse, qui offre à son tour deux aspects, la période de l'excitabilité naturaliste de 1880 à 1895 et celle de l'excitabilité idéaliste de 1895 à 1914. Tous les phénomènes de la vie psychique de l'Allemagne contemporaine présentent successivement le caractère réaliste, puis idéaliste, qu'il incarne en deux hommes représentatifs, Bismarck et Guillaume II.

arriver à un état de pure contemplation que la philosophie de Bouddha a déjà décrit sous le nom de Nirvana.

IETZSCHE

La doctrine pessimiste de Schopenhauer se mélange d'idéalisme dans les œuvres de *Frédéric* ***Nietzsche*** (1844-1900), qui fut d'abord philologue, esthéticien et moraliste, et qui a tenté de fonder une morale nouvelle, la morale de l'avenir, qu'il a exposée dans son principal ouvrage, écrit dans un style apocalyptique : *Ainsi parlait Zarathoustra.* Pour Nietzsche, les peuples comme les individus ont en eux un instinct, qui est l'attribut le plus essentiel de notre nature, instinct qui nous pousse à vivre et à étendre notre



FRÉDÉRIC NIETZSCHE (1844-1900).
Photographie.

Nietzsche, né dans un petit village de la Saxe prussienne, où son père était pasteur, fut, après de brillantes études, reçu docteur à Leipzig sans examen ; à vingt-quatre ans, il professait la philologie à l'Université de Bâle. A partir de 1876, sa santé exigea des ménagements extrêmes ; il rompit alors presque toutes ses attaches avec l'Allemagne et fit de très fréquents séjours dans le Midi, à Sorrente, à Nice, dans la Haute-Engadine. Durant les répits que lui laissaient ses maux d'yeux et ses névralgies, il écrivit les deux ouvrages qui forment le pivot de son œuvre, Par delà le Bien et le Mal (1886), la Généalogie de la Morale. *Le goût de la solitude, sa brouille retentissante avec Wagner, son ancien ami, son aversion croissante contre certains écrivains, tels que Schopenhauer dont il s'était d'abord inspiré, une sorte de mégalomanie, développèrent en lui les germes morbides de la folie, dans laquelle il finit par sombrer (janvier 1889). Nietzsche a été l'ennemi irréconciliable de notre société pleine de mensonges, comme l'était Rousseau à la fin du* XVIII*e siècle, mais avec cette différence essentielle que Rousseau était plébéien et Nietzsche une âme essentiellement aristocratique et patricienne. Sa philosophie est le reflet de sa sensibilité et de son imagination, non de son caractère, qui fut toujours étranger à l'action.*

vie. Cet instinct, cette force envahissante, dite *volonté de puissance*, constitue, quand elle est très développée, les grands caractères et les grandes nations; son affaiblissement est le signe manifeste de la décadence. C'est par la volonté de puissance que la Grèce a absorbé le monde barbare et que Rome a conquis l'univers. Cette volonté, qui est la grande créatrice de toutes choses, comporte une morale nouvelle, la *morale des maîtres*, dure pour les faibles, cruelle pour les vaincus, et qui repousse la pitié comme le sentiment le plus bas de la nature humaine. Cette morale doit remplacer celle qui règne aujourd'hui dans les masses, *morale d'esclaves* exprimée par le christianisme, et qui aboutit au renoncement et à l'ascétisme. Pour que l'humanité soit tirée de sa léthargie actuelle, il faut qu'une sélection nouvelle s'opère en elle et qu'elle donne naissance à un type supérieur, le *surhomme*, qui s'élèvera au-dessus de l'espèce actuelle autant que celle-ci s'élève au-dessus de l'animal.

WUNDT

A côté des créateurs de systèmes, ***Wilhelm Wundt*** (1832) occupe une place éminente parmi les philosophes de l'Allemagne contemporaine pour avoir tenté d'instaurer deux disciplines nouvelles : la *psychologie expérimentale* et la *psychologie des peuples — Völkerpsychologie* — ou *socio-psychologie*.

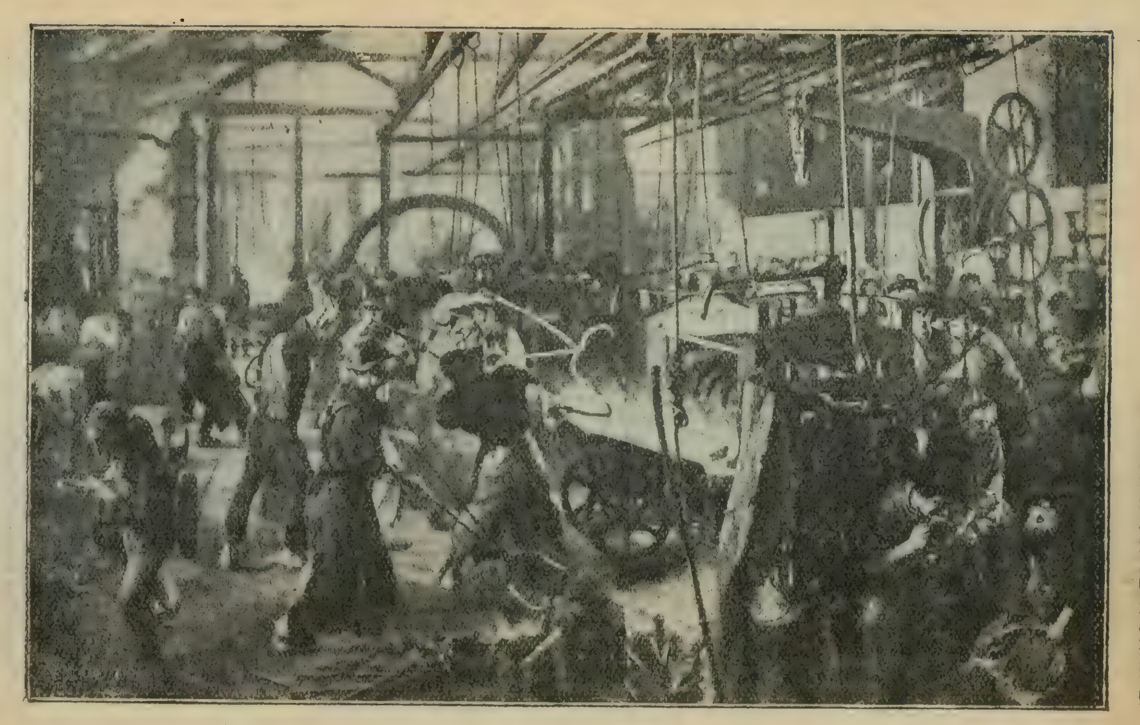
Pour l'étude de la vie mentale, il a substitué aux procédés purement descriptifs des anciens psychologues une recherche explicative fondée sur l'observation des faits et les méthodes expérimentales empruntées aux sciences de la nature. Cette branche nouvelle, la *psychologie physiologique*, traite les questions telles que les sensations, le mécanisme de la perception sensible, qui intéressent à la fois la psychologie et la physiologie. Avec Wundt, la psychologie se détache de la métaphysique, et elle se rend indépendante en empruntant à la physiologie la précision des méthodes. Dans son livre sur la *Psychologie physiologique* (1874), tres utile répertoire d'expériences, se consacre à l'étude des rapports entre l'activité mentale et l'activité physiologique et examine quelle contribution la connaissance du système nerveux fournit à la psychologie. Wundt a ensuite voulu saisir la vie sociale à sa source profonde et découvrir les lois fondamentales des fonctions psychiques d'où découlent les faits sociaux, et pour y parvenir il a adjoint aux méthodes expérimentales les méthodes d'observation histo-

rique et comparative. Il a consigné le résultat de ses nouvelles recherches dans sa *Socio-psychologie* (1900-1916) qu'il tient pour une branche distincte de la sociologie et dont il borne le rôle à l'étude des fonctions mentales les plus primitives, celles qui rendent possible la vie spirituelle collective et l'évolution des sociétés humaines, à savoir, le langage, le mythe, la coutume. Il aboutit à cette conclusion que la vie spirituelle est à la fois individuelle et sociale, qu'elle est une seule et même conscience à deux aspects et que la socio-psychologie et la psychologie individuelle sont deux parties d'un même domaine.

L'ART EN ALLEMAGNE

Nulle part peut-être plus qu'en Allemagne, des efforts n'ont été tentés pour arriver à la création d'un art national. Mais, malgré la volonté et la persévérance des artistes, en dépit des encouragements officiels prodigués par les souverains, l'Allemagne, en dehors de ses musiciens, compte peu de grands artistes. Leur art est un art savant et cultivé, où l'inspiration est étouffée sous la masse des connaissances et des souvenirs. Leur production a subi profondément l'influence des diverses écoles françaises, et la plupart des peintres ou sculpteurs célèbres ne sont guère que des élèves des maîtres français. Les traits distinctifs de l'art allemand sont l'*absence d'une véritable originalité* et le *goût de la grandeur et de la puissance*, poussé parfois jusqu'à la manie de l'énorme et du colossal Düsseldorff, Darmstadt, Berlin sont des foyers d'art importants, mais le grand centre fut *Munich*, grâce surtout à l'impulsion du roi esthète, *Louis II*, le protecteur de Wagner et l'ami des artistes, qui voulut faire de sa ville un exemplaire unique en Allemagne.

L'art de la construction est celui où s'étale le plus l'affectation de la force. Les villes de l'Allemagne se sont couvertes, surtout depuis 1871, de nombreux et massifs édifices, à la décoration abondante et lourde, aux formes vigoureuses : universités, églises, palais, postes, gares, casernes, brasseries, magasins, dont les éléments sont empruntés à d'anciens styles, surtout à l'art gothique, à la Renaissance italienne et au Baroque. Les plus connus sont le *Palais du Reichstag* (1894) et la *Cathédrale de Berlin* (1905). Les seuls bâtiments où les architectes aient fait preuve d'ingéniosité sont les gares monumentales : en particulier celles de Francfort et de Leipzig, admirablement aménagées pour une circulation intense de voyageurs, et aussi de troupes mobilisées



Ad. Menzel — Le Laminoir (1876). — Musée de Berlin. — Société photographique de Paris, rue Vivienne.)

Les sculpteurs, en dépit de l'abondance des commandes officielles, ne sont pas parvenus à déployer une véritable originalité. Les statues et les monuments commémoratifs qui encombrent les places et les avenues des grandes villes, pèchent par l'abus de souvenirs académiques qui se mêlent à un naturalisme trop expressif.

LA PEINTURE RÉALISTE EN ALLEMAGNE

La peinture, si piètre au début du siècle, s'est vivifiée par l'observation de la nature et le développement du paysage. Les peintres ont été nombreux, mais la plupart d'entre eux, même parmi les plus grands, ne sont guère connus au delà des frontières de l'Allemagne. Ils ont subi d'abord l'influence du mouvement réaliste, puis celle de la réaction contre le réalisme. Parmi les réalistes se rangent ***Franz von Lenbach*** et ***Adolphe Menzel***.

Lenbach, peintre d'un dilettantisme savant et d'une virtuosité surprenante, a, comme portraitiste, un don très puissant de la physionomie, qu'il a marqué sur le visage de la plupart des hommes illustres de son pays. La longue carrière de *Menzel* (1815-1905), une des gloires les plus solides de l'Allemagne artistique, est un reflet fidèle de l'évolution de la peinture allemande. D'abord peintre d'histoire, il s'est rendu célèbre par son illustration de l'*Histoire de Frédéric II*, où il a restitué avec exactitude les coutumes et les mœurs de l'époque. Il est ensuite devenu l'historien de la Prusse contemporaine, en particulier de la foule berlinoise, dont tous les types populaires se retrouvent dans ses tableaux. Ses qualités dominantes sont la science de l'anatomie, le souci de rendre les moindres traits de chaque visage et de traduire les sentiments sur la physionomie, l'habileté à surprendre le détail typique, ainsi que l'observation attentive des jeux de la lumière et de l'enveloppe aérienne.

La manufacture de rails de Königshütte en Silésie. Les cloisons à coulisses sont tirées; le jour pénètre de tous côtés. Dans la lumière d'un bleu violet qu'obscurcit la fumée et qu'au fond la clarté d'un brasier tache de rouge, la suite des laminoirs apparaît comme un écheveau de barres, de poutres, de courroies et de roues ; à droite, des ouvriers sont réunis autour d'une femme qui leur apporte à manger ; à gauche, d'autres se lavent, à moitié nus. Au milieu du tableau, une lueur éblouissante, la pièce de fer va passer sous le laminoir. Armés de grandes pinces, des ouvriers aux bras nus poussent la pièce sous les rouleaux; derrière les laminoirs, d'autres ouvriers se préparent à la recevoir Cette œuvre puissante semble donner l'image de l'Allemagne industrielle qui commence alors à se former.

Sous l'impulsion de Menzel et sous l'influence de l'école française du plein air, s'est formée en Allemagne l'école naturaliste dont les chefs ont voulu naturaliser l'art. *Liebermann* (1849) a longtemps habité la Hollande, où il s'est formé au contact des œuvres du grand maître réaliste hollandais du XIXe siècle, ***Joseph Israels***, le peintre des scènes de la vie intime et populaire. Peintre de la misère et de la laideur, il a peint des vieillards, des personnages épuisés par le labeur, ou bien des paysages tristes aux teintes sombres, des dunes, des mers grises, des ciels voilés. Par sa pénétrante observation de la vie, par sa sincérité, par la justesse de son dessin, par le jeu des formes dans l'atmosphère, il a créé un *mouvement de naturalisme expressif*, qui a fait école. *Fritz von Uhde* (1848) joint à un sentiment délicat et profond de tendresse et de sincérité un dessin hardi et une grande science des effets de la lumière. Ses œuvres, dont son tableau, *Jésus chez les paysans*, offre un exemplaire typique, le classent parmi les grands rénovateurs de la peinture religieuse.

L'ÉCOLE SYMBOLIQUE

Au mouvement réaliste s'est opposée la formule néo-romantique d'un peintre suisse, né à Bâle (1827-1901), *Arnold Bœcklin*. Personnalité puissante, mais fort inégale, qui témoigne tantôt d'une remarquable force expressive, tantôt d'une vulgaire trivialité. Bœcklin a traité tous les genres dans des compositions longuement méditées. Il mêle à une inspiration toute germanique les souvenirs des anciens maîtres florentins et vénitiens. Son imagination fantastique, jointe à un don spécial de vision réaliste, lui permet de tracer des images vraisemblables du monde mythologique et primitif. Remarquable coloriste, grand paysagiste, il a observé la nature pour la refaire à sa fantaisie. Dans des sites idéaux, il a multiplié les centaures, les tritons, les faunes, les satyres et les a interprétés comme l'expression des forces de la nature.

La jeune génération des peintres allemands, et, parmi eux, *Hans Thoma*, s'est appuyée sur Bœcklin, pour fonder une école nationale moderne, à la fois néo-romantique et symboliste, qui prétend révéler l'état moral de l'Allemagne actuelle; leurs œuvres un peu lourdes se signalent par leur coloris sombre et dur, par leur parti-pris d'harmonies brutales et audacieuses.

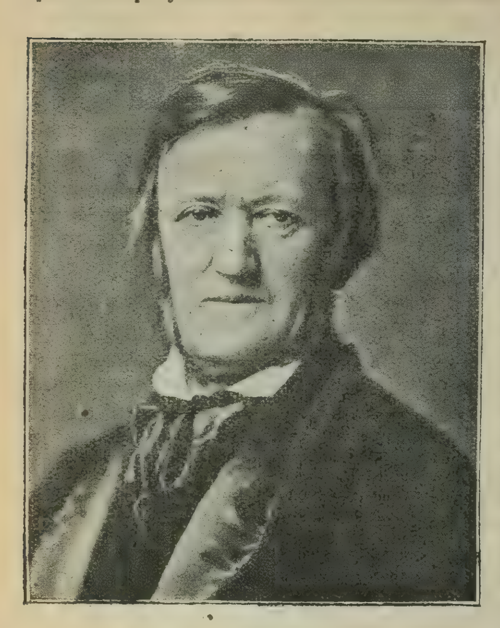
LA MUSIQUE ALLEMANDE WAGNER

La musique allemande durant la deuxième moitié du siècle est dominée par l'œuvre géniale de ***Wagner***, qui a eu de la musique la conception la plus vaste et dont l'action s'est exercée sur toute la pensée contemporaine. Richard *Wagner* (1813-1883) eut d'abord la vie incertaine et pauvre d'un chef d'orchestre ambulant, et aggrava ses soucis pécuniaires par un mariage précoce et malheureux. Venu à Paris pour y faire triompher ses idées sur l'art (1839), il n'y trouva que des déboires et ne put faire jouer ses mélodies, qui parurent trop compliquées. En 1842, il rentre en Allemagne et écrit plusieurs opéras qui sont ses œuvres les plus populaires : le *Hollandais Volant* (1843), *Tannhäuser* (1840-1845), *Lohengrin* (1845-1847). L'amertume et la révolte provoquées par leur insuccès le poussèrent à s'enthousiasmer pour les radicaux de la Jeune Allemagne, puis à se compromettre avec les révolutionnaires de 1848. La réaction le contraignit à s'enfuir à Zurich (mai 1849) et à demeurer douze ans en exil. C'est à cette époque qu'il subit une crise qui, après trois ans de recueillement (1848-1851), le conduisit à transformer sa conception de l'art. Après avoir exprimé ses idées dans une série de publications, *Art et Révolution*, *l'Œuvre d'art de l'Avenir* (1849), *Opéra et Drame* (1851), il écrit ses chefs-d'œuvre, mais sans parvenir à les imposer au public. En 1852, découragé, harcelé par ses créanciers, il ne savait que devenir et songeait à disparaître, lorsqu'il reçut l'invitation de Louis II de Bavière de se rendre à Munich. Wagner, investi d'un pouvoir illimité par le roi, son admirateur, eut une triomphale vieillesse. Sa grande tâche, au lendemain de 1870, fut la création à Bayreuth d'une scène lyrique spécialement faite pour ses œuvres, qui serait en outre « un temple national de l'art allemand ». L'inauguration du théâtre, en 1878, en présence de l'empereur d'Allemagne, déchaîna un enthousiasme immense, et fut comme une fête nationale de l'art germanique.

L'ŒUVRE DE WAGNER

Wagner est non seulement un pur musicien, mais un poète tragique de la plus grande envergure, dont l'œuvre constitue une *révolution dans la conception du théâtre musical et dans la technique musicale*. Il a vu dans les arts des moyens d'éducation morale et intellectuelle, dans la symphonie leur mode d'expression universelle, et dans le théâtre le lieu essentiel de la fusion des arts et de la communion des foules. Son but a été de restaurer une forme de

spectacle qui jouerait dans la société moderne le même rôle que la tragédie nationale dans l'existence des Grecs. Pour y parvenir, il *substitue à l'ancien opéra le drame lyrique et symbolique*, et *tente une fusion grandiose de la musique et de la poésie*. Le livret doit être un très beau poème, qui exprime les conceptions philosophiques et religieuses les plus hautes de l'humanité. Wagner *assigne à la musique le rôle du « langage de l'âme » dans l'éducation morale de l'humanité*, et par suite bouleverse la technique traditionnelle. Jadis, la musique avait pour fonction de seconder la poésie, l'orchestre n'avait qu'un rôle d'accompagnement ; au chant seul incombait la mission



RICHARD WAGNER
Photo Pinkau et Gehler.

Richard Wagner, fils d'un greffier de police à Leipzig, né en 1813, a connu une carrière exceptionnellement tourmentée. Il eut longtemps une existence errante, désolée par le dénuement et les déboires conjugaux. A partir de 1833, il va de Würtzbourg à Magdebourg, de Kœnigsberg à Leipzig, échoue comme chef d'orchestre au théâtre de Riga de 1837 à 1839, se lie d'amitié avec les chefs de la jeune Allemagne, fait à Paris un séjour de trois ans où il est réduit à écrire des arrangements d'opéras pour cornets à piston afin de ne pas mourir de faim, revient en Allemagne ardemment gallophobe. En 1843, grâce à la faveur du roi Frédéric-Auguste II de Saxe, il devient chef d'orchestre à l'opéra de Dresde, mais la frivolité du public le désespère, et il comprend que ses vastes conceptions ne seront jamais admises. Compromis dans les troubles de 1848, il demeura douze ans en exil, sans ressource, soutenu par l'admirable amitié du musicien hongrois Liszt dont il finit par devenir le gendre. Devenu tout-puissant en 1862 grâce à la faveur du roi Louis II de Bavière, Wagner connut alors le bonheur intime et le succès triomphal jusqu'à sa mort à Venise en 1883

d'interpréter les idées et les sentiments des personnages. Wagner renverse les données et confère non seulement au chant, mais surtout à l'*orchestre* le soin d'exprimer musicalement le pathétique des situations et l'âme des personnages. Il a recours au procédé du *leit-motiv*, ou motif qui représente l'idée générale que chaque personnage incarne, et qui reparaît toutes les fois qu'il est question de lui. Enfin, il *modifie radicalement la symphonie par le principe de la polyphonie*, qui conserve à chaque instrument sa vie propre dans l'ensemble de l'orchestre, et qui juxtapose une série de mélodies parallèles, concertées pour un but final, mais indépendantes les unes des autres.

Les chefs-d'œuvre dramatiques de Wagner sont *Tristan et Ysolde* (1857-1859), les *Maîtres-Chanteurs* (1845-1883) ; la colossale *Tétralogie de l'Anneau des Nibelungen*, commencée en 1853 et représentée après 1870, qui est le drame de la conscience révoltée contre l'or et la tyrannie, et qui représente aussi le conflit de l'or et de l'amour, de l'égoïsme et de l'altruisme. Ces drames d'une perfection très haute reflètent la vie tourmentée de Wagner, sa furieuse ardeur de vivre, ses généreuses aspirations humanitaires, ses douloureuses déceptions, ses rébellions contre la frivolité du monde et l'iniquité du pouvoir. A l'exception de *Parsifal*, ils portent l'empreinte du pessimisme de Schopenhauer, dont la philosophie avait été en 1854 pour l'âme inquiète de Wagner une sombre et puissante révélation. Le drame chrétien de *Parsifal* (1882) marque la dernière étape morale de Wagner et son adhésion au dogme de la rédemption.

BRAHMS ET STRAUSS

Wagner éclipse tous les musiciens de son temps, bien que certains n'aient pas manqué de valeur. Le plus célèbre est Johannes *Brahms* (1813-1884), fils d'un pauvre contrebassiste de Hambourg. Ses débuts furent pénibles, mais, par réaction contre Wagner, il fut, dans la dernière partie de sa vie, à Vienne, entouré de respect et d'admiration. Sa renommée, éclatante en Allemagne, n'a guère franchi les frontières. Esprit contemplatif, d'une gravité sereine et pourtant pénétrée de tendresse, Brahms s'est consacré à la pure musique lyrique. Il a surtout composé des symphonies et de grandes œuvres chorales avec orchestre : le *Requiem allemand* (1866-1867), le *Lied du Triomphe* (1872), en l'honneur des victoires allemandes. le *Chant des Parques* (1883). La musique de Brahms est touffue et ses rythmes sont parfois lourds et même

arides, mais ses œuvres séduisent par la pureté du style, par la richesse de la sensibilité et par l'émotion profonde et sincère de la confidence.

On ne peut imaginer de contraste plus grand avec Brahms que celui qu'offre l'œuvre de *Richard Strauss* (né en 1864), aussi célèbre comme chef d'orchestre que comme compositeur, et le plus éminent maître de l'Allemagne actuelle. Il a abordé avec talent tous les genres, la musique vocale et instrumentale, les opéras et les poèmes symphoniques. Ses principales œuvres sont : *Don Juan* (1883), *Mort et Transfiguration* (1890), *Zarathoustra* (1896), *Salomé*, *Le Chevalier à la rose*. Le trait saillant de sa personnalité ne réside ni dans son imagination frénétique, ni dans son inspiration parfois banale, mais dans la richesse et la puissance de l'orchestration, qui depasse même celle de Wagner en audace et en nouveauté. Il est le représentant de ce goût allemand du colossal qui même en musique veut l'énorme et la somptuosité. Les autres musiciens allemands sont des artistes de second plan, qui, malgré leur science et leur effort vers l'originalité, ne parviennent pas à rendre à l'Allemagne la gloire musicale dont elle a joui au début du siècle dernier.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN ANGLETERRE RUSKIN

L'originalité du mouvement intellectuel en Angleterre dans la deuxième partie du XIXᵉ siècle ne réside pas seulement dans la fécondité de la production, mais dans *l'étroite liaison entre les lettres et les arts*. Quelques-uns des poètes anglais les plus célèbres de cette époque, tels que Dante-Gabriel Rossetti et William Morris, ont été en même temps de grands peintres. Cette intime pénétration des œuvres artistiques et littéraires tient surtout à l'influence exercée par un grand critique, *John* ***Ruskin***, un des types les plus représentatifs de son temps et de sa nation. Écrivain vigoureux, plein d'un enthousiasme sincère et d'une éloquence imagée, Ruskin (1819-1900) a été un esprit très compréhensif, qui a embrassé tour à tour les plus vastes questions morales et sociales ainsi que les purs problèmes artistiques ou littéraires, et qui s'est efforcé de les résoudre d'une manière aussi généreuse qu'originale. Son œuvre est aussi riche par la forme que par la variété des sujets. Ses meilleurs livres, écrits entre 1850 et 1880, sont soit des essais de réforme sociale, *Sésame et les Lis*, soit des critiques d'art, *Les Peintres modernes*, les *Pierres de Venise*, qui offrent un style pittoresque, évo-

cateur de formes et de couleurs, mais sont surchargées de longueurs et d'arguments qui lassent le lecteur, sans le mieux convaincre. Ruskin a exercé une profonde influence sur les idées morales et artistiques de son temps, et parmi ses disciples se rangent à la fois des peintres et des poètes, des romanciers et des philosophes.

LES POÈTES ANGLAIS

Entre 1850 et 1900, les poètes anglais peuvent se diviser en deux groupes : l'un qui continue jusqu'à la fin du siècle les traditions de l'âge précédent et qui est représenté par *Tennyson* et les *Browning* : l'autre qui proclame des théories nouvelles et qui est représenté par les préraphaélites *Rossetti* et *William Morris*, et par *Swinburne*. Peu de poètes présentent entre eux un contraste aussi frappant que Tennyson et Browning ; l'un est calme et mesuré, épris d'expressions harmonieuses et choisies, l'autre fougueux et violent, dédaigneux du verbiage et de la recherche oratoire ; mais leurs œuvres se complètent et se font mutuellement valoir. *Alfred* ***Tennyson*** (1807-1892) a été le plus grand poète du règne de Victoria ; dans une série de poèmes d'inspiration extrêmement variée — *In Memoriam*, *Idylles du Roi*, *Enoch Arden*, — il a interprété à merveille l'âme de la race et a produit une œuvre profondément nationale et anglaise. La popularité de *Robert* ***Browning*** (1812-1889) a été plus tardive, plus incertaine et moins complète que celle de Tennyson. Ses principaux ouvrages, *Hommes et Femmes* (1855), *Dramatis Personae* (1866), la *Bague* et le *Livre* (1868) lui valurent de fervents admirateurs, mais il fut un écrivain trop subtil et trop raffiné pour la masse des lecteurs, et son style âpre, très vigoureux et concis, leur parut toujours obscur.

A l'époque même où la renommée de Tennyson atteignait à son apogée, apparaissent les *peintres-poètes préraphaélites*, dont le trait distinctif est l'amour intense de la beauté plastique. Dans leurs œuvres, ils tentent d'évoquer la perfection des lignes, la splendeur des coloris, et de noter leurs impressions musicales ; la poésie devient pour eux un moyen d'exprimer leurs sensations les plus exquises et les plus délicieusement complexes. Les *Poèmes* (1870), les *Ballades et Sonnets* (1881) de *Rossetti* se signalent par leur richesse descriptive, ceux d'*Algernon Swinburne* par la puissance et l'élévation du style, par la sincérité passionnée de son inspiration poétique. *William*

Morris (1834-1896) fut non seulement un peintre et un poète d'une incontestable originalité, mais encore un auteur de romans à thèses sociales, tels que les *Nouvelles de nulle part*, où il apparaît comme un visionnaire qui salue l'aube de la civilisation future.

LES ROMANCIERS ANGLAIS

Le roman est le genre qui occupe la place la plus importante dans l'histoire littéraire de l'Angleterre contemporaine; il présente un intérêt documentaire de premier ordre, parce que les écrivains s'en servent à la fois pour décrire un milieu et surtout pour propager leurs idées réformatrices et leurs opinions; il répéte ainsi les multiples aspects de la vie intellectuelle, morale et sociale de la nation. Dans la foule dès romanciers, trois grands noms se détachent, *Georges Meredith*, *Rudyard Kipling*, *H. G. Wells*.

Georges Meredith a surtout écrit des romans psychologiques, sa renommée aujourd'hui universelle ne commença à se répandre qu'en 1879, après la publication de l'*Égoïste*, qui passe pour son chef-d'œuvre. Ses qualités d'observation et d'analyse font de lui un écrivain classique, bien que les lenteurs de sa composition et l'obscurité de son style déconcertent souvent les lecteurs français.

De l'œuvre de *H. G. Wells* se dégage un système politique et social. Déjà ses premières œuvres, qui semblaient être des fantaisies, étaient des satires; ses derniers romans sont des attaques directes contre la société actuelle qu'il sape par d'impitoyables critiques. C'est un idéal socialiste, la transformation rationnelle de la société par la science, qu'il propose à la civilisation contemporaine. Au contraire, *Rudyard Kipling* (né en 1864) s'est donné pour tâche de glorifier l'énergie de la nation ainsi que des individus qui la constituent. Dans une série de fictions aussi variées que captivantes, où la fantaisie de l'imagination repose sur une observation minutieuse et solide de la réalité, les héros incarnent la tenace volonté et les vigoureuses qualités de la race; toutes ses œuvres, les *Livres de la Jungle*, *Kim*, les *Bâtisseurs de Ponts* tendent à dresser une apothéose à l'empire britannique.

Le théâtre n'a pas brillé en Angleterre du même éclat que sur le continent; les très nombreuses œuvres ne sont guère que des médiocrités ou des adaptations de pièces françaises; les seuls deux grands auteurs dramatiques sont *Oscar Wilde* et sur-

tout *Bernard Shaw*, à la fin du siècle. Oscar Wilde a composé de brillantes comédies, remarquables par la profondeur et par la vivacité des réparties, mais qui ont choqué par leur cynisme une partie du public anglais. L'Irlandais Bernard Shaw a introduit sur la scène anglaise un genre sans précédent, le théâtre d'idées ; il a su, grâce à son humour, créer la comédie philosophique. Il s'en est servi largement pour cingler les classes et les individus qui lui paraissent répréhensibles, et pour soutenir ses théories à tendances socialistes.

LA PHILOSOPHIE ANGLAISE

Deux philosophes très célèbres appartiennent à la même époque : *Charles* **Darwin** et *Herbert* **Spencer**. *Darwin* (1809-1882) fut surtout un savant, qui a trouvé dans les sciences biologiques le fondement d'une doctrine, émise déjà sous une autre forme par Lamarck, le *transformisme*, qui a exercé une profonde influence sur toutes les manifestations de la pensée contemporaine. Il a consigné les ingénieuses conclusions de ses laborieuses recherches dans deux livres, *l'Origine des Espèces* (1859), *la Descendance de l'Homme* (1871), qui valent par la documentation précise et par l'enchaînement logique des déductions, et qui suscitèrent de violentes controverses. D'après Darwin, entre les diverses espèces, règne une *lutte pour l'existence* ; dans cette lutte, certaines espèces l'emportent grâce à des variations accidentelles et avantageuses qui se consolident par l'hérédité ; il s'opère ainsi une *sélection naturelle* au profit des espèces les mieux douées. Il admet la descendance animale de l'espèce humaine, et il laisse entendre qu'elle est sortie par une évolution lente de certaines races de singes. En outre, il n'y aurait pas de différence essentielle entre les sentiments humains et certains sentiments analogues que les animaux paraissent ressentir à l'état embryonnaire; dès lors le sentiment moral lui-même ne serait que le développement et l'aboutissement d'un instinct primitif, qui s'est épuré progressivement par sélections successives.

La doctrine de l'évolution a été reprise par Herbert *Spencer* (1720-1904), esprit aux connaissances encyclopédiques, à la fois psychologue, biologiste sociologue et moraliste. Il considère l'évolution comme une loi qui s'applique à l'univers tout entier. Il la fonde sur le principe de la persistance de la force et de l'éternelle transformation de la matière. Il établit que l'évolution sociale comme l'évolution organique se fait dans le sens de la

différenciation et de l'intégration, c'est-à-dire dans le sens d'une individualisation et d'une harmonie toujours plus parfaites. La société n'est qu'un organisme dont le développement est semblable à celui de l'individu et soumis aux mêmes lois de perfectionnement automatique et continu. L'idéal moral qu'il propose aux hommes et aux sociétés n'est autre que leur meilleure adaptation possible aux conditions actuelles de la lutte pour la vie. Par l'effet de la sélection naturelle, de la meilleure adaptation au milieu social, la moralité doit se perfectionner et le bonheur croître sans cesse, de même que la pensée et la raison se perfectionneront de plus en plus par l'adaptation au milieu.

LE PRÉRAPHAÉLISME CARACTÈRES GÉNÉRAUX

L'art anglais n'avait pas été rénové dans la première partie du XIXe siècle; les grands paysagistes, Constable, Turner, n'avaient pas suffi à le diriger vers une voie nouvelle. L'art semblait se figer dans les traditions académiques, lorsqu'une révolution soudaine et imprévue se produisit vers 1850 : c'est le ***mouvement préraphaélite***, qui a transformé la peinture anglaise, et qui eut pour point de départ une *réaction dans le sens réaliste* contre les tendances classiques.

Sept jeunes gens, peintres, sculpteurs, poètes, esprits ardents et mystiques, pleins de répugnance pour les fadeurs du néo-classicisme, fondèrent la nouvelle école. Au cours d'une réunion tenue chez l'un d'eux, Millais, ils éprouvèrent une révélation en feuilletant un album de gravures qui représentaient les fresques du Campo-Santo de Pise. Les novateurs constituèrent un groupement dit la *Confrérie Préraphaélite*, et prirent pour mot d'ordre *le contact direct avec la nature*. Pour eux, les peintres depuis Raphaël ont perdu ce contact; il importe de créer à nouveau un *art préraphaélite*, et de revenir à l'art des primitifs qui seul était « simple, sincère, éternellement et inaltérablement vrai ». Ils s'efforcent donc de substituer aux conventions qui leur paraissent fausses une saine imitation de la nature. Ils s'attachent à ne représenter que des gestes expressifs, inédits, strictement individuels, pour réagir contre les attitudes banales admises par les classiques. Ils accumulent les détails précis avec une infatigable patience et veulent que les botanistes puissent reconnaître dans leurs tableaux jusqu'aux moindres nervures des feuilles. Les préraphaélites sont en même temps profondément *idéalistes*, et ne comprennent pas la représentation

de la nature à la manière des réalistes du continent; ils entendent qu'elle obéisse à *une fin morale et utilitaire*, et par là se trahit le caractère très anglais de leur art. La représentation de la nature ne consiste pas à reproduire des scènes de la vie contemporaine, mais soit à transposer les œuvres des poètes, anciens ou modernes, soit à exprimer un sentiment, un symbole, à saisir l'intensité d'une expression sans la caricaturer.

Ces peintres n'ont pas innové uniquement dans le choix des sujets et dans la composition; ils ont eu, en matière de facture et de couleur, *leurs procédés techniques propres*. Ils ont adopté les *couleurs vives et éclatantes* au détriment des tons atténués et fondus préconisés par les peintres néo-classiques; ils ont en outre substitué à la superposition des couleurs la simple juxtaposition des coloris, appliqués par touches isolées, étroites et serrées, sans dessous préalable. Ils ont par suite obtenu des effets très brillants, mais l'harmonie de l'ensemble s'en ressent; leurs toiles ressemblent parfois à des mosaïques et choquent par la vigueur exagérée et la crudité des tons.

Le préraphaélisme est, par suite, une forme d'art artificielle, plus étroite et moins riche que les autres manifestations de l'art contemporain en Europe. Il n'en a pas moins donné à l'art anglais une secousse salutaire, et il peut être considéré comme un des épisodes les plus intéressants du mouvement artistique au XIXe siècle.

LES PEINTRES PRÉRAPHAÉLITES

Les préraphaélites exposèrent leurs premières œuvres en 1849, mais ne livrèrent la grande bataille qu'en 1851, lors de l'Exposition de leurs œuvres à l'Académie Royale; elles firent scandale parce qu'elles étaient lancées comme un brusque défi au goût traditionnaliste du peuple anglais. On leur reprochait « l'imitation servile de la fausse perspective et de la couleur crue des peintres d'autrefois », et « une infatuation morbide qui sacrifie la vérité, la beauté, le sentiment naturel à l'excentricité pure et simple ». Ils triomphèrent grâce à l'adhésion de John Ruskin, qui leur apporta l'appui de son enthousiasme et de son influence.

Les principaux artistes de la révolte préraphaélite sont *Dante-Gabriel* ***Rossetti***, *Holman* ***Hunt***, *John Everett* ***Millais***; mais une bonne part de leur originalité réside en ce qu'ils n'ont pas obéi aveuglément à leur doctrine et ont su s'affranchir de ses règles étroites et minutieuses.



ROSSETTI. — BEATA BÉATRIX.

Londres. — Galerie Tate. — Photo Braun.

Le sujet est emprunté au livre favori de Rossetti, la Divine Comédie *; il lui a servi de prétexte pour reproduire, une fois de plus, les traits de sa femme, déjà morte. Sous un ciel aux reflets roses et dorés, Béatrice, assise au balcon de son palais, devine dans une extase angoissee qu'elle va mourir et entrevoit la gloire éblouissante que lui vaudra l'amour de Dante. Sa silhouette se détache en sombre sur l'horizon; sa robe est gris mauve, sa tunique d'un vert sombre et vif, une colombe, d'un rose éteint, apporte un pavot blanc verdâtre, symbole de mort et de chasteté. Au fond, à droite, Dante, en brun et noir, regarde l'ange de l'Amour, vêtu de rose vif, qui s'éloigne vers la gauche portant un cœur enflammé et lui faisant signe de le suivre. La vision de Béatrice est exprimee avec un sentiment intense. Tous les traits de son visage comportent une signifi-*

Rossetti (1828-1882), fils d'un proscrit napolitain, doué d'un extraordinaire ascendant sur son entourage, a été le chef incontesté de la confrérie. Raffiné, subtil, enthousiaste, il a été avant tout, en art comme en poésie, un admirateur idéaliste et passionné de la beauté, en particulier de la beauté féminine. Dans ses tableaux religieux comme dans ses interprétations des œuvres de Dante — *Beata Beatrix*, le *Rêve de Dante* — il apparaît comme un coloriste génial, épris de perfection absolue, à la fois plastique et morale. *Holman Hunt*, chrétien austère et fervent, a été un artiste infiniment patient et consciencieux, que ses rêves extatiques n'empêchaient pas d'observer les plus minutieux détails. Il a mis les ressources de son art au service de sa foi religieuse et traité des légendes ou des scènes religieuses telles que la *Lumière du monde*, la *Fuite en Égypte*. *Millais* (1829-1896), surtout célèbre comme portraitiste, après avoir été un des membres les plus brillants du préraphaélisme, ne tarda pas à l'abandonner. Ses œuvres de combat se distinguent par la simplicité extrême et par une vision aiguë des choses.

LA PEINTURE SOCIALE BURNE JONES WATTS

Du préraphaélisme est sortie une nouvelle école qui s'est moins souciée d'étudier avec minutie que d'*imprimer à l'art un caractère social et utilitaire*. Elle s'est proposé de *mêler la peinture à la vie de l'homme moderne* et de *faire goûter au peuple les plus hautes jouissances esthétiques et morales*. A cette époque appartiennent les peintres poètes *William Morris* et ***Burne Jones*** (1833-1898), qui furent liés d'une étroite amitié. *Burne Jones* a d'abord été l'élève de Rossetti, puis a subi l'influence des grands peintres vénitiens du XVIe siècle. Son œuvre est avant tout poétique et témoigne d'un médiocre sentiment de la réalité : il a surtout traité des sujets légendaires avec la préoccupation d'exprimer son idéal moral, et avec un souci du décor qui atteint jusqu'à la manie. La plupart de ses compositions ressemblent à des cartons de vitrail ou à des agrandissements de miniature, mais elles n'en dégagent pas

cation profonde. Le ravissement extatique, le renoncement à la vie se dégagent de la pose abattue, des mains inertes, du mouvement douloureux de la tête, des paupières baissées et de la bouche à demi ouverte d'où semble s'exhaler une plainte muette. L'expression poignante est encore rehaussée par l'éclat des couleurs. Par la vivacité du coloris et par l'éloquence des attitudes, Rossetti s'est affranchi de ses théories et s'est comporté en imaginatif, non en réaliste.

moins un incontestable sentiment de poésie, et quelques-unes d'entre elles, — la *Laus Veneris*, le *Roi Cophetua* sont des chefs-d'œuvre.

Comme Burne Jones, ***Watts*** (1818-1904) s'est inspiré des Vénitiens, comme lui il a été pénétré de préoccupations morales. Il a eu de l'art une conception très haute et tout utilitaire. Pour lui, le peintre ne doit pas se confiner dans le domaine de l'art pour l'art, mais être un guide pour la foule et lui proposer un idéal. La peinture murale lui paraissait très propre à remplir cette mission éducatrice, et il rêvait de couvrir de grandes fresques les parois des monuments de Londres. Par la puissance expressive de son coloris, par la volonté et la foi qui animent ses symboles et ses allégories telles que *l'Amour et la Vie*, Watts est une des figures les plus originales de l'art anglais et une des expressions les plus hautes de l'idéalisme du siècle dernier.

WHISTLER

L'art anglais du XIXe siècle est donc empreint d'une forte couleur locale et nationale. Les tendances actuelles sont fort variées, mais, dans l'ensemble, à l'insularité du XIXe siècle paraît s'opposer un cosmopolitisme où dominent les influences continentales et en particulier françaises. Ces tendances cosmopolites proviennent en partie de la très profonde influence exercée par l'Américain *James* ***Whistler***, qui fut pourtant à ses débuts violemment attaqué par les préraphaélites et par Ruskin. Il naquit aux Etats-Unis, il vécut longtemps et mourut en Angleterre, où il eut sur les jeunes peintres, désireux de renouveler et de revivifier leur art, une influence profonde et salutaire; mais c'est en France qu'il s'est formé, au contact des réalistes et des coloristes issus de Courbet, et qu'à leurs côtés il a mûri son art et développé son propre génie. Whistler est à la fois un visionnaire et un harmoniste d'une délicatesse et d'une intensité singulières. Ses chefs-d'œuvre, — *Madame Whistler mère*, *Symphonie en blanc*, *Symphonie en gris et en vert*, — révèlent une technique spéciale. Il agit en observateur, dédaigne la ligne et le modelé, et ne prend guère des couleurs que leur ombre et que leurs nuances; le plus souvent, il peint moins les objets eux-mêmes que l'atmosphère qui les environne. Il a ainsi créé un art mystérieux, étrange, raffiné et suggestif.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE DANS LA SECONDE PARTIE DU XIXe SIÈCLE

LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le mouvement scientifique s'est développé durant la seconde partie du XIXe siècle de la façon la plus féconde, réalisant pleinement, dépassant même les espérances qu'il avait suscitées. Les traits généraux du mouvement scientifique sont les mêmes qu'entre 1800 et 1850. Les savants ont dû continuer à se *spécialiser*, parce qu'à l'heure actuelle les connaissances sont tellement vastes et complexes qu'un esprit, si bien doué qu'il soit, ne peut prétendre s'en assimiler qu'une faible partie. Ils se sont de plus en plus *intéressés aux applications des découvertes et des procédés scientifiques* dans toutes les branches de l'activité humaine. Les résultats ainsi acquis par une *multitude sans cesse grandissante de chercheurs* ont rénové toutes les industries, ont abouti à la transformation complète de la vie matérielle de l'humanité, ont réagi par là même sur son activité intellectuelle et sur ses conceptions morales, de telle sorte que le mouvement scientifique se présente comme un événement historique de première importance.

L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

Les savants sont avant tout des professeurs, et par suite le rôle de l'enseignement, dans le mouvement scientifique, est considérable. Les établissements chargés de le dispenser, les Universités en premier lieu. ont dû augmenter le nombre de leurs chaires, modifier la répartition de leurs cours, développer et perfectionner les procédés d'instruction des étudiants. Au cours des vingt dernières années du siècle, dans les Universités renouvelées, des chaires nombreuses ont été créées pour répondre aux besoins nouveaux de l'enseignement et de la science. A l'intérieur des Facultés des sciences ont été organisés des *Instituts techniques* qui contribuent à la formation des techniciens nécessaires aux diverses industries. Dans ces dernières années on a créé un grand nombre d'instituts électrotechniques, d'instituts de chimie pure et appliquée pour les besoins des industries électriques et chimiques. Certaines industries, autrefois toutes empiriques, ont subi du fait des progres scientifiques une transformation com

plète et donnent matière à un enseignement qui fait appel à la fois à diverses disciplines : c'est ainsi qu'il existe à présent des écoles de brasserie, de tannage, où les élèves acquièrent les notions nécessaires de physique, de chimie, de bactériologie.

C'est aux *Laboratoires des Universités* et aux *Instituts de recherches* que l'enseignement scientifique est redevable de sa vitalité. Quelques-uns, créés en vue de recherches spéciales, ont une existence indépendante : tel est l'Institut Pasteur, centre très célèbre de recherches de bactériologie et de biologie. Les travailleurs y ont à leur disposition des appareils nombreux, ils bénéficient d'une installation compliquée, qui exige un matériel extrêmement abondant et coûteux, et un personnel exercé. L'organisation judicieuse et le développement des laboratoires de recherches importe au plus haut point au progrès des sciences : tout travail fait en vue d'une découverte exige des essais nombreux et prolongés, des mesures minutieuses, toutes choses qui ne sont possibles qu'au moyen de ressources étendues et de locaux bien aménagés.

PROCÉDÉS D'INFORMATIONS SCIENTIFIQUES LA SCIENCE ET L'OPINION PUBLIQUE

Les spécialistes qui s'occupent d'une même science sont mis en relation les uns avec les autres de diverses manières : par les livres et ouvrages, très variés comme importance et comme caractère, traités complets, aide-mémoires, tableaux numériques, formulaires; par les journaux, revues, qui publient des notes des savants sur leurs propres travaux; par les comptes rendus des réunions de sociétés savantes, par les congrès et assemblées, qui fournissent à des savants de grande notoriété l'occasion de se rencontrer et de prendre contact, et où sont élaborées des conventions utiles à une science déterminée : c'est ainsi qu'au congrès de Chicago, en 1893, ont été fixées les unités internationales électriques. Grâce à l'ensemble de cette organisation, les découvertes ne restent pas l'apanage d'un petit nombre d'initiés, et ne tardent pas à profiter à la collectivité.

Le grand public s'intéresse d'une façon très active au mouvement scientifique. Certaines découvertes ont suscité un véritable enthousiasme, et leurs progrès ont été suivis avec une attention passionnée. Telle est la solution du problème pratique de l'aviation, telles furent antérieurement la découverte du radium, la télégraphie sans fil, l'éclairage électrique et une

multitude d'autres inventions. La grande presse d'information publie au moins une fois par semaine une « chronique scientifique » généralement signée par un savant connu. Les revues tiennent également leurs lecteurs au courant des travaux scientifiques, des inventions et de leurs applications, des conséquences économiques et sociales de ces travaux.

Toute une catégorie de périodiques et d'ouvrages a pour but d'informer des progrès des sciences le public non spécialiste : ce sont les journaux et les livres de *vulgarisation*. Les « vulgarisateurs », traités autrefois avec dédain par les « spécialistes », ont le grand avantage de susciter des vocations, d'inspirer des mouvements d'opinions sans lesquels les projets des théoriciens ne pourraient aboutir.

La « vulgarisation » a depuis quinze ans à son service un merveilleux agent de propagande, inventé d'abord pour des recherches scientifiques, spécialement pour des études physiologiques, le *cinématographe*, dont l'origine remonte aux travaux du savant français Marey. Grâce à de très nombreux perfectionnements, les vues animées projetées sur l'écran sont presque irréprochables et donnent l'illusion de la vie : des expériences délicates (vivisection), des opérations industrielles (coulées de canons, etc.) auxquelles on admettrait difficilement des spectateurs, peuvent être vues d'un grand nombre de personnes. L'enseignement est appelé à profiter dans une large mesure du « cinéma », et il est probable que d'ici quelques années, les collections de « films » suppléeront dans maints établissements d'instructions les tableaux muraux et les schémas d'appareils hâtivement dessinés au tableau.

[L]e « Mécénat » [s]cientifique

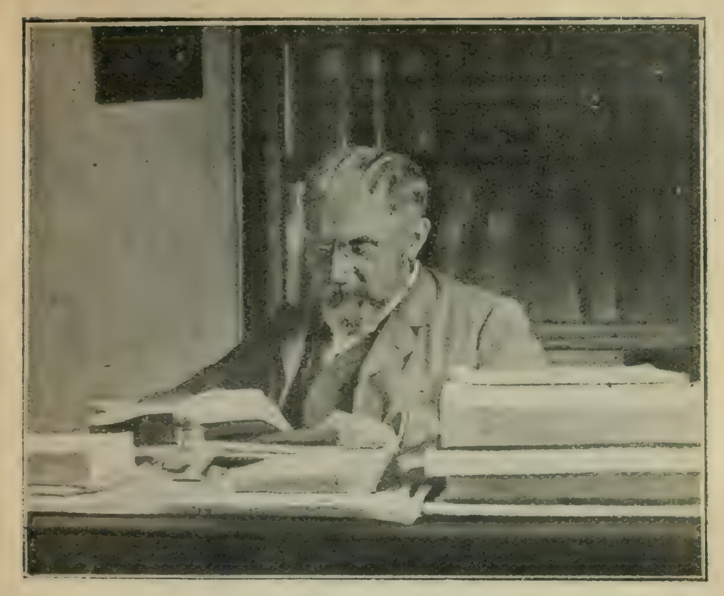
La recherche scientifique est toujours fort coûteuse, tant par l'obligation d'acquérir des appareils et un matériel d'un prix souvent élevé que par la nécessité de faire aux chercheurs qui s'y consacrent une situations pécuniaire acceptable. Les États y ont pourvu en créant pour les savants des postes de professeurs d'enseignement supérieur qui laissent à leurs titulaires des loisirs suffisants pour poursuivre leurs recherches. Des associations et des particuliers ont encouragé les ingénieuses créations de bourses de doctorat, de bourses de voyage. Le « *mécénat* » scientifique a atteint son apogée dans l'Amérique du Nord : de richissimes industriels des Etats-Unis ont donné des sommes énormes, tels Rockefeller

et Carnegie, pour la création d'instituts de recherche. Des universités comme celle de Baltimore doivent leur fondation et soldent la majeure partie de leurs frais grâce à leur générosité. Des observatoires modèles, tels celui du « Mount Wilson » dans une région désertique de la Californie, sont dus à des souscriptions.

Enfin, pour récompenser les travailleurs scientifiques, pour les encourager à poursuivre leurs recherches, pour les défrayer des frais qu'a entraînés la publication de leurs travaux, de très nombreux prix ont été créés. La plupart de ces prix sont distribués par les Académies officielles — Académie des Sciences de Paris, Royal Society de Londres, — et par les Sociétés savantes — Société Française de Physique. D'autres prix, en raison de leur importance, ont fait l'objet de fondations spéciales : la plus célèbre de ces fondations est celle des *prix Nobel*, due à un industriel suédois ayant édifié une immense fortune par la fabrication de la dynamite. Les prix Nobel sont internationaux, ils sont destinés, entre autres, à récompenser les travaux éminents faits en physique et en chimie; c'est une commission suédoise, siégeant à Stockholm, qui les attribue; la valeur de chaque prix est supérieure à cent mille francs.

LES SCIENCES MATHÉMATIQUES

Bien qu'ayant pour objet la spéculation pure, les sciences mathématiques ont compté de très nombreux représentants et accompli des progrès comparables à ceux réalisés par les autres sciences. Elles ont trouvé dans les problèmes posés par les sciences d'observation ou d'expérience qui se rattachent à elles un aliment substantiel. Cette action féconde des sciences du réel sur les sciences de l'abstraction a été mise en lumière par le plus illustre des mathématiciens de notre temps : H. ***Poincaré***. Il serait sans utilité de donner une énumération sèche des grands esprits qui ont contribué, dans la seconde moitié du XIXe siècle, à l'avancement des sciences mathématiques, et il ne serait guère possible de définir brièvement ces progrès. Disons seulement que l'algèbre pure, la théorie des nombres, la géométrie analytique ont reçu de notables accroissements dans leurs domaines les plus abstraits et que des travaux très nombreux ont étendu infiniment le domaine de l'analyse mathématique, dont les développements ont fourni un instrument de recherche indispensable à l'astronomie et à la mécanique céleste.



Henri Poincaré (1854-1912).
Photographie Dornac.

Poincaré attira de bonne heure sur lui l'attention du monde savant par son très remarquable mémoire sur le problème des trois corps. Cette question fort difficile de l'étude des mouvements de trois corps agissant les uns sur les autres suivant les lois de la gravitation avait été mise au concours entre les mathématiciens du monde entier par le roi de Suède, et Poincaré obtint le premier prix. C'est à cette occasion qu'il introduisit en analyse les fonctions fuchsiennes auxquelles son nom restera attaché. Il a publié de nombreux travaux sur l'analyse pure, sur la mécanique céleste dont il a renouvelé les méthodes et perfectionné les détails, en précisant, par exemple, les conditions d'emploi des séries divergentes, sur la physique mathématique. Son enseignement à la Sorbonne a eu un grand retentissement : ses « Leçons sur les Hypothèses cosmogoniques » sont aujourd'hui classiques.

Henri Poincaré n'a pas été seulement un mathématicien illustre, il s'est révélé comme un esprit philosophique éminent. Il a traité avec beaucoup d'autorité et dans une langue très claire des questions de méthode scientifique, relatives au rôle et à l'importance de l'hypothèse. Ses ouvrages : La Science et l'Hypothèse, La Valeur de la Science *font aujourd'hui autorité en ces matières.*

LA PHYSIQUE

C'est à la physique que se rattachent la plupart des inventions, c'est d'elle que dérivent la plupart des applications réalisées dans le courant du XIXe siècle. Aussi les progrès théoriques de cette science ont-ils été très vastes, aussi vastes que les progrès expérimentaux et que les

applications industrielles. Son enseignement est devenu, plus encore que celui des mathématiques, indispensable à la formation des techniciens de toutes les industries et des savants de toutes les spécialités. Les résultats sont surtout l'œuvre de savants anglais et allemands; sauf en optique, la France n'a pas produit de travaux décisifs et ne compte pas d'aussi grands noms que dans la première moitié du siècle.

Il faut se borner à signaler les principales découvertes qui ont enrichi la physique dans la seconde partie du XIXe siècle, c'est sur la *thermodynamique*, surtout sur la *lumière et l'électricité* que se sont portés les travaux des physiciens contemporains. Le principe de la conservation de l'énergie et la théorie mécanique de la chaleur due à l'Allemand *Clausius* (1862-1868), qui a repris les travaux du Français Carnot, ont été définitivement établis au cours du XIXe siècle, et ont servi de base à la thermodynamique. A Clausius revient également une part prépondérante dans l'élaboration de la théorie cinétique des gaz, tandis que le problème de la liquéfaction des gaz recevait une solution grâce aux travaux de Cailletet (de 1860 à 1870). Sans être l'œuvre de physiciens proprement dits, le *moteur a explosion*, dans lequel la puissance résulte de la combustion de mélanges gazeux, — moteurs à essence, moteurs à pétrole — a fait faire des progrès considérables à la science pure et à la technique, a rendu possible l'automobilisme et la navigation aérienne; à puissance égale, il est incomparablement plus léger que le moteur à vapeur; certains modèles sont plus économiques que les machines à vapeur et sont déjà très employés.

C'est surtout l'électricité qui a pris un développement prodigieux dans les années qui se sont écoulées de 1850 à 1900. A la télégraphie électrique terrestre créée par Morse, se sont ajoutées: la *télégraphie sous-marine*, due entièrement aux admirables travaux de *William Thomson*, l'inventeur des appareils les plus précis pour l'envoi et la réception des signaux télégraphiques; la téléphonie, la *télégraphie sans fil*, peut-être la plus étonnante des découvertes du siècle, due aux recherches d'un grand nombre de physiciens, rendue possible par les expériences de l'Allemand *Hertz* (1857-1894). Il a montré que les oscillations électriques se propagent avec une vitesse égale à celle de la lumière, constaté l'existence de rayons électriques qui se réfléchissent et se réfractent comme les rayons lumineux. La production de ces rayons a permis de communiquer instantanément

à travers l'atmosphère à d'énormes distances et a ainsi réalisé la télégraphie sans fil.

L'invention de la *dynamo* ou *machine dynamo-électrique*, due à l'ingénieur belge *Gramme*, après de nombreuses améliorations, a permis le transport de la force motrice à distance grâce à la production de courants électriques continus ou alternatifs; par suite, elle a résolu le problème industriel de la production et du transport à bon marché d'une énergie électrique considérable, ainsi que celui de l'éclairage à l'électricité. La dynamo est à l'heure actuelle le moteur principal de la civilisation contemporaine.

Des découvertes du plus haut intérêt, riches de promesses, ont été réalisées à la fin du siècle dernier. L'étude des décharges électriques dans les gaz a conduit W. Crookes à la découverte des *rayons cathodiques*, que *Roentgen* a utilisés en 1895 pour l'émission de rayons dits *rayons X*, pour lesquels des corps ordinairement opaques se montrent transparents. Un très grand nombre de savants s'emploient à poursuivre des recherches sur ces questions; leur intérêt théorique est considérable : elles se relient à la *radio-activité* qu'un nouvel élément, le *radium*, découvert par M. et Mme Pierre Curie, en 1900, possède à un degré éminent; elles ont permis d'édifier des théories nouvelles et fécondes.

En *optique*, la vitesse de la lumière a été mesurée par *Foucault*, également célèbre par la démonstration du mouvement de la terre faite au Panthéon, à l'aide d'un pendule, mais la découverte capitale est celle de l'analyse spectrale, créée à Heidelberg par le physicien *Kirchhoff* (1824-1887); elle prouve l'unité de la composition de l'univers en permettant de déceler dans les astres la présence des substances terrestres, et sert de procédé pour la découverte de nouveaux corps simples en révélant dans un minerai les métaux qui y sont en proportions trop minimes pour être constatés par les réactions chimiques. L'*optique* s'est en outre enrichie d'une partie toute nouvelle qui explique, entre autres, les phénomènes de la télégraphie sans fil : l'*électro-optique*. Ce nouveau chapitre de la physique procède des travaux de Clark Marxwell (1831-1879), auquel est due la théorie *électro-magnétique de la lumière*. Les conditions dans lesquelles l'émission lumineuse se produit ont été étudiées avec grand soin. Ces nouvelles données se sont montrées précieuses pour l'étude des astres et ont servi à donner du soleil une théorie satisfaisante.

L'étude des ondes stationnaires en optique a conduit le Français Lippmann à l'invention de la *photographie des couleurs*.

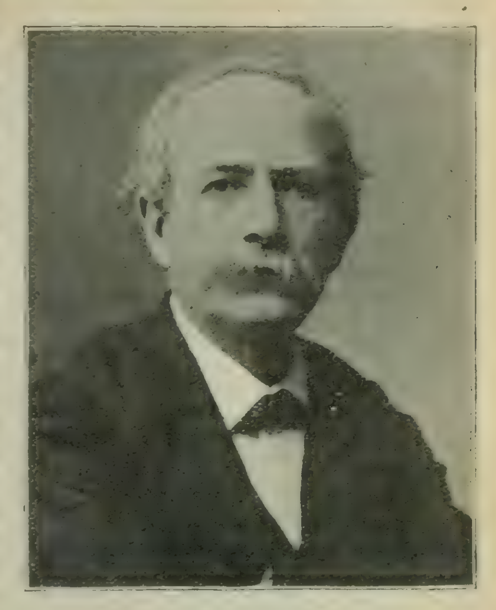
LA CHIMIE

Dans la seconde partie du XIXe siècle et au début du XXe, la chimie a réalisé d'énormes progrès : au point de vue théorique, elle a développé son caractère de science systématique qui explique les faits, au lieu de se borner à les enregistrer et à les classer. Dans la chimie, la France a gardé une suprématie incontestée, et compte dans cette science quatre grands maîtres illustres : *Sainte-Claire Deville*, *Wurtz*, *Berthelot* et *Pasteur*. ***Sainte-Claire Deville*** (1818-1881) s'est surtout consacré à la chimie minérale; il a transporté dans la chimie le principe de la conservation de l'énergie, fait ressortir le rôle de la chaleur dans les réactions chimiques, et imaginé de nouvelles méthodes d'analyse. Il a démontré que les composés de la chimie minérale même les plus stables subissent aux hautes températures une décomposition, il a ainsi découvert le phénomène de la *dissociation* dont il a énoncé les lois. Les travaux de Sainte-Claire Deville ainsi que l'emploi raisonné des méthodes physiques en chimie ont été le point de départ d'une science intermédiaire nouvelle, la *chimie physique*, en étroites relations avec la thermodynamique, qui s'occupe spécialement de l'étude des solutions, de la fusion, de la liquéfation, en relation avec la composition chimique des corps.

Wurtz et ***Berthelot*** ont été les maîtres incontestés de la chimie organique. ***Wurtz*** a surtout contribué à substituer à l'ancienne notation par équivalents la *notation atomique*. ***Marcellin Berthelot*** (1827-1907), à la fois expérimentateur et penseur de génie, occupe une place éminente; il a envisagé à un point de vue nouveau la chimie organique; il s'est efforcé de lui appliquer les méthodes de la chimie minérale et a fait ainsi *disparaître la vieille distinction fondamentale entre les deux parties de la chimie*. Il a compris l'importance de la synthèse en chimie organique et s'est rendu célèbre par ses travaux sur la synthèse des composés organiques, l'alcool, l'acétylène. Ses *Leçons sur la thermochimie*, 1865, ont éclairé les rapports entre les phénomènes physiques et chimiques, et contribué à reconstruire la chimie en accord avec la physique.

La chimie biologique a été explorée par le plus illustre savant français du XIXe siècle, ***Pasteur*** (1822-1895), qui s'est d'abord consacré à l'étude des fermentations; avec un sens profond de

la rigueur expérimentale, il a démontré que, dans les circonstances actuelles, il n'y a pas de génération spontanée, établi que le ferment est un être vivant, infiniment petit, le microbe, qui peut se multiplier dans un milieu favorable, et la fermentation, le résultat de l'action chimique que cet être exerce sur le milieu.



Marcellin Berthelot (1827-1907).
Photographie Pierre Petit.

Marcellin Berthelot est l'un des plus grands chimistes de la seconde partie du XIX*e siècle. Il est l'auteur de travaux très considérables sur la chimie organique, qu'il a envisagée à un point de vue nouveau et à laquelle il s'est efforcé d'appliquer les méthodes de la chimie minérale.*

Berthelot s'est également occupé des explosifs, des réactions chimiques s'accomplissant loin des conditions d'équilibre, et ses recherches l'ont conduit à la création de la Thermochimie *et de la* Mécanique chimique, *premières formes de la chimie scientifique moderne. Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie Française, esprit prodigieusement varié et fécond, auteur de nombreux traités de science et de philosophie et de plus de 600 mémoires, Berthelot fut aussi un grand citoyen républicain et démocrate convaincu; il siégea au Parlement comme sénateur, et fut ministre de l'Instruction publique* (1886-1887) *et ministre des Affaires étrangères* (1895-1896).

Au point de vue expérimental, la chimie a vu son domaine s'enrichir d'un nombre immense de faits nouveaux; des réactions autrefois irréalisables sont devenues possibles, certaines même industrielles. Les nouveaux agents physiques, l'électricité en premier lieu, ont rendu à cet égard les plus grands services. C'est par l'électricité que *Moissan* a réalisé la préparation si difficile du fluor; c'est par l'emploi du four électrique que le même savant a fabriqué pour la première fois

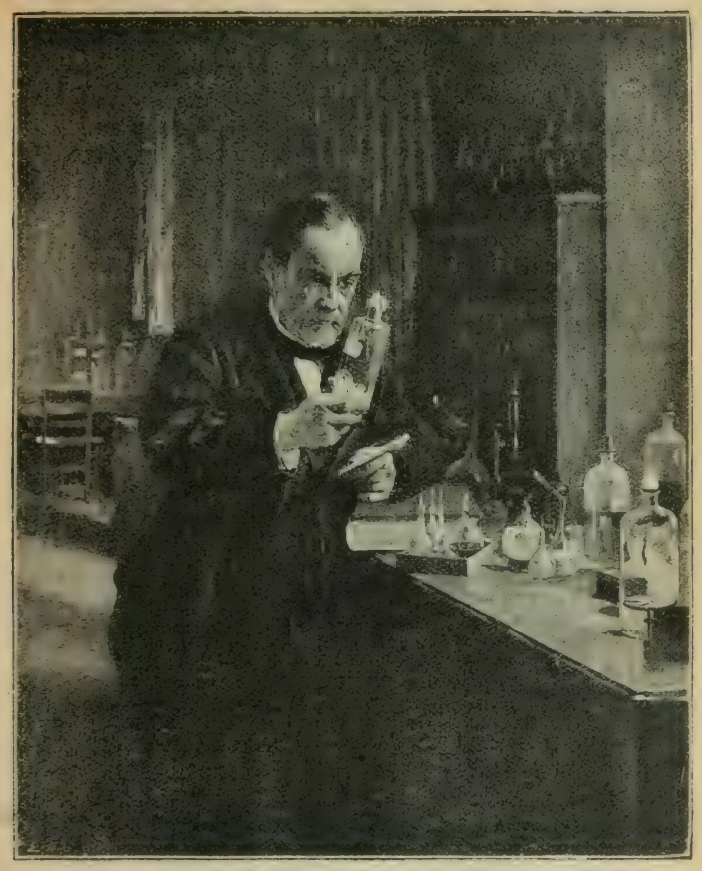
le carbure de calcium, aujourd'hui base de la fabrication industrielle de l'acétylène. Les effluves électriques ont permis de fabriquer facilement l'ozone ; l'emploi d'agents complexes appelés catalyseurs qui modifient la vitesse des réactions a eu de très grandes conséquences. Il s'est créé une chimie des très hautes températures ainsi qu'une chimie des très basses : on fait couramment, pour la fabrication d'aciers spéciaux, pour la préparation de l'aluminium, de l'électro-métallurgie à la température de 3000°. Grâce à l'emploi de tous ces procédés, la préparation de nombre de corps par *synthèse* est devenue courante : certaines synthèses ont une très grande importance industrielle, par exemple la préparation de l'acide sulfurique et la synthèse des nitrates.

Enfin, la chimie a donné lieu à un si grand nombre d'applications que la *chimie industrielle* a obtenu droit de cité. Cette dernière traite des réactions qui rendent possibles les fabrications en grande quantité, elle porte son attention sur les appareils et sur les procédés qui permettent d'obtenir les meilleurs rendements et la récupération la plus avantageuse des sous-produits. A la chimie industrielle se rattachent les industries des savons et corps gras, des matières colorantes, des engrais artificiels, et une foule d'autres.

LES SCIENCES DE LA VIE

Les sciences de la vie ont réalisé dans la seconde partie du XIXe siècle des progrès aussi remarquables que les autres sciences. A côté de la zoologie et de botanique, les sciences descriptives classiques, se sont créées une foule de sciences annexes, en particulier la physiologie et la chimie biologique, dont les résultats se sont affirmés de plus en plus importants. L'ensemble de ces disciplines constitue la biologie, qui embrasse l'étude des phénomènes auxquels donne lieu la vie sous ses formes les plus variées.

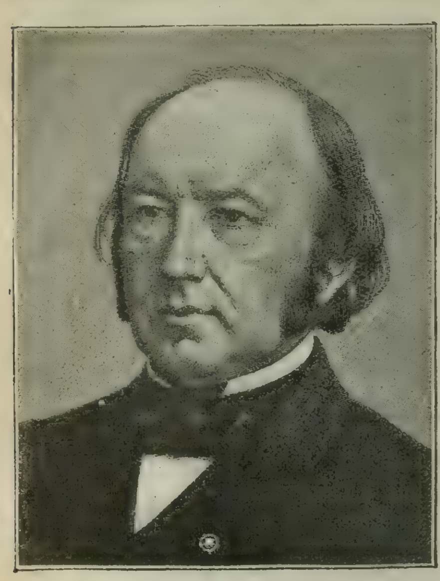
Le caractère « expérimental » des sciences de la vie s'est de plus en plus prononcé : des laboratoires, des instituts de recherches ont été créés auprès des anciennes et célèbres collections telles que le Muséum. L'étude des êtres vivants tend à se faire presque exclusivement à portée du milieu où ils vivent; ainsi on a créé sur des points favorables des côtes des stations d'études de biologie marine, où l'on centralise les observations et les matériaux de toutes sortes provenant d'expéditions « océanographiques »



PASTEUR (1822-1895).
Photographie d'un portrait peint par EDELFELT (1854-1905).
Sorbonne. — Photographie Hachette.

Le peintre a représenté Pasteur dans son laboratoire de la rue d'Ulm, à l'École normale supérieure. C'est là, dans la plus modeste des installations, qu'avec des appareils de fortune, imaginés et créés de toutes pièces et au fur et à mesure de ses besoins, ce grand esprit patient et tenace, cet expérimentateur de génie, fit ses principales découvertes. En veston de travail, le savant tient de la main gauche une fiche d'expériences, et de la main droite un flacon de verre dont il examine attentivement le contenu. Presque toute la vie de Pasteur s'est écoulée dans ce laboratoire. « Prenez intérêt, disait-il, à ces demeures sacrées que l'on désigne sous le nom expressif de laboratoires. Demandez qu'on les multiplie et qu'on les orne ; ce sont les temples de l'avenir. »

En dehors de l'Anglais Darwin, les deux grands noms de la science biologique sont ceux de ***Claude Bernard*** et de ***Pasteur***; c'est grâce aux mémorables travaux de *Claude Bernard* (1813-1878) et à ceux de ses nombreux élèves que la physiologie a pu accomplir des progrès décisifs dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Il a fait triompher par son enseignement et par ses livres des principes empruntés à la pratique des sciences physiques et qui, en dépit de vives résistances, sont universellement admis aujourd'hui en biologie. Ce sont le déterminisme, l'utilité de l'hypothèse comme guide de l'investigation, l'insuffisance de la méthode de l'observation et la nécessité de recourir à l'expérimentation. L'idée fondamentale de son système est l'unité des phénomènes de la vie dans les deux règnes, animal et végétal. Parmi ses découvertes, deux sont hors de pair : celle de la *fonction glycogénique du foie* (1848-1849) et celle du système des *nerfs vaso-moteurs*. Les recherches de Claude Bernard ont donné à la médecine un caractère scientifique qui jusqu'alors lui faisait défaut.



CLAUDE BERNARD (1813-1878).
Photographie.

Claude Bernard est le fondateur de la physiologie; son « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale », est un modèle de méthode en matière de recherches histologiques sur lesquelles cet ouvrage a exercé une grande influence. Il professa successivement à la Sorbonne, au Collège de France et au Muséum.

Après avoir été violemment combattu, il finit par jouir d'une réputation universelle. De haute et vigoureuse stature, il avait un grand air de dignité qui imposait le respect, mais sa bienveillance inaltérable, la sérénité noble de son caractère lui valurent aussi de profondes affections.

L'œuvre de *Pasteur*, extrêmement variée, a eu un retentissement considérable sur toutes les parties de la biologie; elle a révolutionné les doctrines médicales, transformé les pratiques de la chirurgie, profondément modifié les conceptions de la physiologie et éclairé les liens qui unissent les phénomènes de la vie à ceux de la chimie. Après avoir publié d'admirables recherches sur les altérations du vin et de la bière, sur les maladies des vers à soie, Pasteur a étudié l'action des microbes non sur les milieux chimiques, mais sur les êtres vivants. Ses travaux sur le *charbon* et le *choléra des poules* montrèrent qu'un seul microbe peut suffire à mettre hors d'usage le mécanisme d'un être supérieur. Le pas décisif dans la voie de *la guérison des maladies microbiennes* fut franchi en 1879, lorsque Pasteur découvrit la *possibilité d'atténuer le virus des microbes par des cultures successives et d'obtenir ainsi des vaccins inoculables et capables de rendre l'organisme réfractaire à l'invasion d'une maladie déterminée.* Les découvertes de Pasteur, qui concernèrent d'abord les maladies des animaux, furent couronnées en 1885 par l'inoculation du vaccin de la *rage* sur un être humain. Les tentatives de Pasteur eurent un immense succès dans le monde entier, et dès 1888, par souscription internationale, était fondé l'*Institut Pasteur* pour l'étude et l'application des vaccins préventifs. En mettant en évidence le rôle du microbe dans la fermentation des maladies, Pasteur a accompli dans la science une révolution incomparable pour l'importance de ses résultats; il a créé une science nouvelle, la *bactériologie*, qui étudie le rôle pathologique des microbes et cherche à prévenir et à guérir les maladies infectieuses. Enfin, en isolant le microbe de la septicémie, il a écarté le grave danger de l'infection des plaies résultant des opérations, et donné aux chirurgiens la hardiesse d'entreprendre des opérations devant lesquelles ils reculaient jadis.

CHAPITRE XX

TRANSFORMATION DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LA VAPEUR, L'ÉLECTRICITÉ, LA GRANDE INDUSTRIE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERNATIONALES

Le trait le plus facile à saisir de l'histoire du XIXe siècle, c'est la transformation et le prodigieux développement de l'industrie et du commerce et, par suite, la transformation totale des conditions matérielles de la vie. Commencée vers 1815, se précipitant à partir de 1840, cette transformation est le *résultat du progrès des sciences*, surtout des sciences physiques et chimiques et de leurs applications pratiques. Elle n'a pas été particulière à un pays ; elle a été l'*œuvre internationale* des savants et des inventeurs du monde entier. Ses éléments principaux ont été la *vapeur* et l'*électricité*. La vapeur animant les machines a transformé les moyens de fabrication dans les usines, et, par les *chemins de fer* et les *paquebots*, les moyens d'échange. L'électricité, par le *télégraphe* et le *téléphone*, a rendu presque instantanée la transmission des renseignements et des ordres commerciaux, et, en supprimant pour ainsi dire les distances, elle a fait de tous les marchés du monde un marché.

CONDITIONS ANCIENNES DE L'INDUSTRIE

La transformation de l'industrie et du commerce au XIXe siècle a été si profonde et si rapide qu'entre les temps présents et l'époque de Louis XVIII les différences sont *plus grandes* qu'elles n'étaient entre l'époque de Louis XVIII et les temps de Ramsès en Égypte, quatorze ou quinze cents ans avant Jésus-Christ. Pour comprendre la grandeur de cette transformation, il faut se rappeler quelles étaient les conditions de l'industrie et du commerce au XVIIIe siècle et jusqu'à la fin du premier tiers environ du XIXe siècle.

Jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'industrie ne disposa pas de *force motrice*. Les forces naturelles, chutes d'eau, vent, n'étaient encore utilisées que pour les moulins. Tout se faisait de main d'homme : par exemple la laine, le coton, le chanvre étaient filés soit avec le fuseau tournant au bout des doigts, soit avec le rouet mû au pied. L'ouvrier n'avait à son service que des *outils* et pas ou *peu de machines*. La seule machine d'usage général était la machine à tisser, presque pareille au métier des anciens Égyptiens. A cette machine très simple s'ajoutèrent, entre 1764 et 1776, en Angleterre, les machines à filer le coton, la première des inventions qui devaient transformer l'industrie. Il n'existait que de *rares usines* : depuis Colbert, en France, quelques grandes draperies et des manufactures d'État, Sèvres pour la porcelaine, les Gobelins et Beauvais pour les tapisseries. On travaillait soit à domicile, soit dans des *ateliers* comptant un très petit nombre d'ouvriers, au milieu desquels le patron travaillait lui-même. Bien qu'il existât quelques centres célèbres pour leurs produits spéciaux, par exemple Lyon pour les soieries, il n'y avait pas de *concentration d'industrie* : en général, chaque région, chaque ville presque, fabriquait la plupart des marchandises nécessaires à ses habitants. *On fabriquait lentement, en petite quantité*, au fur et à mesure des besoins, et *les produits étaient chers*.

CONDITIONS ANCIENNES DU COMMERCE

Dans ces conditions le commerce ne pouvait être très actif. Il n'existait guère qu'un commerce local, et peu de commerce général. Les *grands courants commerciaux se restreignaient à l'Europe et aux colonies américaines*; l'Europe surtout était le grand marché de ventes et d'achats, le grand débouché des produits manufacturés et le centre d'approvisionnement des denrées exotiques. Mais, même en Europe, la majeure partie des consommateurs était alors dispersée dans les villages et les bourgades; les marchands étaient contraints d'aller chercher au loin leurs clients et de se déplacer pour vendre leurs articles. Le commerce était donc *ambulant*; la recherche de la clientèle se faisait par l'intermédiaire des *colporteurs* et des *foires*. Les colporteurs jouaient un rôle essentiel dans la vie des populations rurales; ils parcouraient les campagnes avec une balle sur leurs épaules ou en menant par la bride un cheval de bât; leur assortiment de marchandises était extrêmement varié; ils vendaient indistinctement

ciseaux, lunettes, almanachs, étoffes, tout ce que les artisans locaux ne pouvaient fournir. Ce commerce itinérant devait disparaître au fur et à mesure que les moyens de transport devenaient plus faciles; mais il a survécu longtemps dans les campagnes à population clairsemée, et encore aujourd'hui dans certaines villes circulent le marchand de papier à lettres, le vitrier, le rétameur, etc. Pour faciliter les transactions entre les marchands de gros, on utilisait les foires, vastes marchés et centres de réunion, où manufacturiers et acheteurs étaient assurés de se rencontrer. Elles attiraient un grand concours de marchands venus de tous pays et donnaient lieu à une intense activité commerciale. Dans l'une des plus célèbres, celle de Leipzig, en Allemagne, il se traitait un chiffre d'affaires de trente millions

CONDITIONS ANCIENNES DES TRANSPORTS

Du reste, à la rareté des produits à échanger s'ajoutaient la rareté et la lenteur des moyens de transports, la *difficulté des communications*. Les réseaux de routes étaient encore peu développés. En 1815, en France, où le réseau était plus complet et mieux entretenu que partout aillenrs, on ne comptait encore que 46 000 kilomètres de grandes routes, un peu plus de la moitié du réseau actuel, le quart à peine si on ajoute les chemins de grande communication. Les routes ne se prêtaient pas aux déplacements rapides; elles étaient en grande partie pavées comme elles le sont encore aux alentours de Paris, et les plus anciennes, courant en droite ligne à travers le pays, étaient coupées de descentes et de montées fort rudes. Peu de ponts sur les grands cours d'eau; on les passait en bacs, d'où de longs retards. Entre 1815 et 1848, en France, quand on s'occupa de rendre les communications plus faciles, on eut à réparer plus de cinq cents ponts. Les marchandises étaient transportées par des entrepremeurs de *roulage* sur des charrettes à deux roues. Tirées par plusieurs chevaux attelés à la file, elles parcouraient de 35 à 40 kilomètres par jour; un ballot de soieries mettait de 12 à 13 jours pour venir de Lyon à Paris, un tonneau de vin un mois pour venir de Marseille.

Les hommes voyageaient un peu plus vite. Depuis 1705, au lieu du *coche*, les voyageurs avaient à leur disposition les *diligences* mises en service par deux compagnies de Messageries. Elles partaient de la rue Notre-Dame-des-Victoires à Paris, et rayonnaient dans toute la France. C'étaient de grandes et lourdes



DILIGENCE.

Musée Carnavalet. — Photographie.

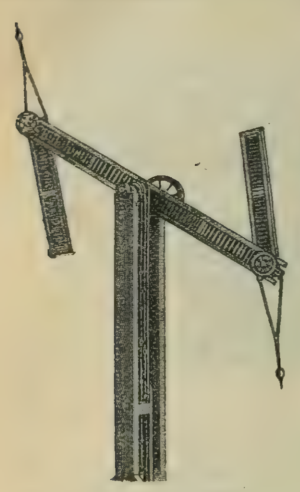
Modèle de la diligence ayant fait le service de Paris à Strasbourg, jusqu'à 1852. *La diligence pouvait transporter vingt voyageurs : trois dans le* coupé, *sur le devant de la voiture, place la meilleure; six au milieu, dans l'*inté-rieur; *huit en arrière dans la* rotonde; *trois au-dessus du coupé, à l'*impériale *sous la capote. Le siège du cocher était en avant de l'impériale, comme dans les omnibus parisiens. Les bagages étaient empilés sur la voiture, recouverts d'une grande toile, la* bâche, *soutenue par des cerceaux en bois. La diligence, attelée de quatre à cinq chevaux, arrivait à parcourir* 80 *à* 90 *kilomètres par jour.*

voitures attelées de quatre ou cinq chevaux et qui portaient de 18 à 20 voyageurs. Tous les 4 kilomètres depuis 1815, on trouvait des *maisons de poste* où la diligence changeait d'attelage. Grâce à ces *relais*, on parvenait à franchir 80 à 90 kilomètres par jour, moins qu'un de nos express en une heure. Le soir on s'arrêtait pour coucher à l'hôtel ou à l'auberge. Il en coûtait ainsi cinq jours et 100 francs (qui en feraient dix fois plus aujourd'hui) pour aller de Paris à Lyon. Encore ne pouvait-on partir quand on voulait : en 1830, sur la route Paris-Lyon, la mieux desservie, on n'avait que cinq départs par semaine et l'on devait retenir sa place plusieurs jours, parfois plusieurs semaines à l'avance.

Les lettres étaient transportées par la *malle-poste*, une voiture légère marchant nuit et jour et qui, au trot de cinq ou six chevaux, arrivait à parcourir jusqu'à 14 kilomètres à l'heure : c'était la plus grande vitesse que l'on pût alors atteindre et les

lettres parvenaient en deux jours de Paris à Lyon. Le destinataire payait le port, variable selon le poids et la distance, mais toujours au moins dix fois supérieur au prix actuel.

Enfin, depuis 1793, il existait en France un système de *télégraphe aérien* inventé par les frères *Chappe* et qui, au moyen de signaux faits en haut d'un mât et répétés de poste en poste, permettait de correspondre en quelques minutes, de Paris aux principales villes. Mais l'usage du télégraphe était réservé au gouvernement et ne devait être mis à la disposition du public qu'à partir de 1850; de plus le système cessait de fonctionner dès qu'il pleuvait, qu'il faisait du brouillard ou qu'il faisait nuit.



Télégraphe aérien
Conservatoire des Arts et Métiers.
Photographie.

Le télégraphe aerien imaginé par les frères Chappe, *adopté par la Convention* (1793), *a été en service jusqu'à* 1852. *Le public ne pouvait en user. L'appareil, qui rappelle les sé*maphores *de nos chemins de fer, était placé au haut d'une maison ou d'une tour, partie sur le toit, partie dans une chambre. Sur le toit, le mât, — seule partie de l'appareil représentee ici — haut de cinq mètres, portait un système de trois branches mobiles* — le régulateur *et les deux* indicateurs — *dont on faisait varier les positions à l'aide de manelles, de courroies et de poulies placées en dessous dans la chambre. Les postes de télégraphe étaient distants de* 10 *à* 12 *kilomètres. Les signaux, observés à la lunette d'approche, étaient répétés de poste en poste, assez vite pour qu'une dépêche de Brest parvînt, s'il faisait beau, en huit minutes à Paris —* 600 *kilomètres Chaque signe correspondait non pas à une lettre, mais à un mot : on avait un vocabulaire de près de* 37 000 *signes.*

Si les relations à l'intérieur des États étaient difficiles, les relations d'État à État et de continent à continent l'étaient plus encore. Entre les pays d'outre-mer et l'Europe, les relations étaient assurées par des *navires à voile*, qui utilisaient le vent pour unique moteur. Les ingénieurs étaient plus soucieux de solidité que de vitesse; pour fortifier la stabilité du bateau, ils lui donnaient une largeur considérable, une forme massive et un tonnage peu élevé. Un équipage de douze à trente hommes suffisait à manœuvrer ces petits navires. Le *Neptune*, du port de Bor deaux, avec ses douze cents ton-

nes, était cité comme géant. Les bateaux étaient obligés d'attendre au port, parfois pendant des mois, un vent favorable qui leur permît de prendre le large; ils ne chargeaient qu'exceptionnellement des passagers, qui acceptaient de loger tant bien que mal dans des cabines de fortune. Ils filaient avec lenteur, en moyenne vingt à vingt-cinq lieues par jour, et les voiliers les meilleurs marcheurs, vers 1820, mettaient, aller et retour d'Angleterre aux États-Unis, soixante-trois jours. La régularité des départs, si appréciée de nos jours, était chose inconnue.

La marine à voiles, dans la première partie du XIXe siècle, fit de grands progrès: les Américains s'attachèrent à augmenter le tonnage des voiliers et à accroître leur vitesse par l'allongement de la coque. Toutefois, l'industrie des transports maritimes restait dans l'enfance: elle était entravée dans son développement par l'ignorance des voies les plus courtes et par l'absence de marchandises lourdes et encombrantes propres à constituer une cargaison.

LA VAPEUR

Les conditions du commerce et de l'industrie furent transformées par l'invention de la machine à vapeur. On sait qu'à la fin du XVIIe siècle, le Français Denis Papin avait démontré la possibilité d'utiliser la vapeur d'eau comme force motrice, et qu'il avait construit un grossier bateau à vapeur (1707). Mais la première machine vraiment utile pour l'industrie fut construite par l'Anglais *Watt* (1769-1779). Il l'appliqua aussitôt aux machines à filer, inventées dans le même temps, puis aux métiers à tisser. La même année, un Français, *Cugnot*, essaya de l'appliquer aux voitures et construisit un chariot à vapeur qui servit à Versailles au transport de pièces d'artillerie: cette première automobile marchait à 4 kilomètres à l'heure, moins vite qu'un piéton au pas ordinaire. Peu après, un autre Français, le *marquis de Jouffroy*, lançait sur le Doubs, puis sur la Seine, un bateau mû par une machine à vapeur (1776-1783).

LES CHEMINS DE FER

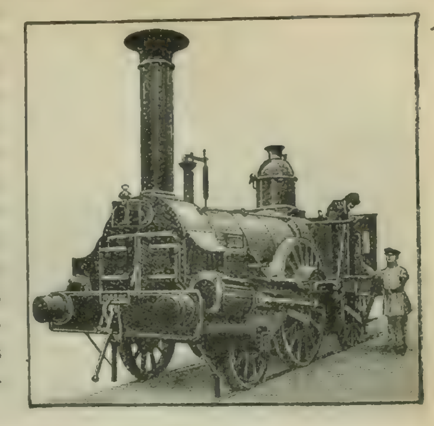
Depuis la fin du dix-septième siècle, dans les mines anglaises, pour faciliter la traction on faisait rouler les voitures à charbon, soit dans des ornières de bois plaquées de fer, — c'est la première idée des rails de tramway — soit sur des barres de métal saillantes, appelées *rails*. En 1802, dans une exploitation minière du pays

de Galles, on fit circuler sur les rails une voiture analogue à celle de Cugnot: le chemin de fer était inventé. On ne s'en servit d'abord que pour le transport des marchandises, parce que la machine *locomotive* ne pouvait aller ni vite, ni longtemps, faute de vapeur. La chaudière qui la fournissait était en effet une cuve cylindrique en métal lentement chauffée par un foyer placé à l'une de ses extrémités. En 1829, à Saint-Étienne, qu'une voie ferrée, la première construite en France, réunissait depuis plusieurs années à Lyon, l'ingénieur *Seguin* imagina de faire passer à travers la chaudière des faisceaux de tubes où circulaient les flammes du foyer. Dans cette *chaudière tubulaire* la surface de chauffe, et par suite la rapidité de formation de la vapeur, se trouvèrent considérablement accrues. En Angleterre, *Stephenson* inventait dans le même temps un procédé pour activer le tirage, en faisant échapper la vapeur par la cheminée, et rendre le foyer plus ardent. La locomotive étant ainsi perfectionnée, on vit, en 1830, entre Liverpool et Manchester circuler le premier train de voyageurs; il faisait 24 kilomètres à l'heure.

Ce nouveau mode de transport ne fut pas accueilli sans résistance. En France particulièrement on le jugeait peu pratique, sans avenir, un joujou pour les Parisiens, disait Thiers. Pourtant, à partir de 1840, on entreprit de relier Paris à toutes les grandes villes, et dans tous les pays civilisés on construisit des voies ferrées. Le développement de la métallurgie, le perfectionnement et la puissance des moyens mécaniques, la science des ingénieurs permirent de mener à bien les travaux les plus audacieux. On jeta par-dessus les fleuves les plus larges, par-dessus les vallées profondes, par-dessus des bras de mer des ponts et des *viaducs* prodigieux, tels le pont du Forth en Angleterre, et les viaducs de Garabit et du Viaur en France. On perça, à travers les plus hautes montagnes, des *tunnels* de plus en plus longs, depuis le tunnel du Mont-Cenis (1870), le premier creusé sous les Alpes, long de 13 kilomètres, jusqu'au tunnel du Simplon (1905), long de 20 kilomètres.

En même temps s'accroissaient chaque jour la vitesse et la force des locomotives. Les premières locomotives pesaient de 25 à 40 tonnes, et avaient une force de 350 à 400 chevaux; elles sont devenues insuffisantes pour les trains rapides ou lourds; elles ont fait place à des machines de 600 à 1500 chevaux, d'un poids qui dépasse 150 tonnes, et qui sont capables de remorquer des convois de 2000 et même 3000 tonnes. Les voyageurs disposent

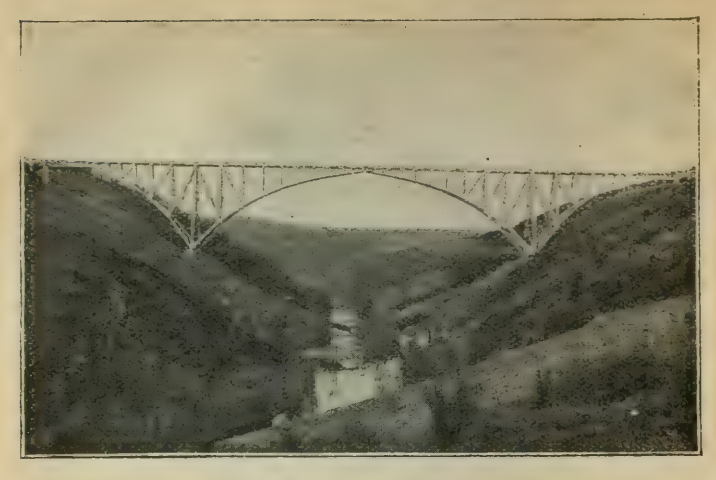
de wagons confortables, luxueux, où ils trouvent toutes les aises de la vie sédentaire, au lieu des voitures découvertes, aux chocs rudes, dans lesquelles on les entassait au début, exposés à toutes les intempéries. Les marchandises elles-mêmes bénéficient du perfectionnement des fourgons, les denrées alimentaires sont chargées dans des wagons réfrigérants qui en con-





LOCOMOTIVES D'EXPRESS EN 1844 ET EN 1903.
Photographies.

Le rapprochement de ces photographies, faites sensiblement à la même échelle, fait bien saisir le progrès accompli en soixante ans dans les constructions mécaniques et l'industrie des chemins de fer. En haut, locomotive de l'Ouest, construite en 1844, — date du début des grandes lignes en France — pour le service des express Paris-Rouen : trois paires de roues, dont une paire de roues motrices au centre. — En dessous, locomotive de l'Est, construite en 1903 pour les trains de grande vitesse : cinq paires de roues, dont trois paires de roues motrices en arrière. Les dimensions respectives des machines sont : longueur 7m,32 et 11m,69, diamètre des roues motrices 1m,71 et 2m,09; poids 18600 k. et 71 395 k. : la machine moderne pèse quatre fois plus que l'ancienne. Mais la vitesse, 90 k. à l'heure, est plus que doublée, et le train remorqué peut transporter trois ou quatre fois plus de voyageurs.



VIADUC DU VIAUR (TARN).
Photographie.

Les progrès de la métallurgie joints à l'amélioration des méthodes de calcul et de construction ont permis de donner une ampleur formidable à la construction des ponts métalliques. Le viaduc du Viaur, dans le Tarn, sur la ligne de Carmaux à Rodez, terminé en 1902, a une longueur totale de 460 mètres, une hauteur de 116 mètres, une portée de 220 mètres; le poids de la masse métallique est de 3630 tonnes; l'arche centrale mesure 250 mètres de corde.

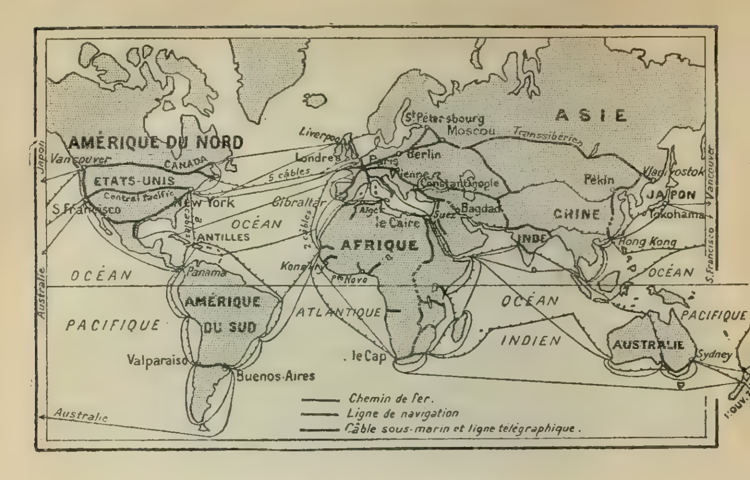
servent la fraîcheur, ou dans des wagons citernes qui évitent le coulage des liquides. Aujourd'hui nos « rapides » — certains font 102 kilomètres à l'heure — parcourent en cinq minutes plus de chemin qu'il y a soixante ans la diligence n'en parcourait en une heure. On va de Paris à Lyon en sept heures Vingt-deux trains circulent chaque jour entre les deux villes, et peuvent recevoir, chacun, au lieu des 20 voyageurs de la diligence, de 200 à 500 personnes. D'autre part, c'est le chargement de 300 ou 400 voitures de roulage qu'amène d'un coup, au quai des grandes gares, un seul train de marchandises. L'accélération du parcours a pour résultat une hausse énorme du trafic et des recettes; les prix de transport ont pu être réduits dans des proportions considérables. Le voyageur, qui payait 7 centimes par kilomètre en 1841, en payait 3,6 en 1906. Pour les marchandises, la réduction des tarifs est encore plus sensible; la tonne de marchandises, qui payait 25 centimes par kilomètre à l'entre-

preneur de roulage au milieu du XIXe siècle, n'acquittait plus qu'une taxe de 4 centimes et demi en 1906.

Pour construire des voies ferrées, acquérir des terrains sur tout leur parcours, procéder à des travaux d'art et à un entretien constant, les plus grosses fortunes particulières n'auraient pu suffire. Seul l'État, ou de puissantes associations de capitaux, pouvaient y subvenir. Aussi la construction et l'exploitation des lignes ont-elles été soit conférées à des compagnies privilégiées, soit réservées au monopole de l'État. Les deux systèmes se sont partagé les pays: l'Angleterre et les États-Unis ont opté pour la concession à des compagnies; les nations du continent européen, ont en général préféré l'exploitation directe par l'État. La France, après maintes hésitations, s'est prononcée en faveur d'un système mixte de concessions de longue durée, qui associent l'État et les compagnies privées aux charges et aux bénéfices de l'exploitation.

LES GRANDES VOIES TRANSCONTINENTALES

Plus d'un million de kilomètres de voies ferrées sont aujourd'hui en service sur le globe, et tous les continents, l'Afrique exceptée, sont traversés par la locomotive d'Océan à Océan. La première de ces lignes transcontinentales, le *Central Pacific*, fut construite dans l'***Amérique du Nord*** par les États-Unis entre New-York et San Francisco. Elle fut inaugurée en 1869. Depuis lors, quatre lignes nouvelles, dont une au Canada, ont été établies et mettent le rivage de l'Atlantique à quatre jours environ du Pacifique. L'***Amérique du Sud*** est traversée par le *Trans-andin*, la ligne de *Buenos-Ayres à Valparaiso*. L'***Europe***, par le raccordement des réseaux de divers États, a de nombreux transcontinentaux : telles la ligne de l'*Orient-Express* qui, par l'Autriche et Vienne, met Constantinople à 3 jours de Paris; la ligne du *Nord-Express* qui, par l'Allemagne et Berlin, relie Paris à Moscou. Dans l'***Asie Centrale,*** les Russes ont construit le *Transcaspien* destiné, semble-t-il, à joindre, par les chemins de fer anglais de l'Inde, la Russie au golfe de Bengale. A travers l'*Asie du Nord*, les mêmes Russes ont jeté, de 1891 à 1902, le *Transsibérien*, prolongé par le *Transmandchourien* jusqu'à la mer de Chine. En sorte que l'on va de Paris à Pékin en quatorze jours — sensiblement le temps qu'il y a cent cinquante ans mettait le voyageur de Paris à Marseille — et que, de Gibraltar, sur l'Atlantique, à *Vladivostok*, sur la mer du Japon, une bande de



CHEMINS DE FER TRANSCONTINENTAUX,
LIGNES DE NAVIGATION ET CABLES SOUS-MARINS.

fer continue unit les rives extrêmes de l'Europe aux rives extrêmes de l'Asie Dans l'*Asie Mineure*, les Allemands ont construit le chemin de fer *Constantinople Bagdad*, aujourd'hui presque complètement achevé ; ce petit transasiatique traverse toute l'Anatolie et la Mésopotamie ; désormais Constantinople ne se trouvera qu'à 54 heures de Bagdad. Cette ligne constituera en outre la route la plus courte et la plus directe pour se rendre aux Indes. Les voyageurs pourront faire le trajet de Londres à Bombay par Bagdad et Bassorah en moins de 10 jours, alors que, par le canal de Suez, on met en temps normal quatorze jours. En ***Afrique***, les Anglais ont construit plus de la moitié d'une ligne qui, *du Caire au Cap*, doit joindre les pays méditerranéens à l'extrémité sud du continent noir.

LA NAVIGATION A VAPEUR

Le réseau international des chemins de fer est complété par un réseau de *lignes de navigation*, et les services de transport sont aujourd'hui sur mer aussi réguliers que sur terre. Cette régularité n'a été possible que grâce à la machine à vapeur, qui assure la marche constante du navire et permet la substitution de la marine à vapeur à la marine à voiles.

Le premier service de transport par bateau à vapeur fut orga-



UN TRANSATLANTIQUE MODERNE : La *France*.

Photographie.

La France *est un des plus grands et plus rapides paquebots français. Lancée le 20 septembre 1910 par la Compagnie Transatlantique, elle fait la traversée du Havre à New-York. Elle mesure 220 mètres de longueur, 23 mètres de largeur, 16 mètres de profondeur, et déplace 27 000 tonnes. Elle possède six ponts superposés et le pont supérieur est à 25 mètres environ au-dessus de l'eau. Elle est actionnée par des turbines à vapeur agissant sur quatre hélices. Ses quatre grandes cheminées ont un diamètre qui varie entre 4 m. 10 et 5 m. 40, de telle sorte qu'un train métropolitain pourrait aisément y circuler. Elle peut embarquer 2000 passagers. Les grands paquebots modernes sont de luxueux hôtels, avec salons, fumoirs, promenoirs, ascenseurs, chauffage et éclairage électrique et sont pourvus de toutes les installations les plus raffinées au point de vue de l'hygiène et de la sécurité des voyageurs. Il a fallu seize mois de travail et onze millions de kilogrammes de métal pour la construction de la* France.

nisé, en 1807, aux États-Unis, sur l'Hudson, entre New-York et Albany, par *Fulton*, qui avait assisté autrefois à Paris aux expériences de Jouffroy et qui d'un seul coup résolut toutes les difficultés de la navigation mécanique. Bon pour le parcours paisible des fleuves et des lacs, le bateau à vapeur paraissait impropre aux grands voyages à travers l'Océan. Après avoir traversé avec succès la Méditerranée et la mer du Nord, le navire à vapeur affronta l'Océan; le 5 avril 1838, le *Sirius* quitta le port irlandais de Cork pour New-York où il arriva 18 jours après, après avoir opéré la première traversée de l'Atlantique.

Les vapeurs étaient alors mus par deux *roues à palettes* ou *aubes*, analogues aux roues des moulins, et placées sur les flancs du navire, à peu près à hauteur de son centre. Vers 1833, après des expériences faites séparément par l'Anglais *Smith* et par

Sauvage, un ingénieur français, on commença de substituer aux roues, lourdes, volumineuses et encombrantes, l'*hélice*, placée à l'arrière du bâtiment. L'hélice, de faible volume, toujours immergée, offre au vent une faible résistance et lui permet d'être pour le moteur mécanique un précieux auxiliaire. Depuis le début du xxe siècle, les navires sont actionnés, non plus par une seule, mais par deux ou plusieurs hélices jumelées. Les Anglais, à partir de 1838, entreprirent de construire, au lieu de navires en bois, des *navires en fer* et, à partir de 1877, des *navires en acier*, métal plus élastique et plus résistant que le fer. La construction de navires plus solides, plus longs, plus légers, était dès lors possible. Jusqu'en 1870, la balance était presque égale entre voiliers et vapeurs; depuis, l'équilibre a été définitivement rompu au profit de la marine à vapeur.

Ce sont les États-Unis qui ont pris l'initiative de la régularité des départs de navires, au lieu de les laisser soumis au caprice des vents et au bon gré des armateurs. En 1816, la Black Ball Line lançait son premier paquebot, une fois par mois entre New-York et Liverpool. A leur tour, les Anglais établirent une ligne régulière *transatlantique* à destination des États-Unis. La première ligne française fut créée deux ans plus tard entre le Havre et New-York (1840).

Les bateaux destinés à ces services faisaient l'admiration des contemporains, coûtaient un million et demi, étaient longs de 70 mètres, jaugeaient 1800 tonneaux, filaient, avec des machines qui développaient une force de 500 chevaux, 13 kilomètres à l'heure, et traversaient l'Atlantique en 17 jours, en emportant 70 passagers. Le progrès a été pour les navires le même que pour les chemins de fer. Les plus récents transatlantiques construits par les Anglais coûtent entre 32 et 45 millions; la longueur approche de 300 mètres — près d'un tiers de kilomètre — le tonnage de 50 000 tonnes, la vitesse de 48 kilomètres à l'heure. Des machines d'une puissance totale de 70 000 chevaux permettent de faire en quatre jours et demi la traversée de l'Atlantique en transportant 3500 personnes, la population d'une petite ville.

A côté des énormes navires à voyageurs qui, chaque année, conduisent d'Europe à New-York 4 ou 500 000 passagers, il existe des *cargo-boats* ou bateaux de charge, transporteurs de marchandises, dont la cargaison équivaut au chargement de mille à douze cents wagons de chemins de fer.

L'amélioration des transports maritimes s'est traduite par une



PONT TRANSBORDEUR DE MARSEILLE (1903).

Photographie Genouilliat.

Les difficultés que présente la communication entre les rives d'une passe entrée du port, embouchure du fleuve, canal) où circulent des voiliers de haute mâture et des vapeurs de fort tonnage ont d'abord été surmontées de manière imparfaite par divers dispositifs tels que les bacs et les ponts tournants. Elles ont été définitivement vaincues par la construction de transbordeurs qui offrent le triple avantage de n'apporter aucune gêne à la circulation des navires, de fonctionner malgré les intempéries de la mer et de n'imposer aux voyageurs aucune fatigue. Le transbordeur a été imaginé pour la première fois par un ingénieur français en 1889. Le pont transbordeur de Marseille à contrepoids et à articulations est un des deux types en usage.

grande rapidité des communications, par une augmentation du trafic, par un abaissement des frets, c'est-à-dire du prix de transport d'une tonne de marchandises par kilomètre. Un voilier en 1835 faisait payer 200 francs pour transporter 1 000 kilogrammes de marchandises du Havre à New-York; en 1913, il suffisait de 22 francs pour les expédier de Bristol à San Francisco. Depuis lors une hausse considérable s'est produite sur le fret; mais cette hausse due aux difficultés économiques nées de la guerre 1914-1918 est exceptionnelle et transitoire et le fléchissement des prix de transport est à prévoir dans un avenir prochain. L'importance économique des grands ports s'est sans cesse accrue. Ils ont été outillés au prix de dépenses énormes pour donner accès dans leurs bassins aux navires démesurément agrandis et pour assurer le déchargement presque instantané des marchan-

dises. Ils ne se contentent pas d'être les lieux de chargement et de déchargement pour les marchandises; ils en concentrent le commerce dans leurs marchés; ils en transforment les matières premières dans leurs usines et ils alimentent leur arrière-pays en même temps qu'ils lui offrent un débouché.

COMPAGNIES ET LIGNES DE NAVIGATION

Au début du siècle, nombreux étaient les armateurs qui ne possédaient qu'un seul ou deux navires. C'étaient, la plupart du temps, de gros négociants, qui les utilisaient pour transporter leurs propres marchandises et rendaient occasionnellement à d'autres commerçants ou à des passagers de fortune le service de les charger à bord. L'adoption de la vapeur a bouleversé cette organisation. Du transport maritime, simple accessoire du grand commerce, elle a fait une industrie autonome; à la dispersion des entreprises, elle a substitué la concentration. La construction de navires gigantesques, l'exploitation des lignes maritimes n'ont pu être assurées que par de puissantes compagnies pourvues d'abondants capitaux et maîtresses de véritables flottes. La plus grande du monde, la Hamburg-Amerika, en Allemagne, au capital de 154 millions, desservait en 1913 trente lignes de navigation, possédait 170 navires, jaugeant ensemble plus d'un million de tonnes, tonnage égal à celui de toute la flotte à vapeur française.

Les premières Compagnies furent constituées en Angleterre : ce furent la *Péninsulaire-Orientale* (1837) et la *Compagnie Cunard* (1838). A la même époque, se fondaient la Compagnie autrichienne du *Lloyd* (1836) et les Compagnies allemandes, la *Hamburg-Amerika* (1847) et le *Norddeutscher Lloyd* (1857). Les grandes Compagnies françaises furent crées sous Napoléon III, les *Messageries maritimes* en 1851, la *Compagnie Transatlantique* en 1862. Le trafic mondial est de plus en plus accaparé par ces grandes Compagnies à parcours fixe, qui aspirent sur leur passage les marchandises et les voyageurs. A elles seules, les Compagnies anglaises, françaises, américaines et allemandes représentaient en 1913 un capital d'un milliard 1/2 et une flotte de 8 millions de tonnes. Enfin, ces entreprises gigantesques fusionnent et s'entendent pour parer aux fâcheux effets de la concurrence acharnée que se font les compagnies rivales desservant les mêmes points. Les Compagnies les moins riches sont absorbées par les Compagnies plus puissantes; ainsi en 1911, l'*Anchor Line* est devenue la propriété de la Compagnie Cunard.



Dans le canal de Suez.

Photographie.

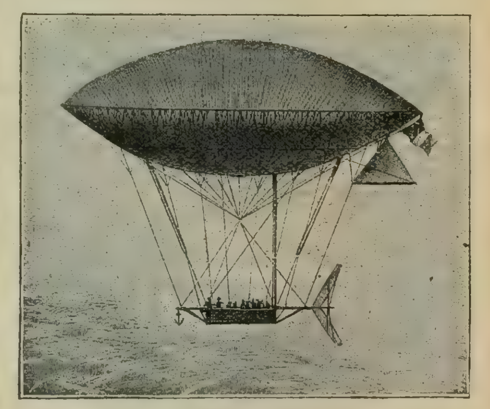
Le canal de Suez, œuvre de Ferdinand de Lesseps, percé en dix ans, de 1859 à 1869, est long de 157 kilomètres, large de 60 à 100 mètres, profond de 8m,58. On ne cesse de l'approfondir et de l'élargir. Il est en grande partie creusé dans le sable du désert. La traversée dure 15 heures pour les navires munis de projecteurs électriques : 24 heures pour les autres, qui ne peuvent marcher que le jour. En 1905, le canal a été pratiqué par 4116 navires. Il a diminué de plus de moitié le trajet d'Europe en Inde ; il épargne à la navigation la route périlleuse et longue qui contourne l'Afrique en passant par le cap de Bonne-Espérance, et il est devenu la voie commerciale la plus fréquentée du monde. — Au premier plan, les sables de la berge ; puis un bateau de commerce, un cargo-boat, *amarré à la rive. Au fond, un transport de guerre. Le canal n'est plus assez profond pour les plus récents cuirassés.*

Les principales lignes de navigation, et les plus nombreuses, se trouvent dans l'Atlantique, et, partant de Brême, Hambourg, Anvers, le Havre, Londres, Liverpool, Bordeaux, viennent aboutir à New-York, aux Antilles, aux grands ports de l'Amérique du Sud. A travers le Pacifique, des lignes joignent San-Francisco à l'Australie, au Japon, à la Chine. Pour atteindre ces mêmes pays et l'Inde, les navires venant d'Europe devaient, il n'y a pas quarante ans, contourner l'Afrique. Aujourd'hui, Marseille, Gênes, Brindisi sont « les Portes de l'Orient », et la Méditerranée est devenue la grande route de l'Europe à l'Asie depuis l'ouverture du *canal de Suez*.

LE CANAL DE SUEZ

Le percement de l'isthme de Suez fut une œuvre française. Le promoteur, *Ferdinand de Lesseps*, était consul de France en Égypte. Ce fut en France qu'il trouva les 200 millions nécessaires à l'entreprise. Il dut à l'appui énergique de Napoléon III d'obtenir l'autorisation de la Turquie et de triompher de toutes les intrigues de l'Angleterre. Celle-ci s'acharnait à empêcher l'ouverture d'une route qui allait mettre l'Inde à quelques jours de l'Europe, mais dont elle ne possédait pas encore tous les passages. Les travaux furent des plus rudes; on était dans le désert. Commencés en 1859, ils furent cependant menés à bien en 10 ans, et le canal, long de 157 kilomètres, fut solennellement inauguré le 17 novembre 1869. Le trajet d'Europe en Asie se trouvait dès lors abrégé de moitié. L'Inde est aujourd'hui à 15 jours de Marseille, la Chine à un mois, le Japon à moins de 40 jours, et c'est par milliers que chaque année les navires passent le canal de Suez.

Il ne faut guère plus de temps pour aller, par l'Atlantique, de Marseille à San-Francisco, sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, depuis que les États-Unis ont achevé en 1914 le percement de l'*isthme de Panama*, long de 74 kilomètres, entrepris en 1881 par de Lesseps et qu'il ne put mener à bien. Ce canal multiplie les relations entre les régions occidentales de l'Amérique et l'Europe; il est surtout utile aux États-Unis parce qu'il crée un nouveau trait d'union entre les intérêts de l'Est et de l'Ouest.



AÉROSTAT DIRIGEABLE *Dupuy-de-Lôme*, 1872.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

Grâce aux applications tirées de l'électricité, l'homme a pu joindre aux transports maritimes et terrestres les transports aériens et procéder à la conquête de l'air. La navigation aérienne s'est orientée suivant deux idées directrices différentes,



VOL DU DIRIGEABLE *La France* AU-DESSUS DE PARIS.
Cliché communiqué par le commandant P. Renard.

La comparaison de ces deux dirigeables fait ressortir les progrès accomplis dans le dernier tiers du XIX*e siècle par la navigation aérienne. Dupuy-de-Lôme, préparé par l'étude des sous-marins à celle des aérostats, un des premiers donna à son ballon la forme d'un ovoïde allongé; il lui appliqua le principe de la vessie natatoire des poissons et utilisa pour le diriger une hélice mise en mouvement par des bras humains. Son dirigeable, monté par* 14 *personnes dont* 9 *formaient l'équipage, ne put vaincre la résistance du vent. Cette tentative démontra que l'aéronaute n'est maître de sa direction que si la vitesse de son appareil est supérieure à celle du vent. L'électricité, en permettant l'emploi d'un moteur à la fois léger et puissant, a fourni la solution du problème. En* 1884-1885 *le capitaine Charles Renard, directeur de l'établissement aérostatique militaire de Chalais-Meudon, parvint à construire le premier dirigeable pratique qui reçut le nom de* « France ». *Le* 23 *septembre* 1885, « la France » *vint évoluer au-dessus de Paris et regagna ensuite son hangar de Chalais.* « La France », *qui a servi de modèle à presque tous les dirigeables construits depuis lors, était un ballon pisciforme de* 51 *mètres de longueur, son volume était de* 1864 *mètres cubes. La nacelle, faite d'un treillis de bambous, avait* 32 *mètres de long sur* 1 *m.* 30 *de large. Le moteur* dynamo Gramme *pesait* 90 *kilogs et fournissait une force de* 90 *chevaux.*

qui ont conduit à des résultats distincts. Les expériences en vue de l'élévation et de la sustentation dans l'atmosphère d'un *appareil plus léger que l'air* ont donné naissance à l'*aéronautique;* la construction et l'élévation *d'un instrument plus lourd que l'air*, mais doté d'une force élévatoire de propulsion et de stabilité ont créé l'*aviation.*

Les recherches ont d'abord porté sur le problème de l'*aérostation.* Née à la fin du XVIIIe siècle, l'aérostation est d'origine

purement française. Ce sont les frères *Montgolfier*, qui, à Annonay, en 1783, ont inventé les premiers ballons de forme sphérique à air chaud, dits montgolfières. Leur aérostat était presque semblable à ceux de nos jours; le ballon était gonflé à l'hydrogène, il était construit en soie vernissée et imperméable, enveloppée d'un filet terminé par une nacelle légère, muni d'une soupape pour assurer la descente par l'évacuation des gaz, pourvu d'un baromètre destiné à mesurer l'altitude et d'une ancre d'atterrissage. L'invention nouvelle fut utilisée sous la Révolution par les armées de la République, et l'*Entreprenant* prit une part glorieuse à la bataille de Fleurus. Mais, malgré ses brillants débuts, l'aérostation végéta pendant tout le XIXe siècle et ne fut guère employée que dans les réjouissances publiques ou dans de périlleuses ascensions destinées à recueillir des observations scientifiques. Le défaut essentiel de ces véhicules aériens était de ne pas être dirigeables et d'être entièrement soumis aux caprices des vents. Le grand problème à résoudre pour rendre pratique la navigation aérienne était celui de la direction : le ballon pour être parfaitement dirigeable doit avoir une vitesse supérieure à celle des plus grands vents. L'électricité a permis de donner au ballon un moteur suffisamment puissant qui lui permet de lutter de vitesse contre le vent. Les dirigeables les plus perfectionnés ont été construits en Allemagne au début du XXe siècle, à la suite des travaux et des expériences du comte *Zeppelin*, auquel l'Allemagne était redevable de la supériorité qu'elle détenait en 1914 dans cette branche de la navigation aérienne.

Les persévérantes recherches sur la navigation aérienne au moyen d'un appareil plus lourd que l'air ont abouti à la construction des *aéroplanes* dans les premières années du XXe siècle. L'idée de voler avec un appareil mû par un moteur est partie de France, mais le vol plané a été exécuté pour la première fois aux États-Unis par les frères *Wright* en 1903. La France toutefois a su conserver sa priorité dans le domaine de l'air. En quelques années, les aéroplanes ont atteint un degré de perfection à peine dépassé aujourd'hui et ont rapidement franchi les étapes de la maîtrise de l'air; la Manche, la Méditerrannée, l'Europe entière ont été traversées en attendant que le soient l'Océan et les autres continents. L'aviation et l'aéronautique n'en demeurent pas moins des inventions surtout militaires. Elles sont appelées à rendre des services pour le transport des nouvelles, des lettres,

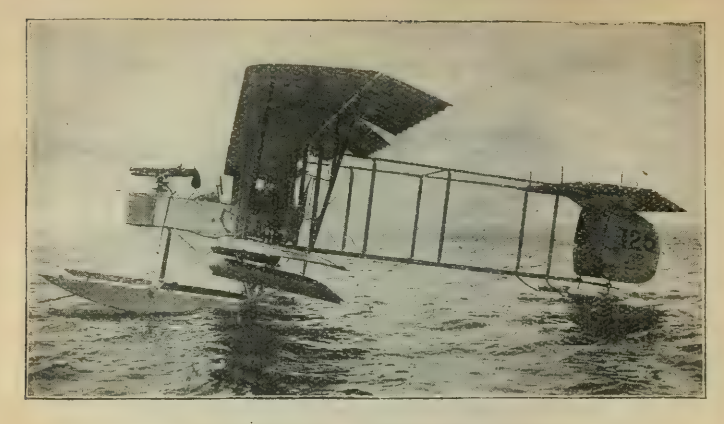


Aéroplane biplan Farman, 1908. — Photographie.



Voyage de l'aéroplane Blériot de Toury a Artenay et retour (31 oct. 1908). Photographie Rol.

L'ingénieur Louis Blériot, ancien élève de l'École centrale, est de ceux qui ont fait faire à l'aviation des progrès décisifs. Il construisit les premiers aéroplanes, monoplans pratiques, et effectua le premier voyage aérien en circuit fermé, volant au-dessus de la Beauce de Toury à Artenay et retour, soit 28 kilomètres environ, s'arrêtant à deux reprises et repartant par ses propres moyens. Le monoplan Blériot avait l'aspect d'un grand oiseau; il était partagé en deux ailes, entre lesquelles se plaçait l'aviateur. Les ailes, d'une envergure de 9 mètres, étaient tendues de papier parchemin. Le moteur, d'une force de 50 chevaux, actionnait une hélice métallique flexible à 4 branches. L'appareil reposait sur un châssis rouleur à deux roues de bicyclette, qui servait au lancement et à l'atterrissage.



HYDROAÉROPLANE. — Photographie Branger.
L'hydroaeroplane est un appareil qui diffère de l'aeroplane en ce qu'il utilise l'eau comme surface plane au départ et à l'arrivée.

mais pour le transport des personnes et surtout des marchandises, elles sont encore loin d'avoir une importance économique comparable à celle des voies terrestres et maritimes.

L'ÉLECTRICITÉ L'électricité a été, avec la vapeur, le principal agent de transformation de l'industrie et du commerce. A la fin du XIXe siècle, elle est devenue source industrielle de lumière, de chaleur et de force motrice, concurrente et non plus auxiliaire de la vapeur. Elle est en passe aujourd'hui de révolutionner toute l'industrie : la métallurgie par le *four électrique*, les industries mécaniques et l'industrie des transports par les *dynamos*, qui donnent aux voitures des vitesses de 200 kilomètres à l'heure, ou bien transportent à des centaines de kilomètres l'énergie fournie par les chutes d'eau. Mais tout d'abord, l'électricité a fourni un *moyen nouveau de correspondance*, et rendu possible, par le *télégraphe*, puis par le *téléphone*, la transmission presque instantanée de la pensée et de la parole aux grandes distances

Ce fut en 1833 que, des découvertes d'Ampère et d'Arago, le savant Allemand *Gauss* tira le télégraphe électrique. Le premier appareil pratique fut construit deux ans après (1835) aux États-Unis par un peintre, *Morse* : l'appareil et son alphabet sont encore d'usage universel, malgré le faible rendement de 700 mots

à l'heure. Dès 1836, l'Angleterre et les États Unis commencèrent à construire leur réseau télégraphique. La première ligne française ne fut établie qu'en 1845 entre Paris et Rouen, et le télégraphe aérien ne disparut qu'en 1852. Le *téléphone* fut inventé plus tard (1855) par un employé des postes français, *Bourseul*. Un Américain, *Graham Bell*, imagina en 1877 l'appareil actuellement en usage, qui est entré dans la vie journalière avec une rapidité remarquable.

La rapidité des communications télégraphiques a été accrue par les perfectionnements incessants apportés au télégraphe, à un point tel que sa capacité de transmission est maintenant de 18 à 20 000 mots à l'heure. Le progrès le plus décisif est l'apparition de la *télégraphie sans fil*, à la fin du XIXe siècle, qui supprime les fils conducteurs jusqu'alors nécessaires à la transmission des signes. Cette découverte est le résultat des travaux du savant français *Branly*, dont l'ingénieur italien Marconi a su tirer une géniale application pratique. Lancées dans l'espace, les radiations électriques rendent conductrice, à leur contact, la limaille de fer rebelle jusque-là au courant. Dorénavant, les navires isolés en plein océan ou les postes coloniaux perdus dans la profondeur des déserts asiatiques ou africains, reçoivent en quelques secondes les nouvelles du monde civilisé, dont les séparent parfois de longues semaines de marche et des lieues de traversée maritime. Dès 1869, une Union télégraphique universelle avait unifié les tarifs ; elle a été suivie en novembre 1906 d'une convention radiotélégraphique internationale.

LES CABLES

Au milieu du XIXe siècle, la France et l'Angleterre furent pour la première fois reliées par un *câble*, immergé dans le Pas de Calais (1851). On songea presque aussitôt (1857) à relier les continents à travers les océans, et d'abord l'Europe et l'Amérique du Nord, l'Angleterre et les Etats-Unis. Après trois tentatives malheureuses, le câble, long de 4000 kilomètres, descendu à 3000 mètres de profondeur, fut enfin mis en place en 1868. Successivement l'Afrique, l'Inde, la Chine, l'Australie, l'Amérique du Sud furent rattachées à l'Europe, à travers l'Atlantique, la Méditerranée, l'Océan Indien. Puis à travers le Pacifique, l'Amérique du Nord fut reliée à l'Australie et à l'Asie. Aujourd'hui les câbles sous-marins ne mesurent pas moins de 450 000 kilomètres, sur lesquels 280 000 kilomètres appartenaient aux Anglais en 1914. Cet énorme réseau est

un des éléments les plus importants de leur puissance. Renseignés avant tous les autres peuples, ils sont presque les maîtres absolus des communications sous-marines et exercent un véritable contrôle sur les décisions des États dont ils transmettent les télégrammes.

LES POSTES

En même temps que se développaient les services télégraphiques, étendus aujourd'hui dans les pays civilisés jusqu'aux villages, se sont développés, grâce aux facilités de transport par les chemins de fer et par les navires, les services postaux. Les correspondances parviennent avec régularité au destinataire et le délai qui sépare leur envoi de leur réception devient de plus en plus bref. Le tarif du port des lettres, journaux et paquets postaux a été considérablement réduit, depuis qu'un Anglais a proposé en 1837 de frapper les lettres d'une taxe, peu élevée, proportionnelle au poids, uniforme quelle que fût la distance, la taxe serait acquittée au moyen d'un *timbre* vendu par l'État et payé par l'expéditeur. Le système fut mis en vigueur en 1840; le nombre des correspondances distribuées fit plus que doubler dans l'année. La France en 1848, puis tous les pays du monde adoptèrent le système. A partir de 1874, les gouvernements s'occupèrent d'établir des tarifs communs pour la correspondance internationale. De là, sortit l'*Union Postale Universelle*, qui groupe les États du monde entier. En 1830, il en coûtait au moins 1 fr. 60 pour l'envoi d'une lettre de France en Russie. En 1914, moyennant 10 centimes, une carte postale fait le tour du monde. La dernière année du XIXᵉ siècle, le chiffre des lettres, cartes, journaux, paquets distribués par les bureaux de l'Union s'élevait à *vingt-trois milliards deux cents millions.*

LES ROUTES

Les grandes routes ont continué à se développer. Dans la France, en trente ans, sous la troisième République. de 1870 à 1900, le réseau routier s'allonge de 40 pour 100, et couvre 38 000 kilomètres, presque la longueur du méridien terrestre. L'essor des voies ferrées parut d'abord ralentir la circulation sur les routes, pendant la deuxième partie du XIXᵉ siècle; elles étaient vouées à une circulation purement locale et réduites au rôle d'affluents des voies ferrées. Elles ont récupéré un regain de vie notable depuis l'apparition d'un nouveau véhicule mécanique, l'automobile, dont l'usage s'est répandu avec une rapidité



Automobile Renault : limousine de grand tourisme 1913.



Omnibus automobile, type 1912.
Photographie Hachette.

remarquable en une seule décade, de 1900 à 1910. Jusqu'à ce jour l'automobile a été surtout appréciée par les touristes, et elle commence à peine à rendre les services qu'on peut lui demander pour le transport public des marchandises et des voyageurs.

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

Le développement des moyens de communication est à la fois une cause et une conséquence du merveilleux essor de l'industrie au siècle dernier. Toutes les industries anciennes, tissage, métallurgie, imprimerie, etc., ont été transformées et prodigieusement développées : la *filature et le tissage*, par l'application de la vapeur aux métiers à filer et à tisser; — la *métallurgie*, par la substitution du charbon au bois, puis du coke au charbon dans le traitement du minerai de fer; par l'invention de l'Anglais *Bessemer* (1853) qui permit de fabriquer en grand et à bon marché l'*acier*, métal très coûteux jusqu'alors; par l'invention du *marteau-pilon*, que construisait au Creusot l'ingénieur *Bourdon* (1841), et qui permit de forger les plus énormes pièces métalliques; — l'*imprimerie*, par la découverte de nouveaux procédés de fabrication du papier et par l'invention de la *presse rotative*, due au Français Marinoni (1867), qui permet de tirer en une heure plus d'exemplaires d'un livre qu'on n'en pouvait tirer au XVIIIe siècle en cent jours.

A côté des industries anciennes sont apparues et se sont développées des industries nouvelles, nées en grande partie des progrès de la *chimie*. Telles sont les nombreuses industries dérivées de la houille : le *gaz d'éclairage*, découvert par le Français *Lebon* (1800); les *couleurs d'aniline*, qui ont transformé la teinturerie; les *produits pharmaceutiques;* les *essences pour la parfumerie*, etc. Telles encore l'industrie des *engrais chimiques*, qui ont profondément modifié l'agriculture; l'industrie du *sucre de betterave*, créée en France en 1810, et qui, d'un produit de luxe, a fait le plus commun des aliments, avec le pain et le sel. Ce ne sont là que des exemples, car il faudrait des pages pour énumérer les créations de l'industrie du XIXe siècle; et nombre d'objets dont l'usage nous est si familier et si nécessaire qu'on a peine à imaginer qu'on ne les ait pas connus de tout temps, les allumettes, par exemple, sont des inventions du siècle dernier.

LA GRANDE INDUSTRIE

Les caractères essentiels de l'industrie moderne — on l'appelle la *grande industrie*, — sont les suivants : l'industrie est *toute pénétrée par la science;* ce sont les recherches des savants qui préparent l'activité des industriels; *le laboratoire s'est introduit dans l'usine* comme un organisme indispensable, et ce fait se vérifie surtout dans les industries chimiques et électriques. C'est en Alle-



UN ATELIER D'IMPRIMERIE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.
Reproduction d'une planche de l'*Encyclopédie*.

UNE IMPRIMERIE MODERNE.
Photographie Crété.

magne que s'est le mieux forgée cette alliance, et ce pays lui est redevable de sa grandeur économique au début du xxe siècle. Dans certains pays tels que la France, ces rapports n'ont pas toujours été aussi étroits qu'ils auraient dû l'être. Au travail à la main on a substitué et l'on substitue le plus possible le travail mécanique ; *la machine et le métier remplacent l'homme*. Les machines ont des dimensions considérables ; certains laminoirs à blindage d'une puissance de 1200 chevaux-vapeur donnent des plaques de quarante centimètres d'épaisseur ; elles nécessitent d'immenses constructions pour les loger ; *l'atelier a fait place à l'usine*.

Comme le développement des moyens de communication rend facile et rapide le transport des objets fabriqués jusqu'aux centres de consommation, les usines se sont groupées autour des centres de production ou d'importation des matières premières, autour des mines et des ports. Il s'est ainsi créé, très rapidement, des villes qui, comme Saint-Étienne et Tourcoing, ne sont que des réunions d'usines, ou même, comme le Creusot en France, Essen en Allemagne, ne sont qu'une usine; il y a eu *création de centres industriels* et *concentration des industries*. Les usines tendent à se fusionner et à se concentrer en quelques établissements de proportions parfois gigantesques; elles ont une tendance à se monter sur des bases de plus en plus considérables. Les très grandes entreprises se sont sans cesse développées parce qu'elles offraient l'avantage de permettre de notables économies dans l'emplacement, la construction, le personnel et les dépenses d'entretien. Une machine à vapeur de très grande puissance consomme beaucoup moins de charbon que dix machines dix fois plus petites et donne le même rendement. Voilà pourquoi on entasse dans la même usine des milliers de broches de filature ou des centaines de métiers à tisser. Les usines modernes emploient une foule de travailleurs et revêtent de gigantesques proportions. Les établissements du Creusot, qui comptent 20 000 ouvriers, peuvent être, en France, pris comme exemple. En 1913, les fours à coke, destinés à fournir une des matières premières nécessaires aux hauts-fourneaux, produisaient chaque jour 360 000 kilos de coke, et les cinq hauts-fourneaux qu'ils alimentent étaient à même de produire de leur côté 100 à 200 tonnes de fonte par jour. Et pourtant cette production était relativement faible par rapport aux 400, 500 et même 600 tonnes de fonte, qui sortent quotidiennement de tel haut-fourneau des États-Unis.

Parallèlement à la concentration, s'opère une *intégration de l'industrie*. De plus en plus nombreuses sont les fabriques qui s'annexent toutes les opérations complémentaires de la production spéciale qui fait l'objet de leur entreprise. Une fabrique de chocolat, par exemple, possédera un atelier de menuiserie pour la fabrication de ses caisses d'emballage, une papeterie et une imprimerie pour la confection de ses boîtes et de ses étiquettes, peut-être même aura-t-elle outre-mer des plantations de cacao, et des navires pour l'apporter.

PRODUCTION EN MASSES ET EN SÉRIES

Les usines modernes, grâce à la puissance de leur matériel, produisent les objets en quantités énormes, illimitées ; *la production en masses* est un des traits distinctifs de l'industrie contemporaine. La fabrication en masses a pour complément la *fabrication en séries* : les machines sont employées à livrer un nombre indéfini d'exemplaires d'un même article, quelquefois même d'une partie secondaire d'un objet. Une filature, au lieu de filer plusieurs fils, se consacrera à la production d'un seul numéro. La fabrication en séries entraîne *la spécialisation poussée à l'extrême*. Dans l'industrie de la chaussure, par exemple, certaines maisons sont spécialisées dans la chaussure de luxe pour dames, d'autres dans la chaussure de fatigue pour ouvriers.

Dans la grande industrie, la fabrication ne comporte pas d'arrêts, elle est *ininterrompue* ; jadis c'était la demande, maintenant c'est l'outillage qui règle la production. Les installations, les machines sont extrêmement coûteuses, il est impossible de laisser dormir cet énorme capital ; il faut à tout prix l'utiliser pour en tirer les intérêts de l'amortissement ; il en résulte que l'usine moderne, qui fonctionne sans arrêt, multiplie ses produits plus vite que ne s'accroît le nombre des consommateurs ; la *surproduction* est devenue un trait distinctif de l'industrie, trait particulièrement accusé dans les pays tels que l'Allemagne, où l'essor de la grande industrie a été le plus prodigieux.

L'emploi de machines qui produisent en grandes quantités en un court laps de temps, l'application des multiples découvertes scientifiques appliquées à l'industrie, la facilité pour les usines de s'approvisionner en matières premières que l'éloignement mettait jadis hors de portée ont entraîné une baisse prodigieuse des prix. Une glace de trois mètres carrés se vendait au

XVIII[e] siècle 1000 francs, en 1910, elle ne valait guère plus de 90 francs. Cette baisse des objets fabriqués ou des matières premières paraît d'ailleurs avoir atteint son extrême limite à la fin du XIX[e] siècle et, depuis 1903, notamment, par suite du renchérissement de la main-d'œuvre, le prix des principales marchandises a augmenté dans des proportions assez considérables, déterminant ainsi un renchérissement général de la vie.

LE ROLE DES CAPITAUX

La construction de bâtiments, l'achat et le renouvellement de l'outillage, les salaires des ouvriers et des ingénieurs, les achats de matières premières nécessitent l'emploi de capitaux considérables, d'autant plus puissants que les entreprises industrielles sont plus vastes. Par exemple, les établissements métallurgiques Krupp, en Allemagne, représentaient en 1913 un capital de 330 millions de francs. Un puits de charbonnage ordinaire, en France, représentait une mise de fonds de 10 millions. *L'importance des capitaux engagés* caractérise encore la grande industrie. La fortune d'un simple particulier, si riche soit-il, ne suffit plus à les fournir. Pour se les procurer, les détenteurs de capitaux sont dans l'obligation de s'associer et de constituer les entreprises actuelles sous forme de *sociétés par actions*. Le capital nécessaire à l'entreprise est divisé en fractions de minime valeur — 500 francs en France — qui s'appellent des *actions* et qui représentent des parts de propriété dans la société. Ainsi une société au capital de 100 milions émettra 200 000 actions. Chaque capitaliste prend le nombre d'actions qui lui convient et touche sur les bénéfices de l'entreprise une part proportionnelle au nombre de ses actions, le *dividende*. Les sociétés par actions se sont multipliées en France depuis la loi de 1867, qui limite la responsabilité et les risques de l'actionnaire au montant des capitaux qu'il a engagés. Ces sociétés offrent aux capitalistes prudents des obligations, qui diffèrent de l'action en ce qu'elles donnent droit à un revenu fixe, *l'intérêt*, toujours payé, que l'année soit bonne ou mauvaise. Grâce aux sociétés par actions, des gens qui s'ignorent et qui peuvent être dispersés aux quatre coins du monde peuvent monter une vaste entreprise dont ils seront les patrons anonymes. La limitation et l'émiettement des risques a rendu possible les entreprises les plus aventureuses telles que le percement de l'istnme de Suez.



LA BOURSE DE PARIS.

Photographie.

La Bourse des valeurs de Paris est une des plus importantes et une des plus anciennes du monde : elle date de 1724. Le bâtiment où elle se tient aujourd'hui et qui a la forme d'un temple de style corinthien a été construit au début du XIX*e siècle. Le marché est ouvert tous les jours de midi à trois heures ; comme les offres se font à haute voix ou plutôt se crient, le tapage est assourdissant soit à l'extérieur sous le péristyle où se tient le marché libre des valeurs non inscrites à la cote, soit à l'intérieur autour de la « corbeille », emplacement réservé aux agents de change, où se tient le marché des valeurs officielles, c'est-à-dire inscrites à la cote. De minute en minute, au fur et à mesure que le télégraphe et le téléphone apportent les nouvelles, les cours se modifient, jusqu'au coup de cloche de trois heures qui annonce la clôture.*

Il se négocie à la Bourse pour plus de 100 milliards de valeurs par an.

LE GRAND COMMERCE

De la grande industrie et du développement des voies de communication est sorti le grand commerce, dont le trait distinctif est *la conquête des marchés extérieurs*. Les fabricants ne se bornent plus à vendre dans leur pays, ils cherchent des *débouchés* dans tous les pays du monde. L'importance de ce *commerce extérieur* est un des signes essentiels de la puissance des États ; il est la condition d'existence de certains d'entre eux, tels que l'Allemagne et l'Angleterre, qui ne trouvent que dans la vente de leurs produits l'argent nécessaire à l'achat de leur nourriture. L'ouverture des débouchés s'impose avec une urgence d'autant plus impérieuse que, par suite de la production accrue, le marché

national est trop étroit pour absorber la masse d'articles que livrent chaque jour les usines. De 1815 à 1850, la conquête des débouchés extérieurs n'a guère été un problème vital que pour la seule Angleterre; à partir de 1870, elle est devenue une nécessité pour la France, l'Allemagne, la Belgique, et depuis la fin du XIXe siècle pour les États-Unis et le Japon. La concurrence entre les producteurs des diverses nations est devenue beaucoup plus âpre que par le passé; aux anciennes rivalités politiques se sont ajoutées les rivalités commerciales, et les peuples les plus prévoyants, afin de s'assurer des débouchés pour l'avenir, ont conquis de vastes empires coloniaux.

De la rivalité commerciale est résultée une *spécialisation de plus en plus grande de la production*; chaque contrée s'attache à produire les articles pour lesquels elle a des aptitudes naturelles ou des facilités, et qu'elle peut ainsi obtenir à des conditions meilleures que ses concurrents. D'autre part, le prix de vente d'une même marchandise tend à être le même dans tous les pays et se trouve réglé par les *bourses du commerce*, où le télégraphe apporte d'heure en heure les renseignements sur la production et les besoins du monde entier, les offres de vente et les demandes d'achat. Le monde est ainsi transformé en un marché unique, en un grand État commercial dont les divers États sont pour ainsi dire les provinces.

LES NOUVELLES MÉTHODES COMMERCIALES

Les transactions commerciales ont encore été facilitées par le développement du crédit et l'étroite union qui s'est nouée entre les banques et les groupements industriels. De nombreuses banques se sont spécialisées dans les *prêts à l'industrie*, et avancent aux entrepreneurs les sommes d'argent qui leur sont indispensables pour monter une affaire, renouveler leur outillage ou acheter des stocks de matière première. Les fabricants peuvent par suite substituer de plus en plus *la vente à terme* à la vente au comptant; ils peuvent accorder à leur clientèle, surtout dans les pays neufs où les possibilités d'achat dépendent de la valeur de la récolte, des délais de paiement qui atteignent cinq et six mois, en sorte que l'acheteur a le temps de revendre en détail la marchandise qu'il se fait livrer.

Pour faciliter la diffusion des produits et transformer les consommateurs possibles en consommateurs effectifs, il est devenu indispensable de faire connaître aux clients des divers

marchés l'existence des nouveaux produits et la facilité pour eux de se les procurer à bon compte. La *publicité commerciale* a pris un essor inouï : par l'envoi de catalogues, par l'insertion de réclames dans les journaux, par la pose d'affiches, l'attention des consommateurs est sans cesse sollicitée. Au colporteur de jadis s'est substitué le *commis-voyageur*, muni d'une boîte d'échantillons, qui visite sur place les petits détaillants et leur offre sa marchandise. Les grandes maisons de commerce ont installé dans toutes les grandes villes de l'étranger des dépôts de marchandises, dont les gérants peuvent à tout moment déférer aux désirs de la clientèle locale ; elles entretiennent des réprésentants qui leur signalent les besoins nouveaux, les moyens de les combler et la marche à suivre pour s'emparer de tel ou tel débouché.

Les gouvernements se sont rendu compte que l'expansion commerciale est le premier élément de la richesse d'un pays, et ils se sont efforcés de la protéger. Dans les grands centres de l'étranger, ils entretiennent des fonctionnaires de carrière, ou consuls, qui tendent de plus en plus à devenir de véritables attachés commerciaux et à transformer leurs bureaux en agences de renseignements. Enfin ils favorisent la divulgation des produits de l'industrie nationale, soit par des *foires* ou *expositions industrielles*, soit par des *expositions universelles*, qui permettent de mesurer les progrès accomplis par les industriels nationaux et ouvrent au commerce des débouchés nouveaux par la mise en contact des négociants et des producteurs.

POLITIQUE [CO]MMERCIALE

Au fur et à mesure que le marché devenait international, que la concurrence des pays étrangers devenait plus âpre et que le nombre des nations industrielles augmentait, non seulement les débouchés extérieurs devenaient plus étroits, mais encore les producteurs nationaux étaient menacés d'envahissement sur leur propre marché, que jadis ils exploitaient en maîtres. Les industriels et les commerçants de chaque pays ont donc poussé les gouvernements à adopter une *politique douanière qui réservât à leurs nationaux la maîtrise du marché intérieur et à élever les tarifs douaniers pour établir une barrière qui interdît l'accès de ce marché*. Cette tendance a été générale dans tous les pays de grande industrie, et la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle ont été marqués par un *retour au protectionnisme* ; la France,

l'Allemagne, les États-Unis, la Russie ont adopté une échelle de droits très lourds, dont quelques-uns prohibitifs; les pays neufs ont imité les pays anciens pour créer, eux aussi, une grande industrie et lui permettre de lutter à armes égales avec les pays rivaux mieux outillés et pourvus d'une longue expérience.

LES ENTENTES ENTRE PRODUCTEURS

En vue de limiter la baisse des prix qui résulte de la surproduction et de l'excès de la concurrence, et de s'assurer une marge de bénéfices convenable, *les producteurs se sont entendus pour la fixation des prix et la vente en commun de leurs marchandises*. Les ententes entre producteurs ont revêtu deux formes, le *trust* et le *cartel*.

Le trust est l'absorption d'une série d'entreprises moins fortes par l'entreprise la plus puissante et la mieux outillée. Ils sont particulièrement nombreux aux États-Unis.

Le cartel est une association entre producteurs; il laisse subsister les entreprises individuelles, mais les producteurs renoncent à leur droit de vendre librement les articles au consommateur et s'entendent pour fixer les prix de vente et déterminer le contingent de chaque usine. L'Allemagne est le pays d'élection des cartels. En France, les industriels forment des *consortiums* et des *comptoirs* qui ressemblent aux cartels et imitent leurs procédés

Maîtres du marché intérieur, grâce à la protection, et grâce à la formation de cartels ou de comptoirs, les producteurs sont assurés d'une marge de bénéfices suffisante; ils peuvent alors écouler, même à perte, le surplus de leurs produits sur les marchés extérieurs, de façon à y prendre pied et à évincer les concurrents. Ce procédé, connu sous le nom de *dumping*, consiste à pratiquer une double série de prix, les uns relativement élevés sur le marché intérieur, les autres, plus bas, variables suivant le cas, sur les marchés extérieurs. Mais tandis que ce mode de vente n'est, chez la plupart des nations industrielles, qu'un expédient temporaire pour désencombrer le marché intérieur, l'Allemagne en a fait une méthode systématique, qui lui a facilité au début dn XXe siècle la conquête des débouchés. Trusts, cartels et dumping ont complètement modifié l'allure du commerce et substitué à la concurrence individuelle sur le marché intérieur la concurrence collective sur les marchés extérieurs.



FAÇADE D'UN GRAND MAGASIN FRANÇAIS, LE « BON MARCHÉ ».
Photographie.

LE COMMERCE DE DÉTAIL LES GRANDS MAGASINS

En même temps que le commerce de gros, s'est transformé le commerce de détail ; l'évolution s'est également opérée dans le double sens de la spécialisation et de la concentration. A côté de la petite boutique, dirigée par un patron assisté d'un ou deux employés, qui se contente de débiter une certaine catégorie d'articles, a surgi le *grand magasin*, établissement géant dirigé par un état-major de comptables et de caissiers, et pourvu d'une armée de vendeurs, de commis, de livreurs, d'emballeurs qui ont chacun une besogne nettement délimitée. Le grand magasin vend tous les articles qui peuvent satisfaire les besoins de la clientèle ; mais ces articles sont classés par rayons distincts, disposés en brillants étalages pour être mis en valeur. Le système des grands magasins est fondé sur la *vente au comptant* et sur *l'achat à terme.* Il permet de brasser des affaires considérables avec un modeste capital, puisque le client a déjà payé les marchandises avant que n'arrive l'échéance du fournisseur. La prodigieuse vogue des grands magasins est due à la libre visite du client, à la livraison à domicile et à la reprise des objets qui ont cessé de plaire.

Un seul exemple suffit à montrer la prodigieuse croissance des grands magasins. En France, à Paris, apparaît en 1852 le

premier magasin de nouveautés digne de ce nom, *le Bon Marché*. Il faisait alors à peine 500 000 francs d'affaires par an; dix ans après il faisait sept millions, pour atteindre près de deux cent trente millions en 1910 et occuper 6000 employés. La France a été longtemps le pays d'élection des grands magasins, qui se sont successivement créés sous le second Empire : le *Louvre* en 1855, le *Printemps* en 1863.

A côté des grands magasins existent de *grandes maisons de spécialités*, — alimentation, chaussure, épicerie, vêtements, — qui ont pris un rapide développement. Certains de ces établissements — l'*Alimentation stéphanoise*, la *Belle Jardinière*, par exemple, — ont fondé des *succursales* dans toutes les grandes villes de la province; elles s'approvisionnent à la société mère et font une rude concurrence au petit commerce local. Leur énorme chiffre d'affaires est encore dépassé par celui de certaines maisons étrangères, en Allemagne ou aux États-Unis, venues plus tard à ce genre de commerce, mais qui ont démesurément élargi le champ de leur action.

Enfin l'aspect du commerce de détail a été modifié par les *coopératives de consommation*. Les consommateurs, jadis isolés et à la merci des commerçants, uniquement avides de bénéfices, se sont associés pour l'achat en commun des marchandises. L'Angleterre a été le berceau de ces sociétés qui se sont répandues sur le continent avec un succès grandissant.

CONSÉQUENCES DES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Le développement du commerce et de l'industrie a eu de très nombreuses et d'immenses conséquences, d'ordre politique, économique et social. Il faut se borner à souligner les principales.

L'abondante production d'objets utiles, la facilité de se les procurer, la baisse considérable des prix ont entraîné un prodigieux accroissement de la consommation; un grand nombre de produits dont l'usage n'était autrefois permis qu'à une minorité riche, par exemple, le café, le thé, le chocolat, une partie du luxe de jadis, par exemple les théâtres, les cinémas, l'éclairage électrique, ont été mis à la portée de la masse du peuple et ont grandement amélioré sa situation matérielle. L'aisance et le bien-être ont augmenté dans toutes les classes de la Société, et l'existence de certaines catégories d'ouvriers est aujourd'hui plus large que celle de nombreux bourgeois vers 1830.

La richesse générale s'est prodigieusement accrue; une

richesse nouvelle, *les valeurs mobilières*, ainsi que *l'épargne*, résultat des abondants bénéfices réalisés par l'industrie, ont accumulé les capitaux. Les valeurs mobilières sont représentées par les fonds d'État, les actions des chemins de fer, des grandes entreprises et des innombrables *sociétés anonymes*.

De cette richesse, la plus grosse part est disséminée par faibles portions en d'innombrables mains de petits capitalistes. Ce capital nouveau représente une somme prodigieuse, difficile à évaluer; il a servi soit à constituer sans cesse de nouvelles entreprises, soit à souscrire aux emprunts émis par les divers États. Cette masse énorme de capitaux a bouleversé la politique financière des gouvernements; elle a permis d'augmenter les impôts, le budget, la dette publique dans des proportions qui auraient jadis paru intolérables; elle a donné ainsi de plus grandes facilités pour faire la guerre à crédit et supporter les effroyables dépenses qui en résultent.

La transformation des conditions matérielles de l'existence a produit en Europe, et même dans plusieurs pays neufs, un accroissement rapide et prodigieux de la population. La population de l'Europe, évaluée en 1800 à 180 millions d'habitants, atteint maintenant 450 millions. Mais l'accroissement de cette population ne s'est pas opérée suivant une égale répartition entre les villes et les campagnes. Les villes seules se sont promptement développées au détriment des campagnes que désertent les paysans, attirés vers l'usine par l'espérance d'un salaire plus élevé et vers la ville par l'appât d'une existence moins terne et moins rude. Dans cette population nouvelle d'ouvriers et d'employés de commerce se sont recrutés les partis qui ont lutté contre la domination de la bourgeoisie, du clergé, de l'aristocratie industrielle et foncière, et qui ont précipité l'évolution de l'Europe vers un régime démocratique et imprégné de socialisme.

Entre employeurs et employés, les relations se sont modifiées. Jadis les ouvriers étaient tout près de leur patron; ils étaient en relations personnelles avec lui et étaient ses collaborateurs immédiats. Dans les énormes ateliers d'aujourd'hui, où se presse une foule de travailleurs, les ouvriers sont inconnus du chef d'entreprise. Ils deviennent les rouages d'un mécanisme dont la conduite se répartit entre de nombreux sous-ordres, ingénieurs, chefs d'ateliers, contre-maîtres; ils sont astreints à une discipline beaucoup plus stricte que dans les petites entreprises familiales.

Patrons et ouvriers qui s'ignorent ont trop souvent les uns à l'égard des autres des sentiments de défiance et d'hostilité; des conflits fréquents ont éclaté entre eux. Pour défendre leurs intérêts, les travailleurs ont formé des associations spéciales, syndicats et trade-unions, par lesquelles ils ne se contentent pas de se secourir mutuellement, mais s'efforcent d'imposer leurs volontés à l'employeur; leur arme usuelle est la grève ou cessation de travail, qu'ils emploient surtout pour obtenir une augmentation de salaires et une diminution de la durée du travail. Les grèves ont sans cesse augmenté; au début du xxe siècle, chaque année, en France, 150000 à 200000 ouvriers étaient englobés dans des grèves de toute sorte. En guise de représailles contre les grèves, les patrons se sont entendus pour pratiquer le *lock-out*, c'est-à-dire la fermeture simultanée des fabriques, de façon à obliger les grévistes à reprendre le travail sans conditions. La fréquence des conflits a obligé les pouvoirs publics à intervenir et à faire voter par les Assemblées législatives une série de lois, dont l'ensemble forme la législation ouvrière et sociale, et qui sont destinés non seulement à prévenir et à arbitrer les conflits, mais encore à limiter la durée du travail, à empêcher l'exploitation de l'ouvrier, et à lui assurer des conditions d'hygiène et de sécurité dans son travail.

CHAPITRE XXI

LES PUISSANCES EUROPÉENNES EN AFRIQUE

LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE, LE PROTECTORAT FRANÇAIS EN TUNISIE ET AU MAROC, LA QUESTION D'ÉGYPTE LE PARTAGE DE L'AFRIQUE, CONVENTION DE BERLIN LA LUTTE CONTRE LA TRAITE

I

LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

La France possède dans l'Afrique du Nord un ***magnifique empire colonial***, formé par les *pays de l'Atlas* : le ***Maroc***, l'***Algérie*** et la ***Tunisie***, qui lui font face de l'autre côté de la Méditerranée.

La formation de cet empire a commencé en 1830, sous Charles X, par l'***expédition d'Alger***; elle s'est poursuivie pendant tout le XIXe siècle et s'est achevée en 1911 par l'***établissement de notre protectorat sur le Maroc***. La conquête de l'Algérie a été la grande tâche du règne de Louis-Philippe et ne s'est terminée que sous Napoléon III, en 1857, après vingt-sept ans de luttes. La *lenteur de la conquête s'explique par la résistance des indigènes*, *Arabes* nomades et *Berbères* ou *Kabyles* sédentaires, tous *musulmans* fanatiques, par les *tergiversations du gouvernement français*, qui se décida seulement en 1840 à envisager la conquête totale et à substituer l'occupation étendue à l'occupation restreinte, par l'*adoption tardive d'une méthode de guerre* inaugurée par le maréchal ***Bugeaud*** et appropriée au climat et au terrain du pays ainsi qu'aux mœurs des indigènes. Les événements saillants de la conquête sont : la *prise de Constantine* (1837); la longue et pénible lutte contre un chef arabe, ***Abd-el-Kader***, qui fut notre principal adversaire (1833-

1847); la *conquête des massifs montagneux de la Kabylie* (1850-1858). Depuis la fin de la conquête, sauf une grave insurrection en 1871, la paix a presque sans cesse régné en Algérie.

L'organisation et la colonisation portent, comme la conquête, la marque des hésitations et des changements de méthode. Le régime a plusieurs fois varié; au *régime militaire*, en vigueur pendant la conquête, a été définitivement substitué en 1870 le *régime civil*.

La *colonisation, surtout officielle*, a été particulièrement active de 1840 à 1860, période des concessions gratuites. *De sérieux efforts ont été tentés pour améliorer la condition économique, sociale et intellectuelle des indigènes* et en faire de précieux collaborateurs pour la mise en valeur de l'Algérie.

L'ALGÉRIE AVANT LA CONQUÊTE

L'Algérie — on l'appelait en 1830 la *régence d'Alger* — un peu moins étendue que la France, à qui elle fait face sur la rive sud de la Méditerranée, était la partie centrale de la région de l'Atlas, entre l'empire du Maroc à l'ouest, et la régence turque de Tunis à l'est.

Elle présente un certain nombre de zones naturelles allongées parallèlement à la mer : d'abord une zone littorale, le Tell, montueuse, mais fertile, région propre à la culture, où la population s'était concentrée et où se trouvaient les villes; en arrière, une zone de grands plateaux herbeux, région d'élevage, où une population clairsemée de pasteurs trouvait les libres espaces nécessaires au parcours des troupeaux, enfin, derrière les hautes chaînes de l'Atlas, la région désertique du Sahara, semée d'oasis. Le gros de la population, toute de race blanche et qui se montait à environ deux millions d'habitants, était formé d'*Arabes* et de *Berbères*.

Les Arabes, descendants des conquérants du VIIe siècle, étaient généralement pasteurs, groupés soit en tribus à demi nomades dans la région des Plateaux, soit en tribus entièrement nomades et vivant sous la tente dans le Sahara. Les Berbères, l'élément le plus nombreux, descendants du peuple qu'avaient combattu vingt siècles auparavant les Carthaginois, puis les Romains, avaient adopté la langue et la religion des Arabes; ils vivaient de l'agriculture et peuplaient en sédentaires le Tell et la plupart des massifs montagneux. La plupart de leurs villages étaient groupés en confédérations ou *Kbila*; d'où le nom de *Kabyles*, donné à une bonne partie des Berbères. Arabes et Ber-

bères étaient d'humeur guerrière et très braves. Armés de fusils plus longs qu'un homme, de sabres courbes et de pistolets, montés sur de petits chevaux rapides et infatigables, ils formaient une cavalerie nombreuse, redoutable par sa mobilité, la soudaineté et l'impétuosité de ses attaques. En dehors de ces deux grandes races, on rencontrait quelques Turcs, des Coloughlis — fils d'esclaves — nés de Turcs et de femmes indigènes, ainsi que des Maures ou habitants des villes côtières.

Politiquement, la régence était une dépendance nominale de l'empire turc. Il y avait à Alger un *dey*, chef suprême de la Régence ; il s'appuyait sur l'*Odjak* ou milice des janissaires, et sur la *Taiffa* ou corporation des capitaines de vaisseau. Au-dessous de lui, trois *beys* étaient placés à la tête des trois divisions de l'Algérie et résidaient à *Oran*, à *Médéa*[1], à *Constantine*. Du reste, il ne faut pas se représenter l'Algérie comme un État régulièrement organisé et administré. Le pays etait en proie à l'anarchie. Tandis que beaucoup de tribus, surtout celles des montagnes, avaient une organisation municipale et démocratique, d'autres obéissaient à de grands chefs militaires ou à de grands chefs religieux. Les tribus et les confédérations, les grands chefs, les nomades et les sédentaires étaient fréquemment en guerre. L'autorité du dey et des beys était plus apparente que réelle : ils se contentaient de donner l'investiture au moyen du manteau rouge aux grands chefs berbères ou arabes, qui portaient les titres de caïds, aghas ou khalifes. Parmi les tribus, les unes étaient astreintes à l'impôt, les autres en étaient exemptes, mais chargées d'aider les colonnes de janissaires, chargées de recouvrir l'impôt, qui n'était guère perçu que par la force. Il n'y avait entre les populations qu'un seul lien réel, la communauté de religion, l'*islamisme*. Encore les musulmans étaient-ils groupés en associations ou confréries de Khouan — frères — souvent hostiles les unes aux autres, et d'âpres rivalités éclataient entre les grands chefs religieux — marabouts et chérifs — qui se disputaient les offrandes des fidèles.

Alger, sorte de capitale, était une ville grande et riche. Ses corsaires, les *célèbres pirates barbaresques*, avaient été pendant des siècles la terreur des navires marchands et même des populations riveraines de la Méditerranée, en raison des coups de main qu'ils opéraient sur les côtes. Leurs pirateries duraient

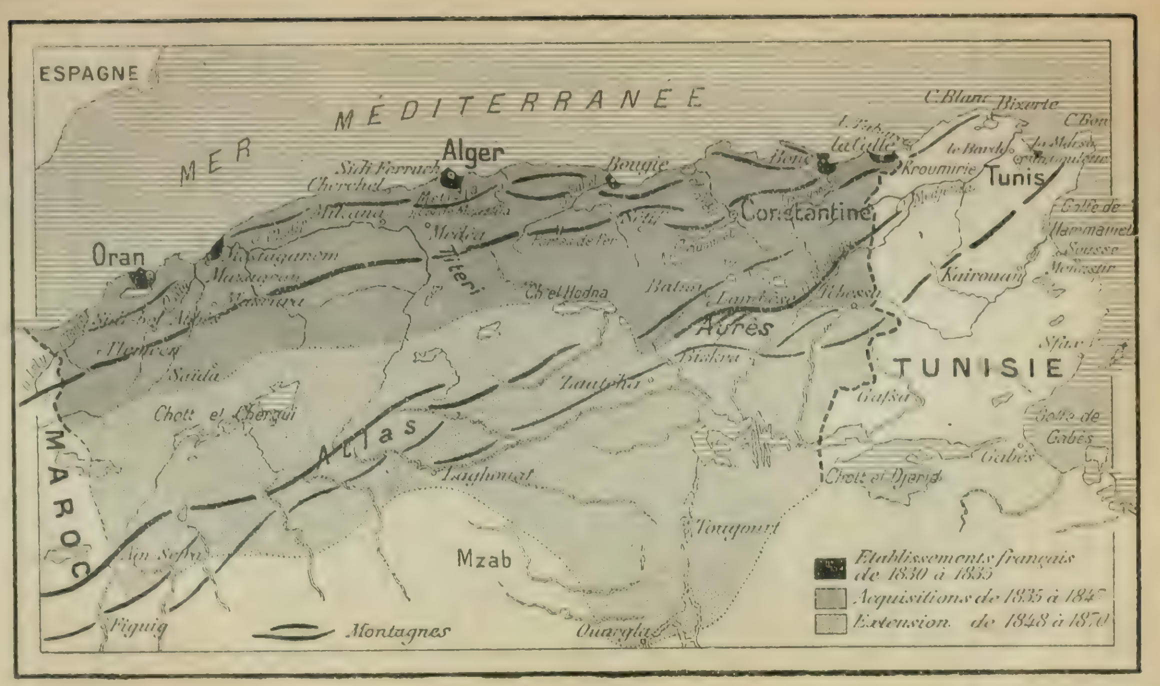
1. Le bey de Medea etait appelé bey de *Titeri*, du nom de la region.

encore au début du XIXe siècle. En 1815, le Congrès de Vienne déclara qu'il ne les tolérerait plus; pour exécuter cette décision une flotte anglaise, dirigée par lord Exmouth, bombarda Alger; le dey fut contraint de remettre trois mille captifs européens et de signer un traité qui abolissait la course et l'esclavage (1816).

CAUSES DE LA GUERRE La conquête de l'Algérie a eu pour origine une fourniture de blé, et un prêt de cinq millions fait au Directoire en 1797 par le dey d'Alger. Celui-ci avait passé sa créance à deux marchands juifs. Le règlement ayant donné lieu à des procès, le gouvernement français avait suspendu les versements de fonds jusqu'à ce que les tribunaux eussent prononcé. En 1827, le dey *Hussein* intervint, réclama le payement immédiat, et, dans un entretien avec le consul de France, Deval, s'emporta au point de le frapper avec son chasse-mouche (30 août 1827). Pour obtenir réparation de cet outrage, une escadre française vint bloquer Alger. Mais en même temps on négocia. Le blocus et les négociations ne donnèrent aucun résultat. En juillet 1829, la frégate *la Provence*, portant le pavillon parlementaire, fut canonnée dans le port. Le ministère Polignac se décida à la guerre (31 janvier 1830).

PRISE D'ALGER Une flotte de 100 navires de guerre et de 500 transports amena de Toulon à la petite presqu'île de *Sidi-Ferruch*, à l'ouest d'Alger, une armée de 36 000 hommes commandée par le ministre de la Guerre *Bourmont*. Elle ne fut même pas inquiétée; le débarquement commença le 16 juin 1830 sans coup férir. Le dey avait groupé ses forces sur le plateau de Staouéli, dans un camp protégé par des batteries. Vainement, le 19 juin, 40 000 cavaliers arabes, formés en colonnes, assaillirent les troupes françaises qu'ils essayèrent de rejeter à la mer. Ils furent repoussés, puis les Français passèrent à l'offensive et enlevèrent le plateau et le camp de Staouéli Bourmont dut alors attendre que la flotte débarquât son matériel de siège. Le 4 juillet, l'artillerie française ouvrait le feu sur les défenses extérieures d'Alger et sur le Fort-l'Empereur[1] bâti sur une hauteur qui domine la ville. A onze heures, les Français occupaient les ruines fumantes du fort que les assiégés. dans l'impossibilité de prolonger la défense, venaient de faire sauter;

1. Ainsi nommé en souvenir de l'empereur Charles-Quint.



L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE.

ils ouvrirent le feu sur la kasbah, la forteresse qui servait de résidence au dey. Dans la journée, le dey demandait à capituler. Il devait remettre aux Français la kasbah, les forts et les portes. En revanche, il conservait son trésor personnel, huit millions, et était libre de se retirer avec sa famille et ses richesses, et les soldats de la milice turque, où il lui plairait. Le libre exercice de leur culte, le respect de leurs femmes et de leurs biens étaient garantis aux habitants. Le 5 juillet, les Français entraient dans Alger et s'emparaient des cinquante millions du trésor de la Régence ; le 10, le dey et les siens s'embarquaient pour l'Asie Mineure. Cette victoire détermina Charles X à signer les ordonnances, et, le 29 juillet, la Révolution chassait de France les Bourbons.

L'OCCUPATION RESTREINTE

La chute de Charles X faillit coûter l'Algérie à la France. Louis-Philippe, les ministres, les Chambres songeaient si peu à la conquête qu'ils rappelèrent d'Alger toutes les troupes, moins une division de 8000 hommes. La succession rapide des gouverneurs — 9 en 10 ans — décèle les tergiversations du gouvernement de Louis-Philippe. On entendait se borner à une *occupation restreinte*, c'est-à-dire à l'établissement de petites garnisons sur les points les plus importants de la côte. Alger et sa banlieue, Oran, Mostaganem, Bougie, Bône, ce fut à quoi l'on se borna jusqu'en 1835. Pour beaucoup c'était encore trop : « La colonisation est une chose absurde, disait un député à la Chambre. Il faut hâter le moment de libérer la France d'un fardeau qu'elle ne voudra pas porter plus longtemps. » Les militaires n'étaient pas moins hostiles à l'entreprise, et le général Bugeaud l'appelait « la fâcheuse conquête ».

Ce furent les indigènes eux-mêmes qui imposèrent à la France la conquête. Par leurs attaques sans cesse renouvelées, ils entraînèrent insensiblement les Français à s'étendre pour se garder ; ils les contraignirent ainsi à passer de l'occupation restreinte à *l'occupation étendue*, puis finalement, à partir de 1840, après dix ans d'hésitations, à la *conquête totale*.

LA CONQUÊTE

Les faits saillants des guerres d'Algérie, sous Louis-Philippe, furent : à l'est, deux expéditions contre *Constantine* (1836-1837) ; à l'ouest, dans le pays entre Alger et Oran, et jusqu'au Maroc, la lutte, longue de quatorze ans, contre Abd-el-Kader (1833-1847).

PRISE DE CONSTANTINE

Constantine devait être occupée, parce qu'elle était la capitale d'un des trois beylicats de l'Algérie, et que le bey était l'adversaire déterminé des Français. La ville, réputée imprenable, se dresse sur un rocher qui, enveloppé d'un ravin profond de 100 mètres, où coule le Rummel, forme presque un îlot, sans autre communication avec la terre qu'un isthme étroit et qu'un pont. Elle comptait 25 000 habitants, musulmans fanatiques, plus une garnison de 4000 soldats, avec 70 canons. La première expédition fut entreprise en 1836, dans une mauvaise saison, par la pluie et le froid, avec des moyens insuffisants, 7000 hommes, sans artillerie. Elle échoua et coûta près de la moitié des troupes (9 novembre-1er décembre 1836). La seconde expédition, un an plus tard, fut préparée soigneusement, et munie d'un matériel de siège. La prise de Constantine n'en fut pas moins une opération fort rude. Pour faire franchir le ravin a l'artillerie, il fallut, sous le feu de l'ennemi, atteler à chaque pièce 40 chevaux et 200 hommes. La veille de l'assaut, un boulet tuait le général *Danrémont*, le commandant de l'expédition. Presque constamment sous la pluie, presque sans vivres, les hommes avaient passé 6 jours et 6 nuits sans un instant de repos, quand le 13 octobre 1837, à 7 heures du matin, le colonel *de Lamoricière* les conduisit à la brèche. La brèche escaladée, ils durent, à l'arme blanche, enlever des batteries, des barricades, prendre au long des rues les maisons une à une. Pourtant en deux heures la ville était conquise. Les épisodes héroïques abondent dans l'histoire des guerres d'Algérie ; l'assaut de Constantine compte parmi les plus héroïques.

ABD-EL-KADER

Abd-el-Kader était un Arabe des environs de Mascara, dans la province d'Oran. Il était de grande famille et de famille sainte : son père était un marabout qui se prétendait chérif, descendant de Mahomet. Lui-même, très pieux, avait une réputation de sainteté, parce qu'il avait fait le pèlerinage de la Mecque. Très brave, il était un brillant cavalier, propre à tous les exercices de la guerre. Très cultivé, il possédait toutes les connaissances du parfait lettré arabe. Jeune, — il avait vingt-cinq ans en 1832 — il exerça une profonde influence sur les populations algériennes. Son rôle consista à faire oublier aux tribus leurs rivalités, en surexcitant chez elles, à défaut de sentiment patriotique, le *sen-*



ABD-EL-KADER (1807-1883), lithographie de FUHN.
Bibliothèque nationale. Estampes.

Cette lithographie est postérieure à 1860; elle représente Abd-el-Kader vers 55 ans. Très beau, il avait les yeux bleus, avec de longs cils noirs, le front large et haut, le nez fin et légèrement aquilin, le teint mat, une épaisse barbe noire Il était de petite taille et d'une extrême élégance de tournure. Pendant quatorze ans. il a personnifié la résistance algérienne à la conquête française. Après sa reddition, il fut retenu cinq ans prisonnier à Pau, puis à Amboise. Quand Napoléon III lui eut permis de se retirer à Damas, où nous lui faisions une

timent religieux. Il les groupa dans la haine commune des « Infidèles » pour la *Guerre Sainte.*

L'ENTRÉE EN SCÈNE D'ABD-EL-KADER

Il entra en scène en 1832. Les tribus de la région de Mascara, désireuses de chasser d'Oran les Français, et sentant le besoin d'un chef, l'acclamèrent sultan. Il prit seulement le titre d'*Émir*, pour se concilier les sympathies du Maroc. Tout d'abord il ne réunit sous son autorité qu'un petit nombre de tribus ; il avait à lutter contre une foule de dissidents, les républiques kabyles, les autres marabouts jaloux de son influence, les partisans du Maroc. Il n'avait pris que Tlemcen, quand le Gouvernement français, au lieu de l'écraser immédiatement, commit par deux fois la faute de négocier avec lui comme avec un souverain (1834-1837); il lui constitua ainsi une souveraineté réelle sur un État de plus en plus étendu. D'après le premier traité, signé par le général *Desmichels*, qui commandait à Oran, l'émir posséderait tout l'Ouest, sauf Oran, Mostaganem et Arzew ; aucune clause n'impliquait la soumission ; aucune restriction n'était apportée au commerce des armes ; aucun tribut n'était payé par l'émir. Malgré les avantages énormes qui lui étaient consentis, Abd-el-Kader n'en commença pas moins les hostilités. Il s'attaqua d'abord aux tribus qui nous étaient fidèles, puis il franchit le Chélif, sous prétexte de « pacifier » l'Ouest comme il avait pacifié l'Est algérien. Il s'enhardit même à attaquer les troupes du général Trézel sorties d'Oran pour entreprendre une opération de police ; les Français, harassés par la chaleur, accablés par leurs lourds équipements, encombrés par leurs convois, se retiraient sur Arzew lorsque, près des marécages de la *Macta*, ils furent assaillis avec une telle fureur par les cavaliers d'Abd-el-Kader que le désordre se mit dans les rangs, que la colonne perdit la majeure partie de ses effectifs et dut abandonner les morts et la plupart des blessés sur le terrain (1835). Une expédition de représailles pénétra jusqu'à Mascara, la capitale de

pension de 200 000 francs par an, il tint scrupuleusement la parole donnée de ne jamais rien entreprendre contre la France. C'est ainsi qu'il refusa de s'associer à l'insurrection algérienne de 1870 et qu'aucun des siens n'y prit part. En 1860, les Turcs, à Damas, ayant massacré les Chrétiens, Abd-el-Kader se jeta dans la lutte, fit de son palais un asile, arracha à la mort en cinq jours 12 000 chrétiens, ayant racheté argent comptant la vie de centaines d'entre eux. De là, le grand cordon de la Légion d'honneur et les autres plaques qu'il porte sur la poitrine. Un petit-fils d'Abd-el-Kader est aujourd'hui officier français

l'émir, mais n'eut pas de résultat (décembre 1835). Le général Bugeaud conclut alors le second traité, connu sous le nom de *traité de la Tafna* (27 mai 1837), très avantageux pour Abd-el-Kader : il reconnaissait la souveraineté de la France en Afrique, mais il obtenait l'administration de la province d'Oran et de la province d'Alger; la France se réservait seulement cinq ou six points, Oran, Mostaganem, Mazagran, Alger et sa plaine, la Mitidja.

La faiblesse des Français permit à Abd-el-Kader de préparer la Guerre Sainte. Il forma un corps de *réguliers*, fantassins, cavaliers, artilleurs, groupés par bataillons et escadrons, disciplinés, soldés, exercés par des déserteurs, armés à la française et pourvus d'un uniforme, bleu pour les fantassins et rouge pour les cavaliers; ils formaient une troupe d'élite de 6000 hommes, avec batteries de campagne et parc de siège. Il avait en outre les contingents des tribus, les *goums*, qui s'élevaient à 50000 cavaliers et à plusieurs milliers de piétons. Il constitua des magasins, des arsenaux avec fonderie de canons et poudrerie, des places d'armes enfin, qui devaient lui servir de centres de ravitaillement et de points d'appui pendant la campagne. Il transporta sa capitale à Tiaret; il rechercha l'appui du Sultan du Maroc dont il obtint le titre de khalifa (lieutenant) et reçut en grande pompe, dans le Maroc oriental, à Taza, un burnous d'honneur que lui décernait le Sultan. Il employa deux ans à ces préparatifs. Quand il les jugea suffisants, il déclara solennellement la guerre aux Français (18 novembre 1839). L'incident qui lui servit de prétexte fut le passage du défilé des Portes de Fer par les troupes françaises pour relier la plaine d'Alger et la province de Constantine qui, séparées par les montagnes de la Kabylie, ne communiquaient alors que par la mer. L'émir, poussant une pointe hardie jusque sur Alger, détruisit aux portes de la ville toutes les cultures, brûla les fermes et massacra une grande partie des colons (20 novembre).

BUGEAUD

Alors la France se détermina à la conquête. Le général ***Bugeaud*** fut nommé gouverneur général de l'Algérie, et on lui donna les moyens nécessaires pour en finir avec Abd-el-Kader : 80000 hommes d'abord et plus tard 115000. Cette armée comprit un certain nombre de corps nouveaux, les uns formés en France : *Légion étrangère* (1831), *chasseurs d'Afrique* (1832), *chasseurs de Vincennes*, nos chas-

seurs à pied (1838); les autres recrutés parmi les indigènes : *zouaves* (1831), *spahis* (1834), *turcos* ou *tirailleurs Algériens* (1841).

Bugeaud sentit que la condition du succès était un changement complet du système de guerre. Jusque-là on s'était tenu sur la défensive, il fallait désormais attaquer sans trêve. On avait voulu opérer comme on l'eût fait en Europe, avec des soldats lourdements équipés, des convois de ravitaillement formés de voitures, dans un pays sans autres routes que des sentiers de montagnards et des pistes de troupeaux. Bugeaud, empruntant aux Arabes leurs avantages de mobilité et de rapidité, voulut, selon ses expressions, « pouvoir suivre l'ennemi sur tous les points où il se retire ». Il allégea le sac et l'équipement, remplaça les voitures par les bêtes de somme, mit l'artillerie à dos de mulet, et, divisant ses troupes en multiples colonnes très



Bugeaud (1784-1849).
Portrait par Larivière (1798-1876).
Musée de Versailles. — Phot. Hachette.

De noblesse périgourdine, né à Limoges, Bugeaud de la Piconnerie s'engagea aux grenadiers de la garde en 1804. Caporal à Austerlitz, colonel à la chute de Napoléon, sous la Restauration il se retira en Dordogne et s'occupa d'agriculture. Rappelé à l'activité par Louis-Philippe, longtemps opposé à la conquête de l'Algérie, ce fut cependant lui qui la fit, de 1840 à 1847, en triomphant d'Abd-el-Kader par un nouveau système de guerre : il se fit nomade pour traquer un nomade.

Il s'occupa beaucoup de la colonisation ; n'ayant pu faire agréer ses idées en la matière, il demanda son rappel (1847). Il avait été nommé maréchal et duc d'Isly après sa victoire sur les Marocains. Les yeux très clairs, la couronne de cheveux blancs, l'absence de barbe lui faisaient une physionomie très particulière. Le « Père Bugeaud » était très populaire parmi les soldats dont il partageait toutes les fatigues.

mobiles, il pourchassa l'ennemi dans une offensive incessante.

PRISE DE LA SMALA

Cependant, grâce à la nature du pays, morcelé par les montagnes en innombrables cantons, Abd-el-Kader put résister pendant sept ans. Dès 1841, toutes ses places étaient prises, tous ses magasins détruits; réduit à la condition de chef de bande, il vécut dès lors en nomade, misérable. Aussitôt après le passage de nos colonnes, il reparaissait et soulevait les tribus. Pour contraindre les tribus à la soumission, il fallut procéder, suivant l'usage arabe, à des *razzias*, c'est-à-dire leur enlever leurs troupeaux, leurs tentes et leurs provisions. L'échec décisif subi par Abd-el-Kader fut l'enlèvement de sa *smala*, surprise auprès d'une source, à Taguin, par le duc d'Aumale, troisième fils de Louis-Philippe (1843). C'était une ville de tentes, vraie capitale ambulante, que gardaient 6000 soldats, que suivaient d'innombrables troupeaux. Le duc d'Aumale — il avait vingt et un ans — avec 500 cavaliers, chasseurs d'Afrique et spahis, se jeta, sans vouloir compter l'ennemi, au milieu de l'immense campement; il prit une partie de la famille d'Abd-el-Kader, ses archives, son trésor, il ramassa 15 000 prisonniers et 50 000 têtes de bétail (16 mai 1843).

L'ISLY

Abd-el-Kader, chassé du Sud-Oranais, essayait de se maintenir sur les confins du Maroc; il réussit à armer l'empereur en sa faveur et à lancer les tribus contre les postes français de Lalla-Marnia et de Saida. En vain, la France demanda par un énergique ultimatum la dislocation des forces marocaines accumulées à la frontière et l'expulsion de l'émir. Bugeaud vint alors chercher l'ennemi sur la petite rivière de l'*Isly*. Son armée, 10 000 hommes, citadelle vivante d'où la cavalerie s'élança pour charger à l'heure opportune, s'enfonça comme un coin au milieu de la cohue de 45 000 cavaliers marocains, commandés par le propre fils du Sultan; elle les mit en pleine déroute et s'empara de l'artillerie du prince impérial, après deux heures de bataille; les pertes françaises s'élevaient seulement à 100 blessés et à 27 tués (14 août 1844). A la même époque, le prince de Joinville, quatrième fils du roi, à la tête d'une escadre française, bombardait les ports de Tanger et de Mogador. La France, désireuse de montrer sa modération et sa générosité, renonça par le traité de Tanger à

toute conquête et se contenta de la vague promesse de l'expulsion d'Abd el-Kader.

Après avoir soulevé une vàste insurrection dans les montagnes du Dahra et de l'Ouarsénis, Abd-el-Kader, à la fin de 1845, fut traqué par dix-huit colonnes mobiles; il se réfugia une seconde fois au Maroc, mais le Sultan, inquiet de son prestige politique et militaire, le fit expulser. Après avoir vainement tenté de gagner le désert, l'émir se résigna à demander l'*aman* ou le pardon, et à se rendre (1847).

FIN
LA CONQUÊTE

La soumission d'Abd-el-Kader marqua la fin de la grande guerre. Il ne restait plus qu'à soumettre les montagnes de la Kabylie et à maîtriser les nomades pillards en occupant les principales oasis du Sahara du Nord. Le soulèvement de Zaatcha en 1849, — une oasis du groupe des Ziban, dans la région de Biskra, — qui ne fut réprimé qu'après un siège extrêmement sanglant, et les menées des agitateurs dans les Kabylies démontrèrent la nécessité d'achever la conquête. Une première expédition fut entreprise en *Petite Kabylie*, dans le massif littoral entre Philippeville et Bougie, par le général *Saint-Arnaud* entre 1849 et 1859; mais c'est seulement sous le gouvernement du maréchal *Randon* en 1857 que s'établit définitivement l'autorité de la France sur les montagnards de la *Grande Kabylie*, dans les hauts massifs à l'est d'Alger. Il fallut une armée de 35 000 hommes et une rude campagne de soixante jours pour réduire à l'obéissance les tribus, qui conservèrent l'autonomie de leurs communes et leurs institutions particulières. La construction du Fort-Napoléon — aujourd'hui Fort-National, — au cœur du pays, l'ouverture de toutes militaires à travers les montagnes, consolidèrent la pacification.

Au mois de mars 1871, éclata une *insurrection formidable*. Elle fut provoquée par les mesures maladroites prises par la Délégation de Tours : sous l'influence d'Adolphe Crémieux, elle rendit trois décrets sur l'établissement du régime civil, la naturalisation des juifs et l'introduction du jury (24 oct.-nov. 1870). Les musulmans furent irrités de l'accord du droit de suffrage en bloc à tous les Israélites, qu'ils méprisaient et qui, pour la plupart, n'étaient guère préparés à devenir citoyens français; l'introduction du jury livrait les justiciables indigènes à leurs rivaux naturels, les colons et les juifs. Le départ de la plupart

des troupes pour la guerre facilitait l'éclosion des désordres. Enfin, les Arabes, habitués à respecter les officiers, ne voulaient pas du régime civil, qui représentait l'obéissance à des inconnus sans prestige. La révolte se restreignit aux deux Kabylies, où 100 000 montagnards s'armèrent, soulevés par les marabouts et les confréries religieuses. Le chef du mouvement, Mohammed-el-Mokrani, un grand seigneur terrien, très chevaleresque, avait attendu, pour donner le signal, que la France fût délivrée de la guerre contre la Prusse. Il fallut près d'une année de rudes luttes pour réprimer l'insurrection. Les représailles furent sévères : les chefs des insurgés furent traduits en conseil de guerre; les Kabyles furent frappés d'énormes amendes et de la confiscation d'une partie de leurs terres; ils n'ont plus bougé depuis lors. Cette insurrection, la plus formidable de toutes, n'a ébranlé qu'une faible partie de l'Algérie; toute la province d'Oran demeura calme; la grande majorité du clergé islamique, les musulmans des grandes villes nous demeurèrent fidèles. Il n'y eut aucun effort en commun contre la domination française, et les luttes intestines ne cessèrent pas de déchirer même les tribus soulevées. La paix depuis 1872 a presque constamment régné dans l'Algérie; elle n'a été troublée sérieusement qu'en 1881, par le soulèvement d'une tribu nomade de l'extrême Sud-Oranais, les Ouled-Sidi-Cheikh, dirigés par le marabout Bou-Hamama.

L'ORGANISATION DE L'ALGÉRIE

Dès le début de la conquête, la France s'est préoccupée d'organiser et d'administrer l'Algérie; mais l'inexpérience des hommes dirigeants en matière coloniale l'a conduite à adopter les systèmes les plus divers, avant de parvenir à l'état de choses actuel, qui est loin d'être définitif. Pendant la période de la conquête, l'Algérie a été soumise à un *régime purement militaire* : le gouverneur général, créé en 1834, était toujours un officier; chef de la colonie en même temps que de l'armée, il cumulait tous les pouvoirs militaires, civils et politiques, sans autre contrôle que celui du ministère de la Guerre. De 1848 à 1870, l'Algérie a été soumise tantôt au régime civil, tantôt au régime militaire. La constitution de 1848 fit un premier essai pour appliquer à l'Algérie le *régime civil*; elle déclara l'Algérie partie intégrante du territoire français et crut pouvoir y introduire les institutions de la métropole. Napoléon III, en 1858, au lendemain de la pacifica-



VILLAGE KABYLE.
Photographie Bougault.

La grande Kabylie comprend environ 1400 villages, dont beaucoup sont de véritables bourgades, quelquefois même de petites villes industrieuses et actives. La situation de ces villages est extrêmement pittoresque; ils sont tous bâtis sur des escarpements, des pitons, des saillies de précipice, et leurs maisons en pierre aux toits de tuiles s'étagent autour d'une mosquée à blanc minaret. Chacun d'eux est une petite forteresse; les maisons extérieures forment une enceinte crénelée continue du côté du dehors; cette enceinte une fois forcée, les habitants se réfugieraient dans la mosquée, le plus souvent armée, elle aussi, de créneaux.

Ces villages seraient inexpugnables pour une troupe dépourvue d'artillerie; c'est ce qui explique que les indigènes berbères, dans ces hauts massifs, aient complètement maintenu leur indépendance vis-à-vis des diverses couches d'envahisseurs, et que la conquête française s'y soit heurtée à de très sérieux obstacles qui n'ont pu être surmontés que par la construction de routes et de forteresses.

tion définitive du pays, tenta d'instituer un compromis entre le régime civil et le régime militaire par la création d'un ministère de l'Algérie et des colonies; on se proposait alors « de gouverner du centre et d'administrer sur les lieux ». Mais l'antagonisme qui, depuis 1848, existait entre généraux et préfets s'ac-

centua; les conflits entre les autorités civiles et militaires sur les limites de leurs attributions et de leur compétence se multiplièrent. Napoléon III dut venir en Algérie étudier sur place la question (septembre 1860); deux mois après, il supprimait le ministère de l'Algérie, établissait le gouvernement général et restaurait le régime militaire. Une grave famine qui ravagea l'Algérie en 1867, et au cours de laquelle 300 000 Arabes périrent, prépara la disparition de ce régime qu'un vote du Corps législatif condamnait à l'unanimité le 9 mars 1870. Un des premiers soins du gouvernement de la Défense Nationale fut d'imposer à l'Algérie, par le décret du 26 octobre 1870, *le régime civil*, sous lequel elle continue à vivre. L'Algérie est divisée en trois territoires : les territoires civils, les territoires militaires, et depuis 1902 les territoires du Sud. Le territoire civil comprend la majeure partie du sol et de la population; il se divise en départements, arrondissements et communes, avec des représentants au Parlement français, des préfets, des conseillers municipaux. A la tête de tous ces territoires se trouve le Gouverneur général, assisté d'un Conseil de gouvernement aux simples attributions administratives, formé des chefs des grands services.

La troisième République a d'abord suivi à l'égard de l'Algérie la *politique d'assimilation* à la métropole, dite *de rattachement*. Elle consiste à voir dans l'Algérie, non une colonie, mais le prolongement de la France, par suite à lui appliquer nos codes et lois et à faire administrer l'Algérie comme les départements français par les bureaux des divers ministères. A cette politique s'est substituée à partir de 1900 la *politique de décentralisation*. L'autonomie financière a été accordée à l'Algérie (1900); elle dispose d'un budget spécial qu'examinent et que votent les *Délégations financières*, formées des élus des colons et des indigènes (1898). C'est un premier et timide essai pour doter l'Algérie d'institutions en rapport avec ses mœurs et ses besoins.

LA COLONISATION

Pour faire de l'Afrique du Nord une terre française par la langue et par la civilisation, il y avait deux moyens : implanter les Français en Algérie, rapprocher de nous les indigènes. La *colonisation* de l'Algérie porte la marque des hésitations et des brusques changements de méthodes qui ont marqué notre œuvre dans ce pays. Les premiers colons furent des mercantis ou des aventuriers



La medersa de Constantine.

Photographie Lauffenburger.

La Medersa est un établissement qui a pour but de préparer par l'étude de notre langue, de nos sciences et de notre droit, par celle de la littérature et de la jurisprudence arabes, des fonctionnaires indigènes instruits et capables d'aider la France dans son œuvre colonisatrice. Les constructeurs de l'édifice se sont inspirés de l'architecture arabe, et se sont efforcés d'adapter aux exigences de leur programme les formes empruntées aux divers styles de l'Islam.

désireux de faire fortune; les cantiniers, les cabaretiers, les brocanteurs fournirent la majorité d'entre eux; ils furent d'ailleurs le plus souvent victimes des fièvres et des insurrections. Par la suite, la colonisation a été surtout *officielle*; l'Algérie a été peuplée d'agriculteurs français grâce à l'action de l'État et à celle des gouverneurs généraux; l'initiative privée ne s'est exercée que dans une faible mesure. Le gouvernement de Louis-Philippe s'efforçait d'attirer les colons par toutes sortes d'avantages : exemption partielle du service militaire, exemption partielle d'impôts, concessions gratuites de terres. De son côté, le maréchal Bugeaud s'efforçait, à l'imitation des Romains, de créer, sans grand succès, des colonies agricoles de vétérans, avec d'anciens soldats libérés du service et mariés. Grâce à ces mesures, le nombre des colons français s'élevait déjà à 47 000 en 1846. Une nouvelle impulsion fut donnée à la colonisation

en 1848 lorsqu'on pensa à utiliser l'Algérie pour résoudre la question sociale. De nombreux ouvriers parisiens réduits au chômage par la fermeture des ateliers nationaux furent embauchés pour être transportés en Algérie. Mais les résultats ne répondirent pas aux espérances ; les lots distribués étaient trop restreints, et il était difficile à des artisans dépourvus de capitaux de s'improviser cultivateurs. La colonisation, poursuivie activement au début du second Empire, fut paralysée à partir de 1860 par le manque de terres. Les domaines du gouvernement turc étaient distribués, et Napoléon III était hostile au *cantonnement des tribus*, c'est-à-dire à la délimitation des terres dont elles jouissaient et à l'attribution à l'État du terrain qu'elles n'exploitaient pas. La dernière grande poussée de colonisation s'est effectuée au lendemain de la guerre de 1871, où près de neuf cents familles alsaciennes et lorraines ont été installées en Algérie ; cette implantation a donné les mêmes déboires qu'en 1848. Depuis cette époque, la colonisation s'est effectuée surtout au moyen de l'achat des terres aux indigènes ; elle s'est étendue aujourd'hui à tout le pays fertile et a occupé toutes les terres auxquelles elle pouvait prétendre. Le nombre des Français ou naturalisés s'élève à 562 000 ; les anciennes villes ont vu doubler et quadrupler leur population. La rapidité du peuplement supporte la comparaison avec les succès les plus éclatants de la colonisation britannique.

LA QUESTION INDIGÈNE

La présence de cette nombreuse population européenne a compliqué l'organisation politique de l'Algérie d'une question des indigènes. Il fallut non seulement appliquer aux deux populations une administration séparée, mais, en outre, concilier les besoins des nouveaux habitants et les droits des anciens occupants. Au début de la conquête, on avait laissé aux indigènes leurs coutumes, leurs institutions et le régime sous lequel ils vivaient, en y superposant simplement le commandement militaire français. Après maints tâtonnements, fut institué par le maréchal Bugeaud le système des *bureaux arabes*, qui, conservé jusqu'en 1870, donna de brillants résultats et qui est encore aujourd'hui appliqué dans le Sud. Dans chaque cercle ou subdivision de province, le commandement était assisté d'un bureau arabe, formé d'officiers et d'interprètes, qui donnaient l'investiture aux chefs indigènes, surveillaient les marchés, assuraient un minimum d'ordre public

et percevaient les impôts. Napoléon III pratiqua à l'égard des indigènes une politique bienveillante et libérale, inspirée par le principe des nationalités ; il déclara même, au retour d'un second voyage en Algérie (1864) : « Ce pays est à la fois un royaume arabe, une colonie européenne et un camp français ». La *politique du royaume arabe* a été abandonnée lors de la chute de l'Empire, pour une politique d'association et de collaboration, qui tend à faire des indigènes de précieux auxiliaires pour la mise en valeur de l'Algérie. De sérieux efforts ont été tentés pour améliorer leur condition économique, sociale et intellectuelle et les attacher ainsi à la domination française ; ils se sont traduits par l'organisation de Sociétés de prévoyance et de Secours mutuels, d'œuvres d'hygiène, d'assistance médicale, et de nombreuses écoles. La domination française, en mettant fin aux guerres entre les tribus, a favorisé la multiplication des indigènes : ils étaient 2 320 000 en 1851, leur nombre s'es élevé en 1911 à 4 740 000, et a doublé par suite en un dem - siècle.

LA MISE EN VALEUR

Les Français ont transformé l'Algérie et lui ont infusé une vie nouvelle par la création de voies de communication et de travaux publics de toutes sortes, ports, routes, chemins de fer (3300 km). Les exploitations minières — phosphates et minerais de fer — jadis inconnues ont pris une importance considérable. En matière d'agriculture, le rôle des Français a été multiple : l'amélioration du matériel et des pratiques agricoles, la. substitution de la charrue française à l'araire indigène, l'établissement de travaux hydrauliques, l'usage de l'irrigation ont accru considérablement le rendement des céréales et de la vigne, développé l'élevage du mouton, permis d'introduire des cultures nouvelles et d'étendre les surfaces cultivées. L'effort économique s'est surtout accru depuis 1900 ; il se traduisait, en 1913, par un commerce de 1200 millions, dont les 4/5 avec la France. A peine une partie de ces résultats était atteinte, quand, il y a quarante ans, un Allemand écrivait déjà : « Quiconque a pu voir les prodigieux travaux exécutés par les Français en Algérie n'éprouvera que de la pitié pour ceux qui, en présence de ces œuvres admirables, osent encore prétendre que les Français ne savent pas coloniser ».

II

LE PROTECTORAT FRANÇAIS EN TUNISIE ET AU MAROC

La *conquête de l'Algérie a eu pour conséquence l'extension de la domination française sur la Tunisie à l'est et le Maroc à l'ouest.* Le **protectorat sur la Tunisie** a été établi, sans difficultés sérieuses, par le *traité du Bardo* (1881) après une courte expédition militaire. Au contraire, la *question du Maroc*, loin d'être un simple épisode de l'histoire coloniale, a *pris une importance internationale.* Le Maroc, peuplé par des *Berbères*, musulmans farouches et belliqueux, est demeuré jusqu'au début du XIXe siècle un pays vierge et inaccessible à la civilisation européenne. L'*intervention de la France a eu pour causes le besoin de faire régner l'ordre et la sécurité dans le voisinage de la frontière algérienne et la nécessité de ne pas permettre l'installation d'une puissance étrangère dans un pays qui est la clef de notre empire nord-africain.* L'action de la France a été entravée par la *mauvaise volonté de l'Allemagne* ; d'où un *long et violent conflit diplomatique* (1905-1911) qui à plusieurs reprises a failli provoquer une guerre entre les deux pays. Le double but de la France a été toutefois atteint en dépit de graves obstacles par l'*occupation des confins algéro-marocains* (1900-1910), par la *conquête des plaines du Maroc occidental* (1907-1914), et par la *signature du traité de protectorat* (1912).

OCCUPATION DE LA TUNISIE

La conquête de l'Algérie a été complétée sous la troisième République par l'établissement du protectorat français en Tunisie (1881-1883) et au Maroc (1911).

La régence de Tunis, nominalement vassale de la Turquie, avait pour souverain un *bey*. Dès que la France fut établie en Algérie, elle s'efforça d'établir son influence en Tunisie, et obtint que tous les travaux d'utilité publique fussent confiés à des Français ; pour s'attacher le bey, elle lui facilita plusieurs gros emprunts à Paris. Cette politique était dictée par le souci d'assurer la sécurité de l'Algérie, sur qui la Tunisie, par suite de la disposition du relief, ouvre une série de routes d'invasion. Or, à partir de 1870, les Italiens, à peine leur unité achevée,

jetèrent de leur côté les yeux sur la Tunisie, vieille terre romaine, toute voisine de la Sicile, et dont la possession les rendrait maîtres du passage central de la Méditerranée. Ils intriguaient pour nous enlever le protectorat de fait que nous exercions déjà dans la régence. Leur politique fut si active qu'en 1881, ***Jules Ferry***, alors président du Conseil, jugea urgent d'agir pour empêcher que « la clef de notre maison » ne tombât en des mains étrangères. La mauvaise administration du bey, qui cessait de payer les intérêts des emprunts, les incessantes pilleries — plus de 2000 en dix ans — commises en territoire algérien par des montagnards tunisiens, *les Kroumirs*, que le bey se disait impuissant à contenir, servirent de prétexte à l'entrée d'une armée française en Tunisie (avril 1881). D'autre part, un corps envoyé de Toulon débarquait à Bizerte, marchait sur Tunis, et, le 12 mai 1881, au palais du *Bardo*, le bey devait signer un traité qui le plaçait sous le protectorat de la France. Il s'engageait à ne négocier avec l'étranger que par l'intermédiaire d'un *Résident* français, véritable ministre des Affaires étrangères du bey.

La Tunisie paraissait tranquille, les troupes furent rappelées. Il y eut aussitôt un soulèvement général, dont le centre était à *Kairouan*, une des villes saintes des Musulmans. La répression fut prompte. Tandis qu'une escadre bombardait et prenait *Sfax*, 35000 hommes, amenés de trois directions différentes, se concentraient sous les murs de Kairouan et l'occupaient sans combat (25 septembre 1881). Le gouvernement français eut la sagesse de ne pas changer le protectorat en annexion et de se borner à accroître les pouvoirs du Résident général.

L'ŒUVRE DE LA FRANCE EN TUNISIE

L'organisation de la Tunisie est nettement différente de celle de l'Algérie : le protectorat respecte l'autonomie du pays. Le résident général est à la fois le ministre des Affaires étrangères du bey, dont il préside le Conseil des ministres, le représentant de la France auprès du bey, et le chef de l'administration indigène, qui a été intégralement maintenue. Il est assisté d'une Conférence consultative (1896) qui se réunit deux fois par an pour examiner le budget, et qui comprend les délégués des municipalités et des Chambres de commerce et des associations agricoles, et depuis 1907 des représentants indigènes. La Tunisie est divisée en cercles, à la tête desquels se trouve un contrôleur civil, qui surveille les



Le port de Bizerte.
Photographie du Touring-Club.

La création du port de Bizerte est une des œuvres les plus remarquables de la colonisation française. Située au nord de la côte tunisienne, en face de Malte, Bizerte occupe, entre les deux bassins de la Méditerranée, une position stratégique de premier ordre. Aussi en a-t-on fait surtout un port de guerre : la rade de Bizerte, très profonde, est d'ailleurs reliée par un canal à un lac qui forme une magnifique rade intérieure, assez vaste pour abriter toutes les flottes militaires de l'Europe. La ville s'élève sur les ruines de l'ancienne colonie phénicienne d'Hippo-Zaryte.

autorités locales, toujours choisies parmi les indigènes, qui ont gardé leurs mœurs et leurs lois. Les finances ont été gérées de telle sorte, que depuis 1884, les budgets se sont toujours soldés en excédent. Avec ses propres ressources, sans impôts nouveaux, la Tunisie a pu développer l'instruction publique, l'assistance médicale et accomplir de grands travaux publics.

En 1881, il y avait 600 kilomètres de route, 200 kilomètres de chemin de fer; il y a aujourd'hui 2500 kilomètres de routes, 1800 kilomètres de voies ferrées ; trois ports modernes, Tunis, Sousse, Sfax, et un grand port de guerre à Bizerte. Les bienfaits de l'administration française ont facilité l'essor économique du pays. Les cultures du blé et de l'olivier ont pris une grande extension. La découverte des gisements de fer et de phosphate

donne lieu à un important mouvement d'affaires. Le commerce se montait à 38 millions en 1881 ; il avait quadruplé et dépassait 270000000 en 1913.

A la différence de l'Algérie, la *colonisation* s'est produite sans intervention officielle et par la seule initiative privée. Les colons se sont recrutés par suite de manière différente. Ce sont de gros capitalistes et parfois de grandes sociétés qui ont mis en culture le sol de la Régence. Aussi les progrès de la colonisation ont-ils été rapides. On comptait, en 1881, quelques centaines de Français: il sont maintenant 46000 et possèdent presque toutes les terres. Leur situation de riches propriétaires, de commerçants et de fonctionnaires leur permet de ne pas trop redouter la forte prépondérance numérique des Italiens — environ 120000 — journaliers agricoles ou ouvriers. Le protectorat de la France a donc transformé la Tunisie, dont la mise en valeur a été encore plus rapide et plus brillante que celle de l'Algérie.

LE MAROC A LA VEILLE DE LA CONQUÊTE

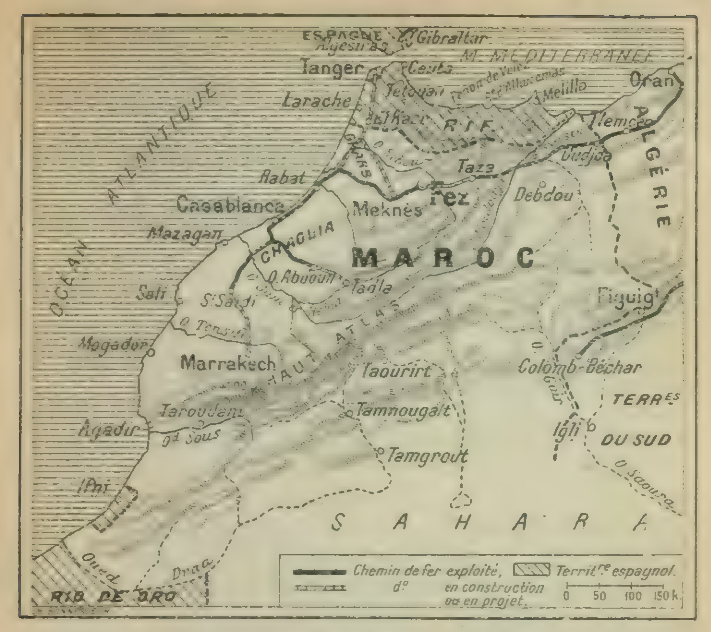
Le Maroc, situé à l'extrémité occidentale de l'Afrique du Nord, couvre une superficie légèrement supérieure à celle de la France. Il se compose d'une série de plaines et de plateaux étagés qui s'étendent depuis l'Atlantique, et qui sont encadrés entre les massifs littoraux de la Méditerranée et les diverses chaînes de l'Atlas, véritable muraille qui sépare le Maroc du Sahara. Le Maroc constitue, avec l'Algérie et la Tunisie, un même bloc géographique; mais le Maroc a des caractères nettement particuliers : il s'ouvre sur deux mers, la Méditerranée et l'Atlantique, et il tourne le dos à l'Algérie dont il est séparé par les hauts sommets de l'Atlas. Toutefois, entre les massifs littoraux et l'Atlas, s'ouvre un couloir, *le couloir de Tazza*, d'une grande importance géographique, qui conduit de Tlemcen à Fez et à l'Atlantique par les villes marocaines d'Oudjda et de Tazza.

Le chiffre de la population, très difficile à évaluer, varie, d'après les estimations les plus sérieuses, entre 5 et 8 millions d'habitants. Deux races principales peuplent le Maroc, les *Berbères* et les *Arabes*. Les Berbères forment la presque totalité des habitants: ils vivent surtout dans la partie centrale et montagneuse du pays. Les Arabes, amenés par les grandes invasions et souvent mélangés de sang berbère, peuplent surtout la plaine du Maroc occidental et du Maroc oriental. Dans les terri-

toires du Sud se trouve une population à teint foncé, les *Haratins*, métis de Berbères et de Soudanais. Les *Juifs*, nombreux surtout dans les ports et les grandes villes, forment une classe nettement à part et séparée des autres couches de la population. Les indigènes se divisent en *sédentaires*, *nomades* et *citadins* Les sédentaires sont des agriculteurs qui peuplent les montagnes de l'Atlas et les plaines du Maroc occidental : ils vivent le plus souvent dans des gourbis, huttes en branchages recouvertes d'un toit de chaume. Les nomades, moins nombreux qu'en Algérie, vivent dans des tentes groupées en cercles ou douars et pratiquent l'élevage. Des tribus à moitié nomades forment la transition, et les indigènes passent avec une facilité relative d'un genre de vie à l'autre.

Les villes sont peu nombreuses au Maroc, et sont soit des ports, soit des cités qui servent de résidence au sultan : Meknès, Fez et Marrakech. Les Marocains sont des *musulmans* farouches et intolérants. Mais l'Islam est pénétré de débris d'anciennes croyances, et se caractérise par le culte des saints locaux, d'ordinaire de pieux personnages, les marabouts, et les descendants du prophète, les chérifs.

La population du Maroc est groupée en *tribus* au nombre de 400 ou 500, dont quelques-unes forment des confédérations importantes. A cette poussière de tribus se superpose le pouvoir central. Le souverain détient les pouvoirs politiques et religieux : il est à la fois *Chérif* et *Sultan*. Comme chérif, toutes les tribus reconnaissent son autorité religieuse et font en commun la prière; comme sultan, son autorité est limitée à une faible portion du pays. Les tribus marocaines se divisent en effet en tribus soumises, qui forment le *blad el makhzen*, pays du gouvernement, et le *blad el siba*, ou pays de l'insoumission. Les sultans se sont contentés de soumettre les populations des plaines, plus faciles à dominer et plus riches; et ils exigent simplement qu'elles paient l'impôt et fournissent un contingent militaire. Les tribus du blad el siba sont gouvernées, soit par des assemblées de notables, soit par des caïds qui parfois reçoivent l'investiture du sultan, mais ne lui obéissent que comme chef religieux. L'organisation du Maroc est donc féodale, et analogue, par certains côtés, à celle de la France au moyen âge, où le roi capétien possédait bien en toute souveraineté l'Ile de France, mais n'était que suzerain pour le reste du royaume.



LE MAROC.

LES INTÉRÊTS SPÉCIAUX E LA FRANCE AU MAROC

Jusqu'au début du XXe siècle, le Maroc est resté un pays vierge et inaccessible à la civilisation européenne, par suite des difficultés politiques provenant de la résistance des indigènes, et, par suite des difficultés internationales provenant des rivalités des grandes puissances.

L'occupation du Maroc par la France a été, comme l'occupation de la Tunisie, ***une conséquence de la conquête de l'Algérie***. Mais, à *la différence de la conquête de la Tunisie et de l'Algérie*, qui ne sont que des *épisodes de notre histoire coloniale*, la *pénétration du Maroc a été un enjeu et un instrument dans les combinaisons diplomatiques des deux grands faisceaux d'alliances* qui se partageaient l'Europe au début du XXe siècle.

Pendant le XIXe siècle la France n'avait guère fait d'efforts pour exercer une influence prépondérante. Elle avait toutefois

un *double intérêt à intervenir au Maroc*. La *sécurité de la frontière algérienne*, la prospérité de l'Oranie ne pouvaient être assurees, tant que subsisteraient dans le voisinage des tribus pillardes et barbares dont les incursions réduisaient à néant les efforts des colons, entravaient les relations commerciales et provoquaient des troubles chez les tribus algériennes. La *question des confins algero-marocains*, en suspens depuis 1830, réclamait une solution d'autant plus rapide que se developpait la colonisation et la mise en valeur de l'Oranie. En outre, la France avait un intérêt spécial à la tranquillité de l'empire chérifien puisque, par suite de la communauté de religion, tout trouble au Maroc a sa répercussion en Algérie. Il lui était impossible d'admettre qu'une puissance étrangère eût entre les mains cette deuxième « *clef de la maison* » et pût menacer notre situation dans la Méditerranée occidentale, l'existence de nos possessions de l'Afrique du Nord, et par contre-coup notre situation européenne.

La nécessité d'une action energique était d'autant plus sensible qu'au début du XX[e] siècle, le Maroc subissait une grave crise intérieure, et que le sultan Abdul-Aziz (1894-1911), un jeune homme sans énergie et occupé de ses plaisirs, était incapable de mettre fin à l'anarchie. La France, au début du XX[e] siècle, était donc amenée à se proposer un double but : *faire régner l'ordre dans le voisinage de l'Algérie, et établir sur le Maroc notre hégémonie, à l'exclusion de toute influence étrangère*. Ce double but a été atteint, en dépit des plus graves obstacles, par l'*occupation des confins algéro-marocains de* 1900 à 1910 et par la *signature en* 1912 *du traité de protectorat sur l'Empire marocain*.

LES ENTENTES MÉDITERRANÉENNES

Pour asseoir sa domination au Maroc, la France s'est d'abord assuré la liberté d'action par une *série d'accords avec les grandes puissances européennes*, Angleterre, Espagne et Allemagne, qui pouvaient lui disputer le Maroc, et obtenu d'elles, moyennant d'amples compensations, la reconnaissance de ses droits spéciaux. Mais, tandis que les tractations avec l'Angleterre et l'Espagne ont été réglees dans un esprit amical et conciliant, les *négociations avec l'Allemagne ont été l'objet d'un long et violent conflit diplomatique* qui, à plusieurs reprises, a failli provoquer la guerre entre les deux pays.

Après la France, l'Angleterre, maîtresse du détroit de Gibraltar, était la puissance dont les intérêts commerciaux et politiques au Maroc étaient les plus considérables. Par la *convention du 8 avril 1904*, contre l'abandon de nos droits en Égypte, elle nous laissait les mains libres, moyennant certaines réserves sur la liberté commerciale et l'obligation de nous concerter avec l'Espagne au sujet des droits de cette puissance. L'Espagne, en effet, prétendait au Maroc sous couleur de droits historiques et de droits de voisinage. Elle y possédait, depuis le XVIe siècle, les quatre ports ou *présides* de *Ceuta*, Penon de Velez, Alhucemas et *Melilla*, sur la Méditerranée, postes bloqués et isolés de l'arrière-pays où elle n'avait jamais pu prendre pied. La convention du 3 octobre 1904, revisée par celle du *27 novembre 1912*, lui attribue deux zones d'influences, l'une au Nord du Maroc, qui comprend les massifs littoraux de la Méditerranée et le littoral septentrional de l'Atlantique; l'autre au Sud du Maroc, qui prolonge la colonie espagnole du Rio de Oro jusqu'à l'Oued Draa.

LE CONFLIT FRANCO-ALLEMAND

Le *conflit entre la France et l'Allemagne* a duré six ans (1905-1911); les deux phases les plus aiguës de la tension ont été marquées par le *voyage de l'Empereur Guillaume II à Tanger* en 1905, et par l'*envoi d'une canonnière allemande*, la Panther, *à Agadir*, port du Maroc méridional.

L'Allemagne a suivi une politique d'obstruction et s'est opposée systématiquement à toutes les mesures légitimes que les circonstances imposaient à la France. Elle s'est servi du Maroc comme d'un instrument commode grâce auquel elle inquiéterait ou menacerait la France, afin de l'obliger à modifier les lignes directrices de sa politique. Bien que l'Allemagne n'eût pas de possessions dans la Méditerranée et que le chancelier de Bülow eût déclaré que ses intérêts économiques au Maroc n'étaient nullement menacés (12 avril 1904), l'Empereur Guillaume n'en débarquait pas moins soudain à Tanger (31 mars 1905) et y prononçait un retentissant discours hostile à la politique française. Par son conseil, le sultan repoussait le programme de réformes qu'une solennelle ambassade française venait de lui exposer à Fez. Pour éviter la guerre, la France se résigna à accepter une *conférence internationale* où seraient étudiées les réformes à apporter au Maroc. Elle se réunit à Algésiras et siégea 3 mois



L'Empereur Guillaume II a Tanger se rend a la légation d'Allemagne

Photographie Chusseau-Flaviens.

L'empereur Guillaume II, le 31 mars 1905, débarque à Tanger, accompagné de son ancien ministre au Maroc, le comte de Tattenbach, qui avait introduit le plus possible de nationaux et de capitaux allemands dans l'empire chérifien L'empereur, reçu par l'oncle du sultan, Moulay Abdel-Malek, se rend en sa compagnie à la légation impériale, où il devait prononcer le discours retentissant qui provoqua en France la chute du ministre des Affaires étrangères Delcassé et fut le premier incident du long conflit entre la France et l'Allemagne

(15 janvier-7 avril 1906). L'*Acte d'Algésiras* fut un échec diplomatique pour l'Allemagne, qui n'obtenait aucun avantage politique. En revanche, les puissances, tout en proclamant l'indépendance du sultan, l'intégrité territoriale du Maroc et l'égalité économique, reconnaissaient la situation spéciale de la France et lui confiaient ainsi qu'à l'Espagne l'*organisation de la police* dans les ports marocains.

L'*Acte d'Algésiras* ne mit pas fin au litige franco-allemand, qui prit en 1911 un exceptionnel caractère de gravité, lorsque la France fut obligée d'organiser une *expédition sur Fez*. Pour obliger la France à un partage du Maroc ou à l'abandon de compensations, le gouvernement allemand envoyait une canonnière à Agadir. Une négociation ardue de 4 mois (1er juillet-4 novembre 1911) obligea la France, à plusieurs reprises, à envisager la guerre et aboutit à la signature du traité du 4 novembre 1911. L'*Allemagne reconnaissait explicitement le protectorat français sur le Maroc*. Par contre la France consentait à l'égalité économique de toutes les nations et *achetait sa liberté d'action au prix de sacrifices territoriaux considérables dans l'Afrique équatoriale*.

Rien ne s'opposait plus à notre *protectorat au Maroc* : il fut établi par la *convention de Fez* (30 mars 1912), analogue au traité du Bardo, qui fait du résident général de la République le seul intermédiaire du sultan auprès des puissances étrangères.

LES CONFINS ALGÉRO-MAROCAINS

L'établissement en droit du protectorat français sur le Maroc avait été précédé par une occupation de fait de certaines régions du territoire marocain. De 1900 à 1912, la France s'installe à la fois, et dans le Maroc oriental, en occupant la *zone des confins qui s'étendent entre la Moulouya et la frontière algérienne*, et dans le Maroc occidental, en occupant la plaine côtière centrale de la *Chaouia*. Cette opération n'était pas le résultat d'un esprit de conquête, mais des agressions répétées des indigènes, du mandat que

à propos du Maroc, d'où la guerre faillit à plusieurs reprises sortir. « J'espère, avait dit Guillaume II, que sous la souveraineté du sultan, un Maroc libre restera ouvert à la concurrence pacifique de toutes les nations, sans monopole et sans annexions, sur le pied d'une égalité absolue. Ma visite à Tanger a eu pour but de faire savoir que je suis décidé à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour sauvegarder les intérêts de l'Allemagne au Maroc, puisque je considère le sultan comme absolument libre. »

nous avait confié l'Europe et de la mauvaise volonté du sultan à notre égard.

Du côté de l'Algérie, la frontière avait été tracée par la *convention de Lalla-Marnia* (18 mars 1845), toute à notre désavantage; la frontière fixée à l'Oued Kiss n'avait été déterminée que sur un parcours de 100 kilomètres à partir de la mer; au delà, on se contentait d'indiquer les tribus qui relevaient de la France ou du Maroc, et, dans l'extrême sud, toute délimitation avait été jugée superflue, puisque le pays est inhabitable et que c'est le désert. Depuis 1845, il ne se passait guère d'année sans que des pillages ou des incursions de tribus marocaines ne vinssent troubler l'Oranie et lui coûter des vies en hommes et des pertes matérielles. La convention nous avait reconnu le droit de suite en territoire marocain pour punir les agresseurs. Ce droit de suite fut confirmé et étendu par les accords du 20 avril et du 7 mai 1902, qui, pour améliorer la situation du « *voisinage immédiat* », établissait une *collaboration* entre la France et le Makhzen pour la police, le commerce et les douanes dans les régions frontières. Mais tandis que la France pratiquait la politique des accords dans un esprit large et conciliant, le sultan ne cessait de nous susciter des embarras et des vexations de la part des autorités chérifiennes. Les attentats contre les Européens et surtout contre les Français se multipliaient, soit sur la frontière algérienne, soit dans le Maroc occidental. Ils rendirent nécessaires de *vastes opérations de police*, dirigées de 1903 à 1910 par le général Lyautey, qui, après avoir occupé Oudjda (1903) et parcouru le massif montagneux de Beni-Snassen (1908), a fait régner « la *paix française* » dans les confins algéro-marocains.

L'OCCUPATION DU MAROC OCCIDENTAL

Parallèlement à la pénétration du Maroc par l'Est, la France prenait pied sur la façade atlantique de l'Ouest. La première période, de 1907 à 1911, est celle de l'*occupation restreinte*; à partir de l'établissement du protectorat, lui succède l'*occupation étendue*, qui n'est pas encore terminée. Les deux principaux épisodes de l'occupation restreinte sont la *conquête de la Chaouïa* (1907 et 1908), et la *marche sur Fez* en 1911. A la suite de l'assassinat de cinq Français employés aux travaux du port de Casablanca (30 juillet 1907), un corps expéditionnaire de 6000 hommes occupa Casablanca (3 août 1907), puis étendit peu à peu son



Fez.

Photographie.

Fez, la capitale du Maroc, était, à la veille de l'occupation française, un incomparable témoignage de la grandeur et de la ruine de l'Islam marocain. La ville emerge comme une ile de la ceinture de jardins qui l'entourent; l'abondance et la beauté de ses eaux font sa gloire et lui ont valu la même célébrité qu'a Damas. Elle se compose de deux villes : Fez el Bali, la vieille Fez et Fez el Djedid, la nouvelle Fez; entre les deux s'étendent des terrains vagues, des cimetieres, des palais et des jardins abandonnés. La majeure partie de la nouvelle Fez est occupée par le Dar el Makhzen ou Palais du Sultan, à l'ombre duquel se tapit le Mellah ou quartier juif. Les principaux monuments qui attirent l'attention sont, comme dans toute ville du Maroc, les portes, les remparts, les mosquées, les fontaines. Les longs murs de l'enceinte lui donnent l'aspect d'une forteresse destinee à commander le pays. C'est une ville de commerce et une ville de science mais aussi une ville fanatique, où l'Islam semble figé depuis le moyen âge.

action à toute la province voisine, la Chaouïa, que le général d'*Amade* conquit et pacifia en trois mois (janvier-mars 1908). L'action de nos troupes fut d'abord limitée à la banlieue de la ville, puis à la province soumise, par mesure de prudence et par souci d'éviter toute complication avec l'Allemagne; mais le soulèvement des tribus voisines de Fez et l'investissement de la ville par les rebelles au printemps de 1911 obligèrent le gouvernement français à franchir une nouvelle étape de la penetration. Pour répondre à l'appel du sultan, qui réclamait notre secours, pour délivrer es colonies européennes, une colonne expéditionnaire, sous la direction du general *Moinier*, entrait à Fez (21 mai 1911), puis à Meknès (8 juin), sans rencontrer de résistance sérieuse, mais après de dures épreuves physiques. L'expédition de Fez, en suscitant la tension diplomatique franco-

allemande, permit la liquidation du problème marocain et l'établissement du protectorat.

L'ŒUVRE DU MARÉCHAL LYAUTEY. — L'influence française fut alors assise par le maréchal ***Lyautey***, dont l'œuvre, de 1913 à 1925, force l'admiration. La méthode du résident général était celle dont il venait de faire l'essai heureux dans les confins algéro-marocains et qu'il résumait dans la formule : *étaler la force pour en éviter l'emploi*. Elle consistait à tenir l'action économique et politique pour inséparable de l'action militaire. Son but était d'assurer la sécurité et l'organisation des régions déjà occupées, de se limiter à l'ancien Blad-el-Makhsen avant d'étendre notre zone d'opérations. Cette habile politique a facilité la *prise de la capitale du Sud, Merrakech* (17 septembre 1912) et la *jonction de l'Algérie et du Maroc* par *l'occupation de la trouée de Tazza* (juin 1914). Le pays a été aménagé au fur et à mesure qu'il était soumis



MARÉCHAL LYAUTEY.
Photographie Gerschel.

L'œuvre marocaine du maréchal Lyautey commence en 1903, où le gouverneur général de l'Algérie, Jonnart, lui confia la mission de faire régner, sur la frontière du Sud-Oranais, la paix française. De 1907 à 1911, il parvint à réaliser dans les confins algéro-marocains une œuvre de pénétration tout à fait remarquable, grâce à l'emploi de méthodes nouvelles dont le succès lui valut le poste de résident général au Maroc (25 avril 1913). Il a su, malgré la guerre mondiale qui l'obligeait à dégarnir le corps d'occupation, développer l'essor économique du pays, étendre notre zone d'influence, écraser les rébellions locales, lever des troupes indigènes, dont la fidélité et la valeur se sont affirmées avec éclat sur les champs de bataille d'Europe.

et les indigènes furent gagnés par la *création d'intérêts matériels*. En moins de trois ans (1911-1914) des écoles, des hôpitaux, des infirmeries, des routes, des voies ferrées, des lignes télégraphiques et téléphoniques ont été créés. Une armée chérifienne solidement encadrée par des instructeurs français a été organisée sur le modèle de nos troupes indigènes d'Algérie, et le jour est proche où la grande ligne Tunis-Oran-Fez-Casablanca rivera l'une à l'autre nos possessions de l'Afrique du Nord. Le commerce, qui s'élevait en 1907 à 76928342 francs, a atteint, en 1913, 277681205 francs. Tous les ports ont doublé leur trafic. Le Maroc connaît donc depuis notre protectorat une ère de prospérité et de sécurité jusqu'alors inconnue.

III

LA QUESTION D'ÉGYPTE

Au XIXe siècle, l'Égypte, pays inculte, a été transformée en une des plus riches contrées du monde. Cette transformation a été *l'œuvre d'une dynastie étrangère au Pays*, la famille de *Mehemet-Ali*, et de *deux puissances européennes*, d'abord *la France*, puis l'*Angleterre*. Une *crise financière* (1876), qui aboutit à la banqueroute et qui a brusquement paralysé la prospérité de l'Egypte, a eu pour résultat l'intervention de l'Europe. Elle a d'abord amené un *condominium franco-anglais*, puis l'*intervention de l'Angleterre* seule et l'*occupation du pays par l'armée anglaise* (1882). La possession de l'Égypte a entraîné les Anglais à asseoir leur domination sur les pays du Haut-Nil et à *conquérir avec l'aide des Égyptiens le Soudan Oriental* (1898).

L'ÉGYPTE AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE

L'Égypte, au début du XIXe siècle, était une province nominale de l'Empire ottoman; elle était habitée par des Arabes, descendants des conquérants du VIIe siècle, et surtout par les descendants des anciens indigènes, les *Fellahs*, les uns et les autres *musulmans*. Le peuple formait une masse inerte et misérable, les cultures étaient dans l'enfance, par suite de l'abandon des travaux d'irrigation; le commerce était insignifiant. L'anarchie la plus complète aurait encore désolé le pays durant de longues années, sans l'intervention de Mehemet-Ali.

Le but de Mehemet-Ali fut de faire de l'Égypte, non une puissance occidentale, mais un empire musulman capable de jouer un rôle en Europe. Il ne connaissait ni les mœurs, ni l'histoire, ni la langue de ses propres sujets. Il a introduit par la force les institutions européennes en Égypte, parce qu'elles lui ont paru nécessaires à la prospérité du pays et susceptibles d'augmenter son pouvoir et sa richesse. Son gouvernement fut une manière de despotisme éclairé et ses collaborateurs furent exclusivement des étrangers et surtout des *Français*. Ce furent des Français qui lui façonnèrent une armée, qui, pour former des générations capables de continuer l'œuvre du pacha, lui organisèrent, à côté des écoles musulmanes toute une hiérarchie de l'enseignement et fondèrent à Paris



L'ÉGYPTE ET LE SOUDAN ÉGYPTIEN.

une mission égyptienne que fréquenta l'élite des jeunes Égyptiens. Des ingenieurs français dirigèrent l'armée des fellahs, qui, au moyen de la corvée, exécutait les grands travaux destinés à faire de l'Égypte un des premiers entrepôts du monde, en particulier le canal qui relie le port d'Alexandrie au Nil et

établit la jonction entre la navigation fluviale et la navigation maritime.

Mehemet-Ali se consacra surtout à la *mise en valeur de l'Égypte*, ce qui eut en outre l'avantage de l'enrichir. Nous avons vu[1] que, pour faire produire au sol égyptien toute sa richesse et pour cultiver l'Égypte de manière scientifique, Mehemet-Ali s'empara de tous les titres de propriétés et s'engagea à donner en échange aux propriétaires l'équivalent des revenus de leurs terres; chaque année, suivant l'état du marché européen, le pacha décidait quelle serait la culture dominante; la récolte portée dans les magasins publics était achetée par le gouvernement qui se chargeait ainsi de tout le commerce extérieur. En vendant aux *marchands* européens les produits qu'il avait achetés à bas prix des Fellahs, Mehemet-Ali réalisait des bénéfices énormes. Il y eut en Égypte une renaissance de l'agriculture; de nouvelles cultures furent introduites, la principale fut celle du *coton*, introduite en 1823 par le mécanicien français Jumel.

L'ÉGYPTE SOUS SAÏD ET ISMAÏL

L'œuvre de Mehemet-Ali, compromise durant quelques années par son premier successeur, fut consolidée et reprise par *Saïd*, son plus jeune fils, et développée avec une hâte inconsidérée, et avec plus d'audace que de méthode, par *Ismaïl*, le fils d'Ibrahim. L'Égypte subit à cette époque une profonde transformation. Les travaux publics, qui continuèrent d'être dirigés par des Français, furent poussés avec vigueur. Outre le *percement de l'isthme de Suez*, fut creusé le *canal Ismaïlieh*, qui conduit les eaux du Nil au Caire à Ismaïlia. En même temps se transformaient les villes égyptiennes sur le modèle des cités européennes. Une nouvelle culture, celle de la *canne à sucre*, était introduite. Ces deux règnes furent marqués par *deux importantes réformes*, l'une sociale, l'autre juridique. Saïd supprima le régime de propriété créé par son père, distribua des terres aux cultivateurs, leur donna le droit d'acquérir et d'aliéner le sol et supprima le paiement des impôts en nature. Ismaïl obtint en 1876 la *suppression des capitulations*, qui déféraient devant la juridiction des consuls tout procès dans lequel un Européen se trouvait impliqué, et à leur place furent institués des tribunaux mixtes, composés de juges étrangers et indigènes.

1. Voir ci-dessus p. 420 et 421, chap. IX.

LA CRISE FINANCIÈRE

La prospérité de l'Égypte, éclatante en apparence, fut brusquement paralysée par une *crise financière qui eut pour résultat* d'amener d'abord un *condominium franco-anglais*, puis l'*intervention de l'Angleterre* et l'*occupation de l'Égypte par l'armée anglaise*. La crise financière fut provoquée par les folles prodigalités d'Ismaïl. Il déploya un faste inoui, obtint de la Porte, moyennant l'augmentation du tribut annuel, le titre de *Khédive* ou vice-roi et l'indépendance à peu près complète de l'Égypte, libre désormais de traiter directement avec l'Étranger comme un État souverain. Il se plaisait à offrir aux Européens de passage une somptueuse hospitalité et se livrait aux dépenses les plus extraordinaires; ainsi il voulut avoir au Caire, sa capitale, de somptueux palais et un opéra subventionné avec des artistes parisiens et des pièces nouvelles. Pour faire face à ces dépenses, Ismaïl recourut au procédé moderne du crédit, à l'*emprunt*. Il multiplia les émissions d'emprunts prodigieux à un taux d'intérêt qui ne fut jamais inférieur à 7 o/o, d'abord en France, puis à partir de 1870 en Angleterre; à mesure que la dette s'enflait — elle atteignait 1350 millions en 1873 — l'Égypte tombait dans un discrédit général, les fonds égyptiens étaient sans cesse en baisse; une tentative pour émettre en Europe un gros emprunt de 800 millions n'eut aucun succès. En 1875, Ismaïl ne put pas payer les intérêts de la dette; il prit alors le parti de vendre les 176000 actions du canal de Suez qu'il possédait: elles furent acquises par l'Angleterre, qui, outre le bénéfice financier de l'opération — les actions achetées 568 francs valent aujourd'hui plus de 16000 francs — eut le droit d'avoir trois représentants dans le conseil d'administration de la compagnie. Le khédive, par cet expédient, ne put que retarder le dénouement. Le 6 avril 1876, il était acculé à la banqueroute et obligé de retarder le paiement des bons échus.

L'INTERVENTION EUROPÉENNE

La banqueroute entraîna une *première intervention de l'Europe dans les affaires de l'Égypte*. Pour calmer les inquiétudes des créanciers, le khédive institua une Commission de la Caisse de la Dette, chargée de prélever sur les recettes du budget les fonds nécessaires au paiement des intérêts (1er mai 1876); puis il nomma deux contrôleurs généraux, l'un français, l'autre anglais, chargés de toute l'administration financière, et les fit même entrer dans le Conseil des Ministres.

Ainsi fut créé un *condominium franco-anglais.* Ce régime souleva une forte opposition chez les indigènes, qui accusaient les étrangers de prélever sur les finances égyptiennes d'énormes traitements pour eux et de supprimer les petits employés par mesure d'économie. Le mécontentement était surtout grand dans l'armée. Une grande partie des officiers arabes, auxquels on devait plusieurs mois de solde, avait été licenciée. Ils se mirent à la tête d'un *parti national*, qui réclamait l'expulsion des étrangers et la suppression du contrôle européen. Leur chef était un beau parleur d'une ignorance profonde, le colonel *Arabi*, qui affichait une grande dévotion et qui devait à sa belle prestance un avancement rapide. A la suite d'une violente émeute qui obligea les ministres européens à démissionner et le khédive à abdiquer, le parti national s'empara du pouvoir, et l'Égypte subit pendant trois ans la dictature des officiers licenciés Leurs excitations incessantes contre les étrangers aboutirent au massacre général des Européens (11 juin 1882) à *Alexandrie*, et au pillage de leurs magasins. Cette nouvelle émeute eut de graves conséquences : elle entraîna l'*intervention anglaise* et l'*abdication de la France dans les affaires d'Égypte.*

INTERVENTION ANGLAISE

La France avait une influence prépondérante, mais l'Angleterre était avec elle le principal créancier. Le gouvernement français avait admis le principe que les deux grandes puissances créancières avaient également droit à un « traitement privilégié » et depuis 1876, la question d'Égypte était considérée comme une question franco-anglaise. En 1878 le ministre Waddington déclarait encore à la Chambre que la « France entendait y conserver à l'exclusion du reste de l'Europe une influence privilégiée et prépondérante ». Les fautes du gouvernement et l'indifférence du public ne permirent pas de consolider cette influence. Au lendemain des massacres d'Alexandrie, le ministre de Freycinet entendit se borner à « une démonstration morale » et il refusa à l'Angleterre de collaborer avec elle au rétablissement de l'ordre. La Chambre ne fut pas plus clairvoyante, et, par 415 voix contre 76, refusa de voter le crédit de neuf millions nécessaire à l'envoi d'un corps expéditionnaire destiné à protéger le canal. Une escadre anglaise bombarda donc seule Alexandrie (4 juillet); le 15 juillet, les Anglais débarquèrent, écrasèrent à Tell-el-Kébir l'armée égyptienne qui tentait de leur barrer la route du Caire,

prirent Arabi et occupèrent le Caire (15 septembre), tandis que les membres les plus fougueux du parti national illuminaient leurs maisons.

LA FRANCE ET LA QUESTION D'ÉGYPTE

La France protesta longtemps contre l'occupation de l'Égypte par l'Angleterre, mais elle ne parvint qu'à obtenir la neutralisation du canal de Suez (1888). La seule tentative sérieuse pour rouvrir la question d'Égypte fut faite en 1898. Une mission commandée par le capitaine *Marchand* et partie de Loango, port du Gabon français (mars 1898), fut envoyée pour occuper les pays du Haut Nil; le but de cette mission était à la fois d'ouvrir aux établissements français du Congo un débouché vers le Nil et de provoquer la réunion d'une conférence internationale chargée de régler les questions africaines et spécialement celle de l'Égypte. Après s'être frayé une route à travers les marais immenses du Bahr-el Ghazal, Marchand parvint au poste de *Fachoda* sur le Nil, le 15 juillet, tandis qu'à la même époque l'armée anglaise du général Kitchener occupait Khartoum, la capitale du Soudan oriental. L'occupation de Fachoda provoqua un *conflit diplomatique* d'où faillit sortir la rupture et même la guerre avec l'Angleterre. Finalement la *France céda* et renonça par le traité du 21 mars 1899 aux territoires du Haut-Nil et indirectement à l'Égypte. Le complément naturel de ce traité fut la *convention de 1904* qui régla la question du Bas-Nil, et par laquelle la France renonce à contrecarrer la politique anglaise en Égypte.

La France conserve encore en Égypte des intérêts matériels et moraux considérables. Elle possède les deux tiers des titres égyptiens; la colonie française est nombreuse et prospère; elle détient de très hautes situations dans l'agriculture, l'industrie et le commerce. La grande industrie égyptienne, celle de la fabrication et du raffinage du sucre, appartient surtout à des Français. La langue française s'est implantée en Égypte et y conserve tout son prestige; nos écoles comptent près de 20000 élèves. Les savants français continuent à détenir le monopole de l'égyptologie; ils dirigent le service des antiquités et le musée de Boulacq, fondé par Mariette. La convention de 1906 nous garantit d'ailleurs le maintien de notre situation morale au point de vue des antiquités, des écoles et des Français employés en Égypte.



VUE DE FACHODA EN 1899.
Photographie

Fachoda, en 1899, n'était encore, comme toutes les bourgades du Soudan oriental, qu'une agglomération de quelques cases indigènes bâties en argile et couronnées de toits arrondis. Simple repaire de marchands à esclaves, le poste avait été transformé par les soldats du khédive Ismaïl en une petite forteresse pourvue d'une citadelle et de murailles en pisé. L'importance de Fachoda residait dans sa situation stratégique et géographique, qui commande le bassin du Bahr-el-Ghazal. Maîtres de cette bourgade du Haut-Nil, les Français auraient ainsi définitivement coupé en deux tronçons les possessions anglaises, et, au lieu d'un empire britannique qui couvre l'Afrique du Nord au sud, se serait constitué un immense empire français transafricain, sans solution de continuité, de l'Ouest à l'Est, qui aurait joint les bouches du Sénégal à la Somalie.

L'ŒUVRE DE L'ANGLETERRE EN ÉGYPTE

L'*Angleterre* a poursuivi l'œuvre de Mehemet-Ali et *achevé la transformation de l'Egypte*. En droit, l'Égypte est restée jusqu'en 1916 une province autonome, vassale de l'empire ottoman ; en fait, l'Égypte a été occupée par les troupes anglaises, et les ministres et conseillers du khédive ont été des fonctionnaires anglais. Le commissaire désigné pour gouverner l'Égypte, lord *Cromer*, a compris qu'il fallait rendre l'action des Anglais aussi peu apparente que possible. Son principe a été de laisser tous les postes inférieurs aux indigènes, d'évincer des hauts emplois les Français et les Égyptiens pour leur substituer des Anglais, et de mettre à la tête des services publics de modestes conseillers anglais qui ont en réalité tout le pouvoir. La constitution d'une nouvelle armée, recrutée parmi les fellahs, encadrée par les officiers anglais, et mise entièrement à la discrétion de l'Angleterre, a permis, jusqu'en 1914, de maintenir à un chiffre très

faible le corps d'occupation — 5000 hommes. — Depuis la fin de la guerre mondiale, l'action exercée par l'Angleterre sur l'armée et sur l'administration indigène n'a plus suffi à maintenir son pouvoir en Égypte. L'Angleterre s'est heurtée à un *mouvement nationaliste* de la part des indigènes riches et cultivés et à une agitation grandissante qu'elle a tenté de calmer par d'opportunes concessions de forme, notamment par la reconnaissance de l'*indépendance conditionnelle* de l'Égypte, et l'élévation du khédive à la royauté (28 février 1922).

C'est surtout sur la vie économique de l'Egypte que les Anglais ont exercé une action bienfaisante. Ils ont poursuivi l'œuvre inaugurée par Mehemet-Ali et les Français. Les finances ont été réorganisées, le crédit de l'Égypte s'est relevé ; dès 1893, on a commencé à amortir la dette et l'Egypte a connu de nouveau une ère de prospérité financière. D'importants travaux ont été entrepris au profit des capitaux et des ingénieurs anglais. D'immenses barrages ont été construits en travers du Nil, en particulier ceux d'Assouan (1899) et d'Asiout (1902), pour rendre à la Haute Égypte et à la cuvette de Fayoum la fertilité qu'elles avaient eue au temps des Pharaons. Grâce à d'importants travaux d'irrigation, l'étendue des terres cultivées a été augmentée et l'Égypte est devenue une grande puissance cotonnière. Quelques chiffres suffisent à montrer le progrès de l'Égypte : la population, qui se chiffrait à 5 millions d'habitants en 1877, s'est élevée à 11 millions dès 1907; le commerce, qui s'élevait à un demi-milliard en 1881, avait triplé en 1913. L'Angleterre toutefois s'est efforcée de se réserver le monopole économique de l'Égypte ; le commissaire anglais a empêché l'établissement en Egypte des industries qui peuvent faire concurrence aux industries anglaises similaires.

L'Égypte revêt donc pour l'Angleterre une importance de plus en plus grande ; elle peut alimenter en matières premières les manufactures de la métropole, et, grâce à sa population, elle est un débouché pour ces mêmes manufactures ; elle est en outre la principale étape de la route des Indes. Enfin, grâce à la vallée du Nil, elle est une des principales voies d'accès et un des plus riches débouchés de l'Afrique centrale. Elle assure à ses possesseurs la prépondérance sur le continent tout entier. Aussi les impérialistes anglais tentent-ils d'affirmer cette prépondérance par la construction d'un gigantesque transafricain, le chemin de fer du Cap au Caire, qui unirait l'Égypte à leur Afrique australe.

LE SOUDAN ÉGYPTIEN

L'occupation de l'Égypte a été pour l'Angleterre la préface d'une œuvre encore plus considérable. La *vallée du Nil est devenue pour elle une route de pénétration en Afrique équatoriale*. La *question du Soudan égyptien* s'est donc ajoutée à la question d'Égypte, et elle s'est posée pour les Anglais dès le début de leur occupation de l'Égypte. L'empire fondé par Mehemet-Ali dans les pays du Haut-Nil avait encore été agrandi par Ismaïl. Il comprenait les pays du Nil-Blanc et du Nil-Bleu, le Kordofan, le littoral de la mer Rouge, et s'étendait sous l'Équateur jusqu'au Dar-Four et au Bahr-el-Ghazal. La capitale de cet empire était Khartoum, au sommet de la presqu'île que forme le confluent des deux Nils. Cet empire s'effondra pendant la crise égyptienne. Les causes de la révolte furent une profonde agitation religieuse destinée à rendre à l'Islam sa pureté et l'exaspération des marchands d'esclaves contre les efforts tentés pour supprimer la traite. La révolte fut dirigée par un prophète nègre, de Dongola, célèbre par sa sainteté et sa prédication, qui s'annonçait comme le *Mahdi*, c'est-à-dire l'envoyé de Dieu, par qui la religion musulmane sera imposée à toute la terre. La propagande du Mahdi en faveur de la guerre sainte et de l'extermination des infidèles eut le plus vif succès parmi les peuplades pillardes et belliqueuses du Haut-Nil. Les insurgés, qu'on appelait Derviches, massacrèrent une petite expédition anglaise et prirent d'assaut Khartoum, défendue heroïquement pendant neuf mois, malgré la famine et le bombardement, par Gordon, un vétéran des guerres de Chine et de Crimée, et s'emparèrent de tout le Soudan oriental à l'exception de Souakim sur la mer Rouge. Pendant dix ans, les Anglais se contentèrent de défendre la frontière de l'Égypte, puis, pour fortifier leur présence en Égypte, pour se frayer une route qui joindrait ce pays à l'Afrique australe, pour s'emparer des riches contrées de l'Afrique équatoriale, ils décidèrent la *conquête du Soudan à l'aide de l'armée égyptienne*. Une expédition soigneusement et minutieusement préparée fut confiée au sirdar *Kitchener*, qui avait conquis tous ses grades dans les guerres du Soudan. Il organisa contre les derviches une guerre lente et continuelle, créa, tout en avançant, des routes et une voie ferrée qui longeait le Nil pour rester en communications constantes avec sa base d'opérations. Il écrasa à deux reprises les derviches et entra à Omdurmam, sur la rive gauche du Nil, en face de Khartoum (1898). La chute de Khartoum eut

pour résultat la conquête définitive du Soudan, qui fut placé sous l'*autorité commune* de l'Angleterre et du Khédive. Kitchener, nommé gouverneur général, s'occupa d'organiser le nouvel empire et de lui assurer un nouvel essor économique. Il porta son attention sur les travaux publics et sur l'irrigation. Le chemin de fer a été poussé au delà de Khartoum, et l'aménagement des eaux du Nil-Bleu permettra la mise en valeur du pays et fera du Soudan une grande région productrice de coton.

IV

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE, LA CONVENTION DE BERLIN LA LUTTE CONTRE LA TRAITE

Jusqu'au début de la période contemporaine, le continent africain formait un monde mystérieux, inconnu, en marge de la civilisation européenne. Mais, au XIXe siècle, l'Afrique a été explorée, puis partagée, et transformée par les Européens en un vaste domaine d'exploitation. Les deux principales puissances africaines sont la *France*, qui possède Madagascar, la plus grande partie du Soudan et une portion du bassin du Congo, et l'*Angleterre*, maîtresse de presque toute l'Afrique australe. Les deux domaines coloniaux les plus importants en Afrique, après ceux de la France et de l'Angleterre, sont le *Congo belge*, de formation récente, et la vieille *Afrique portugaise*. L'expansion européenne a été provoquée surtout par des *raisons économiques*, par le besoin de s'assurer soit des débouchés pour l'industrie et l'excès de la population, soit des centres de production de matières premières.

LA CONNAISSANCE DE L'AFRIQUE AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE

L'exploration de l'Afrique intérieure, c'est-à-dire, la reconnaissance de ses fleuves et des grandes lignes de son relief, l'inventaire de ses ressources économiques, ne date que du XIXe siècle. Auparavant, seules les côtes étaient explorées ; les Français, les Anglais, les Portugais, qui y possédaient quelques postes, avaient poussé quelques reconnaissances à l'intérieur ; mais elles avaient été à faible rayon et s'étaient bornées à quelques centaines de

kilomètres autour des zones occupées. La découverte reçut une impulsion nouvelle par la création de l'*Association africaine de Londres* (1788), plus tard par la Société de Géographie de Paris, qui poursuivirent sans relâche et avec une ténacité remarquable la connaissance de l'Afrique. Cette connaissance a été entravée par la massive configuration géographique de ce continent, par la nature inhospitalière des côtes et l'obstacle que la barre constitue pour les navires, par les rapides infranchissables et les cataractes qui coupent les fleuves et interdisent de s'en servir comme voies naturelles d'accès, par les vastes étendues qu'occupent les déserts ou les impénétrables forêts vierges. S'ajoutaient encore comme obstacles à la pénétration l'absence de moyens de transport dans les régions du centre, où la mouche tsé-tsé tue le bétail de trait, et l'hostilité fréquente des populations indigènes.

ES PREMIÈRES XPLORATIONS

Les grands voyages d'exploration ont eu d'abord un *caractère scientifique et humanitaire*; puis dans le dernier tiers du XIXe siècle un *caractère politique et économique*. Trois périodes peuvent se distinguer dans l'histoire de la découverte. Jusque vers 1850, les progrès sont extraordinairement lents et les explorations sont limitées au Nord ou au Sud de l'Afrique.

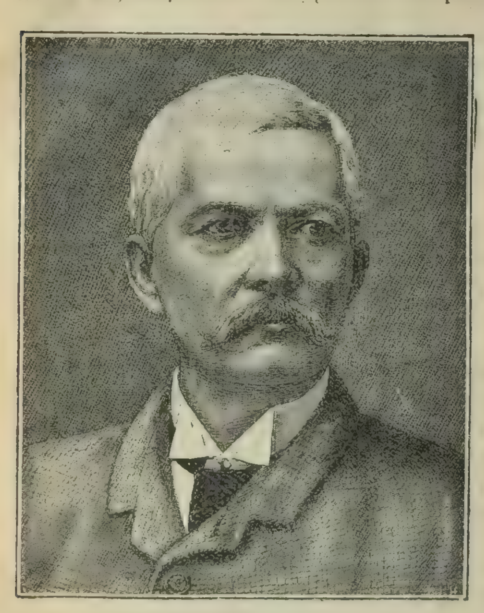
Un des voyages les plus hardis de cette période est celui du Français *René Caillié*, qui, en se faisant passer pour musulman et en se joignant aux caravanes, traversa l'Afrique du golfe de Guinée au Maroc (1827-28), après avoir parcouru le massif du Fouta-Djallon, franchi le Niger à Tombouctou, dont il fit le premier une description, et passé par le Sahara.

LES GRANDS VOYAGES

Les grands voyages d'exploration scientifique s'accomplissent entre 1850 et 1880. Les découvertes se multiplient et apportent la solution des trois grands problèmes qui se posent alors : la *découverte du Niger et du Tchad*, le *problème des sources du Nil*, la *pénétration de l'Afrique équatoriale et de la région des grands lacs*.

La decouverte définitive des régions du Niger et du Tchad date du voyage de l'Allemand *Barth*, le plus grand explorateur du Soudan; il réussit à faire la traversée du desert de Tripoli au Bornou, dans l'Afrique occidentale, par deux

voies différentes, et parcourut entièrement les pays situés entre le Tchad et le Haut-Niger, sur lesquels il accumula en cinq ans de voyages (1850-55) les renseignements scientifiques. Son œuvre fut complétée à l'Est par son compatriote *Nachtigal*, qui parcourut, 20 ans après, l'Ouadaï, le Tibesti, le Dar-Four, et revint par l'Égypte.



STANLEY (1840-1904).
Photographie.

Henri Stanley, rédacteur au journal américain le New-York Herald, *s'est rendu célèbre en accomplissant, en* 1871, *une longue et périlleuse exploration dans l'Afrique orientale à la recherche du grand missionnaire David Livingstone, dont l'Europe était sans nouvelles précises depuis trois ans. Parti de Zanzibar, après avoir parcouru le vaste bassin du Zambèze, il rencontra, par hasard, Livingstone sur la rive orientale du lac Tanganyika (fin novembre* 1871), *dans le village d'Oujiji où il était depuis quelques mois, en proie au plus extrême dénuement et dangereusement malade. Dans une seconde expédition organisée en* 1874, *il partit également de Zanzibar, traversa le continent africain dans toute sa largeur de l'est à l'ouest en deux ans et neuf mois. Il put constater que l'Afrique équatoriale regorge de richesses naturelles, que le Congo, dont il avait reconnu le cours, est la grande voie par laquelle la civilisation peut pénétrer dans ces régions. En* 1879, *il entreprit pour le compte de l'Association africaine internationale l'exploration du bassin du Congo, et fut le véritable fondateur de l'État libre du Congo. Le premier, Stanley a donné à son voyage d'exploration l'allure d'une expédition. Il s'est enfoncé à travers le continent mystérieux avec une escorte de plusieurs centaines d'indigènes en armes, encadrés d'officiers européens, qui se frayaient, au besoin, un passage par la force*

Non moins passionnant que le problème du Niger et du Tchad était celui des sources du Nil, que les explorateurs reconnurent, non pas en cheminant naturellement le long du fleuve, mais en le prenant à revers et en établissant leur base d'opérations sur la côte orientale, à Zanzibar. La découverte fut faite par

l'Anglais *Speke* qui en 1858 atteignit le lac Victoria Nyanza; elle fut confirmée lorsqu'au cours d'un deuxième voyage, en longeant la rivière qui sort du lac au Nord, il rencontra, à Gondokoro sur le Nil, Samuel Baker, parti du Soudan égyptien à la recherche des mêmes sources.

La connaissance de l'Afrique équatoriale et de la contrée des Grands Lacs fut l'œuvre de ***Livingstone*** et de ***Stanley***. David Livingstone, missionnaire écossais, accomplit la première traversée de l'Afrique d'une côte à l'autre, de Saint-Paul de Loanda dans l'Angola à Milimane dans le Mozambique; il explora le bassin du Zambèze, découvrit la plupart des grands lacs, et pendant plus de trente années (1840-1875) mena de front les voyages d'études et l'évangélisation des noirs. Après un premier voyage à la recherche de Livingstone (1871), Stanley, parti de Bagamoyo sur la côte orientale, parvint à descendre le Congo et atteignit en 1877 Boma sur l'Atlantique, près de l'estuaire (1874-77). Au prix de terribles fatigues, il avait réussi, en prenant également le fleuve à revers, à résoudre le problème géographique du Congo.

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE

Jusqu'alors, les gouvernements n'avaient pas cherché à utiliser les efforts de leurs voyageurs dans un but politique; ils portaient leur attention sur l'Asie et l'Amérique, continents réputés plus riches et plus abordables; ils ne cherchaient guère en Afrique qu'à s'assurer quelques stations commerciales à l'estuaire des fleuves ou en quelques points bien choisis. A partir de 1880, l'histoire de l'Afrique entre dans une phase nouvelle. *A la période de l'exploration succède celle du partage.* La découverte scientifique et désintéressée fait place à l'inventaire détaillé de l'acquéreur. Cette transformation fut le résultat des grandes découvertes, en particulier de celles de Stanley, qui mirent en lumière les richesses jusqu'alors méconnues du continent noir. Le désir de se tailler un domaine en Afrique fut alors d'autant plus vif que la gravité du problème de la surproduction se posait pour les États industriels. L'adoption du système protectionniste, en restreignant les marchés des contrées voisines, faisait sentir la nécessité de débouchés nouveaux pour les produits des industries nationales et comprendre l'importance d'un vaste domaine colonial, qui fournirait en retour les matières premières indispensables. En outre, le régime de la paix armée rendait impossible

toute extension territoriale en Europe, à moins de provoquer une lourde et sanglante guerre. Les autres continents, ou se fermaient à l'emprise européenne, comme l'Amérique, ou étaient déjà occupés, comme l'Asie. Seule, l'Afrique offrait des territoires vacants, et laissait aux puissances européennes la possibilité de se tailler un vaste empire colonial.

Au début du xx[e] siècle, le partage de l'Afrique était un fait accompli. Il ne restait plus que deux États africains indépendants, la république nègre de Liberia et l'Abyssinie. Le continent se trouvait inégalement réparti entre sept puissances européennes : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, l'Italie et l'Espagne. La France et l'Angleterre sont les deux principales puissances africaines.

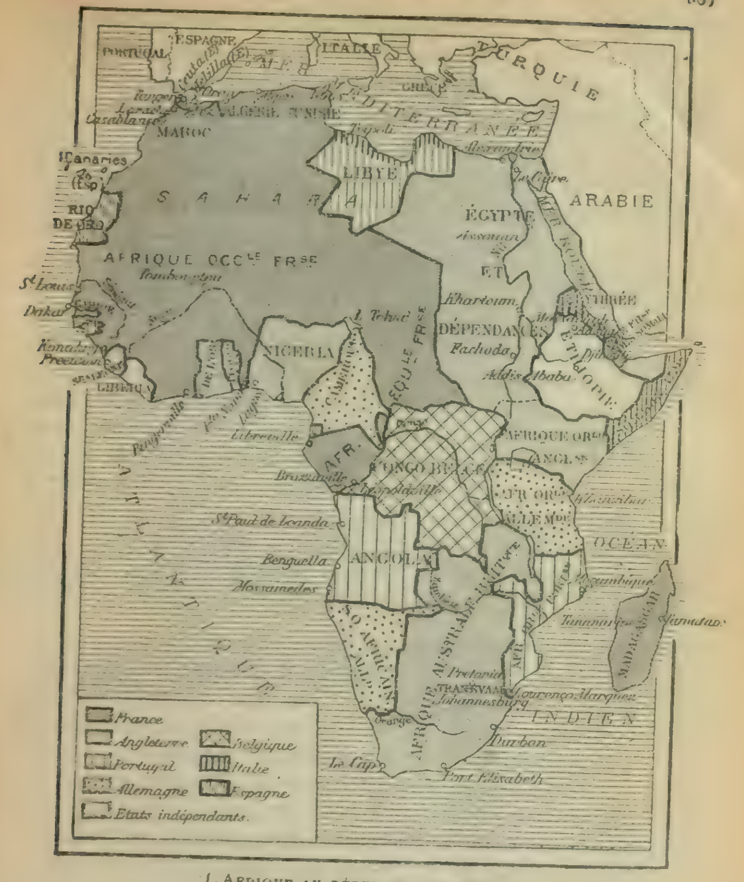
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE AFRICAINE. LA RIVALITÉ DES MISSIONS

La transformation des grands voyages scientifiques et humanitaires en entreprises politiques et économiques est due à l'initiative du *roi des Belges Léopold II*, président de l'*Association internationale africaine*, fondée à *Bruxelles* (1876) dans le but de combattre l'esclavage. L'Association prit à son service Stanley, qui fut chargé d'attaquer le continent, non par la voie classique de la côte orientale et de Zanzibar, mais par la côte occidentale et le Congo, dans le but de fonder au centre de l'Afrique un État indépendant pour le compte du roi des Belges.

L'expédition de Stanley, qui occupait les deux rives du Congo et fondait des postes jusqu'au Stanley Pool (1879-1882), suscita les récriminations des puissances européennes, qui avaient des prétentions sur l'arrière-pays, et détermina une véritable ruée de missions au cœur du continent. Alors que les premiers voyages étaient accomplis par des explorateurs isolés et sans grandes ressources, les nouveaux voyages sont conduits le plus souvent par des officiers, préparés en grand secret, et ressemblent à de petites expéditions militaires. Les explorateurs, devenus les fourriers de la conquête, sont munis de pleins pouvoirs et ils s'efforcent de couper la route à leurs concurrents en signant des traités avec les chefs indigènes.

LA CONFÉRENCE DE BERLIN

La lutte entre les missions rivales, qui souvent parcourent les mêmes territoires et affirment les mêmes revendications territoriales et commerciales, provoquèrent une série de différends entre les nations européennes. Pour régulariser le nouvel état de choses et pour régle-



L'AFRIQUE AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE.

menter les annexions, une conférence se réunit à Berlin (15 novembre 1884-26 février 1885), sur l'initiative de Bismarck et avec l'adhésion de la France. Elle stipula la liberté commerciale absolue du bassin du Congo, la libre navigation du Niger et du Congo et, pour prévenir l'abus des « annexions au pinceau » déclara que toute prise de possession d'un territoire devait être suivie d'une occupation effective. La ***convention de Berlin***, dont les décisions restèrent d'ailleurs souvent lettre morte, fut

suivie d'une série de conventions entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre, qui se répartirent les sphères d'influence qui devaient dépendre de leurs colonies réciproques, dont les frontières ont été tracées sur le terrain par des missions de délimitation.

L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

L'œuvre essentielle de la conférence de Berlin a été de reconnaître la *transformation de l'Association Internationale Africaine* en un ***État indépendant du Congo*** qui comprit la majeure partie de l'immense bassin de ce fleuve. L'*État du Congo*, déclaré perpétuellement neutre, devint la *propriété personnelle du roi des Belges* : un *droit de préemption* fut reconnu à la France au cas où cet État aliénerait ses domaines. A partir de 1885, les Belges ont débarrassé le pays du fléau des traitants arabes et entrepris l'occupation de leur zone avec une telle ardeur, qu'à plusieurs reprises ils ont franchi les limites de l'État conventionnel. Des difficultés sérieuses se sont même élevées avec la France au sujet du bassin de l'Oubanghi. Les liens entre l'État indépendant et la Belgique se sont de plus en plus resserrés à la suite d'une série d'emprunts; en 1908, l'État indépendant est devenu une *colonie de la Belgique*, pour laquelle elle constitue un immense débouché et une source de richesses.

LA MISE EN VALEUR DU CONGO

L'essor économique du Congo belge a été remarquable ; il a été favorisé par l'existence de 18 000 kilomètres de voies navigables dans le bassin du Congo moyen. Les Belges se sont en outre rendu compte de la nécessité des voies ferrées pour éviter les rapides du fleuve et réunir les biefs navigables entre eux, pour exploiter de manière intensive les mines du Katanga et desservir les régions reculées; diverses lignes sont déjà construites, qui mettent en relations le Congo navigable avec l'Océan (1898) ou longent les chutes de Stanley, et ne sont que les tronçons d'un futur réseau. La mise en valeur du Congo a entraîné une *exploitation forcenée du pays* et de nombreux abus à l'égard des indigènes. Les terres vacantes sont directement exploitées par l'État dont elles sont le domaine; les autres appartiennent à de grandes compagnies privilégiées, qui recherchent trop exclusivement les énormes dividendes à verser à leurs actionnaires. Les indigènes, pour se libérer de l'impôt, sont astreints à servir de porteurs pour les transports ou soumis à la corvée pour la cueillette du caoutchouc, la principale richesse de la région. Malgré ces défauts

le Congo belge demeure la colonie la plus prospère de l'Afrique équatoriale.

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Dans l'Afrique occidentale, la France s'est constitué un autre grand domaine, qui paraît devoir être un jour prochain, par la culture du coton, le pourvoyeur d'une de nos plus importantes industries, l'un des plus précieux éléments de la puissance économique française. Déjà le chiffre du commerce y dépasse 270 millions.

L'ensemble, sept à huit fois aussi grand que la France, est peuplé de douze à treize millions d'hommes en majorité de race noire — vigoureux, intelligents, laborieux et très braves. — Les Dahoméens exceptés, qui sont demeurés fétichistes, tous ont été convertis à l'Islamisme. Ils sont divisés en nombreux peuples ayant une organisation politique rudimentaire. Ils vivent groupés, soit dans des villages ouverts, formés de huttes circulaires, soit dans des villes fortifiées d'épaisses et hautes murailles d'argile.

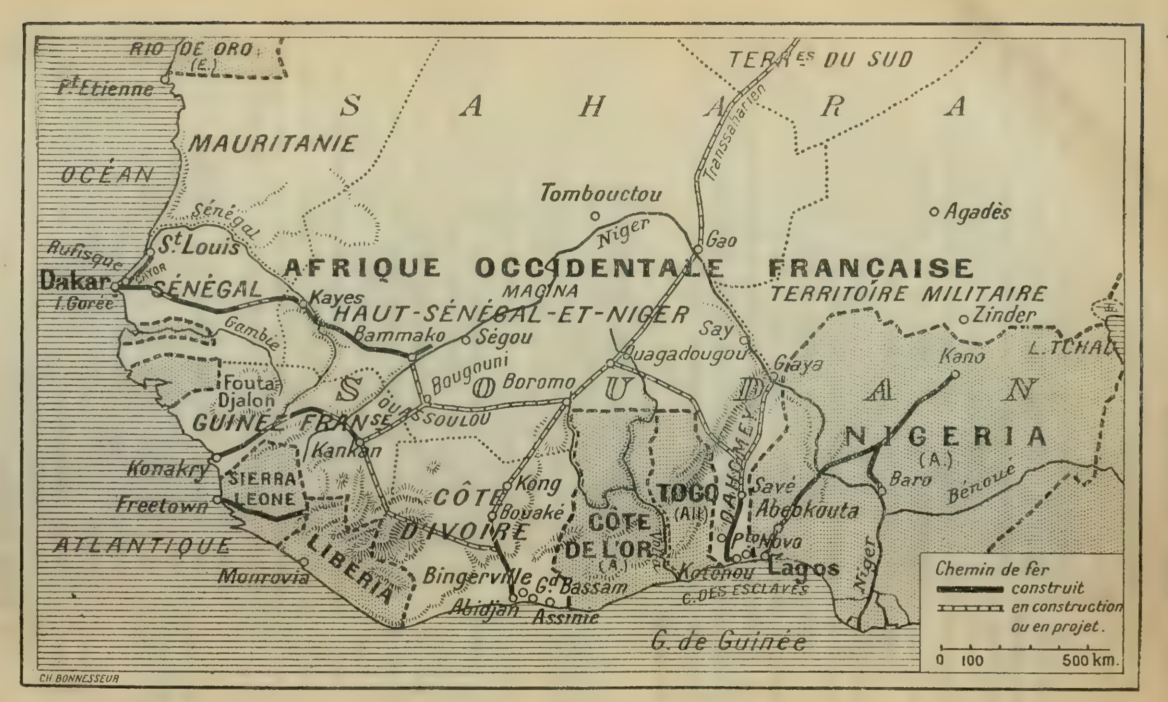
LA CONQUÊTE

La conquête, commencée sous Napoléon III, vers 1855, a duré plus de quarante ans, jusqu'en 1898. Elle ne fut du reste activement conduite que sous la troisième République, à partir de 1880. Elle a ceci d'original qu'elle a été faite *autant par des missions d'explorateurs*, escortés d'une poignée d'hommes, *que par des colonnes expéditionnaires*. Elle n'a d'ailleurs jamais nécessité de grand effort militaire. Le corps expéditionnaire qui fut le plus nombreux, celui qui a conquis le Dahomey, ne compta pas 3000 hommes.

D'autre part, comme au XVIII[e] siècle dans l'Inde, et comme on l'avait essayé en Algérie, on a surtout opéré avec des troupes indigènes : bataillons de *tirailleurs sénégalais*, escadrons de *spahis soudanais*, recrutés parmi les noirs les plus anciennement soumis, soldats robustes et d'un dévouement à toute épreuve.

LE SÉNÉGAL L'ŒUVRE DE FAIDHERBE

Le Sénégal réoccupé en 1817 se réduisait pendant la première moitié du XIX[e] siècle à quelques marchés ou « escales » établies sur le fleuve, et aux deux comptoirs commerciaux de Saint-Louis et de l'îlot de Gorée. L'unique ressource était le commerce de la gomme; encore, pour s'y livrer, fallait-il payer des taxes vexatoires, les *coutumes*, aux Maures du pays Trarza sur la rive nord du bas fleuve. Cette situation précaire prit fin avec la nomination



L'Afrique occidentale française en 1914.

en 1854, comme gouverneur, du chef de bataillon *Faidherbe* — le futur commandant de l'armée du Nord en 1870. — Sauf une courte interruption, il fut gouverneur de la colonie jusqu'en 1865 : il dut alors la quitter, épuisé par l'écrasant labeur qu'il avait fourni. En neuf ans, Faidherbe transforma complètement le Sénégal et, d'un fantôme de colonie, il fit la base d'un immense empire. Son premier soin fut d'interdire aux Maures la traversée et les approches du fleuve et de les obliger à reconnaître la souveraineté de la France sur les populations de la rive gauche (1858). Parallèlement à cette lutte, Faidherbe dut soutenir une campagne contre un adversaire autrement redoutable : *Hadj-Omar*, un nègre musulman, aventurier fanatique et ambitieux, se posait en saint et en prophète au retour d'un pèlerinage de la Mecque ; pillant, massacrant, incendiant partout où l'on tentait de lui résister, il travaillait à se constituer par la terreur un grand empire entre le Sénégal, le Niger et la Gambie. Pour enrayer ses progrès, Faidherbe eut la hardiesse de fonder sur le haut du fleuve, à 1000 kilomètres en amont de Saint-Louis, le poste de *Médine* (1855) ; à peine établi, le poste fut attaqué par Hadj-Omar et défendu par un mulâtre, Paul Holl, 8 soldats d'infanterie de marine et 40 Sénégalais ; il résista plus de trois mois (10 avril-15 juillet), malgré le manque de vivres et de munition, aux attaques de 15 000 noirs, si bien que Faidherbe eut le temps de venir débloquer l'héroïque garnison et d'infliger une sanglante défaite à Hadj-Omar, qui renonça dès lors à nous disputer le Sénégal. Faidherbe put alors diriger ses efforts sur la rive du bas fleuve. Les deux centres principaux de la colonie, Saint-Louis et Gorée, étaient séparés par un vaste pays indépendant, le *Cayor*, qui ne fut soumis qu'après une longue série de campagnes. Faidherbe compléta son œuvre en faisant du Sénégal une base de pénétration à l'intérieur de l'Afrique et dans ce but il a lancé de nombreuses missions chargées d'explorer les pays du Niger et de dresser l'inventaire de leurs ressources, et, grâce à son impulsion, dès 1870 se dessinait l'ébauche de notre domaine futur.

LA CONQUÊTE DU SOUDAN

Jusque vers 1880, on s'en tint à la possession du Sénégal. Mais alors on voulut atteindre le Niger et s'ouvrir pacifiquement une route vers les territoires réputés très riches du Soudan. La campagne militaire fut accompagnée par des missions pacifiques de hardis

explorateurs qui étudièrent les routes et les ressources du pays et signèrent de nombreux traités de protectorat. On ne peut les énumérer toutes : la principale est celle du capitaine *Binger*, qui parcourut seul, dans un itinéraire de 4000 kilomètres (1887-1889), tous les pays de la boucle du Niger, et révéla l'existence de populations denses, industrieuses et relativement civilisées. La conquête débuta en 1880 par l'occupation du plateau qui sépare le haut Sénégal du haut Niger; en 1883, le premier fort français dans le Soudan était construit à Bammako, sur le Haut Niger. On se heurta dans la vallée supérieure du Niger au fils et successeur d'Hadj-Omar, *Ahmadou*, puis, sur la rive droite du Haut-Niger, dans le Ouassoulou, à un autre aventurier féroce. *Samory*, un marchand d'esclaves, qui, partout où il passait, laissait derrière lui des traînées de ruine et de sang. Le colonel *Archinard* en finit assez rapidement avec Ahmadou (1888-1893). *Segou*, sa capitale, était prise dès 1890, et le Macina, la région au nord de Segou, occupée dès 1893. Mais contre Samory, qui s'était constitué, de *Kong* au Niger, un empire plus grand que la moitié de la France, et qui parvint à réunir jusqu'à 40 000 guerriers, la lutte ne dura pas moins de seize ans (1882-1898). Elle ne prit fin que lorsque, par un hardi coup de main, le capitaine Gouraud eut capturé Samory au milieu même de son camp.

Tandis que se poursuivait cette longue guerre, on prit possession, au sommet de la boucle du Niger, de *Tombouctou*, ville célèbre dans toute l'Afrique musulmane (15 décembre 1893). Jadis vraie capitale commerciale et religieuse de l'Ouest africain, cité déchue au temps présent, elle demeurait importante néanmoins, parce qu'elle est comme le port du Soudan sur le Sahara, la tête de ligne des caravanes à destination de l'Afrique du Nord.

LA GUINÉE LA COTE D'IVOIRE ET LE DAHOMEY

Avant 1870, la France avait sur la côte occidentale des comptoirs commerciaux, limités au rivage et sans lien entre eux : Grand-Bassam et Assinie, sur la Côte d'Ivoire; Kotonou et Porto-Novo sur la Côte des Esclaves ou du Dahomey. De 1870 à 1890, ces établissements prennent un merveilleux essor et trois colonies vont naître : la *Guinée française* avec son annexe, le pays montagneux du Fouta-Djallon, la *Côte d'Ivoire* et le *Dahomey*. L'expansion dans ces régions est due surtout à l'initiative de commerçants et d'ex-



TOMBOUCTOU. — LES MURAILLES ET LA MOSQUÉE.
Photographie du Commandant Réjou.

Tombouctou peut être prise comme type des villes aux maisons et aux murailles construites en argile qui sont caractéristiques du Soudan. Toutefois les maisons soudanaises au lieu de la toiture en terrasse, spéciale à l'Afrique du nord, ont plus fréquemment un toit arrondi. Les murailles de terre fort épaisses résistent bien à l'artillerie. Tombouctou, jadis très prospère, véritable entrepôt du commerce soudanais, ruinée quand les marchands d'esclaves dévastaient les pays du Niger, reprend depuis l'occupation française (1893) *son ancienne importance. Elle a environ* 20 000 *habitants.*

plorateurs qui consacrent nos droits sur l'arrière-pays par la signature de traités passés avec les chefs indigènes; leurs efforts entraînent peu à peu l'intervention officielle et la prise de possession définitive. La conquête fut partout pacifique, sauf au Dahomey, le plus puissant État indigène du littoral méridional du golfe de Guinée. Il était gouverné par un sauvage tyranneau, *Behanzin*, célèbre par les effrayants sacrifices humains dont chaque fête était pour lui l'occasion; appuyé sur une petite armée permanente de 3000 amazones et de 7 à 8000 guerriers soldés, il s'était attaqué à plusieurs reprises aux établissements français de la côte. La France fut contrainte d'organiser une expédition conduite par le colonel *Dodds* qui, après s'être frayé un passage à travers la brousse à coups de hache, et avoir livré de sérieux combats, entra dans *Abomey*, la capitale, et s'empara du royaume (août-novembre 1892).

LE DIFFÉREND AVEC L'ANGLETERRE

Dans l'occupation de la boucle du Niger, la France s'est heurtée à deux grands rivaux, l'Allemagne et surtout l'Angleterre, possesseurs de colonies côtières sur le golfe de Guinée.

Entre les missions des trois puissances s'est engagée une « course au clocher » vers la boucle du Niger. La lutte, après avoir pris un caractère d'âpreté qui est allée jusqu'à la tension diplomatique, s'est réglée par des tractations et des concessions.

La compétition a été surtout pénible avec l'Angleterre; elle n'a pris fin qu'avec la *Convention du 14 juin* 1898. La France gardait les pays à l'intérieur de la boucle, mais elle devait renoncer au Niger navigable et aux riches pays des bouches du Niger. Toutefois l'effort brillant des explorateurs et des colonnes expéditionnaires avait fait triompher l'article principal du programme : la jonction de la Côte d'Ivoire et du Dahomey avec le Niger et le Soudan français. L'Afrique occidentale française, désormais constituée, pouvait consacrer tous ses efforts à son développement intérieur.

LE SAHARA ET LA MAURITANIE

Entre les possessions françaises du nord et de l'ouest africain, la liaison a été établie à travers le *Sahara*. Dans ce but, on a occupé les oasis. L'œuvre, commencée dès 1843 par l'occupation de *Biskra*, a été achevée, malgré la résistance des *Touareg*, Berbères nomades, alternativement convoyeurs et détrousseurs de caravanes, par l'occupation de *In-Salah* et des oasis du *Touat* (janvier 1900-mars 1902).

La jonction a été encore complétée par la pénétration de la *Mauritanie*, vaste pays désertique qui s'étend de la rive droite du Sénégal aux confins du Maroc et de l'Atlantique au Sahara, peuplé par des tribus nomades de Maures, métis d'Arabes et de Berbères souvent mélangés de sang noir. Les opérations de police entreprises par le colonel *Gouraud* dans le massif de l'Adrar ont définitivement assis notre influence dans cette contrée (1910).

L'ŒUVRE DE LA FRANCE DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Tout en conservant aux colonies leur autonomie administrative et financière, leur unité politique et militaire a été réalisée par l'institution du *gouvernement général de l'Afrique occidentale française* (1895) dont dépendent les six colonies du *Sénégal*, du *Haut-Sénégal et Niger*, de la *Haute-Volta*, de la *Guinée*, de la *Côte d'Ivoire* et

du *Dahomey*, ainsi que les deux *territoires* civil de la *Mauritanie* et militaire du *Zinder*. Les cultures propres à chaque colonie ont été développées: l'arachide au Sénégal, le caoutchouc en Guinée, les bois précieux à la Côte d'Ivoire, le palmier à huile au Dahomey, le caoutchouc et le coton au Soudan. Des travaux publics ont été entrepris pour transformer l'aspect du pays; les villes ont été assainies et embellies. Saint Louis, jadis une agglomération de cases indigènes, est devenue une cité européenne, des ports ont été aménagés à Port-Étienne, à Saint-Louis, à Rufisque, à Konakry; Dakar est devenu un grand port de commerce et un port militaire. Des voies de pénétration ont été construites; 2700 kilomètres de



GUERRIERS TOUAREG.
Photographie.

Dans l'Afrique saharienne et soudanaise, les ennemis les plus redoutables des Européens ont été les nomades de race blanche, Arabes ou Berbères. La France a dû lutter longtemps contre les Touareg *qui dominaient le Sahara central. Les* Touareg *— au singulier* Targui *— sont des populations berbères, groupées en quatre Confédérations : ils sont musulmans, mais très peu fervents, et n'accomplissent pas la plupart des pratiques essentielles de l'Islam. De haute taille, bien musclé, le teint bronzé, le* Targui *s'enveloppe d'une grande tunique noire ou blanche. Un bout du turban, ramené sur le devant de la figure, ne laisse apercevoir que les yeux; ce voile ou litham sert à protéger les voies respiratoires contre la poussière de sable. Comme armes, le* Targui *a la lance, le sabre, et un grand bouclier, quelquefois aussi un fusil. Les* Touareg *sont aujourd'hui à peu près soumis et on propose même de les employer comme troupes auxiliaires.*

chemins de fer sont déjà en exploitation et ne sont que l'amorce d'un vaste réseau qui doit souder les principaux ports aux marchés de l'intérieur et à la boucle du Niger et relier entre elles les voies construites par une ligne transversale. Vis-à-vis des indigènes, la France pratique une *politique d'association* et améliore leur situation matérielle et morale par l'assistance médicale et par l'enseignement. La repopulation des territoires jadis dévastés par la traite des esclaves et par les famines se fait lentement, mais régulièrement. Elle n'importe pas seulement au point de vue agricole et commercial, mais aussi au point de vue militaire, depuis qu'une *armée noire* a été organisée, capable d'augmenter les effectifs de l'armée métropolitaine.



SPAHIS SÉNÉGALAIS.
Photographie Fortier.

Pour garder son immense empire colonial, la France a depuis longtemps constitué des corps indigènes. Le Soudan surtout semble un réservoir inépuisable de guerriers qu'on utilise même pour compléter les effectifs de l'armée française, devenus insuffisants par suite de la faiblesse de la natalité: les « troupes noires » ont rendu les plus précieux services au cours de la guerre de 1914. *Il est certain que les noirs du Soudan sont de merveilleux soldats, d'un dévouement, d'une endurance, d'une intrépidité à toute épreuve. Les troupes actuelles comprennent l'infanterie des tirailleurs et la cavalerie des spahis; les cadres sont français, mais la moitié des places de lieutenant, de sous-lieutenant et de sous-officiers sont réservés aux indigènes. Les sous-officiers indigènes que représente la photographie, médaillés, chevronnés, sont de « vieux brisquards » qui ont fait plusieurs campagnes, en particulier celle du Maroc* (1907-1914). *Bonnet de feutre rouge ou chéchia veste et ceinture de flanelle rouges, large culotte bleue et molletières.*

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

Le noyau primitif de l'Afrique équatoriale française fut une partie de l'estuaire du Gabon, achetée en 1839 à un chef noir ; en 1849, sur la rive droite, était fondé le village de Libreville. Nos modestes établissements végétèrent pendant près d'un demi-siècle. La création du Congo français fut l'œuvre d'un audacieux explorateur, l'enseigne de vaisseau ***Savorgnan de Brazza***. Sans coup férir, pour un chiffre de dépenses qui dépasse à peine deux millions de francs, par des traités avec les chefs indigènes, par sa douceur et sa diplomatie, Brazza a donné à la France, au cours de trois grandes missions, dans l'Afrique équatoriale, le bassin de l'Ogoué, et sur la rive droite du *Congo* et de son affluent l'*Oubanghi*, d'immenses et riches territoires (1875-1885).



SAVORGNAN DE BRAZZA (1852-1905).

Photographie *Illustration*.

Intrépidité et fierté de cœur, bonté ardente, généreuse passion de la justice, tout cela se lit sur la belle et noble figure de l'officier de marine, Savorgnan de Brazza, le plus populaire à juste titre des explorateurs français. Italien d'origine — il était né à Rome en 1852, — Brazza entra dans la marine française et se fit naturaliser. En 1875, il fut chargé d'une première mission au Gabon. De 1875 à 1885, sans coup férir, par des traités avec les chefs indigènes, la douceur et la diplomatie de l'audacieux explorateur donnèrent à la France d'immenses et riches territoires qui ont formé la colonie du Congo français.

Partant du Congo et du Haut-Oubanghi, on voulut étendre la domination française au nord jusqu'au lac *Tchad*, et l'on atteignit la vallée du *Chari*. Quand on entreprit de descendre le Chari, on se heurta, comme sur le Niger, à un

despote musulman, *Rabah*, chef de bandes et marchand d'esclaves, un Samory de l'Afrique centrale, qui s'y était créé un vaste empire. Deux petites expéditions furent massacrées. Mais au début de 1900, la puissance de Rabah fut détruite par la jonction, sur les rives mêmes du Tchad, des troupes de trois missions, venues des trois parties de l'Afrique française : la mission *Foureau* et *Lamy* descendue de l'Algérie à travers le Sahara, la mission *Joalland* venue du Sénégal, la mission *Gentil* venue du Congo (avril 1900).

L'Afrique équatoriale française en 1913.

La sécurité de nos possessions du Tchad exigeait l'occupation du *Ouadaï*, du *Borkou* et du *Tibesti*, pays à l'est du Tchad, repaires de marchands d'esclaves et de pillards fanatiques, qui infligeaient souvent des pertes sanglantes à nos faibles contingents.

La pacification de ces vastes contrées désertiques fut enfin accomplie par le colonel Largeau, qui obligeait le sultan du Ouadaï à se rendre à notre discrétion (22 octobre 1911), occupait définitivement Abéché, sa capitale (5 juin 1912) et entrait à Aïn-Galaka, le centre principal du Borkou (27 novembre 1913).

L'Afrique équatoriale française n'est, à cause de son climat,

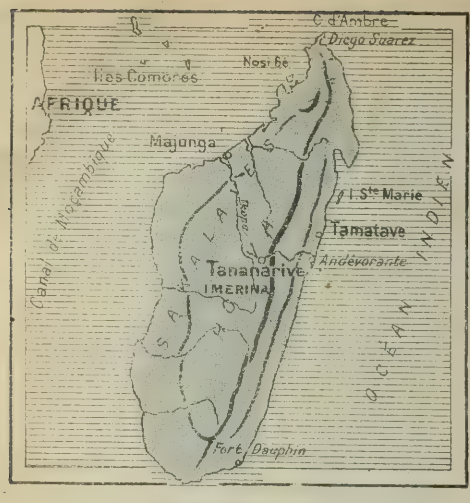
qu'une colonie d'exploitation. Mais la mise en valeur de cette colonie a été très lente, en dépit de la variété de ses produits et de ses aptitudes végétales. Elle a été trop longtemps négligée par la métropole, qui s'est contentée de distribuer la majeure partie des territoires sous forme de vastes concessions à une trentaine de compagnies. Elle souffre, en outre, de l'état primitif des indigènes, des dévastations opérées par les conquérants noirs et de l'absence de moyens de transport. On a commencé toutefois l'exécution d'un triple projet de voies ferrées (1914), dont la nécessité était d'autant plus évidente que l'unité de la colonie avait été compromise en 1911 par la cession à l'Allemagne de vastes territoires dans la région du Congo moyen, et que cette cession coupait la liaison entre le Gabon et les territoires de l'Oubanghi-Chari-Tchad.

UNITÉ DE L'EMPIRE AFRICAIN

La jonction des missions françaises sur le Tchad a été un fait politique très important. Le succès de leur marche à travers l'arrière-pays de chacune de nos grandes possessions africaines, transforma en droits réels les droits théoriques reconnus à la France sur ces arrière-pays par l'Angleterre et par l'Allemagne. Ainsi la France n'est plus exposée à se voir barrer le passage le jour où elle jugera nécessaire d'unir par un chemin de fer *transsaharien*, dont l'amorce existe déjà en Algérie, ses possessions méditerranéennes à ses possessions du Congo et du Soudan. L'*unité de l'empire français en Afrique est assurée.*

MADAGASCAR

Madagascar fut conquis en 1895. C'est une grande île dont la superficie dépasse celle de la France. Elle comprend un plateau élevé, dont un anneau de forêts défend l'approche, et une zone littorale, très étroite à l'est sur l'Océan Indien, largement développée à l'ouest en face de l'Afrique, partout basse et malsaine. La population, environ deux millions et demi d'habitants, se compose d'abord de peuples noirs encore barbares, désignés sous le nom de Madécasses ou Malgaches ; puis d'un peuple probablement de race jaune, venu peut-être au XIIe siècle des archipels asiatiques, et qui s'est établi sur le plateau, *les Hovas*. Les Hovas dominaient l'île. Convertis en majorité au protestantisme par des mission-



MADAGASCAR.

naires anglais et français, ils étaient à demi civilisés. Dans leur capitale, *Tananarive*, une grande ville de 50 000 habitants, on trouvait des écoles, des imprimeries, des journaux. Le gouvernement était une monarchie absolue. Il disposait, au moment de la conquête, d'une armée d'environ 40 000 hommes, munis de fusils à tir rapide et d'une artillerie moderne.

LA CONQUÊTE Le premier établissement de la France à Madagascar remonte au règne de Louis XIII et à Richelieu, qui fit créer dans le sud de l'île le poste *de Fort-Dauphin* (1642). Pendant la plus grande partie du XIXe siècle, il y eut à Tananarive, autour des rois ou des reines, lutte d'influence entre l'Angleterre et la France. L'influence anglaise l'emportait vers 1878. Les Hovas crurent pouvoir impunément maltraiter les Français établis dans l'île. De là un conflit, le bombardement et le blocus de *Majunga* et des principaux ports, puis une apparente soumission des Hovas qui, en 1885, déclarèrent accepter le protectorat de la France et nous céder la baie de Diego-Suarez. Un résident, établi à Tananarive, devait diriger la politique étrangère hova et contrôler l'administration intérieure. En fait, pendant dix ans, les Hovas se jouèrent de la France, et, en 1895, il fallut se résoudre à une expédition.

Sous le commandement du général *Duchesne*, 15 000 hommes furent débarqués à *Majunga*, le principal port de la côte occidentale (mars-août 1895). Des travaux entrepris pour construire une route qui devait permettre d'assurer le ravitaillement au mi-



INFANTERIE HOVA.
Photographie Neviere.

Au moment où la France se décida à conquérir Madagascar, les Hovas avaient une armée d'environ 40 000 hommes, organisée par des officiers européens, avec un armement moderne. Une compagnie déployée sur quatre rangs, les deux premiers rangs genou-terre. Au premier plan un officier, couché devant ses hommes pour ne pas gêner le tir. Les soldats du premier rang à gauche sont pieds nus

lieu d'une région vide d'habitants coûtèrent la vie à plus de 5 000 hommes, tués par la fièvre. Finalement, une colonne légère de 4 000 hommes, lancée à travers le plateau, bouscula l'armée hova et parvint devant Tananarive : aux premiers obus tombant sur son palais, la reine *Ranavalo* capitula (30 septembre 1895). Une fois encore les Hovas acceptèrent le protectorat de la France « avec toutes ses conséquences. »

Mais le corps expéditionnaire ayant été en grande partie rappelé, les Hovas se soulevèrent aussitôt à l'instigation des ministres et de la reine (juillet 1896). L'insurrection fut promptement reprimée par le général *Gallieni*, qui fit juger et fusiller pour haute trahison deux des ministres (11 octobre 1896). Le protectorat fut aboli et Madagascar déclarée colonie française. La reine fut déportée en Algérie (février 1897). L'esclavage fut supprimé ; la suprématie des Hovas sur les autres races de l'île

fut détruite; les paysans furent libérés du servage et devinrent propriétaires des terres qu'ils cultivaient jadis pour le compte de la reine ou des seigneurs. Des écoles, des hôpitaux ouverts partout, un millier de kilomètres de routes et 1200 kilomètres de chemins de fer, le développement de l'élevage, l'introduction de cultures nouvelles et des méthodes agricoles européennes, l'exploitation active des mines, le commerce passé de 27 millions en 1898 à 103 millions en 1913, un grand port de guerre, point d'appui de nos escadres, créé à *Diego Suarez*, tels sont les résultats principaux de vingt années de domination française à Madagascar.

LES DÉBUTS DE L'AFRIQUE AUSTRALE ANGLAISE

L'Afrique australe est un plateau en forme d'auge déprimé en son centre et relevé sur ses bords par de puissantes chaînes de montagnes, qui longent directement la mer au sud ou bordent des plaines côtières à l'est et à l'ouest. Elle est peuplée par deux races noires, l'une très primitive et misérable, celle des Bushmen ou *Hottentots*, qui vivent surtout de chasse dans la brousse et le désert, et celle des *Bantous*, intelligente et forte, qui se divise en deux branches : les *Cafres* et les *Zoulous*. Les Bantous sont des éleveurs de bœufs, groupés en tribus qui habitent des kraals ou villages dont les huttes sont disposées en enceintes circulaires et entourées de haies épineuses. Armés de boucliers et de sagaies, ils étaient braves et vigoureux, et ont opposé une sérieuse résistance à la conquête anglaise.

Le noyau de l'Afrique australe anglaise fut la région du *Cap*, dont ils s'étaient emparés en 1806 et qui n'occupait alors que la pointe extrême de l'Afrique. La population blanche était composée de fermiers et d'éleveurs, les ***Boers***, c'est-à-dire les paysans, gens énergiques, descendants des colons hollandais et des protestants français venus dans l'Afrique du Sud après la révocation de l'édit de Nantes. Leur langue était le hollandais, leur religion le calvinisme. A côté des Boers s'établirent les immigrés anglais, dont le premier centre fut Port-Elisabeth (1820). En 1833, l'Angleterre abolit l'esclavage dans toutes ses colonies. Or, les Boers avaient de nombreux esclaves. Pour échapper à l'interdiction ils abandonnèrent le Cap (1835). Ce fut leur *premier exode — trek* —. Ils emmenèrent sur de lourds chariots, attelés de sept ou huit paires de bœufs, femmes, enfants, mobilier; traînant avec eux leurs troupeaux, pareils aux Ger-



L'AFRIQUE AUSTRALE ANGLAISE EN 1914.

mains quand ils entrèrent au vᵉ siècle dans l'empire romain, campant le soir à l'abri de retranchements formés par leurs voitures et combattant contre les noirs, ils s'enfoncèrent dans l'intérieur. Ils fondèrent dans les plaines de la côte orientale, entre les monts Drakenberg et l'Océan Indien, les États de *Natal* et d'*Orange*, avec un Parlement et un drapeau national (1837). L'annexion du Natal par l'Angleterre et les efforts des gouverneurs pour protéger les indigènes contre les blancs provoquèrent un *deuxième exode* des Boers du Natal (1846-1847) qui fondèrent un nouvel État, le *Transvaal* (1849), entre le Vaal et le Limpopo, dont les Anglais finirent par reconnaître l'indépendance (1852).

Ce pays, longtemps tenu pour être de médiocre importance, prit subitement une énorme valeur par la découverte de riches mines d'or (1885). De là un afflux d'immigrants, surtout anglais, la construction de chemins de fer et, au centre du territoire minier, la formation d'une ville d'étrangers, *Johannesburg* (1886), dont la population en quelques années monta à plus de 100 000 habitants et éclipsa le gros village de Pretoria, la capitale.

LES ÉTAPES DE LA CONQUÊTE

Au cours du XIXe siècle, les Anglais ont étendu leurs possessions du Cap dans toutes les directions et sont parvenus à établir leur domination sur la majeure partie de l'Afrique australe. La nécessité de refouler les indigènes pour donner des terres aux nouveaux colons et le désir d'arrêter l'expansion des États boers furent les causes premières de la conquête : ses progrès furent entravés par les missionnaires protestants, nombreux et actifs, qui se posaient en protecteurs des indigènes et dont la cause était soutenue par les philanthropes de Grande-Bretagne. Mais à partir de la fondation des États boers (1846), la politique d'annexion l'emporta définitivement. Elle débuta par une longue guerre de sept ans (1846-1853) contre les tribus cafres, entre le Cap et le Natal, et aboutit à l'annexion d'une partie de la Cafrerie (1853), qui ne fut toute entière incorporée au Cap qu'en 1896. La deuxième étape de la conquête consista à arrêter les progrès des États boers à l'est par l'annexion du *Basoutoland*, pays de vallées et de hautes montagnes entre l'Orange et le Natal (1868), dont l'occupation souda pour la première fois le Cap et le Natal. Le pays des *Griquas* au confluent du Vaal et de l'Orange (1871) auquel la découverte des mines de diamant conférait subitement une importance considérable, puis le pays des *Betchouanas*, au nord du Cap (1885) furent successivement annexés. Une nouvelle étape de la conquête fut celle du pays des *Zoulous*, établis entre le Transvaal et la côte orientale ; elle nécessita une forte expédition (1877-1879) et ne fut définitivement achevée qu'en 1897. Elle aboutit à l'annexion de toute la côte orientale jusqu'à la colonie portugaise du Mozambique et au blocus des États boers du côté de la mer.

Toutes ces expéditions présentent les mêmes caractères. Elles ont pour prétextes les vols de bestiaux commis par les indigènes. Les opérations, longues et pénibles, pour l'enlèvement des Kraals courageusement défendus, consistent en une série

d'escarmouches entre les indigènes et les troupes anglaises ou les groupes de colons. Tous ces territoires au climat tropical ont été de *simples colonies d'exploitation*; elles ont été organisées de la même manière : les chefs indigènes sont restés en fonction, mais sous l'autorité de résidents européens qui ont créé des écoles et protégé les missions. Les droits de chasse et de pâture ont été garantis aux indigènes; tous leurs usages ont été respectés, sauf les coutumes barbares, telles que les tortures et les supplices cruels.

A RHODESIA

Vers le même temps, un Anglais venu au Cap pour rétablir sa santé et devenu le premier ministre de la colonie, ***Cecil Rhodes***, concevait l'ambitieux projet d'un empire britanique traversant l'Afrique du sud au nord, du « Cap au Caire ». Pour préparer la réalisation de ce projet qu'il sut rendre populaire en Angleterre, il créa une « Compagnie à charte du Sud de l'Afrique », investie des droits de souveraineté et analogue à l'ancienne Compagnie des Indes (octobre 1889). Cette compagnie, avec l'appui du gouvernement anglais, entreprit au nord du Transvaal la conquête des régions riches et peuplées du bassin du Zambèze. Les Portugais, établis aux embouchures du fleuve, considéraient son bassin comme un domaine réservé à leur influence. Un ultimatum de l'Angleterre les contraignit à abandonner toute prétention sur les pays de l'intérieur qui, livrés à la Compagnie, formèrent, du nom de Cecil Rhodes, la *Rhodesia* (1890). Elle se mit immédiatement à l'œuvre, fit construire des routes qui traversèrent la montagne, éleva une capitale, *Fort-Salisbury*, exploita les mines et désarma les indigènes (1896).

A GUERRE NGLO-BOER

Dès lors, l'Orange et le Transvaal étaient enveloppés de tous côtés par les possessions anglaises. Gênant leurs communications et, d'autre part, bons à prendre à cause de leurs mines, ils étaient destinés à perdre leur indépendance. Le désir de Cecil Rhodes et des colons du Cap de réaliser une fédération des États du Sud-Africain sous la suzeraineté de l'Angleterre, la situation faite par les Boers aux étrangers furent les causes de la guerre. Les etrangers — *Uitlanders* — et les Boers formaient en effet deux populations hostiles. Les Uitlanders n'avaient pas de droits politiques et les Boers refusaient de les laisser participer au gouvernement d'un



UN HOMME D'ÉTAT BOER : PAUL KRUGER (1829-1904).

pays dont ils faisaient la richesse. Le président de la République du Transvaal, *Kruger*, hostile à l'immigration et au projet de fédération, paralysait l'industrie minière. Il s'opposait à la construction de nouveaux chemins de fer, refusait de supprimer les lourdes taxes qui frappaient les concessions minières, les importations et les exportations, favorisait les travailleurs indigènes.

L'intervention des Anglais dans les affaires intérieures du Transvaal en faveur des Uitlanders rendit la guerre inévitable. Les Anglais avaient la supériorité du nombre, de la cohésion et de la discipline, mais ils manquaient de cavalerie, les chevaux importés ne s'adaptant ni aux pâturages ni au climat. Les Boers étaient environ 80 000 combattants ; ils tiraient avantage de leur habileté de tireurs et de leur mobilité — ils avaient tous un cheval et formaient une infanterie montée. Ils résistèrent près de trois ans (22 octobre 1899-31 mai 1902), prirent au début l'offensive et infligèrent à diverses reprises de sanglantes défaites aux Anglais. Mais ils eurent le tort de porter leur principal effort sur le Natal, et non sur le Cap où les descendants des Hollandais étaient près à s'insurger en leur faveur. L'événement décisif fut la campagne de *lord Roberts* en 1900 ; il entra dans les plaines d'Orange par le sud, en se servant comme ligne de pénétration des voies ferrées qui partaient de la côte, puis envahit le Transvaal et occupa Prétoria (5 juin 1900). Les Boers, réduits à la défensive, pratiquèrent alors la guérilla dans les montagnes, attaquèrent les postes anglais isolés, coupèrent les voies ferrées, poussèrent d'audacieux raids jusque dans le Cap. Pour les dompter, *lord Kitchener* dut adopter une rigoureuse méthode de guerre. La supériorité des effectifs lui permit de faire tomber

[1] *La vie de Paul Kruger, entièrement consacrée à fonder et à sauvegarder l'indépendance du peuple boer, est un haut exemple de patriotisme. En 1852, Kruger fut un des fondateurs de la République du Transvaal. Avec Joubert et Pretorius il forma en 1880 le triumvirat qui dirigea la lutte contre les Anglais pour l'indépendance. Devenu en 1883 président de la République et constamment réélu depuis, il opposa une résistance tenace aux empiètements des Anglais. Quand il vit que l'indépendance boer était de nouveau menacée, il se résolut à la guerre qu'il prépara soigneusement par des achats d'armes et une alliance avec l'État d'Orange, et qu'il prit l'initiative de déclarer en 1899, avant que les Anglais n'eussent eu le temps d'achever leurs préparatifs. En 1900, il s'embarqua pour l'Europe où il espérait trouver un appui efficace et où il ne recueillit que de vaines manifestations de sympathies. La soumission des Boers en 1902 fut pour lui un coup fatal : il mourut peu de temps après, en 1904. Dans sa redingote étriquée, le vieil homme d'État boer semble un fermier endimanché : la physionomie exprime à la fois la placidité et l'énergie rigide du caractère.*

par des mouvements tournants les lignes de défenses des chefs boers ; il coupa le pays par des blockhaus reliés par des ronces artificielles qui entravaient les mouvements des *commandos* ou détachements mobiles des Boers ; il dévasta systématiquement le pays, incendia les fermes, détruisit les troupeaux, enferma les femmes et les enfants dans des camps de concentration où ils périrent par milliers de maladies, de faim et de froid. Cette tactique impitoyable amena la soumission des Boers, qui reconnurent la souveraineté de l'Angleterre, mais obtinrent l'autonomie et une indemnité de 75 millions de francs pour reconstruire leurs fermes et reconstituer leurs troupeaux. L'Angleterre avait dû envoyer plus de 200 000 hommes dont un tiers fut tué ou blessé, utiliser ses



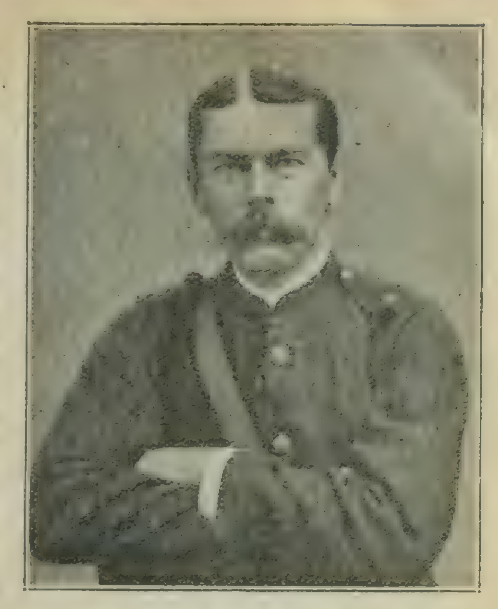
CAVALIER BOER.
Photographie.

Hollandais ou Français d'origine, tous protestants puritains, les Boers ont été les premiers colons de l'Afrique australe. Pour échapper à la domination anglaise, ils se sont établis sur les plateaux de l'intérieur, le Veld, *qu'ils ont conquis au prix de guerres incessantes contre les belliqueuses tribus nègres des Zoulous et des Basoutos. Là, dans leurs vastes fermes, très éloignées les unes des autres, ils mènent une existence patriarcale et presque biblique. Comme on le voit sur cette photographie, le Boer et sa monture sont complètement dépourvus d'élégance : mais ces petits chevaux sont infatigables comme les chevaux arabes, et les Boers sont des tireurs d'une merveilleuse adresse. Aussi ont-ils vaincu les Anglais en* 1880 ; *et dans la seconde guerre* (1899-1902) *ils n'ont succombé que sous la supériorité du nombre et après avoir remporté d'éclatants succès.*

meilleurs généraux, et dépenser plus de 5 milliards pour réduire les Boers.

L'UNION SUD-AFRICAINE

La guerre anglo-boer a permis de réaliser l'ambitieux projet d'une *fédération des États de l'Afrique australe*. Ce résultat a été obtenu *grâce à la modération et à l'habileté politique de l'Angleterre*, qui n'a pas craint d'accorder l'autonomie à l'Orange (1906), puis au Transvaal (1907) au lendemain de leur défaite. Les États boers ont alors formé, avec le Cap et le Natal, qui jouissent également du self-government, une colonie fédérale indépendante, **« L'Union Sud-Africaine »** (1908), où les quatre colonies possèdent des droits identiques.



LORD KITCHENER OF KHARTOUM (1850-1916).
Photographie London Stereoscopic C°.

Kitchener, né en 1850, descendait par sa mère d'une famille de protestants français réfugiés en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes. En 1870, à l'âge de 20 ans, à sa sortie de l'école militaire de Woolwich, il s'engagea dans l'armée française et fit campagne dans l'armée de la Loire, sous Chanzy. Officier dans l'armée anglaise, il a occupé les plus hautes fonctions. Sa triomphale campagne contre les derviches en 1898 lui valut la pairie. Successivement commandant en chef dans la deuxième partie de la guerre sud-africaine, commandant en chef de l'armée des Indes, commandant en chef des forces anglaises dans la Méditerranée, haut commissaire en Égypte, il a, partout, laissé l'empreinte de son talent d'organisateur et d'administrateur. Toute sa carrière a eu pour objet l'expansion orientale et surtout africaine de l'Angleterre. Rude et dur dans le service, il a su vouloir et pousser jusqu'au bout les conséquences de ses décisions. Sa devise « Through » « à fond » est le résumé de sa vie. Kitchener était un bel homme, d'une taille élevée et d'une stature droite, qu'il cambrait même avec affectation. Son masque dit l'énergie intransigeante, le visage est sévère, le regard est coupant sous les sourcils sombres et souvent froncés; la mâchoire proéminente et carrée.

L'Union, placée sous la souveraineté du Royaume-Uni et sous l'autorité d'un gouverneur général, est régie par un Parlement qui siège au Cap, et par un ministère qui siège à Pretoria. L'Union est destinée à s'agrandir des territoires de protectorat, Bassoutoland, Betchouanaland, Rhodésia, Nyassaland, dès qu'ils auront une population blanche, suffisante. La *constitution de l'Union Sud-Africaine est un chef-d'œuvre de la politique anglaise.* Elle a résolu le problème de la collaboration entre les Anglais et les Afrikanders ou descendants des premiers colons hollandais, et permettra de trouver une solution à la difficile question indigène. Les Blancs et surtout les Boers sont en effet opposés aux tendances du gouvernement anglais, qui voudrait donner aux très nombreux indigènes des droits politiques qu'ils détiennent seulement au Cap, et qui voudrait accorder un régime libéral aux émigrants hindous au Natal.

Aujourd'hui l'Afrique australe est la colonie anglaise la plus importante et la plus prospère de l'Afrique. Les possessions de l'Angleterre s'étendent du Cap au lac Tanganika, sur un espace grand six fois comme la France. Elles sont peuplées de six millions d'habitants. La seule exploitation des mines d'or et des diamants donne un produit annuel de plus de 1200 millions et déjà monte au delà du Zambèze et pénètre dans le Katanga, le tronçon méridional de la ligne transafricaine du Cap au Caire et ligne essentielle d'un réseau qui compte 16000 kilomètres de voies ferrées.

L'AFRIQUE ORIENTALE NIGERIA

Les autres grandes possessions africaines de l'Angleterre sont : à l'est, sur l'Océan Indien, l'île de Zanzibar et la *riche colonie de l'Afrique orientale*, qui entretient avec l'Inde d'étroites relations économiques et fournit à l'Angleterre une nouvelle voie d'accès vers l'Abyssinie et la vallée du Haut-Nil; à l'Ouest, sur l'Atlantique, outre les trois petites colonies de la Gambie, de Sierra-Leone et de la Côte-d'Or, enclavées dans l'Afrique Occidentale française; la populeuse *Nigeria*, qui s'étend des bouches du Niger au lac Tchad. Ces colonies ont été définitivement acquises dans les dernières années du XIXe siècle, en vertu des conventions qui ont réglé le partage et l'occupation de l'Afrique en 1885, après la réunion de la conférence de Berlin.

[LE]S ALLEMANDS EN AFRIQUE

C'est seulement à la fin du XIXe siècle que les Allemands ont pris pied en Afrique et qu'ils ont eu l'ambition de devenir à leur tour une grande puissance coloniale. Les causes de l'établissement des Allemands en Afrique étaient la vivacité du sentiment national, leur expansion commerciale et l'accroissement rapide de leur population, qui leur faisaient désirer de devenir une grande puissance coloniale pour enrayer leur surproduction en hommes et en marchandises. La majeure partie du continent se trouvant déjà aux mains de puissances européennes, les Allemands furent, pendant la période du partage, les plus empressés à s'emparer des terres vacantes. Leurs résultats ont été considérables. Alors qu'avant 1884, ils ne possédaient pas un lambeau de terre, leur domaine africain en 1914 dépassait une superficie de 2 millions et demi de kilomètres carrés et une population de 12 millions et demi d'habitants, ce qui les classait au troisième rang, après la France et l'Angleterre, pour l'étendue des possessions. Mais les éléments de cet empire étaient de valeur médiocre. Venus les derniers au partage de l'Afrique, les Allemands n'avaient pas eu les meilleures parts. Aucun de leurs territoires, sauf quelques parties de l'Afrique orientale et du sud-ouest, n'était prêt à devenir une colonie de peuplement, à recevoir les émigrants, à être ce que voulaient les patriotes, le cadre d'une nouvelle Allemagne. C'est de cette situation que dérivait l'intérêt passionné des « coloniaux » allemands pour le Maroc, où longtemps leur imagination s'était plu à voir une prochaine Algérie germanique.

[L]A POLITIQUE [D]E BISMARCK ET DE [G]UILLAUME II

La politique allemande en matière coloniale n'a pas été uniforme. Dans la première période, celle de Bismarck, elle est incertaine sur le but à atteindre et les méthodes à employer; dans la deuxième, celle de Guillaume II, elle poursuit de plus en plus un programme net et hardi d'expansion. Le chancelier était peu enclin à favoriser les entreprises coloniales, auxquelles il attribuait un intérêt médiocre; il lui arrivait de dire que les colonies seraient pour l'Allemagne ce qu'est l'hermine pour certains nobles Polonais qui n'ont pas de chemise. Il ne voulait pas compromettre par des ambitions trop exigeantes ni l'entente avec l'Angleterre, qui lui paraissait plus précieuse que les terres africaines, ni le rapprochement avec la France, dont il s'efforçait de détourner l'activité dans des entreprises lointaines.

Il était également hostile à la colonisation par l'État; son plan était de protéger simplement l'*initiative privée* et de confier à des compagnies l'administration des colonies. Mais ces principes n'ont pas été appliqués rigoureusement. Bismarck laissa d'abord agir seules deux sociétés, la *Société coloniale de Hambourg* et la *Société germano-africaine*, mais il fut entraîné par le parti colonial qui se forma en Allemagne à la suite de la propagande faite par les explorateurs et les professeurs; ce parti devint de plus en plus fort et actif, entraîna le chancelier à ratifier une partie de ses efforts, et, dès 1885, commençait la *colonisation officielle*.

L'avènement de Guillaume II marqua une nouvelle étape de la colonisation allemande. L'empereur décida de s'occuper directement et activement du domaine d'outre-mer et fut de plus en plus accessible aux suggestions des coloniaux qui demandaient qu'on ne tînt aucun compte des susceptibilités de l'Angleterre. Un *Office colonial* fut créé au ministère des Affaires étrangères (4 avril 1890); toutes les possessions devinrent des colonies de la couronne, et des services réguliers de vapeurs furent établis entre Hambourg et leurs ports.

LE DOMAINE COLONIAL ALLEMAND

L'Allemagne possédait en Afrique quatre colonies d'inégale dimension; elles ont toutes été fondées dans l'année décisive de 1884. Deux d'entre elles, le *Togo* et le *Cameroun*, l'ont été sur la côte occidentale de l'Afrique, par l'intervention directe de l'Empire. Le but était de s'ouvrir une porte d'entrée sur les grands États à demi civilisés du Soudan central explorés par Barth et par Nachtigal et d'atteindre le Niger et le Tchad. Mais les missions allemandes furent devancées par les missions françaises; le *Togo* était restée une simple colonie côtière, et seul le *Cameroun* avait pu se prolonger jusqu'au Tchad. Les deux autres colonies, les plus étendues comme superficie, le *Sud-Ouest Africain Allemand* et l'*Afrique orientale allemande*, ont été créées par l'initiative d'explorateurs et de compagnies privilégiées. L'occupation de ces territoires a suscité de graves difficultés avec l'Angleterre. Les riches régions de l'Afrique orientale étaient convoitées par l'Angleterre, qui tenait le Sultanat de Zanzibar pour une dépendance de son empire; elles lui étaient nécessaires pour établir une liaison entre ses deux groupes de possessions septentrionale et méridionale, et construire le

fameux chemin de fer du Cap au Caire. La rivalité fut définitivement tranchée par le traité du 1er juillet 1890, qui délimita le Sud-Ouest africain et l'Afrique orientale. La colonie allemande atteignait au nord l'État du Congo et au sud le lac Tanganika; l'Angleterre renonçait à se frayer un passage entre l'État du Congo et les territoires allemands et elle cédait l'îlot rocheux d'Héligoland dans la mer du Nord pour conserver Zanzibar et l'Ouganda.

LA SE EN VALEUR ES COLONIES ALLEMANDES

La mise en valeur fut retardée par la *lutte contre les indigènes*, dans l'Afrique orientale et au Sud-Ouest. En Afrique orientale, une terrible révolte provoquée par les abus du pouvoir et les vexations des autorités (1888-1890) ne fut domptée qu'après une expédition longue et coûteuse. La lutte fut particulièrement âpre dans le Sud-Ouest, la seule colonie qui se prête au peuplement par les blancs. Pour aider les colons, les terres fertiles furent enlevées aux indigènes, qu'on enrôla dans les exploitations agricoles. D'où le soulèvement des tribus guerrières des Herreros (1907), qui aboutit à une répression terrible et à leur extermination.

Les ressources des territoires allemands étaient de valeur à peu près égale à celles des colonies voisines; mais, malgré les efforts dépensés par les Allemands pour développer la vie économique de leurs colonies, les résultats étaient encore médiocres en 1914. Seuls le Cameroun et l'Afrique orientale devenaient des colonies de rapport. Les Allemands s'étaient surtout consacrés à la *construction des voies ferrées*; la principale ligne était celle de l'Afrique orientale, qui partait de Dar-es-Salaam sur l'Océan Indien et atteignait le Tanganika (janvier 1914). Cette ligne, prolongée par le chemin de fer belge jusqu'au Congo, était la voie commerciale la plus courte pour transporter en Europe les richesses minières et agricoles de tout le bassin du Congo.

Non contents d'exploiter leurs domaines, les Allemands se préoccupaient de l'agrandir. Ils guettaient les colonies portugaises et, par un traité secret avec l'Angleterre (1898), s'étaient réservé le Nord du Mozambique et le Sud de l'Angola, où ils multipliaient leurs entreprises. Ils visaient le Congo belge et français et avaient obtenu l'extension du Cameroun aux dépens de l'Afrique équatoriale française et son accès à l'Oubanghi et au Congo. Par la *convention du 4 novembre* 1911 la France leur avait

cédé 255 000 kilomètres carrés, c'est-à-dire le nord du Gabon et une partie des bassins de la Sangha et des affluents de droite de l'Oubanghi. *Tous ces territoires étaient considérés par les Allemands comme les piliers d'un vaste empire qui couvrirait toute l'Afrique centrale,* leur offrirait à la fois les matières premières, indispensables à leur industrie et un débouché indéfiniment extensible.

Ces colonies, perdues par l'Allemagne au cours de la récente guerre mondiale, sont aujourd'hui placées sous le mandat des puissances coloniales européennes voisines.

LA POLITIQUE COLONIALE DE L'ITALIE

L'Italie, comme l'Allemagne, a estimé qu'une politique coloniale était une condition de la grandeur nationale. Elle y a été poussée par les souvenirs glorieux de l'empire romain, par l'accroissement de sa population et de l'émigration, par la diffusion des idées nationalistes, qui visent à faire de l'Italie une grande puissance mondiale et à lui assurer la maîtrise du « mare nostrum », c'est-à-dire de la Méditerranée. L'expansion coloniale italienne s'est dirigée vers l'Afrique, seul continent aux terres vacantes. Elle comprend deux périodes : entre 1885 et 1896, l'Italie s'est établie dans *l'Afrique Nord-Orientale, où ses progrès ont été arrêtés par la résistance victorieuse de l'Abyssinie.* En 1911-1912, l'Italie s'est établie dans *l'Afrique méditerranéenne au détriment de la Turquie par l'annexion de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque.*

L'ITALIE DANS L'AFRIQUE ORIENTALE

Dans l'Afrique nord-orientale, l'Italie a fondé deux colonies : *l'Érythrée et la Somalie.* L'Érythrée comprend le littoral sud-occidental de la mer Rouge : en 1882, les Italiens ont acquis la baie d'Assab et, en 1885, Massaouah, plus au nord; en 1888, ils ont occupé la longue plage du pays des Somalis, le long de l'Océan Indien, depuis la rivière Joubà jusqu'au delà du cap Guardafui. L'acquisition de ces colonies est due à l'impulsion du ministre *Crispi*, qui rêvait de créer un vaste empire italien dans l'Afrique du Nord-Est et d'opérer la jonction des deux bandes de rivage à travers l'Abyssinie, région montagneuse habitée par un peuple brave et vigoureux. Pour réaliser ce projet, les Italiens signèrent, avec le négus ou roi d'Abyssinie *Ménélick*, le traité d'*Ucciali* (2 mai 1889), par lequel le négus acceptait dans une phrase obscure un très vague protectorat. La tentative pour exercer un véritable protectorat aboutit à un désastre. Une expédition

forte de 50000 hommes commandée par le général Baratieri fut écrasée à *Adoua* (2 mars 1896). Cet échec eut pour conséquence de faire renoncer les Italiens à toute idée de protectorat sur l'Abyssinie (13 novembre 1896) et par suite au rêve ambitieux d'un empire africain. Leurs possessions se réduisent à 500000 km² de territoires steppiques ou à demi désertiques, dont la mise en valeur est à peine commencée.

LES ITALIENS EN TRIPOLITAINE

Les Italiens ont cherché une revanche et une compensation dans l'Afrique méditerranéenne; ils ont jeté leur dévolu sur la province turque de la Tripolitaine, région de steppes stériles, au sol pierreux et sablonneux, qui n'est guère que le prolongement du Sahara, mais qui comporte quelques oasis, ainsi qu'un plateau à l'est, la Cyrénaïque, qui, bien irrigué, peut devenir une terre de colonisation. Elle offre également une excellente position maritime dans la Méditerranée et commande les routes qui vont vers le canal de Suez et vers le Bosphore. Ils ont préparé leur occupation par une habile action diplomatique et obtenu successivement la reconnaissance de leurs intérêts spéciaux par la France (1901-1902) et par l'Angleterre (1903). La crainte de voir l'Allemagne s'installer dans la Méditerranée et l'établissement du protectorat français au Maroc furent les causes déterminantes de l'expédition. La politique maladroite des Jeunes-Turcs, systématiquement hostile à l'action des Italiens en Tripolitaine, précipita l'intervention et fournit un prétexte à l'agression. La guerre italo-turque (28 septembre 1911-18 octobre 1912) dura un an. Après avoir préparé leur expédition dans le plus grand secret, les Italiens occupèrent d'abord les ports de Tripoli (6 octobre) et de Benghasi en Cyrénaïque (20 octobre) sans coup férir. La Tripolitaine était défendue par un petit corps de 3000 hommes et les Italiens s'imaginaient que leur expédition ne serait qu'une promenade militaire; mais une résistance sérieuse fut organisée par une poignée d'officiers turcs, dont *Enver bey* qui passèrent en Tripolitaine, soit par la Tunisie, soit par l'Égypte, armèrent et encadrèrent les indigènes arabes et kabyles, et eurent par moment jusqu'à 40000 hommes sous leurs ordres. Après de très durs combats, le succès final est resté aux Italiens, mais ils ne se sont guère éloignés du littoral, et ont dû expédier 120000 hommes, qui ont été fortement éprouvés par les chaleurs, et dépenser plus d'un milliard. La paix

faite avec les Turcs, il reste encore à conquérir sur les habitants l'intérieur de la Tripolitaine annexée sous le nom de Libye, tâche ingrate et pénible. La guerre italo-turque a toutefois eu deux grands résultats : elle a fait passer sous la domination européenne le dernier État barbaresque de la Méditerranée, et elle a déchaîné la crise balkanique de 1912-1913, dont les conséquences ont été incalculables.

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

La conséquence la plus heureuse de l'exploration et du partage de l'Afrique par les Européens a été l'***abolition partielle de l'esclavage*** et la ***lutte contre la traite***, les deux fléaux qui dévastaient le continent noir au XIXe siècle.

L'esclavage est une coutume sociale essentielle de l'Afrique noire; mais il se présente sous deux aspects différents; l'*esclavage de case* et l'*esclavage de guerre*. Les captifs de case sont nés pour la plupart dans la maison de leurs maîtres et cultivent les terres qui leur sont confiées; ils sont traités par leur maître avec une certaine modération, leur sont parfois extrêmement dévoués, font partie de leur famille et ne demandent jamais à être libérés. Leur condition ressemble à celle des serfs du moyen âge européen. Les captifs de guerre représentent le butin habituel des expéditions militaires. Leur sort est beaucoup plus malheureux que celui des captifs de case; ils sont sans cesse enclins à s'enfuir dans leur pays; aussi sont-ils enfermés, mis aux fers et traités comme du bétail contre lequel il est courant de les échanger. La conquête européenne, en détruisant les empires des conquérants nègres et en faisant régner la paix dans les territoires occupés, a fait disparaître à peu près complètement le hideux esclavage de guerre. L'esclavage de case par contre est toléré dans la plupart des colonies européennes; sa disparition ne pourra se faire que grâce à une amélioration progressive du sort des indigènes.

LA TRAITE

Pour l'Afrique, la *traite* était un fléau beaucoup plus terrible que l'esclavage; elle consistait dans l'achat d'esclaves nègres pour les transporter et les vendre dans les pays où existait l'esclavage. Les deux grands débouchés pour le bétail humain étaient surtout l'Amérique et les pays musulmans de l'Afrique méditerranéenne et d'Asie. En Amérique, les colonies européennes des Antilles, les États-Unis,

le Brésil utilisaient les travailleurs noirs pour la culture des plantations et l'exploitation des mines. Les pays de l'Afrique du Nord, la Turquie d'Asie, l'Arabie, la Perse réclamaient des esclaves pour les harems ou les travaux domestiques. Les fournisseurs principaux de cette marchandise étaient, à l'Est, les traitants arabes, installés sur la côte de l'Océan Indien, en particulier dans la région de Zanzibar, et à l'Ouest, les métis portugais de l'Angola et de la Guinée. Le fléau atteignait toute son intensité au début du XIXe siècle; la demande était à son maximum par suite de l'extension des terres cultivées en Amérique et de l'excessive mortalité des esclaves. Le commerce était tres lucratif et les traitants réalisaient des gains superbes. Or, depuis longtemps les groupements humains de la côte avaient été détruits ou refoulés dans l'intérieur. Les négriers avaient donc recours à deux procédés. Ils s'adressaient aux souverains des États nègres les plus voisins qui, pour quelques gallons de rhum, de vieux fusils ou un petit baril de poudre, leur procuraient à bon compte hommes, femmes et enfants. Puis, ils s'enfoncèrent de plus en plus dans l'intérieur du continent et organisèrent de véritables expéditions à main armée, d'autant plus meurtrières qu'ils se heurtaient à une résistance. Arabes et Portugais rivalisaient d'astuce et de cruauté et n'hésitaient pas à détruire dix gros villages pour prendre cinquante femmes; les villages pris d'assaut étaient incendiés; les prisonniers inutiles étaient égorgés sans pitié. Leurs théâtres d'opérations étaient le Soudan, le bassin du Congo, la région des Grands Lacs.

Les malheureux captifs subissaient des souffrances atroces; ils se rendaient à la côte, groupés en caravanes, attachés par deux et astreints à porter le caoutchouc et l'ivoire achetés ou pillés par les traitants. Ils devaient endurer la faim et la soif, marcher à travers les steppes, sans trêve, sous le fouet de leurs maîtres; les traînards étaient tués impitoyablement et leur cadavre, mutilé, était laissé sur la route pour servir d'exemple et de stimulant. Arrivés au bord de la mer, ils étaient empilés par centaines dans les cales de navires et, pour plus de sûreté, enchaînés aux cloisons et aux bordages; dans ces cohues de misérables affaiblis par les privations et la souffrance, de terribles épidémies de scorbut ou de dysenterie se déchaînaient qui détruisaient des cargaisons entières. Les estimations les plus modérées admettaient que sur cinq captifs, quatre succombaient aux fatigues du voyage. Les survivants, après avoir

figuré sur les grands marchés d'esclaves, arrivaient enfin, séparés des leurs et de leurs enfants, dans la plantation où jusqu'à leur mort ils étaient astreints à un travail forcé. *La traite avait pour conséquences la dépopulation et la dévastation de l'Afrique et l'abrutissement des noirs.*

LA LUTTE CONTRE LA TRAITE

La *disparition du commerce des nègres au XXe siècle* a été le résultat des mesures prises par les puissances civilisées pour lutter contre la traite et de la suppression de l'esclavage dans les colonies européennes et dans les États de l'Amérique du Nord et du Sud. Les horreurs de la traite avaient, dès le XVIIIe siècle, soulevé d'ardentes protestations; elles influèrent sur les résolutions du Congrès de Vienne, qui décida en principe l'abolition de la traite (1815). Elle subsista toutefois jusqu'au jour où sur les instances des sociétés philanthropiques et antiesclavagistes, les gouvernements se décidèrent à se mettre d'accord pour en assurer la répression et mettre obstacle au recrutement des esclaves.

L'Angleterre se mit à la tête du mouvement et poursuivit l'abolition de la traite avec une grande persistance. A son instigation, entre 1820 et 1840, les nations européennes s'engagèrent à interdire ce commerce à leurs nationaux. En outre, dans certaines zones, les bâtiments de guerre des puissances contractantes furent autorisés à visiter réciproquement les navires de commerce suspects de faire la traite. Au *droit de visite* impopulaire, parce que l'Angleterre l'exerçait de manière vexatoire, fut substitué l'*organisation des croisières* sur la côte occidentale d'Afrique. Dès le milieu du XIXe siècle, la traite ne pouvait s'exercer sur mer que d'une manière clandestine et le commerce des esclaves se restreignait à l'intérieur de l'Afrique et aux pays musulmans d'Asie. L'abolition de l'esclavage et les progrès de la conquête européenne ont achevé peu à peu d'éliminer la traite. L'esclavage a été successivement aboli dans les colonies anglaises (1833), dans les colonies françaises (1848), puis aux Etats-Unis (1865) et au Brésil (1888); le ravitaillement en travailleurs noirs a dès lors été inutile. Enfin, à mesure que les Européens occupaient leurs domaines respectifs, se restreignait le champ d'action des traitants, qui sont réduits aujourd'hui au Dar-Four et à quelques contrées du centre de l'Afrique équatoriale et qui ne peuvent plus exporter leurs captifs depuis que les Européens détiennent tous les débouchés maritimes.

CHAPITRE XXII

LES PUISSANCES EUROPÉENNES EN ASIE

L'ASIE RUSSE. — L'ASIE ANGLAISE. — L'ASIE FRANÇAISE. L'EXTRÊME-ORIENT, LE JAPON, LA CHINE

En Asie, l'expansion européenne n'a pas eu les mêmes caractères et n'a pas abouti aux mêmes résultats qu'en Afrique. Elle avait commencé plus tôt, dès les temps modernes, parce que l'Asie est beaucoup plus riche que l'Afrique et parce que ses richesses attiraient les Européens. Mais tandis que l'Afrique presque entière ne renfermait que des populations de mœurs primitives morcelées en une infinité de *tribus*, l'Asie, *plus anciennement civilisée que l'Europe elle-même*, comprenait plusieurs *États* organisés, d'immenses Empires peuplés de centaines de millions d'habitants, comme la Chine. Aussi l'Asie a-t-elle opposé à l'expansion européenne plus de résistance que l'Afrique et n'a-t-elle été que *partiellement colonisée*. Si la Russie, l'Angleterre et la France ont pu s'y constituer d'importants domaines coloniaux, plusieurs des vieux Empires asiatiques ont réussi à sauvegarder leur indépendance : ce sont la Chine, le Japon, le Siam, la Perse et l'Empire turc.

Tandis que l'*Angleterre* et la *France* ont établi leur domination sur l'*Asie méridionale*, l'Angleterre par l'*achèvement de la conquête de l'Inde* (1801-1856) et par la conquête de la Birmanie (1826-1885), la France par l'*occupation de l'Indo-Chine orientale*, Cochinchine, Annam et Tonkin (1859-1885), la *Russie* domine le *Centre et le Nord de l'Asie* : elle y possède *seize millions* de kilomètres carrés, une fois et demie la surface de l'Europe. Elle domine l'*Asie centrale* par le *Caucase* conquis de 1813 à 1862, et par le *Turkestan*, de 1845 à 1884, l'*Asie septentrionale* par la Sibérie, occupée dès le XVIIe siècle mais agrandie au XIXe par les *territoires de l'Amour* et de la *Province maritime* du Pacifique, cédés par la Chine de 1858 à 1860. La Russie a entrepris

de coloniser son immense domaine et construit pour le mettre en valeur les deux grandes voies ferrées du *Transcaucasien* et du *Transsibérien*.

I

L'ASIE RUSSE

OCCUPATION DE LA SIBÉRIE

La conquête de la *Sibérie* par les Russes a commencé dès la fin du XVIe siècle. En 1581 — les guerres de religion duraient encore en France —, un groupe de Cosaques du Don, parvenu sur un des affluents de l'Ob, non loin de l'emplacement actuel de Tobolsk, s'emparait de *Sibir* : d'où le nom de Sibérie donné par extension à l'immense plaine septentrionale de l'Asie. Les Cosaques, à la fois soldats et colons, poussèrent droit devant eux sans difficultés sérieuses, le pays étant presque vide d'habitants, ils avancèrent de leur seule initiative, sans secours des tsars, et, en moins de soixante ans, ils reculèrent les limites orientales de l'empire russe jusqu'au Pacifique (1633) : l'Europe était alors en pleine guerre de Trente ans. En 1645, était fondé le port d'Okhotsk, qui donna son nom à la mer voisine.

Pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, le XVIIIe et les débuts du XIXe, les Russes, tout appliqués à s'ouvrir l'accès de l'Europe, ne s'occupèrent pas de la Sibérie. Elle fut seulement pour les tsars une terre de châtiment, un bagne immense, où furent déportés les exilés politiques et les condamnés de droit commun. Mais au milieu du XIXe siècle, après la guerre de Crimée et le traité de Paris, les Russes se retournèrent vers l'Asie. N'ayant accès que sur des mers fermées, la Baltique et la mer Noire, certains que les grandes puissances ne les laisseraient pas, en Europe, atteindre la mer libre par un démembrement de la Turquie, ils voulurent l'atteindre par la Sibérie.

Les parties du littoral déjà occupées avaient l'inconvénient d'être prises pendant sept ou huit mois par les glaces. Les Russes cherchèrent donc à acquérir des rivages plus méridionaux. Ils négocièrent avec la Chine, alors en guerre avec la France et l'Angleterre (1858-1860), et ils en obtinrent les territoires qui bordent l'*Amour* ainsi que la région comprise entre l'*Oussouri* et la mer. Ce fut la *Province maritime* ; à son extrémité Sud ils



LE PORT DE VLADIVOSTOK.
Photographie

La Russie, puissance continentale, ne touche qu'à des mers intérieures comme la Caspienne, ou politiquement fermées comme la mer Noire et la Baltique, ou gelées comme l'océan Glacial. De là cette poussée vers la mer libre qui est le trait dominant de la politique russe. Ne pouvant atteindre la Méditerranée, la Russie a cherché à s'étendre sur le Pacifique ; elle s'est fait céder par la Chine, en 1860, le territoire compris entre l'Oussouri et la mer, et, à l'extrémité sud de ce territoire, elle a fondé le port de Vladivostok, c'est-à-dire « Dominateur de l'Orient ». Situé sur une rade vaste, le Corne d'Or, bien abritée et facile à défendre, Vladivostok est un excellent port de guerre, et, depuis qu'il est le terminus du Transsibérien, a un certain avenir comme port de commerce. Mais a Vladivostok la mer est prise encore par les glaces au moins deux mois par an. C'est pourquoi les Russes ont cherché à s'établir plus au sud encore, à Port-Arthur ; par malchance ils n'ont atteint la mer libre que pour en être aussitôt chassés par les Japonais.

créèrent un port militaire au nom ambitieux : *Vladivostok*, c'est-à-dire « le dominateur de l'Orient ».

LE TRANSSIBÉRIEN

L'obstacle au peuplement et au développement économique de la Sibérie résidait dans l'absence de voies de communication et surtout de réseaux ferrés. La seule voie qui unissait la Russie aux rives du Pacifique était la grande route postale, le *Trakt*.

A la fin du dernier siècle, le Trakt a été remplacé par un chemin de fer long de 6600 kilomètres, ***le Transsibérien.*** Commencé en 1891, il était achevé en 1901. Dans la pensée de ceux qui en firent décider la construction, il devait être, moins un moyen de mettre en valeur les pays traversés, qu'un instrument

de combat, le moyen de transporter rapidement des troupes en Extrême-Orient et d'y assurer aux dépens de la Chine et du Japon, la prédominance de la Russie.

Pour diminuer la longueur des travaux, ils furent entamés en plusieurs points à la fois ; la construction n'offrit aucune difficulté jusqu'au bassin de l'Ienissei, mais de graves obstacles durent être surmontés dans la région centrale en raison des accidents de terrain, et surtout dans les vallées de l'Amour et de l'Oussouri, par suite des inondations qui détruisaient les travaux. Un accord avec la Chine (1898) permit de terminer en abandonnant la vallée de l'Amour et en traversant la Mandchourie. La guerre russo-japonaise a conduit la Russie à modifier profondément l'économie de ses chemins de fer. Vladivostok, possession maritime extrême de la Russie vers le Sud, doit être atteint désormais par une autre ligne que celle qui passe en territoire chinois et qui peut-être coupée en temps de guerre. Une nouvelle ligne a été construite, le *chemin de fer de l'Amour*, qui se détache du Transsibérien à l'est de Tchita, longe, au nord, la rive gauche du fleuve et rejoint à Khabarovsk, au confluent de l'Amour et de l'Oussouri, la ligne de l'Oussouri qui gagne Vladivostok.

LA COLONISATION

Dans la Sibérie qui mesure plus de *douze millions et demi* de kilomètres carrés, soit vingt-trois fois la France, on ne comptait pas deux millions et demi d'habitants vers 1860.

La colonisation libre n'était pas encouragée, ni même parfois tolérée; elle était limitée à quelques aventuriers qui s'y établissaient rarement pour cultiver le sol. La *véritable colonisation date de la construction du Transsibérien*; la loi du 13 août 1896, sur le libre déplacement des populations, permit la grande poussée des paysans d'Europe vers les terres d'Asie ; en même temps, les déportations étaient restreintes dans de fortes proportions. De 1896 à 1904, le chiffre annuel des immigrants russes a été en moyenne de 135 000. Cet effort vers la colonisation était surtout entrepris pour fonder rapidement, à l'extrémité orientale, une colonie d'Extrême-Orient fortement organisée en vice-royauté, qui assurerait aux Russes la domination sur le nord de la Chine et les rivages du Pacifique. La guerre russo-japonaise a rendu vains les grands sacrifices en hommes et en argent.



L'Asie russe.

La colonisation, arrêtée par la guerre, a repris un essor subit en 1906; cet *essor est une conséquence de la crise agraire de la Russie d'Europe* ; le gouvernement russe, désireux de déverser l'excès de la population et de fixer en Sibérie une partie de ses paysans dont le nombre croît si vite que la terre russe ne suffit plus à les nourrir, avait entrepris de mettre en valeur les terres cultivables de son immense domaine asiatique et de distribuer des terres aux mécontents. De 1906 à 1911, près de cinq millions de colons ont été transportés en Sibérie. Leur zone d'élection se trouvait dans le sud de la Sibérie occidentale, dans les gouvernements de Tobolsk et surtout de Tomsk, à cause des régions fertiles et riches en mines qui s'étendent au pied de l'Altaï. Les provinces de l'Amour et Maritime recevaient aussi quelques émigrants; elles commençaient avant la guerre de 1914 à être transformées en zones de confins militaires par l'installation de familles cosaques.

Les progrès de la colonisation avaient fait surgir en Sibérie deux problèmes nouveaux : 1° celui du *gouvernement et de l'administration* des colons; leur arrivée a rendu nécessaire l'établissement d'un statut administratif et même d'un code: et peut-être la Sibérie sera-t-elle pourvue sous peu d'une autonomie analogue à celle du Canada ou de l'Australie; 2° celui *des voies de commu-*

nication et surtout des voies ferrées. Le Transsibérien même doublé, est insuffisant. Il a fallu envisager et entreprendre la création d'un très vaste réseau, pour mettre à profit les ressources naturelles de la Sibérie, faire cesser l'isolement des diverses régions occupées par les colons et maintenir le flot de l'immigration qui tend à décroître fortement depuis 1911.

MISE EN VALEUR DE LA SIBÉRIE

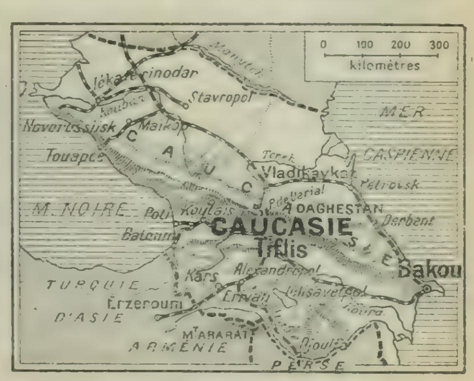
Le peuplement actif de la Sibérie a eu pour conséquence un développement économique intense; les découvertes et l'exploitation de gisements de fer, de houille, de cuivre, d'or au pied des monts Altaï, a fait de la Sibérie un pays de grande métallurgie. La zone fertile entre les forêts vierges du Nord et les montagnes de la frontière chinoise produit une quantité de blé et de produits dérivés de l'élevage toujours croissants dont les cargaisons sont expédiées en Europe.

Le progrès économique de la Sibérie avait contraint le gouvernement russe à s'occuper de ses besoins intellectuels et moraux. Il avait *multiplié les établissements d'instruction*; le plus important est l'Université de Tomsk (1892), richement dotée par les rois du commerce sibérien, dont l'idéal était d'assigner à la Sibérie en Asie un rôle comparable à celui des États-Unis en Amérique. Peu à peu s'était formée, en Sibérie, à la faveur des conditions particulières d'existence, des distances énormes, des difficultés d'accès, et grâce aussi à l'influence lente et profonde des déportés politiques, une population qui différait des Russes d'Europe par un esprit d'initiative, d'autonomie et de solidarité.

LA CONQUÊTE DE LA CAUCASIE

La conquête du ***Caucase*** s'est effectuée au XIXe siècle, elle a été longue et pénible, elle ne s'est terminée qu'en 1860 et, jusqu'à cette date, elle a absorbé la majeure partie des forces et des ressources que la Russie pouvait employer en Asie. Dès 1830, à la suite de deux guerres heureuses contre la Perse (1813 et 1828) la Russie possédait, outre la majeure partie de l'Arménie persane, le massif de l'Ararat jusqu'au fleuve Araxe, les plaines et les vallées qui s'étendaient au nord et au sud du Caucase. Ils étaient maîtres de la passe importante de Darial, qui traverse les montagnes du Caucase au point où elles sont les plus étroites. Mais à droite et à gauche de ce col, dans le large éventail de contreforts et de hautes vallées qui s'étendent entre la mer Noire et la mer Caspienne, habitaient des montagnards entièrement indépendants,

les *Tcherkesses* à l'ouest, les *Lesghiens* à l'est dans le Daghestan. Ces montagnards, peu nombreux — ils n'étaient guère plus de 1 200 000 — de race blanche et de population musulmane, étaient des guerriers énergiques dont la principale occupation consistait à razzier les habitants de la plaine et à se réfugier ensuite dans les bourgs fortifiés ou *aouls*. Excités par des prédicateurs fanatiques qui prêchaient la guerre sainte contre les infidèles, les montagnards s'attaquèrent aux Russes, qui durent entreprendre, pour les dompter les uns apres les autres, d'incessantes expéditions. La résistance la plus acharnée fut celle du Daghestan, où un prophète, habile homme de guerre, *Schamyl*, tint pendant vingt ans les Russes en échec et ne fut capturé qu'en 1859. Maîtres du Daghestan, les Russes attaquèrent et soumirent le pays des Tcherkesses (1859-1864) que, pendant longtemps, ils s'étaient bornés à bloquer pour les empêcher de se ravitailler en armes et en munitions; mais la plupart d'entre eux préférèrent émigrer en Anatolie, où ils périrent, par milliers, de faim et de froid, plutôt que de subir la domination étrangère. Ces guerres, qui exigèrent une armée russe de 120 000 hommes, furent conduites avec des procédés d'extermination. Les Russes brûlaient les récoltes, incendiaient les villages, emmenaient les troupeaux, tuaient les habitants, pour réduire les montagnards par la disette en vivres et en hommes, puis traçaient des routes, construisaient, au débouché de chaque vallée, des forts où ils installaient des détachements de Cosaques.



CAUCASIE.

En 1878, au lendemain de la guerre russo-turque, les Russes avaient encore agrandi leurs possessions du Caucase, par l'acquisition d'un morceau de l'Arménie turque avec le port de Batoum et la forteresse de Kars.

L'ACTION RUSSE EN CAUCASIE

La russification avait commencé parallèlement à la conquête. La présence de nombreux colons russes, les sympathies de la population chrétienne, la tolérance de la Russie à l'égard des musulmans, auxquels elle avait largement ouvert les cadres de son armée et de son administration, permettaient d'espérer une lente assimilation entre les conquérants et les indigènes; mais les Géorgiens et les Arméniens, actifs, intelligents, maîtres des capitaux et du commerce des villes, attachés profondément à leurs traditions nationales, opposaient à la russification une résistance qui n'avait pu être brisée. Le principal agent de russification résidait dans la transformation économique du pays, grâce à la construction de voies ferrées qui traversent l'isthme caucasien, grâce à la culture du coton, de la vigne et à l'exploitation des richesses naturelles du Caucase. Les provinces caucasiennes étaient devenues *une des contrées les plus riches et les plus prospères de l'Empire russe* et leur essor ne cessera de s'accroître quand les communications seront améliorées par le percement du tunnel du Caucase et par le prolongement des voies ferrées en Perse et en Turquie.

CONQUÊTE DU TURKESTAN

Au sud de la Sibérie, entre la mer Caspienne à l'ouest et les hautes montagnes de l'Asie centrale à l'est, se développe sur près de *quatre millions* de kilomètres carrés le Turkestan. C'est une région en grande partie plate, de climat très sec et dont, faute d'eau, les quatre cinquièmes sont un désert. La population relativement nombreuse — dix millions d'habitants environ — est en majorité de race jaune. Elle vit groupée dans de riches oasis, en partie nomade, en partie fixée dans de grandes et très anciennes villes, *Tachkent*, *Samarkand*, *Bokhara*, *Khiva*, etc. Les nomades, *Kirghises* au nord du lac d'Aral, *Turkmènes* au sud, étaient des pillards redoutables, vrais « pirates de la steppe », qui poussaient leurs incursions jusqu'au Trakt et pouvaient à tout moment couper les communications de la Russie avec la Sibérie.

Les grandes oasis de *Khiva* et de *Bokhara* ainsi que les villes sous leur dépendance formaient deux États dont les territoires s'étendaient le long des fleuves qui descendaient des montagnes de l'Iran; elles étaient soumises à un souverain absolu, le *Khan*, qui régnait par la terreur. Le Khan de Bokhara avait des cachots pleins d'eau et de boue, remplis de vermine; les condamnés étaient écorchés vifs, empalés, pendus par les pieds. Ces oasis



LA GRANDE MOSQUÉE ET LA TOUR DES SUPPLICES A BOKHARA.
Photographie.

Les monuments qui subsistent encore, plus ou moins ruinés, dans les grandes villes du Turkestan, à Bokhara, à Samarkand, témoignent de l'éclat dont brilla la civilisation musulmane en Asie centrale, surtout aux temps glorieux du grand conquérant Timour (quatorzième siècle). Bokhara, avec ses innombrables mosquées et ses médressés ou écoles supérieures, est resté un des principaux centres religieux et universitaires de l'Islam. Au-dessus des ruines de la grande mosquée, s'élève la Tour des Supplices, haute de 80 mètres et recouverte depuis la base jusqu'au sommet d'admirables arabesques en terre cuite ; c'est du haut de cette tour que tous les vendredis on précipitait les condamnés à mort. Cet usage barbare n'a disparu qu'avec l'établissement de la domination russe.

devaient la fertilité de leurs champs et de leurs jardins au travail de très nombreux esclaves, mal traités, mal nourris, que les Turkmènes enlevaient en territoire persan et russe. A Khiva, au début du XIX siècle, on comptait environ 30000 esclaves. Nomades et gens des oasis étaient féroces pour les étrangers qui s'aventuraient dans leur pays, ils étaient décidés à s'opposer à la traversée du désert, les uns pour conserver leurs marchés d'esclaves, les autres pour jouer seuls le rôle d'intermédiaire pour le commerce d'Inde et de Chine en Russie. Ce fut la nécessité d'assurer la sécurité des communications, et non pas,

comme on le dit généralement, la pensée de s'étendre jusqu'à l'Inde et d'approcher ainsi de la mer libre, qui détermina les Russes à intervenir dans le Turkestan. Ils s'y comportèrent comme les Français en Algérie : la conquête du début ne résulta pas d'un plan préconçu, et les Russes furent souvent entraînés malgré eux par les attaques des nomades. Il n'a pas fallu moins de quarante ans pour les soumettre (1845-1885).

La conquête commença en 1845. La difficulté consistait non pas à battre les cavaliers brigands, dépourvus d'artillerie, mais à franchir les steppes et le désert à peu près inconnus, dans des solitudes alternativement glacées et brûlantes où le thermomètre marque des écarts de 76 degrés, allant de — 40 à + 36 degrés. Une armée européenne devait traîner à sa suite un immense convoi portant tous les objets nécessaires à sa subsistance, ainsi que l'eau et le combustible. Les Russes se tinrent pendant de longues années sur la défensive, et n'entamèrent leur marche en avant qu'après achèvement de la conquête du Caucase. Ils attaquèrent en contournant la mer d'*Aral*, par l'est. Ils occupèrent successivement Tachkent (1865), Samarkand (1868), Bokhara.

Les opérations les plus difficiles furent dirigées contre *Khiva*, repaire central des pillards. Une première expédition, tentée en 1839, aboutit à un désastre; elle dut rebrousser chemin, après avoir perdu un tiers de ses soldats et 9000 chameaux. Khiva finit par être enlevé au prix de cruelles souffrances (10 juin 1873). Le dernier épisode important de la conquête fut l'occupation des oasis Turkmènes sur les confins persans-afghans (1880) et celle de *Merv* (1884). Cette oasis commande une des routes qui mènent à l'Afghanistan; aussi les Anglais s'alarmèrent pour l'Inde et l'on craignit un moment une guerre anglo-russe. Les Russes depuis lors sont arrivés à vingt kilomètres de la frontière de l'Inde par l'occupation du *plateau de Pamir* (1892), qui est du reste militairement impraticable.

LES VOIES FERRÉES

Pour assurer leur domination dans le Turkestan, les Russes ont mis en service (1888) une ligne de près de 2000 kilomètres, le ***Transcaspien***, qui va de la Caspienne à Merv, puis à Samarkand et à Tachkent, aujourd'hui capitale du Turkestan. Plusieurs embranchements s'en détachent, dont les principaux vont l'un à l'est jusqu'à Andidjan, dans la vallée de la Ferghana, l'autre au sud, jusqu'à

la ville afghane de Kouchk sur la frontière. On sait quelle serait l'importance de ce chemin de fer, s'il était raccordé, à travers l'Afghanistan, aux voies ferrées de l'Inde. En attendant, cette ligne n'a qu'un rôle stratégique et politique; la véritable ligne commerciale est *celle d'Orenbourg à Tachkent qui joint le Turkestan au réseau européen.*

MISE EN VALEUR DU TURKESTAN

Le Turkestan était une colonie de domination, presque entièrement indigène, où l'implantation des Russes ne s'opérait que par la colonisation officielle. La russification du pays n'a donné de résultats que dans la région des steppes du Nord. Dans les villes et les oasis, la population est dense et les terres disponibles font défaut ; le marchand russe et le moujik se trouvent en présence d'indigènes — les Sartes — sobres et laborieux, experts en irrigation et commerçants consommés. La conquête a fait régner la paix dans le pays, et mis fin aux guerres locales, aux razzias d'esclaves. La superficie des terres cultivées a été déjà considérablement augmentée, elle s'accroîtra encore si on parvient à irriguer le désert au nord du Turkestan, par un canal qui emprunterait les eaux du Syr-Daria. De grands travaux hydrauliques, des canaux, des digues, des barrages ont été entrepris pour conquérir de vastes espaces de terrain à l'irrigation, à laquelle le développement des cultures est étroitement lié.

Aujourd'hui le Turkestan est déjà devenu une importante terre à coton, qui peut fournir la moitié de la matière première dont a besoin l'industrie cotonnière russe, l'affranchir de la dépendance du marché américain et la mettre ainsi dans une excellente situation sur les marchés mondiaux par rapport à ses concurrents.

II

L'ASIE ANGLAISE

LA CONQUÊTE DE L'INDE

La conquête de l'*Inde* a été faite, non par le gouvernement anglais, mais par la *Compagnie les Indes* celle-là même qui, au dix-huitième siècle, pendant la guerre de Sept ans, avait vaincu la Compagnie française. Elle a triomphé, du reste, en employant les procédés de



L'Empire anglais en Asie.

Dumas et de Dupleix, c'est-à-dire en se mêlant aux querelles des princes hindous et en recrutant ses armées chez les indigènes ou *cipayes*.

Parmi les princes, les uns furent amenés à accepter le protectorat de la Compagnie, qui leur laissa en apparence la souveraineté, mais plaça auprès de chacun d'eux un résident, véritable maître de l'État protégé; les autres furent réduits par la force et leur pays passa sous la domination directe de la Compagnie.

La conquête de l'Inde a été commencée en 1757. Il a fallu près d'un siècle pour l'achever. Au début du XIXe siècle, les Anglais possédaient dans l'Inde le *Bengale*, c'est-à-dire la plaine inférieure du Gange, la vallée supérieure de ce fleuve, le pays des *Circars*, une portion de la côte du Dekan, sur le golfe du Bengale, le *Carnatic*, au sud du Dekan, dont ils s'étaient rendus maîtres en 1801, et *Ceylan* depuis le traité de 1815.

En 1817, le plateau de *Malva* fut nettoyé des bandes de bri-

gands qui l'infestaient, et occupé ; en 1818, la puissance de la confédération des *Mahrattes* était détruite. La crainte d'une invasion russe ou musulmane par le Nord-Ouest détermina l'*annexion des pays de l'Indus*. En 1843, pour la première fois, les Anglais franchirent la barrière du désert de Thur, qui marquait alors la limite de leur domination ; ils annexèrent le territoire des émirs musulmans du *Sindh*, c'est-à-dire de l'Indus inférieur. La conquête la plus difficile fut celle du *Pendjab*, soumise aux *Sikhs*, confédération de guerriers hindous brahmanistes dissidents ; elle nécessita deux guerres (1845 et 1849). Aux annexions par la conquête, s'ajoutèrent celles des États vassaux dont les souverains n'avaient pas d'héritiers directs ; l'occupation du *Bérar* et du *Nagpour* (1853), noyau des *Provinces Centrales*, celle du riche pays agricole de l'*Aoude* (1856) dans la vallée moyenne du Gange,



SIKH PORTANT UN FAUCON.
Photographie.

La conquête de l'Inde s'est terminée par les guerres contre les Sikhs. Les Sikhs, secte religieuse de Brahmanistes dissidents et confédération guerrière, avaient au début du dix-neuvième siècle établi leur domination sur le Pendjab. Des aventuriers européens avaient organisé leur armée, et il fallut deux grandes guerres, en 1845 et en 1849, pour les soumettre. Depuis lors ils ont accepté docilement la domination anglaise, et les superbes soldats sikhs sont aujourd'hui l'orgueil de l'armée des Indes. A l'arrière-plan, le fort de Jam-Roud qui garde l'importante passe de Kaïber, par où passe la route principale de l'Inde en Afghanistan.

furent les derniers épisodes de la prise de possession de l'Inde par les Anglais.

La Compagnie était administrée à Londres par une *Cour des Directeurs*, élus par les gros actionnaires ; un *Bureau du Contrôle*, dont les membres étaient nommés par le roi, surveillait sa gestion, mais sans toucher à l'immense *patronage* de la Compagnie, c'est-à-dire à la nomination à toutes les fonctions civiles et militaires dont elle disposait. La Compagnie utilisait les indigènes pour les postes inférieurs, n'employait qu'un petit nombre d'agents anglais, les rétribuait grassement, et donnait toutes les places à la faveur; leur autorité s'étendait sur un *district*, vaste unité administrative, peuplée en moyenne de 800 000 habitants. La Compagnie se comportait à la manière des anciens souverains orientaux et avait pour unique souci d'accroître son commerce et de tirer du pays les plus gros dividendes possibles,

RÉVOLTE DES CIPAYES

En 1857, une insurrection militaire mit en péril la domination anglaise dans le nord de l'Inde. La cause profonde de l'insurrection fut la haine des Hindous pour leurs vainqueurs, le mécontentement provoqué par les annexions et la dépossession des dynasties locales, l'espérance de mettre fin à une domination qui, d'après une prophétie partout répandue, devait finir au centième anniversaire de la victoire de Plassey, c'est-à-dire en 1857. Le prétexte fut la distribution aux cipayes de cartouches enduites de graisse de vache, animal sacré pour les Hindous. Les hommes d'un régiment de cavalerie ayant refusé de recevoir des munitions nouvelles, une centaine d'entre eux furent condamnés à cinq ans de prison (9 mai 1857). Le lendemain, pour les délivrer, leurs camarades se soulevaient : tous les cipayes des provinces du Gange les imitèrent. Les cipayes mirent à leur tête *Nana Sahib*, un prince hindou dépossédé par les Anglais. Ils occupèrent par surprise *Delhi*, la prestigieuse capitale du Grand Mogol, et prirent de vive force plusieurs places, entre autres *Lucknow* et *Cawnpore*, dont ils massacrèrent la petite garnison, les Européens, femmes et enfants, après leur avoir promis la vie sauve. De là, de terribles représailles de la part des Anglais, qui enrayèrent le soulèvement à force d'énergie et d'audace. Il leur fallut plus d'une année et demie pour écraser l'insurrection (mai 1857-décembre 1858). Leur tâche fut facilitée par le caractère local

de l'insurrection. Elle resta circonscrite au Bengale; les armées indigènes au Dekhan ne bougèrent, pas et furent même utilisées, ainsi que les Sikhs, pour la répression.

LES CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLTE

Les deux conséquences de la révolte de 1857 furent la *fin des annexions* et la *suppression de la Compagnie*. Les Anglais reconnurent l'utilité des États vassaux, qui, grâce à leur loyauté, avaient servi de brise-lame à l'insurrection. Depuis 1857, ils ont maintenu les dynasties et respecté l'indépendance des États, n'ont plus exploité l'extinction des maisons souveraines et ont solennellement, en 1858, permis le retour à la pratique de l'adoption d'un successeur; ils se bornent, suivant la tradition de la Compagnie, à faire assister le prince par un résident — *political officer*.

A la suite de l'insurrection, le Parlement prononça la *déchéance de la Compagnie* (1858), qui n'avait rien su prévoir; l'Inde, devenue *colonie de la couronne*, passa sous l'autorité du gouvernement anglais. En 1876, la colonie a été érigée en *empire*, et la reine Victoria a pris le titre d'impératrice des Indes.

L'administration de l'Inde par la couronne fut réglée par l'*Acte pour l'amélioration du gouvernement de l'Inde*. L'Inde est dirigée à Londres par un secrétaire d'État spécial, assisté d'un conseil de 15 membres, et sur place, par un *vice-roi*, qui siège à Delhi depuis 1910 et qui administre, avec un Conseil exécutif composé des chefs de service dits ministres et avec un Conseil législatif, composé des mêmes chefs de service et d'un certain nombre de membres qu'il désigne lui-même. Le gouvernement local n'a guère changé; pour administrer cet immense empire, qui compte, sur une superficie de près de quatre millions de kilomètres carrés, environ 300 millions d'habitants, le gouvernement anglais est toujours préoccupé de *réduire au minimum les rouages administratifs*; il n'entretient que les 4000 fonctionnaires d'élite du *Civil service*, tous recrutés au concours, et une armée de 220 000 hommes, dont 73 000 Européens.

MISE EN VALEUR DE L'INDE

L'Inde est la plus importante, la plus peuplée et la plus riche des colonies anglaises, le véritable centre de l'Empire Britannique. Aussi les Anglais ont-ils fait les plus grands efforts pour mettre en valeur ses richesses. Ils ont assuré l'ordre partout, construit 50 000 kilo-

mètres de chemins de fer et des routes, multiplié les travaux d'irrigation pour lesquels il a été dépensé déjà près d'un milliard de francs, introduit des cultures nouvelles, stimulé les cultures anciennes, fait de l'Inde un des principaux pays *exportateurs* de *jute*, *riz*, *blé*, *coton* et d'*opium*. Dans ces dernières années, le commerce extérieur de l'Inde a atteint près de 5 milliards, dont la moitié environ avec l'Angleterre. L'Inde n'est pas une colonie de peuplement : les Anglais, non compris fonctionnaires et soldats, n'y sont au nombre que de 85 000; mais elle est devenue une excellente *colonie de rapport* pour la métropole; d'une part, elle se suffit elle-même, car elle subvient à toutes ses dépenses, paie tous ses fonctionnaires et soldats, assume les frais d'expédition dans les pays adjacents, charges qui grèvent fortement le budget et accroissent la dette de l'Inde; d'autre part, elle est un des principaux fournisseurs et un des meilleurs clients de l'industrie anglaise. Chaque année, les fabricants de Manchester écoulent dans l'Inde pour 6 à 800 millions de francs de cotonnades; il est vrai que les industriels de l'Inde ne sont guère satisfaits et réclament que les cotonnades soient soumises aux droits d'entrée dont sont frappés depuis 1893 tous les objets importés. L'Inde est, en effet, devenue un *centre d'industries transformatrices et d'industries textiles*; elle file et tisse une partie du coton qu'elle produit, exporte déjà ses cotonnades dans l'Extrême-Orient, jusque dans l'Afrique occidentale, et possède une incontestable suprématie sur tous les marchés mondiaux pour les fils, sacs et tissus de jute.

LA POLITIQUE INDIGÈNE

Le gouvernement direct s'est efforcé d'*améliorer la condition économique et sociale des indigènes*. Il a rendu plus équitable la perception et la répartition des impôts. Il a soulagé les cultivateurs, innombrables dans un pays rural tel que l'Inde, en défendant les petits tenanciers contre les exigences des propriétaires, en interdisant d'augmenter le taux des fermages, de vendre des terres à d'autres que des agriculteurs; toute une législation agraire a été édifiée pour constituer la propriété individuelle. L'essor des industries textiles a amené la limitation des heures de travail des femmes et l'interdiction des heures de travail des enfants âgés de moins de quatorze ans (1892). L'Angleterre a tenté de *combattre la famine*, ce fléau de l'Inde, soit par des distributions de vivres, soit par des allocations en argent,



PÉNITENTS HINDOUS A BENARÈS.
Photographie.

Dans l'Inde, où domine le brahmanisme, comme dans les pays musulmans, la religion forme une barrière infranchissable entre les colons et les indigènes. Benarès, sur le Gange, est la ville sainte du brahmanisme : sur les bords du fleuve sacré, s'élèvent une multitude de temples d'architecture étrange et compliquée, d'innombrables couvents où les pénitents hindous viennent faire retraite pour avoir rang de Sanyassis, *ou apôtres du renoncement, ascètes voués désormais à la contemplation de l'Être suprême. Les uns sont drapés dans l'étoffe de coton qui leur servira de linceul; les autres sont à peu près nus, ne portant au cou qu'un chapelet de noyaux pour compter à mi-voix les strophes de leurs litanies. Les pénitents qui se trouvent à gauche sur la gravure ont sur les bras, le front, les côtes et le ventre, trois traits blancs parallèles qui indiquent qu'ils se consacrent à l'adoration de* Shiwa, *le dieu de la destruction.*

soit par la constitution d'une caisse de famine au moyen d'un prélèvement annuel sur le budget, par le développement des travaux d'irrigation et des voies ferrées; mais ces mesures ont été impuissantes à faire disparaître le fléau qui, périodiquement, décime la population. La famine de 1899-1900 a fait *quatre millions de victimes.*

L'instruction publique a été développée et encouragée. L'enseignement primaire, longtemps négligé, a reçu un commencement d'organisation en 1854 et surtout après 1882; il comprend, à l'heure actuelle, trois millions et demi d'élèves répartis en 98 000 écoles, ce qui équivaut à 82 pour 100 d'abstentions; il n'est ni gratuit ni obligatoire et, par suite, n'a guère donné de résultats. Dès 1820, un enseignement primaire supérieur, dit

secondaire, a été créé pour procurer des auxiliaires dans la besogne administrative. Les méthodes d'enseignement des collèges ainsi que celles des cinq universités ont été réformées en 1904. Toutes ces mesures, en général excellentes, n'ont pas suffi à transformer le sort de la masse du peuple qui demeure encore misérable.

Les Anglais ont de plus en plus, au cours du siècle, fait appel aux indigènes pour collaborer à l'administration de leur pays. Le *service provincial* et le *service subordonné* sont presque exclusivement indigènes, mais le concours pour les hautes fonctions du *Civil service* se passe à Londres. Or, les règles de la caste et de la religion interdisent les longs voyages, et les indigènes ne peuvent y prendre part. L'Angleterre tente d'intéresser les Hindous aux affaires de leur pays en créant des municipalités, des conseils de districts où ils peuvent entrer, soit par élection, soit par désignation. Quelques-uns ont même été nommés par le vice-roi membres de son Conseil. Cette *politique de collaboration* profite surtout aux lettrés hindous, qui jugent d'ailleurs leur lot misérable.

LA RÉFORME SOCIALE ET LE PARTI NATIONAL

Le point faible de la colonisation anglaise réside dans les relations entre Hindous et Anglais. Ils s'ignorent et n'ont entre eux que des relations d'affaires. Beaucoup d'Hindous restent hostiles à la domination anglaise. Les masses interprètent souvent mal les mesures prises par l'*administration anglaise*. C'est ainsi que les indigènes ne voulaient pas subir la vaccination pour ne pas être souillés par le contact des blancs. Les plus instruits demandent à ne plus être traités en sujets et réclament des institutions libérales et représentatives. Ils ont créé un ***parti national*** — *National Party* — très actif. Il se recrute parmi les hommes qui appartiennent aux hautes castes et aux classes riches et cultivées, grands propriétaires, étudiants, professeurs, hommes de loi. Ce sont des théoriciens, dédaigneux des basses classes et très rarement mêlés à la vie du peuple. Il se compose surtout d'Hindous brahmanistes auxquels ne s'associent guère les Musulmans et les Bouddhistes. Leurs aspirations peuvent se résumer dans cette formule : *l'Inde aux Hindous*.

Pour lutter contre le gouvernement, le parti national dispose de deux moyens d'action : *la presse* et le *Congrès national*. La

presse — le premier journal indigène fut créé en 1818 — compte une foule d'organes, qui jouissent d'une liberté dont ils usent sans ménagement pour critiquer et même dénigrer systématiquement les mesures prises par le gouvernement de l'Inde. Le *Congrès national* réunit chaque année, à Noël, depuis 1884, les hommes politiques de l'Inde entière. Ils se divisent en deux groupes : les modérés, partisans de réformes prudentes et les violents ou extrêmes, qui ne reculent pas devant l'action directe. L'agitation du Congrès national a été favorisée par quelques radicaux anglais et plusieurs membres du parti du Travail. Par contre, au début du XXe siècle, le gouvernement de l'Inde, qui avait d'abord encouragé le Congrès national, lui a retiré son appui et a même pris des mesures de répression violentes auxquelles les nationalistes hindous ont répondu par des attentats terroristes.

Parmi les Hindous, un certain nombre estime que la conquête du pouvoir politique doit être précédée d'une réforme des mœurs publiques. Ce parti de la ***Réforme sociale*** réclame la suppression d'abus qui déparent la société hindoue : le droit aux voyages lointains, la suppression des mariages entre enfants, l'adoption d'un régime de tempérance et de mœurs honnêtes, la préparation aux carrières industrielles et commerciales, la fidélité à la religion hindoue. Mais le mouvement est impopulaire parce qu'il est trop ouvertement en opposition avec les traditions des populations.

Nationalistes hindous et surtout réformateurs sociaux ne sont qu'une petite minorité ; la masse du peuple demeure indifférente à leurs travaux, et peut-être même à leurs préoccupations. L'élite elle-même est divisée : les Hindous et les Musulmans ne sont d'accord sur rien ; en tant que classe, les Musulmans redoutent les Hindous plus encore qu'ils ne détestent les Anglais. Par un résultat paradoxal, c'est l'anglais, la langue des vainqueurs, qui forme le lien entre les vaincus et facilite leurs communes revendications.

L'AVENIR [D]E LA DOMINA[T]ION ANGLAISE

L'Inde n'est pas une nation ; elle n'a d'autre unité que son administration. C'est une agglomération de populations qui diffèrent, par la race, la langue, la religion, les institutions et vivent côte à côte sans se pénétrer *Ces rivalités entre les indigènes* sont une garantie de sécurité pour la domination des Anglais, qui concilient à la fois leur

souci de justice et leur intérêt en pratiquant, à l'égard des diverses confessions, une stricte neutralité. La masse du peuple et les musulmans peuvent être tenus pour loyaux; ils devinent qu'ils doivent à la règle anglaise la sécurité, l'ordre et la justice. Grâce à leur politique indigène, les Anglais ont résolu le difficile problème d'amener le gros des indigènes à se résigner à la domination étrangère. Aussi malgré les grondements du parti national, la *domination anglaise reste solide* et paraît assurée d'un brillant avenir.

CONQUÊTES AUTOUR DE L'INDE

Les Anglais veillent jalousement sur l'Inde, et pour la garder contre toute attaque venue du dehors, ils se sont efforcés d'en occuper toutes les avenues.

Au nord s'élève la barrière presque infranchissable des monts Himalaya, dont les défilés ne donnent accès que sur les hauts plateaux glacés du Thibet. Elle était occupée par deux États indigènes, dont le plus grand, le *Népal*, était dominé par une confédération de guerriers, les *Gourkhas*. L'Angleterre, en 1815, après une expédition, a rogné le pays par les deux extrémités, et l'a contraint à céder, à l'est, le territoire du *Sikkim* qui l'isola de l'État voisin du *Bhoutan*, à l'ouest, la vallée du haut Sutledj, avec *Simla*, l'actuelle résidence d'été du gouverneur. Elle a par la suite établi son protectorat sur les deux États, qui lui fournissent, le Népal surtout, un très appréciable contingent de réserves solides pour l'armée et la police.

Au delà de l'Himalaya, les « expéditions scientifiques » des Russes au *Thibet* (1871-1902) la sympathie avec laquelle ils étaient accueillis, les liens qui se nouaient entre la cour de Pétersbourg et le dalai-lama, le refus des Thibétains d'entrer en relation avec les Anglais pour régler les questions de frontières et de commerce en litige, amenèrent les Anglais à organiser une expédition qui envahit le *Thibet*, entra à Lhassa, y installa un nouveau dalai-lama, et conclut un traité (août 1904) qui conférait à l'Angleterre des avantages spéciaux. Les traités avec la Chine (1906) et la Russie (1907) ont confirmé en partie ces avantages, mais reconnaissent le protectorat que depuis des siècles la Chine exerce sur le Thibet.

A l'est, les Anglais ont débordé sur l'Indo-Chine. Ils se sont d'abord établis à *Singapour* (1819) et dans la presqu'île de *Malacca* (1826), sur la route de l'Inde à la Chine. Puis ils ont occupé la ***Birmanie*** après trois guerres successives.

Ce pays peuplé par environ dix millions d'habitants, bouddhistes, intelligents et souples, était gouverné par une dynastie qui siégeait à Ava sur le haut Iraouaddy et qui a transféré sa capitale à *Mandalay* en 1860. Les rois birmans cherchaient à étendre leurs possessions à l'ouest, sur les confins du Bengale oriental, et à l'est, sur la rive droite du *Mékong*. Les litiges sur les territoires contestés entraînèrent un conflit avec le gouvernement de l'Inde. Une première expédition aboutit à la cession de l'*Assam*, des côtes occidentales, l'*Arakan* et le *Tenasserim* (1826). La promesse faite de laisser aux négociants anglais installés à *Rangoun* une liberté de commerce entière ne fut pas tenue; les vexations commises à leur égard entraînèrent une nouvelle expédition ; d'où l'*annexion des bouches de l'Iraouaddy* (1852). Quand la France devint une grande puissance indo-chinoise, les Anglais se hâtèrent de prendre le *reste de la Birmanie,* isolée du reste du monde, et *portèrent ainsi les limites de leurs possessions jusqu'au Mékong* (1885).

LA RIVALITÉ ANGLO-RUSSE EN AFGHANISTAN

C'est surtout du côté de l'*ouest*, point vulnérable de la péninsule, que les Anglais ont exercé la surveillance la plus active. La bordure montagneuse qui sépare l'Inde des plateaux de l'Iran est percée de plusieurs brèches par où pouvait passer une armée ennemie Or les Russes, établis sur les bords de la Caspienne et au Turkestan, progressaient lentement vers le sud et s'avançaient dans la direction de l'Iran. ***La rivalité anglo-russe en Asie centrale*** fut si vive qu'elle faillit à plusieurs reprises déchaîner une guerre. La rivalité anglo-russe a eu pour théâtre les États du plateau de l'Iran, le *Béloutchistan* et surtout l'*Afghanistan* et la *Perse*.

L'*Afghanistan* est peuplé de quatre à cinq millions d'habitants nomades ou sédentaires, tous musulmans, groupés en clans puissants et dominés par une aristocratie guerrière; ils obéissent à un chef militaire qui porte le titre d'*émir*. En 1837, les Russes poussèrent le shah de Perse à s'emparer de la ville afghane d'*Hérat*, étape importante sur la route de l'Inde ; les Anglais le forcèrent à se retirer. En 1839, pour déjouer les menées russes, les Anglais entreprirent la conquête de l'Afghanistan, puis ils y renoncèrent après l'extermination totale, dans un défilé, d'une colonne de 16 000 Anglais (184). Plus tard, au prix d'une seconde

guerre (1878-1881). ils sont parvenus à faire accepter aux Afghans une sorte de protectorat. Ils se sont en outre fait céder les passes qui donnent accès de l'Afghanistan à l'Indus inférieur où ils ont aussitôt construit un chemin de fer stratégique qui passe par la principale voie, le col de *Bolan*, et se dirige vers la ville afghane de *Kandahar*. Ils ont, d'autre part, occupé le *Béloutchistan*, peuplé de 400 000 nomades régis par un petit souverain, le *Khan*, sans armée permanente et mal obéi des chefs de tribus.

En 1885, le conflit, qui résulta de la prise de Merv par les Russes, se termina pacifiquement par des conventions qui délimitèrent la frontière russo-afghane du côté du Turkestan et du Pamir et cédèrent à l'Angleterre le *petit Pamir* (1895). Les Anglais ont ensuite délimité la frontière entre l'Inde et l'Afghanistan, obtenu de l'émir la *possession des vallées qui mènent du plateau de Pamir dans le Pendjab*; ils ont occupé et fortifié les passes (1882-1890), surtout la principale d'entre elles, celle de *Tchitral*. Les conventions ont, en outre, reconnu la prépondérance définitive de l'Angleterre en Afghanistan.

LA RIVALITÉ ANGLO-RUSSE EN PERSE

La rivalité anglo-russe eut alors pour principal champ la ***Perse***, où l'antagonisme des deux puissances remontait au début du siècle. Après avoir signé un accord en 1839 par lequel elles s'engageaient à maintenir la Perse comme État indépendant, la rivalité de l'Angleterre et de la Russie dut *se borner au terrain économique*. Dans cette lutte, l'Angleterre a d'abord remporté les premiers succès; elle a, dès 1835, porté ses efforts sur les régions les plus accessibles à son action et dont la possession importait le plus à la défense de l'Inde, c'est-à-dire sur la Perse méridionale, et, pendant le XIXe siècle, l'Angleterre a eu presque *le monopole du commerce dans le golfe Persique*.

A la fin du siècle, les Russes ont entrepris de lutter sur le terrain économique avec les Anglais, et ont réussi à mettre la main sur les finances, les douanes, l'armée. La Russie s'est d'abord fait le banquier du gouvernement persan, a fondé une Banque russe des prêts en 1899 et obtenu le monopole des emprunts. La construction de routes et de chemins de fer dans le nord de la Perse a assuré le développement de son influence. Des instructeurs militaires ont été envoyés au shah et ont réorganisé l'armée. *La Russie était donc prépondérante à la cour de Téhéran* au début du XXe siècle.

L'ACCORD ANGLO-RUSSE

Les deux adversaires se sont finalement rendu compte que les avantages d'une victoire n'équivalaient pas aux risques de la lutte. L'opposition des intérêts n'était pas assez forte pour exclure la possibilité d'une entente, entente d'autant plus désirable que les deux gouvernements déclaraient n'avoir pas de projets de conquête. Aussi ont-ils par un **accord** (31 août 1907) ***réglé à l'amiable tous les litiges asiatiques*** au Thibet, en Afghanistan, en Perse et dans tous les pays limitrophes de l'Inde et des possessions russes.

En *Afghanistan*, l'Angleterre s'est laissé imposer de nombreuses restrictions. Elle s'interdisait de l'annexer et de s'immiscer dans les affaires intérieures du pays. Aux concessions de l'Angleterre correspondaient celles de la Russie. Elle renonçait en *Perse* à une prépondérance exclusive, admettait la Grande-Bretagne sur le même pied qu'elle pour la surveillance des affaires persanes et prévoyait même l'éventualité d'un condominium anglo-russe. La Perse était partagée en *deux sphères d'influence :* la zone russe, de beaucoup la plus étendue, comprenait toute la Perse septentrionale et les régions les plus riches du pays; la zone anglaise, dans la Perse méridionale, était de faible étendue et se composait de terres légères, mais elle offrait l'avantage de renfermer des riches *gisements pétrolifères*, le port de Bender-Abbas qui commande le détroit d'Ormuz et l'entrée du golfe Persique, qui tombaient ainsi dans la sphère britannique. Dorénavant les possessions russes et anglaises en Asie étaient séparées par une série d'*États tampons* qui, en empêchant les points de contact, écartaient toute occasion de conflit.

Le prolongement et la jonction des chemins de fer russe et indien à travers la Perse fera d'elle l'intermédiaire entre les Indes et l'Occident, ouvrira aux marchandises russes l'accès de l'Océan Indien et aux produits indiens une voie terrestre pour s'écouler sur les marchés européens. La Perse, au lieu d'être isolée et impraticable, deviendra *un grand carrefour des nations*.

La convention anglo-russe, en mettant une fin définitive à la rivalité des deux grandes puissances coloniales dans l'Asie centrale, leur avait permis d'acquérir une liberté d'action plus grande en Europe et de consacrer toute leur attention aux problèmes nouveaux qui se posaient dans l'Asie orientale au début du XXe siècle. Elle avait été, en outre, le gage de réconciliation entre

les deux grandes nations et la préface de l'entente cordiale anglo-franco-russe.

III

L'ASIE FRANÇAISE

INDO-CHINE FRANÇAISE

Tandis que l'Angleterre s'est emparée de l'Indo-Chine occidentale et du royaume Birman, la France a fait la conquête de l'Indo-Chine orientale et de l'empire d'Annam; elle a placé sous son protectorat le royaume du Cambodge. Le royaume de Siam, resté seul indépendant au centre de la péninsule indo-chinoise, sert de tampon entre les possessions anglaises et françaises.

L'*empire d'Annam* comprenait, depuis le début du XIXe siècle: au nord, le *Tonkin*, c'est-à-dire le riche delta et la vallée du Song-Koï ou *Fleuve Rouge*; au centre, le long de la mer de Chine, l'*Annam* proprement dit; au sud, la *Cochinchine* avec le delta du Mekong. L'ensemble de ces territoires représentait à peu près les trois cinquièmes de la superficie de la France. La population, de race jaune, active, laborieuse, intelligente, se montait à treize millions d'hommes. La moitié vivait au Tonkin, région à peine plus grande cependant que deux départements français. La civilisation, venue de la Chine, était très ancienne et brillante. Le gouvernement était une monarchie absolue. L'empereur, résidant à *Hué*, gouvernait à l'aide de nombreux fonctionnaires, les *mandarins*. Les souverains annamites s'étaient autrefois reconnus vassaux de la Chine: mais ils avaient cessé depuis longtemps de payer le tribut, signe de cette vassalité.

Au nord de la Cochinchine, sur les deux rives du Mekong, s'étendait le *royaume du Cambodge*, peuplé comme l'Annam par des jaunes, mais nonchalants et de civilisation hindoue; il était gouverné par des rois pacifiques, et sans cesse menacé dans son indépendance par des voisins, l'Annam et le Siam.

LA CONQUÊTE

La prise de possession de l'empire d'Annam et du Cambodge a été faite en deux étapes. Pendant le règne de Napoléon III, la France a enlevé la Cochinchine à l'Annam (1859-1867) et fait accepter son protectorat au Cambodge (1863). Sous la troisième République, elle a conquis le Tonkin et imposé son protectorat à l'Annam (1882-1885).

ACQUISITION DE LA COCHINCHINE

Les premières relations de la France et de l'Annam remontent à la fin du XVIII[e] siècle. En vertu d'un traité signé à la veille de la Révolution (1787), Louis XVI avait mis à la disposition du souverain de l'Annam des officiers et des ingénieurs. Ce furent eux qui enveloppèrent Hué et les principales places du Tonkin de fortifications à la Vauban. Depuis lors la France n'avait pas cessé de s'intéresser à l'Annam, parce qu'elle espérait y trouver une station navale pour ses escadres, une voie d'accès vers la Chine pour son commerce.



FRANCIS GARNIER (1839-1873).
Photographie.

Le lieutenant de vaisseau Francis Garnier a été un des champions les plus intrépides de l'expansion française en Extrême-Orient. Devenu le chef de la mission d'exploration du Mékong (1866) après la mort du commandant Doudart de Lagrée, il pénétra jusqu'au Yunnan et reconnut que le Song-Koï, le fleuve du Tonkin, constituait une meilleure voie de pénétration en Chine. Aussi conçut-il l'ambition de soumettre le Tonkin à l'influence française. En 1873, il fut chargé de conclure un traité de commerce avec le vice-roi du Tonkin. Mais, devant l'attitude hostile de celui-ci, Garnier, avec une poignée d'hommes, attaqua Hanoï défendu par 7000 Annamites et s'en empara. Toutes les forteresses du Tonkin furent prises les unes après les autres. Mais cette épopée, qui rappelle les exploits de Cortez, finit tragiquement par la mort de Francis Garnier, tué aux portes d'Hanoï dans une embuscade. La France attendit dix ans pour le venger et conquérir le Tonkin.

Des persécutions contre les chrétiens indigènes, un massacre de missionnaires français, ordonnés par l'empereur Tu Duc (1858), fournirent à Napoléon III l'occasion d'intervenir. Des opérations lentement conduites et dont les plus importantes se déroulèrent

autour de *Saïgon* (1859-1861) aboutirent à l'acquisition d'abord de trois provinces (1863), puis de la totalité de la Cochinchine (1864). Dans l'intervalle des deux conquêtes, le roi du Cambodge, inquiet des visées du Siam, s'était placé sous le protectorat de la France (1863).

PREMIÈRES CONQUÊTES DU TONKIN

La conquête du Tonkin fut la conséquence des explorations du lieutenant de vaisseau ***Francis Garnier***. Il avait pensé que le Mékong, l'un des fleuves les plus puissants de l'Asie, serait une magnifique voie d'accès aux riches provinces de la Chine méridionale, en particulier au *Yunnam*. Mais, remontant le fleuve, il l'avait trouvé coupé de rapides et s'était convaincu à la fin de son exploration que la vraie route commerciale du Yunnam était le fleuve du Tonkin, le Fleuve Rouge. Sur ses indications, un commerçant audacieux, *Jean Dupuis*, tenta un premier voyage, qui réussit brillamment. Mais, lorsque Dupuis voulut entreprendre un nouveau voyage, les mandarins lui barrèrent la route, Garnier fut alors envoyé de Cochinchine pour lui venir en aide. N'ayant pu déterminer les Annamites à livrer le passage, il attaqua et enleva avec 175 hommes la citadelle de *Hanoï*, la capitale du Tonkin, où 7000 Annamites tenaient garnison. Puis il occupa toutes les places du delta (novembre 1873), mais il périt peu après dans une embuscade (21 décembre 1873).

La France sortait à peine de la guerre de 1870, les dernières troupes allemandes venaient seulement d'évacuer son territoire : on ne voulut pas courir le risque d'une guerre en Indo-Chine et par le traité de Saïgon (1874), on rendit le delta à l'empereur d'Annam. Celui-ci s'engageait en échange à ouvrir le Fleuve Rouge au commerce et à conformer sa politique extérieure à celle de la France.

Cet engagement ne fut pas tenu. En 1881 un petit corps de 600 hommes fut envoyé de Cochinchine, sous la direction du commandant *Rivière*, et pour la seconde fois la France fit la conquête du delta.

GUERRE AVEC LA CHINE

Aussitôt l'empereur d'Annam se rappela les liens anciens de vassalité qui le rattachaient à l'empereur de Chine; il lui envoya le tribut et lui demanda secours. En même temps, il appelait à l'aide les ***Pavillons Noirs***. C'étaient d'anciens rebelles chinois, soldats



EN AVANT DE LANG-SON.
Photographie du Dr HOCQUART.

Cette photographie donne un aspect caractéristique du haut Tonkin et fait comprendre les difficultés rencontrées par les Français dès qu'ils sortirent du delta, si difficile déjà à cause des nappes d'eau des rizières. La photographie a été prise pendant un des rudes combats qui ont marqué la marche sur Langson (3-13 *février* 1885). *Les troupes durent à plusieurs reprises déloger les Chinois des crêtes successives où ils se retranchaient. Au premier plan à droite, à flanc de coteau, infanterie en réserve; plus haut, en arrière de la crête, ligne de fantassins couchés ou assis, les fusils en faisceaux devant eux : au sommet et sur le versant à gauche, artillerie tirant : la fumée roule au-dessus du vallon. Sur la troisième ligne de hauteurs, à droite, au-dessous des crêtes qui se découpent sur le ciel, silhouettes de soldats chinois occupant une sorte de plateau.*

excellents, qui formaient dans le sud de la Chine des bandes analogues aux grandes compagnies du moyen âge et aux troupes de mercenaires, lansquenets et reîtres du XVIe siècle. Troupes chinoises et Pavillons Noirs envahirent le Tonkin; Rivière fut bloqué dans Hanoï et tué pendant une sortie (19 mai 1883). De là, la guerre à la fois contre l'Annam et contre la Chine.

La guerre contre l'Annam fut promptement terminée. L'amiral *Courbet* força l'entrée de la rivière de *Hué* et vint dicter la paix à l'empereur dans sa capitale (25 août 1883) : l'Annam cédait le Tonkin et passait sous le protectorat de la France.

La guerre contre la Chine dura près de deux ans. Elle offre cette particularité, qu'elle ne fut jamais déclarée. Elle se fit à la fois sur terre et sur mer. Elle eut pour théâtre le *Tonkin*, d'où

il s'agissait de chasser les armées chinoises, et les *côtes méridionales de la Chine.* Elle fut très rude, parce que le pays était difficile; presque sans routes, marécageux et couvert de rizières dans le delta, hérissé de montagnes et de forêts partout ailleurs. Elle fut rude surtout, parce que les Français, qui ne furent jamais plus de 16000, se heurtèrent à des troupes très nombreuses, aguerries, braves, disciplinées, armées de fusils à tir rapide et de canons Krupp, habiles à se couvrir de retranchements, ne tirant qu'à coup sûr, tenant intrépidemment sous le feu et ne cédant que devant l'arme blanche.

La guerre avait paru devoir finir promptement. Après la prise de *Son-Tay* qui nécessita trois jours de combat (14-16 décembre 1883); un traité de paix avait été signé à *Tien-Tsin* : les Chinois s'étaient engagés à évacuer le Tonkin (11 mai 1884). Mais quand, en vertu de la convention, les Français voulurent occuper Lang-Son, la colonne chargée de l'occupation fut traîtreusement assaillie par les troupes chinoises à *Bac-Lé* (23 juin).

La guerre recommença. Les épisodes les plus importants furent : sur mer, la destruction de la flotte chinoise et de l'arsenal de *Fou-Tchéou* par l'amiral Courbet (23 août 1884); sur terre, la défense épique de *Tuyen-Quan*, où, pendant trois mois, le commandant Dominé avec 600 hommes soutint un siège en règle comme on l'eût fait en Europe et repoussa victorieusement les assauts de 15000 Chinois (décembre 1884-mars 1885); enfin le dernier acte de la guerre, l'affaire dite de *Lang-Son* (28 mars 1885). Le général de *Négrier*, avec une brigade de moins de 4000 hommes, attaqué en avant de Lang-Son par 20000 Chinois, les avait repoussés, quand une balle lui traversa la poitrine. L'officier qui le remplaça manqua de sang-froid, ordonna une retraite précipitée, envoya des dépêches affolées, qui firent croire à un désastre, alors que les Chinois se retiraient en hâte. Cette « déroute de Lang-Son » qui, à Paris, amena le renversement du ministère Ferry, n'empêcha pas la Chine de poursuivre les négociations de paix engagées auparavant. Elles aboutirent à la signature du second traité de *Tien-Tsin*, par lequel la Chine abandonnait le Tonkin et reconnaissait le protectorat de la France sur l'Annam (9 juin 1885).

La conquête du Tonkin avait rencontré en France les mêmes oppositions acharnées que la conquête de l'Algérie. C'était, disait un député de droite, « la plus folle et la plus criminelle

des entreprises ». Jules Ferry, injurié déjà pour avoir donné la Tunisie à la France, fut traîné dans la boue pour lui avoir donné le Tonkin. Au lendemain de la paix, comme le ministère demandait à la Chambre les crédits nécessaires à l'organisation de la nouvelle conquête, une coalition de la droite et de la gauche radicale faillit amener l'évacuation du Tonkin et l'abandon de l'Annam. Les crédits furent votés à quatre voix de majorité par 274 voix contre 270; deux voix déplacées coûtaient à la France l'Indo-Chine.

L'INDO-CHINE ACTUELLE

L'œuvre de la France en Indo-Chine n'est pas moins brillante que son œuvre en Algérie et en Tunisie. Les progrès ont été surtout remarquables dans la Cochinchine et le Tonkin directement soumis à son autorité. Saïgon est une belle et grande ville européenne en pleine Asie. Hanoï se transforme à son tour. On a construit plus de 1800 kilomètres de chemins de fer. La ligne qui relie, à travers le Tonkin, le Yunnam à la mer, est achevée et nous fournit une excellente voie de pénétration dans la Chine du Sud. Des mines de houille sont mises en exploitation et des usines sont déjà créées. L'agriculture a été améliorée de telle sorte que l'Indo-Chine française est devenue l'un des grands pays producteurs du riz, un des greniers de la Chine et du Japon. Le commerce, qui n'atteignait pas 120 millions en 1890, est monté en 1913 à 650 millions.

IV

L'EXTRÊME-ORIENT — LE JAPON — LA CHINE

Le fait capital de l'histoire asiatique à l'époque contemporaine s'est produit dans l'Asie orientale, l'*Extrême-Orient*. Là deux États de très vieille civilisation, la *Chine* et le *Japon*, demeurés pendant des siècles fermés aux étrangers, se sont ouverts de nos jours au commerce et à l'influence de l'Europe.

Deux démonstrations navales (1854-1864) ont suffi pour obtenir l'ouverture du Japon, transformé totalement à la suite de la *révolution impériale de 1868* et devenu par ses institutions politiques et son organisation militaire un État européen.

L'ouverture de la Chine, encore incomplète, n'a été obtenue

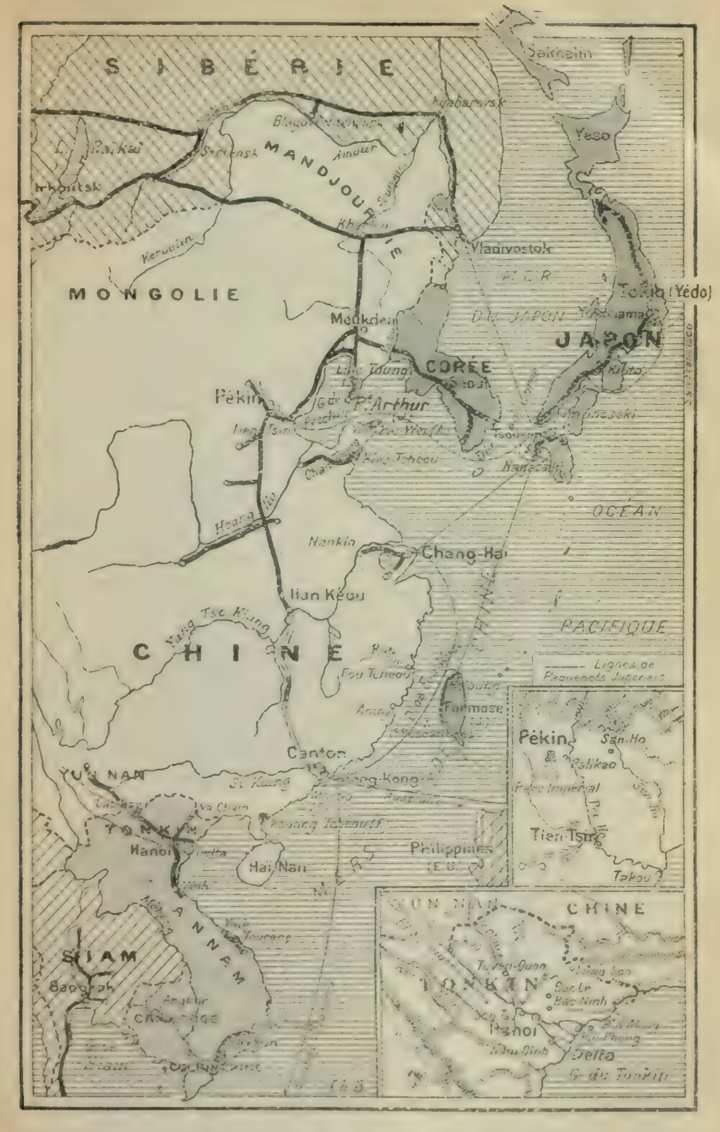
qu'au prix de plusieurs guerres : *guerre de l'opium* (1841-1842) faite par l'Angleterre; *expédition de Chine* (1858-1860) faite par la France et l'Angleterre et marquée par la *prise de Pékin*; *guerre de Corée* faite par les Japonais (1894-1895); *expédition internationale* de 1900, entreprise pour réprimer le soulèvement des *Boxers* dans la Chine du Nord.

Le développement des forces militaires du Japon, les ambitions des Russes qui préparaient l'annexion de la *Mandchourie* et leur établissement sur le golfe de Petchili, ont provoqué la guerre entre les deux peuples (1904). Les Japonais partout victorieux ont chassé les Russes de la Mandchourie, établi leur protectorat sur la Corée, et leur empire est désormais passé au rang des grandes puissances.

La Chine, après avoir longtemps résisté à l'influence européenne, a commencé timidement à se transformer au début du XXe siècle. Une *révolution* qui a éclaté en 1912 a eu pour résultat, la *proclamation de la République*. L'avènement de ce régime nouveau, encore mal consolidé, paraît être, malgré les troubles politiques et les rivalités des généraux, le prélude d'une ère de réformes et d'essor économique dans l'*Empire du Milieu*.

LA CHINE ET LES CHINOIS

L'empire chinois — les Chinois disent l'*Empire du Milieu* — est le plus ancien des États actuellement existants : son histoire authentique commence en 2953 avant Jésus-Christ. Allant, avec ses dépendances, du Turkestan à l'Océan Pacifique, de l'Indo-Chine et de l'Inde à la Sibérie, il est plus étendu que l'Europe entière. La fertilité de ses plaines traversées de deux fleuves énormes, les mines innombrables de ses montagnes en font l'une des terres les plus riches du globe. L'empire renferme, d'après la statistique chinoise de 1920, plus de 420 millions d'habitants — la population de l'Europe — 270 millions seulement, d'après de sérieuses enquêtes européennes. Les Chinois — ils s'appellent eux-mêmes les *Célestes* — sont de race jaune. Ils sont laborieux, tenaces, sobres, intelligents, très dissimulés et rusés, d'une politesse extrême, commerçants dans l'âme, pleins de mépris pour le métier des armes. Ils ont au plus haut degré le sentiment et le respect de la famille : la seule religion que tous pratiquent réellement est le *culte des ancêtres*. Ce culte ne s'adresse pas seulement aux âmes des ancêtres, mais s'étend à tout ce qui est d'eux, à leurs idées, à leurs usages Les Chinois



L'EXTRÊME ORIENT ET L'INDO-CHINE

tiennent donc ces idées et ces usages pour les meilleurs qui soient; ils y sont religieusement attachés, et s'y conforment depuis des siècles. Immobilisés dans le respect du passé, ils n'ont encore, pour la plupart, que mépris pour les idées nouvelles, méfiance et haine pour tout ce qui vient du dehors et des « Diables étrangers ».

ORGANISATION DE L'EMPIRE

Politiquement l'Empire Chinois était une immense famille. L'Empereur, « Fils du Ciel », était à la fois « le père et la mère » de son peuple. Par suite, comme dans la famille antique, il était le maître absolu de tous. Dans *Pékin*, sa capitale, il vivait comme jadis les tsars au Kremlin de Moscou, enfermé dans une ville à part, « la Ville Interdite », invisible au commun des sujets. Assisté d'un grand conseil et de ministres, il gouvernait par l'intermédiaire de huit vice-rois, entre qui étaient partagées les dix-huit provinces de l'Empire. Certaines de ces provinces ont plus d'habitants que n'en comptent l'Allemagne ou la France. Elles sont subdivisées en préfectures, sous-préfectures, etc., gouvernées par toute une hiérarchie de fonctionnaires ou *mandarins* — un nom fabriqué par les Portugais — qui le plus souvent achètent leur charge et avancent à la faveur.

Les mandarins sont recrutés parmi les *lettrés*, c'est-à-dire parmi ceux qui ont étudié la littérature, les sciences, la philosophie chinoises, et dont le savoir est démontré par le succès dans trois concours qu'on a rapprochés des examens européens, baccalauréat, licence, doctorat. Les programmes encore en vigueur en 1900 étaient contemporains de Charlemagne ou de Louis le Débonnaire, et remontaient au IXe siècle : à peine venait-on d'y introduire quelques éléments des sciences « étrangères ».

LA CIVILISATION CHINOISE

Les Chinois ont eu une civilisation très brillante. Ils ont connu de longs siècles avant les Européens l'usage de l'aiguille aimantée, la poudre à canon, la porcelaine, le papier de chiffons, l'imprimerie : la *Gazette de Pékin*, le journal officiel chinois, est contemporaine de Hugues Capet. Ils ont excellé dans le travail du bronze et des bois durs, le tissage de la soie, l'art des broderies. Leur architecture est parmi les plus originales du monde. Leur civilisation atteignit son apogée du XIVe siècle au XVIIe sous la dynastie des *Ming*. Cette dynastie périt en 1644, succombant sous les attaques d'envahisseurs venus du Nord, les *Mandchous*.



UNE PORTE DE L'ENCEINTE A SAN-HO.
Photographie du Capitaine Meynier.

L'architecture chinoise est une des plus originales du monde. Un des traits caractéristiques, ce sont les toitures superposées, aux angles retroussés, débordant au-dessus de chaque étage, en retrait les unes sur les autres, soutenues souvent par des piliers de bois, et formant alors, comme sur cette porte de San-Ho, des sortes de vérandahs. Les tuiles sont vernissées, les bois peints généralement en rouge sombre. San-Ho, sous-préfecture d'environ 40 000 habitants, est à quelque 60 kilomètres au nord-est de Pékin.

un peuple de race jaune qui imposa à la Chine la dynastie des *Tsing* qui a régné jusqu'en 1912. Au XIXe siècle la plupart des souverains ont été des incapables, qui ont dissimulé sous leurs cruautés leur faiblesse et leur incurie. Aussi la Chine a-t-elle

connu une ère de décadence qui a entraîné la chute de la dynastie régnante et menacé l'intégrité de la Chine.

LA CHINE ET L'EUROPE DE 1517 A 1840

La richesse de l'Empire Chinois fut dès le moyen âge connue des Européens, surtout par les merveilleux récits de *MarcoPolo*, et le désir d'atteindre aux rives fabuleuses du *Cathay* fut, on le sait, la cause déterminante des grands voyages de découvertes espagnols et portugais. Les Portugais arrivèrent les premiers en Chine. Ils atteignirent *Canton* en 1517. Bien accueillis, ils ne tardèrent pas à exaspérer les Chinois par leur rapacité et leurs violences. Aussi la Chine, qui paraissait prête à s'ouvrir, se ferma presque aux Diables étrangers. Elle les parqua, en leur imposant un tribut annuel, dans l'île de *Macao*, au sud de Canton. A Canton même, où elle leur interdit de résider, elle leur laissa seulement 300 mètres de magasins.

Ce fut uniquement là, pendant près de trois siècles (1553-1842), qu'elle permit aux Européens de commercer. Encore n'y séjournaient-ils que le temps strictement nécessaire pour leurs affaires et n'y pouvaient-ils commercer avec tout venant. Il leur fallait passer par l'intermédiaire de courtiers officiels, « les *marchands de l'Empereur* », vrais maîtres du commerce, et qui profitaient de leur monopole pour pressurer les commerçants européens. A cela s'ajoutaient les vexations, telles que l'interdiction à tout indigène d'apprendre la langue chinoise à n'importe quel Diable d'Occident.

LA GUERRE DE L'OPIUM

Cette situation intolérable dura jusqu'en 1840. A cette date, les Anglais avaient pris la première place dans le commerce de Canton. Leur principal article de vente était un produit de l'Inde, une drogue extraite du pavot, l'*opium* que les Chinois fument, qui empoisonne et qui tue plus vite que chez nous l'alcool. En 1839, le gouvernement chinois interdit la vente de l'opium, se fit livrer un stock de plus de 20000 caisses déposées dans les magasins anglais, et détruisit le tout (juin 1839). Les Anglais bloquèrent Canton, puis entreprirent une guerre connue sous le nom de *guerre de l'opium*. Elle dura un an (janvier 1840-août 1842. Une flotte anglaise de quinze navires de guerre, avec quelques troupes de débarquement, prit Canton, Chang-Haï, remonta jusqu'à Nankin, la principale ville de la Chine méridionale, jadis la capitale de

l'Empire et contraignit ainsi les Chinois à la paix (29 août 1842). Par le *traité de Nankin*, les Chinois cédèrent en toute propriété à l'Angleterre l'îlot de *Hong-Kong*, en face de Canton. Le port libre de Hong-Kong est devenu le grand entrepôt commercial de l'Extrême-Orient. Ils ouvraient en outre cinq ports dont *Canton* et *Chang-Haï* au commerce britannique. Les États-Unis et la France obtenaient peu après les mêmes concessions. La France se faisait en outre reconnaître le *protectorat des missions catholiques* (25 octobre 1844) dont la présence en Chine remontait au XVIe siècle. Ce fut de ce protectorat qu'elle tira toute son importance aux yeux des Chinois.



SOLDATS DE L'ANCIENNE ARMÉE CHINOISE.
Photographie.

Quand les Européens entrèrent en relations avec la Chine au dix-neuvième siècle, l'armée chinoise était une véritable armée d'opérette. Les soldats, semblables à ceux que représente la gravure, avaient pour armes des arcs, de mauvaises arquebuses, des sabres larges et courts appelés vulgairement « coupe-coupe », enfin des boucliers et... des parasols. L'armée était d'ailleurs méprisée et les mandarins militaires relégués aux derniers degrés de la hiérarchie. La transformation ne s'est faite d'abord que lentement ; encore dans ces dernières années des guerriers de ce type archaïque figuraient dans les troupes régulières chinoises. Mais depuis les victoires du Japon, la Chine met plus de hâte à réorganiser son armée : elle dispose dès maintenant d'environ 200 000 hommes armés et exercés à l'européenne. Elle pourra en avoir, quand elle le voudra, plusieurs millions.

[E]XPÉDITION [D]E CHINE

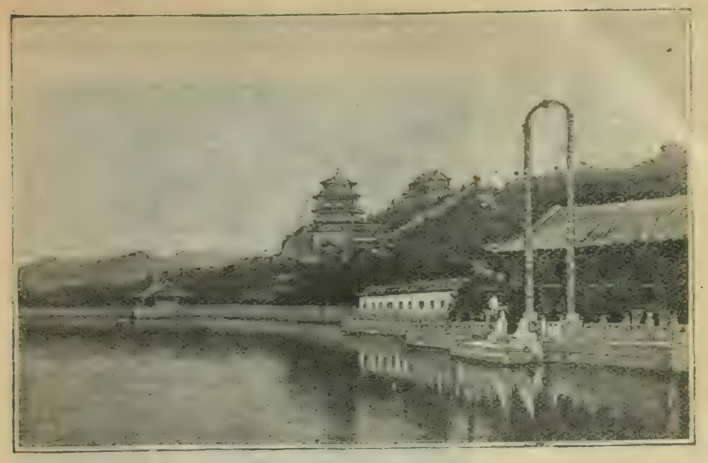
En 1856, de nouvelles difficultés s'élevèrent à Canton, entre l'Angleterre et la Chine ; d'autre part, un missionnaire français était martyrisé dans le *Kouang-Si* (27 février). N'ayant pu obtenir réparation, le gouvernement anglais et Napoléon III s'entendirent pour châtier

en commun la Chine, et obtenir d'elle, en menaçant Pékin, d'abord des garanties pour leurs nationaux, puis l'établissement de relations diplomatiques régulières au moyen d'ambassadeurs résidents auprès de l'empereur, enfin de nouvelles facilités pour le commerce. Le théâtre des opérations fut cette fois la *Chine du Nord*. Se sentant incapables de défendre Pékin, les Chinois se hâtèrent d'accorder, par le traité de *Tien-Tsin*, tout ce que demandaient les Alliés (26 juin 1858). Mais ils fortifièrent rapidement l'embouchure du Peï-Ho par où l'on accède à Pékin. et quand se présentèrent les navires qui portaient les plénipotentiaires, ils trouvèrent la rivière barrée, furent reçus à coup de canons par les forts de Takou et renoncèrent à forcer le passage (juin 1859). Il fallut envoyer une armée; 23000 hommes, dont 8000 Français commandés par le général *Cousin-Montauban*, enlevèrent *Takou*, mirent en déroute 40000 Chinois et Tartares après un brillant combat au pont de *Palikao* (21 septembre 1860), prirent Tien-Tsin sans résistance et occupèrent Pékin (13 octobre). Pendant la marche sur Pékin, les Chinois avaient proposé des négociations au cours desquelles ils s'emparèrent par trahison de 37 Européens. Ils en tuèrent quatre et en firent périr seize autres dans d'atroces tortures. Pour venger cette trahison, les Alliés mirent à sac et incendièrent le Palais d'Été, la plus précieuse des résidences impériales.

Le *traité de Pékin* (24 octobre 1860) confirma le traité de Tien-Tsin, ouvrit sept nouveaux ports aux Européens, dont *Han-Kéou*, sur le Yang-Tse, accorda la liberté des cultes, restitua aux chrétiens leurs biens confisqués, consentit aux puissances le droit d'avoir des ambassadeurs ou ministres à Pékin, ce qui obligea la cour à créer, pour la première fois, un ministère des Affaires étrangères.

LA RÉVOLTE DES TAI-PINGS

Parallèlement à la guerre étrangère, la Chine était désolée par une guerre civile qui menaçait de briser l'unité de l'Empire du Milieu. La cause de cette guerre civile résidait dans l'existence d'un *parti national chinois* hostile à la dynastie mandchoue et organisé en Sociétés secrètes, très nombreuses et très florissantes, en particulier dans la Chine du Sud. En 1850, éclata une formidable insurrection, qui eut pour point de départ la province du Kouang-Si. Les rebelles parvinrent au Yang-Tsé, s'emparèrent de toutes les villes du grand fleuve. s'installèrent solidement sur les deux



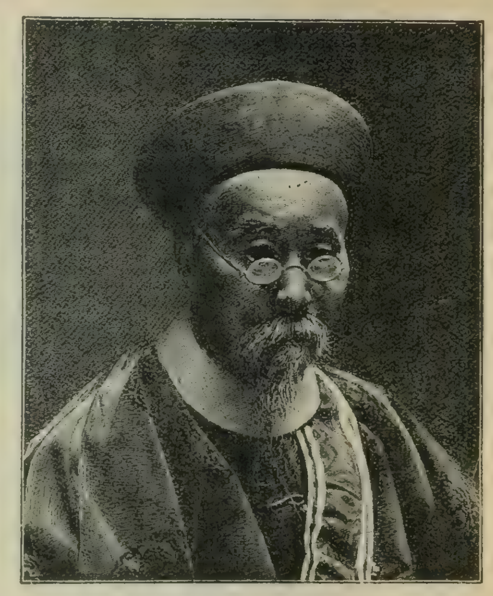
LE PALAIS D'ÉTÉ.
Photographie.

Le Palais d'Été, situé à quelques lieues au Nord-Ouest de Pékin, était la résidence estivale de l'Empereur de Chine. Une route tortueuse, dallée en granit, bordée de maisons et de groupes de tombeaux, prolongée par un magnifique pont de marbre, donne accès à cet immense domaine, dont l'ensemble occupe une superficie de seize lieues carrées. En 1860, le Palais d'Eté se composait d'une succession interminable de tours aux formes bizarres, de pagodes, de temples, de palais en marbre blanc, couverts de tuiles éblouissantes, vernies et de toutes couleurs. Ces bâtiments s'élevaient au bord de lacs, dans des parcs capricieusement dessinés et qui offraient partout d'admirables points de vue. Dans les pagodes étaient entassés depuis des siècles les objets curieux ou précieux. A l'exception de la partie habitée par l'Empereur, les plus belles parties du Palais se trouvaient dans un état déplorable d'abandon. Le général Cousin-Montauban essaya de préserver les édifices et leurs richesses; mais il fut impossible d'arrêter les soldats anglais et français, qui pillèrent à l'envi et brisèrent ce qu'ils ne purent emporter. Le pillage ne fut pourtant qu'un fléau insignifiant en comparaison de l'incendie — on ignore encore l'auteur responsable de cet ordre — qui détruisit une masse de trésors incalculables. — Le Palais d'Été a été restauré en 1890-1891.

rives et les provinces côtières. Pendant plus de dix ans, ils restèrent maîtres de la majeure partie de la Chine méridionale où ils prirent Nankin comme capitale, tandis que leur chef se proclamait le fondateur d'une dynastie nouvelle, celle des *Taï-Pings*.

La dynastie mandchoue fut sauvée grâce au concours de contingents franco-anglais et de troupes chinoises organisées à l'européenne, et où des aventuriers européens jouèrent un grand

rôle. Les Taï-Pings ne furent écrasés définitivement qu'en 1864; chassés de province en province, les débris de leurs bandes se réfugièrent dans les montagnes du Yunnam, où, sous le nom de *Pavillons Noirs*, ils feront plus tard obstacle à la pénétration française au Tonkin.



LI-HUNG-TCHANG (1823-1901).
Photographie Schaarwächter.

Sous le masque impassible et impénétrable du mandarin chinois auquel les lunettes posées bas sur le nez donnent un faux air de vieux pédagogue, il y avait une âme passionnément ambitieuse, et dépourvue de tout scrupule, une intelligence supérieure d'homme d'État, de diplomate et d'homme d'affaires. Li-Hung-Tchang a joué, pendant près de quarante ans, un rôle prépondérant en Chine. Plein de mépris pour les étrangers, mais convaincu de leur supériorité militaire et industrielle, il s'est efforcé, tout en sauvegardant jalousement l'intégrité de la Chine, de réformer son organisation militaire et économique. Il avait à lutter contre des préjugés si tenaces qu'il n'y réussit pas complètement. Cependant c'est à lui que la Chine doit ses premières armées organisées à l'européenne, sa flotte et ses arsenaux, ses premières voies ferrées et ses lignes télégraphiques.

PREMIERS ESSAIS DE TRANSFORMATION

A la suite du traité de Pékin, il sembla que la Chine voulût se transformer un peu. Des projets de réforme furent mis à l'étude par l'impératrice ***Tseu-Hi*** et par son collaborateur, le vice-roi *Li-Hung-Tchang*.

Développement économique, progrès militaire, assainissement de l'administration, tel fut le programme des précurseurs du réformisme. Les douanes furent réorganisées sous la direction d'un Anglais. Des officiers français furent chargés de construire un arsenal à Fou-Tcheou, on acheta des armes, des navires de guerre; un collège européen fut créé à Pékin pour

instruire dans les « sciences barbares » les jeunes lettrés (1867). Un certain nombre d'entre eux furent envoyés en Europe en mission d'études (1876). L'empereur autorisa même la construction d'un chemin de fer à Chang-Haï (1873). Mais la masse du peuple et les mandarins demeuraient hostiles aux nouveautés. Le chemin de fer en particulier les exaspérait, parce que les clous employés pour fixer les rails aux traverses « pouvaient blesser l'épine dorsale des dragons sacrés habitant sous la terre ». En 1879, il fallut cesser l'exploitation et les rails furent arrachés. En outre les divisions de la Cour en clans ennemis lui firent perdre de vue la politique réformiste en même temps qu'elle oubliait ses défaites diplomatiques et guerrières. La haine contre les étrangers se traduisait par d'incessantes persécutions entre les missionnaires, par la formation d'un parti anti-européen qui avait pour but l'expulsion des étrangers et qui le 9 juillet 1870 massacrait à Tien-tsin de la façon la plus barbare une vingtaine d'Européens, presque tous Français. Des essais de transformation il ne resta qu'une flotte cuirassée, quelques places fortes, et un certain nombre de corps réguliers armés et disciplinés à l'européenne, que les Français trouvèrent devant eux au Tonkin et les Japonais en Corée.

LE JAPON ET LES JAPONAIS

Au moment où les Chinois détruisaient le chemin de fer de Chang-Haï, le Japon s'appliquait depuis dix ans à se transformer en État européen. Cette transformation est, par sa soudaineté, l'un des faits les plus surprenants de l'histoire. En 1868, les institutions politiques, sociales et militaires du Japon étaient à peu près celles des États européens au XIIIe siècle, alors que régnaient en France Philippe Auguste et saint Louis. Elles sont depuis 1890 à peu près les nôtres. De 1868 à 1889, *en vingt et un ans, les Japonais ont vécu six siècles de notre histoire*.

Le Japon, « l'Empire du Soleil Levant », est le grand archipel oriental de l'Asie. Il est placé en face de la Chine, comme l'est, en face de l'Europe, l'Angleterre, dont ses principales îles ont à peu près l'étendue. Ses habitants, aujourd'hui au nombre de *près de soixante millions*, sont de race jaune comme les Chinois; mais ils en diffèrent profondément. *Soldats* d'instinct, d'une admirable bravoure, élevés, dans le culte de l'héroïsme, l'esprit de sacrifice et la *religion de la patrie*, artistes merveilleux et du goût le plus sûr, d'humeur gaie et accueillante, très observateurs et

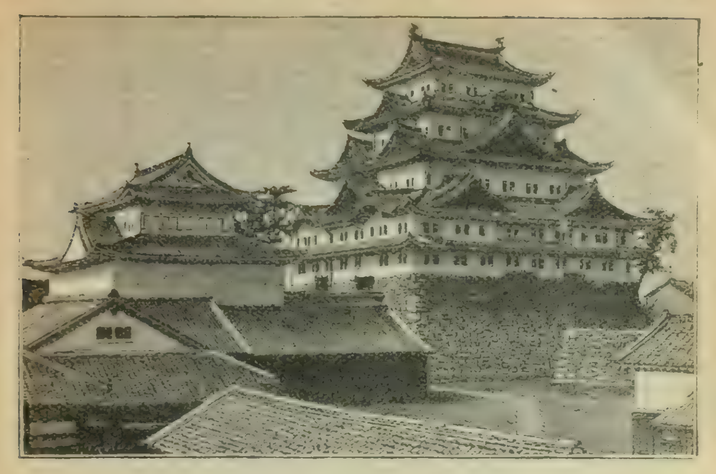
réfléchis, ils ont l'intelligence fort vive, un grand sens pratique, une surprenante faculté d'assimilation. Un peuple d'un pareil caractère, au contact des étrangers, dès qu'il reconnaîtrait leur supériorité, pouvait et devait se transformer, leur emprunter ce qui faisait leur force, et vouloir les égaler.

ORGANISATION DU JAPON

Le Japon au milieu du XIXe siècle était un empire féodal. L'empereur, le *Mikado* « descendant des dieux », était réduit, depuis le début du XVIIe siècle, au rôle des rois fainéants de l'époque mérovingienne. Il vivait entouré d'un religieux respect, mais sans autorité aucune, invisible dans son palais de *Kioto*. La réalité du pouvoir appartenait au *Shogoun* — les Chinois disaient le Taï-koun — c'est-à-dire au généralissime, vrai maire du Palais, ayant sa capitale à *Yedo*. Le titre de Shogoun était devenu héréditaire et à côté de la dynastie impériale, il y avait la dynastie shogounale, comme il y avait eu dans notre moyen âge, à côté de la dynastie mérovingienne, la dynastie des Landen. Au-dessous du Shogoun, se trouvait l'aristocratie militaire des *Daïmyos*, c'est-à-dire « les grands noms », les grands seigneurs, vassaux de l'Empereur, propriétaires puissants et, en même temps, gouverneurs des provinces, où ils étaient pratiquement les maîtres. Chacun de ces Daïmyos, pareils aux ducs et aux comtes de la féodalité européenne, avait ses châteaux forts et ses chevaliers, les *Samouraïs* « les gardes ». C'étaient des nobles sans fortune, qui vivaient d'une pension servie par leur seigneur. Leur équipement de guerre rappelait celui des chevaliers; ils revêtaient soit la cotte de mailles d'acier, soit l'armure complète faite de plaques de fer articulées, avec jambières, brassards, tassette, cuirasse, casque à visière et à couvre-nuque. On les reconnaissait en tous temps à deux sabres passés dans la ceinture qu'ils avaient, seuls, le privilège de porter. Au-dessous de cette aristocratie de guerriers, et lui étant subordonnée, vivait la masse du peuple, commerçants, ouvriers, paysans.

LE JAPON ET LES ÉTRANGERS

Les Portugais abordèrent au Japon peu après avoir abordé en Chine, vers le milieu du XVIe siècle (1543). Ils furent suivis de missionnaires catholiques que conduisait François-Xavier, le compagnon d'Ignace de Loyola et l'un des fondateurs de la Compagnie de Jésus (1549).



CHATEAU FÉODAL DE NAGOIA.
Photographie communiquée par M. DAUTREMER,

Jusqu'à la Révolution de 1868, le Japon était une monarchie féodale. Les « Daïmyos » ou grands seigneurs, pareils aux ducs et aux comtes de l'ancienne féodalité européenne, avaient élevé de nombreux châteaux forts, gardés par leurs chevaliers, les « Samouraïs ». La plupart de ces châteaux forts ont été détruits après l'abolition du régime féodal. Celui de Nagoïa, qui a été conservé, et qui date du dix-septième siècle, est un spécimen intéressant de l'architecture militaire du vieux Japon. Il a la forme d'une pyramide à cinq étages. Les étages en retrait, et les toitures superposées, aux angles retroussés, caractérisent l'architecture japonaise comme l'architecture chinoise, dont elle est dérivée. (Rapprocher de la porte de San-Ho, ci-dessus). Nagoïa, située entre Tokio et Kioto, est aujourd'hui une grande ville industrielle de 250000 habitants.

Les missionnaires obtinrent de rapides succès, si bien que les Japonais envoyèrent, en 1582, une ambassade à Rome, au pape. Mais des querelles politiques, où des missionnaires se trouvèrent mêlés, amenèrent un revirement. Au milieu du XVII[e] siècle (1637), le Japon se ferma comme ne s'est jamais fermé la Chine. Non seulement il fut interdit aux étrangers, sous peine de mort, de pénétrer dans l'Empire, mais sous peine de mort il fut interdit aux Japonais d'en sortir, ou d'acheter le moindre objet aux étrangers. Seuls, les Hollandais et les Chinois eurent permission d'embarquer devant Nagasaki, sur un îlot artificiel rigoureusement isolé de la terre ferme, les marchandises, porcelaines, soieries, bronzes, thé, que le gouvernement japonais consentait à leur vendre.

DÉBUTS DE LA TRANSFORMATION

En 1854 une escadre vint au nom du Président des États-Unis demander pour les Américains la liberté de commercer avec le Japon. Le Shogoun était d'abord disposé à repousser la demande, mais après que ses envoyés eurent attentivement examiné les bateaux et leur artillerie et se furent rendu compte de leur puissance, il accorda l'ouverture de deux ports. La France, l'Angleterre, la Russie, etc., demandèrent et obtinrent les mêmes concessions (1855-1856). De plus, elles obtinrent, comme en Chine, au même moment, la faculté d'avoir des ministres plénipotentiaires auprès du Shogoun (1859).

RÉVOLUTION DE 1868

Les concessions faites aux étrangers furent l'origine d'une crise intérieure très grave et d'une guerre civile. Il se forma parmi les Daïmyos deux partis. Les uns, adversaires fanatiques des étrangers, et tenant pour une trahison qu'on eut signé des traités avec eux, entreprirent de ruiner la puissance du Shogoun et de restaurer la puissance de l'empereur. Les autres demeurèrent fidèles au Shogoun, qui, pour avoir des armes et des navires de guerre, se rapprocha plus encore des étrangers. Ceux-ci, d'autre part, pour venger le meurtre de plusieurs Européens et une attaque dirigée par les Impériaux contre la légation d'Angleterre (5 juillet 1861), bombardèrent et ruinèrent à *Simonoseki* (1864), les forts d'un des Daïmyos qui leur étaient le plus hostiles. Cette exécution convainquit les impérialistes de la supériorité militaire des étrangers et les amena à chercher, eux aussi, leur appui. L'empereur accepta de traiter avec les étrangers et leur ouvrit de nouveaux ports. Peu après, le Shogoun et l'empereur étant morts, le nouvel empereur *Mutsu-Hito* battit le nouveau Shogoun, le contraignit d'abdiquer, puis quitta Kioto et transféra sa capitale à Yedo, qui prit le nom de *Tokio* « la capitale de l'Est » (juin 1868).

L'ÈRE DU PROGRÈS

L'année 1868 est devenue pour les Japonais l'année initiale d'une *ère nouvelle*, l' « ère du progrès » « Meï-djin ». Toute la transformation est venue *d'en haut*, elle a été faite entièrement par la classe dirigeante, par cette aristocratie militaire, qui était en même temps une élite intellectuelle. Le progrès a consisté à ***implanter au Japon les institutions administratives, militaires, politiques, les***

sciences, les industries européennes. Le travail fut entrepris et conduit avec une audace et une rapidité extraordinaires. Le régime féodal fut aboli, et l'on proclama l'égalité de tous devant la loi.

Les *Daïmyos* cessèrent de gouverner les provinces et furent remplacés par des préfets révocables. On appela des missions anglaises, françaises, allemandes, des officiers, des ingénieurs, des juristes, des professeurs. On envoya des étudiants en Europe, on ouvrit des écoles, des collèges, des universités; on rédigea un ensemble complet de codes, code civil, code pénal, code de procédure, code de commerce, etc., inspirés des codes français et allemands. On commença dès 1870 à construire des chemins de fer; on établit des lignes télégraphiques, on créa des arsenaux, une flotte cuirassée, une armée dont le recrutement était assuré par le principe du service obligatoire et personnel pour tous (1872), et qui, munie de l'armement le plus perfectionné, se monta vite à près de 400 000 hommes.

Ces réformes trop rapides ont créé un mécontentement chez les anciens Daïmyos, qui ont tenté une réaction féodale. Une sanglante insurrection a éclaté en février 1877 dans la province de *Satsuma*, au sud de l'île de Kiou-Siou. Elle a été écrasée au bout de six mois (septembre 1877), malgré une énergique résistance, mais l'hostilité aux innovations a persisté, et s'est traduite par de nombreux attentats et assassinats d'hommes politiques et réformateurs.

En 1889, l'empereur promulgua une constitution qui lui réserve le pouvoir exécutif, mais établit le régime représentatif et remet le pouvoir législatif à deux Assemblées : une *Chambre des pairs*, composée des membres de la famille impériale, des nobles, de personnages nommés par l'empereur; une *Chambre des représentants*, élue d'après un système censitaire très rigoureux.

En 1908, selon les statistiques officielles, le nombre des électeurs ne dépassait pas 16 par 1000 habitants. Ce Parlement, où les partis ne sont eux-mêmes que des instruments aux mains des anciens clans féodaux, est sans influence sérieuse sur les questions de haute politique. Pendant toute la guerre de Mandchourie, il fut prorogé sans qu'il osât risquer la moindre protestation. Ses délibérations ne sont qu'un simulacre, les ministres, qui ne sont responsables qu'envers le souverain, n'en tiennent guère compte. Peu considérés par la masse du peuple, invec-



CHEVALIER JAPONAIS VERS 1850.

Photographie d'une gravure en couleur de KOUNIYOSHI (1796-1861).

Le chevalier — un samouraï — va frapper de sa lance un adversaire placé au-dessous de lui. Il est vêtu d'un surtout noir bordé de dents blanches, doublé de bleu, dont les pans volent en tous sens dans la fureur de l'action. Pantalon vert foncé à fleurs vert clair, bouffant au genou. Chaussure en paille tressée, fixée par des nattes passant entre le pouce et les autres doigts. A la ceinture deux sabres — signe distinctif du samouraï — l'un très grand : l'extrémité déborde dans la marge. Sous le surtout, cotte de mailles d'acier ; on la voit couvrant les bras. Le Japonais Kouniyoshi a peint surtout des sujets militaires.

tivés par les intellectuels et les libéraux qui supportent avec impatience ce qui reste d'autocratie dans le pays, les députés



OFFICIER JAPONAIS EN 1905.
Photographie communiquée par l'*Illustration*.

La photographie a été prise au cours de la guerre Russo-Japonaise, dans une tranchée devant Moukden, pendant la grande bataille du 6 au 10 mars 1905. Elle montre un général de brigade, cigarette aux lèvres, assis au bord d'une table basse plantée dans la neige, étudiant sur une carte d'état-major que son sabre retient contre le vent, le terrain où il va faire donner sa brigade. Sur la poitrine pend une jumelles à prismes, du plus récent modèle. Le rapprochement de cette photographie et du dessin du peintre Kouniyoshi rend saisissante la transformation du Japon en moins d'un demi-siècle.

japonais ne sont que des figurants qui ne représentent guère la nation japonaise.

GUERRE DE CORÉE

L'importance et la grandeur de la transformation du Japon apparurent brusquement dans un conflit avec la Chine à propos de la *Corée*. Le royaume de Corée, peuplé de 6 millions d'habitants, est à peu près grand comme la moitié de la France; il est situé à vingt-quatre heures de la côte japonaise, comme Alger en face de Marseille. Chinois et Japonais se disputaient, depuis des siècles, la suzeraineté sur ce royaume; ils avaient fini par l'exercer côte à côte, en mettant chacun une garnison dans *Séoul*, la capitale. Il y eut naturellement des conflits. Les Chinois en 1894 ayant voulu renforcer leur garnison, les Japonais commencèrent la guerre sans déclaration (juillet 1894). Elle fut rapidement menée. Après avoir chassé les Chinois de la Corée, détruit leurs cuirassés à l'embouchure du *Yalou*, fleuve qui sépare la Corée de la Mandchourie (17 septembre), enlevé d'assaut la place forte de *Port-Arthur* (novembre), les Japonais envahirent le *Petchili*. Les Chinois, tremblant pour Pékin, signèrent la paix. Par le traité de *Simonoseki*, ils abandonnèrent aux Japonais les deux places qui commandent l'entrée du golfe de Petchili, au nord *Port-Arthur*, avec la presqu'île de Liao-Toung, où est construit, au sud, *Wei-Haï-Weï*; ils cédaient en outre, en face de la Chine méridionale, la grande île de *Formose*, les îles *Pescadores*, une lourde indemnité de guerre, et consentaient de nombreux avantages au commerce japonais dans l'intérieur de la Chine (17 avril 1895).

Alors se produisit une intervention de l'Europe. Sous prétexte de défendre « l'intégrité de la Chine », la Russie, qui convoitait pour elle-même Port-Arthur, sut entraîner avec elle la France et l'Allemagne, et les trois puissances imposèrent une revision du traité de Simonoseki (mai 1895). Le Japon dut se contenter de Formose et d'une indemnité de guerre. Mais il eut dès lors la ferme volonté de se venger un jour prochain de l'intervention de la Russie.

ESSAI DE DÉMEMBREMENT DE LA CHINE

A la suite des défaites chinoises, beaucoup crurent en Europe qu'il serait quelque jour possible de partager la Chine, comme on avait partagé l'Afrique; que tout au moins les puissances pourraient y occuper un certain nombre de points stratégiques et commerciaux et s'y tailler des « zones d'influence ». A la suite du massacre de deux missionnaires allemands (1er novembre 1897,)

l'empereur Guillaume II, immédiatement, sans sommations, fit occuper le port et la banlieue de *Kiao-Tchéou* au sud de la presqu'île de *Chan-Toung*, région réputée pour la richesse de ses houillères (14 novembre 1897). De leur côté les Russes négociaient, et obtenaient, pour l'achèvement du Transsibérien, la faculté de pousser la voie en droite ligne sur Vladivostok, à travers la province chinoise de *Mandchourie* et de construire le *chemin de fer de l'Est Chinois*, qui devait joindre Kharbin à Pékin, et l'autorisation d'occuper militairement certaines villes mandchoues pour protéger le chemin de fer. Ils obtenaient d'autre part, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, la cession à bail de *Port-Arthur*, le port en eaux toujours libres, recherché depuis tant d'années par la Russie; un embranchement devait le relier au Transsibérien (27 mars 1898).

L'Angleterre et la France n'obtinrent pas des avantages aussi considérables et se firent céder à bail, l'une *Wei-Haï-Weï*, l'autre la baie de *Kouang-Tchéou* dans la petite péninsule qui ferme à l'est le golfe du Tonkin. La Chine réservait à la France les mines et chemins de fer du Yunnan, et prenait l'engagement de ne céder à aucune autre puissance les trois provinces méridionales du *Kouang-Si*, de *Canton*, du *Yunnam* ainsi que l'île d'*Haïnan*, qui constituaient notre zone d'influence.

D'autre part, les puissances obtenaient l'ouverture de douze nouveaux ports, le droit d'y établir des manufactures, la faculté pour les vapeurs de circuler sur toutes les voies navigables. Elles arrachaient au gouvernement chinois, pour leurs nationaux, des concessions d'exploitation des mines et de construction de chemins de fer, près de 10000 kilomètres; le tronçon principal, de *Pékin à Han-Keou* — 1250 kilomètres —, était concédé à une société franco-belge. C'était la main-mise des Barbares sur la Chine et le bouleversement du vieil empire.

GUERRE DES BOXEURS

Le patriotisme chinois et l'esprit de routine se révoltèrent. Des sociétés secrètes, très nombreuses et très actives en Chine, surtout la société dite des Boxeurs, provoquèrent un mouvement national qui éclata à Pékin en mai 1900 et s'étendit à toute la Chine du nord. Il y eut deux cents étrangers, dont une centaine d'Anglais, massacrés; les ministres européens à Pékin furent assiégés, pendant deux mois, dans leurs légations (13 juin — 14 août). Les puissances, y compris le Japon et les États-Unis, décidèrent d'agir

en commun; elles envoyèrent chacune un contingent — la France envoya 17000 hommes — et l'armée internationale ainsi constituée réprima, en une courte campagne autour de Pékin, le mouvement boxeur (septembre-octobre 1900). Les Chinois durent payer une indemnité de deux milliards et demi et confirmer les concessions de travaux publics faites antérieurement. En revanche, les puissances, renonçant à toute idée de démembrement, garantissaient l'*intégrité de la Chine*.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Cette garantie, la Russie était résolue à ne pas la respecter; elle voulait la *Mandchourie*. Sous prétexte d'assurer la sécurité des lignes qu'elle construisait dans cette province, elle y avait pendant la guerre des Boxeurs concentré des forces importantes. En même temps elle transformait Port-Arthur en un formidable arsenal, elle créait une flotte du Pacifique, enfin elle intriguait en Corée, dont elle convoitait les nombreux ports; l'ancienne rivalité sino-japonaise était remplacée par la rivalité russo-japonaise.

L'ambition russe se heurta à l'ambition japonaise. Les Japonais signèrent avec l'Angleterre (30 janvier 1902) et avec la Chine (8 août 1902) des alliances défensives en vue de garantir l'intégrité de la Chine. En même temps ils procédaient à des préparatifs militaires considérables. Quand ils se jugèrent prêts, ils demandèrent aux Russes à quelle date ils pensaient retirer leurs troupes de la Mandchourie, où la sécurité était rétablie (septembre 1903). Les Russes, pour avoir le temps de compléter leurs armements, essayèrent de traîner les négociations en longueur. Cette tactique fut déjouée par les Japonais qui, sans déclaration de guerre, torpillèrent une partie de la flotte russe devant Port-Arthur (nuit du 8 au 9 février 1904) et jetèrent leurs armées en Corée.

La guerre dura un an et demi, et se déroula presque entièrement en Mandchourie. Les Japonais prirent Port-Arthur après un siège de dix mois qui leur coûta près de 60000 tués ou blessés (2 janvier 1905). Allant hardiment de l'avant, ils infligèrent aux Russes, inertes et mal commandés, de sanglantes défaites dans plusieurs batailles, les plus grandes qu'on ait livrées depuis 1870 et qui durèrent chacune plusieurs jours. La dernière, à *Moukden* (6-10 mars 1905), coûta en quatre jours 120000 hommes tués ou blessés dans les deux armées; elle tourna au désastre pour les Russes qui laissèrent 40000 pri-

sonniers, avec un matériel immense, aux mains des Japonais. Une flotte russe de vingt navires, venue d'Europe, fut totalement détruite — trois croiseurs seuls échappèrent — à *Tsou-shima* (27 mai 1905). Les Russes durent traiter.

LA PAIX DE PORTSMOUTH

Par la paix de *Portsmouth*, — une ville des États-Unis, — (5 septembre 1905) ils reconnurent le protectorat des Japonais sur la *Corée* et leur abandonnèrent *Dalny* et *Port-Arthur* ainsi que la partie sud de l'île *Sakhalin*. Le Japon surveille ainsi les côtes de la Sibérie méridionale, il commande les détroits de *la Pérouse* et de *Corée*, qui sont les deux seuls débouchés de la mer du Japon sur le Pacifique. *Vladisvostok* n'a plus de passage libre vers l'Océan. L'expansion russe a dès lors été définitivement refoulée sur la terre ferme.

Les deux puissances ont pris l'engagement mutuel d'évacuer la *Mandchourie* et de la rétrocéder à la Chine. Mais cette clause a été purement nominale ; la Russie a transféré au Japon les voies ferrées de la Mandchourie méridionale, tous les privilèges et propriétés qu'elle possédait dans cette région ; des troupes russes et japonaises ont été laissées pour la garde des chemins de fer, aussi longtemps que la Chine ne sera pas capable de faire régner la sécurité dans le pays ; en réalité, la *Mandchourie était partagée en deux sphères d'influence*, l'une russe au nord, l'autre japonaise au sud.

Ces acquisitions sont d'autant plus précieuses pour le Japon que son sol trop étroit ne parvient pas à nourrir sa nombreuse population. Il faut au Japon la domination politique et économique sur les pays voisins, qui peuvent absorber le surplus de ses habitants, lui fournir des moyens de subsistance, alimenter son commerce et son industrie. La Corée annexée en 1910, et surtout la Mandchourie, avec ses richesses minérales et agricoles, avec sa population laborieuse, avec ses immenses possibilités commerciales, répondent à ces besoins, et peuvent le pourvoir de matières premières, de denrées alimentaires, et lui acheter ses produits manufacturés.

LE JAPON EN EXTRÊME-ORIENT

Le Japon est ainsi devenu la puissance prépondérante en Extrême Orient. Une alliance offensive et défensive avec l'Angleterre (29 septembre 1905), un arrangement avec la France (juin 1907), enfin un accord avec la Russie (30 juillet 1907) ont confirmé cette situa-

tion. Par l'accord avec l'Angleterre, particulièrement important, le Japon promet de protéger l'Inde en cas de guerre et partage avec l'Angleterre l'empire des mers d'Asie, se réserve les eaux d'Extrême-Orient et abandonne à l'Angleterre l'océan Indien. Les trois traités comportent le *statu quo oriental*, la garantie mutuelle de la part des contractants de *l'intégrité de la Chine*, et le respect du principe de la « *porte ouverte* » dans le Céleste Empire. Ils ont heureusement mis fin au malaise international créé par la guerre russo-japonaise.

Le Japon a hérité de l'ambition russe en Extrême-Orient; il *entend avoir une situation morale et économique prépondérante dans la Chine du Nord*: la construction du chemin de fer transcoréen, son raccord avec la ligne chinoise Moukden-Pékin lui donnent la facilité de surveiller Pékin, de développer son commerce et aussi d'amener rapidement des troupes. Le Japon nourrit même de plus vastes desseins, il rêve d'organiser la Chine et d'y répandre la civilisation occidentale, de lui servir de guide et d'éducateur dans la période de transformation qu'elle traverse. Il attire les étudiants chinois dans les Universités japonaises, fonde des écoles, des hôpitaux, des journaux, des librairies, où sont vendus des ouvrages de propagande. Il expédie des marchandises en quantités toujours croissantes, bon marché, et parfaitement adaptées aux besoins des Chinois. Le Japon tire donc temporairement de gros avantages de son prestige politique et du mouvement antieuropéen qu'il suscite. Mais l'expansion des Japonais en Corée et en Mandchourie éveille la méfiance des Chinois; leurs demandes se heurtent aux susceptibilités des nationalistes chinois. Il ne peut s'agir de sympathie profonde et durable entre les deux peuples; la Chine, ni politiquement, ni économiquement, n'est résignée à se laisser absorber par les Japonais.

LE JAPON ET LES ÉTATS-UNIS

Les avantages acquis par les Japonais en Extrême-Orient peuvent être compromis par une nouvelle concurrence, celle des *États-Unis*, qui s'avancent par mer, comme jadis la Russie par terre.

Il y a donc *lutte d'influence entre le Japon et les États-Unis pour la domination du Pacifique*. Mais il est peu probable qu'elle dégénère en un conflit armé. D'étroites relations commerciales unissent le Japon et les États-Unis. Les États-Unis sont le meilleur et le plus sûr client du Japon. La nécessité pour le Japon de consolider sa situation financière et le désir de se

procurer des capitaux européens le détournent de toute politique agressive. Une nouvelle guerre serait d'ailleurs ruineuse pour le Japon, compromettante pour ses relations internationales. Le Canada et surtout l'Australie, menacés par l'immigration asiatique, sont en étroite solidarité avec les États-Unis et d'accord avec eux pour pousser au dénouement de l'alliance anglo-japonaise. Les deux rivaux se sont d'ailleurs engagés par un accord conclu en 1908, puis par un traité élaboré à la Conférence de Washington en 1921, à respecter l'intégrité de la Chine et à y maintenir le libre trafic. Les perspectives de paix paraissent donc l'emporter en Extrême-Orient.

LE JAPON ACTUEL

Les résultats matériels de la transformation du Japon en un demi-siècle peuvent se résumer ainsi : une armée de 700000 hommes ayant montré une intrépidité, un esprit de discipline et d'abnégation qui la font l'égale des meilleures armées; une flotte de guerre de grands navires presque tous récents, qui classe le Japon parmi les trois grandes puissances navales; une flotte commerciale composée de vapeurs dont le tonnage en 1922 dépasse légèrement celui de la flotte commerciale française; des lignes de navigation japonaises desservant l'Amérique du Nord, l'Australie, l'Asie, l'Europe, Marseille et Londres : une marine marchande qui peu à peu s'est emparé du commerce et des transports maritimes du Pacifique. Plus de 10000 kilomètres de chemins de fer; une grosse industrie, spécialement des industries textiles, métallurgiques et mécaniques; des chantiers de constructions navales assez puissants pour construire les plus gros cuirassés et pour mettre à flot 65 vapeurs de commerce en une seule année, enfin un commerce extérieur passé de 135 millions en 1868 à plus de 2 milliards et demi en 1913. Aucun peuple n'a accompli, en un laps de temps aussi bref, une aussi prodigieuse évolution.

Deux points faibles existaient toutefois dans l'armature du Japon, au début du XXe siècle : la *question ouvrière* et la *débilité de la situation financière*.

Les guerres entre la Chine et le Japon, les armements nouveaux qui absorbent les deux tiers du budget, avaient endetté le Japon et l'avaient contraint à contracter de gros emprunts à l'étranger à des conditions onéreuses : la dette publique avait décuplé en quinze ans, de 1878 à 1907, les impôts sans cesse augmentés pesaient lourdement sur la population et l'écrasaient. Le Japon a



Rue des Théâtres a Yokohama.
Photographie.

La rue des Théâtres est une des vieilles rues qui, en dépit de l'européanisation du Japon, ont conservé leur aspect traditionnel et pittoresque; elle est jalonnée de longues perches auxquelles se balancent des oriflammes et des banderoles ornées de caractères chinois qui vantent les mérites des principaux acteurs.

bout de ressources avait même été contraint en 1908 de réduire ses préparatifs navals et militaires. Mais le prodigieux enrichissement du Japon, pendant la guerre mondiale, lui a grandement facilité l'assainissement de ses finances.

Le prodigieux essor industriel a été facilité par l'abondance de la main-d'œuvre et par le vil prix des salaires. Leur faible accroissement au cours de ces dernières années n'a pas compensé l'augmentation extraordinaire du prix de la vie. L'exploitation des femmes, des enfants, même des adultes est d'autant plus dure que, jusqu'à ce jour, aucune loi ouvrière ne protège les travailleurs. La misère parmi les gens du peuple est effrayante. Aussi, en 1903, un *petit parti socialiste*, encore embryonnaire, a fait son apparition au Japon. Il recrute ses adeptes parmi les ouvriers et même dans le corps enseignant. Sous son action, des grèves, accompagnées de pillages et d'émeutes, ont éclaté parmi les travailleurs des mines et des ports pour obtenir une augmentation des salaires et une réduction des heures de



SORTIE DU MIKADO DANS LA GRANDE RUE A YOKOHAMA.
Photographie.

La Grande Rue, de construction récente, a l'aspect banal d'une de nos rues de province. En dehors des drapeaux qui flottent sur les édifices publics, elle n'a pour ornement que de gigantesques poteaux télégraphiques. Le mikado, personnage sacré, véritable demi-dieu qui vivait jadis invisible dans son palais de Kioto, se montre parfois en public; il traverse la Grande Rue dans un landau que suit une petite escorte.

travail. Mais, dans l'ensemble, la masse japonaise est imbue d'esprit de fidélité et d'obéissance au culte de l'empereur, et se laissera encore longtemps guider sans murmurer par la petite oligarchie de militaires et de politiciens qui forment l'entourage du souverain.

NOUVELLES TENTATIVES DE RÉFORMES EN CHINE

La « barbarie » des étrangers qui outrageait les traditions les plus vénérables, les atteintes à l'intégrité du territoire émurent non seulement la Cour, mais les lettrés, les notables, dont plusieurs, dans des écrits célèbres, démontrèrent que la doctrine de *Confucius*, le Sage par excellence de la Chine, autorisait tous les changements. Les novateurs espéraient que les réformes s'effectueraient



SA MAJESTÉ LA MÈRE SACRÉE TSEU-HI (1835-1908).

Photographie.

L'impératrice Tseu-Hi a exercé sur l'Empire chinois un pouvoir absolu pendant presque toute la seconde moitié du XIXe siècle, fait extraordinaire dans un pays où il est interdit aux femmes de régner. Dès 1856, époque à laquelle elle devient mère de l'héritier du trône, elle est le chef effectif de l'Empire et exerce

avec le concours de l'empereur; l'essentiel de leur programme était de corriger les mœurs mandarinales. Ils se posaient surtout en réformateurs d'abus et préféraient améliorer qu'innover. Le 15 juin 1898 le Fils du Ciel eut une entrevue secrète avec leur chef et, sur ses conseils, commença à réaliser l'œuvre des réformes. Leur passage au pouvoir fut de courte durée — à peine 100 jours. — A la suite d'un coup d'État, ils furent arrêtés, emprisonnés et décapités.

Mais les victoires des Japonais sur les Russes mirent fin à la période de réaction, et parurent faire comprendre à la cour de Pékin qu'il y a profit à ne pas mépriser les sciences barbares, et que les connaître et y adapter son organisation est pour le peuple chinois la condition même de l'indépendance. Depuis 1905, la Chine a entrepris de se transformer sérieusement. Ses réformes ont porté surtout sur l'armée et sur l'enseignement. Sous la direction d'instructeurs japonais, la Chine a recommencé à se donner une armée à l'européenne, régulièrement recrutée, uniformément équipée, et dès aujourd'hui elle dispose, dit-on, d'un million d'hommes; des journaux ont été publiés, où ont été exaltées les vertus guerrières, hier encore si méprisées des Chinois. La principale innovation dans l'enseignement, qui reste encore très étroitement chinois, a consisté à faire une grande place aux sciences. Le gouvernement de Pékin a créé des collèges, des universités, — la première a été celle de Pékin (13 juillet 1898) —, multiplié le nombre des étudiants envoyés en Europe et surtout au Japon. L'impératrice a même publié, après avoir envoyé une mission d'études en Europe (1906), une série d'édits qui annonçaient l'établissement d'une monarchie constitutionnelle (1908).

la regence, au nom de son fils ou de son neveu, a trois reprises, de 1861 a 1873, de 1875 à 1889, de 1898 à 1908. Remarquablement superstitieuse, pénétrée par l'amour du luxe et du plaisir, dominée par les eunuques de la Cour, elle était également très lettrée et fort curieuse d'histoire, de théâtre, de poésie et de peinture. Tseu-Hi a été le type de la grande souveraine orientale, d'un courage et d'une energie farouche, d'une volonté de fer, d'une grande sagacité, d'une ambition sans limites. Violente, féroce et vindicative, elle s'est comportée en despote asiatique et a dirigé sa vie avec un manque absolu de sens moral. Elle possédait une grande puissance de séduction, ce qui lui a valu de s'assurer d'affectueux dévouements parmi les hauts dignitaires et de jouir d'un haut prestige et même de popularité dans toutes les classes de la société chinoise à Pékin et dans la Chine du Nord. Chef du parti conservateur, hostile aux réformes et xénophobe, auteur du coup d'État de 1898 qui a fait avorter l'œuvre des réformateurs modérés, elle a su, au lendemain de la guerre des Boxers, prendre résolument l'initiative d'orienter la Chine dans une voie nouvelle et de transformer la vieille monarchie absolue en un empire constitutionnel.

D'autre part, les Chinois sont devenus de plus en plus hostiles à la conquête économique de la Chine par les étrangers ; ils ont proclamé que l'exploitation du territoire national doit se faire par les Chinois au profit des Chinois ; ils ont commencé à vouloir mettre eux-mêmes leur pays en valeur ; ils ont racheté aux étrangers les mines concédées, surtout les voies ferrées, ils essaient de créer des usines. Toutefois l'œuvre de régénération a été paralysée par les tergiversations de la Cour, tiraillée entre deux influences hostiles, celles des réformistes et celles des conservateurs ; les réformes ont été surtout l'œuvre de quelques hommes, — tel *Yuan-Che-Kaï*, gouverneur du Tche-Li, un des organisateurs de la jeune armée —, qui, dans leur vice-royauté, ont fait œuvre moderne.

LA RÉVOLUTION DE 1912

L'ébranlement causé en Chine par ces réformes, le mécontentement qu'elles ont provoqué, les impatiences qu'elles ont suscitées, ont déterminé une *grave crise politique* à peine close aujourd'hui, dont le principal épisode a été en février 1912 l'***abdication de la dynastie mandchoue*** et la ***proclamation de la République***. *La cause immédiate de ce brusque changement de régime a été une insurrection dans la Chine méridionale, elle a été l'œuvre d'une coalition de mécontents dirigés par les Sociétés secrètes républicaines.*

Les réformateurs de la cour étaient des centralisateurs, partisans de la nationalisation des chemins de fer et désireux d'accroître les attributions du pouvoir central pour affermir la dynastie. La suppression des pouvoirs financiers et militaires des vice-rois, l'ingérence centrale dans l'administration provinciale, irritèrent les mandarins fort attachés à leurs privilèges ; le rachat, aux compagnies, du droit de construire les lignes de chemins de fer, irrita les Sociétés de notables qui se liguèrent en maints endroits pour résister au gouvernement. Dans la Chine du Sud, s'était formé, sous le nom de l'*Union jurée*, un parti *républicain nationaliste* et ***antidynastique***, qui prétendait que les réformes devaient être précédées d'une transformation du régime politique et social et qu'aucune réforme n'était possible avec l'aide de la cour. Son chef était un docteur en médecine, *Sun-Yat-Sen*, né dans la province de Canton, agitateur imprégné d'éducation américaine. Sa tactique fut d'exploiter, au profit de l'idée révolutionnaire, le mécontentement

public. Les troubles causés par le rachat des chemins de fer dans la province de *Se-Tchouen* (fin août 1911) furent le signal d'un vaste mouvement insurrectionnel qui se propagea rapidement dans la vallée du Yang-Tsé et les pays avoisinants. Dès le début de novembre 1911, douze à quatorze provinces s'étaient déclarées indépendantes, leurs *délégués proclamaient **la République*** et organisaient un gouvernement à *Nankin*. La Chine était ainsi coupée en deux tronçons : les provinces indépendantes et les provinces fidèles au gouvernement de Pékin. L'attitude de ***Yuan-Che-Kaï***, nommé premier ministre, précipita le triomphe de la Révolution ; au lieu de combattre les républicains, il transigea avec eux. L'unité fut rétablie et la guerre civile terminée grâce à un compromis. L'*empereur abdiquait ses droits politiques et conservait ses prérogatives religieuses* (12 février 1912), tandis que Yuan-Che-Kaï parvenait à se faire élire par l'Assemblée de Nankin président de la République Chinoise (1er mars 1912).

LA CHINE LENDEMAIN DE LA ÉVOLUTION

Deux partis se trouvent aux prises, qui réprésentent moins des tendances politiques que des classes sociales : les *anciens réformistes* devenus républicains modérés, partisans de l'unification sous la règle de Pékin, recrutés parmi les mandarins de la vieille école, les lettrés, les notables aisés, les marchands ; les *radicaux de l'Union jurée*, recrutés parmi les gens de naissance commune, les journalistes, les petits scribes du village, les étudiants des écoles étrangères, les fils d'industriels et de commerçants. Ce sont les modérés qui l'ont emporté, grâce à Yuan-Che-Kaï, qui a escamoté les résultats de la Révolution. Il a dissous le Parlement et suivi une politique centralisatrice à tendance réactionnaire. Son but a été de restaurer l'autorité du pouvoir central sur les provinces et d'atteindre à la pleine et entière souveraineté. Il s'est appuyé sur les notables, sur les mandarins de l'ancien régime qu'il a réintégrés dans leurs fonctions. L'armée du Nord a été son principal instrument de domination. Mais en 1914, en dehors de l'armée, le gouvernement de Yuan-Che-Kaï était sans point d'appui dans le pays ; l'hostilité des républicains demeurait tenace et obstinée, la révolte était endémique dans la plupart des provinces du Sud ; l'autorité du gouvernement central se relevait lentement.

Depuis la mort de Yuan-Che-Kaï (6 juin 1916) la Chine, comme

puissance politique, traîne une existence précaire. Elle traverse une période de *troubles et d'anarchie militaire*, *caractérisée par l'opposition du Nord et du Sud*, par *les luttes des généraux*, par l'*impuissance du Gouvernement central*, par l'agitation menée par les jeunes gens des écoles qui veulent concilier les vieilles conceptions de leurs pays avec les plus audacieuses idées européennes. Dans les provinces intérieures règnent, indépendants, les gouverneurs militaires ou *toukiouns*. Le plus puissant d'entre eux, *Wou-Pei-Fou*, maître des provinces du Centre, à la tête d'une solide armée et devenu l'espoir des *patriotes jeunes-chinois*, a échoué dans sa tentative pour s'emparer du pouvoir central et rétablir à son profit la paix et l'unité au moyen d'un lien fédéral entre les provinces (1924).

Pareille situation politique s'accompagne d'une *grave crise financière*. Le gouvernement de Pékin, dont toute l'autorité, en ces dernières années, ne dépassait guère les murs de la capitale, n'a d'autres revenus pour faire face aux dépenses courantes que les excédents de recettes des monopoles administrés par les étrangers. Toutefois, malgré la détresse de son Trésor, la Chine s'est, jusqu'à ce jour, refusée à recourir à l'aide des grandes banques étrangères, groupées en un puissant *consortium international*, et a ainsi pu éviter le contrôle financier étranger.

La faiblesse financière, jointe aux formidables richesses économiques de la Chine, facilite les compétitions internationales. L'Empire du Milieu est devenu par excellence le terrain de la rivalité politique et économique des deux grandes puissances du Pacifique : le Japon et les États-Unis. La question de Chine, au xxe siècle, est destinée à jouer dans les relations des puissances, qui possèdent des intérêts en Extrême-Orient, le même rôle que la question d'Orient parmi les puissances riveraines de la Méditerranée au xixe siècle.

En considérant l'énorme population de la Chine, les richesses immenses que recèle son sol, beaucoup s'effraient des conséquences militaires et économiques que pourrait avoir une transformation de la Chine analogue à celle du Japon. Ils envisagent, pour l'avenir, la possibilité d'un retour des grandes invasions, la ruine des industries européennes incapables de lutter contre la concurrence asiatique. C'est ce que l'on appelle le *péril jaune*, péril plus imaginaire que réel, en tout cas, péril bien lointain au dire de beaucoup de gens, qui pensent bien connaître la Chine pour y avoir longuement vécu.

CHAPITRE XXIII

L'AMÉRIQUE

I

LES ÉTATS-UNIS; ORGANISATION DE L'ÉTAT FÉDÉRAL DEPUIS 1787; LES PARTIS; AGRANDISSEMENT DU TERRITOIRE; ABOLITION DE L'ESCLAVAGE; LA POLITIQUE D'ANNEXIONS

Affranchis de la domination anglaise grâce à l'appui de la France en 1783, les États-Unis se sont définitivement organisés en république fédérale par la *Constitution* de 1787. Comprenant seulement, à la fin du XVIIIe siècle, les pays situés entre l'Atlantique et le Mississipi avec quatre millions d'habitants, les États-Unis, dans la première moitié du XIXe siècle, se sont étendus de l'Atlantique au Pacifique, englobant un territoire égal aux huit dixièmes de l'Europe. Cet immense territoire, où vivent aujourd'hui quatre-vingt treize millions d'hommes, a été peuplé surtout grâce à l'afflux des *immigrants* venus d'Europe. Au milieu du XIXe siècle, la question de l'*abolition de l'esclavage* a mis en péril l'existence même des États-Unis. Elle a provoqué une redoutable guerre civile, la guerre de Sécession (1861-1865), terminée par le triomphe des partisans de l'Union. Depuis lors, par le développement de la population, la mise en valeur d'immenses richesses naturelles, la création d'une très florissante industrie, les États-Unis sont devenus une formidable puissance.

LA CONSTITUTION DE 1787

Après la signature du traité de Versailles et leur complet affranchissement, les États-Unis eurent à se donner une constitution définitive. Cette constitution ne fut pas établie sans peine. Chacun des États était plus soucieux, en effet, de refondre ou de perfectionner sa Constitution particulière que d'arriver au prompt établissement de la Constitution commune. Il y eut, par suite, une sorte de

crise qui dura quatre ans (1783-1787) et d'où les États-Unis sortirent organisés de la manière suivante.

Chacun des Etats de l'Union est souverain et indépendant; il se gouverne selon ses lois propres en tout ce qui n'est pas déclaré d'intérêt commun par la Constitution fédérale. Chacun a son *Gouverneur* élu qui détient le pouvoir exécutif, sa *Législature* qui vote les lois et qui est presque partout composée de deux Chambres. Chacun a ses codes et ses tribunaux dont les juges tiennent leur mandat de l'élection.

Le lien entre les États est formé par la ***Constitution fédérale de 1787***, rédigée et votée à *Philadelphie* par une Convention générale. La Constitution distingue et sépare les trois pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Le pouvoir exécutif appartient à un *Président*, le pouvoir législatif à un *Congrès*. Leur compétence est limitée aux affaires extérieures, à la diplomatie, à l'armée, à la marine, aux questions commerciales, aux tarifs de douanes. Le Président est élu pour quatre ans et rééligible par un collège d'*électeurs* nommés par les États en nombre égal à celui de leurs représentants au Congrès. Ces électeurs votent pour l'un des candidats qui ont été désignés par la Convention ou Assemblée générale de chacun des grands partis politiques. Le Président est seul responsable; il est assisté de ministres qui sont simplement ses secrétaires, qu'il choisit et renvoie comme il lui plaît en dehors du Congrès. Il est le chef des armées de terre et de mer, et dirige la politique extérieure. Il signe les traités, nomme les ambassadeurs, les fonctionnaires, sous réserve de ratification par le Sénat. En même temps que le Président, est élu un *vice-président*, qui le remplace, s'il vient à mourir, et qui préside le Sénat.

Le *Congrès* qui exerce le pouvoir législatif se compose de deux assemblées : le *Sénat* et la *Chambre des représentants*. Les sénateurs sont élus par les Législatures des États, à raison de deux par État, quel que soit le chiffre de population; ils sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Le Sénat est un peu l'analogue de l'ancien Bundesrath en Allemagne. La Chambre des représentants est élue pour deux ans, au suffrage universel, le nombre des représentants étant pour chaque État proportionnel au nombre des habitants. Le Congrès se réunit à date fixe; le Président ne peut ni le convoquer, ni le proroger; mais il peut suspendre l'application des lois votées, en demandant une nouvelle discussion.

Le pouvoir judiciaire est confié à une *Cour Suprême*, composée de neuf juges, nommés à vie par le Président. Cette Cour Suprême — une des originalités de la Constitution des États-Unis — est un tribunal d'arbitrage en cas de conflit, soit entre les États, soit entre le Congrès et le Président. Elle a le pouvoir d'annuler toute décision qu'elle juge contraire à la Constitution, même sur la seule requête d'un particulier.

La Constitution de 1787 établit donc le *régime représentatif, mais non pas le régime parlementaire*; les pouvoirs du Président de la République aux États-Unis sont plus étendus que les pouvoirs de la plupart des rois constitutionnels en Europe. Du choix du Président, de son caractère, de son expérience dépend la solution des questions vitales pour l'avenir de l'Union. Aussi les partis se disputent-ils avec acharnement cette magistrature et l'élection à la Présidence est-elle l'événement le plus saillant de la vie politique.

La Constitution ordonnait la fondation, sur un territoire commun à tous les États, le *district fédéral*, d'une capitale où résiderait le Président et siégerait le Congrès. Le district fédéral fut découpé dans l'État de Maryland. La ville qu'on y bâtit lentement — ce n'était encore en 1840, au dire d'un diplomate, « qu'un chantier de constructions » — reçut le nom de *Washington*, en hommage au héros de la guerre d'Indépendance. La Constitution fut mise en vigueur au mois de mars 1789. Le premier Président fut *Washington*. Réélu à l'expiration de son mandat, il n'accepta pas, après huit ans de magistrature, une troisième élection. De là est venu l'usage, sans *valeur légale*, de ne jamais élire plus de deux fois de suite le même Président.

[A]GRANDISSEMENT [D]U TERRITOIRE

L'Union se composait à ses origines de treize États. Leur limite occidentale était formée par les monts *Alleghanys* et une partie du cours de l'*Ohio*. En arrière, jusqu'au Mississipi, s'étendait le *Far West*, l'Ouest lointain, vaste territoire n'ayant guère d'autres habitants que de rares tribus de Peaux-Rouges, et que l'Angleterre avait abandonné à l'Union. On procéda, en 1787, au lotissement de ce domaine commun. Les frontières de chaque lot furent tracées par des lignes droites tirées perpendiculairement du nord au sud et d'est en ouest. Chacun de ces lots formerait un territoire, ouvert à la colonisation, qui pourrait, dès qu'il compterait

60000 habitants, être érigé en État indépendant, et comme tel entrerait dans la République. L'Union s'accrut ainsi de trois États de 1791 à 1796. Les principes posés pour le partage du premier Far West devaient être appliqués à tout territoire qui deviendrait ultérieurement domaine public de l'Union.

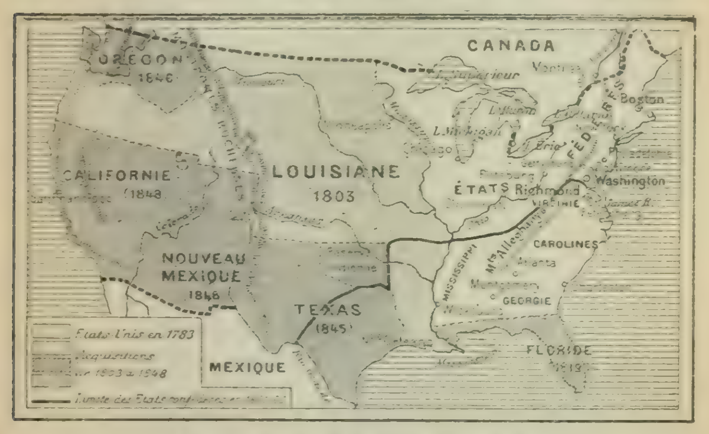
Quinze ans après, les États-Unis reçurent un premier et considérable accroissement : ils achetèrent à la France la ***Louisiane*** (1803). Au moment de la rupture de la paix d'Amiens, Napoléon, faute de forces navales suffisantes, se sentant hors d'état de défendre cet immense territoire, préféra le vendre aux Américains que de le laisser tomber aux mains de l'Angleterre. L'Union franchit ainsi le Mississipi, et la frontière du Far-West fut reportée jusqu'aux pieds des montagnes Rocheuses et jusqu'à l'océan Pacifique.

Successivement les États-Unis acquirent la *Floride* (1819), le *Texas* (1845), l'*Orégon* (1846), le *Nouveau Mexique*, la *Californie* (1848). La Floride fut achetée à l'Espagne. Le Texas, le Nouveau-Mexique et la Californie étaient des territoires mexicains. En 1835 des colons, qui venus des États-Unis s'étaient établis au Texas, s'insurgèrent contre le Mexique et le contraignirent à les reconnaître indépendants. Dix ans après (1845) ils votèrent leur accession à l'Union. Ce fut entre les États-Unis et le Mexique le prétexte d'une guerre de deux ans (mai 1846-janvier 1848) qui conduisit une armée américaine jusqu'à Mexico (septembre 1847) et coûta aux Mexicains, outre le Texas, le Nouveau-Mexique et la Californie (1848). Quant à l'Orégon, il fut acquis à la suite d'une convention de partage signée avec l'Angleterre (1846). L'ensemble des territoires acquis en moins d'un demi siècle présentait une superficie de *six millions* de kilomètres carrés, soit environ onze fois la France. L'Union mesurait ainsi en 1850 huit millions de kilomètres carrés, les huit dixièmes de la superficie de l'Europe, et le nombre des États était passé de seize à trente-trois.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Les terres neuves de l'Union se peuplèrent rapidement. Le chiffre des habitants, qui se montait à peine à *quatre millions* en 1790, dépassait *vingt-trois millions* au milieu du XIXe siècle. Là-dessus près de trois millions de personnes étaient des immigrants venus d'Europe. *C'est l'originalité du peuplement des États-Unis qu'il a été en grande partie assuré par l'**Immigration***. Elle fut d'abord

lente, et les États-Unis en trente ans (de 1790 à 1820) ne reçurent pas 200 000 personnes. L'Amérique, en effet, était encore peu connue, les journaux étant peu nombreux et chers ; l'Europe n'était pas encore surpeuplée ; les moyens de transport étaient lents, rares et coûteux. Mais vers le milieu du XIXe siècle tout changea. Les famines en Irlande (1846-1847), la découverte des mines d'or en Californie (1848), la connaissance de l'extraordinaire



LES ÉTATS-UNIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

variété de ressources qu'offre un pays grand comme un continent, la création de lignes régulières de navigation, le rapide accroissement de la population en Angleterre et en Allemagne, amenèrent un extraordinaire afflux d'immigrants. De 1850 à 1905, il débarqua aux États-Unis près de *vingt-trois millions* de personnes : environ six millions d'*Irlandais*, cinq millions d'*Allemands*, deux millions d'*Anglais*, des Scandinaves, des Canadiens et des Français, des Italiens, des Slaves, etc. Les Irlandais sont établis surtout dans l'État de New-York et dans les grandes villes manufacturières des États riverains de l'Atlantique. Les Allemands sont groupés principalement dans la région de l'Atlantique autour de New-York, où ils forment les deux cinquièmes de la population et où se publient une centaine de journaux allemands ; puis au sud des Grands Lacs, autour de Chicago et sur le Haut Mississipi. En 1899, ils ont fondé l'Alliance germano-américaine, qui a pour but de centraliser tous les

efforts des Allemands sur les divers terrains où ils s'exercent.

De 1850 à 1913, la population monta de vingt à *quatre-vingt-treize millions*. Le nombre des États passa de trente-trois à *quarante-cinq*. Jusqu'à la guerre mondiale, les immigrants, qui depuis 1890 étaient surtout des Italiens et des Slaves d'Autriche et de Russie, comptaient pour un tiers dans l'accroissement annuel de la population. L'énorme prépondérance de ces immigrants venus du Midi et de l'Orient slave et balkanique de l'Europe, tendait à introduire des éléments beaucoup plus hétérogènes, plus difficiles à assimiler, plus pauvres, moins instruits, plus arriérés à tous les points de vue et mal taillés pour soutenir la lutte pour l'existence dans ce pays où elle est très rude. Les Américains s'en inquiétaient et multipliaient, sans succès d'ailleurs, les lois restrictives de l'immigration, mais leur masse était telle qu'elle ne pouvait être modifiée profondement par les nouveaux éléments.

Malgré la venue considérable d'étrangers, le vieux groupe américain n'a pas été submergé et a conservé la prépondérance numérique. Au moment où a commencé la grande émigration, il formait déjà un bloc de quinze millions d'habitants, capable d'imprégner les nouveaux venus de son esprit et de ses traditions. En outre, la grande masse des immigrants, au lieu de s'avancer dans l'intérieur, est restée au voisinage de la côte, ou s'est amoncelée dans les grandes villes; ce sont en réalité les Américains eux-mêmes qui ont colonisé leur propre territoire et qui forment l'immense majorité des habitants des petites villes et des campagnes. Toutefois cet afflux constant d'immigrants, c'est-à-dire d'hommes d'action et d'énergie, a été d'importance capitale pour la formation du peuple américain. C'est de ces hommes qu'il tient l'esprit d'initiative, la faculté d'invention, la confiance en soi, l'ardeur et cette passion des aventures hardies qui font aujourd'hui du peuple des États-Unis le plus entreprenant de tous les peuples, de leur contrée le pays du « *strenuous life* », de la vie intense.

LA QUESTION DE L'ESCLAVAGE

Au milieu du XIXe siècle, le développement des États-Unis fut un moment arrêté et faillit être à jamais compromis par une guerre civile, la *guerre de Sécession*, provoquée par la ***question de l'esclavage***. Au moment de la guerre de l'Indépendance, l'esclavage existait dans les treize États. Toutefois les esclaves étaient en

petit nombre dans les États du Nord. En 1790, lors du premier recensement régulier, sur 700 000 esclaves recensés, il s'en trouvait à peine 40 000 dans les huit États du Nord ; les cinq États du Sud — Maryland, Virginie, les deux Carolines, Géorgie — en comptaient 660 000. C'est que dans le Nord, le climat et les cultures étaient sensiblement les mêmes qu'en Europe ; les travailleurs de race blanche y étaient en nombre suffisant, et du reste, le commerce et l'industrie y avaient plus d'importance que l'agriculture : les noirs étaient donc inutiles. Au contraire, il était difficile de se passer de travailleurs noirs, c'est-à-dire d'esclaves importés d'Afrique, dans les États du Sud où la population blanche était peu nombreuse, où l'agriculture était la seule richesse, où les conditions climatiques et par suite les cultures, canne à sucre et plus tard coton, étaient déjà celles des régions tropicales. C'est ce qui devait, plus tard, amener les *Sudistes* à déclarer que le Sud avait « *plus d'intérêt à l'esclavage qu'à l'Union.* »

Dans les États du Nord, il se trouvait des adversaires déterminés de l'esclavage et personne n'avait intérêt à le maintenir. Aussi, dès la guerre de l'Indépendance, l'importation de nouveaux esclaves y fut interdite en fait, et, quand on rédigea la Constitution fédérale de 1787, un des articles stipula que, dans tous les États de l'Union, l'importation des esclaves devrait cesser à partir de 1808. L'article fut mis en vigueur à la date indiquée. Mais, comme la culture du coton prenait précisément alors plus d'extension, les États du Sud continuèrent à importer des esclaves en contrebande et, d'autre part, deux de ces États, le Maryland et la Virginie, se mirent à faire l'élevage du noir, bétail humain destiné aux pays cotonniers. Par contre, les partisans de l'abolition de l'esclavage, les *abolitionnistes*, devinrent de plus en plus nombreux dans le Nord à mesure que, par les immigrants d'Europe, s'accroissait la population.

La question de l'esclavage devint ainsi une cause de division et de conflits entre *Nordistes* et *Sudistes*. Il y eut un conflit entre les deux partis chaque fois que le Congrès dut se prononcer sur l'admission de nouveaux États dans l'Union, ou sur le régime à établir dans les territoires nouvellement annexés au domaine national : les Sudistes voulaient qu'on y autorisât l'esclavage, les Nordistes, qu'on l'y interdît. Le succès importait au plus haut point à chacun des partis. En effet, selon que l'on adoptait l'une ou l'autre des solutions, la majorité dans le Sénat

pouvait passer aux abolitionnistes ou aux esclavagistes, puisque chaque État y envoyait deux représentants. Or le maintien ou l'abolition de l'esclavage dépendait d'un vote du Congrès.

Jusque vers le milieu du XIXe siècle on évita une rupture et l'équilibre fut maintenu entre les deux partis, grâce à un système de compromis qui faisait admettre alternativement dans l'Union un État à esclaves et un État libre. Mais les abolitionnistes avaient créé une société de propagande et depuis 1848 menaient la plus active campagne contre l'esclavage au moyen de discours, de brochures, de romans dont le plus célèbre fut la *Case de l'Oncle Tom*, paru en 1857. Ils révélaient au public, qui s'indignait, les souffrances des Noirs, mal nourris, à peine vêtus, accablés de travail, menés au fouet, parfois torturés par des maîtres impitoyables, comme l'esclave antique à Rome. D'autre part, il devenait évident que le Nord, où les Blancs, dès 1850, étaient deux fois plus nombreux que dans le Sud, l'emporteraient à brève échéance. Aussi les Sudistes, pour échapper à la ruine que devait entraîner pour eux l'abolition de l'esclavage, songeaient à se séparer de l'Union.

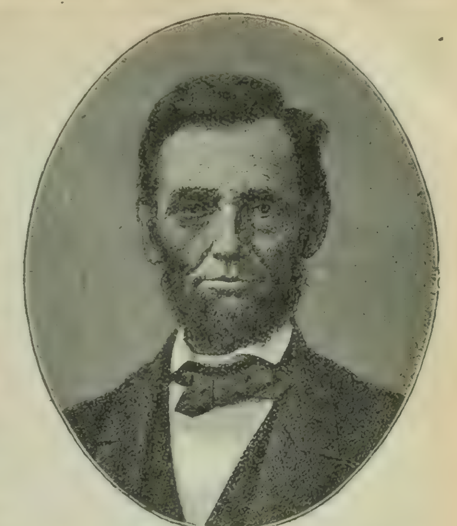
LA SÉCESSION

Le 6 novembre 1860 fut élu président de la République ***Abraham Lincoln***. L'élection avait été faite sur la question de l'esclavage et Lincoln était le candidat des antiesclavagistes. La Caroline du Sud déclara aussitôt qu'elle faisait *sécession* et se retira de l'Union en rappelant ses représentants au Congrès (20 décembre 1860) L'exemple fut suivi par tous les États du Sud. Un Congrès des onze États séparatistes convoqué à Montgomery (4 février 1861) vota la constitution des *Etats Confédérés d'Amérique*. On élut président *Jefferson Davis* et l'on donna pour capitale à la nouvelle république la capitale de la Virginie, *Richmond*, à 120 kilomètres de Washington.

GUERRE DE SÉCESSION

La Sécession eut pour conséquence une guerre de quatre ans (avril 1861-mai 1865). Les Nordistes ou *Fédéraux* avaient une grande supériorité numérique : les États du Nord comptaient *dix-neuf millions* de blancs, ceux du Sud, *huit millions* de blancs et plus de quatre millions d'esclaves. Mais les Sudistes, habitués à la vie de plein air, se montrèrent d'abord meilleurs soldats et furent au début mieux commandés que les Fédéraux, en majorité gens des villes

De part et d'autre du reste on dut improviser les armées, l'armée régulière comptant à peine en temps normal 15 000 hommes; on mobilisa les milices, on fit appel aux volontaires, finalement on établit la conscription. L'effort fut gigantesque : les Fédéraux à eux seuls appelèrent en quatre ans 2 760 000 hommes, et eurent constamment en compagne, à dater de 1863, 900 000 soldats. Il fut livré près de *deux mille* combats dont 112 grandes batailles. Les héros de la lutte furent pour les Nordistes les généraux **Grant** et **Sherman**; pour les Sudistes le général **Lee**. Celui-ci, envahissant le territoire de l'Union, mit un moment en péril la capitale du Nord, Washington (juillet 1863). Mais il fut arrêté à *Gettysbourg* dans une terrible bataille de trois jours où se joua la fortune de l'Union.



ABRAHAM LINCOLN (1809-1865).
Photographie faite en 1864.

Abraham Lincoln, le Président Libérateur, à cinquante-cinq ans, presque à la fin de la guerre de Sécession. Lincoln est le type de ceux que les Américains appellent les « self-made men », « les hommes qui se sont faits eux-mêmes », et qui n'ont dû qu'à leur énergie et à leur intelligence la fortune, ou les hautes situations auxquelles ils sont parvenus. Tour à tour batelier sur le Mississipi, charpentier, postier, Lincoln fit des études de droit, devint avocat, fut membre de la législature de l'État d'Illinois, député au Congrès des États Unis, enfin en 1861, puis en 1864, Président de la République. Profondément chrétien, épris de justice, il fut l'adversaire implacable de l'esclavage. Dans ce visage osseux, sillonné de rides profondes, sous le front de si belle ampleur, les yeux très bleus qu'abritent d'épais sourcils ont une expression de résolution froide, de tristesse et de douceur. La guerre, qu'il était résolu à pousser et qu'il poussa jusqu'au triomphe de la cause de l'émancipation, n'en faisait pas moins horreur à Lincoln. Les Américains le placent à bon droit à côté de Washington, au premier rang des fondateurs de la puissance des États-Unis.

Les autres opérations décisives furent la prise de la *Nouvelle-Orléans* (avril 1862) et la prise de *Vicksbourg* (juillet 1863)

qui donnèrent aux Nordistes le commandement de la vallée du Missisipi et leur permirent d'envelopper les Confédérés. Les dernières grandes rencontres eurent lieu devant les lignes de défense organisées par Lee à *Pétersbourg*, pour couvrir Richmond. Accablé sous le nombre, Lee, après dix jours de lutte, (30 mars-9 avril 1865) dut se rendre à Grant. La guerre coûtait aux Nordistes près de 300 000 hommes et quinze milliards. Il n'a jamais été donné de chiffre officiel pour les pertes et les dépenses des Sudistes.

Le triomphe des Nordistes fut dû surtout à l'énergie et à la ténacité de Lincoln ; c'est par son initiative que les armées ne cessèrent d'être renforcées et que furent prises toutes les mesures propres à assurer la victoire finale. Au plus fort de la lutte, les États de l'Union lui avaient témoigné leur reconnaissance et leur confiance en l'élisant une seconde fois président. (1864). Cinq jours après la capitulation de Lee, Lincoln fut tué au théâtre, à Washington, d'un coup de revolver, par un acteur partisan fanatique de l'esclavage et qui voulait venger la défaite des Sudistes.

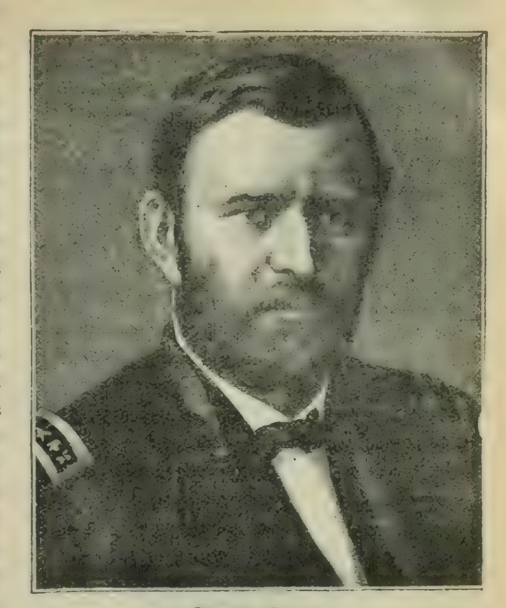
ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Au cours même de la guerre, le Congrès fédéral prépara méthodiquement l'abolition de l'esclavage : il l'abolit d'abord dans les États de l'Union (1er juin 1862) ; puis il déclara affranchis les esclaves des États en rébellion contre l'Union, c'est-à-dire de tous les États du Sud (1er janvier 1863). Enfin la guerre terminée, un amendement à la Constitution *abolit totalement l'esclavage aux États-Unis* et accorda le droit de suffrage à tous les citoyens des Etats-Unis.

LA QUESTION NOIRE

L'abolition de l'esclavage a soulevé de graves difficultés et posé une nouvelle question : la *question noire*, qui présente une importance et une gravité exceptionnelles. Au lendemain de la guerre de Sécession, les noirs l'emportaient en nombre sur les blancs dans la plupart des États du Sud ; l'accession au droit de vote leur assurait l'ascendant sur leurs anciens maîtres ; mais les affranchis ne se souciaient pas de l'exercice de leurs droits, ne les comprenaient pas, et étaient incapables, en raison de leur ignorance, d'exercer une fonction publique. Ils se laissèrent donc diriger par une bande d'aventuriers républicains venus du Nord.

Les *carpet-baggers*, « les gens au sac de nuit », les éblouirent par de fallacieuses promesses et les excitèrent à se venger des blancs. Devenus maîtres de la législature et des fonctions importantes des États du Sud, les carpet-baggers se livrèrent à de tels gaspillages et à de telles fraudes qu'ils éveillèrent même la défiance des noirs, qui peu à peu se détachèrent d'eux. En même temps, les blancs, d'abord ruinés et écrasés par la défaite, se ressaisirent, formèrent des ligues



Général GRANT.

Bibliothèque nationale. Estampes.
Photographie Hachette.

Ulysse Grant, né à Point-Pleasant (Ohio), fit ses premières armes dans la guerre du Mexique en 1840, dès sa sortie de l'École militaire de West-Point. La guerre finie, il rentra dans la vie civile pour entreprendre avec son père le commerce des cuirs. Lors de la guerre de Sécession, il fut nommé colonel du régiment des volontaires de l'Illinois, se fit remarquer à la sanglante bataille de Pittsburg, et, dès la fin de 1862, parvenait au grade de général en chef. Ses victoires décisives sur la Confédération sudiste lui valurent de devenir ministre de la guerre en 1867 et d'être élu à deux reprises par le parti républicain à la Présidence de la République (1869-1877). Durant ses deux présidences, il s'appliqua particulièrement à amener une réduction rapide de la dette contractée pendant la guerre et à mettre en pratique la doctrine de l'égalité politique des races ; il fut le premier président qui osa faire entrer des noirs dans l'administration civile et leur confier des emplois civils. Sa popularité fut gravement compromise par les scandales politiques et financiers, par les faits de corruption et de concussion, qui se succédèrent sous son gouvernement. Les républicains refusèrent de le choisir comme candidat à une troisième Présidence ; après cet échec (1879), Grant vécut dans la retraite en s'occupant de commerce et d'affaires financières.

Grant était de taille un peu au-dessus de la moyenne, le front, sans être large est assez développé ; les sourcils fortement arqués encadrent des yeux bleus, la physionomie d'une froideur glaciale exprime l'énergie et la résolution, ainsi que le calme flegmatique dont le général ne se départit jamais.

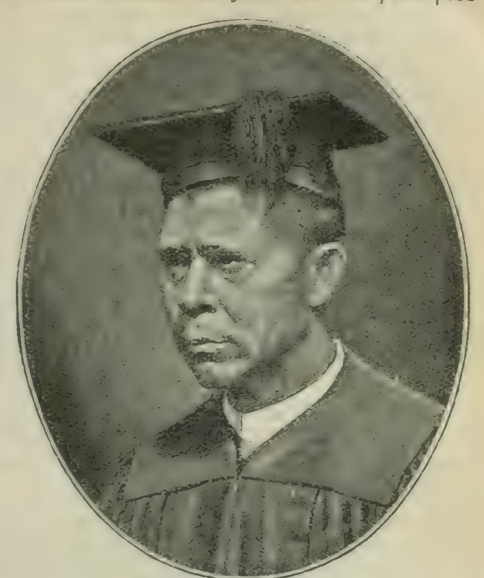
secrètes qui multiplièrent les attentats contre les nègres et les empêchèrent par la violence de prendre part aux élections. A l'époque du retrait des dernières troupes fédérales d'occupation, ils avaient renversé les carpet-baggers et repris possession du pouvoir (1876).

Le retour des blancs au pouvoir laisse subsister intacte la question noire. En effet les nègres sont très nombreux aux États-Unis, et leur nombre augmente avec une rapidité croissante. Au recensement de 1790 ils étaient 757 000; ils sont aujourd'hui *dix millions*, c'est-à-dire 11 à 12 pour 100 de l'ensemble de la population. La natalité est beaucoup plus forte que chez les blancs, et, bien que la mortalité soit aussi beaucoup plus forte, l'excédent des naissances sur les décès est de 17 pour 1000, contre 14 pour 1000 seulement chez les blancs. Cette population noire est *presque tout entière concentrée dans la région tropicale du Sud-Ouest*. dans les six États riverains de l'Atlantique et du golfe du Mexique, où ils forment largement la moitié de la population. Dans les États du Mississipi et de la Caroline du Sud, les nègres forment les trois cinquièmes de la population totale. En certains points, la prédominance des noirs est énorme; dans l'un des comtés du Mississipi, ils sont seize fois plus nombreux que les blancs. Souvent, quand ils se trouvent ainsi en faible minorité dans une contrée, les blancs émigrent et vont s'établir ailleurs, et au contraire les noirs s'y portent. Les deux races tendent donc à se séparer, et ainsi se crée une zone de population presque exclusivement noire, le *black-belt*, où les nègres s'isolent presque des blancs, ne font aucun progrès, et où, loin de se civiliser, lentement s'enfoncent dans la barbarie.

Par suite, aucune fusion ne s'est produite ni n'a chance de se produire entre les deux races. Les nègres sont haïs et méprisés par les blancs qui leur reprochent d'être paresseux, ignorants, ivrognes, immoraux. Le *préjugé de couleur* est si fort que les nègres sont exclus des principaux hôtels, des meilleures places des théâtres; dans les pays du Sud, la séparation est absolue; les trains, les tramways mêmes ont leurs compartiments spéciaux pour nègres, ils ont même leurs églises spéciales. Les mariages mixtes sont considérés par les blancs comme un scandale. Bien que la Constitution fédérale interdise formellement de priver qui que ce soit du droit de vote « pour cause de race ou de couleur », tous les États du Sud la tournent, en réservant

le droit de suffrage à ceux qui savent lire et écrire, ou « sont capables de comprendre la Constitution de l'État ».

Les dirigeants de l'Union ferment les yeux sur ces pratiques qui ne sont pas très légales, mais qui ont l'avantage d'assurer au Sud la tranquillité et un gouvernement passable. Le développement récent pris, dans le Sud, par la grande industrie, n'a fait que rendre plus aiguë la question de couleur. Les « blancs pauvres » voient d'un mauvais œil les ouvriers noirs, se plaignent de leur concurrence, refusent de les admettre dans leurs syndicats et nourrissent plus d'animosité contre eux que l'ancienne aristocratie des planteurs. Cet antagonisme produit même fréquemment des conflits sanglants. Qu'un crime ait été commis par un nègre, les blancs se vengent aussitôt en suppliciant le criminel et ses compagnons innocents ou coupables : c'est ce qu'on appelle un *lynchage*.



Booker T. Washington.
Photographie.

La question noire est une des plus graves qui se posent aux États-Unis. Booker T. Washington s'est proposé de la résoudre en démontrant la possibilité d'élever le niveau intellectuel et moral des nègres. Noir lui-même, ou tout au moins mulâtre, fils de misérables esclaves, mais doué d'une rare force de caractère et d'une grande intelligence, il réussit à se donner une instruction très étendue. Depuis 1881, il s'est consacré à l'éducation de ses frères de couleur et dirige à Tuskegee (Alabama) une véritable Université nègre. La gravure le représente coiffé du bonnet carré que portent dans les cérémonies officielles les Universitaires d'Angleterre et des États-Unis.

Devant un antagonisme aussi irréductible, la philanthropie est impuissante. Certains ont proposé une transportation en masse

des nègres aux îles Hawaï et aux Philippines. Un nègre au tempérament d'apôtre, *Booker T. Washington*, convaincu qu'il n'y a pas d'autre solution possible que le relèvement intellectuel et moral de la population noire, s'efforce d'y parvenir par l'éducation. L'éducation peut sans doute aider à résoudre la question des noirs, mais il serait vain de croire qu'ils puissent, en quelques années ou quelques générations, franchir les étapes qui les séparent de la civilisation actuelle. La question noire paraît actuellement insoluble. C'est un des points sombres de l'avenir des États-Unis que cette présence d'un grand nombre de nègres qui écarte les colons blancs d'une de leurs plus riches régions et en entrave les progrès.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ÉTATS-UNIS

Les Etats-Unis se remirent vite de la guerre de Sécession. Ce fut précisément après cette crise que l'immigration devint le plus active, et dans les trente-cinq années qui suivirent plus de *treize millions* de personnes arrivèrent d'Europe.

Comme dans la période précédente, ces immigrants s'établirent surtout dans les régions du Nord et de l'Ouest, au voisinage de l'Atlantique, sur les rives des Grands Lacs, dans la vallée de l'Ohio, dans la plaine supérieure et moyenne du Mississipi. Ils se concentrèrent dans les villes : villes anciennes comme *New-York*, devenue, avec cinq millions d'habitants, la ville du monde la plus peuplée après Londres, *Philadelphie*, *Boston*, *Saint-Louis*, *Baltimore*; — villes nouvelles dont beaucoup grandirent avec une telle rapidité que les Américains les ont appelées *villes-champignons* : ainsi *Chicago* qui comptait 30 000 habitants en 1850, près de 300 000 en 1870, plus d'un million vingt ans après, et plus de deux millions en 1910; *Minneapolis*, passée en vingt ans (1870-1890) de 33 000 habitants à près de 300 000, *San-Francisco*, etc.

Les Américains se sont rendu compte de l'importance capitale des *chemins de fer*, pour la mise en valeur de leur pays ; ils n'ont cessé de les développer avec une extrême rapidité, qui parfois même a devancé les besoins du trafic ; dès 1860, leur réseau dépassait celui de l'Europe entière. Au cours même de la guerre de Sécession, on avait commencé la construction du premier des chemins de fer transcontinentaux, le *Central-Pacific*, reliant New-York à San-Francisco (1862-1869). En trente années (1860-1890), on posa *deux cent mille kilomètres* de rails, et les

États-Unis ont aujourd'hui à eux seuls, avec 400 000 km. de voies ferrées, les deux cinquièmes environ des chemins de fer du globe.

Cette plus grande facilité des communications a stimulé la production. Elle est une des causes qui ont permis la mise en valeur fiévreuse du sol. L'étendue des terres cultivées s'est accrue dans de gigantesques proportions : la surface des exploitations rurales a triplé de 1850 à 1900, celles des « terres améliorées » a quadruplé, ce qui atteste l'immense effort de la colonisation. A partir de 1870, les vastes territoires arides ou semi-arides de l'Ouest, qui occupent 40 pour 100 de la surface des États-Unis, ont été fertilisées grâce à une remarquable extension des irrigations. En 1900, les terres consacrées à la culture couvraient une immense étendue, sextuple de celle de la France. Les États-Unis sont devenus la *première nation agricole*; ils sont au premier rang pour la culture des plantes fourragères et des céréales, surtout du blé, qui est la grande denrée d'exportation, pour l'élevage du bétail et les produits qui en dérivent. Ils sont à la tête de tous les pays du globe pour le nombre des mulets, des bêtes à corne et des porcs ; ils viennent en deuxième rang pour les chevaux. Ils détiennent, pour la production du plus important des textiles, le coton, un monopole incontesté. C'est sur leur agriculture qu'a reposé entièrement pendant tout le XIXe siècle et que repose encore aujourd'hui l'immense industrie cotonnière du monde. L'absence de dépenses affectées aux amendements et aux engrais, l'usage combiné du grand nombre d'animaux domestiques et de machines agricoles très perfectionnées, la fertilité du sol vierge, telles ont été les causes qui ont assuré la supériorité de l'agriculture américaine. Aussi tient-elle une place tout à fait prépondérante dans le commerce de l'Union, puisqu'elle lui fournit les deux tiers de ses exportations, et que ses produits disputent victorieusement leurs propres marchés aux cultivateurs du Vieux-Monde, Cette concurrence paraît avoir, d'ailleurs, atteint pour les céréales et pour les produits de l'élevage son maximum d'intensité. Les terres vierges et arides sont de plus en plus rares; le rapide accroissement de la population, surtout dans les villes, augmente les besoins du marché intérieur. Il ne semble donc pas que le prix des denrées agricoles puisse subir une baisse aux Etats-Unis, ni que la production soit destinée à s'accroître plus vite que la consommation. Dès lors, l'excédent disponible pour être exporté sur les marchés du dehors ne paraît pas devoir s'élever dans de fortes proportions.

En revanche, la puissance d'expansion de l'*industrie américaine* paraît être loin d'avoir atteint ses limites. Jusqu'en 1850, sauf pour les industries textiles, la masse des objets fabriqués sortait de l'échoppe ou de l'atelier domestique, où ils étaient produits par des artisans aidés d'apprentis. A partir de 1860, l'expansion industrielle devient inouïe. Entre 1880 et 1890, les États-Unis conquièrent sans conteste la primauté et deviennent *la première nation industrielle*. De 1860 à 1900, la valeur des produits fabriqués passe de 9 milliards et demi de francs à 67 milliards de francs; leur puissance industrielle en un demi-siècle a donc plus que sextuplé. Grâce aux richesses de leur sous-sol, les Etats-Unis sont aujourd'hui à la tête de tous les pays du monde pour la production de la houille, du fer, surtout du cuivre et du pétrole; ils sont au premier rang pour les industries de la fonte et de l'acier, pour la construction du matériel des chemins de fer, pour les industries alimentaires. La prospérité de leurs industries textiles est remarquable, et ils font déjà concurrence à l'Angleterre pour les cotonnades et à la France pour les soieries.

Toutes leurs industries revêtent au plus haut point les *traits distinctifs de la grande industrie moderne :* concentration des capitaux poussée à un extraordinaire degré, — le chiffre des capitaux engagés dans l'industrie était évalué en 1901 à 50 milliards de francs, — création d'ateliers de plus en plus vastes, extrême division du travail, utilisation de tous les sous-produits, usage intensif des machines sans cesse perfectionnées, qui leur permet de produire à bon marché, tout en payant les salaires les plus élevés du monde. Les États-Unis sont *le pays d'élection des trusts*[1]; les plus célèbres sont celui du pétrole et celui de l'acier, au capital formidable de 5 milliards de francs.

Protégés par des droits élevés contre la concurrence du dehors, les industriels des États-Unis bénéficient, en outre, de l'avantage que leur confère le libre échange entre les États de l'Union. Ils forment sur le globe le plus vaste territoire où règne l'absolue liberté commerciale. Ils jouissent donc à la fois du libre échange et de la protection. Mais la consommation indigène ne suffit pas à alimenter l'outillage industriel démesurément accru. Les États-Unis s'efforcent donc de déverser au dehors des quantités considérables de produits. Ils menacent l'industrie européenne en Europe même, ainsi que sur les marchés où elle exporte et dont certains, tels les marchés

1. Sur les trusts, voir page 981.

du Pacifique, risquent de lui être enlevés. Les États-Unis sont donc entrés dans une période de la concurrence industrielle aussi redoutable que l'avait été leur concurrence agricole pendant la deuxième moitié du XIXe siècle.

C'est par le commerce extérieur des États-Unis que se manifeste sur le monde entier l'effet de leur prodigieux développement : en 1851 le commerce extérieur de l'Union ne dépassait pas 2 milliards, il atteignait, en 1913, 22 milliards, ce qui lui conférait déjà la troisième place parmi les grandes puissances économiques, très près de l'Angleterre et de l'Allemagne. Jusqu'en 1875, les exportations américaines étaient inférieures aux importations. Depuis 1901, ils sont au premier rang des pays exportateurs. L'accroissement si rapide des exportations est le trait le plus saillant du commerce extérieur au cours du premier tiers du XXe siècle. Il faut toutefois remarquer que les importations sont également en hausse, et que cette hausse coïncide avec le développement extraordinaire de la production américaine; elle montre que ce développement, si menaçant qu'il puisse être pour l'Europe sur les divers marchés, ne lui fermera pas entièrement le territoire des États-Unis; à mesure que leur richesse augmentera, leurs facultés d'achat s'accroîtront, ils deviendront de meilleurs clients pour l'Europe, en particulier pour les objets de luxe.

[L]E MOUVEMENT OUVRIER [A]UX ÉTATS-UNIS

L'essor de l'industrie a suscité, aux États-Unis, un *puissant mouvement ouvrier*, qui s'est traduit par la *création et la concentration de nombreuses associations professionnelles.*

Les premières associations d'ouvriers, connues sous le nom d'« *Unions* », se sont fondées dès 1851. De 1865 à 1880 les *unions locales* se sont multipliées et se sont fédérées en *Unions nationales*. Les membres de ces unions se sont partagés entre deux tendances opposées : les uns étaient partisans de groupes strictement professionnels, composés d'ouvriers appartenant à une même branche de métier; ils étaient hostiles à l'action politique et désireux de porter leurs revendications sur le seul terrain économique; les autres voyaient avec défiance la réunion d'ouvriers exclusivement recrutés dans le même métier : ils alléguaient qu'il serait impossible de leur faire discuter autre chose que les intérêts de métier, ils avaient une préférence marquée pour l'action politique et électorale, et voulaient ob-

tenir du Congrès des réformes économiques d'ordre général.

Les deux tendances ont entraîné la formation de deux centres de groupement distincts : 1° Les *Chevaliers du Travail*, fondés en 1869 dans l'État de Pensylvanie, aux tendances socialistes ; 2° La *Fédération des Unions*, en 1881, qui s'est transformée en 1886 en ***Fédération américaine du Travail***. Les Chevaliers du Travail, qui prétendaient compter en 1886 un million d'adhérents, ont fait à cette époque un vigoureux effort pour réaliser leur programme. A New-York, à Milwaukee, à Chicago, soutenus par les organisations anarchistes et socialistes, ils ont fomenté des grèves accompagnées de désordres, désorganisé pendant plusieurs semaines le service sur les lignes de chemins de fer, livré même de véritables batailles avec les agents de la police. Fortement blâmés par l'opinion publique, les Chevaliers du Travail ont échoué dans leurs tentatives pour renverser l'ordre social par la violence. Leur échec a démontré l'impuissance des moyens révolutionnaires et discrédité leur ordre, qui est aujourd'hui bien déchu.

La *Fédération américaine du Travail* est, par suite, devenue le plus puissant instrument de concentration des forces ouvrières de l'Amérique du Nord. Elle poursuit avec activité deux buts : l'*organisation professionnelle des métiers non organisés* et l'*organisation de la clientèle ouvrière et populaire*, sympathique au mouvement ouvrier. Les ouvriers qui la composent se servent de deux armes : la *grève* et la *quarantaine* ou *boycott*, qui est prononcé contre les produits de telle ou telle usine dont le patron résiste aux demandes des ouvriers. Aux patrons qui acceptent leurs revendications, les syndicats de la Fédération procurent l'avantage d'une véritable réclame, en les autorisant à mettre leurs produits en vente accompagnés d'un *label*, ou marque spéciale, qui les recommande à la clientèle ouvrière. Bien que la Fédération se prononce contre toute action politique et recommande simplement à ses adhérents de voter pour les candidats qui se prononcent en faveur de leurs réclamations économiques, de nouvelles tendances se font jour dans son sein depuis la décadence des Chevaliers du Travail. Les disciples des anciens Chevaliers apportent, dans les réunions, leur programme socialiste et réclament avec énergie la formation d'un parti indépendant du Travail ; ils ont obtenu satisfaction partielle et, dès 1898, la Fédération se prononçait non seulement pour la journée de huit heures, mais aussi pour la nationalisa-

tion des mines, des chemins de fer, et pour « l'appropriation collective par le peuple de tous les moyens de production et de distribution. »

LES PARTIS AUX ÉTATS-UNIS

Les partis aux États-Unis offrent certains traits distinctifs. Ils représentent moins des idées politiques que des classes sociales ; ils se différencient surtout par leur attitude dans les questions économiques et les intérêts matériels. Bien que les partis soient nationaux et que leurs adhérents se recrutent sur tous les territoires de l'Union, ils ont une forte base régionale ; le Nord, l'Est, l'Ouest donnent une majorité écrasante à tel ou tel parti à l'exclusion des autres ; enfin, les personnes jouent un rôle prépondérant dans la conduite des partis, et le succès d'une liste aux élections dépend moins des articles qui constituent sa plateforme que du caractère ou de la popularité des hommes qui l'incarnent. Les partis ont d'ailleurs évolué ; ils se sont disloqués et se sont reformés sur toutes les grandes questions à l'ordre du jour. Les étiquettes sont restées les mêmes, mais les programmes ont subi une profonde altération.

Au lendemain de l'Indépendance, deux partis se sont trouvés en présence, qui différaient par leur interprétation de la Constitution : les *républicains* et les *fédéralistes*. Les républicains étaient partisans de la souveraineté des États ; les fédéralistes, au contraire, voulaient fonder l'unité et le patriotisme sur l'extension des attributions du gouvernement fédéral. Les fédéralistes l'emportèrent d'abord ; mais, devenus maîtres du pouvoir en 1801, les républicains pratiquèrent, à leur tour, une politique conforme aux vues de leurs adversaires. Les distinctions des partis s'effacèrent à un tel point, au début du XIXe siècle, qu'un homme d'État américain pouvait écrire : « Il n'y a plus de distinction de partis, puisque les républicains dépassent aujourd'hui les fédéralistes en fédéralisme ».

Cette période d'entente et de conciliation, qualifiée l'*ère des bons sentiments*, fut de courte durée, et, vers 1830, de nouveaux partis firent leur apparition : les *whigs* et les *démocrates*. Les démocrates, nombreux surtout dans les États du Sud, réclamaient une interprétation étroite de la Constitution et reprenaient à leur compte l'ancienne doctrine de la souveraineté des États ; ils étaient, en outre, libre-échangistes ou partisans d'un tarif réduit au minimum de protection indispensable.

Les whigs étaient un parti libéral qui s'intitulait ainsi par opposition aux prétentions autoritaires des chefs républicains au pouvoir. Ils étaient favorables au système de la protection, réclamé par les manufacturiers du Nord, qui affirmaient que l'industrie naissante allait périr, si elle n'était pas défendue par des droits élevés contre l'invasion des marchandises anglaises. Sur la question de l'esclavage, les deux partis s'entendirent pour faire le silence; les whigs estimaient qu'il y avait une question de patriotisme à ne pas pousser à bout les gens du Sud ; les démocrates considéraient que le problème relevait de la souveraineté des États et non du pouvoir fédéral. Ce fut la question de l'esclavage qui permit au parti républicain de se reconstituer, et ce fut son attitude nettement abolitionniste qui lui valut d'attirer à lui une forte fraction du parti whig. Les démocrates avaient péniblement dominé au Congrès et au Sénat de 1840 à 1860; les républicains l'emportèrent avec l'élection de Lincoln et gardèrent le pouvoir jusqu'en 1874.

Au lendemain de la guerre de Sécession, les deux grands partis qui se sont trouvés et se trouvent encore aujourd'hui aux prises sont les *républicains* et les *démocrates*. Comme par le passé, les républicains continuent à dominer dans le Nord, les démocrates dans le Sud; ceux-ci disputent le plus souvent avec succès aux républicains l'État de New-York et font des progrès incessants dans les États de l'Ouest. Républicains et démocrates sont surtout *divisés par leur solution des questions économiques, et, depuis* 1900, *par leur attitude en matière de politique étrangère.* Les républicains sont favorables à la centralisation, à l'omnipotence du gouvernement fédéral, mais ils sont surtout partisans d'une politique de protectionnisme outrancier, destinée à servir les intérêts des classes industrielles et des grandes sociétés financières du Nord et de l'Est. Au dehors, les républicains sont les champions de l'impérialisme et d'une politique vigoureuse d'intervention et d'expansion maritime et coloniale. Les démocrates, par contre, inscrivent à leur programme les droits réservés aux États ; ils sont partisans d'une politique d'économie, de la réduction des dépenses publiques, de la réforme des abus administratifs. Ils réclament aussi un tarif douanier modéré — *a tariff for revenue only* — destiné à assurer simplement les recettes fiscales, ce qui aurait pour résultat de diminuer le coût de l'existence. Ils sont hostiles aux monopoles et aux entreprises de spéculation et d'accaparement effectuées par les grandes

corporations financières, demandent l'application rigoureuse des lois contre les trusts illégaux et le vote de nouvelles lois complémentaires.

Les républicains et les démocrates ont eu alternativement la majorité au Congrès depuis la fin de la guerre de Sécession jusqu'à nos jours, mais les démocrates ne sont parvenus qu'à quatre reprises à faire élire leur candidat à la présidence, en 1885, 1892, en 1913 et en 1916. A la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, les deux partis, républicain et démocrate, ont subi une évolution qui a achevé de les différencier et de les opposer. Tandis que les républicains sont devenus de plus en plus un parti conservateur, indifférent aux intérêts de la masse du peuple, conduits par des meneurs — *bosses* — accessibles à la corruption et dévoués aux intérêts de l'oligarchie industrielle et financière des États du Nord et de l'Est, les démocrates ont adopté un *programme aux tendances radicales* qui leur a valu les sympathies des masses populaires. Ils réclament un impôt fédéral sur le revenu, l'élection des sénateurs au suffrage universel, la désignation, par ce même suffrage, des candidats de chaque parti à la présidence de la République, la non-réélection du président.

L'attitude résolument populaire du parti démocrate, ses progrès dans l'Ouest, la politique de stagnation du parti républicain, ont entraîné une *scission dans ce dernier parti* au début du XXe siècle. Des républicains *réguliers* se sont détachés les *progressistes*, qui ont formé, en 1912, un parti indépendant qui a pris pour leader l'ancien président de la République, *Roosevelt*. Leur programme, qui s'adresse aux classes ouvrières et aux milieux cultivés, comporte une politique de réformes radicales, telles que le droit d'initiative, le referendum, la révocation par le peuple des fonctionnaires, et le droit de vote des femmes, — et une politique de réformes sociales : réglementation légale des heures de travail, minimum de salaires, nationalisation de certaines richesses naturelles, et l'extension des pouvoirs du gouvernement fédéral, comme moyen de réaliser ces réformes.

En dehors de ces grands partis, un petit parti socialiste a fait son apparition dès 1880, sous le nom de *Parti national du travail* (*National Labour Party*). Il s'est organisé avec un programme et des candidats distincts ; les premiers résultats ont été piètres. En 1892, le candidat du parti n'obtenait que 20 000 voix à l'élection présidentielle ; en 1912, le chiffre des

voix dépassait 900000, les socialistes comptent de nombreux représentants dans les assemblées législatives de plusieurs États; ils réalisent de rapides progrès et il faudra bientôt compter avec eux.

CARACTÈRE DES LUTTES POLITIQUES

Les luttes politiques ont, aux États-Unis, une âpreté qui s'explique par l'organisation très cohérente, très forte et très centralisée des divers groupements et comités qui constituent chaque parti et par la discipline rigoureuse à laquelle les adhérents se soumettent. Les partis sont dirigés par une bande de *politiciens de profession*, aux gages, le plus souvent, de groupements financiers, qui se servent de la corruption comme moyen d'action politique. « Ils constituent des organisations tendant à s'assurer des privilèges et des intérêts spéciaux » (Roosevelt), et à mettre en coupe réglée les emplois publics. Pendant la majeure partie du XIXe siècle, les élections ont entraîné un bouleversement profond dans l'administration. En effet, depuis la présidence du général *Jackson*, en 1829, a été appliqué le *système des dépouilles — spoils system* — régime par lequel l'avènement d'un parti nouveau au pouvoir entraînait la révocation en masse des fonctionnaires nommés par le précédent parti au pouvoir : les places sont attribuées aux créatures du nouveau parti et récompensent les services électoraux sans tenir compte des capacités personnelles. Cette politique d'abus administratifs, combattue par les indépendants de chaque parti, n'a été supprimée qu'en 1883 par le vote de *lois sur les réformes administratives*, qui instituent pour les fonctions publiques un système d'examens et de concours, destiné à faire prévaloir le principe du mérite personnel. Mais le système des dépouilles n'a pas encore complètement disparu de la vie publique. En 1913, les démocrates victorieux n'ont pas révoqué les fonctionnaires républicains, mais toutes les nouvelles nominations ont été réservées à leurs agents.

LA RÉFORME MONÉTAIRE

Les trois grandes questions qui ont occupé l'attention publique aux États-Unis, de 1880 à 1916, ont été la question monétaire, le tarif douanier, la lutte contre les trusts.

La situation financière pendant la guerre de Sécession avait obligé le gouvernement fédéral à emprunter environ douze milliards de francs et à émettre une quantité considérable de papier-

monnaie. Les républicains au pouvoir étaient d'avis de diminuer la masse de papier-monnaie par l'achat méthodique de ce papier, de rétablir la circulation sur la base métallique et de maintenir l'or comme seule monnaie. Ce système avait les sympathies du monde des affaires et des finances dans les États de l'Est et dans les grandes villes. A ce parti, s'opposa bientôt un parti nouveau, recruté surtout parmi les démocrates, qui tendait à une répudiation partielle des engagements publics. Ce parti, au lieu d'appuyer la thèse du retrait du papier-monnaie, demandait que la circulation de ces billets fût largement accrue et que le gouvernement payât ses dettes en papier. Ce système trouva une masse d'adhérents parmi les agriculteurs de l'Ouest, appauvris par les emprunts et les hypothèques contractés au cours de la guerre. En effet, le traitement que le gouvernement fédéral appliquerait à ses créanciers serait étendu aux débiteurs particuliers. S'il payait ses dettes en papier-monnaie, les agriculteurs de l'Ouest se débarrasseraient de leurs hypothèques avec du papier au lieu d'être astreints à s'acquitter en or. Ils étaient donc partisans déterminés de l'émisssion du papier-monnaie qui leur assurait une large diminution de leurs charges. Ce parti nouveau, malgré l'appui des démocrates, ne parvint à faire passer que quelques candidats au Congrès et n'empêcha pas la reprise des payements en espèces (1er janvier 1879).

Les partisans de l'émission indéfinie du papier-monnaie, se transformèrent en partisans du *bi-métallisme*, et réclamèrent la *libre frappe de l'argent* et le même rang monétaire pour ce métal que pour l'or. Les argentistes se recrutèrent encore parmi les démocrates de l'Ouest, largement subventionnés par les propriétaires des mines du Colorado et du Nevada. Ils parvinrent à obtenir du Congrès deux lois, en 1888 et en 1890, qui leur accordaient satisfaction. La loi obligeait le Trésor à acheter chaque mois et à monnayer de fortes sommes de lingots d'argent. En 1900, le parti républicain, maître du pouvoir, a réglé définitivement la question monétaire par une loi qui établit le *monométallisme* et l'*étalon d'or* aux États-Unis.

LA QUESTION DOUANIÈRE

La question douanière a une importance primordiale aux Etats-Unis parce que le gouvernement fédéral n'a prélevé d'impôts directs que trois ou quatre fois depuis 1787, et uniquement pour faire face aux dépenses resultant de la guerre. Cela tient à ce que la Constitu-

tion oblige a proportionner les impôts directs à la population de chaque État. Or cette règle, qu'on ne peut enfreindre, est injuste, puisqu'un État dix fois plus riche qu'un autre peut n'avoir qu'une population deux fois plus forte. Les secrétaires du Trésor ont toujours eu recours aux impôts indirects et en particulier aux droits sur les importations. Mais les tarifs douaniers pèsent lourdement sur certains États et ont d'abord provoqué un conflit entre le Nord et le Sud, puis entre l'Est et l'Ouest; car l'Est est presque exclusivement industriel; et le Sud et l'Ouest sont plus agricoles encore qu'industriels, et ne consentent pas à payer à haut prix les marchandises produites et écoulées par le Nord.

A partir de 1860 les républicains ont protégé l'industrie par des *tarifs protectionnistes*; les démocrates, dans leur passage au pouvoir, n'ont pas trouvé dans leurs rangs une majorité assez compacte pour effectuer une diminution radicale des droits. La politique de protection a outrance des républicains l'a emporté avec les *tarifs* établis en *1890*, sur l'initiative du president *Mac Kinley*, et aggravés encore en *1897*, qui frappent de droits presque prohibitifs tous les objets fabriqués d'origine étrangère et qui eurent pour conséquence de fermer presque entièrement les États-Unis aux produits manufacturés de l'Europe.

L'évidente prospérité de l'industrie américaine, dont les chiffres d'exportation démontrent qu'elle n'a plus besoin de protection, le mécontentement causé par les bénéfices scandaleux que le tarif assure à une oligarchie de producteurs, le renchérissement du coût de la vie ont provoqué une telle hostilité générale contre les tarifs douaniers, et un tel désir qu'ils soient remaniés de façon à répondre aux conditions nouvelles des lois économiques, que les républicains eux-mêmes ont consenti à une revision. Cette revision, effectuée en 1909, n'a abouti qu'à un un renforcement du protectionnisme.

En 1913, les démocrates, maîtres du pouvoir, ont procédé à une refonte du tarif douanier, mais cette refonte a été modérée: elle abaisse les taxes sur les matières premières et les objets de première nécessité, mais elle aggrave encore les droits qui pèsent sur les objets de luxe; surtout elle exagère les vexations, les prescriptions tracassières, les formalités réglementaires qui laissent libre jeu à la fantaisie et à l'arbitraire des agents de la douane américaine, et constituent les entraves les plus préjudiciables au commerce européen.

LA LUTTE CONTRE LES TRUSTS

L'accaparement du marché intérieur par les trusts, la suppression de toute concurrence, la fixation arbitraire des prix, les bénéfices scandaleux que le monopole assure à une ploutocratie ont entraîné le Congrès, en 1890, à voter une *loi contre les trusts*; elle interdit toute coalition financière ou industrielle qui tend à restreindre la liberté des transactions à l'intérieur des États de l'Union et entre l'Union et les pays étrangers. La portée de cette loi a été atténuée par l'interprétation de la Cour Suprême, qui distingue entre les bons et les mauvais trusts, et considère seulement comme interdites les coalitions déraisonnables. Elle a été surtout appliquée au début du XXe siècle, où le gouvernement fédéral, sous la poussée de l'opinion publique, a engagé énergiquement la lutte contre les trusts, leur a intenté des poursuites et obtenu la dissolution des plus puissantes sociétés, telles que le trust des pétroles et celui du tabac.

L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN LA DOCTRINE DE MONROE

Les États-Unis ont des *ambitions politiques* qui se sont surtout affirmées depuis la fin du XIXe siècle, lorsque leur expansion commerciale leur a donné le désir de jouer un rôle mondial qui correspondît à leur richesse, à leur chiffre de population et à leur essor économique; elle leur a fait une nécessité de s'assurer des marchés privilégiés pour écouler leurs produits manufacturés.

Leur première ambition a été de *rendre impossible dans les deux Amériques toute action politique d'une puissance européenne*. Cette prétention se manifesta, pour la première fois, en 1823. Les colonies américaines de l'Espagne étaient en pleine insurrection contre la métropole, et le bruit courait que les souverains de la Sainte-Alliance songeaient à restaurer par la force l'autorité du monarque légitime. Dans ces circonstances, le Président des États-Unis, ***Monroë***, adressa au Congrès un message où il protestait par avance contre toute intervention européenne en Amérique : « Mon administration, disait-il, a établi comme un principe ou sont impliqués les droits et les intérêts des États-Unis, que les continents américains ne doivent plus être considérés désormais comme susceptibles de colonisation par aucune puissance européenne. Nous considérerons à l'avenir toute tentative des puissances européennes pour étendre leur système politique à une portion quelconque de cet hémisphère comme dangereux pour notre tranquillité et notre sécurité ».

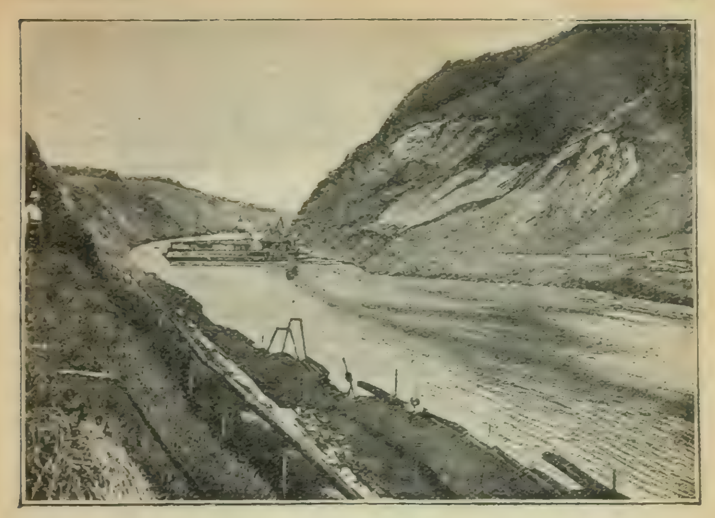
On a résumé l'idée qu'exprimait le message de Monroë dans la formule : l'*Amérique aux Américains*. La ***doctrine de Monroë*** fut appliquée à plusieurs reprises dans la dernière moitié du XIX[e] siècle, notamment *au Mexique* en 1866, à l'Alaska en 1867 et à *Cuba* en 1898. Au Mexique, avant même la fin de la guerre de Sécession, les États-Unis protestèrent contre l'intervention de Napoléon III et demandèrent le rappel des troupes françaises (1865). Elles furent rappelées en 1866 et l'empire de Maximilien s'écroula. En 1867, ils ont acheté aux Russes l'*Alaska*, région située au nord-ouest de l'Amérique du Nord, au climat glacial, presque vide d'habitants, dont les seules ressources consistent dans la chasse des animaux à fourrure et surtout dans l'exploitation des mines d'or. A *Cuba*, les États-Unis, qui n'avaient cessé d'aider les indigènes insurgés contre l'Espagne, intervinrent et sommèrent les Espagnols de retirer leurs troupes. Nous avons vu que la guerre qui suivit le refus des Espagnols s'est terminée par le traité de *Paris*[1]. Il assure la possession de l'île de *Porto-Rico* aux États-Unis, et l'*indépendance de Cuba*, où l'influence de l'Union est désormais prépondérante.

Les États-Unis ont non seulement mis la main sur la perle des Antilles, sur le pays qui est le plus grand producteur de sucre et de tabac du monde entier, mais encore, par Cuba et Porto-Rico, ils ferment l'entrée du golfe du Mexique, dominent la mer des Antilles, surveillent les côtes qui s'étendent depuis le Mexique méridional jusqu'aux bouches de l'Orénoque et par suite le canal de Panama; *ils tiennent en main les clefs de la Méditerranée américaine*. Cette situation privilégiée dans la mer des Antilles, les États-Unis se sont efforcés de l'étendre et de la consolider; ils ont établi leur contrôle financier et, par suite, leur protectorat déguisé sur les deux républiques qui occupent la grande île de Saint-Domingue; ils ont visé les trois petites Antilles danoises, qu'ils ont fini par acheter.

LES VISÉES DES ÉTATS-UNIS SUR L'OCÉAN PACIFIQUE

Par le traité de Paris, les États-Unis se sont également fait céder, moyennant indemnité, l'archipel des *Philippines*, dont la conquête sur les indigènes a duré près de deux ans et nécessité l'envoi d'une expédition de 60 000 hommes. Les Philippines sont dotées, depuis 1907, d'une certaine autonomie et possèdent même un Parlement qui légifère sous le contrôle d'un gouverneur améri-

1. Voir page 628.



Travaux du canal de Panama.
Photographie.

Les travaux du canal de Panama, commencés sur l'initiative de Ferdinand de Lesseps, ont été repris, après la faillite de la Société française, par le gouvernement des États-Unis. Le canal, qui a été terminé en 1914, leur appartient, et les deux issues en sont gardées par des ouvrages fortifiés. Le canal de Panama a, en effet, pour les États-Unis une grande importance, soit au point de vue militaire, soit au point de vue commercial. D'une part, il permet aux flottes américaines de se concentrer rapidement dans l'Atlantique ou dans le Pacifique. D'autre part, il facilite considérablement les relations de New-York et de tous les ports américains de l'Atlantique avec les ports américains du Pacifique et avec l'Extrême-Orient.

cain. Cet archipel présente pour les États-Unis, en Asie, une importance presque égale à celle de Cuba dans les Antilles. Il clôt la Méditerranée asiatique à l'est, occupe un des côtés du passage mondial de Singapour et leur permet de surveiller à la fois le Japon et la Chine au nord, l'Indo-Chine à l'ouest et la Malaisie au sud. L'occupation des Philippines est la manifestation d'une autre ambition des États-Unis, qui est d'établir leur *souveraineté sur l'Océan Pacifique*. Déjà, en 1889, ils avaient acquis une partie des îles Samoa, en 1893, ils avaient occupé le groupe des îles *Hawaï*, point stratégique le plus important du Pacifique, et où ils ont installé depuis, à *Pearl-Harbour*, une formidable station navale; en 1898, ils se sont enfin fait céder l'île de *Guam*, la plus étendue des îles Mariannes. La même ambition

leur a fait racheter en 1903, à la Compagnie française qui en poursuivait l'achèvement, les travaux du canal de *Panama*. Pour que leur mainmise sur ce canal soit entière, ils ont favorisé la révolte de la minuscule province de la Colombie, devenue la nouvelle république de Panama, que son exiguïté et ses origines condamnent à vivre sous la sujétion de ses libérateurs et qui s'est empressée de leur vendre la bande de terre que traverse le canal. Le canal de Panama, que les États-Unis ont terminé et inauguré en 1914, présente pour eux un double intérêt primordial, militaire et commercial militaire, en permettant la concentration rapide de leurs forces navales dans l'Atlantique ou le Pacifique; commercial, en les rapprochant des marchés du Pacifique et de l'Extrême Orient. Le récent achat des *îles Galapagos* à l'Équateur (1911) montre qu'ils cherchent à s'assurer dans l'Océan Pacifique toutes les bases de ravitaillement qui présentent un intérêt stratégique et peuvent servir de point d'appui pour leurs visées futures.

LES ÉTATS-UNIS ET L'EXTRÊME ORIENT

Devenus une grande puissance maritime et coloniale dans le Pacifique, les États-Unis suivent de près les affaires d'Extrême-Orient et font tous leurs efforts pour se rapprocher des marchés asiatiques, qui revêtent de plus en plus pour eux un intérêt spécial. Ils visent à s'assurer une large part dans ce marché neuf de 4 à 500 millions d'habitants. Ils ont pris part à l'expédition internationale de Chine en 1900, joué en 1905 le rôle d'arbitres de l'Extrême-Orient, dans le conflit russo-japonais. Ils ne manquent jamais une occasion de se poser en protecteurs et en amis désintéressés de la Chine. Partisans de l'intégrité chinoise, ils sont hostiles aux sphères d'influence. Préoccupés surtout d'expansion commerciale, ils ont plus d'avantages à garder ouvert à leurs produits l'ensemble de la Chine, qu'à avoir pour eux seuls un grand fragment de territoire, avec, autour, des zones d'influences d'où leur commerce serait peut-être exclu.

L'activité politique des États-Unis tend donc à égaler leur activité économique et, comme ils ne cessent de renforcer leur flotte de guerre qui est la deuxième du monde, l'Europe, dans le règlement des questions internationales, doit aujourd'hui compter et devra chaque jour compter davantage avec les États-Unis, qui se classent désormais parmi les plus grandes puissances mondiales.

II

FORMATION DE L'AMÉRIQUE LATINE

Au début du XIXᵉ siècle, les *colonies* ***espagnoles*** comprenaient le *Mexique*, l'*Amérique centrale, toute l'Amérique du Sud*, à l'exception de la colonie portugaise du Brésil. Elles étaient peuplées d'*Indiens*, de *métis* et de *créoles*, qui *détestaient leurs maîtres espagnols*, et étaient *soumises à un régime d'étroite sujétion politique* et d'*exploitation économique*. Leur révolte, qui eut pour prétexte l'avènement d'un Bonaparte sur le trône d'Espagne, dégénéra très vite en une ***guerre d'Indépendance***, qui, après quinze ans de luttes acharnées, aboutit, grâce à la valeur des principaux chefs insurgés, ***Bolivar*** et ***San-Martin***, à l'émancipation complète des colonies. A la même époque, le *Brésil* s'affranchissait et devenait un empire constitutionnel.

Les colonies affranchies ont formé ***quinze Républiques***, qui n'ont pu parvenir à s'entendre pour se fédérer. A la domination espagnole a succédé *une ère d'anarchie militaire*; dans tous les nouveaux États, les agitateurs provinciaux et les chefs d'armée se sont disputé le pouvoir; coups d'État, dictatures, contre-révolutions ont sans cesse alterné au cours de la majeure partie du XIXᵉ siècle.

Le développement économique de ces pays neufs, l'immigration européenne, l'afflux des capitaux étrangers ont contribué à mettre fin à la période des guerres civiles, qui paraît aujourd'hui à peu près close. Les principaux États de l'Amérique latine connaissent même une ère de prospérité, qui paraît leur présager un brillant avenir.

L'EMPIRE COLONIAL ESPAGNOL

Jusqu'au XIXᵉ siècle, l'Espagne était encore, et de beaucoup, la première puissance coloniale. Depuis deux cent cinquante ans, elle possédait, dans le Nouveau Monde, un immense et riche domaine, *presque toute l'Amérique du Sud*, à l'exception du Brésil portugais et des Guyanes, l'*Amérique centrale* et la plupart des ***Antilles***; enfin, dans l'Amérique du Nord, le *Mexique* et la *Floride*. De San-Francisco — fondé en 1776 par des franciscains espagnols — à l'île Chiloé, au sud du Chili, le Pacifique

baignait 1900 lieues de côtes espagnoles. La population, d'ailleurs peu nombreuse, — près de douze millions d'habitants, — comprenait des *Indiens*, des *nègres* importes d'Afrique par la traite, des *mulâtres*, surtout des *métis* de toutes nuances, et des blancs parmi lesquels on distinguait les Espagnols et les colons nés en Amérique ou *créoles*.

Les colonies espagnoles étaient soumises à un *régime d'oppression politique et d'asservissement économique*. Elles étaient gouvernées ou plutôt exploitées par de hauts fonctionnaires venus d'Espagne; pourvus de forts appointements, ils n'avaient d'autre préoccupation que de s'enrichir rapidement; ils ne s'attachaient pas au pays où il leur était même défendu de se marier. Certains gouverneurs furent des hommes désintéressés, dévoués au bien public, mais ce furent des exceptions, et jamais l'un d'eux ne fonda une tradition. La justice était rendue par des magistrats presque toujours ignorants des coutumes coloniales. Les colons et les indigènes ne possédaient pas la moindre liberté politique et n'avaient aucune part au gouvernement. Dans les grandes villes existaient, depuis la conquête, des assemblées municipales, mais les places étaient données d'office ou vendues aux enchères. L'absolutisme politique se doublait de l'intolérance religieuse; les colonies ne possédaient pas la liberté de conscience. L'Église était le centre de la vie coloniale, le clergé catholique disposait d'une autorité compacte et possédait des biens fonciers vraiment démesurés. Il surveillait les mœurs et exerçait son contrôle sur les livres et l'enseignement; il comptait, dans ses rangs, des prêtres charitables, mais il tenait systématiquement la population dans l'ignorance : « Apprenez à lire et à écrire et à réciter vos prières, disait un Père à ses élèves créoles, c'est là tout ce qu'un Américain doit savoir. » A l'absolutisme politique et religieux, s'ajoutaient les inégalités sociales entre les diverses classes et races de la population. Le rang des individus correspondait, en général, à la couleur de leur épiderme, et la peau plus ou moins blanche décidait de la place de l'homme dans la société. Les Espagnols n'étaient qu'une petite minorité, mais ils se considéraient comme une élite et étaient obstinément attachés à leurs privilèges. Les créoles étaient systématiquement exclus des fonctions et traités comme des inférieurs par les Espagnols. Les Indiens vivaient, pour la plupart, parqués dans des villages, d'où ils n'avaient pas le droit de sortir; on les obligeait à travailler dans les *mines d'or et d'argent*.

Le régime économique était celui du monopole commercial, dont bénéficiait la métropole. Les colonies devaient lui fournir des matières premières et consommer exclusivement les marchandises apportées par les vaisseaux de la mère patrie. Toute manufacture était interdite; les Mexicains ne pouvaient planter de la vigne par égard pour les paysans de la métropole. Jamais les colons n'étaient intégralement fournis des objets qui leur étaient nécessaires. De la sorte, la demande était toujours active et les prix restaient hauts. La contrebande était le seul remède à ces excès; les colonies se réjouissaient lorsque l'Espagne était engagée dans une guerre, parce que ses croisières ne s'inquiétaient guère alors du commerce prohibé. La métropole ne tirait aucun profit réel de cet immense empire. Elle ne se proposait pas d'aménager le sol ni de le mettre en valeur, elle n'attachait d'importance qu'à l'exploitation des mines; le régime des relations coloniales était subordonné à la production des métaux précieux et à leur transport en Europe. Ce système de gouvernement explique le double caractère politique et économique de la lutte pour l'indépendance. Il eut pour résultat de *déterminer chez les créoles et les métis une haine invétérée contre les Espagnols*, haine qui fut la cause profonde de l'insurrection.

Dans cette société où, dès la fin du XVIIIe siècle, ce régime de compression commençait à paraître intolérable, les *écrits des philosophes français*, les *actes de la Révolution française agirent à la manière d'un ferment* et provoquèrent une sourde effervescence; enfin, le succès de la révolte des colonies anglaises fut un stimulant pour les patriotes de l'Amérique latine. Malgré les précautions des autorités espagnoles et la surveillance de l'Inquisition, malgré la fermeture des imprimeries et la mise en prison de ceux qui se procuraient des journaux et des livres français, les idées de révolution, d'indépendance et de liberté s'infiltrèrent dans l'Amérique du Sud; les persécutions des vice-rois ne firent que porter au paroxysme les sentiments nouveaux. L'insurrection devait éclater à la première occasion propice.

LA GUERRE D'INDÉPENDANCE

L'occasion, ce fut le *détrônement des Bourbons d'Espagne par Napoléon en* 1808. Comme les Espagnols, les colons d'Amérique refusèrent de reconnaître Joseph Bonaparte. Comme eux, ils prirent les armes pour se défendre contre les Français et formèrent des

assemblées nationales ou *Juntes*. Mais, une fois armés et organisés, ils en profitèrent pour conquérir les libertés qu'on leur refusait. Le mouvement, d'abord *anti-français* et *loyaliste*, devint rapidement *anti-espagnol* et *séparatiste*, et dégénéra en guerre d'indépendance.

La ***guerre d'indépendance*** devait se prolonger quinze ans, de 1809 à 1826. Cette longue durée de la guerre s'explique surtout par les *divisions des insurgés* entre eux. Non seulement, en raison de l'immensité du pays, des distances énormes qui séparaient les différentes colonies, il leur était presque impossible d'organiser une action commune, mais, dans chaque colonie, les insurgés étaient divisés par les *haines de races*, *de partis*, les *rivalités personnelles des chefs* : si bien que dès le début, en même temps que les colonies luttaient contre l'Espagne, elles étaient toutes en proie aux ***guerres civiles***. — Comme la guerre d'Espagne, la guerre d'indépendance des colonies espagnoles fut surtout une guerre de *guérillas*, faite par des bandes peu nombreuses, mal disciplinées, mal armées ; et ce fut aussi une guerre sans merci, une « *guerre au couteau* » : de part et d'autre, il y eut d'affreux massacres. Les héros de la révolte furent des créoles imprégnés d'instruction européenne, *Bolivar* et *San-Martin* : ce dernier était un ancien officier de l'armée espagnole.

Entre 1809 et 1811 toutes les colonies prirent les armes : les Espagnols ne parvinrent à se maintenir qu'au Pérou et au Mexique. Après la restauration de Ferdinand VII, ils reprirent l'offensive et, de 1813 à 1815, reconquirent presque tous les pays insurgés à l'exception des pays de la Plata. Mais, alors que la révolte paraissait écrasée, elle fut ranimée par les excès même de la réaction espagnole, et les insurgés remportèrent des succès décisifs à partir de 1815. Les circonstances qui facilitèrent leur victoire furent, d'abord, l'appui officieux de l'Angleterre et des États-Unis, désireux de se créer une clientèle politique et surtout d'ouvrir de nouveaux débouchés à leur commerce : ils s'opposèrent à toute intervention de la Sainte-Alliance en faveur de Ferdinand VII ; ce fut ensuite la révolution militaire espagnole de 1820, qui, en empêchant le départ de l'armée de Cadix, destinée à l'Amérique, réduisit l'Espagne à une irrémédiable impuissance ; ce fut encore la politique intransigeante du roi Ferdinand VII et des Cortès, qui refusèrent d'accorder la liberté commerciale et l'autonomie politique ; enfin l'arrivée

d'officiers et de volontaires étrangers, que la paix générale rétablie en Europe rendait disponibles.

En 1816, au *Congrès* de *Tucuman*, les *provinces de la Plata* proclament leur indépendance: San Martin, général de la République Argentine, franchit les Andes avec 3 500 hommes et chasse les Espagnols du *Chili* (1817-1818). Pendant ce temps, Bolivar se rend maître du *Venezuela* (1816-1817), de la *Nouvelle Grenade* ou *Colombie* (1819), de la province de *Quito* (1820). Au *Mexique*, un général créole, qui avait d'abord combattu les insurgés, ***Iturbide***, proclame l'indépendance (1821) avec l'appui de l'armée, où le vice-roi avait commis la faute d'incorporer les rebelles qui avaient fait leur soumission; il essaie de se faire empereur, mais il est renversé dès 1823 par les patriotes républicains, et fusillé en 1824. Le *Pérou*, centre de la domination espagnole, point d'appui et refuge des royalistes, est soulevé d'abord par San Martin, puis définitivement libéré par Bolivar (1822-1823); la dernière armée espagnole est vaincue dans le Haut-Pérou à *Ayacucho* (1824) par un lieutenant de Bolivar, le général *Sucre*.



BOLIVAR (1783-1830).
D'après un dessin original appartenant à M. VALTON.

Simon Bolivar, qui reçut le glorieux surnom de « libérateur », fut le héros de la guerre d'indépendance des colonies espagnoles. Il était originaire du Venezuela et appartenait à l'aristocratie créole. Chef audacieux et d'une indomptable ténacité, il ne se laissa décourager par aucun échec, et, à partir de 1816, réussit à chasser successivement les Espagnols du Venezuela, de la Colombie, de l'Équateur, du Pérou et du Haut-Pérou, qui reçut en son honneur le nom de Bolivie. Il fut moins heureux quand il essaya de constituer, avec les colonies espagnoles émancipées, un vaste État fédéral. A cause de sa politique dictatoriale, on l'accusait d'aspirer à la royauté. Il finit par abdiquer tout pouvoir, et, à bout de forces, prématurément vieilli, désespéré, il mourut en 1830, âgé seulement de quarante-sept ans.

ÉMANCIPATION DU BRÉSIL

A la même époque, l'immense colonie portugaise du Brésil, qui avait été soumise à la même tyrannie que les colonies espagnoles, se séparait, elle aussi, de la métropole. Mais son émancipation se fit dans des conditions assez différentes : elle s'accomplit aisément et sans violence et, au contraire des colonies espagnoles, qui se constituèrent toutes en républiques, le Brésil devait rester, jusqu'à la fin du XIXe siècle, un État monarchique. *Un premier changement de régime fut déterminé par l'invasion française en Portugal*, qui contraignit le régent à se réfugier au Brésil avec sa famille (1808). Pour augmenter les ressources de la colonie, il ouvrit, dès 1808, les ports du Brésil à la marine de la Grande-Bretagne et à celle des nations amies du Portugal. L'accord de la liberté commerciale provoqua un tel essor qu'en dix ans la population s'accrut d'un million d'habitants et que les revenus du pays doublèrent. Cette prospérité nouvelle, la politique autoritaire du régent hostile à l'octroi de toute liberté politique et au développement de l'instruction, les faveurs exclusives accordés aux Portugais nés, l'exemple des colonies espagnoles fortifièrent l'esprit de sécession. Peu après le retour de son père en Portugal, pour prévenir une rupture violente et pour conserver le Brésil à la dynastie (1821), dom *Pedro*, fils du roi de Portugal, se mit à la tête du mouvement séparatiste et se fit couronner *empereur constitutionnel du Brésil*. L'amiral anglais Cochrane, qui avait déjà collaboré avec San Martin à l'émancipation du Chili et du Pérou, chassa les Portugais des places qu'ils occupaient encore au Brésil, Bahia, Maranhão et Para (1823). Il soumit également les provinces du nord (1824), où les républicains fédéralistes formaient un parti puissant et qui s'étaient érigées en confédération indépendante. Toute l'Amérique latine, à l'exception des Antilles, était indépendante.

ÉCHEC DES TENTATIVES DE CONFÉDÉRATION

L'œuvre d'émancipation accomplie, la question se posait de savoir si les nouveaux États de l'Amérique latine formeraient une fédération comme l'Amérique anglo-saxonne ou resteraient séparés les uns des autres. Bolivar, le chef le plus populaire de la guerre d'indépendance, entreprit de les fédérer. Déjà il avait formé — avec le Venezuela, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Haut-Pérou appelé en son honneur la Bolivie — la *Fédération des Andes* sur laquelle il exerçait une autorité dictatoriale. En 1814



Amérique du Sud.

Pour se rendre compte de ce que fut la guerre d'indépendance des colonies espagnoles et de ce que sont aujourd'hui encore les relations des différents États de l'Amérique du Sud, il faut rapprocher de cette carte une carte du relief. Tout le long du Pacifique, la Cordillère des Andes forme une barrière presque infranchissable. Les armées de Bolivar et de San Martin durent accomplir de véritables exploits, plus encore pour triompher des obstacles naturels que pour vaincre les Espagnols.

il convoqua au ***Congrès de Panama*** les délégués de tous les États américains, y compris les États-Unis. Le Congrès ne se réunit qu'en 1826. Ce fut un échec lamentable; le Congrès, où la Fédération des Andes, le Mexique et l'Amérique centrale envoyèrent seuls des délégués, ne tint que quelques séances et n'aboutit à rien. Bientôt après, la Fédération des Andes elle-même se disloqua : successivement le Pérou, la Bolivie, le Venezuela, l'Équateur, se soulevèrent contre Bolivar qui finit par abdiquer tout pouvoir et mourut désespéré en 1830.

Au lieu de former une fédération, l'Amérique espagnole se divisa en ***quinze républiques*** indépendantes les unes des autres : au nord, le *Mexique*, dans l'Amérique centrale les cinq petits États de *Guatemala*, *Honduras*, *San Salvador*, *Nicaragua* et *Costa Rica*; dans l'Amérique du Sud, le *Venezuela*, la *Colombie*, l'*Équateur*, le *Pérou*, la *Bolivie*, le *Chili*, la *République Argentine*, le *Paraguay* et l'*Uruguay*. En 1903, sous la pression des États-Unis, un nouvel État s'est constitué, la petite république de *Panama*, territoire détaché de la Colombie.

CAUSES DE L'ÉCHEC DE BOLIVAR

L'échec de la politique d'union préconisée par Bolivar était dû d'abord à des *causes géographiques*. Tandis que les colonies anglaises, voisines les unes des autres, formaient un groupe compact sur la côte de l'Atlantique, les colonies espagnoles étaient disséminées dans les deux Amériques et sur les deux Océans, séparées par des distances prodigieuses, par des obstacles presques infranchissables, déserts et hautes chaînes de montagnes, sans qu'il y eût alors possibilité d'établir entre elles des communications régulières et par conséquent des relations politiques étroites et un gouvernement commun.

D'autre part, la *question des races* fut un des principaux obstacles à l'union. Si dans certains pays, comme la Colombie ou le Pérou, les blancs, relativement peu nombreux, avaient été forcés d'accorder aux « gens de couleur », pour obtenir leur concours, la liberté, l'égalité et le droit de propriété, d'autres pays, comme le Brésil et l'Argentine, n'entendaient pas se laisser entraîner dans cette voie. Ce fut une des principales raisons pour lesquelles ils refusèrent leur concours à Bolivar, partisan de l'abolition de l'esclavage, de l'union et de l'égalité des races.

Bolivar eut aussi contre lui l'*opposition des États-Unis et de l'Angleterre*, qui craignaient de voir se constituer, dans l'Amé-



UN GAUCHO DE LA PAMPA.
Photographie.

Dans les immenses prairies de la Pampa (République Argentine), il s'est formé au cours des temps modernes une population de bergers nomades, pour la plupart d'origine espagnole, mais devenus à demi sauvages, les gauchos. Les gauchos, dont la vie tout entière se passe à cheval, constituèrent pendant la guerre d'indépendance une excellente cavalerie irrégulière, semblable à la cavalerie cosaque. Mais ils furent aussi sans cesse en conflit avec la population plus civilisée de Buenos-Ayres et participèrent à d'innombrables guerres civiles. C'est sur eux que s'appuya le tyran Rosas qui terrorisa les Argentins. Le gaucho tient à la main le lazo, longue corde d'une vingtaine de mètres, faite de lanières de cuir vert et terminée par un anneau de métal qui forme nœud coulant; le lazo lui sert à prendre à la course les chevaux sauvages. Remarquer les larges pantalons bouffants, les éperons énormes, — le principal luxe du gaucho — et les étriers étroits dans lequel seul le gros orteil est engagé.

rique latine, une fédération assez puissante pour se soustraire à leur influence, et favorisèrent de tout leur pouvoir les tendances séparatistes. — Enfin l'instabilité des gouvernements, les ambi-

tions et les rivalités des chefs, les guerres civiles, toujours renaissantes, la politique même de Bolivar qui, tout en se défendant d'aspirer à la monarchie, eut toujours des allures de dictateur, furent autant de causes qui déterminèrent l'echec de la tentative de fédération et le morcellement de l'Amérique latine.

GUERRES CIVILES ET GUERRES NATIONALES

L'histoire de l'Amérique latine depuis son indépendance est d'une extrême complication : à la guerre d'indépendance ont succédé les guerres d'État à État, provoquées surtout par les questions de délimitation de frontières. Dans chaque État, les troubles ont été incessants : révolutions, guerres civiles, coups d'État militaires ou « *pronunciamientos* ».

Il serait fastidieux et presque impossible d'énumérer toutes les crises qu'ont traversées les républiques hispano-américaines. Il y a eu, presque partout, de violentes luttes de partis, soit entre les *conservateurs catholiques* et les *libéraux démocrates* et *anti-cléricaux*, soit entre les *centralistes* partisans d'un régime unitaire et les *fédéralistes* partisans d'un régime fédéral analogue à celui des États-Unis. A la lutte des partis, s'est ajoutée la *lutte des races;* les métis, les Indiens des villes de l'intérieur sont hostiles à l'aristocratie créole et cosmopolite des capitales et des grandes villes. Dans toutes les républiques *alternent les dictatures* et *les contre-révolutions*. Au Mexique, en moins de quarante ans, il y eut 48 révolutions.

Ces luttes de partis et de classes ont, en effet, servi de prétexte à d'innombrables colonels et généraux pour se disputer le pouvoir et ont dégénéré fréquemment en guerres civiles, accompagnées de massacres et de proscriptions. Ainsi la République Argentine fut, au temps de Louis-Philippe, gouvernée par un véritable tyran, le féroce Rosas. L'histoire des républiques se réduit presque à la biographie de leurs hommes représentatifs, les « *caudillos* », chefs militaires ou agitateurs provinciaux. Les dictateurs s'appuient, en général, sur le peuple, sur les métis et sur les nègres contre l'oligarchie créole ; ils ont favorisé le croisement des races, affranchi les esclaves et préparé le triomphe de la démocratie.

Le progrès matériel a été l'œuvre des grands caudillos. *Rosas* en Argentine, *Guzman Blanco* au Venezuela, *Porfirio Diaz* au Mexique ; ils ont encouragé le commerce, l'industrie, l'immigration ; en imposant une longue période de paix, ils ont

favorisé le développement des forces économiques. Dans presque tous les États, ce sont les libéraux et les fédéralistes qui ont fini par l'emporter et qui ont établi un régime politique très démocratique, analogue à celui des États-Unis.

A la période militaire, qui commence au lendemain de l'indépendance, succède une période civile ou industrielle. La chute de la caste militaire est due à la prédominance des intérêts économiques et à l'apparition d'une classe nouvelle de commerçants, de banquiers, d'hommes d'affaires, qui, appuyés sur les immigrés européens, ont peu à peu supprimé les révolutions intérieures et créé l'ordre et la paix qui favorisent l'expansion économique. La révolution s'est réduite à un changement d'oligarchie, le groupe militaire a cédé la place à l'aristocratie financière.

Les principales guerres entre Etats ont été : la *guerre de la Plata* (1864-1870), soutenue par le Paraguay contre une coalition du Brésil, de l'Argentine et de l'Uruguay, guerre d'où le Paraguay sortit complètement ruiné et dépeuplé; la *guerre du Pacifique* (1879-1884), dans laquelle le Chili a vaincu le Pérou allié à la Bolivie, a acquis le territoire maritime bolivien et la région péruvienne de Atacama, riche en guano et en salpêtre.

ÉVOLUTION POLITIQUE DES DIVERS ÉTATS

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, le trait distinctif de l'histoire de la *République Argentine* a été la jalousie, l'*hostilité des provinces contre la capitale*; par suite, ce pays a été le théâtre d'incessantes guerres civiles entre les unitaires, partisans de la suprématie de Buenos-Ayres sur les provinces, et les fédéralistes, partisans de la décentralisation et de l'autonomie provinciale.

Au *Mexique*, la lutte a éclaté entre les *conservateurs centralistes*, favorables à la monarchie ou à la dictature, recrutés parmi les grands propriétaires et les classes enrichies, appuyés par le clergé qui entendait encore augmenter ses privilèges, et les *Yorkinos* ou *démocrates anti-cléricaux*, partisans du régime fédéral, qui représentaient la masse du peuple. La guerre civile entre les deux partis aboutit, en 1858, à la victoire des démocrates. Leur chef, l'Indien *Juarez*, élu président de la République, poursuivit une vigoureuse politique anti-cléricale. L'Église fut séparée de l'État, tous les biens du clergé, sauf les églises, furent confisqués, les couvents dissous, le mariage civil institué, l'état civil laïcisé. Ces mesures radicales déchaînèrent la guerre civile et furent une des causes de la guerre contre la

France, par suite de l'appel fait à Maximilien par les conservateurs cléricaux qui espéraient le triomphe de leur cause au moyen de l'intervention étrangère. L'exécution de Maximilien à Queretaro, en 1867, mit fin à la guerre civile et marqua le triomphe des démocrates et l'affaiblissement définitif du clergé.

Le *Pérou* et la *Bolivie* ont traversé une infinie variété de dictatures et de révolutions provoquées par des chefs militaires, simplement désireux de satisfaire leur ambition. Généraux et intellectuels ou universitaires se disputent le pouvoir. Le parti civil a fini par prédominer dans le derniers tiers du XIXe siècle.

Dans l'*Équateur* et la *Colombie*, ce sont les passions religieuses qui se sont surtout déchaînées. Mais tandis que la Colombie adoptait finalement une politique hostile au clergé, l'Équateur subissait un *régime théocratique* sous la longue présidence de *Garcia Moreno* (1860-1875), ancien avocat, qui avait étudié, dans sa jeunesse, à Londres et à Paris. Garcia Moreno, homme d'une vaste intelligence et d'une irréductible volonté, catholique ardent et persuadé « que la religion est le seul lien qui nous reste dans ce pays divisé par des intérêts de parti, de races, de croyances », signa avec le Saint-Siège un concordat où il reconnaissait le catholicisme comme religion d'État à l'exclusion de tout culte étranger. Il n'admit comme électeurs que les catholiques, permit la création de tribunaux ecclésiastiques qui jugeaient toutes les causes relatives à la foi, au culte, au divorce et au mariage. Il fit don au Pape d'un million pris sur la caisse publique, livra aux évêques la surveillance des livres et le contrôle de l'enseignement, installa, aux frais de l'État, les frères de la Doctrine chrétienne et consacra même son pays au Sacré-Cœur de Jésus. De 1875 à nos jours, à travers une série de guerres civiles, la république de l'Équateur s'est progressivement détachée du joug religieux auquel Moreno l'avait soumise.

Au *Chili*, où les conservateurs ont longtemps dominé, les luttes ont été moins violentes que dans les autres pays de l'Amérique espagnole. De bonne heure pacifiée, cette République a pu se consacrer au développement de ses richesses.

LE BRÉSIL AU XIXe SIÈCLE

L'évolution politique du Brésil, moins troublée que celle des républiques espagnoles, l'a conduit, sans secousse violente, de l'empire absolutiste à la république. La constitution de 1824 combinait la monarchie con-

stitutionnelle et le fédéralisme, mais elle n'existait que sur le papier, sous le règne de *Pedro Ier*, qui se comportait en souverain absolu, choisissait à son gré les ministres et les encourageait à résister à la Chambre des députés. L'opposition des libéraux, les révoltes des républicains fédéralistes du Nord dont le centre était à *Pernambuco*, le soulèvement de la capitale amenèrent l'*abdication de Pedro Ier* (6 avril 1831), puis la régence, pendant la minorité de son fils Pedro (1831-1840). Sous le règne de *Pedro II* (1840-1889), l'empire autoritaire fit place à l'empire libéral. L'empereur Pedro II, simple et modeste, savant, généreux et désintéressé, sans renoncer à faire prévaloir son influence, laissa jouir son peuple d'une entière liberté. L'événement capital de son règne fut une grande réforme sociale, l'***abolition de l'esclavage***. Cette mesure d'humanité fut longtemps combattue par les propriétaires d'esclaves : ils prétendaient que l'absence du travail servile entraînerait une grave perturbation dans la production. La réforme fut réalisée par étapes. En 1852 fut supprimée la traite des nègres ; en 1871, les enfants nouveau-nés des négresses furent déclarés libres. L'esclavage était donc destiné à disparaître par voie d'extinction lorsque les Chambres brésiliennes en 1888 votèrent l'émancipation. Cette importante réforme a affaibli le pouvoir de l'oligarchie foncière, elle a contribué à la fusion des races et des classes et à l'avènement de la démocratie métisse.

L'hostilité des anciens maîtres d'esclaves, l'agitation des républicains qui faisaient de nombreux adeptes, les progrès des radicaux, qui détenaient une majorité écrasante depuis 1863, leur opposition à la politique de l'Empereur, qui s'obstinait à choisir, de préférence, ses ministres parmi les conservateurs ou les libéraux modérés, le mécontentement des officiers exilés dans les garnisons lointaines de l'Amazonie, furent les causes de la *révolution de 1889*, œuvre d'une poignée de militaires et de républicains énergiques, qui proclamèrent la *République*. La révolution fut pacifique. Pedro II signa sans résistance son acte d'abdication et partit pour l'Europe. Le Brésil fut doté d'une Constitution fédérale et démocratique qui accorde une large autonomie aux États-Unis du Brésil. Le nouveau régime, où dominèrent d'abord les militaires, s'est consolidé lentement et, pendant dix ans (1889-1899), a connu une ère de troubles et de coups d'État, provoqués soit par les rivalités entre les officiers de l'armée de terre et ceux de la marine, soit par les conflits



Vue du port de Buenos-Ayres. — Photographie.

entre le pouvoir fédéral et les provinces aux tendances séparatistes, telles que le Rio Grande do Sul ; mais, au début du XX[e] siècle, cette crise de croissance était terminée, et le Brésil connaissait à nouveau la paix intérieure et la prospérité.

DÉVELOPPEMENT DES PRINCIPAUX ÉTATS

De nos jours, les troubles ont une tendance à diminuer dans l'Amérique latine, au moins dans les principaux États, la *République Argentine*, *le Chili* et *le Mexique*. Les compétitions politiques ne sont pas encore dégagées des rivalités personnelles, mais les programmes des partis deviennent de plus en plus larges ; ils comportent des questions économiques, des questions sud-américaines et internationales, sur lesquelles il se forme une opinion publique après des années d'indifférence générale. Ces États, d'autre part, se développent rapidement, leurs ressources naturelles, très abondantes, commencent à être mises en valeur, leur situation politique ou économique s'est en quelques années remarquablement améliorée.

Il faut mettre hors de pair la ***République Argentine***, dont la croissance soudaine rappelle celle des États-Unis. Son territoire, cinq fois grand comme la France, ne compte encore que 7 millions d'habitants, mais en 1870 il en comptait à peine 2 millions, et le flot des immigrants — en grande majorité des Italiens — n'a cessé de croître : 39 000 en 1870, 138 000 en 1890, 238 000 en 1910. *Buenos-Ayres*, la grande cité de l'Amérique latine, est passée en quarante ans de 290 000 à 1 300 000 habitants. Les progrès de l'agriculture et de l'élevage ont été si rapides que la République Argentine est devenue un des grands marchés de matières premières du monde auquel elle fournit du *blé*, de *la laine*, de *la viande* pour une valeur d'environ un *milliard et demi de francs.*

* *Le rôle de Buenos-Ayres dans la vie politique de la République Argentine s'explique par sa situation géographique, par l'importance et le caractère cosmopolite de sa population, par sa prospérité économique.*

La ville est bâtie sur le Rio de la Plata, au centre d'une région à population très dense, et où se concentre presque toute l'activité de l'Argentine grâce à un double réseau de voies de communications, le superbe réseau fluvial du Rio de la Plata et un réseau ferré à mailles très serrées, environ 25 000 kilomètres de rails. Elle compte plus de 1 300 000 habitants — un cinquième de la population totale du pays —; la moitié d'entre eux sont des étrangers, pour la plupart de race latine. Le port est le premier de l'Amérique du Sud et rivalise comme étendue et agencement avec les meilleures installations d'Europe ; son mouvement dépasse 20 000 000 de tonnes. Son importance tient au fait qu'il concentre la presque totalité des importations du pays et la moitié des exportations. Buenos-Ayres absorbe donc la majeure partie des forces économiques de la République Argentine, ce qui exagère son développement par rapport au reste du territoire

Avec un territoire presque aussi vaste que l'Europe entière, le ***Brésil*** est lui aussi un pays d'avenir. Sa population n'est encore que de 21 millions d'habitants, mais elle se développe par l'immigration, d'ailleurs plus irrégulière qu'en Argentine. Parmi les immigrants — en majorité Italiens, Portugais et Espagnols — les Allemands forment cependant un groupe compact, important dans les États du Sud, Santa Catarina, Rio Grande do Sul, qui ne se fond pas dans la nation brésilienne. Le Brésil est actuellement spécialisé dans la production du *café* et *du caoutchouc*, mais il a d'immenses ressources naturelles encore inexploitées.

Le Chili, moins étendu — il a une superficie à peu près égale à celle de la Scandinavie —, est aussi moins peuplé, l'immigration y étant presque nulle. Mais c'est un pays minier, qui expédie dans le monde entier le *nitrate de soude*, le cuivre, l'iode, le borax, etc., et qui, grâce à ses mines de houille, tend à devenir un pays de *grande industrie*. L'achèvement du *chemin de fer transandin*, qui, depuis l'ouverture du tunnel à la crête des Andes, met Santiago, la capitale, à 48 heures de Buenos-Ayres, le percement du canal de Panama, achèveront ce développement.

Dans l'Amérique du Nord, le ***Mexique***, après un demi-siècle d'anarchie, de guerres civiles et de guerres étrangères, a été pacifié et organisé par le président *Juarez*, l'adversaire de Maximilien, et par son successeur, *Porfirio Diaz*, qui est resté au pouvoir de 1877 à 1911. Avec une étendue de deux millions de kilomètres carrés, une population de quinze millions d'habitants, des ressources agricoles et minières variées — les mines d'argent du Mexique sont les plus riches du monde; ses mines d'or commencent à rivaliser avec celles du Cap; ses champs de pétrole avec ceux de Russie et des États-Unis, — le Mexique compte parmi les États les plus importants de l'Amérique. Depuis 1911 s'est ouverte de nouveau, à la suite d'une révolution qui a renversé le président Diaz, une ère de guerres civiles, à peine close aujourd'hui, qui menace de compromettre les résultats acquis.

LES ÉTATS-UNIS ET L'AMÉRIQUE LATINE

Les États-Unis *rêvent d'établir leur hégémonie sur les deux Amériques*. La doctrine de Monroe a évolué : « elle a cessé d'être une doctrine d'isolement pour devenir une doctrine d'expansion ». D'abord simple moyen de protéger le Sud contre les nations européennes, elle est devenue un prétexte pour exercer

un protectorat moral, puis pour s'immiscer dans les affaires intérieures des républiques latines.

L'Amérique aux Américains, cela signifie aujourd'hui : *l'Amérique aux Yankees.* Cet état d'esprit a paru pour la première fois en 1895 : à l'occasion d'un conflit entre l'Angleterre et le Venezuela, le Secrétaire d'État à l'Extérieur déclara que les États-Unis sont « *souverains en Amérique* ». De là est né le ***Panaméricanisme***, qui tend à placer tous les peuples de l'Amérique sous la tutelle ou le contrôle des États-Unis. L'idéal des hommes d'État de Washington est de grouper les pays du Nouveau-Continent par une union douanière et de devenir les fournisseurs attitrés et exclusifs d'idées et d'industries de l'Amérique latine. Ils entendent *la soumettre à leur prépondérance économique*, l'assujettir à leur tutelle financière, sous prétexte de la débarasser des liens qui l'unissent aux capitalistes européens. En 1913, le président Wilson affirmait encore : « Il nous importe d'aider les nations de cet hémisphère à s'affranchir des intérêts matériels des autres pays, afin que ces nations jouissent pleinement de leur liberté constitutionnelle ». L'effort des Américains du Nord porte surtout sur l'*Amérique centrale*, sur les cinq petites républiques et sur le *Mexique*, pays qui s'intercalent entre la frontière méridionale de l'Union et le canal de Panama. Les causes de leur intervention sont la nécessité de défendre le canal contre toute agression éventuelle, le besoin de s'en assurer la paisible possession, le désir de mettre la main sur les futurs canaux isthmiques, de peur de voir s'ouvrir un jour une concurrence au canal de Panama. Leur action dans les républiques du Centre-Amérique se traduit par la *diplomatie du dollar.* Ils interviennent sous prétexte d'obliger ces pays à tenir leurs engagements financiers; *ils mettent*, dès lors, *la main sur leurs finances*, sur leurs richesses et par suite sur leur liberté.

Cette politique est facilitée par la faiblesse des républiques minuscules, par leur anarchie chronique et par la détresse financière où elles se débattent. Au Mexique, la chute du dictateur Diaz en 1911 et l'ouverture d'une ère de guerres civiles ont été en partie l'œuvre des capitalistes et des syndicats yankees, qui ont prêté aux rebelles leur concours moral et financier parce que Diaz ne montrait pas une complaisance suffisante à l'égard de leurs exigences. Mais une opération de police entreprise en 1913 dans le nord du Mexique a démontré aux États-Unis qu'ils

ne disposent pas encore d'une armée suffisante pour tenter une opération militaire de grande envergure dans ce vaste pays où tous les partis leur sont foncièrement hostiles. Le Mexique constitue jusqu'à ce jour, pour l'expansion américaine, un obstacle difficilement surmontable, bien que, par sa situation même, il soit destiné à tomber un jour dans la dépendance économique d'un voisin dont la croissance envahissante sera irrésistible.

L'attitude des États-Unis dans l'Amérique centrale et au Mexique suscite la *méfiance des Républiques du Sud-Amérique*, elle leur rend difficile la réalisation de leur rêve d'hégémonie. A leur instigation, quatre *Congrès panaméricains* se sont réunis : le premier s'est tenu à Washington en 1889 et le quatrième à Buenos-Ayres en 1910. Les résultats ont été médiocres. Les projets d'union douanière ont avorté et les délégués de l'Amérique du Sud se sont montrés hostiles à la construction d'un chemin de fer panaméricain : Washington-Buenos-Ayres. Le danger nord-américain incite les peuples du Sud à une *politique d'entente cordiale*. Un *mouvement panibérique*[1] se dessine, dont le résultat le plus tangible a été *un rapprochement entre les trois grandes nations de l'Amérique latine*, la République Argentine, le Brésil et le Chili. Mais les liens qui unissent l'*A B C* sont encore très faibles. L'Amérique latine, en outre, resserre ses relations économiques, politiques et intellectuelles avec l'Europe, et surtout avec l'Europe latine, vers laquelle elle se sent attirée par une communauté d'origine et de civilisation.

III

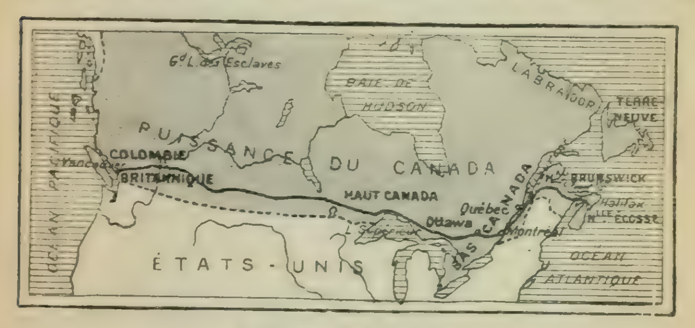
LA FÉDÉRATION CANADIENNE

Au début du XIX[e] siècle, les territoires possédés par l'Angleterre dans l'Amérique du Nord formaient quatre colonies : *la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Bas-Canada, le Haut-Canada*. Le Bas-Canada, le long du Saint-Laurent, avec les villes de Québec et de Montréal, était le pays français. Le Haut-Canada avait été constitué par démembrement du Canada français : il était peuplé d'Anglais qui, lors de l'insurrection des États-Unis, avaient pris parti pour la mère patrie et qui, chassés de leurs terres, avaient dû se réfugier au nord des Grands Lacs. Chaque colonie avait son gouvernement particulier. Pendant

1. Voir page 628.

longtemps il y eut opposition entre les deux Canada, et dans chaque colonie entre les Anglais et les Français, qui, au grand désappointement des Anglais, avaient victorieusement résisté à tous les efforts tentés pour les dénationaliser. En 1840, les deux colonies furent réunies en une colonie unique, à laquelle l'Angleterre accorda une large autonomie, un gouvernement parlementaire avec deux Chambres et des ministres responsables.

Sous ce nouveau régime, Français et Anglais se réconcilièrent. En 1867, les Canadiens, craignant l'ambition des Etats-Unis,



Le Dominion du Canada.

proposèrent à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick de se réunir en une fédération. De là sortit le *Dominion du Canada*, c'est-à-dire la *Puissance du Canada*, dont la capitale est Ottawa. Dans la fédération canadienne entrèrent ensuite (1871) la *Colombie Britannique*, une colonie récemment créée sur le Pacifique, et les districts découpés dans les anciens territoires de la baie d'Hudson. Avec ses cinq millions et demi d'habitants, dont deux millions de Canadiens français, le Dominion forme une puissante république. Un *Gouverneur général*, réduit à des fonctions purement honorifiques, y représente seul l'Angleterre. Toute la réalité des pouvoirs est au main des ministres responsables et du Parlement, composé d'un Sénat et d'une Chambre des députés.

Sous ce régime d'indépendance que le loyalisme des habitants, quelle que soit leur origine, rend sans péril pour l'Angleterre, la prospérité du Canada s'est rapidement et remarquablement développée. Son commerce atteignait en 1913 *trois milliards*. Mais l'Angleterre est de plus en plus distancée sur le marché

canadien par les États-Unis, dont l'influence économique est destinée, en raison même de leur voisinage, à devenir prépondérante au Canada.

IV

L'AUSTRALIE

LA COLONISATION DE L'AUSTRALIE

Longtemps délaissé et presque complètement inconnu, le continent australien n'a commencé à être exploré et colonisé qu'à partir de la fin du XVIIIe siècle. Quelques années après les voyages du capitaine Cook en 1787, le gouvernement anglais envoya sur la côte orientale, à Botany-bay, un convoi de condamnés qui fonda la première ville australienne, *Sydney*. L'adjonction d'un certain nombre de colons libres transforma bientôt le dépôt de forçats en une colonie, qui reçut le nom de *Nouvelle-Galles du Sud*.

L'exploration et la prise de possession du pays se poursuivirent très lentement au début du XIXe siècle. L'Australie ne devint tout entière une colonie anglaise qu'en 1829, lorsque les Anglais se furent établis sur la côte occidentale. Ce petit continent de 7 millions et demi de kilomètres carrés, — moins que le Brésil, — occupé dans sa plus grande partie par d'immenses déserts, situé à l'écart de toutes les grandes routes du globe et n'ayant pour toute population que quelques tribus de nègres, — les plus arriérés de l'humanité, — paraissait une colonie médiocre et sans avenir. Les colons libres n'y vinrent d'abord qu'en très petit nombre. En 1821 il n'y avait encore en Australie au total que 35 000 colons.

Cependant *l'élevage du mouton*, acclimaté en Australie, donnait de si merveilleux résultats que l'immigration devint un peu plus forte : il se forma une population de *squatters* ou éleveurs. En 1850 le chiffre des colons s'élevait à 300 000. C'est alors que se produisit la découverte des *mines d'or*, d'une richesse extraordinaire, qui eut pour conséquence immédiate ce qu'on appelle un *rush*, c'est-à-dire une véritable ruée d'immigrants en Australie. En dix ans la population quadrupla, passant de 300 000 à 1 200 000 habitants. *Melbourne*, qui n'était qu'une bourgade, devint une grande ville, la rivale de Sydney. Grâce à la découverte de nouvelles richesses minières, or dans l'Australie occidentale, argent, cuivre, étain, houille, l'immigration est restée assez active jusqu'à la fin du XIXe siècle.

CARACTÈRES DE LA POPULATION AUSTRALIENNE

Aujourd'hui la population totale de l'Australie est d'environ *quatre millions* d'habitants. Elle est à peu près *stationnaire*, le taux de la natalité étant assez faible, et l'immigration, entravée par l'égoïsme des Australiens, se trouvant compensée par l'émigration.

Le trait caractéristique de cette population, c'est qu'elle est *presque tout entière d'origine britannique*. Les indigènes, incapables de s'assimiler et décimés par l'alcoolisme, ne sont plus que quelques milliers et finiront par disparaître complètement. Les immigrants étrangers ne sont qu'une petite minorité : le groupe le plus important, les Allemands, ne comprend pas 100 000 personnes. L'immense majorité est formée de colons d'origine anglaise, irlandaise et écossaise.

En second lieu, la population australienne est *presque tout entière concentrée dans les villes*. Nulle part, même aux États-Unis, la prépondérance de l'élément urbain n'est aussi marquée qu'en Australie : les deux grandes villes, Melbourne et Sydney, peuplées chacune d'un demi-million d'habitants, renferment à elles seules le quart de la population totale. Cette population est en majeure partie formée d'*ouvriers* : ainsi s'explique l'importance toute particulière prise en Australie par les questions ouvrières et le rôle prépondérant joué par le parti ouvrier.

L'élevage des moutons et l'exploitation des mines d'or sont restés jusqu'à nos jours les deux ressources principales de l'Australie, qui vient au premier rang pour l'exportation de la laine et des viandes congelées, au troisième rang pour la production de l'or, après l'Afrique australe et les États-Unis.

FORMATION POLITIQUE DE L'AUSTRALIE

L'Australie n'avait d'abord formé qu'une seule colonie, la *Nouvelle-Galles*. Mais, quand les territoires de l'ouest et du sud commencèrent à être colonisés, le gouvernement anglais en fit des colonies distinctes, *l'Australie occidentale* (1829), *l'Australie méridionale* (1834). D'autre part, après le rush des mines d'or, la Nouvelle Galles fut démembrée : on en détacha, en 1851, la partie méridionale qui forma la colonie de *Victoria*; en 1859 la région du nord qui forma *le Queensland*. Depuis 1825 l'île de *Tasmanie* formait elle aussi une colonie à part.

Ces colonies furent gouvernées, jusqu'au milieu du XIXᵉ siècle, par des fonctionnaires anglais. Mais en 1855 les libéraux anglais, alors au pouvoir, leur accordèrent *l'autonomie politique et finan-*

cière, c'est-à-dire le droit de se gouverner elles-mêmes par des représentants élus, et de régler leur budget, à la charge de subvenir aussi à toutes leurs dépenses. Chaque colonie eut son parlement : dans chacune d'elles, le roi d'Angleterre ne fut plus représenté que par un *gouverneur*, sorte de président de République aux fonctions surtout honorifiques.



Australie.

Les six colonies australiennes vécurent d'abord complètement séparées les unes des autres. Puis il se produisit un mouvement en faveur d'une *fédération*. La campagne fédéraliste, commencée vers 1880, n'aboutit qu'en 1896, date à laquelle la majorité de la population, consultée par referendum, se prononça pour la fédération. Les six colonies se réunirent alors pour former le *Commonwealth* ou *États-Unis d'Australie* (1901). Le gouvernement fédéral fut *parlementaire*, comme les gouvernements des colonies : le Parlement australien est composé de deux Chambres et les ministres sont choisis dans la majorité ; le *gouverneur général*, nommé par le roi d'Angleterre, n'a qu'un rôle de représentation. Cette colonie anglaise, d'ailleurs très loyaliste, est une véritable République fédérale.

LA NOUVELLE ZÉLANDE

Le Commonwealth australien n'a pas englobé la colonie de la Nouvelle-Zélande, qui d'ailleurs est séparée du continent australien par cinq cents lieues de mer. Mais la Nouvelle-Zélande jouit, elle aussi, de l'autonomie : elle a son Parlement élu, son ministère parlementaire et son gouverneur. Comme en Australie, la population blanche — environ un million d'habitants — est presque tout

entière d'*origine anglo-saxonne et irlandaise* ; il ne reste plus que 40 000 indigènes, représentant l'ancienne population des *Maoris*, belle race guerrière et bien douée, contre laquelle les Anglais ont dû soutenir pendant près de trente ans, de 1840 à 1869, des luttes sanglantes.

RÉFORMES DÉMOCRATIQUES ET SOCIALES

La vie politique en Australie et en Nouvelle-Zélande présente une originalité très marquée : elle est caractérisée *par le développement des institutions démocratiques et d'une législation à tendance socialiste.* Nation jeune, établie dans un pays neuf, recrutée principalement dans la plèbe urbaine de l'Angleterre, le peuple australien ignore le respect des traditions et ne recule pas devant les innovations les plus hardies. Le parti ouvrier ou *parti du travail* est devenu rapidement un des partis parlementaires les plus influents ; il a déjà occupé et il occupe en ce moment même le pouvoir.

Dans l'ordre politique, non seulement les colonies de la Fédération jouissent *du suffrage universel*, que la métropole ne connaît pas encore, mais le *droit de vote a été accordé aux femmes* pour la première fois par la Nouvelle-Zélande en 1893, puis par les autres colonies et par la Fédération. Avant la guerre mondiale, l'exemple n'avait été suivi en Europe que par les pays scandinaves, la Norvège et la Finlande.

Dans l'ordre social, les réformes ont été nombreuses : *lois agraires* destinées à empêcher le développement de la grande propriété ; *impôts progressifs* qui frappent presque exclusivement les riches et surtout les grands propriétaires — en Nouvelle-Galles et en Nouvelle-Zélande, les revenus inférieurs à 7500 francs sont exemptés de toute charge ; — institution de l'*arbitrage obligatoire en cas de grève* ; lois multiples en faveur des ouvriers, fixant à *huit heures* le maximum de la journée de travail, établissant *un minimum de salaire*, etc.

CHAPITRE XXIV

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA CIVILISATION CONTEMPORAINE

I

LA PAIX ARMÉE. — LES ALLIANCES. — IMPORTANCE DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES. — L'IMPÉRIALISME

La période contemporaine, de 1871 à 1914, a été une période de paix, mais d'une paix particulière, la ***paix armée,*** qui comportait toutes les charges de la guerre et qui pesait de plus en plus lourdement sur les peuples.

Cette période a été marquée par une série d'événements diplomatiques, dont les principaux sont :

1° L'*entente des trois empereurs* d'Allemagne, d'Autriche et de Russie (1872) ;

2° L'*alliance austro-allemande* (1879), devenue, par l'accession de l'Italie en 1882, la ***Triple Alliance*** :

3° L'***alliance franco-russe*** (1891-1892) ;

4° L'*entente cordiale franco-anglaise* (1904-1905), devenue, par le *rapprochement anglo-russe* (1907-1908), la ***Triple Entente***.

L'entente des trois empereurs et la Triplice, œuvres de Bismarck, avaient pour but d'isoler la France et de maintenir les résultats acquis par les victoires allemandes ; elles ont permis à l'Allemagne d'exercer en Europe pendant près de vingt ans une véritable prépondérance. Au contraire, l'alliance franco-russe et la Triple Entente ont eu pour objet de limiter les prétentions germaniques à l'hégémonie et de rétablir l'équilibre européen.

Les groupes d'alliances avaient pour but apparent le maintien de la paix et du *statu quo*. Mais au début du XXe siècle, les revendications des nationalités opprimées, surtout l'âpreté croissante des rivalités économiques, le développement des appétits

impérialistes dans les grandes nations, engendraient sans cesse de nouveaux conflits et pouvaient à chaque instant déterminer une conflagration générale.

LA PAIX ARMÉE

L'Europe a connu, durant le dernier tiers du XIX[e] et au début du XX[e] siècle, une longue période de paix. *Cette paix n'a pas été une paix véritable*, mais un régime mixte intermédiaire entre la paix et la guerre, ce qu'on appelle : la ***paix armée***.

L'établissement de la paix armée en Europe a été la conséquence directe du traité de Francfort, qui, consacrant la mutilation du territoire français, au nom du droit de conquête, a rendu impossible toute réconciliation sincère entre la France et l'Allemagne. L'Allemagne, craignant une tentative de revanche, la France, craignant une nouvelle agression, n'ont cessé de se préparer à la guerre, et les autres puissances, pour se maintenir à leur niveau, ont fait de même. Depuis lors, presque tous les États européens ont entretenu, en temps de paix, des armées plus considérables qu'autrefois en temps de guerre. *La paix armée, c'est la paix avec toutes les charges de guerre*. Les dépenses militaires se sont accrues avec une rapidité d'autant plus grande *que les rapides progrès des sciences obligeaient les États à renouveler sans cesse le matériel de guerre*, de plus en plus coûteux à mesure qu'il était plus perfectionné. Fusils, canons, mitrailleuses, navires cuirassés, torpilleurs, sous-marins, n'ont qu'une durée limitée, et, sans avoir servi, doivent être remplacés au bout d'un certain temps. Dans ces dernières années, les progrès de la navigation aérienne ont eu pour résultat la constitution de flottes de guerre aériennes, — dirigeables et aéroplanes — fragiles et coûteuses elles aussi.

LES CHARGES DE LA PAIX ARMÉE

Ces charges sont de deux sortes : des *charges personnelles* et des *charges budgétaires*.

Les armées des cinq grandes puissances continentales, Allemagne, Autriche-Hongrie, France, Italie, Russie, immobilisaient chaque année, en pleine paix, près de 4 millions d'hommes. La durée du service pour chaque homme variait, suivant les ressources du recrutement, de deux à trois ans. L'Allemagne, tout en n'exigeant que deux années de service des recrues versées dans l'infanterie, pouvait conserver, grâce

au chiffre de sa population, une supériorité d'effectifs très marquée vis-à-vis de la France, qui avait dû reporter à trois ans la durée du service, pour maintenir un certain équilibre des forces. Au service militaire proprement dit dans l'*armée active*, venaient s'ajouter, pour les citoyens mobilisables, des périodes d'instruction destinées à tenir en haleine les éléments qui devaient former l'*armée de réserve* et l'*armée territoriale*. Certains théoriciens politiques, comme Jaurès, avaient songé à réduire la durée du service dans l'*armée active*, en développant l'instruction des réserves et en organisant des *milices* d'après le système qui est en vigueur en Suisse.

Dans tous les États, les budgets de la guerre et de la marine absorbaient la plus grande part des revenus publics. Le coût de l'entretien de chaque homme sous les drapeaux était, en moyenne, de 1 200 francs par an, non compris les frais d'armement et la fourniture du matériel militaire. Le budget allemand de la Guerre prévoyait, pour l'année 1913, une dépense permanente de 1 250 millions, plus un crédit exceptionnel de 1 300 millions de francs, soit, pour une seule année, 2 milliards et demi; à quoi s'ajoutait le budget de la Marine, environ 600 millions. Le budget normal du ministère de la Guerre, en France, a atteint près de 1 milliard; celui de la Marine 425 millions. L'Angleterre dépensait plus d'un milliard pour sa marine. **La paix armée a coûté, en 1913, aux six grandes puissances européennes environ 9 milliards de francs.** Cette somme énorme a été payée presque exclusivement par des impôts, une faible partie seulement par des emprunts.

LES CONSÉQUENCES INTERNATIONALES DE LA PAIX ARMÉE.

La paix armée exerce une influence profonde sur les rapports entre les peuples. D'abord, elle a consacré le principe brutal suivant lequel la valeur d'une nation se mesure exclusivement à sa puissance militaire. La menace de guerre est devenue le meilleur des arguments diplomatiques. On n'admet un État à faire valoir ses droits dans une conférence internationale que du jour où, comme le Japon, il a fait la preuve de sa force, ou bien du jour où il trouve un allié intéressé, qui puisse opposer à la menace des partenaires une menace au moins égale; toute la diplomatie du XXe siècle repose sur ces combinaisons de forces.

Une autre conséquence de la paix armée, c'est que, par un entraînement fatal, elle impose aux peuples des charges de plus

en plus lourdes et dont aucune tentative n'a pu jusqu'ici arrêter la *progression*. Si pacifique qu'elle soit, une nation menacée par les armements de son voisin doit s'armer à son tour dans la même proportion, et, si ce voisin nourrit des desseins agressifs, la course ne s'arrêtera plus jusqu'à ce qu'elle aboutisse à l'état de guerre. Cette course aux armements, sur le continent, a transformé les frontières en vastes boulevards où s'entretiennent les soupçons et se préparent les hostilités de part et d'autre.

De là résulte une tension croissante des rapports entre les gouvernements et entre les peuples. Les États ambitieux spéculent sur leurs propres armements comme sur un capital qui, improductif en apparence, rendra d'un coup, s'il est exploité à temps, le centuple de sa valeur. Les États pacifiques, craignant sans cesse de devenir des victimes et s'imposant des sacrifices de plus en plus lourds, éprouvent une lassitude inquiète ou une irritation qu'un choc change en fureur désespérée. La *paix armée crée donc des sentiments qui, à eux seuls, suffisent à déchaîner la guerre*, même si des calculs voulus n'interviennent pas pour déterminer l'agression.

Enfin le système inventé par la Prusse, qui mobilise soit dans l'armée active, soit dans la réserve, tous les citoyens valides, a pour effet d'associer au sort de l'armée le sort de la nation tout entière; il donne à la guerre un caractère d'acharnement et et une force de destruction inouïs : la victoire ou la défaite n'est plus, comme autrefois, un accident, elle décide irrémédiablement de la suprématie ou de la servitude d'un peuple vis-à-vis d'un autre peuple.

LES CONSÉQUENCES SOCIALES

Le régime de la paix armée influe d'abord sur les habitudes morales et physiques des citoyens soumis au service militaire. La discipline et les exercices imposés aux recrues de l'armée active tendent à atténuer autant que possible les particularités du tempérament individuel et à créer des organismes semblables, obéissant automatiquement à l'impulsion ou à l'ordre du chef. Ce « dressage » est plus ou moins poussé dans les diverses armées suivant les mœurs et les aptitudes nationales. L'armée allemande se distingue entre toutes, par l'extrême rigueur et la brutalité de sa discipline : l'usage des coups y est même assez fréquent de la part des sous-officiers. De cette rude école, les soldats, une fois rendus à la vie civile, gardent une empreinte qui se traduit par la crainte

de l'autorité quelle qu'elle soit et le goût de l'obéissance. Dans les pays latins, notamment en France et en Italie, l'instruction des recrues se fait d'une manière plus paternelle.

D'autre part, le service militaire, en contraignant les jeunes paysans à résider dans des garnisons éloignées du lieu de leur naissance, les détache fréquemment de la terre. Trouvant un travail plus agréable ou plus rémunérateur à la ville, ils s'y établissent définitivement. C'est une des causes de la dépopulation des campagnes.

Au point de vue général, les charges budgétaires que la paix armée impose à l'État, et qui représentent presque le tiers des dépenses annuelles, paralysent les efforts de ce même État pour améliorer la condition sociale des classes pauvres. Les représentants du parti socialiste tirent de ce fait un de leurs principaux arguments pour refuser le vote des crédits militaires.

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

Le régime de la paix armée est d'autant plus onéreux pour les pays à faible natalité, qu'il restreint directement et d'une manière très sensible, dans ces pays, la production économique. L'Allemagne elle-même, dont la population s'accroissait rapidement, avait fini par souffrir de l'extension du recrutement : la nouvelle loi militaire de 1913 a soulevé des plaintes des industriels et des agriculteurs, à qui cette loi enlevait des milliers de bras. A cet égard, la France se trouve dans une situation extrêmement désavantageuse. Par contre, les ouvriers anglais, non astreints au service obligatoire, ont pu poursuivre leur apprentissage sans interruption et acquérir une habileté ou une capacité productive bien supérieure à celle de leurs camarades étrangers. La paix armée a donc le double effet, en raréfiant la main-d'œuvre, et en abrégeant la période d'apprentissage, d'augmenter le prix et de diminuer le rendement de la main-d'œuvre.

Même pour l'individu des classes riches ou instruites, le service militaire est une cause de moindre rendement : il interrompt le cours des études, retarde l'entrée dans les affaires, gêne le développement des caractères.

L'ENTENTE DES TROIS EMPEREURS

Les succès éclatants de la guerre d'Autriche et de la guerre de France avaient fait du jeune empire allemand la première puissance de l'Europe. Sa supériorité militaire était incontestable. Mais d'une part, l'Allemagne avait à redouter la France, devenue son ennemie

irréconciliable et hantée par la pensée de la « revanche ». D'autre part, en raison de sa supériorité même, elle avait à redouter des coalitions, comme celles qui s'étaient formées autrefois contre l'empire de Charles-Quint, contre la France de Louis XIV et de Napoléon. Bismarck déploya toutes les ressources de son génie diplomatique pour conjurer ce double péril. Son premier geste, au lendemain du traité de Francfort, fut de se tourner vers l'Autriche. Avec une remarquable perspicacité, il l'avait ménagée après Sadowa; il avait pris soin de lui épargner alors toute mutilation de territoire, toute blessure d'amour-propre parce qu'il voulait « se réserver la possibilité de renouer avec l'ennemi. » Dès 1871, les visites qu'échangèrent Guillaume I[er] et François-Joseph préparèrent le rapprochement austro-allemand. En 1872, le tsar Alexandre II, personnellement très attaché à l'empereur Guillaume, manifesta le désir de participer à l'*entrevue de Berlin* et fut accueilli avec empressement. Ainsi se trouva constituée l'***entente des trois empereurs***. En réalité, c'était comme une nouvelle Sainte-Alliance qui se reformait, dirigée à la fois — de même qu'en 1815 — contre la France et contre la Révolution; Bismarck l'appelait « *la ligue du système de l'ordre contre la république sociale* ». Heureux d'avoir isolé la France, il déclara que « l'Europe reconnaissait le nouvel empire allemand comme le boulevard de la paix générale ».

L'ALLIANCE AUSTRO-ALLEMANDE

Cependant l'entente des trois empereurs ne devait pas être durable. Elle se rompit dès 1877-78 à propos des affaires d'Orient, et Bismarck la remplaça presque aussitôt par une nouvelle combinaison plus viable, la ***Triple alliance***. Ce fut en 1878, le congrès de Berlin, où la Russie victorieuse fut amenée malgré elle, qui brouilla définitivement les relations entre le chancelier allemand et le cabinet de Pétrograd. Bismarck ne fit rien pour soutenir la Russie contre ses deux rivales, l'Autriche et l'Angleterre. Les Russes en éprouvèrent un violent ressentiment, et le tsar lui-même accusa Bismarck d'« avoir oublié ses engagements de 1870 ». En 1879, la rivalité austro-russe devint si vive dans les Balkans que l'Allemagne fut obligée de prendre partie : *elle préféra et elle a toujours préféré depuis lors l'amitié germanique à l'amitié slave*. L'entente des trois empereurs fit place à une ***alliance austro-allemande*** (1879), qui fut tenue d'abord secrète.

Les préludes de cette alliance furent une entrevue de Guil-

laume I[er] et de François-Joseph à Gastein, le 9 août 1879, où Andrassy vint rendre visite à Bismarck. « Les deux empires, déclarait le chancelier, ne peuvent se passer l'un de l'autre. Nous avons des ennemis communs. » A Gastein fut élaboré un projet d'alliance. Les négociations aboutirent, le 7 octobre, à la signature d'un traité officiel, à Vienne. Ce traité visait spécialement la Russie et l'éventualité où celle-ci prendrait le parti de la France; dans tous les cas, les deux empires se promettaient mutuellement le secours de leur puissance militaire et s'engageaient à ne pas conclure de paix séparée.

Bismarck sut manœuvrer de manière à ce que la nouvelle alliance parût pacifique. Il s'efforça de nouveau de négocier avec la Russie une entente, qui aurait été pour l'Allemagne une contre-assurance. Il obtint les bonnes dispositions du ministre anglais, lord Salisbury, qui soutenait alors l'Autriche contre la Russie dans la question d'Orient, et qui salua la nouvelle du traité austro-allemand comme un « bon message d'une grande joie ».

L'ADHÉSION DE L'ITALIE. LA TRIPLE ALLIANCE

L'établissement du protectorat de la France sur la Tunisie (1881) amena une crise aiguë et prolongée dans les rapports de notre pays avec l'Italie. Les rancunes italiennes s'incarnèrent en la personne du ministre sicilien Crispi, qui dirigea de 1881 à 1896, avec une perfidie ingénieuse et tenace, la politique extérieure du royaume. A la suite du traité du Bardo, le roi Humbert, approuvé par une fraction de l'opinion italienne, qui oubliait ses griefs contre l'Autriche, se résolut à un changement radical de sa politique extérieure. Sur les instigations de Bismarck, qui avait répondu aux avances de Crispi « que le chemin de Berlin passait par Vienne », il se rendit à Vienne en octobre 1881, avec la reine et les principaux ministres. L'union de l'Allemagne avec l'Autriche et l'Italie, désormais réconciliées, forma la ***Triple Alliance***. Le traité signé au mois de mai 1882 n'a jamais été publié au complet. On sait seulement qu'il garantissait l'intégrité territoriale des trois États.

La Triple Alliance était valable pour cinq ans : elle a été renouvelée en 1887, en 1891, en 1897, en 1902 et enfin le 5 décembre 1912. Entre temps, d'innombrables négociations et des accords spéciaux étaient venus la compléter, au sujet de la Tripolitaine, de l'Albanie, de la Macédoine et des Balkans. La « Triplice »

constituait au centre de l'Europe un groupement formidable dont l'Allemagne était la tête, et grâce auquel elle pouvait exercer une véritable hégémonie.

CARACTÈRE DE LA TRIPLE ALLIANCE

La Triple Alliance présentait des caractères qui s'expliquent par son origine paradoxale.

La Triple Alliance était en quelque sorte hiérarchisée, « caporalisée ». L'Allemagne y occupait un rang tout à fait prédominant : elle dictait la politique générale du groupe, quitte à laisser une certaine initiative à ses alliés quand il s'agit de leurs intérêts spéciaux, intérêts balkaniques pour l'Autriche, intérêts méditerranéens pour l'Italie. Mais, là même où elle n'apparaissait pas comme le chef, l'Allemagne assumait le rôle d'arbitre entre les cabinets de Vienne et de Rome. Arbitre partial, du reste, qui penchait toujours vers son « brillant second », l'Autriche.

L'Allemagne était non seulement le chef et l'arbitre de la Triple Alliance, elle en était l'axe indispensable. L'Autriche et l'Italie ne se trouvaient d'accord qu'à Berlin. Un diplomate italien, le comte Nigra, avouait au prince de Bülow : « L'Italie ne peut être qu'alliée ou ennemie de l'Autriche ». Au moment de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, un député proclamait à la tribune de la Chambre italienne, applaudi par ses collègues et par les ministres : « L'Italie ne supportera pas longtemps les armements de l'Autriche-Hongrie : le seul Etat qui, en réalité, nous menace de la guerre, est notre alliée ». L'opinion de la Péninsule n'avait jamais adhéré à l'alliance avec l'Autriche que parce qu'elle était la condition de l'alliance avec l'Allemagne, et que l'alliance avec l'Allemagne protégeait le royaume contre une agression de l'Autriche. Mais l'Italie n'avait pu obtenir d'être traitée jusqu'ici comme *une égale*; le pacte était pour elle un pis-aller.

C'étaient la péninsule des Balkans et la Méditerranée orientale qui, autant que les terres *irrédentes*, étaient l'objet du conflit latent qui divisait l'Italie et l'Autriche. Les deux alliées s'étaient reconnu mutuellement, en Albanie, par exemple, des zones d'influence, mais elles se surveillaient et se contrariaient sans cesse sur ce terrain. Dans la Méditerranée orientale et en Asie Mineure il s'agissait de savoir qui recueillerait la plus grosse part de l'héritage turc. Les relations avec la Turquie causaient, du reste, un malaise italo-allemand, l'Allemagne ayant acquis à

Constantinople des intérêts qu'elle n'entendait pas sacrifier à l'Italie. Au cours de la guerre de Tripolitaine, en 1911, l'Allemagne et l'Autriche avaient pris parti pour la Turquie et lui avaient fourni des armes contre leur alliée.

Il convenait donc de distinguer, dans la Triple Alliance, un *élément stable*, le *bloc germanique* ou l'alliance austro-allemande, et un *élément instable*, l'*Italie*. L'attitude extérieure des alliés était différente suivant qu'on observe, d'une part, l'Allemagne et l'Autriche, et d'autre part l'Italie. Pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, l'alliance était essentiellement un groupement militaire, offensif et défensif, dirigé à la fois contre la Russie et contre la France. Les deux empires centraux étaient restés depuis 1871 très étroitement unis ; en toutes occasions ils se prêtèrent un mutuel appui ; leur soudure n'a fait que se consolider avec la durée de l'alliance. Grâce à leur union, les deux puissances avaient acquis dans les Balkans une influence prépondérante et attiré dans leur orbite la Roumanie et surtout la Bulgarie et la Turquie. Pour l'Italie, l'alliance a été une « combinaison » politique, destinée à garantir la sécurité du royaume, à maintenir la paix et l'équilibre en Europe. Tout en restant dans la Triplice, elle avait manifesté, à partir de 1901, une indépendance de plus en plus grande à l'égard de ses alliés. Aussi, à la veille de la guerre européenne en 1914, ne pouvait-on prévoir quelle serait la conduite de l'Italie.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

De part et d'autre de la Triplice, la France et la Russie restaient isolées. La France était toute à ses entreprises coloniales, Tunisie, Tonkin, Soudan, Madagascar. La Russie, en difficulté avec l'Angleterre dans la région de l'Asie centrale, hésitait à rompre tout lien avec l'Allemagne.

L'alliance franco-russe fut, au début, le type accompli du « mariage de raison », dans lequel l'intérêt manifeste des deux contractants réussit à vaincre l'éloignement ou les hésitations. Cette alliance apparut comme une éventualité certaine du jour où l'empire allemand, fondé sur les défaites de la France en 1870, devint la plus forte puissance militaire de l'Europe. Bismarck s'en aperçut avant même que Français et Russes eussent donné une forme à leur désir confus de rapprochement, et une des préoccupations essentielles de sa politique dans les vingt années qui suivirent le traité de Francfort fut d'empêcher à tout prix ce rapprochement. Il s'efforça longtemps de tromper les hommes



Arrivée de l'Escadre russe a Toulon.
Tableau de P. Jobert.
Musée de Versailles. — Photographie B. K., Paris.

d'État russes sur leurs véritables intérêts. En 1884 encore, puis en 1887, il parvint à signer avec le nouveau tsar, Alexandre III, une convention secrète, par laquelle le tsar lui promettait une neutralité bienveillante, au cas où l'Allemagne serait attaquée par une autre puissance. Ce fut le dernier succès de Bismarck. Sa chute retentissante, en 1890, fut un événement considérable qui modifia la situation européenne.

Privée de l'homme d'État qui avait fait sa grandeur et sa force, l'Allemagne parut moins redoutable. Presque aussitôt après s'opéra le rapprochement franco-russe (1891). Les mécomptes de la politique russe en Orient, les besoins financiers de la Russie, qui commençait à faire appel aux capitaux français en 1889, déterminèrent le tsar. De son côté, en 1890, le ministre français des Affaires étrangères, Alexandre Ribot, donnait un coup de barre décisif. Il prépara la visite d'une escadre française qui arriva en rade de Cronstadt le 25 juillet 1891. Un mois plus tard, le 22 août 1891, il signa une alliance formelle avec l'ambassadeur du tsar, tandis que, l'année suivante, le chef de l'état-major français se rendait en Russie pour y négocier une convention militaire.

L'alliance provoqua en France un grand enthousiasme parce qu'elle mettait fin à une longue période d'isolement : il est vrai qu'elle avait un caractère purement défensif et visait le maintien de la paix, c'est-à-dire du *statu quo* territorial, mais elle servait de contrepoids à la Triplice, rétablissait l'équilibre, et permettait à la France de jouer de nouveau un rôle actif en Europe et de reprendre la place qui lui appartient légitimement au premier rang des puissances.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

L'alliance franco-russe, indispensable, n'a pas donné à la France tout le profit qu'elle en pouvait tirer ; elle est restée longtemps passive. Faute de connaître au début tout ce que cache de sens pratique l'idéalisme des Slaves, les Français ont longtemps apporté dans leurs relations avec leurs alliés une sorte de discrétion sentimentale. De 1893 à 1902, on multiplia les manifestations d'amitié, sans grand profit politique : ce furent la visite à Toulon et à Paris des marins de l'amiral Avelian (1893), le voyage du tsar et de la tsarine, qui présidèrent la brillante revue de Châlons (1896), la visite de Félix Faure à la cour de Russie (1897), puis le séjour de Nicolas II et de l'impératrice à Compiègne (1901), et enfin une brève visite du président Loubet au tsar (1902). « Pendant dix ans, suivant la boutade d'un ministre russe, le comte Witte, on fit des manifestations franco-russes à tout propos et même hors de propos. »

Mais, en réalité, l'action diplomatique des alliés manqua, pendant cette période, de cohérence, d'initiative et de suite. La diplomatie française laissa la Russie se détourner, sous l'influence intéressée de l'Allemagne, de l'échiquier occidental pour s'orienter vers les mers de Chine où l'attendaient de graves déceptions. Elle ne vit pas que cette orientation provoquait les craintes du Japon et la défiance de l'Angleterre.

La guerre russo-japonaise fut une épreuve terrible pour les relations franco-russes : « moralement et matériellement, l'alliance faillit sombrer dans cette tourmente ». Les défaites de Mandchourie firent perdre à la France la garantie militaire qu'elle avait acquise en 1891. Elles ébranlèrent très gravement la confiance de l'opinion dans la force de notre alliée. La baisse des valeurs russes sur le marché financier émut l'épargne française. Dans le domaine diplomatique, l'Allemagne tira aussitôt parti de la situation. La défaite des armées russes à Moukden,

au mois de mars 1905, eut pour conséquence immédiate le voyage et le toast de Guillaume II à Tanger, qui marquèrent le début de la crise marocaine.

Fort heureusement, les hommes d'État, qui n'avaient pas su prévoir le danger, empêchèrent qu'une rupture ne se produisît. Tous les partis sentirent d'instinct la nécessité de sauvegarder le pacte de 1891. Jaurès lui-même avait proclamé en 1903: « Il est du devoir de tous les Français de ne rien faire qui puisse ébranler l'alliance franco-russe ».



LE TSAR NICOLAS II (1868-1917).
Photographie.

Souverain mystique, dominé par sa femme, une Allemande favorable aux intérêts de sa patrie d'origine, Nicolas II mit à développer et à pratiquer l'alliance franco-russe, au lieu de la simplicité stricte et tenace de son père, les qualités de sa propre nature, faite d'indécision, de retours, de faiblesse têtue et de calculs. Disons à son éloge qu'il resta fidèle à l'alliance jusqu'à son abdication.

A partir de 1905, cette alliance est devenue beaucoup plus active et plus efficace que par le passé. Ramenée à son but primitif qui était de maintenir l'équilibre européen, et consolidée par le rapprochement anglo-russe, l'alliance s'est manifestée pendant huit ans, d'une manière presque incessante, à propos de la politique africaine de la France et de la crise orientale. Dans tous les incidents de l'affaire marocaine, à la conférence d'Algésiras (1906), après « le coup d'Agadir » en 1911, comme après les guerres balkaniques en 1912, la France et la Russie se sont prêté un mutuel appui contre les prétentions brutales de la diplomatie germanique.

Appui qui a pu sembler quelquefois paradoxal, étant donné les relations intimes de la cour de Berlin avec la cour de Saint-Pétersbourg, relations dont l'entrevue de Potsdam, entre Nicolas II et Guillaume II, au lendemain d'Agadir, fut l'épisode le plus inquiétant, et qui ont fait osciller la politique russe entre deux tendances opposées.

Les liens qui unissaient la France et la Russie n'étaient pas seulement des liens diplomatiques et militaires, c'étaient aussi des liens financiers. On estime à environ 13 milliards de francs les capitaux qui ont été avancés, au moyen d'emprunts successifs, par l'épargne française au gouvernement et aux villes de l'empire moscovite. Grâce à ces capitaux, la Russie avait pu se relever de la situation précaire où l'avait mise la guerre de Mandchourie, elle avait pu achever le chemin de fer transsibérien et amorcer la construction de nouvelles voies commerciales ou stratégiques sur sa frontière occidentale. Malheureusement, par suite de l'insuffisance de ses moyens d'expansion économique, la France n'avait pas réussi à tirer des capitaux qu'elle avait prêtés à son alliée tout le revenu désirable ; elle avait laissé l'Allemagne s'emparer presque complètement du marché russe.

L'ACCORD FRANCO-ANGLAIS LA TRIPLE ENTENTE

Après plusieurs siècles de guerres ou de rivalités, la France et l'Angleterre se sont rapprochées et en sont venues rapidement à un accord intime, l'*Entente cordiale*, qui, dirigée d'abord par des hommes d'État clairvoyants, au premier rang desquels il convient de placer le roi Édouard VII et le ministre des Affaires étrangères *Delcassé* (1898-1905), n'a pas tardé à être consacrée par l'opinion des deux peuples.

L'Angleterre, confiante en la supériorité de sa flotte, avait adopté depuis longtemps ce qu'on a appelé la politique du « splendide isolement » ; elle restait à l'écart des groupements continentaux. D'ailleurs ses sympathies allaient plutôt à la Triplice, parce qu'elle était en rivalité d'intérêts surtout avec la France et avec la Russie. Avec la France, la question d'Égypte était, depuis 1882, une cause permanente de discorde, et l'incident de Fachoda avait failli, en 1898, déchaîner une guerre franco-anglaise. Bismarck, conscient du danger que ferait courir à son œuvre une entente franco-britannique, s'était appliqué à ménager la susceptibilité de l'Angleterre et à la combler de prévenances, en particulier dans la question d'Égypte.

La cause essentielle du rapprochement franco anglais fut la politique envahissante de Guillaume II, qui entreprit de disputer à l'Angleterre la maîtrise des mers ; il menaçait ainsi la sécurité et les intérêts économiques du Royaume-Uni. La flotte allemande ne comprenait, en 1898, que 9 petits cuirassés ; depuis, les programmes de 1900, 1906 et 1912 avaient porté sa force à 80 cuirassés. Dès le début de cet effort, Guillaume II proclama sans détours que l'Allemagne, non contente de jouir de l'hégémonie sur le continent, voulait acquérir une suprématie à la fois militaire et navale, c'est-à-dire mondiale. La *Ligue Maritime allemande*, fondée par l'empereur et qui comptait un million de membres, ne cessa d'encourager les constructions et de propager parmi ses adhérents la défiance



THÉOPHILE DELCASSÉ (1852-1923).
Photographie Manuel.

La carrière de Delcassé a été entièrement dévouée au bien de la France et au maintien de son rang dans le monde. Artisan du resserrement de l'alliance franco-russe, de l'entente avec l'Italie et surtout de la réconciliation avec l'Angleterre qu'il eut le mérite d'entreprendre au lendemain de Fachoda, il a poursuivi avec un ardent patriotisme et une extrême ténacité, pour garantir la sécurité de la France, la constitution d'un bloc défensif contre l'Allemagne, dont il prévoyait l'agression. La défaite allemande, en même temps qu'elle couronnait l'œuvre patiente de sa vie, fut une éclatante justification de sa politique et la revanche de ses déboires de 1905. *Né en* 1852 *à Pamiers, d'abord rédacteur au journal de Gambetta,* la République Française, *il a été successivement député* de *l'Ariège* (1889-1919) ; *sous-secrétaire d'État aux Colonies* (1892), *ministre des Colonies* (1894-95), *des Affaires Étrangères* (1898-1905), *de la Marine (mars* 1911*-janvier* 1913), *ambassadeur à Saint-Pétersbourg* (1913-1914), *et ministre des Affaires Étrangères (août* 1914*-octobre* 1915). *Depuis* 1919, *il vivait dans la retraite. L'homme est de petite taille, le regard est droit et l'œil vif sous le lorgnon; la mise est simple et correcte.*

à l'égard de l'Angleterre. En outre, les Anglais subissaient déjà dans toutes les parties du monde l'irrésistible concurrence du commerce allemand, dont les manœuvres, dénoncées par d'innombrables rapports consulaires, devenaient pour le commerce britannique un péril obsédant. L'Angleterre était donc menacée de toutes façons par la nouvelle Allemagne, qui visait ouvertement et sans scrupules à lui arracher la suprématie navale et la primauté économique dans le monde.

C'est sur le terrain commercial que se fit le premier rapprochement franco-anglais. Dès 1901, les Chambres de commerce du Royaume-Uni émettaient un vœu favorable à la conclusion d'un traité de commerce entre les deux pays, et les Chambres de commerce françaises s'y montraient également disposées. C'est alors que le roi Edouard VII et Delcassé entreprirent de donner à ces velléités une sanction politique. Très crânement, bravant la défiance de l'opinion et les menaces de quelques anglophobes, Édouard VII fit une visite officielle à Paris en 1903.

Cette visite n'ayant donné lieu à aucun incident, la partie était gagnée. Le *8 Avril 1904* fut signée la convention, « traité de liquidation et d'équilibre », qui régla tous les litiges en suspens entre les deux pays. Le rapprochement franco-britannique apporta à notre pays un prestige et une force qui compensaient heureusement les effets de la guerre russo-japonaise. Précédé d'un accord franco-italien et bientôt suivi d'un accord franco-espagnol, le traité de 1904 mit la France dans une situation exceptionnellement favorable, et fut la principale cause du succès de notre diplomatie à la Conférence d'Algésiras en 1905.

Depuis lors, la politique brutale de l'Allemagne ne cessa de fortifier l'entente. Ses maladresses facilitèrent la tâche de la diplomatie française, qui cherchait à réconcilier la Russie et l'Angleterre. Delcassé songeait dès 1904 à cette réconciliation, qui fut réalisée, en 1907, par l'accord qui règle les intérêts asiatiques des deux puissances. Ce fut l'avènement de la **Triple-Entente**, qui ruinait l'œuvre diplomatique de Bismarck et mettait fin à l'hégémonie de l'Allemagne.

Dans ces dernières années, des suggestions avaient à diverses reprises tendu à transformer l'entente franco-britannique en alliance formelle. Mais la répugnance traditionnelle de l'Angleterre à lier par des engagements précis sa politique continentale, les charges qui devaient résulter pour elle d'une convention militaire, et enfin le pacifisme des radicaux qui dirigeaient

le cabinet de Londres s'opposaient à un tel changement. En cas d'agression de la part de l'Allemagne, la France comptait sur le loyauté britannique, et sur la détermination qu'entraînerait l'évidence d'un péril commun.

L'AMITIÉ FRANCO-ITALIENNE

En Italie, Crispi s'était fait, par haine de la France, l'instrument de Bismarck, « l'agent provocateur de la Triplice ». Sa diplomatie aboutit à une rupture à peu près complète, qui, dans le domaine économique, par suite des mesures protectionnistes adoptées par la France, ruina l'Italie méridionale. Après l'échec de la campagne italienne en Abyssinie (1896), l'esprit public dans la péninsule se détacha des méthodes de Crispi ; à Rome se manifestèrent des dispositions plus favorables à l'égard de la France ; les Italiens s'aperçurent que leur entrée dans la Triple-Alliance les avait mis dans une position humiliée vis-à-vis de l'Autriche ; ils reconnurent combien étaient onéreux les armements que, sous l'influence de Bismarck, Crispi avait dirigés contre notre pays ; ils sentirent plus que jamais les inconvénients d'une rupture économique prolongée sans compensation. Dès lors, la diplomatie des deux pays s'orienta vers leur rapprochement.

A l'automne de 1896, le gouvernement romain souscrivit à la « revision des traités tunisiens », et, par là, reconnut officiellement notre protectorat sur la Régence. Deux ans plus tard, le 21 novembre 1898, fut signé un traité de commerce, bien accueilli par nos voisins. « C'est l'aiguillon économique qui a poussé l'Italie vers la France. »

Une fois accomplie dans le domaine des échanges commerciaux, la réconciliation devait évoluer rapidement vers un accord politique. Le traité de la Triple-Alliance ne spécifiait aucun engagement des puissances contractantes au sujet de la Méditerranée. L'Italie était donc libre de régler comme elle l'entendait sa politique méditerranéenne et de faire, sur ce théâtre spécial, un « tour de valse » avec de nouveaux partenaires. Au cours des années 1901 et 1902, les deux puissances se reconnurent mutuellement une certaine liberté d'action au Maroc et en Tripolitaine. Le rapprochement franco-italien se trouva consolidé, en 1904, par l'entente franco-britannique, en raison des liens traditionnels qui unissent l'Italie à l'Angleterre. L'année suivante, à la conférence d'Algésiras, le délégué du roi Victor-Emmanuel se prononça pour la thèse française contre la

thèse allemande. La Triple-Alliance était gravement ébranlée. Depuis lors, l'amitié franco-italienne, en dépit d'un grave incident qui surgit au cours de la guerre de Tripoli, en 1911, — saisie par les Italiens de deux vapeurs français — n'a plus été troublée.

LES RIVALITÉS ÉCONOMIQUES

Un des caractères essentiels de la période contemporaine, c'est l'*importance croissante des questions économiques*. Il est vrai de dire qu'elles ont toujours exercé une grande influence sur les relations internationales. Mais, de nos jours, cette influence est devenue tout à fait prépondérante.

La transformation économique qui s'est produite au XIXe siècle semble avoir eu, à ce point de vue, deux conséquences directement contraires. D'une part, ayant créé entre les différents pays, même les plus éloignés, mille liens nouveaux, elle a développé la *solidarité internationale*. De plus en plus, chaque pays a besoin des autres pour vivre. Mais, d'autre part, les *rivalités économiques* sont devenues beaucoup plus âpres entre les différentes puissances industrielles, commerciales et financières. Comme le champ de bataille économique est maintenant sans limites, c'est dans le monde entier qu'elles se heurtent, se disputant et s'arrachant l'une à l'autre chaque commande de canons, de cuirasses, de dirigeables, chaque part de Banque, chaque concession de voies ferrées et de travaux publics. *Ainsi les causes et les occasions de conflit se sont multipliées.* Entre la France et l'Allemagne, il n'y avait plus seulement une question d'Alsace-Lorraine, mais une question du Maroc, une question de Syrie et d'Asie Mineure, nées pour une part de la concurrence économique. Ce sont les rivalités économiques qui ont engendré tous les conflits coloniaux du XIXe siècle. Elles ont fait surgir en Europe même de nouveaux et redoutables antagonismes : l'hostilité de l'Angleterre pour l'Allemagne avait pour cause principale l'extension du commerce allemand, qui avait enlevé à l'Angleterre une partie de sa clientèle.

Par suite de la complexité des relations commerciales, tous les États modernes hésitent entre deux politiques commerciales opposées : le *protectionnisme* et le *libre-échange*. Le *protectionnisme* considère le commerce comme une des formes de la lutte pour la vie entre nations. Il vise, d'une part, à constituer une industrie nationale assez forte pour qu'elle puisse exporter ses

produits sur les marchés étrangers, et, d'autre part, à protéger le marché intérieur par des droits de douane contre les importations étrangères. Le protectionnisme tend donc à supprimer la concurrence étrangère, ou du moins à rétablir l'égalité dans cette concurrence par des moyens artificiels. Ses défenseurs prétendent, du reste, que les droits de douane sont le meilleur des impôts, puisque c'est l'étranger qui les paie. Ils affirment aussi qu'il est indispensable à la sécurité d'un pays de posséder, de maintenir et de développer sur son territoire les industries les plus diverses afin d'assurer son indépendance économique et de suffire à ses besoins en cas de guerre.

Mais, dès le XVIIIe siècle, les économistes se sont efforcés de démontrer que le régime de la réglementation et de la protection était, dans le commerce comme dans l'industrie, néfaste au développement de la richesse générale. Ils opposaient au protectionnisme le *libre-échange*. — Le libre-échange consiste à laisser entrer les marchandises étrangères en franchise, sans payer de droits de douane, ou moyennant des droits très peu élevés.

Il a pour objet : 1° d'améliorer les conditions d'existence en développant la concurrence et en abaissant ainsi le prix des marchandises : — au point de vue de la consommation, l'absence de droits protecteurs diminue le coût de la vie ; le coût de l'existence d'un ouvrier anglais ou belge était, en 1913, de 18 pour 100 inférieur à celui d'un ouvrier français ou allemand ; — 2° de favoriser le développement du commerce en assurant aux exportateurs, par voie de réciprocité, l'ouverture des marchés étrangers ; — 3° de favoriser, dans une certaine mesure, le développement de l'industrie, en permettant aux producteurs de se procurer à meilleur compte les matières premières et l'outillage qu'ils doivent tirer du dehors.

Nous avons constaté qu'il y a aujourd'hui dans le monde entier une recrudescence très marquée de tendances protectionnistes, que l'Angleterre elle-même, terre classique du libre-échange, se détache peu à peu des doctrines de Manchester et incline vers un protectionnisme impérialiste. Actuellement, si l'on excepte l'Angleterre, il n'y a plus guère en Europe que quelques petits États, la Hollande, la Norvège, le Danemarck qui restent fidèles au libre-échange, parce qu'ils ne peuvent prétendre se suffire ; la Belgique et la Suisse elles-mêmes ont relevé leurs tarifs.

LES TRAITÉS DE COMMERCE

Les représailles douanières, les « guerres de tarifs », conduiraient inévitablement à des conflits armés, si le régime des traités de commerce n'adoucissait la politique protectionniste du « chacun pour soi, chacun chez soi ». Aujourd'hui, toute alliance ou entente se fonde d'abord sur un traité de commerce, et ce fait montre à lui seul l'importance des intérêts économiques dans la vie internationale.

Le traité de commerce assure d'ordinaire la fixité des tarifs douaniers pendant une période assez longue, pour permettre aux fabricants étrangers d'établir leurs prix sans crainte de surprise. Toutefois, certains pays, comme la France, qui, sous l'influence d'une catégorie de producteurs, refusent de se lier, ont adopté le système des « accords commerciaux », toujours résiliables au gré de chacune des parties. Dans les traités, il est d'usage d'insérer la clause dite « de la nation la plus favorisée », en vertu de laquelle « toute concession faite par un pays à un autre se trouve de plein droit étendue à tous ceux avec lesquels il a déjà traité ». En somme, ce régime repose sur le principe de la réciprocité : « ouvrir sa porte aux pays qui ouvrent la leur et la fermer à ceux qui la ferment »

LE COMMERCE AVEC LES COLONIES

Les relations commerciales entre les métropoles européennes et leurs colonies ont été longtemps dirigées par ce principe que la colonie doit procurer des bénéfices à la métropole, soit en lui achetant très cher ses produits manufacturés, soit en lui vendant au plus bas prix des matières premières ou des denrées. C'était le régime du « pacte colonial »: la colonie ne pouvait acheter et vendre qu'à la métropole; régime qui provoqua la révolte des deux Amériques.

Aujourd'hui, les rapports entre les métropoles et les colonies, d'ailleurs très variés, répondent à trois systèmes. Le premier est le système de l'autonomie ou système anglais, dans lequel la colonie établit son tarif douanier suivant ses propres intérêts, quitte à consentir une légère réduction aux produits métropolitains. On a vu ainsi l'Australie et le Canada se protéger par des droits ultra-protectionnistes. Le second système, pratiqué par la France à l'égard de ses colonies les plus importantes, Algérie, Indo-Chine, Madagascar, est celui de l'assimilation ; il consiste à enfermer les colonies dans la même barrière douanière que la métropole. Ce système assure un débouché légitime aux excé-

dents de la production métropolitaine, mais renchérit la vie dans les colonies, et les isole de leur milieu. Le troisième système, appliqué à certaines possessions françaises telles que le Congo et le Maroc, est celui de la porte ouverte : en vertu de conventions internationales, la colonie doit accorder le même traitement aux produits étrangers et aux produits de la métropole, sans que les droits de douane puissent dépasser une certaine limite.

IMPÉRIALISME

La prédominance des intérêts économiques dans la politique internationale contemporaine est un des facteurs essentiels qui ont suscité dans les grandes nations industrielles, l'Angleterre, l'Allemagne, les États Unis[1], un état d'esprit agressif et conquérant qualifié *d'impérialisme*. L'impérialisme se traduit par une politique d'expansion coloniale et territoriale à outrance, qui vise à absorber toutes les terres qui peuvent servir, soit à augmenter le prestige politique d'une nation, soit à renforcer sa puissance militaire, soit à lui offrir un exutoire pour sa population ou des débouchés privilégiés pour son commerce. Les appétits et les compétitions que l'impérialisme fait surgir entre les divers peuples sont une source nouvelle et inépuisable de conflits en Europe.

IMPÉRIALISME ANGLAIS

C'est l'écrivain anglais Thomas Carlyle qui a le premier donné la définition de l'impérialisme, mais c'est seulement vers 1881 que la thèse impérialiste acquit une forme *classique*, grâce à l'enseignement d'un professeur de Cambridge, J.-R. Seeley, qui montra à ses auditeurs ce que devait être « la plus grande Bretagne ». Dans la doctrine de Seeley, les colonies sont regardées, non plus comme des « possessions » de l'Angleterre, mais comme une partie intégrante et constitutive de la nation et de l'État anglais, qu'elles prolongent ou élargissent. La plus grande Bretagne se réalisera par une fédération de la métropole et de ses colonies de sang européen.

Avec le député radical de Birmingham, Joseph Chamberlain, l'impérialisme devint nettement *utilitaire* et agressif. Chamberlain préconisait « l'unionisme », c'est-à-dire l'union économique de toutes les communautés anglaises dispersées par le monde. Il travailla sans relâche à établir un compromis entre les intérêts

1. Pour l'impérialisme américain, voir chapitre XXIII.

de ces communautés, pour les coaliser, sous l'égide de la métropole, contre la concurrence de l'étranger. Il voulut assurer à l'Angleterre « l'énorme profit d'un empire unifié ». Il imaginait une alliance douanière et commerciale sur la base des intérêts matériels. Mais, jusqu'à nos jours, ce projet n'a pu encore se réaliser; malgré plusieurs conférences impériales tenues à Londres au début du xx[e] siècle, le loyalisme est encore le lien le plus puissant qui unit les colonies anglaises à la Grande-Bretagne.

L'IMPÉRIALISME ALLEMAND

Sous Bismarck, la politique allemande était surtout nationale et européenne : elle visait à donner à l'empire et à ses intérêts une situation prépondérante en Europe. Sous Guillaume II, cette politique est devenue mondiale et impérialiste, tout en gardant les procédés d'un nationalisme jaloux. L'impérialisme allemand est essentiellement un *impérialisme de race*, couvrant des intérêts industriels. Il considère comme fictives les frontières des États : à ses yeux, l'Allemagne est constituée par l'ensemble de tous les Allemands, quelle que soit leur résidence ou leur nationalité nominale; l'État allemand a le droit d'utiliser et le devoir de protéger tous les individus qu'il sait, suppose ou prétend être de race allemande, même malgré eux. C'est dans cet esprit que le Reichstag a voté la loi Delbrück (1912), qui autorise les émigrés de l'Empire à conserver la nationalité allemande en dépit de leur naturalisation étrangère.

D'autre part, les savants et les hommes politiques allemands ont élaboré une doctrine brutale, mais susceptible d'être comprise par tous, le *pangermanisme*. Pour eux, l'état allemand n'a qu'une règle, son intérêt, qu'un devoir, l'application de la devise « *l'Allemagne au-dessus de tout dans le monde* ». — Deutschland über alles in der Welt — Cette suprématie mondiale sera réalisée par de nouveaux agrandissements territoriaux à l'Est et à l'Ouest, par le refoulement de la Russie en Asie, par la création d'une Europe centrale — Mittel Europa — vaste confédération économique et militaire des Etats de l'Europe centrale et balkanique, que prolongerait l'Asie Ottomane. Cette doctrine, qui se répand à partir de 1892, a ses plus fervents adeptes au sein du parti militaire et de l'Etat-major. Propagée par des ligues puissantes et fanatiques, telles que l'*Union pangermaniste*, en d'innombrables brochures, articles de journaux

et conférences, elle a pétri la mentalité des Allemands au début du xxᵉ siècle. Tous, depuis le plus modeste ouvrier jusqu'à l'Empereur, sont naïvement convaincus qu'ils sont « le sel de la terre » et qu'ils ont reçu de Dieu la mission d' « organiser », « de civiliser le monde ».

LE PACIFISME ET L'ANTI-MILITARISME

Les charges et les dangers de la paix armée ont provoqué chez les peuples libéraux un mouvement de réaction, qui s'est manifesté soit sous la forme modérée du pacifisme, soit sous la forme violente de l'antimilitarisme.

Le but que se proposent les théoriciens du pacifisme est d'assurer « la stabilité de la paix par le respect du droit entre les Etats ». La doctrine, dont Léon Bourgeois en Europe et le président Wilson en Amérique sont les représentants attitrés, assimile les principes qui doivent préserver la paix dans la « Société des nations » à ceux qui garantissent, à l'intérieur d'un Etat, la paix entre les citoyens. La paix, d'après cette doctrine, « est la durée du droit, et il n'y a de paix durable que par le règne et le maintien du droit ». La diplomatie aura donc pour devoir d'organiser les rapports internationaux suivant la méthode juridique ; les diplomates seront avant tout des jurisconsultes chargés d'appliquer à des cas d'espèces les lois établies par une conférence, qui représentera les divers gouvernements.

L'Internationale socialiste avait essayé de donner au pacifisme une sanction plus efficace, en invoquant contre les gouvernements belliqueux la solidarité des ouvriers de tous les pays. Mais cette solidarité avait été comprise de manière très différente, dans la pratique. En Allemagne, la Social-démocratie s'était toujours montrée peu disposée à sacrifier à l'idéal commun les intérêts nationaux. En France, le socialisme proposait comme idéal « une libre fédération des nations autonomes répudiant les entreprises de la force et se soumettant à des règles de droit ». C'était le même idéal que recherchaient les théoriciens du pacifisme juridique, mais, tandis que ces derniers ne comptaient, pour l'atteindre, que sur la vertu intrinsèque des idées de justice et l'adhésion sentimentale de l'opinion, les socialistes proposaient de recourir à une force agissante, celle du prolétariat organisé.

Mais l'action de l'Internationale a été peu efficace. D'abord,

elle n'était qu'un groupement politique réunissant par des liens très lâches des intérêts économiques divergents; les ouvriers français n'avaient pas nécessairement les mêmes intérêts que les ouvriers allemands; en cas de guerre, on ne pouvait prévoir quelle serait l'attitude du prolétariat de la nation ennemie et il y aurait eu péril de mort pour les ouvriers eux-mêmes à sacrifier leur patrie : ils auraient été les premières victimes de leur loyauté.

L'*antimilitarisme* est moins une doctrine qu'un geste de révolte contre les charges et les abus dont souffre l'individu, sous le régime de la paix armée. Il s'attaque à l'institution militaire elle-même, nie l'existence des devoirs envers la patrie et prêche la *grève des réservistes*. C'est en France seulement que l'antimilitarisme, grâce aux circonstances du procès Dreyfus, put réussir pendant un temps à émouvoir l'opinion. A l'étranger, on n'en a vu que des manifestations isolées et sans lendemain.

LES CONFÉRENCES DE LA HAYE

A la fin du XIXe siècle, l'initiative du tsar Nicolas II a donné une nouvelle extension au mouvement pacifiste. En 1898, le tsar invita les gouvernements à une *conférence internationale qui rechercherait les moyens de limiter les armements*.

La conférence se réunit à la Haye en 1899; elle comprenait des représentants de 26 gouvernements. Sur la question de la limitation des armements, elle se heurta à des difficultés insolubles et n'aboutit à rien. Mais, pour le règlement pacifique des conflits internationaux, elle institua une *Cour permanente d'arbitrage* et vota la déclaration suivante : « Les puissances considèrent comme un devoir, dans les cas où un conflit aigu menacerait d'éclater entre deux d'entre elles, de leur rappeler que la Cour permanente leur est ouverte. » Un grand nombre de conventions d'arbitrage — plus de 200 — ont été conclues depuis lors entre différents États d'Europe et d'Amérique.

Depuis 1871, les pacifistes ont porté l'effort de la propagande sur deux points principaux. Ils demandent aux gouvernements: 1° de s'entendre pour désarmer ou tout au moins pour *limiter les armements*; 2° d'avoir recours, pour la solution des conflits qui les divisent, non plus à la guerre, mais à l'*arbitrage*.

C'est l'Angleterre, sous le gouvernement du ministre libéral Gladstone, qui a donné la première l'exemple de soumettre un conflit important à un arbitrage. Les États-Unis exigeaient d'elle

une réparation pour avoir, durant la guerre de Sécession, laissé armer dans ses ports un navire sudiste, l'*Alabama*. L'affaire de l'*Alabama* fut soumise à un tribunal d'arbitres étrangers qui condamnèrent le gouvernement anglais à payer une indemnité de 80 millions (1872). Gladstone déclara : « Cette blessure d'amour-propre pèse un grain de poussière dans la balance, comparée à la valeur morale de cet exemple : deux grandes nations, parmi les plus fières et les plus sensibles au sentiment patriotique, venant de bon gré devant un tribunal loyalement choisi, plutôt que de s'en rapporter au jugement de l'épée ».

De graves conflits, qui auraient pu déchaîner la guerre, ont été soumis au jugement d'une cour arbitrale : l'*incident de Hull* entre l'Angleterre et la Russie (1904) — des barques de pêcheurs anglais canonnées par la flotte russe en route pour le Japon ; — l'*incident de Casablanca* entre la France et l'Allemagne (1908) — des déserteurs allemands de la légion étrangère, arrêtés malgré l'intervention des agents consulaires allemands.

En 1907, *une deuxième conférence internationale*, groupant les représentants de 44 Etats, s'est réunie à la Haye. Elle a voté le *principe de l'arbitrage obligatoire*, mais seulement pour les différends « relatifs à l'interprétation et à l'application des stipulations conventionnelles internationales ». En 1911, enfin, pour la première fois, un *traité d'arbitrage intégral* a été conclu par les Etats-Unis avec l'Angleterre et avec la France.

CAUSES DU CONFLIT AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE

En dépit des progrès réalisés par la cause de la paix et de l'arbitrage, nombreuses subsistaient les causes de conflit en Europe au début du XXe siècle. Entre toutes ces causes, la *violation* du ***principe des nationalités***, qui consiste essentiellement dans le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, soulevait de graves problèmes.

En Occident, la question d'***Alsace-Lorraine***, en Orient les questions de ***Bosnie-Herzégovine*** et de ***Macédoine*** étaient la source profonde de l'*hostilité entre la France et l'Allemagne* d'une part, entre *l'Autriche-Hongrie et la Serbie*, entre *la Serbie et la Bulgarie*, d'autre part. Sur ces motifs de discorde se greffaient l'*exaspération de la rivalité maritime et commerciale* entre l'Allemagne et l'Angleterre, qu'aggravaient les astucieuses et souples méthodes d'expansion économique inaugurées par l'Allemagne ; l'antagonisme entre *la Russie et l'Autriche* pour l'hégé-

monie des Balkans; le désir commun à la Bulgarie et à la Turquie, humiliées dans la guerre balkanique de 1913, de prendre une prompte revanche sur leurs vainqueurs de la veille. Par-dessus tout, la ***belliqueuse politique*** du ***gouvernement allemand***, qui se convertissait aux doctrines des pangermanistes et à leurs visées annexionistes, et épousait leur désir croissant d'expansion militaire et territoriale, faisait planer sur l'Europe la menace d'une guerre qui s'est déchaînée lors de la conflagration générale de 1914.

La guerre générale de 1914 a eu pour cause fondamentale la volonté de guerre de l'Allemagne. L'enchevêtrement et l'opposition des intérêts et des alliances avait pour conséquence nécessaire un équilibre prodigieusement instable. La paix armée était à la merci d'un incident de frontières ou d'un malentendu diplomatique. Cette situation précaire pouvait encore longtemps subsister. Mais l'Allemagne, à l'unanimité, convaincue qu'elle serait infailliblement victorieuse, chauffée à blanc par les prédications pangermanistes, grisée par ses victoires et par sa prospérité matérielle, a voulu ardemment la guerre, une courte guerre de conquêtes territoriales et d'expansion économique, pour s'assurer la domination du monde.

II

RESPECT DE LA PERSONNALITÉ HUMAINE : ABOLITION DE L'ESCLAVAGE ET DU SERVAGE ; ADOUCISSEMENT DE LA LÉGISLATION PÉNALE.

LIBERTÉ RELIGIEUSE : SUPPRESSION DES RELIGIONS D'ÉTAT.

LES LIBERTÉS POLITIQUES : LE RÉGIME REPRÉSENTATIF ; LES PRINCIPALES FORMES DE GOUVERNEMENT.

FORMATION DU RÉGIME DÉMOCRATIQUE : LE DROIT DE SUFFRAGE ; LE SUFFRAGE UNIVERSEL ; L'INSTRUCTION POPULAIRE ; LE SERVICE MILITAIRE.

La vie sociale et les mœurs ont subi au cours du XIXe siècle une *profonde transformation*, qui se poursuit encore de nos

iours. Le point de départ de cette évolution réside dans les idées de liberté, de fraternité, d'égalité, répandues par les philosophes français du XVIIIe siècle et proclamées par la Révolution française. Sous leur action, s'est développé un mouvement généreux de *philanthropie*, qui vise au respect grandissant de la personnalité humaine. Les principaux résultats obtenus sont : l'***adoucissement de la législation pénale***, l'***abolition de l'esclavage et du servage***.

Des mêmes idées dérivé le régime de *tolérance* et de ***liberté religieuse*** — liberté de conscience et liberté des cultes — qui au XIXe siècle s'est substitué à l'ancien régime de l'intolérance et de l'*unité obligatoire de la foi religieuse*. La liberté religieuse a même pour complément dans certains pays la ***neutralité religieuse*** officielle. Elle se traduit par la *séparation des Églises et de l'État*.

Les *institutions politiques* sont celles qui ont subi la plus complète transformation. Au lendemain de la Révolution française, l'ancienne *monarchie absolue* a lentement disparu au cours du XIXe siècle et au début du XXe siècle de tous les États Européens, des deux Amériques et même des vieux empires asiatiques. Elle a été remplacée par des formes nouvelles de gouvernement, *régime représentatif*, *gouvernement parlementaire*, *monarchie constitutionnelle*, *république*, qui reposent sur les principes de la *souveraineté du peuple et de la liberté et de l'égalité politiques*.

L'ancienne société fondée sur le privilège et sur l'inégalité a fait place à un régime nouveau, le ***régime démocratique***, dont les institutions les plus saillantes sont : le ***suffrage universel***, l'***instruction primaire universelle***, le ***service militaire universel***.

LA PHILANTHROPIE MODERNE

La société, sous l'ancien régime, était fondée sur l'inégalité et le privilège, et il en était ainsi depuis des siècles. A cet état de fait correspondait un état d'esprit particulier : ceux qui appartenaient aux classes privilégiées, les nobles, étaient portés à considérer les autres hommes comme des êtres d'une espèce différente. Ils trouvaient naturel de les maintenir dans la servitude ou dans une condition très inférieure, de faire peser sur eux toutes les charges sociales, d'exercer sur eux certaines violences. D'ailleurs le sentiment de la compassion pour les souffrances des

autres était peu répandu; les mœurs comme la législation étaient cruelles.

A partir du XVIII[e] siècle, il se produisit une réaction contre ces mœurs et cet état d'esprit. Les sentiments d'humanité, c'est-à-dire d'amour pour les autres hommes et de pitié pour leurs souffrances, commencèrent à se développer. Des hommes qu'on appela *philanthropes* — amis de l'humanité — s'efforcèrent d'améliorer la condition des classes inférieures. Les uns, surtout en Angleterre et aux États-Unis, où s'était produit un réveil du sentiment religieux, le firent dans un esprit de charité chrétienne. Les autres, surtout en France, s'inspirèrent de la philosophie du droit de nature, qui proclamait que tous les hommes sont libres et égaux en droits. Les philanthropes réussirent à *adoucir les mœurs* : des brutalités, qui autrefois paraissaient naturelles, aujourd'hui semblent honteuses et intolérables. Les principales conquêtes de la philanthropie ont été la suppression de la torture et l'*adoucissement de la législation pénale*, *l'abolition de la traite et de l'esclavage*, *l'émancipation des serfs* et l'*adoucissement général du sort des humbles*.

ABOLITION DE LA TRAITE ET DE L'ESCLAVAGE

Les premiers qui abolirent l'esclavage[1] furent les *quakers*, une secte protestante qui avait fondé en Amérique la colonie de Pennsylvanie. Puis des philanthropes anglais, dont le plus célèbre est *Wilberforce*, firent une généreuse campagne contre la traite. Malgré l'opposition acharnée des marchands de Liverpool, le Parlement anglais finit par *interdire la traite*[2] en 1807. En 1815, les gouvernements représentés au Congrès de Vienne décidèrent d'unir leurs efforts pour obtenir « l'abolition d'un commerce aussi odieux et aussi hautement repoussé par les lois de la religion et de la nature ».

Dès lors la traite ne fut plus qu'un commerce de contrebande, considéré comme immoral et réprimé avec la dernière rigueur. L'esclavage fut aboli successivement par tous les États civilisés qui l'avaient laissé subsister dans leurs colonies, par l'Angleterre en 1834, par la France en 1848. En Amérique, dans les pays tropicaux où le travail se faisait au moyen d'esclaves, l'abolition fut difficile à obtenir : on a vu qu'elle fut l'origine de la san-

1. Sur l'Esclavage, voir chapitre XXI, page 896, et chapitre XXII, page 962.
2. Sur la Traite et la lutte contre la Traite, voir chapitre XXI, pages 896-898.

glante *guerre de Sécession* (1861-1865) aux Etats-Unis. Au Brésil, l'esclavage n'a été définitivement aboli qu'en 1888.

De nos jours, si l'esclavage subsiste dans certains pays musulmans et dans une partie de l'Afrique équatoriale, la traite est en voie de complète disparition. Avec les progrès de la colonisation européenne, ces abominables pratiques sont appelées à disparaître.

ADOUCISSEMENT DE LA PÉNALITÉ

Sous l'ancien Régime, les peines étaient extrêmement variées et aussi étranges que cruelles; les principales étaient la question ou torture, le fouet, la marque, la langue coupée, le poing coupé, le carcan, le pilori. Elles avaient souffert quelque atténuation au cours du XVIII[e] siècle, et cependant, vers 1789, les criminalistes en comptaient encore quarante. La peine de mort était prononcée dans cent quinze cas différents et elle était exécutée au moyen de supplices divers, mais tous barbares : l'écartèlement, le feu vif, la roue, la potence. la décollation.

L'adoucissement de la législation pénale date de la Révolution Française. La Déclaration des Droits de l'Homme porte : « La loi ne doit établir que les peines strictement et évidemment nécessaires ». En conséquence, le Code Pénal de 1791 et celui de 1810 supprimèrent presque toutes les peines corporelles; mais en 1810 subsistaient encore les fers, la marque, la mutilation du poing, le carcan. Ces diverses peines furent supprimées en 1832 par une loi qui marqua un progrès considérable, mais rétablit l'exposition publique, qu'abolit un décret du Gouvernement provisoire en mars 1848. Depuis cette époque, les *peines corporelles ont complètement disparu de la législation pénale française.*

Les peines ont cessé d'être arbitraires et d'être infligées au gré des juges; elles sont déterminées avec soin par la loi, qui laisse toutefois la faculté de choisir pour une même peine entre un maximum et un minimum, suivant la culpabilité du condamné. Depuis la Révolution, est en usage dans les procès criminels le système du *jury*, qui fait prononcer les condamnations et les acquittements, non par des juges enclins par l'exercice de leur profession à tenir tout inculpé pour coupable et à appliquer dans toute sa rigueur la loi sans tenir compte des tempéraments qu'une équité moins stricte et plus humaine commande d'y apporter, mais par de simples citoyens, les *jurés*, dont la liste est arrêtée chaque

année avec soin et publiée dans chaque département. Ce système présente pour l'accusé les meilleures garanties de justice et d'impartialité.

LA PEINE DE MORT

La Révolution conserva la peine de mort, mais déclara qu'elle consisterait désormais dans la simple suppression de la vie. Elle s'exécute, en France, depuis cette époque par la décapitation au moyen de la guillotine. Le code pénal de 1810 réduit à vingt-huit, la revision de 1832 à dix-sept, le nombre des crimes pour lesquels la peine de mort peut être prononcée. Depuis la fin du XVIIIe siècle existe un *mouvement de plus en plus puissant en faveur de l'abolition de la peine de mort.*

Les abolitionnistes font valoir qu'elle est un mal irréparable et que la société peut ainsi se trouver privée de la réparation qu'elle devrait à la victime d'une erreur judiciaire, qu'elle est inefficace puisque la criminalité n'a pas baissé dans les pays où elle est conservée, enfin qu'elle est inutile, puisque le condamné peut, par d'autres moyens, être mis dans l'impossibilité de nuire. Les abolitionnistes ont obtenu gain de cause dans certains pays étrangers où la peine de mort a été supprimée : en Grèce (1862), en Roumanie (1864), en Portugal (1867), en Hollande (1870), en Italie (1890), dans la majorité des Cantons suisses et dans plusieurs États de l'Union américaine. Dans certains pays, elle est encore inscrite dans le Code, mais en fait elle n'est plus en usage. Ainsi en Finlande, il n'y a eu aucune exécution capitale depuis 1826 ni en Belgique depuis 1864. Dans les autres pays, les condamnés à mort sont peu nombreux et bénéficient souvent d'une commutation de peine. Ainsi en France, en 1899, les condamnés à mort ont été au nombre de vingt; pour quatorze d'entre eux, la peine capitale a été transformée en celle de travaux forcés à perpétuité.

La peine de mort tend donc à recevoir, chaque jour, une application de plus en plus rare.

L'ANCIEN RÉGIME RELIGIEUX

On admettait communément, sous l'ancien régime, que tous les sujets devaient penser de la même manière sur toutes les questions essentielles, et que cette manière de penser, plus particulièrement en matière de religion, devait être celle du souverain. Il ne devait donc y

avoir *qu'une religion dans l'État*, et cette religion d'État était *obligatoire* : on n'avait pas le droit de ne pas la pratiquer. C'était le régime de l'*intolérance* religieuse, l'Angleterre protestante mettait les catholiques hors la loi, la France catholique traquait les protestants depuis la Révocation de l'édit de Nantes, l'Inquisition subsistait en Espagne et dans les États italiens. L'unité religieuse était d'ailleurs considérée comme l'indispensable condition de l'unité politique : on pensait, selon l'expression d'un protestant du XVII[e] siècle, que « *la différence de religion défigurait un État* ».

Il y avait par suite union étroite entre l'Église et l'État. Dans les pays protestants comme l'Angleterre, le chef de l'État était en même temps le chef de l'Église. Dans les États catholiques, les souverains reconnaissaient l'autorité du pape en matière spirituelle, et en fait, pour toutes les questions d'ordre temporel, le clergé dépendait d'eux plus que du pape; les évêques français étaient, en vertu du Concordat de 1516, nommés par le Roi de France, puis investis par le pape. Classe privilégiée, le clergé tenait une place considérable dans la société : il avait la surveillance des mœurs et de l'enseignement; il dirigeait presque toutes les œuvres d'assistance; il tenait les registres des baptêmes, des mariages et des décès : ce que nous appelons aujourd'hui l'état civil n'existait que sous la forme religieuse; enfin le clergé percevait des taxes sur les fidèles et possédait généralement de grandes richesses, dont il est juste de reconnaître qu'il consacrait une partie à des œuvres indispensables, qui sont aujourd'hui à la charge de la nation.

LA LIBERTÉ DE RELIGION

Ce régime fut combattu par les philosophes du XVIII[e] siècle, surtout par Voltaire, qui se fit l'apôtre de la *tolérance* en matière de religion. Dès le XVIII[e] siècle, sous l'influence des philosophes, tous les souverains qui pratiquaient le « despotisme éclairé », comme Frédéric II et Joseph II, établirent la tolérance dans leurs États. En Angleterre, où depuis la Révolution de 1688 toutes les formes du protestantisme étaient libres, on commença à tolérer le catholicisme. En France, l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme stipula que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi »; cependant on n'osa établir la liberté des cultes qu'en 1791. De

puis lors le mouvement ne s'est plus arrêté, et la *liberté de croyance*, la *liberté du culte*, et aussi la *liberté de ne pratiquer aucun culte* est devenu le régime de presque tous les États civilisés.

C'est en Russie que l'ancien régime religieux, comme l'ancien régime social, a duré le plus longtemps ; il a été aboli partiellement en 1909. Mais en Russie, ainsi qu'en Roumanie, les israélites restèrent soumis à un régime d'exception. Il faut constater d'ailleurs que, si la tolérance est maintenant inscrite dans la loi, elle n'est pas encore entrée profondément dans les mœurs. Les haines religieuses sont restées extrêmement vives et troublent encore la société moderne. Dans les trente dernières années, sous la forme de l'*antisémitisme*, on a vu renaître dans certains milieux chrétiens les haines du Moyen Age contre les juifs. En Russie les antisémistes, pour des raisons politiques autant que religieuses, ont provoqué d'affreux massacres de juifs, ce que l'on appelle des *pogroms*. Dans les pays latins, l'Église catholique, après avoir longtemps dominé et proscrit la libre pensée, est maintenant elle-même en butte aux attaques des libres penseurs « *anticléricaux* ».

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

Le problème, si important à toutes les époques, des rapports de l'Église et de l'État a reçu, dans la période contemporaine, des solutions diverses. On peut distinguer à ce point de vue trois régimes principaux : le régime de la *religion d'État*, le régime des *religions reconnues par l'État*, et *la neutralité religieuse* ou *séparation des Églises et de l'État*. Dans le premier cas, comme sous l'ancien régime, il existe *une religion privilégiée* qui est celle du chef de l'État. En Angleterre, c'est la religion anglicane, en Espagne, le catholicisme; dans les États scandinaves, le luthéranisme; en Russie et dans les États balkaniques, le christianisme grec ou orthodoxe. Mais la religion d'État n'est plus obligatoire et les autres cultes sont libres. Seule, en 1914, la Russie n'avait pas établi la liberté complète de religion.

Dans le second cas, il n'y a plus une religion d'État privilégiée, *mais plusieurs religions reconnues par l'Etat*, qui jouissent, par suite, d'un caractère officiel et possèdent certains privilèges. Ce fut le régime établi en France après le Concordat par Napoléon, et qui a duré jusqu'en 1905; le clergé catholique, le clergé protestant et le clergé israélite recevaient des trai-

tements de l'État comme fonctionnaires, et se trouvaient, dans une certaine mesure, sous le contrôle de l'État. C'est le régime de l'Autriche, de la Belgique, de la plupart des États allemands.

Enfin, dans le dernier cas, l'*État ne reconnaît plus aucune religion*. Toutes les religions sont tolérées et libres mais les Églises n'ont plus aucun caractère officiel; elles ne sont plus que des associations privées, complètement indépendantes du Gouvernement. C'est le régime de la *séparation des Églises et de l'État* qui a été établi d'abord aux États-Unis, puis dans plusieurs républiques de l'Amérique latine — le Mexique, le Venezuela, la Colombie et le Brésil — et, en France, après l'abolition du Concordat, en 1905.

DISPARITION DE LA MONARCHIE ABSOLUE

Le trait distinctif du régime politique actuel des États civilisés est d'être un ***régime représentatif*** sous lequel les citoyens sont pourvus de nombreuses *libertés politiques*. Sous l'ancien régime, au XVIIIe siècle, les habitants des diverses nations de l'Europe étaient soumis au régime de la *monarchie absolue*, ils étaient les *sujets* d'un souverain héréditaire et lui devaient obéissance. Le souverain concentrait entre ses mains tous les pouvoirs, gouvernait sans partage, sans contrôle, sans souci de l'opinion publique, à l'aide de ministres et de fonctionnaires qu'il choisissait à son gré. Cette forme de gouvernement, la plus ancienne qu'ait connue l'humanité, existait encore au début du XIXe siècle dans les États de l'Asie et dans la plupart des États de l'Europe. Les diverses révolutions qui se sont succédé au cours du XIXe siècle ont amené la disparition graduelle de la monarchie absolue, qui ne subsiste même plus ni en Turquie ni en Russie, les derniers asiles du régime despotique et patriarcal. La plupart des grands États asiatiques, Chine, Japon, Perse, se sont également débarrassés à la fin du XIXe et au début du XXe siècle de cette forme surannée de gouvernement.

LES CONSTITUTIONS

Le régime absolutiste a fait place au régime de la *monarchie limitée*, régime sous lequel les pouvoirs du souverain sont restreints et définis par une ***Constitution***. Le premier État pourvu d'une Constitution a été l'Angleterre, mais la Constitution n'y était qu'un ensemble

de règles et de coutumes qui s'étaient superposées les unes aux autres. L'idée de remplacer la coutume par une Constitution écrite provient des philosophes français du XVIII[e] siècle.

Les deux premières Constitutions écrites furent celles que se donnèrent les États-Unis de l'Amérique du Nord en 1787 et la France révolutionnaire en 1791. La plupart des États ont suivi leur exemple et adopté des constitutions écrites. Il est rare que les divers pays aient trouvé tout de suite la forme de Constitution qui leur convenait; en particulier dans les pays latins, en France et en Espagne, de nombreuses Constitutions mises successivement en vigueur représentent les combinaisons politiques les plus variables.

LE RÉGIME REPRÉSENTATIF

Le régime moderne est ***représentatif***, c'est-à-dire que le peuple participe à la gestion des affaires publiques par l'intermédiaire d'une assemblée de représentants élus, qui détient le pouvoir législatif. Ce sont les Anglais qui, à la suite d'une très longue évolution politique, ont fixé la théorie et les règles du gouvernement représentatif, tel qu'il s'est acclimaté chez les nations continentales. Sous ce régime, les députés tiennent leurs pouvoirs du peuple, en qui réside la souveraineté, mais qui est considéré comme incapable de l'exercer lui-même. Chaque député, quoique élu par une circonscription limitée, représente le peuple tout entier. Il a le droit de faire des lois pour l'ensemble des intérêts généraux ou locaux du pays. Les députés, une fois élus, jouissent d'une entière indépendance dans l'exercice de leurs pouvoirs. Ils ne sont pas des mandataires révocables, mais les représentants légaux de la nation souveraine : ils agissent selon leur conscience, et leur liberté ne peut pas être limitée théoriquement au cours de leur mandat, même par leurs électeurs. Les députés sont élus à temps pour une période déterminée et les élections constituent le seul contrôle légitime et efficace du régime représentatif.

LES DEUX CHAMBRES

Dans la plupart des États qui ont adopté le régime représentatif, l'Assemblée législative, à l'exemple de la Constitution anglaise, se compose de *deux Chambres* : la seconde Chambre est une Chambre haute, aristocratique, ou un Sénat nommé par un collège électoral, spécial et restreint, tandis que la Chambre basse est la représentation directe du peuple et qu'elle est en général nommée par le

corps entier des électeurs. La division du Corps législatif en deux Chambres correspond au désir d'exercer, au moyen d'une Chambre haute, un pouvoir modérateur qui rend difficiles, sinon impossibles, les décisions hâtives, les coups de tête d'une Assemblée unique, exposée dans un moment de passion à ne pas réfléchir aux conséquences de ses actes. Elle a également pour but d'affaiblir la puissance que posséderait une Assemblée unique, puissance qui risquerait de devenir dangereuse pour le pouvoir exécutif. « La nécessité de deux Chambres, écrit un homme d'État anglais, James Bryce, est devenue un axiome de la science politique, elle est fondée sur la croyance, que la tendance innée de toute Assemblée à devenir hâtive, tyrannique et corrompue, doit être réprimée par l'existence d'une autre Chambre égale en autorité ». Le système des deux Chambres a été presque universellement adopté. Le système de la Chambre unique ne se trouve que dans quelques petits États : le Luxembourg, la Grèce, la Serbie, les cantons Suisses.

En France les Chambres ont eu et ont à remplir une double tâche : *voter les lois*; *voter le budget*. L'essentiel du rôle des Chambres a toujours été le vote du budget, qui toujours a dû être présenté d'abord à la Chambre des députés et voté par elle, avant d'être soumis à la Chambre des pairs ou au Sénat. Nulle dépense ne peut être engagée, nul impôt ne peut être perçu, sans un vote préalable du Parlement. Le mode de travail des Chambres est demeuré tel que l'avait réglé la Chambre sous la Restauration. Le budget, par exemple, préparé par les ministres, est étudié par une *commission* qu'élisent les députés. Cette commission fait présenter à la Chambre par les rapporteurs autant de rapports spéciaux qu'il y a de ministres. La Chambre, sur ces rapports, discute et vote d'abord le budget des dépenses, puis le budget des recettes, qui prend une fois voté le nom de *loi de finances*. Ces études détaillées permettent de contrôler rigoureusement, du moins en théorie, l'action des ministres en toutes matières.

LE RÉGIME DE LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

Le régime représentatif revêt deux formes principales : le *régime de la monarchie constitutionnelle* et le *régime parlementaire*.

Dans les monarchies constitutionnelles, il y a d'ordinaire séparation rigoureuse entre les pouvoirs exécutif et législatif. Les *ministres*, qui sont les rouages essen-

tiels du gouvernement, sont librement et réellement choisis, le plus souvent en dehors des Chambres, par le chef de l'État; ils sont renvoyés par lui, quand bon lui semble; ils sont les auxiliaires et les agents d'exécution irresponsables du chef de l'État responsable et ne dépendent que de lui. Le chef de l'État est donc maître du gouvernement, et l'exercice de son pouvoir n'est limité que par l'obligation de respecter la Constitution. Ce fut le cas en France sous le second Empire et dans l'Empire allemand sous les Hohenzollern; c'est le cas aujourd'hui pour les États-Unis.

LE RÉGIME PARLEMENTAIRE

Dans quelques États, dont l'évolution en matière d'institutions politiques est plus avancée, les Assemblées, ou Parlement, détiennent non seulement le pouvoir législatif, mais encore une part du pouvoir exécutif. La volonté des Chambres, qui représentent la Nation, guide et limite le choix des ministres par le chef de l'État irresponsable; les ministres responsables devant les Chambres doivent être les chefs du parti le plus fort dans la Chambre. C'est le système actuellement en vigueur en France, en Angleterre, en Italie. Dans ce système, même si, comme en France, le chef de l'État a le pouvoir de révoquer les ministres, ce pouvoir est illusoire et jamais il n'en fait usage. Par contre, dès que les Chambres ont indiqué par un vote qu'elles n'ont plus confiance dans les ministres, ceux-ci sont obligés de se retirer. Les ministres sont les agents du Parlement; de là le nom de ***système parlementaire***. Dans ce système, les ministres forment un *Cabinet*; l'un d'entre eux porte le titre de *Président du Conseil*. Les ministres sont *solidaires et collectivement responsables* : les actes essentiels de chacun d'eux, comme les actes qui intéressent nécessairement tout le cabinet, sont théoriquement délibérés en commun et approuvés par tous; en sorte que tout vote dirigé contre un acte d'un des ministres atteint du même coup tous les ministres.

LE RÉGIME DIRECT

Au régime représentatif tend à se substituer, dans les pays où l'évolution politique est le plus accentuée, le ***régime direct***. Dans ce régime, les citoyens ne se contentent pas d'être des électeurs qui délèguent leur part de souveraineté à une Assemblée de représentants qui rédigent les constitutions et les lois et votent en leur nom; ils détiennent eux-mêmes le pouvoir législatif et constituant; ils rati-

fient ou repoussent les lois votées par les Chambres, et prennent l'initiative de présenter des projets qui doivent être soumis au vote du peuple, et prennent force de lois, s'ils sont adoptés. Le pouvoir de l'Assemblée des représentants se réduit au rôle de préparer et de présenter les projets de loi. Le régime direct n'a été introduit qu'en Suisse, mais les innovations proposées pour améliorer le régime parlementaire : mandat impératif, referendum, représentation des minorités, fusion de deux Chambres en une seule Assemblée, tendent toutes au système du gouvernement direct par la nation.

LES FORMES DE GOUVERNEMENT

Les formes de gouvernement sont extrêmement variées; les deux principales sont la *république* et la *monarchie*. Dans la république, la fonction du chef de l'État est *élective* et d'une durée limitée. Sauf en Amérique, les républiques sont peu nombreuses. L'Asie n'en compte qu'une de date très récente, la République chinoise (1912). En Europe, en 1914, elles étaient au nombre de trois : la Suisse, la France et le Portugal (depuis 1910). Dans la monarchie, la fonction du chef de l'État se transmet par voie héréditaire.

Républiques et monarchies sont, soit des États *unitaires*, soit des États *fédératifs*. Dans l'état unitaire : Angleterre, France, Italie, Espagne, le pays est tout entier soumis aux mêmes institutions politiques et ne possède qu'un seul gouvernement. L'État fédératif, par contre, se compose d'une réunion d'États particuliers, qui ont chacun leurs lois propres, leur gouvernement distinct, pleine souveraineté dans les affaires intérieures. Seuls les intérêts communs sont enlevés aux États particuliers et transférés au gouvernement fédéral. La forme fédérative est représentée en Europe par l'Allemagne et la Confédération Suisse ; dans le Nouveau Monde, par les États-Unis de l'Amérique du Nord, les Républiques de l'Amérique centrale et méridionale ainsi que par le Dominion du Canada et le Commonwealth australien.

LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

Dans tous les États, la société tend à prendre de nos jours la forme démocratique, c'est-à-dire qu'à l'ancien régime fondé sur l'inégalité et le privilège se substitue progressivement un régime nouveau fondé sur *l'égalité des droits et des devoirs de tous les citoyens*. L'institution démocratique par excellence est, dans l'ordre politique, le ***suffrage universel***, qui existe aujourd'hui dans la plu-

part des États. Au suffrage universel correspondent dans l'ordre social ***l'instruction primaire universelle*** et le ***service militaire universel.***

Si tous les citoyens sont appelés à exercer des droits politiques et à voter, il est nécessaire et indispensable que l'État assure à tous au moins une instruction élémentaire. Mais ces droits engendrent aussi un devoir inéluctable et sacré : celui de concourir par les armes à la défense de la patrie commune.

LE DROIT DE SUFFRAGE

La volonté nationale s'exprime par le vote des citoyens auxquels la loi reconnaît le droit de suffrage politique.

La majorité des suffrages exprimés dans un même sens est considérée, en pratique, comme l'expression de la volonté nationale. Le droit de vote a d'abord été réservé à une minorité privilégiée. Les députés, représentants du pays, n'étaient élus que par une faible partie du pays. Le droit de suffrage n'était reconnu qu'à ceux des citoyens qui possédaient une certaine fortune, constatée par le paiement d'une somme déterminée d'impôts, le *cens*. En France, sous la monarchie constitutionnelle, le régime électoral a été un régime de suffrage restreint et censitaire.

Le système censitaire reposait sur cette idée empruntée à l'Antiquité, que seul celui qui possède s'intéresse à la bonne gestion des affaires publiques et au salut de l'État. Elle était ainsi résumée en 1789 par un membre de la Constituante : « Nul homme n'est vraiment citoyen, s'il n'est propriétaire ». Le système du suffrage restreint était inspiré des craintes que donnait aux politiques du XVIIIe siècle l'ignorance du peuple, pour qui, disait-on, « il n est jamais de siècle de lumière ». Robespierre proposant d'établir le suffrage universel était qualifié de « vil et détestable incendiaire ».

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Dans le cours du XIXe siècle, le régime censitaire a fait, peu à peu, place au régime du suffrage universel, c'est-à-dire au droit de vote pour tous les citoyens à partir d'un certain âge, vingt et un ans ou vingt-cinq ans. Le suffrage universel date en France de la Révolution de 1848; depuis il n'a jamais cessé d'être en usage dans toutes les élections communales, départementales, législatives.

Il a été adopté également dans les Républiques américaines l'Empire allemand, les États scandinaves, la Belgique, l'Espagne

et l'Autriche. Dans tous les États du monde civilisé, l'évolution politique tend de plus en plus à écarter le régime censitaire et à élargir profondément le suffrage. Mais en pratique on exige de l'électeur certaines garanties de capacité. La plus sérieuse et la plus légitime de ces garanties est celle qu'offre l'instruction élémentaire. Aussi, en certains pays, l'électeur, avant d'être admis à exercer son droit de suffrage, doit subir un examen scolaire. Par exemple, en Italie, jusqu'en 1912, étaient seuls électeurs les citoyens ayant satisfait à un examen sur les matières comprises dans le cours élémentaire obligatoire. En Portugal, seul jouit du droit de suffrage le citoyen qui sait lire et écrire ou qui est chef de famille.

Dans les pays de suffrage universel, le droit de vote est en général réservé à la population masculine; un fort courant se dessine, surtout dans les pays anglo-saxons, en faveur de l'attribution du droit de vote aux femmes. Elles possèdent déjà les mêmes droits électoraux que les hommes dans certaines colonies anglaises telles que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dans le quart des Etats des Etats-Unis ; le mouvement féministe fait de si rapides progrès dans l'Union, qu'on peut prédire bientôt l'égalité complète entre hommes et femmes aux Etats-Unis. En Europe, la Finlande et la Norvège étaient au début du XXe siècle les seuls pays où les femmes jouissaient du droit de suffrage.

Le suffrage universel est une institution d'une portée capitale. Il consacre l'égalité politique de tous les citoyens, il est l'expression la plus directe de la souveraineté nationale, proclamée par la Révolution française, principe qui est le fondement de la démocratie moderne.

OBLIGATION SCOLAIRE

Sous l'ancien régime, les gouvernements se préoccupaient assez peu de l'instruction du peuple. En France des ordonnances royales avaient prescrit l'établissement d'écoles dans toutes les paroisses; elles étaient restées lettre morte.

Si l'on s'en rapporte aux Cahiers de 1789, on peut constater qu'à cette date, la grande majorité des paysans étaient illettrés; dans beaucoup de pays, il n'y avait que des maîtres d'école ambulants; dans certaines provinces, comme l'Auvergne et le Limousin, on ne trouvait pas une école pour vingt villages.

Cependant, dès le XVIIIe siècle, sous l'influence des doctrines

philosophiques, quelques souverains s'efforcèrent de développer l'instruction populaire : en Prusse, Frédéric II la rendit théoriquement *obligatoire*. Le régime de l'obligation scolaire s'établit plus tôt que partout ailleurs dans les pays allemands et dans les pays scandinaves. Aujourd'hui encore, ce sont les pays où on compte le moins d'illettrés.

En France, toutes les Assemblées révolutionnaires proclamaient la nécessité d'instruire les classes populaires. Sur l'initiative de Danton, la Convention vota en 1793 le *principe de l'instruction primaire gratuite et obligatoire*, mais elle y renonça après le 9 Thermidor et la chute du parti démocratique. L'enseignement populaire, dont Napoléon Ier laissa le soin aux Frères de la Doctrine chrétienne, ne commença à se développer que sous la monarchie de Juillet, par la *loi Guizot* (1833), qui obligeait toute commune à ouvrir au moins une école primaire et, si la population était de plus de 6000 habitants, à ouvrir une école primaire supérieure. Le budget de l'enseignement primaire se monta à trois millions, somme qui parut alors considérable. Sous la seconde République la loi *Falloux*, défavorable à l'enseignement par l'État, aida néanmoins beaucoup au développement de l'instruction populaire au moyen des écoles libres. D'autre part, pour la première fois, il fut pris souci de l'instruction des femmes, et la loi obligea toute commune de plus de 800 habitants à ouvrir une école primaire de jeunes filles.

L'un des principaux obstacles au développement de l'instruction populaire était l'obligation de payer une rétribution à l'instituteur. Si minime qu'elle fût, elle suffisait à éloigner un grand nombre d'enfants de l'école, soit avarice des paysans, soit impossibilité réelle de payer. Dès lors que le suffrage universel était établi, il n'était pas admissible qu'un citoyen pût voter sans être en état de juger par lui-même, faute de savoir seulement lire, pour qui et pour quoi il était appelé à voter. Aussi sous le second Empire, *Duruy*, ministre de l'Instruction publique, détermina-t-il Napoléon III à assurer à tous les enfants la possibilité de s'instruire, en donnant la gratuité aux familles indigentes (1867). Il voulait même la gratuité pour tous et l'obligation. « Dans un pays de suffrage universel, disait-il, l'enseignement primaire et obligatoire, étant pour la société un devoir et un profit, doit être payé par la communauté ». L'Empereur approuvait les idées de Duruy. La catastrophe de 1870 en empêcha la réalisation, et ce fut la troisième République, avec Jules Ferry,

qui donna à la France l'instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque.

L'OBLIGATION MILITAIRE

Les armées de l'ancien régime étaient des armées de soldats mercenaires, ou soldats de métier, recrutés par enrôlement. Exceptionnellement, quand les soldats enrôlés ne suffisaient pas, on obligeait les paroisses à fournir chacune un certain nombre d'hommes, ce qu'on appelait en France les « miliciens ». En Prusse le Roi-Sergent, Frédéric-Guillaume, après avoir proclamé le principe du service obligatoire, établit une institution analogue.

Mais quand la France révolutionnaire fut obligée de lutter contre les coalitions européennes, elle eut recours au principe posé par le Roi-Sergent, le principe *de l'obligation du service militaire* pour tous les citoyens; les armées françaises devinrent alors des *armées nationales*. Après le désastre d'Iéna, la Prusse à son tour mit réellement en vigueur le service militaire obligatoire pendant les guerres de 1813-1814.

En 1815, la paix ayant été rétablie en Europe, on revint en fait au système des armées de métier, recrutées principalement par enrôlement volontaire. En France on complétait le contingent par le moyen du *tirage au sort*; les gens aisés qui tiraient un « mauvais numéro » et qui étaient appelés au régiment pouvaient payer un remplaçant. Mais le roi de Prusse Guillaume Ier prit l'initiative de rétablir en Prusse le service obligatoire pour tous (1862); l'armée prussienne eut ainsi une grande supériorité numérique qui lui permit de vaincre en 1866 et en 1870. Dès lors, la France et presque tous les États ont adopté, à l'exemple de la Prusse, le service militaire obligatoire. En France, depuis 1905, toutes les exemptions de service, tous les privilèges ont été supprimés : le service actif a été de deux ans, puis de trois ans pour tous les citoyens; l'organisation militaire est rigoureusement démocratique.

En Allemagne, le service actif était de deux ans dans l'infanterie, de trois ans dans la cavalerie; mais les jeunes gens qui avaient reçu l'instruction secondaire ne faisaient qu'un an de « volontariat » dans des conditions spéciales. L'Angleterre était le seul pays d'Europe dont l'armée continuait, en 1914, à se recruter par enrôlement volontaire.

III

LES DOCTRINES SOCIALES ET LA LÉGISLATION OUVRIÈRE

De profondes inégalités économiques et sociales subsistent encore dans les démocraties modernes; elles ont même été accentuées par l'évolution économique au cours du XIXe siècle. Cette évolution a eu pour résultat la *formation d'une société capitaliste* — où les capitaux sont le levier essentiel de la vie économique et sociale. Deux classes se trouvent en présence : d'une part, une aristocratie d'argent, d'autre part une masse immense d'ouvriers salariés, soumis à la loi de l'offre et de la demande et réduits à une condition misérable.

Ces faits ont provoqué l'apparition de doctrines nouvelles dites ***socialistes***, qui se proposent de *détruire les inégalités sociales par une complète réorganisation économique*. Les principaux théoriciens socialistes ont été l'Anglais ***Owen***, les Français ***Saint-Simon***, ***Fourier***, ***Louis Blanc***, ***Proudhon***, et l'Allemand ***Karl Marx***, qui a fondé le collectivisme, c'est-à-dire la doctrine de la propriété collective des moyens de production.

La diffusion des doctrines socialistes a eu pour résultat la formation dans les divers pays de *partis socialistes nationaux*, unis entre eux par une *Fédération internationale*. L'action des partis socialistes n'a pas abouti à la révolution sociale; mais, sous leur pression, le régime capitaliste s'est partiellement modifié, et la condition des classes laborieuses s'est améliorée par l'apparition d'institutions nouvelles, les *syndicats* ou associations professionnelles d'ouvriers, les *coopératives*, et la création d'une *législation ouvrière*.

FORMATION DU RÉGIME CAPITALISTE

La Société moderne est une ploutocratie, c'est-à dire qu'elle est dominée par une aristocratie d'argent qui a remplacé presque partout l'ancienne aristocratie de naissance. Ce régime, que l'on appelle aussi quelquefois le ***régime capitaliste*** — parce qu'il est fondé sur la toute-puissance du capital, — s'est formé dans la première moitie du XIXe siècle. Il est le résultat : 1° des doctrines répandues par les « économistes » du XVIIIe siècle ; 2° des transformations économiques et particulièrement du développement de la grande industrie.

A partir de la fin du XVIIIe siècle en effet, sous l'influence des économistes qui enseignaient qu'il fallait « laisser faire » la nature et supprimer toute règlementation, l'ancien régime industriel et corporatif fut progressivement ruiné en France et dans la plupart des autres États : en France, l'Assemblée Constituante établit la ***liberté du travail***, c'est-à-dire qu'elle abolit les corporations et interdit la formation de toute association de métier. Mais cette liberté du travail ne fut profitable qu'aux patrons : désormais l'ouvrier se trouva isolé en face d'eux, donc faible et incapable de défendre, avec chance de succès, ses intérêts contre l'intérêt patronal.

D'autre part on a vu que, dans la même période, les progrès du machinisme avaient eu pour conséquence le développement de la grande industrie, c'est-à-dire la *concentration de la production en un petit nombre de mains*. Comme il fallait désormais des capitaux de plus en plus considérables pour se procurer l'outillage mécanique et pour pouvoir soutenir la concurrence, les entreprises industrielles appartinrent à une minorité de *capitalistes* qui employaient de grandes quantités d'ouvriers payés à très bas prix. Et tandis que, d'un côté, les chefs d'industrie, les commerçants, les financiers édifiaient rapidement de très grandes fortunes, on voyait par contre croître la misère d'un grand nombre d'ouvriers réduits à des salaires tout à fait insuffisants pour subsister.

Cet *antagonisme des classes* est le trait le plus saisissant du nouveau régime industriel. Sous l'ancien régime de la corporation et du petit atelier, il existait une solidarité souvent réelle entre l'employeur et l'employé ; le patron vivait et travaillait généralement avec ses ouvriers. Au contraire, sous le régime capitaliste, la distance est devenue de plus en plus grande entre la classe patronale et la classe des ouvriers salariés ; dans les entreprises industrielles, montées sous forme de sociétés anonymes par actions, le patron n'est même plus « qu'un être impersonnel, une fédération de capitaux », représenté par un directeur, simple agent du conseil d'administration.

CONDITION S OUVRIERS SALARIÉS

L'État n'intervenant plus d'aucune manière entre les patrons et les ouvriers, sauf pour interdire à ceux-ci de s'associer et de faire grève, les patrons purent exercer d'abord un véritable *despotisme économique*. Toutes les enquêtes officielles ou privées faites entre 1830 et 1859

révélèrent la condition lamentable des ouvriers salariés. En Angleterre, vers 1830, un dixième de la population ouvrière de Manchester vivait dans des caves, et les salaires moyens étaient de *dix à douze francs par semaine*. En France, vers 1840, dans la région rouennaise, les tisserands de coton travaillaient jusqu'*à seize et dix-sept heures par jour pour un salaire moyen de un franc quarante cinq centimes*. L'exploitation du travail des femmes et des enfants donnait lieu à des abus particulièrement odieux : il y avait à Sainte-Marie-aux-Mines, dans les Vosges, des dévideurs de trames *âgés de quatre à cinq ans*. Louis Blanc affirme que des femmes, en 1847, étaient réduites au salaire *de 45 centimes par jour*. A ce régime la mortalité était effrayante dans les régions ouvrières : à Mulhouse, la durée moyenne de l'ouvrier de fabrique était de vingt-cinq ans, alors qu'elle était de trente-six ans pour le reste de la population.

LE SOCIALISME

Ces faits provoquèrent une réaction contre la doctrine des économistes dits *libéraux*, et l'apparition de doctrines nouvelles auxquelles on a donné vers 1830 le nom de doctrines ***socialistes***.

Les doctrines socialistes sont extrêmement diverses. Toutes sont d'accord pour critiquer et condamner le régime du « laisser faire », auquel elles reprochent d'engendrer la surproduction, le gaspillage, l'anarchie économique. Toutes sont d'accord surtout pour critiquer et pour condamner le régime capitaliste, qui accentue les inégalités sociales, réserve tous les bénéfices à la minorité qui possède les capitaux, réduit le plus grand nombre à la condition de salariés et développe ainsi le paupérisme et la misère. Toutes sont d'accord pour demander une réorganisation économique profonde, qui mette fin à « l'exploitation de l'homme par l'homme » et qui établisse la « souveraineté du travail ».

Mais les théoriciens socialistes ne sont plus d'accord sur les moyens à employer pour transformer l'organisation sociale, et ils le sont encore moins sur la façon de concevoir l'organisation nouvelle. D'une manière générale, on peut distinguer parmi eux deux tendances opposées : les uns sont *étatistes*, c'est-à-dire qu'ils veulent réformer la société principalement par l'action de l'État et attribuer à celui-ci la propriété des moyens de production, les autres sont *anti-étatistes*, c'est-à-dire qu'ils veulent que la société se transforme par elle-même, sans le concours de

l'État. A la limite du socialisme anti-étatiste commence l'anarchisme, qui demande la suppression complète de l'État et exalte les idées de révolte.

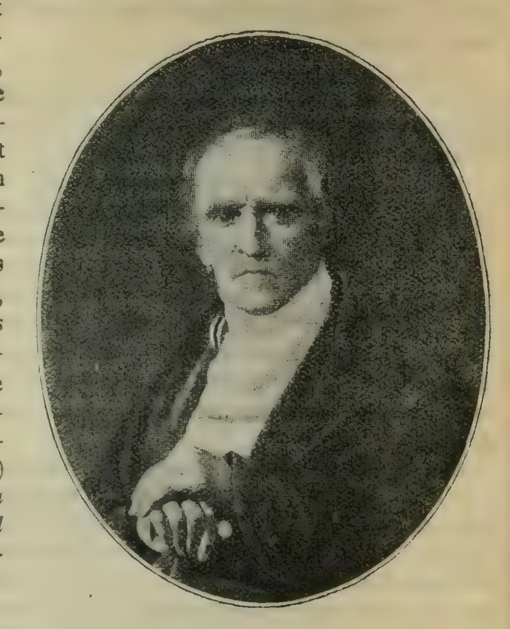
LE SOCIALISME UTOPIQUE

Il y a eu un grand nombre de théoriciens socialistes au XIXe siècle. On peut distinguer parmi eux une première génération, représentée par les Français *Saint-Simon* et *Fourier* et par l'Anglais *Owen*. On les appelle quelquefois les socialistes *utopiques*, parce qu'ils se sont efforcés de déterminer *a priori* l'organisation de la cité idéale, et parce que leurs œuvres sont d'inspiration sentimentale, religieuse même, et romantique. A l'époque où elles parurent, ces œuvres suscitèrent beaucoup de railleries ; pourtant on y trouve déjà tout l'essentiel de la doctrine socialiste, une critique pénetrante de l'organisation économique et la plupart des formules qui sont inscrites aujourd'hui dans tous les programmes socialistes.

Saint-Simon (1760-1825), noble ruiné et ancien officier, est plutôt un précurseur du socialisme qu'un socialiste proprement dit. Ses principaux ouvrages, la célèbre *Parabole*, le traité du *Système industriel*, le *Nouveau Christianisme* parurent sous la Restauration, de 1819 à 1825. L'idée essentielle de Saint-Simon est que l'humanité peut atteindre le bonheur par une exploitation rationnelle des richesses du globe ; pour cela, il faut éliminer de la société la classe des oisifs et donner la direction de l'État aux savants, aux penseurs et aux travailleurs industriels — patrons et ouvriers — ; mais la régénération économique doit aller de pair avec la régénération morale ; il faut renouveler le christianisme et lui donner comme principe et comme but « l'amélioration la plus rapide possible du sort de la classe la plus pauvre ». Saint-Simon eut des disciples enthousiastes recrutés, pour la plupart, dans l'élite de la jeune bourgeoisie. Les Saint-Simoniens formèrent, sous la direction de *Bazard* et d'*Enfantin*, une véritable secte religieuse, et donnèrent aux doctrines du maître des conclusions nettement socialistes. Leur organe *le Globe* prit pour devise : « A chacun suivant sa capacité ; à chaque capacité suivant ses œuvres ».

Fourier (1772-1837) appartenait à la petite bourgeoisie provinciale ; il fut un obscur employé de commerce. Il raconte qu'ayant vu payer devant lui une pomme quatorze sous, alors qu'il venait d'un pays où des pommes de la meilleure qualité se

vendaient quatorze sous le cent, il fut frappé du désordre économique et voulut y trouver un remède. Dès 1804, sous le titre de *Harmonie universelle*, il publiait un abrégé de son système, qu'il développa ensuite dans plusieurs grands ouvrages, la *Théorie des quatre mouvements* (1808), le traité de l'*Association domestique-agricole* (1822) et le *Nouveau monde industriel* (1829). Le système de Fourier, c'est la transformation de l'organisation économique et sociale par l'association, « forme terrestre de l'attraction universelle » ; il expose en détail le plan et le fonctionnement de l'association harmonique idéale, qu'il appelle la *phalange*, et dont le domaine forme le *phalanstère*. Les œuvres de Fourier, de forme compliquée et pleines de bizarreries, n'eurent d'abord



FOURIER (1772-1837).
Portrait peint par Jean GIGOUX.
Musée du Luxembourg. — Phot. Hachette.

Fourier est un des représentants les plus illustres du socialisme utopique. Fils d'un marchand de draps de Besançon, tour à tour commis de magasin à Lyon, Rouen, Marseille, il est l'inventeur de la théorie sociale la plus originale qui ait été conçue. Ses œuvres sont un curieux monument de l'imagination humaine. A côté de rêveries bizarres, d'étrangetés, de conceptions extravagantes, qui semblent sortir de la cervelle d'un fou, se trouvent des critiques vigoureuses des désordres sociaux et des anomalies du commerce, des aperçus neufs et judicieux sur les avantages de l'association. Après de nombreux essais infructueux, Fourier finit par trouver, en 1830, *des bailleurs de fonds pour créer sous sa direction un phalanstère à Condé-sous-Vire ; il vit ses tentatives avorter, mais non ses espérances, qu'il conserva jusqu'à son dernier jour ; il mourut pauvre, mais heureux, parce qu'il était entouré de disciples peu nombreux, mais convaincus.*



PROUDHON (1809-1865).

Photographie Reutlinger.

Né dans le peuple, resté peuple lui-même, — il fut ouvrier imprimeur — Proudhon s'était juré, dès qu'il commença à écrire, de « travailler sans relâche, par la philosophie et par la science, à l'affranchissement complet de ses frères et compagnons ». Fidèle à son serment, il devint le plus convaincu, en même temps que le plus savant et l'un des penseurs les plus originaux du dix-neuvième siècle. De 1847 à 1850, il se mêla aux luttes politiques, publia plusieurs journaux et siégea à l'Assemblée Constituante, où son action fut d'ailleurs médiocre. Son influence fut grande sur les théoriciens socialistes du second empire, ainsi que dans les premiers Congrès de l'Internationale, mais à partir de 1864, sa doctrine ne tarda pas à être supplantée par celle de Karl Marx. Proudhon a préconisé un socialisme « légalitaire » qui n'attend aucune réforme profonde de la violence et un socialisme « libertaire » qui s'oppose à toute tyrannie de l'État. Proudhon était un philosophe plus qu'un homme d'action : c'est ce qui apparaît sur ce portrait, où l'homme est ramassé sur lui-même dans une attitude de méditation concentrée ; sous le front, haut comme une tour, le regard est singulièrement aigu et pénétrant.

que peu de lecteurs. Cependant, Fourier eut quelques disciples qui formèrent *l'école sociétaire* ; ils tentèrent même, d'ailleurs sans succès, d'appliquer le système de leur maître et de fonder un phalanstère.

En Angleterre, un industriel philanthrope, ***Robert Owen*** (1771-1858), proposait, à la même époque, une réorganisation de la société par la suppression du régime capitaliste.

Ayant acheté des terres aux États-Unis, il essaya, comme les Fouriéristes, de fonder une colonie socialiste modèle, la *Nouvelle Harmonie*; la tentative échoua complètement.

Revenu en Angleterre et s'étant mêlé à l'agitation ouvrière, Owen arriva à la conclusion plus pratique qu'on pourrait réorganiser l'industrie, l'agriculture et le commerce par la *coopération* ; il

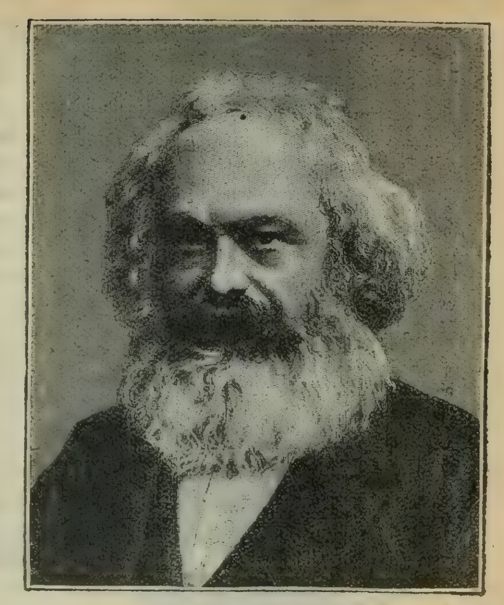
fut l'initiateur du mouvement coopératif qui a pris de nos jours une grande extension et dont il sera question plus loin.

LOUIS BLANC PROUDHON KARL MARX

Dans la période suivante, le socialisme finit par se dépouiller complètement de son caractère utopique.

A l'exemple d'Owen, les principaux théoriciens, en France *Louis Blanc* et *Proudhon*, en Allemagne *Karl Marx*, s'adressèrent plus directement aux classes ouvrières qu'ils connaissaient mieux et sur lesquelles leur influence fut beaucoup plus grande.

Louis Blanc (1812-1882), un journaliste qui avait été disciple de Saint-Simon, exposa, dans un livre intitulé l'*Organisation du tra-*



KARL MARX (1814-1883).

Photographie.

Karl Marx, le fondateur du socialisme scientifique, a été un penseur et un homme d'action, dont l'énorme influence sur son entourage et ses disciples s'explique par ses facultés d'organisation, par sa ténacité, ses très vastes connaissances, l'indépendance de sa position, l'affabilité de ses manières et la connaissance des langues européennes. D'origine israélite, né à Trèves, il fut d'abord collaborateur a une feuille libérale de Cologne, la Gazette rhénane. *Après la suspension de ce journal, il se réfugia en France, puis en Belgique, et ne rentra en Allemagne que lors de la Révolution de* 1848. *Expulsé au printemps de* 1849, *il vécut désormais à Londres, où il fonda* l'Association Internationale des Travailleurs (28 *septembre* 1864) *dont il fut l'âme.*

Karl Marx était vigoureux et trapu, de taille au-dessus de la moyenne. La tête forte est plantée sur de larges épaules. La figure sillonnée de rides profondes, encadrée de longs cheveux blancs touffus rejetés en arrière, est illuminée par des yeux bruns, surplombés par des sourcils épais et profondément enchâssés dans les orbites. Le front est très haut, les joues musculeuses; les lèvres fortes sont à moitié voilées par des moustaches bien fournies qui rejoignent une longue barbe grisonnante et drue.

vail (1840), un programme pratique de socialisme d'État, qui peut se résumer ainsi : tout homme a droit au travail et la société a le devoir de procurer du travail à tous. L'État, représentant la société, doit être « le banquier des pauvres ». Il fournira donc aux ouvriers l'argent nécessaire à la fondation, pour chaque industrie, d'*ateliers sociaux*, où les travailleurs se dirigeraient eux-mêmes et toucheraient, en dehors de leur salaire, un quart des bénéfices nets.

Les idées de Louis Blanc eurent un grand succès parmi les ouvriers ; on sait qu'ils le portèrent au pouvoir, en 1848, dans l'espoir qu'il les appliquerait, et que Louis Blanc ne put y parvenir.

Proudhon (1809-1865), fils de paysan et ouvrier — il fut correcteur d'imprimerie — est peut-être le plus original et le plus profond des penseurs socialistes. Il a publié de 1840 à sa mort un très grand nombre d'ouvrages : *Qu'est-ce que la propriété?* (1840); *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère* (1846); *De la justice dans la Révolution et dans l'Église* (1858); *De la Capacité politique des classes ouvrières* (1865), etc. L'œuvre touffue de Proudhon se résume difficilement : il n'y a pas un système, mais plusieurs systèmes proudhoniens. Bien que son hostilité irréductible contre l'État et la violence de ses formules aient fait de lui le maître des anarchistes, Proudhon était en réalité « un réformateur pratique et modéré ». La conclusion principale de sa doctrine, c'est que « la justice doit se réaliser partout par l'égal échange, par la mutualité : mutualité entre les ouvriers et les maîtres par l'égalité du produit et du salaire; entre les vendeurs et les acheteurs par l'égale valeur des produits échangés; entre les prêteurs et les emprunteurs par l'organiation du crédit gratuit »[1]. On a donné à cette théorie le nom de *mutuellisme*.

L'Allemand ***Karl Marx*** (1818-1883) a fondé la doctrine qui, sous le nom de ***collectivisme***, est aujourd'hui encore la plus répandue. Il la formule dans le *Manifeste communiste* de 1847, qui se termine par la formule célèbre : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous! » Mais son œuvre maîtresse est le *Capital*, dont le premier volume parut en 1867. Le socialisme marxiste se présente, non comme une doctrine idéale de justice, mais

1. Georges Weill, *Histoire du mouvement social en France*, page 39.

comme la conclusion nécessaire de l'évolution économique. Les ouvriers doivent s'organiser, en face de la bourgeoisie capitaliste, en un *parti de classe international* qui, grâce à la lutte des classes, s'emparera des pouvoirs publics et établira le collectivisme, c'est-à-dire la *propriété collective des moyens de production et d'échange*, terres, mines, fabriques, chemins de fer, banques, etc. La répartition des produits se fera dans la société collectiviste conformément au principe : à chacun selon son travail.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE

Les théories nouvelles se répandirent peu à peu dans les milieux ouvriers et déterminèrent la formation de partis socialistes, dont l'importance n'a cessé de croître jusqu'à nos jours. La France, l'Allemagne et la Russie ont été les principaux centres d'action et d'agitation socialistes.

Les premiers groupements s'organisèrent entre 1830 et 1848 sous forme de sociétés secrètes, comme les groupements républicains. En France, ils étaient composés surtout, non pas de disciples de Saint-Simon et de Fourier, mais de révolutionnaires qui avaient adopté la doctrine du *communisme* absolu exposé sous le Directoire par Gracchus Babeuf. En même temps, les idées de Louis Blanc sur l'organisation du travail se répandaient dans la population ouvrière parisienne. Mais ce premier mouvement socialiste, dont *Blanqui* fut un des chefs les plus ardents, prit fin avec les journées de 1848. Après la réaction qui s'ensuivit, on crut à la disparition définitive du socialisme.

Il reparut pourtant au grand jour vers 1860. Dans cette période, l'influence de Karl Marx devint prépondérante, et, sous son impulsion, le mouvement socialiste prit un caractère international. Marx fut un des promoteurs de l'*Association internationale des travailleurs*, fondée à Londres en 1864, sous la forme d'une fédération de sections autonomes. L'Internationale eut des ramifications dans toute l'Europe et adopta un programme collectiviste. En 1871, quelques-uns de ses membres participaient à l'insurrection de la Commune. Persécutée dès lors par les gouvernements, déchirée d'ailleurs et affaiblie par des divisions intérieures — entre marxistes et anarchistes —, elle finit par se dissoudre (1876).

Mais à ce moment même se constituait en Allemagne un

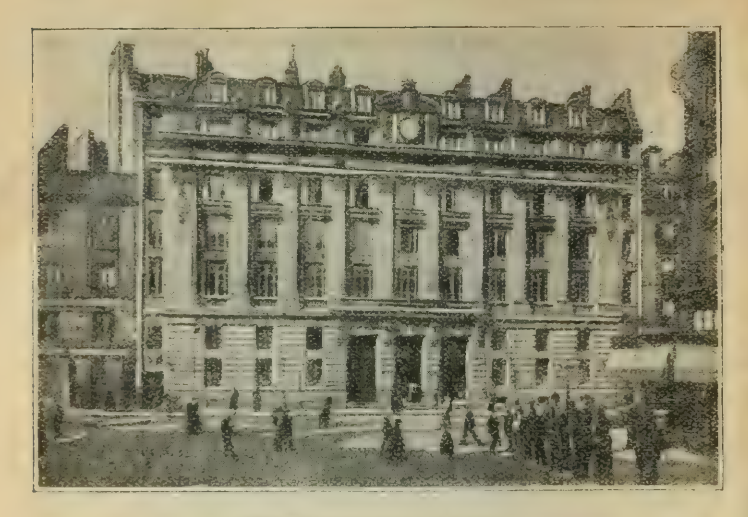
parti ouvrier socialiste, fortement organisé, et qui adopta également le programme de Marx (1875). Le parti allemand servit dans la suite de modèle aux socialistes de tous les pays. Le mouvement socialiste contemporain a abouti ainsi à la formation de **partis socialistes nationaux**, qui ont une organisation régulière et permanente, tiennent des Congrès annuels et sont pour la plupart représentés dans les Parlements. Ces partis étaient d'ailleurs affiliés à une *Fédération internationale* qui tenait, elle aussi, des Congrès réguliers.

SYNDICATS ET COOPÉRATIVES

Nulle part les socialistes n'ont obtenu encore l'abolition du régime capitaliste. Mais, en partie sous leur influence et sous leur pression, ce régime tend à se modifier : il y a de nos jours, sinon une révolution sociale, du moins, une évolution caractérisée par le développement d'institutions nouvelles, *syndicats et coopératives*, et par la création d'une *législation ouvrière*.

Pour lutter contre l'arbitraire patronal auquel ils étaient soumis, les ouvriers n'avaient d'autre ressource que de s'associer. Ils formèrent des associations professionnelles, bien que la loi le leur défendit, appelées en France **syndicats**, en Angleterre *trade-unions*. Ces associations furent longtemps persécutées par les patrons et les gouvernements. De nos jours, elles ont fini par obtenir presque partout l'existence légale, et jouent un rôle considérable dans la vie économique et sociale. Groupées en puissantes fédérations de métier, qui s'unissent à leur tour en une Fédération nationale, elles tendent à former comme un État dans l'État.

C'est en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis que les syndicats d'ouvriers comptent le plus grand nombre d'adhérents et sont le plus fortement organisés. En France, le nombre des ouvriers syndiqués est beaucoup moins élevé, mais les syndicats se développent rapidement; ils étaient en 1912 au nombre de plus de 5000, non compris les syndicats agricoles, et groupaient plus d'un million de membres; ils représentent aujourd'hui, en France, le quart de la population ouvrière. Les syndicats forment soit des *Fédérations* qui englobent les ouvriers d'une même branche d'industrie — ainsi la Fédération du Livre —, soit des groupements régionaux qui ont leur centre dans les *Bourses du Travail*. Il existe actuellement 150 Bourses du travail, qui ont pour mission de régulariser le marché de la main-



Bourse du travail de Paris.
Photographie Lévy.

d'œuvre, de parer aux crises de chômage, de distribuer des secours, de favoriser l'enseignement professionnel, etc. En 1902, a été fondée à Paris une Fédération nationale : *la Confédération Générale du Travail*, qui se propose de diriger toutes les fédérations ouvrières et les Bourses du Travail. L'activité des syndicats se manifeste, dans le domaine professionnel, par une intervention dans les contrats entre patrons et ouvriers, par des efforts pour établir un salaire minimum ou syndical, par l'institution de caisses de secours mutuel et de bureaux de placement, par la surveillance de l'apprentissage, par la création de marques syndicales ou *labels* qui attestent que tel travail a été effectué au prix fixé par le tarif syndical, enfin par l'organisation des grèves. Le nombre des grèves s'est accru au XIXe siècle d'une manière inquiétante. On comptait en France, vers 1900, environ 650 grèves par an. En 1910, ce chiffre a dépassé 1200; de 170000, le nombre des grévistes est passé à 340000, soit une augmentation du double.

Le développement et les résultats de l'organisation syndicale ont donné naissance à une doctrine et à un parti nouveau, le *syndicalisme*, dont l'arme principale est la grève, et qui se pro-

pose par la *grève générale* de paralyser et de détruire le régime capitaliste.

Le mouvement ***coopératif*** a un caractère pacifique, à la différence du mouvement syndical, bien que, dans la pensée de son fondateur Owen, il fût destiné à renouveler entièrement l'organisation économique. D'une part, les ouvriers devaient s'associer dans des *coopératives de production*, où ils travailleraient pour leur propre compte et répartiraient entre eux le bénéfice de leur travail. D'autre part, ils devaient s'associer dans des *coopératives de consommation*, pour acheter en commun les objets nécessaires à leur consommation et les obtenir à meilleur prix. Ainsi serait supprimé le parasitisme industriel et commercial. Mais seules les coopératives de consommation ont réussi à se développer. En Angleterre, il y avait en 1907 près de 1500 coopératives comptant plus de deux millions d'associés et faisant un chiffre d'affaires de plus de 1700 millions de francs ; certaines fédérations de coopératives ont leurs usines, leur flotte marchande et même des domaines aux colonies. En Belgique, la coopérative socialiste la *Maison du Peuple*, fondée en 1882 avec un capital de 700 francs, groupait, en 1899, 18000 familles et possédait des immeubles d'une valeur de deux millions.

LES LOIS OUVRIÈRES

Le développement et les abus du régime capitaliste, la formation des organisations ouvrières, les conflits de plus en plus fréquents et de plus en plus violents entre les patrons et les salariés, ont obligé l'État à se départir de son attitude primitive de non-intervention. De nos jours, il existe, dans tous les pays industriels, une ***législation ouvrière*** plus ou moins importante. Elle est particulièrement développée dans les colonies anglaises d'Australasie, Australie et Nouvelle Zélande.

Les premières lois ont été votées sur l'*initiative* des *philanthropes*, préoccupés surtout de mettre un terme à l'exploitation des femmes et des enfants par les patrons d'industrie : ce sont des lois qui interdisent d'employer les enfants avant un certain âge — avant 8 ans, d'après la loi française de 1841 — ou encore qui interdisent d'employer les femmes et les enfants à certains travaux, travail de nuit, travail dans les mines, etc.

Plus tard, quand la classe ouvrière a commencé à s'instruire,

à s'organiser et à voter, les *partis politiques* ont recherché sa clientèle et ont obtenu de nouvelles lois en sa faveur : lois limitant la journée de travail, même pour les hommes, lois accordant le droit de grève, lois conférant une existence légale aux syndicats et leur reconnaissant la personnalité civile, lois d'assurance contre les accidents du travail ou le chômage, lois instituant des retraites pour les vieux ouvriers, lois organisant l'arbitrage entre les patrons et les ouvriers, etc. Ces différentes lois n'existent pas d'ailleurs dans tous les pays.

Grâce à ces lois protectrices et grâce à l'organisation syndicale surtout, la condition de la classe ouvrière, dans la plupart des industries, s'est beaucoup améliorée. Les salaires sont, en général, plus élevés ; les usines moins malsaines ; les ouvriers plus indépendants. Cependant, malgré quelques tentatives de rapprochement, l'antagonisme des classes subsiste. La *question sociale* est la plus importante et la plus grave des questions qui se posent dans le monde contemporain.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET LA POLITIQUE SOCIALE

Elle apparaît comme d'autant plus épineuse à résoudre qu'il s'agit de concilier les deux grands courants qui caractérisent l'évolution économique actuelle : l'*extension du capitalisme et l'organisation collective des forces ouvrières*. Les capitalistes, grâce à la forte concentration des capitaux, grâce aux sociétés par actions, aux trusts, aux cartels, grâce au perfectionnement du crédit, détiennent la majeure partie des moyens de production et d'échange ; mais leur pouvoir est limité par l'intervention de l'État et par l'action des associations nouvelles, syndicats et coopératives. Dans les sociétés modernes se rencontrent à la fois les éléments d'une puissante oligarchie financière et industrielle et ceux d'une large démocratie laborieuse, dont les intérêts et les aspirations sont parfois contraires et dont les forces se tiennent en équilibre. L'antagonisme des classes est toutefois amorti par la diffusion des idées philanthropiques et démocratiques.

D'autre part, les deux facteurs de la production, le capital et le travail, sont indissolublement liés. Les chefs d'usine ne peuvent pas se passer de la collaboration de leurs ouvriers, et les travailleurs, sans l'aide de capitaux, seraient impuissants a organiser la production. Tout un ensemble de faits, l'organisation scientifique du travail, la hausse des salaires, l'intérêt que

l'opinion publique attache aux questions sociales, le recours fréquent à l'arbitrage pour trancher les conflits entre le capital et le travail, semblent indiquer que les producteurs comprennent que l'aspiration confuse, mais vigoureuse, des masses vers un sort meilleur leur impose des devoirs nouveaux, tandis que les ouvriers paraissent se rendre compte que leur premier devoir est de coopérer à la vie économique du pays. L'étroite union qui, au cours de la grande guerre, s'est manifestée entre patrons et salariés permet d'espérer que les uns et les autres sauront consentir les sacrifices réciproques indispensables pour concilier leurs intérêts.

CHAPITRE XXV

LA GRANDE GUERRE

Le 28 juillet 1914, la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie a été le signal d'une guerre générale qui s'est terminée le 11 novembre 1918 par l'armistice conclu entre l'Allemagne et ses adversaires, les Alliés. On l'a appelée la ***Grande Guerre*** : elle est en effet la plus grande guerre, non seulement des Temps Modernes, mais de toute l'Histoire.

La Grande Guerre a eu pour cause essentielle *les prétentions de l'Allemagne à l'hégémonie*. Elle a eu pour cause directe la *politique de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans*, son agression préméditée contre la Serbie qui lui formait obstacle. L'occasion du conflit fut le *meurtre de l'archiduc héritier d'Autriche à Serajevo* (28 juin 1914). L'Autriche saisit ce prétexte pour adresser un *ultimatum à la Serbie* (23 juillet), puis une déclaration de guerre (28 juillet). La mobilisation russe (31 juillet) servit de prétexte à l'intervention de l'Allemagne, qui déclara la guerre à la Russie (1er août) et à la France (3 août). La *violation de la neutralité de la Belgique* par les armées allemandes détermina l'Angleterre à déclarer la guerre à l'Allemagne (4 août).

Au cours de la guerre chacune des coalitions adverses s'agrandit. Les « Empires centraux » — Allemagne et Autriche-Hongrie — furent soutenus par la Turquie (octobre 1914) et la Bulgarie (octobre 1915). Les « Alliés » — Belgique, Empire britannique, France, Monténégro, Russie et Serbie — obtinrent successivement l'appui — total ou limité — du Japon (août 1914), de l'Italie (mai 1915), du Portugal (mars 1916), de la Roumanie (août 1916), des États-Unis (avril 1917), de la Grèce (juin 1917), du Brésil (octobre 1917)[1].

1. Ne sont mentionnés ci-dessus que les États qui ont pris une part effective à la guerre. Outre ces Etats, la Bolivie, la Chine, Cuba, l'Equateur, le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Libéria, le Nicaragua, le Panama, le Pérou, le Siam et l'Uruguay ont, soit déclaré la guerre à l'Allemagne, soit rompu diplomatiquement avec elle.

Pendant quatre ans, de juillet 1914 à juillet 1918, la lutte se poursuivit avec des alternatives de succès et de revers pour les deux partis. A trois reprises, l'Allemagne s'efforça de remporter en France une victoire décisive : elle fut arrêtée chaque fois par la résistance victorieuse des armées françaises, sur la ***Marne*** en septembre 1914, devant ***Verdun*** en février 1916, et de nouveau sur la ***Marne*** en juillet 1918. La deuxième victoire de la Marne fut le signal de la grande offensive par laquelle les armées alliées, sous la direction du maréchal Foch, réussirent à mettre l'Allemagne hors de combat et la contraignirent à signer l'armistice du 11 novembre 1918.

La Conférence interalliée de Paris, ouverte le 18 janvier 1919, prépara les traités de paix qui furent signés avec l'Allemagne à *Versailles* (28 juin 1919), avec l'Autriche à *Saint-Germain* (10 septembre 1919), avec la Bulgarie à *Neuilly* (27 novembre 1919), avec la Hongrie au château de *Trianon* (4 juin 1920), avec la Turquie à *Sèvres* (11 août 1920). Le plus important de ces traités est le ***traité de Versailles***, non seulement parce qu'il a fixé les conditions de la paix avec l'Allemagne, mais parce qu'il a institué une ***Société des Nations***.

La Grande Guerre a eu d'innombrables répercussions. Elle a accumulé les ruines en Europe et particulièrement en France. Elle a été accompagnée ou suivie de bouleversements territoriaux, politiques, sociaux, économiques, dont les principaux sont la ***révolution russe*** (1917), la ***dislocation de l'Empire russe*** (1917-1918), la ***révolution allemande*** (novembre 1918), la ***dislocation de l'Autriche-Hongrie*** (octobre-novembre 1918). Le monde contemporain en est sorti complètement transformé; la civilisation européenne a été ébranlée jusque dans ses fondements.

I

LES ORIGINES DE LA GUERRE

LA [RE]SPONSABILITÉ [A]LLEMANDE

Quarante-quatre ans — presque jour pour jour — après Frœschwiller et Saint-Privat, les armées françaises et allemandes se heurtaient de nouveau. Mais, tandis que la guerre de 1870 n'avait été qu'un duel entre la France et l'Allemagne, la guerre qui commence en 1914

pour se terminer en 1918 a mis aux prises la majeure partie de l'Europe et du monde entier. Cette guerre, la plus grande et la plus sanglante qu'il y ait jamais eu, apparaît comme un immense cataclysme dont on ne peut encore mesurer toute l'ampleur ni apercevoir tous les effets.

L'antagonisme franco-allemand n'a même pas été la cause immédiate de la guerre. Ce sont les visées autrichiennes sur la Serbie — au secours de laquelle la Russie est accourue — qui ont déchaîné la crise européenne : *le point de départ en est l'ultimatum autrichien du 23 juillet 1914.* Mais si la responsabilité de l'Autriche est indéniable, elle est partagée : docile alliée de l'Allemagne, sans elle totalement impuissante, jamais l'Autriche n'eût risqué la guerre si elle n'avait eu la certitude que l'Allemagne la soutiendrait. C'est donc sur l'Allemagne que retombe la responsabilité majeure du conflit.

LES CAUSES PROFONDES LA MENTALITÉ ALLEMANDE

Dans les premiers mois de la guerre, alors que les Allemands se croyaient encore assurés de vaincre, un de leurs plus célèbres publicistes, Maximilien Harden, écrivait : « Renonçons à nos misérables efforts pour excuser l'action de l'Allemagne... Cette guerre ne nous a pas été imposée par surprise. Nous l'avons voulue, nous devions la vouloir. L'Allemagne la fait en raison de la conviction immuable que ses œuvres lui donnent droit à plus de place dans le monde et à de plus larges débouchés pour son activité. Notre force créera une loi nouvelle en Europe. » Cet aveu explicite mérite d'être retenu : la mentalité de l'Allemagne moderne, mentalité faite de convoitises, d'orgueil, d'un immense appétit de domination, joint au culte de la force brutale, telle est, en dernière analyse, la cause profonde de la guerre.

La guerre est le résultat des convoitises allemandes. Depuis la fin du dix-neuvième siècle, la population, l'industrie, le commerce de l'Allemagne s'étaient prodigieusement développés. Sur une superficie égale à celle de la France, elle comptait en 1914 *69 millions d'habitants*, 29 millions de plus que la France. Venue trop tard à la politique coloniale[1], elle ne possédait que quelques territoires africains, de vaste étendue, mais d'importance secondaire et qui ne se prêtaient pas au peuplement européen.

1. Voir ci-dessus, chapitre XXI, page 891.

En face de ses deux grands concurrents, l'Angleterre et les Etats-Unis, auxquels elle disputait la suprématie économique, elle souffrait de son infériorité territoriale et coloniale. De là cette opinion courante en Allemagne que le cadre de l'Empire, tel que l'avait délimité Bismarck, était devenu trop étroit, qu'il fallait l'agrandir, principalement aux dépens de la France, beaucoup moins peuplée, beaucoup plus riche en colonies et considérée comme une nation en pleine décadence : « L'opinion publique allemande, écrivait en 1913 notre attaché militaire à Berlin, trouve que pour nos 40 millions d'habitants nous tenons au soleil une place trop grande! »

Ces convoitises étaient fortifiées par un orgueil inouï. Grisée par une série ininterrompue de victoires éclatantes — victoires militaires et victoires industrielles —, l'Allemagne était convaincue qu'elle était appelée à diriger le monde et que cette mission lui revenait de droit, de par la supériorité de ses vertus, de son organisation, de ce qu'elle appelait sa *Kultur*. Intellectuels et hommes d'action proclamaient à l'envi que les Allemands étaient un peuple de maîtres — *Herrenvolk* — auquel l'humanité pour son salut était tenue d'obéir. « Le bon Dieu, disait Guillaume II en 1905, ne se serait jamais donné tant de peine pour notre patrie allemande s'il ne nous réservait pas une grande destinée. Nous sommes le sel de la terre; Dieu nous a appelés à civiliser le monde ».

Or pour réaliser ce programme de domination et de spoliation, l'Allemagne ou plus exactement les classes dirigeantes de l'Allemagne ne concevaient qu'un moyen : la guerre. D'une politique qui avait réussi au delà de toute espérance — la politique de Frédéric II et de Bismarck —, on avait fait une doctrine que les maîtres les plus influents prêchaient à la jeunesse allemande et que celle-ci, depuis plusieurs générations, acceptait comme un dogme. Elle peut se formuler ainsi : *c'est la force seule qui crée le droit* : la guerre est donc légitime; elle est la loi de la nature et la volonté de Dieu. « Le Dieu vivant veillera, disait l'historien Treitschke, à ce que la guerre revienne toujours comme le terrible remède dont a besoin l'humanité ». Ce culte de la force reposait d'ailleurs sur la conviction absolue que tout bon Allemand avait de la supériorité de la force allemande, sur la certitude que toute guerre entreprise par l'Allemagne ne pouvait se terminer que par une victoire profitable. Le plus célèbre des théoriciens militaires allemands, Bernhardi, écrivait



*Guillaume II.
Photographie communiquée par la Bibliothèque-Musée de la Guerre.

en 1912 : « A quelque endroit que nous ouvrions l'histoire, nous constatons avec une pleine évidence que les guerres recherchées avec une décision virile à l'heure opportune ont toujours produit les plus heureux résultats au point de vue social comme au point de vue politique ».

LA LUTTE POUR L'HÉGÉMONIE

Cette mentalité germanique s'incarnait en la personne de l'empereur Guillaume II. Sous prétexte d'étendre l'influence allemande dans le monde entier, la politique impériale visait délibérément à l'hégémonie[1]. Mais, plus encore que l'alliance franco-russe, l'accord de 1904 qui substitua une entente cordiale à l'ancienne rivalité franco-anglaise parut former obstacle aux prétentions allemandes. Ce fut le point de départ d'une longue crise dont la question du Maroc et la question des Balkans[2] fournirent tour à tour les principaux incidents et qui ne devait se dénouer qu'en 1914 par la guerre.

Guillaume II essaya d'abord de tourner l'obstacle. Utilisant l'influence personnelle qu'il avait su prendre sur l'esprit faible du tsar Nicolas II, il lui proposa dès 1904 et obtint de lui à l'*entrevue de Bjœrkœ* (23 juillet 1905) la signature d'un traité secret d'alliance ; il espérait que la Russie, redevenue son alliée, ferait pression sur la France pour la détacher de l'Angleterre. La manœuvre échoua : la convention de Bjœrkœ, désavouée par

1. Voir chapitre XXIV, page 1028.
2. Voir chapitre XXI, pages 847 sqq. et chapitre IX, page 453.

**Cette photographie a été prise pendant la guerre, en janvier* 1915, *dans la vingt-septième année du règne de Guillaume II, alors âgé de cinquante-six ans. L'Empereur porte la tenue de campagne* — feldgrau — *et le casque à pointe recouvert du manchon gris. Le rôle et la responsabilité personnelle de Guillaume II dans la crise de juin-juillet* 1914 *ont été clairement établis par la publication des documents diplomatiques allemands, annotés de sa propre main. Il suffit de citer le rapport envoyé le* 30 *juin par Tschirchky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne. L'ambassadeur écrit : « Ici j'entends même des gens sérieux exprimer le désir de régler enfin définitivement les comptes avec les Serbes ». Guillaume II note en marge :* « Maintenant ou jamais ! ». *Tschirchky ajoute : « Je profite de toute occasion de ce genre pour déconseiller tranquillement, mais sérieusement, des mesures précipitées ». Guillaume II met en note :* « Qui l'y a autorisé ? C'est très bête ! Cela ne le regarde pas du tout... Que Tschirchky me fasse le plaisir de laisser là toutes ces sottises. Avec les Serbes il faut en finir et le plus tôt possible. » *Emaillées d'injures grossières et d'invectives contre les Serbes d'abord, puis contre les Anglais, ces notes de premier jet révèlent une extraordinaire vulgarité d'esprit et le plus complet manque de sang-froid. — Comparez ce portrait avec le portrait de Guillaume II à son avènement, ci-dessus page* 528.

le gouvernement russe, resta lettre morte; bien plus, par un mouvement en sens contraire, ce fut la Russie qui vint rejoindre la France aux côtés de l'Angleterre et former avec elles la Triple Entente (1907-1908).

Irrité de voir ses plans déjoués, Guillaume II donna à la politique allemande un caractère de plus en plus agressif. De 1905 à 1914, les incidents, provoqués par l'Allemagne ou par son alliée l'Autriche, se multiplièrent de telle sorte que l'Europe vécut dans une atmosphère d'orage favorable aux complications belliqueuses. A quatre reprises au moins la guerre faillit éclater, en 1905 — débarquement de Guillaume II à Tanger —, en 1908 — incident des déserteurs de Casablanca —, en 1909 — démarches comminatoires pour obliger la Serbie et la Russie à reconnaître l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche —, en 1911 — envoi d'un navire de guerre allemand, la *Panther*, à Agadir —. Elle ne fut évitée chaque fois que grâce aux dispositions pacifiques et aux concessions de la Triple Entente. Annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche (1908), cession par la France à l'Allemagne d'une partie de la colonie d'Afrique équatoriale avec accès au fleuve Congo (1911), offre anglaise de reconnaître les prétentions allemandes sur l'Afrique portugaise, création d'une principauté d'Albanie (1913) dont le souverain fut un Allemand, le prince de Wied, mainmise sur Constantinople et les détroits placés en fait sous le commandement d'un général allemand (décembre 1913), toutes ces conquêtes faites en pleine paix ne suffirent pas à apaiser les convoitises germaniques. En 1912-1913, la tournure imprévue prise par les affaires d'Orient, la victoire de la coalition balkanique sur la Turquie, puis la victoire des Grecs et des Serbes sur les Bulgares furent interprétés comme une grave défaite de l'Autriche et par conséquent du germanisme dans les Balkans. C'est vers ce moment que se précisa la volonté de guerre des deux Empires alliés : ils estimèrent que l'heure était venue de ressaisir par la force la suprématie qui leur échappait. L'année 1913 fut véritablement pour eux la veillée des armes.

LES PRÉPARATIFS EN 1913

Une note secrète, émanant du Grand État-Major allemand, révèle le véritable sens de la politique allemande dans cette période : « Il faut, disait la note, mener les affaires de telle sorte que, sous la pesante impression d'armements puissants, de sacrifices consi-

dérables et d'une situation politique tendue, le déchaînement (de la guerre) soit considéré comme une délivrance parce qu'après viendraient des décades de paix et de prospérité comme après 1870 ».

L'Allemagne arma formidablement. Par une loi votée le 30 juin 1913, l'effectif de l'armée active fut porté à 870000 hommes; des sommes énormes furent consacrées à l'accroissement du matériel de guerre; les dépenses, évaluées à un milliard de marks, furent couvertes par un impôt de guerre direct, prélevé sur le capital. Visée directement, la France riposta le 7 août 1913 par le vote d'une loi qui élevait de deux ans à trois ans la



ALBERT Ier, ROI DES BELGES.
Photographie officielle prise sur le front britannique.

Albert Ier, roi des Belges, a succédé à son oncle Léopold II en 1909, à l'âge de trente-quatre ans. Populaire par la simplicité de ses mœurs et la dignité de sa vie de famille, il se montra également soucieux de pratiquer strictement à l'intérieur ses fonctions de roi constitutionnel et à l'extérieur de sauvegarder la neutralité belge dans le cas d'une crise européenne. En 1913 les confidences de Guillaume II et de Moltke l'inquiétèrent sans l'intimider. Quand la crise redoutée se produisit et lorsque le sort de la Belgique fut en jeu le 2 août 1914, il n'hésita pas un instant sur la conduite à suivre, sur la nécessité d'accomplir ce qu'il considérait comme le devoir national. Par sa fermeté, sa droiture à toute épreuve, le roi Albert fut véritablement, dans ces circonstances critiques, le chef et l'entraîneur du peuple belge. Aux multiples avances de l'Allemagne il répondit par une fin de non-recevoir et dès lors se consacra tout entier à la défense nationale et à la lutte contre l'envahisseur. De toute la guerre il ne quitta pas l'armée belge; c'est à la tête de ses troupes qu'il rentra à Bruxelles, le 22 novembre 1918, après avoir participé à l'offensive libératrice des Alliés comme chef d'un groupe d'armées. — Sur la photographie le roi Albert est en tenue de campagne, uniforme khaki, insignes de général de l'armée belge.

durée du service dans l'armée active. La loi de trois ans — simple riposte — fut présentée aussitôt en Allemagne comme une « provocation ». L'empereur prit prétexte des anniversaires de 1813 pour lancer un véritable appel d'alarme : « Les temps d'aujourd'hui, déclara-t-il, ne sont guère moins graves qu'il y a cent ans ». Tandis qu'une campagne de presse concertée était dirigée contre la Russie et la France, les incidents se multipliaient, soit à la frontière, soit en Alsace. De la source la plus autorisée, le gouvernement français reçut à ce moment même l'avertissement secret du péril qui le menaçait; l'ambassadeur de France à Berlin, M. Jules Cambon, rendant compte d'une conversation que l'empereur avait eue avec le roi des Belges Albert Ier en présence du chef du Grand État-Major de Moltke, écrivait : « *Guillaume II en est venu à penser que la guerre avec la France est inévitable*.... Il croit naturellement à la supériorité écrasante de l'armée allemande et à son succès certain... Le général de Moltke, lui aussi, déclara la guerre *nécessaire et inévitable*, mais il se montra plus assuré encore du succès, « car, dit-il au Roi, cette fois il faut en finir, et Votre Majesté ne peut se douter de l'enthousiasme irrésistible qui, ce jour-là, entraînera le peuple allemand tout entier. » Conformément à la tradition bismarckienne, l'Allemagne ne songeait plus qu'à saisir, à provoquer au besoin l'occasion favorable.

L'ATTENTAT DE SERAJEVO

L'occasion, ce fut l'attentat de Serajevo. Le 28 juin 1914, à Serajevo, capitale de la Bosnie, l'archiduc héritier d'Autriche, François-Ferdinand, était assassiné par un étudiant bosniaque nommé Princip. L'enquête ne permit pas d'établir que le gouvernement serbe eût la moindre part de complicité dans l'attentat de Princip.

Cependant l'Autriche n'hésita pas : *d'accord avec l'Allemagne*, elle décida de saisir ce prétexte pour en finir avec la Serbie et l'acculer à la guerre par des exigences inacceptables. Attaquer la Serbie, c'était sans nul doute courir le risque d'une guerre avec la Russie et par conséquent d'une guerre européenne. La Russie ne pouvait pas laisser écraser la Serbie sans intervenir : d'abord parce qu'une tradition puissante faisait d'elle le défenseur des petits Etats slaves; ensuite parce que la germanisation des Balkans eût été pour elle une menace directe et la banqueroute de toute sa politique : « La domination de l'Autriche sur la Serbie, devait dire un ministre russe, est aussi intolérable pour

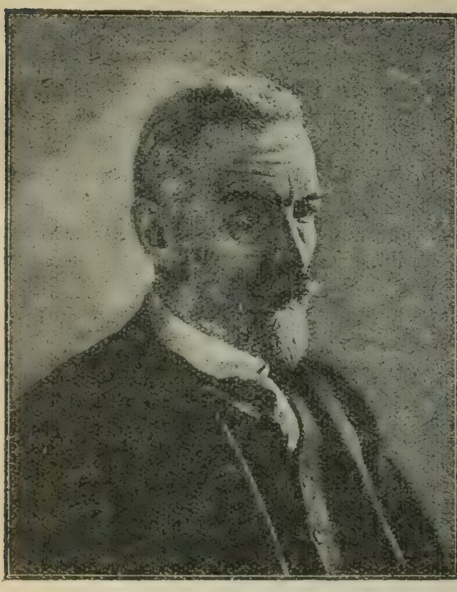
la Russie que le serait pour l'Angleterre la domination de l'Allemagne sur les Pays-Bas. C'est pour elle une question de vie ou de mort ». Mais l'entrée en jeu des Russes permettrait de rejeter sur eux la responsabilité du conflit : on les déguiserait en agresseurs pour s'assurer la neutralité anglaise et l'appui de l'Italie. *Dans des conférences secrètes à Potsdam le 5 juillet, dans un Conseil des Ministres à Vienne le 7 juillet, le risque d'une guerre européenne fut pesé et accepté.* De Vienne on télégraphiait le 11 juillet à l'ambassadeur d'Autriche en France : « L'accord complet avec l'Allemagne est obtenu en ce qui concerne la situation politique résultant de l'attentat de Serajevo et *toutes les conséquences éventuelles.* »

L'ULTIMATUM A LA SERBIE

Pendant tout le mois de juillet une véritable machination se poursuivit dans l'ombre. Pour mieux surprendre l'adversaire, on l'endormit par des assurances pacifiques : à telle enseigne que le président de la République, M. Poincaré, et le président du Conseil, M. Viviani, n'hésitèrent pas à quitter la France le 15 juillet pour rendre visite au tsar et aux Cours du Nord. Cependant l'Allemagne et l'Autriche se partageaient les rôles, ainsi que le révèle une note adressée à Munich le 18 juillet par la légation de Bavière à Berlin : « Dans l'intérêt de la localisation de la guerre, la direction de l'Empire commencera une action diplomatique auprès des grandes puissances, aussitôt après la remise de la note autrichienne à Belgrade. S'appuyant sur le fait que l'empereur est en voyage dans le Nord et que le chef du grand État-Major et le ministre de la guerre de Prusse sont en congé, *elle prétendra avoir été surprise par l'action de l'Autriche*, exactement au même degré que les autres puissances. Elle s'efforcera d'obtenir l'adhésion des puissances à ce point de vue que le différend entre l'Autriche et la Serbie est une affaire concernant seulement ces deux États ». Écrasement de la Serbie par l'Autriche, opposition de l'Allemagne à toute médiation russe ou européenne, tel était le programme qui, sous prétexte de « localiser » la guerre, devait infailliblement mener à la guerre générale.

Soudain le 23 juillet au soir — on avait attendu à dessein que le président Poincaré, ayant quitté Saint-Pétersbourg, fût en mer et dans l'impossibilité de se concerter avec le tsar —, la *note autrichienne* fut remise à Belgrade. La Serbie était tenue de souscrire dans les quarante-huit heures à des demandes qui,

toutes, paraissaient incompatibles avec la dignité et la souveraineté d'un Etat libre : le gouvernement serbe devait s'engager publiquement, sous la forme la plus humiliante, à réprimer la propagande nationaliste dirigée contre l'Autriche, à supprimer les publications et à dissoudre les sociétés accusées de propagande anti-autrichienne, à révoquer les officiers et fonctionnaires dont les noms seraient communiqués par le gouvernement autrichien, à accepter la collaboration



BETHMANN-HOLLWEG (1856-1921)
d'après une photographie.

Fonctionnaire prussien de carrière, Theodor von Bethmann-Hollweg avait succédé en 1909 au prince de Bülow comme Chancelier d'Empire. Il devait conserver ces fonctions jusqu'au 13 juillet 1917. Guillaume II, qui tenait à gouverner par lui-même, l'avait choisi à dessein en raison de sa personnalité un peu effacée et Bethmann-Hollweg ne fut en effet que le serviteur des volontés impériales. Dans la crise tragique de 1914, il ne se montra pas à la hauteur des événements. Sa préoccupation essentielle fut non pas de maintenir la paix, mais d'obtenir la neutralité de l'Angleterre. Le 29 juillet, il fut effrayé de voir à quelles difficultés il se heurtait et combien la situation diplomatique de l'Allemagne était devenue hasardeuse par la faute de l'Autriche. C'est pourquoi le 30 juillet, changeant d'attitude, il recommanda avec insistance à Vienne d'accepter la proposition anglaise de médiation. Mais l'État-major, pressé d'agir, s'irritait des hésitations du Chancelier ; il l'obligea à annuler son télégramme en faveur de la médiation. Le 4 août, la déclaration de guerre britannique fut un coup terrible pour Bethmann-Hollweg qui avait conservé jusqu'au bout un faible espoir en la neutralité de l'Angleterre : c'est alors que, dans son désarroi, il prononça devant l'ambassadeur anglais la phrase fameuse : « Rien que pour un mot « neutralité »..., rien que pour un chiffon de papier, *la Grande-Bretagne allait faire la guerre à une nation de la même famille, qui ne demandait pas mieux que d'être son amie... » Le mot est resté attaché à son nom : devant l'Histoire Bethmann-Hollweg est l'homme du « chiffon de papier »*

de fonctionnaires autrichiens pour « la répression du mouvement subversif » dirigé contre l'Autriche, ainsi que pour l'enquête sur l'attentat de Serajevo que la note affirmait, sans aucune preuve à l'appui, avoir été tramé à Belgrade. L'ultimatum était conçu en termes d'un caractère si provocant que, dès qu'il fut publié, le 24 juillet, le monde entier en découvrit le sens clair et tragique : ***la guerre***, et non pas seulement une guerre austro-serbe, *la guerre européenne.*



SIR EDWARD GREY.
Photographie Manuel.

Sir Edward Grey, le ministre anglais des Affaires étrangères en 1914, *a joué un rôle capital dans la crise diplomatique de juillet. Grand seigneur, appartenant à une famille qui avait déjà fourni à l'Angleterre un homme d'Etat illustre, entré fort jeune au Parlement, sir Edward Grey avait reçu en* 1905 *le poste de Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans le ministère libéral présidé d'abord par M. Campbell Bannermann, puis par M. Asquith. D'esprit conciliant et de tendances pacifiques, il fit les plus grands efforts avant* 1914 *pour rapprocher les deux groupements antagonistes de la Triple Alliance et de la Triple Entente. Il multiplia les concessions à l'égard de l'Allemagne et tenta sans succès en* 1912 *d'aboutir à une entente pour la limitation des armements navals. Pendant la crise de juillet* 1914, *il fut encore de tous les hommes d'Etat celui qui travailla le plus inlassablement au maintien de la paix. Sa parfaite simplicité de mœurs, sa probité d'esprit, sa loyauté reconnue lui valaient l'estime de tous, même de l'ambassadeur allemand, prince Lichnowsky, qui lui a rendu hautement témoignage. Tel est l'homme que Guillaume II, annotant une dépêche Lichnowsky du* 29 *juillet, traite de* « vulgaire fourbe ! » *et de* « vulgaire goujat ! » *Exaspéré de ne pouvoir obtenir de l'Angleterre la promesse de neutralité sur laquelle il avait compté, l'Empereur se laissa aller à un véritable accès de rage contre les Anglais,* « cet odieux peuple de boutiquiers, menteur et sans conscience... ». « Il faut, *dit-il*, leur arracher ce masque de dispositions pacifiques et chrétiennes et mettre au pilori l'hypocrisie pharisaïque de la paix ! »

LA RUPTURE AUSTRO-SERBE

L'ultimatum du 23 juillet attestait la volonté de guerre de l'Autriche et de l'Allemagne. Mais ce qui l'atteste plus clairement encore, c'est que *l'Autriche contre toute attente obtint satisfaction* et que *néanmoins elle décida de rompre*. De Berlin on la poussait à agir sans délai; le 25 juillet, son ambassadeur en Allemagne télégraphiait : « On nous conseille de la manière la plus pressante de commencer immédiatement et de mettre le monde en présence d'un fait accompli ». Cependant, sur les conseils pacifiques de la Russie et de la France, la Serbie se résignait à accepter les exigences de l'ultimatum; elle ne formulait de réserves que sur la collaboration des fonctionnaires autrichiens, proposant de s'en remettre à l'arbitrage soit des grandes puissances, soit du tribunal de la Haye. Une demi-heure après avoir reçu cette réponse conciliante, par un nouveau coup de théâtre, le ministre autrichien quittait Belgrade. Docile aux conseils de l'Allemagne, l'Autriche avait « mis le monde en présence d'un fait accompli » (25 juillet).

LES TENTATIVES DE MÉDIATION

Du samedi 25 juillet, date de la rupture austro-serbe, au samedi 1er août, date de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, la semaine qui s'écoula fut dramatique, lourde d'événements et comme chargée de toute l'angoisse du monde civilisé.

L'impression très nette qui, pour tout spectateur impartial, se dégage de l'enchevêtrement des faits et des négociations, est la suivante : d'un côté quatre puissances sincèrement pacifiques, Angleterre, France, Russie et Italie, multiplient les propositions, les démarches et les concessions en vue de sauvegarder la paix menacée; de l'autre l'Allemagne et l'Autriche, par leur intransigeance, leurs faux-fuyants, leur inertie calculée, s'appliquent à faire échouer toutes les tentatives de conciliation: elles n'ont d'autre préoccupation que de *rejeter sur la Russie la responsabilité finale* et de *s'assurer ainsi la neutralité anglaise*.

Comme elle s'y était engagée précédemment[1], l'Allemagne avait signifié dès le 24 juillet sur un ton menaçant que le conflit devait rester *localisé* entre l'Autriche et la Serbie, « toute intervention d'une autre puissance, avait déclaré l'ambassadeur d'Allemagne en France, M. de Schoen, devant, par le jeu naturel des alliances, provoquer des conséquences incalculables ». Mais

1. Voir ci-dessus, page 1071.

le 25 juillet, le gouvernement russe affirmait de son côté que le conflit austro-serbe ne pouvait pas « laisser la Russie indifférente » et que ce conflit était *une affaire européenne*. L'opposition des deux thèses était absolue, et la thèse allemande ne laissait à la Russie d'autre alternative que la soumission la plus humiliante ou la guerre.

Cependant l'Angleterre, d'accord avec la France, s'efforçait de trouver une solution pacifique. Le 26 juillet, le ministre anglais des Affaires Étrangères, sir Edward Grey, proposa une *médiation à quatre* : l'Autriche, la Serbie et la Russie seraient invitées à s'abstenir de toutes opérations militaires, pendant que les quatre puissances qui n'avaient pas d'intérêt direct en Serbie, Allemagne, Italie, France et Angleterre, s'entendraient pour « résoudre les difficultés ». La moindre pression de l'Allemagne eût amené l'Autriche à accepter la proposition Grey ou toute proposition analogue. Or le 27 juillet, l'ambassadeur d'Autriche en Allemagne télégraphiait à Vienne : « Le gouvernement allemand assure de la façon la plus formelle qu'il ne s'associe aucunement à ces propositions (de médiation), qu'il est *absolument contraire à leur prise en considération* et ne les transmettra que pour tenir compte de la demande anglaise ». Ainsi soutenue par l'Allemagne, l'Autriche ne craignit pas de s'engager plus à fond : *le 28 juillet, elle déclarait la guerre à la Serbie*, et, le lendemain, bombardait Belgrade.

LA ÉCLARATION DE GUERRE LA RUSSIE

Presque aussitôt, par l'intervention brutale de l'Allemagne, la guerre austro-serbe se transforma en guerre européenne. Pour empêcher l'écrasement de la Serbie, injustifiable de l'aveu même de Guillaume II[1], le tsar avait ordonné une mobilisation partielle; mais, profondément attaché à la paix, il continuait à négocier dans l'esprit le plus conciliant. Le 29 juillet, il proposa à Guillaume II l'arbitrage de la Cour de la Haye; le même jour, à Berlin, le chancelier s'efforçait d'acheter « par une forte

1. Le 28 juillet, quand Guillaume II eut pris connaissance de la réponse serbe du 25, il se rendit compte — trop tard — que l'Autriche, en passant outre, mettait les torts de son côté. « C'est là, écrivait-il, le souci qui m'obsède après la lecture de la réponse serbe »; il conseillait d'exiger comme « garantie » *l'occupation militaire temporaire d'une partie de la Serbie*. Son chancelier, Bethmann-Hollweg, inquiet des maladresses de l'Autriche, télégraphiait à Vienne : « Il faut de toute nécessité que la responsabilité de l'extension éventuelle du conflit retombe sur la Russie ».

enchère » la neutralité anglaise. Le 30 juillet, le gouvernement russe s'engagea à cesser les préparatifs militaires si l'Autriche éliminait de son ultimatum « les points qui portaient atteinte aux droits souverains de la Serbie », proposition qui fut déclarée à Berlin « inacceptable pour l'Autriche »[1]; le même jour, le gouvernement allemand expédiait à son ministre à Bruxelles, sous pli cacheté, le texte de l'ultimatum à la Belgique. Le 31 juillet, Nicolas II télégraphia encore à Guillaume II pour lui donner « sa parole d'honneur » que ses troupes « ne se livreraient à aucun acte de provocation » tant que dureraient les pourparlers, qui semblaient en meilleure voie. Mais ce jour même Guillaume II faisait le geste décisif : la *mobilisation générale russe*, dont l'ordre avait été lancé le 30 juillet au soir, lui servit de pretexte; le 31, à minuit, la Russie reçut un *ultimatum de l'Allemagne* la sommant de suspendre dans les douze heures tous préparatifs militaires. Le 1er août, à l'expiration du délai fixé, tandis que le tsar lui adressait un suprême appel en faveur de la paix, Guillaume II lançait sa *déclaration de guerre à la Russie.*

LA DÉCLARATION DE GUERRE A LA FRANCE

Le sort de la France, alliée de la Russie, n'était pas douteux ; la France savait qu'elle était visée la première par l'agression allemande. Cependant, jusqu'au dernier moment, elle ne se départit pas de l'attitude la plus pacifique. Le 30 juillet, alors que les troupes allemandes de couverture étaient déjà sur leurs positions de combat, *les troupes françaises reçurent l'ordre, pour éviter tout incident, de se retirer partout à dix kilomètres de la frontière.* Le 31 juillet le gouvernement allemand fit demander — réponse devant être donnée dans les dix-huit heures — si la France s'engageait à rester neutre; dans le cas d'une réponse affirmative, il se préparait à exiger *la livraison des forteresses de Toul et de Verdun* comme gages de la neutralité française. Ainsi la tactique était partout la même : comme la Serbie, comme la Russie, la France devait être acculée à la guerre par des exigences inacceptables. Mais le 1er août, M. Viviani se borna à répondre que

1. Néanmoins, le 30 juillet, le gouvernement allemand parut marquer une hésitation. Impressionné par l'attitude de l'Angleterre et de l'Italie, le chancelier conseilla à l'Autriche d'accepter la médiation anglaise. Mais, en Allemagne même, le chancelier n'était plus le maître de la situation : l'Etat-Major exigeait une décision rapide.

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



ORDRE
DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le *Dimanche deux Août 1914*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'**ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2° à l'**ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre. *Le Ministre de la Marine.*



L'AFFICHE DE LA MOBILISATION FRANÇAISE.

Photographie Hachette.

La mobilisation générale des armées françaises de terre et de mer fut décrétée le samedi 1er août, à trois heures quarante de l'après-midi. Le premier jour de la mobilisation était fixé au dimanche 2 août. Les préparatifs militaires de l'Allemagne, déjà très avancés, avaient rendu cette précaution indispensable. Dès le 25 juillet l'Allemagne avait commencé l'armement des places fortes voisines de la France et occupé militairement les gares. Le 31 juillet dans la matinée, le gouvernement allemand avait décrété « l'état de danger de guerre » qui lui permettait de fermer la frontière et de procéder secrètement à la mobilisation.

la France « consulterait ses intérêts », et l'ambassadeur allemand jugea inutile d'insister.

L'Allemagne se vit ainsi contrainte de prendre l'initiative de l'agression. Dès le 2 août on constatait dix-sept violations de frontière par les patrouilles allemandes. Le 3 août enfin, l'*Allemagne déclara la guerre à la France* : pour motiver sa déclaration, elle en fut réduite à accuser des aviateurs militaires français d'avoir jeté des bombes sur le territoire allemand, mensonges puérils à l'appui desquels aucune preuve ne fut jamais apportée.

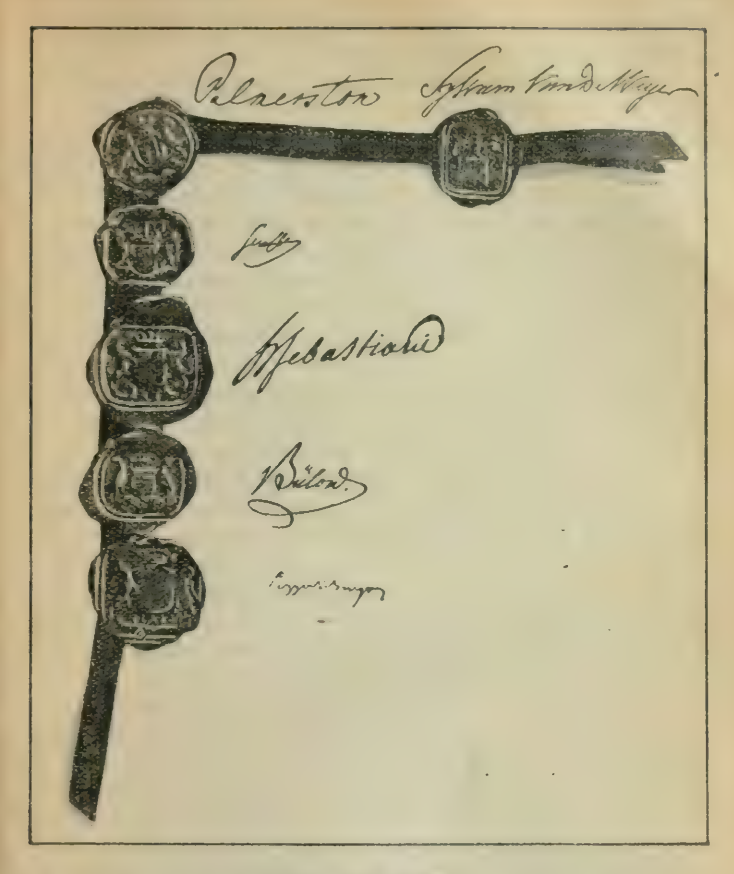
Cependant, devant le péril de mort qui la menaçait, la nation se montrait merveilleusement calme et résolue : comme par miracle, toutes les divisions cessèrent, toutes les passions politiques se turent, l'unité morale de la France se reforma soudain. Un tragique incident, l'assassinat du grand orateur socialiste Jaurès, le 31 juillet, ne réussit pas à détourner de leur devoir les masses populaires. Et quand l'ordre de mobilisation générale fut lancé, le samedi 1er août, fort de son bon droit, le peuple français se leva dans un admirable mouvement de résolution unanime.

L'ITALIE ET L'ANGLETERRE

Deux autres grandes puissances pouvaient être entraînées dans le conflit : l'Italie, membre de la Triple Alliance, l'Angleterre, membre de la Triple Entente.

L'Italie, conformément à un accord conclu avec la France en 1902, se déclara neutre, « la guerre ayant un caractère agressif ne cadrant pas avec le caractère purement défensif de la Triple Alliance ».

Rien ne permettait de préjuger de la décision que prendrait l'Angleterre. Bien qu'elle fît partie de la Triple Entente, aucun engagement formel ne la liait à la Russie ni à la France. La nation anglaise était plus profondément attachée à la paix qu'aucune autre. Le parti libéral qui était au pouvoir depuis 1905 inclinait même vers le pacifisme. Tout en pratiquant l'entente cordiale avec la France, il avait fait de constants efforts pour améliorer les relations anglo-allemandes, tantôt proposant la limitation des armements navals, tantôt négociant des accords très favorables aux intérêts allemands. L'Allemagne en avait conclu que, surtout en cas de complications orientales, elle pourrait compter sur la neutralité anglaise ; tout au moins espérait-



LE « CHIFFON DE PAPIER ».

Fac-similé des signatures apposées sur le traité de 1839.

En 1830, les Grandes Puissances européennes reconnurent l'indépendance de la Belgique, mais sous la réserve que le nouvel Etat serait perpétuellement neutre. La « neutralité perpétuelle » de l'Etat belge fut proclamée par le protocole du 20 janvier 1831, puis par les traités du 26 juin et du 15 octobre 1831, et de nouveau confirmée par les traités du 19 avril 1839, traités et conventions placés sous la garantie des cinq grandes Puissances signataires, Autriche, France, Grande-Bretagne, Prusse *et Russie. La gravure représente les sceaux et les signatures de leurs délégués ainsi que du délégué belge, apposés sur le traité de 1839 : Palmerston pour l'Angleterre, Sylvain van de Weyer pour la Belgique, Senft pour l'Autriche, maréchal Sebastiani pour la France, de Bülow pour la Prusse, Pozzo di Borgo pour la Russie. Les sceaux sont aux armes des gouvernements représentés.*

elle que l'Angleterre hésiterait et interviendrait trop tard, quand le sort des armes aurait déjà prononcé.

Dès que la guerre parut imminente, l'Angleterre se vit sollicitée par les deux partis. Le 29 juillet le chancelier lui offrit pour prix de sa neutralité « une forte enchère », l'engagement de ne chercher aucun agrandissement territorial aux dépens de la France — du moins sur le continent —, car l'engagement ne s'étendait pas aux colonies. Le gouvernement anglais répondit : « Ce serait pour nous une honte que de passer aux dépens de la France un pareil marché avec l'Allemagne, une honte telle que jamais l'honneur de notre pays ne se laverait de la souillure. ». Mais s'il refusait à l'Allemagne toute déclaration de neutralité, il se dérobait encore aux invites pressantes de la France ; le 31 juillet une lettre du président de la République au roi George ne reçut qu'une réponse évasive ; jusqu'au 3 août l'Angleterre ne s'engagea à intervenir que dans le cas d'une agression navale de l'Allemagne dans les eaux françaises. Il ne fallut rien moins pour la décider à entrer dans la guerre, avec toutes ses forces, que la violation de la neutralité belge.

VIOLATION DE LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE

La Prusse, avec les autres grandes puissances, avait contresigné les traités de 1831 et 1839 qui garantissaient la *neutralité perpétuelle de la Belgique*. Mais la Prusse — et toute l'Allemagne avec elle — professait que la fin justifie les moyens : or, pour écraser rapidement la France, le plus sûr moyen paraissait de l'attaquer par le Nord, en traversant la Belgique. Tel était le plan de l'État-Major allemand que le chancelier Bethmann-Hollweg justifiait en ces termes à la tribune du Reichstag : « Nécessité ne connaît pas de loi. Nos troupes ont peut-être déjà foulé le territoire belge. Cela est contraire au droit des nations..... Quand on est aussi menacé que nous et qu'on combat pour ce qu'on a de plus sacré, on s'arrange comme on peut!.. » Dès le 1er août les Allemands pénétraient dans le grand duché du Luxembourg dont la neutralité était garantie par la convention de 1867. Le 2 août au soir l'Allemagne somma la Belgique de livrer passage à ses armées ; elle s'attira cette fière réponse : « Le gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui sont notifiées, sacrifierait l'honneur de la nation, en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe. » Le 4 août les Allemands attaquèrent Liége. Le même jour l'Angleterre déclara la guerre à

l'Allemagne : « *Rien que pour un chiffon de papier !* » s'écria Bethmann-Hollweg au cours d'un entretien dramatique avec l'ambassadeur anglais. Toute la mentalité allemande est dans ce mot.

E SENS DE LA GUERRE

Par là se révèle aussi la signification profonde de la guerre. De même qu'au temps des guerres médiques, derrière les armées rivales, deux types de civilisation s'affrontaient. L'une la civilisation allemande, apparaissait comme une merveille d'organisation et de discipline collective, un mécanisme supérieurement agencé selon les méthodes scientifiques les plus modernes ; mais son âme même était barbare, et tyranniques étaient les fins qu'elle poursuivait : ne croyant qu'à la force du poing et au droit de la force, sans frein dans ses appétits comme dans son orgueil, elle visait à l'asservissement et à l'exploitation du monde. L'autre, la civilisation occidentale, incarnée par la France et par l'Angleterre, s'était peut-être laissé distancer sous le rapport de l'organisation et du travail scientifique : l'individualisme, parfois excessif, y gênait l'effort collectif ; elle n'était pas exempte d'erreurs et de défaillances, mais sa supériorité résidait dans son principe : la liberté. En dépit des déclamations allemandes, la Russie, encore adolescente et mal formée, ne jouait dans ce débat capital qu'un rôle secondaire : la lutte était entre le militarisme allemand et le libéralisme occidental.

II

1914 — LA MARNE

CARACTÈRES GÉNÉRAUX E LA GUERRE

On croyait généralement que la guerre serait courte, en raison du prodigieux effort militaire et financier qu'elle exigerait : elle dura *plus de quatre ans* (28 juillet 1914-11 novembre 1918).

Quand la guerre commença, plus des trois quarts de l'Europe s'y trouvaient engagés. Dès le début, l'Angleterre obtint le concours de ses colonies autonomes et du Japon. Par la suite le nombre des belligérants ne cessa de s'accroître, et l'on vit de grandes armées américaines traverser l'océan Atlantique pour intervenir dans la lutte. En sorte que cette guerre, si elle eut pour foyer central l'Europe, s'étendit cependant au monde entier et prit le caractère d'une *guerre mondiale*.

Comme l'enjeu de la guerre n'était rien moins que leur destinée et leur existence même, les principaux belligérants mirent en œuvre toutes leurs ressources matérielles et morales. On évalue à près de *quatorze millions* le nombre des Allemands, à plus de *huit millions* le nombre des Français mobilisés de 1914 à 1918. Les peuples qui s'étaient montrés les plus réfractaires au service obligatoire, l'Angleterre, les Etats-Unis, furent obligés de s'y soumettre. L'effort à soutenir était tel qu'une grande partie de la population civile elle-même fut pour ainsi dire mobilisée. Là où les hommes faisaient défaut, on fit appel à la main-d'œuvre féminine. Les savants dans leurs laboratoires, les ouvriers dans leurs usines travaillèrent aux œuvres de guerre; les écrivains eux-mêmes furent chargés de défendre par la plume la cause de leur pays. La guerre eut ainsi le caractère d'*une lutte à outrance, non seulement entre des armées, mais entre des nations entières.*

L'armement, la tactique et la stratégie avaient été transformés par les progrès des sciences et de l'industrie. Par suite des efforts intenses faits de part et d'autre, ils se renouvelèrent plus rapidement encore au cours de la guerre, *La guerre prit un caractère de plus en plus scientifique et industriel, et son aspect changea plus complètement en quatre ans qu'il n'avait changé auparavant en plusieurs siècles*, même après l'invention des armes à feu.

Le nombre et l'acharnement des combattants, la puissance croissante des moyens d'attaque et de défense firent de cette guerre une mêlée monstrueuse, aux *proportions inouïes*. Jamais, dans aucune guerre antérieure, on n'avait vu un si vaste champ de bataille, dont on a pu dire qu'il « rassemblait en un seul tous les théâtres successifs des guerres humaines », de l'Escaut à l'Euphrate, de la Vistule au Danube et au Jourdain. Jamais on n'avait vu se heurter d'aussi colossales armées, souvent fortes de plus d'un million d'hommes. Jamais on n'avait vu des batailles aussi démesurées dans le temps et dans l'espace — plus de 300 kilomètres pour la Marne, plus de cinq mois pour Verdun —. Jamais guerre ne fut plus coûteuse et plus meurtrière, les pertes en vies humaines se chiffrant par millions, les pertes en capitaux par centaines de milliards.

Enfin, les Allemands ayant dès le début érigé la sauvagerie en système, cette guerre du vingtième siècle fut marquée par *les pires atrocités*. Toutes les règles du droit des gens et jus-

qu'aux coutumes les plus sacrées furent successivement violées. Il y eut des combats sans merci, et l'on put voir, entre les lignes des armées, les blessés agoniser sans pouvoir être secourus, les cadavres rester plusieurs mois sans sépulture. Les non-combattants eux-mêmes ne furent pas épargnés. Des régions entières furent plus effroyablement dévastées qu'elles ne l'avaient été au temps des Huns.

DIVISIONS DE LA GUERRE

Les opérations militaires se déroulèrent parallèlement sur des théâtres multiples. Mais c'est sur le front occidental — en France — que se joua la partie décisive. On est fondé ainsi à distinguer dans la guerre trois grandes phases.

La première phase — août-novembre 1914 — est caractérisée par la *guerre de mouvements*. Les Allemands, qui cherchent à obtenir la décision à l'ouest par des coups foudroyants, sont arrêtés une première fois par la bataille de la ***Marne*** (5-12 septembre), une seconde fois par la bataille de ***l'Yser*** (20 octobre-17 novembre).

La deuxième phase — novembre 1914-mars 1918 — est caractérisée par la *guerre de tranchées* et les batailles d'usure telles que ***Verdun*** (21 février-août 1916) et la ***Somme*** (1er juillet-novembre 1916). Il n'y a de grandes fluctuations que sur le front oriental, qui finalement s'effondre en 1917, à la suite de la ***révolution russe***. Cette deuxième période est marquée aussi par le développement du ***blocus*** et de la ***guerre sous-marine***.

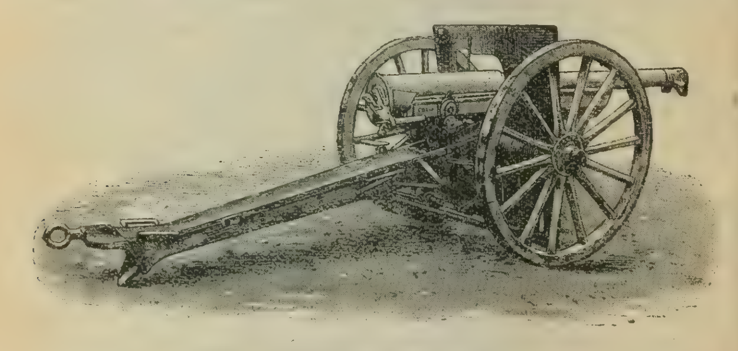
La troisième phase — 21 mars-11 novembre 1918 — est caractérisée par un *retour à la guerre de mouvements*. Les adversaires cherchent, par un effort suprême, à s'arracher la décision. C'est la ***grande bataille de France*** qui se divise en deux temps : une *offensive allemande*, d'abord victorieuse, puis enrayée, puis brisée (21 mars-18 juillet 1918) ; une *offensive alliée* qui commence le 18 juillet par la ***seconde victoire de la Marne***, et se continue presque sans interruption jusqu'à l'***armistice du 11 novembre 1918***, véritable capitulation de l'Allemagne vaincue.

LES ARMÉES

La guerre eut pour théâtres, dès le début, l'Europe occidentale et orientale, la Serbie, les colonies d'Afrique, l'Extrême Orient, toutes les mers. Mais tout d'abord on crut qu'elle serait rapidement terminée par des

rencontres décisives entre les deux principales armées, l'armée allemande et l'armée française. En effet le plan de l'Allemagne était de se jeter sur la France avec presque toutes ses forces, de la mettre rapidement hors de combat, puis de se retourner contre la Russie.

L'Allemagne ne pouvait pas compter sur une supériorité numérique aussi marquée qu'en 1870 : la masse de choc qu'elle se préparait à lancer sur la France comprenait 23 corps d'armée actifs sur 25, 13 corps et 6 divisions de réserve, 10 divisions de cavalerie sur 11, soit environ *un million et demi de combattants.* La France lui opposait 21 corps d'armée actifs, 3 divisions actives et 24 divisions de réserve, 10 divisions de cavalerie.

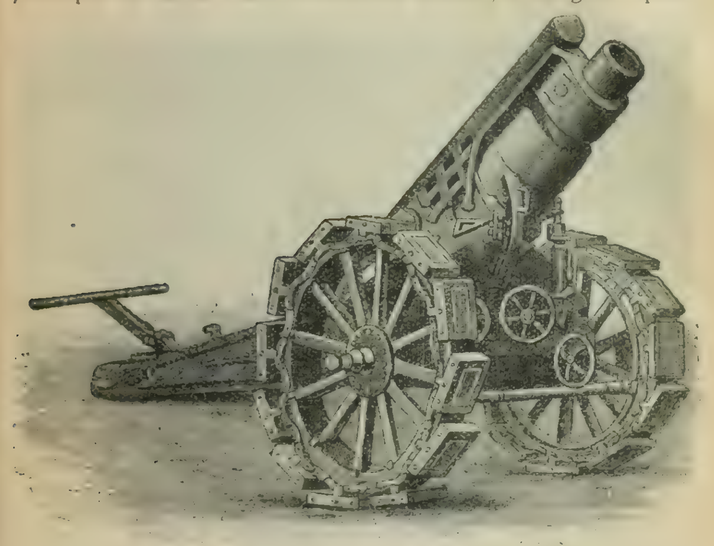


Le canon français de 75.
Photographie.

L'armée française disposait en 1914 d'un matériel d'artillerie légère — le canon de 75 —, d'une valeur incomparable. Les noms de plusieurs officiers français, Deport, Gaudin, Sainte-Claire Deville, sont attachés à l'invention de cette arme qui a rendu les plus grands services pendant toute la guerre. Le canon de 75, ainsi nommé du diamètre de son tube — 75 millimètres, — avait été mis en service en 1897, un an après le canon allemand de 77 : il lui était nettemen supérieur par la précision, la portée et surtout la vitesse du tir. Cette supériorité était due principalement à l'invention du frein hydro-pneumatique *qui, supprimant le recul de la pièce après chaque coup, permettait de précipiter le tir sans avoir à refaire le pointage. Avec un personnel bien entraîné, la vitesse du tir atteignait 15 et même 20 coups à la minute. La portée maxima était en 1914 de 6500 mètres, la bonne portée moyenne de 2500 à 3500 mètres. Le canon de 75 tirait deux sortes d'obus, l'obus à balles ou* shrapnell *qui, éclatant en l'air, projetait une gerbe d'environ 260 balles de plomb durci, et l'obus explosif en acier, chargé à la mélinite, qui éclatait en touchant terre et dont les éclats formaient autant de projectiles meurtriers. Chaque corps d'armée possédait en 1914 120 pièces de 75, approvisionnées chacune à 1300 coups.*

Avec l'appoint des forces belges — 6 divisions d'infanterie, 1 de cavalerie — et du corps expéditionnaire britannique — 4 divi-

sions d'infanterie, 1 et demie de cavalerie —, il y avait donc sensiblement équivalence d'effectifs. *Mais cette équivalence n'était qu'apparente.* En effet, tandis que l'Etat-Major français, persuadé que le sort de la guerre se déciderait dès les premiers jours par un choc entre les armées actives, n'assignait qu'un



MORTIER ALLEMAND DE 210.
D'après une photographie.

Une des principales innovations des Allemands en 1914 a été l'emploi d'une nombreuse et puissante artillerie lourde de campagne. Cette artillerie comprenait principalement des obusiers de 150 et des mortiers de 210. Le mortier de 210, ci-dessus représenté, est une pièce lourde à tir rapide; sa portée maxima était en 1914 de 8200 mètres; son projectile, chargé de 15 kilogs d'explosif, pesait 110 kilogs — poids des obus de 75, 5 et 7 kilogs —; la pièce en raison de son poids énorme est montée sur « bandes de roues » ou cingoli qui se composent de plateaux emboîtant les roues et articulés les uns sur les autres. La longue portée de ces pièces, la puissance de leurs projectiles leur permettaient de prendre à partie l'artillerie légère française et de la détruire avant qu'elle fût arrivée à bonne portée. Les Allemands possédaient en 1914 environ 2000 pièces lourdes de campagne: les Français n'en avaient que 300, dont un tiers seulement à tir rapide. Aux 120 pièces de 75 que possédait chaque corps d'armée français, le corps d'armée allemand opposait 108 pièces de 77, 36 obusiers légers de 105 et 16 obusiers lourds de 150. Les mortiers de 210 étaient artillerie lourde d'armée.

rôle secondaire aux formations de réserve, l'Etat-Major allemand *mit en première ligne dès le début des corps de réserve* presque aussi bien encadrés et outillés que les corps actifs.

Au point de vue de l'armement, le fusil français Lebel, bien que plus ancien, était une arme comparable au fusil allemand. De mêmes les *mitrailleuses* en service dans les deux infanteries étaient d'égale valeur; contrairement à une opinion répandue, le nombre des mitrailleuses allemandes ne paraît pas avoir été très



Troupe allemande en marche. 1914.

Photographie Hollwein et Girde.

La silhouette du fantassin allemand en 1914 *semble être la même qu'en* 1870 *à cause du casque à pointe. Mais la tenue a changé : bleu foncé en* 1870, *elle est en* 1914 feldgrau *ou gris-terre, de façon à se confondre avec le paysage. Le combat s'engageant à grande distance, les Allemands restaient ainsi longtemps invisibles, tandis que les pantalons rouges des Français formaient une cible excellente. La couleur grise avait été adoptée pour toute l'armée allemande, officiers et soldats de toutes armes, automobiles, canons, wagons, etc... Cette teinte uniforme, la régularité et la précision des mouvements de ces énormes masses d'hommes et de matériel, tout contribuait à donner à l'armée allemande de* 1914 *l'apparence d'une monstrueuse machine de guerre. Telle fut l'impression des étrangers qui la virent défiler en Belgique : « Pendant trois jours et trois nuits, écrit un Américain, cette colonne grise où brillaient des centaines de milliers de baïonnettes, traînant ses wagons gris, ses gris caissons de munitions, ses grises ambulances, ses canons gris, tel un fleuve d'acier, coupa Bruxelles en deux... J'ai vu passer souvent de grandes armées. Elles étaient faites d'hommes; celle-ci était une machine, sans fin, sans arrêt, délicate comme une montre, brutale comme un rouleau concasseur... »*

supérieur à celui des mitrailleuses françaises, mais les Allemands, au début tout au moins, surent tirer le meilleur parti de cette arme nouvelle qui se révéla comme un des plus redoutables engins de guerre. *L'artillerie française disposait d'un remarquable matériel d'artillerie légère, le canon de 75* — du calibre

de 75 millimètres —, dont la supériorité sur le canon allemand de 77 était incontestable. Par contre, *l'Allemagne avait pour elle la supériorité de son artillerie lourde de campagne et de son artillerie de siège.* Tandis que les techniciens militaires français, préoccupés avant tout de la mobilité de la manœuvre, avaient jugé que le canon de 75 suffirait à tout, les Allemands avaient constitué une nombreuse et puissante artillerie lourde — obusiers de 150 et mortiers de 210 portant à plus de 8 kilomètres — à laquelle les Français n'avaient presque rien à opposer. D'autre part ils avaient fabriqué en secret un matériel d'artillerie de siège d'une puissance insoupçonnée, capable de réduire en quelques jours les forts du modèle le plus récent — canons autrichiens de 305, *mortiers Krupp de 420* lançant à 12 kilomètres un obus du poids de 930 kilogs —.

La préparation technique de la guerre avait donc été portée plus loin en Allemagne qu'en France. Exception faite pour l'artillerie légère, l'*armée allemande avait la supériorité de l'organisation et de l'outillage.* On peut en juger encore par le fait suivant : officiers et soldats allemands étaient uniformément revêtus de la tenue *feldgrau* — gris terre — grâce à laquelle le fantassin couché se confondait avec la terre. Du côté français l'infanterie partait en campagne avec l'ancien uniforme de couleurs voyantes — *pantalon rouge*, capote bleu foncé — ; cette négligence devait coûter la vie à des milliers d'hommes.

L'ORDRE DE BATAILLE

Les opérations si compliquées de mobilisation et de concentration se firent avec autant de précision et de rapidité en France qu'en Allemagne. Egalement convaincus de la vertu supérieure de l'offensive, les deux adversaires visaient l'un et l'autre à s'assurer l'initiative de la manœuvre. Mais tandis que, sur la foi des traités, la masse principale des armées françaises était disposée *face à la frontière allemande*, le gros des troupes allemandes se concentrait *face à la frontière belge.*

L'Etat-Major allemand dirigé par le général de *Moltke*, neveu du vainqueur de 1870, avait monté une manœuvre d'immense envergure en vue de tourner la barrière fortifiée Belfort-Verdun et de déborder par le Nord l'armée française : à cet effet, cinq armées sur sept furent massées d'Aix-la-Chapelle à Trèves, la Ire (von Klück) et la IIe (von Bülow) — 13 corps d'armée —

formant l'aile droite marchante; cette masse formidable devait se déployer en éventail à travers le Luxembourg et la Belgique, écraser ou rejeter vers le sud-est les forces certainement inférieures qui lui seraient opposées, de façon à déborder toute l'armée française et à l'acculer à la frontière suisse.

L'Etat-Major français, commandé depuis 1911 par le général *Joffre*, avait envisagé la possibilité d'une attaque par la Belgique ; mais, croyant à une attaque secondaire qui ne dépassèrait pas la ligne de la Meuse, il ne soupçonnait pas la violence du coup qui lui serait porté. Fanatique de l'offensive, il avait l'intention de paralyser la manœuvre ennemie, quelle qu'elle fût, par une attaque foudroyante en Lorraine et dans l'Ardenne. L'aile droite (1re et 2e armées), flanquée d'un détachement chargé d'opérer en Alsace, devait foncer entre Metz et les Vosges. L'aile gauche (3e, 4e et 5e armées), concentrée de l'est de Verdun à l'ouest de Mézières, devait soit contre-attaquer les forces qui déboucheraient du nord ou de Metz, soit attaquer elle-même au nord entre Meuse et Moselle.

INVASION DE LA BELGIQUE

Deux événements, d'importance inégale, marquèrent le début des opérations. En Alsace, les Français prirent, perdirent, reprirent *Mulhouse* (8-19 août) : ce ne fut là qu'un succès éphémère, sans portée stratégique. Au contraire, le forcement du camp retranché de ***Liége*** par les Allemands (7-16 août) leur ouvrit toute grande la Belgique. Mais la résistance inattendue des Belges les gêna et les exaspéra. Méthodiquement les Allemands érigèrent la terreur en système. Au moindre soupçon d'hostilité, les villes et les villages furent incendiés, les habitants, sans aucun égard au sexe où à l'âge, jetés à la rue, déportés en Allemagne ou massacrés avec des raffinements de cruauté, comme en témoignent les carnets de route des soldats allemands eux-mêmes. « Village incendié au nord de Dinant, écrit un soldat saxon du 178e régiment. A l'entrée du village gisaient encore cinquante habitants fusillés pour avoir par guet-apens tiré sur nos troupes. Au cours de la nuit, beaucoup d'autres furent fusillés, si bien que nous pûmes en compter plus de deux cents. Des femmes et des enfants, la lampe à la main, furent contraints à assister à l'horrible spectacle.... » Le *sac de Louvain* (25 août), marqué par l'incendie de la magnifique Bibliothèque de l'Université, rappelle les plus tristes épisodes de la guerre de Trente Ans.



LA CONCENTRATION DES ARMÉES SUR LE FRONT OCCIDENTAL, VERS LA MI-AOUT 1914

Les armées françaises sont divisées en deux masses principales destinées à agir l'une au nord, l'autre au sud de Metz ; les armées allemandes restent sur la défensive à l'aile gauche, tandis que le centre et surtout une aile droite formidable vont prendre l'offensive à l'est et à l'ouest de la Meuse pour déborder l'armée française. A la mi-août les Allemands sont maîtres du camp retranché de Liège et se préparent à marcher de l'avant à travers le Luxembourg et la Belgique. L'armée belge est derrière la ligne de la Gette. L'armée anglaise commence seulement à se concentrer vers Cambrai-le-Cateau. La 5e armée française reçoit, le 15 août, l'ordre de se porter vers la Sambre pour opérer de concert avec les Anglais et les Belges. Les 3e et 4e armées ne bougent pas jusqu'au 21 août. Au contraire, dès le 14 août, l'armée d'Alsace, la 1re et la 2e armée ont reçu l'ordre de prendre l'offensive.

LA BATAILLE DES FRONTIÈRES

La première grande bataille de la guerre eut lieu du 20 au 24 août. Le nom de *bataille des frontières* qu'on lui a donné s'applique en réalité à une série d'actions distinctes, souvent fort éloignées mais néanmoins solidaires les unes des autres et qui peuvent se résumer ainsi : *échec de l'offensive française* en Lorraine et dans l'Ardenne, *succès de l'offensive allemande* sur la Sambre.

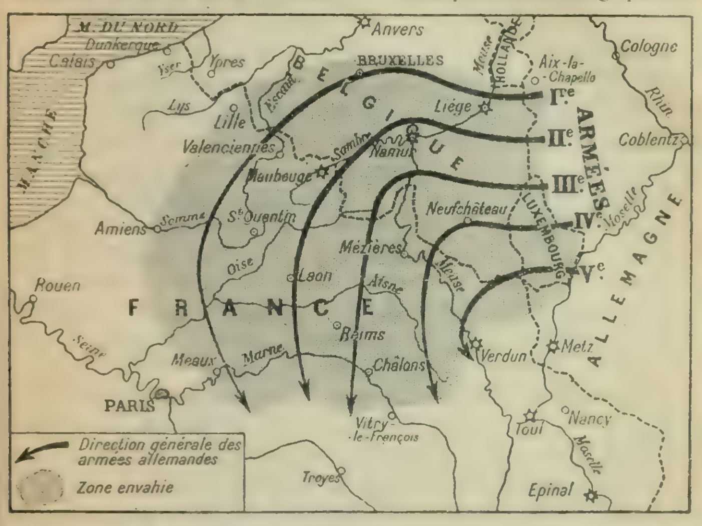
Les Français attaquèrent les premiers par la droite (14 août), puis par le centre (21 août). En Lorraine, la 2e armée (de Castelnau) subit une grave défaite à *Morhange* (20 août) et fut contrainte de reculer sur Nancy; la 1re armée (Dubail), en difficulté devant *Sarrebourg*, se replia sur la rive gauche de la Meurthe. Mais dès le 25 août, par un vigoureux retour offensif, les deux armées arrêtaient net les VIe et VIIe armées allemandes, en marche vers la *trouée de Charmes*.

Au centre, la 4e armée (Langle de Cary), appuyée à sa droite par la 3e armée (Ruffey), reçut la mission principale, celle de rompre le centre ennemi et de prendre de flanc l'aile droite allemande. Mais la 4e armée avait devant elle les hauts plateaux boisés de l'Ardenne : aucun terrain ne pouvait être plus défavorable à l'offensive. Battue les 22-23 août dans la région de *Neufchâteau* par la IVe armée allemande, elle dut se replier sur la Meuse et la Chiers, tandis que la 3e armée, aux prises avec la Ve armée allemande (Kronprinz impérial), soutenait une lutte difficile autour de *Longwy*.

L'échec de la manœuvre française à l'est et au centre eut pour contre-coup le succès décisif de la manœuvre allemande à l'ouest de la ligne de bataille. De ce côté la 5e armée française (Lanrezac) avait reçu la mission d'opérer de concert avec l'armée anglaise (French) et l'armée belge. Le 20 août elle atteignait la Sambre. Au même moment la puissante aile droite allemande, après avoir rejeté les Belges sur Anvers, débouchait du nord à marches forcées : les 21-22 août, la IIe armée forçait le passage de la Sambre ; le 23, la bataille générale s'engageait de Condé jusqu'à Namur par *Mons* et *Charleroi*, les Allemands disposant d'une écrasante supériorité numérique, *quinze corps d'armée contre huit*. Vers le soir, découvert sur son flanc droit par la chute de Namur et le recul de la 4e armée, menacé d'être pris de revers par la IIIe armée allemande qui commençait à franchir la Meuse vers *Dinant*, voyant l'armée anglaise menacée elle même d'être débordée par sa gauche, le général Lanrezac

décida de se dérober pour éviter l'enveloppement Il ordonna la retraite. La bataille des fron tières était définitivement perdue.

Cette défaite initiale, sans être irréparable, eut les plus graves conséquences : conséquences territoriales — *perte de la Belgique, invasion du nord de la France* — : conséquences stratégiques —



LA MARCHE DES ARMÉES ALLEMANDES EN FRANCE.
(août-septembre 1914)

On peut suivre sur ce croquis le développement de la manœuvre allemande montée par Moltke, depuis la bataille des frontières jusqu'à la bataille de la Marne : manœuvre colossale qui visait à refouler les armées françaises en direction de la frontière suisse.

abandon de tout le dispositif français sous la *menace d'enveloppement* que l'armée de von Klück, avec une vigueur décuplée par la victoire, faisait peser sur le flanc gauche des armées alliées —.

RETRAITE

Devant ce péril, le général Joffre résolut d'effectuer une retraite stratégique qui lui permît de reconstituer à sa gauche « une masse capable de reprendre l'offensive ». Etant données la fatigue et la tension morale des troupes, l'urgence du péril, une pareille opération présentait des difficultés inouïes : elles furent pourtant surmontées. Une nouvelle armée, la 6ᵉ (Maunoury), vint se placer à la

gauche des Anglais, en Picardie. Puis, devant l'avance rapide des Allemands, la 6ᵉ armée fut ramenée sous Paris, *toute la ligne de bataille s'incurva jusqu'au voisinage de la Seine.* Afin de sauvegarder sa liberté d'action, le gouvernement partit pour Bordeaux après avoir confié au général *Galliéni* la défense de la capitale (2 septembre).

Cependant les armées allemandes et surtout la Iʳᵉ armée von Klück à l'aile droite fonçaient de l'avant, tête baissée, à une allure forcenée, couvrant jusqu'à 45 kilomètres par jour. « Il semblait, dit un récit anonyme allemand, qu'une muraille de fer se mût sans relâche. Une seule pensée animait cette masse grise colossale : l'anéantissement de l'armée de campagne française, afin de terminer la guerre ». Le but immédiat n'était donc pas la prise de Paris, mais l'enveloppement et la destruction des armées françaises : c'est pourquoi le 3 septembre, von Klück, négligeant Paris et n'écoutant que sa fougue, franchit la Marne et se lança vers le sud-est à la poursuite de la 5ᵉ armée.

BATAILLE DE LA MARNE

Ces colonnes allemandes qui défilaient devant le camp retranché de Paris et devant la 6ᵉ armée, s'exposant délibérément à une attaque de flanc, c'était l'occasion inespérée de la manœuvre qui s'offrait au commandement français : Galliéni le comprit aussitôt ; à son appel (4 septembre), le général Joffre décida d'arrêter la retraite et de passer à l'attaque le 6 septembre.

A la veille de la bataille la situation respective des armées était la suivante. La 6ᵉ armée, adossée au camp retranché de Paris, était en situation de déborder la Iʳᵉ armée allemande qui n'avait laissé qu'un corps d'armée en flanc-garde sur la rive droite de la Marne. Entre la Marne et la Seine, l'armée anglaise légèrement en retrait, la 5ᵉ armée (Franchet d'Esperey) et une nouvelle armée, la 9ᵉ (Foch) faisaient front devant les Iʳᵉ, IIᵉ et IIIᵉ armées allemandes. A l'aile droite la 4ᵉ armée, à cheval sur la Marne et sur la Saulx, barrait les routes de Saint-Dizier face à la IVᵉ armée allemande ; par la trouée de Revigny la ligne remontait ensuite vers le nord avec la 3ᵉ armée que son nouveau chef, Sarrail, par une initiative audacieuse, avait maintenue à proximité du camp retranché de Verdun, sur le flanc gauche de la Vᵉ armée allemande. Ainsi, par un renversement de la situation initiale, c'était l'aile droite allemande qui se trouvait menacée d'enveloppement : parce qu'ils croyaient n'avoir plus

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS

Armée de Paris,
Habitants de Paris,

Les Membres du Gouvernement de la République ont quitté Paris pour donner une impulsion nouvelle à la défense nationale.

J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'envahisseur.

Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout.

Paris, le 3 Septembre 1914

Le Gouverneur Militaire de Paris,
Commandant l'Armée de Paris,

GALLIÉNI

Paris – Imp. MARCEL PICARD, 140, rue du Faubourg-Saint-Martin (Téléphones [illegible])

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL GALLIÉNI

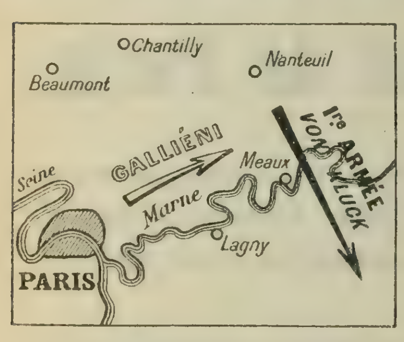
Photographie Hachette

Sur la foi des communiqués officiels, la population avait attendu d'abord avec la plus grande confiance l'issue des premières batailles. Coup sur coup elle apprit le recul des armées françaises, l'invasion du territoire, la marche des Allemands sur Paris, le départ du gouvernement pour Bordeaux effectué le 2 septembre. Dans ces circonstances tragiques, Gallieni sut trouver les paroles qu'il fallait pour prévenir tout affolement : sa proclamation du 3 septembre, énergique et brève, raffermit les cœurs.

affaire qu'à un ennemi en déroute, les Allemands avaient négligé les précautions les plus élémentaires et commis une faute irréparable.

Dans le vaste ensemble de la bataille de la Marne, on peut distinguer trois actions principales : à l'ouest la bataille de *l'Ourcq* ; au centre la bataille de *Fère-Champenoise* ; à l'est la bataille de la *trouée de Revigny*.

La bataille de l'Ourcq s'engagea dès le 5 septembre par une vive attaque de la 6e armée que Gallieni lança sur le flanc de la Ire armée allemande. Mais déjà von Klück était averti du danger : payant d'audace, il ne laissa devant les Anglais qu'un rideau de troupes et fit repasser le gros de ses forces sur la rive droite de la Marne dans le but de déborder lui-même et d'écraser la 6e armée française. La ténacité des soldats de Maunoury, la promptitude avec laquelle Galliéni jeta dans la mêlée toutes les forces disponibles du camp retranché déjouèrent la manœuvre.



La manœuvre de Galliéni.

Cependant, à la faveur de *la brèche qui s'était formée entre la Ire et la IIe armée allemande*, les Anglais et la 5e armée, celle-ci ayant refoulé la IIe armée, parvinrent jusqu'à la Marne qu'ils commencèrent à franchir (9 septembre). Dès lors l'aile droite allemande, complètement disloquée et menacée d'être coupée en deux, courait les plus graves dangers : le 9 septembre au soir, von Klück, après von Bülow, dut « le cœur lourd » donner l'ordre de la retraite.

Au même moment la IIIe armée allemande, renforcée de la Garde prussienne, échouait dans une tentative désespérée pour enfoncer le centre de la ligne française. Une lutte ardente se déroula autour des marais de Saint-Gond sur la position dominante du château de Mondement et dans les plaines de Fère-Champenoise. Le 8 septembre la 9e armée parut plier sous le choc Sous le commandement d'un chef d'une énergie inflexible, le général Foch, elle se ressaisit cependant et, le 9, secondée

par la 5ᵉ armée victorieuse, elle réussit à enrayer l'avance allemande. On a dit que la 42ᵉ division, déplacée en pleine bataille de la gauche à la droite et tombant en fin de journée sur le flanc de la Garde prussienne, décida la victoire; un moment en effet le sort de la journée parut dépendre de l'arrivée de la 42ᵉ division; mais quand celle-ci, vers 6 heures du soir, déboucha sur la ligne de feu, la IIIᵉ armée avait déjà suspendu



BATAILLE DE LA MARNE.
(6-9 septembre 1914.)

Le croquis représente la position respective des armées aux deux principaux moments de la bataille le 6 et le 9 septembre. Il saute aux yeux que les événements décisifs se sont passés à l'ouest du champ de bataille. A l'est les positions sont presque inchangées du 6 au 9 septembre. Au contraire à l'ouest, on voit que, du 6 au 9, l'aile droite allemande a dans l'ensemble reculé, et surtout qu'une brèche s'est ouverte entre la Iʳᵉ et la IIᵉ armée, brèche par laquelle ont pu passer les Anglais et une partie de la 5ᵉ armée. Les Anglais ont franchi la Marne. C'est alors que, pour éviter la dislocation totale de son aile droite, le commandement allemand a décidé la retraite. Le croquis montre également la tentative faite par l'ennemi pour enfoncer le centre de la ligne française, tentative qui faillit réussir.

son offensive : avisée de la retraite de la IIᵉ armée, elle commençait son mouvement de repli; le 10 septembre toute la ligne ennemie refluait vers le nord.

A son tour l'issue de la bataille centrale de Fère-Champenoise eut sa répercussion à l'est du champ de bataille où la 4ᵉ et la 3ᵉ armée soutenaient une lutte très dure. Prévenant l'offensive française, les Allemands avaient attaqué partout avec fureur, et

surtout au point sensible, la trouée de Revigny, à la jonction des deux armées : le 8 septembre, la situation devint critique pour la 3e armée, attaquée par des forces supérieures en nombre, menacée d'être débordée sur sa gauche, enfin prise à revers sur les Hauts de Meuse par des troupes détachées de la garnison de Metz. Mais Sarrail, opiniâtrément, se cramponna à ses positions. Le fort de Troyon, tout broyé qu'il fût par les obus de gros calibre, refusa de se rendre et ne laissa pas forcer la barrière des Hauts de Meuse. Trois jours encore la bataille fit rage Le 11 septembre la IVe armée, découverte par le recul de la IIIe, se vit obligée de rompre le combat et elle entraîna enfin l'armée du Kronprinz dans le mouvement général de retraite.

IMPORTANCE DE LA VICTOIRE DE LA MARNE

Ainsi cette lutte gigantesque se terminait par « la victoire incontestable » de l'armée française. Sans doute la victoire de la Marne n'était pas décisive puisque le vainqueur, lui-même épuisé, ne réussit pas à repousser le vaincu plus loin que l'Aisne, mais ses conséquences morales furent immenses.

De l'aveu même de l'ennemi, sa défaite avait eu pour cause principale *le ressort moral du soldat français* : « Si vous voulez les raisons matérielles de l'échec, a déclaré von Klück à un journaliste neutre, reportez-vous aux journaux du temps : ils vous parleront du manque de munitions, du ravitaillement défectueux; tout ceci est exact. Mais il y a une raison qui prime les autres, une raison qui à mon avis est entièrement décisive, car elle a permis aux autres de se manifester, c'est l'aptitude tout à fait extraordinaire et particulière au soldat français de se ressaisir rapidement... Que des hommes se fassent tuer sur place, c'est là une chose bien connue et escomptée dans chaque plan de bataille.... Mais que des hommes ayant reculé pendant dix jours — et la voix de von Klück semblait s'altérer — que des hommes couchés par terre et à demi-morts de fatigue puissent reprendre le fusil et attaquer au son du clairon, c'est là une chose avec laquelle nous n'avons jamais appris à compter; c'est là une possibilité dont il n'a jamais été question dans nos Écoles de guerre.... » Une fois de plus, sur la Marne comme jadis à Valmy, la France déconcertait l'étranger par une vitalité qui ne s'affirme jamais avec plus de force que quand on la croit épuisée. La victoire de la Marne lui rendit non seulement *la confiance en elle-même*, mais ce crédit que le monde n'accorde

pas aux nations vaincues : et du même coup le dogme de l'infaillibilité militaire allemande se trouva ruiné.

La victoire française avait une autre signification, plus haute encore. Sur la Marne l'Allemagne avait espéré briser à tout jamais la force principale qui faisait obstacle à son ambition, l'armée française. Eût-elle réussi, elle était maîtresse de l'Europe et il ne lui restait plus, pour devenir maîtresse du monde, qu'à briser un dernier obstacle, la flotte britannique. Contre toute attente elle avait échoué : dès lors le plan dont elle escomptait le succès foudroyant se trouvait irrémédiablement compromis. Maintenant la guerre allait se prolonger, les Empires russe et britannique auraient le temps d'intervenir dans la lutte de tout le poids de leur masse énorme ; l'Allemagne devrait combattre, non plus pour écraser, mais pour ne pas être écrasée : c'était la fin du rêve pangermanique de domination universelle. Si l'on songe à ce qu'eût été cette domination allemande — la plus pesante tyrannie —, ce n'est pas trop de dire que, sur le champ de bataille de la Marne, la France a sauvé, avec sa propre liberté, la liberté de l'Europe et peut-être la liberté du monde.

NANCY MAUBEUGE ANVERS

Les armées françaises de l'Est, par leur résistance victorieuse, avaient servi en quelque sorte de bouclier aux armées qui livraient bataille sur la Marne. Sous les yeux de l'empereur, les Allemands assaillirent en vain les positions du *Grand-Couronné* devant Nancy (5-12 septembre) : ils furent repoussés.

Par contre les places fortes du Nord et de Belgique tombèrent l'une après l'autre entre leurs mains : après Liége et Namur, *Maubeuge* (26 août-7 septembre), puis *Anvers*, dernier réduit de la défense belge (28 septembre-9 octobre). Pour achever la conquête de la Belgique, il ne leur restait plus qu'à s'emparer de la côte de Flandre. Ce fut l'enjeu de la troisième grande bataille de la guerre, la bataille de l'Yser.

LA COURSE A LA MER ...RES ET L'YSER

Aucun des adversaires ne renonçait encore à emporter la décision de vive force. Mais ni les Allemands sur la Meuse ni les Français sur l'Aisne ne réussirent à rompre des lignes défensives dont l'importance croissait de jour en jour. Par un glissement rapide de leurs forces d'est en ouest, ils cherchèrent alors à se gagner de vitesse pour

se déborder mutuellement et, de bataille en bataille, étendirent leurs lignes jusqu'à la mer du Nord : d'où le nom de *Course à la mer* donné à la série d'opérations qui va de la fin de septembre à la fin d'octobre et qui se termine par la bataille de l'Yser.

Les débris de l'armée belge, avec le roi Albert, avaient réussi à s'échapper d'Anvers : ils s'arrêtèrent dans leur retraite sur les bords de la petite rivière de l'*Yser* qui coule perpendiculairement à la côte de Dixmude à Nieuport. Les Belges y furent bientôt fortement épaulés par des troupes françaises, tandis que les Anglais s'établissaient aux abords d'*Ypres*. Les Alliés songeaient à prendre l'offensive, ils furent bientôt réduits à la défensive. En effet les Allemands, résolus à prendre leur revanche de la Marne, avaient reconstitué une armée de choc formée en partie de troupes fraîches. Avec l'appui d'une masse énorme d'artillerie lourde, ils s'efforcèrent d'enfoncer les lignes alliées et de saisir Dunkerque et Calais : objectif à double tranchant qui visait l'Angleterre autant que la France et les menaçait toutes deux en un point vital, leurs communications maritimes. La bataille, d'un acharnement inouï, dura près d'un mois (20 octobre-17 novembre) : ce fut une atroce mêlée dans la boue et l'eau des Flandres. L'offensive allemande s'arrêta enfin, à bout de souffle, sans avoir obtenu aucun résultat.

Tenue en échec pour la seconde fois, l'Allemagne était réduite à l'impuissance sur le front occidental. Mais si elle n'avait pu vaincre, elle n'était pas vaincue ; ses troupes campaient en pays conquis, à Lille, à Péronne, à Noyon, aux portes de Soissons et de Reims dont la splendide cathedrale était mutilée par leurs obus. Et maintenant c'était derrière un réseau ininterrompu de fils de fer barbelés et de tranchées que la Belgique et la France du Nord restaient prisonnières.

LA GUERRE SUR LE FRONT ORIENTAL

Dans le même temps, la guerre avait suivi sur le front oriental une évolution analogue. Les adversaires s'étaient porté réciproquement des coups terribles : aucun d'eux n'avait pu obtenir la décision. Par la seule masse de sa population l'énorme Empire russe semblait posséder une supériorité écrasante, mais il était affligé de tous les vices d'un régime politique et social en pleine décomposition ; par ses intrigues et son organisation d'espionnage, l'Allemagne réussit toujours à paralyser l'action de la Russie dans les moments les plus critiques.



YPRES. — LA HALLE AUX DRAPS, 5 DÉCEMBRE 1914.
Photographie Antony.

La photographie a été prise au moment où un obus allemand vient d'éclater et d'infliger une nouvelle mutilation à la magnifique façade, déjà toute meurtrie. La Halle aux Draps *d'Ypres était un des chefs-d'œuvre de l'architecture civile du* XIII*e siècle (v.* Histoire Moderne, *page* 103) : *sa façade mesurait* 140 *mètres; la tour centrale qui servait de beffroi était haute de* 70 *mètres; déjà les quatre tourelles et le campanile qui la surmontaient se sont écroulés. Ypres, position importante au milieu du couloir qui s'ouvre entre la Lys et l'Yser, est la seule ville belge importante que les Alliés aient réussi à conserver, malgré les efforts acharnés des Allemands pour s'en emparer. C'est autour d'Ypres que s'est livrée la dernière grande bataille de* 1914 *et la plus âprement disputée. Comme devant Reims, les Allemands se sont vengés de leur échec en criblant d'obus incendiaires le monument splendide dont la ville s'enorgueillissait.*

Pour donner à la France un concours aussi prompt que possible, les Russes lancèrent dès le 15 août deux armées en Prusse orientale, où les Allemands ne leur opposaient que des forces très inférieures. Chargé de sauver la Prusse de l'invasion, *Hindenburg*, secondé par son chef d'État-Major *Ludendorff*, réussit une audacieuse manœuvre : se portant tour à tour contre les deux armées russes, il enveloppa et détruisit l'une à ***Tannenberg*** (24-29 août), il mit l'autre en déroute aux *lacs de Mazurie* (8-10 septembre). Toute l'Allemagne aussitôt le célébra comme un héros national.

Par contre, au sud, sous la direction du grand-duc Nicolas, les Russes remportèrent sur les Autrichiens la grande victoire de ***Lemberg*** (3-11 septembre). Le flot des armées russes déferla en Galicie jusqu'aux rebords des Carpathes. L'Autriche, à peine entrée dans la lutte, parut sur le point de succomber. Elle ne fut sauvée que par l'intervention de renforts allemands et par les initiatives stratégiques d'Hindenburg. Offensives et contre-offensives se poursuivirent pendant deux mois en Galicie et en Pologne sans résultats décisifs. Des batailles meurtrières se livrèrent autour de *Varsovie*. Puis, comme les combattants du front occidental, Russes et Austro-Allemands se fixèrent sur leurs positions pour reprendre haleine.

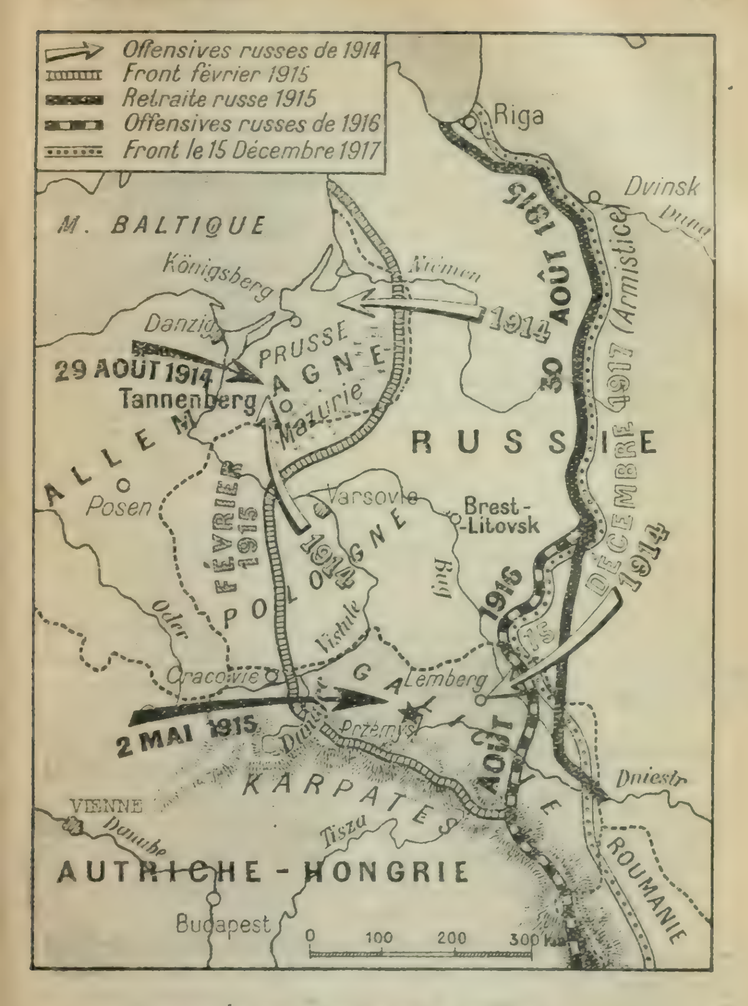
LA GUERRE EN SERBIE

Les Autrichiens, entrés en guerre pour écraser la Serbie, ne réussirent même pas à mettre hors de combat la petite armée serbe. A deux reprises, ils subirent les plus humiliantes défaites, au *Mont Tser* (15-20 août), au *Mont Roudnik* (2-10 décembre) et furent rejetés finalement hors du territoire serbe.

LA GUERRE HORS D'EUROPE

Les Alliés possédaient un avantage capital, la maîtrise de la mer, que leur assurait la supériorité de la flotte britannique. L'Allemagne n'osa pas risquer une grande bataille navale. Elle n'entreprit qu'une guerre de course qui lui valut d'abord quelques succès, grâce à ses croiseurs rapides. Mais trois de ces croiseurs furent détruits par les Anglais à la bataille des *îles Falkland* (8 décembre); les autres furent successivement éliminés. L'Allemagne était chassée de la surface des mers : il lui restait néanmoins une arme redoutable, le sous-marin.

La maîtrise de la mer laissait les colonies allemande à la



La guerre sur le front oriental.

Ce croquis montre la plus grande avance des Russes au début de 1915; le recul désastreux des armées russes en 1915 après la percée de la Dunajec, leur retour offensif en 1916 en Galicie; le recul de 1917 aux deux ailes et la perte de Riga; enfin la ligne des armées quand l'armistice de Brest-Litovsk fut conclu. Pendant toute la guerre, mais surtout en 1915, les Russes ont lutté à coup d'hommes; ils ont toujours été à court de matériel et d'approvisionnements; aussi ont-ils subi des pertes effroyables

merci des Alliés. En Extrême-Orient, les Japonais assiégèrent et prirent la forteresse de *Tsing-Tau* (29 août-7 novembre). En Afrique les Alliés commencèrent la conquête des colonies allemandes. L'Allemagne essaya de se venger en fomentant des révoltes — sans grand succès — dans les colonies anglaises et françaises, au Maroc, en Afrique australe. Avec le concours secret de la Turquie, Guillaume II avait conçu le projet d'entrainer l'Islam dans une vaste guerre sainte contre les Anglais et les Français : l'entreprise avorta. Du moins la Turquie, sortant de la neutralité qu'elle avait affectée tout d'abord, attaqua les Russes dans la mer Noire dès le 29 octobre; l'*alliance turque* permit aux Allemands de s'embusquer dans les Détroits, de menacer l'Égypte et d'étendre la guerre jusqu'aux confins de l'Asie occidentale.

III

LA GUERRE DE TRANCHÉES — VERDUN

TRANSFORMATION DE LA GUERRE

« Nous faisons le siège de la France, la forteresse France », déclarait à la fin de l'année 1914 le nouveau chef de l'État-Major allemand *von Falkenhayn*. Les Alliés avaient tout autant le droit de déclarer qu'ils faisaient le siège de la forteresse Allemagne. Tel était en effet l'aspect nouveau que la guerre avait pris partout au bout de quelques semaines : c'était maintenant une *guerre de siège* ou de *tranchées*, guerre dure et épuisante, qui devait se prolonger trois années et demie et mettre à l'épreuve les forces morales autant que les forces matérielles des combattants.

CARACTÈRES DE LA GUERRE DE TRANCHÉES

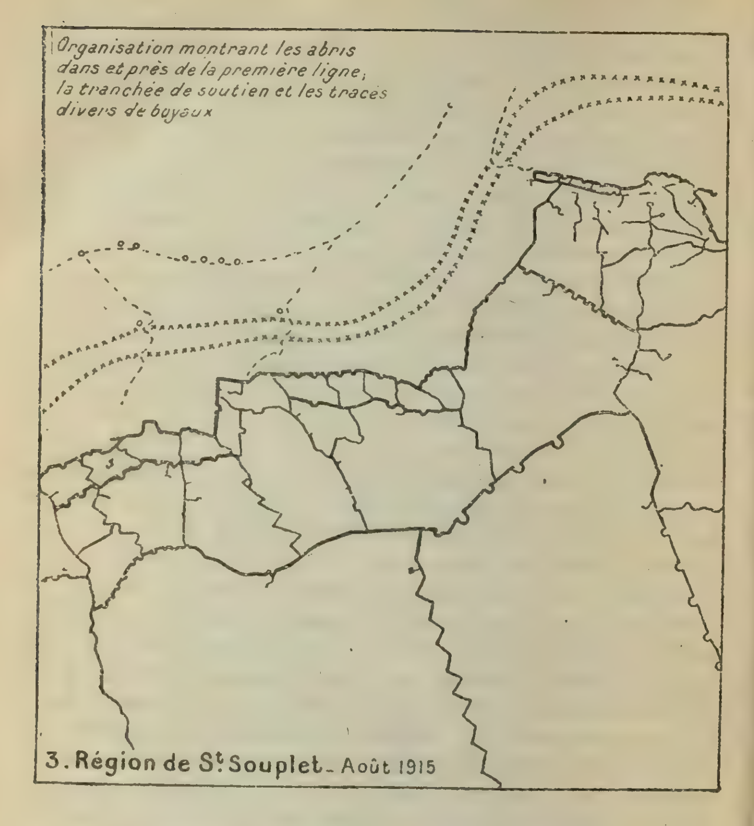
La guerre de tranchées fut comme un immense siège réciproque. *Dans toute sa largeur le champ de bataille se trouva barré par une ligne continue de retranchements*, ligne qui, sur le front occidental, mesurait environ 780 kilomètres de la mer du Nord à la frontière suisse.

Jamais on n'avait vu pareil remuement de terre. La guerre de tranchées, par définition, fut en effet une *guerre de terrassements* où la pioche et la pelle devinrent les armes principales. Les soldats, transformés en terrassiers, travaillant jour et nuit

— la nuit surtout —, déplacèrent des millions de mètres cubes de terre pour construire un réseau de plus en plus serré de retranchements, munis d'abris souterrains de plus en plus vastes et profonds. Chaque système défensif comprit bientôt plusieurs lignes de tranchées reliées les unes aux autres par des « boyaux de communication », le tout formant un véritable labyrinthe d'une complication croissante. Devant chaque ligne de tranchées, on tendit à l'aide de pieux en bois ou métalliques des *réseaux de fil de fer barbelé* de plus en plus denses et inextricables. L'artillerie bouleversant sans cesse ces fortifications improvisées, il fallut sans cesse les reconstruire, les étayer de sacs à terre, de claies, de gabions ou de rondins; on en vint même à les bétonner par endroits comme des fortifications permanentes.

Pour répondre aux conditions nouvelles de la guerre, l'armement se transforma. La puissance du feu avait obligé les combattants à s'enterrer dans les tranchées; réciproquement la construction des tranchées les obligea à décupler la puissance du feu. Par suite, tandis que le fusil et le canon léger avaient joué le rôle principal dans la guerre de mouvements, *la mitrailleuse et le canon lourd devinrent par excellence les armes de la guerre de tranchées*. D'autre part, les adversaires n'étant parfois éloignés que de quelques mètres, on remit en usage les armes qui convenaient jadis au combat rapproché, les *lance-bombes* et les *grenades*. On vit réapparaître également les anciennes armes défensives du Moyen Age, le *casque* d'acier et même les épaulières de métal et la cuirasse, singulière note d'archaïsme dans une guerre devenue par ailleurs toute scientifique.

Dans cette guerre étrange, le combat devint l'exception; la canonnade ne pouvait être qu'intermittente. Tapis l'un en face de l'autre, toujours sur le qui-vive, les adversaires furent occupés surtout à s'observer et à se surveiller mutuellement. De part et d'autre de la zone interdite qui les séparait — ce que les Anglais appelèrent le *no man's land*, la terre qui n'est à personne — chacun d'eux était aux aguets, cherchant à percer le mystère dont chacun d'eux s'enveloppait : ce fut *la lutte de l'observation et du camouflage*. L'infanterie eut ses guetteurs dans les tranchées, et la nuit, en avant de la tranchée, ses veilleurs des *postes d'écoute*. L'artillerie multiplia ses *observatoires*, pour contrôler l'efficacité de ses tirs et repérer par les procédés les plus scientifiques les batteries ennemies. L'observation aérienne surtout se développa, soit au moyen de *ballons captifs* ou



Fragment d'une organisation défensive allemande.

La gravure représente un fragment de l'organisation défensive allemande, telle qu'on la reportait sur le « plan directeur », *carte à l'échelle du* 1 : 20000. *Les lignes de petites croix indiquent le réseau de fils de fer barbelés; les lignes pointillées qui le traversent sont des pistes menant à des postes d'écoute. Les traits pleins correspondent aux tranchées elles-mêmes : tranchée de première ligne, avec des saillants et des rentrants qui permettent les tirs de flanquement par mitrailleuses; à courte distance une deuxième tranchée qui s'interrompt sur la droite; un peu plus loin une tranchée de soutien; pour les relier les unes aux autres et pour y accéder, nombreux boyaux de communication, dessinés en zig-zag ou comme les tranchées elles-mêmes coupés de pare-éclats, de façon à éviter les tirs d'enfilade. Les petits traits perpendiculaires aux lignes de tranchées ou de boyaux indiquent l'entrée des abris. On peut juger par ce plan de l'importance prise par les organisations défensives dès* 1915 : *elles n'ont cessé de se renforcer jusqu'en* 1918. *La région de Saint-Souplet, représentée ici, se trouve en Champagne au nord de Suippes.*



FRAGMENT D'UNE ORGANISATION DÉFENSIVE ALLEMANDE.

Photographie prise en avion.

La même région photographiée en avion : c'est avec cette photographie qu'a pu être établi le plan directeur dont nous avons reproduit un fragment. A cause des talus de craie blanchâtres qui marquent l'emplacement des tranchées et des boyaux, la photographie est très nette : les points et les taches blanches qu'on aperçoit çà et là entre les lignes sont des trous d'obus; en haut à gauche, un fragment de la première ligne française. On peut se rendre compte, par ce cliché, des services que l'observation aérienne a rendus. Son rôle ne cessa de grandir jusqu'à la fin de la guerre; les clichés pris en avion permirent de connaître, dans tous leurs détails, les organisations de l'ennemi; ils permirent aussi de surveiller ses travaux et par suite, dans une certaine mesure, de prévoir ses intentions; ils permirent enfin d'observer les destructions effectuées par notre artillerie et de régler au mieux nos préparatifs d'offensive. Aujourd'hui ces clichés, qui se comptent par milliers, sont parmi les documents les plus précieux que nous possédions sur la guerre.



Une tranchée dans les lignes françaises en Champagne (1916).
Photographie prise par le Service photographique de l'Armée.

Drachen, soit au moyen d'avions chargés non seulement d'observer, mais de *photographier*. Cependant, afin de se dérober à cette surveillance de tous les instants, chaque armée s'ingénia à multiplier les ruses qui forment l'art du « camouflage » : fausses tranchées, fausses batteries, fausses salves d'artillerie obtenues au moyen de « marrons à lueurs », maquillage du matériel en vert et en brun — couleur de terre et de prairie — masques de raphia dissimulant les canons, rideaux de fumée et brouillards artificiels; le paysage de guerre finit par être aussi truqué qu'un décor de théâtre.

Déprimante par sa monotonie, rebutante par la multiplicité de ses ingrates corvées, la guerre de tranchées fut aussi une *guerre d'endurance* où les armées, ces armées nationales composées d'hommes appartenant à toutes les classes sociales, peinèrent et souffrirent plus que n'avait jamais peiné ni souffert aucune armée de métier. L'infanterie surtout subit les pires épreuves. Dans certains secteurs la lutte fut si atroce que les cadavres amoncelés se mêlaient à la terre et que les tranchées et les boyaux paraissaient taillés en pleine « pâte humaine ». Des milliers d'hommes eurent les pieds gelés pendant les nuits d'hiver et durent être évacués, parfois amputés. La boue atteignait par endroits une telle épaisseur qu'on s'y enlizait, et qu'au sortir des tranchées les fantassins semblaient être transformés eux-mêmes en blocs de boue. Emprisonnés et véritablement enterrés vivants dans leurs tranchées, n'ayant le plus souvent qu'un trou avec un peu de paille pourrie pour s'abriter et dormir, séparés du monde extérieur comme par une barrière infranchissable, tenus jour et nuit sur le qui-vive, exposés à la mort sous ses formes les plus hideuses, les soldats de cette

[1] *La tranchée représentée n'est pas une tranchée de tir en première ligne, mais une tranchée-abri où loge une section d'infanterie. Au premier plan, soldats groupés à l'entrée d'un abri souterrain; les sacs tout montés, posés sur le talus, indiquent que les fantassins se préparent à partir; ils attendent la troupe qui va venir les « relever ». En effet, pour permettre à l'infanterie de supporter la vie épuisante de la guerre de tranchées, il a fallu organiser un système régulier de relèves, en moyenne de six jours en six jours. Le paysage est celui de la Champagne pouilleuse, monotone et triste. A perte de vue la plaine est sillonnée de monticules blanchâtres qui indiquent les lignes de tranchées et les boyaux creusés dans la craie. Presque aucune végétation; arbres et arbustes déchiquetés au premier plan. La Champagne a vu quelques-unes des plus dures batailles de la guerre de tranchées, bataille de l'hiver 1915 dans la région de Perthes et de Mesnil-les-Hurlus, bataille de septembre 1915 entre Aubérive et Massiges, bataille des Monts en 1917 dans la région de Reims. Toutes ces régions ne sont plus aujourd'hui qu'un vaste cimetière.*

terrible guerre — guerriers malgré eux — semblèrent avoir reculé les limites de la résistance humaine.

LE PROBLÈME DU MATÉRIEL

Cependant, pour les Allemands comme pour les Alliés, *la tranchée n'était qu'un expédient provisoire*. De part et d'autre on gardait la ferme résolution de revenir à la guerre de mouvement et de rechercher à nouveau la décision par l'offensive. Donc le problème à résoudre était le problème de *la percée* : il fallait trouver le moyen de faire brèche dans le système défensif de l'adversaire.

Après avoir trop longtemps demandé à l'infanterie des sacrifices qui restèrent hors de proportion avec les résultats obtenus, on dut se rendre à l'évidence : le problème de la percée était essentiellement un problème de matériel. C'est par la puissance du matériel qu'on fut amené à chercher la rupture des lignes ennemies. On pensa l'obtenir par une *préparation d'artillerie* de plus en plus formidable et méthodique. L'artillerie de tout calibre — mais surtout l'artillerie lourde — se développa dans des proportions colossales : presque inexistante en 1914, l'artillerie lourde française comptait en 1917 6000 pièces de tout calibre, depuis les 155 à tracteurs automobiles jusqu'aux canons géants sur voie ferrée tels que le mortier de 520 projetant à 20 kilomètres un obus du poids de 1400 kilogs. Prodigieuses furent les quantités de munitions consommées dans la préparation d'artillerie, environ *cinq millions d'obus* lors de l'offensive française de septembre 1915 en Champagne, soit environ six fois plus que toute l'artillerie allemande pendant toute la durée de la guerre de 1870-71. On vit s'abattre sur les tranchées un véritable déluge de mitraille, ce que les Allemands appelèrent le *Trommelfeuer* ou « feu roulant », « l'absolu de l'horreur, écrit un de leurs soldats : si c'était la fin du monde, ce ne pourrait être pire, les gros obus tombent comme des gouttes d'eau ».

Mais la préparation prolongée d'artillerie avait l'inconvénient de supprimer l'effet de surprise, indispensable au succès. De part et d'autre on s'efforça donc de trouver des engins nouveaux, capables de produire un effet de surprise foudroyant. Violant les conventions internationales qu'ils avaient signées, les Allemands se servirent de *liquides enflammés* dès octobre 1914 et de *gaz asphyxiants* dès avril 1915. Pour pouvoir résister aux attaques par les gaz, tous les soldats durent être munis de masques protecteurs. Les Alliés ripostèrent par l'emploi de procédés ana-

logues, mais ils cherchèrent et trouvèrent autre chose : le *char d'assaut* ou *tank*, sorte d'automobile blindée, armée de canons ou de mitrailleuses et montée sur chenilles d'acier, de façon à pouvoir franchir et broyer tous les obstacles. Les premiers tanks parurent en 1916, sur la Somme; ils ne devaient jouer un rôle décisif que dans la campagne de 1918.

LA GUERRE INDUSTRIELLE

En raison de l'importance croissante du matériel, la guerre prit de plus en plus le caractère d'une *guerre d'industries*.

Sur ce terrain même où l'Allemagne se croyait invincible, la France envahie, dépouillée de ses plus riches provinces, réussit à lui tenir tête. Les Allemands publièrent triomphalement des statistiques, d'ailleurs exactes, d'après lesquelles la France avait perdu 95 hauts fourneaux sur 123, 60000 de ses ouvriers métallurgistes sur 112000, 40 pour 100 de ses ressources en charbon, 90 pour 100 de ses ressources en minerai de fer, 80 pour 100 de son outillage, etc; ils en conclurent qu'elle était industriellement réduite à l'impuissance. La France parvint cependant, par un véritable tour de force, à créer de toutes pièces une formidable industrie de guerre. Dès 1916 elle comptait dans ses usines de guerre un million de travailleurs dont 200000 femmes; le stock des obus de 75 était passé de 4 à *15 millions* et la production de ces obus atteignait le chiffre de *150000 par jour*. Non seulement la France fut en état de pourvoir aux besoins de ses armées, mais elle put fournir à ses Alliés 7000 canons, 1000 avions, 400 chars d'assaut, des millions d'obus.

L'Angleterre fit elle aussi un puissant effort. Il lui fallut constituer tout l'outillage nécessaire aux grandes armées que lord *Kitchener* mit sur pied de 1914 à 1916; et ces armées atteignirent un effectif presque égal à celui des armées françaises lorsque, rompant avec ses anciennes traditions, le peuple anglais accepta le *service obligatoire* (janvier 1916). A la fin de 1916 les industries de guerre occupaient en Angleterre plus de deux millions de travailleurs dont 400000 femmes.

LE BLOCUS ET LA GUERRE SOUS-MARINE

Dans une guerre devenue guerre industrielle et guerre d'usure, le blocus était une arme trop efficace pour ne pas être employée. L'Angleterre se servit de son immense flotte pour bloquer les ports allemands; l'Allemagne riposta en inaugurant le *blocus par sous-marins*.



Mouvement de troupes. Tableau de G. Pierre. — Photographie Vizzavona.

Dans les rues du village, une troupe d'infanterie croise un convoi de ravitaillement. Sac au dos, lourdement chargés et peinant sous la charge, la musette bourrée, les fantassins s'avancent d'une allure pesante mais régulière ; beaucoup s'appuient sur un gourdin ; ils portent le nouvel uniforme mis en service en 1915, le casque, la capote bleu-horizon, le pantalon serré dans les molletières. Sous le casque, les visages sont rudes, l'expression durcie par la fatigue. Capote, molletières et souliers sont boueux ; la troupe revient des tranchées et gagne le cantonnement de repos qui lui a été assigné ; c'est la relève.

Entassés dans la tranchée et les boyaux, les fantassins français, attendent que l'heure fixée pour l'attaque ait sonné. Des échelles sont plaquées contre la tranchée pour faciliter la sortie : déjà officiers et sous-officiers, postés sur les derniers échelons, se préparent à sortir les premiers et sans doute marcher à la mort. Devant la première ligne le réseau de fils de fer barbelés à travers lequel des passages ont été aménagés. Au delà, le désert du no man's land. *Au delà encore, le réseau et les tranchées ennemies qu'il s'agit d'emporter*



AVANT L'ATTAQUE Tableau de A. Devambez. Musée de la Guerre. Photo Hachette.

Mais, en son principe, le blocus établi par les Alliés était conforme aux règles du droit international, et, si la population allemande en souffrit, ce fut au même titre que la population d'une place assiégée, par exemple la population de Paris en 1870-71. Au contraire la guerre sous-marine semblait un défi aux principes fondamentaux du droit comme aux lois de la plus élémentaire humanité : les sous-marins allemands, ne pouvant pas saisir les navires marchands, les coulèrent le plus souvent avec leurs équipages; ils s'attaquèrent même aux paquebots à passagers : le 7 mai 1915, le torpillage du grand transatlantique anglais *Lusitania* fit 1145 victimes, hommes, femmes et enfants.

Le blocus et la guerre sous-marine se développèrent parallèlement de 1915 à 1917, époque à laquelle ils atteignirent leur plus grande extension. Les Empires centraux, malgré les services que leur rendit le commerce des neutres, ne tardèrent pas à éprouver les effets du blocus : la disette de produits alimentaires surtout se fit cruellement sentir dans le peuple a partir de 1916; les Allemands durent se soumettre au régime des cartes de rationnement et des jours sans viande; ils reprochèrent furieusement aux Anglais de leur faire « une guerre de famine ».

Les Alliés furent plus longs à souffrir du blocus sous-marin. Mais les Allemands multiplièrent leurs sous-marins; ils construisirent de véritables croiseurs sous-marins capables de traverser l'Atlantique. Puis, en février 1917, renonçant à tout ménagement à l'égard des neutres, ils entreprirent une guerre sous-marine sans merci. Pendant quelques mois une véritable terreur régna sur les mers et le danger fut grand pour les Alliés. Ceux-ci furent à leur tour menacés dans leur ravitaillement et réduits au régime des restrictions. Dans le seul mois d'avril 1917, les Allemands détruisirent 471 navires — 874000 tonneaux —. Le péril fut conjuré cependant, à la fois grâce à l'efficacité croissante des moyens de défense contre les sous-marins et grâce à l'activité avec laquelle furent poussées les constructions navales dans les chantiers anglais, américains et japonais. Au début de 1918 *la construction l'emporta sur la destruction* : c'était la faillite de la guerre sous-marine.

LA GUERRE AÉRIENNE

L'extension de la guerre aérienne achève de caractériser cette lutte sauvage de peuple à peuple, lutte où toutes les armes sont bonnes, dussent-elles atteindre les populations les plus inoffensives. Dans les airs,



Guynemer interrogeant un aviateur ennemi.

Photographie publiée par le *Miroir* du 6 mai 1917.

Il n'y a pas, dans l'histoire de l'aviation française pendant la guerre, de nom plus glorieux que celui de Guynemer. Né à Paris le 24 décembre 1894, Georges Guynemer n'avait pas vingt ans quand la guerre éclata. Il voulut s'engager aussitôt; mais il était de stature si frêle et de santé si médiocre qu'à deux reprises on l'ajourna. A force de persévérance il réussit pourtant à s'engager dans l'aviation. Envoyé au front en juin 1915, il abattait son premier avion ennemi dès le 19 juillet; bientôt, par son intrépidité, son sang-froid, sa passion de la lutte, il devint le plus redoutable de nos aviateurs de chasse. En 1917, à vingt-deux ans, il était capitaine et officier de la Légion d'honneur. Vingt-cinq fois cité à l'ordre de l'armée, il avait remporté 53 victoires contrôlées quand le 11 septembre 1917 il trouva la mort dans un combat aérien au dessus de Poelcapelle en Flandre. « Héros légendaire, dit sa 26e et dernière citation, tombé en plein ciel de gloire après trois ans de lutte ardente.... » Sur cette photographie saisissante, Guynemer — à gauche — interroge un aviateur ennemi qu'il vient d'obliger à atterrir dans les lignes françaises. Les deux adversaires, face à face, semblent encore se défier; le visage de Guynemer a une expression dure, presque sauvage, son regard transperce comme une épée.

comme sur la terre et sur la mer, les Allemands avaient pris l'initiative des procédés les plus barbares en envoyant, dès le 30 août 1914, leurs avions lancer des bombes sur Paris.

Tandis que les dirigeables, même les grands rigides allemands du type *Zeppelin*, se montraient d'une médiocre efficacité, l'aviation rendit de tels services qu'on se hâta de la développer. L'armée française ne disposait que de 272 avions à la mobilisation; elle en possédait 1500 dès juin 1916, 3600 en octobre 1918. Dans chaque armée on distingua les *avions de chasse* destinés surtout au combat aérien — et chaque armée eut ses champions célèbres par le grand nombre de leurs victoires, tel le Français *Guynemer* —; les avions chargés du service d'observation, des reconnaissances photographiques et du réglage des tirs d'artillerie; les *avions de bombardement*; plus tard les *avions d'infanterie* qui intervinrent directement dans le combat. Bien au delà de la zone des armées, l'aviation de bombardement s'attaqua aux usines de guerre, aux grandes gares et du même coup aux centres urbains. Les Allemands s'acharnèrent sur Londres, puis sur Paris. Les Alliés entreprirent de nombreux raids dans la région rhénane.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

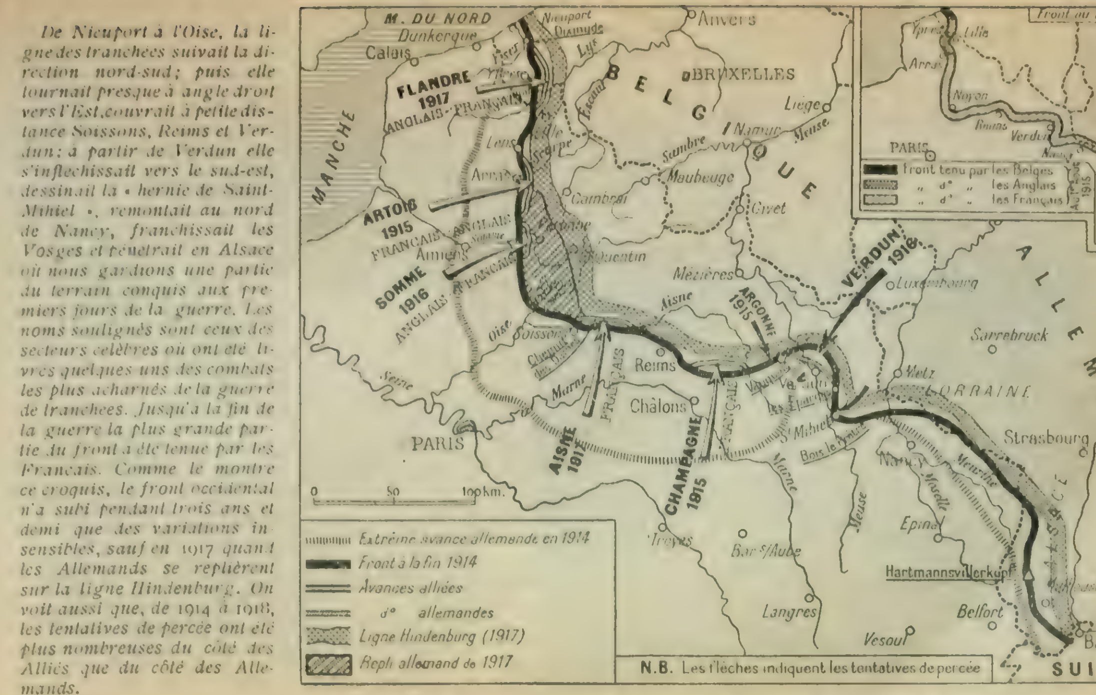
La coalition anglo-franco-russe semblait avoir pour elle la supériorité du nombre et des ressources. Mais faute de préparation à la guerre, faute de méthode, et surtout *faute d'une direction unique*, elle ne sut pas en profiter tout d'abord. D'année en année la guerre se prolongea, s'étendit, s'intensifia sans aboutir à des résultats plus décisifs que la campagne de 1914. Aussi doit-on se borner à noter, dans la multiplicité des événements, les faits essentiels.

1915

L'année ***1915*** fut marquée par l'entrée en guerre de l'*Italie* contre l'Autriche (23 mai), en vertu du *traité secret de Londres* qui lui promettait le Trentin, Trieste et une partie du littoral dalmate, c'est-à-dire toute l'Italie « irredenta ». Après une courte offensive, l'armée italienne s'immobilisa bientôt dans les Alpes du Trentin et dans les lignes de l'*Isonzo* sur la route de Trieste.

Sur le front oriental où l'Allemagne avait décidé de reporter son effort, les Alliés subirent de grands revers. Tandis qu'ils échouaient dans des tentatives mal concertées pour forcer *les*

De Nieuport à l'Oise, la ligne des tranchées suivait la direction nord-sud; puis elle tournait presque à angle droit vers l'Est, couvrait à petite distance Soissons, Reims et Verdun; à partir de Verdun elle s'infléchissait vers le sud-est, dessinait la « hernie de Saint-Mihiel », remontait au nord de Nancy, franchissait les Vosges et pénétrait en Alsace où nous gardions une partie du terrain conquis aux premiers jours de la guerre. Les noms soulignés sont ceux des secteurs célèbres où ont été livrés quelques uns des combats les plus acharnés de la guerre de tranchées. Jusqu'à la fin de la guerre la plus grande partie du front a été tenue par les Français. Comme le montre ce croquis, le front occidental n'a subi pendant trois ans et demi que des variations insensibles, sauf en 1917 quand les Allemands se replièrent sur la ligne Hindenburg. On voit aussi que, de 1914 à 1918, les tentatives de percée ont été plus nombreuses du côté des Alliés que du côté des Allemands.



Le front occidental pendant la période de la guerre de tranchées.
(Décembre 1914-mars 1918).

Dardanelles par mer (18 mars) et par terre (avril-décembre), les Austro-Allemands réussirent, par la victoire de la *Dunajec* (2 mai), à percer le front russe de Galicie, à refouler les armées russes, à conquérir toute la *Pologne*, la *Lithuanie* et la *Courlande*. Ils ne s'arrêtèrent que devant Riga et Dwinsk (septembre). Puis, renforcés des *Bulgares* (5 octobre), ils écrasèrent l'armée serbe et conquirent la *Serbie* (octobre-décembre). Sur l'initiative de la France une expédition de secours avait débarqué à *Salonique* (5 octobre); les Alliés escomptaient le concours de la Grèce, alliée de la Serbie, mais ils se heurtèrent à l'opposition du roi Constantin, beau-frère de Guillaume II. Réduits à leurs seules forces, ils ne purent dégager l'armée serbe; du moins ils en rallièrent les débris et ils restèrent à Salonique pour barrer à l'ennemi la route de la Méditerranée.

Sur le front occidental, malgré quelques succès locaux, les armées franco-anglaises échouèrent dans leurs tentatives de percée dont la principale fut l'*offensive française de Champagne* (25 septembre-8 octobre). La guerre de tranchées, coupée par ces offensives meurtrières, coûta en un an à l'armée française 400000 hommes tués et prisonniers, auxquels il faut ajouter un million d'hommes évacués pour blessures ou maladie.

1916 L'année ***1916*** fut marquée par l'entrée en guerre du *Portugal* (9 mars) et de la *Roumanie* (28 août) aux côtés des Alliés. Elle fut surtout l'*année de la bataille de Verdun*, la plus grande bataille de la guerre par sa durée (février-août) et son acharnement épique : revenant à leur plan primitif, les Allemands voulurent frapper un coup décisif sur l'armée française avant que les nouvelles armées anglaises fussent prêtes à entrer en ligne; ils attaquèrent devant Verdun (21 février), mais tous leurs efforts vinrent se briser contre la résistance opiniâtre des Français. *La suprématie militaire parut alors sur le point de passer aux Alliés* : ils prirent l'avantage à l'ouest sur *la Somme* (juillet-novembre), sur l'Isonzo à *Gorizia* (4-9 août), à l'est en *Galicie* (juin-août), en *Transylvanie* et en *Macédoine* (août-septembre). Les Empires centraux en détresse confièrent le commandement suprême à Hindenburg, toujours doublé de Ludendorff (29 août). Ceux-ci, par une offensive audacieuse, réussirent à mettre hors de combat l'armée roumaine mal soutenue par les Russes, et à *conquérir presque toute la Roumanie* jusqu'au Sereth (septembre-décembre). Mais ces succès

étaient précaires et Ludendorff lui-même avouait « être en équilibre sur une lame de couteau ».

Sur mer, les flottes anglaise et allemande se livrèrent la grande bataille du *Jutland*, sans résultats décisifs (31 mai).

En Asie, les Russes emportèrent en plein hiver la grande forteresse turque d'*Erzeroum* (février) et conquirent presque toute l'*Arménie*. Mais une armée anglaise, cernée par les Turcs, dut capituler en Mésopotamie à *Kut-el-Amara* (avril). En Afrique, les Alliés achevèrent la conquête des colonies allemandes.



LE FELD-MARÉCHAL VON HINDENBURG.
Photographie communiquée par le Musée de la Guerre.

Né en 1847, Prussien et noble de naissance, ancien combattant des guerres de 1866 et de 1870, le général von Beneckendorff et von Hindenburg avait pris sa retraite en 1911, âgé de 64 ans, comme commandant de corps d'armée. On le rappela à l'activité le 22 août 1914 avec la mission de sauver la Prusse orientale de l'invasion, et on lui adjoignit à cet effet comme chef d'État-Major le général Ludendorff. Ainsi commença entre les deux hommes une collaboration qui ne prit fin que le 26 octobre 1918, collaboration si étroite qu'il est difficile de discerner la part qui revient à chacun dans l'œuvre accomplie : plus pondéré, mais d'une volonté ferme, ayant le goût des responsabilités, Hindenburg n'hésita jamais en tout cas à couvrir de son autorité les initiatives audacieuses de Ludendorff. Spécialiste du front oriental, Hindenburg y remporta de grands succès et acquit une immense réputation qui lui valut d'être appelé le 28 août 1916 au commandement suprême. Dans les heures critiques de 1918, après l'armistice et le triomphe de la révolution, bien qu'il fût monarchiste convaincu et religieusement dévoué à son souverain, Hindenburg accepta de garder le commandement de l'armée pour la sauver de l'anarchie et la ramener en Allemagne. Aujourd'hui encore il est resté le plus populaire des chefs militaires allemands.

1917 L'année *1917* fut la plus troublée de la guerre. Les évé-

nements politiques et économiques y dépassent en importance les événements militaires. L'Allemagne, épuisée par ses pertes et par le blocus, se sentait faiblir : elle redoubla d'efforts et d'intrigues pour imposer la paix aux Alliés; elle faillit arriver à ses fins par la *guerre sous-marine* et la *révolution russe*.

L'Amirauté allemande croyait possible de « mettre l'Angleterre à genoux » en cinq mois par la guerre sous-marine à outrance : le 31 janvier 1917 il fut signifié aux neutres que « l'Allemagne empêcherait par la force, à partir du 2 février et dans les zones entourant la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et la Méditerranée orientale, toute navigation, y compris celle des neutres. *Tous navires rencontrés dans ces zones seraient coulés.* » La guerre sous-marine fit subir d'énormes pertes aux Alliés et les mit tout d'abord dans une situation critique : on a vu[1] qu'ils réussirent cependant à conjurer le péril. Loin de donner la victoire à l'Allemagne, la guerre sous-marine eut une conséquence qui devait lui être fatale : elle détermina *l'entrée en guerre des États-Unis* (6 avril). Mais les États-Unis n'avaient qu'une petite armée et l'Allemagne ne croyait pas à la possibilité d'une intervention militaire américaine en Europe.

La situation parut d'ailleurs complètement transformée par la révolution russe qui éclata à Petrograd le 11 mars. Le tsar Nicolas II fut contraint d'abdiquer (15 mars). Toute la réalité du pouvoir appartint non au gouvernement provisoire, mais aux *Soviets*, comités de délégués élus par les ouvriers et les soldats. Les intrigues allemandes hâtèrent la *désagrégation militaire, politique et sociale* de l'Empire russe. Elles facilitèrent l'arrivée au pouvoir d'un groupe de communistes appelés *bolcheviks*, dont les chefs étaient *Lénine* et *Trotski* (7 novembre). Les bolcheviks signèrent avec les Allemands l'*armistice de Brest-Litovsk* (15 décembre) et entamèrent des négociations de paix. L'Allemagne parut avoir gagné la partie à l'est.

A l'ouest, elle s'était tenue d'abord prudemment sur la défensive. En février-mars, les armées allemandes reculèrent sur des positions puissamment fortifiées, dites *ligne Hindenburg*. L'armée française, passée sous le commandement du général *Nivelle*, échoua dans une nouvelle tentative de percée, sur le front de l'*Aisne* (16 avril). L'armée anglaise usa ses abondantes réserves dans de meurtrières attaques en *Flandre* (juillet-novembre)

1. Voir ci-dessus, page 1112.

sans réussir à dégager la côte belge. Cependant, avec les troupes ramenées de l'est, l'État-Major allemand passait à l'offensive sur le front italien qui fut complètement rompu à *Caporetto* (24 octobre) : la Vénétie fut envahie jusqu'à la *Piave*; les pertes italiennes s'élevèrent à 460000 hommes dont 335000 prisonniers; les Anglais et les Français durent envoyer en Italie onze divisions de renfort.

Dans les Balkans, après l'*abdication forcée de Constantin* (12 juin) et le retour au pouvoir du ministre Venizelos, la Grèce se rangea aux côtés des Alliés. En Asie, les Anglais s'emparèrent de *Bagdad* (11 mars) et de *Jérusalem* (9 décembre).

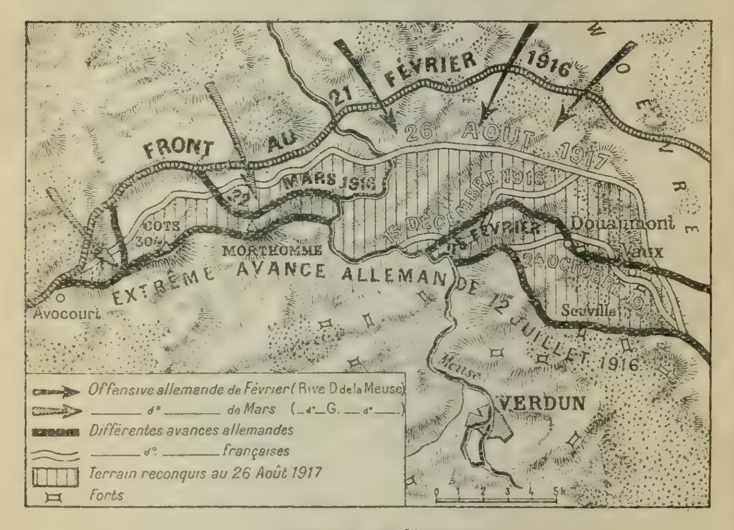
VERDUN

De cette longue période, il paraît indispensable de détacher trois événements qui, par leur grande portée, méritent d'être étudiés de plus près : *la bataille de Verdun, l'intervention des États-Unis, la révolution russe.*

En 1915 l'État-Major allemand avait remporté de grands succès sur l'armée russe. Au début de l'année 1916 il résolut de chercher la décision à l'ouest en frappant sur la France, « l'ennemi principal », un coup tel que sa volonté de guerre en fût brisée. Le saillant de Verdun, formant une des articulations maîtresses du front français, fut choisi comme objectif. « Nous allons prendre Verdun, la plus grande forteresse de France, écrit un soldat allemand. Après, ce sera la paix. Il va y avoir une lutte comme le monde n'en a pas encore vu. »

Un plateau coupé d'entailles profondes, des bois, des ravins, des mamelons; du sud au nord la coupure large d'une vallée où la Meuse se traîne en longs méandres, tel est l'aspect général du pays de Verdun. Sur la rive droite, au long du fleuve, les Hauts de Meuse, presque entièrement boisés, s'élèvent à plus de 350 mètres — 388 mètres à Souville et à Douaumont — comme un puissant talus protecteur. Sur la rive gauche les croupes chauves plus nombreuses alternent avec les croupes boisées; leur mamelonnement forme comme une succession de vagues orientées d'est en ouest. Ces conditions naturelles avaient fait choisir la région de Verdun après 1870 pour l'établissement d'un grand camp retranché : sans doute, depuis 1914, après l'expérience de Liége et de Maubeuge, on n'attribuait plus qu'un rôle secondaire aux forts qui entouraient Verdun, mais les positions qu'ils couronnaient avaient gardé leur valeur défensive; il n'y manquait qu'un bon système de tranchées, car dans son

ensemble l'organisation du secteur était médiocre. Les Allemands se flattaient cependant de jeter du premier coup les défenseurs de la rive droite à la rivière; ils croyaient avoir résolu le problème de la percée par la combinaison de l'écrasement et de la surprise, sous la forme d'une *préparation d'artillerie intense*



LA BATAILLE DE VERDUN.

La grande offensive allemande contre Verdun dura environ cinq mois, du 21 *février à la fin de juillet* 1916. *Le croquis montre l'avance rapide des Allemands sur la rive droite de la Meuse du* 21 *au* 25 *février, l'extension de l'offensive sur la rive gauche de la Meuse au mois de mars, enfin les faibles gains de terrain obtenus par l'ennemi jusqu'à la mi-juillet. Trois offensives françaises de dégagement, le* 24 *octobre* 1916, *le* 15 *décembre* 1916, *le* 26 *août* 1917, *reconquirent la majeure partie du terrain perdu. La topographie de la région est très mouvementée : sur la rive droite, les Hauts de Meuse, ravinés et boisés, dominent à l'est la plaine de Woëvre ; sur la rive gauche, alternance de mamelons chauves et boisés ; on aperçoit à l'ouest, au nord et au sud d'Avocourt, les avancées de la forêt d'Argonne, les bois de Montfaucon et la forêt de Hesse.*

et brève qui ne laisserait pas aux réserves le temps d'accourir.

De fait la première phase de la bataille — du 21 au 25 février — sembla le prologue d'une grande victoire allemande. Après un bombardement par gros calibres d'une violence inouïe, l'attaque, dirigée par le Kronprinz impérial, se déclencha sur la *rive droite*, entre la Meuse et la Woëvre. Avançant dans la

neige et la boue, bien soutenues par une formidable artillerie



Le fort de Vaux, 25 octobre 1916.

Photographie prise en avion.

On peut juger par ce « paysage lunaire » de l'effroyable lutte d'artillerie qui s'est déroulée devant Verdun. Les grandes lignes du fort sont encore visibles, mais l'énorme masse bétonnée s'est transformée en une ruine chaotique. Allemands et Français, des milliers d'hommes sont ensevelis là, leurs corps mêlés à la terre. C'est autour du fort de Vaux que, de mars à juin 1916, ont eu lieu les combats les plus meurtriers de la meurtrière bataille. La garnison du fort, sous les ordres du commandant Raynal, fit une résistance épique du 2 au 9 juin. Le fort de Vaux fut repris aux Allemands le 2 novembre 1916.

lourde, submergeant les défenseurs par leurs masses, les colonnes ennemies, dans une succession d'assauts meurtriers, em-

portèrent, dépassèrent la seconde position, pénétrèrent jusque dans le *fort de Douaumont*. On songea du côté français à évacuer la rive droite de la Meuse. La route de Verdun semblait ouverte.

Mais dans la journée du 25 le sort oscille et la victoire que déjà toute l'Allemagne célèbre est sur le point de lui échapper. Les premiers renforts, jetés en hâte dans l'horrible bataille, en rase campagne, toutes tranchées nivelées, y déployèrent une valeur surhumaine pour contenir la ruée allemande. Le Haut Commandement, décidé à « tenir coûte que coûte sur la rive droite de la Meuse » et représenté sur place par le général de Castelnau, confia la direction de la défense à un chef éprouvé, calme et lucide, le général *Pétain*. A défaut de la voie ferrée coupée dès le début de la bataille, le ravitaillement, les relèves, toute la vie du secteur furent assurés sur route par le roulement des camions automobiles s'écoulant incessamment dans les deux sens comme une chaîne sans fin.

Alors commença la victorieuse défense de Verdun qui se résume en une perpétuelle contre-attaque. Ce que les Allemands n'avaient pu emporter par surprise, ils prétendaient maintenant l'emporter par la puissance massive d'assauts indéfiniment renouvelés et qui, à partir du 6 mars, s'étendirent à la *rive gauche* de la Meuse où ils vinrent buter contre les deux mamelons jumelés de la *cote 304* et du *Mort-Homme*. De semaine en semaine les coups de bélier succédèrent aux coups de bélier. La bataille se prolongea, se transforma en un corps à corps mortel. Les bois, les champs, les prairies, labourés par des millions d'obus, disparurent pour faire place à un paysage terreux, chaotique, sinistre, d'où l'on voyait jaillir sans cesse les énormes panaches de vapeurs des explosions. « La bataille de Verdun, a dit un Allemand, n'est pas une bataille humaine : c'est l'enfer! »

En juin cependant la résistance parut faiblir; après des combats qui ne furent plus que de hideuses tueries, le *fort de Vaux*, héroïquement défendu, capitula (7 juin). Les Allemands redoublèrent d'efforts; déjà ils menaçaient le *fort de Souville*, la dernière barrière qui protégeât Verdun, quand le 1er juillet éclata la nouvelle d'une grande offensive anglo-française sur la Somme. Le contre-coup en fut presque immédiat : l'ennemi fit encore une tentative suprême pour emporter Souville (4-12 juillet), puis il abandonna la partie. Ainsi Verdun était sauvé de justesse et le commandement allié avait ressaisi l'initiative.

Plus tard, le 24 octobre, le 15 décembre, en deux jours, sous le commandement des généraux *Nivelle* et *Mangin*, les Français reprirent presque tout le terrain que l'ennemi leur avait arraché, lambeau par lambeau, en cinq mois. Ils avaient gagné la plus terrible bataille défensive que connaisse l'histoire.



SUR LES PENTES DE DOUAUMONT.
Photographie.

Les Hauts de Meuse qui s'allongent entre la Meuse et la plaine de Woëvre sont profondément ravinés. La photographie ci-dessus a été prise dans le ravin du Helly, sur les pentes qui montent au fort de Douaumont — le fort est à environ 500 mètres —. Ce ravin était avant la bataille entièrement boisé, comme presque tous les ravins de la région. Le bombardement a rasé les arbres dont on n'aperçoit plus que les souches qui pointent çà et là, il a détruit toute végétation et mis le sous-sol à nu. Plus rien que des trous d'obus juxtaposés et des tranchées — une ligne de tranchées qu'on aperçoit difficilement court à mi-hauteur —. C'est un bon exemple de ces « paysages lunaires » du front dont aucune photographie ne saurait exprimer l'horreur. La photographie a été prise en 1917, après la reconquête de Douaumont par les Français. Les lignes ennemies sont encore assez proches. Un obus éclate sur la crête.

LE SENS DE VERDUN

Ce qu'un pareil résultat avait exigé de souffrances, de sacrifices stoïquement acceptés, il est impossible de l'exprimer en quelques mots. Les survivants seuls peuvent en témoigner. Quelques-uns de ces témoignages émouvants ont été recueillis par M. J. Bédier : « Devant

Verdun un jour, un chef de bataillon, privé de tout autre moyen de liaison, envoie tour à tour au poste de commandement du colonel vingt coureurs : ils doivent suivre une certaine piste pour aller, une autre pour revenir. Pas un ne revient; le lendemain, il les retrouve tous les vingt, dix tombés sur la piste d'aller, dix sur la piste de retour ». — « Devant Verdun un jour, à la nuit tombante, un chef de bataillon monte vers la première ligne pour y visiter ses hommes et les réconforter. La première ligne, c'est un cordeau, tendu au sol, qui court entre des trous d'obus; dans ces trous d'obus, un à un, les hommes sont tapis. Il se penche sur l'une de ces cuves pleines de ténèbres, car la nuit est venue, toute noire, et à voix basse, car l'Allemand est là, il demande : « Ça va? » Rien ne bouge, mais une voix, assourdie comme pour dire un secret, répond : « Ça va, mon commandant ; ils ne passeront pas ». Il marche plus loin, poursuit sa ronde : « Ça va? » et de chaque trou ténébreux monte le même secret.... »

Après la Marne, le nom de Verdun domine toute la guerre. Pourtant la victoire de Verdun, pas plus que la victoire de la Marne, n'aboutit à des résultats décisifs ; comme elle, c'est par ses conséquences morales surtout qu'elle fut grande. L'Allemagne éprouva la plus amère désillusion. La bataille de la Marne, dont on avait pu lui dissimuler les résultats, n'avait pas entamé sa confiance : Verdun l'ébranla jusque dans ses fondements. Et comme « les trois quarts à la guerre », selon la formule napoléonienne, « ce sont les forces morales », on peut dire que de la bataille de Verdun datèrent le déclin et la défaite de l'Allemagne : la Révolution russe ne fit qu'en retarder l'échéance. Inversement Verdun révéla au monde une France qu'il ne connaissait plus, tenace, inébranlable dans sa volonté de ne pas plier sous le choc ; aux États-Unis surtout l'opinion s'enflamma : dans des réunions, dans des banquets, on vit tous les assistants se lever au seul nom de Verdun. La victoire de Verdun portait ainsi en germe la coopération franco-américaine, élément essentiel de la victoire finale.

L'INTERVENTION AMÉRICAINE

L'intervention américaine eut pour cause directe la guerre sous-marine à outrance, telle qu'elle fut décrétée par la note allemande du 31 janvier 1917.

Tout en observant jusqu'alors la plus stricte neutralité, le président des États-Unis, *Wilson*, avait maintenu irréduc-

tiblement le droit des neutres à la libre navigation ; à la note du 31 janvier qui constituait la violation flagrante de ce droit, il répondit par la rupture des relations diplomatiques (3 février)



DÉBARQUEMENT DE TROUPES AMÉRICAINES.
Photographie.

L'Allemagne accueillit sans émotion la déclaration de guerre des Etats-Unis parce que ceux-ci ne disposaient en 1917 que d'effectifs très restreints et que le transport d'armées américaines en Europe lui paraissait une impossibilité. Cependant, dès le 13 juin 1916, la 1re division américaine débarquait avec le général Pershing. Les transports se firent d'abord assez lentement : quand la grande offensive allemande commença en mars 1918, il n'y avait encore que six divisions américaines en France. L'urgence du péril obligea les Etats-Unis à faire avec l'aide de la marine britannique un effort prodigieux : de 30000 hommes par mois, les débarquements passèrent à 93000 en avril, 240000 en mai, 2[illegible]000 en juin, plus d'un million d'hommes de juillet à novembre. En même temps de vastes travaux d'aménagement étaient poursuivis dans les ports de débarquement et dans les centres de concentration. On aperçoit sur la photographie au premier plan une troupe d'infanterie américaine qui vient de débarquer et, à l'arrière-plan, le grand paquebot qui l'a transportée. Les Américains ont le chapeau de feutre à bords plats, la chemise khaki, les jambières de toile.

Le 6 avril, le Congrès vota la « reconnaissance de l'état de guerre » entre les États-Unis et l'Allemagne. Plusieurs républiques de l'Amérique latine, parmi lesquelles le Brésil, rompirent également avec l'Allemagne.

L'Allemagne affecta de ne pas s'en émouvoir. Elle croyait alors fermement à la prompte efficacité du blocus sous-marin. Au surplus les États-Unis, séparés des Alliés par toute la largeur de l'Atlantique, ne disposant que de 150000 hommes de troupes régulières, lui paraissaient un adversaire peu dangereux.

Ce fut là peut-être sa plus grave erreur; elle devait lui être fatale. Les États-Unis apportèrent aux Alliés un renfort économique, militaire et moral d'une valeur inestimable. Militairement il est vrai, ce renfort ne pouvait être immédiat. Mais dès le 18 mai le Congrès vota l'institution du *service militaire obligatoire*. Avec le concours d'officiers français, la grande armée américaine s'organisa rapidement; on put prévoir pour le milieu de l'année 1918 l'entrée en ligne d'un million de soldats américains, sous le commandement du général *Pershing*. Économiquement, la puissance des États-Unis — encore accrue par la guerre — était telle que son action se fit immédiatement sentir. Les restrictions apportées au commerce avec les neutres eurent pour effet de rendre plus rigoureux le blocus de l'Allemagne, tandis que le ravitaillement allié se trouvait assuré. Pour parer à la menace sous-marine, plus de mille navires, d'une jauge totale de près de 6 millions de tonnes, furent mis en chantier dans le courant de l'année 1917. Au point de vue financier les États-Unis, riches de tout l'or qu'ils avaient drainé dans le monde de 1914 à 1916, purent avancer aux Alliés des sommes considérables dont le total se montait à la fin de 1917 à plus de 21 milliards. La structure économique de la coalition contre l'Allemagne acquit ainsi une solidité à toute épreuve. Enfin l'effet moral produit par l'intervention américaine fut immense. *Pour la première fois les États-Unis décidaient d'intervenir dans les affaires de l'Europe* : ils intervenaient non seulement pour défendre le droit des gens violé par l'Allemagne, mais poussés par la conviction que l'autocratie et le militarisme allemands mettaient en péril la liberté du monde. Les Américains partirent à la guerre comme à la croisade, une croisade pour la sauvegarde du droit et de la liberté. En les voyant arriver, la France, épuisée par trois ans d'efforts meurtriers, reprit confiance et entrevit la victoire. L'Allemagne eut conscience qu'elle était mise au ban de l'humanité civilisée; et quand le président Wilson eut dénoncé « cette menace d'intrigue et de force combinées que nous voyons maintenant clairement être la puissance

germanique, une chose sans conscience et sans honneur » ces paroles sévères retentirent comme une condamnation sans appel.

LA RÉVOLUTION RUSSE

Mais dans le même temps l'équilibre des forces en Europe se trouvait profondément modifié par la Révolution russe. Depuis près de trois ans que cette guerre formidable sévissait, tous les ressorts des États belligérants se trouvaient tendus à l'extrême. Parmi ces États, ceux dont la structure nationale et sociale était le moins solide ne devaient pas résister à l'épreuve : l'Empire russe succomba le premier.

Sa ruine fut déterminée par les fautes et les tares du gouvernement tsariste[1]. La guerre avait mis en pleine lumière l'incapacité et la corruption de la bureaucratie dirigeante, la corruption plus scandaleuse encore d'une Cour où un moujik illuminé et débauché, *Raspoutine*, dictait ses volontés à la famille impériale. L'excès de souffrance et de misère produit par l'incurie administrative, le manque de pain et de charbon à Pétrograd, firent éclater la révolte. Dans les *journées du 11 et du 12 mars*, l'émeute, soutenue par les soldats mutinés, se rendit maîtresse de la capitale. La Douma forma un gouvernement provisoire. Trois jours après, le tsar Nicolas II, abandonné de tous, abdiqua.

La Révolution russe prit rapidement le caractère d'une *révolution sociale* et, par là, fut un nouveau ferment de troubles dans la situation générale de l'Europe déjà si troublée. Dans la masse immense du peuple russe, ignorant, apathique et crédule, il n'y avait qu'aspirations confuses vers la paix ou vers le partage des biens et des terres, indifférence à l'égard des réformes politiques. La bourgeoisie libérale, qui avait constitué le gouvernement provisoire pendant les journées de mars, n'était pas une force capable de diriger la Révolution. Toute la réalité du pouvoir passa entre les mains des *Soviets*, comités de délégués élus par les ouvriers et les soldats; le régime des Soviets, étendu aux troupes du front, ruina bientôt toute discipline et l'armée russe commença de se désagréger. Un socialiste démocrate, *Kerenski*, devenu le chef du gouvernement provisoire (juillet 1917), essaya en vain, à l'appel des Alliés, de galvaniser cette armée défaillante et de déclencher une offensive en Galicie.

1. Voir ci-dessus, page 705.

L'offensive, presque aussitôt enrayée, aboutit à un recul et à une débandade des troupes russes (juillet-août Et bientôt Kerenski lui-même fut renversé par les bolcheviks (6-7 novembre).

LES BOLCHEVIKS

L'Allemagne avait eu beau jeu pour exploiter cette situation : elle n'était pas étrangère au triomphe du bolchevisme. On appelait *bolcheviki* un petit groupe de socialistes russes professant le communisme et l'internationalisme le plus absolu, pleins de mépris pour les principes démocratiques, décidés pour réaliser leur programme à imposer ce qu'ils appelaient la « dictature du prolétariat » — en fait leur propre dictature — et à déchaîner la Révolution universelle. Le principal théoricien du groupe, *Lénine*, un noble russe, était réfugié en Suisse : les autorités allemandes lui facilitèrent les moyens de gagner la Russie, et l'argent allemand servit à alimenter la propagande bolcheviste. Quand le peuple vit que Kerenski continuait la guerre, il se détacha de lui pour se tourner du côté des bolcheviks qui lui promettaient la paix : le 7 novembre les chefs bolcheviks, Lénine et *Trotski*, s'emparèrent du pouvoir par un coup de force et s'y maintinrent par la terreur.

L'arrivée au pouvoir des bolcheviks permit à l'Allemagne d'atteindre enfin le double but qu'elle avait depuis si longtemps visé : *la dislocation de l'Empire russe*, *la dislocation de l'alliance franco-russe*. Toutes les nationalités, dont la politique de russification des tsars n'avait pu venir à bout et qui réclamaient leur autonomie, firent sécession : la *Finlande*, les provinces baltiques de *Lettonie* et d'*Esthonie*, la *Lithuanie*, la *Pologne*, l'*Ukraine* ou Russie méridionale, la *Géorgie* se détachèrent de la Russie proprement dite et passèrent sous la tutelle allemande.

D'autre part, après avoir proposé en vain un armistice général, les dictateurs bolcheviks signèrent l'armistice pour les armées russes le 15 décembre et entamèrent aussitôt des négociations de paix : ces négociations furent rompues, mais une nouvelle avance des troupes allemandes détermina les bolcheviks à signer le *traité de Brest-Litovsk* (3 mars 1918) qui consacrait le démembrement de l'Empire russe. La Roumanie, isolée, dut signer également un armistice et le *traité de Bucarest* (16 mars). Le front oriental tout entier s'effondra. La France, entrée dans



UN ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION RUSSE, LE 17 JUILLET 1917 A PÉTROGRAD.
Photographie communiquée par *l'Illustration.*

A partir des journées de mars 1917 *Pétrograd a été le théâtre de troubles incessants fomentés par les éléments extrémistes ou* bolcheviks. *Les bolcheviks ne réussirent à s'emparer du pouvoir que le* 6 *novembre, après plusieurs échecs dont le plus sanglant fut celui des journées de juillet. Cette photographie impressionnante représente un épisode de la guerre des rues à Pétrograd, le* 17 *juillet* 1917. *La scène se déroule sur la principale avenue de Pétrograd, la perspective Nevsky, à un croisement de rues. Les manifestants ont été surpris par le feu d'une mitrailleuse qu'on ne voit pas, mais qui tire de la gauche, perpendiculairement à la perspective Nevsky. Sous le coup de faux de la mitrailleuse les uns sont tombés, atteints par les balles, les autres se sont jetés par terre et restent couchés en attendant que la rafale soit passée. La colonne de manifestants, prise de panique, reflue et s'écrase contre les murs. De part et d'autre de la zone de tir, des gens affolés s'enfuient, passants inoffensifs, femmes et enfants, mêlés à des manifestants parmi lesquels on reconnaît de nombreux marins.*

la guerre par fidélité au pacte qui la liait à la Russie, se trouva ainsi abandonnée en pleine guerre par la Russie elle-même. Cette défection mit en péril mortel la cause des Alliés et retarda d'un an leur victoire définitive et la paix.

IV

LA BATAILLE DE FRANCE

LE NOUVEL ASPECT DE LA GUERRE

La troisième et dernière phase de la guerre — tout entière remplie par la grande *bataille de France* (21 mars-11 novembre 1918) — est si différente des deux premières phases qu'elle semble une guerre nouvelle. De la guerre de tranchées les adversaires reviennent à la guerre de mouvements comme en 1914; mais, entre la troupe de 1914 et la troupe de 1918, on a pu dire que « si un combat réel s'était engagé, il se fût nécessairement déroulé comme la lutte d'une troupe européenne contre une bande de nègres armés de sagaies et de fusils à pierre ». Les éléments originaux de la bataille en 1918 sont l'*intensité des feux de mitrailleuses et des bombardements par obus toxiques, l'intervention aux côtés de l'infanterie d'une artillerie d'accompagnement et de l'aviation.*

Depuis 1914 les plus grands efforts avaient été faits de part et d'autre en vue d'accroître la « puissance de feu » de l'infanterie : on y était parvenu par l'emploi combiné du fusil, de la mitrailleuse et de la grenade. Dans la guerre de tranchées, la mitrailleuse avait joué le principal rôle comme arme défensive. Dans la guerre de mouvements renouvelée, elle devint la plus redoutable des armes offensives sous la forme de la *mitrailleuse légère* allemande ou du *fusil-mitrailleur* français, armes intermédiaires entre le fusil et la mitrailleuse et assez maniables pour qu'un seul homme pût les porter et les manœuvrer. Avec ces engins dont elle fut dotée à profusion, l'infanterie put en marchant développer devant elle une véritable nappe de feu et comme un *barrage de balles.*

Dans des proportions plus formidables encore que l'infanterie, l'artillerie n'avait pas cessé d'accroître, elle aussi, sa

puissance de feu. On a vu plus haut[1] les progrès qu'elle avait réalisés de 1914 à 1918. L'artillerie allemande devait accomplir en 1918 ce tour de force balistique de tirer sur Paris à une distance de *cent vingt kilomètres*. Mais le caractère essentiel de la bataille d'artillerie en 1918 fut l'emploi intensif des *obus toxiques*.

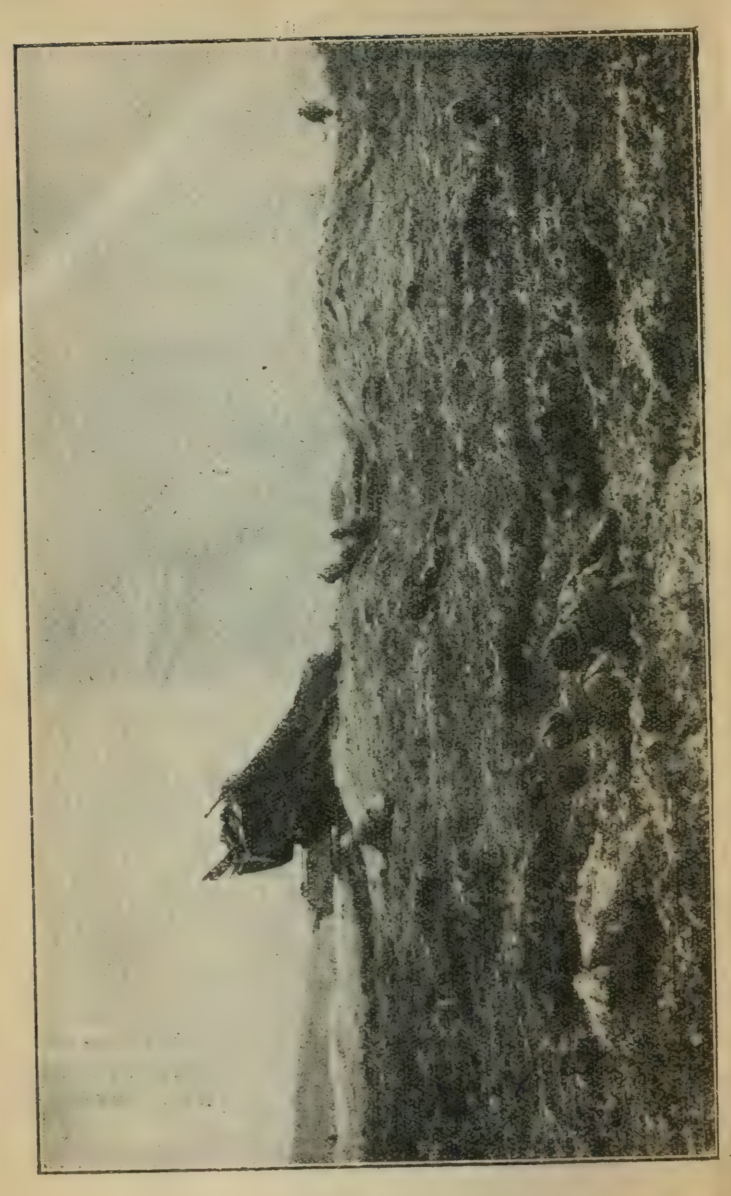


L'ARTILLERIE A LONGUE PORTÉE : PIÈCE DE 305 EN ACTION.
Service photographique de l'Armée.

De 1914 à 1918 l'artillerie de gros calibre à longue portée n'a cessé de se développer. La France utilisa d'abord les grosses pièces de son artillerie de côte et de marine qui furent montées sur voie ferrée. En même temps elle construisait des matériels de plus en plus puissants, jusqu'au calibre de 520 millimètres. La photographie représente un canon de 305 millimètres avec son affût-truck sur voie ferrée; sa portée maxima est d'environ 30 kilomètres. L'énorme pièce est en action; le coup part. Après le tir la pièce rentrera sous l'abri camouflé que l'on voit représenté à droite : ce camouflage, destiné à la dissimuler aux vues de l'observation aérienne, est en raphia et de la teinte du paysage environnant.

Après avoir fait usage de gaz asphyxiants, suffocants et lacrymogènes, les Allemands avaient inventé en 1917 l'*ypérite* — ainsi appelée parce qu'ils l'employèrent pour la première fois devant Ypres —, gaz d'autant plus redoutable que rien ne décelait sa présence, qu'il imprégnait tous les objets et déterminait

1. Voir ci-dessus, page [illegible].



CHARS D'ASSAUT EN ACTION. — Service photographique de l'Armée.

d'atroces brûlures. Les Français réussirent à leur tour à fabriquer l'ypérite : en sept mois, d'avril à novembre 1918, il fut chargé en ypérite plus de deux millions d'obus de 75. D'autres gaz, produisant un effet de torpeur, furent inventés. Aux obus toxiques l'artillerie joignit les *obus fumigènes* qui produisaient un brouillard artificiel. La bataille se déroula ainsi dans une atmosphere enténébrée, irrespirable : les combattants furent obligés de garder le masque pendant toute la durée du combat.

Pour permettre à l'infanterie de franchir la zone des tranchées et des « champs d'entonnoirs » produits par les bombardements quotidiens, chaque armée s'était efforcée de constituer une *artillerie d'accompagnement*, assez mobile pour avancer à la même vitesse que l'infanterie elle-même. Les Alliés utilisèrent dans ce but dès septembre 1916 des *chars d'assaut* ou *tanks*. Mais les premiers tanks, massifs et lents, donnèrent des mécomptes ; le problème ne fut complètement résolu que par la construction de chars légers et rapides, les *chars Renault*, du poids de 6 tonnes, mis en service en 1918. Les Allemands, qui ne croyaient pas à l'efficacité des tanks, n'en construisirent qu'un petit nombre ; ils réalisèrent plutôt l'artillerie d'accompagnement sous la forme de *minenwerfer* — lance-bombes — légers, montés sur roues, et de canons légers dits *canons d'infanterie*, qui furent rattachés directement aux unités d'infanterie. Leur formule parut la meilleure jusqu'au jour où les chars Renault furent lancés par centaines sur le champ de bataille.

Après l'intervention des tanks, celle des avions achève de

On aperçoit sur la photographie deux chars d'assaut dont l'un se cabre pour remonter le talus d'une tranchée bouleversée; dissimulés dans les replis du terrain, couchés ou se relevant pour faire un nouveau bond en avant, les fantassins attaquent en liaison avec les chars d'assaut. Les chars sont armés d'un canon de 75 (à l'avant), de mitrailleuses et de canons de plus petit calibre à tir rapide (dans la tourelle supérieure de gauche). Les premiers essais d'engins offensifs montés sur caterpillars *ou tracteurs-chenilles eurent lieu dès* 1915; *l'invention ne fut pas accueillie sans vives résistances. Les Anglais furent les premiers à employer des chars d'assaut ou* tanks *le* 15 *septembre* 1916 *sur la Somme, en trop petit nombre pour pouvoir en obtenir un effet utile; mais le* 20 *novembre* 1917, *devant Cambrai, dans une attaque brusquée sous la protection d'une centaine de tanks, ils démontrèrent tout le parti qu'on pouvait tirer de cet engin nouveau. Les Français avaient construit d'abord des chars moyens du type le Creusot ou Saint-Chamond pesant* 14 *et* 24 *tonnes, portant* 6 *et* 8 *hommes d'équipage; ils construisirent ensuite des chars du type Renault plus légers et plus rapides, ne pesant que* 6 *tonnes et montés par* 2 *hommes seulement. Les chars d'assaut, employés par grandes masses, jouèrent un rôle décisif dans l'offensive alliée de* 1918. *Les deux chars représentés ci-contre sont des chars moyens du type Saint-Chamond.*

donner à la bataille de 1918 son caractère original. Restée surtout jusqu'alors arme auxiliaire de l'artillerie, instrument d'observation et de reconnaissance, l'aviation devint en 1918 le plus terrible instrument de destruction et de combat. Non seulement les escadrilles de bombardement, de plus en plus nombreuses et puissamment armées, allèrent déverser des tonnes d'explosifs sur les cantonnements, les parcs, les ravitaillements de l'ennemi; mais de part et d'autre on constitua des groupes d'*avions d'infanterie*, qui, volant au ras du sol, effectuèrent de véritables charges aériennes, attaquèrent à la mitrailleuse les lignes d'infanterie ennemie, l'artillerie, les réserves, pour les paralyser au moment opportun.

UN COMBAT EN 1918

Le récit suivant, œuvre d'un écrivain qui fut aussi un combattant, M. Louis Gillet, permet d'apercevoir, en une vision saisissante, le nouvel aspect de la guerre. Il a trait à un épisode de la bataille de Flandre — la prise du Mont Kemmel par les Allemands le 25 avril 1918 — : « A deux heures trente, le matin du 25, la préparation allemande commençait. C'était une préparation sur le type de Verdun, mais d'une puissance passant de loin les plus monstrueux écrasements de Thiaumont et de la cote 304. Tous les témoins s'accordent pour dire qu'ils n'avaient jamais vu une pareille densité et une si horrible concentration de feux. Ce qu'elle offrait de particulier..., c'était la proportion énorme d'obus toxiques. La nature de ces gaz n'était pas celle de l'ypérite qui s'attache au sol et le rend inhabitable pour longtemps; c'étaient des gaz nouveaux à effet subit, passager, produisant une grande gêne de la respiration, une sensation soudaine d'accablement et de torpeur.... Cette vapeur sournoise s'abattait principalement sur la région des batteries, formant nappe sous les bois, dans les fonds de ravins; les artilleurs durent travailler pendant des heures avec le masque. Vers trois heures le feu roulant sembla redoubler de furie. Les obus tombent à raison d'une centaine à la minute. Vers cinq heures toute une pluie de torpilles du plus gros calibre s'ajoute au fracas de l'artillerie et achève d'anéantir les malheureux groupes de combat de la première ligne. Au même instant, une rafale de mitrailleuses lourdes et légères enveloppe la montagne d'une nuée de plomb. Enfin, dernière surprise et peut-être la plus terrible, à tous ces feux de la terre se mêlent ceux du ciel : une

effroyable charge d'avions, comme une cavalerie de tempête, vient mitrailler nos hommes à bout portant, semer dans les arrières la terreur et les bombes, démoraliser les imaginations.... Tout le jour, on vit tournoyer et bondir leurs ailes gigantesques, au-dessus des fumées et des nuages de poussière, comme des oiseaux de mer rasant les vagues dans une bourrasque. On en compta plus de quatre-vingts sur le front d'un seul régiment.... Au matin les flancs du Kemmel apparurent chauves, nus comme après un incendie.... »

LA SITUATION AU DÉBUT DE 1918

Au début de l'année 1918, l'Allemagne semblait avoir partie gagnée sur le front oriental. Dès lors il lui fut possible de rassembler toutes les forces vives de son armée pour abattre enfin ses adversaires de l'Ouest. Les transports de troupes effectués d'est en ouest lui donnèrent bientôt une grosse *supériorité d'effectifs* sur les Anglo-Français — environ 200 divisions contre 168 —. Mais il lui fallait se hâter d'exploiter une situation aussi favorable, sous peine de ne plus jamais la voir se représenter : on pouvait prévoir en effet que l'arrivée des Américains en Europe, dans un délai plus ou moins rapproché, rétablirait fatalement la balance au profit des Alliés, puis la ferait pencher définitivement de leur côté. Attaquer à fond et vaincre avant l'entrée en ligne des Américains, tel devait donc être le dessein de l'Allemagne Inversement le dessein des Alliés devait être de rester sur la défensive, de refuser la bataille, jusqu'à ce que la supériorité en effectifs et en matériel leur fût assurée. Anglais et Français fortifièrent leurs lignes et de pied ferme attendirent le choc.

LUDENDORFF

Cependant l'Allemagne disposait encore d'une autre supériorité, capitale à la guerre : l'*unité de commandement*. Tandis que sur le front de France les deux grandes armées britannique et française continuaient d'être juxtaposées, obéissant chacune à un chef distinct — le général *Pétain* pour les Français, le maréchal *Douglas Haig* pour les Anglais —, au contraire du côté de l'ennemi tous les moyens d'action se trouvaient concentrés entre les mains d'un seul homme : ***Ludendorff***.

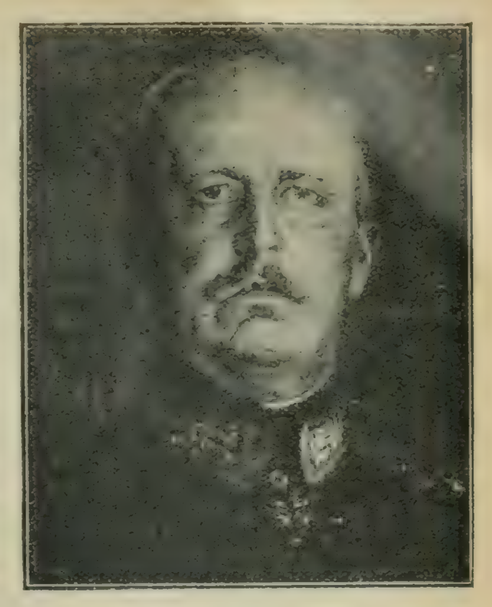
Avec le titre de « premier quartier-maître général », Erich Ludendorff, chef d'État-Major du maréchal Hindenburg, était

devenu le véritable chef de l'Empire et de l'armée. Il avait prouvé sa valeur par les initiatives stratégiques qui avaient abouti aux succès retentissants de Tannenberg en 1914, de Pologne en 1915, de Roumanie en 1916, de Caporetto en 1917. Travailleur acharné et méthodique, organisateur impeccable, stratège audacieux jusqu'à la témérité et rendu plus audacieux encore par la confiance sans bornes qu'il avait en son propre génie, il mit tout en œuvre pour assurer le succès d'une entreprise où l'Allemagne jouait son va-tout. L'attaque fut montée de la façon la plus minutieuse en vue de produire un foudroyant effet de surprise, soit par le *secret absolu des préparatifs* — ce que Ludendorff appelait « les armes du silence et de la discrétion » —, soit par une *préparation d'artillerie plus massive encore et plus brève qu'à Verdun*, visant moins à détruire les ouvrages défensifs qu'à *paralyser les défenseurs sous une avalanche d'obus toxiques.* Pour réaliser la progression de l'infanterie à travers la zone des tranchées, Ludendorff combina le procédé du *barrage roulant* et de *l'infiltration.* Le barrage roulant était un emprunt à la tactique française qui avait fait ses preuves devant Verdun en 1916 et au Chemin des Dames en 1917 : l'infanterie devait marcher à l'assaut sous la protection d'un barrage d'obus se déplaçant devant elle à une cadence régulière et suivant un horaire fixé d'avance — 1 kilomètre à l'heure en moyenne —. L'infiltration devait permettre de contourner les obstacles et de submerger rapidement toutes les résistances : par le moyen d'essaims de mitrailleurs et de fusiliers détachés dans des directions multiples, l'infanterie chercherait à s'insinuer dans toutes les fissures de la ligne ennemie et à déborder constamment les groupes de combat qui lui seraient opposés. Enfin, quand serait dépassée la limite où le barrage roulant pouvait atteindre, la progression de l'infanterie se poursuivrait avec le concours de l'artillerie et de l'aviation d'accompagnement. Grâce à un entraînement intensif, les troupes allemandes furent dressées de nouveau à manœuvrer en terrain libre.

Le secteur choisi pour l'attaque fut le secteur de Picardie, Arras-Saint-Quentin, tenu par le centre et la droite de l'armée anglaise. Portant son principal effort au point de soudure entre Anglais et Français, Ludendorff espérait profiter de leur liaison insuffisante, couper leurs communications, de façon à les accabler successivement.

BATAILLE DE PICARDIE

Dans ce but, quatre armées — près d'un million d'hommes — furent massées d'Arras à Saint-Quentin, la plus forte, la XVIII[e] armée *von Hutier*, formant l'aile gauche marchante. A la date du 19 mars 1918, un officier allemand note sur son carnet : « La préparation a été faite si minutieusement qu'un échec est presque une impossibilité. Il est saisissant de penser à toutes les masses d'hommes qui montent cette nuit vers l'ouest. Sur toutes les routes variées de ce vaste front, l'Allemagne est en marche.... »



LE GÉNÉRAL LUDENDORFF.
Portrait peint par Walter Petersen.
Photographie de l'*Illustrierte Zeitung*.

Ludendorff est la plus forte personnalité militaire allemande que la guerre ait mise en relief. Erich Ludendorff est né en 1865 dans la région de Posen, d'une famille poméranienne. Bien que roturier d'origine, il s'imposa par son mérite et devint un des meilleurs spécialistes d'Etat-Major. Après avoir enseigné la tactique à l'Académie de guerre, il dirigea la section des opérations au grand Etat-Major. Dès le début de la guerre il se signala par sa hardiesse en entrant le premier dans Liège. Adjoint à Hindenburg comme chef d'Etat-Major de la VIII[e] *armée, il combina la manœuvre de Tannenberg. Dès lors, au côté de Hindenburg, son rôle ne cessa de grandir. Quand Hindenburg reçut le commandement suprême le 20 août 1916, il fut « premier quartier-maître général » : en fait il dirigea toutes les forces de la coalition germanique, et même dans les conseils de gouvernement son influence prima toutes les autres. Il prit toutes les initiatives et toutes les responsabilités, avec le tempérament d'un homme fait pour commander, mais aussi avec le tempérament du joueur toujours prêt à risquer le tout pour le tout. Sa stratégie, plus heureuse sur le front oriental que sur le front occidental, a mené finalement l'Allemagne à la défaite et à la ruine. Ludendorff n'en est pas moins resté le héros du parti pangermaniste dont il incarne en effet l'orgueil sans limite et l'ambition sans scrupules. L[illegible], [illegible] sive.*

Le 21 mars, à 4 h. 40, un ouragan de fer, de fumée, de vapeurs asphyxiantes et brûlantes se déchaîna de la Scarpe à l'Oise sur un front de 80 kilomètres. Cinq heures après, à 9 h. 40, l'infanterie allemande se portait à l'assaut. Au nord elle fut énergiquement contenue; mais au sud, devant Saint-Quentin, la 5e armée anglaise fut littéralement submergée par le flot sans cesse grossissant des divisions de von Hutier. Comme l'avait espéré Ludendorff, *un trou béant s'ouvrit dans les lignes alliées, entre la droite britannique et la gauche française.* L'énorme masse de choc allemande s'y précipita à toute allure. Du coup c'était non seulement la route d'Amiens, mais par la vallée de l'Oise la route de Paris qui se trouvait découverte. Au même moment, dans le but de produire un effet de panique, les Allemands commençaient le *bombardement de Paris* par de monstrueux et mystérieux canons, d'une portée de 120 kilomètres.

Jamais la situation n'avait été aussi critique pour les Alliés. Mais la parade française fut remarquablement vigoureuse et prompte : jetant en avant en toute hâte tout ce qu'il avait à proximité de forces disponibles, utilisant même les avions par grandes masses, le général Pétain réussit, dès le 25 mars, à enrayer la poussée ennemie en direction de l'Oise, en même temps qu'il s'efforçait à sa gauche de rétablir la liaison avec les Anglais. Cependant, dans ces circonstances tragiques, la dualité du commandement pouvait mener au désastre; la nécessité d'une coopération sans réserve s'imposait aux deux armées; l'Angleterre le comprit enfin et le 26 mars, à la *conférence de Doullens*, proposa d'elle-même que le général *Foch* fût chargé de « coordonner l'action des armées alliées sur le front ouest [1] ». De cette décision sortit le salut : Anglais et Français, maintenus côte à côte par une main ferme, luttèrent avec une énergie désespérée pour barrer la route d'Amiens. Après des combats furieux qui se poursuivirent jusqu'au 4 avril, l'offensive allemande stoppa brusquement. La première phase de la grande bataille finale était terminée.

En dix jours, les Allemands avaient avancé de 60 kilomètres, écrasé une des armées britanniques, ramassé près de 90000 prisonniers et un immense butin, pris Bapaume, Péronne, Noyon et

1. Cette formule était encore un peu vague; le 3 avril suivant, Foch reçut « la direction stratégique des opérations militaires » et devint le véritable général en chef des armées alliées.

Montdidier. Leur victoire était donc incontestable : elle n'était pas cependant la victoire décisive à laquelle ils aspiraient. Ludendorff s'était proposé de séparer d'un seul coup l'armée britannique



LES OFFENSIVES ALLEMANDES (21 MARS-15 JUILLET 1918).

de l'armée française : or, bien loin d'avoir été disjointes, les deux armées alliées se trouvaient maintenant plus étroitement unies sous la direction de Foch.

BATAILLES DES FLANDRES ET DE L'ILE-DE-FRANCE

D'autres batailles succédèrent à la bataille de Picardie, toutes montées par Ludendorff sur le même type — exploitation à fond de la surprise initiale —. Il ne s'agissait de rien moins, expliquait un critique allemand, que de « mettre en ruines le système de défense franco-britannique et de consommer les forces vivantes et matérielles qui s'y trouvent enfermées ».

Le 9 avril, le front anglais fut de nouveau rompu en Flandre entre Ypres et Béthune et les Allemands foncèrent en avant, en direction de Calais. De nouveau les Français accoururent à la rescousse; la poussée allemande fut arrêtée sur les *monts de Flandre* (27 avril). Mais l'armée britannique avait reçu de tels coups qu'elle pouvait être provisoirement considérée comme hors de combat[1].

En Flandre et en Picardie, les plans de Ludendorff avaient été déjoués par la promptitude de la parade française. La France restait le « principal adversaire » qu'il s'agissait maintenant d'abattre. Le 27 mai, par un nouveau coup de surprise, les Allemands enfoncèrent le front français — démuni de réserves — entre Soissons et Reims, au *Chemin des Dames*, et, franchissant l'Aisne, poussèrent jusqu'à la Marne à 65 kilomètres de Paris. L'effet moral fut immense : c'était la première grande défaite subie par la France depuis Morhange et Charleroi.

Ludendorff voulut la compléter en réduisant le grand saillant français de Compiègne et Villers-Cotterets : ensuite viendrait une manœuvre concentrique et décisive en direction de Paris, le coup de grâce final. Le 9 juin, l'attaque allemande se produisit entre Montdidier et l'Oise : elle n'obtint cette fois qu'un demi-succès et dès le 11, avant d'avoir atteint *Compiègne*, elle était arrêtée net par une contre-attaque française.

VERS LE RENVERSEMENT DE LA BATAILLE

Néanmoins la situation restait critique : les Allemands étaient à 15 kilomètres d'Amiens, à 50 kilomètres de Calais, à 65 kilomètres de Paris, qu'ils bombardaient sans trêve par avions et par canons à longue portée. Dans l'une ou l'autre de ces directions, toute avance ennemie pouvait créer le plus grave péril. Interrogé sur la question de savoir s'il était certain de battre l'adver-

1. Dans les six premiers mois de 1918 les pertes anglaises se sont élevées à 723 000 hommes, dont 412 000 tués, blessés et disparus.

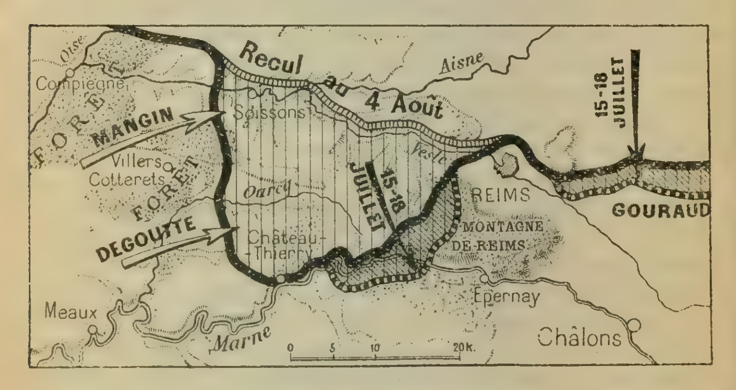
saire d'une façon décisive et définitive, Ludendorff répliquait sans hésiter : « Je réponds à la question par un oui catégorique ».

Les Alliés et surtout les Français — plus directement exposés aux coups de l'ennemi — semblaient à la veille d'un désastre. Pourtant leur résolution de lutter jusqu'au bout et de vaincre ne faiblit pas. Cette résolution s'incarnait en la personne du premier ministre français, **Clémenceau**, vieillard de soixante-seize ans, vétéran des luttes parlementaires, arrivé au pouvoir dans les heures troubles de 1917 avec la volonté de réprimer impitoyablement toutes les défaillances et de faire, selon sa propre expression, « la guerre intégrale ». « Ma formule, avait-il déclaré, est la même partout. Politique intérieure : je fais la guerre. Politique extérieure : je fais la guerre. La Russie nous trahit : je continue à faire la guerre. La malheureuse Roumanie est obligée de capituler : je continue la guerre et je continuerai jusqu'au dernier quart d'heure, car c'est nous qui aurons le dernier quart d'heure. »

Cet inébranlable optimisme reposait sur une connaissance exacte de la situation : *le temps travaillait pour les Alliés.* Leurs armées ne cessaient de se renforcer en hommes et en matériel. L'armée anglaise, si cruellement décimée, avait réparé ses pertes au mois de juin et présentait de nouveau une force de 58 divisions, soit environ un million de combattants. Sous l'impulsion du président Wilson, l'Amérique fit un prodigieux effort pour accélérer ses transports de troupes : les débarquements mensuels passèrent de 48000 hommes en mars à 280000 hommes en juin — près de 10000 hommes par jour — : au 1er juillet les effectifs américains en France étaient de 24 divisions environ, soit 650000 hommes dont 250000 prêts à entrer en ligne. L'Italie avait envoyé deux divisions. L'armée française, forte de 103 divisions, recevait un matériel nouveau d'artillerie et d'aviation, un immense approvisionnement d'obus toxiques, et surtout un millier de chars légers Renault qui devaient jouer un rôle décisif dans la dernière phase de la bataille. En même temps, sous la direction du général Pétain, l'État-Major français achevait de mettre au point la tactique nouvelle qu'il prétendait opposer à la tactique allemande : *tactique défensive*, reposant sur l'évacuation presque complète de la première position, de telle sorte que la poussée ennemie vînt buter contre la véritable ligne de résistance organisée secrètement en arrière : *tactique*

offensive, portant la surprise au maximum par la suppression totale de la préparation d'artillerie et la progression soudaine de l'infanterie, sous la triple protection des tanks, des avions et d'un barrage roulant.

Ainsi, en dépit des apparences, tout était prêt dans les premiers jours de juillet pour un renversement de la bataille. Et **Foch**, ayant entre les mains tous les moyens de vaincre, n'était pas homme à temporiser. Théoricien réputé d'avant-guerre, il s'était révélé hardi manœuvrier à la bataille de la Marne; il était le vainqueur de l'Yser et de la Somme. Plein d'expérience et de sang-froid, tempérament à la fois tenace et fou-



La deuxième victoire de la Marne.

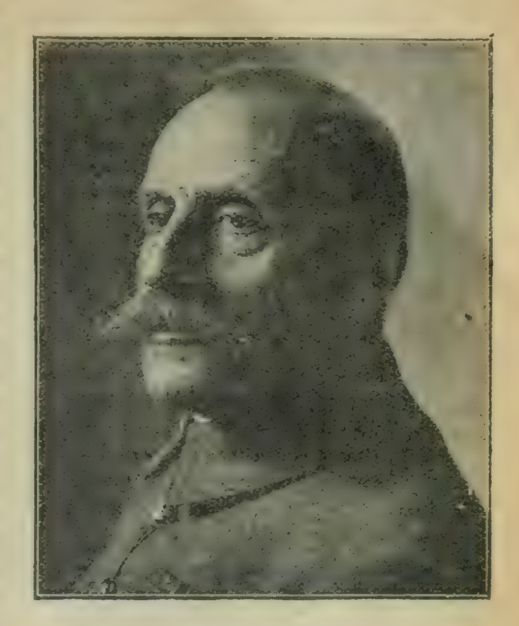
gueux, il avait gardé à soixante-six ans, avec une activité bouillante, la qualité maîtresse du chef de guerre, ce que lui-même avait appelé « l'audace raisonnée ».

LA DEUXIÈME VICTOIRE DE LA MARNE

Le renversement de la bataille — péripétie décisive de la guerre — s'opéra du 15 au 18 juillet, en deux temps : premier temps, le 15 juillet, échec de l'offensive allemande; deuxième temps, le 18 juillet, succès de l'offensive française. C'est la *deuxième victoire de la Marne*, prélude de la victoire finale.

Comme von Kluck en 1914, Ludendorff commit la faute de sous-estimer l'adversaire. Convaincu que Foch ne songeait plus qu'à se défendre, il résolut de lui porter un coup décisif en attaquant sur un front de 90 kilomètres, de part et d'autre du

saillant de Reims : la ligne française ainsi enfoncée en plein centre, l'armée allemande victorieuse se rabattrait ensuite sur Paris : ce serait le *Friedensturm*, « l'assaut pour la paix ». L'attaque, menée avec les moyens les plus puissants dont l'ennemi disposait, commença le 15 juillet à l'aube. Mais le commandement français, sur ses gardes, avait lu cette fois dans le jeu de Ludendorff et pris toutes ses dispositions pour le contrecarrer. A leur droite, il est vrai, les Allemands réussirent



LE MARÉCHAL FOCH.
Photographie Demay.

Né à Tarbes en 1851 d'une vieille famille pyrénéenne, Ferdinand Foch est un Polytechnicien et un artilleur. Il fut un remarquable professeur de stratégie et de tactique à l'École de guerre qu'il dirigea de 1907 à 1911. Quand la guerre éclata, le général Foch commandait le 20e corps à Nancy ; il prit part aux opérations de Lorraine, puis reçut le commandement de la 9e armée et contribua, par la ténacité de sa résistance, à la victoire de la Marne. Chargé de coordonner les opérations des armées du Nord, il fut l'âme de la résistance alliée sur l'Yser et devant Ypres. En liaison avec les Anglais dont il avait conquis l'estime, il dirigea en 1916 les offensives de l'Artois et de la Somme. En 1917, devenu chef d'Etat-Major de l'armée et conseiller technique du gouvernement, il sut, par une prompte intervention en Italie, limiter les effets désastreux de Caporetto. L'autorité dont il jouissait auprès de tous les Alliés lui valut d'être nommé président du Conseil supérieur de guerre interallié. Aussi, en mars 1918, quand la victoire allemande de Picardie imposa aux Alliés le commandement unique, Foch se trouva tout désigné pour l'exercer. Avec la même ténacité indomptable qu'en 1914 et la même science de la manœuvre, il sut conjurer tous les revers, puis conduire les armées alliées à la victoire. Le 7 août 1918, il reçut le bâton de maréchal. Entre tous les chefs de guerre nul ne possède à un plus haut degré le don du commandement, l'art de communiquer la foi qui l'anime et d'insuffler à tous la volonté de vaincre. « Cet homme, disait de lui le roi Albert dès 1914, ferait marcher les morts ».

à franchir la Marne et à pointer en direction d'Epernay; mais à leur gauche, en Champagne, devant la 4e armée commandée par le général *Gouraud*, l'exécution impeccable de la parade française les cloua sur place. Décontenancés par cet échec, les Allemands s'épuisaient en vains efforts pour avancer au moins par leur droite, quand, le 18 juillet, une formidable canonnade leur éclata dans le dos : de l'Aisne à la Marne c'était la grande offensive française qui se déclenchait.

En effet la manœuvre allemande, tout au fond d'une poche énorme dont les deux côtés étaient tenus par l'adversaire, prêtait dangereusement à une attaque de flanc. Sur le côté droit de la poche, à l'abri de la vaste *forêt de Villers-Cotterets*, l'attaque avait pu se préparer en grand secret : soudain, le 18 juillet au matin, les armées *Mangin* et *Degoutte* — près de 500 chars d'assaut en tête — « s'enfoncèrent comme un coin dans le flanc ennemi ». Coup magistral et décisif dont les conséquences furent immédiates : en vain pour éviter un désastre, les Allemands appelant toutes leurs réserves firent front avec une énergie désespérée; l'armée allemande engagée sur la Marne dut repasser la rivière, se dérober en hâte et battre en retraite vers le nord. Le 1er août un nouveau coup de boutoir amena l'armée Mangin à Soissons et obligea l'ennemi à se replier au nord de la Vesle, en grand désarroi.

Peu de guerres offrent l'exemple d'un redressement si prodigieux en pleine bataille, d'un renversement si complet de la situation. Au moment même où l'Allemand croyait toucher au but, il se voyait manœuvré et battu; il avait perdu 30000 prisonniers, 700 canons, et, ce qui était plus grave, l'*initiative stratégique désormais passée des mains de Ludendorff aux mains de Foch*. Ainsi tout le plan allemand s'effondrait; pour la seconde fois une victoire de la Marne décidait du sort de la guerre.

LA GRANDE OFFENSIVE DE FOCH

Il s'agissait avant tout de ne pas laisser à l'ennemi déconcerté le temps de se ressaisir et de reconstituer ses réserves. « La victoire, a dit Foch lui-même, est un plan incliné : à condition de ne pas arrêter le mouvement, le mobile va en augmentant de vitesse. » Sous sa direction la gigantesque bataille se poursuivit à un rythme sans cesse accéléré et sur un front méthodiquement élargi. On peut distinguer, dans cette succession rapide d'opérations de plus en

plus vastes, trois phases principales : 1° la *suppression des « poches »* créées par les victoires allemandes, et le refoulement de l'ennemi vers la position Hindenburg (18 juillet-20 septembre); 2° l'attaque et l'*enlèvement de la position Hindenburg* (26 septembre-13 octobre); 3° l'*offensive concentrique des armées alliées en direction des Ardennes*, visant à l'enveloppement des forces ennemies (14 octobre-11 novembre).

Après la poche de Château-Thierry, Foch entreprit de réduire la *poche de Montdidier*. Le 8 août, « le jour le plus sombre de toute la guerre » selon Ludendorff, le front de Picardie fut entièrement rompu par les Anglo-Français : en quelques jours l'ennemi perdit tout le bénéfice de sa victoire du 21 mars. Et bientôt, les Anglais prolongeant leurs attaques au nord jusqu'à la Scarpe, les Français à l'est jusqu'à l'Ailette, cette double menace d'enveloppement contraignit les Allemands à se replier de toutes parts sur les positions de la ligne Hindenburg. A l'est les Américains, ayant constitué pour la première fois une armée autonome, se chargèrent de la réduction du saillant de *Saint-Mihiel* qui, depuis 1914, était une épine enfoncée dans le flanc des armées françaises (12 septembre).

La *position Hindenburg*, au pied de laquelle les Alliés étaient maintenant arrivés, constituaient une formidable barrière défensive d'une profondeur variant de 7 à 12 kilomètres. Les plus puissants moyens de défense, les traquenards les plus ingénieux y avaient été accumulés : labyrinthe de tranchées profondes et protégées par des réseaux de fils de fer d'une épaisseur telle qu'ils paraissaient infranchissables, ruines d'aspect inoffensif transformées en forteresses, innombrables réduits bétonnés pour canons et mitrailleuses, positions de repli établies à contre-pente, tunnels dont les uns reliaient entre eux les lignes de tranchées et permettaient à la contre-attaque de déboucher par surprise, dont les autres conduisaient à des nids de mitrailleuses disséminés dans les fils de fer. Les Allemands pouvaient s'y croire en sûreté. Mais coup sur coup ils se virent attaqués, le 26 septembre de part et d'autre de l'*Argonne*, le 27 dans la région de *Cambrai*, le 28 dans les *Flandres*, le 29 dans la région de *Saint-Quentin*. A grand'peine purent-ils enrayer la progression menaçante des Alliés aux deux ailes au centre, par de formidables coups de bélier, les Britanniques firent brèche dans la forteresse, tandis que les Français en saisissaient le bastion principal, le massif de Saint-Go

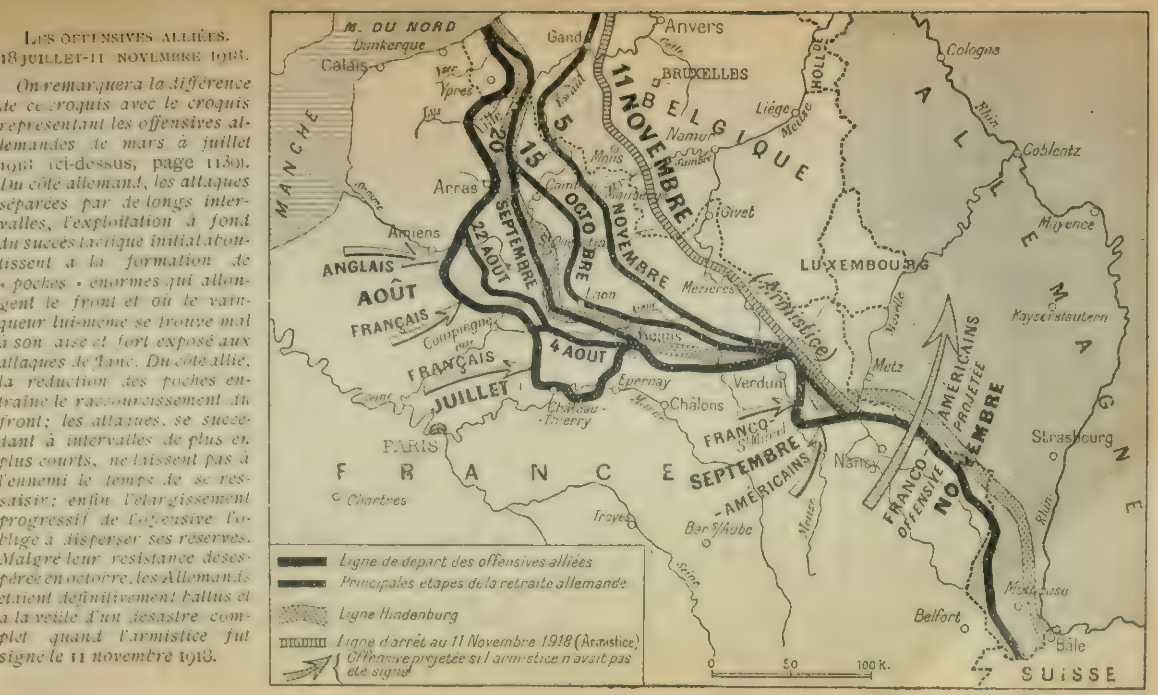
bain. La reprise de Saint-Quentin (1er octobre), de Cambrai (9 octobre), de Laon (13 octobre) marqua l'écroulement de la ligne Hindenburg.

LA DERNIÈRE PHASE

Derrière cette ligne la prévoyance allemande avait préparé deux autres lignes de défense. Mais dès lors que les positions Hindenburg avaient pu être forcées, tous les espoirs étaient permis ; de l'Argonne à la mer du Nord l'ardente offensive se poursuivit sans relâche. Foch lui donna une forme concentrique, de façon à *refouler l'ennemi de toutes parts vers les Ardennes* pour l'y envelopper. Les armées alliés furent lancées de l'avant suivant trois directions principales, dans les Flandres en direction de Bruxelles, au centre en direction de la Sambre, à l'aile droite en direction de Mézières et Sedan. En même temps les dispositions furent prises pour une offensive sur le front de Lorraine, entre Metz et les Vosges, manœuvre décisive destinée à déborder le gros de l'armée allemande, à couper ses lignes de retraite et à l'acculer ainsi à une capitulation désastreuse. Visiblement, malgré une résistance désespérée qui dans les derniers jours d'octobre tint les Alliés en échec, l'ennemi faiblissait; ses effectifs, ses réserves fondaient dans la bataille avec rapidité : de juillet à novembre le nombre de ses divisions tombait de 207 à 184, le nombre de ses réserves fraîches de 43 divisions à 2. Ayant perdu tout espoir de vaincre, il voyait venir l'heure de l'assaut suprême sans être en mesure de parer les coups qui lui seraient portés. Le 5 novembre sur un arc de cercle de plus de 200 kilomètres, toute la ligne allemande se replia devant les Alliés. Dans la nuit du 10 au 11 novembre, les Belges entrèrent à Gand, les Anglais à Mons, les Français à Mézières, les Américains à Sedan. L'attaque de Lorraine était fixée au 13 novembre. A bout de forces l'Allemagne n'évita l'imminente catastrophe qu'en acceptant toutes les les conditions des Alliés : le 11 novembre 1918 l'***armistice*** fut signé à *Rethondes*, en forêt de l'Aigle, dans le train spécial du maréchal Foch.

VICTOIRES DE SYRIE ET DE MACÉDOINE

La capitulation de l'Allemagne avait été précédée et précipitée par la capitulation de tous ses alliés. Le 15 septembre l'armée de Macédoine, commandée par le général *Franchet d'Espérey*, perça le front ennemi et, par une audacieuse exploitation de sa victoire, obligea les



Les offensives alliées.
18 juillet-11 novembre 1918.

On remarquera la différence de ce croquis avec le croquis représentant les offensives allemandes de mars à juillet 1918 (ci-dessus, page 1130). Du côté allemand, les attaques séparées par de longs intervalles, l'exploitation à fond du succès tactique initial aboutissent à la formation de « poches » énormes qui allongent le front et où le vainqueur lui-même se trouve mal à son aise et fort exposé aux attaques de flanc. Du côté allié, la réduction des poches entraîne le raccourcissement du front; les attaques, se succédant à intervalles de plus en plus courts, ne laissent pas à l'ennemi le temps de se ressaisir; enfin l'élargissement progressif de l'offensive l'oblige à disperser ses réserves. Malgré leur résistance désespérée en octobre, les Allemands étaient définitivement battus et à la veille d'un désastre complet quand l'armistice fut signé le 11 novembre 1918.

Bulgares à signer l'*armistice de Salonique* (29 septembre). Le 3 octobre, le roi Ferdinand de Bulgarie dut abdiquer en faveur de son fils Boris. La capitulation de l'allié bulgare fut un coup terrible pour les Empires centraux, menacés d'être pris à revers et incapables de parer à cette menace. En une rapide campagne d'un mois toute la Serbie fut délivrée : les Alliés arrivèrent sur le Danube.

Le 18 septembre le front turc de Palestine fut brisé à son tour par l'armée du général *Allenby*. La campagne de Syrie, non moins foudroyante que la campagne de Macédoine, aboutit à la destruction de trois armées turques, à la prise de Damas (1er octobre) et d'Alep (26 octobre). Le 30 octobre la Turquie se rendit à merci par l'*armistice de Moudros*.

LA FIN DE L'AUTRICHE-HONGRIE

Le sort de l'Autriche-Hongrie fut plus lamentable encore. La défaite fut pour elle le signal non seulement de la révolution, mais du démembrement et de la ruine totale.

Le vieil empereur François-Joseph était mort le 21 novembre 1916, laissant la double couronne impériale et royale à un jeune prince sans expérience, *Charles Ier*. Celui-ci, malgré quelques velléités, ne sut ni se détacher à temps de l'alliance allemande et faire la paix, ni accorder aux nationalités opprimées les libertés qu'elles réclamaient. L'échec d'une grande offensive autrichienne sur *la Piave* (15-23 juin 1918), la succession rapide des défaites sur les fronts de France et de Macédoine le décidèrent — trop tard — à multiplier les offres de paix et à promettre l'autonomie à tous ses peuples (16 octobre). Déjà la monarchie dualiste était en pleine dissolution. Tchèques, Polonais, Yougo-Slaves, agissant en pleine indépendance, avaient cessé de reconnaître les gouvernements de Vienne et de Buda-Pest. L'armée italienne, commandée par le général *Diaz*, mit fin à la résistance autrichienne par la victoire décisive de *Vittorio-Veneto* (27-30 octobre). Quand l'armistice fut conclu à Padoue le 3 novembre, la vieille monarchie des Habsbourg n'existait plus : les Croates et les Slovènes avaient proclamé leur union aux Serbes ; les Tchèques et les Slovaques leur indépendance ; les Italiens entraient à Trente, puis à Trieste ; des gouvernements révolutionnaires se constituaient à Buda-Pest et à Vienne. Sans abdiquer formellement, l'empereur Charles renonça au pouvoir (12 novembre).

LA RÉVOLUTION EN ALLEMAGNE

En Allemagne l'unité avait une base nationale trop solide pour être sérieusement ébranlée, mais la défaite engendra du moins la révolution.

Guillaume II, comme Charles Ier, avait essayé par une double manœuvre de conjurer la catastrophe qui le menaçait : d'une part, renonçant à ses prérogatives essentielles, il avait formé, le 2 octobre, un véritable gouvernement parlementaire présidé par *Max de Bade*; d'autre part, sur les instances même de Hindenburg et Ludendorff, Max de Bade avait lancé aussitôt un appel au président des Etats-Unis Wilson pour l'ouverture de négociations de paix et la conclusion immédiate d'un armistice (5 octobre). L'une et l'autre manœuvre échouèrent.

Le président Wilson et les Alliés refusèrent tout armistice dont les conditions ne seraient pas imposées par leurs « conseillers militaires », et Foch n'arrêta la marche de ses armées que le 11 novembre, lorsque l'Allemagne eut accepté toutes ses conditions. A cette date l'ancien régime impérial et monarchique s'écroulait de toutes parts en Allemagne : la Révolution, qui prit d'abord la forme d'une *révolte militaire*, commença le 4 novembre par une mutinerie de matelots à Kiel; à l'imitation des Soviets russes, des *Conseils d'ouvriers et de soldats* se formèrent partout et s'emparèrent du pouvoir; le 8 novembre la *République* fut proclamée à Münich et le lendemain à Berlin. Il n'y eut presque aucune tentative de résistance. Guillaume II, réfugié au Grand Quartier général de ses armées à Spa, se décida à abdiquer (9 novembre), puis s'enfuit en Hollande, bientôt suivi par le Kronprinz.

L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Ce fut au nom d'un gouvernement provisoire dont le chef était le député socialiste *Ebert*, un ancien ouvrier corroyeur, que les plénipotentiaires allemands signèrent l'armistice du 11 novembre.

Les clauses principales en étaient les suivantes : évacuation en quinze jours des territoires occupés en France, en Belgique *et en Alsace-Lorraine*; évacuation en un mois de tous les territoires de la rive gauche du Rhin que les Alliés occuperaient avec des têtes de pont sur la rive droite à *Mayence*, *Coblentz* et *Cologne*; livraison de 5000 canons, 25 000 mitrailleuses, 1700 avions, 150 000 wagons, 5000 locomotives, 5000 camions automobiles, tous les sous-marins; internement dans les ports

neutres ou alliés de la majeure partie de la flotte de guerre; renonciation aux traités de Brest-Litowsk et de Bucarest, évacuation par les troupes allemandes de l'Autriche-Hongrie, de la Roumanie et de la Russie; restitution sans réciprocité de tous les prisonniers de guerre alliés; maintien du blocus, l'Allemagne devant être ravitaillée dans la mesure reconnue nécessaire.

Bien qu'on n'eût pas imposé le désarmement total de l'ennemi, ces conditions paraissaient dures et humiliantes: l'Allemagne les accepta cependant par crainte d'un plus grand mal, pour éviter la déroute militaire et l'invasion. En fait l'armistice du 11 novembre équivalait à une capitulation, puisqu'il mettait l'Allemagne hors d'état de recommencer la guerre et l'obligeait à subir sans résistance les conditions de paix qui lui seraient imposées.

LES FRANÇAIS EN ALSACE-LORRAINE

L'une des futures conditions de paix, la plus importante pour la France, se trouvait implicitement contenue dans l'armistice lui-même: par une réparation immédiate de la violation du droit commise en 1871, l'Alsace-Lorraine allait faire retour à la patrie française. Nos troupes y pénétrèrent dès le 17 novembre et elles y reçurent un accueil inoubliable. Un des plus grands journaux allemands, la *Gazette de Cologne*, se vit contraint d'en faire l'aveu en ces termes: « La haine de l'Allemagne se manifeste à travers toute l'Alsace avec la violence d'un ouragan. Les Français, dans le délire de l'enthousiasme, sont accueillis comme de vrais libérateurs.... La perte de Strasbourg clôt la période de l'histoire allemande commencée en 1864. L'œuvre de Bismarck est maintenant au tombeau.... »

LE PRIX DE LA VICTOIRE

Ce triomphe, d'une si émouvante grandeur, avait coûté cher à la France. De tous les belligérants, elle était celui qui avait le plus largement versé son sang: ses armées comptaient 1 383 000 morts — dont 66000 pour les troupes indigènes —, près de trois millions de blessés dont la moitié l'avaient été deux fois et dont 740000 étaient mutilés: la proportion des pertes était d'*un par 29 habitants*, tandis qu'elle n'était que d'un par 40 habitants pour l'Allemagne, un par 66 habitants pour l'Angleterre, un par 72

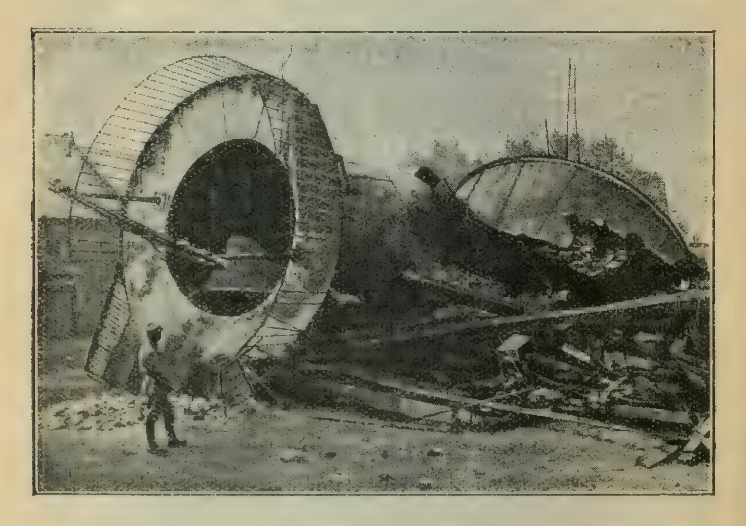


ENTRÉE DES TROUPES FRANÇAISES A STRASBOURG.
22 novembre 1918.
Service photographique de l'Armée.

La photographie parle d'elle-même et pourrait se passer de commentaires. L'entrée à Strasbourg fut incomparable d'allégresse et d'émotion. Nos troupes — un général suivi de son Etat-Major — s'avancent au milieu d'une foule compacte et enthousiaste. Le général répond d'un salut de l'épée aux ovations de la foule. Tout Strasbourg est aux fenêtres ou dans la rue; les maisons sont décorées de guirlandes de feuillages et de lampions: on remarquera à gauche la vieille maison, avec son grand toit pointu, sa charpente de bois apparente, telle qu'on en construisait à la fin du Moyen-Age, Strasbourg a conservé de vieux quartiers très pittoresques.

pour l'Italie, un par 1000 environ pour les Etats-Unis. De tous les belligérants, la France était également celui qui avait supporté les plus lourdes pertes en capitaux : ses dépenses de guerre s'élevaient à 143 milliards ; et les dommages qu'elle avait subis du fait de l'invasion ennemie étaient presque inestimables, parfois irréparables.

Depuis 1914, en effet, jusqu'à la dernière minute de la guerre



LES DESTRUCTIONS ALLEMANDES. CHEMINÉE D'USINE ABATTUE A ERCHEU (SOMME).

Service photographique de l'Armée.

Les Allemands ont ravagé systématiquement tout le territoire qu'ils ont dû évacuer, soit en 1917, *soit en* 1918. *Ils se sont proposé comme but la ruine de l'industrie française; avec beaucoup de méthode dans le vandalisme,* sans aucune nécessité militaire, *ils ont brisé ou emporté les machines, renversé les cheminées d'usines, crevé les chaudières, noyé les mines de charbon. Ce ne sont pas les obus, c'est une cartouche de dynamite qui a fait sauter cette énorme cheminée d'usine, de construction toute récente. Ercheu est une petite bourgade industrielle de la Somme à 12 kilomètres de Roye.*

les Allemands avaient poursuivi en France leurs dévastations méthodiques, vidant les usines, rasant les arbres des grandes routes et les arbres fruitiers des vergers, volant le bétail, détruisant et noyant les mines quand ils ne pouvaient plus les utiliser. Sur de vastes espaces, les campagnes les plus riches avaient été transformées en un véritable désert. Dans la zone de combat,

des villages entiers avaient disparu sans laisser de traces. Des grandes villes comme Reims, Arras, Soissons, Verdun, Saint Quentin n'étaient plus que des monceaux de ruines. Rien de plus saisissant à cet égard que la simple énumération des statistiques officielles : 1659 communes entièrement détruites, 707 détruites pour les trois quarts, 1656 ayant au moins 50 pour 100 de destruction ; 293 733 maisons complètement détruites : 296 502 partiellement détruites ; 7985 kilomètres de voies ferrées : 4875 ponts ; 52 734 kilomètres de routes ; 20 603 usines détruites. 3 800 000 hectares de terrain à remettre en état — dont 1 740 000 hectares de terres arables —, tel était le bilan des destructions opérées en France : « Le plus terrible compte de peuple à peuple s'est ouvert, déclarait Clemenceau le 15 septembre 1918, il sera payé. »

V

LA PAIX — LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE

CONFÉRENCE DE LA PAIX

Après l'armistice du 11 novembre 1918, les Alliés decidèrent de tenir à Paris une conférence où seraient élaborés les traités de paix avec les puissances ennemies, Allemagne, Autriche, Hongrie, Bulgarie et Turquie. La Conférence de la paix s'ouvrit le 18 janvier 1919, sous la présidence du premier ministre français Clemenceau.

Par le nombre des Etats représentés — vingt-sept —, l'ampleur des problèmes étudiés, l'importance des décisions prises, la Conférence de Paris tiendra dans l'Histoire une place comparable aux plus grandes assises internationales des Temps Modernes, le Congrès de Westphalie et le Congrès de Vienne. Elle s'en distingue cependant par deux traits essentiels. D'une part, comme la guerre elle-même, elle eut un caractère *mondial* : on vit siéger à Paris, à côté des représentants de l'Europe, les délégués des Etats américains, asiatiques, africains et océaniens ; parmi les grandes puissances qui prirent aux travaux de la Conférence une part prépondérante, figuraient un Etat américain,

les Etats-Unis, un Etat asiatique, le Japon. D'autre part, la Conférence de la Paix garda le caractère d'une *conférence interalliée* : les Etats vaincus n'y furent pas admis, ou du moins ils n'y furent admis que pour recevoir des mains des Alliés les conditions de paix qui leur étaient imposées, avec la faculté de présenter des observations, mais par le moyen de notes écrites et dans un délai rigoureusement limité.

La Conférence de Paris ne tint qu'un petit nombre de séances plénières. Elle institua plus de cinquante commissions techniques chargées d'étudier et de préparer les solutions des différents problèmes qui se posaient. Les décisions importantes furent prises par les délégués des principales puissances « alliées et associées », réunis d'abord en *Conseil des Dix*, puis en *Conseil des Quatre* — France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Italie —. En fait tout fut réglé et décidé par trois hommes que les événements avaient portés au premier plan, **Clemenceau**, **Wilson** et le premier ministre anglais, **Lloyd George**.

LE PRÉSIDENT WILSON ET LES QUATORZE POINTS

Le président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, avait tenu à venir siéger lui-même à la Conférence de la Paix comme chef de la délégation américaine. Il manifestait ainsi sa volonté de faire prévaloir dans le règlement final du conflit les principes qu'il avait posés. En effet, dans un message adressé le 8 janvier 1918 au Congrès américain, il avait formulé en *quatorze points* ce qui lui semblait devoir être les conditions d'une paix juste ; or c'était sur la base des quatorze points que les Alliés et leurs adversaires avaient accepté de conclure la paix.

Les quatorze points énumérés par le président Wilson étaient les suivants :

1° « accords de paix conclus ouvertement » excluant pour l'avenir les accords secrets ;

2° liberté absolue de la navigation sur les mers — cet article était le seul sur lequel les Alliés, à la demande de l'Angleterre, avaient fait toutes réserves — ;

3° suppression autant que possible des barrières économiques ; égalité commerciale pour toutes les nations ;

4° échange de garanties pour la réduction au minimum des armements nationaux ;

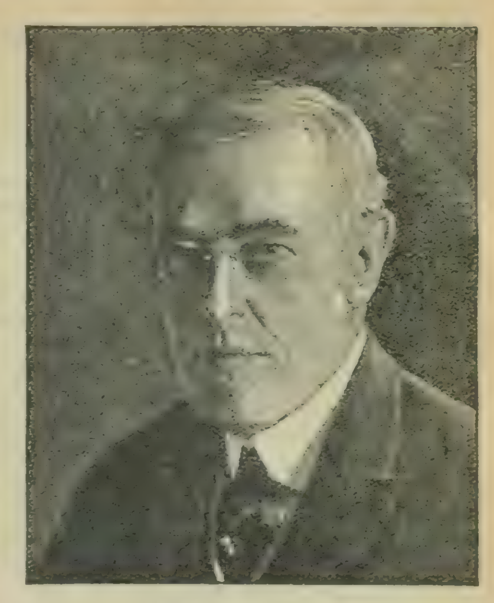
5° règlement impartial des questions coloniales en tenant

compte également des intérêts des populations indigènes et des « demandes equitables » des gouvernements ;

6° évacuation de tous les territoires russes et règlement permettant à la Russie d'assurer « l'indépendance de son développement politique et national... sous un gouvernement qu'elle aura choisi elle-même » ;

7° évacuation et restauration de la Belgique, sans aucune tentative pour limiter sa souveraineté ;

8° évacuation et restauration du territoire français



LE PRÉSIDENT WILSON.
Photographie.

Né en 1856, d'une vieille famille puritaine de l'Ohio, Thomas Woodrow Wilson se distingua d'abord comme écrivain et professeur. Ses études de droit constitutionnel et d'histoire le préparaient à la politique : il fut bientôt une des personnalités les plus en vue du parti démocrate. En 1912, il fut elu président de la République, et à l'expiration de son mandat en 1916 il fut réélu. Quand la guerre éclata en Europe, il s'efforça de maintenir strictement la neutralité des Etats-Unis, mais sans rien abdiquer des droits des neutres. La violation répétée de ses droits par l'Allemagne le décida à entrer dans la lutte et à y engager toutes les ressources des Etats-Unis. Sous son impulsion énergique, l'intervention américaine fut d'une efficacité décisive. Mais cet homme d'action qui gouvernait en dictateur était en même temps un apôtre ; dans ses messages et discours, il prêchait l'établissement d'un ordre international nouveau fondé sur la fraternité des peuples. Aussi quand le président Wilson vint siéger à la Conférence de la Paix, il y eut, dans le monde entier écœuré par tant de carnages, une grande espérance ; les peuples d'Europe firent à l'homme d'Etat américain un accueil enthousiaste. Cette apothéose fut de courte durée. La Société des nations ne parut pas réaliser l'idéal entrevu. Aux Etats-Unis où la dictature wilsonienne était combattue par le parti républicain, l'œuvre de Wilson rencontra la plus violente opposition. De retour en Amérique, le président travaillait à reconquérir l'opinion publique quand la maladie le terrassa. Sa carrière politique finit ainsi tragiquement. En 1921, M. Wilson a été remplacé à la Présidence par un républicain, M. Harding.

envahi; réparation du « tort fait à la France en 1871, en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine » ;

9° « réajustement » des frontières italiennes, « suivant les lignes des nationalités clairement reconnaissables » ;

10° assurance d'un développement autonome pour les peuples de l'Autriche-Hongrie ;

11° évacuation et restauration de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro ; accès à la mer pour la Serbie ;

12° assurance d'un développement autonome pour toutes les nationalités de l'Empire ottoman ; garanties internationales pour le libre usage des Dardanelles ;

13° reconstitution d'une Pologne indépendante comprenant les territoires habités par des peuples polonais ; garantie pour la Pologne d'un libre accès à la mer ;

14° création d'une « Société générale des Nations », ayant pour objet de « fournir des garanties réciproques d'indépendance politique et territoriale à tous les Etats, petits ou grands ».

Ce programme de paix, par ses formules larges et peu précises, était susceptible d'interprétations diverses. Du moins le principe général dont il s'inspirait ne prêtait à aucune équivoque : de même que les gouvernements alliés dans toutes leurs déclarations officielles, le président Wilson considérait le *droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes* comme le fondement du nouvel ordre international. D'autre part la réalisation du programme wilsonien dans toutes ses parties ne pouvait se concevoir qu'à une condition : l'existence d'une *Société des Nations* fortement organisée qui serait gardienne du nouvel ordre international. Droit des peuples et Société des Nations, tel était le haut idéal qu'incarnait le président Wilson et qui lui valait l'immense prestige dont il jouissait alors dans le monde entier, surtout auprès des peuples qui avaient été le plus cruellement éprouvés par la guerre.

L'APPLICATION DE LA DOCTRINE

Mais l'application d'un tel programme se heurtait à de multiples difficultés. De ces difficultés les unes tenaient à l'idéalisme même qui le caractérisait, car rien n'est plus difficile dans l'ordre politique et social que de convertir des principes absolus en réalités viables. Nul parmi les Alliés ne songeait à contester le droit des nationalités à disposer librement d'elles-mêmes ; mais les aspirations nationales n'étaient pas chez tous les peuples également claires et

définies ; les diverses nationalités n'étaient pas juxtaposées de telle façon qu'il fût toujours possible de les départager « suivant des lignes clairement reconnaissables »; en maintes régions d'Europe ou d'Asie, elles s'enchevêtraient au contraire d'une façon inextricable ; et dès qu'il s'agissait de tracer les cadres des Etats, on ne pouvait pas faire abstraction de certaines nécessités vitales, d'ordre géographique ou économique, qui se trouvaient parfois en opposition directe avec les aspirations nationales des populations. De même tous les Alliés semblaient d'accord pour constituer, selon le vœu du président Wilson, une Société des Nations; mais pour que cette Société des Nations ne restât pas une formule vide de sens, il fallait — et c'était là peut-être la difficulté la plus redoutable — que chacun des Alliés consentit à faire table rase de tout un long passé d'égoïsme national, de tous les préjugés — si fortement enracinés chez certains peuples — de race, de nation et de couleur, des traditions historiques séculaires que se transmettent les générations : toutes conditions également difficiles à réaliser, en Amérique aussi bien qu'en Europe, peut-être même davantage en Amérique qu'en Europe. Sur le terrain des principes, le président Wilson ne devait rencontrer nulle part d'opposition plus forte que dans son propre pays, aux Etats-Unis.

LES DIFFICULTÉS DE FAIT

Non moins grandes étaient les difficultés qui résultaient de la situation de fait créée par la guerre. Car la guerre, agissant à la manière d'un cataclysme, avait bouleversé toute l'ancienne organisation politique, économique et sociale.

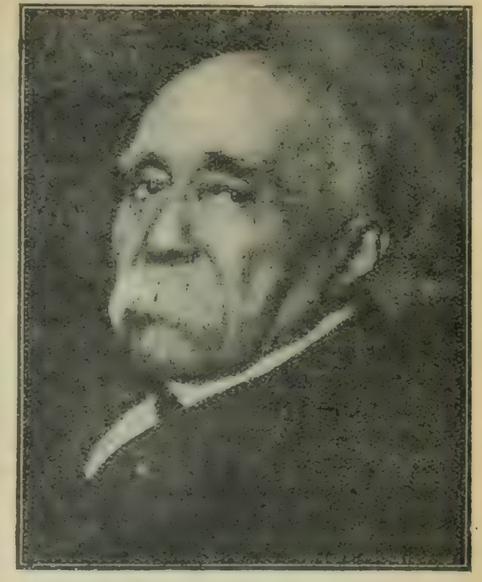
Politiquement, il semblait que la guerre eût aboli plusieurs siècles d'histoire et que l'Europe moderne fût en voie de disparition. Trois grands empires s'étaient effondrés : empire russe, empire austro-hongrois, empire ottoman. Sur leurs ruines se constituaient des Etats nouveaux, ressuscités d'un passé lointain, quelques-uns revenus du fond du Moyen Age, la plupart n'ayant encore qu'une existence précaire : *Pologne* formée par la réunion de ses trois tronçons, russe, prussien et autrichien; États baltiques de *Lithuanie*, *Lettonie* et *Esthonie*; *Finlande*; *Ukraine* ou Petite Russie, dont l'individualité nationale paraissait mal définie; aux confins de l'Asie, républiques caucasiennes de *Géorgie*, d'*Azerbeïdjan* et d'*Arménie*; dans l'Europe centrale, république d'*Autriche* qui prétendait s'unir à l'Allemagne;

Tchéco-Slovaquie — l'ancien royaume de Bohême — ; *Hongrie*, mal résignée à la perte de son domaine historique; *Roumanie* doublée par l'annexion de la Transylvanie hongroise et de la Bessarabie russe; enfin royaume-uni des *Serbes*, *Croates* et *Slovènes*, auquel l'Italie disputait Fiume et la côte dalmate. La ruine de l'Empire ottoman posait la question capitale de Constantinople et des détroits, et le vaste problème de la réorganisation de l'Asie occidentale qui avait donné lieu, au cours même de la guerre, à des accords secrets entre l'Angleterre et la France (1916). Quant à l'empire allemand, il subsistait malgré la défaite; mais, à la périphérie, toutes les provinces non allemandes, Alsace-Lorraine, Slesvig, Posnanie, Haute-Silésie, étaient ou devaient être détachées. Ainsi d'innombrables problèmes de frontières se posaient devant la Conférence, et chacun d'eux suscitait de si âpres compétitions que, les armistices à peine signés, la guerre se rallumait aussitôt sur plusieurs points.

Aux conflits nationaux venaient s'ajouter les *luttes sociales* qu'avait inaugurées la Révolution russe et qui semblaient devoir se propager dans le monde entier avec rapidité, à la faveur de la *crise économique* et de la *dépression morale* engendrées par la guerre. En effet dans tous les États belligérants, surtout en Europe centrale — Allemagne et Autriche —, le peuple avait profondément souffert et souffrait encore du blocus et des restrictions alimentaires : la misère et la faim pouvaient l'entraîner aux pires excès. D'autre part l'équilibre économique, devenu si complexe dans la période contemporaine, se trouvait détruit non seulement par les charges et les ruines que la guerre avait accumulées, entraînant une diminution de la richesse générale, mais par le ralentissement de la production dans toute l'Europe, la paralysie complète de la vie économique dans l'Europe orientale, la désorganisation de l'industrie, du commerce et des moyens de transport dans le monde entier; le mal était aggravé encore par tous les expédients financiers auxquels les gouvernements avaient eu recours pendant la guerre, tels que la *mise en circulation d'une énorme quantité de monnaie de papier* — plus de trente milliards de francs pour la France —. Les bolcheviks espéraient profiter de cet état de crise pour déchaîner la Révolution universelle : leur propagande active entretenait partout les haines de classes et s'efforçait de multiplier les conflits. Le bolchevisme sévissait dans tous

les pays détachés de l'Empire russe, en Finlande, en Ukraine; il triomphait en Hongrie (mars 1919), et faisait les plus grands efforts pour s'emparer du pouvoir en Allemagne. Les Alliés s'inquiétaient de cette dangereuse force d'expansion du bolchevisme et le traitaient en ennemi: sans oser s'engager à fond dans l'aventure d'une guerre de Russie, ils soutenaient toutes les tentatives des contre-révolutionnaires russes qui échouaient l'une après l'autre.

Dans ces condi-



M. Georges Clemenceau.
Photographie communiquée par l'*Illustration*.

M. Clemenceau a joué un rôle prépondérant en France de 1917 *à* 1920. *C'était un vétéran des luttes politiques — il était âgé de soixante-seize ans en* 1917 *— et l'on sait quelle avait été son activité depuis les débuts de la Troisième République* (*v. ci-dessus, page* 502). *Mais les années n'avaient pu entamer ni son énergie inlassable ni sa fougue et sa verve cruelle de polémiste. De* 1914 *à* 1917, *toujours impitoyable, ardent à dénoncer les fautes des gouvernements dans son journal l'*Homme libre *qui, censuré, reparut sous le nom de l'*Homme enchaîné, *il fut le protagoniste de la guerre à outrance. Dans les heures troubles de* 1917, *où l'avenir paraissait incertain, où il semblait que le pays fatigué de la guerre et mécontent de ses chefs traversât une crise de confiance, M. Clemenceau fut comme porté au pouvoir par l'opinion publique. Le* 14 *novembre* 1917 *il devint Président du Conseil: « Mon but, dit-il aux Chambres, c'est d'être vainqueur... Je ne vous ferai pas de promesses. Je ferai la guerre, voilà tout. » Les suspects furent arrêtés, emprisonnés, exécutés; la guerre fut menée sur tous les fronts avec une énergie renouvelée, et, en dépit de tous les revers, poursuivie sans défaillance jusqu'à la victoire finale. M. Clemenceau jouit alors pendant quelques mois d'une popularité immense. Président de la Conférence de la Paix, il fut un des principaux auteurs du traité de Versailles; mais son œuvre diplomatique a été ardemment discutée et critiquée. Depuis janvier* 1920 *M. Clemenceau s'est retiré de la vie politique. Les grosses moustaches tombantes, les pommettes saillantes, les fortes mâchoires carrées composent une physionomie originale qui a valu au vieux lutteur parlementaire d'être surnommé « le Tigre ».*

tions l'organisation d'une paix stable était un problème presque insoluble, une tâche qui dépassait les forces humaines : l'Europe surtout, qu'il fallait reconstruire sur des bases entièrement nouvelles, semblait n'être plus dans ses régions centrale et orientale qu'un chaos informe, réfractaire à tout principe d'ordre, quel qu'il fût.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Néanmoins, sur la proposition du président Wilson, les Alliés se mirent d'accord pour conclure, avant tout règlement de paix, le pacte de la Société des Nations. Ce pacte, dont on espère qu'il marquera le début d'une ère nouvelle dans l'histoire des relations internationales, fut voté par la Conférence de la Paix le 28 avril 1919.

La Société des Nations devait comprendre comme membres originaires tous les États représentés à la Conférence et les États restés neutres qui donneraient leur adhésion dans un délai déterminé; les autres États — l'Allemagne — pourraient en devenir membres si leur admission était prononcée par les deux tiers de l'Assemblée. Le siège de la Société était établi à *Genève*. Son action s'exercerait : 1° par une *Assemblée des représentants* de tous les membres de la Société, chaque membre ne disposant que d'une seule voix; 2° par un *Conseil de neuf membres* — un représentant de chacune des principales puissances, France, Angleterre, États-Unis, Italie, Japon, et les représentants, désignés par l'Assemblée, de quatre autres États —; 3° par une *Cour permanente* de justice internationale; 4° par les *bureaux internationaux* de tout ordre placés sous l'autorité de la Société, parmi lesquels un *bureau international du Travail*. Les membres de la Société se garantissent mutuellement, contre toute agression extérieure, le maintien de leur intégrité territoriale et de leur indépendance politique. Ils s'engagent à réduire leurs armements, à soumettre leurs différends à l'arbitrage, à n'avoir recours à la guerre en aucun cas avant l'expiration d'un délai de trois mois passé la sentence des arbitres. Si un membre de la Société recourt à la guerre contrairement aux engagements pris, les autres membres doivent rompre avec lui toutes relations commerciales et financières et contribuer à la constitution de la force armée qui assurera le respect du pacte. En outre le Pacte du 28 avril a institué le régime complexe des *mandats internationaux* : les colonies et territoires libérés par la guerre, dont les peuples ne paraissent

pas encore aptes à se diriger eux-mêmes, sont placés sous la tutelle des États les mieux qualifiés à cet effet, agissant en tant que mandataires et sous le contrôle de la Société des Nations.

Telle qu'elle se trouvait constituée, la Société des Nations restait bien en deçà des espoirs que les déclarations du président Wilson avaient suscités. La Conférence n'avait pas osé modifier profondément l'ancien régime international. Le recours à la guerre n'était pas absolument interdit; la limitation des armements n'était pas réellement obligatoire; et comme d'autre part, en dépit des propositions françaises, le pacte ne prévoyait l'organisation d'aucune force internationale permanente, la Société des Nations se trouvait dépourvue de tout moyen d'action efficace. Le président Wilson lui-même, en faisant inscrire dans le pacte la reconnaissance explicite de la doctrine de Monroë, y avait introduit une clause contradictoire avec son principe.

La Société des Nations, qui devait être la clé de voûte du nouvel édifice international, ne recevait donc qu'une existence précaire; elle existait cependant et, si faible et si imparfaite qu'elle fût, elle portait en elle des germes précieux, susceptibles d'un « développement infini ».

[L]ES GARANTIES [ET] LA QUESTION DU RHIN

En attendant que la Société des Nations eût les moyens de maintenir la paix du monde, il importait que l'on prît des mesures immédiates pour mettre l'Allemagne hors d'état de nuire et de preparer sa revanche par les armes. Pour la France surtout, la plus proche voisine de l'Allemagne, la question des *garanties* était le problème capital qui se posait.

Cette question des garanties donna lieu aux négociations les plus difficiles entre les délégués de la France d'une part, les délégués britanniques et américains d'autre part. On se mit assez facilement d'accord pour imposer à l'Allemagne la *suppression du service militaire obligatoire* et la *réduction de l'armée allemande à cent mille hommes*, recrutes par engagements de douze ans : mais une expérience antérieure — le désarmement de la Prusse par Napoléon Ier en 1807 — avait démontré que toutes les mesures de ce genre, quel que soit le contrôle institué, peuvent être aisément tournées. Au nom de la France, Clemenceau demanda d'autres garanties, les seules qu'il jugeât

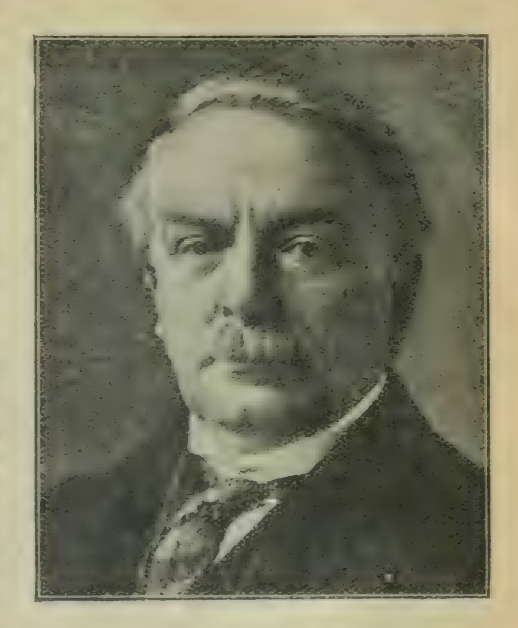
vraiment efficaces : la *fixation au Rhin de la frontière occidentale de l'Allemagne*, l'indépendance de la rive gauche du Rhin, son occupation permanente par une force interalliée sous le contrôle de la Société des Nations. Il se heurta à une opposition irréductible, soit que les Alliés redoutassent de la part de la France des arrière-pensées d'annexion, soit qu'en vertu du principe du droit des peuples il leur parût impossible de séparer de l'Allemagne sept millions d'Allemands. En échange de ces garanties territoriales qu'ils jugeaient inacceptables, le président Wilson et Lloyd George offrirent à Clemenceau une *garantie d'alliance*, l'engagement solidaire des États-Unis et de la Grande-Bretagne d'assister la France en cas d'agression non provoquée de l'Allemagne. Tout pacte d'alliance devant être soumis à la ratification des parlements, la proposition était aléatoire; néanmoins il parut impossible de la rejeter. Après un mois de débats passionnés, la délégation française obtint enfin que cette promesse d'alliance fût complétée par la *garantie d'une occupation limitée* : il fut convenu que la rive gauche du Rhin et les têtes de pont sur la rive droite seraient occupées par les forces interalliées pendant quinze ans, l'évacuation devant se faire progressivement par zones, de cinq ans en cinq ans, à condition que l'Allemagne exécutât tous ses engagements. En outre les territoires de la rive gauche du Rhin et une zone de cinquante kilomètres de largeur sur la rive droite seraient totalement démilitarisés, étant bien entendu que toute violation de cette zone par l'Allemagne constituerait un acte d'hostilité. Telle fut la solution donnée au problème des garanties : l'avenir seul permettra d'en juger la valeur.

TRAITÉ DE VERSAILLES

Les Alliés s'étant mis d'accord, la délégation allemande fut convoquée à Versailles (7 mai 1919). En vain les Allemands multiplièrent les notes écrites pour faire modifier les clauses du traité de paix ; ils ne purent obtenir qu'une concession importante : la Haute Silésie avait été primitivement attribuée à la Pologne; il fut décidé finalement que son sort serait réglé par un plébiscite. L'Assemblée nationale allemande, réunie à Weimar, ayant accepté les conditions des Alliés, le traité de paix fut signé au Palais de Versailles le 28 juin 1919, dans cette même Galerie des Glaces qui, le 18 janvier 1871, avait vu la procla-

mation de l'Empire allemand par Bismarck : on avait voulu que la signature de la paix eût le caractère d'une cérémonie expiatoire.

Outre le *pacte de la Société des Nations* inscrit en tête du traité et les *clauses de garanties* dont il a été question plus haut, les principales clauses du traité étaient d'ordre territorial et économique : les unes fixaient les nouvelles *frontières de l'Allemagne* ; les autres, la *réparation des dommages de guerre* dont elle se reconnaissait responsable envers les Alliés.



M. LLOYD GEORGE.
Photographie Henri Manuel.

Né en 1863, fils d'un pauvre maître d'école du pays de Galles, très tôt orphelin, David Lloyd George a été formé par les épreuves d'une enfance pénible et presque misérable. Aussi quand son tempérament combatif le porta à affronter les luttes politiques, il se distingua par son ardeur à défendre la cause populaire et les réformes destinées à améliorer le sort des ouvriers. Entré en 1892 à la Chambre des Communes, il siégea parmi les radicaux les plus avancés et se fit remarquer par son éloquence véhémente et sa verve agressive. En 1905 il fut pour la première fois ministre ; il l'est resté sans interruption jusqu'en 1922. Son rôle dans le ministère libéral ne cessa de grandir. Sans préjugés, ne reculant devant aucune initiative, très populaire, il fut pendant la guerre l'homme d'action du ministère, l'entraîneur du peuple britannique et l'organisateur de la victoire, soit comme Ministre des munitions (juin 1915), soit comme successeur de Lord Kitchener au ministère de la guerre (juin 1916), enfin comme Premier Ministre d'un ministère de coalition où entrèrent les conservateurs (7 décembre 1916). M. Lloyd George exerce sur les foules autant que sur le Parlement un ascendant qu'il doit à sa parole tour à tour enflammée et spirituelle, familière et lyrique, à l'habileté avec laquelle il sait venir à bout des plus grandes difficultés, à son intelligence claire des intérêts nationaux. Gallois d'origine, il se distingue des hommes politiques anglais par sa vivacité, sa spontanéité, la souplesse de ses évolutions parfois déconcertantes. On l'a surnommé « l'insaisissable Gallois ».

CLAUSES TERRITORIALES

Au point de vue territorial, par application du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'Allemagne restituait définitivement l'*Alsace-Lorraine* à la France, le district de *Moresnet* à la Belgique, la *Prusse polonaise* à la Pologne. Le sort des territoires du *Slesvig*, d'*Eupen-Malmédy*, de la *Haute-Silésie* et du *sud de la Prusse orientale* devait être ultérieurement réglé par plébiscite.

Deux territoires allemands, détachés de l'Allemagne, rece-



L'Allemagne après le traité de Versailles

vaient un statut spécial. A l'est, le port de *Dantzig*, destiné à être le débouché économique de la Pologne, était constitué en *ville libre* sous la garantie de la Société des Nations. A l'ouest, le *bassin de la Sarre*, dont une partie avait été française avant 1815, passait sous le gouvernement de la Société des Nations pour une période de quinze ans, à l'expiration de laquelle les habitants décideraient de leur sort par plébiscite. La France obtenait, en compensation de la destruction de ses mines du Nord, la propriété des gisements houillers de la Sarre.

Hors d'Europe, *l'Allemagne renonçait à toutes ses colonies*

dont l'administration devait être confiée aux puissances désignées comme mandataires par la Société des Nations. Elle cédait au Japon tous ses droits sur le territoire chinois de *Kiao-tchéou*.

CLAUSES ÉCONOMIQUES

Au point de vue économique et financier, l'Allemagne était tenue quitte des frais de guerre et ne payait aucune indemnité. Mais, ayant reconnu le principe de sa *responsabilité totale*, elle s'engageait à *réparer au moins tous les dommages causés aux populations civiles et à leurs biens*, à rembourser toutes les *pensions* accordées aux victimes militaires de la guerre ainsi que les avances faites à la Belgique par les Alliés. Une commission interalliée, dite *commission des réparations*, était chargée de faire connaître à l'Allemagne avant le 1er mai 1921 le montant des réparations ainsi mises à sa charge. Avant cette échéance, l'Allemagne était tenue de verser une provision de *vingt milliards de marks or* — vingt-cinq milliards de francs —.

En compensation des pertes subies par les Alliés, l'Allemagne devait livrer sa *flotte marchande* presque en totalité ; ses *câbles sous-marins* ; des fournitures de charbon, machines, animaux, produits chimiques, etc. ; toutes matières dont la valeur serait déduite de la somme due par elle au titre réparations.

CLAUSES DIVERSES

Le traité de Versailles contenait encore plusieurs autres clauses de la nature la plus diverse et la plus nouvelle.

C'est ainsi qu'il stipulait des *sanctions* : en premier lieu la mise en accusation de Guillaume II devant un tribunal spécial « pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités » ; puis la mise en accusation devant les tribunaux militaires des Alliés de toutes les personnes coupables d'actes contraires aux lois et coutumes de la guerre. L'Allemagne s'engageait à livrer les accusés.

On trouvait également dans le traité une véritable *Charte du Travail*, fixant les principes et les méthodes « qu'on devra s'efforcer d'appliquer partout pour la réglementation des conditions du travail », et prévoyant la constitution d'un organisme permanent chargé d'étudier cette réglementation au point de vue international : en exécution de ces clauses, il a été institué un *Bureau international du Travail*, rattaché à la Société des Nations.

LES AUTRES TRAITÉS

Le traité de Versailles a été complété par les traités de paix conclus successivement avec les autres puissances ennemies, les *traités de Saint-Germain* avec l'Autriche (10 septembre 1919), de *Neuilly* avec la Bulgarie (27 novembre 1919), de *Trianon* avec la Hongrie (4 juin 1920), de *Sèvres* avec la Turquie (11 août 1920).

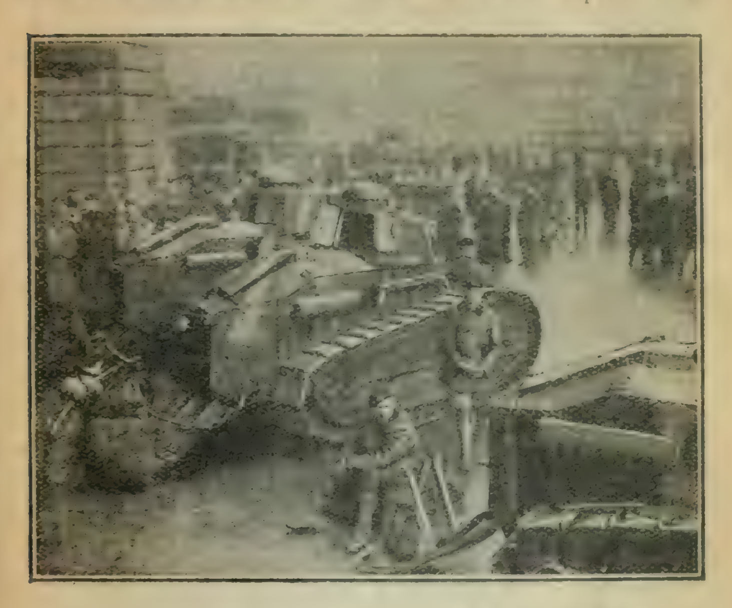
Les traités de Saint-Germain et de Trianon ont consacré le démembrement de la monarchie austro-hongroise. L'Autriche réduite à ses provinces allemandes doit rester séparée de l'Allemagne. La Hongrie s'est vue pareillement réduite aux territoires de population magyare. Les États tchéco-slovaque, polonais et yougo-slave se sont partagés les provinces slaves de l'ancienne Autriche-Hongrie; la Transylvanie a été rattachée à la Roumanie; l'Istrie et le Trentin à l'Italie.

Les traités de Neuilly et de Sèvres ont consacré le démembrement de l'empire turc. La Bulgarie perdait le territoire qui lui donnait accès à la mer Egée. La Grèce recevait Andrinople et la Thrace avec les îles de la mer Egée, sauf Rhodes que les Italiens ont gardé. La région des Détroits était placée sous le contrôle d'une Commission et sous la garde de forces internationales. Les Turcs ne conservaient en Europe que Constantinople et sa banlieue, en Asie que la province d'Anatolie; encore le traité de Sèvres accordait-il Smyrne à la Grèce. L'Arménie devenait un État indépendant. La Syrie et la Mésopotamie devaient constituer également des États libres, mais placés provisoirement sous la tutelle d'un mandataire de la Société des Nations, la France pour la *Syrie*, l'Angleterre pour la *Mésopotamie*; l'administration de la Palestine, soumise à un statut spécial, a été confiée à l'Angleterre. En Arabie, le *Hedjaz*, révolté contre le sultan pendant la guerre, forme un royaume indépendant allié de l'Angleterre.

L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE VERSAILLES

Il est encore trop tôt pour apprécier l'œuvre immense accomplie par la Conférence de la Paix. Les traités ont été signés; ils n'ont pas tous été ratifiés; ils n'ont été encore que partiellement exécutés et leur exécution rencontre les plus grandes difficultés. Le traité de Versailles, en raison même de l'importance et de la multiplicité de ses clauses, est d'une application particulièrement laborieuse : on a dit fort justement de ce traité qu'il devrait être une « création continue ».

Le premier obstacle auquel il s'est heurté a été l'*opposition des Etats-Unis* : par un retour à la tradition américaine des « mains libres », le Sénat américain a refusé de ratifier le pacte de la



Les troupes françaises a Francfort sur le Mein; 6 avril 1920.
Photographie communiquée par l'*Illustration*.

Pour obliger l'Allemagne à respecter le traité de Versailles et à l'exécuter, la France a dû exercer sur elle à plusieurs reprises une pression énergique et recourir même à l'intervention militaire. C'est ainsi qu'au mois d'avril 1920 contrairement aux prescriptions du traité et sous prétexte de réprimer une insurrection bolcheviste, l'Allemagne concentra des effectifs importants dans le bassin de la Ruhr qui fait partie de la zone neutralisée sur la rive droite du Rhin. La France intervint aussitôt et fit occuper quatre villes de la région du Mein, Francfort, Darmstadt, Hanau et Hombourg. L'occupation fut maintenue jusqu'à ce que les troupes allemandes en surnombre eussent évacué la Ruhr. La photographie représente un groupe de chars d'assaut, qui formait l'avant-garde des troupes françaises, aux abords de la gare de Francfort. La grande ville garde son aspect accoutumé : les passants vont à leurs affaires ; à peine si quelques-uns s'arrêtent pour regarder les tanks ou causer avec nos soldats. Les chars d'assaut sont des chars légers du type Renault, armés d'une mitrailleuse ou d'un canon de 37 sous tourelle pivolante.

Société des Nations aussi bien que toute convention permanente d'alliance avec des Etats européens. Ainsi le président Wilson qu'une grave maladie était venue frapper en pleine activité, s'est

vu désavoué par les représentants de son propre pays; *la France n'a pas obtenu la garantie d'alliance qui lui avait été promise*; la Société des Nations, création wilsonienne, a dû se constituer sans la participation des États-Unis.

Mis en échec à Washington, le traité de Versailles n'a pas cessé d'être battu en brèche par l'Allemagne. *Les clauses judiciaires n'ont pu être exécutées* : la Hollande a refusé l'extradition de Guillaume II; l'Allemagne s'est déclarée dans l'impossibilité de livrer les coupables. Par tous les moyens, elle a essayé d'éluder ou de tourner les clauses sur le désarmement : des *formations militaires camouflées* en *police de sûreté* et *gardes civiques* se sont organisées sur tout le territoire allemand. Mais surtout l'Allemagne a cherché à se dérober à l'*exécution des clauses pécuniaires*, sous prétexte qu'elles dépassaient sa capacité de paiement Pour la contraindre à s'acquitter de sa dette, les Alliés ont dû finalement recourir à des *sanctions* : ils ont occupé d'abord les *ports du bassin de la Ruhr* et établi une *barrière douanière sur le Rhin* (mars 1921). Puis, à l'échéance de mai 1921, sous la menace d'une occupation du bassin de la Ruhr, l'Allemagne s'est engagée à exécuter les clauses sur le désarmement, à procéder elle-même au jugement des coupables et à payer ses dettes, évaluées par la Commission des Réparations au chiffre de *132 milliards de marks or* — dont 52 pour 100 à la France —. En fait elle n'a tenu ou n'a pu tenir aucun de ces engagements et, malgré l'opposition de l'Angleterre, la France et la Belgique ont procédé à *l'occupation militaire du bassin de la Ruhr* (janvier 1923), à laquelle l'Allemagne a répondu par la « résistance passive ». Enfin, en 1924, la situation économique de l'Europe empirant de jour en jour, les Alliés et l'Allemagne se sont mis d'accord pour accepter un nouveau plan de payement appelé *plan Dawes* du nom de l'expert américain qui en a été le principal auteur : mais l'exécution de ce plan exigera un long délai, et on ne peut plus espérer que l'Allemagne paye ses dettes dans leur intégralité.

L'EXÉCUTION DES AUTRES TRAITÉS

Les autres traités ne sont pas d'une exécution moins difficile. Si les traités de Saint-Germain, de Neuilly et de Trianon ont pu être ratifiés et dans l'ensemble exécutés, il n'en a pas été de même du traité de Sèvres avec la Turquie. En effet, les Turcs, qu'on avait eu l'imprudence de ne pas désarmer, ont constitué en Asie-Mineure, à



L'EUROPE EN 1914 ET EN 1921.

Les traits les plus frappants de la nouvelle Europe sont le refoulement de la Russie vers l'est, la reconstitution de la Pologne, le morcellement de l'Autriche-Hongrie.

Angora, un gouvernement révolutionnaire qui a refusé de ratifier le traité de Sèvres et recommencé la lutte Une nouvelle guerre gréco-turque, dont Smyrne était l'enjeu, s'est engagée en Asie Mineure (1921). Elle s'est terminée par la victoire complète des Turcs auxquels le *Traité de Lausanne* (1923) a rendu Smyrne, Andrinople et la région des Détroits. La Grèce vaincue et la Turquie victorieuse se sont organisées en *républiques*.

L'EUROPE NOUVELLE

Ainsi la guerre a laissé le monde entier en état de crise : la situation actuelle a pour trait distinctif l'*instabilité*. Sous cette réserve, on peut dire que l'Europe est sortie de la guerre entièrement transformée et que, dans le moment présent, les transformations les plus notables sont : le *morcellement de l'Europe centrale et de la région baltique, l'établissement d'une république communiste en Russie, d'une république démocratique en Allemagne.*

Le morcellement de l'Europe centrale et de la région baltique a été le résultat de l'application du principe des nationalités. Il est aisé de comprendre que l'Europe centrale éprouve la plus grande peine à vivre sous cette forme nouvelle et que le morcellement a donné lieu à des complications multiples d'ordre territorial, politique et économique.

Au point de vue territorial, bien que la Conférence de la Paix eût en général prévu des plébiscites pour régler le sort des territoires contestés, les questions de frontières ont provoqué les conflits les plus violents et même de nouvelles guerres : conflit entre l'Italie et la Yougoslavie au sujet du port de *Fiume*, qui a été d'abord constitué en État libre, puis reconnu italien; conflit entre la Pologne et la Lithuanie au sujet de *Vilna*; guerre entre la Pologne et la Russie, dont les frontières respectives ont été fixées par le *traité de Riga* (1921); conflit entre la Pologne et l'Allemagne au sujet de la *Haute-Silésie*; conflit entre la Suède et la Finlande au sujet des îles d'*Aland*[1].

Au point de vue politique, la Yougoslavie seule est devenue un royaume sous la dynastie serbe des Karageorgevitch. Tous les autres États ont adopté la forme républicaine. Mais les sentiments monarchistes et loyalistes sont restés très vivaces en Hongrie, où les Alliés ont dû s'opposer à une *tentative de res-*

1. La Société des Nations a attribué les îles d'Aland à la Finlande (juin 1921), réglé le partage de la Haute-Silésie (octobre 1921) et donné Vilna à la Pologne (1923).

tauration au profit des Habsbourg. — D'autre part, de nouveaux groupements de puissances se sont constitués : la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie et la Yougo-Slavie ont formé la *Petite Entente*; la Pologne a conclu avec la France une convention de garantie mutuelle; l'Autriche a manifesté à plusieurs reprises le désir de s'unir à l'Allemagne, elle en a été empêchée par les Alliés.

Au point de vue économique, le morcellement présente des inconvénients particulièrement graves : les différents Etats danubiens, héritiers de l'Autriche-Hongrie, cherchent à y remédier par une entente douanière. L'Autriche surtout s'est trouvée dans la situation la plus précaire : les Alliés et la Société des Nations ont dû lui venir en aide pour la sauver de la famine et de la banqueroute.

LA RUSSIE SOUS LE RÉGIME BOLCHEVISTE

Nulle part la crise provoquée par la guerre n'a atteint plus d'ampleur qu'en Russie, où elle a ébranlé les bases mêmes de la société et de la civilisation. Les bolchevistes, arrivés au pouvoir par la révolution du 7 novembre, ont détruit de fond en comble tout l'ancien régime, politique, économique et social.

Le régime instauré par les bolcheviks repose, non pas comme le régime démocratique occidental sur les principes de la souveraineté de la nation et de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, mais sur le *principe de la lutte de classes* dont l'application logique est la *dictature du prolétariat*. Aussi les bolcheviks ont-ils dissous par la force l'Assemblée constituante élue au suffrage universel (5 janvier 1918). C'est par le Congrès des Soviets — comités des délégués ouvriers, soldats et paysans — qu'a été fixée la Constitution du nouvel Etat russe, la *République socialiste fédérative des Soviets de la Russie* (10 juillet 1918). D'après cette Constitution les droits politiques n'appartiennent qu'aux travailleurs « qui gagnent leur vie par un travail productif et utile à la société », à l'exclusion des employeurs qui « tirent profit du travail d'autrui ». La Constitution établit toute une hiérarchie de Soviets élus par les travailleurs, au sommet de laquelle se trouve le *Congrès panrusse des Soviets* qui se réunit au moins deux fois par an. Le Congrès élit un *Comité central exécutif*; celui-ci à son tour élit le *Conseil des Commissaires du peuple* qui exerce les fonctions de gouvernement. En fait la Constitution n'a jamais fonctionné régu-

lièrement; les élections ne sont pas libres; la dictature du prolétariat est une formule théorique qui s'est traduite dans la réalité par la dictature du parti bolchevik et de son chef, Lénine.

Selon la doctrine bolchevik, la dictature n'est qu'un moyen pour parvenir au but : la Révolution sociale. Les bolcheviks ont donc éliminé sans pitié les classes possédantes, la bourgeoisie urbaine et les grands propriétaires ruraux. Dans les villes, les bourgeois privés de tous droits politiques, soumis au travail forcé, ne recevant que des rations alimentaires minimes, ont été réduits à la condition la plus misérable: le commerce libre a été supprimé — il a subsisté d'ailleurs sous forme de trafic clandestin —; les usines ont été mises sous le contrôle des ouvriers. Ces mesures ont eu pour résultat la *décadence rapide de la production industrielle et de la civilisation urbaine* : Petrograd, qui était avant la guerre une belle ville de 1 900 000 habitants, n'en avait plus que 700 000 à la fin de 1920 et avait pris l'aspect d'une ville morte. Pour obliger les ouvriers à travailler, les bolcheviks en ont été réduits à interdire les grèves et à militariser les usines.

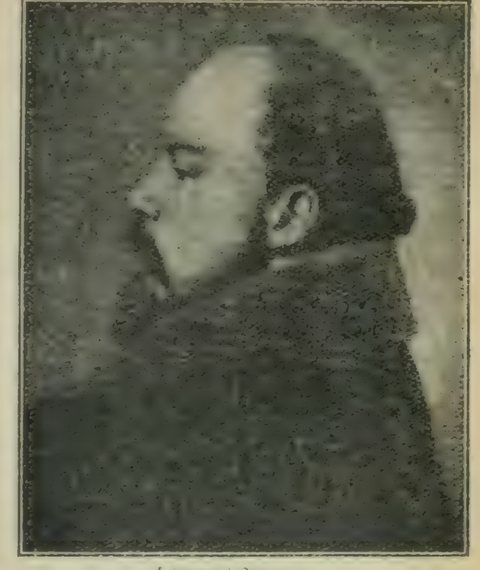
Mais la bourgeoisie et la civilisation urbaine ne tiennent dans la société russe qu'une place secondaire : la classe paysanne forme l'immense majorité de la population, et l'on a vu plus haut quelles étaient ses revendications. Aussi la *révolution agraire*, comparée à la révolution urbaine, a-t-elle eu à la fois une importance plus grande et un caractère tout différent : elle s'est faite moins par l'effet des décrets bolchevistes qui n'ont pas été appliqués, que par l'action spontanée des paysans qui se sont emparés pour leur compte ou pour le compte du Mir des immenses domaines de la Couronne, de l'Église et des grands propriétaires; ainsi, bien loin d'aboutir à la suppression de la propriété privée, elle a multiplié le nombre des propriétaires. D'autre part, les expropriations ont donné lieu à des jacqueries et à des conflits multiples : l'anarchie agraire a eu pour conséquence une *diminution considérable de la production agricole.*

Ce vaste bouleversement s'est accompli au milieu des plus sanglantes guerres civiles. Les bolcheviks, qui ne sont qu'une poignée d'hommes, n'ont pu se maintenir au pouvoir que par la *terreur* et par l'organisation d'une nouvelle armée dite *armée rouge*. Ils ont réussi d'ailleurs à briser toutes les révoltes et à vaincre tous les gouvernements contre-révolutionnaires qui se sont constitués soit en Sibérie, soit en Russie méridionale,

mais, pour enrayer la décadence économique et rentrer en relations avec l'Europe, ils ont dû renoncer à l'application stricte de leur doctrine et rétablir la *liberté du commerce*.

L'ÉCHEC DU BOLCHEVISME EN ALLEMAGNE

Les bolcheviks avaient espéré que la Révolution russe serait le signal de la Révolution universelle. Dans ce but ils entretenaient une propagande active et soutenaient partout les groupements socialistes le plus avancés. Quand la Révolution éclata en Allemagne, dans les journées de novembre 1918, elle parut d'abord justifier leurs espoirs et prendre la forme bolcheviste. Il se constitua en Allemagne comme en Russie des *Conseils de soldats et d'ouvriers*, avec un *Comité exécutif* et un *Conseil des Commissaires du Peuple*, présidé par deux socialistes, Ebert et Haase.



LÉNINE (1870-1924).
Photographie.

Le tout puissant dictateur de la Russie, le chef et le théoricien des bolcheviks, était d'origine noble. Né en 1870, troisième fils d'un conseiller d'État, il s'appelait en réalité Vladimir Illitch Oulianof : Lénine n'était qu'un nom d'emprunt. Comme beaucoup de jeunes nobles, ses frères et lui adhérèrent au parti socialiste révolutionnaire qui soutenait une lutte à mort contre le tsarisme : un de ses frères fut arrêté et exécuté en 1887. Lui-même fut par la suite exilé en Sibérie, puis libéré 1900. Il acquit une certaine réputation dans les milieux socialistes internationaux comme théoricien et disciple intransigeant de Karl Marx. Le théoricien se révéla en 1917 le plus audacieux des hommes d'action. Avec un mépris sans bornes de l'adversaire, une prodigieuse confiance en lui-même et en ses théories, une résolution farouche, Lénine a entrepris de révolutionner de fond en comble la Russie et le monde entier. Il a réussi à exercer la dictature jusqu'à sa mort (1924).

Mais la Révolution allemande, profondément différente de la

Révolution russe, ne tarda pas à évoluer dans une toute autre direction. Il existait en Allemagne des éléments d'ordre qui manquaient en Russie : une bourgeoisie puissante et active, des corps de fonctionnaires, d'officiers et de sous-officiers, défenseurs nés de la tradition et de la discipline sociale, enfin le tempérament national lui-même réfractaire à l'anarchie. D'autre part les socialistes allemands étaient divisés : tandis que les *Indépendants* et, à l'extrême gauche, le groupe *Spartacus* se déclaraient partisans de la dictature du prolétariat, les *Social-démocrates* restaient fermement attachés aux principes démocratiques. Or les Social-démocrates étaient de beaucoup les plus nombreux et les plus fortement organisés; ayant la majorité dans les conseils, ils firent décider, dès le 25 novembre 1918, la *convocation d'une Assemblée Nationale Constituante.* Toutes les insurrections tentées par les extrémistes furent réprimées par la force (décembre 1918-janvier 1919).

ORGANISATION DE LA RÉPUBLIQUE ALLEMANDE

L'Assemblée Nationale se réunit le 6 février 1919 dans la petite ville de *Weimar* qui avait été cent ans auparavant le berceau du libéralisme allemand. Elue selon le mode le plus démocratique — *suffrage universel, vote des femmes, représentation proportionnelle*, — elle comprenait 423 députés dont 39 femmes. Comme dans l'ancien Reichstag les partis les plus nombreux étaient le parti social-démocrate avec 163 députés, le Centre catholique avec 89 députés. Un parti nouveau constitué par la bourgeoisie libérale, le *parti démocrate*, comptait 74 députés.

L'Assemblée siégea plus d'un an (février 1919-mai 1920). Elle vota le traité de paix (23 juin 1919) et élabora la Constitution qui fut votée le 31 juillet 1919. Cette Constitution, d'un caractère assez original, est divisée en deux parties : la première fixe l'organisation du *Reich* — l'État fédéral —; la seconde définit les droits et les devoirs fondamentaux des Allemands.

Dans l'organisation du Reich, le trait essentiel est que *l'unité allemande, bien loin d'être affaiblie par le nouveau régime, se trouve singulièrement renforcée.* Le Reich reçoit, par la Constitution de 1919, des attributions plus étendues que par la Constitution de 1871. Les anciens États désignés sous le nom de *Länder* — Pays — ne conservent plus qu'une souveraineté restreinte; d'ailleurs, comme le Reich lui-même, ils doivent être organisés tous en républiques démocratiques. *Le gouvernement*

du Reich est démocratique et parlementaire, mais sous une forme différente du régime anglais ou du régime français. Le pouvoir législatif appartient comme auparavant à deux Assemblées, le *Reichstag* et le *Reichsrat*. Le Reichstag, représentant le peuple allemand, est élu pour quatre ans au suffrage universel, avec vote des femmes et représentation proportionnelle. Le Reichsrat — l'ancien Bundesrat — représente les Pays à raison d'une voix par million d'habitants. Mais les attributions et l'importance respective des deux Assemblées ont été modifiées : dans la Constitution nouvelle *le Reichstag est le pouvoir prépondérant*; il vote les lois, contrôle le gouvernement, déclare la guerre et conclut la paix. Le Reichsrat discute les lois, mais son veto n'est même pas absolu. En face du pouvoir législatif, le pouvoir exécutif est très fortement constitué : il est confié à un *Président de la République, élu pour sept ans au suffrage universel* et rééligible. Le Président gouverne avec l'aide d'un ministère présidé par le Chancelier et responsable devant le Parlement. En matière législative, il a le droit de ne pas promulguer une loi votée par le Reichstag avant de l'avoir soumise à un *referendum*. Par contre, sur la proposition du Reichstag, le Président peut être déposé par un vote populaire. Ainsi *en cas de conflit entre les pouvoirs publics la décision appartient au peuple souverain*. La Constitution allemande est une combinaison du gouvernement représentatif et du gouvernement direct.

Application rigoureuse des principes démocratiques dans sa première partie, la Constitution de Weimar porte dans sa deuxième partie, plus originale encore, la marque des théories socialistes. On y trouve énoncés « les droits et les devoirs fondamentaux des Allemands », mais avec le souci constant de *subordonner étroitement l'individu à la collectivité*. Les droits individuels ne sont garantis que dans la mesure où ils s'accordent avec le bien-être et l'intérêt social. Ainsi la Constitution ne proclame pas seulement que l'individu a le droit de travailler : elle ajoute qu'il en a le devoir et que son travail doit être tel « que l'exige le bien-être de la collectivité ». C'est sur les mêmes principes que doit être fondée l'organisation économique nouvelle, *l'économie collective*, destinée à se substituer progressivement à l'ancien régime économique. La Constitution place sous le contrôle de l'État « toutes les richesses du sol et toutes les forces naturelles utilisables »; elle institue une double hiérarchie [illegible], *[illegible] d'entreprise*, chargés de

la défense des intérêts ouvriers, *conseils économiques* formés des délégués des différents groupes professionnels ; au sommet de la hiérarchie le *Conseil économique du Reich* joue le rôle de chambre consultative en matière de législation économique; il reçoit même en cette matière le droit d'initiative. Ces principes ont reçu un commencement d'application : les industries de la houille, de la potasse et de la métallurgie ont été nationalisées, c'est-à-dire organisées en corps autonomes sous la surveillance du Reich ; à la tête de l'industrie houillère se trouve placé le *Conseil National des Charbons*, composé de représentants des sociétés minières, des ouvriers et des consommateurs.

L'ALLEMAGNE NOUVELLE

Soit au point de vue politique, soit au point de vue économique, l'Allemagne s'est engagée hardiment dans des voies nouvelles. Cependant elle est loin d'avoir entièrement rompu avec le passé, c'est-à dire avec la tradition monarchiste, militariste et pangermaniste.

Avant la guerre, il n'existait en Allemagne aucune tendance républicaine. La défaite a entraîné la chute de toutes les dynasties dans une explosion de fureur populaire. Mais les sentiments monarchistes n'ont pas tardé à reparaître, vivaces surtout dans l'armée, l'Université, les corps de fonctionnaires, le clergé, la noblesse, la haute bourgeoisie industrielle et financière. Dès le 12 mars 1920, un général, von Lüttwitz, tentait à Berlin un pronunciamento — les Allemands disent un *putsch* — qui n'échouait que devant la résistance des ouvriers et la proclamation de la grève générale. Aux élections de juin 1920, sur 26 millions de votants, les partis monarchistes, *nationaux-allemands* et *populistes*, ont réuni plus de sept millions de voix auxquelles il faut joindre une grande partie des trois millions et demi de voix obtenus par le Centre. Les monarchistes se sont rendus maîtres du pouvoir en Bavière. Dans toute l'Allemagne, à de rares exceptions, *les classes dirigeantes de la société sont restées monarchistes.* Ainsi la République allemande, établie par accident, ne semble avoir encore qu'une existence précaire. Mais sa consolidation paraît indispensable au maintien de la paix dans le monde.

TABLE DES GRAVURES ET DES CARTES

N. B. — *Les cartes sont indiquées en italiques.*

CHAPITRE I

LA RESTAURATION EN EUROPE

CHAPITRE II

LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE EN FRANCE 1815-1848

CHAPITRE III

L'ANGLETERRE JUSQU'EN [illegible]

CHAPITRE IV

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL EN EUROPE PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

CHAPITRE V

LES RÉVOLUTIONS DE 1848 ET LA RÉACTION EN ITALIE, EN AUTRICHE, EN ALLEMAGNE

CHAPITRE VI

LA SECONDE RÉPUBLIQUE

Chapitre VII
SECOND EMPIRE

Chapitre VIII
LES GUERRES NATIONALES

Chapitre IX
LA GUERRE D'ORIENT

Chapitre X
L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapitre XI
LA FRANCE DEPUIS 1870

Chapitre XX

TRANSFORMATION DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Chapitre XXI

LES PUISSANCES EUROPÉENNES EN AFRIQUE

Chapitre XXII

LES PUISSANCES EUROPÉENNES EN ASIE

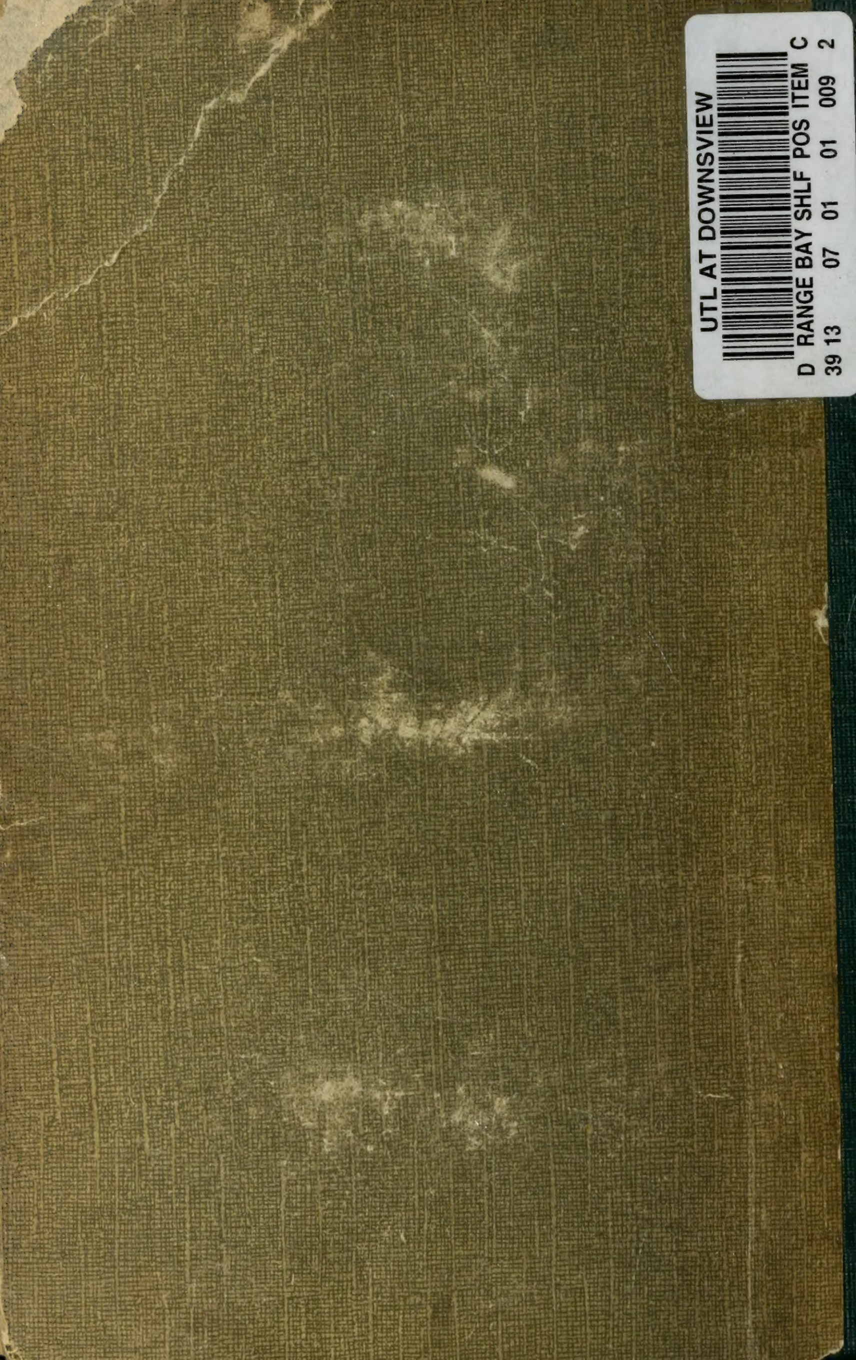
Chapitre XXIII
L'AMÉRIQUE

Chapitre XXIV
CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA CIVILISATION CONTEMPORAINE

Chapitre XXV
LA GRANDE GUERRE

TABLE DES MATIÈRES

91694. — Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleurus, Paris.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 07 01 01 009 2